
U d'/of OTTAWA
39003001467603



MÉMOIRES

DU MARÉCHAL MARMONT

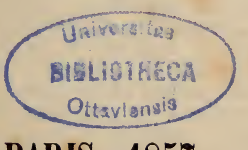
DUC DE RAGUSE

DE 1792 A 1841

IMPRIMÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL

DE L'AUTEUR.

VII



PARIS, 1857.

HALLE, A L'EXPÉDITION (W. SCHMIDT).

COLLECTION
Morisset Library / Bibliothèque Morisset
University of Ottawa / Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 9A5

DC
198
.R34
#7-9
1857

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

DUC DE RAGUSE

LIVRE VINGT ET UNIÈME

1814—1815

Sommaire. — Le gouvernement provisoire qui précéda la Restauration. — Le prince de Talleyrand. — L'abbé Louis. — Beurnonville. — Dupont. — Dessole. — L'abbé de Montesquiou. — Jaucourt. — On veut détruire les restes de l'armée. — Démarches avec Ney et Macdonald. — On m'introduit au conseil. — Débats violents. — Excuses de l'abbé Louis. — Cocarde tricolore. — Fausseté de Talleyrand. — Conversation avec l'empereur Alexandre. — Intrigues de Talleyrand. — Fautes du Sénat. — Entrée de Monsieur. — Enthousiasme populaire. — Ce qu'il signifiait. — Napoléon part de Fontainebleau. — Il est obligé de se déguiser. — Situation des Bourbons. — Traité monstrueux signé par Monsieur. — Arrivée de Louis XVIII à Calais. — Délégués pour le recevoir. — Réponse étrange qu'il nous fit. — Impression personnelle que me firent les Bourbons. — Louis XVIII. — Madame la duchesse d'Angoulême. — Les émigrés s'emparent de toutes les charges. — M. de Blacas. — Son portrait. — Le roi à Compiègne. — Paroles de Bernadotte. — Sa conversation avec Monsieur. — Cause précipitée du départ de Bernadotte. — Anecdote. — Ma franchise avec le roi. — Anecdote sur Louis XVIII. — Déclaration de Saint Ouen. — Dissertation sur l'opportunité de la Charte. — Beugnot. — Anecdote. — Entrée du roi à Paris. — Maladresse vis-à-vis la vieille garde. — Idées fausses du roi. — Maison-Rouge. — Organisation des gardes du corps. — Triste mécontentement des officiers de l'armée. — Avancement donné aux émigrés. — Louis XVIII. — Son portrait. — Anecdote sur son

orgueil bourbonien. — Ses habitudes intimes. — Sa vie de famille. — Sa vie aux Tuileries. — Anecdote sur ce prince. — Séance royale du 4 juin. — Faute à l'égard de Masséna. — Les ducs d'Angoulême et de Berry. — Commencement de mes chagrins. — Malheurs domestiques. — Châtillon. — Séjour qu'y fit Monsieur. — Anecdote. — Gouverneurs militaires. — Conduite de Soult dans l'Ouest. — Anecdote sur lui. — Mauvaises mesures à l'égard de la garde impériale. — J'en exprime mon opinion. — Mesure impolitique sur le changement des numéros des régiments. — Mécontentement général. Conspiration contre le roi. — Soult remplace Dupont. — Insurrection des frères Lallemand. — Commencement du parti d'Orléans. — Le prétendu complot de l'île d'Elbe. — L'Empereur débarque le 1. mars. — Sa marche. — Mon opinion. — Ma conversation avec le roi. — Ney envoyé pour combattre Napoléon. — Séance royale. — Conduite de Soult. — Arrivée de l'Empereur à Auxerre. — Louis XVIII ordonne son départ de Paris. — Faute exorbitante. — Départ du roi. — Opinion des provinces que nous traversions. — Conduite des généraux. — Arrivée à Gand. — Conseils de M. de Blacas. — Le roi nomme un conseil de ministres. — Décision du congrès de Vienne. — Dissertation sur la conduite de Napoléon à cette époque. — Anecdote sur Napoléon et Decrès. — Séjour à Gand auprès du roi Louis XVIII. — Anecdote sur M. de Blacas. — Échec du duc d'Angoulême dans le Midi, — Conduite de Grouchy. — Je quitte le roi, et je vais aux eaux d'Aix-la-Chapelle. — Je visite une batterie d'artillerie anglaise. — Singulière rencontre. — Anecdote. — Commencement de la guerre. — Bataille de Fleurus et de Ligny. — Déroute des Prussiens. — Mes sensations d'alors. — Je rejoins le roi. — Discussion sur la campagne de Waterloo. — Blucher arrive devant Paris. — Il passe la Seine sous les yeux de Davoust. — Capitulation de Paris. — Rapprochement. — Le roi arrive à Saint-Denis. — Fouché entre au ministère sous la protection de Monsieur. — Anecdote sur le roi. — Dernières illusions de Napoléon. — Anecdotes diverses sur lui.

On a vu par quel enchaînement de circonstances je me suis trouvé lié d'une manière toute particulière à la Restauration. Je cherchai d'abord à rendre utile pour le pays l'influence que les circonstances et ma position pouvaient me donner; mais je ne découvris pas, dans les premiers dépositaires du pouvoir, un seul sentiment conforme à mes espérances. Le malheur de la Restauration a été d'être faite par des gens uniquement animés par des intérêts personnels et dépourvus de sentiments généreux et patriotiques. Si elle eût été dirigée par des hommes de quelque vertu, elle pouvait et devait faire le bonheur de la France. En jetant les yeux sur ceux qui se trouvèrent à la tête des affaires, à l'exception de trois

individus, MM. Dessole, Jaucourt et l'abbé de Montesquiou, on ne voit que corruption.

Donner des détails sur M. de Talleyrand serait superflu: tout le monde le connaît. Il n'est ni un méchant homme ni un homme aussi capable qu'on s'est plu à le représenter. Réunissant en lui tout ce que les temps anciens et nouveaux peuvent offrir d'exemples de corruption, il a dépassé à cet égard les limites connues avant lui. Homme habile sur un terrain donné, et pour une chose déterminée, par exemple pour une négociation, sa capacité ne va pas au-delà. Possédant tout juste la nature d'esprit et de caractère qui rend propre à ce genre d'affaires, il est dénué, comme chef de gouvernement, des premiers éléments indispensables à ces hautes fonctions. On ne peut se passer d'un certain degré de force pour suivre un système, et il n'a pas même celle de le concevoir. Il n'a ni fixité dans les principes ni constance dans la volonté. Instrument utile dans les mains d'un gouvernement établi, il ne sera jamais un principe d'action. — Que dire de l'abbé Louis, ce brutal personnage, ce financier philosophe? Que dire encore de Dalberg, homme avide, infidèle au pays qui lui a donné naissance, comme à celui qui l'a adopté, qui ne répugnait à aucune espèce de combinaisons du moment où elle pouvait l'enrichir? L'amour de l'argent était la seule passion de de son cœur. Parlerai-je de Beurnonville, ce militaire de parade, hâbleur de profession, et dépourvu de toute capacité? Quant à Dupont, c'était un homme d'esprit. Pendant quelque temps, il fut un objet d'espérance pour l'armée; mais il était flétri par une capitulation dont l'objet, disait-on, avait été de sauver les fruits de son pillage et de ses dévastations.

J'arrive maintenant aux trois personnages que j'ai nommé d'abord, et que je regarde comme estimables. Le plus capable des trois était Dessole, un des généraux de l'armée, homme d'esprit, très-fin, mais malheureusement d'un caractère faible, sans élévation, trop préoccupé de ce qui concernait sa personne, et, par suite, hors d'état d'exercer une grande influence. L'abbé de Montesquiou était un homme d'un esprit piquant, mais bizarre, capri-

cieux, irritable comme un enfant. Il était livré à la fois à des principes tout opposés; car il y avait en même temps chez lui du grand seigneur féodal et du doctrinaire. Enfin, Jaucourt, également doctrinaire, était plus remarquable par ses bonnes intentions que par son esprit et son caractère.

Ce gouvernement provisoire, s'il eût eu tant soit peu le sentiment de ses devoirs envers la France, aurait dû s'occuper à conserver les troupes qui l'avaient reconnu. C'était le noyau d'une armée nationale qui aurait donné le moyen de combattre les étrangers, s'ils avaient voulu abuser de leurs avantages. J'avais compris ainsi sa position et sa marche; mais, quant à lui, il l'entendit tout autrement. Ses agents intervinrent pour achever la destruction de ces faibles débris de troupes dont j'ai fait le tableau. La désertion prit bientôt le développement le plus rapide; j'en fus alarmé, et j'en parlai à mes camarades, les maréchaux Ney et Macdonald. Nous étions d'accord de conserver et d'augmenter ce qui existait, au lieu de le laisser disperser. Je demandai, en mon nom et en celui des deux maréchaux que je viens de citer, à M. de Talleyrand, une conférence avec le gouvernement provisoire, pour parler de cette question. M. de Talleyrand ne s'en souciait nullement. Ses vues étaient tout autres que les nôtres. Une sorte de pudeur seule l'y fit consentir. On nous assigna un jour et une heure. Nous fûmes exacts. On nous fit d'abord attendre sous divers prétextes. Le temps s'écoulait, et, la patience échappant à mes collègues, ils s'en furent. Plus tenace qu'eux, et y mettant plus d'intérêt, je restai. Enfin, de guerre lasse, à onze heures du soir, on se réunit, et on forma une espèce de conseil, où se trouvaient plusieurs individus dont je voyais les figures pour la première fois.

Je fis l'exposé de l'état des choses, et je cherchai à faire sentir la nécessité de prendre des mesures pour conserver le peu de forces françaises existantes encore. Un homme habillé de noir, de mauvaise figure, que je ne connaissais pas, me dit: „Monsieur le maréchal, nous manquons d'argent pour payer les troupes; ainsi nous avons plus de soldats qu'il ne nous en faut. — Monsieur,

lui répondis-je, ce qui prouve qu'au lieu d'en avoir trop nous n'en avons pas assez, c'est que l'ennemi est entré dans la capitale. Je conçois qu'en temps de paix on règle la force des troupes sur les revenus; mais, en ce moment, il n'est pas question de système; il s'agit de conserver les débris que nous avons encore.“

Mon interlocuteur m'interrompit avec humeur et me dit: „Je vous répète, monsieur le maréchal, que nous avons trop de troupes, puisque nous n'avons pas d'argent, et d'ailleurs qu'elles nous sont fort inutiles; au surplus, M. le ministre de la guerre nous rendra compte de l'état des choses et nous proposera ce qu'il convient de faire.“

Tout homme, à ma place, aurait été irrité d'une réponse si impolie et si inconvenante; mais on jugera l'impression qu'elle me fit quand je vis percer l'idée de se mettre, sans garantie, à la disposition des étrangers.

Quand on réfléchira que, venant de passer tant d'années au milieu des troupes, avec cette autorité du quartier général que rien ne balance et ne contrarie, accoutumé à des expressions de respect, je devais au moins en obtenir de déférence. Je m'indignai, et je lui dis: „Qui êtes-vous donc, monsieur, pour me tenir un tel langage? Vous voulez détruire le peu de forces qui nous restent! Vous avez apparemment le goût de recevoir des coups de knout des Russes; mais, ni moi ni aucun de mes amis, nous ne partageons ce singulier caprice. Vous parlez du ministre de la guerre: eh mais, depuis six ans il est éloigné de l'armée; il ignore entièrement en quoi elle consiste et ce qui s'y passe. Au surplus, les sentiments que vous montrez sont ceux d'un mauvais Français. La manière dont vous les exprimez me blesse et m'offense; et, si vous continuez sur le même ton, je vous ferai sauter par la fenêtre: c'est toute la réponse que vous méritez.“

On juge l'impression que fit sur les auditeurs présents cette sortie, trop vive sans doute, mais en vérité bien justifiée, et dont je n'ai jamais eu la force de me repentir. Cet homme noir, si grossier, était l'abbé Louis,

dont j'ai déjà dit un mot. Il se mit à trembler de colère. Sa mâchoire inférieure était si violemment agitée, qu'il ne pouvait parler et qu'on ne pouvait l'entendre. Le prince de Talleyrand s'approcha de lui, et lui dit: „Monsieur Louis, il faut parler d'affaires d'une manière plus calme."

Après une pareille scène, on discuta peu et on se sépara sans résultat, mauvais début de toutes les manières et de bien mauvais augure.

Le jour de l'entrée de Louis XVIII à Paris, M. Louis m'aborda à Saint-Ouen pour me faire des excuses et m'exprimer ses regrets de m'avoir parlé d'une manière inconvenante. On suppose sans peine qu'il n'a jamais existé depuis entre nous que quelques relations obligées.

Il y eut sur-le-champ à agiter une immense question: celle de savoir si l'on garderait la cocarde tricolore, ou si l'on reprendrait la cocarde blanche, autrefois celle de la France, et depuis devenue celle de l'émigration. La première fois, ce fut un soir, chez M. de Talleyrand. Je soutins, comme on peut le croire, avec ardeur, les couleurs sous lesquelles nous avions combattu pendant vingt ans. Je dis que leur conservation était juste et politique; que la Restauration n'était pas la contre-révolution, mais le complément du dernier acte de la Révolution; qu'il fallait quelque chose qui constatât l'existence des intérêts nouveaux, et empêchât de confondre les intérêts de la France avec ceux d'un parti. Cette disposition, ajoutai-je, était encore politique. Elle empêcherait les émigrés de se supposer vainqueurs; et, en effet, ils n'étaient pas vainqueurs, car ils n'avaient pas combattu. Les Bourbons revenaient en conséquence d'une révolution intérieure faite avec un sentiment universel. (On a beau le nier aujourd'hui, ce mouvement d'opinion n'en a pas moins existé alors.) Cette conservation des couleurs nationales était juste; car il était dur pour une armée, après de si longs et de si glorieux travaux, de changer le drapeau sous lequel elle avait combattu. Il était prudent d'enlever aux gens disposés à la révolte un signe de réunion toujours puissant sur les imaginations. Enfin

la cocarde tricolore me paraissait alors, pour cette époque, le gage d'une restauration raisonnable, et le temps ne m'a pas fait changer d'avis. A part les idées religieuses, et seulement sous le rapport politique, qu'était-ce autre chose que la messe de Henri IV ?

On reconnut qu'il y avait dans tout cela beaucoup de choses vraies; mais on n'en tint compte. M. de Talleyrand, dont l'opinion était d'un grand poids et aurait peut-être entraîné tout le monde, M. de Talleyrand avait déjà repris les mœurs de Versailles et ne s'occupait que de ses intérêts particuliers. Pas une pensée généreuse et politique n'était entrée dans son esprit. Il crut flatter les passions des Bourbons et de leur entourage, il crut faire acte de bon courtisan en leur sacrifiant les trois couleurs.

A travers ses discours, je crus apercevoir son opinion. Je lui en parlai avec franchise et chaleur. Alors il me répondit qu'il me conseillait, en ami, de ne pas me mêler de cette question. Au lieu de suivre ce conseil, je courus chez l'empereur Alexandre pour l'éclairer. Ce monarque eut l'air de me comprendre. Il me fit les promesses les plus formelles à cet égard, et m'annonça qu'il allait en écrire à Monsieur pour qu'il eût à faire son entrée à Paris avec la cocarde tricolore. M. de Talleyrand s'y opposa sous main, et la lettre ne partit pas. Je retournai chez l'empereur, qui me dit que la lettre était faite et qu'elle partirait sans retard.

M. de Talleyrand eut l'air de céder, et il fut convenu qu'un article paraîtrait dans le *Moniteur* pour indiquer que la cocarde blanche avait été arborée comme signe de ralliement *momentané,* mais qu'aujourd'hui, tout le monde étant d'accord sur le retour des Bourbons, elle devait faire place aux couleurs sous lesquelles tant de grandes choses avaient été faites, et qui devaient rester définitivement celles de la nation. Tout cela avait seulement pour but de gagner du temps et cachait un piége. Le gouvernement provisoire fit écrire au maréchal Jourdan, commandant à Rouen, que mon corps d'armée avait pris la cocarde blanche, ce qui n'était pas vrai, et lui, au même instant, la fit adopter par ses troupes en leur fai-

sant un ordre du jour. Quand je revins sur cette question, on me répondit que j'étais bien difficile, puisque le doyen des armées de la République venait de donner l'exemple. Le maréchal Jourdan ne se doutait guère du rôle qu'on lui faisait jouer. Il n'avait pas prévu qu'il deviendrait l'instrument de l'émigration. Ce grand changement, dont les conséquences ont été si graves, a donc été obtenu par une espèce d'escamotage. Fidèle à ma conviction, je conservai encore cette cocarde, et c'est avec elle que j'ai été à la rencontre de Monsieur à la barrière, le 12 avril. Le lendemain, personne, absolument personne, ne l'ayant plus, je la quittai.

C'est une chose remarquable que ces délicatesses de conscience si singulièrement placées. Monsieur ne pouvait pas entrer à Paris avec la cocarde tricolore à son chapeau, et il portait l'habit national aux trois couleurs.

Le Sénat, constamment servile sous l'Empire, avait cru se réhabiliter, aux yeux de la nation, par l'acte de vigueur qu'il venait de faire; mais il montra bientôt quel était le véritable mobile de ses actions. L'espèce de constitution qu'il se hâta de rédiger, et surtout la disposition pas laquelle il garantissait aux familles des sénateurs la propriété des biens. dont les titulaires avaient seulement la jouissance viagère, trahirent promptement ses intentions.

Enfin arriva le 12 avril, jour fixé pour l'entrée solennelle de Monsieur. Une députation des corps constitués alla le complimenter et le recevoir à la barrière. Presque tous les maréchaux s'y trouvaient. Monsieur nous reçut avec grâce et bienveillance, et le charme de ses manières eut un succès universel. La population entière de Paris et des environs était dans les rues, sur les boulevards, aux fenêtres des maisons. Jamais transports de joie ne furent plus énergiques et plus unanimes. Il y avait une sorte d'ivresse dans les esprits. Ces faits ne seront contredits par aucune personne de bonne foi ayant été présente à ce spectacle.

Je l'ai déjà dit, et je le répète, ces acclamations, cette joie folle, n'étaient pas et ne pouvaient pas être de l'amour pour les Bourbons. A peine si la génération d'a-

lors en avait entendu parler. Elles exprimaient seulement la fatigue extrême que l'on avait du pouvoir déchu, dont l'oppression des dernières années avait été insupportable. La présence des Bourbons semblait alors offrir un refuge et garantir pour l'avenir une sorte d'affranchissement. Les cris de *Vive le roi!* de *Vive Monsieur!* devaient être traduits de cette manière: Plus de guerre éternelle; un régime doux et du bien-être pour le peuple. Telles étaient les pensées dominantes dans tous les esprits. Telles étaient les espérances qui remplissaient tous les cœurs.

Pendant ces événements, Napoléon était encore à Fontainebleau. Les dispositions relatives à son établissement à l'île d'Elbe, à son départ et à ses intérêts privés étant arrêtées, le 20 avril il se mit en route, accompagné des commissaires des divers souverains de l'Europe. Son voyage ne fut pas sans danger. Les populations du Midi, portant toujours à l'excès l'expression de leurs sentiments, étaient exaspérées contre lui. Il fut obligé, pour traverser la Provence, de se déguiser en officier autrichien. Si, à son passage aux environs d'Orange, il eût été reconnu, il aurait péri misérablement victime des fureurs populaires.

Le début des Bourbons était difficile, et cependant leur position aurait pu se définir avec une grande simplicité. — La société en France avait été reconstituée pendant leur absence. Chacun était classé, et le rang qu'il occupait dans l'ordre social, l'importance dont il jouissait, fruits de longs travaux et de mille chances courues, en avaient rendu la possession légitime. Les Bourbons devaient de bonne foi la conserver dans sa réalité, en appelant toutefois à partager ces biens ceux de leurs amis qui avaient des titres personnels à faire valoir; car il n'est pas du siècle où nous vivons de posséder tout, uniquement par droit de naissance. Le mérite individuel doit venir justifier en partie la faveur dont on peut être l'objet. Enfin les Bourbons devaient se dire: Un ouragan a enlevé celui qui tenait ici la première place. Elle est devenue vacante, et personne n'a eu la pensée de l'occuper. Tous les intérêts se sont trouvés d'accord

pour nous la rendre; mais chacun veut garder ce qu'il a acquis, et ne le céder à personne. S'ils eussent agi ainsi, s'ils eussent pris pour règle de conduite ces réflexions, si fort à la portée des esprits les moins éclairés, leur puissance aurait été à l'abri de toute attaque; au lieu de cela, à leur suite sont venus des gens de peu de valeur, qui prétendaient à tout. Les intérêts nouveaux se sont alarmés avec raison.

Changer l'ordre social était tout à la fois une injustice et une entreprise supérieure à la force des Bourbons, à leur esprit, à la puissance de leurs bras; le modifier avec circonspection était possible et raisonnable. Mais, indépendamment des intérêts privés qu'il fallait bien se garder de menacer et de heurter, des intérêts d'une tout autre nature auraient dû être sacrés. Il fallait épouser la gloire du pays, et attacher du prix à son éclat et à son influence extérieure. Ainsi, quand, le 23 avril, Monsieur, d'un trait de plume, par un traité monstrueux, céda, contre rien, cinquante-quatre places garnies de dix mille pièces de canon, que nous possédions encore en Allemagne, en Pologne, en Italie, en Belgique, il a heurté l'opinion en ce qu'elle a de plus honorable et de plus légitime. Une nation n'a pas combattu pendant vingt ans pour être insensible à la gloire acquise. Elle peut être blasée sur ses succès et n'en pas désirer d'autres, mais elle ne souffre pas que, traitant sans considération ce qu'elle a fait, on montre du mépris ou du dédain pour des actions payées au prix du plus pur de son sang.

La réduction du royaume au territoire de l'ancienne France devait être pénible pour tout le monde. Il eût été habile de garder comme gage, pendant la négociation, ce qu'on tenait à l'étranger. C'était un moyen d'obtenir peut-être de meilleures conditions. Les Bourbons, n'étant pas la cause de nos désastres, ne pouvaient pas être responsables de leurs conséquences; mais il eût été politique de ne rien négliger pour en diminuer la gravité et pour restreindre l'étendue des sacrifices. Leurs efforts à cet egard auraient dû être ostensibles et patents. Au lieu de cela, ils ont paru aller au-devant des désirs des souverains de l'Europe. Il semblait que le surplus

de ce qu'ils regardaient comme leur patrimoine leur était à charge. On aurait dit qu'ils considéraient comme au-dessous d'eux d'être les successeurs de Napoléon, au lieu d'être les héritiers de Louis XVI. Et cependant ce patrimoine, qui le leur a rendu?

Napoléon, par ses grandes qualités, pouvait seul maîtriser la Révolution et relever le trône. Il est vrai sans doute que son intention n'était pas de le leur transmettre, et qu'il n'en fût jamais descendu s'il eût su résister aux entraînements de son ambition.

Les Bourbons n'ont donc rien senti de ce que leur propre intérêt, de ce que l'intérêt de leur conservation, leur prescrivait, ni relativement à l'État en masse, ni à l'égard du sentiment de dignité du pays, ni par rapport à l'existence propre des familles nouvelles que l'Empire avait élevées et dont il avait fondé l'avenir. Ils furent les dupes de leur entourage. Ils entrèrent, sans s'en douter, dans des voies impraticables et sans issue possible. Leurs passions personnelles, il est vrai, n'étaient que trop d'accord avec cette marche, et leurs souvenirs que trop en harmonie avec l'esprit, les calculs et les vues de ceux qui, sans le vouloir, les conduisaient à leur perte.

L'époque de l'arrivée du roi était heureusement prochaine. Sa présence devenait nécessaire, car les fautes s'accumulaient. Après avoir traversé une partie de l'Angleterre en triomphe, il débarqua à Calais le 24 avril. Là, il apprit la signature de cet étrange traité qui remettait au pouvoir des étrangers les seuls gages encore entre nos mains. La précipitation avec laquelle il a été fait et le nom de ses auteurs autorisent à penser que la corruption n'y a pas été étrangère.

Le maréchal Moncey, doyen des maréchaux et premier inspecteur général de la gendarmerie, fut envoyé à Calais pour y recevoir le roi, l'accompagner et veiller à la sûreté de sa marche. Le général Maison, qui commandait dans le Nord, s'y rendit aussi. Le roi et madame la duchesse d'Angoulême prirent la route de Compiègne. Partout ils furent reçus avec des transports de joie. Tous les maréchaux se réunirent à Compiègne, et

deux d'entre eux, le maréchal Ney et moi, furent désignés pour aller au-devant du roi et le complimenter. Nous rencontrâmes le roi en deçà de la dernière poste. Sa voiture s'arrêta; uous mîmes pied à terre; le maréchal Ney, comme le plus ancien, porta la parole. Le roi répondit d'une manière gracieuse et bienveillante, mais termina sa réponse par une phrase qui me parut une espèce de niaiserie. Il parla avec raison de son aïeul Henri IV. C'était le cas sans doute; mais voici ce qu'il dit en montrant son chapeau, auquel était attaché un petit plumet blanc de héron: „Voilà le panache de Henri IV! Il sera toujours à mon chapeau.“

Je me demandai le sens de ces paroles et s'il y avait quelque relique de ce genre gardée par la famille royale.

Je dois dire ici l'impression personnelle que la vue des Bourbons, à leur retour, me fit éprouver.

Les sentiments de mon enfance et de ma première jeunesse se réveillèrent dans toute leur force et parlèrent puissamment à mon imagination. Une sorte de prestige accompagnait cette race illustre. De l'antiquité la plus reculée, l'origine de sa grandeur est inconnue. La transmission de son sang marque de génération en génération les époques de notre histoire et sert à les reconnaître. Son nom est lié à tout ce qui s'est fait de grand dans notre pays. Cette descendance d'un saint, déjà il y a six cents ans homme supérieur et grand roi, lui donne une auréole particulière. Toutes ces considérations agirent puissamment sur mon esprit.

J'avais approché et vécu dans la familiarité d'un souverain puissant; mais son élévation était notre ouvrage. Il avait été notre égal à tous; c'était un chef. Je lui portais les sentiments que comporte ce titre, ceux dérivant de la nature de mes relations anciennes et en rapport avec l'admiration que j'avais éprouvée pour ses hautes qualités; mais ce chef était un homme comme moi avant qu'il fût devenu mon supérieur, tandis que celui qui apparaissait en ce moment devant moi semblait appartenir aux temps et à la destinée. Ces deux sentiments, qui tiennent à une sorte d'instinct, se devinent

plus facilement qu'ils ne s'expriment. En outre, cette race si infortunée revenait, comme le dit si bien Bossuet, „avec cet éclat, ce quelque chose de fini et d'achevé que donne une grande adversité soutenu avec dignité et courage.“ Et cet éclat était encore rehaussé par le retour de la prospérité et de la puissance. Enfin, à tous ces moyens d'action, ces princes ajoutaient, pour les deux principaux au moins, la séduction d'une politesse exquise et d'nne bienveillance de tous les moments. Il résulta de tout cet ensemble une action sur moi dont je n'ai pu me défendre et que je ne saurais oublier.

Je parlerai souvent de Louis XVIII et avec détail; j'aurai l'occasion de le faire connaître et de faire son portrait. Je dirai seulement en ce moment que sa belle figure, son air imposant, son regard d'autorité, la facilité de son élocution, répondaient aux idées les plus favorables établies d'avance sur sa personne. L'attitude digne, noble et grave de madame la duchesse d'Angoulême, son grand air et sa tristesse touchaient tous les cœurs. Ses yeux rouges semblaient fatigués par les larmes, et on ne pouvait regarder cette princesse sans penser qu'elle était l'être du monde sur lequel les plus grandes infortunes s'étaient accumulées. Ces observations étaient les mêmes chez tout le monde. Combien il lui eût été facile de féconder les sentiments qu'elle inspirait alors et de se les assurer pour toujours!

Cette cour, au milieu de laquelle je me trouvai tout à coup placé, renfermait un monde entièrement nouveau pour moi. Une foule d'anciens émigrés, rentrés depuis un grand nombre d'années, se pressa autour des Bourbons. Ceux qui avaient possédé des charges autrefois en virent le rétablissement par le retour de la famille royale, et les choses se passèrent à cet égard sans discussions, sans commentaires et comme étant la conséquence d'un principe ressuscité. La maison civile du roi se reconstitua donc d'elle-même; chacun vint y remplir ses fonctions et se mettre en quête de nouveaux moyens de fortune pour réparer le temps perdu et satisfaire un appétit que vingt ans avaient laissé en souffrance.

Je parlerai brièvement des personnes qui entouraient

le roi. Que dire de tant de physionomies effacées, jetées dans le même moule, de gens habitués aux usages du monde, polis dans leurs manières, bienveillants dans leurs discours; mais avides, égoïstes, souvent dépourvus d'esprit et d'élévation, d'une ignorance complète des affaires, des choses et des hommes, meubles de toutes les cours, entièrement inhabiles aux moindres fonctions, mais non pas dépourvus d'une sorte d'importance par leur présence continuelle et leur habileté à découvrir les passions du maître qu'ils s'occupent à flatter.

Cet entourage a servi puissamment à égarer les Bourbons et à les maintenir dans la fausse route qu'ils ont prise. Si Louis XVIII et Charles X l'eussent écarté et se fussent préservés de son influence, il est probable qu'ils n'auraient pas succombé. L'esprit d'émigration et les intrigues politiques du clergé ont été les premières causes de leur malheur. Un seul homme parmi les courtisans revenant d'Angleterre, M. de Blacas, mérite d'être nommé ici et d'être dépeint à cause du rôle important qu'il a joué, et plus encore de celui qu'on lui a attribué. Je vais essayer de faire son portrait.

M. de Blacas est né en 1772, d'une très-ancienne maison de Provence, mais sans aucune espèce de fortune. Grand et bien fait, pourvu des avantages extérieurs, bien venu des femmes âgées, de mœurs légères, il débuta dans la vie par exercer la profession d'homme aimable; ses succès le dispensèrent de chercher une carrière. La Révolution l'ayant fait émigrer très-jeune, il a vécu d'abord d'industrie. Son goût décidé pour les beaux-arts l'avait fixé en Italie. Il était à Florence, quand M. d'Avaray, tout-puissant sur l'esprit de Louis XVIII, y fit un voyage. Celui-ci avait besoin d'un cicerone, et M. de Blacas s'offrit à lui. Satisfait de son intelligence et touché de sa position, M. d'Avaray l'emmena avec lui comme secrétaire. Dès ce moment il vécut près du roi, qu'il ne quitta pendant l'émigration que momentanément et pour des missions déterminées. M. d'Avaray étant parti pour Madère dans l'espérance d'y retrouver la santé, M. de Blacas le remplaça provisoirement auprès de Louis XVIII, et ensuite définitivement après la mort de

M. d'Avaray. Il se trouva ainsi chargé de l'administration de la modeste fortune de Louis XVIII et de la direction du peu d'affaires politiques que sa position d'alors comportait. Jamais le roi n'éprouva d'attrait pour lui. Sa pédanterie dans les petites choses le lui rendait désagréable, et l'infériorité de son esprit ainsi que de son instruction nuisait singulièrement à sa considération.

Voilà ce qu'était M. de Blacas en 1814, à l'époque de la rentrée du roi. Cette position d'habitude lui donna cependant de l'importance, et l'esprit de courtisanerie, malheureusement si commun et si actif en France, y ajouta beaucoup. M. de Blacas, d'un esprit fort borné, mais assez juste en tout ce qui ne touche pas à ses préjugés, d'un orgueil extrême, était le type des émigrés de Coblentz. Il avait leur suffisance et leur mépris pour tout ce qui n'était pas eux. L'Empire et son éclat avaient passé sans avoir frappé ses yeux. Il n'en tenait pas compte. La France, pour lui, n'avait pas cessé d'être à Hartwel. Cette suffisance naturelle s'augmenta beaucoup par l'action des flatteurs. Il eut entrée au conseil comme ministre de la maison du roi. Ses collègues firent de lui une espèce de premier ministre et s'assemblèrent souvent chez lui; mais il n'y eut dans ce ministère ni union, ni talent, ni vues, ni connaissance du pays et des affaires, et sa marche fausse, erronée et incertaine amena rapidement le changement de l'opinion et la catastrophe du 20 mars.

Après avoir esquissé les torts et les défauts de M. de Blacas, j'ajouterai que le fond de son caractère ne manque pas de vérité ni d'une certaine dignité: sa parole mérite de la confiance. M. de Blacas, souvent accusé à tort des fautes du gouvernement, torts appartenant, aux yeux de tout homme bien instruit, à Louis XVIII, n'a jamais cherché à s'en justifier. Constamment il a accepté pour lui-même tout ce qui pouvait nuire au roi. Mais son orgueil et son insolence sans exemple gâtent les qualités qu'il peut avoir. C'est à son occasion qu'un homme d'esprit a dit qu'il ne connaissait rien de pire que les parvenus à parchemins.

Il trouva bientôt le moyen d'accumuler une immense

fortune. En 1814, un fort pot-de-vin sur la ferme des yeux en fut le principe, et, en 1815, au moment du retour de Gand, le roi, obligé de se séparer de lui à Mons, laissa entre ses mains sept ou huit millions qu'il rapportait, et dont il n'avait plus besoin. M. de Blacas les a fait valoir, prospérer et augmenter d'autant plus facilement, que de grands traitements étaient attachés à l'ambassade de Rome qu'il occupait, et aux dignités dont il était revêtu. Lors de la puissance de M. Decazes, en 1819, étant arrivé inopinément à Paris, sous prétexte des affaires du concordat, il se fit donner, à ce qu'on assure, par un acte régulier, la propriété des fonds qu'il avait en dépôt. Ce ne fut qu'à ce prix qu'il consentit à retourner sans retard à son poste. Cette version est la seule qui puisse expliquer la fortune qu'il a laissée, et qui, entièrement nulle à son arrivée en France, s'est trouvée, à sa mort, s'élever à plus de quinze millions [1]. Je m'arrête maintenant sur son sujet. Les récits que j'ai à faire le mettront souvent en scène, et le feront connaître par ses opinions mêmes et ses actions.

Le roi eut un grand succès à Compiègne. Il reçut tous les maréchaux et ceux qui vinrent lui faire leur cour avec grâce et dignité. Il trouva un mot aimable à adresser à chacun. Il me dit, en regardant mon bras, que je portais en écharpe et encore sans mouvement, qu'il espérait lui voir retrouver bientôt toute sa force pour le servir. Bernadotte, prince royal de Suède, vint lui faire sa cour. Je l'avais vu à Paris quelques jours auparavant. Se rappelant nos bons rapports anciens, il était venu me voir le premier, et me dit alors, avec l'accent gascon si marqué qu'il a conservé, les paroles suivantes dont j'ai gardé le souvenir: „Mon cher Marmont, quand on a commandé dans six batailles, on est de la famille des rois.“

Je rapporterai aussi ce qu'il répondit alors à Mon-

[1] M. Véron, dans le troisième volume des *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, raconte qu'après le Révolution de 1830 M. le duc de Blacas offrit au roi Charles X, proscrit, la fortuue qu'il tenait des bontés de cette illustre famille.

(*Note de l'Éditeur.*)

sieur qui l'entretenait des difficultés du gouvernement dans les circonstances d'alors et avec le caractère français. Bernadotte, qui est un homme de beaucoup d'esprit, lui parla par image, et lui donna un conseil dont la sagesse me paraît démontrée; il lui dit: „Monseigneur, pour gouverner les Français, il faut une main d'acier, mais avec un gant de velours.“ C'est-à-dire, il faut savoir ce que l'on veut, le vouloir tous les jours, et ménager la vanité irritable et naturelle à notre caractère. J'ajouterai, qu'il faut dire nettement ce que l'on veut. La franchise est un signe de force; la duplicité, au contraire, un symptôme de faiblesse. Elle ne sert à rien auprès d'un peuple spirituel, éveillé sur ses intérêts. Elle inspire toujours le mépris. Le caractère courtisan des Français leur fait promptement adopter les opinions et les projets du souverain, quand ses opinions et ses projets n'ont rien que de raisonnable. Il faut planter hardiment son pavillon, et assez haut pour être vu de tout le monde. Si le vent souffle d'une manière décidée et constamment du même côté, chacun oriente bientôt ses voiles en conséquence.

Bernadotte ne passa que peu de jours à Paris et retourna promptement à son armée. On a ignoré alors la cause d'un si prompt départ; mais, depuis, elle est venue à ma connaissance. Ce fait se rattache à des événements d'une si grande importance, que rien ne doit en être perdu pour l'histoire.

Pendant la campagne de 1814, le général Maison, depuis fait maréchal par Charles X, commandait un corps d'armée en Flandre, opposé à l'armée du prince royal de Suède. Maison avait été longtemps l'aide de camp de confiance de Bernadotte. Il entra par intermédiaire en rapport secret avec lui, et chercha à l'émouvoir sur les malheurs auxquels la France était en proie. Bernadotte y fut sensible. Il entra dans les idées de Maison, et finit par déclarer par écrit à Maison qu'il était prêt à embrasser les intérêts des Français avec son armée. Il désarmerait le corps prussien sous ses ordres et passerait dans nos rangs avec ses Suédois. Pour toute condition il ne demandait qu'un mot d'écrit, signé par

Napoléon, mot par lequel l'Empereur prendrait l'engagement de lui procurer une souveraineté, dans le cas où sa démarche lui enlèverait ses droits au trône de Suède. Napoléon, informé de ces propositions, y donna les mains, mais avec la restriction que l'engagement serait signé par son frère Joseph, et non par lui. C'était déclarer d'une manière assez positive l'intention de s'affranchir personnellement de l'obligation. On comprend qu'une pareille condition mit fin à la négociation. Napoléon, possesseur de l'écrit de Bernadotte, le fit tomber entre les mains de l'empereur Alexandre. Quand Bernadotte vint chez ce dernier, à Paris, il fut reçu d'une manière glaciale. Puis Alexandre lui remit le papier accusateur, en ajoutant que, ne voulant jamais oublier sa conduite en 1812, il chasserait de sa mémoire le tort récent dont il s'était rendu coupable et ne lui en parlerait jamais, mais qu'il l'engageait à ne pas prolonger son séjour à Paris et à quitter la France sans retard.

Je ne tiens pas ces détails du maréchal Maison même, mais du colonel de la Rue qui, pendant dix-sept ans, m'a été attaché comme aide de camp, et dont j'honore particulièrement le caractère vrai et loyal. Devenu aide de camp du maréchal Maison depuis la Révolution de juillet, et chargé de missions importantes qu'il a remplies toutes avec succès, c'est de la bouche même du maréchal Maison qu'il a entendu ce récit. Son authenticité m'est donc aussi prouvée que si c'était à moi que Maison eût parlé. De la Rue ajoutait que le maréchal n'en faisait pas mystère et n'hésiterait pas à me raconter cet événement quand je le rencontrerais, si je lui en parlais [1].

On peut supposer que Napoléon a vu dans Berna-

[1] J'ai su depuis, par M. de Bodenhausen, ministre de Hanovre à Vienne, et qui, pendant la campagne de 1814, servait dans l'état-major de Bernadotte, qu'il avait été chargé deux fois de conduire mystérieusement, d'une armée à l'autre, l'agent du général Maison, qui fut reçu en secret. Cet agent était colonel et aide de camp de Maison. Il fut accompagné une fois par Benjamin Constant, qui se trouvait habituellement au quartier général du prince royal de Suède, et y resta toute la campagne.

(*Note du duc de Raguse.*)

dotte un rival dangereux pour l'avenir, et que Bernadotte se croyait appelé, après un coup aussi hardi, qui aurait sauvé et délivré la France, à remplacer Napoléon.

Le roi eut bientôt unc occasion de reconnaître la franchise de mon caractère et les sentiments qui m'animaient.

Une femme de beaucoup d'esprit, avec laquelle j'étais lié depuis ma première jeunesse, et qui a passé sa vie dans des intrigues de toute espèce, m'avait raconté que M. de Talleyrand avait proposé à Ouvrard un marché pour nourrir et entretenir trente mille Russes, destinés à rester à Paris pendant plusieurs années. Les circonstances étaient de nature à m'empêcher de pouvoir douter de la vérité du fait. J'en éprouvai un sentiment d'indignation profonde. Plus je me trouvais lié à cette Restauration, plus je désirais lui voir un caractère national; si elle l'eût perdu, elle eût été à jamais déshonorée à mes yeux.

L'expression des sentiments publics avait autorisé alors toute espèce de confiance; l'espérance était dans tous les cœurs, et j'ai vu des gens, devenus depuis ses ennemis les plus ardents, qui étaient à cette époque ses plus chauds partisans. Madame Regnault de Saint-Jean-d'Angély, excessivement bonapartiste pendant tout le temps de la Restauration, était dans des transports de joie au moment où je la rencontrai la première fois. Elle voyait tout en beau. Je la cite, non pour elle-même, son opinion est d'un poids léger, mais comme symptôme de celle de son mari, homme influent parmi les bonapartistes, et très-marquant par son instruction, sa facilité et ses lumières. Toutefois cette idée de nous voir mettre en tutelle sous trente mille Russes, cette flétrissure, prête à nous être infligée, eussent été des moyens infaillibles pour empêcher les Bourbons de prendre jamais racine chez nous. Elle me révolta, et je crus de mon devoir d'informer le roi du complot, afin de le mettre en garde et de lui faire voir d'avance les conséquences infaillibles d'une mesure semblable. Je lui demandai un entretien. Il fut accordé sur-le-champ. Je

lui exprimai mes craintes de l'aborder si promptement et si brusquement sur une question générale, sans être provoqué par lui; mais mon amour pour mon pays et l'urgence des circonstances me serviraient d'excuse. Quelles que fussent ses lumières, dont l'opinion consacrait l'étendue, il avait à se défier de caractères peu honorables et de beaucoup d'intérêts particuliers, opposés à l'intérêt public. Je lui dis donc que j'avais la certitude du projet formé par M. de Talleyrand de conserver à Paris, pendant plusieurs années, une armée étrangère. A ce récit, je dois le dire à la louange de Louis XVIII, il eut un soubresaut sur son fauteuil et s'écria: „Ah! mon Dieu! quelle infamie!“ J'éprouvai de ce mouvement un sentiment de joie, car je vis qu'il revenait roi de France, et non roi des émigrés. Il sentait la dignité de la couronne et le légitime orgueil de la nation. Je développai avec rapidité les conséquences qui résulteraient immédiatement du seul soupçon d'un pareil projet. Le roi me fit des questions sur les hommes placés en évidence, et je lui répondis en conscience et sans passion. Il me remercia de mon zèle et m'engagea à venir le trouver pour lui dire tout ce que je croirais pouvoir lui être utile. Il se servit d'une expression vulgaire et triviale en me disant: „Vous sentez que celui qui tient la queue de la poêle est souvent bien embarrassé et a bien des considérations à envisager avant de se décider sur les partis à prendre; mais les opinions d'un homme de bien sont toujours bonnes à connaître.“

De Compiègne le roi se rendit à Saint-Ouen. Il data de ce château la déclaration qui servit de base à l'ordre politique nouveau, et qui fut peu après consacrée par la charte. — Ici une grande question s'élève. Le roi devait-il donner la Charte? Je vais discuter cette question dans toute son étendue et développer l'opinion seulement pressentie alors, mais dont le temps et les événements m'ont démontré chaque jour davantage la justesse.

Un État comme la France ne peut marcher sans des bases convenues, un ordre politique régulier et l'existence de pouvoirs dont les rapports et le jeu soient

consacrés. On ne pouvait pas revenir à ce qui existait autrefois; jamais une tête sensée n'a conçu la possibilité de reconstruire un édifice dont tous les matériaux avaient été dispersés et détruits. Il fallait donc autre chose.

On pouvait choisir entre l'ordre politique fondé par Napoléon, en le modifiant dans une certaine mesure, ou créer de nouvelles institutions. La raison, la prudence, une sage circonspection, commandaient de s'en tenir au premier parti. Cet établissement avait déjà quatorze ans de vie, et on était certain d'obtenir par lui, dans la composition des assemblées, des choix conformes aux intértêts de l'ordre et de la tranquillité. Toutes les existences créées par la Révolution et l'Empire en ces temps pleins de virilité se trouvaient conservées intactes. On continuait un ordre régulier. On ne provoquait aucun mécontentement. Au contraire, on ajoutait au Sénat les anciennes illustrations, on lui donnait un certain éclat; car rien ne sert plus à la considération des institutions nouvelles que de les confondre avec l'ouvrage des siècles. Alors tous les intérêts étaient représentés. Pour se rapprocher un peu des idées nouvelles, il fallait démuseler le Corps législatif, dont le mutisme complet avait porté atteinte à sa considération; il fallait donner à la presse la dose de liberté récalamée par les progrès de lumières et les besoins des sociétés actuelles. Or ces besoins ne dépassent pas la publicité des ouvrages, sous la responsabilité des auteurs. Aussi fallait-il bien se garder d'affranchir la presse périodique d'une censure. La censure peut seule mettre obstacle à la dissolution qu'une prédication constante et sans contrôle doit infailliblement opérer dans la société. Il fallait enfin rendre à l'ancienne noblesse ses titres. Ces trois choses-là exécutées, l'union était faite entre les Bourbons, les intérêts anciens et la France nouvelle. Aucune révolution n'était à craindre, et rien ne donnait prise aux mécontents, ni de prétexte aux projets coupables.

Au lieu de cela, Louis XVIII se livra d'une part aux intrigants, de l'autre aux doctrinaires, à ces hommes or-

gueilleux, de principes absolus, à ces hommes vains qui se croient destinés par la Providence à l'enseignement du monde, qui sont convaincus qu'avant eux tout était ténèbres ou obscurité, et qu'eux seuls comprennent les mystères de la société, et sont capables d'apprendre aux hommes pourquoi et comment ils existent. Esprits téméraires et aveugles, dont la pensée est de rendre tout uniforme, ils ne conçoivent pas que rien ne pent être absolu. Dans chaque ordre social, tout doit être relatif aux temps et aux circonstances particulières dans lesquelles chaque peuple se trouve placé. Êtres dangereux, qui ne savent créer que des ruines et pour lesquels l'expérience est toujours superflue, ces hommes, dans leurs abstractions, ne font jamais entrer les obstacles qui naissent de la nature des choses et du froissement des intérêts. Ils oublient toujours quel rôle jouent tant de passions diverses qui se développent si facilement et d'une manière si capricieuse. Aussi deviennent-ils la perte des nations qui leur confient leurs destinées. Je n'attaque pas leur caractère. En général, leurs intentions sont pures; mais, si on peut et doit lire leurs ouvrages pour profiter de ce qu'ils peuvent renfermer d'utile, il faut se défier de leur orgueil, de leur folle confiance, et se garder de leur donner du pouvoir, car il périra dans leurs mains.

M. de Talleyrand, homme léger, dont les conceptions n'ont jamais eu rien de complet, était un mauvais guide pour le roi dans de semblables circonstances et en pareille matière. Louis XVIII fut peut-être, d'un côté, frappé de l'idée qu'il était au-dessous de la dignité d'un Bourbon d'hériter de l'établissement politique fondé par Napoléon, et, de l'autre, séduit par celle d'être un législateur. Cependant l'esprit d'ordre, d'obéissance, les sentiments monarchiques qu'avait ressuscités et mis en honneur Napoléon, faisaient sa force et sa puissance. Il pouvait se servir également des lois qui avaient contribué à l'établissement des nouvelles mœurs. Quant à l'idée d'être législateur, chez un homme incapable de rien créer, mais dont le rôle était d'accepter de confiance ce qui lui serait donné, c'était une vanité puérile; et un es-

prit circonspect, comme le sien, devait trembler à l'idée d'un remaniement complet de la société. Combien d'épreuves à faire et d'obstacles à surmonter, pour un homme nouveau dans le gouvernement! car, jusqu'alors, Louis XVIII n'avait rien fait, et il en était aux simples théories. Ajoutez que ses infirmités devaient paralyser en partie ses actions. Ce prince a été entraîné, sans s'en douter, dans d'immenses difficultés. Il les aurait évitées s'il se fût contenté de l'ordre établi en le modifiant.

Il était donc infiniment préférable de s'en tenir à ce dernier parti. Louis XVIII, voulant absolument faire du nouveau et devenir roi législateur, s'y est pris étrangement. Il aurait dû se borner, pour le moment, à pourvoir aux nécessités de l'époque, reconnaître le principe qui règle la matière, et, après s'être rendu compte de ce qui constitue une charte, en jeter seulement les bases.

Une charte est tout entière dans la division des pouvoirs et dans la fixation de leurs attributions. Quand ces dispositions sont clairement établies, la charte est faite. La plus courte est la meilleure; car ce qui est inutile devient nuisible. L'introduction de dispositions réglementaires est funeste, en mettant obstacle aux changements rendus nécessaires par les nouvelles circonstances. Les lois ne peuvent être éternelles. Destinées à exprimer les besoins de la société, elles doivent changer avec eux et se modifier lorsque le temps en développe de nouveaux. On pourrait les comparer aux vêtements dont ni les dimensions ni même la forme ne peuvent également convenir à l'enfance, à l'âge mûr et à la vieillesse. Mais le mode de faire les lois doit être fixé, et c'est là ce qui constitue la charte d'un peuple.

Quand le législateur a dit: Le trône sera occupé par telle famille et on y succédera de telle manière, il y a une Chambre de pairs héréditaires à laquelle le roi nomme; il y a une Chambre de députés qui a telles attributions et où on est admis par telle élection; quand enfin on a déterminé ce qui est du ressort de la loi et ce qui est du domaine des ordonnances, dès ce moment une constitution est faite. Il fallait en outre concilier les anciens intérêts avec les nouveaux, en faisant un traité

de paix entre eux, et consacrer tout à la fois la vente des biens des émigrés et une indemnité pour les anciens proprietaires. Cet ouvrage ainsi terminé, toutes les questions importantes étaient résolues et le nouvel ordre politique fondé.

La chose la plus grave était sans doute le mode de nomination à la Chambre des députés; et c'est précisément celle qu'on a évité de décider. Au lieu de prononcer d'une manière définitive sur cette importante question, on s'est jeté dans une multitude de dispositions réglémentaires, on a créé à plaisir des difficultés superflues. En Angleterre, un axiome dit: *Le Parlement peut tout faire, excepté de changer un homme en femme,* et cela est raisonnable. Les pouvoirs qui représentent la société ne peuvent avoir de limites dans leur action. La société ne peut pas périr par respect pour une phrase écrite. Ce qui est contraire au bien de l'État doit pouvoir être changé, mais, bien entendu, par ceux qui, appelés à être juges de ses besoins, sont investis par la loi du droit et du devoir d'intervenir suivant les formes consacrées. Ces vérités n'ont pas été senties à cette époque mémorable, et aussi on a fait une œuvre mauvaise. Au surplus, on avait choisi un étrange rédacteur. Beugnot, homme d'esprit, mais sans opinion, sans aucun principe, prétendant se concilier tout le monde et se plaisant dans une sorte de courtisanerie, fut chargé de ce travail important.

Tel est l'homme dont M. de Talleyrand fit choix pour être notre Solon et notre Lycurgue.

Malgré cela, la Charte, toute vicieuse qu'elle était, donnait au roi un immense pouvoir et des moyens de gouvernement si étendus, qu'avec le moindre talent il était facile de fonder son autorité d'une manière durable; mais les divers ministères se sont plu, par amour d'une fausse popularité, à l'amoindrir. Ils sont arrivés ainsi jusqu'au moment où le dernier de tous a fait crouler le trône par une ineptie sans exemple. Chose étrange à dire, mais d'une exacte vérité, c'est le ministère le plus royaliste, celui de M. de Villèle, c'est celui-là même qui

a le plus dépouillé le roi de ses prérogatives, tant le besoin de popularité était la maladie universelle alors!

Le roi fit son entrée le 3 mai. Un temps magnifique, la présence d'une population immense et la plus vive allégresse donnèrent à cette solennité le plus grand éclat. Il y avait dans les esprits une joie impossible à exprimer, la même que le 12 avril, mais avec plus de calme. Ce n'était plus l'agitation que donne l'éspérance, c'était la satisfaction que donne la possession.

Le roi se rendit d'abord à Notre-Dame, où un *Te-Deum* fut chanté. Il alla ensuite s'établir au palais des Tuileries.

Une circonstance inaperçue montra, dès les premiers jours, la maladresse et l'ignorance des choses et des hommes dont les Bourbons, dans leurs différents actes, devaient sans cesse offrir la preuve. Une partie de la vieille garde était casernée à Paris; d'elle-même elle alla se placer aux postes qu'elle était dans l'usage d'occuper au château; mais on la fit évacuer pour l'y faire remplacer par un détachement de la garde nationale à cheval, composé de jeunes gentilshommes qui venaient offrir leurs services et demander des emplois.

Pour des gens du moindre jugement, il était de bon augure et d'une importance capitale de voir ces vieux soldats, ces vétérans, s'empresser de venir d'eux-mêmes se rallier autour du nouveau souverain. Cette troupe, l'élite de l'armée, non-seulement par sa bravoure, mais encore par sa bonne conduite, était composée des meilleurs sujets des régiments qui les avaient fournis. Leur prétention et leur ambition étaient d'environner le trône. Les priver d'un droit dont ils étaient en possession et acquis au prix de leur sang était une injustice, et les mécontenter, une grande faute. En les comblant et en les traitant avec considération et confiance, on les attachait pour toujours au nouvel ordre de choses. La vieille garde étant dévouée, l'armée suivait. Tout est exemple et imitation chez les hommes, et particulièrement dans les troupes. Quand la tête de l'armée est satisfaite, le reste est facile à contenter.

Il en était de même pour les généraux. En traitant

bien les principaux, et satisfaisant l'ambition des trente les plus renommés, les autres ne devaient plus inquiéter. Ils auraient été dociles, empressés et nullement à craindre; mais loin de là, sauf quelques belles paroles, tous les actes ne cessèrent de menacer l'existence de tous et de chacun.

Louis XVIII se pénétra de l'idée fausse que le rétablissement complet de la maison du roi, telle qu'elle était avant la réforme opérée par M. de Saint-Germain, était une action prudente et politique. Aussi s'en occupa-t-il sur-le-champ. On l'augmenta même de deux compagnies de gardes du corps, données à deux maréchaux, au prince de Neufchâtel et à moi. — Un corps d'officiers faisant fonction de soldats n'est plus de notre temps. En le formant d'individus qui, n'ayant jamais servi, ne pouvaient mériter les grades qu'on leur prodiguait, on proclamait, en présence d'une armée dans laquelle des grades pareils avaient été le prix des plus grands travaux et des plus grands dangers, on proclamait, dis-je, l'intention de donner bientôt aux nouveaux venus une préférence décidée sur les anciens, et de rendre les premiers l'objet de toutes les faveurs.

Cette création d'une multitude d'emplois d'officiers supérieurs semblait avoir pour objet de préparer le remplacement de tous les colonels et lieutenants-colonels de l'armée. Aussi ceux-ci avaient une grande inquiétude et une sorte d'effroi. Si on avait fait cette création avec plus de réserve et plus de discrétion, si on avait exigé des services antérieurs pour être admis dans la maison du roi, comme on l'a fait depuis pour les gardes du corps, le mal eût été moindre. C'eût été un moyen de donner une espèce d'activité à quelques-uns des officiers que la réduction sur le pied de paix devait mettre sans emploi, et lier la maison du roi à l'armée. Je m'imposai cette règle dans l'organisation de ma compagnie. Sur trois cent quarante gardes qui la composaient, je plaçai comme simples gardes vingt-sept capitaines de l'armée, soixante-cinq lieutenants et sous-lieutenants, et cent quatre-vingts ayant servi comme sous-officiers ou soldats. Aussi ma compagnie fut-elle très-promptement organisée,

et présenta-t-elle en peu de mois instruction et discipline. Mes camarades agirent autrement. Une belle, bonne et estimable jeunesse, mais sans instruction et sans esprit militaire, entra dans leurs compagnies. Les anciens gardes du corps étant vieux, usés et ignorants, et les capitaines des gardes incapables, ces compagnies n'avaient encore aucune consistance, quand la révolution du 20 mars 1815 nous surprit.

Convaincu qu'en toute chose une vérité fondamentale doit servir de base et de règle, et que si on ne la découvre pas on marche au hasard, je me demandai ce qui devait distinguer une maison du roi de toute autre troupe, et quel était le but particulier à remplir en la formant.

Une maison militaire, composée uniquement d'officiers, a pour objet principal de mettre la vie du roi à l'abri des dangers qu'elle peut courir. Ceux qui y sont admis doivent donc offrir des garanties particulières de fidélité. Or ces garanties se trouvent non-seulement dans la moralité et la bravoure de chaque individu, mais encore dans les sentiments de sa famille dont il est comme le représentant, et qui lui sert de caution. D'après cela, il faut qu'il appartienne à une classe élevée de la société.

Un autre motif démontre aussi la nécessité d'une semblable composition ; c'est celui de donner à ce corps la considération qui lui est nécessaire. En effet, un officier sans commandement, faisant fonction de soldat, n'a pas droit à une considération supérieure à celle qui lui appartient comme individu. Un capitaine de grenadiers de la moindre extraction aura toujours de l'importance par son commandement ; mais un garde du corps, homme du peuple, ne serait pas respecté, et son grade, que rien ne motive (car les grades ont été uniquement imaginés et institués pour établir les commandements et assurer l'obéissance), le rend presque ridicule. Ainsi, dans l'armée, la considération résulte pour les officiers de leur autorité, tandis que, dans ces corps d'officiers, elle dépend de la nature des individus. Il faut donc observer avec soin la règle de choisir les gardes du corps dans la classe aisée, noble ou vivant noblement, c'est-à-dire parmi cette bourgeoisie estimable et nombreuse en

France, dont l'existence est, à peu de chose près, celle de la noblesse. Sans cette condition, les corps d'exception sont plus nuisibles qu'utiles.

Un dernier but doit être de satisfaire les désirs de service que cette classe moyenne éprouve, sans donner à l'armée un développement dans ses cadres, que les finances de l'État ne supporteraient pas, en lui procurant une position convenable et en rapport avec une bonne éducation et une origine honorable. Mais, pour ne pas l'éloigner des principes militaires, il faut que ce soit parmi les sous-officiers des différentes armes, et après un service d'un temps déterminé. Alors il en resulte un avantage pour l'armée, puisque l'avancement des sous-officiers est plus rapide, ayant à pourvoir aux besoins des cadres extérieurs.

J'ai suivi ces règles ponctuellement, et j'ai eu toujours égard à l'origine et aux services; aussi ma compagnie fut-elle à l'instant même aussi belle et aussi bonne qu'on pouvait le désirer. Les individus que je choisis ayant des droits antérieurs, je pus les faire valoir, solliciter et obtenir pour eux des récompenses. Ma position étant très-favorable, ils furent comblés. Il en résulta de leur part un grand attachement pour moi, et par suite de cela j'acquis l'affection de toute la maison du roi. Aussi, quand plus tard ma compagnie fut réformée, à chaque nouvelle de la retraite d'un capitaine des gardes, le bruit courait-il que j'étais destiné à le remplacer.

On forma donc six compagnies de gardes du corps, fortes, avec les surnuméraires, de quatre cents hommes chacune, et quatre compagnies, dites compagnies rouges, une des gendarmes de la garde, une de chevau-légers et deux de mousquetaires. Cette formation donna lieu à la création de cinq mille officiers subalternes, supérieurs ou officiers généraux. On peut juger d'un coup d'œil de l'effet produit sur l'armée, au moment même où les réformes les plus grandes et les plus mal entendues venaient frapper une multitude de braves officiers, couverts de gloire et dans la force de l'âge. En même temps, comme on voyait dans les nominations intempestives des dispositions préparatoires pour remplacer les officiers ac-

tuellement en possession des emplois dans les troupes, l'avenir ne promettait pas de dédommagements aux malheurs présents. L'abbé Louis, par un calcul dur et sordide, fit mettre à la réforme un grand nombre de ces officiers, dans le moment même où il était si important de s'attacher l'armée, de lui donner de la sécurité et d'adoucir ce que les changements présents pouvaient avoir de pénible pour elle; et tout cela pour une économie de deux millions. quand la maison du roi en devait coûter plus de trois. On aura peine à comprendre une conduite si injuste et si impolitique.

Pendant l'émigration, les Bourbons n'avaient accordé aucun grade, aucun avancement. Mesure très-sage et donnant la preuve de leur considération pour les grades militaires. Cette mesure avait été observée si religieusement, qu'en 1814, quand tous les anciens officiers généraux reparurent, il n'existait que quatre lieutenants généraux, MM. de Viomenil, de Vaubecourt, de Coigny et de Béthisi. Tous les autres étaient maréchaux de camp. Mais Dupont, voulant plaire à tout le monde, prodigua les grades de la manière la plus coupable et la plus insensée. Sur sa proposition, des avancements furent donnés, et les effets rapportés à des époques passées et très-éloignées. Il en résulta une confusion extrême, et l'alarme la mieux fondée dans l'état-major général de l'armée.

Une circonstance en apparence futile eut une influence fâcheuse sur cette prodigalité de grades et sembla y ajouter encore. Le roi crut plaire à l'armée, en adoptant, en opposition aux usages de la cour de France, l'habit militaire pour son costume habituel, au lieu de reprendre l'habit habillé que les rois de France avaient constamment porté depuis cent ans. A son exemple, tous les courtisans, tous les individus investis de charges à la cour, en firent autant. C'était d'ailleurs une manière économique de se faire une garde-robe. Mais, aucun d'eux n'ayant servi depuis vingt ans, ils se trouvèrent en possession seulement des grades qu'ils avaient eus dans leur jeunesse, et chacun se trouva avoir une épaulette qui ne donnait pas un rang en harmonie avec la dignité

dont il était investi. Par exemple, M. de Brézé, grand maître de cérémonies, était capitaine. Cette mesquine distinction faisait souffrir son amour-propre. Beaucoup d'autres étaient dans un cas semblable. Chacun donc voulut de grosses épaulettes ou des broderies. Si Louis XVIII eût repris l'habit habillé, tout le monde eût fait de même. Je dois dire qu'en cette circonstance M. de Blacas montra du jugement et un bon esprit. Il s'opposa, tant qu'il le put, à cette espèce de dévergondage dans la distribution des grades et refusa à plusieurs reprises l'avancement dont Dupont voulait le gratifier.

Avant d'aller plus avant, je chercherai à faire connaître Louis XVIII, tel que j'ai cru le voir. Louis XVIII était un composé de qualités et de défauts fort opposés. Il présentait les plus grands disparates dans ses habitudes et dans son caractère. Ayant adopté quelques idées nouvelles, il tenait du doctrinaire; mais ses habitudes et ses mœurs étaient toutes de Versailles et rappelaient ses premières années. Ainsi en lui se livrait un combat perpétuel entre les nécessités dans lesquelles il était placé, ses opinions et ses goûts. Ces combats ont plus d'une fois rendu la marche de son gouvernement incertaine et vacillante. Son esprit beaucoup trop vanté, et en réalité d'assez peu d'étendue, était souvent faux. Sa mémoire prodigieuse et son instruction très-grande en littérature lui donnaient le moyen de faire les tours de force les plus extraordinaires et d'éblouir ses auditeurs; mais il était au-dessous de la plus mince discussion. Son cerveau, propre à tout retenir, ne produisait rien. Jamais il n'alla jusqu'à un troisième raisonnement pour défendre une opinion adoptée d'avance. Son caractère avait de la modération, peu de franchise et assez de bonté. On trouvait en lui de la séduction dans les manières, de la grâce dans le langage, de la coquetterie dans les paroles, et une puissance et une autorité dans le regard que je n'ai vu à personne au même degré. On le savait faible, et malgré cela il imposait. Il était assez généreux, et même grand et délicat dans ses largesses. Son orgueil bourbonien était tellement exagéré et absurde, que lui, si redevable aux souverains de l'Europe, imagina

dans deux circonstances de prendre le pas sur eux et chez lui. Donnant à dîner à l'empereur d'Autriche, à l'empereur Alexandre et au roi de Prusse, il passa le premier pour se mettre à table. Dans une autre occasion, étant placé sur un balcon pour voir défiler les troupes, il avait fait placer un fauteuil pour lui et des chaises pour eux. Les souverains restèrent debout, et il fut supposé que le roi était placé dans un fauteuil à cause de ses infirmités.

Solennel dans les petites choses, Louis XVIII croyait se faire admirer par des phrases dites avec prétention, souvent très-ridicules. Son organisation était incomplète et bizarre: avec une bonne tête et un bon estomac, le reste du corps était si mal conformé, qu'à un âge peu avancé encore il pouvait à peine marcher. On sait, sous d'autres rapports, avec quelle parcimonie et quelle rigueur la nature l'avait traité; et, malgré cela, il avait beaucoup de prétention à des facultés qu'il n'avait jamais possédées. Il racontait les succès de sa jeunesse, et faisait, à cette occasion, des contes dépourvus de toute vérité. Il aimait les histoires licencieuses. On connaît ses amours trop célèbres dans ses dernières années, où une femme bien née s'est prostituée aux caprices d'un vieillard infirme et impuissant. Ayant beaucoup vu, il savait une multitude d'anecdotes, qu'il contait agréablement. Mais ceux qui, comme moi, l'ont approché d'une manière habituelle pendant beaucoup de temps, les savaient toutes par cœur; et, quoiqu'il ne pût l'ignorer, il n'en faisait jamais grâce dans l'occasion. Il était éminemment poli et maître de maison rempli d'attentions.

L'uniformité de l'emploi de son temps était incroyable. Dans les temps ordinaires, jamais il ne faisait chaque jour autre chose que ce qu'il avait fait la veille. Il se levait à sept heures; il recevait le premier gentilhomme de la chambre ou M. de Blacas à huit heures; à neuf heures, il avait quelque rendez-vous d'affaire; à dix heures, il déjeûnait avec le service et les personnes autorisées, une fois pour toutes, à y venir tous les jours, les titulaires des grandes charges et les capitaines des compagnies de la maison du roi. Après le déjeûner, qui

dura d'abord vingt-cinq minutes, et qui, avec le temps, devint beaucoup plus long, on passait dans son cabinet, où une conversation s'entamait. Madame la duchesse d'Angoulême et une ou deux de ses dames déjeûnaient toujours avec lui. A onze heures moins cinq minutes, elle se retirait, et alors quelque histoire graveleuse, tenue en réserve, était racontée par le roi pour égayer ses auditeurs. A onze heures, il congédiait son monde. Alors commençaient pour lui les audiences accordées aux particuliers, et cela jusqu'à midi. A midi, il se rendait à la messe avec son cortége, toujours composé au moins de vingt personnes. Au retour de la messe, il recevait ses ministres quand ils avaient à lui parler, ou son conseil, qu'il tenait une fois par semaine. Ce conseil ne durait jamais une heure. Lorsque, quelques années plus tard, madame du Cayla fut dans les bonnes grâces du roi, c'était toujours le mercredi, après le conseil, qu'elle arrivait. Elle restait deux ou trois heures avec lui sans que personne pût entrer. Les autres jours, il passait une heure ou deux à écrire ou à lire et à faire des plans de maison, qu'il jetait ensuite au feu. Arrivé à deux, trois ou quatre heures, suivant la saison, il allait à la promenade, et faisait quatre, cinq, jusqu'à dix lieues, dans une grosse berline, sur le pavé, les chevaux courant ventre à terre, accompagné d'une nombreuse escorte. Louis XVIII avait cinq promenades fixes, tracées d'avance et toujours les mêmes. Des relais d'attelage et des détachements de troupes, placés de distance en distance, employaient jusqu'à trois cents chevaux. Il dînait à six heures en famille, mangeait beaucoup, et avait des prétentions légitimes à la gourmandise. Le dîner durait jusqu'à sept heures environ. La famille royale restait réunie jusqu'à huit heures, et puis se retirait. A huit heures, tout ce qui avait le droit d'entrer chez le roi, sans audience préalable, et qui voulait lui parler en particulier, pouvait demander à être admis, et était reçu à son tour. Un ou deux ministres y venaient presque chaque jour. A neuf heures, il sortait dans la salle du conseil, et donnait l'ordre, c'est-à-dire le mot d'ordre du château. Un certain nombre d'individus avait le privilége d'y venir,

et ils en profitaient pour lui faire leur cour. L'ordre durait ordinairement vingt minutes, et après avoir dit un mot à chacun, il se retirait. Alors arrivait M. Decazes, pendant le temps de son ministère. Le roi, après être resté seul avec lui jusqu'à onze heures, se couchait.

Louis XVIII avait quelquefois des mots heureux; plusieurs ont été conservés. Il était d'une exactitude extrême. Un jour qu'on le remarquait, il dit cette phrase connue: „L'exactitude est la politesse des rois.“ — Souvent aussi ses paroles avaient une sorte de niaiserie prétentieuse. J'en pourrais citer beaucoup, mais en voici deux que ma mémoire me rappelle en ce moment.

Nous étions à déjeûner, et j'envoyai demander de la poularde à M. de Luxembourg, placé presque en face du roi. Au lieu de m'envoyer, comme il est d'usage, une aile ou une cuisse, il se mit à lever des aiguillettes, comme on fait au canard. Le roi, s'en apercevant, lui dit: „Monsieur de Luxembourg, mais comment servez-vous donc cette volaille?“ Et celui-ci, avec un ton niais qui lui était particulier, lui répondit: „Mais, Sire, c'est à l'anglaise.“ Le roi lui répondit d'une voix de tonnerre: „A l'anglaise! à l'anglaise! soyons Français avant tout.“ Il crut avoir dit un mot à la Louis XIV et la plus belle chose du monde.

Dans les dernières années de sa vie, à l'époque de l'expédition d'Espagne par M. le duc d'Angoulême, on parlait un soir à l'ordre avec éloge de ses opérations; et lui, prenant la parole, dit: „Il y a longtemps que les Epagnols connaissent mon neveu. En 1815, à sa voix, ils se sont arrêtés et ont rebroussé chemin. (Effectivement, M. le duc d'Angoulême vint interposer ses bons offices pour empêcher l'entrée des Espagnols, alors superflue, puisque le roi était à Paris et que les provinces du Midi s'étaient prononcées en sa faveur.) Sa voix les a frappés de crainte. Cet événement m'a rappelé ce beau passage d'Homère où, racontant la fuite des Grecs devant les Troyens, ceux-ci furent frappés de terreur et abandonnèrent leur poursuite à la voix d'Achille qu'ils avaient reconnue.“ On imagine qu'un sourire moqueur de l'auditoire accueillit cette citation.

Louis XVIII avait de la pédanterie et tenait du rhéteur dans sa manière de s'exprimer, et cependant il ne savait pas parfaitement le français. Je le lui ai entendu dire à lui-même; et, quoique assurément il parlât très-bien, il avait cependant raison, car j'ai remarqué quelquefois des fautes dans son langage. Son caractère était faible, et il avait besoin d'être dominé; mais il avait le premier degré de force, qui rend fidèle et obéissant à celui que l'on a pris pour maître. Le comble de la faiblesse, c'est d'appartenir au dernier qui nous parle. Il avait horreur de prendre un parti. Se décider était pour lui un supplice. Aussi un ministre habile ne pouvait mieux faire que de toujours lui présenter des solutions toutes faites. Je l'ai entendu dire à M. de Bonnet, homme de beaucoup d'esprit, qui a passé de longues années près de lui et dans son intimité. Quand on lui présentait des doutes, il entrait dans une incertitude qui ajournait souvent un résultat désiré et pressant. Sans doute on finissait par l'obtenir, mais d'une manière moins avantageuse. Il fallait lui dire: „Sire, il faut faire telle chose; il n'y a pas à hésiter; c'est une chose évidente.“ Et tout était aussitôt terminé.

En résultat, Louis XVIII était plutôt un homme de sens qu'un homme d'esprit. Il avait de la générosité dans le cœur et de la bonté quand les passions de son entourage ne l'empêchainet pas de se montrer tel qu'il était. Sa paresse naturelle, comme ses infirmités, était d'accord avec la modération de son caractère. Il n'avait aucune superstition, et ses pratiques religieuses étaient plutôt d'étiquette que de foi et de conviction. Il ne manquait pas de courage, mais possédait le courage passif, propre aux Bourbons. Sa mort a été digne d'admiration. Ce prince a été grand et fort dans cette circonstance où tant d'hommes sont faibles; il a vu arriver sa fin avec un calme, une résignation qui m'inspirèrent dans le temps une profonde admiration. Il s'est montré avec la physionomie d'un sage de l'antiquité au moment de cette grande épreuve.

Le 4 juin, la Charte fut proclamée et le nouvel ordre de choses constitué. Une séance royale le consacra, et

les chambres, réunies pour la première fois, prêtèrent serment en présence du roi. On établit de la manière la plus explicite le droit divin, tandis qu'il eût été sage, la question étant résolue par le fait, de laisser tout dans le vague. Les mots de charte octroyée et d'ordonnance de réformation déplurent, donnèrent sur-le-champ des arguments spécieux aux mécontents, et agirent puissamment auprès des esprits inquiets et défiants. Combien tout eût été facile si l'on eût adopté et continué l'ordre ancien, le régime impérial, amélioré et modifié! Tout eût coulé de source, et aucune question ardente n'aurait été élevée. La chambre des députés fut formée de l'ancien Corps législatif, en attendant une autre Chambre qui serait choisie d'après un nouveau mode d'élection. La Chambre des pairs fut composée d'une manière systématique et raisonnable. On prit, pour en faire la base, la plus grande partie de l'ancien Sénat. On y joignit les anciens ducs et pairs, un certain nombre d'individus appartenant à de grandes familles anciennes, et presque tous les maréchaux et les illustrations nouvelles. Une chose fâcheuse, maladroite et injuste, fut de n'y pas comprendre Masséna, dont le nom glorieux marque d'une manière si éclatante dans notre époque. On en vint jusqu'à disputer à cet homme illustre la qualité de Français, comme si tant de services rendus, tant de batailles gagnées pour la France, ne l'avaient pas naturalisé de fait! Le traiter avec faveur était une démarche habile et politique. Il était monstrueux et absurde de manquer ainsi à la plus rigoureuse justice envers un de ceux qui avaient le plus contribué à illustrer le nom français. La conduite tenue alors fut le résultat d'une de ces inspirations funestes qui devaient se renouveler si souvent dans la suite.

Le roi avait été précédé ou rejoint par ses deux neveux, les ducs d'Angoulême et de Berry. J'aurai tant d'occasions de parler du premier que j'en dirai peu de chose ici. Seulement il parut dépourvu de grâce et d'esprit. M. le duc de Berry semblait lui être fort supérieur. On remarqua en lui du mouvement, de la

gaieté, le goût des beaux-arts et des plaisirs. Les jeunes officiers généraux attachés à l'état-major de l'Empereur, ces courtisans qui avaient porté à l'armée l'esprit des cours, esprit mille fois plus funeste et plus révoltant sur le terrain de la guerre où la vérité, la franchise, le dévouement devraient seuls régner; ces militaires, dis-je, après avoir dévoré autrefois bien des faveurs sans partager les dangers, crurent qu'il y avait encore pour eux bonne curée à faire avec le nouvel ordre de choses. Aussi se précipitèrent-ils sur les pas et autour de M. le duc de Berry, qui d'abord en fut flatté. Mais bientôt après la brusquerie habituelle de ce prince, cette manie de singer Napoléon dans ses écarts et ses défauts, que rien chez lui ne pouvait ni justifier ni excuser, et les symptômes qui semblèrent bientôt annoncer le peu de solidité de la Restauration, les refroidirent pour le nouveau maître de leur choix. Enfin, la catastrophe du 20 mars 1815 les ayant jetés dans le parti de la trahison et de la révolte, ils devinrent décidément et restèrent plus tard les ennemis des Bourbons. Dès ce moment, ils ne négligèrent aucun des moyens en leur pouvoir pour leur nuire.

Ici commence pour moi une série de chagrins et de tribulations que la force de ma conscience, la pureté de mes intentions et le sentiment de ce que j'ai fait pour mon pays m'ont donné la force de supporter.

Les calomnies les plus horribles s'attachèrent à mon nom. On se rappelle mes efforts inouïs, incessants pendant la campagne de 1814. Je crois pouvoir le dire, sans être injuste envers aucun de mes camarades: dans cette campagne j'ai fait plus que les autres, et, si la chute du gouvernement n'eût pas été le résultat définitif, l'opinion m'aurait fait une assez grande part dans la gloire de cette époque.

Ce combat de Paris, où certes j'ai rempli largement mon devoir de général et de soldat, fut l'objet des plus injustes et des plus odieuses accusations. On dit et on répéta que la capitulation avait été un crime et une trahison, lorsque je m'étais, pour ainsi dire, dévoué seul à

la défense de cette ville[1]. Ces bruits, répandus dans les lieux les plus bas, colportés par la haine et les intérêts froissés, prirent du crédit. Plein du sentiment

[1] Ces infâmes accusations furent corroborées plus tard par l'odieuse proclamation de l'Empereur, datée du golfe de Juan, de 1. mars 1815. Voici comment, peu d'années après, ces calomnies furent réfutées par lui-même dans ses Mémoires.

En critiquant l'ouvrage du général Rognat, intitulé *Considérations sur l'art de la guerre*, l'Empereur dit:

„Le maréchal Marmont n'a point trahi en défendant Paris. L'armée, les gardes nationales parisiennes, cette jeunesse si brillante des écoles, se sont couvertes de gloire sur les hauteurs de Montmartre; mais l'histoire dira que, sans la défection du sixième corps, après l'entrée des alliés à Paris, ils eussent été forcés d'évacuer cette grande capitale; car ils n'eussent jamais livré bataille sur la rive gauche de la Seine, en ayant derrière eux Paris, qu'ils n'occupaient que depuis trois jours; ils n'eussent pas violé, certes, toutes les règles de la guerre. Les malheurs de cette époque sont dus aux défections des chefs du sixième corps et de l'armée de Lyon, et aux intrigues qui se trouvèrent dans le Sénat.“

Ainsi l'Empereur rend justice à ce que la défense de Paris a eu de brillant et d'héroïque.

Il est assez connu que la bataille s'est livrée sur les hauteurs de Belleville et de Romainville, occupées par le sixième corps seul. C'est donc aux troupes qui le composaient et à leurs chefs que le mérite en appartient.

La garde nationale n'a figuré en rien dans l'action; au-delà du canal de Saint-Denis et à Montmartre, à peine quelques coups de fusil ont-ils été tirés, et c'est là seulement qu'il y avait quelques bataillons de garde nationale; quant aux écoles, elles sont restées éloignées du combat, et n'ont pas même pris les armes, à l'exception d'un détachement de l'École polytechnique qui servit aux batteries, en avant de la barrière du Trône, batteries qui, placées ainsi contre tout calcul raisonnable, furent prises par les chevau-légers wurtembergeois, après avoir seulement tiré quelques coups de canon.

Les malheurs de l'époque ne sont pas venus de la défection dont parle Napoléon; ils ont été la conséquence forcée des maux dont Napoléon avait accablé la France et l'Europe, et qui ont soulevé le monde entier contre lui, tous ses alliés, même ceux de sa famille, et la presque universalité des Français.

Ils ont été la conséquence de la perte de un million cinq cent mille hommes en moins de dix-huit mois, sacrifiés d'une manière qui rappelle les folies de l'antiquité, et, sous le rapport militaire, en 1814, de la désobéissance formelle du vice-roi d'Italie, qui, rappelé avec son armée pour défendre la France, est resté en Italie, malgré la défense de son père adoptif, et s'est occupé de négociations dont le but était de le faire monter sur le trône, en le séparant de la cause française au moment où celle-ci succombait.

de ma propre dignité, des souvenirs de ce que j'avais fait, je me crus au-dessus de la calomnie. Je m'imaginai qu'il était indigne de moi de répondre, et j'eus tort.

Napoléon oubliait-il donc, quand il parle de livrer bataille aux deux cent mille hommes qui occupaient Paris, qu'ils avaient été reçus avec des transports frénétiques de joie? oubliait-il que, lorsque le sixième corps a fait son mouvement sur Versailles, mouvement *exécuté contre mes ordres formels*, *qui par conséquent ne m'appartient pas*, et que j'ai déploré plus que personne; oubliait-il, dis-je, QUE DÉJA DEPUIS QUINZE HEURES IL AVAIT ABDIQUÉ PAR SUITE DE LA PRESSION DE SES LIEUTENANTS CONTRE LUI A FONTAINEBLEAU?

Était-ce sous de pareils auspices, et avec de misérables débris, qu'il pouvait être question de tenter encore la fortune?

Au moment où je relis ces *Mémoires*, un écrit publié à l'occasion de la mort de Joseph Bonaparte me tombe sous la main. Sa lecture peint d'une manière si vraie et si vive la situation dans laquelle Napoléon avait mis la France et s'était mis lui-même en 1814, que je ne puis me refuser à le consigner en grande partie à la fin de ce volume; se composant uniquement de pièces officielles écrites à l'époque des événements, on ne peut révoquer en doute l'exactitude des faits qu'il rappelle *.

On se demande avec étonnement quelle avait été la chute de la volonté et de l'activité de Napoléon, pour avoir laissé tomber la France dans un pareil excès de misère, dans un manque absolu d'armes, au point d'être obligé de distribuer des piques aux nouvelles recrues.

Sans doute, un million cinq cent mille hommes détruits avaient dû épuiser les arsenaux; mais, quand après les désastres de Leipzig, il était évident qu'à moins d'une paix faite subitement sur la frontière l'ennemi n'hésiterait pas à la franchir, ne fallait-il pas mettre en usage les moyens puissants qui, vingt ans auparavant, avaient servi à satisfaire nos besoins, à assurer notre salut?

On sait qu'en se bornant à un modèle grossier, mais capable d'un bon service, Paris peut fournir plusieurs centaines de mille fusils par mois.

Comment! le trésor impérial est vide; quelques rares mille francs peuvent à peine en sortir chaque jour, et, faute d'argent, on ne peut ni acheter des chevaux ni confectionner des habits, des harnais, etc., etc., et des demandes réitérées, adressées à Napoléon par son frère, ne peuvent parvenir à faire ouvrir le coffre-fort du domaine extraordinaire;

* „Les pièces dont il est question ici font partie de la correspondance du roi Joseph, publiées dans l'ouvrage ayant pour titre : *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph, publiés, annotés et mis en ordre par A. Du Casse* (Perrotin, éditeur, Paris, 1854). Voyez tome X. On a jugé inutile de reproduire ici ces lettres, quoiqu'elles semblent réunies comme tout exprès pour dire ce que dit le duc de Raguse lui-même dans le volume précédent de ses *Mémoires*.

(*Note de l'Éditeur.*)

J'ai porté la peine de mon orgueil; mais une circonstance particulière influa puissamment sur ma destinée. En donnant du crédit à mes accusateurs, de l'union à mes ennemis, elle a modifié mon existence d'une manière funeste. Aussi elle doit entrer dans mes récits. Je parlerai donc une fois avec détail de mes chagrins domestiques, afin de ne plus revenir dans la suite sur ces pénibles souvenirs.

Mes longues absences, et l'existence indépendante et brillante dont jouissait madame de Raguse, avaient porté leur fruit. Des chagrins de toute espèce avaient été mon partage. Revenu dans mes foyers, j'y trouvai des habitudes que je ne pouvais supporter, habitudes tellement prises, qu'il était impossible de les combattre aves succès. Je me bornai à vouloir, de la part de madame de Raguse, de la réserve. Je calculai une existence toute de convenance; mais son caractère était peu propre à la conciliation, et elle trouva moyen de me rendre la vie insupportable. Tout en elle était passion et déraison. Alors je résolus de me séparer d'elle à l'amiable et sans éclat. Je poussai la délicatesse de ma conduite jusqu'à renoncer volontairement aux avantages de fortune qui résultaient légitimement de mon union avec elle.

c'est quand tout s'écroule que les illusions mensongères entraînent une si singulière parcimonie!

La passage du Rhin avec deux cent cinquante mille hommes, auxquels on n'a pas même quarante mille hommes de débris à leur opposer, annonce suffisamment que le champ de bataille s'étendra jusqu'à Paris; et cependant on n'exécute pas de travaux défensifs. Bien plus, le 17 mars, Napoléon n'a pas même encore approuvé et arrêté le projet des travaux dont la proposition lui avait été faite dès le commencement de l'année.

Comment expliquer une semblable conduite, si ce n'est que, placé constamment dans l'idéal, il se berçait de folles illusions, et qu'il préférait s'exposer à une perte certaine, plutôt que de reconnaître d'avance un péril éminent dont les esprits les moins clairvoyants étaient frappés. Il n'a donc rien voulu prévoir ni rien préparer, et cependant avec une autre détermination il avait des chances de salut. Car, s'il se fût abandonné à un mouvement généreux sous les yeux des Parisiens, appuyé à des ouvrages faits avec soin, avec le secours de tous les moyens matériels et moraux des habitants, dont les esprits eussent été électrisés, Napoléon eût obtenu une fin magnanime et gloriense ou un triomphe immortel. (*Note du duc de Raguse.*)

Quand je l'avais épousée, elle m'avait apporté en dot quinze mille francs de rentes. A l'époque de mon mariage, j'étais riche, ou au moins je le devins peu après. De grands traitements, qui augmentaient sans cesse, des dotations considérables et tous les avantages d'une position brillante qui, certes, avaient de beaucoup dépassé les espérances qu'elle avait pu concevoir en m'épousant, furent partagés avec elle.

En ce moment, c'est-à-dire à l'époque de la rentrée des Bourbons, elle était, par la mort de son père, en possession d'une grande fortune, tandis que mon existence avait déchu. Mes revenus étant diminués par le fait de la Restauration, il eût été juste, comme il était de droit, qu'après avoir pris sa bonne part de mes prospérités, je pusse jouir des siennes; mais je déclarai qu'étant déterminé à ne plus vivre avec elle je ne voulais pas de sa fortune. Dès ce moment nos intérêts furent distincts. J'allai me loger loin d'elle, et il fut convenu seulement que, ne jouissant pas de sa fortune et renonçant à son administration, je n'en serais pas responsable.

Ma séparation la contrariait beaucoup. Elle craignait les effets qui en résulteraient pour elle dans l'opinion. Elle aurait trouvé commode d'avoir auprès du monde la protection de son mari, que la position qu'elle avait prise lui rendait si nécessaire, et cependant elle répugnait à l'aider dans ses succès sociaux. Un jour, quand je croyais encore possible de vivre avec elle, et lui ayant dit: „Nous allons tenir une bonne maison; il en résultera de grands avantages pour ma position à la cour," elle me répondit: „Ah! vous croyez que je vais vous servir de marchepied!" Réponse où la haine se montre à découvert, puisqu'elle l'aveuglait même sur ses propres intérêts. Effrayée cependant du jugement du public et dans le but de l'égarer sur les véritables causes de notre séparation, elle n'hésita pas à réunir autour d'elle mes ennemis politiques, afin d'avoir des amis et des prôneurs. Des amis, hélas! le seul moyen, pour elle, d'avoir des gens qui en tinssent le langage était de servir leurs passions et de donner de bons dîners. Aujourd'hui, moins riche, elle

est fort délaissée, son caractère étant tout à fait incompatible avec l'amitié. Ce sentiment divin exige un cœur tendre, généreux, de la justice, de la raison, de l'indulgence, et une sorte d'égalité au moins dans les rapports, si elle n'est pas dans la nature des choses. Elle, au contraire, égoïste, passionnée, déraisonnable, enfant gâté, exigeante, impérieuse, voulait des esclaves, et non des égaux. Du moment où la femme portant mon nom, qui, de près ou de loin, devait toujours partager mes succès et mon existence, s'unissait intimement à mes ennemis, elle donnait le plus grand crédit aux calomnies débitées contre moi.

Voilà ce que madame de Raguse a été envers moi; voilà mon principal grief contre elle, celui que je ne saurais jamais lui pardonner. Elle a tenté de flétrir ma vie; mais, si elle n'y a pas réussi, elle est parvenue au moins à la déchirer. Pour finir enfin ce qui la concerne, je dirai qu'au 20 mars (1815) son affection parut se réveiller; mais, comme avant tout elle s'occupait toujours de ses intérêts, et que nos affaires d'argent n'avaient pas pu encore être définitivement réglées, elle me demanda, en raison des chances que j'avais de périr dans la lutte, de faire une disposition testamentaire qui lui donnât la jouissance des bénéfices de la communauté, afin de ne pas avoir de discussion avec mes héritiers. J'eus la bonté d'y consentir. Elle a dit et a répété qu'elle m'avait envoyé des sommes considérables à Gand. Elle m'aurait peut-être donné quelque argent si je lui en avais demandé; mais je n'en ai pas eu besoin, et elle ne m'en a pas offert.

Les événements qui m'ont fait quitter la France ont semblé rappeler en elle quelques bons sentiments pour moi. J'ai tant de pleine à haïr, je trouve tant de douceur dans les sentiments opposés à la haine, que je me suis montré sensible à son intérêt. Voilà une tâche pénible achevée. A présent, je ne m'occuperai plus d'elle.

Je disposai des premiers moments de liberté pour faire un voyage à Châtillon et aller voir ma mère. Elle eut un grand bonheur à me retrouver sain et sauf, après une vie si longtemps livrée aux périls. Sa santé était

chancelante, et je devais bientôt la perdre. Heureusement pour elle, elle échappa aux douleurs que lui auraient données les Cent-Jours et ma proscription. Je m'occupai de mettre à exécution les embellissements projetés depuis longtemps au manoir paternel. Le château de Sainte-Colombe, qui touche Châtillon, placé dans une situation charmante, était susceptible de devenir un très-beau lieu, une magnifique habitation. Je suis parvenu à le rendre tel. Ce ne sont pas ces embellissements qui ont causé la perte de ma fortune. Un homme raisonnable ne se ruinera jamais par de semblables travaux. Il doit en savoir d'avance le prix à peu près, dans tous les cas, s'arrêter quand la somme qu'il lui faut dépasse ses moyens. C'est en faisant des entreprises d'industrie que l'on se ruine facilement, parce que, l'argent dépensé devant produire, on se fait illusion sur les résultats et on exagère les espérances. On n'est pas arrêté par une dépense momentanée, parce qu'on la regarde en quelque sorte comme un prêt fait à l'industrie qu'on exploite; mais le moment n'est pas venu de rendre compte de cette partie des soucis et des tourments de ma vie.

Pendant mon premier séjour à Châtillon, Monsieur, depuis Charles X, en route pour visiter le Midi, s'arrêta vingt-quatre heures chez moi. Il y reçut tout ce que le voisinage avait de distingué. Il semait partout des encouragements et des récompenses. Il prodiguait les croix de la Légion d'honneur. Il en fit, ainsi que les princes ses fils dans leurs divers voyages, une telle distribution, que je soupçonnai le gouvernement de vouloir déconsidérer cet ordre; mais j'étais dans l'erreur. Peu après, on fut tout aussi peu mesuré dans la distribution de la croix de Saint-Louis. On devait supposer que les Bourbons auraient dû en être avares; mais ces princes n'ont jamais mis aucune mesure dans la distribution de leurs grâces. Quelquefois, sans motif, ils en sont parcimonieux, et dans d'autres occasions leur bonté, allant jusqu'à la faiblesse, leur en fait faire un tel emploi, qu'il en diminue le prix. Ce qui passe par leurs mains est bientôt démonétisé. On l'a vu, pour les distinctions de tout genre, pendant les seize ans qu'ils ont régné. Je revins

à Paris pour siéger à la Chambre et m'occuper de l'établissement de ma compagnie de gardes du corps.

Les travaux de la Chambre furent peu de chose, et je n'y pris cette année aucune part. Le ministère présenta une loi sur la presse, assez mal faite et dont la discussion donna beaucoup de ridicule à l'abbé de Montesquiou. Benjamin Constant, le premier faiseur de pamphlets du monde, réfuta tous ses arguments avec une supériorité remarquable, sans sortir des bornes de la politesse et d'une bonne plaisanterie.

Ma compagnie, établie à Melun, se livra à l'instruction avec ardeur. J'avais placé, parmi les lieutenants et sous-lieutenants, des officiers généraux et supérieurs de cavalerie très-distingués. Aussi fut-elle promptement tout ce qu'un corps semblable peut devenir. Je m'attachai à cette belle jeunesse, qui là, et partout ailleurs depuis, a justifié mon estime et ma confiance.

Il y eut, vers le mois d'août, un événement de peu d'importance, mais qui sert à peindre le caractère calme et indifférent de Louis XVIII. Au retour d'une chasse et d'une fête qu'avait donnée le duc de Berry au bois de Boulogne, M. de Blacas se rendit chez moi et me dit avoir l'ordre du roi de me conduire chez lui sur-le-champ. Je m'y rendis; le roi me dit: „Je viens de recevoir l'avis que le prince de Wagram est en correspondance avec l'île d'Elbe, et qu'il en a reçu une lettre il y a peu de jours. Comme il m'en a fait mystère, cette correspondance est coupable. Rendez-vous chez lui avec M. de Blacas, et demandez-lui l'explication de ce fait. S'il en est ainsi, vous l'arrêterez et le conduirez à Vincennes. J'ai pensé qu'en vous choisissant, vous qui êtes doublement son camarade, cette mesure de rigueur lui serait moins pénible.“ Si la chose eût existé, dans l'esprit que supposait le roi, et cette supposition pouvait seule motiver un acte aussi sévère et aussi éclatant, la chose était très-grave. Napoléon, en rapport avec son ancien major général, pouvait faire craindre une conspiration et une révolte prochaine. Assurément, il y avait pour Louis XVIII sujet à réflexion. Eh bien, je le trouvai dans son cabinet occupé à lire *Andromaque!*

Je me rendis chez Berthier et lui demandai l'explication de cette prétendue correspondance. Il me dit qu'effectivement il avait reçu une lettre du général Bertrand pour avoir des livres. Il en avait parlé au roi, et celui-ci se le rappela.

Le gouvernement nomma un gouverneur dans chaque division militaire. Presque tous les maréchaux furent investis de cette dignité et eurent des lettres de service pour aller y exercer leur autorité. Cette mesure était bonne. C'était tout à la fois un moyen de satisfaire l'ambition des chefs de l'armée, de créer de grandes existences indépendantes des rouages habituels, nécessaires à l'administration, et de pourvoir ainsi à notre manque d'aristocratie. On aurait pu leur donner des attributions plus étendues sans contrarier l'ordre constitutionnel. Elles auraient servi à augmenter la force du gouvernement, à ajouter à son action et à préparer des influences utiles pour les élections; mais tout cela ne fut qu'ébauché. Bientôt même, le gouvernement revint sur ces dispositions salutaires en retirant tout pouvoir aux gouverneurs. Il cédait en cela à la tendance que les ministres n'ont cessé d'avoir, pendant toute la Restauration, de rabaisser le pouvoir du roi, l'éclat de la couronne et la considération due aux militaires, de se mettre en tutelle sous les avocats et de rehausser l'ordre civil, si habituellement en France composé de gens sans antécédents et sans autres droits que ceux résultant du caprice de ceux qui les nomment, tandis que l'ordre militaire existe par lui-même, exige de longues épreuves de la part de ceux qui parviennent à devenir ses chefs, et ne les admet qu'après avoir montré leur capacité dans la conduite des hommes.

Le maréchal Soult eut en partage, comme gouverneur, les départements de l'Ouest. Il y tint une conduite étrange, indigne d'un homme qui se respecte, en feignant des sentiments qu'il n'avait pas et ne pouvait pas avoir. Mais il arriva à son but, tant les Bourbons, naturellement défiants avec les gens loyaux et francs, sont facilement trompés par ceux qui flattent leurs passions.

Soult vit en détail les officiers qui avaient soutenu la cause royale dans nos guerres civiles. Son devoir était sans doute de réclamer des actes de justice et de bienfaisance du roi, en faveur de gens qui avaient défendu ses intérêts, été victimes de leur dévouement, et possédaient des droits incontestables au moment où la chance, funeste depuis tant d'années, leur était devenue favorable. Mais il ne devait pas oublier ses antécédents. Il dit à ces vieux officiers royalistes rassemblés: „Messieurs, c'est nous qui nous sommes trompés; vous ne devez pas venir dans nos rangs, c'est nous qui devons passer dans les vôtres.“ — Ainsi il abjurait les actions de toute sa vie et tout ce qui l'avait élevé au-dessus de la foule. Il oubliait la gloire de nos champs de bataille, le dévouement de notre jeunesse, et les temps héroïques qui nous donneront une place distinguée aux yeux de la postérité. Il reniait ses dieux pour se faire courtisan. N'imagina-t-il pas d'élever un monument aux victimes de Quiberon, non de faire poser modestement une pierre sépulcrale où on aurait gravé une phrase d'une piété et d'une philosophie chrétiennes sur les malheurs des temps où nous avons vécu; mais il proposa une souscription pour faire un monument destiné plutôt à rallumer des haines qu'à calmer les passions.

Ce projet étant adopté avec empressement par la cour, le maréchal Soult fut porté aux nues. Je gémissais intérieurement de tant de fausseté d'un côté, de tant de crédulité de l'autre, quand un jour, aux Tuileries, Soult m'aborda pour me proposer de souscrire. Je lui répondis qu'assurément on me couperait le poing avant d'y poser ma signature. Il me répliqua, en prenant un ton solennel et pathétique: „Les ossements sont encore à découvert.“ — Je lui répondis: „Je ne vous connaissais ni si religieux ni si sensible;“ et je lui tournai le dos. Bientôt, à la cour, on ne jura que par lui.

On avait imaginé de conserver la garde impériale, sans la satisfaire. De trois partis on avait pris le plus mauvais. La vieille garde étant composée de l'élite de l'armée, se l'attacher et la combler, c'était conquérir toute l'armée. Puisque les Bourbons voulaient des gar-

des du corps, elle se serait contentée d'un service extérieur, ainsi que l'a fait depuis la garde royale. Il fallait se prononcer nettement et promptement sur cette question capitale, et moi qui connaissais bien l'état des choses, je déplorais l'erreur dans laquelle on était tombé. On lui laissa sa solde et on lui donna le titre de grenadiers de France, en lui assignant Metz pour garnison. Il était louable de ne pas toucher à son bien-être; mais c'était bien peu connaître les gens de guerre en général et surtout en France, que de mettre ses intérêts pécuniaires avant ce qui est honneur et considération. Il y a de l'un à l'autre une distance incommensurable.

Notre métier a l'amour-propre et une noble fierté pour base. Tout ce qui choque ces sentiments aliène les esprits et blesse profondément le cœur. Je cherchai à éclairer le général Dupont à cet égard; mais il ne sut ou ne voulut rien comprendre. J'en parlai à M. de Blacas à plusieurs reprises, mais, quoiqu'il m'écoutât, mes phrases glissaient sur lui. Un matin cependant, avant le déjeûner, nous renouvelâmes cette conversation, et il me demanda ce que ferait cette vieille garde si Napoléon venait à tomber comme du ciel au milieu du royaume. Je lui répondis: „Si alors la garde est attachée à la maison du roi, honorée et satisfaite, elle sera fidèle; mais, si elle est surprise dans l'état où elle est aujourd'hui, elle ira, quoi qu'on puisse faire, joindre Napoléon et entraînera toute l'armée.“ Et c'est ce qui est arrivé! Le roi devait s'emparer de cette troupe, adopter ses intérêts, s'entourer de ce monument vivant de nos temps de puissance et d'éclat. Il fallait, petit à petit et au moyen d'avancements et de récompenses, changer les officiers, et il n'y avait plus alors une seule chance pour que ce corps d'élite fût infidèle; car les braves gens se gagnent par la confiance. La compagnie de grenadiers à cheval de la Rochejaquelein, sortant de la garde impériale, n'a pas hésité un instant à remplir ses devoirs jusqu'au moment où, le roi ayant quitté la France, elle a été licenciée. Plus tard, les soldats revenus de l'île d'Elbe, placés dans la garde royale, ont donné constamment l'exemple de la fidélité et du dévouement.

On prit envers l'armée une mesure dont je gémis comme de tant d'autres choses: elle montrait une grande ignorance de l'esprit militaire. Le ministre de la guerre imagina de faire signer au roi une ordonnance qui changeait les numéros de presque tous les régiments, et voici à quelle occasion. Deux ou trois numéros étaient vacants par suite de réformes anciennes. Il était assurément fort peu important que ces numéros fussent remplis ou non. On imagina, par un esprit d'ordre et de symétrie poussé jusqu'au ridicule, de faire disparaître cette lacune. Puisqu'on était décidé à satisfaire ce caprice, on pouvait prendre les derniers régiments pour leur donner les numéros vacants. Au lieu de cela, on arrêta de faire les changements de proche en proche. Ainsi le 30e régiment, par exemple, devint le 29e, le 31e le 30e, etc., de manière que tous les numéros au-dessous des vacants furent changés. Cependant, après de longues guerres, les numéros des régiments sont devenus des noms propres, auxquels les souvenirs de la gloire acquise attachent, et c'est blesser gratuitement des sentiments nobles et légitimes que de les en dépouiller. Le premier acte de Napoléon après son retour, pendant les Cent-Jours, fut de rendre à chaque corps le numéro ancien qu'il avait perdu.

Nous étions six capitaines des gardes du corps. Chacun de nous avait ainsi deux mois de service par an. En 1814, quatre mois étant déjà écoulés à l'époque de l'entrée du roi, il fut décidé que chaque capitaine des gardes, pour cette fois, ne ferait que six semaines de service. Ma compagnie étant la sixième, mon service commença le 16 novembre.

On pouvait déjà remarquer bien du mécontentement, de l'inquiétude, et soupçonner des intentions coupables. Les rênes du gouvernement flottaient. On avait le sentiment de n'être pas gouverné, et les actes du pouvoir, souvent en contradiction avec l'opinion publique, semblaient menaçants pour l'avenir. On redoutait tout des influences qui entouraient la famille royale; mais, quand à la tribune un ministre du roi vint flétrir le passé par son langage, l'alarme fut à son comble. En effet, M.

Ferrand, je ne sais plus à quel propos, parla de ceux qui avaient suivi la ligne droite pendant la Révolution, et l'on devine que cette ligne *droite* était celle de l'émigration. Dès ce moment, chacun se crut frappé dans son honneur. A mes yeux, les hommes qui ont le plus influé sur la catastrophe de 1815, et contribué le plus puissamment à amener le 20 mars, sont MM. Dupont et Ferrand. L'un a compromis et sacrifié les intérêts matériels de l'armée; l'autre, les intérêts moraux de tout ce qui avait servi, de tout ce qui avait eu du pouvoir ou marqué pendant la Révolution et l'Empire.

Le mécontentement se montrait de diverses manières, et mille symptômes le faisaient reconnaître. Des réunions eurent lieu parmi les factieux, et des projets criminels furent conçus. Le roi avait cru convenable de se montrer en public aux différents spectacles. Ses infirmités lui rendaient difficile de se mouvoir. On disposa dans chaque salle de spectacle, pour la circonstance, une grande loge d'un accès facile, où il pût arriver commodément. Cet appareil et l'éclat dcs préparatifs firent de ces représentations de véritables fêtes. L'affluence était extrême. La loge du roi, placée au centre des premières, orné avec soin, très-vaste, contenait toute la famille royale. Le roi, madame la duchesse d'Angoulême et les princes arrivaient ordinairement dans une seule voiture à glaces, où cinq personnes pouvaient tenir à l'aise.

Le tour de la représentation de l'Odéon vint au moment où j'étais de service, vers la fin de novembre ou dans les premiers jours de décembre. Tout était commandé et prêt pour partir à sept heures, quand, vers cinq heures, un homme affidé et dévoué accourut près de moi et me prévint qu'un complot était formé contre la vie du roi et de sa famille. L'exécution devait avoir lieu le soir même. Cet homme, dont j'ai oublié le nom, sortait d'une réunion de mécontents où l'on avait arrêté de s'embusquer au nombre de cent cinquante hommes, armés de pistolets et de poignards, dans les environs du Pont Neuf. On devait arrêter la voiture du roi, s'emparer de la famille royale et la jeter tout entière à l'eau.

L'escorte ordinaire du roi, dans ces occasions, ne se composait alors que de douze gardes du corps.

Aussitôt après avoir reçu ce rapport, je montai chez le roi pour lui en rendre compte. Il me dit, sans la moindre émotion, qu'il ne changerait rien à ses projets, et me chargeait de pourvoir à sa sûreté. J'envoyai chercher le général Maison, commandant la division, et le général Dessole, commandant la garde nationale. et nous convînmes des mesures à prendre. Je fis monter à cheval cent gardes du corps; des détachements de la garnison furent répartis sur la route que devait parcourir le roi, et, au lieu de l'accompagner en voiture, je l'accompagnai à cheval. Ces mesures déconcertèrent les conspirateurs, et rien ne fut tenté. Le roi et sa famille furent parfaitement calmes en allant et en revenant, et cependant un véritable et grand danger avait été couru. On chercha à tourner en ridicule les mesures de sûreté prises; mais le fait était certain, le projet formé et au moment d'être exécuté. Dans les Cent-Jours, un officier-général médiocre, et jouissant de fort peu de considération dans l'armée, qui était à la tête du complot, s'en vanta publiquement.

L'hiver se passa en agitations sourdes. Chacun avait le sentiment des dangers dont la société était menacée. Mille symptômes de révolution s'annonçaient, et les dépositaires de l'autorité étaient seuls dans une sécurité funeste. Un voile épais couvrait leurs yeux. Les sottises de Dupont s'accumulaient sans cesse, la voix publique s'élevait toujours davantage contre lui. L'on se décida enfin à le remplacer. Il avait cru fonder la durée de sa puissance sur la protection des courtisans, protection achetée au prix de mille abus. Il faisait un calcul indigne d'un homme d'esprit, et surtout d'un honnête homme. Le devoir d'un ministre est de tout sacrifier au bien de son pays et du service de son souverain; mais son intérêt bien entendu lui commande la même conduite; car le désir le plus ardent des souverains devant être, avec raison, de vivre tranquilles, puissants et honorés, il ne leur viendra jamais dans la pensée de renvoyer un ministre qui leur procure ces biens.

C'est toujours à l'occasion d'un embarras, d'une difficulté dans la marche du gouvernement, que les mécontentements publics se développent, et ces mécontentements amènent les changements de ministres. Que les ministres et les souverains gouvernent bien; les premiers sont assurés de conserver leurs portefeuilles, et les seconds de vivre tranquilles sur leur trône. Voilà le secret pour empêcher les révolutions.

Dupont fut renvoyé; mais par qui fut-il remplacé? Par Soult. Et cela devait être. Homme de talents contestables, d'un esprit médiocre, ses qualités militaires se bornent à savoir bien organiser; mais jamais il n'a su mener ses troupes au combat. Il est seulement remarquable par une ambition sans bornes. Son instinct le rend propre à jouer tous les rôles. On a vu comment il avait préparé et établi son crédit. On le crut pénétré des sentiments d'un émigré de Coblentz, et on le choisit. S'il en avait été ainsi, cette circonstance eût dû être un motif d'exclusion. Le jour où un homme, changeant d'opinion, devient infidèle à ses principes, à ses antécédents, il perd son crédit. Or le crédit, force morale, puissance d'opinion, ajoutée à une puissance réelle et positive, est nécessaire dans toutes les carrières et dans toutes les situations de la vie. Le crédit, c'est la confiance qui change de nom et d'objet, suivant l'application qui en est faite. Le crédit, chez le négociant, est fondé sur l'idée de sa fortune et de sa probité; chez l'homme de guerre, c'est la croyance en son talent et son courage; chez l'homme d'État, c'est la foi en son expérience et son génie. Quand l'homme public est, à tort ou avec raison, dépouillé de son crédit, il ne peut plus rien, il est tout seul avec ses cinq sens et n'a plus que la misérable et chétive puissance d'un seul homme.

Soult entra donc au ministère, au grand étonnement de tout ce qu'il y avait de sensé. L'abbé de Montesquiou me questionna sur ce choix; je lui dis: „Le changement de Dupont était indispensable, car on aurait péri par suite des fautes qu'il commettait chaque jour par ignorance; mais il y a les mêmes dangers avec celui-ci,

et, de plus, à craindre celles qu'il commettra peut-être volontairement. En résultat, si Soult est de bonne foi, il est possible, mais encore incertain, qu'il fasse des choses utiles; s'il est de mauvaise foi, nous sommes perdus, car les hommes comme lui ont plus d'habilité pour faire le mal que pour faire le bien.“

Les propos les plus hostiles, les plus scandaleux, étaient tenus publiquement contre le nouvel ordre de choses. Un officier brave, actif et spirituel, Charles de la Bédoyère, était particulièrement renommé par l'audace de ses discours. Ayant épousé mademoiselle de Chatelux, et, à ce titre, se trouvant l'allié des Damas, il était protégé par eux. Or, chez les gens de la cour, les intérêts de famille passent avant ceux de parti et d'opinion. Les Damas donc sollicitèrent le commandement d'un régiment pour lui et l'obtinrent. Employer de cette manière un homme connu par les sentiments hostiles était fort blâmable; mais le comble de l'imprudence fut de lui donner un régiment situé à la frontière, et de plus à la frontière d'Italie, point suspect et par lequel des troubles pouvaient pénétrer chez nous. Aussitôt informé, j'en prévins M. de Blacas, sans produire, comme toujours, aucune impression sur lui. Son infatuation le rendait toujours sourd à tous les discours et à tous les avis.

Cependant les partis s'agitaient dans divers sens. Celui de M. le duc d'Orléans semblait devoir être le plus formidable. Une insurrection éclata, fut réprimée, et les frères Lallemand échouèrent dans leur tentative sur la ville de la Fère, dont un brave officier, le général d'Aboville, ferma les portes et prit le commandement. La garnison de Lille s'insurgea sous les ordres du comte d'Erlon. Tous ces mouvements-là avaient lieu au profit de M. le duc d'Orléans.

Napoléon avait eu une correspondance très-active avec la France. Ses principaux agents étaient la duchesse de Saint-Leu, le duc de Bassano, Lavallette, etc. Des agents subalternes agissaient auprès des troupes et du peuple. Sans ourdir de trame positive, ils s'occupaient à semer partout la désaffection, puissamment secondés par le ma-

réchal Soult, qui ne négligeait de prendre aucune des mesures capables de mécontenter. Des fautes si multipliées, et dont les effets étaient si certains, devaient sans doute être commises à dessein.

Napoléon connut le mécontentement universel et l'agitation des partis dans tous les sens. Dès lors il se décida à se présenter et à entrer en lice. En se montrant subitement et d'une manière inopinée, il était bien certain de rallier tous les ennemis de l'ordre de choses établi. Sa présence devenait un si grand événement, qu'elle ferait oublier tous les projets formés sans lui. Il héritait ainsi, de droit, de tous les préparatifs faits contre les Bourbons dans d'autres intérêts que les siens. Je pense donc encore aujourd'hui qu'il n'y a pas eu un complot positif et immédiat dans le but de son retour, et que, si diverses personnes espéraient son arrivée, aucune n'en avait la certitude.

On a tout fait pour détruire les Bourbons, pour favoriser l'exécution des combinaisons auxquelles Napoléon pouvait se livrer; mais il n'y a pas eu de ces conspirations proprement dites, éclatant à jour nommé, et dont toutes les circonstances sont prévues.

Napoléon avait jugé les fautes multipliées du gouvernement des Bourbons, apprécié sa marche imprudente; il connaissait le mécontentement public, et savait bien, relativement à lui, qu'en France le mécontentement de la veille est effacé par le mécontentement du jour. Enfin il était informé que les Bourbons avaient confié le pouvoir à des hommes sans prévoyance, sans talents et sans énergie. Le ministère de la marine, l'un des plus importants à cause de la surveillance à exercer sur l'île d'Elbe, était entre les mains de M. Beugnot, l'homme le plus léger, le plus frivole. La direction générale de la police avait été remise à un honnête homme, fort dévoué sans doute, mais dépourvu des facultés nécessaires pour remplir convenablement ce poste, et privé de cette espèce de malice qui donne le moyen de découvrir les intentions coupables. Enfin, l'obstination de M. de Talleyrand au congrès de Vienne à dépouiller Murat du royaume de Naples ayant amené celui-ci à mettre son ar-

mée en mouvement, des bruits de guerre en étaient résultés. Le gouvernement français s'en était inquiété, et, en conséquence, il dirigeait vers notre frontière des Alpes cinquante mille hommes de troupes pour en former un corps d'observation. C'est dans ces circonstances et sous ces auspices que Napoléon se décida, avec mille hommes dévoués, à venir tenter la fortune. Il masqua avec habileté son départ de l'île d'Elbe; il échappa aux croisières françaises et anglaises chargées de le surveiller, et débarqua enfin au golfe de Juan le 1er mars.

J'étais allé fermer les yeux de ma mère qui mourut le 27 février et je comptais rester quelques jours à Châtillon, quand un courrier, expédié de Paris, me fit revenir promptement dans la capitale. J'y étais de retour le 7 au soir. Je trouvai les esprits dans une grande agitation, et tout le monde dans un grand émoi. On connaissait déjà le refus d'Antibes d'ouvrir ses portes; mais en même temps le commencement du mouvement de Napoléon par les montagnes pour se rendre en Dauphiné. Les ennemis des Bourbons étaient ivres de joie à Paris. Leurs partisans affectaient une inepte sécurité, et cependant il était difficile qu'elle partît du cœur. L'aveuglement de quelques-uns était tel, qu'ils se réjouissaient de voir Bonaparte venir se livrer lui-même, comme un papillon, disaient-ils, qui vient se brûler à la chandelle.

La maison du roi était composée de douze compagnies. Ce corps ayant besoin d'un chef unique pour présenter un peu d'ensemble, le commandement général m'en fut donné. Je ne dirai rien de la marche de Napoléon et de la manière brillante dont il se tira des dangers qu'il avait à courir. La grande crise pour lui était l'effet que produirait sa rencontre avec les premières troupes. La moindre résistance devait occasionner sa perte, comme aussi la première défection en amener beaucoup d'autres. On sait comment il présenta sa poitrine aux premiers soldats qui avaient refusé d'abord de parlementer, et l'effet produit par ce mouvement généreux. La résolution de défendre Grénoble, prise par le général Marchand, fut déconcertée par la démarche de la Bédoyère, qui vint avec son régiment rejoindre Napoléon. Depuis ce mo-

ment la contagion gagna rapidement. Un obstacle matériel, qui aurait forcément arrêté l'Empereur, favorisé un engagement à distance et empêché un contact immédiat avec ses troupes, pouvait seul suspendre ses progrès.

Cette entreprise audacieuse, la manière dont elle fut exécutée, la supériorité avec laquelle Napoléon avait jugé l'état véritable de l'opinion, rappellent son plus beau temps et l'éclat des prodiges de sa jeunesse. C'était le dernier éclair de son génie, la dernière action digne de sa grande renommée.

Monsieur partit pour Lyon, accompagné de M. le duc d'Orléans et du maréchal duc de Tarente. On pressait l'arrivée des corps précédemment mis en mouvement pour se porter à la frontière. Des troupes nombreuses étaient déjà à Lyon. La garde nationale semblait animée d'un bon esprit, et Napoléon approchait. Rien ne semblait plus urgent que de couper les ponts du Rhône, et de ramener sur la rive droite tous les bateaux. Alors il n'eut pas été impossible de parvenir à faire tirer quelques coups de canon. Dix suffisaient peut-être pour changer l'état de la question. Des dispositions furent prises pour faire sauter le pont de la Guillotière; mais M. de Farges, maire de Lyon, vint pleurer auprès de Monsieur sur ce dégât fait à un monument de la ville, et Monsieur, avec cette bonté tenant de la faiblesse, si souvent l'apanage des Bourbons, donna l'ordre de cesser les travaux. On fit un barrage. Les soldats de Napoléon le franchirent, après avoir parlementé un moment avec ceux qui étaient chargés de le défendre. Tout le monde cria: „*Vive l'Empereur!*" et Monsieur, le duc d'Orléans et le maréchal Macdonald n'eurent d'autre parti à prendre que celui d'une retraite précipitée.

A mon arrivée à Paris, j'avais parlé au roi de la grandeur des circonstances, et il me parut les apprécier, quoique montrant beaucoup de confiance dans la fidélité des troupes; mais chaque jour rendait plus vaines ses espérances. Les événements de Grenoble et de Lyon me parurent décisifs, et je redoublai mes instances auprès du roi pour qu'il arrêtât, sur-le-champ, le parti à

prendre quand Napoléon serait près de Paris, car son arrivée était inévitable et prochaine.

Chaque soir j'allais trouver le roi. Je cherchais à réveiller son esprit et à provoquer une résolution. Je lui disais et lui répétais sans cesse: „Sire, le courage ne consiste pas à se déguiser le danger. Le talent le fait reconnaître de bonne heure. Le courage, avec le secours du temps, donne le moyen de le vaincre; mais le temps, élément indispensable, doit être employé utilement. Voulez-vous quitter Paris à l'approche de Napoléon? Alors où irez-vous? Il est indispensable de vous décider d'avance, car il faut préparer votre route, et s'assurer que des mains fidèles vous conserveront la retraite choisie. Si vous vous décidez à rester à Paris, il faut pourvoir à votre sûreté, et pour cela mettre en état de défense les Tuileries. Il serait fou d'adopter ce parti, sans prendre des précautions de sûreté dans votre propre palais, et de croire que la majesté du trône imposerait à Bonaparte. Une insurrection populaire, fomentée par lui, vous aurait bientôt fait disparaître, sans avoir mis son autorité ostensiblement en jeu. Si vous restez à Paris, et je crois que c'est le parti le meilleur, il faut disposer le palais de manière à exiger qu'une batterie de pièces de gros calibre soit nécessaire pour le démolir. Je suis du métier, et je prends l'engagement, si on me donne tout pouvoir, et avec les ressources que présente Paris, de mettre, en cinq jours, les Tuileries et le Louvre dans un état de défense convenable, tel, en un mot, qu'il exige l'établissement d'une batterie de brèche. Il faut placer dans le château des vivres pour deux mois, et s'y enfermer avec trois mille hommes. La maison du roi, sans instruction pour le service de campagne, sera excellente pour cet objet. Elle est composée de gens de cœur, de gens dévoués, et chacun briguera l'honneur d'être associé à cette défense; muni de vivres, on ne serait pas obligé, au bout de huit jours, de se rendre à discrétion. Il faut que le roi s'enferme dans cette espèce de forteresse, avec tout ce qui constitue la majesté du gouvernement, avec ses ministres, avec les Chambres, mais qu'il y soit seul de sa famille. Monsieur et ses fils doivent

sortir de Paris, non pas furtivement, mais à midi, après une proclamation, et chacun doit prendre une direction différente. Cette proclamation annoncera qu'ils vont chercher des défenseurs, ou au moins des vengeurs. Alors que fera Napoléon? Osera-t-il attaquer le roi dans son palais par les moyens d'un siége régulier? Le monde verra-t-il, sans émotion et sans intérêt, un vieux souverain restant sur le trône, et résolu à s'ensevelir sous les débris de sa maison? Non, assurément, l'opinion serait révoltée, même parmi les amis de Napoléon; et les femmes de Paris, dont le royalisme est si prononcé, auraient bientôt séduit les soldats restés fidèles à Napoléon, devenus les instruments de ses rigueurs. Le scandale d'une semblable lutte, si éloignée de nos mœurs, en empêcherait le succès. Une résolution si magnanime réagirait sur les troupes de la manière la plus puissante. Il faut le dire à la honte de l'humanité: on va volontiers au secours du vainqueur; un pouvoir qui surgit et dont on prévoit le triomphe réunit promptement tout le monde; mais, si la question reste quelque temps indécise, beaucoup de gens, qui étaient d'abord accourus, s'éloignent presque aussitôt. Dans ce cas, le noble dévouement du roi à ses devoirs de souverain rappellera chacun à l'accomplissement des siens, et peut-être que les forces de Napoléon s'éparpilleront d'elles-mêmes. Ensuite voyez quel est l'état de l'opinion dans les trois quarts de la France, c'est-à-dire dans la France entière. Les départements de l'Est exceptés, et sauf quelques mécontents épars, partout elle vous est favorable. Les masses dans l'Ouest, en Normandie, en Picardie, en Flandre, vous sont soutes dévouées. Les gardes nationales sont à vous. Donnez-leur le temps de se lever, et il ne leur faudra pas deux mois pour venir vous délivrer; mais ayez, jusqu'à ce moment-là, des vivres pour pouvoir les attendre. Enfin, pensez à l'Europe contemplant le spectacle auguste que vous lui donnerez, et qui s'ébranle pour venir à votre secours. Le succès de toutes les manières me paraît certain. Si assuré que je sois que ma position particulière, après les décrets de Lyon, est très-grave si je venais à tomber entre les mains de Napoléon, je réclame

l'honneur de m'enfermer avec vous, soit comme chef, soit comme soldat. Remarquez bien, Sire, que vous, votre personne même ne risque rien. Si toute la famille royale était au pouvoir de votre ennemi, peut-être la ferait-il périr pour détruire des droits opposés aux siens; mais quel avantage tirerait-il de votre mort quand Monsieur, vos neveux, vos cousins sont dehors? Vous mort, vos droits et vos titres passent à un autre. Ainsi, autant par inutilité que par le respect que vous devez inspirer, et la nature du cœur de Napoléon, qui n'a rien de cruel et de sanguinaire, vos dangers personnels sont nuls; mais, Sire, il faut se décider, car quelque temps est nécessaire pour préparer l'exécution du projet que je viens de vous soumettre. Rester à Paris, sans ces précautions, est tout à fait hors de prudence et de raison.“

Le roi me répondit qu'il me remerciait, qu'il y penserait. Chaque jour je recommençai mes démarches auprès de lui, mais sans plus de résultat. Une réponse vague, évasive, une résolution de rester sans en préparer les moyens, misérable comédie, était toujours la solution qu'il me présentait, et à laquelle je ne pouvais croire. Je cherchai à échauffer le pauvre duc d'Havré, homme de peu d'esprit, mais ayant de l'âme, et l'un de ceux qui, dans l'entourage du roi, avaient de l'élévation dans le cœur. Il essaya de convaincre le roi; mais celui-ci, plus franc avec lui qu'avec moi, lui répondit ces propres paroles que le duc d'Havré me rapporta à l'instant: „Vous voulez donc que je me mette sur une chaise curule? Je ne suis pas de cet avis et de cette humeur.“

Le maréchal Ney avait été envoyé dans son gouvernement pour y rassembler les troupes et les opposer à la marche de Napoléon. A son départ, il avait, en présence de nombreux témoins, baisé la main du roi et promis de ramener Napoléon dans une cage de fer. Cette expression était hideuse de la part d'un de ses anciens lieutenants. On sait ce qui arriva. Malgré l'opinion adoptée par beaucoup de gens sur sa résolution de trahir en partant de Paris, je suis convaincu qu'il n'en était rien. Le caractère mobile et emporté du maréchal Ney l'empêchait d'être longtemps d'accord avec lui-même. Quel-

ques circonstances semblent déposer contre ses intentions; mais je suis convaincu qu'en partant il était de bonne foi et qu'il comptait servir fidèlement le roi. L'opinion de ses troupes, cette magie qui accompagne toujours le nom et la personne d'un chef sous lequel on a longtemps servi, et enfin les conseils de ceux qui étaient près de lui, et au nombre desquels était M. de Bourmont, l'ont entraîné et décidé. Tous ses généraux, y compris celui que je viens de nommer, ont arboré ce jour-là la cocarde tricolore et assisté au repas qui eut lieu pour célébrer le retour de l'Empereur et porter sa santé.

La nouvelle des événements de Lons-le-Saulnier sembla développer l'énergie du roi. Il se rendit aux Chambres réunies, où une séance royale eut lieu, et il leur annonça, dans un discours touchant, la résolution prise de mourir pour son peuple. L'effet en fut prodigieux. Jamais rien de plus pathétique n'agit plus puissamment sur des hommes rassemblés; jamais je n'ai éprouvé des sensations plus profondes. On peut juger d'après cela des résultats qu'on aurait obtenus par la mise en action de ces mémorables paroles. Je crus le roi décidé à exécuter ce que je lui avais proposé. Le colonel Fabvier, d'après mes ordres, avait dressé tous les projets de détail; mais le roi ne changea pas de langage avec moi. Il me parla du camp de Villejuif, où les troupes se rassemblaient, et de la bataille qu'il allait y livrer. Parler de combattre, avec des troupes dont les dispositions étaient si connues, si patentes et si évidemment hostiles contre lui, était chose pitoyable. Une revue de la garde nationale avait montré un bon esprit dans la population, mais cependant personne ne se présenta pour marcher à l'ennemi. Dès lors, n'ayant rien préparé pour se défendre, on ne pouvait plus se faire illusion sur l'avenir.

Les nouvelles se succédaient avec rapidité. Les troupes à portée de la route allaient rejoindre l'Empereur et n'attendaient pas même de recevoir ses ordres. Cette vieille garde tant dédaignée, on la faisait partir de Metz, et on crut se l'attacher en promettant le grade de sous-lieutenant à chacun des soldats qui la composaient. On demanda l'avis des chefs par le télégraphe; mais la ré-

ponse fut que de semblables faveurs, dans des circonstances pareilles et avec des antécédents si recents, ne produiraient que le mépris. Bientôt cette troupe reprit les anciennes couleurs et se sépara de ceux de ses chefs qui voulurent rester fidèles.

Soult avait eu précédemment l'étrange idée de rassembler tous les officiers à demi-solde présents à Paris et dans la division, et d'en faire un corps armé de fusils pour l'opposer à Napoléon, mesure si étrange, qu'elle motiva, de ma part, auprès du roi, l'accusation de trahison contre son ministre. En effet, le foyer du mécontentement était placé parmi les officiers, et particulièrement parmi les officiers non employés. Leur donner des fusils et en faire des soldats aurait pu à peine réussir, en supposant chez eux l'affection la plus vive et le dévouement le plus absolu; mais, dans la circonstance, et avec leurs mauvaiees dispositions bien connues, l'absurdité de cette mesure était évidente. Quand une révolte a lieu, la première disposition à prendre est d'ordonner la dispersion des individus qui se sont réunis dans un but coupable, parce que chacun, placé à côté d'autres mécontents, sent sa force, tandis qu'isolé il devient faible; et, dans ce cas-ci, réunir ceux qui doivent y participer, n'est-ce donc pas organiser la révolte? L'effet fut conforme à ces prévisions. L'insurrection immédiate de ce corps d'officiers, réuni à Melun, força à le dissoudre. Des cris universels s'élevèrent contre Soult, et le roi lui retira son portefeuille.

Je ne sais si Soult avait été dans le secret du retour de l'Empereur: j'en doute; mais, ce dont je suis bien convaincu, c'est qu'il a employé son intelligence à augmenter le nombre des ennemis des Bourbons, au lieu de chercher à leur faire des partisans, et qu'il voulut évidemment leur perte; mais au profit de qui?

Les défections se succédaient rapidement; elles précédaient l'arrivée de Napoléon. Aucun rapport ne faisant connaître sa marche avec certitude, je pris le parti d'envoyer deux détachements de la maison du roi, l'un à Provins et l'autre à Sens, à la tête desquels étaient deux officiers intelligents. De quatre heures en quatre

heures, un officier m'était expédié en poste avec la nouvelle des événements dont on avait connaissance.

Le 19 mars, à neuf heures du matin, je reçus le rapport que Napoléon était entré le 17 à Auxerre et continuait sa marche sur Paris. Je me rendis immédiatement chez M. de Blacas, et nous fûmes ensuite ensemble chez le roi. Aussitôt après lui avoir rendu compte de ce que je venais d'apprendre, le roi me dit, sans aucune émotion et comme une chose arrêtée d'avance dans son esprit: „Je partirai à midi. Donnez les ordres en conséquence à ma maison militaire.“ — Et toujours auparavant il m'avait répété jusqu'à satiété qu'il voulait rester. Je lui répondis que la chose était impossible. L'appel étant fait depuis huit heures, tout le monde était dispersé. Il insista, et je lui démontrai qu'avec la meilleure volonté on ne pouvait pas prévenir chacun avant l'appel du soir à six heures; mais il ne voulut entendre à rien. Alors je lui demandai de me donner au moins jusqu'à deux heures, afin que j'eusse le temps de faire courir partout pour rassembler mon monde. Il m'exprima son indécision sur le lieu où il se retirerait; mais il pensait sortir du côté de la barrière de l'Étoile, de là se rendre au Champ de Mars, sous prétexte de passer la revue de sa maison, et, arrivé à la hauteur des Champs-Élysées, continuer sa route. Je devrais alors suivre la même direction que lui.

Je le quittai pour exécuter ses ordres. On parvint à prévenir les gardes du corps, chevau-légers, gendarmes, mousquetaires, etc., etc., et, à deux heures, toute la troupe dorée était à cheval, au Champ de Mars, attendant la nouvelle du départ du roi pour se mettre en mouvement et marcher à sa suite.

Trois heures étaient passées, et le roi n'arrivait pas. Des rassemblements étaient formés sur la place Louis XV et aux environs du château. Je crus à propos de porter la tête de ma colonne dans l'allée des Veuves, prête à déboucher sur la route ou à se porter sur les Tuileries, si les circonstances le rendaient nécessaires. J'envoyai plusieurs aides de camp aux renseignements.

Nous étions dans cette situation quand le roi arriva

au Champ de Mars en voiture; il continua jusqu'à l'allée des Veuves, où il s'arrêta. Je m'approchai de la portière, et il me dit: „J'ai changé d'avis, et je ne partirai que cette nuit. Faites rentrer les troupes, et à sept heures venez chez moi."

Cette disposition avait été prise dans un conseil tenu par le roi depuis que je l'avais quitté. On y avait décidé de conduire le roi à Lille, et on va voir la sagesse des mesures prises pour l'exécution de cette disposition. Napoléon, en débarquant, avait mille hommes avec lui, et nous pouvions en réunir quatre-vingt mille. Les forces respectives ne comportaient donc pas une guerre. Il ne pouvait être question d'aucun combat. C'était une affaire d'opinion. Si les troupes étaient fidèles au roi, la troupe de Napoléon disparaissait comme un nuage; si les troupes prenaient parti pour lui, comme cela arriva, c'était lui alors qui avait quatre-vingt mille hommes, et nous qui n'avions rien. Le jour même où plus de quarante mille avaient rejoint l'Empereur, il était hors de doute que toute l'armée en ferait autant. Cependant on imagina d'ordonner la formation d'un camp à Villejuif, et, mieux encore, on ordonna d'en former un autre avec les garnisons du Nord à Amiens. Si les troupes de Villejuif suivaient l'exemple de celles de Lons-le-Saulnier et des autres réunies à Napoléon, il était absurde de croire que celles d'Amiens agiraient différemment. Dans cette situation, le roi étant décidé à ne pas se retrancher dans son palais, et se retirant dans le nord du royaume, le camp formé sur nos derrières, au lieu de nous être utile, pouvait nous être contraire, mettre obstacle à notre retraite et empêcher la liberté de nos mouvements.

Ce n'est pas tout: Lille choisi comme point de retraite, on avait pu avoir pour objet de se servir du prétexte de la formation d'un camp pour en faire sortir des troupes peu sûres et confier la garde de cette forteresse aux habitants, aux gardes nationales, dont le dévouement était constaté et absolu. Alors la disposition aurait été raisonnable; mais on se garda bien de penser à une semblable combinaison. On avait formé le camp d'Amiens sans motif d'une utilité possible et avec de grands incon-

vénients; puis, quand il devenait important de le conserver, quand le destin de la cause royale semblait dépendre de l'éloignement des troupes de Lille, on le licencia; en sorte que, les troupes revenant dans leurs garnisons, le roi n'y fut plus maître.

A sept heures, m'étant rendu chez le roi, il remit entre mes mains un ordre écrit par lui pour me mettre en marche à minuit avec sa maison pour Saint-Denis, et en même temps un second ordre également de lui, censé reçu à Saint-Denis pour me diriger sur Lille. Je lui demandai si ce point de retraite était invariablement arrêté. Un autre, le Havre, me paraissait beaucoup meilleur. Je lui dis: „Vous seriez à trois marches de Paris et toujours à portée de cette ville. Quoique cette place ne soit pas forte, elle est capable d'une défense suffisante pour la circonstance. Vous êtes au milieu d'une population toute dévouée, la Normandie, à portée d'autres qui vous sont également attachées, les Flamands, les Picards, les Bretons. Vous pouvez recevoir des secours de ces provinces par mer, et en recevoir même des Anglais s'il est nécessaire. On ne peut ni vous bloquer ni gêner votre retraite personnelle. La maison du roi, moins que rien pour combattre en rase campagne, est suffisante pour la défense d'une petite place. Si Napoléon va à la frontière et que Paris remue, vous pouvez y revenir. Dans tous les cas, votre présence à portée de la capitale vous fera opérer une puissante diversion. Au défaut du Havre, je choisirais Dunkerque, une place maritime enfin.“

Mes raisonnements étaient évidents, et cependant le roi ne put les comprendre. Il persista dans les dispositions faites. Le départ eut lieu vers minuit avec son cortége ordinaire, et cinq capitaines des gardes. Je me mis ensuite en marche avec Monsieur, M. le duc de Berry et la maison du roi.

Nous allâmes le premier jour coucher à Noailles. Cette troupe, dont j'avais le commandement, était conduite par les officiers les plus étrangers au service. Une jeunesse très-recommandable n'offrait de ressources que pour défendre un poste fermé, où on pourrait l'organiser

et l'instruire. Les gardes du corps, non montés, furent armés de fusils; mais, peu accoutumée à la fatigue des marches, cette partie de nos forces se désorganisa promptement. Nous couchâmes le second jour à Poix, en avant de Beauvais. Mon intention étant de passer par Amiens, je voulus savoir, avant de me porter sur cette ville, s'il ne s'y trouvait pas de troupes insurgées. J'envoyai en conséquence un garde du corps pour avoir des nouvelles; mais, ce garde du corps n'étant pas revenu à temps, nous prîmes la direction d'Abbeville.

Partout nous trouvâmes la population dans les meilleures dispositions pour nous. L'expression des bons sentiments était universelle. Le désespoir de voir tomber un gouvernement doux et paternel était exprimé sur toutes les figures et dans toutes les paroles. Jamais souverain renversé de son trône n'a reçu un pareil accueil, et des témoignages plus vrais, plus évidemment sincères que Louis XVIII en cette circonstance. L'espoir d'un prompt retour était hautement exprimé, et l'opinion était alors si prononcée en faveur de l'ordre de choses qui croulait, la haine pour ce qui l'avait précédé si énergique, que le concours des étrangers dans l'arrangement de nos affaires ne présentait rien d'odieux aux yeux du peuple. La fierté nationale, qui réclame avec raison une indépendance absolue dans la discussion de nos intérêts propres, s'était alors soumise à l'empire des circonstances, et l'on ne regardait plus les étrangers comme ennemis. Les ennemis, aux yeux des trois quarts des habitants de ces départements, étaient ceux qui renversaient le roi de son trône et allaient ramener la guerre.

Nous allâmes, le 23, à Saint-Pol. Le 24, nous prîmes la petite route conduisant directement à Lille; mais, à l'approche de cette ville, nous apprîmes le départ du roi, forcé d'en sortir par l'insurrection des troupes, qui avaient fermé les portes de la citadelle et arboré les trois couleurs. On nous annonça en même temps que le roi avait passé la frontière et pris la route de Bruges. N'ayant aucune possibilité d'entrer à Lille, nous nous dirigeâmes sur Béthune, avec l'intention de continuer plus tard notre route pour la Belgique.

Nous étions suivis, dans notre mouvement, depuis Paris, par un corps de cavalerie commandé par le général Excelmans. S'il nous eût atteint et eût voulu presser notre retraite, il aurait pu causer beaucoup de désordre et nous faire éprouver d'assez grandes pertes; mais il était parti tard et n'avait pas l'ordre d'agir avec vigueur. Aussi tout s'était passé jusque-là d'une manière très-pacifique. Cependant, réunis devant Béthune, pour une halte, pêle-mêle, avec le peu d'ordre qui accompagne ordinairement des troupes semblables et d'aussi nouvelle formation, il y eut une grande alerte. La cavalerie d'Excelmans n'entreprit cependant rien de sérieux, et nous continuâmes notre mouvement pour la frontière au milieu de boues épouvantables.

Arrivé à Estaire, Monsieur renvoya la maison du roi et chargea le général Lauriston, qui restait en France et commandait une compagnie de mousquetaires, d'opérer ce licenciement d'une manière régulière. Peu de monde eût obéi si l'on avait prescrit de passer la frontière; seulement ceux qui voulurent suivre la fortune de la famille royale reçurent l'assurance de ne pas être abandonnés.

Environ trois cents gardes du corps et autres nous suivirent, et nous partîmes pour nous rendre à Ypres. La caisse de ma compagnie était bien garnie, j'avais en outre quelques fonds à ma disposition comme commandant la maison du roi; je les distribuai aux officiers et aux gardes de ma compagnie, de manière à les mettre pour le premier moment au-dessus du besoin, et de les empêcher de prendre du service trop tôt après s'être séparés du roi.

Telles sont les circonstances de cette catastrophe du 20 mars, où tout ce que le cœur humain a de plus perfide et de plus bas s'est montré à découvert. Jamais on ne s'est joué avec plus d'audace et d'impudence de ce que les hommes doivent avoir de plus sacré, leur serment. On répétait avec éclat et à chaque instant des assurances de fidélité, quand on était résolu à trahir le lendemain, ou dès le jour même. Les chefs de l'armée, les généraux, portèrent cet oubli de leurs devoirs jus-

qu'au cynisme. On acceptait des faveurs, car c'était toujours cela d'acquis, et l'on ne faisait rien, absolument rien pour les justifier.

Une semblable conduite dut imprimer dans l'esprit des Bourbons une grande haine et une profonde défiance. Ces souvenirs peuvent expliquer la conduite qu'ils tinrent plus tard envers eux, mais non la justifier; car ce qu'ils firent était opposé à leurs intérêts bien entendus. Des hommes supérieurs se seraient élevés si haut, qu'ils auraient écrasé par leur magnanimité leurs adversaires, et conquis pour toujours tout ce qui portait un cœur généreux. Mais n'anticipons pas sur cette grande question de la conduite tenue à la seconde Restauration. Ce sera bientôt l'objet de mes récits et d'une triste critique.

Malgré ce que je viens de dire de sévère sur la conduite des généraux, il n'est pas démontré qu'un bon nombre n'eût servi fidèlement, s'il y eût eu un temps d'arrêt, une lutte engagée sur un point quelconque dans un poste fermé, sous les yeux du roi. Par un motif ou par un autre, beaucoup de ceux qui l'avaient quitté lui seraient revenus. L'opinion publique, et le désir de préserver la France de nouveaux malheurs, eussent singulièrement favorisé ce retour et servi de prétexte. Un souverain a droit d'exiger l'obéissance de ses peuples; mais ses peuples ont le droit d'exiger de lui protection et direction. Quand l'une et l'autre manquent, les liens sont rompus entre eux; il n'y a plus de rapport qui les unisse. Je me suis souvent demandé ce qu'aurait fait Napoléon, s'il eût trouvé Louis XVIII dans son château fortifié, avec des défenseurs dévoués et des vivres? Il aurait fait usage de toutes sortes de séductions; mais certes il n'aurait pas essayé d'employer la violence.

Le roi s'était, comme je l'ai dit, rendu d'abord à Bruges. Il vint ensuite à Gand, où nous l'avions précédé, après avoir passé deux jours à Ypres. On assure qu'arrivé à Bruges M. de Blacas voulait le décider à passer en Angleterrre. La fortune qu'il avait acquise pendant les dix mois de son administration suffisait alors à l'ambition de ce personnage. Accoutumé à la pauvreté, quelques millions réunis lui paraissaient le *nec plus ultra* de

la fortune, et il voulait mettre en sûreté des richesses de beaucoup supérieures à tous les rêves qu'il avait jamais faits; mais le roi résista. S'il eût passé la Manche, il est probable que la couronne de France lui échappait ainsi qu'à son frère. Le roi s'établit donc à Gand, y réunit tout ce qui était sorti de France, et nomma des ministres *in partibus*, qui tinrent une espèce de conseil et crurent gouverner. M. de Chateaubriand, dévoré de la manie ministérielle, quelque impuissant qu'il soit à exercer le pouvoir, se crut réellement ministre, fit divers rapports au roi, dont les colonnes du *Moniteur de Gand* furent remplies. Une vanité enfantine, poussée jusqu'à l'excès, lui a fait depuis rappeler à tout propos ce prétendu ministère.

A notre arrivée à Gand, nous fûmes informés de la déclaration du congrès de Vienne, en date du 13 mars. Elle décidait la question de l'avenir. Napoléon avait commis une immense faute en précipitant son entreprise. S'il eût attendu, pour quitter l'île d'Elbe, le départ de Vienne des souverains (et ils étaient au moment de se séparer), il doublait ses moyens de résistance, en gagnant le temps nécessaire à ses ennemis pour s'entendre et concerter lours efforts contre lui. Mais voyons maintenant si, une fois le masque jeté, et dans la position où Napoléon s'était placé, il a pris le meilleur parti et tenu la conduite la plus conforme à ses intérêts.

Le débarquement de Napoléon avec une poignée de soldats, sa marche hardie, sa manière de se présenter devant les premières troupes qu'il rencontra, rappellent ces inspirations sublimes dont sa vie est remplie et cette supériorité de génie qui le caractérisait. Mais, arrivé à Paris, il ne fut plus le même homme. En contact avec de grandes difficultés, il les aurait vaincues dans sa jeunesse, mais alors elles furent plus fortes que lui. Cette grande énergie de volonté qui anciennement lui était propre avait disparu. Ces hommes à phrases, si funestes au succès des affaires dont ils se mêlent, s'emparèrent de lui et lui imposèrent. Il voulut les tromper, et pour cela il masqua son caractère, tandis qu'en le conservant

dans sa vérité il pouvait réussir et mettre plus de chances en sa faveur.

Le pays n'a pas rappelé Napoléon, c'est l'armée. L'armée seule faisait sa force [1]. Une fraction de la nation s'est réjouie de son retour, mais la masse en a été au désespoir; et la preuve s'en trouve dans le peu d'efforts faits pour continuer la lutte après les premiers revers, malgré tant de moyens employés pour les développer. La déclaration du 13 mars, rendant la guerre certaine, et son appui véritable étant l'armée, il devait baser sur elle presque tous ses calculs et réduire son thème à une question toute militaire. L'armée qu'il retrouvait n'était pas cette armée composée de misérables débris comme en 1814, mais une armée reposée, refaite, remplie de vieux soldats revenus de Russie, d'Autriche et d'Angleterre, ayant des injures à venger. Nous avions organisé quatre-vingt mille hommes et cent pièces de canon attelées contre lui. Ces quatre-vingt mille hommes ayant fait demi-tour, il était en état d'opposer immédiatement aux étrangers quatre-vingt mille hommes, qu'il aurait pu facilement porter à cent ou cent vingt mille, avec une artillerie nombreuse, bien attelée et en état d'entrer en campagne.

Son débarquement à Cannes et son arrivée à Paris m'avaient rappelé le Bonaparte d'Italie et d'Égypte. Je le crus revenu tout entier et j'étais convaincu qu'après avoir reconquis le pouvoir il se hâterait d'employer le seul moyen de le consolider. Napoléon, en ce moment, devait continuer à frapper l'opinion, à étonner le monde par quelque chose de surnaturel. Puisqu'il avait parlé de trahison, quelque absurde que fût cette assertion, il devait rejeter tous les malheurs passés sur elle. Des succès éclatants eussent remué encore les cœurs, même des gens les moins dévouées, tant la gloire a de prix aux yeux des Français!

[1] Le 21 mars, M. Mollien, ancien ministre du Trésor, vint féliciter Napoléon sur son retour et sur les transports de joie que les populations lui avaient témoignés, disait-il, sur son passage. Napoléon lui répondit: „Est-ce que vous croyez cela aussi? Ce sont des contes; elles m'ont laissé passer comme elles ont laissé partir l'autre.“

(*Note du duc de Raguse.*)

Si Napoléon eût donc conçu son rôle ainsi, s'il fût entré tout de suite en campagne pour ressaisir ce que l'on est accoutumé à appeler les frontières naturelles, il les aurait reprises en un moment et sans la moindre difficulté. Persuadé qu'il agirait ainsi, je calculais le commencement de ses mouvements pour le 4 avril.

Six mille Anglais seulement, se trouvant en Belgique, se seraient immédiatement réfugiés dans Anvers. L'armée belge, depuis si peu de temps séparée de l'armée française, animée précisément du même esprit, n'aurait pas hésité à se réunir à elle et l'aurait augmentée de trente mille hommes. Les troupes prussiennes dans le grand-duché, étant peu nombreuses et toutes éparpillées, se seraient jetées dans Juliers ou auraient repassé le Rhin.

Ainsi, sans coup férir, sans combattre et par de simples marches, Napoléon aurait eu, en peu de jours, ses avant-postes sur l'Escaut et sur le Rhin. Après avoir rallié trente mille soldats et acquis Bruxelles et des pays riches, pleins de ressources de toute espèce, calcule-t-on le retentissement d'un pareil résultat dans toute la France, et le mouvement qui en serait résulté en faveur du gouvernement? De tous côtés les conscrits se seraient levés et l'auraient rejoint avec empressement. Les discussions intempestives auraient été ajournées et la France était débourbonisée. Au lieu de cela, Napoléon se laissa imposer par les vieux révolutionnaires et les jeunes libéraux, sortant de l'école créée par la Restauration; et, tandis que la guerre l'aurait peut-être sauvé, il fit de la politique et de la révolution, ce qui devait infailliblement le perdre; car il en résultait pour les étrangers un répit et du temps pour s'organiser, s'entendre et agir avec ensemble. D'ailleurs une révolution, celle même qui un jour doit donner des produits utiles, s'affaiblit immédiatement en divisant les moyens. Elle commence toujours par le désordre, et le désordre est une cause de mort pour tout pays comme pour tout gouvernement qui y est en proie.

Il est assez bizarre de reprocher à Napoléon de n'avoir pas fait la guerre, mais dans la circonstance il eut

tort. Elle était dans ses intérêts et devait résulter de sa position. Il eut l'air d'ouvrir les yeux à la lumière, et les doctrinaires, si vains de leur nature, furent enchantés de sa conversion, comme si un homme semblable pouvait jamais changer. Il voulut paraître avoir modifié ses idées et son caractère. Il ne trompa que peu de gens et perdit la faculté d'agir dans le moment le plus opportun. Il resta donc et se mit à discuter avec Benjamin Constant et consors. Il annonça le retour prochain de Marie-Louise, et l'on sut promptement qu'il n'aurait pas lieu. L'Autriche restant sourde à sa voix et à ses efforts pour la détacher de l'alliance, il vit chaque jour s'évanouir ses espérances et s'amonceler de nouveaux obstacles devant lui. Au moment d'entrer en campagne, il avait les plus tristes pressentiments. Il s'en expliqua plusieurs fois dans l'intimité, et Decrès, la veille de son départ pour l'armée, surprit un jour sa pensée intime. Entré dans son cabinet, il le vit enfoncé dans un fauteuil, ayant l'air assoupi. Decrès resta silencieux et immobile pour attendre le moment du réveil. Peu après Napoléon se leva brusquement en prononçant tout haut ces paroles: *„Et puis cela ira comme cela pourra!“*

Je le répète, Napoléon manqua à sa fortune en devenant infidèle à son caractère. Il aurait donné un mouvement immense aux esprits, enflammé les imaginations, s'il avait conquis la Belgique et les bords du Rhin. En éloignant à vingt ou trente marches les premiers champs de bataille, il donnait à la guerre un tout autre caractère. Mais sa volonté n'était plus la même, l'homme était usé, et les deux dernières campagnes ne l'avaient que trop montré. Relevé avec éclat pour un moment, bientôt il était retombé. La manière dont il fit personnellement la campagne de Waterloo le prouve. Decrès, que je citerai encore, homme d'esprit, bon observateur et bien placé pour voir, me dit de lui, au retour de Gand, ces propres paroles: „Il y a toujours en lui un esprit prodigieux. Sous ce rapport, il est tel que vous l'avez connu; mais plus de résolution, plus de volonté, plus de caractère. Cette qualité, si remarquable autrefois chez lui, a disparu. Il ne lui reste que son esprit.“

On connaît les proclamations du golfe de Juan, où j'étais accusé de trahison, ainsi que le duc de Castiglione. Mon devoir m'ordonnant d'y répondre, je publiai une défense peu après à Gand. Cette réponse, envoyée en France, imprimée, y produisit l'effet désiré auprès de ceux qui en eurent connaissance. Le caractère de vérité qu'elle porte donna du crédit à mes paroles; mais le gouvernement, mécontent de l'accueil qui lui était fait, mit obstacle à sa circulation, et elle ne fut pas alors suffisamment répandue [1]. Je fis la faute de ne pas la faire réimprimer à notre retour en France, et insérer dans le *Moniteur*. Quand on a la conscience pure et un noble et légitime orgueil, l'idée d'être réduit à se justifier d'une infamie offense et blesse le cœur. Cette justification se trouve jointe aux pièces justificatives de ces *Mémoires*. Écrite à Gand, au quartier général de l'émigration, elle a le ton de modération et la nuance d'opinion qui convenaient à mes antécédents.

Je ne parlerai pas des affaires politiques qui se traitèrent à Gand, n'ayant pas été mis dans leur secret. Je restai un mois environ dans cette ville, vivant dans la familiarité du roi et le voyant beaucoup. Pendant ces longues journées et les soirées, j'ai pu juger plus particulièrement de la nature de l'esprit de Louis XVIII, et me convaincre qu'il y avait chez lui peu de ce que l'on appelle vulgairement esprit, c'est-à-dire la faculté de combiner ses idées avec promptitude. Il contait volontiers, ne se refusait pas à la discussion, et l'autorisait sans jamais l'approfondir; mais il savait admirablement bien, avec son incroyable mémoire, appliquer son érudition, faculté qui le rendait quelquefois éblouissant auprès de ses nouveaux auditeurs.

J'ai à citer un trait qui peint merveilleusement l'imprévoyance de M. de Blacas et sa coupable insouciance dans la conduite des affaires. Le *Moniteur* avait annoncé que Napoléon avait trouvé dans le cabinet de Louis XVIII une très-grande quantité de papiers importants; il donnait l'indication de leur nature et parlait de la corres-

[1] Voir pièces justificatives.

pondance du roi avec ses partisans en France pendant tout le temps de l'émigration. Je crus le fait faux et justifié seulement par la trouvaille de quelques lettres égarées et insignifiantes. On en parla à dîner. J'étais auprès de M. de Blacas, et je lui dis: „Sans doute ce que dit le *Moniteur* est de pure invention, car il serait incroyable que l'on eût agi ainsi?

— Je vous demande pardon, me dit M. de Blacas avec cet air de satisfaction qui accompagne toujours ses paroles; tous les papiers existent en effet en totalité, et classés par année et par lettre alphabétique.

— Comment! lui dis-je, et vous n'avez pas craint de compromettre et de perdre tant de gens et de familles qui se sont attachés au roi! Mais comment n'avez vous pas emporté les papiers? Si vous ne pouviez les emporter, vous pouviez les faire jeter dans des malles, des sacs, en les confiant en dépôt à des personnes sûres. Enfin le pis aller était de les brûler."

Il persista dans son opinion et me dit encore que cela eût été impossible. En vérité, il paraissait jouir de l'idée du bon ordre et du classement dans lequel il les avait laissés. Et puis, faites des affaires dans des temps extraordinaires, avec de pareilles gens, aussi peu prévoyants, aussi dépourvus de ressources dans l'esprit!

Nous étions à Gand depuis plusieurs jours quand nous apprîmes, par le *Moniteur*, l'issue fâcheuse de l'entreprise de M. le duc d'Angoulême et le rôle joué, dans cette circonstance, par le général Grouchy. Je n'ai jamais vu Monsieur dans une fureur pareille; elle était assurément bien légitime, car il voyait la vie de son fils très-compromise. Il jura de se venger de Grouchy si la fortune lui en fournissait l'occasion; mais, quand elle s'est offerte, en bon chrétien, il l'a dédaignée.

Je ne veux pas caractériser la conduite de Grouchy dans cette circonstance; je ne veux que raconter les faits [1]. Grouchy avait reçu, quatre jours avant la catas-

[1] *Moniteur* du 11 avril 1815. Dépêche télégraphique de Montélimar du 9.

Moniteur du 12 avril. Réponse et ordre de l'Empereur au général Grouchy.

trophe, le cordon rouge et renouvelé les assurances de sa fidélité; mais à peine M. le duc d'Angoulême eut-il remué dans le Midi et marché sur la Drôme, que le zèle exprimé par Grouchy à Napoléon détermina celui-ci à l'envoyer pour s'opposer à ses progrès et mettre de l'ensemble dans le mouvement des troupes employées contre lui. Avec ses antécédents, Grouchy devait, ou ne pas se charger de cette mission, ou n'y consentir qu'à la condition expresse de sauver la personne du prince. A son arrivée, il trouva la besogne faite et une capitulation assurant à M. le duc d'Angoulême une libre retraite en Espagne, véritable fortune pour Grouchy de voir un arrangement déjà fait, signé et en pleine exécution. Des engagements semblables sont toujours respectés, et cette circonstance sortait Grouchy d'embarras sans compromettre sa responsabilité; mais, loin de profiter d'une occasion si favorable, il déchira la capitulation. Le malheureux prince perdait ainsi sa sauvegarde et tombait entre ses mains. Si Napoléon, en domptant son caractère, ne fût pas revenu sur un premier mouvement, tout de vengeance et de sévérité, si les hommes qui l'entouraient n'eussent pas cherché à agir sur lui pour adoucir ses résolutions, M. le duc d'Angoulême, selon toutes les apparences, devait périr.

Le général Grouchy était dévoré du désir d'être maréchal. Il fut élevé à cette dignité après cette singulière campagne. Le scandale de ce choix fut bientôt expié par la conduite qu'il tint à Waterloo. Les tristes souvenirs des causes de sa promotion ne l'ont pas empêché de crier à l'injustice quand les Bourbons n'ont pas voulu le reconnaître comme maréchal. Il a fallu une nouvelle révolution, celle de 1830, pour le faire jouir enfin de ce titre, tant ambitionné.

Tout se disposait à la guerre; les troupes arrivaient de toutes parts en Belgique. J'étais bien résolu à ne jouer aucun rôle actif dans une guerre contre mon pays. En conséquence, je crus convenable de m'éloigner du théâtre des opérations, laissant à l'avenir de décider de

Moniteur du 16 avril. Détails sur la capitulation du duc d'Angoulême avec le général Gilli.

mon sort. Si les événements eussent fait triompher Napoléon, j'étais bien décidé, à moins d'une réparation solennelle de sa part, à ne jamais rentrer en France; et j'avais envisagé mon exil avec le même courage que, quinze ans plus tard, j'ai retrouvé dans une circonstance analogue et pire; car alors il ne fallait que le retour à la justice et à la vérité d'un seul cœur, celui de Napoléon. J'ai eu depuis l'assurance qu'il y était non-seulement disposé, mais encore tout résolu; tandis qu'aujourd'hui j'ai contre moi les passions populaires, cette hydre à cent têtes, si dangereuse à combattre et si difficile à vaincre. Je me décidai donc à me rendre à Aix-la-Chapelle pour y prendre les eaux, que mes blessures reçues en Espagne me rendaient nécessaires. Le roi, auquel je parlai avec franchise de mes opinions et de ma résolution, l'approuva complétement.

Avant de partir de Gand, j'eus le désir de voir une compagnie d'artillerie à cheval anglaise, qui s'y trouvait. Le matériel anglais est si différent de celui dont nous nous servions autrefois, que la comparaison était curieuse à faire. Je l'examinai donc en détail, et j'admirai la simplicité de ces constructions, adoptées depuis en France. Cette visite donna lieu à une circonstance singulière. On me présenta le maréchal des logis, qui, le 22 juillet 1812, avait pointé la pièce dont la décharge m'avait fracassé le bras, une heure avant la bataille de Salamanque. On ne pouvait s'y tromper, cette blessure fatale avait été causée par un coup de canon unique, tiré à une heure connue, sur un point déterminé. Je fis bon accueil à ce sous-officier. Depuis j'ai revu ce même homme à Woolich, où il est garde-magasin, quand j'ai été, en 1830, visiter ce magnifique arsenal; mais alors il n'avait qu'un bras, ayant perdu l'autre à Waterloo; et, lui faisant mon compliment de condoléance, je lui dis: „Mon cher, à chacun son tour.“

Je me rendis à Aix-la-Chapelle, où je me soignai avec un tel succès, que je retrouvai, à une diminution de forces près, l'usage complet de mon bras. J'attendis les événements dans cette ville, et le commencement de la guerre. Napoléon débuta par des succès sur l'armée

prussienne : le combat de Fleurus, où les Prussiens furent surpris, et la bataille de Ligny, gagnée par les Français. Indépendamment des pertes éprouvées sur le champ de bataille, les Prussiens eurent un si grand nombre de fuyards, que plus de trois mille hommes arrivèrent jusqu'à Aix-la-Chapelle, avec une promptitude extraordinaire. J'eus ce spectacle sous mes yeux. Rappelant mes souvenirs, je dois exprimer mes sensations d'alors. Elles étaîent toutes de joie intérieure et de satisfaction; et cependant un second succès m'aurait fait quitter ma retraite pour me porter plus loin. Mais, après avoir passé sa vie au milieu d'une armée, dont on a partagé la gloire et les malheurs, on ne peut être insensible à ses succès, quoique devenu étranger à sa destinée, et lors même que ses succès doivent nous être personnellement funestes. Ces affections profondes dépassent de beaucoup les limites des intérêts. Ceux-ci gouvernent les masses ; celles-là nourrissent les cœurs élevés. Toutefois, je le répète, j'éprouvai une satisfaction véritable en voyant fuir les Prussiens; mais je restai chez moi, afin de ne pas montrer des impressions qui m'auraient rendu suspect à l'autorité. Deux jours après, la nouvelle de la bataille de Waterloo arriva, et successivement celle de la dispersion de l'armée française et de la marche des étrangers sur Paris; enfin, celle du départ du roi pour Cambrai. Je me mis en route peu après, pour aller le rejoindre.

Je me garderai bien de discuter à fond les circonstances militaires de cette courte campagne. Cependant j'en dirai deux mots. Le début en fut habile et brillant. L'offensive fut préparée avec mystère. L'ennemi fut surpris dans ses cantonnements. La faute du 16 est d'avoir trop affaibli le maréchal Ney, ce qui l'empêcha d'emporter la position des Quatre-Bras, et d'écraser l'avant-garde ennemie, chose qui aurait été d'un effet immense, en mettant obstacle au rassemblement de l'armée anglaise. Le corps du comte d'Erlon passa, comme le troisième corps à Leipzig, la journée en marches et en contre-marches, et ne fut utile ni contre les Prussiens, où il était inutile, ni contre les Anglais, où il aurait été nécessaire, conséquence naturelle des indécisions de Napoléon. La bataille

de Ligny paraît devoir être aussi un objet de critique par la manière dont l'armée prussienne fut attaquée, et cependant des succès couronnèrent les efforts de cette journée ; mais ce qui ne peut se comprendre, c'est la manière d'opérer de Napoléon, le 18, jour décisif de la bataille de Waterloo.

Après la bataille de Ligny, gagnée, le 16, sur les Prussiens, ceux-ci s'étaient retirés sur Wavres. Napoléon mit à leur poursuite Grouchy avec un corps de quarante mille hommes, et lui, avec tout le reste de l'armée, se porta dans la direction de Bruxelles, par la grande route. Les Anglais, qui occupaient la position des Quatre-Bras, l'évacuèrent et prirent position en avant de la forêt de Soignies. Là, s'étant arrêtés, ils se décidérent à livrer bataille. Les Prussiens, après s'être ralliés et réorganisés, rejoints par des troupes fraîches, devaient déboucher sur le flanc de l'armée française. Ce mouvement ordonné et convenu, naturel à penser, fut connu par Napoléon, au moyen d'une lettre interceptée du général Blucher, annonçant qu'il ne pourrait pas déboucher avant les quatre heures de l'après-midi. Napoléon avait donc un motif puissant de commencer la bataille de très-bonne heure. Il était en mesure de combattre successivement, et non ensemble, les deux armées ennemies. Une attaque matinale lui donnait des chances de succès, et, s'il était vaincu et dans le premier combat, il avait le temps de s'éloigner du champ de bataille, avant l'arrivée des nouvelles forces de l'ennemi. Une sorte de négligence, le mauvais temps, des calculs de munitions (et il est incroyable que, si peu de temps après l'ouverture de cette campagne et si peu éloigné des dépôts de la frontière, on fût déjà à court de munitions); enfin, le concours de ces divers motifs fit que l'action ne commença qu'à onze heures. Elle fut menée sans ensemble. On attaqua les différents points isolément. Une grosse ferme retranchée, la Belle-Alliance, fut assaillie sans avoir été auparavant écrasée par un bon feu d'artillerie. Enfin, on ne suivit aucune des règles indiquées en pareils cas.

Tout à coup un grand mouvement s'opère dans la

cavalerie française; elle se réunit à la droite de l'armée et attaque la gauche des Anglais. La cavalerie anglaise est mise en poussière; elle se réfugie sous l'appui de son infanterie. Celle-ci est chargée avec vigueur; mais elle repousse pendant une demi-heure les diverses attaques qui sont dirigées contre elle, et la cavalerie française, après avoir fait des efforts de valeur surnaturels, n'étant pas soutenue, dut renoncer au combat. Si un corps d'infanterie d'une force suffisante eût concouru en ce moment et appuyé l'attaque de la cavalerie française, il est probable que l'infanterie anglaise aurait été culbutée. Dans le terrain étroit où était placée cette armée, avec les embarras et le matériel qui couvraient les défilés par lesquels elle pouvait seulement se retirer, elle eût probablement été détruite. Après les efforts infructueux de la cavalerie, et à l'instant où commençait le désordre, la garde s'ébranla pour attaquer l'armée anglaise; mais elle fut écrasée sans même avoir montré une valeur conforme à son ancienne réputation. Prise en flanc et menacée sur ses derrières par l'armée prussienne, elle se mit en déroute. Alors toute l'armée prit la fuite, et les corps et les différentes armes confondus prirent la direction de Charleroi.

Pendant le cours de la journée, Napoléon s'était trouvé si éloigné du champ de bataille, qu'il n'avait pas pu modifier l'exécution de ses projets, et particulièrement faire soutenir, à temps, ce mouvement de cavalerie qui aurait pu produire un effet si utile et si décisif. Prématuré et exécuté d'une manière isolée, il devint inutile; et cependant, si, quand il commença, on eût fait donner la garde, on aurait remédié au mal.

Au moment du désordre, la terreur s'empara de l'esprit de Napoléon. Il se retira au galop à plusieurs lieues, et, à chaque instant (il était nuit), il croyait voir sur sa route ou sur son flanc de la cavalerie ennemie et l'envoyait reconnaître.

Je tiens ces détails d'officiers attachés à l'Empereur et en ce moment près de lui, et entre autres du général Bernard, officier du génie, son aide de camp de confiance, officier distingué et homme très-véridique. Grou-

chy, détaché à la poursuite de l'armée prussienne, avait eu l'ordre de la presser et de ne pas la perdre de vue. Il agit mollement, suivant son habitude, se complaisant dans l'importance du commandement qui lui avait été confié.

L'ennemi se retira sur Wavres, y passa la Dyle, et, le 18, marcha dans la direction du Mont-Saint-Jean. Il fit ce mouvement, chose incroyable, sans avoir rompu les ponts de la Dyle, de Sainte-Marie, Montion, Ottignies, et sans avoir placé des troupes sur ces points pour les défendre ou au moins pour les observer. Une avant-garde française s'était portée sur Wavres, tandis que les coureurs avaient passé la Dyle aux points que je viens d'indiquer. Ceux-ci virent le mouvement rapide de l'armée prusienne, qui, avant de tomber sur le flanc de l'armée française, avait encore les défilés de Lasnes à passer. La masse des forces de Grouchy, étant à portée, pouvait l'attaquer sur ses derrières et sur son flanc gauche. Le mouvement de l'ennemi, se faisant d'une manière décousue et sans aucune formation régulière, si une tête de colonne seulement eût paru, l'armée prussienne s'arrêtait; et, si Grouchy eût marché avec abandon, il est probable que cette armée, atteinte ainsi, sans être préparée à combattre sur ce point, divisée par les défilés de Lasnes, aurait été détruite presque sans résistance. Au lieu de cela, Grouchy hésita et resta dans cette irrésolution, fond de son caractère, dont j'ai donné de si étranges preuves dans le récit de la campagne de 1814. Il raisonna beaucoup et resta en place. La journée s'écoula, et les Prussiens vinrent compléter les malheurs de l'armée française et donner d'immenses fruits à la victoire défensive que l'armée anglaise avait déjà remportés; car on peut dire que la bataille a été gagnée par l'armée anglaise seule, mais les résultats ont été obtenus par l'armée prussienne.

Cette question relative à Grouchy a été l'objet d'une grande controverse entre lui et le général Gérard, commandant un corps sous ses ordres. J'ai cru pouvoir accuser le général Gérard de juger après l'événement et de se targuer de conseils donnés après coup. Une fois la

guerre finie, il n'y a pas de petit officier qui ne blâme, à tort et à travers, les opérations de son général. Beau mérite que de juger des coups quand les cartes sont sur la table! C'est lorsque tout est incertitude et soumis aux calculs des probabilités que le métier est difficile; mais, dans la circonstance, la polémique élevée a amené des publications, des récits et l'établissement de faits qui décident la question sans réplique pour tout homme raisonnable.

Grouchy entendait le canon de Waterloo. Il connut par ses avant-gardes le mouvement de l'ennemi sur la rive gauche de la Dyle. Il était à portée de marcher sur lui et de l'atteindre. Il occupait les ponts de la Dyle, et avait des postes en avant; ainsi sa conduite est impardonnable.

Cependant, sans le défendre sur des fautes aussi graves, sans vouloir le justifier d'avoir manqué au premier principe du métier en pareille circonstance, celui de prendre pour point de direction le bruit du canon, direction qui lui était de plus indiquée par la vue du mouvement des colonnes ennemies, il est certain que, le soir du 17, Grouchy écrivit à l'Empereur pour lui rendre compte de sa position et de ce qu'il avait appris. Sa lettre arriva à huit heures du soir, et était apportée par un officier du 15e régiment de dragons. Le général Bernard, aide de camp de service, le remit à Napoléon et lui demanda une réponse. A minuit, cet officier la réclama de nouveau, et Bernard vint la demander. Il lui fut dit d'attendre. A quatre heures, mêmes instances de la part de l'officier, qui déclara avoir l'ordre de ne pas revenir sans en apporter une, et il fut congédié sans en recevoir. Un homme comme Grouchy avait besoin d'être corroboré dans ses instructions, et il eût fallu lui recommander de nouveau de presser le corps prussien et de l'attaquer sans relâche. On ne courait pas le risque de lui voir faire des imprudences, et on se mettait en garde contre sa lenteur et sa timidité. Abandonné à lui-même, il ne sut ni juger l'importance de sa position, ni le prix du temps, ni le devoir qu'il avait à remplir. Il fut à Waterloo ce qu'il avait été, en 1814, à Montmi-

rail; mais, en ce dernier moment, les circonstances et son influence sur les destinées de l'armée étaient d'une tout autre importance.

La perte de la bataille de Waterloo a été causée d'un côté par la direction incertaine, le décousu des attaques et l'éloignement du champ de bataille de Napoléon, tandis que de l'autre l'armée anglaise était ensemble, et Wellington, placé dans les lieux les plus exposés, a su maintenir la confiance par sa présence et la bravoure extraordinaire qu'il a déployée. Enfin le résultat funeste de la bataille a été l'ouvrage de l'impéritie de Grouchy.

La dispersion de l'armée, la marche des étrangers sur Paris, déterminèrent Louis XVIII à se rapprocher de sa capitale. Au moment de passer la frontière, il voulut se laver des fautes dont on accusait son gouvernement pendant les dix mois qu'il avait eu le pouvoir en France. Une opinion, favorable au roi, les rejetait sur M. de Blacas, dont on supposait le crédit plus grand qu'il n'était effectivement. Pour donner une espèce de satisfaction à l'opinion publique, M. de Blacas quitta le roi. Il se résigna sans murmurer. Le roi lui donna l'ambassade de Rome et lui laissa l'administration de six ou sept millions qui lui restaient et dont plus tard il lui fit don.

L'armée françasie se rallia en partie à Laon, d'où elle se retira sur Paris. Le corps nombreux dont Grouchy avait fait un si pauvre usage s'y rendit également. Des bataillons de fédérés, campés à Montmartre, à Belleville et dans la plaine de Saint-Denis, portaient toutes ces forces à cent mille hommes. On pouvait opérer avec au moins quatre-vingt mille hommes. L'ennemi parut bientôt. Blucher, avec l'ardeur qui le caractérisait, avec la passion dont il était animé, arriva le premier. Quoique se trouvant à plus de deux marches en avant des Anglais, il entreprit, avec une imprudence inouïe, d'exécuter le passage de la Seine en présence de forces aussi considérables, et il réussit. Il choisit Argenteuil, et défila en vue de Paris et pour ainsi dire à la portée des canons de Montmartre.

Le maréchal Davoust, qui commandait, l'aurait détruit

cent fois pour une s'il avait eu la moindre résolution; mais il fit de la politique là où un succès ne pouvait qu'améliorer singulièrement la position des choses. L'armée prussienne n'avait pas alors plus de soixante mille hommes réunis. Loin des Anglais, et divisée par la Seine au moment de son passage, elle était à sa discrétion. Il envoya des troupes sur la rive gauche de la Seine, et il y eut à Versailles un combat de cavalerie très-brillant, très-glorieux pour les troupes françaises, mais qui fut le dernier de la guerre.

Une fois les Anglais arrivés, le maréchal Davoust signa une capitulation pour l'évacuation et la remise de la ville. Curieux rapprochement à faire avec ce qui s'était passé l'année précédente! En 1814, huit ou dix mille hommes de troupes composées de débris s'éloignèrent après avoir soutenu un combat opiniâtre et montré une valeur presque sans exemple contre toutes les forces alliées, montant à cent quatre-vingt mille hommes, et cela, quand la population de Paris semblait leur être hostile. En 1815, quatre-vingt-dix mille hommes de belles troupes, soutenues par une partie de la population en armes, évacuèrent la capitale en présence de cent et quelques mille hommes. Je demande à tout homme impartial quelle est celle des deux armées dans laquelle l'énergie, le courage et le dévouement ont été le plus remarquables?

Le roi arriva bientôt à Saint-Denis. Je l'avais rejoint à Roye deux jours auparavant. Là, les intrigues se développèrent. L'opinion de Paris, sauf les fédérés et une faction, était en faveur du roi; mais on chercha et l'on parvint à créer une espèce de fantasmagorie. On présenta la disposition des esprits, et en particulier de la garde nationale, comme hostile, et à cet effet des postes d'hommes choisis dans cette disposition d'esprit furent placés aux barrières; mais une multitude d'individus franchit les murailles pour venir au-devant du roi et fit connaître bientôt le véritable état des choses. On chercha à démontrer la nécessité de composer le ministère de manière à rallier les intérêts révolutionnaires. Cette opinion, professée par le duc de Wellington, soutenue

par Monsieur, concluait à admettre Fouché comme ministre. Il faut rendre justice à Louis XVIII, il s'y refusa longtemps. Il voyait toute la flétrissure imprimée à son règne par cette lâche condescendance. Monsieur, échauffé par ses amis de Paris, qui, protégés par Fouché pendant les Cent-Jours, étaient devenus ses partisans, insista, et Fouché fut nommé. On demanda l'adoption de la cocarde tricolore, chose monstrueuse alors. Je me gardai bien d'adopter une pareille opinion. J'avais défendu cette cocarde avec ardeur l'année précédente, et, si on l'eût conservée alors, peut-être aurait-on été préservé de cette déplorable révolution. A cette époque, la victoire et le temps l'avaient consacrée; aujourd'hui, elle était devenue l'emblême de la perfidie et de la révolte. On ne pouvait la prendre sans se déshonorer. On le sentit, et ces exigences furent rejetées.

Fouché voulait empêcher le roi d'entrer avec ses gardes du corps et le forcer à s'en séparer pour ne pas émouvoir et irriter, disait-il, la population. Il traçait l'itinéraire du roi pour son entrée par la barrière de Clichy, afin d'éviter les quartiers populeux. Louis XVIII montra du jugement, du courage, de l'élévation en cette circonstance. Il ne crut à aucun de ces contes sans cesse répétés à ses oreilles. Il prit son escorte ordinaire, entra par le faubourg Saint-Denis, et suivit le boulevard pour se rendre aux Tuileries. Partout un peuple nombreux était rassemblé, et partout il reçut des témoignages de respect et fut l'objet d'acclamations plus ou moins vives; mais l'effet de toutes ces menées était en partie produit: Fouché était ministre. On proposa au roi de le comprendre dans la promotion des pairs, faite peu après. Mais le roi s'y refusa; il répondit: „On peut bien, quand on est forcé par les circonstances, prendre un tel homme pour ministre, sauf à s'en débarrasser bientôt; mais on n'assoit pas d'une manière durable sa position en l'admettant à la Chambre des pairs.“

Je reviens en arrière, pour parler encore une dernière fois de Napoléon. Il avait quitté l'armée immédiatement après la perte de la bataille de Waterloo, et était arrivé à Paris avec la nouvelle de sa défaite. Il manda

Davoust, alors ministre de la guerre, et, après lui avoir raconté les événements à sa manière, il lui dit qu'il lui fallait une levée de quatre cent mille hommes. Davoust lui répondit brutalement. „Vous n'en aurez point, et vous ne pouvez plus régner!"

La plus vive effervescence se montra dans les Chambres, et une nouvelle abdication de Napoléon fut exigée. Il la donna sans se faire trop prier et resta à l'Élysée comme simple particulier. Mais il ne tarda pas à se repentir d'avoir ainsi renoncé à la partie. Quelques groupes d'ouvriers ou de gens du peuple venaient quelquefois près du jardin de l'Élysée crier: *Vive l'Empereur!* Napoléon cherchait à en tirer des conséquences favorables et à s'abandonner à l'illusion qu'il pouvait reprendre le pouvoir; mais les gens sensés, placés près de lui, le ramenaient à des idées plus raisonnables. Le général Bernard, envoyé plusieurs fois pour vérifier la valeur de ces cris auxquels il attachait encore tant d'importance, revenait en les lui montrant sous leur véritable jour. Depuis, Napoléon se rendit à la Malmaison, et là il eut une velléité prononcée de reprendre le commandement. Les dispositions des troupes semblaient s'y prêter. Il envoya demander des chevaux sous un vain prétexte et dut s'adresser au duc de Vicence, tout à la fois grand écuyer et membre du gouvernement provisoire. Celui-ci, jugeant de l'intention, refusa les chevaux. Napoléon dut recevoir une rude et une cruelle humiliation d'une semblable dépendance de la part d'un de ses serviteurs, d'un officier de sa propre maison. J'ai reçu ces détails de ceux mêmes qui étaient dans la confiance de Napoléon, et qui furent les intermédiaires de cette démarche. Napoléon prit la route de Rochefort; son voyage et les événements qui suivirent sont écrits partout, et je ne pourrais que répéter ce qui à déjà été dit à cet égard.

Je citerai, avant de finir sur Napoléon, quelques-unes de ses réponses, dont plusieurs me sont relatives. Quelque temps après le 20 mars, le colonel Fabvier, resté en France, compatriote du général Drouot et lié avec lui, se plaignait de l'oubli de l'Empereur envers quelques officiers qui n'étaient pas employés, et de l'injustice des

accusations qu'il avait portées contre moi dans sa proclamation. Drouot en parla à l'Empereur, qui lui répondit: „Je sais mieux qu'un autre tout ce qui s'est passé. Les circonstances m'ont fait une loi du langage que j'ai tenu; mais que les choses s'arrangent, et tout sera bientôt réparé.“

Une autre fois le général Clausel lui parla avec intérêt de ce qui me concernait. Il lui répondit: „Vous savez quelles sont les exigences de la politique. Ce que j'ai fait m'était commandé; mais que tout s'arrange, il nous reviendra et j'aurai grand plaisir à l'embrasser.“

Lorsque, deux jours avant la bataille de Waterloo, Bourmont passa à l'ennemi, Napoléon, en apprenant cette nouvelle, dit ces paroles au général Bernard: „Mon cher, entre les bleus et les blancs c'est une guerre à mort. Si les choses vont bien, tous les nôtres nous reviendront.“ Il voulait parler du duc de Bellune et de moi.

Napoléon avait eu la plus grande répugnance à employer Bourmont. Ce ne fut qu'après les demandes multipliées du général Gérard, qui s'était fait son patron, qu'il y consentit, et, celui-ci ayant dit: „Sire, je réponds de lui sur ma tête,“ Napoléon lui répondit: „Je vous l'accorde; mais je vous préviens d'avance que votre tête m'appartient.“

Un jour avant l'ouverture de la campagne, un rapport de police annonçait que je devais prendre le commandement d'un corps d'armée ennemi. Napoléon lut le rapport attentivement, regarda Bernard, et, en jetant le papier avec dédain, il lui dit ces paroles remarquables: „C'est une infamie, il en est incapable!“

Enfin, quand Montrond revint de la mission qu'il avait eue à Vienne pendant les Cent-Jours, il s'informa auprès de lui de ce qui me concernait et de ce que je devenais. Il demanda, avec une sorte d'inquiétude, si je n'entrais pas pour quelque chose dans la direction des opérations contre lui; et, comme Montrond paraissait étonné que, dans cette supposition, il s'en alarmât, il lui répondit: „Ne vous y trompez pas: Marmont est un homme de beaucoup d'esprit et de beaucoup de talent, mais de beaucoup de talent!“

Enfin le duc de Vicence m'a plusieurs fois rapporté que Napoléon lui avait dit que j'étais le seul de ses maréchaux qui le comprît et avec lequel il aimât à parler de guerre.

Quelque peu de modestie qu'il y ait à rappeler ainsi moi-même des éloges aussi directs, on en trouvera peut-être l'excuse dans le prix que je mets à transmettre à la postérité l'opinion de Napoléon sur mon compte.

Enfin un dernier mot de cet homme extraordinaire, dont je n'aurai plus jamais l'occasion de prononcer le nom, et qui peint ce caractère si peu en harmonie avec les autres hommes. Avant l'entrée en campagne de 1815, il demanda au général Bernard, chargé de son bureau topographique, la carte de France, ainsi que les cartes de la frontière du Nord. Il poussait la manie des grandes cartes jusqu'à l'exagération; il ajouta: „Et-ce que vous n'avez rien de plns grand que cela?

— Non, Sire, c'est la seule carte que l'on puisse consulter, parce qu'elle est sur la même échelle que celle des Pays-Bas.

— Et c'est toute la France?

— Oui, Sire."

Il resta en contemplation pendant quelque temps, les bras croisés, et dit: „Pauvre France! ce n'est pas l'affaire d'un déjeûner!"

CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS

RELATIFS AU LIVRE VINGT ET UNIÈME

EXTRAIT DU JOURNAL DU COMTE WALDBOURG-TRUCHSESS

OFFICIER PRUSSIEN, L'UN DES COMMISSAIRES QUI ONT ACCOMPAGNÉ NAPOLÉON DEPUIS SON DÉPART DE FONTAINEBLEAU JUSQU'A SON EMBARQUEMENT POUR L'ÎLE D'ELBE.

„. . . . . . A un quart de lieue en deçà d'Orgon, Napoléon crut indispensable la précaution de se déguiser; il mit une mauvaise redingote bleue, un chapeau rond sur sa tête avec une cocarde blanche, et monta un cheval de poste pour galoper devant sa voiture, voulant passer ainsi pour un courrier. Comme nous ne pouvions le suivre, nous arrivâmes à Saint-Canat, bien après lui. Ignorant les moyens qu'il avait pris pour se soustraire au peuple, nous le croyions dans le plus grand danger, car nous voyions sa voiture entourée de gens furieux qui cherchaient à ouvrir les portières; elles étaient heureusement bien fermées, ce qui sauva le général Bertrand. La ténacité des femmes nous étonna le plus; elles nous suppliaient de le leur livrer, disant: „Il l'a si bien mérité, „que nous ne demandons qu'une chose juste!"

„A une demi-lieue de Saint-Canat, nous atteignîmes la voiture de l'Empereur, qui, bientôt après, entra dans une mauvaise auberge située sur la grande route, et appelée la *Calade.* Nous l'y suivîmes; et ce n'est qu'en

cet endroit que nous apprîmes le travestissement dont il s'était servi, et son arrivée à cette auberge à la faveur de ce bizarre accoutrement; il n'avait été accompagné que d'un seul courrier; sa suite, depuis le général jusqu'au marmiton, était parée de la cocarde blanche dont ils paraissaient s'être approvisionnés à l'avance. Son valet de chambre, qui vint au-devant de nous, nous pria de faire passer l'Empereur pour le colonel Campbell, parce qu'en arrivant il s'était fait passer pour tel à l'hôtesse. Nous promîmes de nous conformer à ce désir, et j'entrai le premier dans une espèce de chambre, où je fus frappé de trouver le ci-devant souverain du monde plongé dans de profondes réflexions, la tête appuyée dans ses mains.

„Je ne le reconnus pas d'abord et je m'approchai de lui. Il se leva en sursaut en entendant quelqu'un marcher. Il me fit signe de ne rien dire, me fit asseoir près de lui, et, tout le temps que l'hôtesse fut dans la chambre, il ne me parla que de choses indifférentes. Mais, lorsqu'elle sortit, il reprit sa première position. Je jugeai convenable de le laisser seul; il nous fit cependant prier de passer de temps en temps dans sa chambre pour ne pas faire soupçonner sa présence.

„Nous lui fîmes savoir qn'on était instruit que le colonel Campbell avait passé la veille justement par cet endroit pour se rendre à Toulon. Il résolut aussitôt de prendre le nom de lord Burghersh.

„On se mit à table; mais, comme ce n'étaient pas ses cuisiniers qui avaient préparé le dîner, il ne pouvait se résoudre à prendre aucune nourriture, dans la crainte d'être empoisonné. Cependant, nous voyant manger de bon appétit, il eut honte de nous faire voir les terreurs qui l'agitaient et prit de tout ce qu'on lui l'offrit; il fit semblant d'y goûter, mais il renvoyait les mets sans y toucher. Son dîner fut composé d'un peu de pain et d'un flacon de vin, qu'il fit retirer de sa voiture et qu'il partagea même avec nous.

„Il parla beaucoup et fut d'une amabilité très-remarquable. Lorsque nous fûmes seuls, et que l'hôtesse qui nous servait fut sortie, il nous fit connaître combien il

croyait sa vie en danger; il était persuadé que le gouvernement français avait pris des mesures pour le faire enlever ou assassiner dans cet endroit.

„Mille projets se croisaient dans sa tête sur la manière dont il pourrait se sauver; il rêvait aussi aux moyens de tromper le peuple d'Aix, car on l'avait prévenu qu'une très-grande foule l'attendait à la poste. Il nous déclara donc que ce qui lui semblait le plus convenable, c'était de retourner jusqu'à Lyon et de prendre de là une autre route pour s'embarquer en Italie. Nous n'aurions pu, en aucun cas, consentir à ce projet, et nous cherchâmes à le persuader de ce rendre directement à Toulon ou d'aller par Digne à Fréjus. Nous tâchâmes de le convaincre qu'il était impossible que le gouvernement français pût avoir des intentions si perfides à son égard, sans que nous en fussions instruits, et que la populace, malgré les indécences auxquelles elle se portait, ne se rendrait pas coupable d'un crime de cette nature.

„Pour nous mieux persuader, et pour nous persuader jusqu'à quel point ses craintes, selon lui, étaient fondées, il nous raconta ce qui s'était passé entre lui et l'hôtesse, qui ne l'avait pas reconnu. „Eh bien, lui avait-elle dit, „avez-vous rencontré Bonaparte? — Non, avait-il ré„pondu. — Je suis curieuse, continua-t-elle, de voir s'il „pourra se sauver; je crois toujours que le peuple va le „massacrer: aussi faut-il convenir qu'il l'a bien mérité, „ce coquin-là! Dites-moi donc, on va l'embarquer pour „son île? — Mais, oui. — On le noiera, n'est-ce pas? „— Je l'espère bien!“ lui répliqua Napoléon. „Vous „voyez donc, ajouta-t-il, à quel danger je suis exposé!“

„Alors il recommença à nous fatiguer de ses inquiétudes et de ses irrésolutions. Il nous pria même d'examiner s'il n'y avait pas une porte cachée par laquelle il pourrait s'échapper, ou si la fenêtre, dont il avait fait fermer les volets en arrivant, n'était pas trop élevée pour pouvoir sauter et s'évader ainsi.

„La fenêtre était grillée en dehors, et je le mis dans un embarras extrême en lui communiquant cette découverte. Au moindre bruit il tressaillait et changeait de couleur.

„Après dîner, nous le laissâmes à ses réflexions, et de temps en temps nous entrions dans sa chambre, d'après le désir qu'il en avait témoigné.

„Il s'était rassemblé dans cette auberge beaucoup de personnes: la plupart étaient venues d'Aix, soupçonnant que notre long séjour était occasionné par la présence de l'empereur Napoléon. Nous tâchions de leur faire accroire qu'il avait pris les devants; mais elles ne voulaient pas ajouter foi à nos discours. Elles nous assuraient qu'elles ne voulaient pas lui faire du mal, mais seulement le contempler, pour voir quel effet produisait sur lui le malheur; qu'elles lui feraient tout au plus de vive voix, quelques reproches, ou qu'elles lui diraient la vérité, qu'il avait si rarement entendue.

„Nous fîmes tout ce que nous pûmes pour les détourner de ce dessein, et nous parvînmes à les calmer. Un individu, qui nous parut un homme de marque, s'offrit de faire maintenir l'ordre et la tranquillité à Aix, si nous voulions le charger d'une lettre pour le maire de cette ville. Le général Koller communiqua cette proposition à l'Empereur, qui l'accueillit avec plaisir. Cette personne fut donc envoyée avec une lettre au magistrat. Elle revint avec l'assurance que les bonnes dispositions du maire empêcheraient tout tumulte d'avoir lieu.

„L'aide de camp du général Schuwaloff vint dire que le peuple qui était ameuté dans la rue était presque entièrement retiré. L'Empereur résolut de partir à minuit.

„Par une prévoyance exagérée, il prit encore de nouveaux moyens pour n'être pas reconnu.

„Il contraignit, par ses instances, l'aide de camp du général Schuwaloff de se vêtir de la redingote bleue et du chapeau rond avec lesquels il était arrivé dans l'auberge, afin sans doute qu'en cas de nécessité il passât pour lui.

„Bonaparte, qui alors voulut se faire passer pour un colonel autrichien, mit l'uniforme du général Koller, se décora de l'ordre de Sainte-Thérèse, que portait le général, mit ma casquette de voyage sur sa tête, et se couvrit du manteau du général Schuwaloff.

„Après que les commissaires des puissances alliées

l'eurent ainsi équipé, les voitures avancèrent; mais, avant de descendre, nous fîmes une répétition, dans notre chambre, de l'ordre dans lequel nous devions marcher. Le général Drouot ouvrit le cortége; venait ensuite le soi-disant empereur, l'aide de camp du général Schuwaloff; ensuite le général Koller, l'Empereur, le général Schuwaloff, et moi, qui avais l'honneur de faire partie de l'arrière-garde, à laquelle se joignit la suite de l'Empereur.

„Nous traversâmes ainsi la foule ébahie, qui se donnait une peine extrême pour tâcher de découvrir, parmi nous, celui qu'elle appelait *son tyran*.

„L'aide de camp de Schuwaloff (le major Olewieff) prit la place de Napoléon dans sa voiture, et Napoléon partit, avec le général Koller, dans sa calèche.

„Quelques gendarmes dépêchés à Aix, par ordre du maire, dissipèrent le peuple, qui cherchait à nous entourer, et notre voyage se continua fort paisiblement.“

PROCLATION DE S. M. L'EMPEREUR AU PEUPLE FRANÇAIS [1].

„Au golfe de Juan, le 1. mars 1815.

„Napoléon, par la grâce de Dieu et les constitutions de l'État, Empereur des Français, etc., etc.

„FRANÇAIS !

„La défection du duc de Castiglione livra Lyon sans défense à nos ennemis; l'armée dont je lui avais confié le commandement était, par le nombre de ses bataillons, la bravoure et le patriotisme des troupes qui la composaient, à même de battre le corps d'armée autrichien qui lui était opposé, et d'arriver sur les derrières du flanc gauche de l'armée ennemie qui menaçait Paris.

„Les victoires de Champaubert, de Montmirail, de Château-Thierry, de Vauchamps, de Mormans, de Montereau, de Craonne, de Reims, d'Arcis-sur-Aube et de Saint-Dizier; l'insurrection des braves paysans de la Lorraine, de la Champagne, de l'Alsace, de la Franche-

[1] *Moniteur* du 21 mars 1815.

Comté et de la Bourgogne, et la position que j'avais prise sur les derrières de l'armée ennemie, en la séparant de ses magasins, de ses parcs de réserve, de ses convois et de tous ses équipages, l'avaient placée dans une situation désespérée. Les Français ne furent jamais sur le point d'être plus puissants, et l'élite de l'armée ennemie était perdue sans ressoure; elle eût trouvé son tombeau dans ces vastes contrées qu'elle avait si impitoyablement saccagées, lorsque la trahison du duc de Raguse [1] livra la capitale et désorganisa l'armée. La conduite inattendue de ces deux généraux, qui trahirent à la fois leur patrie, leur prince et leur bienfaiteur, changea le destin de la guerre. La situation désastreuse de l'ennemi était telle, qu'à la fin de l'affaire qui eut lieu devant Paris il était sans munitions, par la séparation de ses parcs de réserve.

„Dans ces nouvelles et grandes circonstances, mon cœur fut déchiré, mais mon âme resta inébranlable. Je ne consultai que l'intérêt de la patrie; je m'exilai sur un rocher au milieu des mers. Ma vie vous était et devait encore vous être utile. Je ne permis pas que le grand nombre de citoyens qui voulaient m'accompagner partageassent mon sort; je crus leur présence utile à la France, et je n'emmenai avec moi qu'une poignée de braves, nécessaires à ma garde.

„Élevé au trône par votre choix, tout ce qui a été fait sans vous est illégitime. Depuis vingt-cinq ans, la France a de nouveaux intérêts, de nouvelles institutions, une nouvelle gloire, qui ne peuvent être garantis que par un gouvernement national et par une dynastie née dans ces nouvelles circonstances. Un prince qui régnerait sur vous, qui serait assis sur mon trône par la force des mêmes armées qui ont ravagé notre territoire, chercherait en vain à s'étayer des principes du droit féodal; il

[1] L'accusation de trahison contre Marmont était, de la part de Napoléon, un moyen politique. Rien ne le prouve davantage que l'accusation faite au duc de Raguse d'avoir livré Paris. Que n'accusait-il aussi son frère Joseph, qui avait envoyé l'ordre ou l'autorisation de capituler? Que n'accusait-il aussi le duc de Trévise, qui a pris part à la capitulation? (*Note de l'Éditeur.*)

ne pourrait assurer l'honneur et les droits que d'un petit nombre d'individus, ennemis du peuple, qui, depuis vingt-cinq ans, les a condamnés dans nos assemblées nationales: votre tranquillité intérieure et votre considération extérieure seraient perdues à jamais.

„Français! dans mon exil j'ai entendu vos plaintes et vos vœux; vous réclamiez ce gouvernement de votre choix qui seul est légitime; vous accusiez mon long sommeil; vous me reprochiez de sacrifier à mon repos les grands intérêts de la patrie.

„J'ai traversé les mers au milieu des périls de toute espèce; j'arrive parmi vous reprendre mes droits, qui sont les vôtres. Tout ce que des individus ont fait, écrit, ou dit depuis la prise de Paris, je l'ignorerai toujours; cela n'influera en rien sur le souvenir que je conserve des services importants qu'ils on rendus: car il est des événements d'une telle nature, qu'ils sont au-dessus de l'organisation humaine.

„Français! il n'est aucune nation, quelque petite qu'elle soit, qui n'ait eu le droit et ne se soit soustraite au déshonneur d'obéir à un prince imposé par un ennemi momentanément victorieux. Lorsque Charles VII rentra à Paris et renversa le trône éphémère de Henri VI, il reconnut tenir son trône de la vaillance de ses braves, et non du prince régent d'Angleterre.

„C'est aussi à vous seuls et aux braves de l'armée que je fais et ferai toujours gloire de tout devoir.

Napoléon.

„Par l'Empereur,

„Le grand maréchal, faisant fonctions de major général de la grande armée,

„Comte Bertrand.“

RÉPONSE DU DUC DE RAGUSE

A LA PROCLAMATION DATÉE DU GOLFE DE JUAN, LE 1. MARS 1815.

„Une accusation odieuse est portée contre moi à la face de l'Europe entière, et, quel que soit le caractère de passion et d'invraisemblance qu'elle porte avec elle, mon honneur me force à y répondre. Ce n'est point

une justification que je présente ici, je n'en ai pas besoin: c'est un exposé fidèle des faits qui mettra chacun à même de connaître la conduite qui j'ai tenue.

„Je suis accusé d'avoir livré Paris aux étrangers lorsque la défense de cette ville a été l'objet de l'étonnement général. C'est avec des débris misérables que j'avais à combattre contre toutes les forces réunies des armées alliées; c'est dans des positions prises à la hâte, où aucune défense n'avait été préparée, et avec huit mille hommes que j'ai résisté pendant huit heures à quarante-cinq mille, qui furent successivement engagés contre moi; et c'est un fait d'armes semblable, si honorable pour ceux qui y ont pris part, que l'on ose traiter de trahison!

„Après l'affaire de Reims, l'empereur Napoléon opérait avec presque toutes ses forces sur la Marne, et s'abandonnait à l'illusion que, ses mouvements menaçant les communications de l'ennemi, celui-ci effectuerait sa retraite, l'orsqu'au contraire l'ennemi avait résolu, après avoir opéré la jonction de l'armée de Silésie avec la grande armée, de marcher sur Paris. Mon faible corps d'armée, composé de trois mille cinq cents hommes d'infanterie et de quinze cents chevaux, et celui du duc de Trévise, fort d'environ six à sept mille hommes, furent laissés sur l'Aisne pour contenir l'armée de Silésie, qui n'en était séparée que par cette rivière et qui, depuis la jonction du corps de Bulow, et de divers renforts, était forte de plus de quatre-vingt mille hommes. L'armée ennemie passa l'Aisne et nous força à nous replier. Mes instructions étant de couvrir Paris, nous nous retirâmes sur Fismes, et nous adoptàmes, le duc de Trévise et moi, un système d'opérations qui, sans nous compromettre, devait retarder la marche de l'ennemi: c'était de prendre successivement de fortes positions que l'ennemi ne pût attaquer sans les avoir reconnues ou sans avoir manœuvré pour les tourner, ce qui nous préparait aussi les moyens de battre quelques-uns des détachements qu'il aurait faits. Des ordres vinrent de nous diriger à marches forcées sur Châlons. Nous les exécutâmes; mais, arrivés à Vertus, nous fûmes informés que la plus grande

partie de l'armée ennemie occupait Châlons, tandis qu'un autre débouchait sur Épernay, et que le corps de Kleist, qui nous avait suivis, passait la Marne à Château-Thierry; et, apprenant en même temps que Napoléon était encore devant Vitry et avait une arrière-garde à Sommepuis, nous marchâmes, sans perdre un moment, pour le rejoindre, et, le 24 mars, je pris position à Soudé. Je croyais encore l'armée française à portée, car qui eût pu croire, en effet, au passage de la Marne sans avoir un pont, et que l'empereur Napoléon eût laissé entre Paris et lui des forces huit fois plus considérables que celles qu'il pouvait rassembler? Le 25 au matin, à peine avais-je acquis la certitude de ce mouvement, que toute l'armée ennemie déboucha sur moi. Je me retirai en canonnant l'ennemi, et toute la retraite se fût faite avec le même ordre si quelques troupes, malheureusement restées à Bussy-l'Estrée et à Vatry, ne s'étaient trouvées ainsi en arrière de nous; il fallut les attendre pendant une heure à Sommesous, et nous soutenir contre des forces colossales, dont le nombre croissait toujours; le passage des défilés nous fit éprouver quelques pertes, et nous terminâmes la journée en prenant position sur les hauteurs d'Allement, près de Sézanne. Je ne parle pas de la division du général Pacthod, qui, d'après des ordres directs de l'Empereur, manœuvrait pour son compte, donna dans l'armée ennemie et fut prise sans que j'eusse connaissance de son existence.

„Le lendemain, nous prîmes position de bonne heure au défilé de Tourneloup. L'ennemi arrivant, nous continuâmes notre retraite, et je fis l'arrière-garde. Arrivés le soir devant la Ferté-Gaucher, nous trouvâmes le corps de Kleist occupant cette ville, et à cheval sur la grande route de Coulommiers, tandis qu'un gros corps de cavalerie dépassait la gauche de l'armée ennemie. Notre position était critique, elle était presque désespérée. Nous nous en tirâmes par un bonheur inouï. Quelques troupes du duc de Trévise couvrirent notre mouvement contre le corps de Kleist; une défense héroïque de mes troupes dans le village de Moutis arrêta l'avant-garde ennemie; la nuit arriva, et nous effectuâmes notre mouve-

ment sans faire aucune perte. Comme nous ne pouvions plus reprendre la route de Meaux, nous suivîmes celle de Charenton, et, le 29 au soir, nous occupâmes Charenton, Saint-Mandé et Charonne.

„Le duc de Trévise fut chargé de la défense de Paris, depuis le canal jusqu'à la Seine, et moi depuis le canal jusqu'à la Marne. Mes troupes étaient réduites à deux mille quatre cents hommes d'infanterie et huit cents chevaux. C'était le peu d'hommes qui avait échappé à une multitude de glorieux combats. On mit sous mes ordres les troupes que commandait le général Compans: c'étaient des détachements de divers dépôts, de vétérans et de troupes de toute espèce qui avaient été réunis plutôt pour faire nombre que pour combattre; ainsi toutes mes forces consistaient en sept mille quatre cents hommes d'infanterie, de soixante-dix bataillons différents, et environ mille chevaux. Je me portai au jour sur les hauteurs de Belleville; de là je me hâtai d'arriver à celles de Romainville, qui étaient la clef de la position, et que le général Compans, en se retirant de Claye, avait omis d'occuper; mais l'ennemi y était déjà, et ce fut dans le bois de Romainville que l'affaire s'engagea. L'ennemi s'étendit par sa droite et par sa gauche; il fut partout contenu et repoussé, mais son nombre allait toujours croissant. Plusieurs mêlées d'infanterie avaient eu lieu, et plusieurs soldats avaient été tués à côté de moi à coups de baïonnettes à l'entrée du village de Belleville, lorsque Joseph m'envoya, par écrit, l'autorisation, que j'ai entre les mains, de capituler. Il était dix heures; à onze, Joseph était déjà bien loin de Paris, et à trois heures je combattais encore; mais à cette heure, ayant depuis longtemps la totalité de mon monde engagé, et voyant encore vingt mille hommes qui allaient entrer de nouveau en ligne, j'envoyai divers officiers au prince de Schwarzenberg pour lui faire connaître que j'étais prêt à entrer en arrangement. Un seul de mes officiers put parvenir, et certes je ne l'avais pas euvoyé trop tôt, car, lorsqu'il revint, le général Compans ayant évacué les hauteurs de Pantin, l'ennemi s'était porté dans la rue de Belleville, mon seul point de retraite; je l'en avais chassé

en chargeant moi-même à la tête de quarante hommes sa tête de colonne, et assurant ainsi le retour de mes troupes; mais je me trouvais presque acculé aux murs de Paris. Les hostilités furent suspendues, et les troupes rentrèrent dans les barrières. L'arrangement écrit, qui a été publié dans le temps, ne fut signé qu'à minuit.

„Le lendemain matin les troupes évacuèrent Paris, et je me portai à Essonne, où je pris position. J'allai voir l'Empereur Napoléon à Fontainebleau. Il me parut juger enfin sa position et disposé à terminer une lutte qu'il ne pouvait plus soutenir. Il s'arrêta au projet de se retrancher, de réunir le peu de forces qui lui restait, de chercher à les augmenter et de négocier. C'était la seule chose raisonnable qu'il eût à faire, et j'abondai dans son sens. Je repartis aussitôt pour faire commencer les travaux de défense que l'exécution de ce projet rendait nécessaires. Ce même jour, 1er avril, il vint visiter la position, et là il apprit, par le retour des officiers que j'avais laissés pour la remise des barrières, la prodigieuse exaltation de Paris, la déclaration de l'empereur Alexandre et la révolution qui s'opérait. En ce moment la résolution de sacrifier à sa vengeance le reste de l'armée fut prise; il ne connut plus rien qu'une attaque désespérée, quoiqu'il n'y eût plus une seule chance de succès en sa faveur, avec les moyens qui lui restaient; c'étaient seulement de nouvelles victimes offertes à ses passions. Dès lors tous les ordres, toutes les instructions, tous les discours, furent d'accord avec ce projet, dont l'exécution était fixée au 5 avril.

„Les nouvelles de Paris se succédaient fréquemment. Le décret sur la déchéance me parvint. La situation de Paris et celle de la France étaient déplorables, et l'avenir offrait les résultats les plus tristes, si la chute de l'Empereur ne changeait pas ses destinées en faisant sa paix morale avec toute l'Europe et n'amortissait pas les haines qu'il avait fait naître. Les alliés, soutenus par l'insurrection de toutes les grandes villes du royaume, maîtres de la capitale, n'ayant plus en tête qu'une poignée de braves qui avaient survécu à tant de désastres, proclamaient partout que c'était à Napoléon seul qu'ils fai-

saient la guerre. Il fallait les mettre subitement à l'épreuve, les sommer de tenir leur parole et les forcer à renoncer à la vengeance dont ils voulaient rendre victime la France; il fallait que l'armée redevînt nationale en adoptant les intérêts de la presque totalité des habitants qui se déclaraient contre l'Empereur et appelaient à grands cris une révolution salutaire qui occasionnerait leur délivrance. Tout bon Français, de quelque manière qu'il fût placé, ne devait-il pas concourir à un changement qui sauvait la patrie et la délivrait d'une croisade de l'Europe entière armée contre elle, de la partie de l'Europe même possédée par la famille de Napoléon? S'il eût été possible de compter sur l'union de tous les chefs de l'armée; s'il n'eût pas été probable que les intérêts particuliers de quelques-uns croiseraient les mesures les plus généreuses et les plus patriotiques; si le moment n'eût pas été si pressant, puisque nous étions au 4 avril et que c'était le 5 que devait avoir lieu cette action désespérée, dont l'objet était la destruction du dernier soldat et de la capitale, c'était au concert des chefs de l'armée qu'il fallait recourir; mais, dans l'état actuel des choses, il fallait se borner à assurer la libre sortie de différents corps de l'armée pour les détacher de l'Empereur et neutraliser ses projets, et les réunir aux autres troupes françaises qui étaient éloignées de lui. Tel fut donc l'objet des pourparlers qui eurent lieu avec le prince de Schwarzenberg. En même temps que je me disposais à informer mes camarades de la situation des choses et du parti que je croyais devoir prendre, le duc de Tarente, le prince de la Moskowa, le duc de Vicence et le duc de Trévise arrivèrent chez moi à Essonne. Les trois premiers m'apprirent que l'Empereur venait d'être forcé à signer la promesse de son abdication, et qu'ils allaient à ce titre négocier la suspension des hostilités. Je leur fis connaître les arrangements pris avec le prince de Schwarzenberg, mais qui n'étaient pas complets, puisque je n'avais pas encore reçu la garantie écrite que j'avais demandée, et je leur déclarai alors que, puisqu'ils étaient d'accord pour un changement que le salut de l'État demandait, et qui était le seul objet de mes dé-

marches, je ne me séparerais jamais d'eux. Le duc de Vicence exprima le désir de me voir les accompagner à Paris, pensant que mon union avec eux, après ce qui venait de se passer, serait d'un grand poids. Je me rendis à ses désirs, laissant le commandement de mon corps d'armée au plus ancien général de division, lui donnant l'ordre de ne faire aucun mouvement et lui annonçant mon prochain retour. J'expliquai les motifs de mon changement au prince de Schwarzenberg, qui, plein de loyauté, les trouva légitimes et sans réplique; et je remplis la promesse que j'avais faite à mes camarades dans l'entretien que nous eûmes avec l'empereur Alexandre. A huit heures du matin, un de mes aides de camp arriva et m'annonça que, contre mes ordres formels, et malgré ses plus instantes représentations, les généraux avaient mis les troupes en mouvement pour Versailles à quatre heures du matin, effrayés qu'ils étaient des dangers personnels dont ils croyaient être menacés et dont ils avaient eu l'idée par l'arrivée et le départ de plusieurs officiers d'état-major venus de Fontainebleau. La démarche était faite, et la chose irréparable.

„Tel est le récit fidèle et vrai de cet événement, qui a eu et aura une si grande influence sur toute ma vie.

„L'Empereur, en m'accusant, a voulu sauver sa gloire, l'opinion de ses talents et l'honneur des soldats. Pour l'honneur des soldats, il n'en était pas besoin: il n'a jamais paru avec plus d'éclat que dans cette campagne; mais, pour ce qui le concerne, il ne trompera aucun homme sans passion, car il serait impossible de justifier cette série d'opérations qui ont marqué les dernières années de son règne.

„Il m'accuse de trahison! Je demande où en est le prix? J'ai rejeté avec mépris toute espèce d'avantages particuliers qui m'étaient offerts pour me placer volontairement dans la catégorie de toute l'armée. Avais-je des affections particulières pour la maison de Bourbon? D'où me seraient-elles venues, moi qui ne suis entré dans le monde que peu de temps avant le moment où elle a cessé de gouverner la France? Quelle que fût

l'opinion que j'eusse pu me faire de l'esprit supérieur du roi, de sa bonté et de celle des princes, elle était bien loin de la réalité; ce charme que l'on trouve près d'eux m'était inconnu et n'avait pas fait naître les engagements sacrés qui me lient à eux aujourd'hui, et que les malheurs actuels, si peu mérités, resserrent davantage encore; engagements sacrés, car, pour les gens de cœur, les égards et les témoignages d'estime valent mille fois mieux que les bienfaits et les dons. Où donc est le principe de mes actions? Dans un ardent amour de la patrie, qui a toute la vie maîtrisé mon cœur et absorbé toutes mes idées. J'ai voulu sauver la France de la destruction; j'ai voulu la préserver des combinaisons qui devaient entraîner sa ruine; de ces combinaisons si funestes, fruit des plus étranges illusions de l'orgueil, et si souvent renouvelées en Espagne, en Russie et en Allemagne, et qui promettaient une épouvantable catastrophe, qu'il fallait s'empresser de prévenir.

„Une étrange et douloureuse fatalité a empêché de tirer du retour de la maison de Bourbon tous les avantages qu'il était permis d'en espérer pour la France; mais cependant on leur a dû la fin prompte d'une guerre funeste, la délivrance de la capitale et du royaume, une administration douce et paternelle et un calme et une liberté qui nous étaient inconnus. Quelques jours encore, et cette liberté si chère, si nécessaire à tous les Français, était consolidée pour toujours.

„Les étrangers étaient perdus sans ressource, dit-on, et c'est moi qu'on accuse de les avoir sauvés. Je suis leur libérateur, moi qui les ai toujours combattus avec autant d'énergie que de constance, dont le zèle ne s'est jamais ralenti un moment; moi qui, après avoir attaché mon nom aux succès les plus marquants de la campagne, avais déjà une fois préservé Paris par les combats de Meaux et de Lizy! Disons-le, celui qui a si fort aidé les étrangers dans leurs opérations et rendu inutile le dévouement de tant de bons soldats et d'officiers instruits, c'est celui qui, avec trois cent mille hommes, a voulu garder et occuper l'Europe depuis la Vistule jusqu'à Cattaro et à l'Èbre, tandis que la France avait à peine pour

la défendre quarante mille soldats réunis à la hâte; et les libérateurs de la France, ce sont ceux qui, comme par enchantement, l'ont délivrée de la croisade dirigée contre elle et assuré le retour de deux cent cinquante mille hommes éparpillés dans toute l'Europe et de cent cinquante mille prisonniers, qui font aujourd'hui sa force et sa puissance.

„J'ai servi l'empereur Napoléon avec zèle, constance et dévouement pendant toute ma carrière, et je ne me suis éloigné de lui que pour sauver la France, et lorsqu'un pas de plus allait la précipiter dans l'abîme qu'il avait ouvert. Aucun sacrifice ne m'a coûté lorsqu'il a été question de la gloire où du salut de mon pays; et cependant que de circonstances les ont rendus quelquefois pénibles et douloureux! Qui jamais fit plus que moi abnégation de ses intérêts personnels et fut plus maîtrisé par l'intérêt général? Qui jamais paya plus d'exemple dans les souffrances, dans les dangers, dans les privations? Qui montra dans toute sa vie plus de désintéressement que moi? Ma vie est pure, elle est celle d'un bon citoyen, et on voudrait l'entacher d'infamie! Non, tant de faits honorables dans une si longue suite d'années démentent tellement cette accusation, que ceux dont l'opinion est de quelque prix refuseront toujours d'y croire.

„Quelle que soit la destinée qui m'est réservée, que ma vie entière se passe dans la proscription ou qu'il me soit encore permis de servir la patrie, que j'y sois rappelé ou que je sois repoussé de son sein, mes vœux pour sa gloire et pour son bonheur ne varieront jamais, car l'amour de la patrie a été et sera toujours la passion de mon cœur. Et le roi a bien connu mes sentiments et rendu justice à la droiture de mes intentions lorsqu'il a daigné ajouter à mes armes la devise: *Patriae totus et ubique*, qui fait en peu de mots l'histoire de toute ma vie.

„Gand, le 1. avril 1815.

„Le maréchal duc de Raguse.



PIÈCES RELATIVES AUX OPÉRATIONS DU COLLÉGE ÉLECTORAL DE LA CÔTE-D'OR

DONT LE DUC DE RAGUSE ÉTAIT PRÉSIDENT EN 1815 [1].

„Paris, le 29 juillet 1815.

„Monsieur le duc, je m'empresse de vous informer que Sa Majesté, par ordonnance du 26 juillet courant, a daigné vous choisir pour présider le collége électoral du département de la Côte-d'Or, dans la prochaine session qui ouvrira le 22 août.

„J'ai l'honneur de vous transmettre,

„1° Votre brevet de nomination;

„2° La lettre que Sa Majesté vous a écrite à ce sujet;

„3° Un exemplaire des instructions que j'ai cru propres à faciliter les opérations que MM. les présidents auront à diriger.

„Je vous engage à vous rendre le plus tôt possible à Dijon, et à envoyer préalablement à M. le préfet du département un nombre suffisant d'exemplaires de la lettre que vous jugerez convenable d'adresser à MM. les électeurs pour les prévenir de la convocation.

„Veuillez, je vous prie, m'accuser la réception de la présente lettre et des pièces qui y sont jointes.

„Le ministre secrétaire d'État de la justice, chargé provisoirement du portefeuille de l'intérieur,

„PASQUIER."

LETTRE CIRCULAIRE DU DUC DE RAGUSE AUX ÉLECTEURS.

„Monsieur, j'ai l'honneur de vous prévenir que, par ordonnance du . . . . ., Sa Majesté a ordonné la convocation du collége électoral du département de la Côte-d'Or. La gravité des circonstances, le vif désir que le roi éprouve d'être entouré des véritables représentants

[1] En insérant ces pièces, on a pour but de démontrer que la conduite politique du duc de Raguse, sous la Restauration, a été complétement conforme aux sentiments de modération qu'il manifeste dans ses *Mémoires*.

(*Note de l'Éditeur.*)

de la nation, vous feront concevoir, monsieur, de quelle importance il est que tous les individus appelés à voter soient exacts à se rendre à la convocation dont ils sont l'objet. C'est donc au titre du bien de la patrie et du service du roi, et en particulier au nom de l'intérêt du pays qui nous a vus naître, que je vous engage à vous trouver à Dijon assez à temps pour assister à l'ouverture du collége, qui aura lieu le 22 de ce mois. Je me trouve heureux, monsieur, que la confiance du roi m'ait appelé à concourir avec vous à des choix qui auront, j'espère, une heureuse influence sur notre avenir.

DISCOURS DU DUC DE RAGUSE ADRESSÉ AU COLLÉGE ÉLECTORAL DE LA CÔTE-D'OR LE 22 AOÛT 1815.

„Messieurs, la gravité des circonstances qui motivent notre réunion est d'une telle nature, qu'aucune époque de notre histoire ne peut lui être comparée. Une catastrophe sans exemple a causé des maux intérieurs et extérieurs qu'à peine on ose approfondir. Le patriotisme le plus désintéressé est le seul remède à tant de maux; ainsi de la bonne composition de l'Assemblée, à la formation de laquelle nous sommes appelés à concourir, dépend le sort de la France. C'est donc un esprit de concorde et d'union qui doit présider à nos choix. Nous chasserons loin de nous le souvenir de nos divisions, car dans ces divisions se trouvent le principe et la source des maux dont nous gémissons. Un peuple perd sa puissance, sa considération et sa physionomie lorsqu'il est divisé; dans quelque situation au contraire que l'empire des circonstanccs l'ait placé, il est toujours redoutable et sa position est toujours noble, lorsqu'il est uni. Que la cruelle épreuve que nous venons de faire nous serve au moins et ne soit pas perdue pour notre avenir; rallions nous sincèrement autour de ce trône qui doit nous protéger, et de la Charte qui a consacré nos droits.

„Le roi, messieurs, dont la sagesse avait prévu, il y a cinq mois, tous les malheurs dont nous sommes accablés aujourd'hui, chercha vainement à les prévenir; sa voix ne fut point entendue. Depuis il est accouru pour

se placer entre son peuple et les étrangers, auxquels d'anciennes haines venaient de faire reprendre les armes, et plus que personne au monde il gémit de notre situation. Le roi enfin, pour qui le trône serait sans charmes si le bonheur public n'était le prix de ses soins, consacre tous ses efforts à l'assurer. Il veut être environné des véritables représentants de son peuple, élus par la masse des électeurs, et non de ceux d'une faction, à l'exemple du gouvernement éphémère qui vient de finir après avoir appelé tant de calamités sur la France. Ses lumières lui ont assez fait connaître que la France ne saurait être heureuse sans une liberté sage, et il met sa gloire à la fonder; lui seul peut satisfaire ce vœu constamment exprimé, ce vœu qu'il partage, parce qu'il sait bien que ce noble sentiment élève l'âme, et que la force des souverains est dans l'opinion de leurs peuples. Enfin ses lumières et son cœur garantissent à la France qu'il confond et confondra toujours ses intérêts avec les siens.

„Tels sont, messieurs, les sentiments bien connus du souverain qui nous gouverne, et dont j'ai pu mieux juger qu'un autre par le bonheur que j'ai eu de l'approcher. Vous les apprécierez ces sentiments, messieurs, et vous l'environnerez d'hommes dépositaires de votre estime et de votre confiance, d'hommes au-dessus de leurs passions, d'hommes modérés, car avec la modération seule se trouvent la raison, la force et la vertu. Enfin, messieurs, vous l'environnerez d'hommes dignes de lui et de la France, qui, aimant leur pays avant tout, mettront ses intérêts avant les leurs propres, et qui, sous l'égide du roi et lui prêtant leurs forces, sauveront à la fois le roi et la patrie.“

LIVRE VINGT-DEUXIÈME

1815 — 1824

SOMMAIRE. — Nouveau ministère. — Nouvelles fautes. — Proscriptions. — Lincenciement de l'armée de la Loire. — Exigences des étrangers. — Réduction du territoire. — Comparaison entre les deux Restaurations. — Nouvelles élections. — Promotion de pairs. — Restitution de ma dotation. — Création du parc de Châtillon et des industries qui y ont prospéré. — Chambre de 1815. — Appui que lui donne Monsieur. — Arrestation de la Bédoyère et du maréchal Ney. — Opinion du roi à cet égard. — Condamnation. — Paroles du roi. — Lavalette. — Dureté du roi. — Ses paroles. — Mes démarches. — Anecdote. — Je mène madame de Lavalette aux pieds du roi. — Peinture de la cour d'alors. — La duchesse d'Escars. — Sa famille, son salon. — La duchesse de Duras. — Son esprit, son salon. — Son amour pour M. de Chateaubriand. — Madame de la Rochejaquelein. — La duchesse de Rozan. — Madame de Staël, son salon. — Madame de Montcalm. — Formation de la garde royale. — Critique de son organisation. — Changement de ministère. — M. de Richelieu remplace M. de Talleyrand. — Portraits. — M. de Richelieu. — M. de Vaublanc. — M. de Marbois. — Jugement de l'Empereur sur lui. — M. Corvetto. — Le duc de Feltre. — M. Dubouchage. — M. Decazes. — Agitation passionnée du Midi. — 1816. — Modification du ministère. — Conspiration Didier. — Le général Donadieu. — Le général Canuel. — M. de Chabrol. — Troubles de Lyon. — Ma mission. — Ma conduite. — Faiblesse du ministère. — Le ministère est changé. — La Chambre est dissoute. — Mauvaise réception de Monsieur. — Ses étranges paroles. — Bienveillance du roi. — Procès qui suit les affaires de Lyon. — Ma lettre au duc de Richelieu. — Violente humeur du conseil. — Decazes me défend. — Le roi me traite avec justice. — Je reçois l'ordre de m'éloigner de la cour. — J'y suis rappelé par mon service. — Bonté et affabilité du roi. — Chambre des pairs. — Je vais à Vienne. — Bontés de l'empereur d'Autriche. — Grâce du prince de Metternich. — Société de Vienne. — Assassinat du duc de Berry. — Chute de M. Decazes. — Anecdote. — Grossesse de madame la duchesse de Berry. — Conspiration du 19 août 1820. — Accouchement de ma-

dame la duchesse de Berry. — Mot prophétique du duc de Wellington. — Présence d'esprit et de courage de madame la duchesse de Berry. — Promotion dans l'ordre du Saint-Esprit. — Fêtes. — Établissement des forges anglaises à Châtillon. — Révolution d'Espagne. — La France intervient. — Dissidence dans le ministère français. — Critique du caractère politique de M. de Chateaubriand. — Tentatives sur la Bidassoa. — Critique de la conduite de Fabvier. — Critique de l'organisation de l'armée. — Marchés d'urgence avec Ouvrard. — Intrigues autour du duc d'Angoulême. — Le noble caractère qu'il y déploie. — Appréciation de cette campagne d'Espagne. — Affaiblissement de la santé de Louis XVIII. — Explications qu'il exige de son médecin Portal. — Affaiblissement graduel. — Derniers jours du roi. — Dernière visite de madame du Cayla. Remarquable philosophie du roi. — Histoire des derniers jours. — Sa mort. — Monsieur est salué roi. — Étiquette. — Anecdote. — Grâce et à-propos du roi Charles X. — Obsèques du roi Louis XVIII. — Singuliers débats du clergé. — Inhumation du roi à Saint-Denis. — Entrée du roi à Paris.

Je reviens à l'époque qui suivit le 8 juillet, jour de la deuxième rentrée du roi à Paris.

Le ministère fut composé de Talleyrand, Fouché, Gouvion-Saint-Cyr, Louis, Jaucourt, Pasquier, et le ministère de l'intérieur resta vacant. Il était destiné à Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, désireux de devenir Français en recevant en même temps la pairie. La leçon des Cent-Jours, si grande, aurait dû profiter si on avait eu le talent de bien reconnaître les fautes commises. On aurait pu modifier la Charte; mais on prétendit la respecter, et cependant on sortait de diverses manières de l'ordre régulier qu'elle avait consacré.

Au lieu de se livrer, par des ordonnances de proscription, à la poursuite misérable de quelques gens, plus ou moins coupables, dont un grand nombre était tout à fait inconnu, n'aurait-on pas dû prendre de grandes mesures pour assurer l'avenir? Ainsi, par exemple, rien n'eût paru plus simple, plus juste, que de rendre inhabiles aux fonctions politiques les individus qui avaient siégé dans les deux Chambres créées par Napoléon. On faisait disparaître de la scène politique, sans répandre de sang, sans bannissement, les athlètes les plus redoutables et les plus factieux, et on pouvait relever de cette interdiction tous les individus qui, avec le temps, en seraient jugés dignes. La manière dont les listes de proscription

furent faites mit le comble à l'absurdité de cette mesure. Ce travail si important fut arrêté sans réflexion, sans discussion et avec cette légèreté incroyable dont notre pays présente seul l'exemple. On porta ensuite une loi de bannissement contre ce qu'on appela les régicides relaps, et en cette circonstance on blessa à la fois la justice, le bon sens et la langue.

On appela régicides relaps ceux qui avaient, pendant les Cent-Jours, accepté des fonctions quelconques. Or, en bon français, si l'on peut appliquer le mot de *relaps* à autre chose qu'à la religion, le régicide relaps est un homme qui serait une seconde fois régicide après avoir eu sa grâce une première. On aurait pu, on aurait dû peut-être, en 1814, chasser tous les régicides; mais, en 1815, il fallait n'en frapper aucun; car la mesure prise contre eux alors présenta ce scandaleux et singulier spectacle: le meurtrier du roi resta tranquille, et ce fut l'ambitieux qui avait exercé des fonctions de simple maire de village qui fut proscrit. Le crime resta impuni, et une légère faute fut traitée comme un crime. Dans la forme et dans le fond, tout, dès le début, fut mal calculé, gauche et misérable. On menaça beaucoup sans faire grand mal. On injuria sans cesse, chose partout nuisible, mais toujours funeste en France, et qu'aucune circonstance ne justifie, même quand on est décidé aux actes de la plus sévère rigueur. On jeta ainsi les germes d'une redoutable réaction.

L'armée avait été coupable; mais toute l'armée avait participé à la faute. Quand une faute a été universelle, il faut trouver un moyen d'absoudre et chercher à se placer sur de meilleures bases pour l'avenir. On voulut faire des catégories, établir mille nuances entre ceux qui avaient servi plus ou moins Napoléon, et on ne vit pas les conséquences injustes, funestes et absurdes qui devaient en résulter. Beaucoup de ceux qui avaient les honneurs de la fidélité, sur lesquels on allait appeler les faveurs et faire reposer la confiance, étaient, à un très-petit nombre près, le rebut de l'armée. Ces officiers n'avaient pas servi, parce que Napoléon n'avait pas voulu les employer. Parmi les généraux, et au premier rang,

je citerai d'abord Canuel et Donadieu, qui furent portés aux nues. Les préférences dont ils furent l'objet offensèrent plus les généraux honorables de l'armée que diverses mesures de rigueur dirigées contre eux-mêmes. Chacun dit: „S'il faut ressembler à ces individus pour être distingué par les Bourbons, je ne veux pas de leur faveur.“ Il arriva que l'honneur, aux yeux de la multitude, fut dans la disgrâce, et cela dans le pays du monde où les hommes sont les plus courtisans et les plus solliciteurs. Triste début pour fonder le pouvoir! Il faut reconnaître les services rendus n'importe par qui; mais certes il vaut mieux placer sa confiance dans un caractère honorable et une vie entachée par une seule faute que dans l'individu qui a prouvé une seule fois son dévouement, mais dont la vie est remplie d'une suite de mauvaises actions; car l'une est l'exception, et l'autre l'habitude. Ainsi il fallait tenir compte aux généraux Canuel et Donadieu de leur bonne conduite pendant les Cent-Jours, mais ne pas les placer au-dessus d'hommes qui, de tout temps, avaient été entourés de l'estime générale. Il fallait, tout en reconnaissant la faute, la remettre généreusement et n'en plus garder le souvenir. Les braves gens sont plus sensibles à un traitement pareil, et la reconnaissance est plus sincère pour un témoignage de confiance reçu, quand ils savent qu'il pourrait leur être refusé, que pour des bienfaits. Quand le pouvoir s'élève à une grande hauteur et montre de la magnanimité, il double son éclat et ses moyens d'action sur l'esprit des hommes.

L'armée, s'étant retirée sur la Loire, présentait une masse compacte. Après avoir arboré le drapeau blanc, elle pouvait devenir menaçante si les circonstances l'eussent amenée à défendre les intérêts de la France, et non plus ceux d'une faction, contre les exigences des étrangers. La menace seule, de la part du roi, de se réfugier avec sa famille au milieu de cette armée, les eût effrayés. Mais cette menace prétendue, faite par Louis XVIII, ne l'a jamais été sérieusement. Les étrangers exigèrent, au contraire, le licenciement de l'armée, et le maréchal Gouvion-Saint-Cyr se chargea de rédiger l'ordonnance

qui le prescrivait, tandis que le maréchal Macdonald reçut la douloureuse mission de l'exécuter. On adopta, en remplacement, le système des légions composées d'hommes de la même province, système économique et bien entendu, qui charge les mêmes hommes du soin de conserver la gloire des corps dans lesquels ils servent et des provinces où ils sont nés, moyen d'ajouter à l'énergie de leurs facultés en prolongeant, dans leur vieillesse et au milieu de leur villages, les souvenirs communs des événements des camps et de leur jeunesse.

On donna le titre de légion à ces corps d'infanterie, parce qu'on voulut ajouter à chacun d'eux un détachement de cavalerie et d'artillerie, idée bizarre; car, s'il est vrai qu'à la guerre les armes doivent être mélangées, il est de principe et d'expérience qu'en temps de paix et pour l'instruction les armes doivent être séparées. Mais toute cette organisation ne fut qu'ébauchée et ne reçut jamais le développement qu'avait conçu son auteur. Avant de procéder à cette nouvelle organisation, chaque soldat licencié reçut l'ordre de rentrer dans ses foyers, et l'on vit cent cinquante mille vieux soldats répandus sur le sol du royaume, un bâton à la main, allant retrouver paisiblement leurs villages sans causer nulle part aucun désordre. On peut reconnaître, en cette circonstance, ce qu'opérèrent la soumission aux lois, le respect pour l'autorité et le sentiment des devoirs du citoyen. Il y avait loin de ces mœurs à celles des grandes compagnies conduites par du Guesclin.

Une fois les étrangers débarrassés de toute crainte à l'égard de l'armée, les exigences de leur part n'eurent plus de bornes. Rappeler l'enlèvement des objets d'art et des trophées que nos victoires avaient réunis dans notre capitale, les contributions de toute espèce imposées, et qui s'élevaient à de si épouvantables sommes, serait superflu. Enfin, pour mettre le comble à notre humiliation et blesser au cœur une nation glorieuse, on diminua encore l'étendue de notre territoire, déjà si fort restreint.

Il est impossible de se refuser à faire ici la comparaison des deux Restaurations. A la première, une grande

partie du pays conquis nous est enlevée; mais cependant quelques fractions de nos conquêtes nous restent. A la seconde, le vieux territoire de l'ancienne France est même entamé, et on prend à tâche d'ouvrir la frontière pour nous mettre à la discrétion de ceux qui voudront nous attaquer. En 1814, pas un objet d'art n'est enlevé, pas un trophée ne nous est ravi, et la victoire respecte les propriétés que la victoire seule nous avait données. En 1815, tout est enlevé, et l'on va jusqu'à tout disposer pour détruire des monuments d'utilité publique, à cause des noms qu'ils portent [1], comme si on pouvait faire rétrograder les temps et effacer les souvenirs de l'histoire! En 1814, les propriétés sont respectées, et aucune contribution n'est imposée en représailles des sommes immenses que nous avions, pendant dix ans, enlevées à l'Europe, et des ravages qui partout ont marqué notre passage. En 1815, près de deux milliards sortent de nos coffres pour entrer dans ceux de l'étranger. Les Bourbons sont reçus avec joie, avec espérance d'abord; à la seconde fois comme une nécessité. Ces circonstances de la première Restauration sont dues à la manière prompte dont le pays se sépara des intérêts de Napoléon, juste représaille, puisque lui-même avait depuis longtemps séparé les siens de ceux du pays; alors cette séparation fut toute patriotique, et, s'il y eut corruption et intérêt privé dans quelques chefs, tout fut généreux dans les masses. Dans la seconde, une faction puissante s'étant substituée à la nation, la nécessité de l'abattre servit de prétexte à la vengeance et à la cupidité. Cette faction, qui s'est souvent présentée comme animée des sentiments les plus nationaux, n'a jamais pensé qu'à elle.

Cette révolution des Cent-Jours, si funeste au pays, à son honneur, à l'ordre public, à l'établissement d'une sage liberté, une fois réprimée, se trouva servir merveilleusement les intérêts et les passions de l'émigration; aussi combien de plaintes contre tous les individus occupant des places, quels que fussent leurs titres! Com-

[1] Les ponts d'Austerlitz et d'Iéna.

(*Note de l'Éditeur.*)

bien d'accusations, de calomnies! Avec quelle violence tout fut bouleversé, et avec quelle avidité tout fut envahi! L'ambition n'avait aucune règle, aucune limite, et demander tout et demander toujours était devenu l'habitude universelle.

Un homme se disant bien pensant, c'était l'expression du temps; était propre à tout. Le même individu (j'ai vu de ces sortes de pétitions) sollicitait à la fois ou le commandement d'un régiment, ou une sous-préfecture, ou une place de juge. Jamais confusion n'exista nulle part au même degré. Un ordre de choses pareil porta ses fruits. L'administration fut confiée aux hommes les plus inhabiles. On choisit presque tous les colonels de l'armée parmi des hommes qui n'avaient jamais servi; et les tribunaux, après une prétendue épuration, furent remplis d'hommes de parti et de passion. La société prit une nouvelle physionomie, eut une nouvelle constitution, et les pouvoirs de toute espèce arrivèrent aux mains des hommes les moins dignes ou les plus incapables de les exercer.

On s'occupa de former une nouvelle Chambre, en se servant des colléges électoraux en usage sous l'Empire, avec un certain nombre d'adjonctions pris dans les ordres royaux. Ces colléges étaient de nature à représenter l'opinion du pays, et cependant, malgré la conduite peu éclairée du gouvernement, malgré l'humiliation causée par les traitements des alliés, les élections se firent toutes dans un sens royaliste: nouvelle preuve que la première Restauration avait été dans l'opinion nationale et reçue avec satisfaction, tandis que le retour de l'île d'Elbe, vu avec répugnance, avec effroi, avait rendu odieux ceux que l'on accusait d'en avoir été les auteurs. L'opinion publique devait être bien profondément pénétrée de ces sentiments, pour résister à tout ce qui aurait dû la changer.

Le gouvernement m'envoya à Dijon pour présider le collége électoral de la Côte-d'Or. Douze ans auparavant, dans des circonstances bien différentes, j'avais été chargé d'une semblable mission. Je fus reçu avec empressement et affection par mes compatriotes, jouissance à laquelle

je n'ai jamais été insensible. Quoique les départements de l'Est en général, et particulièrement ceux de l'ancienne Bourgogne, aient toujours été les moins favorables aux Bourbons, les députés, choisis loyalement et sans fraude, furent des individus qui leur étaient attachés et dévoués de tout temps. L'opinion royaliste, alors celle de la France entière, était professée et sentie partout avec ardeur, avec exagération, comme il arrive si souvent chez nous, tandis que les partis opposés, objets de la haine publique, se tenaient silencieux dans l'observation.

Une énorme promotion de pairs fut faite alors, mais sans discernement, sans système et sans choix. En 1814, on avait suivi des principes raisonnables, en prenant pour le fond de la Chambre le Sénat. Ce corps avait rappelé le roi et se trouvait former le lien entre le passé et l'avenir. Il devait, sauf quelques exceptions, devenir la base de l'ordre politique nouveau. On y avait placé les anciens ducs et pairs, presque tous les anciens ducs, et, d'un autre côté, toutes les illustrations de l'Empire. Ces trois éléments étaient naturels, dans la formation du nouvel ordre de choses; mais, cette fois, on prit au hasard, choisissant suivant les caprices et les fantaisies de chacun. Les ministres présentèrent et firent admettre leurs protégés. Le roi se borna à choisir un seul individu, M. de Frondeville, recommandé par sa nièce. Chose indubitable, il fallait donner plus de consistance à la Chambre des pairs, mais atteindre ce résultat en y appelant les grandes notabilités provinciales; dans ce but, établir un mode régulier de recherche, de présentation et de choix. La marche suivie cette fois servit d'exemple à d'autres promotions qui ont été funestes.

C'est ici le moment de raconter un événement heureux pour moi. J'étais bien loin alors de deviner toute son importance pour mon avenir. La promesse de la restitution de mes dotations en Illyrie me fut faite, à cette époque, par l'empereür d'Autriche, de la manière la plus flatteuse et la plus aimable.

En 1814, un traité conclu à Fontainebleau, fixait le sort des dotations et en assurait la conservation aux titulaires. Je ne crus pas devoir faire alors la plus petite

démarche pour assurer mes intérêts d'une manière particulière. Partager le sort commun était mon seul désir et ma seule prétention. Mais, en 1815, tout était naturellement remis en question. Les circonstances qui avaient accompagné la révolution du 20 mars semblaient devoir annuler les droits. N'ayant pas participé à cette félonie, je croyais avoir des titres à être excepté des mesures de rigueur projetées; mais les gouvernements sont si empressés de s'emparer de toutes les richesses à un titre quelconque, que je comptais faiblement sur cette justice. Les dotations de Hanovre, de Westphalie et de Poméranie ne me laissaient aucune espérance. Je ne pouvais en conserver que pour celles d'Illyrie, me fondant sur l'esprit d'équité de l'empereur d'Autriche et le souvenir du bien que j'avais fait dans ces provinces, quand j'en avais le gouvernement. Me trouvant dans le devoir d'aller lui faire ma cour, avant de me rendre chez lui, quelques amis m'engagèrent à profiter de la circonstance pour lui faire une demande en forme de la restitution de mes biens. En passant la porte de son cabinet, je n'avais aucune résolution prise. Je comptais en parler ou me taire, suivant l'accueil qui me serait fait, et suivant les dispositions plus ou moins bienveillantes que je remarquerais sur la figure de ce souverain. L'empereur me reçut à merveille, et me parla avec la plus grande complaisance du bien que j'avais fait à ses sujets d'Illyrie, aux Croates en particulier, dont j'avais conservé la précieuse organisation, malgré les faiseurs de Paris, dont le désir était de tout changer chez eux. Il me demanda mon avis sur l'organisation la meilleure à donner à la Dalmatie, et je lui dis qu'il me paraissait utile de former dans les montagnes deux ou trois régiments frontières, et de laisser le littoral sous l'autorité civile. Après une conversation assez longue, un silence absolu ayant succédé, je crus pouvoir hasarder ma demande, et je dis à l'empereur que la bonté avec laquelle il daignait me traiter me décidait à l'entretenir d'intérêts qui m'étaient personnels. L'empereur m'interrompit et, sans me laisser achever, il dit: „C'est de vos dotations en Illyrie que vous voulez parler? — Oui, Sire.

— Je vous les rends, ajouta-t-il. Quand l'empereur Napoléon était souverain des provinces illyriennes, par suite de la cession que je luis en avais faite, il était légitime propriétaire des domaines de la couronne qui y étaient renfermés, il a donc pu en faire tel usage qu'il a voulu; et il m'est fort agréable de faire un acte de justice à votre profit, en vous rendant ceux qui vous étaient échus en partage.“

On juge de ma reconnaissance et de ma joie. Je me hâtai d'aller voir le prince de Metternich, qui me reçut avec la grâce qui le caractérise, et me promit son appui et son concours. Il a bien tenu parole; car, lorsque, fatigué de la lenteur des affaires qui se traitent à Vienne, je vins solliciter moi-même l'exécution des promesses faites si généreusement et si gracieusement par l'empereur, grâce à l'active amitié du prince de Metternich, en moins d'un mois, j'étais en possession d'une rente égale aux revenus des terres que je possédais, et en même temps j'avais reçu, sur le même taux, tout l'arriéré de ces revenus. Cette décision de l'empereur, qui me fut d'abord personnelle, ayant établi le principe, plusieurs dotés furent mis en possession de rentes égales à leurs anciens revenus, et les autres continuent à solliciter et conservent encore l'espoir d'obtenir.

La Restauration me rendit le repos et la liberté; mais elle me plaçait dans une position d'isolement pénible. Séparé de ma femme, et sans enfants, sans frère, ni sœur, ni neveux, aucun intérêt de famille ne remplissait mon cœur et ne pouvait servir d'aliment à ma vie. Pour la gloire militaire, tout était dit: il était probable qu'il n'y aurait plus de guerre. Restaient la politique et les affaires. On peut faire beaucoup de bien quand on arrive au pouvoir naturellement, quand on y est appelé; mais, quand la porte ne s'ouvre que par l'obsession et l'intrigue, on y entre désarmé, et les efforts longtemps impuissants qui ont précédé le succès ont fait acheter le pouvoir par bien des angoisses et des tourments. Il me parut digne et sage de dédaigner cette route pour l'emploi de mon temps.

Que faire cependant pour créer un intérêt nécessaire

au bien-être de l'existence? Se livrer aux sciences était de mon goût, mais ne suffisait pas à l'activité de mon esprit. Cette carrière ne pouvait pas me satisfaire; car, sans manquer d'aptitude pour la suivre, j'étais trop âgé pour y jouer un rôle principal et pour y marquer par des découvertes. Rester à la hauteur des connaissances du moment était ce à quoi je pouvais prétendre. Des rapports habituels et une sorte d'intimité avec les savants du premier ordre suffisent pour atteindre ce but.

Il fallait quelque chose qui satisfît le besoin d'une âme brûlante, d'un esprit actif et d'un corps de quarante ans, plein de force et de santé. Je pensai qu'en embellisant l'habitation de mes pères, chose que j'avais rêvée pendant toute ma vie, je me créerais une belle et noble retraite. En me livrant à l'agriculture, j'apporterais dans ma province les bonnes méthodes, et fournirais d'utiles exemples. En peu d'années tout serait changé autour de moi. J'ai voulu joindre l'industrie manufacturière et l'industrie agricole, et montrer qu'en coordonnant les deux branches elles se servent merveilleusement d'appui, se portent réciproquement du secours et doublent les bénéfices. Avec ces idées premières et les ressources d'un esprit vif, d'une instruction suffisante, d'une grande activité et d'une grande force de volonté, on embrasse beaucoup et souvent trop pour bien faire. Cependant tout ce que j'ai fait dans ce système m'a réussi. Ce qui a été la cause de ma ruine, c'est l'industrie des fers, dans laquelle je me suis laissé entraîner et que j'ai créée au profit du pays, mais à mes dépens.

Comme création d'habitation et embellissement, voici ce que j'ai fait. Le château était assez beau, mais cependant incomplet et mal distribué. Je l'ai augmenté de deux pavillons, et il est en rapport aujourd'hui avec toutes les positions sociales. Placé sur un rocher escarpé, au-dessus de la Seine, son accès était difficile. J'ai fait tailler dans le roc une avenue qui aboutit à la grande route, auprès de la porte de la ville. Cette avenue de trois cent douze mètres de longueur en pente douce, de quarante pieds de largeur, plantée de quatre rangées d'arbres, serait digne de mener à une habita-

tion royale. Un jardin de seize arpents a disparu; il a été remplacé par un parc de cinq cents arpents, clos de murs et où passe la Seine. Ce parc, composé de la vallée de la Seine, comprend les deux coteaux opposés et présente une admirable variété de sites. La rivière dont les eaux, vives et abondantes, sont toujours à plein bord, à cause des usines qui se succèdent dans son cours, coule au milieu du parc pendant près d'une lieue, et dans les propriétés de cette terre pendant une autre lieue encore. Un million deux cent mille pieds d'arbres, plantés avec intelligence, furent ajoutés à ce qui existait déjà, et au nombre se trouvaient quatre-vingt mille arbres de haute tige, dont dix-sept mille arbres exotiques; cent vingt arpents des prés arrosés, restant toujours verts, ornés de bouquets de bois, forment le fond de ce tableau, et une culture variée embellit les coteaux. Voilà ce qu'est devenue entre mes mains cette habitation, embellie encore par d'autres choses utiles, enre autres par des usines productives, dont je vais faire l'énumération et présenter le tableau.

Hors du parc, en amont, est un superbe moulin, le meilleur de la contrée, et formant un beau point de vue. Vient ensuite, également en vue du château, comme toutes les autres usines, une brasserie, dont les résidus servaient à mon bétail. Près d'elle une vinaigrerie qui avait le même emploi et fournissait par an deux mille pièces de vinaigre; près de là une tuilerie et une poterie servant à satisfaire aux besoins d'une sucrerie ayant entrée dans le parc d'un côté, et sur la grande route de l'autre; puis une superbe ferme renfermant des établissements complets, et entre autres une bergerie à deux étages pour deux mille bêtes à laine; enfin, sur le bord de la Seine, une magnifique sucrerie.

Cette sucrerie, qui avait un double moteur, l'eau et une machine à vapeur, a fabriqué jusqu'à trois cent cinquante mille livres de sucre de betterave dans une seule année. Les bénéfices de cette industrie sont grands quand elle est bien conduite. Aussi chaque jour elle se naturalise davantage en France. On ne saurait trop l'encourager, non-seulement parce que ses produits dispen-

sent d'exporter beaucoup d'argent à l'étranger, mais encore parce que sa prospérité se lie à la perfection de l'agriculture. Les champs, après avoir été cultivés en betteraves, rapportent un cinquième de blé de plus que ceux qui n'en ont pas produit l'année précédente. Cette culture, loin de fatiguer la terre, lui profite pour l'avenir de tous les soins qui lui sont donnés. La première et la plus grande partie du travail de toutes les plantes se fait d'abord aux dépens de l'atmosphère. Ce n'est qu'au moment où la semence se forme que la terre est mise puissament à contribution, et, comme la betterave ne rapporte sa graine que la deuxième année et qu'on récolte la betterave pour faire le sucre vers le cinquième mois de sa culture, la terre n'en est nullement fatiguée. Quand une manufacture de sucre est bien conduite et alimentée avec des betteraves de sa propre culture et au prix de la main d'œuvre et du combustible de la Bourgogne, on a le résultat suivant: En représentant le bénéfice cumulé de la culture et de la fabrication par la surface des terres cultivées, un arpent de treize cent quarante-quatre toises rend mille francs de bénéfice. Ainsi notre terre avec notre climat est si favorable à la production du sucre, qu'une même quantité de terre de première qualité rend en France, en cinq mois, plus de sucre que la même surface aux colonies en seize mois.

A côté de la sucrerie se trouve une autre usine mue aussi par l'eau, et servant à battre le blé, machine suédoise, jointe à un tarare et placée sur deux étages. Le blé est battu et vanné en même temps. Deux hommes seulement suffisent pour la conduire; ils font ainsi l'ouvrage de vingt-deux ouvriers ordinaires. Plus bas est un autre moulin et une fabrique de pâte d'Italie, ce qui m'a donné l'occasion de cultiver des blés d'une nature particulière et préférables aux nôtres. Ce sont ceux connus sous le nom de blé de Taganrog. Une scierie était jointe à ce groupe de bâtiments; elle servait à débiter les planches et le bois de construction. Plus bas étaient deux forges anciennes et trois hauts fourneaux, puis enfin l'immense forge anglaise que j'ai construite et qui m'a ruiné, mais qui aujourd'hui est une source de richesses pour le pays.

Je reviendrai sur ce dernier établissement quand j'arriverai à l'époque où il fut construit.

Le parc, indépendamment de ses immenses plantations, représentant une superficie de cent cinquante arpents et de cent vingt arpents de prés arrosés, offre une culture riche et variée. Le plateau sur lequel le château est bâti finit à la ville. D'abord fort étroit, il va en s'élargissant. Dans la partie du midi, opposée au château, il commande de vastes prairies, traversées par la Seine avant son entrée dans la ville. La plus grande partie de cet amphithéâtre est plantée en vignes d'une qualité supérieure, et la dernière forme un magnifique potager en terrasse. Telle est la description de l'habitation que j'avais pris plaisir à embellir, dans laquelle je croyais devoir finir mes jours, et que probablement je suis destiné à ne revoir jamais. Des bois et des fermes, à plus ou moins grande distance, composent le reste de cette belle propriété.

Si j'eusse réussi, j'aurais acquis la plus grande existence sociale possible dans les temps présents en France; car j'aurais réuni en ma personne, à l'influence d'une famille considérée dans le pays, celle qui résulte toujours d'une grande propriété et d'importantes manufactures, qui font vivre toute une population, et enfin celle qui accompagne la possession des premières dignités de l'État.

J'ai entrepris tous ces travaux et j'ai fait les acquisitions indispensables avec des capitaux insuffisants. J'ai pu y appliquer environ sept cent mille francs. Cette somme était bien inférieure aux besoins. J'ai donc dû emprunter, et les emprunts ne sortent souvent d'un embarras que pour jeter plus tard dans un autre pire. Cependant tout se serait liquidé avec le temps et par suite de l'économie que je mettais dans mes dépenses personnelles; mais, quand j'exploitai l'industrie des fers, des millions devinrent nécessaires, et je tombai dans un dédale dont je n'ai pu me tirer. Je tiens à finir ce tableau quand je serai arrivé à l'époque de ces pénibles souvenirs. Ces établissements d'industrie, ces entreprises si patriotiques, si belles et si admirables dans leur

ensemble, ont eu une si grande influence sur ma destinée, et m'ont occupé pendant tant d'années, que j'ai dû en parler et que j'y reviendrai encore.

Tous les établissements que je viens d'énumérer furent formés dans l'espace de cinq années. J'en ai montré tout d'une fois le but et l'ensemble, ne pouvant en donner la progression par chaque année, et maintenant je reviens en arrière. Je parlerai à présent des événements politiques qui se succédèrent, et particulièrement de ceux auxquels j'ai été appelé à prendre part.

Cette Chambre de 1815, nommée sous l'influence de l'indignation inspirée par la félonie des Cent-Jours, était animée des meilleurs sentiments pour la dynastie. Elle reste dans les souvenirs un monument indestructible de l'opinion d'alors. Notre pays présente de fréquentes anomalies. On oublie vite ce que l'on dit, ce que l'on fait et ce que l'on a voulu. Les contrastes les plus singuliers, les plus frappants, se présentent sans cesse dans l'histoire de nos révolutions. Tous les députés de 1815 étaient donc des gens remplis d'amour pour la maison de Bourbon, des ennemis déclarés des révolutionnaires et des bonapartistes. Ces députés, en général pleins d'honneur, bien intentionnés, mais ignorants et passionnés, arrivèrent avec tous les préjugés, toutes ces petites vues de gens nouveaux dans les affaires. Ils apportèrent en outre cette importance, cet amour-propre si général en France, et cette vanité de hobereau qui donna à la chambre une physionomie factieuse.

Cette Chambre voulut être plus royaliste que le roi. Elle voulut gouverner et tout maîtriser; enfin, elle enfanta des projets de persécution qui ne pouvaient et ne devaient avoir qu'une influence funeste sur les destinées du pays. Elle devint exigeante, tracassière, et contraria la marche du gouvernement, d'autant plus que l'héritier du trône, Monsieur, lui donnait toute l'autorité de son nom, relevée encore par l'influence qui résultait du commandement de toutes les gardes nationales de France dont il s'était fait investir. La hiérarchie, qui en était la conséquence, établit en sa faveur et mit

entre ses mains une sorte de gouvernement royal, constitué sur les principes de l'obéissance militaire, et en opposition habituelle avec la marche de l'administration. Enfin, la Chambre de 1815, qui, par les sentiments dont elle était animée, aurait dû faire tous ses efforts pour créer et fonder le pouvoir du roi, chose si nécessaire et si difficile, présenta des obstacles multipliés et invincibles à son développement. Elle ne négligea, en quelque sorte, rien pour affaiblir l'autorité royale, tout en déclarant son intention de la soutenir et de l'augmenter.

Parmi les trahisons signalées par la révolution du 20 mars, il y en avait de si patentes, et dont l'influence avait été si grande sur les événements, qu'on ne pouvait s'empêcher de les poursuivre. De ce nombre étaient celles de Charles de la Bédoyère et du maréchal Ney. Louis XVIII avait uue sensibilité plus feinte que réelle; mais il était loin d'être sanguinaire. Son instinct était la douceur et la bonté; mais, comme tous les hommes faibles, ses opinions et ses résolutions variaient suivant les influences qui agissaient sur lui. Il fut affligé de la prise de ces deux grands coupables. La Bédoyère fut arrêté pendant mon absence de Paris. Je ne connais pas par moi-même les impressions que le roi reçut; mais j'étais près de lui quand Ney fut découvert par sa faute et livré à l'autorité. Louis XVIII en gémit avec moi et me dit: „On avait tout fait pour favoriser son évasion; l'imprudence et la folie de sa conduite l'ont perdu.“

La Bédoyère, condamné, fut exécuté malgré de nombreuses interventions. Le roi, pour faire une espèce de réparation à sa famille et lui donner une sorte de compensation, nomma son frère, Henri de la Bédoyère, officier dans les gardes du corps, quoiqu'il ne remplît aucune des conditions exigées par les ordonnances, et n'eût jamais servi. On peut difficilement comprendre comment cet officier accepta. C'était le prix du sang de son frère; car il est évident que, si Charles n'eût pas été fusillé, Henri n'aurait pas été l'objet de cette faveur.

Bientôt arriva le tour du maréchal Ney. On avait

soif de son sang; et, comme on voulait faire des exemples, il devait en servir. Aucun coupable ne pouvait être puni avec plus de justice, car le crime était patent, et il n'y a pas de gouvernement possible avec la pensée que l'action du maréchal Ney mérite de l'indulgence.

La maréchale vint implorer le roi et s'adressa à moi pour obtenir une audience du roi. Je l'y conduisis. Le roi me répondit: „Mon devoir est de la recevoir. Elle peut venir, mais ce sera en vain. Il faut que justice soit faite."

Effectivement, le roi l'accueillit avec bonté, mais ne lui donna aucune espérance de détourner le coup dont son mari était menacé. Le moment du jugement arriva. Le ministère, par la bouche de M. de Richelieu, parut vouloir agir sur la Chambre des pairs et presser la condamnation: chose superflue, tant l'évidence du crime était démontrée. Celui qui voulut remplir consciencieusement les devoirs de juge ne put hésiter à le condamner. L'exécution eut lieu immédiatement. L'esprit de parti a fait depuis du maréchal Ney un martyr. Une sage politique aurait dû peut-être sauver un homme couvert de gloire et échappé pendant tant d'années à d'innombrables dangers. Si sa grâce eût suivi sa condamnation, les Bourbons seraient mieux restés dans leur caractère et n'en auraient été que plus forts; mais le parti dominant fut inexorable: il voulait du sang. C'est ainsi qu'un sang, coupable, il est vrai, mais bien glorieux, fut répandu.

On réclamait une autre victime; mais celle-ci était l'objet d'un intérêt universel. Lavalette, ancien directeur général des postes sous l'Empire et allié au vice-roi d'Italie et à la reine Hortense, dont il avait épousé la cousine germaine, avait repris la direction de son administration dès le 20 mars, après le départ du roi. Assurément, cette action était sans importance, puisque Napoléon devait entrer à Paris peu d'heures après; mais on lui appliqua le principe de la loi; et, comme il avait usurpé le pouvoir tandis que le roi était encore en France, il était passible de la peine de mort. Arrêté longtemps après le retour du roi, il fut envoyé aux as-

sises comme n'étant plus militaire. J'avais été fort lié avec Lavalette; notre amitié ne l'avait pas empêché de se ranger parmi mes ennemis à la première Restauration, et je ne le voyais plus. La peine ne me paraissait pas devoir dépasser quelque temps de prison. J'en étais peu occupé, quand tout à coup le jugement rendu me fit connaître l'état des choses. Il m'est difficile d'exprimer ce que je ressentis à cet instant et à quel point mon amitié pour lui se réveilla. Je me hâtai de m'offrir à lui pour faire toutes les démarches dans le but de le sauver. Il m'écrivit une longue lettre pour me remercier, et je me mis en mesure de le servir. J'allai chez le roi et lui parlai avec instance et chaleur de ce malheureux, beaucoup plutôt victime des passions du temps que de ses erreurs et de ses fautes; mais le roi fut inexorable. Je lui apportai et lui fis lire une lettre où la conclusion de sa demande était d'être fusillé, et non guillotiné [1]. Le roi lut la lettre en entier et me répondit avec sécheresse: „Non; il faut qu'il soit guillotiné!"

[1] LETTRE DU COMTE DE LAVALETTE AU DUC DE RAGUSE.

„La Conciergerie, mercredi.

„Je viens d'apprendre au fond de ma prison que vous avez bien voulu vous rappeler mon nom, et que vous avez mêlé à des expressions de compassion des souvenirs touchants d'une ancienne amitié. Je suis embarrassé pour vous en remercier, mon général, si mon affreux malheur n'avait pas dû effacer de votre cœur des sentiments et des procédés qu'il faut bien que je me reproche, puisqu'une prévoyance plus saine et plus élevée les a condamnés. Cependant nous nous trouvons l'un et l'autre placés dans des positions si différentes, que j'ai besoin de franchir l'espace de beaucoup d'années pour pouvoir retrouver mon ancien compagnon d'armes, et de lui présenter l'homme qu'il estimait sur le bord d'un abîme dont il ne peut être écarté que par une main amie. Ma tête est dévouée. J'ai pu entendre, sans trouble, l'arrêt fatal qui l'a proscrite; mais, je vous l'avoue, ce n'est pas sans horreur que je me vois entouré de bourreaux et marchant à l'échafaud. Mourir, pour nous, vieux soldats, est peu de chose, nous avons bravé la mort sur de nobles champs de bataille; mais la Grève!.... Oh! cela est horrible! Si j'avais méconnu mes devoirs; si, lié par un serment ou engagé par de simples obligations de position, j'avais cru les oublier, je serais coupable. Mon malheur est de ne pas avoir assez distingué la nuance délicate qui séparait l'intervalle de l'autorité légitime qui s'éloignait, de la violence qui la poursuivait. Hélas! notre éducation de sujets a été si

On remua ciel et terre pour intéresser en sa faveur la famille royale. M. de Richelieu voulut essayer de l'intervention de madame la duchesse d'Angoulême pour lui obtenir sa grâce, en lui représentant que cette action lui serait utile dans l'opinion. Elle avait d'abord consenti; mais cette coterie ultra-affamée de vengeance dont elle était entourée eut bientôt fait changer ses résolutions, et la perte d'un homme inoffensif, de mœurs douces, d'un esprit aimable et cultivé, fut résolue plus que jamais.

mauvaise et si mal dirigée! J'ai consulté le mouvement de mon cœur, ainsi que j'ai toujours fait, et la différence de quelques heures a suffi pour me jeter dans l'abîme.

„La gravité de la cause, plus que l'intérêt que vous m'auriez conservé, vous a, sans doute, bien instruit des fautes qu'on me reproche, et des crimes qu'on m'impute. Je suis étranger aux malheurs de la France. Je suis étranger à l'infortune de notre souverain. Je me suis cru libre d'agir quand je n'ai plus aperçu les traces de l'autorité légitime et sacrée. Hélas! mon général, aujourd'hui, ma malheureuse compagne est tombée aux pieds de Louis XVIII, dans cette même salle où, il y a vingt-trois ans, au 10 août, que, confondu avec les gardes suisses, je venais prodiguer ma vie pour Louis XVI et son auguste famille. Vous m'avez connu à l'armée peu d'années après; nous avons sans cesse été unis; ai-je jamais contribué aux malheurs de la France, ai-je jamais propagé ou partagé les principes empoisonnés qui ont corrompu l'esprit public et les mœurs nationales? Ai-je été travaillé de cette ambition inquiète qui troublait ma patrie et l'Europe? Non, non! occupé de devoirs obscurs, trouvant mon bonheur dans ma famille et dans la société de mes amis, j'ai laissé passer tranquillement devant moi tous les ambitieux. Ainsi, étranger à la Révolution, à ses principes et à ses désastres, je croyais avoir acquis le droit de ne plus craindre aucun danger. Je croyais même pouvoir défier l'envie d'approcher de moi, lorsqu'un affreux bouleversement de terre bouleversa tout, lorsqu'un épouvantable volcan s'éleva et envahit tout. Il fallait fuir ou se cacher. Les plus braves et les plus sensés l'ont fait. J'ai attendu le volcan, je l'ai vu arriver, je l'ai reconnu, et je m'y suis mêlé comme tant d'autres. Mais l'échafaud pour une étourderie, tout ce que l'ignominie a de plus exécrable pour une erreur, oh! mon Dieu! la proportion n'y est plus. Mon général, mon ancien compagnon de dangers, dites au roi que je suis un homme d'honneur, un homme de cœur, un homme de sens, et que, dans ces temps déplorables, il faut distinguer la volonté malveillante de l'erreur précipitée. S'il faut livrer ma tête aux bourreaux, je suis tout préparé Mais qu'y gagnera l'autorité? quel avantage pour le souverain auguste qui s'honore du titre de petit-fils du grand Henri! Henri IV punit une fois avec éclat, mais c'était un traître. Il pardonna toujours, et ses fidèles serviteurs furent innombrables.

Je vis madame de Lavalette pour concerter avec elle les démarches à faire dans l'intérêt de son mari. Elle me parla alors du projet de son évasion, qu'elle croyait pouvoir effectuer. Je lui dis de bien se garder d'en faire usage en ce moment; car, si elle échouait, son mari était alors perdu sans ressource. Il fallait auparavant essayer de tous les moyens de salut fondés sur la clémence; implorer elle-même sa grâce auprès du roi, en se jetant en public à ses pieds. Je me chargerais de lui donner le bras dans cette pénible circonstance. Ce projet arrêté, nous prîmes jour pour son exécution.

On eut connaissance à la cour de la tentative projetée, et l'ordre fut donné aux gardes du corps d'empêcher madame de Lavalette d'entrer au château. Cette pauvre femme, infirme et souffrante, ne pouvant marcher qu'avec peine, il lui fallait une chaise à porteurs pour le moindre trajet, et cela donnait une sorte d'éclat à ses démarches. Il y avait donc bien des difficultés à vaincre; mais je ne désespérai pas d'y parvenir. D'abord je décidai que nous nous rendrions dans la salle des gardes pendant le temps où le roi serait à la messe. Si nous nous y fussions établis auparavant, le roi, instruit de sa présence, aurait plutôt renoncé à entendre la messe ce jour-là que de s'exposer à recevoir la requête préparée. Le roi étant passé et arrivé dans la chapelle, nous nous présentâmes. Par un bonheur très-grand, le suisse du bas du grand escalier n'avait pas de consigne, et nous montâmes sans obstacle; mais, arrivés à la salle des gardes, là était la difficulté. La porte étant ouverte, j'attendis, pour entrer,

L'histoire a fait de sa clémence le plus noble et le plus brillant fleuron de sa couronne. C'est celle qui ceint la tête de notre monarque révéré.

„Hélas! cette vie si traversée de malheurs, cette vie si courte, il faudra la perdre; mais, au nom de notre ancienne amitié, au nom de nos anciens périls, ne souffrez pas qu'un de vos anciens compagnons d'armes monte à l'échafaud! Qu'un piquet de braves grenadiers la termine; en mourant, du moins, je pourrai me faire une illusion dernière: c'est au champ d'honneur que je vais tomber.

„Adieu, monsieur le maréchal, recevez avec bonté l'expression bien sincère de mon ancienne amitié et de mon profond respect.

„Lavalette."

le moment où le garde du corps en faction, se promenant dans le sens opposé à l'entrée, s'en éloignerait. Une fois introduit de dix pas environ, le factionnaire se retourne, me voit, et s'approche respectueusement, mais avec une contenance ferme, et me dit que je ne pouvais pas entrer avec la dame à laquelle je donnais le bras. Je discutai avec lui; mais lui, toujours avec le même calme et la même persistance, se place devant moi et m'empêche d'avancer, en réclamant l'exécution de sa consigne. Ne pouvant obtenir rien de favorable, je lui démandai d'appeler l'officier de garde, dont j'espérais avoir meilleure composition. Heureux d'être débarrassé de la responsabilité, ce garde du corps ne se le fit pas dire deux fois, et me voilà aus prises avec le sous-lieutenant des gardes, le marquis de Bartillac, mari d'une demoiselle de Béthune, et, par là, neveu du duc d'Havré, officier de cour, du reste bon homme. Il arrive près de moi en sautillant et me dit: „Monsieur le maréchal, je me rends à vos ordres,“ et se place à mon côté. Tout en marchant pour arriver au fond de la salle, je lui dis qu'on avait voulu m'empêcher d'entrer. Il s'approche de mon oreille et me dit: „C'est madame de Lavalette que vous accompagnez; elle est consignée ici.

— On vient de me le dire; cependant répondez nettement; vous avez eu l'ordre de l'empêcher d'entrer, mais avez-vous eu celui de la faire sortir?

— Non, me dit-il.

— Eh bien, ajoutai-je, laissez-la en paix. Elle vient demander la grâce de son mari, et j'espère qu'elle l'obtiendra. Que risquez-vous? Est-ce au neveu du duc d'Havré à avoir rien à craindre? Le pis aller pour vous est de subir quelques jours d'arrêt, et, en vous soumettant à ce danger, vous courez la chance de sauver la vie d'un homme. On n'a pas souvent une occasion aussi favorable de faire une bonne action. C'est une bonne fortune, ne la laissez pas échapper!“ Cette phrase alla droit au bon cœur et à la vanité de M. de Bartillac. Il me répondit qu'il s'en rapportait à moi et que madame de Lavalette pouvait rester. Je l'établis près de la porte

d'entrée des appartements, et nous attendîmes la fin de la messe.

Aussitôt la tribune de la chapelle ouverte, M. le baron de Glandevès, major des gardes du corps, vint à moi pour me répéter que madame de Lavalette était consignée. „Oui, lui dis-je; mais apportez-vous l'ordre du roi de la faire sortir? — Non, répondit-il. — Eh bien, répliquai-je, elle restera.“ Le roi arriva. Madame de Lavalette se jeta à ses pieds, et, en lui remettant son placet, elle cria: „Grâce, Sire, grâce!“

Le roi, avec beaucoup de noblesse, mais avec fermeté, lui répondit ces propres paroles: „Madame, je prends part à votre juste douleur, mais j'ai des devoirs qui me sont imposés, et je ne puis me dispenser de les remplir.“ Et il passa. Un symptôme de l'esprit passionné du temps, c'est qu'après ces paroles les gardes du corps s'abandonnèrent à l'inconvenance de proférer en cette circonstance des cris de „Vive le roi!“ qui avaient quelque chose de féroce et sentaient le cannibale.

Madame de Lavalette avait une autre pétition pour madame la duchesse d'Angoulême, qui suivait le roi: elle voulut la lui remettre. Celle-ci l'évita par un mouvement violent et un écart, et en lui lançant un regard furieux, impossible à peindre.

Le roi étant rentré, je ramenai madame de Lavalette à sa chaise à porteurs, et de là chez elle. C'était le 18 décembre. Cette pauvre femme s'abusait sur les intentions du roi; mais moi, j'y voyais clair; car l'occasion était trop belle, la circonstance trop dramatique, pour n'en pas profiter et être clément si on n'avait pas eu des intentions contraires. Cependant je résolus une nouvelle tentative pour le lendemain, jour de naissance de madame la duchesse d'Angoulême et anniversaire de sa sortie du Temple.

Je fis transporter madame de Lavalette dans l'antichambre du capitaine des gardes de service, dont le suisse m'était dévoué; de là, elle devait se jeter aux pieds de Madame au moment où elle monterait l'escalier dit l'escalier du Roi. Mais des postes des gardes du corps, mis partout et jusqu'aux combles, les factionnaires mul-

tipliés, des portes condamnées pour être à l'abri des surprises, donnèrent à madame la duchesse d'Angoulême le moyen de circuler en liberté. Ce jour aurait dû lui rappeler qu'elle n'était pas étrangère à l'humanité par les hautes infortunes qui avaient été aussi son partage.

Dès ce moment, les esprits les plus prévenus ne pouvaient s'y tromper: on voulait à toute force la mort de Lavalette, et sa pauvre femme s'abandonnait encore à l'idée que le seul but était de l'effrayer. Ses meilleurs amis, madame la princesse de Vaudemont, le duc Charles de Plaisance, l'entretenaient dans cette illusion. Madame de Lavalette me disait: „Monsieur le maréchal, ils veulent n'accorder la grâce à mon mari que sur l'échafaud.

— Gardez-vous de vous y fier, lui répondis-je; s'il y monte, il est mort. Vous m'avez dit avoir moyen d'assurer son évasion. Voilà l'instant d'en faire usage, et je vous engage à ne pas différer: le moment est pressant."

Le lendemain on dressait l'échafaud pour s'en servir le jour d'après. Ce fut au moment où on était occupé à ces horribles préparatifs qu'elle exécuta la généreuse résolution dont le succès a été si complet, les circonstances si singulières et si dramatiques. Sa raison n'a pu résister aux émotions qu'elle éprouva. Son esprit s'est dérangé, et, après une démence de quelques années, elle est tombée dans un état d'inertie dont elle n'est pas sortie[1].

Madame de Lavalette, pendant bien des années, reportant ses souvenirs sur ce grand événement de sa vie,

[1] LETTRE DE MADAME DE LAVALETTE AU DUC DE RAGUSE.

„Il y a bien longtemps que j'aurais voulu vous remercier, monsieur, de tout l'intérêt si bon et si aimable que vous avez bien voulu me témoigner. Je désirais seulement que vous sussiez que je ne pouvais point oublier ce que vous aviez fait. J'avais chargé quelqu'un, à plusieurs reprises, de vous l'exprimer. J'espère qu'on aura fait ma commission. Depuis mon retour chez moi, je sentais le besoin de vous écrire moi-même toute ma reconnaissance. Mais quel porteur fidèle employer, non pour moi, mais pour vous? Enfin, je suis sûre cette fois, et malgré que je sois malade horriblement d'un catarrhe, je ne veux pas remettre encore à vous offrir les expressions de mes vœux et

répétait mon nom avec reconnaissance; elle disait: „Il a été bien bon pour moi, et seul il m'a dit la vérité.“ Mes intentions et mes démarches pour obtenir la grâce de son mari avaient été actives, mais infructueuses; et, si j'ai contribué efficacement à sauver la vie de cette malheureuse victime de nos discordes et de nos passions, c'est en faisant connaître à sa femme, dans le dernier moment, le véritable état des choses.

Madame de Lavalette fut d'autant plus admirable dans sa conduite, que, loin d'être heureuse dans son intérieur, quoique jeune, bien née et belle, elle était délaissée par son mari, qui, laid, petit et de peu de naissance, entretenait des maîtresses.

Si l'on se reporte à ces temps, on devinera les clameurs dont je fus l'objet. La société retentissait de plaintes. Les petites femmes de la cour, qui auraient perdu connaissance à la vue d'un supplice, paraissaient inexorables, Il était de mode d'être sans pitié. C'était à qui serait le plus atroce dans son langage. On ne parlait de rien moins que de me fusiller. Comment, disait-on, avoir une armée si un maréchal de France est le premier à oublier les lois de la discipline et à violer une consigne? Tout cela n'eut d'autre résultat que de donner une sorte de mérite à une action fort simple. Le roi fut à merveille pour moi en cette circonstance, et je ne saurais trop répéter que je l'ai toujours vu, de son propre mouvement, juste et bon. Il me fit appeler dans son cabinet et m'exprima son mécontement d'avoir méconnu ses ordres; mail il ajouta que le sentiment, cause de ma démarche, excusait mes torts à ses yeux et les lui faisait pardonner.

Jamais donc, à aucune époque, la société de Paris ne montra des passions si violentes qu'alors. Les femmes surtout, avec l'activité qui les caractérise, se mirent en

la nouvelle expression de toute ma sensibilité. Veuillez l'agréer et me conserver votre souvenir.

„Beauh. de Lavalette.“

Nous devons à l'obligeance de M. Chambry, ancien maire du quatrième arrondissement, la communication de cette lettre, ainsi que de celle de M. de Lavalette. (*Note de l'Éditeur.*)

scène et voulurent jouer un rôle politique. Il n'est pas sans intérêt de parler de celles qui occupèrent le premier plan. Entré dans un monde tout nouveau pour moi, j'y contractai diverses liaisons, malgré les différences marquées qui existaient entre les sentiments dominants et les miens; mais des qualités d'esprit et de cœur d'un ordre élevé l'emportèrent sur les inconvénients d'idées politiques peu raisonnables.

La comtesse d'Escars fut celle qui d'abord se mit le plus en évidence. Un esprit très-remarquable, une instruction étendue et un dévouement historique pour les Bourbons l'y plaçaient naturellement. Napoléon l'avait lui-même mise sur un piédestal en la persécutant. Voici son histoire.

Mademoiselle de la Ferrière, petite-fille du maréchal de Balaincourt, avait épousé avant la Révolution le marquis de Nadaillac, homme de qualité. D'une figure jolie plutôt que belle, elle avait déjà une assez grande célébrité à l'époque de nos premiers troubles. Elle émigra. Devenue veuve peu après, elle se réfugia à Berlin. Accueillie par le roi Frédéric-Guillaume II, père du roi actuel, elle eut une existence remarquable par les hommages et les soins dont elle fut l'objet. Un émigré veuf, qui était au service de Prusse, homme de grande maison, le baron d'Escars, lui fit la cour et l'épousa. Revenue en France sous l'Empire, elle proclama tout haut ses sentiments pour les Bourbons et de manière à déplaire beaucoup à Napoléon, qui était fort irritable de sa nature. Un exil rigoureux la confina d'abord à l'île Sainte-Marguerite en Provence avec sa fille, personne charmante, dont le dévouement pour sa mère a toujours été sans bornes. Cet exil donna à madame d'Escars une sorte de célébrité. Plus tard, on fut un peu moins rigoureux à son égard; elle eut la permission de vivre à la Ferrière, terre échappée au naufrage universel et située en Touraine.

Napoléon, voulant dompter ses sentiments bourboniens, lui fit demander en mariage sa fille pour le duc Decrès, ministre de la marine; mais madame d'Escars, afin d'échapper à cette nouvelle persécution, trouva un

gendre en peu de jours, et fit épouser à sa fille un homme bien né, d'un caractère honorable, mais peu agréable, le marquis de Podenas. C'est dans cette situation que la Restauration trouva madame d'Escars. Le comte d'Escars, frère aîné du baron, premier maître d'hôtel de la maison du roi, étant mort au même moment, la charge de premier maître d'hôtel du roi revint au baron, devenu comte et bientôt duc, et madame d'Escars, chargée de faire les honneurs de la cour, vint s'établir aux Tuileries.

Dans des temps calmes, personne n'eût mieux convenu à ces fonctions; mais alors elle eut une influence fâcheuse en tenant constamment au château, dans un salon où la meilleure compagnie et le corps diplomatique étaient constamment rassemblés, des discours absolument opposés à ceux du roi et à la marche du gouvernement. Sa position élevée, les faveurs dont elle était l'objet, la considération dont elle jouissait à juste titre, donnaient du poids à ses paroles et faisaient quelquefois douter de l'union du roi avec son gouvernement. Elle ralliait à ses principes tous les énergumènes, tous les intrigants; et cependant la droiture est le fond de son caractère; mais, comme beaucoup de gens, elle rassemble sans cesse les contraires, et présente à chaque moment les disparates les plus étranges. Admirable dans la manière dont elle pose les principes généraux, rien n'est plus opposé que la façon dont elle en fait l'application. Son esprit me plut, son amitié me toucha, et un dévouement soutenu m'attacha à sa fille, femme d'autant d'esprit et d'autant d'instruction que sa mère, avec beaucoup plus de raison. Jamais dans ma vie je n'ai rencontré de femme d'une amabilité aussi constante et aussi usuelle. Elle sait causer avec tout le monde et tirer parti de chacun; elle sait discourir avec un savant, un artiste, un poëte, un homme d'esprit, un ignorant et même un sot. Sans être belle, la régularité de ses traits, l'ensemble de sa figure est rempli d'agrément, et son animation donne un prix inestimable à sa personne et à ses paroles. Une intime amitié a existé entre nous pendant de nombreuses années; elle a résisté à de grandes épreuves et survécu à nos bouleversements.

Le salon de madame d'Escars était funeste à la marche d'un gouvernement raisonnable et modéré. Il y avait aberration de la part du roi à le laisser subsister, en adoptant pour son gouvernement une marche tout opposée aux principes qui y étaient professés. Plus d'une fois j'ai rompu des lances avec madame d'Escars sur l'extravagance de ses paroles, mais constamment sans fruit. Retenu par des liens qui m'étaient doux, je la voyais sans cesse; mais, voulant vivre en paix, je m'étais imposé l'obligation de garder le silence et de ne répondre jamais aux folies que je lui entendais débiter; car, en lui répondant, une querelle sérieuse était toujours imminente. Mais, pour lui bien faire connaître, une fois pour toutes, mon opinion, je lui déclarai, avant de prendre le parti d'un silence absolu, que, si jamais le roi m'appelait à faire partie d'un ministère, je mettrais pour condition à mon acceptation, en réclamant pour elle d'autres témoignages d'intérêt et de bonté, sa sortie immédiate du palais, où ses paroles battaient en brèche la monarchie et sapaient l'édifice politique dans ses fondements en égarant les esprits et altérant la confiance publique. Mais cette critique amère de la conduite politique de madame d'Escars n'empêchait pas une affection sincère et véritable; car je ne sais comment on peut résister à la puissance du cœur et de l'esprit, réunis dans la même personne.

On jugera de mes sentiments pour elle par une plaisanterie délicate que je lui fis sous le voile de l'anonyme au premier de l'an. On suppose qu'avec le caractère de madame d'Escars les récits relatifs à son séjour à Sainte-Marguerite sortaient souvent de sa bouche. J'imaginai de faire faire en relief, et avec un grand soin, l'île, le fort, les bois, d'y placer, indépendamment des soldats, deux femmes à la promenade et avec les vêtements que portaient habituellement madame d'Escars et sa fille, et on mit avec mystère cet ouvrage dans son appartement. Sa joie et sa reconnaissance furent grandes.

Une autre femme politique de l'époque, la duchesse de Duras, essaya de jouer un rôle. Elle était fille de M. de Kersaint, capitaine de vaisseau dans la marine ro-

yale, ardent novateur et membre de la Convention nationale. M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du roi, l'avait épousée à cause de sa grande fortune.

L'entraînement révolutionnaire de M. de Kersaint rendit plus remarquable son courage à défendre Louis XVI. Atteint d'une maladie grave, M. de Kersaint se fit porter à la Convention pour déposer son vote en faveur du malheureux roi. Après la catastrophe, il donna sa démission. Peu de temps après, il fut condamné par le tribunal révolutionnaire, et sa tête tomba sur l'échafaud. Sa fille, personne d'un esprit supérieur, animée des sentiments les meilleurs, présentait un contraste habituel entre les idées nouvelles, les intérêts et les nécessités de sa position. Le duc de Duras, très-honnête homme, était l'orgueil personnifié. Une rudesse habituelle lui paraissait la conséquence obligée de sa haute naissance. Deux êtres pareils pouvaient difficilement bien vivre ensemble; mais cependant la considération que donne un esprit supérieur uni à une conduite régulière et à une fortune considérable avait fait une position sociale élevée à madame de Duras, et son salon devint le siége de mille intrigues. Madame de Duras voulut créer des ministres et gouverner; mais son influence ne put se développer assez pour la satisfaire; et, quand les mouvements continuels qu'elle se donna eurent amené au ministère l'homme de sa prédilection, l'objet de son culte, M. de Chateaubriand, elle eut la pénible mortification d'être repoussée et de devenir étrangère aux affaires. Sans être laide, elle était dépourvue d'agréments physiques et ne put jamais inspirer de passion; ainsi sa vie se composa d'impossibilités. Elle a peint ses souffrances dans trois ouvrages charmants, qui tous, par divers exemples, donnent l'idée de ce supplice.

Dans le premier, *Ourika,* une négresse, élevée dans le monde avec tous les agréments et les avantages moraux désirables, ne peut, à cause de sa couleur, prendre dans la société la place qu'elle ambitionne, et que l'illusion de son éducation lui avait fait croire pouvoir occuper.

Dans le second, *Édouard*, un bourgeois, devient amoureux d'une grande dame, et, malgré ses hautes qualités, il ne peut l'épouser.

Enfin dans le troisième, *Olivier* (qui ne fut pas imprimé, mais dont la lecture fut réservée à quelques amis), sujet singulier choisi par une femme vertueuse, un homme privé des facultés de son sexe, ayant éprouvé et inspiré de l'amour, et enveloppant dans le mystère ses motifs pour ne pas accepter la main de la personne qu'il aime, se tue au moment où cette femme, ne pouvant expliquer une conduite si extraordinaire, au désespoir de le voir souffrir, s'offre à lui et lui propose de lui consacrer sa vie sans être dans les liens du mariage.

Madame de Duras me distingua, et bientôt des liens d'une sincère amitié nous réunirent. Son adoration pour M. de Chateaubriand fut payée d'une grande ingratitude; il s'éloigna d'elle au moment où une santé chancelante rendait plus nécessaires les soins de l'affection. Cette pauvre femme mourut blessée au cœur par une conduite dont elle lui fit connaître la cruauté dans une lettre destinée à lui être remise après sa mort. Au surplus, le sort de M. de Chateaubriand était d'inspirer, par la beauté de son talent, des sentiments exaltés à plusieurs femmes d'un esprit distingué, sans compromettre cependant leur réputation; car, autre Olivier, mais Olivier philosophe, on assure qu'il est peu capable de tirer parti de leurs faiblesses. Madame de Duras a eu deux filles: l'une, dont le nom a été mêlé aux tentatives politiques de madame la duchesse de Berry, auxquelles elle a pris part, madame de la Rochejaquelein, a fait, malgré de grands avantages personnels, le tourment de sa mère, tandis que l'autre, la duchesse de Rauzan, pleine de qualités et de vertus, a fait sa consolation.

Madame de Staël vivait encore et réunissait toujours du monde; mais tout annonçait en elle une fin prochaine. Elle est si connue par son esprit, ses écrits et tout ce qu'on a publié sur son compte, qu'il est presque superflu d'en parler. Napoléon l'a grandie en la persécutant. Il est remarquable à quel point il redoutait son influence. Elle possédait, il est vrai, une puissance de

parole et d'esprit extraordinaire, et sa conversation produisait presque toujours un entraînement universel.

Je la voyais avant son exil, et, m'ayant pris en grande amitié, j'étais devenu un de ses habitués les plus assidus, chose qui peut-être avait dans ma position le mérite du courage. — Ses principes politiques étaient absolus et certainement fort dangereux. Elle a contribué, en 1814, à nous jeter dans les voies doctrinaires, où tout était spéculation, idéologie, théorie, incertitude. Malgré son esprit, on pouvait la combattre avec succès par une suite de raisonnements, sa logique peu sévère offrant à son adversaire des points d'attaque faciles à saisir. Il fallait seulement l'empêcher de dénaturer la question, de changer le point de départ, moyen puissant qu'elle savait employer avec succès, quand elle était embarrassée. En la réduisant à des raisonnements réguliers et en se mettant en garde contre l'action de son imagination vive, brillante et féconde, on pouvait lui résister et même la vaincre. D'une timidité poussée jusqu'à la poltronnerie, il était aisé de l'effrayer. Bonne femme au fond et fidèle à ses affections, elle a su inspirer à ses enfants une affection et une admiration profonde, et un respect pour sa mémoire tel, que des intérêts d'argent puissants n'ont pas pu les porter à méconnaître ses intentions. Elle m'avait pris en goût, et mes relations avec elle, rétablies en 1814, ont duré jusqu'à sa mort.

Beaucoup d'autres maisons également ouvertes avaient leur nuance d'opinion, dont il serait trop long de donner le détail. C'étaient autant d'arènes où on venait débattre les plus hautes questions politiques. Il n'y avait pas une seule femme qui ne se crût appelée à établir son opinion et à la défendre avec ardeur et souvent avec fureur. Chez madame de Montcalm, sœur de M. de Richelieu, femme infirme et contrefaite, d'un esprit fin et délié et d'un goût délicat, les réunions moins nombreuses étaient moins agitées, plus attrayantes et plus agréables; mais on payait chèrement le plaisir de s'y trouver en y rencontrant habituellement Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, Français renégat, qui y dominait avec insolence.

Peu après le retour du roi, la maison militaire, rétablie sur de nouvelles bases, fut beaucoup diminuée. On supprima ce qu'on appelait la maison rouge, et les cinquième et sixième compagnie des gardes du corps. Les quatre qui furent conservées eurent une force moindre. Je me consolai facilement de la perte de ma compagnie, quelque agréable que fût un pareil commandement, consistant plutôt en un service de cour qu'en un service militaire. On s'occupa de l'organisation d'une garde royale, et je fus destiné à y avoir un des grands commandements.

Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, chargé de cette organisation, était opposé à cette création. Il fit tout au monde pour la faire échouer, et, quand il ne put plus reculer, il y introduisit des dispositions monstrueuses. On ne se rendit pas compte de leurs conséquences, et on se refusa à reconnaître les principes qui doivent servir de base à une garde. On agit par caprice et d'une manière incohérente.

La garde d'un souverain a plusieurs objets à remplir. D'abord elle doit défendre le trône contre les factieux. Ensuite elle doit être un objet de récompense et d'émulation pour l'armée. Enfin elle doit former une réserve d'une grande valeur pour la guerre.

Pour remplir le premier objet, il faut établir l'obéissance par tous les moyens possibles. La défense du trône devant avoir lieu en agissant contre ses compatriotes, mille considérations diverses concourent à relâcher les liens de la discipline. Il faut donc les multiplier et entourer les chefs de tous les moyens d'influence et d'action possibles. Or deux genres de pouvoir agissent sur les soldats et parlent à leur esprit. Le premier tient à l'élévation du rang de celui qui commande, à l'éclat qui l'environne, et qui appartient aux généraux et aux chefs de l'armée; le second se trouve dans la puissance du chefs de corps, du père de famille, dont l'action est constante, journalière, et porte sur tous les détails de la vie. Eh bien, pour rendre le commandement plus efficace, pour rendre l'obéissance plus assurée, on a réuni sur la même tête, dans beaucoup de pays, la puissance

du chef de famille à l'éclat résultant des plus hauts grades. Ainsi en France autrefois le colonel des gardes française était habituellement maréchal de France, et un régiment de gardes anglaises a pour colonel le duc de Wellington.

Pour remplir le second objet, une garde ne doit jamais être composée de recrues. Sa paye doit être forte, et les officiers de l'armée appelés à y entrer doivent y trouver des avantages de fortune et d'avancement. Enfin, cette garde, assez nombreuse pour ne pas être constamment de service, doit venir seulement par fractions dans la capitale. Le séjour d'une très-grande ville relâchera toujours la discipline et tendra à corrompre les troupes. Il est utile, après quelques mois de séjour, et quand ses effets pourraient s'en faire sentir, de pouvoir employer un temps suffisant dans de petites garnisons à remettre tout dans l'ordre accoutumé.

D'après ces considérations, j'avais proposé de former la garde de quatre légions de quatre à cinq mille hommes chacune, composée de troupes de différentes armes, et dont chacune d'elles serait commandée par un maréchal de France qui en serait le colonel. Les quatre légions auraient eu des quartiers à vingt lieues de Paris, et auraient fourni chacune quinze cents hommes pour le service. Ainsi le roi aurait eu six mille hommes de troupes, se relevant d'époque en époque, et composées de différentes légions.

On devine le motif de cette division pour le service journalier. Dans le cas du rassemblement de la garde, chaque légion aurait été réunie sous son chef propre. Enfin j'avais proposé de donner à chaque officier de la garde un grade supérieur à son emploi, mais sans lui en faire porter les distinctions. Au lieu de cela, on fit une espèce d'armée sans dispositions spéciales.

On créa huit régiments d'infanterie, six français et deux suisses, de trois bataillons chacun. Ces vingt-quatre bataillons furent organisés en deux divisions. Quatre régiments de cavalerie légère et quatre de grosse cavalerie, formant également deux divisions. Enfin, l'artillerie se composait de soixante bouches à feu.

Quatre maréchaux de France furent choisis pour avoir à tour de rôle le commandement de cette garde; mais, comme leur autorité était passagère et n'avait aucune influence sur le choix et les récompenses, aucun d'eux n'avait la plus légère action sur l'esprit des officiers et des soldats. Leurs fonctions ne s'élevaient guère au-dessus de celles des commandants d'armes qui, dans les garnisons, reçoivent les rapports, ordonnent le service et font défiler la parade.

A la guerre, la communauté des dangers, le souvenir des actions glorieuses, établissent entre les généraux et les soldats une espèce de fraternité dont les effets sont incalculables. En temps de paix, un général qui ne récompense pas n'est rien pour les troupes. Les soldats ne le connaissent que par des devoirs, des exercices, des fatigues et des punitions, et sa présence est moins une occasion de joie qu'un motif d'ennui et de tristesse.

On recruta la garde dans la population et par enrôlement volontaire, et jamais les enrôlements volontaires n'ont donné nulle part une composition d'armée comparable à celle des levées faites régulièrement par la loi. On y plaça beaucoup de Parisiens, et cette funeste habitude s'est conservée constamment. Enfin on donna aux officiers un rang supérieur et les distinctions d'un grade qu'ils n'exerçaient pas. Cette profusion de torsades en diminua la considération. On en reconnut plus tard l'inconvénient. On entreprit de faire une nouvelle législation pour la garde. Il en résulta une foule de prétentions et une cause de confusion et d'embarras pour l'administration.

Malgré les vices de son organisation, malgré l'influence fâcheuse de M. le duc d'Angoulême, malgré le peu d'action laissée aux majors généraux sur ce corps, il a répondu en grande partie à l'espérance qu'on avait pu en concevoir. Cependant, s'il eût été établi sur les bases indiquées plus haut, il se serait désorganisé moins rapidement lors des funestes événements de Juillet; mais, en somme, la garde a montré courage et fidélité. Elle commença son service auprès du roi le 1er janvier 1816, et les maréchaux prirent rang entre eux par trimestre dans

l'ordre suivant: le duc de Bellune, le duc de Tarente, le duc de Reggio, et moi.

Je reviens maintenant à la politique. Le ministère de M. de Talleyrand perdit promptement tout crédit et toute considération. Louis XVIII sentait le besoin de s'appuyer sur la Russie, seule puissance sans intérêts directs opposés aux siens. Pour atteindre ce but il fallait composer un ministère sous son influence, et mettre à sa tête quelqu'un qui lui fût agréable. M. de Richelieu, homme d'un caractère honorable, d'un esprit modéré et de nobles sentiments, était très-propre à occuper cette place. Une intrigue, conduite avec succès, amena M. de Talleyrand à donner sa démission. Comme la cruelle négociation des charges imposées à la France et des frais de la guerre n'était pas terminée, ce fardeau fut laissé à M. de Richelieu. M. de Talleyrand prétendit n'avoir quitté le ministère que pour se dispenser de signer un traité aussi funeste, mais c'est une imposture. M. de Talleyand était tout résigné. Le roi lui tendit le piége dans lequel il tomba.

Le ministère nouveau fut composé de M. de Richelieu, ministre des affaires étrangères et président du conseil; de MM. de Vaublanc, ministre de l'intérieur; duc de Feltre, ministre de la guerre; Corvetto, ministre des finances; Marbois, garde des sceaux; Dubouchage, ministre de la marine; et Decazes, ministre de la police. Cette administration, prenant la direction des affaires sous les auspices les plus difficiles, était peu homogène et en partie composée d'hommes de talents contestables.

M. de Richelieu avait quitté la France avant la Révolution, pour aller chercher les aventures et faire la guerre contre les Turcs dans l'armée russe. A la prise d'Ismaïlow, il monta à l'assaut d'une manière brillante. Resté en Russie, quand la Révolution se fut développée en France, il y prit du service. Il eut le commandement d'Odessa, qu'il administra avec sagesse et dont il est comme le créateur. Jamais M. de Richelieu n'adopta les principes, les idées et les préjugés de l'émigration, son penchant et ses opinions le portaient plutôt du côté des idées nouvelles et libérales. Revenu en France à la Res-

tauration, il resta en 1814 sans emploi, s'en tenant à sa charge de cour de premier gentilhomme de la chambre, dont l'année de service n'était pas arrivée. Il suivit le roi à Gand et revint à Paris, où on jeta les yeux sur lui pour occuper la place de premier ministre. D'abord compris dans le ministère Talleyrand, comme ministre de la maison du roi, il avait refusé pour ne pas se trouver dans une position inférieure et pour éviter d'avoir Fouché pour collègue.

M. de Richelieu, connaissant peu la France, avait le sentiment de son ignorance des choses et des hommes. D'un esprit assez peu étendu, mais d'une conception facile, il réunissait à une grande défiance de lui-même un amour-propre très-irritable. Les meilleures intentions l'animaient; son amour du bien public, sa délicatesse et sa probité ne sauraient être placées trop haut; mais, irrésolu, indécis dans le choix de ses moyens, son incertitude sur la marche à suivre était augmentée par celle plus grande encore d'un homme fort vertueux, qui exerçait sur lui un grand empire, M. Lainé, depuis entré dans son ministère.

M. de Richelieu m'a donné l'idée d'un homme auquel on imposerait la tâche de parcourir dans l'obscurité une longue suite d'appartements dont il ne connaîtrait la distribution que d'une manière imparfaite. Cet homme marcherait à droite, à gauche, reviendrait sur ses pas, franchirait une porte, puis s'arrêterait pour essayer de s'orienter. Tel était M. de Richelieu en politique. Son caractère honorable et modéré inspirait l'estime et la confiance, sa mort a été un malheur. Un homme comme lui ne sauve pas un pays, mais il l'empêche de périr tel jour et à telle heure. Il est un point d'arrêt, et donne du répit en appelant la confiance des honnêtes gens. S'il eût vécu, peut-être fût-il rentré aux affaires à l'époque du ministère Martignac. Alors ce ministère aurait eu un centre, un point d'appui, et cette administration, misérable par le peu de force des gens qui la composaient, aurait peut-être pris quelque consistance et quelque dignité.

M. de Vaublanc avait été préfet de la Moselle sous

l'Empire, et avait suivi le roi à Gand. En ce moment il était préfet des Bouches-du-Rhône. Homme vain, médiocre et ridicule, il s'était jeté avec une violence sans égale dans l'exagération. Ses prétentions se portaient sur tout; son éloquence était une réunion de mots sonores, mais vides de sens; ses opinions celles des plus violents de son parti. Il se croyait le premier écuyer du monde, et engagea le sculpteur Lemot à venir le voir pour modeler, d'après lui, la statue équestre de Henri IV. Il avait, sur l'emploi de son temps, des idées si singulières, que, montant à cheval dans son jardin pour sa santé, il y donnait en même temps ses audiences. La naïveté de son amour-propre passe toute croyance. Je lui ai entendu dire, tout haut et de bonne foi, que la Chambre de 1815 n'avait fait qu'une faute, une grande faute, c'est de ne pas l'apprécier à sa juste valeur. „Il fallait, disait-il, qu'elle m'élevât des statues.“ Cet homme ne pouvait marcher avec M. de Richelieu, dont le caractère modéré et raisonnable était l'opposé du sien. Au surplus, il a proclamé une grande vérité à la tribune, démontrée de plus en plus par le temps, en disant que le gouvernement représentatif n'a pas été inventé pour le repos des ministres.

M. de Marbois, ancien magistrat, a occupé, dans sa jeunesse, l'intendance de la Dominique, où il a laissé des souvenirs honorables. D'un esprit étroit et essentiellement maladroit, il n'a jamais pris la parole à la Chambre des pairs sans nuire à la cause qu'il défendait. Ministre du trésor sous Napoléon, une crise financière fut au moment d'arriver par son incapacité. Napoléon, me parlant de lui un jour à cette époque, me dit: „C'est un honnête homme, un bon garde de trésors, mais un imbécile; il imagine qu'on ne peut pas mentir.“ De mœurs rigides, d'un caractère austère, sa faiblesse est extrême, quoique sa figure triste, son âge avancé et sa contenance sérieuse lui donnent l'apparence de la sévérité. Aussi l'a-t-on comparé à un roseau peint en fer. Il s'est prêté, dans l'épuration des tribunaux, à toutes les exigences du parti, sans pouvoir jamais désarmer sa haine. Un petit ouvrage écrit par lui, la *Conjuration d'Arnold,* aux États-Unis, est rempli d'intérêt et un modèle de style.

M. Corvetto était un célèbre avocat de Gênes. C'était un homme d'un esprit fin et piquant. Il a établi de bonnes doctrines d'administration et fondé le crédit dans le budget de 1816; mais, le premier, il a placé l'administration dans les Chambres, en faisant voter les dépenses et l'emploi des fonds, au lieu de s'en tenir au vote de l'impôt, comme le prescrit seulement la Charte. Il eût rempli la double condition de l'ordre et de la prérogative royale en se bornant à présenter le budget des dépenses seulement pour mémoire et comme renseignement, l'affranchissant ainsi du vote législatif. D'une grande dévotion, il passait pour honnête homme, mais avait près de lui un gendre nommé Schiaffino, d'une réputation vénale et réputé un grand fripon. Du reste, je l'ai trop peu connu pour donner des détails plus étendus sur lui.

Le duc de Feltre avait été ministre de la guerre sous Napoléon, et, à ce titre, les gens qui réfléchissent peu, et c'est le plus grand nombre, le croyaient un homme supérieur. La manière dont le ministère de la guerre était organisé alors prouve, au contraire, qu'il n'y avait rien à conclure de semblable, ou plutôt que c'était un homme d'une grande médiocrité.

Le ministère de la guerre se compose du personnel et du matériel. Or, sous l'Empire, les deux branches étaient séparées, et chacune avait un ministre spécial pour la diriger. Le personnel se compose des plans de campagne, de l'avancement, des récompenses, de l'organisation, de la solde et de la justice militaire. Sans doute, personne n'imagine que les plans de campagne de Napoléon étaient faits par le duc de Feltre. Le travail de l'avancement et des récompenses était présenté par les maréchaux commandant les corps d'armée au major général, qui, après les avoir soumis à l'Empereur, expédiait les lettres d'avis, et ensuite envoyait le travail arrêté au ministre de la guerre pour l'expédition des brevets. Les organisations accidentelles des régiments provisoires, des régiments de marche, étaient faites par le major général, quelquefois par l'Empereur lui-même, et renvoyées ensuite au bureau de la guerre pour l'expéditoire des ordres. Il restait donc la solde et la justice

militaire; et encore la solde, sauf les garnisons de l'intérieur, ne se payait jamais que sur les ordres spéciaux de Napoléon. Le ministre de la guerre n'était donc rien du tout à cette époque, ou seulement une griffe et un garde des archives.

Le duc de Feltre avait parcouru la plus grande partie de sa carrière dans des emplois d'administration. Attaché, en 1793, au bureau topographique militaire de la Convention, il n'avait servi activement que jusqu'au grade de chef d'escadron, et, s'il avait paru à l'armée, c'était pour occuper des emplois de gouverneur de territoire. On ne pouvait donc plus le ranger parmi les militaires, et, sous Napoléon, il n'avait pas une seule chance pour arriver à la dignité de maréchal. Il se jeta à corps perdu dans les idées de réaction et de vengeance, et avec d'autant plus de plaisir et d'attrait, que, n'étant pas militaire et en portant l'habit, il était l'ennemi des gens de guerre véritables, dont il jalousait la gloire, l'éclat et la considération. Il professa donc des opinions d'une grande sévérité contre les fauteurs de la rébellion, et fit cette ordonnance de catégories si célèbre, qui devait aliéner à jamais les esprits; car, chose inouïe! dans les dernières classifications, dans celles qui renfermaient les dispositions les plus rigoureuses, se trouvait tout ce qui avait quelque valeur et faisait la gloire et la force de l'armée.

Le duc de Feltre, nommé ministre peu de jours avant le 20 mars, en remplacement du maréchal Soult, avait suivi le roi à Gand, et cette marque de dévouement, jointe à l'exagération de ses opinions, lui avait donné beaucoup de crédit parmi les royalistes. Il serait allé à Gand, même sans y être appelé par ses fonctions, à cause du sentiment de ses torts en 1814 et de la conduite misérable qu'il avait tenue à l'époque du 30 mars. Il redoutait beaucoup de se retrouver en présence de Napoléon, et prit à Gand, lui, ancienne création du régicide Carnot, des sentiments qui l'auraient rendu digne de la première émigration. Renvoyé du ministère au retour et éloigné par Talleyrand des affaires, il resta le point de mire des royalistes, et fut destiné à entrer dans la première combinaison ministérielle faite dans un autre esprit: aussi le

donna-t-on à M. de Richelieu pour collaborateur. Une vanité de naissance incroyable, dont rien ne peut donner l'idée, était catactéristique chez le duc de Feltre. Simple gentilhomme, il s'est ruiné à acheter des titres et à se faire faire une généalogie. Il en est venu au point de trouver, pour souche de sa famille, une maison souveraine. Comme les libéraux de notre temps ont souvent été courtisans à d'autres époques, il a obtenu de M. de Las-Cases de l'indiquer dans son ouvrage comme descendant des Plantagenets. Cette manie du duc de Feltre a dû servir, dans de pareilles circonstances, à l'égarer dans sa conduite politique. Du reste, homme probe et délicat, il est mort sans fortune après avoir occupé d'assez grandes places, et pendant assez de temps pour pouvoir s'enrichir.

M. Dubouchage, nommé ministre de la marine, sans manquer de finesse, était de la plus grande médiocrité. Officier dans le corps de l'artillerie, étant entré avant la révolution dans le 8e régiment, chargé du service des colonies, il avait passé au département de la marine. Après avoir fait sa carrière dans ce service obscur, à la Restauration il marqua par ses opinions exagérées. Appartenant à une des meilleures familles du Dauphiné, il se trouva en évidence, et M. de Vitrolles, son compatriote, servit à le grandir dans l'espérance d'en tirer parti pour son propre compte. On peut avoir une idée des lumières de M. Dubouchage et de son esprit de courtisanerie par le fait suivant. Il imagina d'établir l'école des aspirants de la marine dans la ville d'Angoulême, uniquement à cause du nom que portait M. le duc d'Angoulême, grand amiral. Les hommes les moins éclairés savent que l'on ne saurait trop tôt accoutumer à la mer les jeunes gens destinés à ce service. L'habitude des choses ne saurait être donnée de trop bonne heure; et, en vérité, il serait plus convenable de faire accoucher les mères des marins à bord des vaisseaux, que de voir les jeunes gens y monter pour la première fois à dix-huit ans. Mais M. Dubouchage aimait mieux recevoir une expression de faveur de cour que d'avoir la conscience d'une action utile.

Je finirai d'esquisser ce tableau en essayant de faire

le portrait de M. Decazes, appelé, peu après la formation de ce ministère, à en faire partie.

M. Decazes appartient par sa naissance à la classe bourgeoise; sa carrière a été la magistrature. Né avec de l'esprit, de l'activité et de l'ambition, trop jeune pour avoir joué un rôle pendant la Révolution, il a commencé à être quelque chose seulement sous l'Empire, en s'approchant de la famille impériale. Il occupa le poste modeste de secrétaire des commandements de Madame-Mère. Né dans le Midi, où les opinions bourboniennes s'étaient déclarées avec force, il fut favorable à la Restauration. Sans être entré dans les intrigues qui l'ont appelée, il servit fidèlement les Bourbons en 1814. A l'époque du 20 mars et pendant les Cent-Jours, il leur montra un grand dévouement. Au retour du roi, fort vanté pour son activité et les sentiments qui l'animaient, il fut fait préfet de police. La méfiance inspirée par Fouché, son chef, ajouta à son importance, et bientôt des rapports immédiats s'établirent entre lui et le roi. M. Decazes plut au roi; son esprit vif, son adresse, les efforts qu'il fit pour satisfaire sa curiosité et l'amuser devaient le faire réussir. Il affichait pour la capacité supérieure de Louis XVIII une admiration sans bornes, et eut grand soin, pendant toute sa faveur, de faire comprendre au roi que, n'étant et ne pouvant être, en affaires politiques, que son élève, ses succès étaient entièrement son ouvrage. Ce genre de flatterie réussit toujours auprès des souverains. Moins la force de leur caractère et l'étendue de leurs facultés leur donnent les moyens de gouverner, plus ils tiennent à paraître les posséder. Aussi, quand ceux qui portent le fardeau leur rapportent tout, ils sont bientôt l'objet de leur affection la plus tendre. Le prince les identifie avec lui-même.

M. Decazes, comme homme privé, est doué de beaucoup de qualités. Son cœur est chaud, fidèle à l'amitié et serviable; son caractère est loyal. Son esprit, un peu léger, l'empêche souvent de réfléchir assez mûrement avant d'agir. Ses opinions sont modérées, et il comprend le pays en homme sensé. Peut-être n'a-t-il pas vu d'assez haut la nécessité de créer de grandes exis-

tences politiques et de donner plus de consistance aux provinces pour suppléer à l'insuffisance de l'aristocratie. Arrivé très-jeune et trop vite aux affaires, s'il fût venu au pouvoir avec plus d'expérience, il aurait beaucoup mieux fait. Il eut tort de se brouiller avec l'héritier du trône. Cette faute impardonnable lui a suscité des obstacles et des embarras de toute espèce dont il est impossible de se figurer l'étendue. S'il se fût appliqué à lui plaire, il eût réussi; mais il rompit en visière quand des négociations l'auraient sauvé, et, après avoir rompu, il ménagea un parti qui voulait le perdre et qu'il eût dû alors écraser. On en jugera à l'occasion des affaires de Lyon. Sa marche fut incertaine quand il eût fallu tout briser; et elle fut trop tranchée et trop décidée au moment où il eût été sage de louvoyer pour éviter de se faire des ennemis. Une immense fortune aurait pu être son partage, et, l'ayant dédaignée, il est sorti des affaires avec des dettes. Il a une tournure élégante, une fort belle figure, une élocution facile. Ses amis lui sont restés fidèles dans toutes ses différentes fortunes. Je n'ai jamais cessé d'être du nombre, parce que je lui ai trouvé des qualités de cœur toujours rares à rencontrer. Il chercha à se créer un appui dans M. le duc d'Angoulême, et fit de grands efforts pour lui plaire; mais il en obtint peu de secours au moment où arriva la crise qui l'a renversé.

Voilà quels étaient les collaborateurs de M. de Richelieu dans son premier ministère. Les travaux politiques du reste de l'année se bornèrent à la formation des listes destinées à être annexées aux ordonnances de proscription, à l'établissement des catégories pour l'armée, et à deux lois rendues, une sur la liberté individuelle, et l'autre sur les cris séditieux. La première fut l'objet de vifs débats, et j'y pris part à la Chambre des pairs. On sentait le besoin d'investir le gouvernement de pouvoirs plus étendus; mais le développement qui leur fut donné devait faire frémir. La faculté de faire arrêter, transmise à tout ce qui était officier de police judiciaire, descendait si bas, que c'était renverser l'ordre de la société. Je croyais nécessaire de donner le droit d'arres-

tations arbitraires aux ministres sur leur responsabilité, et c'est l'opinion que je soutins de toutes mes forces. On applaudit à mes paroles, mais le résultat ne fut pas conforme à mes espérances. Vinrent ensuite les condamnations de la Bédoyère, Ney et Lavalette, dont j'ai parlé.

On se rappelle avec quelle ardeur et quel enthousiasme la Restauration avait été reçue dans le Midi, en 1814; on se rappelle aussi ce symptome si remarquable de l'opinion d'alors, que l'Empereur détrôné, marchant sous la sauvegarde des puissances, fut obligé de se déguiser en officier autrichien pour pouvoir traverser le pays en sûreté. Ces sentiments avaient reçu une nouvelle énergie par les événements des Cent-Jours. On avait couru aux armes à Marseille pour s'opposer à la marche de Napoléon. On accusa même dans le temps le maréchal Masséna d'avoir paralysé le zèle des gardes nationales. Un calcul de temps et de distance a démontré la fausseté de cette accusation. Les gardes nationales, rassemblées à Marseille par suite de la nouvelle du débarquement à Cannes, ne pouvaient pas arriver à temps pour disputer le passage de la Durance à Napoléon. Ainsi on ne pouvait pas accuser le prince d'Essling d'avoir favorisé la marche de l'Empereur. Sans doute, la révolution qui s'opérait ne lui était pas désagréable; mais il ne fut pas dans le secret du retour de Napoléon, et il n'y a aucun reproche à lui faire avec justice. On connaît la violence des passions des Méridionaux et avec quelle facilité ils portent tout à l'excès. Si l'on pense à la désorganisation que deux révolutions successives avaient produite, à cette nuée d'ambitieux, d'intrigants qui surgit de toute part, à chaque occasion, on se fera le tableau de l'agitation d'alors. Des assassinats, des emprisonnements, eurent lieu dans le Midi, et, les idées religieuses donnant un nouveau développement aux haines, bientôt la nécessité de la résistance se fit sentir. On arriva à la pensée de renverser un parti qui opprimait, le gouvernement qui le soutenait, et ces idées coupables se transformèrent promptement en projets et en espérances criminelles.

A cette époque, c'est-à-dire au mois d'avril 1816, le

ministère se modifia. Les fautes sans cesse renouvelées de Vaublanc, le ridicule dont il était couvert et son incapacité démontrée décidèrent M. de Richelieu à proposer au roi son renvoi. Son remplaçant fut M. Lainé, homme austère, d'un caractère modéré, mais faible, grand orateur et homme de bien. On renvoya aussi M. de Marbois, qui était tout à fait au-dessous des circonstances, et, de plus, très-impopulaire à la Chambre, et on le remplaça par M. le chancelier Dambray, qui reprit les sceaux.

Le Dauphiné devint le théâtre des premières agitations. La révolte, dont Didier était le chef, éclata et fut réprimée immédiatement par le général Donadieu, commandant à Grenoble. La folie de cette entreprise était démontrée par la faiblesse des moyens des conspirateurs et l'époque choisie pour son exécution, car le succès était impossible. En supposant d'abord un résultat favorable, il ne pouvait être qu'éphémère. La présence des étrangers, établis sur la frontière avec une armée d'observation formidable, dans le but avoué de maintenir l'ordre en France, était un obstacle insurmontable au succès des mécontents. Mais le concours de l'armée d'occupation ne fut pas nécessaire: les troupes placées à Grenoble, suffisantes pour réprimer le mouvement, dispersèrent quelques révoltés en armes. Il y eut quelques hommes tués, d'autres arrêtés et jugés; vingt et un condamnés à mort, et dix-sept exécutés, mesure qui parut dans le temps d'une grande rigueur. Aucune révélation importante ne fut faite; on connut seulement le nom du chef, Didier, homme courageux, entreprenant, mais inconsidéré. Il échappa aux premières poursuites, se réfugia en Savoie; mais, son arrestation ayant été mise à prix, il fut livré. Il monta sur l'échafaud et mourut avec courage. Le général Donadieu avait montré de la vigilance; mais il exagéra la gravité des événements et l'importance des faits pour faire valoir davantage ses services. On le combla de récompenses, et il devint un grand homme dans le parti. Ayant fait son devoir, il méritait des témoignages de satisfaction; mais on outre-passa la mesure dans les faveurs dont il fut l'objet, et ces faveurs devinrent la

cause principale des troubles qui eurent lieu à Lyon l'année suivante.

La tentative de Didier a certes été réelle; mais les circonstances qui l'ont amenée et son but ont toujours été enveloppés d'un mystère impénétrable. La seule explication raisonnable à lui donner, c'est qu'elle devait être au profit de M. le duc d'Orléans. Les mécontents espéraient sans doute un succès prompt et avaient la pensée que l'opinion, se prononçant en faveur du résultat, les étrangers, les voyant accomplis, en accepteraient les conséquences; mais cette explication même ne lui ôte pas le caractère d'une entreprise insensée.

Cependant des mécontents se montraient dans diverses provinces et à Paris. Des sentiments hostiles à la dynastie étaient exprimés partout, avec publicité et indiscrétion. Cette indiscrétion même était la preuve de leur peu de danger. Les gens du plus bas étage professaient cette hostilité. Des propos recueillis dans les cabarets donnèrent l'éveil à la police; des révélations firent connaître des associations formées, et fournirent la possibilité d'y pénétrer au moyen de cartes de reconnaissance distribuées. Bientôt MM. de la Fayette et Manuel se mirent à la tête de tous les mécontents. On eut la preuve de leur concours, et, par une faiblesse coupable, on n'entreprit pas de les poursuivre. Seulement un nommé Plaignier, chef apparent du complot, et quatre de ses complices, furent condamnés à mort et furent exécutés.

Dans une grande ville comme Lyon, il y avait quelques individus de l'espèce de ceux que je viens d'indiquer, exhalant dans les cabarets leur haine et leur mécontentement. Le général Canuel, qui commandait à Lyon, se piqua d'honneur. Son ambition étant stimulée par les récompenses données à Donadieu, il se détermina à mettre en œuvre ce qui était sous sa main, et à donner du corps et une espèce de consistance à quelques hommes isolés qui n'avaient ni formé ni pu former aucun projet sérieux. Il leur choisit un chef, et ce chef, qui recevait ses ordres et ses instructions, prit toute la direction de la prétendue conspiration.

Lyon était le chef-lieu d'une association catholique dont l'origine remontait au temps de la persécution dirigée contre le pape par Napoléon. Depuis la Restauration, elle avait pris beaucoup de force. Elle était devenue le point d'appui de cette puissance occulte qui a fait tant de mal et contribué si puissamment à la perte des Bourbons par les ennemis qu'elle leur a créés et les fautes dans lesquelles elle les a entraînés. Ce parti voulait briser la Charte; il ne rêvait que gouvernement absolu; il ne désirait que troubles et que conspirations. Il savait que ces conspirations seraient impuissantes à cause de la présence des armées étrangères; mais il comptait qu'elles serviraient à motiver la prolongation de leur séjour, et qu'elles mèneraient à des mesures violentes, et à modifier l'ordre établi. Ce parti raisonnait comme si l'emploi de la force, qui est utile parfois en des circonstances passagères, pouvait jamais être une base permanente de gouvernement. L'emploi de la force, quand on est obligé d'y avoir recours, ne doit jamais être qu'accidentel, car le moyen s'use de lui-même, et le temps le détruit toujours. Un gouvernement ne peut avoir de solidité que fondé sur la conviction, la confiance et les intérêts; mais les partis, en général, et surtout le parti dont je parle en ce moment, à qui le ciel semble avoir refusé toute intelligence, ne sont pas capables de comprendre de semblables vérités; ce parti, par ses opinions et ses cris, servit puissamment les projets criminels du général Canuel.

Avant de faire le récit des événements qui se passèrent à Lyon à cette époque, je vais tâcher de faire connaître les deux individus marquants qui y exerçaient l'autorité.

Le général Canuel est un des plus anciens généraux de la République. Malgré cette ancienneté, il n'a jamais figuré dans nos campagnes mémorables à notre grande époque. Employé constamment dans l'intérieur ou sur les derrières de l'armée, à commander les territoires, jamais il ne s'est trouvé à une bataille. La seule guerre qu'il ait faite est celle de la première Vendée. Alors aide de camp d'un homme dont le nom rappelle tout ce qu'il

y a de plus abject, le général Rossignol, il se distingua par sa férocité. Une demande de récompense, faite par le général Rossignol pour Canuel, consacrée par l'implacable *Moniteur*, est motivée sur la manière dont il avait, non pas combattu, mais puni les brigands, et cet acte héroïque était le massacre des Vendéens dans l'hôpital de Fougères, auquel Canuel avait prêté son bras. Pendant l'Empire, sa vie fut obscure. A la Restauration, il se mit en avant et protesta de son zèle. En 1815, placé dans la Vendée, il prétendit avoir fait de grandes prouesses et fit imprimer un récit de sa campagne. Le général Lamarque lui répondit dans une brochure, chef-d'œuvre de plaisanterie et de bon goût. Il y tourne en ridicule, avec un succès complet, une campagne où lui, vainqueur, n'a jamais eu l'occasion de combattre. Le général Canuel, voulant faire étalage de sa fidélité, tint un jour cet horrible propos: „J'ai marché, disait-il, dans le sang jusqu'à la cheville pour la République; pour les Bourbons, ce sera jusqu'aux genoux!“ Homme crapuleux, dépourvu d'esprit et d'instruction, il fut adopté par le parti moral et religieux. La faveur dont on l'investit devint un malheur public, en contribuant beaucoup à aliéner les cœurs généreux de l'armée.

M. de Chabrol, alors préfet de Lyon, est né en Auvergne. Son père, avocat ou procureur instruit et distingué, ayant fait fortune, acheta une charge qui l'anoblit. M. de Chabrol parcourut d'abord la carrière judiciaire, puis celle de l'administration. Il devint, sous l'Empire, intendant général des finances des provinces illyriennes, qu'il a administrées avec sagesse et probité. A la Restauration, il montra beaucoup de zèle pour les Bourbons et fit remarquer ses sentiments. Investi des pouvoirs de Louis XVIII pendant les Cent-Jours, et croyant devoir être ministre, il fut déconcerté d'être envoyé, comme simple préfet, dans le département du Rhône. Il s'y conduisit d'abord avec sagesse, et semblait peu d'accord avec le général Canuel. Son caractère de magistrat et d'honnête homme contrastait chaque jour avec les idées et les mesures révolutionnaires du général Canuel; car, sous un nom ou sous un autre, le général

Canuel n'était qu'un infâme révolutionnaire. Ses propres observations et les rapports qu'il recevait contrariaient constamment le dire du général Canuel; mais, royaliste de bonne foi et sincèrement attaché à la dynastie, aussitôt qu'une révolte eut éclaté, il se repentit de la divergence de ses opinions avec le général Canuel, homme peu digne de lui être comparé. Timide et ambitieux, il chercha à réparer des torts imaginaires en abondant alors dans le sens de celui-ci. Il proclama qu'il s'était trompé, lorsqu'il avait eu raison. La préoccupation de son esprit fut telle, qu'elle l'empêcha de voir que, si le général Canuel avait prédit des révoltes, il l'avait fait à coup sûr, puisqu'il n'annonçait rien de plus que l'exécution de mouvements préparés par ses ordres. Une fois les premiers désordres éclatés, M. de Chabrol, vaincu, se livra à Canuel. Canuel se sentit bien fort quand il se trouva exercer un pareil ascendant sur un honnête homme.

M. de Chabrol a un esprit droit, mais peu étendu. Sa probité l'empêcha de soupçonner une conduite coupable. Une vanité excessive fit qu'il tint depuis aux idées qu'il s'était faites des choses et des hommes. Enfin la faiblesse de son caractère, corroborée par son ambition, le place habituellement dans une sorte de dépendance des autres. Cette ambition dévorante de M. de Chabrol a été satisfaite. Il a été ministre plusieurs fois; mais, pour un homme comme lui, dont les intentions sont pures, il aura le regret éternel d'avoir contribué, à la fin de sa carrière, à la formation d'un ministère dont les œuvres devaient être, pour tout homme de sens, la perte de la monarchie.

On était donc, à Lyon, pendant la première partie de l'année 1817, dans une agitation et uue inquiétude extrêmes. La cause en est encore cachée aux esprits sages et non prévenus. Tout à coup le bruit se répand qu'un complot va éclater, et trois ou quatre jours après, le 8 juin, jour de la fête du Saint Sacrement, une tentative de trouble a lieu. Personne ne bouge dans la ville. Un individu portant des cartouches est arrêté à la barrière, et pendant la nuit le capitaine Ledoux est poursuivi par des gens armés et tué de deux coups de pistolet; mais,

si Lyon est tranquille, le tocsin sonne dans plusieurs villages de la banlieue, entre autres dans ceux de Saint-Genis-Laval, de Brignais, de Millery et d'Irigny. Plus tard il sonne à Saint-Andéol, et un capitaine à demi-solde, nommé Oudin, proclame Napoléon II, envoie des commissaires dans les environs et s'installe dans la municipalité. Lors de ces mouvements, qui eurent lieu presque simultanément, on ne parvint pas à réunir plus de quatre cents mécontents. Des détachements de troupes, accompagnés de gendarmerie, suffirent pour tout faire rentrer dans l'ordre. A peine fut-il tiré quelques coups de fusil. Mais, aussitôt le calme rétabli, on fit marcher la cour prévôtale, et partout on publia que le royaume avait couru les plus imminents dangers. On grossit beaucoup les événements dans les comptes rendus. Des actes de rigueur multipliés servirent les vengeances particulières et les intentions criminelles de ceux qui aspiraient à voir naître des troubles. Une sorte de terreur se répandit dans tout le pays. Les ouvriers des fabriques de Lyon, et les fabricants eux-mêmes, désertèrent la ville par crainte d'être compris dans quelques machinations infâmes, et, en peu de mois, il s'opéra un tel changement dans cette ville, dont la prospérité s'évalue par le nombre des métiers en activité, qu'au lieu de dix-huit mille métiers le nombre tomba rapidement et était réduit à sept mille au moment où je fus envoyé dans ce pays avec des pouvoirs extraordinaires.

Ainsi que je l'ai déjà dit, M. de Chabrol avait combattu jusque-là les idées du général Canuel, et blâmé les actes irréguliers dont il s'était rendu coupable. Homme légal, il était opposé à tout ce qui sentait l'arbitraire. Mais, une fois le mouvement éclaté, la peur s'étant emparée de son esprit, il ne jugea plus rien d'après lui-même et n'eut plus de direction. Non-seulement la peur des révolutionnaires le faisait trembler, mais il redoutait davantage encore le jugement des hommes de son parti. La crainte d'être accusé de manquer de zèle ou d'avoir une indulgence coupable, le glaçait d'effroi. C'est un sentiment de cette nature qui a donné tant d'extension aux crimes de 1793.

M. de Chabrol porta aux nues le général Canuel, proclama ses services, et celui-ci, débarrassé ainsi d'un censeur importun, et libre d'agir à sa guise, se mit à son aise. L'arbitraire le plus révoltant, les mesures les plus coupables et les plus vexatoires envers les citoyens, furent à l'ordre du jour. On feignit de croire à un danger imminent. Les troupes, munies de cartouches, reçurent l'ordre de se tenir sur leurs gardes. A force de proclamer le danger, on le fit naître, et des précautions, d'abord superflues, devinrent nécessaires, par suite de l'indignation publique et du mécontentement universel. Ces rapports alarmants, se succédant, donnaient de vives inquiétudes au gouvernement. Les efforts patents avaient été si peu de chose de la part des mécontents, et les cris d'alarme si vifs de la part des autorités et des chefs du parti, qu'il parut y avoir de l'obscurité dans les causes aux yeux des hommes de bonne foi. Le roi eut la pensée d'approfondir ce mystère et de m'envoyer sur les lieux pour vérifier les faits et porter le remède que les circonstances commandaient.

J'étais à Châtillon, et un courier extraordinaire vint, le 20 août, m'y chercher pour m'appeler à Paris [1]. Les pouvoirs les plus étendus me furent délégués, et un titre nouveau, celui de lieutenant du roi, destiné à les rappeler, me fut donné: seule fois que, dans la Restauration, semblable mesure ait été prise. Le 25 août au matin (jour de la fête de saint Louis), étant chez M. Decazes, ministre de la police, et causant avec lui, on lui

[1] „Monsieur le maréchal,

„Je m'empresse de vous annoncer que le roi m'a chargé de vous engager à revenir le plus tôt possible à Paris. L'intention de Sa Majesté est de vous confier une commission très-importante, et qui intéresse le bien de son service et de l'État. Le roi, qui connaît tout votre zèle, et qui désire le mettre à profit, ainsi que vos talents et votre expérience, espère que vous lui donnerez encore, à cette occasion, une nouvelle preuve de votre dévouement. Je suis heureux, monsieur le maréchal, d'être l'interprète de la confiance du roi à votre égard, et de vous assurer en même temps de l'inviolable attachement et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur le maréchal,

„Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

„Richelieu.

„Paris, le 20 août 1817.“

apporta une dépêche télépraphique, datée de Lyon, à dix heures du matin. On lui mandait que, malgré les mouvements annoncés, tout était encore tranquille. Il me dit, à plusieurs reprises, combien serait éminent le service rendu au roi et à la Franse si je parvenais à rétablir la paix et le calme dans ce pays. Il avait bon espoir dans ma prudence et ma fermeté. Mes pouvoirs civils et militaires s'étendaient sur les deux divisions voisines, celles de Lyon et de Grenoble. J'avais la faculté de faire mouvoir les troupes dans un rayon de quarante lieues, et de rassembler toutes les forces existantes dans le centre du royaume; enfin on voulait un résultat favorable, et on ne négligea aucun des moyens convenables pour m'aider à l'obtenir.

Je me mis en route à la fin d'août, et j'arrivai à Lyon le 3 septembre au matin. Reçu avec les honneurs dus à ma dignité de maréchal commandant en chef, je fis mon entrée à Lyon. Je ne perdis pas un moment pour entretenir les autorités, et je déclarai à tout le monde qu'investi de la confiance du roi, muni de ses pouvoirs, et chargé par lui de rendre la paix à ces provinces agitées, j'allais écouter, entendre et rechercher les causes des troubles qui avaient existé et qui menaçaient l'avenir. Je réclamai de chacun tous les renseignements propres à m'éclairer et la connaissance des faits.

M. de Chabrol, étant conseiller d'État, avait le premier rang. Je le vis d'abord, et le plus habituellement. Nous nous connaissions de réputation, à l'occasion des fonctions remplies par tous deux en Illyrie, quoique en des temps différents. Il me portait une considération particulière, ayant été témoin des souvenirs que j'y avais laissés. De mon côté, je le savais un homme estimable, et ce fut avec confiance que je le consultai; mais lui-même, tout en me présentant les troubles comme sérieux et redoutables, m'éclaira beaucoup, en me faisant l'historique des temps qui avaient précédé le mouvement du 8 juin. Son incrédulité d'alors, son opposition au général Canuel, la censure qu'il avait d'abord faite de ses actes, et sa soumission crédule ensuite,

me firent naître l'idée qu'en ce moment M. de Chabrol était la dupe d'un misérable coquin.

Un M. de Senneville, commissaire général de police, compromis par une absence momentanée de Lyon à l'époque des troubles, était l'objet de la haine du parti. Il rassembla une multitude de faits qui contribuèrent puissamment à me confirmer dans ma pensée. J'eus d'abord une grande défiance de ses rapports et de ses opinions; mais la vérité n'a qu'un langage. Il me fut bientôt démontré que tous les troubles étaient factices. Le général Canuel et ses agents avaient voulu les faire naître et les propager pour avoir la gloire de les réprimer et recevoir des récompenses. Enfin les chefs du parti ultra-royaliste entraient ardemment dans ces combinaisons machiavéliques, dans des vues politiques de l'intérêt le plus élevé. Ce crime, de la part des dépositaires du pouvoir, si odieux, devait trouver beaucoup d'incrédules; car il n'en est aucun qui lui soit comparable. Employer les armes mises dans nos mains pour le maintien de la paix à la troubler; faire usage du pouvoir protecteur dont on est revêtu dans l'intérêt de la société pour la déchirer: un pareil crime est au-dessus de tous les autres, aucune punition ne peut lui être proportionnée.

Indépendamment des actes criminels dont je viens de rendre compte, il se passait chaque jour des faits capables d'irriter au plus haut degré tout ce qui avait des sentiments honnêtes ou élevés. Les officiers en non-activité, assez malheureux par la misère à laquelle ils étaient réduits, par le renversement de leur carrière, étaient abreuvés de dégoûts et d'humiliations. Un misérable général Maringoné, homme vil et méprisable, sortant de nos rangs et ayant servi dans la garde impériale, était commandant de la place. Pour plaire au parti, il traitait ces officiers de la manière la plus infâme, les insultait et en passait la revue daus son écurie. On peut juger à quel point de désordre on en était venu par l'événement arrivé sous mes yeux, et quand ma présence semblait tenir en bride les factieux; mais l'oppression était passée dans les mœurs.

Une multitude d'individus avaient été arrêtés, et les prisons étaient encombrées. Un de ces détenus, de fort mauvaise humeur, et à juste titre, adressa quelques injures à un factionnaire; celui-ci lui répondit par un coup de fusil et le tua. La garde sortit et tira aussi contre les prisonniers qui se montraient à la fenêtre et que cet acte atroce avait révoltés. Le concierge, étant entré dans la prison pour y mettre l'ordre, faillit périr par le feu des soldats; et ce n'était pas la première fois qu'un pareil mode de discipline était en usage dans les prisons!

Après quelques jours d'observation et de mûres réflexions, le remède le plus simple et le plus efficace me parut consister à tenir la main à l'exécution des lois et à sévir contre les individus qui se rendaient coupables d'abus de pouvoirs, de voies de fait, et insultaient les citoyens. Les troupes avaient partout leurs armes chargées; j'ordonnai, en laissant un petit nombre de cartouches à chaque soldat de garde, de défendre de charger les armes, autrement que sur un ordre spécial du chef de poste, si quelque chose d'extraordinaire lui en faisait pressentir la nécessité. Je déclarai ensuite à tout le monde être venu pour donner de la force aux lois, et non pour m'en écarter. Je renvoyai de Lyon six officiers de l'état-major du général Canuel, ses infâmes agents dans l'exécution de ses intrigues criminelles. Il me parut nécessaire de destituer quelques maires de village, coupables d'avoir concouru au même but avec ardeur, la plupart habitants de Lyon et ne résidant pas, revêtus d'un pouvoir dont ils faisaient le plus funeste usage. Enfin je regardai comme indispensable le rappel du général Canuel lui-même, et comme utile de le mettre en jugement, si je parvenais à réunir assez de preuves de son crime pour le faire condamner.

Les preuves arrivaient de toutes parts, et, si le gouvernement eût senti comme moi la nécessité d'éclaircir complétement cette question et de faire cet exemple, on les aurait réunies en foule. Tout ce qui était de bonne foi reconnut que le capitaine Ledoux, de la légion de l'Yonne, assassiné dans la nuit du 8 au 9 juin, était le

chef donné par le général Canuel aux conspirateurs. Cet officier avait été à Saint-Genis, lieu d'où le principal mouvement devait partir. Quelques démarches incertaines et équivoques donnèrent des soupçons aux conspirateurs. Craignant une trahison, ils épièrent la conduite du capitaine Ledoux, et l'assassinèrent au moment où il se rendait chez son général. Il avait été prouvé par la procédure que plusieurs des accusés avaient agi en vertu d'ordres donnés, et ils furent acquittés. Le principal coupable, Oudin, ne fut jamais saisi; cet homme aurait pu faire d'importantes révélations; mais on repoussa, au lieu de les accueillir, les insinuations qui vinrent de sa part. Enfin tout porta le caractère de la plus infâme combinaison et des entreprises les plus criminelles. Cependant un grand nombre de condamnations avaient eu lieu.

Je suis loin d'accuser M. de Chabrol d'avoir participé d'une manière directe à ces crimes; mais son amour-propre était engagé dans la question, et, quoique au fond de sa conscience il dût s'apercevoir à quel point il avait été trompé et dupe, jamais il ne voulut en convenir. Au contraire, il s'obstina à légitimer ce qui avait été fait. Dès ce moment, son séjour à Lyon devait être funeste, et je provoquai son remplacement, qui eut lieu immédiatement. M. de Lesai-Marnesia vint occuper le poste de préfet du Rhône. Homme d'esprit, de caractère et animé des intentions les plus droites, homme de naissance et n'ayant jamais occupé d'emplois pendant l'Empire ni la République, il offrait aux royalistes de bonne foi toutes les garanties désirables. Le général Canuel fut remplacé par le général Maurice Matthieu, homme rempli de droiture, d'honneur et de vérité. Ces deux individus, revêtus de pouvoirs civils et militaires, animés des mêmes intentions, s'entendirent parfaitement et n'eurent besoin d'aucun moyen extraordinaire pour maintenir l'ordre public et assurer l'exécution des lois.

Le parti jeta les hauts cris; il n'y eut sorte d'infamie qui ne fût débitée sur moi. J'étais complice des jacobins et un jacobin moi-même. Je voulais le renversement de la monarchie. Les plus odieuses décla-

mations furent le prix de la pacification sincère et réelle qui était mon ouvrage. Le ministère me soutint, mais me soutint faiblement. Il accepta une partie de mes propositions, sans s'engager dans une lutte corps à corps avec le parti. Il aurait triomphé, et son triomphe lui aurait servi à fonder la puissance royale sur les intérêts nationaux, la justice, la raison et la vérité. Ce fut une grande faute dont il devint plus tard la victime.

La question de Lyon, dénaturée par les passions, a été embrouillée à dessein. Elle est facile cependant à éclaircir et à juger en observant les faits et surtout les résultats.

Un pays est en fermentation et en révolte; tout est alarme et danger aux yeux de tous. La population industrielle, frappée de terreur et de l'idée des dangers qu'elle court, se disperse; le chaos semble prochain, et tout menace la société. Un homme, revêtu de grands pouvoirs, arrive; il ne dit pas autre chose que ces paroles: „Je viens donner de la force aux lois et assurer leur empire. Que les lois règnent donc, et le premier qui les enfreindra sera l'objet de ma sévérité.“ Il renvoie le général et le préfet, et avec eux douze individus civilis et militaires occupant des emplois subalternes.

Dès ce moment, le pays reste tranquille; pas un signe de mécontentement ne se montre; la population est docile et disciplinée, et, pendant treize ans, la paix la plus profonde règne dans cette cité. L'industrie renaît, et, en moins d'un an, elle se développe au point de dépasser ce qu'elle avait été dans les temps les plus prospères. Au lieu de sept mille métiers en activité, et dont le nombre diminuait constamment, plus de vingt mille sont en mouvement, et, plus tard, il y en a vingt-sept mille.

Quand de pareils résultats sont obtenus, sans doute l'autorité a pris les meilleurs moyens pour assurer la paix, et, quand les mesures employées se réduisent à celles indiquées, on doit croire que les individus éloignés étaient les seuls obstacles à la prospérité publique, et qu'ils faisaient usage de leur pouvoir d'une manière op-

posée à leurs devoirs et aux intérêts du souverain. Mais il fallait donner satisfaction à l'opinion, et aux individus blessés dans leurs droits, et menacés dans leur existence. Le gouvernement devait punir d'une manière sévère un général coupable d'un si exécrable forfait. J'en étais si convaincu, que, dans une lettre à M. de Richelieu, je lui disais: „En faisant tomber la tête du général Canuel, supplice qu'il a mérité mille fois pour les victimes qu'il a immolées et l'ébranlement qu'il a fait subir à l'ordre social, le roi acquerrait un pouvoir plus grand, une autorité plus forte que celle que lui donneraient cent mille soldats dévoués, car sa puissance serait fondée sur la reconnaissance et la confiance de ses sujets.“ Mais on ne me comprit pas. On prit un terme moyen: en ajournant les dangers, on en créa d'autres. Au lieu de mettre en jugement le général Canuel, après l'avoir retiré de Lyon, on le fit inspecteur, et, s'il perdit la faculté de remuer et d'irriter les populations, il eut un poste honoré et recherché. Les discours les plus violents furent dirigés contre moi à la Chambre. M. Decazes osa à peine me défendre. Sans désarmer ses ennemis, il donna beaucoup de force aux miens et rendit ma position pénible et difficile.

A mon retour à Paris, je me trouvai au milieu du choc des partis, blessé, froissé, meurtri. On me fit ministre d'État pour faire un acte public d'approbation de ma conduite; mais on ne s'était pas prononcé nettement et avec énergie sur mes actes particuliers, chose bien plus nécessaire à l'intérêt public qu'une récompense dont je n'avais pas besoin.

Qu'arriva-t-il de cet état de choses? Le peuple de Lyon, délivré par mes soins, après avoir été victime et avoir souffert, attendait, de la part du gouvernement, des garanties contre le retour d'un pareil ordre de choses. Voyant ces garanties lui échapper, il les chercha en lui-même, c'est-à-dire dans les élections. Qu'augurer de l'avenir quand le libérateur, auteur du rétablissement de la paix, est, pour ainsi dire, abandonné par le gouvernement? Ne doit-on pas redouter, pour d'autres temps, l'essai de nouvelles persécutions? Le même remède se

trouvera-t-il une seconde fois? Alors que reste-t-il à faire? Nommer des députés pour être les sentinelles vigilantes de leurs concitoyens. Il en arriva ainsi. Mais bientôt les passions font dépasser les limites et tomber dans un excès contraire. De détestables élections eurent lieu, tandis qu'elles auraient été toutes dans le sens du gouvernement si on eût fait justice du général prévaricateur.

Quant à M. Decazes, quel fut, pour lui-même, le fruit de sa politique? Le parti, acharné à sa perte, se soutint; il acquit une force proportionnée au ménagement qu'on avait pour lui, et il finit, quand l'occasion lui fut favorable, par le renverser. Si M. Decazes eût adopté hautement tous mes actes, eût tenu mon langage, épousé mes intérêts sans inquiétude et eût fait condamner Canuel, il aurait soumis tous ses ennemis d'un seul coup et serait resté toujours au pouvoir. Soutenu par de bonnes élections et par l'opinion, il eût été invulnérable. Cette époque présente une crise où le trône aurait pu facilement se consolider; mais, au contraire, il a commencé à être ébranlé. Dès ce moment une guerre à mort fut déclarée entre les hommes exaltés et les hommes raisonnables.

M. Decazes avait obtenu le consentement du roi pour la dissolution de la Chambre et faire faire de nouvelles élections. Il fallait nécessairement une autre assemblée d'une composition plus raisonnable, moins passionnée et plus maniable, qui pût servir de base à un meilleur système de gouvernement; mais, pour arriver à l'ordonnance qui prescrivait cette grande mesure, il fallait obtenir de la majorité du ministère une opinion conforme à la sienne. Il y avait sept ministres: MM. de Richelieu, Lainé, Decazes, Dubouchage, Corvetto, le duc de Feltre et Dambray. Les trois premiers étaient favorables à cette mesure; les quatre autres lui étaient opposés. On promit au duc de Feltre de le faire maréchal s'il voulait passer à la minorité du ministère et lui donner ainsi la majorité. Dévoré d'ambition et sans aucun titre à faire valoir pour la satisfaire, un événement extraordinaire pouvait seul lui faire obtenir cette dignité; aussi, saisissant

cette occasion avec empressement, il fit le marché. L'ordonnance célèbre du 5 septembre signée, Dambray, Dubouchage et Corvetto se retirèrent du ministère, et furent remplacés par MM. Louis, Pasquier et maréchal Gouvion-Saint-Cyr à la marine, d'où bientôt il passa à la guerre.

Après avoir tout mis en ordre à Lyon, je partis pour faire une tournée dans la septième division. Il n'y avait aucune trace des désordres de l'année précédente; seulement le général Donadieu était en guerre avec les autorités. On se plaignait de son ton absolu, de ses formes et de quelques actes arbitraires. Je l'engageai à modifier sa conduite; mais je ne portai aucune plainte contre lui; je le soutins même contre ses ennemis, parce qu'il avait rendu des services véritables dans des troubles réels et dont les conséquences eussent pu devenir graves, s'ils n'avaient pas été réprimés sur-le-champ. Je fis aussi une excursion dans le département de la Loire, à Saint-Étienne, ce centre si prodigieusement actif de l'industrie française, qui, par l'abondance des combustibles, leur bas prix, et l'esprit de la population, est appelé à une prospérité à peine possible à concevoir. Je revins à Lyon, où je restai jusqu'à ce que les travaux de la cour prévôtale fussent terminés. Je me méfiais des vengeances auxquelles on ne manquerait pas de se livrer après mon départ, si je laissais quelques affaires en arrière. Tout étant clos et fini, et les nouveaux pouvoirs en fonction, je revins à Paris.

Jamais mission n'avait eu un succès plus complet. La paix la plus profonde avait été rétablie d'une manière tellement durable, que la tranquillité n'a plus été troublée depuis. Eh bien, les accusations les plus étranges, les moins vraisemblables, les plus absurdes furent dirigées contre moi. Ce parti qui se tient ordinairement dans l'ombre, et dont l'arme habituelle est la calomnie; ce parti qui disparaît toujours dans le danger, et qui, après avoir opéré les plus grandes catastrophes par son imprudence et sa lâcheté, accuse ses victimes des malheurs qu'il éprouve, ce parti se déchaîna contre moi. Un journal intitulé le *Moniteur royaliste,* porté à domicile fur-

tivement, était rempli des plus grandes horreurs. Il inspira cependant du dégoût aux honnêtes gens, et sa vie ne dépassa pas son cinquième numéro.

Monsieur, chef et confident du parti, me reçut fort mal à mon retour. Je me défendis en citant les faits, et montrant que la paix régnait à la place des troubles et du chaos. Il me fit cette étrange réponse: „Je le crois bien; ils ont tout ce qu'ils veulent.“ Et ce qu'ils voulaient, et ce qui les avait contentés, c'était une protection égale pour tout le monde et le règne des lois. Je méprisai les clameurs, et je me réfugiai dans l'idée consolante du bien réel que j'avais fait à mon pays. Le roi m'accueillit aussi bien que je pouvais le désirer, et m'exprima sa satisfaction de ma conduite.

Pendant le cours de l'hiver, des plaintes et des récriminations sur l'affaire de Lyon se renouvelèrent à plusieurs reprises. Il sembla nécessaire de réprimer tant d'impudence par un exposé officiel et positif des faits, et d'empêcher ainsi l'opinion d'être égarée. Le colonel Fabvier, officier de la plus grande distinction, qui m'était fort attaché et avait fait les dernières campagnes près de moi et rempli, pendant ma mission, les fonctions de chef d'état-major, se trouvait naturellement, par cette circonstance, appelé à se charger de la rédaction et de la publication de cet exposé. Homme d'un esprit remarquable, d'un caractère fort élevé et du plus grand courage, mais d'une nature ardente et emportée, il avait vu, avec plus d'indignation encore qu'un autre, ce qui s'était fait. Il mettait du prix à confondre de lâches calomniateurs. Il publia, au printemps, un écrit ayant pour titre: *Lyon en* 1817, qui fit grand bruit. On y répondit avec violence; il répliqua. Les réponses furent publiées au nom du général Canuel, de Chabrol, de M. de Fargues, maire de Lyon. Ce dernier, si fier de sa fidélité, avait cependant si bien accueilli Napoléon dans les Cent-Jours et lui avait montré tant de dévouement, qu'à son passage en 1815 il en avait reçu la décoration de la Légion d'honneur. La réplique de Fabvier était vive; les individus accusés par lui se décidèrent à l'attaquer en calomnie.

Un procès eut lieu, et ce procès mit en jeu toutes les passions.

J'étais à Châtillon, occupé de mes affaires, approuvant complétement les assertions de Fabvier, toutes entièrement vraies; mais j'étais bien tourmenté par l'idée de le voir se mettre en avant pour défendre mes actes et se battre pour moi, tandis que je restais à l'écart. Demander à être mis en cause aurait en l'inconvénient d'amener l'affaire à la Chambre des pairs, et de donner un éclat, une importance fâcheuse à une chose qu'il eût mieux valu pouvoir étouffer. Après y avoir réfléchi, je me décidai à un acte public, destiné à corroborer les assertions de Fabvier, et à me faire partager, au moins moralement, sa responsabilité. Mécontent, d'ailleurs, de la conduite faible et incertaine du ministère dans cette circonstance, je résolus de le prendre à témoignage des faits, en lui rappelant mes divers rapports et les convictions que je lui avais, en grande partie, fait partager[1].

J'écrivis une lettre à M. de Richelieu, président du

[1] LE MARÉCHAL MARMONT AU ROI LOUIS XVIII.

„Sire,

„Il y a quelques mois que, tourmenté par les accusations les plus injustes sur ma mission de Lyon, je formai le projet de publier un écrit qui devait rétablir les faits, et fixer l'opinion.

„Votre Majesté me fit connaître par ses ministres qu'elle trouvait plus convenable que je m'abstinsse d'entrer moi-même en lice, et il fut convenu que des officiers employés près de moi se chargeraient de cette publication. C'est à ce titre, et par suite de cette disposition, que le colonel Fabvier prit la plume. Respectueux observateur des désirs de Votre Majesté, j'ai constamment gardé le silence depuis, quelque grave que soit devenue la discussion.

„J'aurais persévéré dans cette résolution si de nouvelles circonstances n'étaient venues me forcer d'y renoncer; mais, aujourd'hui, la question a changé de nature. Le colonel Fabvier est appelé devant les tribunaux, et je suis pour beaucoup dans les causes qui l'y conduisent, puisqu'il a combattu pour me défendre; je dois appeler sur moi les coups qui sont dirigés vers lui.

„J'ose donc croire que Votre Majesté, qui est si juste appréciatrice des sentiments élevés, ne désavouera pas le parti que je prends de publier une très-courte lettre qui fixe ma place dans la question qui s'entame, à laquelle je ne saurais honorablement rester étranger. La forme que j'ai prise d'écrire au président du conseil m'a paru la plus digne et la plus convenable, eu égard aux hautes fonctions que j'ai exercées, à la place élevée que je dois aux bontés de Votre Majesté, et que je

conseil des ministres ; et cette lettre, imprimée, fut répandue dans tout Paris au moment même où elle lui était remise. Il en résulta un effet honorable pour moi et utile pour Fabvier, dont les assertions reçurent un grand appui ; mais le gouvernement fut blessé d'une démarche qui le compromettait et le mettait ainsi à nu. On délibéra pour savoir quelle punition on m'infligerait. Gouvion-Saint-Cyr, alors ministre de la guerre, et bon camarade, proposa de me destituer de ma place de major général, et conclut aux plus grandes rigueurs. M. de Richelieu, se croyant personnellement insulté, demandait à chacun s'il ne devait pas se battre avec moi. Decazes, dont l'amitié pour moi est réelle, et pénétré d'ailleurs de la pensée de la justice de la cause que je défendais, tout en blâmant la forme, me soutint et démontra qu'on ne devais pas traiter ainsi un homme honorable, dans ma position ; et le roi lui-même, que je n'ai jamais trouvé en défaut comme homme juste et bon, et dont, personnellement, j'ai toujours eu à me louer, fut de l'avis de l'indulgence. Il se déclara contre toute rigueur.

Le ministre de la guerre fut chargé de me faire connaître le mécontentement du roi pour la publicité donnée à ma lettre à M. de Richelieu, et de m'ordonner de m'abstenir de paraître à la cour jusqu'à nouvel ordre [1]. Je

remplis près d'elle. J'ai dû m'expliquer avec force et netteté ; mais j'ose croire n'avoir pas dépassé les bornes que je devais respecter.

„Mon désir le plus ardent, Sire, est, en cette circonstance, comme il sera dans toute ma vie, d'obtenir l'approbation de Votre Majesté.“

[1] „Monsieur le maréchal, M. le duc de Richelieu vous a prévenu que le roi avait appris avec autant de surprise que de mécontentement l'intention où vous paraissiez être de publier la lettre que vous aviez cru devoir adresser au président du conseil des ministres.

„Sa Majesté, qui a été informée de la publicité que vous avez donnée à cette lettre, me charge de vous faire connaître, monsieur le maréchal, qu'elle désire que vous vous absteniez de paraître en sa présence jusqu'à nouvel ordre, et qu'en conséquence elle vous dispense de prendre votre service, comme major général de sa garde, à l'époque accoutumée du 1. octobre prochain.

„Recevez, monsieur le maréchal, etc.

Le maréchal GOUVION-SAINT-CYR.

„Paris, le 14 juillet 1818.“

A Son Excellence M. le maréchal duc de Raguse.

reçus avec respect ce témoignage de blâme, mais j'écrivis cependant au roi[1]. J'eus soin de ne point aller à Paris pour ne pas mettre en évidence la disgrâce momentanée dont j'étais l'objet, et je gardai le silence. Il n'était ni dans mon caractère ni dans mes goûts de chercher à inspirer l'intérêt public en me présentant comme une victime, et je ne voulais certes pas m'appuyer sur l'opposition. Ce que j'avais fait avait été dicté uniquement par un sentiment d'honneur et de délicatesse. J'avais, à mes yeux, rempli un devoir. Maintenant un autre devoir me commandait de me taire et d'attendre en silence le moment où je rentrerais dans les bonnes grâces du roi.

Mon service devait commencer le 1er octobre. La défense de venir au château n'étant pas levée à cette épo-

[1] „Sire,

„Il y a quatre ans que les malheurs de la France me décidèrent à me déclarer l'un des premiers pour Votre Majesté. Cette détermination motiva contre moi les calomnies les plus atroces, et a eu sur mon existence personnelle les conséquences les plus graves.

„Sire, il y a trois ans*, j'ai été proscrit pour les intérêts de Votre Majesté, et pour elle j'abandonnai patrie et fortune.

„Il y a un an que vous jugeâtes, Sire, qu'un serviteur ferme et dévoué était nécessaire pour remédier aux maux auxquels était en proie une grande partie de votre royaume; vous me désignâtes, et le résultat de mes efforts a justifié votre choix et votre confiance.

„La haine immodérée d'un parti qui n'est ni français ni royaliste, et dont les espérances criminelles étaient détruites par mes opérations, m'a poursuivi sans relâche. Réduit à me justifier moi-même, réduit par un sentiment d'honneur à prendre la défense de ceux qui m'ont défendu, je suis frappé d'un témoignage de mécontentement de Votre Majesté.

„Sire, la fatalité qui me poursuit a dépassé les bornes que je croyais pouvoir lui assigner, car aucune des actions qui ont eu pour moi des résultats si fâcheux n'ont eu pour cause que les sentiments les plus désintéressés et les intentions les plus pures.

„J'étais loin de croire avoir mérité votre disgrâce.

„Puisqu'il en est autrement, je le regrette vivement, et, en supportant mon sort avec résignation, je placerai ma consolation du malheur de vivre éloigné de Votre Majesté dans l'espoir que, quelque jour encore, elle me mettra à même de la servir utilement et de lui prouver, par mon dévouement, que je n'ai jamais cessé d'être digne de ses bontés.

„Le maréchal duc de Raguse."

* En 1815, au retour de Napoléon.

que, je restai à la campagne; mais, le 15 octobre, le ministre de la guerre m'annonça que je pouvais venir remplir mes fonctions. La manière dont le roi me reçut doit être racontée; elle est de bon goût et me toucha. Je ne me rendis point dans le cabinet du roi, pour avoir une conversation particulière avec lui, avant de me montrer en public. Je n'avais rien à lui dire qu'il ne sût comme moi. J'attendis son entrée dans le grand cabinet du conseil, pour se rendre à la messe, afin de l'accompagner. Aussitôt qu'il me vit, il me dit ces propres paroles: „Monsieur le maréchal, j'ai dû vous exprimer mon mécontentement d'une démarche qui blessait mon autorité. Aujourd'hui j'en ai perdu le souvenir, et je désire que nos rapports soient tels qu'ils étaient il y a quelques mois. J'ai voulu vous donner cette explication franche sur-le-champ, afin qu'aucun embarras n'existe désormais entre nous.“

Et, dès ce moment, il reprit avec moi ses manières affables et gracieuses, qu'il n'a jamais quittées depuis. Quelques jours après, je rencontrai au château M. de Richelieu, revenu d'Aix-la-Chapelle, où il avait négocié le départ de l'armée d'occupation. Un mot d'explication suffit pour nous réconcilier. Les travaux des Chambres recommencèrent bientôt, et j'y pris part de nouveau. J'avais été nommé secrétaire dans deux sessions, témoignage de la considération de la Chambre. Je tins à l'être une troisième fois à cause de la circonstance, et ma nomination eut lieu presque à l'unanimité.

Pendant les diverses sessions, la Chambre avait montré de la sagesse, et une majorité tout à la fois monarchique et constitutionnelle s'était trouvée toute formée à chaque question. Nous nous étions réunis en secret un petit nombre d'individus, partageant alors les mêmes opinions, et nous fîmes l'épreuve du pouvoir que l'on peut exercer quand plusieurs individus s'entendent et agissent avec un accord secret. Nous étions sept et nous dînions fréquemment les uns chez les autres, et sans qu'aucun étranger y fût admis. Nous discutions les projets soumis à la Chambre et décidions dans quel sens nous devions voter. Nous arrêtions aussi la composition des

commissions. Une fois nos opinions fixées, nous les proposions chacun à nos amis, et une majorité se trouvait ainsi formée sans qu'elle se doutât du mécanisme qui l'avait créée. Ces sept individus étaient: MM. Pastoret, Garnier, Molé, Castellane, Dessole, duc de Choiseul, et moi. Notre puissance a duré deux ans. Notre succès a été complet tant que cette organisation a été inconnue. M. de Castellane l'ayant divulguée, elle perdit tout son pouvoir.

Je repris mes travaux d'agriculture et d'industrie; mais mes fonds s'épuisaient. Un abus de confiance, une friponnerie me fit perdre cent mille francs, ce qui ajouta à mes embarras. Le roi vint à mon secours et me prêta deux cent mille francs. J'avais dû compter sur la promesse de l'empereur d'Autriche pour la restitution de mes domaines. J'attendais cette ressource avec impatience, et cependant elle n'arrivait pas. J'eus la pensée d'aller solliciter moi-même à Vienne, et de presser par ma présence la conclusion d'une affaire si importante pour moi; entreprise hardie de me mettre ainsi en évidence pour une chose dont le résultat, il est vrai, paraissait certain, mais qui pouvait être fort éloigné, vu la marche lente de tout ce qui se fait à Vienne. J'aurais éprouvé beaucoup de crainte si alors j'eusse connu, comme je l'ai fait depuis, les mœurs de l'administration de ce pays; mais je me décidai, et, muni d'une lettre du roi pour l'empereur, des lettres de MM. de Richelieu et Decazes pour le prince de Metternich, je me mis en route. J'arrivai dans les premiers jours de septembre. J'avais calculé ma marche pour arriver à l'époque où le prince de Metternich serait de retour de ses terres de Bohême. Je fus accueilli avec amitié par lui et avec cette grâce qu'il possède au plus haut degré. Il devint, en cette circonstance, une seconde providence pour moi.

L'empereur m'accueillit avec une bonté remarquable, me parla encore des souvenirs laissés par moi en Illyrie et du bien que j'y avais opéré, enfin du plaisir qu'il aurait à tenir ses promesses, et j'attendis avec confiance. Je cherchai à être agréable, et je fis tous mes efforts pour plaire à la bonne compagnie de Vienne. Je fus

comblé partout et particulièrement par la famille du prince Esterhazy, qui me reçut à Eisenstadt, et me fit connaître de quoi se compose l'existence d'un grand seigneur hongrois. Tout en m'amusant beaucoup, mes affaires se terminaient. Chose incroyable! en vingt-sept jours, les décisions de l'empereur furent prises et exécutées. Je me trouvai en possession du titre d'une rente de cinquante mille francs sur le trésor, en remplacement des domaines d'un pareil revenu, et l'arriéré de six ans me fut payé. Je me mis en route immédiatement pour retourner à Paris, où j'arrivai triomphant et où je repris mon service.

Le souvenir du mois que je passai alors à Vienne ne s'effacera jamais de ma mémoire. Jamais je n'éprouvai plus de satisfaction que ne m'en occasionnèrent les succès obtenus, et aussi le charme de la société dans laquelle je vécus.

Le mois de septembre 1819 s'écoula ainsi dans l'intimité du prince de Metternich. Son salon, le soir, était fréquenté par quelques hommes d'une amabilité très-remarquable, et qui payaient bien leur écot dans la conversation; le prince de Ruffo, ambassadeur de Naples; les comtes de Stadion et de Lebzeltern, ministres autrichiens, Schulenbourg, ministre de Saxe. J'y pris mon rôle, et cherchai à le bien remplir. Le prince de Metternich, dont la mémoire était encore remplie des temps de l'Empire et de Napoléon, ne pouvait tarir sur son compte. Nous racontâmes, chacun à notre tour, des choses concernant cet homme extraordinaire. Les soirées étaient si intéressantes, le temps s'écoulait si rapidement, que la princesse Laure, première femme du prince de Metternich, femme maladive et accoutumée à se retirer de bonne heure, s'est souvent laissé entraîner, par le charme de la conversation, à veiller jusqu'à deux ou trois heures avec nous.

Le prince de Metternich revenait à cette époque de Carlsbad. Là, il avait réuni les ministres de toutes les puissances de l'Allemagne, pour y concerter les mesures à prendre pour préserver ce grand pays des révolutions qui le menaçaient. On était alors autorisé à redouter

des troubles; mais, grâce à ces mesures, tout se calma, et les dangers disparurent comme les craintes qu'ils avaient inspirées. Depuis il a eu beaucoup à se louer de sa prévoyance à cette époque. Il m'entretint souvent de ce qu'il avait fait, de ce qu'il ferait si des troubles survenaient, et me disait: „La position est bien prise, et nous devons gagner la bataille.“ La position était si bonne, qu'il n'y a pas eu de bataille à livrer. C'est ainsi que doivent agir toujours les gouvernements. Après avoir prévu les obstacles, s'ils se placent bien, tout leur est facile. Dans le cas contraire, peu de chose les ébranle, et quelquefois les renverse.

Je retournai à Paris, où mes succès à Vienne retentirent. Madame la duchesse d'Angoulême, qui avait habité cette ville et connaissait la marche du gouvernement et des affaires, me félicita beaucoup d'avoir pu les faire sortir de la routine ordinaire.

Malgré des inquiétudes universellement répandues, l'hiver s'était écoulé avec assez de gaieté, quand arriva l'horrible attentat du 13 février. L'assassinat du duc de Berry consterna la France. On a écrit partout la relation de la belle mort de ce prince, qui montra tant de courage, de force d'âme et de générosité. On a beaucoup discuté la question de savoir si ce crime fut l'effet d'un complot; je suis pour la négative. Ce crime abominable fut isolé, et l'infâme Louvel n'avait pas de complices. Il y avait une agitation universelle, une multitude de projets coupables déjà formés; mais Louvel était un fanatique atrabilaire, excité par le mécontentement général, et son caractère fut exalté par la méditation et une disposition mélancolique profonde. Cet événement donnant une grande puissance aux ennemis de M. Decazes, il quitta les affaires, et M. de Richelieu y rentra, sur les vives instances et les prières de toute la famille royale.

Les royalistes accusaient M. Decazes d'être complice de la mort du duc de Berry, calomnie dont l'absurdité égale l'infamie. *Monsieur*, madame la duchesse d'Angoulême et madame la duchesse de Berry, réunirent leurs efforts, et cette ligue ne négligea aucune démarche pour éveiller les passions. Aussi, une majorité, à la Chambre

des députés, composée d'une réunion momentanée de la droite et de la gauche, se prononçant contre M. Decazes, le roi l'abondonna. Ce sacrifice lui fut extrêmement pénible, car sa confiance en lui égalait l'affection qu'il lui portait. Jamais, dans ses lettres, il ne l'appelait autrement que *mon fils*. Pendant longtemps il ne prononça pas son nom sans répandre des larmes; et, comme il fallait toujours que ses sentiments s'exprimassent avec une sorte de manière et d'apprêt, il consigna sa douleur en donnant, le jour du départ de M. Decazes de Paris, deux mots d'ordre qui rappelaient son nom de baptême et le lieu où il devait coucher, *Élie* et *Chartres*.

Plus tard, madame du Cayla s'étant emparée de toutes ses pensées, les jours fixes de la semaine où il la voyait, le nom de *Zoé* ou celui de *Victoire*, et chacun d'eux à leur tour, étaient données pour mot d'ordre du château.

Au moment où M. le duc de Berry fut frappé, il recommanda à sa femme de se conserver pour le dépôt qu'elle portait dans son sein. Bientôt sa grossesse fut constatée et déclarée. Cet événement irrita la fureur de ces conspirateurs du cabaret, de ces factieux du ruisseau, qui ne cessaient de s'agiter. On conçut l'horrible pensée d'effrayer madame la duchesse de Berry, pour lui faire faire ainsi une fausse couche, et un pétard fut tiré sous l'un des passages qui communiquent de la place du Carrousel dans la rue de Rivoli. Le coupable, arrêté en flagrant délit, fut jugé et condamné à je ne sais quelle peine. Ce malheureux, bossu, être abject, donna, au moment où il fut arrêté, les signes de peur les plus honteux et les moins équivoques.

Peu après, et quand j'étais de service, un autre pétard, mis dans le château, fit explosion dans une petite antichambre voisine d'un escalier dérobé qui aboutit d'un côté à la galerie de pierre et de l'autre près du cabinet du roi. Mais celui-ci, après avoir mis tout le château en émoi, fut reconnu pour œuvre royaliste, dans le but d'effrayer le roi et de le décider à multiplier ses mesures de rigueur. Cette circonstance, bien constatée, ayant fait grand tort à ses auteurs, il n'en fut plus parlé; mais

bientôt des projets d'une extrême gravité furent au moment d'être exécutés. Une conspiration véritable éclata. Découverte à temps, des mesures convenables en empêchèrent le succès. Cet événement remua toutes les passions et amena les coupables devant la Chambre des pairs.

CONSPIRATION DU 19 AOÛT 1820.

Le 15 août, deux sous-officiers du 2e régiment d'infanterie de la garde se rendirent chez moi et demandèrent à me parler. Ces deux sous-officiers se nommaient Petit et Vidal. Ils me firent connaître qu'un grand complot existait contre la personne du roi et contre la sûreté de l'État. Des manœuvres criminelles étaient employées dans les troupes de la garnison et dans la garde pour se procurer des complices. On s'était adressé à eux pour les séduire. Je me rendis immédiatement chez M. de Richelieu pour l'informer de cette révélation, premier avis que le gouvernement recevait des projets hostiles formés contre lui. Ni la police civile ni la police militaire n'avaient aucun soupçon, et cependant on était sur le bord d'un abîme, à la veille d'y tomber. Ces sous-officiers, gens de cœur et de devoir, furent encouragés. Je leur ordonnai de paraître accepter les propositions qui leur étaient faites et de m'en donner successivement avis, de me faire connaître la nature des projets et les dispositions préparées pour leur exécution. Ils remplirent fidèlement ce devoir et me mirent à même de prévenir l'explosion d'un complot qui, bien que tramé avec une légèreté et une confiance particulière aux Français, était cependant de nature, par son étendue et son importance, à compromettre gravement l'ordre public.

La conspiration avait dû éclater d'abord le 10. Ensuite on choisit le 19, afin d'avoir le temps nécessaire pour compléter les préparatifs; mais, à l'instant de l'exécution, l'arrestation de quelques-uns des principaux coupables et la fuite des autres mirent fin à l'entreprise et donnèrent naissance à un procès criminel qui offrit au public un scandale sans exemple. Le premier corps politique de l'État se refusait à l'évidence des faits. Des

hommes honorables et influents, par l'appui qu'ils donnèntre aux conspirateurs, se rendirent en quelque sorte leurs complices et devinrent les défenseurs des ennemis de la société, au lieu d'en être les juges équitables, mais sévères.

Les renseignements d'alors, l'instruction du procès et les révélations faites depuis mirent fort au jour ces événements. Un mécontentement assez général existait dans diverses classes et surtout dans l'armée. Les choix plus que médiocres des colonels commandant les régiments en étaient en partie la cause. On connaît l'influence d'un bon chef sur l'esprit de son corps, sur sa conduite, sur sa discipline. De vieux émigrés, qui n'avaient été militaires que de nom, ou des jeunes gens sans antécédents militaires, avaient été portés à la tête des corps. Ils étaient peu faits par inspirer de la confiance aux officiers et aux soldats. Souvent même ils prêtaient à rire par leurs manières, leur ignorance ou leur tenue. Sans autorité véritable sur leurs subordonnés, il s'établit dans beaucoup de ces corps un pouvoir de fait en faveur d'un officier considéré et expérimenté qui l'emportait de beaucoup sur l'autorité du colonel, et quelquefois même cet officier, seulement connu du corps, n'en faisait pas partie.

L'organisation, faite par province, favorisait singulièrement cet état de choses. Un officier général ou supérieur marquant était naturellement connu des officiers de son pays, soit pour avoir servi avec lui, soit comme compatriote. Cette influence ne paraissait pas dans la vie journalière. Tout semblait être dans un ordre régulier, aux yeux de colonels crédules et inexpérimentés, quand chaque matin ils recevaient les rapports et donnaient les ordres de service; mais on voit ce qui devait arriver à la moindre secousse politique et au moment où des intérêts et des passions opposés aux devoirs viendraient à parler. Quatre régiments de ligne, les légions de la Meurthe, du Nord, du Bas-Rhin et des Côtes-du-Nord, formant la garnison de Paris, étaient tous les quatre commandés par des hommes d'une incapacité sans mesure.

Divers officiers de l'ancienne armée, surtout de la

garde impériale, habitaient Paris et s'étaient associés dans une spéculation dite le Bazar français. Cet établissement formait un point de réunion naturel et une occasion de se voir habituellement. La politique, les regrets, les intérêts et les passions y prirent bientôt leur place.

Les ennemis de l'ordre de choses, dans une classe plus élevée, voulurent profiter de cette disposition des esprits. A leur tête était M. de la Fayette, dont les sentiments haineux contre la dynastie prenaient chaque jour une nouvelle force. Divers individus, animés par des sentiments républicains, se réunirent à lui, et un comité s'organisa. Parmi les républicains étaient MM. d'Argenson, Dupont (de l'Eure), Manuel, Corcelles, Kœchlin, Tarrayre, Mérilhou, Fabvier, et un assez grand nombre de jeunes gens ardents et exaltés. Des bonapartistes y furent affiliés, mais n'entrèrent ni dans le secret ni dans la direction supérieure des opérations. Parmi ces derniers, on comptait les généraux Merlin, Pajol, Bachelu. On les tint à peu près au courant de ce qui se projetait, parce qu'on avait besoin de gens d'exécution et de réputation pour le moment d'opérer; mais, comme ce mouvement était essentiellement républicain, on ne voulait ni se mettre dans leurs mains ni leur donner une importance trop grande. Au surplus, les chefs de la famille Bonaparte se mirent peu en avant dans toutes ces circonstances, et il n'y eut aucune relation directe avec eux ni avec le prince Eugène de la part des conspirateurs.

On s'occupa à travailler l'esprit des troupes et à s'y créer des intelligences. Le colonel Fabvier, chargé de ce soin important, y était éminemment propre pour diverses raisons. Les fonctions qu'il avait exercées près de moi l'avaient mis en rapport avec un grand nombre d'officiers. Son activité prodigieuse, la force de sa volonté, son esprit, et par-dessus tout cela la haine ardente qui l'animait contre les Bourbons, et dont la source était dans les injustices dont il avait été l'objet et la victime à l'occasion des affaires de Lyon, devaient le soutenir dans ses efforts et lui donner le moyen d'atteindre son but. Il se trouvait d'ailleurs, par une circonstance particulière, avoir à sa disposition de nombreux instruments

dont il pouvait se servir. Fabvier étant né à Pont-à-Mousson, en Lorraine, et la légion de la Meurthe se trouvant de son pays, il en connaissait presque tous les officiers, et son influence sur ce corps lui donnait une autorité bien plus respectée que celle du colonel. Il recevait régulièrement les rapports de tout ce qui s'y passait, et l'on s'adressait à lui pour avoir une règle de conduite dans toutes les circonstances les plus importantes. Un certain capitaine Nantil, ancien élève de l'École polytechnique, bon officier, mais embarrassé par beaucoup de dettes, et irrité de la destitution d'un emploi que son père avait occupé, ardent et entreprenant par caractère, fut le bras droit de Fabvier, et l'individu qu'il mit en avant. Chargé des missions extérieures et étrangères à son corps, Nantil entra en rapport avec les officiers à demi-solde qui se réunissaient au Bazar français, et dont les principaux étaient le colonel Sausset et le chef d'escadron Masiau, de l'ancienne garde.

Quelques hommes de l'ordre civil furent associés à ces conciliabules; entre autres un nommé Paubelle et un autre individu nommé Dumoulin, Dauphinois, qui servait dans la garde nationale de Grenoble en 1815. Napoléon, l'ayant distingué à cause de l'ardeur de ses sentiments, l'avait attaché à sa personne, à so retour de l'île d'Elbe, en qualité d'officier d'ordonnance. Ce Dumoulin, homme d'une conception assez vaste, grand joueur à la Bourse, ayant gagné plusieurs millions qu'il avait ensuite perdus, apporta dans cette conspiration la finesse et l'audace de son caractère. Nantil se mit en rapport avec un chef de bataillon des Côtes-du-Nord, nommé Bérard, et celui-ci crut pouvoir disposer de son régiment. Nantil étendit ses relations dans la garde, et deux régiments eurent quelques hommes séduits. Dans le 2e d'infanterie, deux lieutenants, nommés Laverderie et Hutteau, l'adjudant-major Trogoff, Valentin, adjudant sous-officier, entrèrent dans le complot; un nommé Henri, sous-officier dans le 5e, et quelques autres. Dans chacun des corps en garnison à Paris, il y eut des hommes entraînés. Dans les écoles il y avait beaucoup d'individus dévoués aux conspirateurs, et un grand nombre étaient armés.

La séduction s'étendit aussi dans les provinces. A Cambrai, où la première légion de la Seine était en garnison, les capitaines Varlot et Lamotte furent acquis à la conspiration. Le capitaine Parquin, dans le régiment des chasseurs du Cantal, et Carron, officier en retraite, et résidant en Alsace, se mirent en devoir de sonder les dispositions des troupes et de faire des amis et des partisans à l'entreprise qui se projetait. Enfin un réseau, assez faible il est vrai, mais fort vaste, s'étendait dans le Nord et l'Est, et les conspirateurs comptaient pour le succès sur l'état de l'opinion et les nombreux mécontents qui viendràient sans doute se joindre à eux après la levée de boucliers et à l'apparition du drapeau tricolore.

Des sommes d'argent plus ou moins considérables étaient données ou offertes. Le moment de l'exécution approchant, il fallait nécessairement un chef marquant et actif qui se déclarât. Les ouvertures faites aux généraux Bachelu, Pajol, Merlin, ne furent pas accueillies avec empressement, les moyens leur paraissant d'autant moins suffisants, qu'on ne les avait pas mis dans le secret complet de l'association. Ils se déclaraient hommes du lendemain, promettant leur concours après l'explosion, mais non auparavant. D'autres généraux semblaient, par leurs propos hostiles, devoir se rallier à la révolution qui se préparait. Leurs noms étaient souvent prononcés, et, parmi eux, on distinguait celui du général Maison. La place de gouverneur de la première division militaire, quoiqu'il n'eût plus de lettres de service, lui donnait quelque importance. On parlait aussi de la même manière du général Defrance, commandant de la première division, et ses absences fréquentes à la campagne semblaient autoriser les bruits répandus sur son compte.

Les conspirateurs n'avaient aucun projet convenu et arrêté autre que celui de détruire l'ordre de choses existant: s'emparer des Tuileries et de la famille royale, proclamer un gouvernement provisoire, voilà quel devait être le résultat de la première entreprise. Plus tard on verrait à quel système de gouvernement il conviendrait de se fixer. C'est dans ces dispositions, et avec ces

moyens, que l'on arriva au 19 août. La révolte devait avoir lieu dans la nuit du 19 au 20, la légion de la Meurthe se porter sur Vincennes, s'en rendre maîtresse par surprise et au moyen des intelligences qui y étaient tramées. La légion des Côtes-du-Nord, avec les autres corps, devait prendre les armes, marcher rapidement sur les Tuileries, et s'en emparer pendant que beaucoup de jeunes gens des écoles, répandus par troupes de dix ou douze dans diverses maisons, et bien armés, se joindraient aux troupes au moment de l'explosion. D'un autre côté, des insurrections devaient éclater à Cambrai, à Vitry-le--Français et à Colmar. Dans tous ces points éloignés on devait arborer les trois couleurs aux cris de *Vive Napoléon II!*

Mais les révélations de Petit et Vidal avaient été suivies de rapports successifs sur ce qui se préparait, et je me mis en mesure d'y résister. A l'entrée de la nuit, des dispositions spéciales, prises pour Vincennes, mirent à l'abri cette forteresse. La masse des troupes des environs de Paris reçut l'ordre de se mettre en marche pour la capitale, et en même temps tous les individus de la garde compromis furent arrêtés et conduits à Paris. Aucun d'eux n'échappa. La garde se concentra à minuit autour du château. Si les troupes de la garnison eussent pris les armes contre le roi, je les aurais fait attaquer dès le premier quart d'heure de leur rébellion, en mettant à la tête des troupes tous les chefs et généraux qui avaient de l'influence sur elles, de manière à prévenir la moindre hésitation. Avec ces précautions, il ne pouvait pas y avoir de lutte sérieuse. Mais, dans l'après-midi du 19, Nantil, le bras droit de Fabvier, l'élément actif du complot, informé de la découverte de la conspiration, ne pensa plus qu'à se sauver. Il coupa ses favoris, se déguisa et disparut. Les chefs, voyant l'impossibilité de réussir pour le moment, ajournèrent à une autre époque leur entreprise.

Le gouvernement résolut alors de changer la garnison de Paris, et de remplacer les quatre légions compromises par d'autres corps. Ce mouvement prochain donna aux conspirateurs l'idée de renouer la partie. La

légion des Côtes-du-Nord, destinée pour Châlons et Verdun, devait, une fois arrivée à Châlons, quitter cette route pour se rendre à Vitry, où il y avait une réunion de mécontents et de complices. Elle serait précédée dans cette ville par Sausset. Mais le chef de bataillon Bérard, qui était chargé d'exécuter ce mouvement et avait été de très-bonne foi jusque-là, effrayé des conséquences qui pouvaient en résulter pour lui, se décida à dénoncer ce nouveau complot. Compatriote du général Montélégier, il alla le trouver et lui fit des révélations. Montélégier m'en rendit compte. Je lui ordonnai de continuer à recevoir ses déclarations. Plus tard, je me rendis chez lui, pour entendre moi-même Bérard et le questionner. Tout fut clair et précis, et les chefs de la conspiration, qui ne se doutaient pas de la trahison de Bérard, continuant leurs rapports avec lui, se compromettaient chaque jour davantage, quand un mandat d'arrêt de la Chambre des pairs vint enlever Bérard à sa liberté, l'empêcher de recueillir de nouvelles preuves et de faire de nouvelles découvertes. Dès ce moment il n'y avait plus rien à faire, pour les conspirateurs, qu'à s'occuper à se garantir de la vengeance des lois. Ils furent singulièrement favorisés par l'esprit d'alors. La Chambre des pairs, ce tribunal auguste, intéressé à la punition d'une entreprise aussi criminelle, manqua complétement à ses devoirs et au but de son institution, et, ainsi que je l'ai déjà dit, on vit des hommes marquants, d'un caractère honorable, se rendre les défenseurs des accusés. On minait ainsi le trône jusque dans ses fondements. On semblait vouloir absoudre d'avance ceux qui parviendraient à le renverser.

Enfin on en vint jusqu'à établir et soutenir que Nantil était un agent provocateur et toute cette conspiration prétendue une intrigue de la police, tandis que Nantil était brûlant de haine et d'activité contre la dynastie. Il fut de bon ton de tourner en ridicule un légitime effroi et de blâmer la punition des coupables. Cependant, en raison de l'évidence, on ne put s'empêcher de condamner à quelques peines un certain nombre d'individus. Mais les grands coupables échappèrent. M. de la Fayette, le drapeau de la conspiration, et M. d'Argenson, son com-

plice, qui avait prodigué l'argent, ne furent pas mis en jugement, tandis que Fabvier, qui en était l'épée, fut acquitté. Le général Defrance, dont la conduite avait été fort équivoque, fut remplacé par le général Coutard. Le général Maison, devenu chef d'opposition, perdit son gouvernement, qui me fut donné, et les deux sous-officiers Petit et Vidal, qui avaient rendu un si grand service, furent faits officiers.

Telle est en résumé l'histoire de cette conspiration du 19 août 1820, où la dynastie a couru quelques dangers. Ce qu'il y eut de plus effrayant pour elle fut de voir le peu d'ardeur à la défendre, et de remarquer un grand nombre de ses ennemis au milieu de ceux qui, par leur intérêt propre, n'auraient jamais dû séparer leur cause de la sienne.

Les conspirateurs reprirent l'exécution de leur premier projet, mais sur une base plus large. Alors commença l'organisation des sociétés secrètes et du carbonarisme, qui, depuis, a joué un rôle si important.

Madame la duchesse de Berry approchait du terme de sa grossesse, et les esprits étaient en suspens. Si elle fût accouchée d'une fille, la maison d'Orléans n'avait plus de motif pour pousser à une révolution. La couronne lui revenait par la force des choses. D'un autre côté, si les fautes de la famille royale avaient amené à désirer un changement, peut-être aurait-il été accéléré par la pensée de chacun de hâter un événement certain, définitif, et l'arrivée au trône d'une branche de la maison royale, destinée à régner, dont les opinions, étant plus sympathiques avec celles de la nation, promettaient un gouvernement plus conforme à ses vœux. Il est certain aussi que, la branche aînée étant menacée de s'éteindre prochainement, et se trouvant ainsi sans avenir, elle eût gouverné au jour le jour et n'aurait pas rêvé de coup d'État. M. le duc d'Orléans, qui n'aurait plus été un motif d'épouvante, aurait pu alors exercer une utile influence. Il est difficile de décider ce qui serait arrivé; mais probablement il y aurait eu, d'un côté, plus de sagesse, et, de l'autre, moins d'ambition.

La Providence semblait alors vouloir fonder la stabilité; mais les effets, jusqu'à présent, ont été opposés à ce résultat. Toutefois, le 29 septembre, après l'accouchement de madame la duchesse de Berry, une joie universelle se répandit partout. La famille royale fut au comble de la satisfaction, et la France entière y prit part. Tous ceux qui n'avaient pas de désirs de changement devaient être contents, car la naissance du duc de Bordeaux paraissait un gage de repos. Le premier besoin des peuples est protection et repos. Rien n'est plus contraire à ces biens que les changements qui portent sur l'occupation du trône. La jouissance du bien présent doit être garantie par l'avenir afin d'être complète, car le mal prévu gâte, dénature et détruit souvent le bien-être actuel.

On regardait la naissance de M. le duc de Bordeaux comme destinée à préserver de nouveaux orages et à protéger la génération nouvelle. En général, son apparition au monde fut considérée comme un grand bienfait et une garantie de paix intérieure. J'ignore ce que les temps lui réservent, mais il semble aujourd'hui que sa destinée est bien différente. Des individus marquants portèrent un jugement opposé, et on assure que le duc de Wellington, entendant le canon qui annonçait la naissance d'un prince, s'écria: „Voilà le glas de la légitimité!“

Madame la duchesse de Berry, dont le courage sublime et la présence d'esprit peu commune s'étaient montrés d'une manière si éclatante lors de l'événement funeste qui la rendit veuve, ne démentit pas, en cette circonstance, sa réputation. On avait pris les précautions d'usage pour constater la naissance de l'enfant qu'elle portait. On les avait, pour ainsi dire, redoublées par le choix des individus appelés à être témoins. Si on eût choisi seulement pour remplir ces fonctions de vieux seigneurs de la cour attachés aux Bourbons, on aurait pu suspecter leurs témoignages: mais l'un d'eux fut le maréchal Suchet, duc d'Albufera, qui, par son origine et son alliance avec les Bonaparte, ne pouvait être suspect. Établi d'avance aux Tuileries, il devait être placé dans

la chambre de madame la duchesse de Berry au moment où naîtrait le royal enfant.

L'accouchement de madame la duchesse de Berry fut extraordinaire par sa promptitude. Son fils vint au monde en quelques minutes. Suchet et les autres témoins furent appelés immédiatement; mais le temps nécessaire pour se mettre en mesure de paraître convenablement, à trois heures du matin, les empêcha d'arriver aussi promptement qu'on le désirait. Madame la duchesse de Berry y suppléa d'abord en faisant entrer dans sa chambre le poste de gardes nationaux de service au pavillon Marzan. Ainsi des individus de la bourgeoisie ou du peuple, pris au hasard, furent les premiers appelés à témoigner de la vérité de l'accouchement et du sexe de l'enfant. Mais, comme elle sentait l'importance de ne rien négliger pour éviter les plus légères objections, fondées sur un changement dans les formes, elle demanda à l'accoucheur si le retard de sa délivrance compromettait la vie de son fils. Celui-ci ayant répondu que les dangers étaient pour elle seule, elle s'opposa à ce que le cordon fût coupé avant l'arrivée des témoins officiels : acte de courage, de présence d'esprit, qui mérite l'admiration universelle. Des femmelettes de Paris ont critiqué cette conduite par des motifs de pudeur. Objection misérable! Devant les intérêts d'une dynastie et du repos d'une nation, de pareilles considérations doivent disparaître, et madame la duchesse de Berry s'éleva au niveau des circonstances. Elle fut sublime. En général, elle a beaucoup d'âme, beaucoup de force morale; elle a un grand instinct de gouvernement. Si la fortune l'avait placée dans des circonstances possibles, il est probable qu'elle aurait réussi dans ses entreprises, qu'elle serait parvenue à se faire un grand nom, et ses succès alors eussent été assurés si elle avait eu auprès d'elle des gens capables.

Le roi, voulant signaler par des grâces la naissance d'un neveu qui continuait sa dynastie, fit la première promotion dans l'ordre du Saint-Esprit. J'y fus compris le quinzième. On autorisa, par exception, tous les chevaliers qui furent nommés à en porter immédiatement les marques distinctives. Le baptême eut lieu au printemps

avec une grande magnificence, et on le célébra par les réjouissances d'usage. La garde me parut aussi devoir fêter ce grand événement, En cette circonstance, ce n'était pas simplement la naissance d'un prince qu'il s'agissait de solenniser, mais la continuation d'une branche de la maison royale prête à s'éteindre, le rejeton posthume du seul membre de cette branche dont on avait pu espérer des héritiers. Il était de bon goût à la garde, comblée de bienfaits par le roi, de célébrer cet immense bonheur de la famille royale avec éclat et splendeur. Étant de service, je mis en avant cette opinion. Elle prit difficilement parmi les généraux et les officiers. Une indigne parcimonie y mettait obstacle. Je passai pardessus ces considérations, et j'ordonnai la fête à leurs dépens. Mais j'avais calculé que la somme ne dépasserait pas leurs facultés. Le roi me promit de payer la moitié de la dépense en sa qualité de colonel général de la garde.

La maison du roi se réunit à nous, et un jour de solde suffit pour pourvoir à tout. La salle de l'Odéon fut choisie. Quatre mille personnes s'y réunirent. Un spectacle de circonstance d'abord, une admirable cantate ensuite: *Dieu l'a donné!* et un magnifique bal, suivi d'un beau souper servi avec abondance, composèrent cette fête qui réussit à souhait.

J'avais tout disposé pour y ajouter une chose tout à fait nouvelle. Mais je ne sais quelle misérable intrigue survint et l'empêcha, sous prétexte de danger. Des troupes placées sur les deux quais de la rive droite et de la rive gauche, depuis le pont des Arts jusqu'au pont Neuf, devaient tirer des cartouches à étoile et former ainsi un immense berceau de feu sur la rivière, tandis que la statue de Henri IV, d'abord dans l'obscurité, serait illuminée subitement au passage de la famille royale. Cette partie de la fête fut contremandée. On éclaira seulement la statue, et un transparent fit lire des vers que j'avais fait composer, où le grand roi parlait à son descendant et lui donnait des préceptes de conduite. Le roi, ayant une attaque de goutte, ne put quitter les Tuileries.

A cette époque je commençai à m'occuper de l'é-

tablissement de mes forges; superbe entreprise, qui aujourd'hui fait la richesse du pays, après avoir causé ma ruine.

La manière de fabriquer des Anglais commençait à être connue. Les avantages qui en résultent m'ayant frappé, je résolus d'en faire jouir ma province. Des Anglais fabricants de machines, établis à Charenton, me persuadèrent qu'au moyen d'avances assez faibles je pouvais l'entreprendre, tandis que des bénéfices prompts et considérables m'en couvriraient promptement. La fabrication avec les cylindres et les fours à puddler emploie du charbon de terre. Un ingénieur anglais, nommé Holkroff, homme de beaucoup de talent, mais léger dans ses assertions, prétendit que le bois pouvait être employé à cet usage avec succès, en ayant fait lui-même l'expérience dans l'Amérique septentrionale. Je me décidai à me livrer à cette entreprise, après m'être assuré cependant qu'au pis aller il y avait possibilité de fabriquer encore avec bénéfice, si j'étais dans la nécessité d'employer le charbon de terre.

Le magnifique cours d'eau existant dans mon parc fut disposé en conséquence. De grandes difficultés étaient à vaincre. Elles furent surmontées, et j'obtins une chute de quinze pieds. Une roue en fer de vingt pieds de diamètre et d'un poids de quarante milliers, de la force de cent chevaux, fut établie comme moteur unique. Un grand étang factice donna à la forge une réserve d'eau, destinée à assurer un travail régulier dans les temps de sécheresse. Enfin une machine à vapeur de trente-six chevaux ajoutée comme supplément, et des cylindres propres à la fabrication des fers de tous les échantillons étant réunis, cet établissement, le plus grand qui existe en France, fut mis en activité en moins d'une année, et on put y fabriquer soixante mille livres de fer par vingt-quatre heures. D'anciennes petites forges furent supprimées et remplacées par de hauts fourneaux. J'en possédais un déjà, j'en achetai encore deux autres, en sorte que j'eus tous les moyens nécessaires pour alimenter la grande forge de ma fabrication.

Malgré tous mes soins et tous mes calculs, mille

obstacles devaient contrarier le succès de cette grande entreprise. Les fers étant d'abord de mauvaise qualité, mes concurrents n'eurent point de peine à les discréditer. Quarante ouvriers anglais, appelés à grands frais, me coûtèrent des sommes énormes. Les maîtres des forges du pays se réunirent pour me faire payer à un prix exorbitant les bois vendus annuellement par l'État et dont l'emploi était nécessaire pour alimenter mes fourneaux.

Dans cette industrie nouvelle, il fallait faire l'éducation de tout le monde, à commencer par la mienne propre. Mes agents firent souvent des fautes qui tombèrent à ma charge. Je m'étais consacré au métier le plus pénible. Je passais dix-huit seures sur vingt-quatre à remplir les fonctions de commis de forge, et cependant des devoirs politiques, des devoirs de cour, me forçaient quelquefois à aller à Paris. D'un autre côté, le prix élevé des fers baissa et aggrava ma position. La fabrication avec du bois démontrée mauvaise, sinon impossible, avec la qualité et l'espèce des bois dont je pouvais disposer et leur prix, il fallut recourir à l'emploi du charbon de terre. Alors le canal de Bourgogne, qui sert aujourd'hui à le faire arriver, n'étant pas terminé, il revenait à un prix fort élevé.

La beauté de l'établissement, la lutte établie entre moi et les fabricants de fers de l'arrondissement, leur firent désirer la réunion de nos intérêts. Je souhaitais moi-même ardemment cette association. Aussi fut-elle conclue, mais à des conditions onéreuses pour moi. Cependant, si les prix des fers se fussent soutenus, tout aurait été surmonté; mais ils baissèrent constamment. Enfin, l'ambassade dont je fus chargé en Russie m'ayant rendu pendant cinq mois étranger à mes affaires, ma ruine fut complète.

Je luttai contre mon infortune avec un courage et une persévérance dignes d'un meilleur sort. Une forte volonté, jointe à un esprit actif et industrieux, peut beaucoup. J'avais commencé presque sans capitaux, et cependant mes affaires m'ont forcé souvent à faire des payements de trois cent mille francs dans un seul mois. J'ai

pu pendant plusieurs années faire face à de pareilles obligations. Il a fallu de grands efforts pour y parvenir. Avec moins de ressources dans l'esprit et moins de ténacité dans le caractère, j'aurais été arrêté dès les premiers pas et je n'aurais pas été ruiné; mais souvent il arrive aussi, dans l'industrie, que la ruine vient de n'avoir pas voulu persévérer. Quand on est dans une bonne route, un caractère opiniâtre garantit le succès; mais, quand le point de départ est mauvais, et ici le vice se trouvait dans le manque de capitaux suffisants et l'obligation de recourir souvent à des emprunts usuraires, cette force de volonté est la cause infaillible d'une ruine complète; car chaque jour les obstacles augmentent. Plus on fait d'efforts pour les surmonter, plus en quelque sorte on les accroît; on les accumule et on les masse en quelque sorte devant soi, et il arrive un jour où on est écrasé: telle fut ma destinée.

Une révolution avait éclaté en Espagne le 1er janvier 1820. Des troupes accumulées sans solde à l'île de Léon, avec destination pour l'Amérique, destination qui les mécontentait, s'étaient insurgées et avaient donné le mouvement. Une mauvaise administration dans tout le royaume et une absence totale de pouvoir avaient merveilleusement préparé cette révolution. Le colonel Riégo sortit de l'île de Léon avec cinq cents hommes, parcourut toute l'Andalousie, et propagea partout l'insurrection. Cette révolution avait cependant si peu de racines dans la nation, qu'avec un peu de fermeté tout aurait pu être facilement comprimé. La faiblesse et les hésitations du roi Ferdinand lui donnèrent de la consistance. L'insurrection gagna du terrain et s'approcha de Madrid. Le roi envoya au-devant des révoltés le général O'Donnel, connu sous le nom du comte de l'Abisbal. Il devait les combattre; mais il se laissa entraîner et se réunit à eux avec ses troupes. Dès ce moment, Ferdinand se soumit, et la révolution prit une forme régulière. Les Cortès furent rassemblées, et le gouvernement réglé d'après les dispositions de la constitution de Cadix.

Cet événement, qui était funeste pour l'Espagne, n'était

pas moins fâcheux pour nous. Un foyer de révolution, si près d'un pays rempli, comme le nôtre, de grands éléments de troubles, était quelque chose de menaçant. On fit un rassemblement de troupes sur la frontière, et l'on établit un cordon, sous le prétexte d'une maladie contagieuse qui venait de se déclarer en Espagne. Les dangers que présentait la nouvelle situation de la Péninsule furent complétés par une révolution du même genre opérée en Portugal.

Les diverses cours de l'Europe ne pouvaient rester indifférentes à des événements aussi graves. De là la réunion à Vérone des souverains et des chefs de leurs cabinets. On y résolut de porter assistance au roi Ferdinand, et la France, admise dans l'union de la sainte-alliance, fut chargée d'agir en son nom. Cette politique ne convenait pas à M. de Villèle. La France, à son avis, ne devait pas se mêler de ce qui se passait chez ses voisins. M. de Chateaubriand, en entrant au ministère, avait adopté les idées opposées, qui étaient aussi celles de l'empereur Alexandre. Il contribua puissamment à les faire exécuter. Aussi, après qu'un succès complet eut couronné cette entreprise, Alexandre voulut récompenser M. de Chateaubriand. Il lui envoya l'ordre de Saint-André, chose choquante; car, en agissant ainsi envers un ministre du roi de France, qui n'était pas le chef du cabinet, et dont la dissidence avec le président du conseil était connue, il faisait acte de gouvernement et allait sur les droits de Louis XVIII. Mais celui-ci n'osa pas s'y opposer. M. de Villèle, contre qui cet acte était dirigé, en fut furieux. Louis XVIII, pour le dédommager, lui donna l'ordre du Saint-Esprit. Dès ce moment, il y eut guerre entre ces deux ministres, guerre qui amena le renvoi brusque de M. de Chateaubriand, qui fut opéré d'une manière injurieuse. Ce fut là le principe et la cause de cette opposition ardente dans laquelle M. de Chateaubriand s'est jeté, et qui a été si hostile et si funeste à la monarchie. M. de Chateaubriand n'a que des intérêts et un amour-propre sans bornes. N'ayant point de principes fixes, point de doctrine ni de règle de conduite, il a concouru avec imprévoyance, mais avec ardeur,

à la destruction d'un ordre de choses que ses mains débiles seront impuissantes à rétablir [1].

La guerre d'Espagne était une chose politique et raisonnable dans les circonstances où on était placé. Faire disparaître une révolution sur la frontière, mettre fin aux intrigues et aux déclamations qui l'accompagnaient, étaient choses prudentes. L'exécution devait en être facile, car cette révolution n'était soutenue que par une très-petite fraction du peuple. Sans aucune racine dans les masses, elle était combattue par toutes les hautes influences. La maison de Bourbon avait une bonne occasion de faire un essai de l'armée. Le baptême de sang est nécessaire à de nouveaux drapeaux, à de nouvelles couleurs; jusque-là des troupes n'offrent que peu de garantie. On avait senti la nécessité de s'attacher les chefs de l'armée; mais des faveurs gratuites produisent des effets tout autres que des faveurs méritées. Celles-ci apportent avec elles le sentiment des droits. On y a la conviction de la justice rendue et confiance dans les sentiments de bienveillance témoignés. L'armée désirait sincèrement mériter, et lui en offrir le moyen était d'une

[1] J'ai connu plus tard les circonstances qui ont servi de prétexte au renvoi si brusque de M. de Chateaubriand et qui l'ont justifié. Les voici: M. de Chateaubriand était lié d'une manière intime avec une personne de la cour, qui est assez connue pour que je ne donne aucun détail sur elle. La fortune de cette dame étant dérangée, le désir de la rétablir lui donna l'idée d'une grande opération de bourse sur les fonds espagnols qui étaient tombés au plus vil prix. M de Chateaubriand, sur sa demande, écrivit d'une manière impérative à M. le marquis de Talarue, ambassadeur de France à Madrid, pour qu'il eût à obtenir du roi la reconnaissance immédiate des anciens emprunts faits par les Cortès. Ferdinand, qui était d'un caractère naturellement opiniâtre, malgré l'injonction et les menaces qui accompagnaient cette demande, refusa de se soumettre, et, dans l'indignation que lui inspirait cet acte oppressif, s'adressa au roi Louis XVIII pour se plaindre. La démarche n'avait été ni décidée en conseil ni ordonnée par le roi, et celui-ci comprit la nécessité d'un désaveu formel et de la destitution de son ministre. Cette mesure, qui servait merveilleusement les passions et les intérêts de M. de Villèle, dont l'autorité ne rencontrerait plus alors d'opposition dans l'avenir, fut prise sans le moindre retard, sans aucune explication, et tellement, que M. de Chateaubriand l'apprit de la manière la plus inopinée, un jour de réception aux Tuileries, où il s'était rendu pour faire sa cour au roi.

(*Note du duc de Raguse.*)

sage politique. Elle reçut en effet l'annonce de la guerre avec une grande joie.

Les mécontents avaient rêvé une défection parmi les troupes, et quelques centaines de réfugiés et de gens exaltés qui avaient passé la frontière vinrent planter le drapeau tricolore sur la rive espagnole de la Bidassoa. J'eus la douleur d'apprendre que Fabvier était avec eux. Exaspéré par le débordement de haine dont il avait été l'objet à l'occasion des affaires de Lyon, époque où il était encore animé de bons sentiments et avait de bonnes intentions, il avait fini par se jeter à corps perdu dans tout ce qu'il y avait de plus hostile au gouvernement. Il avait été l'un des principaux conspirateurs en août 1820, et, quoique acquitté par la Chambre des pairs, il avait vu avec joie une occasion de nuire. Il se réunit donc à cette poignée de Français qui se déclaraient les ennemis de leur pays et recommençaient, sans avoir un noble sentiment à présenter pour excuse ni un motif louable à faire valoir, la conduite des émigrés, trouvée autrefois par eux si criminelle. Fabvier, plus qu'un autre, était coupable; car il ne cessait jamais et à tout propos de professer sa haine contre les étrangers et la doctrine qu'il est criminel de combattre son pays. Il agissait en opposition avec ses principes au moment même où ses passions et ses intérêts l'y invitaient. Pauvre humanité!

Une armée de cent mille hommes, commandée par le duc d'Angoulême, fut organisée. Le duc de Bellune, alors ministre de la guerre, très-brave homme, bon et excellent soldat, du caractère le plus honorable, mais mauvais administrateur, donna des ordres assez confus, nullement appropriés aux besoins. Leur mauvaise exécution en fit ressortir particulièrement l'insuffisance. Les idées les plus bizarres se présentaient aux ministres et aux généraux. A les entendre, il semblait, en vérité, que la France n'eût jamais eu d'armée, et que personne ne connût l'art d'administrer.

On parlait d'emporter des munitions de guerre à raison de huit cents cartouches par homme, tandis que le plus grand approvisionnement ne l'élève pas ordinaire-

ment au-delà de cent, dont les deux tiers sont transportés par des attelages réguliers. On voulait transporter avec soi des fourrages pour la cavalerie, et que sais-je? on montrait une ignorance incroyable, et on faisait des projets et des raisonnements qui tenaient de la stupidité. Je dis au duc de Bellune et au général Bordesoulle qui m'en parlèrent: „Si l'on parvient à faire transporter à la suite de l'armée soixante cartouches par homme et du pain pour huit jours, on doit remercier le ciel, et je doute, ajoutai je, que vos moyens puissent arriver jusque-là.‟

Des approvisionnements se formaient; mais, au lieu d'avoir de la farine, on eut du blé, et les moyens de mouture des environs de Bayonne n'étaient pas en rapport avec les consommations. On plaça des magasins de fourrages sur un point, et on avait soin de diriger la cavalerie sur un autre. On omit de passer de bonne heure des marchés pour les transports, et de s'assurer ainsi des voitures et des mulets de la frontière. Enfin, au lieu de réunir l'armée d'abord sur les bords de la Garonne, dans des cantonnements larges, pour organiser les divisions et les en faire partir pour passer à jour fixe la frontière, on les accumula à Bayonne, où il y eut encombrement.

Les mesures de l'administration avaient été mal prises; elles avaient été surtout incomplètes. Cela parut au grand jour, mais ces torts furent singulièrement augmentés par les généraux placés près de M. le duc d'Angoulême et particulièrement le général Guilleminot, son major général, et le général Bordesoulle, investi de sa confiance. Ces généraux, qui auraient dû se considérer comme les sauvegardes de l'honneur de l'ancienne armée et prouver aux Bourbons, de toutes les manières, la confiance que méritaient ses chefs, spéculèrent sur l'ignorance de M. le duc d'Angoulême. On exagéra les besoins, et en même temps on présenta, pour sortir d'embarras, un spéculateur attentif, un homme habile, qui ne manque jamais aux grandes circonstances, et dont la prévoyance et l'esprit ne sont jamais en défaut. Ouvrard s'était emparé de tous les moyens de transport du pays,

par des marchés passés d'avance, chose que l'administration militaire aurait pu faire comme lui, et il vint les offrir. C'était un secours pour l'expédition, mais non pas une nécessité.

Une armée en offensive ne peut vivre avec des magasins et des transports à sa suite que pendant peu de jours. Arrivée à quatre marches de distance, des réquisitions dans le pays traversé peuvent seules la faire subsister. On établit le contraire et l'on fit des marchés d'urgence avec Ouvrard. On le mit en possession de tous les magasins formés par le ministère, dont la valeur dépassait douze millions, et dont l'emploi ne pouvait être fait au profit de l'armée qui entrait en campagne et allait s'en éloigner immédiatement.

L'opinion publique en Espagne était favorable à l'expédition. Aussi, au moment où les troupes parurent, des vivres furent apportés de toutes parts. Ouvrard les fit d'abord payer comptant à un prix élevé. L'abondance fit baisser les prix et bientôt on ne paya plus qu'avec des bons. Cette opération, si simple en elle-même, aurait pu être faite par l'administration, car le trésor de l'armée regorgeait d'argent. En attachant à chaque division un agent de la trésorerie, en payant chaque jour les bons délivrés la veille, l'armée était assurée de ne manquer de rien, et le pays était content et satisfait.

Je le répète, la moindre réflexion démontre qu'une armée stationnée, ou en retraite, peut seule vivre par des magasins. Dans l'offensive, des ressources locales doivent satisfaire à ses besoins. Dans un pays ennemi, ces réquisitions sont faites comme impôt; en pays ami à titre d'avances. Dans la circonstance et ayant de l'argent, il fallait payer directement, et non au moyen d'un intermédiaire qui payait à vil prix ou ne payait pas, tandis que lui-même était payé à des prix exorbitants. Mais les entourages de M. le duc d'Angoulême n'y auraient pas trouvé leur compte. A la solde d'Ouvrard, et payés par lui pour fasciner les yeux de leur chef, ils ne négligèrent rien pour remplir cette tâche facile. Le prince fut donc trompé et dupe. On ne doit pas s'en étonner ni trop l'en blâmer; mais on peut lui reprocher d'avoir

pris fait et cause pour les fripons qui l'entouraient avec une obstination incroyable, quand, la voix publique les ayant accusés, le roi nomma une commision pour faire une enquête. Cette commission, composée des hommes les plus honorables et les plus capables de la Chambre des pairs, amena un résultat concluant. Les torts d'une administration prodigue et corrompue furent démontrés, et le duc d'Angoulême ne pardonna jamais au maréchal Macdonald, président de la commission, d'avoir fait connaître la vérité.

Les généraux Guilleminot et Bordesoulle furent poursuivis par l'opinion. On leur conseilla de demander à la Chambre des pairs d'être mis en jugement. Ils hésitèrent longtemps, craignant d'être pris au mot. Enfin, cette démarche ayant été faite, tout fut bientôt assoupi.

M. le duc d'Angoulême acquit de la popularité pendant cette campagne et montra un caractère qui l'honora. Le général Guilleminot ayant été choisi pour être son major général, le parti ultra-royaliste murmura. On voulut effrayer le prince par les opinions supposées à ce général, qu'on essaya même de compromettre. On fit partir par la diligence une malle remplie de cocardes tricolores, à l'adresse d'un de ses aides de camp. Cet envoi, qui fut dénoncé en même temps, et sans doute par ceux qui l'avaient fait, fut arrêté à la barrière. Grand éclat, grand scandale, grands cris; courrier expédié par le duc de Bellune pour faire arrêter cet officier; proposition de remplacer le général Guilleminot, et voyage du duc de Bellune à Bayonne dans l'intention d'être son successeur. M. le duc d'Angoulême vit le piége, et, il faut en convenir, le piége était grossier. Il dit que, puisque, quinze jours auparavant, on avait cru le général Guilleminot capable et digne de sa confiance, il devait en être de même encore en ce moment, et il avança l'officier contre lequel on avait dirigé cette misérable intrigue. Cette conduite sage et ferme éleva dans l'opinion M. le duc d'Angoulême et fit penser qu'on pouvait s'attacher à lui.

L'armée une fois en mouvement, ce prince se plaça au milieu des troupes, marcha à la tête des colonnes et

se fit garder par les troupes de ligne, de préférence aux gardes du corps et à la garde royale. Enfin il fit à propos et noblement tout ce qui convenait pour se populariser.

On connaît cette campagne. Nulle part l'armée ne trouva la moindre résitance. On célébra beaucoup le premier coup de canon, tiré à la frontière contre un petit nombre de Français rassemblés autour du drapeau tricolore. L'on parla avec trop d'éloges d'une fidélité qui ne pouvait être mise en doute, en pareille circonstance. On eut l'air de mettre en parallèle cette dispersion de quelques centaines de pauvres diables sur un territoire étranger avec les événements de 1815 et la rencontre de Napoléon après son débarquement à Cannes, quand il se présentait lui-même à des troupes qui étaient peu de temps auparavant sous son autorité et qui étaient pleines de ses souvenirs. Le général Valin, commandant l'avant-garde, acquit en cette occasion une sorte de gloire. Les troupes constitutionnelles se retirèrent partout sans combattre. L'opération, au reste, fut bien conduite. On prit possession de Madrid. Maître de la capitale, M. le duc d'Angoulême organisa un gouvernement provisoire, une sorte de régence, qui, à peine établie, le contraria et rendit ses opérations difficiles. Il eût été sage de se déclarer lui-même régent, jusqu'au moment de la liberté du roi. Sa qualité de Bourbon lui donnait des droits particuliers à cette dignité. Il aurait ainsi évité des chocs scandaleux entre les troupes et ceux qu'elles avaient délivrés. Le parti persécuteur et avide qui faisait arrêter sous le plus frivole prétexte, et souvent dans le but unique d'avoir une rançon, n'aurait pas eu d'appui.

Les Cortès se réfugièreut à Cadix. On les y poursuivit. Les généraux Bordesoulle et Bourmont furent chargés du commandement des troupes dirigées sur ce point. A leur arrivée il était facile de s'emparer du fort du Trocadero, dont la possession donne le moyen d'approcher assez près de Cadix pour bombarder la ville; mais les Espagnols, revenus de leur première surprise, y mirent des troupes et l'armèrent. M. le duc d'Angoulême arriva avec des renforts, et on disposa tout pour attaquer

ce poste, d'abord avec du canon et ensuite pour l'enlever de vive force. Cette entreprise réussit. Les troupes montrèrent de la valeur et entrèrent dans l'eau jusqu'aux épaules, sous le feu de l'ennemi. Quelque mauvaises que fussent les troupes espagnoles, l'entreprise était hardie, et le succès honore les soldats qui l'exécutèrent.

Une circonstance particulière marqua ce fait d'armes. Le prince de Carignan, déclaré héritier du trône de Sardaigne, le même qui, en 1821, avait été entraîné dans un mouvement politique coupable par des intrigues révolutionnaires, s'était décidé, pour expier ses torts, à venir en personne combattre la révolution d'Espagne. Il servait dans l'armée française comme volontaire. Il se plaça, lors du coup de main du Trocadero, avec les grenadiers de la colonne d'attaque, traversa le bras de mer au gué, soutenant, au moyen de sa haute taille et de sa main puissante, plusieurs officiers, qui, moins grands que lui, perdirent pied et étaient au moment de se noyer. Il parvint un des premiers sur les retranchements ennemis. Cette conduite énergique, qui honore celui qui en est l'auteur, éclaira sur-le-champ d'une auréole brillante les marches du trône sur lequel il devait s'asseoir un jour.

La prise du Trocadero fit combler de louanges M. le duc d'Angoulême. Il méritait certainement quelques éloges; mais les flatteurs le placèrent à la tête des grands capitaines. Ils dirent et répétèrent qu'il avait réussi là où Napoléon avait échoué, sottise dont la moindre réflexion fait voir l'absurdité. Il y eut une émulation incroyable parmi les flatteurs. Et M. de Chateaubriand fut un des premiers qui contribuèrent puissamment à enivrer M. le duc d'Angoulême, qui finit par se croire réellement un grand général. Il finit par s'imaginer qu'il avait fait la guerre, lorsqu'il n'avait fait que marcher contre des troupes qui se retiraient toujours à la seule vue de la poussière de sa cavalerie. Cela ressemblait plus à une chasse qu'à toute autre chose. Les récompenses furent prodiguées. Il était bon d'en donner quelques-unes; mais on ne mit aucune rèserve dans leur distribution. Les intrigants furent encouragés. On faisait des récits

solennels des moindres rencontres. L'on en vint jusqu'à rendre compte de prétendus combats, où pas un seul homme ne s'était trouvé, pour demander des grâces qui furent accordées.

Une fois le roi Ferdinand en liberté et replacé sur son trône, M. le duc d'Angoulême rentra en France, ramenant avec lui la plus grande partie de l'armée et ne laissant à Madrid qu'un corps d'occupation.

Je le répète, cette expédition fut bien conduite et elle mérite des éloges; mais aussi les difficultés étaient nulles. Elle fut un grand événement par l'esprit qu'elle donna aux troupes. Dès ce moment, les Bourbons eurent une armée. Pour peu qu'ils eussent gouverné avec sagesse, rien n'aurait pu les renverser. Leurs ennemis les plus ardents n'en concevaient alors ni la possibilité ni l'espérance.

Je ne veux pas quitter cet article de la guerre d'Espagne, en 1823, sans entrer dans quelques détails sur les intrigues de toute nature qui se sont liées à cet événement. L'expédition fut résolue, ainsi que je l'ai déjà dit, au congrès de Vérone, et la France fut chargée de l'exécuter au nom de toute l'Europe. Mais, l'opération à peine commencée, les fautes politiques d'un côté, et le mauvais vouloir de plusieurs de ceux qui l'avaient conseillée et demandée, semblaient créer à plaisir des obstacles à ses succés.

M. le duc d'Angoulême avait trois partis à prendre. Il pouvait traiter l'Espagne en pays conquis, ne fonder ses actes que sur les droits de la conquête, au titre de général de l'armée française, jusqu'au moment où Ferdinand, mis en liberté, serait remonté sur son trône et aurait repris les rênes du gouvernement.

Il pouvait aussi, en sa qualité de Bourbon, se déclarer régent pendant l'interrègne, et il pouvait enfin établie une régence composée de nationaux.

C'est à ce dernier parti qu'il s'est arrêté, et il était le plus mauvais; car c'était appeler, dans la mission sainte qui lui était donnée de rétablir l'ordre dans le pays, le concours des passions espagnoles, qui, aveugles et ardentes de leur nature, accompagnées toujours d'un

fol orgueil, faisaient naître mille complications plus funestes les unes que les autres. Il arriva, ce qu'il aurait dû prévoir, que les mêmes Espagnols, que la Révolution avait matés et soumis, ne voulurent plus compter pour rien ceux qui venaient de leur rendre la liberté et sous l'appui desquels ils respiraient. Non-seulement ils ne montrèrent aucune déférence pour l'autorité française, mais encore ils devinrent une puissance rivale qui lutta contre elle avec la prétention de l'égalité. Ainsi les actes qu'une politique sage avait commandés, les traités sous l'empire desquels la pacification s'était opérée, et que le généralissime avait revêtus de son approbation, furent foulés aux pieds par les régents insensés.

Une nation, révoltée et en armes, capitule quand elle se soumet. Elle ne se rend pas à discrétion. Les armées qu'elle a levées ne peuvent pas être proscrites en masse. Si on veut la destruction de tout ce qui s'est soulevé, on éternise la guerre, dont les alliés libérateurs soutiennent seuls le poids. Enfin les questions capitales doivent être décidées par une politique sage et généreuse, et non par des passions populaires.

Il arriva cependant que la régence donna des ordres absolument opposés à ceux du duc d'Angoulême, et que ceux qui avaient mis bas les armes à la suite d'un traité et d'une amnistie régulière, comme les troupes de Ballesteros, furent poursuivies, incarcérées, dépouillées et fusillées. Bien plus, les passions politiques servirent souvent de masque à une cupidité honteuse; et tel individu ne fut arrêté que pour être mis à contribution quand on lui ouvrait les portes de sa prison.

Mais c'était une grande insulte faite à l'armée française, et ces fautes allaient ressuciter des troubles qu'il était important d'empêcher de naître. M. le duc d'Angoulême le sentit et se décida à rendre l'ordonnance d'Anduxar, devenue fort célèbre, contre laquelle quelques personnes ont beaucoup crié, mais qui était impérieusement commandée par la nécessité, la raison, la justice et la dignité de l'armée française.

Un de ceux qui l'ont le plus ouvertement critiquée est le prince de Metternich. En cela on peut supposer,

avec quelque fondement, qu'il regrettait seulement de voir cesser une partie des embarras de l'armée française, et que, jaloux de ses succès, il voulait rendre sa tâche presque impossible. On en sera convaincu quand on saura qu'au commencement de l'expédition il avait décidé le roi de Naples à demander la régence pendant l'interrègne, et qu'il avait soutenu cette prétention de tout son pouvoir. Ainsi ce n'était pas assez, à leurs yeux, pour l'armée française, de rencontrer les obstacles de toute nature que le pays, l'esprit du peuple espagnol, ses passions, son ignorance et son orgueil insensé devaient lui créer à chaque pas, il fallait encore y ajouter ceux pui naîtraient de l'autorité et du concours d'un régent étranger à l'armée, ignorant les affaires du pays, et dont le pouvoir aurait été exercé par l'ambassadeur de Naples à Paris, le prince de Castelcicala, l'homme le plus intrigant et le plus brouillon qui fût jamais.

M. le duc d'Angoulême revint à Paris; il y fit une entrée solennelle. Toutes les troupes étaient sous les armes. Il vint trouver le roi, qui l'attendait aux Tuileries sur le balcon de l'horloge, du côté du jardin. Les troupes défilèrent. Étant de service à cette époque, c'est moi qui lui fis les honneurs de cette journée.

La santé de Louis XVIII allait, depuis une année, en décroissant d'une manière rapide. Tout faisait présager sa fin prochaine. L'affaiblissement de ses facultés et l'influence de madame du Cayla avaient contribué à mettre Monsieur dans les affaires. Ce prince finit par gouverner tout à fait, de manière qu'au moment où il monta sur le trône rien ne fut changé; et cependant il se manifestait des espérances vagues qu'une nouvelle direction allait être donnée à la marche du gouvernement.

La mort de Louis XVIII est un des spectacles les plus admirables dont j'aie jamais été témoin. Son courage, sa résignation, son calme, furent extraordinaires. Il envisagea sa fin sans inquiétude et sans terreur. Il la vit arriver sans montrer la moindre faiblesse. Je ne puis exprimer l'impression que je ressentis dans ce temps. Louis XVIII n'avait pas pour soutien les idées religieuses, si consolantes à l'heure suprême; il n'éprouvait pas cette

foi vive qui crée des espérances au moment où tout est prêt à nous échapper. Il pratiquait régulièrement les devoirs de la religion, plus comme chose d'exemple et d'étiquette que comme un vœu de son cœur et une conviction de son esprit. Son affaiblissement progressif lui annonça, longtemps d'avance, l'approche du terme de sa vie. Cette vie si prodigieuse s'éteignait et lui faisait pressentir les ténèbres prêtes à succéder à la lumière. Il voulut être mis dans le secret de sa fin, et questionna Portal, son premier médecin. Il lui demanda si ses derniers moments seraient accompagnés de beaucoup de souffrances et d'un long séjour dans son lit. Portal refusa de répondre et rejeta bien loin l'idée de sa fin. Le roi insista et lui commanda de répondre, en ajoutant qu'il savait bien sa mort prochaine. Portal lui obéit et lui dit: „Sire, vous souffrirez peu et vous mourrez dans votre fauteuil si vous le voulez, et, dans tous les cas, vous resterez peu de temps dans votre lit. — Tant mieux, répondit le roi; je serai préservé des surplis de mon frère.“ Réponse remarquable et qui indique les limites de sa croyance.

Ce pauvre roi s'affaissa graduellement, et au point d'avoir le corps courbé en cercle et le menton proche des genoux. Sa vie était presque éteinte. Malgré cet état de souffrance, il remplissait toujours les devoirs apparents de la royauté. Il reçut, le jour de la Saint-Louis, les visites d'usage. Ce spectacle faisait mal à voir. Quelle triste disposition pour célébrer sa fête! Le samedi, 11 septembre, il déjeuna encore avec nous, ou plutôt il vint à table occuper sa place accoutumée. On fit de grands efforts pour le relever assez pour lui faire avaler un verre de vin de liqueur. Ce jour-là fut le premier où il eut des moments d'absence. Je ne sais ce qu'il fit de désagréable à madame la duchesse d'Angoulême. Il revint à lui, et, s'en étant aperçu, il lui dit, avec un calme admirable et une douceur angélique: „Ma nièce, quand on meurt, on ne sait pas bien ce qu'on fait.“ Le même jour, madame du Cayla le vit pour la dernière fois, et elle ne sortit pas de son cabinet les mains vides. Elle lui présenta à signer un

ordre d'acheter pour elle l'hôtel de Montmorency, situé sur le quai; et lui, aveugle et mourant, apposa au bas un trait informe, qui fut pris pour une signature régulière par M. le duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi. Cet hôtel, immédiatement acheté et payé comptant au maréchal Mortier la somme de sept cent mille francs, devint la propriété de madame du Cayla.

Le roi répugnait à se mettre au lit. On l'y engagea fortement, et il répondit: „Ce sera l'avis officiel de ma fin prochaine; alors, jusqu'à ma mort, les spectacles seront fermés et la Bourse en férie. Tout sera suspendu: c'est une grande chose que la mort d'un roi de France. Il faut faire en sorte que le fardeau pèse le moins longtemps possible sur le peuple." Il avait dit: „Je prévois aller jusqu'à jeudi; je pourrai encore tenir mon conseil le mercredi, et puis ensuite je partirai." Le dimanche au soir cependant, il se coucha pour ne plus se relever. Le mardi, vers les deux heures après midi, on crut l'agonie arrivée, et tout le monde courut au château. Les prêtres, remplissant leur office, se mirent à réciter les prières des agonisants. Il reprit ses sens, et, ayant entendu l'un d'eux lui dire: „Sire, unissez-vous d'intention à nos prières," il lui répondit: „Je ne croyais pas en être déjà là; mais, peu importe, continuez!" Sa vie se soutint encore pendant la journée et la nuit du mercredi. Le jeudi, à trois heures du matin, il expira. Il est impossible de ne pas admirer une fin si courageuse, si calme et si ferme. Il y a près de neuf ans, au moment où j'écris, que ce spectacle s'est offert à mes yeux, et j'en éprouve encore de l'émotion. Il n'est pas de grand homme dont la vie ne serait honorée par une semblable mort.

Tous les courtisans étaient rassemblés dans la galerie de Diane. La famille royale, les prêtres, les médecins et le service de chambre étaient seuls auprès du roi. Au moment où le médecin, qui tenait le bras de Louis XVIII, eut déclaré qu'il avait cessé de vivre, madame la duchesse d'Angoulême se tourna vers Monsieur et le salua roi. Un moment après, le duc Charles de Damas vint, et, les larmes aux yeux, nous dit: „Mes-

sieurs, le roi est mort!“ Peu de minutes après, le duc de Blacas sortit et dit: „Messieurs, le roi!“ et Charles X parut. Sensation difficile à peindre que celle produite par cette double annonce en si peu de moments. Le nouveau roi fut entouré des charges, et tout, sauf la personne du roi, se trouva dans l'ordre accoutumé. Belle et grande pensée que celle de cette vie non interrompue du dépositaire de la souveraine puissance! Par cette fiction, il n'y a pas de lacune dans l'existence de ce pouvoir protecteur de la société, si nécessaire à sa conservation.

Le gouvernement était, par le fait, depuis plus d'une année, dans les mains de Monsieur. Ainsi le même ordre de choses devait continuer, et cependant il y avait du mouvement dans les figures; on voyait des espérances naître et des existences pâlir. Tout le monde accompagna le nouveau roi dans son appartement, au pavillon Marsan. Il fit connaître aux ministres qu'il les confirmait dans leurs fonctions. Chacun se retira et tout rentra dans l'ordre accoutumé.

Le roi alla s'établir à Saint-Cloud; là, il reçut les félicitations de tous les corps de l'État. Beaucoup de harangues lui furent adressées. Toutes renfermaient l'expression de l'amour public, et je crois qu'elles étaient sincères; mais l'amour du peuple est, de tous les amours, le plus fragile et le plus sujet à s'évanouir. Le roi répondit d'une manière admirable, avec à-propos, avec esprit et avec chaleur. Ses réponses, peut-être moins correctes que celles de Louis XVIII, avaient du mouvement et de l'âme; et il est si précieux d'entendre, chez ceux qui sont investis de la souveraine puissance, des choses qui partent du cœur, que Charles X eut un grand succès. Je l'écoutai avec soin, et j'admirai sincèrement cette facilité de varier son langage en parlant des mêmes sujets, et de modifier ces expressions suivant le degré d'éminence de l'autorité qui l'avait complimenté. Ainsi, au tribunal de première instance, à la cour royale et à la cour de cassation, on ne peut leur parler que de justice, et cependant la réponse adressée à l'un de

ces tribunaux n'aurait pas convenu aux deux autres, tant la mesure était observée.

Les obsèques du roi eurent lieu suivant les formes de l'étiquette et les usages consacrés. Elles furent célébrées avec magnificence. Toutes les troupes qui étaient à portée furent réunies. M. le Dauphin fut chargé de mener le deuil. Chose remarquable! une discussion de prérogative et de droit s'étant élevée entre le grand aumônier et l'ordinaire, c'est-à-dire l'archevêque, il ne se trouva pas de prêtres dans le cortége funèbre du roi très-chrétien, dans le trajet du château des Tuileries à l'église de Saint-Denis.

Les restes du roi défunt furent déposés à Saint-Denis, dans une chapelle ardente. Pendant quinze jours chacun put s'y rendre pour prier. Enfin l'inhumation eut lieu. Cette cérémonie, dont les circonstances ont quelque chose de poétique et conservent encore l'empreinte du moyen âge, mérite d'être racontée avec détail.

Tout rappelle, dans cette occasion, l'origine des souverains, autrefois chefs militaires, menant les nations à la guerre et combattant à leur tête. Tout ce qui composait l'armure ou l'ornement de bataille d'un chevalier se trouvait réuni et était censé avoir été à l'usage personnel du roi. On y avait joint les symboles de la puissance publique. Ainsi, depuis les éperons jusqu'au heaume du roi, depuis sa lance jusqu'à l'épée de France et le drapeau de France, tout était porté par des individus de la cour, désignés à cet effet. Ces objets divers furent portés procesionnellement dans le cortége. A une certaine époque de la cérémonie, le chef des hérauts d'armes appela successivement chaque individu en ces termes: „Monsieur le..., apportez les brassards (ou tout autre objet) du roi.“ Celui qui en était chargé sortait de sa place, faisait huit révérences, et jetait dans le caveau ce dont il était porteur. Le drapeau du 1er régiment de la garde royale était placé entre mes mains.

Comme le pays ne meurt pas, deux insignes, destinés à représenter sa puissance, le drapeau et l'épée de France, sont appelés les derniers, s'inclinent sur la

tombe sans y être précipités, et se relèvent après que le nouveau souverain a été proclamé aux cris de *Vive le roi!*

M. de Talleyand portait le drapeau de France. J'ignore si sa charge de grand chambellan lui donnait cette prérogative. S'il en était autrement et s'il a été désigné par un choix spécial, on aurait pu le confier à quelqu'un qui aurait semblé mieux garantir sa conservation.

Cette cérémonie des funérailles d'un roi de France, dont peu de personnes vivantes avaient été témoins, eut un grand effet; car, quoiqu'elle soit éloignée de nos mœurs, elle a quelque chose de symbolique qui peint la société et indique les bases sur lesquelles elle est fondée. Un magnifique catafalque était placé dans l'église; mais sa forme élégante et la nature de ses ornements ne rappelaient pas assez une cérémonie funèbre. Tels furent les derniers soins dont Louis XVIII fut l'objet.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

RELATIFS AU LIVRE VINGT-DEUXIÈME

LYON EN 1817, PAP LE COLONEL FABVIER,

AYANT FAIT LES FONCTIONS DE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU LIEUTENANT DU ROI DANS LES SEPTIÈME ET DIX-NEUVIÈME DIVISIONS MILITAIRES [1].

„... Les événements qni s'étaient passés à Lyon et dans quelques communes voisines, le 8 juin, avaient été présentés au gouvernement comme le résultat d'une conspiration aussi vaste dans son plan que grave dans son objet et atroce dans ses moyens.

„Il ne s'agissait de rien moins que de renverser le gouvernement après avoir immolé les autorités et livré au meurtre et au pillage la demeure de tous les vrais royalistes. Des bandes nombreuses, disait-on, étaient partout organisées; des armes leur avaient été distribuées; des sommes considérables consacrées à leur solde; elles avaient des chefs audacieux et entreprenants, et ce n'était là qu'une des ramifications d'un plan immense qui n'embrassait pas seulement les départements environ-

[1] Les événements de Lyon, quoique peu éloignés de nous par la date, sont tellement oubliés, que nos lecteurs seront sans doute bien aises d'en trouver une relation un peu plus étendue dans l'extrait que nous insérons ici.

(Note de l'Éditeur.)

nants, mais la France entière, qui se liait avec les mouvements de Lisbonne, avec la révolution de Fernambouc.

Cependant on apprenait, par les rapports mêmes, que ces bandes nombreuses n'avaient paru nulle part. Vingt gendarmes et quelques chasseurs des Pyrénées avaient suffi pour maintenir le calme ou pour le rétablir partout où il avait été un instant troublé; la ville de Lyon n'avait été témoin d'aucun mouvement, aucun membre du prétendu comité directeur n'avait été arrêté; quelques malheureux paysans avaient été seuls surpris dans leurs villages, s'agitant sans chef et sans but déterminé.

„Le gouvernement dut s'étonner en comparant de pareils résultats avec les suppositions qu'on vient de lire sur l'importance, la réalité et les causes du mouvement. Ses doutes s'augmentèrent à l'arrivée des documents officiels envoyés par un fonctionnaire dont le dévouement à la cause royale avait été prouvé d'une manière éclatante dans des circonstances difficiles.

„Mais ce témoignage isolé ne pouvait effacer les assertions unanimes des autres autorités. Celles-ci donnaient d'ailleurs, chaque jour, un nouveau poids à leurs accusations en dénonçant de nouveaux complots, en se disant sur la trace d'autres conspirateurs, en multipliant les arrestations. La cour prévôtale venait encore jeter dans la balance le poids de ses arrêts sanguinaires; le fatal tombereau parcourait lentement les communes qui entourent Lyon; au moment même où la hache faisait tomber les têtes de quelques malheureux, elle menaçait les jours d'un plus grand nombre; des horreurs sans cesse renaissantes semblaient ainsi destinées à couvrir les traces des premières horreurs, et la vérité devenait à chaque instant plus difficile à découvrir.

„Toutefois, au milieu des incertitudes où le jetaient des avis discordants, le gouvernement apprenait que le département du Rhône était livré à la plus grande terreur; que des soldats égarés traitaient les paisibles citoyens des campagnes comme les habitants d'une ville prise d'assaut; que les agents des autorités leur livraient une guerre plus terrible encore, et qu'il était à craindre que bientôt, lasse de sa résignation, la population, réelle-

ment révoltée, ne se fît elle-même justice de tous les excès dont elle était victime.

„C'est au milieu de ces graves circonstances que le maréchal duc de Raguse a été envoyé dans les septième et dix-neuvième divisions, avec les titres et les pouvoirs de lieutenant du roi. Il arriva le 3 septembre à Lyon.

„Il éprouva d'abord, pour connaître la vérité, les mêmes embarras qui avaient arrêté le gouvernement. Les principales autorités fournissaient des relations si uniformes, elles paraissaient encore si alarmées des dangers terribles qu'elles avaient conjurés, disaient-elles, elles citaient un si grand nombre de faits, se prévalaient de tant de révélations, se louaient si vivement de leur dévouement et de leur énergie, attaquaient enfin le témoignage et l'opinion du fonctionnaire qui s'élevait contre elles par des imputations si graves en apparence, qu'il fallut croire un moment que la conspiration n'était que trop réelle, que la France leur devait des actions de grâces, et que tout le mal qu'elles avaient fait avait été un mal nécessaire.

„Mais, à mesure qu'il lui fut permis de sortir du cercle étroit dans lequel il avait été renfermé pendant les premiers jours; lorsqu'il eut donné accès auprès de lui à tout ce que Lyon offrait de citoyens respectables par leur fortune, leurs lumières, leur industrie, leur caractère ou leur conduite, la situation terrible de cette ville et les événements qui l'y avaient plongée s'offrirent à lui sous un jour bien différent. Il s'imposa alors l'obligation de tout voir par lui-même: les nombreuses procédures de la cour prévôtale furent déroulées et examinées avec soin; tous ceux qui pouvaient donner des renseignements utiles furent interrogés. Il ne tarda pas ainsi à se mettre au courant de ce qui se passait encore, à apprendre ce qui s'était fait avant son arrivée, et bientôt le rapprochement du présent et du passé présenta d'abord la pénible conviction que des ennemis du repos de la France, abusant sans doute de la faiblesse et de l'erreur des principaux chefs de l'autorité, s'étaient emparés du pouvoir et qu'ils s'en servaient pour livrer à la plus étrange persécution

tout ce qui ne partageait ni leurs principes ni leurs intérêts.

„La ville de Lyon et les communes qui l'entourent avaient vu renaître pour elles le régime de 1793. Comme alors, les hommes qui avaient le pouvoir proclamaient que la terreur seule pouvait le faire respecter, et n'agissaient que trop bien en conséquence de ce principe; comme alors, la haine avait pris la place de la justice, et tous les moyens paraissaient légitimes pour écraser ceux qu'on regardait comme des ennemis. Dans ces derniers temps, on ne frappait les victimes qu'après les avoir trompées, et la violence n'était que le dernier terme des combinaisons les plus révoltantes.

„Une foule d'agents parcouraient la ville et les campagnes, s'introduisaient dans les cabarets et jusque dans les maisons particulières, y prenaient le rôle d'un mécontent, exhalaient les plaintes les plus vives contre l'autorité, annonçaient des changements, des révolutions, et, s'ils arrachaient un signe d'approbation à de malheureux citoyens pressés par la misère ou tourmentés par mille vexations, ils s'empressaient d'aller les dénoncer et recueillir le prix de leurs infâmes stratagèmes.

„Les procédures de la cour prévôtale ont attesté l'emploi de ces moyens odieux; mais l'excès même avec lequel on s'y livrait les a bientôt rendus publics. Chacune des autorités ayant ses moyens de police à part, à chaque instant ces vils instruments se rencontraient sans se connaître, s'attaquaient avec une égale ardeur, et bientôt le moins diligent, dénoncé par l'autre, expiait un moment sous les verrous son infamie. Il fallait alors décliner sa mission: l'autorité intervenait pour réclamer son agent; le prisonnier disparaissait et allait ailleurs chercher une nouvelle proie ou préparer un nouveau scandale.

„A l'aide de ces nombreux délateurs, les prisons regorgeaient de victimes entassées avec un tel désordre, que la lecture seule des registres d'écrou prouvait à quel point était porté le mépris des lois et de l'humanité. Indépendamment de celles que la procédure ordinaire plaçait sous la main de la cour prévôtale, on voyait encore dans les caves de l'hôtel de ville des centaines de mal-

heureux, victimes de vaines terreurs ou de funestes conseils; et là, ces malheureux, privés de tous soins comme de tout secours, attendaient des mois entiers la faveur d'être interrogés; et tel, qui ne l'a été qu'au bout de quatre-vingt-deux jours, a fini par être acquitté. L'arbitraire était porté dans toutes les parties de l'administration. Les autorités municipales prenaient des arrêtés contraires aux lois et condamnaient à l'emprisonnement pour des faits qu'aucune loi ne considère comme des délits.

„Un aussi funeste exemple ne pouvait manquer d'être suivi par les maires des communes rurales; aussi voyait-on plusieurs de ces fonctionnaires, oubliant leurs devoirs et méprisant toutes les lois, administrer leurs communes d'après leurs passions, imposer des amendes, des corvées, et tel d'entre eux, pour satisfaire sa haine, disposer des propriétés particulières sur le plus vain prétexte, et, par les insultes les plus graves, exciter le mécontentement de ses administrés.

„Lorsque les magistrats s'abandonnaient ainsi à leurs passions sans réserve et sans pudeur, il est facile de pressentir à quels excès se livreraient ceux qui étaient appelés à exécuter leurs ordres.

„Des colonnes mobiles parcouraient les campagnes, imposaient arbitrairement telle commune à leur fournir, non pas seulement des vivres qui ne leur étaient pas dus, mais des effets d'habillement.

„Des détachements chargés de protéger de cruelles exécutions ont ajouté à l'horreur de ce spectacle, en insultant, en maltraitant les femmes et les enfants que la terreur n'avait pas fait fuir de leur domicile, l'épouse qu'on venait de rendre veuve, la mère dont on venait de frapper l'enfant.

„Et, lorsqu'un cri d'indignation générale a forcé de livrer les coupables à la sévérité des lois, elles n'ont pu les atteindre, et c'est la terreur même qu'ils avaient répandue qui assurait lenr impunité [1].

[1] Le capitaine Darillon, qui commandait à Saint-Genis-Laval le détachement dont je viens de rappeler la conduite, acquitté par le conseil de guerre, était resté dans les rangs de son régiment, malgré les ins-

„Ce n'était pas seulement au milieu des campagnes que les lois et l'humanité, plus respectable encore, étaient foulées aux pieds par des hommes indignes de porter l'habit de soldat; au milieu même de la ville de Lyon, sous les yeux de leurs chefs, ils prodiguaient l'insulte et l'outrage.

„Pendant notre séjour dans cette ville, un soldat, placé en sentinelle près d'une prison, lâche son coup de fusil à bout portant sur un malheureux qui, à travers les barreaux de sa fenêtre, leur reprochait les attentats de Saint-Genis-Laval. Au bruit de l'explosion la garde accourt, et, sans attendre l'ordre de son chef, fait feu sur les infortunés qui s'empressaient autour de leur camarade mourant. Deux sont blessés à ses côtés; l'officier du poste, traduit devant un conseil de guerre avec les soldats, a invoqué pour leur défense l'usage suivi jusqu'alors. Jusqu'à présent, disait-il, on a tiré dans les prisons presque journellement. Et cette horrible justification, qui n'eût dû servir qu'à livrer à la justice d'autres coupables, a suffi pour sauver ceux-ci [1]. En vain les nombreuses irrégularités de ce jugement ont été dénoncées au conseil de révision; on n'en a retiré que la triste certitude que, dans l'état où se trouvaient les choses à Lyon, ce n'était plus la justice impartiale, mais l'aveugle et féroce esprit de parti qui départissait les peines et les absolutions, et nous verrons bientôt si les arrêts de la cour prévôtale étaient faits pour affaiblir cette conviction.

„Ici je néglige une foule de détails qui ajouteraient à l'horreur de la situation de cette malheureuse contrée à l'époque de l'arrivée du maréchal. Je ne parle pas des

tantes demandes du corps d'officiers, et ce n'est que quelques jours après l'arrivée de M. le maréchal de Raguse qu'on a obtenu son renvoi.

Condamné en l'an XI comme parricide, le sieur Darillon s'était réfugié en Espagne, d'où il est rentré en France, à la suite de l'armée anglaise, en 1814.

[1] En effet, on a appris que, depuis six semaines, la même chose était arrivée quatre fois, et qu'un détenu avait été tué roide à la prison de Roanne, sans qu'on eût fait aucune recherche.

Le jugement repose sur une prétendue consigne verbale que le lieutenant général commandant la division disait avoir retirée, et que plusieurs chefs de ce poste déclarent cependant avoir reçue.

patrouilles commandées et volontaires parcourant la ville à chaque instant du jour et de la nuit, après avoir chargé publiquement leurs armes. Je ne dis pas que chaque jour, depuis un an, des visites domiciliaires, exécutées avec plus de brutalité qu'on ne peut en supposer, allaient répandre l'effroi dans les asiles les plus respectables, dans les familles les plus honorées. Je ne rends pas compte des circonstances du désarmement opéré; je ne dis pas que tel habitant, après avoir abandonné les armes qu'il avait réellement, était obligé d'en aller acheter un plus grand nombre pour les livrer encore, parce qu'il avait plu aux agents de l'autorité de fixer la quantité qu'il était présumé posséder. Je ne dis pas que la persécution contre les officiers à demi-solde avait été poussée a l'excès le plus inconcevable; que, dans certaines communes, ils avaient reçu l'ordre de déposer jusqu'à leurs épées; que nulle part ils ne pouvaient se présenter en uniforme, ni paraître au spectacle et au café plus de deux ensemble sans s'exposer à être insultés et dénoncés.

„Il serait trop long aussi de raconter les destitutions pour cause d'opinion, de parler des femmes et des enfants jetés dans les cachots pour les forcer à indiquer l'asile de leur époux et de leur père.

„Le tableau révoltant dont je viens de tracer une légère ébauche devait bien faciliter l'explication des véritables causes de l'événement qui avait servi de prétexte à d'aussi terribles représailles. En voyant des magistrats se livrer tout entiers à l'esprit de persécution dans un moment où le besoin de concilier et de ramener les cœurs se faisait si vivement sentir, n'était-il pas naturel de soupçonner ou leur témoignage oul eur jugement à propos des faits sur lesquels la persécution était fondée?

„L'examen de ces faits eux-mêmes vint bientôt renforcer ces soupçons. Je crois qu'il est difficile de les connaître et de douter encore.

„Il est à remarquer qu'antérieurement au 8 juin, toutes les fois que des bruits de conspiration ont circulé, que des agitations sont devenues probables, des agents des

autorités ont été arrêtés comme fauteurs de ces bruits ou de ces mouvements.

„Cette observation est justifiée par ce qui s'est passé à l'époque de la prétendue conspriration du 22 octobre 1816. Il fut alors constaté que le révélateur n'était autre chose qu'un agent de la police militaire, et qu'il avait lui-même organisé le complot par lui dénoncé.

„Aux mois de novembre et de décembre c'étaient encore des instruments de la même autorité qui fomentaient des troubles.

„Au mois de février, l'agitation devint plus sensible, parce que la misère sans cesse croissante de la classe ouvrière les rendait plus susceptibles de recevoir les impressions funestes qu'on cherchait à leur faire prendre. C'est dès cette époque qu'on entendit parler d'enrôlements secrets.

„Le lieutenant de police fit alors arrêter plusieurs individus qui lui étaient signalés comme coupables de ces menées. Parmi eux se trouva le nommé Brunet, ancien facteur de la poste. Il ne nia pas la part qu'il avait prise aux enrôlements; mais il fut réclamé comme agent de police militaire, et à ce titre mis en liberté.

„Au mois de mai, ce fut le sieur Cormeau, capitaine de l'ex-garde, qui fut pris en flagrant délit. Mais, comme le sieur Brunet, il déclara qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres de l'autorité supérieure.

„Ce qui est remarquable, c'est qu'à chacune de ces époques l'arrestation de ces divers agents ne manquait jamais d'être suivie d'un calme profond, comme pour mieux attester que l'agitation était leur ouvrage.

„Nous voici arrivés au 8 juin. Je supprime une foule de détails pour n'offrir ici que les faits les plus importants.

„Voyons d'abord par quels effets s'est manifesté ce complot immense qui devait, ce jour-là, éclater à la fois dans Lyon et dans toutes les communes environnantes; entraîner sur cette ville la population presque entière des campagnes, armée et enrégimentée, pour s'y réunir avec des bandes non moins nombreuses, qui s'étaient déjà réparti les divers postes qu'il s'agissait d'enlever en plein

jour en bravant une garnison nombreuse et dévouée aux ordres de ses chefs.

„Il est constant que Lyon n'a pas été témoin, le 8 juin, de la plus légère tentative. Pas un seul homme n'a été arrêté les armes à la main. Un ouvrier a été saisi à la barrière, se dirigeant hors de la ville et portant des cartouches; mais cet homme a affirmé sur-le-champ que le sac qui les contenait, à son insu, venait de lui être confié, une minute auparavant, par un individu qui devait le reprendre une minute après; mais la barrière par laquelle il sortait ne conduisait à aucune des communes en révolte, et enfin, dans aucun cas, cette circonstance n'empêcherait de conclure que la ville est restée étrangère au mouvement dans lequel elle devait jouer un si grand rôle.

„Qu'est-il arrivé dans les campagnes? Des communes qui entourent Lyon, onze seulement ont entendu sonner le tocsin, et, sur ces onze, quatre sont placées précisément à l'opposé des autres, et, par conséquent, à une distance qui ne leur permettrait ni de se réunir ni de se secourir mutuellement.

„Et combien d'hommes croit-on que le tocsin ait rassemblés dans ces onze communes? Deux cent cinquante en tout, parmi lesquels soixante seulement étaient bien ou mal armés, mais sans munitions, et dont un grand nombre est accouru avec des seaux, croyant être appelé pour éteindre un incendie [1].

„Cette faible troupe a-t-elle du moins cherché à se réunir et s'est-elle dirigée sur Lyon? Deux communes seulement ont vu quelques-uns de leurs habitants sortir du territoire; partout ailleurs on s'est tumultueusement assemblé dans l'intérieur des villages pour se disperser après quelques cris séditieux et quelques voies de fait qui n'ont coûté la vie à personne.

„Tous ces faits sont constatés par les procédures dirigées contre ces malheureux par la cour prévôtale.

„Ce simple aperçu suffirait peut-être pour nous montrer cette prétendue conspiration comme la suite des

[1] Ceux de Millery.

combinaisons perfides, heureusement déjouées au mois d'octobre, au mois de novembre, au mois de février, au mois de mai précédents. Ne semblerait-il pas, en effet, que tout avait été disposé de manière à fournir un prétexte à la haine, un levier à l'ambition, sans faire cependant courir de danger réel aux spéculateurs?

„Mais ces considérations déjà si puissantes ne prennent-elles pas plus de poids encore lorsqu'on rapproche de ces faits quelques circonstances non moins remarquables; lorsque l'on considère que, d'après leur propre aveu, les autorités étaient instruites depuis plusieurs jours, et surtout dès le 7 juin, que le complot devait éclater le lendemain au soir; et cependant, ni le 7 juin ni le 8 au matin, il n'a été pris de leur part aucune mesure pour prévenir le mouvement des campagnes;

„Lorsqu'on trouve encore, parmi les plus ardents moteurs de l'émeute, des agents de l'autorité;

„Lorsqu'on voit que le nommé Brunet, le même homme qui, arrêté au mois de février comme coupable d'enrôlement séditieux, avait été mis en liberté en qualité d'agent de police militaire, a été saisi de nouveau comme l'un des hommes qui avait prêché l'insurrection avec le plus d'audace; lorsqu'on sait que ce misérable, relâché bientôt après par un ordre du prévôt, arrêté de nouveau par celui du lieutenant de police, a été définitivement élargi d'après une déclaration écrite d'un adjudant de place, portant que Brunet n'a rien fait que par ses ordres;

„Lorsqu'il est constant que presque tous ceux qui avaient affecté de se mettre à la tête du mouvement ont disparu sans qu'on ait fait aucune démarche pour faire tomber sur eux les rigueurs dont on a accablé les malheureux paysans qu'ils avaient égarés ou trompés;

„Lorsqu'on voit les événements qui ont suivi le 8 juin empreints du même caractère que ceux qui l'ont précédé.

„Le gouvernement, on s'en souvient, averti par les rapports du lieutenant de police, avait manifesté quelques doutes sur les causes et l'importance du complot. Si, dès lors, le calme eût subitement succédé au court orage

qui venait de gronder pendant quelques heures dans quelques communes rurales, il eût été difficile d'échapper à la manifestation de la vérité. On sentit le besoin de le faire gronder encore pour convaincre de sa réalité, et il faut convenir qu'il y a lieu de s'étonner qu'une semblable conduite n'ait pas rendu ce département le théâtre d'une épouvantable catastrophe.

„Si l'on se rappelle, en effet, les horreurs commises, les actes arbitraires, les vexations, les insultes dont on a accablé une population généreuse; si l'on fait attention que ces persécutions frappaient des hommes que la stagnation du commerce, que la misère, qu'une administration malfaisante, excitaient au mécontentement; si l'on considère qu'avant l'arrivée du maréchal ces hommes semblaient abandonnés par le gouvernement lui-même, mal instruit des faits, à la haine de leurs ennemis et ne pouvaient attendre leur délivrance que de leur désespoir, pourrait-on assez admirer leur longanimité, assez louer le sacrifice généreux qu'ils ont fait pendant si longtemps de leurs trop justes ressentiments?

„Eh bien, pour se faire une idée de cette admirable conduite, il faut connaître les piéges affreux qu'on a semés partout sous les pas de ceux dont on avait exaspéré les esprits.

„Le moyen le plus fréquemment employé, et le plus dangereux sans doute, était d'indiquer des points de ralliement, de répandre le bruit d'une conspiration générale, de placer à sa tête des généraux renommés par leur bravoure et par la haine qu'on leur suppose contre le gouvernement actuel.

„Dès la fin du mois de juin, on entendait répéter partout que les mécontents, désespérés de n'avoir pu se réunir le 8 juin, allaient tenter une nouvelle attaque. On annonçait surtout, pour un jour fixe, un mouvement à Tarare et dans les communes environnantes; les forêts voisines recélaient, disait-on, un grand nombre de révoltés: un agent du gouvernement, qui a visité cette forêt dans le plus grand détail, n'y a trouvé que deux mendiants et un vagabond.

„Un nommé Fiévée, dit Champagne, est arrêté comme

l'un des provocateurs de ces troubles; il avoue qu'il a reçu une mission d'un particulier connu.

„A l'instant les bruits cessent, et Tarare est tranquille.

„Quelques jours après, des bruits plus intenses circulent dans la ville et dans les campagnes; c'est décidément le 25 août que les révolutionnaires ont assigné pour se livrer au massacre et au pillage, et renverser le gouvernement. Le nommé Blanc, arrêté au moment où il se rendait à Villefranche, pour y suivre des opérations, se déclare agent de l'autorité. Sur son carnet étaient inscrits comme conspirateurs dix-huit habitants des plus respectables de Villefranche, avec lesquels il prétendait avoir assisté à une réunion séditieuse; interrogé et confronté, il avoue qu'il n'en a vu aucun, et que ces noms lui ont été fournis chez un fonctionnaire public de cette ville.

„Le bruit de cette prétendue insurrection était tellement répandu, que, la veille du jour fixé, plus de six mille habitants sortirent de Lyon, pour fuir les dangers dont cette ville leur paraissait menacée.

„Toutefois tout fut tranquille le 25 août, comme les jours précédents. C'est peu de jours après que le maréchal duc de Raguse arriva à Lyon; il y a paru sans troupes, n'y a fait aucune menace, aucune démonstration militaire; et depuis lors, non-seulement il n'y a pas eu le plus léger mouvement, mais aucun bruit alarmant n'a désormais circulé. Cette circonstance ne semble-t-elle pas faite pour achever de démontrer que le repos de cette contrée n'eût jamais été troublé, si l'autorité y avait été constamment entre les mains d'hommes capables de résister à toutes les tentations, à toutes les passions, pour veiller courageusement à l'exécution des lois, premier intérêt et première volonté du roi?

„Je n'ai pas parlé encore de tous les moyens employés pour essayer de tromper le gouvernement et la France sur l'intensité du mal que l'on prétendait avoir arrêté, sur la gravité des dangers dont on se vantait d'avoir sauvé le royaume.

„Il me reste à jeter un coup d'œil sur le plus dé-

plorable, sur le plus odieux de tous ces moyens, parce qu'il a entraîné des malheurs irréparables, parce que la justice elle-même en est devenue complice, et que des malheureux ont succombé dans le sanctuaire même où l'indépendance et les lumières des magistrats semblaient leur promettre et protection et justice.

„Il devenait essentiel, pour ceux qui avaient proclamé l'existence d'un atroce et immense complot, que les malheureux, de l'ignorance et de la misère desquels on avait abusé, fussent jugés avec la plus grande rigueur. La gravité des peines et le nombre des condamnés parurent un moyen puissant de faire croire à la gravité du crime et au grand nombre des coupables. Par une fatalité que je ne cherche point à expliquer, la cour prévôtale n'a que trop bien servi cette odieuse combinaison.

„On remarque d'abord le soin qu'elle a mis à diviser en onze procédures différentes ce qui ne devait évidemment faire l'objet que d'une seule, d'après le propre système de l'accusation. En effet, bien que les mouvements eussent eu lieu dans diverses communes, ils avaient éclaté le même jour et à la même heure, et dépendait, disait-on, d'un seul et même complot.

„Or cette division insolite et illégale n'a pas seulement eu l'effet de prolonger pendant quatre mois la terreur que devaient répandre l'instruction, les arrêts et les exécutions qui en étaient la suite, elle a encore fourni, pour augmenter le nombre des victimes, un prétexte qu'une seule et même procédure eût sans doute fait disparaître.

„Vainement les auteurs du Code pénal, cédant à un sentiment d'humanité et de justice et aux leçons de la prudence, avaient prescrit de ne frapper, et même de ne poursuivre que les auteurs et les chefs, soit qu'il s'agisse d'une association de malfaiteurs, soit qu'il s'agisse de punir un attroupement séditieux. (Articles 100, 267 et 292.)

„Vainement ici les procédures elles-mêmes attestaient-elles que les auteurs ou directeurs vrais ou apparents du complot étaient contumaces; que les infortunés qui gémissaient aux pieds de la cour prévôtale n'étaient presque tous que de misérables paysans, qui s'étaient assem-

blés en tumulte au bruit du tocsin et s'étaient dissipés, peu d'heures après s'être réunis, sans avoir reçu les armes qui leur avaient été promises, sans avoir vu les chefs qui devaient se mettre à leur tête, et enfin sans avoir fait la plus légère tentative pour exécuter le plan qu'on leur supposait.

„La cour prévôtale, cédant sans doute à l'erreur, mais à l'erreur la plus cruelle et la plus déplorable, a fait passer sur la fatale sellette, à l'aide de ses onze procédures, cent cinquante-cinq accusés, dont cent vingt-deux présents; et, dans ce nombre, le plus considérable peut-être qu'aucune procédure criminelle ait jamais traîné devant les tribunaux, chose horrible à dire! presque aucun n'a échappé à une peine plus ou moins grave. Vingt-huit ont été condamnés à la mort; six aux travaux forcés; trente-quatre à la déportation; quarante-deux à un emprisonnement plus ou moins long, et les autres soumis à une longue surveillance et à un cautionnement qu'ils sont hors d'état de fournir.

„Ainsi, sur un attroupement qui n'a pas excédé deux cent cinquante hommes, et dont soixante seulement étaient armés, plus de cent dix auront été condamnés comme auteurs ou comme chefs de la sédition [1].

„Et, de tous ces malheureux, un seul a fait résistance à la force publique en blessant un gendarme qui allait le frapper. Tous les autres ont fui désarmés avant que quelques cavaliers, envoyés à leur poursuite, eussent eu le temps de les atteindre; et ceux qui, dans un premier moment de terreur, avaient cherché un refuge dans les bois étaient sortis de cet asile, se fiant aux proclamations et aux promesses, qui étaient faites par leurs maires et par leurs curés, d'un pardon généreux.

„C'est dans ces circonstances, c'est au mépris de la double garantie qu'offraient à ces hommes égarés et l'indulgence de la loi et la parole de leurs magistrats et de leurs pasteurs, que cent cinquante familles sont plongées dans le deuil, dans la misère et dans la désolation.

„Cet aperçu est révoltant sans doute; il serait facile

[1] Dans une seule commune, Amberieux, dix-neuf sont désignés comme ayant rempli des emplois.

de le rendre plus révoltant encore, en offrant ici le tableau des irrégularités graves et nombreuses qui ont signalé et l'instruction et les arrêts. On eût dit que la justice et la loi, indignées, avaient refusé, dans cette circonstance, et leurs formes et leur langage. L'accusation, vaguement conçue, était toujours suivie d'une non moins vague condamnation. Souvent même la condamnation supposait un attentat dont l'accusation n'avait pas parlé. En un mot, les arrêts ne ressemblaient que trop souvent à ces jugements en masse qui nous rappellent une si terrible époque, et dans lesquels le seul point important était qu'ils continssent le nom des victimes.

„La douzième procédure n'était pas encore terminée lors de l'arrivée du maréchal dans la dix-neuvième division. Celle-ci était destinée à faire justice des coupables qui pouvaient appartenir à la ville de Lyon.

„L'instruction durait depuis quatre mois, et rien n'annonçait encore le jour du jugement. Le maréchal demanda les causes de ce retard extraordinaire et fâcheux; on ne put en donner de satisfaisantes. Il insista pour qu'il fût mis un terme à l'horrible agonie des malheureux que la hache menaçait encore et à l'épouvante que la contrée entière éprouvait. Il l'obtint avec peine.

„Le résultat a prouvé que la cour prévôtale n'avait pas épuisé ses rigueurs. Mais la procédure est venue confirmer, ce qui était devenu déjà si évident, que l'insurrection qui avait eu lieu ne tenait nullement à ce plan vaste et combiné qu'on avait supposé; qu'il n'y avait parmi les insurgés aucun but arrêté, les uns croyant s'armer pour rétablir Napoléon, d'autres pour le prince d'Orange, ceux-ci pour la république, ceux-là contre les étrangers; qu'il n'existait ni bandes organisées, ni dépôt d'armes, ni chefs connus, ni sommes distribuées [1]; que les séditieux n'ont su qu'entreprendre et n'ont rien entrepris; elle a prouvé enfin que l'insurrection était l'ouvrage de quelques misérables, ardents à compromettre par des bruits mensongers, par de fausses espérances et par des menées criminelles, tous ceux que leur faiblesse, leur

[1] Si ce n'est environ mille francs, sur lesquels le sieur Barbier, révélateur, a réservé pour lui huit cent vingt et un francs.

mécontentement et leurs besoins rendaient plus susceptibles d'être leurs dupes.

„Mais ce qui en résulte de plus remarquable encore, c'est l'indice des étranges moyens employés pour parvenir à ajouter au témoignage des espions le témoignage de quelques-unes de leurs malheureuses victimes.

„Cinq accusés, Vernay, Coindre, Caffe, Gaudet et Geibel, avaient, dans leurs interrogatoires écrits, compromis diverses personnes; dans les débats ils ont désavoué, comme d'horribles mensonges, les déclarations qui les mettaient à l'abri de la justice et de la vengeance, et protesté qu'elles leur avaient été arrachées par des menaces atroces, par l'espérance que ces révélations les feraient acquitter; plusieurs même ont protesté qu'on avait écrit ce qu'ils n'avaient pas dit dans leurs interrogatoires, subis à la mairie. L'un d'eux surtout, le nommé Vernay, qui, condamné à la peine de mort par contumace, avait été surpris dans son asile, et se trouvait réduit à lutter contre une première condamnation, épouvanté par sa position, par le sort de tant de malheureux, avait perdu la raison et adopté aveuglément toutes les fables dont on avait cru avoir besoin pour donner quelque crédit au système d'accusation.

„Arrivé devant la cour prévôtale, en présence d'un nombreux auditoire, ce malheureux balbutia d'abord quelques mots dans le sens de ses prétendues révélations; mais bientôt, cédant à ses remords et au cri de sa conscience, il ne veut plus d'un salut qui lui coûte un parjure, et, subissant l'entraînement que fait naître presque toujours une inspiration généreuse, il s'écrie, avec cet accent que le mensonge n'imite pas: „J'atteste ce Christ, „qui est devant mes yeux, que ce que j'ai dit n'est pas „la vérité; on m'y a forcé par les plus terribles mena- „ces. Je vous eusse accusé vous-même, monsieur le pré- „sident, si on l'eût exigé. Me voilà à votre disposition; „vous pouvez me faire mourir, je le sais; mais j'aime „mieux mourir sans honte et sans remords que de vivre „déhonoré par le mensonge et la calomnie; quand vous „voudrez, je suis prêt."

„Nous autres spectateurs de ce débat, nous nous

souviendrons longtemps de la profonde émotion que fit naître ce désaveu noble et touchant. Il ne désarma pas les juges de Vernay : ils condamnèrent ce malheureux au dernier supplice, pour n'avoir pas persisté dans sa prétendue révélation. A côté de lui, Barbier, Volosan et Biternay, qui s'avouaient chefs du complot, furent acquittés comme révélateurs.

„Je me hâte d'ajouter que la cour prévôtale, sans doute subjuguée elle-même par cette scène touchante, crut devoir surseoir à l'exécution de son arrêt et que Vernay a sur-le-champ obtenu sa grâce.

„Ici se terminent enfin les opérations de la cour prévôtale, relatives aux événements du 8 juin. En parcourant cette esquisse rapide, le lecteur ne verra que trop bien que les actes de l'autorité judiciaire ne sont pas faits pour changer ou affaiblir l'opinion qu'on a recueillie de l'examen des faits ; il peut connaître maintenant la nature des événements dont la France a été un instant la dupe, et le département du Rhône la déplorable victime.

„Après avoir essayé de donner une idée des malheurs qui ont accablé cette contrée, de l'état de trouble et d'angoisse dans lequel elle était plongée, il me reste à dire ce qui a été fait pour arrêter le mal et prévenir celui qui était encore à craindre.

„Les premiers soins du maréchal ont été de faire cesser l'arbitraire et de rendre aux lois la force qu'elles avaient perdue ; de faire tous ses efforts pour rapprocher ce qu'on avait affecté d'isoler, calmer les esprits qu'on avait exaspérés, former des réunions faites pour représenter la ville, et non une faction, rendre à tous une justice égale, tendre aux malheureux une main secourable.

„Il a fallu ensuite inspirer aux persécuteurs une crainte utile, donner quelque satisfaction aux persécutés ; pour cela, huit maires ont été suspendus de leurs fonctions [1], et six officiers ont été renvoyés. Le gouvernement a sanctionné ces mesures. Les maires ont été définitive-

[1] Deux de ceux qui ont signé la pétition adressée à la Chambre des députés avaient chacun deux mairies à la fois. On leur a laissé celle des communes où ils avaient leur résidence ; le troisième réside à Lyon, où son état de médecin le fixe toute l'année.

ment révoqués [1], et les six officiers renvoyés dans leurs foyers.

„Il n'en a pas coûté davantage pour rétablir le calme; de nouvelles autorités le maintiennent, et se feront bénir par une population paisible.

„Tous les condamnés à moins de cinq ans ont eu leur grâce entière; ceux à plus de cinq ans ont été remis à un an; ceux à la déportation à trois ans, ainsi que ceux condamnés aux travaux forcés; la peine de Vernay a été commuée en dix ans de prison.

„Toutes les amendes ont été remises, et c'est un bienfait qui touche plus de cinq cents habitants."

A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE DUC DE RICHELIEU

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

„Monsieur le duc,

„Vous vous rappellerez sans doute les sentiments pénibles que j'éprouvai il y a quelques mois, lorsqu'au retour d'une mission toute pacifique les passions se déchaînèrent contre moi, quoique les résultats les plus évidents et les plus salutaires attestassent à la France entière et les intentions paternelles de Sa Majesté en me chargeant de cette mission, et le but de mes efforts. Je pus mépriser les écrits obscurs qui furent répandus contre moi; je dédaignai même de répondre aux sorties violentes qui retentirent dans la Chambre des députés; j'avais pour moi l'approbation publique et solennelle du roi, le sentiment d'avoir bien fait, et l'ardeur de mes amis à me défendre et à fixer l'opinion sur les circonstances qui caractérisent les événements qui ont momentanément troublé la paix de la seconde ville du royaume. Aujourd'hui que la résolution généreuse que prit dans le temps le colonel Fabvier est un motif d'accusation contre lui; aujourd'ui que l'on veut mettre en question la véracité de ses récits, lorsque ses récits lui ont été inspirés par

[1] On a feint de craindre une réaction dangereuse pour ces maires révoqués. Deux rapports officiels ont été demandés sur cet objet; tous deux ont prouvé que les craintes étaient mal fondées: les lois protégent ces messieurs comme elles auraient dû protéger leurs administrés.

son amour du bien public et son attachement pour moi, je dois prendre la parole, et par mon assertion y ajouter tout le poids que je puis leur donner.

„Les rapports que vous avez reçus de moi, monsieur le duc, lorsque toute la vérité m'a été connue, établissent tous les faits dont le colonel Fabvier a publié le tableau. Tout ce qu'il a écrit peut être justifié, et, si jamais une enquête faite avec courage et impartialité constate aux yeux de la France ce qui s'est passé dans ce malheureux pays, on verra que de choses il aurait pu dire encore; et vous savez, monsieur le duc, que ce n'est pas la première fois que j'exprime le vœu de cette enquête. Beaucoup de gens ont paru blâmer les révélations faites par le colonel Fabvier, et ceux-là mêmes n'avaient pas trouvé mauvais des attaques injustes. Singulier prilége que celui qui autoriserait l'attaque et proscrirait la défense!

„On s'est récrié contre la censure qui a été faite des actes d'un tribunal malheureusement trop célèbre. Je sais le respect que l'on doit à la chose jugée; mais, lorsque les lois sont impuissantes pour réparer les iniquités, il faut que l'opinion en fasse justice, qu'elles lui soient signalées afin d'en prévenir le retour: ainsi, loin qu'il soit contraire aux intérêts de la société de montrer au grand jour ce triste monument des passions des hommes, cette manifestation est conforme aux devoirs d'un bon citoyen, et certes ce serait assurer la durée de leurs déplorables effets que de les enfouir au centre de la terre, comme certaines gens en ont exprimé le désir avec tant de candeur.

„On a prétendu que c'était attenter à la dignité du gouvernement, que de signaler la coupable conduite de ses agents. L'honneur du gouvernement n'est pas dans l'impunité de ceux qu'il emploie. L'homme qui, revêtu d'un pouvoir, en use dans un but différent de celui pour lequel il lui a été confié, l'homme qui en tolère un emploi condamnable, l'un et l'autre sont coupables. Dépositaires d'une portion de l'autorité royale, de cette autorité protectrice et salutaire à l'ombre de laquelle reposent les citoyens, ils sont responsables du mal qu'ils ont fait

comme du mal qu'ils n'ont pas empêché; le dépôt qu'ils ont entre les mains est un trésor dont le bon emploi intéresse autant et plus encore le souverain que les citoyens; car, si la victime d'une injustice est blessée dans ses droits, le souverain est menacé dans le premier de ses biens, dans l'affection de ses peuples... Et quelle épouvantable conséquence ne résulte-t-il pas de la conduite d'agents faibles ou passionnés, de représenter aux yeux du peuple entier celui qui est dépositaire de la toute-puissance comme incapable de protéger, et de représenter au prince le peuple que des souffrances ont blessé, comme son ennemi, quand au fond du cœur ce peuple ne demandait pour prix de sa fidélité et de son dévouement que la protection qu'il était en droit d'exiger, protection qu'il était également dans l'intérêt, dans les devoirs et dans les sentiments du monarque de lui accorder?

„Pour combattre les assertions du colonel Fabvier, le général Canuel se prévaut du dédommagement très-léger que je demandais en sa faveur, en même temps que j'insistais sur la nécessité de son changement; il ne devait voir dans ma conduite que mon impartialite et les incertitudes que j'éprouvais encore. La vérité ne se montre qu'avec lenteur au grand jour, et celui qui la cherche de bonne foi la contemple souvent pendant longtemps avant de la reconnaître. Ce n'est que plus tard que j'ai acquis les lumières qui ont fixé d'une manière absolue mon opinion sur les événements de Lyon. Le général Canuel attaque en calomnie le colonel Fabvier; il doit me comprendre dans son accusation, car je déclare ici solennellement que l'écrit qu'il attaque ne renferme que la vérité. Au surplus, si le général Canuel appelle devant les tribunaux tous ceux qui professent hautement la même opinion, il y fera comparaître la France presque entière.

„Je vous demande pardon, monsieur le duc, de la publicité que je donne à cette lettre; vous rendrez justice au motif qui me décide, et vous êtes trop familier avec les sentiments d'honneur et de délicatesse pour ne pas l'approuver.

„Je prie Votre Excellence de recevoir l'assurance de ma haute considération.

„Le maréchal duc de Raguse.

„Châtillon-sur-Seine, le 1er juillet 1818."

NOTE DU DUC DE RAGUSE SUR LES ÉVÉNEMENTS DE LYON.

ADRESSÉE AUX MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

„On vient de rendre compte à la Chambre des députés d'une pétition signée par trois maires du département du Rhône qui réclament contre les dispositions qui les révoquent. Les conclusions de la commission, adoptées par la Chambre, en ont fait justice et pourraient me dispenser de donner des explications à cet égard. Cependant, comme il est étrange que des individus placés dans leur position osent appeler l'attention publique sur eux, et comme le profond silence qui a été gardé sur les événements de Lyon pourrait donner de la consistance à ces libelles répandus chaque jour pour égarer les esprits, je sens qu'il est de mon devoir de donner, sinon un détail complet de ce qui s'est passé, ce serait dépasser les bornes que je me suis prescrites, et d'autres s'en chargeront bientôt; mais au moins je veux soulever assez le voile pour que l'opinion publique puisse enfin se fixer.

„Je commencerai d'abord par répondre à la pétition des maires; j'entrerai ensuite en matière.

„La pétition est signée par MM. Henri Destournelles, Durand et Figurey.

„M. Destournelles était tout à la fois maire du faubourg de la Guillotière et de la commune de Saint-Didier au Mont-d'Or. Il lui était impossible de remplir cette double fonction; je lui ai ôté la mairie qui était loin de sa résidence.

„M. Durand était également maire de deux communes, celle de Neuville et celle de Fleurieux. Il ne pouvait pas occuper deux mairies ensemble; je lui ai ôté celle de Neuville, et cet acte a paru un grand bienfait aux habitants, qui en ont témoigné hautement toute leur joie.

„M. Figurey est un médecin qui passe sa vie à Lyon, et qui cependant avait été nommé maire de Brignais.

Les occupations de son état l'empêchaient de remplir ses fonctions municipales, et notamment le 8 juin il s'est bien gardé de se rendre à son poste pour y faire respecter l'autorité du roi.

„Tels sont les individus et les circonstances qui servent de prétexte à une pétition présentée contre un prétendu abus de pouvoir. Voyons maintenant ce qui s'est passé à Lyon.

„Je n'ai pas le projet de repousser des injures; mais je sens le besion de prendre la défense de Français que l'on signale à la haine de leurs concitoyens sans qu'ils l'aient méritée. L'exposé de quelques faits préparera les esprits à la connaissance de tristes vérités, et il sera prouvé un jour que cette ville qu'on se plaît à présenter comme un foyer de troubles et de révoltes a éprouvé tous les maux que les malheurs de notre époque et l'esprit de persécution de quelques individus pouvaient réunir sur elle, sans que la masse de sa population ait cessé d'être résignée, fidèle, amie de l'ordre et de la paix.

„J'arrivai à Lyon le 3 septembre, muni des pouvoirs les plus étendus pour les circonstances les plus extraordinaires. Je ne vis d'abord que les autorités. Toutes s'accordaient dans leurs récits. A les entendre, le danger avait été immense; on devait le salut de la ville et de la France à leur énergie; le peuple était comprimé par la terreur militaire, malgré le nombre et la fureur des factieux; leurs combinaisons embrassaient, disait-on, le monde entier, et les révolutions de Lisbonne et de Fernambouc, d'accord avec celle de Lyon, en étaient la conséquence. Depuis le 8 juin, on n'avait cessé de prédire des mouvements pour des jours fixes: le 25 août avait été désigné pour une insurrection générale; la tranquillité ne fut pas troublée, mais la terreur avait été si vive, que, suivant le rapport de M. le maire de Lyon, six mille personnes en étaient sorties l'avant-veille.

„Par suite de ces inquiétudes, fondées ou imaginaires, les autorités prenaient, sans s'inquiéter des lois, les précautions que leur inspiraient leurs craintes ou tout autre motif. Ainsi les troupes faisaient le service le plus actif et les patrouilles les plus rigoureuses, auxquelles se joi-

gnaient encore des hommes de bonne volonté, choisis particulièrement pour ce service. Les espions des différentes polices organisées dans Lyon se croisaient dans les ateliers et les cabarets; les prisons étaient remplies sans qu'on songeât à exécuter les articles peu nombreux des lois qui veillent aux droits et à la santé des détenus. Les rapports des diverses autorités au gouvernement s'accordaient dans leurs éloges réciproques et dans les plans de conspiration qu'ils prétendaient découvrir. Les agents subalternes imitaient ce zèle. Ainsi chaque citoyen était exposé à l'action illégale d'une foule d'agents plus ou moins insolents; des visites domiciliaires se faisaient arbitrairement depuis un an par des officiers, des commissaires, etc., sans qu'on observât aucune des formalités voulues par les lois; des espions, qui ne trouvaient pas matière à montrer leur zèle et à gagner leur argent, cherchaient à organiser des troubles; lorsqu'un d'eux était tombé dans les filets de quelque autre, il était réclamé par une autorité qui l'avouait, et il sortait de prison pour aller opérer ailleurs. Le spectacle, les lieux publics, avaient été abandonnés par les citoyens opprimés. Les officiers en non-activité étaient principalement l'objet de toutes les persécutions, de toutes les embûches, de toutes les humiliations; dans quelques communes, on voulut même, lors du désarmement, les forcer à déposer leurs épées à la mairie!

„Le maire de Lyon avait fait jeter dans les cachots et entasser dans les caves de l'hôtel de ville plus de deux cents personnes, et tel individu, ainsi qu'il a été prouvé par les débats devant la cour prévôtale, est resté quatre-vingt-deux jours au secret sans être interrogé, et cependant a fini par être acquitté. Plus de vingt personnes, qui n'étaient accusées d'aucun délit, avaient été également arrêtées d'après ses ordres, et dans l'objet seul de les forcer à dire où étaient leurs parents ou leurs amis, leurs pères mêmes!

„Le même magistrat présidait un tribunal que la loi ne connaît pas et condamnait à des amendes et à la prison.

„Les campagnes éprouvaient aussi des vexations sans

nombre et presque incroyables. Des rapports officiels, que j'ai entre les mains, font connaître que tel ou tel maire a imposé les corvées les plus pénibles aux habitants de sa commune, sans autres règles que son caprice ou sa haine, dégradé, sous de vains prétextes, les propriétés de ceux de ses administrés qui avaient encouru sa disgrâce, imposé des amendes et levé des contributions sans y être autorisé et sans en rendre compte; que tels ou tels autres, qui se prétendent royalistes, ont défendu de fêter la Saint-Louis, et ont requis la gendarmerie pour dissiper, ce jour-là, des danses paisibles, par opposition, sans doute, à l'esprit de sagesse, de modération et d'équité qui anime le roi.

„Partout enfin la terreur et la tristesse étaient peintes sur tous les visages, et les gens sages voyaient qu'une semblable conduite amènerait une insurrection réelle et une catastrophe.

„Telle était la situation de Lyon à l'époque de mon arrivée.

„Après quelques visites et des revues, je réunis chez moi toutes les sociétés, rompues depuis longtemps. J'invitai toutes les administrations, des officiers de chaque régiment, quelques officiers en non-activité, et les principaux négociants et fabricants sur la liste qui me fut fournie par le maire.

„Pendant la première soirée, un de mes aides de camp remarqua un factionnaire qui, placé sur le quai, repoussait au loin les habitants qui passaient sous la croisée. L'officier, interrogé sur cette consigne, que personne n'avait donnée, répondit: „Oh! les habitants sont „si méchants, que, si on les laissait approcher, ils jette- „raient des pierres dans les croisées.“ On fit retirer cet homme, et bientôt le quai fut couvert de curieux, sans qu'on entendît d'autre bruit que quelques cris de *Vive le roi!* en signe d'un commencement d'espérance.

„Un dernier trait, ajouté à ceux que j'ai déjà cités plus haut, achèvera de faire connaître jusqu'à quel point était porté le système de terreur militaire adopté par les autorités.

„Peu de jours après mon arrivée à Lyon, quelques

prisonniers, détenus à la maison de Saint-Joseph, se prennent de dispute avec le factionnaire placé à l'extérieur. La querelle s'échauffe; le soldat se prétend insulté; il fait feu; la garde sort; on tire encore deux coups de fusil: trois prisonniers sont grièvement blessés, et le concierge manque être tué lui-même. Et c'est sur l'*usage* que l'officier prétend s'excuser! „Jusque-là, dit-il dans „son rapport, on a tiré presque journellement.“ Effectivement, l'enquête qui fut faite prouva que, antérieurement, dans trois circonstances différentes, on avait tiré, et qu'une fois un prisonnier avait été tué roide sur la place.

„Je fis mettre au conseil de guerre l'officier et les soldats qui avaient fait feu, Ils furent acquittés. Le procureur du roi appela de ce jugement au conseil de révision, et, quoique la procédure offrît de nombreuses omissions dans les formalités exigées par la loi, quoique le jugement lui-même fût entaché d'une cause de nullité, il fut confirmé par le conseil de révision. J'avais fait ce que j'avais pu pour qu'un pareil attentat ne demeurât pas impuni. On peut voir le jugement à la suite de cette note; on y lira qu'il suppose qu'une consigne exîstait qui ordonnait de tirer sur les prisonniers qui se montreraient à travers les barreaux de leurs croisées.

„Je pourrais ajouter d'étranges choses à ce tableau, mais cela me paraît superflu. Je ne puis cependant m'empêcher de parler des travaux de la cour prévôtale; ses travaux expirent, et je me restreindrai autant que possible.

„Un mouvement insurrectionnel éclate le 8 juin, mouvement prévu et annoncé. Le tocsin sonne dans onze communes. A ce signal, calcul fait sur les lieux, deux cent cinquante à trois cents individus se réunissent, chacun dans leur commune. Un certain nombre accourt avec des seaux, ainsi qu'il a été prouvé par les débats, croyant arriver à un incendie. Sur les deux cent cinquante, à peine soixante étaient armés; aucun d'eux n'avait de munitions. De ces deux cent cinquante individus, cent cinquante-cinq ont été mis en jugement, presque tous condamnés, dont vingt-huit à mort, parmi lesquels onze ont

été exécutés. Un enfant de seize ans perd la vie pour avoir fait une menace que cependant il n'a pas exécutée. Les dispositions du Code qui sont favorables aux accusés sont violées ouvertement, et la procédure est conduite de telle manière, que les individus qui sont condamnés le plus justement le sont cependant d'une manière illégale. Cette malheureuse procédure dure cinq mois, et pendant cinq mois la terreur règne partout.

„Telle est, en peu de mots, l'histoire de la cour prévôtale de Lyon; mais le roi, dont la justice est toujours là pour tout réparer, dont la bonté est inépuisable pour pardonner, vient de rendre un grand nombre de ces malheureux à la société et d'adoucir beaucoup le sort de ceux auxquels il ne pouvait pas entièrement faire grâce.

„Tel est, je le répète, le tableau fidèle de ce qui s'est passé à Lyon. J'ai trouvé ce pays dans un état d'agitation extrême, chacun croyant marcher sur un volcan. Je n'ai point amené de troupes avec moi, je n'ai point fait de dispositions qui pussent en imposer, et, du jour de l'arrivée de l'envoyé du roi, la tranquillité a été rétablie et n'a pas cessé un instant de régner; et, quoique les dispositions qui, dans mon opinion, doivent en assurer la durée n'aient pas été complétement prises, il est probable qu'elle ne sera plus troublée. Ce qui s'est passé avant et depuis mon arrivée suffit pour expliquer à tout esprit clairvoyant la cause des troubles et le moyen de maintenir le calme et la paix chez une population qui ne demande que repos et protection.

„Les actes que j'ai faits dans ma mission se bornent à la révocation de quelques maires, devenue indispensable; au renvoi de six officiers, dont la conduite avait provoqué cet acte de sévérité, et à la mise en jugement, et, par suite, la condamnation de deux gendarmes qui avaient laissé échapper un prisonnier. J'ai réclamé partout l'exécution des lois, fermé le tribunal arbitraire présidé par le maire de Lyon, envoyé les détenus devant leurs juges naturels, et, pénétré de l'esprit qui anime le roi et de l'importance des devoirs qui m'étaient imposés, j'ai mis toute l'énergie dont j'étais capable à assurer le règne de la justice. Pas un seul individu n'a été arbi-

trairement arrêté par mes ordres, mais j'ai fait élargir ceux qui étaient détenus illégalement. Enfin, je suis parvenu à rétablir l'empire des lois, premier besoin des hommes qui vivent en société, et garantie de leur repos et de leur bonheur. Plus les passions seront déchaînées contre moi, et mieux je sentirai le bonheur, je dirai presque le mérite d'avoir rendu la paix à une si nombreuse population, à la seconde ville du royaume, à ce foyer si admirable de notre industrie.“

PIÈCES RELATIVES A L'AFFAIRE DE LYON.

NOTICE DES ARRÊTS DE LA COUR PRÉVOTALE DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE, A L'OCCASION DES ÉVÉNEMENTS DU MOIS DE JUIN 1817; ET MOTIFS DE LETTRES DE GRACE OU DE COMMUTATION DE PEINES POUR LA PLUPART DES ACCUSÉS QU'ELLE A CONDAMNÉS.

„La ville de Lyon et le département du Rhône ont prouvé leur amour pour les lois et leur diposition à la tranquillité, par la longue patience qu'ils ont montrée dans l'état d'oppression et de persécution où ils ont gémi pendant longtemps, et la richesse de ce pays garantit suffisamment l'éloignement qu'il doit avoir pour l'anarchie, et son attachement pour l'ordre.

„Les mouvements qui se sont fait sentir au mois de juin dernier, sur deux points du département, dans dix ou douze communes, ne démentent point ce bon esprit; conçus sans aucun but fixe, sans plan déterminé, sans aucuns moyens d'exécution, par un petit nombre d'obscurs perturbateurs, ils ne furent, pour la plupart des habitants qui y ont pris part, paysans grossiers, pauvres et crédules, que le fruit d'une surprise.

„Ce n'est pas sans étonnement que les hommes non prévenus ont entendu répéter jusqu'à satiété, par une certaine faction, que ces passagères et vagues agitations avaient mis l'État et le trône en danger. La moindre attention aux moyens employés pour les produire, au peu de suites qu'elles eurent, à l'impuissance et au petit nombre des insensés qui avaient rêvé un mouvement, aurait suffi pour dissiper toutes ces illusions si elles avaient été de bonne foi.

„Il est certain que, dans toutes les communes où il y a eu de l'agitation, on avait commencé par sonner inopinément la cloche d'alarme, signal accoutumé des incendies, bien certain qu'on était de voir accourir aussitôt, comme dans un piége, la foule des curieux et des oisifs, avec celle des bons habitants qui croiraient voler au secours de leurs voisins. A cet appel inattendu même des officiers municipaux, comme les débats l'ont constaté, on accourut en effet de toute part. A Millery surtout on vit beaucoup d'habitants se présenter sur la place avec des seaux; ceux d'Irigny accoururent à Sait-Genis où le tocsin se faisait aussi entendre, mais isolément ou par petits groupes et presque tous sans armes; la même cause produisit ailleurs de semblables effets.

„Lorsque ces rassemblements furent formés, des chefs plus ou moins audacieux, comme l'a dit le procureur du roi, cherchèrent, soit par des menaces, soit par de fallacieuses illusions à égarer, à entraîner la multitude, ce qui prouve qu'elle n'était ni instruite ni complice des desseins des agitateurs.

„Ces fourberies, ces menaces, ont été constatées par tous les débats et même par un grand nombre de déclarations écrites; elles étaient de nature à intimider une population ignorante et grossière, façonnée par état à l'obéissance et à la servitude; toutefois elles eurent peu de succès. M. le procureur du roi l'a dit lui-même: „on „ne put faire en chaque endroit que de fort légères re- „crues [1] parmi les propriétaires; il n'y eut qu'un petit nombre d'hommes appartenant aux dernières classes de la société, les vrais prolétaires, qui se laissèrent entraîner: circonstance qui diminue beaucoup encore l'importance qu'on a voulu donner au mouvement.

„Dans le fait, que se passa-t-il? la populace fit ce que fait toujours en pareil cas une populace déchaînée: elle commit çà et là quelques excès en pillant dans quatre ou cinq maisons des boissons, des comestibles, des effets

[1] Il est constant que deux cent cinquante personnes au plus ont pris part aux rassemblements, et que, dans ce nombre, il n'y eut pas soixante ou soixante-dix hommes de réellement armés, et la plupart sans munitions.

mobiliers; elle insulta ou arrêta trois curés, trois ou quatre maires et autant de gardes champêtres; elle enleva dans quelques lieux le drapeau blanc; plusieurs reprirent la cocarde tricolore; d'autres firent entendre des cris de *Vive l'Empereur!* A Millery, la nuit se passa à combattre entre le maire des Cent-Jours et le nouveau maire, pour la conservation ou la conquête du fauteuil municipal; mais nulle part on ne vit aucun corps organisé, formé en bande proprement dite; nulle part il n'y eut un seul officier nommé; nulle part on ne forma aucune entreprise, ni l'on ne se mit en marche régulière contre Lyon; tout se passa en vaines agitations, sans but, sans plan et sans moyens, comme on l'a déjà dit.

„Telle est l'histoire très-fidèle de tous les événements des 8 et 9 juin; elle est constatée par les déclarations écrites des témoins, par les débats des audiences, par les arrêts mêmes de la cour prévôtale; un seul coup de pistolet fut tiré dans les douze communes; tout le bruit ne fut, comme l'a dit encore M. le procureur du roi, „qu'un court orage que nos campagnes entendirent gronder. Il ne fallut que diriger quelques brigades de gendarmerie, quelques détachements de chasseurs sur les „divers points menacés... Et, à la fin du jour, la plupart „de ces bandes étaient presque de toutes parts rompues, „fugitives et dispersées.“ Le lendemain, à six heures du matin, tout était rentré dans l'ordre.

„Voilà ce qu'on a présenté à la France et à l'Europe comme un attentat qui avait compromis les destinées du royaume. Ce n'est pas seulement l'ambition de quelques hommes en place qui s'est livrée à ces exagérations pour surprendre les faveurs du prince, une faction trop connue, celle des ultra-royalistes, en a fait encore son point d'appui pour décrier le roi, son gouvernement et ses principes, pour diffamer le ministère et ses intentions, pour rejeter sur les débris épars de l'armée les fautes de quelques militaires en retraite. C'est cette faction qui, affectant de confondre tous les royalistes constitutionnels et soumis, c'est-à-dire la masse du peuple français, avec une poignée d'obscurs séditieux, se félicitait avec une joie barbare d'un événement qui lui semblait devoir ruiner à

son profit le système politique adopté par le roi et ses ministres.

„C'est dans ces circonstances que la cour prévôtale a tiré son glaive.

„Appelée spécialement, par la loi de son institution, à poursuivre et punir toute réunion séditieuse, elle ne fit que son devoir en procédant contre les coupables.

„Mais ce devoir avait sa mesure et ses bornes tracées par la politique et l'humanité non moins que par les lois, et c'est ce qu'elle ne comprit pas.

„En général, lorsqu'il s'agit de crimes commis par la multitude, la raison d'État demande une grande circonspection. L'utilité publique, qui est la première mesure des peines, veut quelquefois qu'on fasse grâce à cause des conjonctures des temps et des lieux; il est des cas où le vrai magistrat, reculant, effrayé comme la loi elle-même, devant un trop grand nombre de coupables, renonce à punir comme il le pourrait, ou ne frappe qu'à demi, de peur qu'une justice trop sévère ne ressemblât à une vengeance, et les supplices à une réaction.

„Cette modération est surtout nécessaire après une grande révolution: „Quand une république, suivant le „langage de Montesquieu, et l'on sait que ce nom ici „signifie toute espèce d'État; quand une république est „parvenue à détruire ceux qui voulaient la renverser, il „faut se hâter de mettre fin aux vengeances, aux peines, „aux récompenses mêmes... Il vaut mieux, dans ce cas, „pardonner beaucoup que punir beaucoup; exiler peu „qu'exiler beaucoup... sous prétexte de la vengeance de „la république, on établirait la tyrannie des vengeurs... Il „faut rentrer le plus tôt que l'on peut dans ce train ordinaire du gouvernement où les lois protégent tout et „ne s'arment contre personne.“ Ce tableau semble avoir été fait pour le temps où nous sommes.

„Au moins n'aurait-on dû rechercher que les excitateurs, les chefs des attroupements.

„Une cause, disent les criminalistes, qui doit faire di„minuer la peine due au crime est la multitude et le „grand nombre des délinquants, comme dans les sé„ditions, émotions populaires, rébellions, etc.; car, dans

„ces cas, on ne doit punir que les principaux moteurs du „crime.“

„Les philosophes ont été du même sentiment que les criminalistes; ils ont écrit partout cette maxime déjà énoncée plus haut, „qu'en matière de crimes commis par „une multitude la raison d'État et humanité demandent „une grande clémence.“

„Les législateurs ont mille fois consacré cette doctrine tutélaire.

„Louis le Grand, dans sa célèbre ordonnance de 1670, ordonna que, dans le cas d'un crime commis par une communauté d'habitants, le procès fût fait particulièrement aux principaux auteurs du crime et à leurs complices.

„Bonaparte et son gouvernement, qu'on n'accusera certainement ni de pusillanimité ni d'une excessive indulgence, a rempli son Code pénal, le même qui nous gouverne aujourd'hui, des distinctions à faire entre les chefs et leurs instruments.

„S'agit-il par exemple d'une association de malfaiteurs? L'article 267 prescrit de poursuivre les auteurs et directeurs de l'association, les commandants en chef ou en sous-ordre de ces bandes, et épargne le reste.

„S'agit-il de réunions illicites? L'article 292 ne prescrit encore de poursuivre que les chefs, directeurs ou administrateurs d'association.

„S'agit-il enfin d'attroupements séditieux, de bandes armées, quel qu'en soit l'objet? Les articles 100 et 213 ordonnent expressément „qu'il ne soit prononcé aucune „peine contre ceux qui, ayant fait partie de ces bandes, „sans y exercer aucun commandement, et sans y remplir „aucun emploi ni fonction, se seront retirés au premier „avertissement des autorités civiles ou militaires, ou même „depuis, lorsqu'ils n'auront été saisis que hors des lieux „de la réunion séditieuse, sans opposer de résistance et „sans armes.

„Ils ne seront punis dans ces cas (ajoute la loi) que „des crimes particuliers qu'ils auraient personnellement „commis, et néanmoins ils pourront être renvoyés pour

„cinq ans, ou au plus jusqu'à dix, sous la surveillance „spéciale de la haute police.“

„La raison de cette indulgence est que, s'il importe de punir les séditieux, il importe encore plus de prévenir les séditions. Il fallait donc poursuivre les chefs et épargner leurs malheurenx instruments, au lieu de frapper en détail et d'affaiblir, en la divisant, l'action de la justice. Une seule séance de deux ou trois jours eût suffi au plus terrible exemple, et ce coup unique, tombé avec l'éclat et la rapidité de la foudre sur ceux qui s'étaient mis à la tête des attroupements, eût été pour toutes les factions une leçon plus utile que cette profusion de supplices, qui n'a jamais rendu les hommes meilleurs, et qui, en se répétant de mois en mois, depuis le mois de juin, sans qu'on puisse encore en apercevoir le terme, n'a pu servir qu'à aigrir les esprits, à tourmenter l'opinion, et à épouvanter toutes les imaginations.

„Malheureusement la cour prévôtale, entourée de clameurs ultra-royalistes, et se faisant peut-être elle-même une fausse idée des dangers qu'on avait pu courir, s'est laissé dominer par un système aveugle de sévérité; réunissant ce qu'il fallait séparer, séparant ce qu'il fallait réunir, elle a confondu les chefs avec leurs instruments, et elle a divisé en onze procédures, qui ont duré quatre mois, la poursuite de ces divers attroupements, qui pourtant, ne formant à ses yeux qu'un seul et même crime, ne devaient être dans cette pensée que la matière d'une seule et même instruction.

„C'est ainsi que cent vingt-deux individus présents ont été mis en jugement, et trente-trois par contumace, en tout cent cinquante-cinq, nombre effrayant, dont aucune conspiration, aucun événement, n'avaient jamais donné l'exemple; de ces cent cinquante-cinq accusés, quarante-cinq seulement ont été acquittés, mais à la charge, pour la plupart, d'une surveillance et d'un cautionnement qu'ils ne sauraient fournir; vingt-huit ont été condamnés au dernier supplice, que onze ont subi; quarante-deux ont été condamnés à un emprisonnement plus ou moins long; six aux travaux forcés; trente-quatre à la déportation.

„Cent cinquante familles ainsi retranchées en un instant de la société; deux ou trois cents enfants réduits à la misère et au désespoir, non moins perdus pour la société, par la mendicité, le vagabondage et les vices qui en sont la suite; une foule de parents, de vieillards privés de tout appui sur les bords de la tombe; un nombre si extraordinaire de victimes aurait droit d'intéresser la bonté et la sagesse du gouvernement, quand même les méprises déplorables qui ont déterminé leurs condamnations ne seraient pas un appel suffisant à la justice.

„D'abord on se plaint, non sans quelque apparence de raison, de l'espèce de déloyauté avec laquelle ont été arrêtés et livrés à la cour prévôtale la plupart des accusés qu'elle a atteints. Dispersés, comme on l'a dit, à la première apparition des gendarmes, et revenus bientôt du funeste égarement où les avaient entraînés leur crédulité et leur faiblesse, ils s'étaient retirés dans les bois, isolés et sans armes, poursuivis par le remords non moins que par la crainte. Des maires, des curés, même des militaires, prennent sur eux de publier, et ce fut sans doute de bonne foi, qu'un pardon généreux attend les fugitifs qui rentreront paisiblement dans leurs foyers, et que la justice ne s'arme que contre les chefs. Pleins de confiance en ces paroles, et incapables de mesurer la profondeur du précipice creusé par leur imprudence, les fugitifs regagnent paisiblement leurs habitations et se présentent volontairement aux autorités civiles et militaires. Deux jours s'écoulent, et ils sont tous arrêtés. Trois d'entre eux, dans la seule commune de Saint-Andéol, payent de leur tête leur fatale sécurité; sept, de la déportation; deux, des travaux forcés; ceux des autres communes ne sont pas plus heureux.

„L'instruction et les débats s'ouvrent enfin, et ne répondent que trop aux préliminaires: les jugements semblent arrêtés d'avance d'après de secrètes notions indépendantes des débats. Tout le monde a remarqué que les accusés étaient toujours rangés, sur la fatale sellette, dans l'ordre où ils devaient être frappés. Ils étaient rangés en forme de demi-cercle ouvert du côté des juges; les premiers, en commençant par l'extrémité du côté gauche,

étaient destinés à la mort; ceux qui les suivaient, à la déportation; les autres, aux travaux forcés; ensuite, à l'emprisonnement; les derniers, formant l'extrémité à droite, composaient le petit nombre qui devait être acquitté. Il est remarquable que, de dix arrêts rendus par la cour prévôtale, il n'en est pas un seul qui ait trahi ces prévoyantes dispositions; ni les efforts des avocats, ni les lumières produites par les débats, n'y ont jamais apporté le moindre changement. L'événement était tellement prévu d'après cet arrangement, que le peuple, toujours si avide de ce genre de spectacle, avait presque déserté les audiences dans les derniers temps.

„Abordons maintenant chacun des arrêts de la cour prévôtale; apprécions-en les dispositions principales.

„La première erreur où la cour prévôtale est tombée, c'est de se considérer comme juge du crime de complot ou attentat contre l'État ou le gouvernement, tandis qu'elle ne doit connaître que des réunions séditieuses, soit qu'elles aient rapport à des crimes d'État ou à tout autre crime ou délit.

„En effet, ce qui constitue la juridiction prévôtale, c'est moins la nature du crime que la manière dont il est commis.

„C'est ainsi, par exemple, que l'assassinat est cas prévôtal, s'il a été commis sur un grand chemin, et non s'il a été commis ailleurs.

„C'est ainsi que les actes séditieux sont cas prévôtaux, s'ils ont été commis dans les lieux publics ou destinés aux réunions habituelles de citoyens, et non s'ils ont éclaté dans d'autres lieux.

„C'est pour cela que, d'après l'article 9 de la loi prévôtale du 20 décembre 1815, les réunions séditieuses sont toujours cas prévôtaux, quel qu'en soit l'objet, et, s'il est permis à ces tribunaux d'examiner les rapports qu'elles peuvent avoir avec la sûreté de l'État, ce n'est nullement comme juges des crimes d'État, c'est seulement comme juges de la peine qui doit être infligée aux séditieux, selon les circonstances.

„La mission de la cour prévôtale était donc uniquement de poursuivre les réunions séditieuses reprochées à quelques habitants des campagnes, soit qu'elles eussent

ou non des rapports avec des complots contre le gouvernement. Ses devoirs et son autorité, dans cette circonstance, étaient réglés par l'article 97 du Code pénal, qui a pour objet la sédition formée pour le renversement du gouvernement; par l'article 98 qui se rapporte à d'autres crimes politiques; par les articles 209, 210, 211, 212, qui ont en vue des crimes ou délits privés; elle pouvait punir de mort dans le cas de l'article 97; de la déportation dans le cas de l'article 98; de réclusion, de travaux forcés ou d'emprisonnement, dans le cas des articles 209, 210, 211 et 212; elle devait acquitter, d'après les articles 100 et 213, les accusés qui, n'ayant exercé aucun commandement ou emploi dans les réunions séditieuses, auraient été arrêtés hors du lieu des réunions séditieuses, sans résistance et sans armes. Mais, en aucun cas, elle ne devait appliquer les articles 87, 88 et 91, qui n'ont pour objet que les attentats ou complots contre la sûreté de l'État, lesquels ne sont point dans ses attributions, et qui n'ont jamais cessé d'appartenir aux cours d'assises; témoin, à Paris, la conspiration de l'*Épingle noire*, quoiqu'elle parût avoir reçu un commencement d'exécution; témoin à Lyon la conspiration toute récente de Chambouret, et auparavant celle de Nossel, Lavatelle et Montain, auxquelles on a prétendu rattacher celle qui nous occupe, et qui n'ont pas laissé d'être jugées par la cour d'assises, quoique postérieures à la loi institutive des cours prévôtales.

„C'est ce que la cour prévôtale de Lyon n'a jamais voulu comprendre; de onze arrêts qu'elle a rendus, il en est huit où les condamnations ont été opiniâtrément fondées sur les crimes d'État définis aux articles 87, 88 et 91 du Code pénal, sans que jamais elle ait voulu appliquer les articles 97 et 98, qui, réunis à l'article 9 de la loi prévôtale, étaient cependant la source principale de sa compétence; d'où il suit que des arrêts, même justes au fond, et qu'on pourrait justifier par les articles 97 et 98, n'en sont pas moins illégaux.

„En vain le barreau, affligé d'une si cruelle méprise, après les deux premiers arrêts, se réunit pour charger Me Guerre, l'un des anciens du barreau, et l'un des

défenseurs dans la cause des habitants de Saint-Andéol, de défendre, au nom de tous, la vraie doctrine; tous les efforts de cet orateur et de ses collègues furent inutiles: rien ne put retirer la cour prévôtale de la fausse voie où elle s'était engagée.

„Il faut donc retenir, sous ce premier point de vue, que toutes les condamnations fondées sur les articles 87, 88 et 91 ont été très-illégales; s'il en est plusieurs qu'on puisse justifier par l'application qui eût dû être faite des articles 97 et 98, il en est un bien plus grand nombre qu'on peut blâmer, d'après le refus constant qui a été fait de l'application des articles 100 et 213.

„Un autre genre de crime, dont la cour prévôtale s'est emparée, et qui n'était pas de sa compétence, c'est celui de non-révélation; elle a souvent puni ce crime; et cependant la loi du 20 décembre 1815 ne lui en attribue point le pouvoir. Il est aisé de comprendre, en effet, que la cour prévôtale, n'étant appelée à connaître que de crimes connus très-publiquement, ne pouvait être compétente pour juger le crime de non-révélation, qui est le crime du silence, et, par conséquent, l'opposé de ceux attribués aux cours prévôtales.

„Ce qui n'est pas moins affligeant dans les arrêts de la cour prévôtale, c'est de voir que souvent les condamnations ne répondent pas même aux accusations qui y sont énoncées, c'est-à-dire que des prévenus ont été condamnés pour des crimes dont ils n'avaient pas été accusés, dont ils n'ont pu se défendre, et sur lesquels ne portaient pas les arrêts de compétence.

„Enfin ce qui comble la mesure de ses irrégularités, c'est la manière vague dont les accusations et les condamnations se trouvent exprimées dans les arrêts: la plupart des accusations qui y sont rappelées consistent en imputations d'avoir „fait partie des bandes ar„mées, et d'avoir ainsi pris part à l'attentat dont le but, „y est-il dit, était de renverser le gouvernement, d'exci„ter les Français à s'armer contre l'autorité du roi, et „de porter le pillage, le massacre ou la dévastation par„tout où l'insurrection éclaterait.“

„Rien de plus vague assurément; ce n'est là qu'un

vaste cadre où toutes sortes de crimes peuvent trouver place, mais qui n'exprime ni la part que chaque individu a pu prendre à la prétendue conspiration, ni les faits particuliers dont chacun a pu se rendre coupable.

„Les condamnations n'ont rien de plus positif: plusieurs accusés sont déclarés convaincus de cris, de discours, de faits et d'actions très-caractérisés, y est-il dit, mais qu'on ne rapporte pas.

„En sorte qu'il est impossible de reconnaître quels sont les crimes pour lesquels chaque prévenu est frappé! Tout est incertain et indéterminé; tout paraît arbitraire; et, quand on songe qu'on rassemblait et frappait jusqu'à vingt individus dans une même séance par une si vague accusation, on se rappelle involontairement ces jugements en masse qui ont particulièrement souillé les plus terribles jours de notre Révolution, et qui conviennent si peu au temps où nous vivons, au prince juste et sage qui nous a été rendu pour nous ramener à de meilleurs principes.

„Toutes ces observations vont être justifiées par une courte et rapide analyse de tous les arrêts qui en sont l'objet.

PREMIER ARRÊT. — 13 juin 1817.

„Claude Raymond et Saint-Dubois, condamnés à mort.

„Ces deux infortunés ayant subi leur supplice, ce n'est pas pour eux qu'on va apprécier l'arrêt de leur mort, mais ce sera pour se fixer sur l'ensemble des opérations de la cour, et pour faire servir, s'il est possible, le malheur de ces deux hommes au salut des autres accusés.

„Il résulte textuellement de l'arrêt que Raymond fut „accusé et ensuite déclaré convaincu d'avoir fait partie „de la bande armée qui s'est réunie à Saint-Genis-Laval, le dimanche 8 juin, à six heures du soir, et d'a„voir été arrêté les armes à la main.“ Raymond pouvait être condamné à mort en vertu de l'article 97, qui

punit de mort les réunions séditieuses formées pour renverser le gouvernement; on lui a appliqué l'article 87, qui punit le complot, l'article 88, qui punit l'attentat, l'article 91, qui punit les moyens employés pour exciter la guerre civile; trois crimes dont Raymond n'était pas accusé.

„Quant à Saint-Dubois, c'est encore pis.

„Le fait pour lequel il a été condamné, et qui a été constaté par les débats, est d'avoir été arrêté, le dimanche 8 juin, à Lyon, par les préposés de l'octroi, à la porte de Serin, chargé de seize paquets de cartouches à fusil, qu'il paraissait porter hors de la ville.

„Aucune lumière n'a été acquise, dans les débats, sur la destination réelle de ces munitions.

„L'accusé prétendit seulement qu'à quelque distance de la barrière un ouvrier l'avait prié, sous quelque prétexte, de porter ce paquet hors la barrière, où on le reprendrait de ses mains, mais qu'il ne vérifia pas ce qui le composait.

„La suite des événements apprendra peut-être que le paquet fut remis à cet infortuné par un espion de la faction, qui, lui-même le fit ensuite arrêter à la barrière.

„Quoi qu'il en soit, Saint-Dubois fut accusé „d'a-„voir fourni ot procuré des munitions aux bandes armées, „ou du moins d'avoir tenté de leur en fournir et pro-„curer.“

„Il fut déclaré convaincu „d'avoir agi pour procu-„rer des munitions aux bandes armées qui s'étaient for-„mées pour consommer l'attentat dont il s'agit.“

„Il est bien constant que, dans le fait, aucunes munitions ne furent fournies par Saint-Dubois à des bandes armées; toutefois la simple tentative, dans cette matière, eût pu être punie comme le crime même.

„Mais quelle était la loi à appliquer? C'était l'article 96 du Code pénal, qui se rapporte textuellement à cet objet. Qu'a-t-on fait cependant? On l'a condamné comme conspirateur, d'après les articles 87, 88 èt 91; en sorte qu'on l'a puni pour un crime dont il n'avait pas été accusé, et qu'il n'avait pas commis.

„Était-il au moins coupable du crime d'avoir remis ou tenté de remettre des munitions à des rebelles? C'est ce qui n'a été nullement vérifié, quoi qu'en dise l'arrêt.

„Saint-Dubois a été arrêté sortant par la porte de Serin; or il n'y a eu ni bandes ni attroupements de ce côté.

„Les munitions que portait Saint-Dubois n'étaient certainement pas destinées aux attroupements de Saint-Genis et des communes environnantes, car ces communes sont au midi, et il marchait au nord.

„Elles n'étaient pas mieux destinées pour les insurgés de Charnay et des communes voisines, car la route qui y conduit est celle de Vaise, sur la rive droite de la Saône, et Saint-Dubois, qui s'en serait fort éloigné en suivant celle de Serin, qui est sur la rive gauche de la Saône, avait dépassé de dernier pont qui y conduit, lorsqu'il fut saisi.

„Ces munitions n'étaient donc point destinées aux insurgés connus; la condamnation a donc été au moins hasardée.

DEUXIÈME ARRÊT. — 19 juin 1817.

„Jean Valençot fut accusé d'avoir levé et organisé „la bande armée qui, le dimanche 1er juin, se réunit au „pré de la Serrandière, dans la commune d'Amberieux, „pour l'exécution d'un attentat dont le but était de dé-„truire ou de changer le gouvernement, d'exciter les ci-„toyens à s'armer contre l'autorité du roi, et de porter „la dévastation, le meurtre et le pillage dans les commu-„nes où l'insurrection se manifesterait.“

„Jean Valençot fut déclaré convaincu des mêmes faits; on eût pu le punir de mort, en vertu de l'article 97 du Code pénal; on lui appliqua les articles 87, 88 et 91 du code pénal, qui lui étaient étrangers.

TROISIÈME ARRÊT. — 23 juin 1817.

„Joseph Lourd, dit Dechamps, fut accusé, avec Jean Trouchon et Jacques Pélissier, „d'avoir fait partie de la „bande armée qui a été levée et organisée à Brignais, le

„dimanche 8 juin, à six heures du soir, pour l'exécution „d'un attentat dont le but était de détruire ou de chan- „ger le gouvernement, d'exciter les citoyens à s'armer „contre l'autorité du roi, et de porter le pillage, le meur- „tre et la dévastation dans les lieux où l'insurrection se „manifesterait."

„Trouchon et Pélissier furent acquittés; Lourd fut „déclaré coupable d'avoir fait partie de la bande armée „de Brignais, et d'avoir par là participé à l'attentat et „au crime dont il s'agit."

„En conséquence, il fut condamné à mort, en vertu des articles 87, 88 et 91 du Code pénal.

„Condamnation illégale, puisqu'il n'avait été ni convaincu ni même accusé du crime de complot ou d'attentat qui est l'objet de ces articles; condamnation injuste, puisque l'article 100 défend de prononcer aucune peine contre celui qui, ayant fait partie d'une bande armée sans y exercer aucun emploi ni commandement, a été saisi hors du lieu de la réunion séditieuse, et que Joseph Lourd, n'ayant été arrêté que le lendemain, 9 juin, à six heures du matin, dans son lit, sans résistance, ne pouvait subir aucune condamnation.

QUATRIÈME ARRÊT. — 28 juin.

„Vingt et un habitants de la commune de Saint-Andéol ont été accusés „d'avoir fait partie de la bande ar- „mée qui a été levée et organisée à Saint-Andéol le lundi „9 juin, à sept heures du matin, et d'avoir participé par „là à l'attentat dont le but était de changer ou de dé- „truire le gouvernement, etc..." (Même formulaire que dans le précédent arrêt.)

„Voici quel fut le jugement:

„1° Jean Baptiste Fillion, Laurent Colomban et Andéol Desgranges furent déclarés coupables d'avoir concerté l'attentat dont il s'agit avec Aimé Barret (chef des mouvements de Saint-Andéol) dans la nuit du 8 au 9 juin, et d'avoir concouru à son exécution.

„En conséquence, et en vertu des articles 87, 88 et 91 du Code pénal, ces trois victimes ont été mises à mort.

„Fillion, Colomban et Desgranges ont donc péri pour un crime de complot ou d'attentat dont ils n'avaient pas été accusés, et dont la cour prévôtale n'aurait pas été juge.

„2⁰ François Desgranges, *dit* Gros, Jean-Antoine Champin, Alexandre Guillot, Andéol Colomban, François Charvin et Claude Guillot père furent déclarés „coupables, „non-seulement d'avoir, par leurs cris et leurs discours, „mais encore par leurs actions, provoqué au renverse-„ment du gouvernement.“

„Et, en vertu de l'article 1er de la loi du 9 novembre 1815, ils furent condamnés à la déportation.

„Encore un crime très-indéterminé, et pour lequel il n'y avait point d'accusation.

„3⁰ Jean-François Champin fils et Étienne Targe fils ont été déclarés „coupables de rébellion envers les offi-„ciers et agents de la police administrative de la com-„mune de Saint-Andéol.“

„D'après les articles 209 et 210 du Code pénal, ils ont été condamnés à cinq ans de travaux forcés.

„Même observation: Champin et Targe ont été condamnés pour un crime dont ils n'avaient jamais été accusés, et sur lequel il n'y avait eu ni instruction, ni jugement de compétence, ni défense.

„Autre observation non moins grave: Ce fait de rébellion ou de résistance avec violence et voies de fait à l'autorité n'a été mis, ni par la loi du 20 décembre 1815, ni par la loi sur les cours spéciales, à laquelle celle-là se réfère, au nombre des cas prévôtaux.

CINQUIÈME ARRÊT. — 4 juillet 1817.

„Neuf prévenus ont été accusés, suivant l'arrêt, d'a-„voir fait partie de la bande armée qui a été levée et „organisée à Charnay, le dimanche 8 juin, à quatre heu-„res du soir, au son de la cloche, et qui est sortie de „Charnay pour marcher sur Lyon; d'avoir participé par „là à l'attentat, etc., etc.“

„Les condamnations n'ont point répondu à cette accusation.

„1⁰ Jean-François Dechet a été condamné à mort

pour avoir eu un emploi dans la bande armée. L'arrêt ne dit pas quel emploi. Et l'accusation, rapportée par l'arrêt même, n'en supposait aucun.

„2° Jean-François Bocuse et Laurent Charbonay ont été condamnés à la déportation, pour avoir, selon l'arrêt, „provoqué directement, par leurs cris et leurs dis„cours, et par des faits et actions, très-caractérisés de „leur part, au renversement du gouvernement.“

„Condamnation vague et non motivée; condamnation prononcée sous un prétexte totalement étranger à l'accusation énoncée en l'arrêt.

„3° Benoît Montaland, déclaré coupable du crime de rébellion envers un agent de l'autorité administrative dans l'exercice de ses fonctions, et condamné aux travaux forcés pour cinq ans.

„Montalaud n'avait point été accusé de ce crime suivant le titre de l'accusation consignée dans l'arrêt.

SIXIÈME ARRÊT. — 16 juillet.

„Vingt individus étaient accusés d'avoir „fait partie, „ayant à leur tête, comme chef supérieur, le nommé „François Oudin, du rassemblement armé, formé au son „du tocsin et aux cris de: *Vive l'Empereur!* à Saint-„Genis-Laval, dans le but de renverser le gouvernement; „d'avoir rempli dans cette bande divers emplois, fonc„tions ou commandements; d'avoir cherché à entraîner „dans leur révolte toute la population de Saint-Genis et „des communes environnantes; de s'être réunis aux sé„ditieux du village de Brignais, où ils ont commis divers „excès; d'avoir marché contre la ville de Lyon, point „central de la sédition, avec l'intention d'y porter le pil„lage et le massacre, etc.; de s'être rendus coupables et „complices de l'assassinat commis sur un gendarme et „d'une résistance avec armes et violence à la force „armée.“

„Cette accusation serait la plus complète et la plus positive de toutes, si on avait dit quels genres d'excès avaient été commis à Brignais et par quels accusés nommément ils l'avaient été; si on avait dit encore quelle

espèce d'emplois, fonctions ou commandements avaient été remplis par chaque accusé dans la bande, ou quels étaient particulièrement les prévenus qui les auraient remplis.

„On ne l'a pas fait; on a préféré de promener au hasard le glaive prévôtal sur la tête de tous, sur la tête des innocents comme sur celle des coupables; en un mot, on a, en quelque sorte, jugé en masse.

„Voici quel a été l'arrêt:

„1° Oudin, convaincu „d'être l'un des agents de l'at„tentat, et d'y avoir participé en levant et organisant une „bande armée, à la tête de laquelle il a marché sur Lyon „et Brignais,“ a été condamné à la peine de mort, en vertu des articles 87, 88 et 91 du Code pénal. La cour prévôtale aurait pu et dû appliquer l'article 97, où était exclusivement le siége de la matière, et son arrêt eût été irréprochable; mais, en punissant François Oudin pour un crime d'attentat dont elle n'était pas juge, elle a imprimé un caractère évident d'illégalité à un jugement qui, d'ailleurs, était très-juste.

„2° Pierre Dumont, convaincu de deux faits: l'un d'avoir fait partie du rassemblement armé; l'autre, d'avoir commis une tentative d'assassinat sur le curé d'Irigny, a aussi été condamné à mort. Il était âgé de seize à dix-sept ans.

„Il est impossible d'approuver cet arrêt. D'abord la première des deux imputations ne pouvait donner lieu à aucune peine, puisque Dumont avait été saisi sans résistance et sans armes hors du lieu de la réunion séditieuse, où il n'avait exercé aucun emploi. C'était, sous ce rapport, le cas de lui appliquer l'article 100.

„La seconde imputation n'avait point été la matière de l'accusation; elle était outrée. L'enfant avait dit au curé: „Crie *Vive l'Empereur!* ou je te tue!“ Et, en disant ces paroles criminelles, il avait, en effet, un pistolet à la main. Mais, d'une part, il n'a point été vérifié, et l'arrêt n'énonce pas même que le pistolet se trouvât chargé; d'autre part, il ne paraît pas que le curé ait voulu racheter sa vie en prononçant l'invocation qu'on exigeait de lui. L'arrêt enfin n'exprime pas que le coup

ait eté détourné par aucune circonstance fortuite, indépendante de la volonté de l'enfant. Ce ne fut donc point là une véritable tentative d'assassinat dans le sens de la loi.

„D'un autre côté, en admettant ce fait, il n'aurait pas autorisé un arrêt de mort, car il n'y avait évidemment ni préméditation ni guet-apens dans le sens des articles 296 et 297 du Code pénal, l'enfant n'ayant pu prévoir l'arrivée fortuite du curé d'Irigny, dans ces circonstances, à Saint-Genis-Laval. On n'eût pu prononcer, tout au plus, d'après l'article 304, que la peine des travaux forcés à perpétuité.

„3e Gaspard Berger, Jean Foy, Denis Bauchet et François Guillermin, convaincus, dit l'arrêt, d'avoir, „non-„seulement par leurs cris et leurs discours, mais encore „par des faits et des actions très-caratérisés, provoqué „au renversement du gouvernement,“ ont été condamnés à la déportation.

„Imputations vagues, comme on l'a déjà dit, et qui ne sauraient justifier une condamnation aussi terrible.

„4e Étiennette Templardon, Jean Rapet, Benoît Rivoire, Michel Rivoire, Antoine Roman, *dit* Lavigne, et François Thiollin, déclarés coupables d'avoir commis des actes séditieux en invoquant le nom de l'usurpateur, ont été condamnés à deux ans, trois ans et cinq ans d'emprisonnement, sauf Étiennette Templardon, dont la condamnation n'est que de trois mois.

„Au premier coup d'œil, ces condamnations paraissent autorisées par l'article 17 de la loi prévôtale, et justifiées par l'article 10 de la loi du 9 novembre 1815; mais, pour peu qu'on y réfléchisse, on reconnaît bientôt qu'elles n'auraient pas dû être prononcées.

„Ces actes séditieux faisaient partie de la sédition principale. Or, puisque l'article 100 du Code pénal accordait leur pardon à tous ceux qui, n'ayant point exercé d'emploi, avaient été saisis sans résistance et sans armes, comme tous ces accusés, hors de la réunion séditieuse, il n'était pas permis d'éluder cette disposition. Le plus grave des actes séditieux était la sédition même; l'attrou-

pement ne pouvait donc pas être puni en partie quand la loi pardonne pour le tout.

SEPTIÈME ARRÊT. — 25 juillet.

„Dix-neuf individus mis en jugement.

„Tous accusés, dit l'arrêt, d'avoir participé à l'atten-„tat dont le but était de détruire ou de renverser le gou-„vernement, etc., etc...; d'avoir fait partie des bandes qui „se sont formées, le 1er juin, à la Serrandière, et, le 8, „dans la commune d'Amberieux; d'avoir levé et organisé „les bandes; d'y avoir rempli divers emplois ou comman-„dements; d'avoir accepté différentes missions relatives à „l'insurrection."

„Accusation illégale quant au crime d'attentat, puisque la cour prévôlale n'était pas juge. Quant aux autres faits, ils sont déclarés communs à tous les accusés. Cependant il est bien aisé de voir que tous les accusés n'ont pas pu lever la même bande, c'est-à-dire se commander eux-mêmes; que tous n'ont pu y commander ou y remplir des emplois en même temps.

„Voici, au reste, les condamnations qui ont été prononcées:

„1° Louis Tavernier et Claude Nenne ont été condamnés à mort comme coupables d'avoir été „les agents de „l'attentat, et d'avoir participé à l'exécution, en se réu-„nissant aux bandes armées."

„Comme agents de l'attentat, ils n'étaient pas justiciables de la cour prévôtale;

„Comme réunis aux bandes armées, sans le concours d'aucune autre circonstance, l'article 100 du Code pénal défendait de leur infliger aucune peine.

„2° Jean Prieur, déclaré coupable de faits semblables, mais aquitté d'après l'article 108, pour cause de révélation, n'exige aucune observation.

„3° Jean-Marie Soubry, condamné à la déportation, comme coupable d'avoir provoqué au renversement du gouvernement par des cris, des discours, des faits et des actions „très-caractérisés," dit l'arrêt, mais non cités, peut être considéré comme condamné sans cause connue et arbitrairement.

„4° Jean Rampon, convaincu, dit l'arrêt, d'avoir volontairement reçu chez lui une troupe d'insurgés, a été condamné aux travaux forcés.

„Il n'avait pas été accusé de ce crime et n'avait pu s'en défendre. Il n'y avait pas même eu d'arrêt de compétence sur ce point, lequel n'est pas cas prévôtal.

„5° Jean Tissut, Claude Joannard, Annet Bouvant, Pierre-Charles Latreille, Antoine Charnay fils, Jean Valeurot, Louis Magnin, Guillard, *dit* Cassaud, ont été condamnés à un emprisonnement et à une amende, pour avoir répandu des nouvelles alarmantes et invoqué le nom de l'usurpateur.

„Ils n'en avaient pas été accusés, et n'ont pas été entendus sur ces faits.

HUITIÈME ARRÊT. — 7 août.

„Cet arrêt a été rendu contre trente-trois contumaces. Il condamne à mort seize prévenus comme moteurs des réunions séditieuses, et tous les autres, deux seulement exceptés, à d'autres peines.

„On n'a rien à dire sur cet arrêt, si ce n'est que, frappant de mort, quoique de loin, les chefs, la cour pouvait se dispenser d'atteindre les autres et de priver l'État d'un si grand nombre de familles, perdues pour la société.

NEUVIÈME ARRÊT. — 12 août.

„Douze prévenus.

„Tous accusés, dit l'arrêt, d'avoir fait partie de la „bande armée qui s'est formée à Millery, dans la nuit „du 8 au 9 juin dernier, pour l'exécution d'un attentat „dont le but était de renverser le gouvernement, etc.; „laquelle bande a attaqué MM. les maire et adjoints de „ladite commune, et a tiré des coups de fusil sur eux, etc.‟

„Les condamnations ne répondent point à cette accusation.

„1° Jean-Pierre Gervais, Favier Prince, Paul Decroze, Fleury Brottel, Jean Luquel, déclarés coupables d'avoir provoqué au renversement du gouvernement par des cris, des discours, des faits et des actions très-caractérisés, y

est-il dit, mais qui n'y sont pas rapportés, sont condamnés à la déportation.

„Condamnation non motivée et tout à fait arbitraire.

„2° Odet Potin, Gervais Potin, Jean Champin, Étienne Guinand, Antoine Vaillard et Matthieu Jumeau, comme coupables d'actes séditieux en invoquant le nom de l'usurpateur et arborant la cocarde tricolore, ont été condamnés à un emprisonnement de plusieurs années et à l'amende.

„Les prévenus n'avaient point été accusés de ces faits.

DIXIÈME ARRÊT. — 20 août.

„Treize prévenus.

„Tous accusés, dit l'arrêt, de participation à l'attentat „qui a été commis le 8 juin dernier, dont le but était „de détruire le gouvernement...

„1° Pierre Dautant, dit l'Escarpin, est condamné à la déportation, comme coupable de cris, discours, faits et actions tendants au renversement du gouvernement, mais que l'arrêt ne rapporte pas.

„Condamnation extrêmement illégale, puisqu'elle ne constate point la cause précise de la condamnation, et que Dautant n'avait point été accusé de semblables faits.

„2° Jean Damas, Pierre Guillot, Benoît Jaricot, Justinien Lhopital, Antoine Clamaron, Jean Antoine Hannuquin, Joseph Poisat et Pierre Guy, déclarés coupables d'actes séditieux à l'occasion de l'attentat dont il s'agit, mais sans qu'on exprime en quoi ils consistent, condamnés à un emprisonnement et à l'amende.

„Condamnation vague, arbitraire, et qui peut être réputée sans cause.

ONZIÈME ARRÊT. — 8 septembre.

„Vingt-deux prévenus.

„Tous accusés, selon l'arrêt, „de participation à l'at- „tentat qui a été commis dans le département du Rhône, „dont le but était de renverser le gouvernement."

„Pierre Clemel, Henri Mattet, Berthaud, dit Cluvier,

et Simon Trevenet, condamnés à la déportation, comme ayant participé aux mouvements insurrectionnels, et comme s'étant rendus coupables d'actes de provocation au renversement du gouvernement.

„Comme ayant participé aux mouvements insurrectionnels dans lesquels ils n'avaient exercé aucune autorité, ils ne pouvaient être soumis à aucune peine suivant l'article 100 du Code pénal.

„Comme coupables d'actes de provocation, ils pouvaient d'autant moins être punis, qu'il n'y avait pas même eu d'accusation sur ce point.

„Hubert Mouchetand, François Delhorme, François Chapuy, Pierre Durdilly, Philippe Blanc, Pierre Rebut, Benoît Desgouttes, Jean Boulon, Jean Guigoud, Aimé Lestra et François Couppier, ont été condamnés à un emprisonnement et à une amende comme coupables d'actes séditieux.

„Point d'accusation de ce genre.

„Point de définition des faits.

„Condamnation illégale et arbitraire.

„Tels sont les arrêts rendus par la cour prévôtale du Rhône sur les événements du 8 juin.

„L'analyse rapide qu'on vient d'en faire justifie ce qu'on a dit en commençant, qu'elle a fait beaucoup trop de victimes, que presque toutes ont été condamnées d'une manière illégale et le plus souvent injuste.

„Ne dirait-on pas que tous ces arrêts ont été rendus sous la funeste influence d'une faction trop connue, qui voudrait établir ou conserver sa prépondérance par la terreur, et donner au gouvernement, par l'exagération des fautes et par la multitude des supplices, un démenti sur la direction qu'il suit?

„Les opérations de la cour prévôtale ont été affranchies de la censure de la cour de cassation, mais non pas de la révision du roi, source et principe de toute justice, et encore moins de l'usage que Sa Majesté peut faire de la touchante et sublime prérogative de faire grâce ou de commuer les peines.

„Que la justice prenne ici le nom de clémence, elle n'y perdra rien et personne ne s'en plaindra. La cour

prévôtale elle-même, qu'on peut ne pas renouveler, du moins en ce moment, mais qu'il ne faut pas avilir, conservera sa terrible considération.

„Que le salut de cette foule de condamnés et de leurs nombreuses familles, non moins condamnées qu'eux-mêmes, paraisse l'ouvrage du roi, et l'amour du peuple pour ce prince, déjà si cher à tous les vrais Français, s'en accroîtra encore, s'il est possible.

„La mission de la cour prévôtale, on ne saurait trop le répéter, était principalement dans les articles 97, 98 et 100 du Code pénal, et dans l'article 9 de la loi prévôtale.

„Elle avait donc à constater avant tout s'il y avait eu sédition, et quel était le caractère et le but de la sédition. Elle avait à reconnaître ensuite si les accusés avaient exercé ou non une autorité quelconque dans les attroupements, et s'ils avaient été saisis dans les réunions séditieuses ou au dehors.

„Elle était autorisée à punir de mort dans le cas de l'article 97, à prononcer la déportation dans le cas de l'article 98; mais il fallait pardonner dans le cas de l'article 100, et ce cas était celui de la presque totalité des accusés.

„Voilà ce qu'elle n'a point fait.

„Jamais elle n'a appliqué les articles 97 et 98, qui constituaient essentiellement sa compétence, préférant de recourir aux articles 87, 88 et 91 qui n'appartiennent qu'aux cours d'assises, mais qui ne pardonnent jamais.

„Jamais surtout elle n'a appliqué l'article 100, qui convenait à la position de la plupart des accusés, et qui les épargnait.

„Et ce qui comble la mesure de l'étonnement, c'est que le procureur général, saisi de chaque arrêt de compétence, d'après l'article 39 de la loi prévôtale, n'ait j mais élevé la voix en faveur des principes; c'est que la chambre d'accusation de la Cour royale, méconnaissant la noblesse et l'importance de ses fonctions, ait toujours accordé une prompte et aveugle approbation à des erreurs si extraordinaires. Que de maux on eût évités si l'on se fût sérieusement pénétré de ces premiers devoirs!

„Tant de fautes n'ont pas peu contribué à tourmenter l'opinion publique, à alarmer une classe nombreuse de la société, à entretenir les divisions, à placer les partis extrêmes dans un état déplorable d'hostilité, à corrompre enfin dans ces derniers temps la conscience des électeurs, qui se sont si malheureusement égarés dans plusieurs de leurs suffrages.

„Un acte éclatant de justice ou de clémence peut seul réparer le mal qui a été fait, et ramener dans les rangs des royalistes constitutionnels qui, à Lyon, comme ailleurs, se serrent de plus en plus autour du trône, et les ultra-royalistes, en leur montrant que le règne des exagérations est passé, et les ultra-libéranx en leur faisant connaître que le gouvernement ne fait acception de personne, et que sa justice est la même pour tous.

„On pense qu'il convient, dans ces circonstances, de commuer la peine de tous ceux qui ont été condamnés à des peines afflictives ou infamantes, et de prendre en considération la longue détention déjà subie par les autres, pour leur faire grâce entière.

„Et, pour appliquer cette distinction d'une manière positive aux infortunés qui en sont l'objet, on les divisera en quatre classes.

PREMIÈRE CLASSE. — DÉPORTATION.

„On propose de la commuer en un emprisonnement de deux ans, en leur tenant compte de la détention que les condamnés auront déjà subie lorsque cette mesure pourra être prise.

„Une exacte justice exigerait peut-être grâce entière, puisque tous les déportés ont été condamnés illégalement. Mais, comme au fond ils n'étaient rien moins qu'irréprochables, et qu'il ne faut jamais avilir l'autorité, alors même qu'elle s'égare, on pense que toutes les considérations seront conciliés par la commutation proposée.

„Les individus à qui cette mesure doit être apliquée sont les ci-après nommés:

Claude Guillot père, François Desgranges, Jean-Antoine Champin, Alexandre Guillot, Andéol Colomban, Andéol Millet, François Charvin, Joseph Bocuse, Laurent Charbon-

nay, Gaspard Berger, Jean Poy, Denis Bauchet, François Guillermin, Jean-Joseph-Marie Soubry, Jean-Pierre Gervais, dit Culat, Favier Prince, Paul Decroze, Fleuri Brottet, Jean Luquet, Pierre Dautant, dit l'Escarpin, Pierre Clunel, Henri Mattet, Berthaud, dit Cluvier, Simon Trevenet.

DEUXIÈME CLASSE. — TRAVAUX FORCÉS.

„On propose de commuer cette peine en un emprisonnement d'un an.

„Ceux à qui cette grâce s'appliquera sont:

„Jean-Pierre Champin fils, Jean-Etienne Targe, Benoît Montaland, Jean Rampon.

TROISIÈME CLASSE. — EMPRISONNEMENT.

„Le plus grand nombre des prévenus de cettte classe a été condamné à cinq ans d'emprisonnement et à des amendes; d'autres, à trois ans; un petit nombre, à une année ou à quelques mois.

„Ils auront subi près de six mois de détention lorsqu'il sera possible de s'occuper d'eux. On propose de leur faire grâce entière de l'emprisonnement et de l'amende.

„Ceux à qui cette faveur s'appliquera sont:

„Étiennette Templardon, femme Bertholat, Jean Rapet, Benoît Rivoire, Michel Rivoire, Antoine Roman, François Thiollier, Jean Tissut, Annet Bouvant, Pierre-Charles Latreille, Antoine Charnay fils, Jean Valençot, Louis Magnin, Guillard, dit Casaud, Odet Potin, Gervais Potin, Jean Champin, Étienne Guinand, Antoine Saillard, Michel Jumeau, Jean Damas le jeune, Pierre Guillot père, Benoît Jaricot, Justinien Lhopital, Antoine Clamaron, Jean-Antoine Hannequin, Joseph Poisat, Pierre Guy, Hubert Mouchetand, François Delhorme, François Chapuy, Pierre Durdilly, Philippe Blanc, Pierre Rebut, Benoît Desgouttes, Jean Bouton, Jean Guigoud, Aimé Lestra, François Coupier.

QUATRIÈME CLASSE. — MISE EN LIBERTÉ.

„La plupart des prévenus mis en liberté ont été soumis à deux, trois et cinq ans de surveillance. On pro-

pose de laisser subsister cette disposition, soit parce qu'en dernière analyse ces prévenus, quoique non convaincus, faute de témoins, ne paraissent pas avoir été beaucoup plus irréprochables que les condamnés, soit parce que cette mesure est bonne à maintenir partout où il y a eu de l'agitation.

„On propose conséquemment de soumettre à cinq ans de surveillance les condamnés de la première classe, à trois ans ceux de la seconde, à un an ceux de la troisième, à compter du moment de leur mise en liberté; mais de réduire en même temps le cautionnement dont ils sont tenus à trois cents francs, deux cents francs et cent francs.

„On propose enfin de faire grâce à tous des frais, ou tout au moins d'en retrancher la solidarité, pour ne pas ruiner plusieurs familles, qui seraient obligées de payer pour toutes."

SUITE A LA NOTE RELATIVE AUX OPÉRATIONS DE LA COUR PRÉVOTALE DU RHONE

PAR SUITE DES ÉVÉNEMENTS DU MOIS DE JUIN 1817.

CONSPIRATION DE LYON.

„Il y avait vingt-huit accusés présents.

„Suivant les arrêts de compétence ils étaient prévenus „de participation à l'attentat commis dans le département du Rhône, etc., dont le but était de détruire ou „changer le gouvernement."

„Madame de Lavalette en particulier était prévenue d'avoir secondé le complot par sa correspondance avec des chefs de comités insurrecteurs, ou tout au moins d'avoir eu connaissance de leurs desseins.

„L'acte d'accusation était conforme à ces énonciations.

„Il avait pour vice capital de n'être, comme les précédents, qu'une accusation en masse, et de ne point préciser les faits attribués à chaque prévenu individuellement.

„La session s'est ouverte sous des formes aussi sinistres que les précédentes. On a semblé prendre à

tâche de prolonger la discussion et d'éloigner autant qu'on l'a pu le jugement, en ne donnant chaque jour qu'une seule audience de quatre à cinq heures. Ce n'est que lorsqu'il a été question d'entendre la défense des accusés que la cour prévôtale a changé de système.

„Rien d'irrégulier comme cette instruction.

„1° Le premier jour on fit retirer les témoins pendant qu'on examinait les accusés; mais aux trois audiences suivantes les témoins demeurèrent librement dans la salle et purent régler sur ce qu'ils entendaient les dépositions qu'ils avaient à faire. On n'en fit point l'appel.

„2° On donna publiquement lecture de plusieurs interrogatoires de prévenus non présents aux débats. En vain les avocats des prévenus s'y opposèrent; cette lecture fut ordonnée par arrêt.

„3° On avait appelé pour témoin un nommé Leprieur, précédemment coaccusé et acquitté dans l'affaire des campagnes. Cet homme n'a pas paru. On a donné lecture des déclarations qu'il avait faites, quoique jamais on ne puisse lire les déclarations d'un témoin, s'il n'est pas mort depuis.

„4° On a entremêlé l'examen de deux témoins, en présence même l'un de l'autre dans l'examen des accusés.

„5° On a même lu à l'audience du 28 une déposition écrite du nommé Fiévée, dit Champagne, témoin désigné pour être entendu, et qu'en effet on a entendu à l'audience du 30, et qui était alors en accusation par ordre du ministre de la police générale, et qu'on a mis brusquement en liberté pour pouvoir le produire.

„Voilà pour la forme.

„Au fond les débats n'ont répoudu ni à l'acte d'accusation ni à certaines passions.

„D'abord on a vu cinq accusés, les nommés Vernay, Coindre, Caffre, Gaudet et Gribel, désavouer hautement les récits consignés dans leurs interrogatoires écrits, et les révélations faites en leur nom contre diverses personnes. Ils ont dit qu'ils n'avaient tenu ce langage que parce qu'ils étaient menacés de la guillotine par le maire, ou par le

sieur Guichard, son secrétaire, et même qu'on avait écrit beaucoup plus qu'ils n'avaient dit.

„Ensuite les accusés, dont plusieurs sont évidemment des agents d'intrigues, et particulièrement le nommé Barbier, n'ont plus osé reproduire en public une partie de leurs impostures. Barbier avait prêté son nom devant le prévôt, soit contre M. de Saineville, qu'une certaine faction calomnie depuis longtemps, soit contre madame de Lavalette que l'on voulait atteindre à tout prix. Il avait représenté M. de Saineville comme le principal complice de la conspiration; il n'a pas osé le répéter. Il disait avoir vu des lettres de madame de Lavalette, adressées aux chefs de la prétendue conspiration; il n'a pas osé le répéter face à face, et dans le fait il avait formellement déclaré, dans son interrogatoire du 22 juin, que jamais il n'avait vu de semblables pièces; ce que M. le prévôt et Barbier avaient apparemment oublié.

„En dernière analyse, les débats ont prouvé:

„1° Que des insinuations perfides avaient éveillé dans la tête de quelques individus des pensées très-coupables, et peut-être même des desseins criminels; mais qu'aucun mouvement séditieux n'avait éclaté dans Lyon: ce qui, sans justifier l'immoralité de plusieurs prévenus, écartait pourtant la compétence de la cour prévôtale, qui n'est juge, suivant l'article 9 de la loi du 20 décembre, que des séditions, quel qu'en soit l'objet.

„2° Que ces hommes, qu'on avait égarés par de très-fausses espérances, par des annonces de mesures et d'apprêts chimériques, n'avaient ni argent, ni armes, ni aucuns moyens d'exécution, et se seraient seulement réunis dans des cabarets pour attendre l'événement.

„3° Qu'on n'a rien fait pour constater ces prétendues réunions, n'ayant jamais voulu faire entendre ni les cabaretiers du faubourg de Serin, qui ne sont qu'au nombre de six, et chez qui l'on supposait cependant une réunion de huit cents hommes, ni les maîtres des autres lieux publics où se seraient faites ces réunions.

„4° Que le but des mouvements suggérés par une faction trop connue à ses dupes n'avait rien de fixe, les uns croyant agir pour se défendre d'une nouvelle inva-

sion de l'etranger, d'autres pour Napoléon et sa famille; ceux-là pour le prince d'Orange; ceux-ci pour une république; les autres pour un gouvernement provisoire, et le plus grand nombre pour faire baisser le prix du pain: divergence qui prouve qu'il n'y avait point de véritable complot.

„5° Qu'il n'y a point eu d'argent distribué par des chefs de parti, car on n'a constaté qu'un mouvement de mille à onze cents francs; encore paraît-il que, sur cette somme, le nommé Barbier avait reçu pour lui huit cent vingt francs à titre de prêt, et a retenu cette somme entre ses mains sans en faire part à ses prétendus complices.

„6° Que les prétendus conjurés n'ont rien entrepris ni voulu entreprendre.

„Enfin la cour prévôtale a prononcé le 2 novembre.

„Elle a fait grâce aux nommés Barbier, Volozan cadet et Bitternay, en vertu de l'article 108 du Code pénal, sous prétexte qu'ils avaient fait d'utiles révélations.

„Elle a condamné à la peine de mort Jean-Marie Vernay, quoiqu'il n'eût pas moins fait de révélations.

„Elle a condamné, comme coupables de non-révélation, huit accusés, savoir:

„Les nommés Coindre, Gervais, Manquat, Perrot, à cinq ans d'emprisonnement et cinq cents francs d'amende chacun;

„Le nommé Sériziat, à trois ans de prison et cinq cents francs d'amende,

„Et les nommés Gagnère, Meyer et Granger, à deux ans d'emprisonnement et cinq cents francs d'amende.

„Les autres accusés ont été acquittés.

„On n'a rien à dire des trois premiers, si ce n'est qu'on a moins récompensé en eux d'utiles révélations que la lâche complaisance avec laquelle ils ont adopté toutes les fables qu'on leur a faites dans l'objet de donner de la consistance à la supposition d'un véritable complot, tandis que, dans le fait, tout s'est réduit à quelques vaines démarches sans accord et sans but, et que l'on ne voulait que surprendre les hommes qu'on avait égarés, dans quelques coupables démonstrations. Cette vérité, qui ne tardera

peut-être pas beaucoup à éclater, est déjà constatée par l'instruction préliminaire de la procédure d'un nommé Cormeau, dont la prochaine cour d'assises est saisie, et où ce misérable a textuellement avoué qu'en excitant deux ou trois paysans du village de Saint-Rambert-l'Ile-Barbe à s'armer contre le gouvernement, il avait agi comme commissaire de la police militaire et dans l'objet de les compromettre: ce sont ses propres termes.

„La cour prévôtale n'avait pas plus de motifs de condamner Vernay à la peine de mort. Cet homme, déjà condamné à mort par contumace, lorsqu'il a été arrêté, et épouvanté par sa position non moins que par les promesses et les menaces du maire, perdit la raison, et à son tour adopta toutes les nouvelles fables dont on crut avoir besoin pour justifier le système de la faction. Mais, revenu à lui-même lorsque les débats se sont ouverts, il a rétracté tout ce qu'il y avait de faux dans ses interrogatoires écrits. „J'atteste, a-t-il dit, ce Christ qui „est devant mes yeux que ce que j'ai dit n'est pas la „vérité; on m'y a forcé par les plus terribles menaces: „je vous aurais accusé vous-même, monsieur le prési- „dent, si on l'eût exigé. Je suis à votre disposition. „Vous pouvez me faire mourir; mais j'aime mieux mou- „rir sans honte et sans remords que de vivre déshonoré „par le mensonge et la calomnie.“ C'est à peu près en ces termes que parla cet infortuné.

„Ce langage parut ne pas plaire aux juges. Vernay a été condamné à la peine de mort, mais avec sursis et sans doute aussi avec recommandation à la clémence du roi.

„La grâce de Vernay se recommande assez par la générosité de ses rétractations. Sa grâce lui était assurée par l'article 108 du Code pénal en persistant, tandis qu'il courait à la mort en changeant de langage. Qui a pu l'y porter? aucun autre intérêt que celui de la vérité et de l'honneur; et, en effet, son défenseur montra clairement aux juges la fausseté presque matérielle des déclarations qu'on lui avait arrachées.

„Tant de courage mérite de fixer les regards du roi. Chaque jour sa bonté inépuisable récompense des actions

mille fois moins difficiles et moins honorables; celle-là eut deux mille témoins qui admirèrent une si rare vertu et qui pleurèrent sur le malheur auquel il s'exposait. Une grâce entière honorera l'individu, le gouvernement du roi et le nom français.

„La condamnation, d'ailleurs, fut illégale. Elle a été fondée encore sur la supposition d'un complot ou d'un attentat, tels qu'ils sont définis par les articles 87, 88, 91 du Code pénal, tandis qu'elle n'aurait pu l'être que dans le cas où il y aurait eu sédition pour l'exécution du complot, suivant l'article 97. On n'a pas invoqué cet article parce qu'il n'y a pas eu sédition, et la cour prévôtale n'est cependant jamais juge du complot quand il n'y a pas sédition.

„Le crime de non révélation, imputé aux autres condamnés, n'était pas énoncé dans l'acte d'accusation: on ne l'a imaginé que pour dire qu'il y avait quelque chose à révéler, et voilà huit victimes de plus. Ces individus méritent aussi d'obtenir la remise entière de la peine à laquelle ils ont été condamnés, en les laissant tous néanmoins, ainsi que Vernay, pendant un certain temps sous la surveillance de la haute police."

LETTRE DU DUC DE RAGUSE AU DUC DE RICHELIEU.

„Châtillon-sur-Seine, le 30 juillet 1818.

„Monsieur le duc, j'ai reçu, il y a peu de moments, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8 juillet, et je ne perds pas un instant pour y répondre.

„Je regrette que le mode de publication que j'ai choisi ait été blâmé par le roi. Il m'avait paru le plus simple et le plus naturel, et que je ne pouvais m'adresser qu'au ministre qui avait reçu mes rapports. Puisque Sa Majesté le désapprouve, j'expédie par estafette l'ordre de suspendre cette impression, s'il en est encore temps, et j'indique la nouvelle rédaction qui sera suivie. Je n'ai pu avoir l'intention de rappeler au roi ses devoirs et de lui tracer la condnite qu'il a à tenir; une pareille pensée ne pouvait venir à mon esprit, et, si dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, je suis entré dans

quelques développements, j'ai eu pour objet de répondre aux principaux arguments qui ont été faits contre l'écrit du colonel Fabvier et de le défendre dans ses principales parties.

„Trouvez bon, monsieur le duc, que maintenant je revienne sur la nécessité de cette publication, et que je justifie de nouveau la résolution que j'ai prise de la faire.

„Il n'a pas tenu à moi que toute cette longue affaire n'ait été étouffée dès son principe. J'ai montré une longue patience à supporter des injures et des accusations odieuses. Lorsqu'elles ont pris un caractère officiel, il était impossible de se taire. Il fallait que quelqu'un parlât. Le mode le plus simple était que le ministère publiât ce qu'il fallait pour fixer l'opinion. Vous pouvez vous rappeler que, dans une longue conversation que j'eus avec vous à la Chambre des pairs, je vous témoignai que je ne demandais pas mieux que de ne point entrer en lice pourvu que l'on employât ce mode de réparation, mais vous me le refusâtes formellement. J'avais reçu, il est vrai, un témoignage public de la satisfaction du roi; mais M. de Chabrol, qui s'était mis à la tête de mes accusateurs, et qui contribuait à égarer l'opinion, n'avait-il pas reçu lui-même un témoignage de sa bienveillance, et de plus n'était-il pas investi de sa confiance par la place qu'on lui avait donnée? N'était-ce pas alors au ministère à détruire, par une démarche, l'influence fâcheuse qu'exerçait M. de Chabrol, et pouvait-il hésiter à se prononcer entre celui qui avait arrêté les maux de Lyon et les avait réparés autant qu'il était en son pouvoir, et celui sous les auspices duquel cette ville avait été bouleversée?

„Je voulais écrire alors. Ce fut par déférence pour les désirs du roi que je m'abstins de le faire moi-même. D'autres s'en chargèrent. Je suis resté impassible au milieu de toutes les discussions qui ont eu lieu; mais personne ne pouvait supposer que, lorsque mes amis s'exposaient pour moi, je les abandonnerais au moment du danger.

„Lorsque les affaires de Lyon ont été agitées à la Chambre des députés, et que les ministres ont pris la

parole, ils n'ont pas paru en général avoir l'intention de me défendre, et la rédaction de leurs discours a été telle, que beaucoup de gens en ont conclu le contraire.

„Vous n'ignorez pas non plus, monsieur le duc, que primitivement quelques ministres, par leurs opinions personnelles, avaient donné des armes aux détracteurs de ma conduite à Lyon, et vous ne pouvez pas trouver extraordinaire que j'aie ressenti vivement ce que cette marche avait de blessant pour moi.

„Au moment où le colonel Fabvier est attaqué en calomnie devant les tribunaux, devais-je garder le silence? Il y aurait eu de la lâcheté, et, grâce à Dieu, il n'est pas dans ma nature de pouvoir m'en rendre coupable. Devais-je garder le silence pour être appelé en témoignage et jouer un rôle ridicule et forcé? Devais-je garder le silence pour être obligé d'intervenir plus tard dans cette affaire, qui peut changer de nature par la discussion dont elle sera l'objet, par la manière dont elle sera traitée suivant les passions ou les caprices des avocats, et voir mon nom mêlé avec des manifestations de principes qui ne seraient pas les miens et qui me placeraient dans une attitude opposée aux devoirs que j'ai à remplir? Non, sans doute. Il fallait que je prisse une attitude convenable, et, pour cela, m'expliquer nettement aujourd'hui que la cause est simple, et c'est ce que j'ai eu l'intention de faire.

„Enfin, monsieur le duc, dans toutes les circonstances, ma démarche en faveur du colonel Fabvier était conforme aux convenances et aux règles de la plus stricte équité; mais elle est devenue un devoir impérieux pour moi aujourd'hui que le colonel Fabvier éprouve une injustice qu'il n'avait nullement méritée, et qui lui fait perdre son emploi, et, par conséquent, tout son avenir. Il ne peut certainement y avoir que l'intention de le punir de la conduite qu'il a tenue, quoiqu'il n'ait été mû que par des sentiments louables et généreux, qui puisse expliquer l'éloignement du corps de l'état-major d'un des officiers les plus distingués de l'armée française, d'une haute capacité, couvert de blessures, et qui a aussi donné des preuves irréfragables de sa fidélité au roi, puisqu'il

est du très-petit nombre de ceux qui, quels qu'aient été les moyens de pouvoir et de séduction employés auprès d'eux, ont refusé toute espèce de serment pendant les Cent-Jours.

„Je vous demande, monsieur le duc, d'être assez bon pour mettre cette lettre sous les yeux du roi, afin qu'il connaisse bien tous les motifs qui m'ont dirigé dans cette circonstance.

„Recevez, etc.“

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE VINGT ET UNIÈME. — 1814—1815.

CORRESPONDANCE DU LIVRE VINGT ET UNIÈME.

LIVRE VINGT-DEUXIEME. — 1815-1824.

PIÈCES JUSTIFICATIVES DU LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME SEPTIÈME.

HALLE. — IMPR. SCHMIDT.

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL MARMONT

DUC DE RAGUSE

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL MARMONT

DUC DE RAGUSE

DE 1792 A 1841

IMPRIMÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL

DE L'AUTEUR.

VIII

PARIS, 1857.

HALLE, A L'EXPÉDITION (W. SCHMIDT).

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

DUC DE RAGUSE

LIVRE VINGT-TROISIÈME

1824—1829

Sommaire. — Mesures sur la censure et sur les officiers généraux. — Sacre du roi à Reims. — Anecdote sur Moncey. — Premiers symptômes du changement de l'opinion publique. — Influence croissante du clergé. — Anecdote. — Indemnité des émigrés. — Mort de l'empereur Alexandre. — Circonstances qui accompagnèrent l'arrivée de Nicolas au trône impérial. — Courage et inspiration heureuse de Nicolas. — Paroles de l'impératricemère. — Je suis envoyé ambassadeur extraordinaire en Russie. — La cour de Weimar. — La cour de Berlin. — L'armée prussienne. — Charlottenbourg. — Berlin. — Environs de Saint-Pétersbourg. — L'empereur Nicolas. — L'impératrice. — Saint-Pétersbourg et Pierre le Grand. — Inondations de Saint-Pétersbourg. — M. le comte de la Ferronays. — Portrait de l'empereur Nicolas. — Ses idées sur l'éducation de ses enfants. — Conspiration de Pestel. — Magnanimité de l'empereur. — Manufactures d'Alexandrowski. — La Monnaie. — École des mines. — Ponts et chaussées. — École du génie. — État-major. — Comité de perfectionnement. — Hôpitaux militaires. — Arsenal. — Éducation publique. — École de cadets. — Couvent des filles. — Palais, églises et aspect de Saint-Pétersbourg. — Cronstadt. — Promenade dans la rade. — Château d'Oranienbaum. — Anecdote sur Orloff. — Peterhof. — Zarskoïe-Selo. — Colpina. — Schlusselbourg. — Funérailles de l'impératrice Élisabeth. — Colonies militaires de Wolcoff. — Novogorod. — Route jusqu'à Moscou. — Moscou. L'impératrice-mère. — La grande-duchesse Hélène. — Arrivée de l'empereur à Moscou. — Rapports entre l'empereur et l'impératrice-mère. — Garde impériale. — Manœuvres sus Moscou. — Généraux russes. — Arrivée inopinée

de Constantin. — Caractère de ce prince. — Son attitude. — Réconciliation. — Sacre de l'empereur. — Cérémonies touchantes. — Illumination du Kremlin. — Fête à la bourgeoisie. — Dîner intime chez l'empereur. — Adieux de l'empereur. — Champ de bataille de la Moskowa. — Smolensk. — La Bérézina. — Le grand-duc Constantin à Varsovie. — Son armée. — La princesse de Lovitz. — Retour dans les États autrichiens. — Armée russe. — Retour à Paris. — Ma ruine. — Bontés du roi. — Je vends Châtillon. — Mésaventure de Talleyrand. — Inhumation de duc de Liancourt. — Revue de la garde nationale du 27 avril 1827. — Expressions du roi à cette occasion. — Anecdote. — Dissolution de la garde nationale. — Camp de Saint-Omer. — Anecdote. — Nouvelles élections. — M. de Villèle est renvoyé du ministère. — Nouvelle administration. — Ministère Martignac. — Mouvement d'opinion en favèur des Grecs. — Guerre des Russes et des Turcs. — Ministère Polignac.

Le nouveau règne commença sous les plus heureux auspices. Charles X, à son entrée à Paris, fut accueilli par des expressions de joie sincère. Quoique le temps fût mauvais, toute la population était venue à sa rencontre dans les Champs-Élysées. Aussi cette entrée avait-elle l'air d'un triomphe. Les cris de *Vive le roi!* sortaient de toutes les bouches, et une satisfaction véritable animait toutes les figures. On attendait beaucoup du nouveau roi; en ce moment et pendant longtemps encore il fut puissant sur l'opinion. On avait du goût pour lui et une grande disposition à l'aimer. Son premier acte fut populaire, mais il fut peut-être précipité. Se désarmer complétement de la censure, sans rien mettre à sa place, fut imprudent, et tout homme de bonne foi convient aujourd'hui du mal qui en est résulté. L'opinion, à Paris, se développe quelquefois d'une manière capricieuse, et souvent un petit nombre d'individus, placés d'une manière déterminée, suffit pour lui donner une direction fâcheuse et une grande activité.

Les généraux de l'ancienne armée avaient toujours été l'objet de l'intérêt public. Ils formaient, hélas! les seuls monuments restant de notre grande époque! Depuis quelques années, objets d'une espèce de réprobation de la cour, il y avait eu autant d'injustice envers eux que d'oubli d'une bonne politique; ils crurent à une réparation à l'apparition du nouveau roi. Ils ne demandaient qu'à le servir. Il les accueillit avec cette bienveillance aimable qui

caractérisait toutes ses actions; mais, au lieu de voir leurs espérances réalisées, leur sort fut encore pire, et une circonstance particulière sembla ajouter à la rigueur des procédés du pouvoir envers eux.

Les officiers généraux à demi-solde, dépourvus de chevaux, avaient suivi le cortége funèbre de Louis XVIII à pied. Charles X leur dit: „Vous avez accompagné à pied les restes de mon frère; c'est à cheval que désormais vous serez près de moi.“ Que conclure de ces paroles, sinon d'y voir des promesses d'activité et d'emploi? Peu de jours après, ils étaient mis à la retraite. La réaction d'opinion qui en résulta ne saurait être exprimée. Depuis longtemps cet acte inique était préparé dans les bureaux. Le baron de Damas, ministre de la guerre, dont la carrière s'était faite dans une bonne armée, et par des services réels [1], n'avait pas voulu consentir à dépouiller de braves vétérans du prix de leurs longs travaux et de leurs nombreuses blessures; mais le marquis de Clermont-Tonnerre, son successeur, militaire de parade et de cour, sorti des troupes napolitaines et espagnoles, se chargea de l'accomplir. On supposa, au surplus, que cette mesure violente fut exigée par M. de Villèle qui, jaloux de l'espèce de popularité que le roi venait d'acquérir auprès des généraux, voulut montrer, sans retard, qu'en lui seul résidait véritablement le pouvoir.

La cérémonie du sacre eut lieu l'année suivante. Le roi s'étant rendu à Reims, elle fut exécutée le premier dimanche de juin 1825. Elle présenta une circonstance unique dans l'histoire. Il y avait juste cinquante ans qu'elle avait eu lieu pour Louis XVI, frère de Charles X, et également juste cent ans que leur grand-père commun, Louis XV, en avait été l'objet. Quelquefois les générations se pressent tellement, comme sous Louis XIV, qu'un espace de temps fort petit en renferme toute une suite. Quelquefois elles s'allongent et semblent embrasser les temps.

La cérémonie fut belle et imposante. On en a vu les détails partout, et je n'entreprendrai pas de les donner. Elle répondit à l'idée que je m'en étais faite par sa pompe

[1] En Russie.

(Note du duc de Raguse.)

et par sa majesté. Une chose singulière est l'aberration de certaines gens qui, en voyant de pareilles cérémonies, n'en comprennent pas l'esprit et ne savent pas se rendre compte de la pensée qui préside au spectacle qui se passe sous leurs yeux. Je vais en citer un exemple donné par un personnage qui semblait, par sa position sociale, devoir ne pas manquer d'intelligence. Le maréchal Moncey fut choisi, comme doyen des maréchaux, pour représenter le connétable au sacre. Sa fonction est de se tenir près du roi, avec l'épée nue, image de la puissance militaire dont le roi est assisté et qui dépend de lui. Eh bien, ce pauvre maréchal, ancien premier inspecteur de la gendarmerie, pénétré sans doute de la pensée que rien n'était plus beau que cette dernière espèce de fonctions, eut une tout autre idée. Il me dit: „C'est l'image des dangers dont les anciens rois étaient autrefois environnés au milieu des grands vassaux de leur couronne; le connétable était chargé de les surveiller et de les contenir.“ Et, en disant ces paroles, il tournait la tête à droite et à gauche, en regardant comme un factionnaire chargé d'une consigne; il se trouvait, à ses yeux, être redevenu le chef de la gendarmerie.

Le lendemain du jour du sacre, le roi fut reçu grand maître de l'ordre du Saint-Esprit, céréonie d'une grande beauté. Nous fûmes ensuite reçus chevaliers. Le troisième jour, le roi passa la revue de troupes peu nombreuses, rassemblées dans un camp à quelque distance. Il accorda diverses récompenses, et nous obtînmes enfin qu'il les donnerait de sa main, chose à laquelle il avait répugné jusque-là, et qu'il n'a pas répétée depuis, moyen bien simple cependant d'en doubler le prix. Il tint chapitre du Saint-Esprit, et une promotion eut lieu. Elle comprit les maréchaux qui n'étaient pas décoés de cet ordre, à l'exception de deux, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr et le maréchal Molitor.

Le retour du roi à Paris et son entrée n'eurent pas à beaucoup près le même éclat que celle de l'année précédente. L'opinion changeait déjà d'une manière fâcheuse. Cependant jamais plus de liberté n'avait protégé les citoyens. Le commerce florissait; les manufactures avaient doublé leurs produits, et la consommation, résultat du

bien-être général, s'était élevée à leur hauteur. Les terrains, à Paris et dans les grandes villes, avaient acquis un prix si élevé, que de grandes fortunes furent la conséquence de la possession de quelques arpents de terre. On construisit en un moment plus de sept mille maisons à Paris, non pas destinées à une population nouvelle, mais à pourvoir aux besoins nouveaux, produits par une augmentation de bien-être et de richesses générale. Malgré cet état prospère dont la postérité ne pourra jamais se figurer l'étendue, prospérité qui avait pour base le gouvernement le plus légal, l'administration la plus régulière, une grande abondance de capitaux, le bas prix de l'argent, enfin un mouvement, une activité éclairée par les lumières universellement répandues et les exemples d'un pays voisin, malgré, dis-je, tant de biens réunis et de motifs d'être heureux, une inquiétude sourde agissait sur les esprits. Une crainte de l'avenir, une absence de sécurité, que rien ne motivait suffisamment, était une véritable maladie morale qui affligeait la société.

Il faut le dire, l'action intrigante du clergé français se faisait sentir partout. Or, si la nation française est religieuse et disposée à rendre aux prêtres tout ce qu'on leur doit dans les intérêts de la morale et de la religion, les prêtres lui deviennent antipathiques aussitôt qu'ils se mêlent des affaires du monde; et cependant, chez nous, c'est leur manie. On les trouvait, dans la campagne, intolérants et insubordonnés envers leurs supérieurs, et, à la cour, saisissant toutes les occasions d'intervenir dans les plus hautes questions politiques. Quels que fussent les écarts de leur conduite, ils étaient toujours assurés de l'impunité. Un mandement de l'archevêque de Rouen, grand aumônier, le cardinal de Croï, brave homme, mais instrument passif des intrigants dont il était entouré, mit tout en émoi. Dans cette extravagante publication, il s'emparait de l'ordre civil et bouleversait toutes les lois qui régissent le royaume. Il n'en résulta cependant rien de fâcheux pour lui. Le prince de Metternich, alors à Paris, me dit à cette occasion ces propres paroles: „A Vienne, le grand aumônier, pour un fait semblable, aurait perdu sa charge et aurait été relégué dans un séminaire.“ Mais

le cardinal de Croï n'eut pas même une expression de mécontentement de la part du roi.

Cette action du clergé, si funeste, se faisait sentir partout et jusque dans l'armée. Les aumôniers des corps avaient reçu un rang trop élevé, qui humiliait les officiers. Ils faisaient des rapports réguliers au grand aumônier. Ils envoyaient des notes sur la conduite des officiers, et c'était souvent d'après ces notes que le ministre de la guerre faisait les nominations. Plus d'une fois le travail du grand aumônier l'a emporté sur celui des inspecteurs. On se demande dans quel pays un système semblable aurait pu réussir.

L'immense prospérité du pays, le bon état de ses finances, permirent au roi d'entreprendre l'exécution d'un grand acte de justice et de proposer la loi sur l'indemnité aux émigrés. Malgré les efforts du parti révolutionnaire pour la discréditer, elle était populaire, tant il est naturel aux hommes d'aimer la justice quand leurs passions et leurs intérêts ne s'y opposent pas. Indépendamment d'un grand acte d'équité consacré, cette loi était politique; car c'est en réparant les désastres et cicatrisant les plaies qu'on ferme le gouffre des révolutions. Elle était encore une loi de finance et d'administration, puisqu'elle rendait à une classe de propriétés une valeur dont l'opinion l'avait privée. C'était enfin une disposition sage, humaine et louable de toute manière. M. de Villèle l'exécuta avec un grand succès. Ce genre d'ouvrage était particulièrement propre à la nature de son talent. Financier profond, administrateur habile, il sut aussi bien concevoir son plan que le défendre et l'exécuter, et il reçut une approbation universelle. Chose remarquable! ceux qui ont le plus profité de son système et dont la fortune a été réparée par ses soins ont le plus contribué à sa chute, et en réalité l'ont renversé.

L'année 1825 était presque écoulée, lorsqu'on apprit la nouvelle de la mort de l'empereur Alexandre, immense événement, vu la manière dont l'Europe était accoutumée à plier sous ses volontés. Il se servait de la magie d'une puissance morale, fondée sur ses nombreuses armées, toujours prêtes à entrer en campagne, organisées en divisions,

corps d'armée, et munies de toutes choses comme si elles devaient combattre le lendemain; du prestige qui accompagne nécessairement des États si étendus et composés de la septième partie de la surface des continents du globe, États invulnérables, ou au moins indestructibles, à cause de leur position. Menacer souvent, frapper rarement, mais à coup sûr, d'une manière qui fasse impression et laisse des souvenirs, voilà la politique qui convient à la Russie et que l'empereur Alexandre a suivie pendant les dernières années de son règne. Pendant les dix ans qu'Alexandre a vécu depuis la seconde Restauration, il a gouverné le monde et fixé les destinées de tous les peuples de l'Europe, sans engager un seul homme et par la seule puissance de son nom.

L'état dans lequel il laissait la Russie, l'incertitude de la succession, ajoutaient à l'importance du moment. Le testament d'Alexandre donnait la couronne à Nicolas, le second de ses frères. Les droits établis par la pragmatique de Paul investissaient au contraire Constantin de cet immense héritage. Nicolas refusa d'abord. Il s'en tint à la loi la plus ancienne et la plus reconnue. Il fit même prêter serment à Constantin, qui résidait à Varsovie. Constantin se souvint des promesses qu'il avait faites à Alexandre, de la haine que les écarts de sa jeunesse avaient fait naître dans beaucoup d'esprits, et il refusa. Dans ce combat de loyauté et de désintéressement entre les deux frères, combat sans exemple dans l'histoire, Nicolas fut vaincu; il fut obligé de se charger du fardeau. Les circonstances de son arrivée au trône sont si remarquables et si dramatiques, qu'elles méritent d'être racontées en détail. Nicolas, si jeune et si étranger jusque-là aux affaires, déploya sur-le-champ le plus grand caractère et cette puissance morale, ce courage dont l'âme et le for intérieur sont les principaux éléments.

Le séjour des troupes russes en France avait porté ses fruits. Des idées de réformes, de changements à opérer en Russie, remplissaient les têtes d'un grand nombre d'officiers. L'empereur Alexandre, dont la vie se composa de diverses phases sous le rapport politique, fut d'abord, pendant un certain nombre d'années, ennemi acharné de Napoléon,

puis, pendant une autre époque, son admirateur passionné. Ensuite il devint libéral fanatique. Enfin, plus tard, il se livra à la mysticité, et revint aux idées de pouvoir absolu et de gouvernement despotique. Quand il était dans la phase libérale, il avait encouragé toutes les idées nouvelles et favorisé leur développement. Aussi divers projets d'amélioration lui furent-ils soumis. Son changement déconcerta ses anciens amis, et ils s'occupèrent à s'affranchir par eux-mêmes. Une conspiration dont les ramifications étaient fort étendues, fut ourdie. Elle avait pris naissance dans la garde et avait pénétré dans presque tous les corps de l'armée; mais, quand les projets furent connus, on put voir quelles têtes folles les avaient conçus. Les idées les plus extravagantes, les plus inexécutables, accompagnées des mesures les plus atroces, avaient été adoptées.

La conspiration était au moment d'éclater quand l'empereur Alexandre mourut. Ce changement de règne, quand l'incertitude de la succession affaiblissait le pouvoir, était très-favorable aux conspirateurs. Je l'ai déjà dit, Nicolas, malgré le testament d'Alexandre, qui lui donnait l'empire, s'était empressé de faire prêter serment à Constantin. L'officier envoyé à celui-ci pour le lui annoncer fut mal reçu et réexpédié avec un refus formel. De retour, et ayant donné le titre de *Majesté* à Nicolas, il fut réprimandé. Spectacle singulier que cette lutte, cette horreur du trône et cette colère, témoignée alternativement au porteur d'une si grande nouvelle, ordinairement si bien accueilli et si bien récompensé! Il n'en avait pas été ainsi à l'avénement de Paul, qui donna le cordon bleu au comte Soubow, pour prix de la nouvelle de la mort de sa mère, qu'il lui avait annoncée. La résistance était sincère de part et d'autre, et les deux frères, en s'exprimant ainsi, montrèrent le fond de leur cœur et s'honorèrent beaucoup; mais, lorsque le refus opiniâtre de Constantin eut décidé Nicolas à prendre la couronne, les conspirateurs saisirent avidement la circonstance, encore obscure aux yeux du peuple, pour égarer l'opinion publique. Ils dirent que Nicolas, usurpateur, profitait de l'absence de son frère pour s'emparer d'un bien qui n'était pas à lui, comme si la conduite tenue d'abord

ne répondait pas d'avance à cette odieuse et injuste accusation.

Le 26 décembre la garde impériale ayant reçu l'ordre de prendre les armes pour prêter serment au nouveau souverain, l'insurrection soufflée par les conspirateurs éclata. Les premières troupes qui se présentèrent sur la place étaient des révoltés. Nicolas, au premier bruit, sortit du palais d'hiver, où à peine étaient trois cents hommes de garde, et se porta sur la place, accompagné de quelques officiers. Là, seul et sans défense, il ne pouvait connaître encore quelles troupes lui seraient fidèles et jusqu'où irait l'insurrection. Un bataillon du régiment de Moscou, commandé par le major Paskoff, après s'être présenté à la forteresse, dont on lui avait refusé l'entrée, revenait sur ses pas. L'empereur va à lui, et, à son apparition, les soldats crient: *Vive Constantin!* L'empereur, sans montrer la moindre crainte, et avec ce calme imposant qui, dans le danger, agit si puissamment sur la multitude, leur dit: „Ah! vous êtes de ces gens-là! Eh bien, votre place n'est pas ici, elle est près du Sénat!" Et, prenant le ton du commandement, il ajouta: „Par le flanc droit, marche!" Et le bataillon continua sa route et s'éloigna.

Ce courage d'un ordre supérieur sauva Nicolas. S'il eût montré la plus légère crainte, placé ainsi au milieu des révoltés, il eût été perdu. Un moment plus tard, un autre régiment paraît: c'est celui d'Ismailowsky, dont Nicolas, comme grand-duc, a été propriétaire. L'empereur s'avance vers lui, et, trouvant les soldats mornes et silencieux, il leur dit: „Mes amis, nous avions reconnu Constantin pour empereur; il a refusé la couronne. Après lui elle me revient, et j'ai dû la prendre." Même silence; aucun des hourras d'usage ne se fait entendre. „Eh bien, il me semble que vous êtes mal disposés pour moi; je veux voir jusqu'où ira votre mécontentement." Alors il ordonne de charger les armes et ajoute: „Maintenant, que me répondez-vous?" Ce témoignage de confiance pénètre les soldats, les remplit d'admiration; ils crient et répètent: „Vive Nicolas!" Quelle inspiration sublime! Il y a courage, générosité et profonde connaissance des hommes, surtout des gens de guerre, toujours séduits par ce qui est magnanime.

Mais les heures s'écoulent, et, du côté du palais, les troupes fidèles se rassemblent, tandis que les révoltés et les factieux se réunissent sur la place du Sénat. Ainsi ils sont en vue les uns des autres, et une assez courte distance les sépare. Le chef de l'entreprise, le prince Trubezkoï, manque de cœur et ne paraît pas à la tête des mécontents. Ceux-ci, sans direction, n'entreprennent rien. Nicolas leur envoie des officiers pour les rappeler à leur devoir, mais ces officiers sont du nombre des conspirateurs. Au lieu de remplir la mission qu'il leur a donnée, ils exhortent les révoltés à persévérer, tandis qu'au retour ils annoncent à l'empereur une prochaine soumission. Le but de ces officiers traîtres était de gagner du temps, d'employer des mesures de rigueur, et d'arriver ainsi, sans combat, à la fin du jour. Alors, avec les éternelles nuits de Saint-Pétersbourg dans cette saison, ils avaient de la marge devant eux pour se concerter et donner plus d'ensemble et d'énergie à la révolte.

Après des pourparlers inutiles pendant plusieurs heures, l'empereur, sentant les dangers d'un plus long délai, se décide à agir. Une batterie de six pièces de canon est avancée et placée à une demi-portée de mitraille des révoltés. Ceux-ci, sans chef, attendent stupidement le feu qui va commencer; ils ne font ni un mouvement en avant ni un mouvement en arrière. Trois salves en tuent bon nombre et dispersent le reste, qui fut dans la direction du quai Anglais. La cavalerie est lancée à leur poursuite pour achever de les détruire ou pour les faire prisonniers.

Nicolas, jeune encore, tout nouveau au pouvoir, et dans une circonstance si grave, qui présentait à l'esprit des conséquences si confuse et si menaçantes, se trouva tout à coup à la hauteur de sa destinée. Il montra une grande force d'âme, une grande modération et sut se résoudre à employer les moyens de rigueur nécessaires et à répandre le sang au moment où une fausse pitié aurait entraîné après elle de grands malheurs. Le mélange de ses diverses qualités mises en action lui a conservé le trône et a préservé la Russie de l'anarchie et d'une horrible révolution. L'impératrice-mère, femme d'un grand caractère, et qui avait présidé à l'éducation de Nicolas, dit, le soir de ce

jour célèbre, ces paroles mémorables: „Mon fils est sorti du palais jeune adolescent; il y est rentré homme fait et monarque éprouvé.“

L'avénement de Nicolas au trône de Russie motiva l'envoi, de la part de toutes les puissances, de personnes chargées de le complimenter. Plus tard, il nécessita la nomination d'ambassadeurs extraordinaires pour assister à son couronnement. Diverses personnes furent désignées pour la France. Il fallait, de toute nécessité, un militaire dont le nom fût connu et qui rappelât notre grande époque. En Russie, tout a le caractère militaire; tout se résout, fêtes, cérémonies, etc., etc,, en parades et en exercices militaires. Un ambassadeur de l'ordre civil serait étranger à tout. Il aurait moins de moyens qu'un autre de voir l'empereur, de l'approcher et d'entrer dans une sorte d'intimité avec lui. Il fallait, en outre, un homme du monde, ayant le goût et l'habitude de la société. Le roi pensa que je remplissais la double condition, et je fus choisi. J'en éprouvai une grande satisfaction. Cette mission me remettait en évidence après tant d'années d'obscurité; elle me donnait l'occasion de voir un pays que je ne connaissais pas, de contempler de près et d'étudier cette puissance russe qu'un siècle a rendue si redoutable, et qui, chaque jour, acquiert plus de force et exerce plus d'action sur les destinées de l'Europe; enfin de voir le commencement d'un règne où le souverain, si jeune encore et si nouveau aux affaires, avait développé un si grand caractère et montré un si grand courage. Cette mission était un agréable épisode dans ma vie. Elle m'a fait passer cinq mois d'une manière brillante; elle m'a laissé d'agréables souvenirs, mais elle a eu une influence fâcheuse sur mes affaires de fortune; car mes entreprises si vastes, privées de ma surveillance pendant un si long temps, ont d'abord périclité et sont tombées ensuite dans un désordre qui a entraîné ma ruine.

Ce fut à la fin de février 1826 que le roi se décida à me nommer ambassadeur extraordinaire en Russie. Je fis mes préparatifs pour le représenter dignement. Des fonds considérables furent mis à ma disposition. Tout ce qu'il y avait de distingué, parmi la jeunesse de Paris, sollicita la faveur de m'accompagner. Quinze gentilshommes d'ambas-

sade me furent donnés, et parmi eux il y avait trois officiers généraux[1]. Jamais ambassade ne fut organisée avec plus de choix et même plus d'éclat. Tout étant disposé pour cette brillante mission, je me mis en route. Je quittai Paris, le 19 avril, pour me rendre d'abord à Berlin et ensuite à Pétersbourg.

Je rencontrai, le 22, sur la grande route le duc de Wellington, revenant de Saint-Pétersbourg. Nous nous arrêtâmes et nous causâmes quelques moments. Ces espèces de liaisons, formées entre généraux qui ont combattu les uns contre les autres, sont dignes de remarque et d'un intérêt particulier; car l'estime réciproque, résultant du souvenir des actions passées, en fait la base, et à ce titre j'ai dû être flatté des sentiments que le duc de Wellington n'a jamais négligé l'occasion de me témoigner.

J'arrivai, le 23 avril, de bonne heure à Weimar. Je fus à la cour où je passai la soirée, et vis le grand-duc et toute sa famille.

Cette petite cour, renommée par sa politesse, ne manque pas de magnificence. Son étiquette ne trahit nullement l'intention de jouer le grand souverain; bon calcul de la part de ces princes secondaires que d'en agir ainsi. Quand il en est autrement, il en résulte souvent beaucoup de ridicule. Lorsque, au contraire, leur existence simple les rend accessibles à tous leurs sujets et les éloigne d'une représentation prétentieuse, ils ont à la fois tous les avantages de leur situation élevée et tous les charmes de la vie privée. Cette manière d'exister convient d'autant plus à la cour de Weimar, que, remplie de gens de mérite, l'amour des lettres, des sciences et des arts y est répandu généralement. Le grand-duc avait appelé près de lui beaucoup de gens distingués, et entre autres le célèbre Gœthe,

[1] Liste des gentilshommes d'ambassade qui me furent donnés pour m'accompagner: Le vicomte de Talon, le comte de Damrémont, le vicomte de Broglie, maréchaux de camp; le comte de Caraman, le marquis de Castries, le marquis de Podenas, colonels; le comte Alfred de Damas, le vicomte Emmanuel de Brézé, le comte de Biron, le comte de Maillé, le vicomte de la Ferronays, le comte de Villefranche, le comte de Vogüé, le comte de Croï; et j'avais pour secrétaire un poëte illustre, M. Ancelot.

(Note du duc de Raguse.)

qui y a passé une grande partie de sa vie. La grande-duchesse était une femme d'un mérite reconnu et d'une grande autorité. Elle sauva, par sa conduite prudente et courageuse, ses États après Iéna. Elle ne s'effaroucha pas des désordres de la guerre. Elle attendit chez elle Napoléon, dont elle fit la conquête par son esprit et par sa raison. Je fis ma cour à la grande-duchesse Marie, épouse du prince héréditaire et sœur de l'empereur de Russie. Elle me toucha profondément par la douleur dont elle était pénétrée par la mort de l'empereur Alexandre. Au nombre de ses enfants se trouvaient alors deux princesses charmantes, d'une rare beauté et pleines d'attraits. Elle ont toutes les deux épousé deux princes de Prusse, gens très-aimables et très-distingués, les princes Charles et Guillaume.

Je retrouvai à la cour de Weimar le maréchal bavarois prince de Wrede, qui revenait d'une mission à Pétersbourg. Compagnon de nos travaux, je l'avais connu pendant nos campagnes, et je renouvelai connaissance avec lui. Sa vue me fit faire cette réflexion, que les armées des puissances du second ordre ont le singulier privilége d'être toujours victorieuses. Elles entrent nécessairement dans un système politique, et s'attachent à une grande puissance. Tant que la fortune couronne les efforts de celle-ci, elles restent dans la même alliance; mais, dès que la chance tourne, elles l'abandonnent pour en contracter une contraire, de manière que le vaincu voit, après des revers, ses forces diminuées et celles de son adversaire augmentées, ce qui assure à la nouvelle alliance une série de victoires. Aussi les généraux qui les commandent ont-ils des souvenirs communs avec tous les chefs des armées de l'Europe. De Wrede se trouvait être mon camarade d'Austerlitz, de Wagram, etc.; et, s'il se fût trouvé dans le même salon que Blücher, Schwarzenberg ou Sacken, il aurait pu s'entretenir et se féliciter avec eux des combats livrés en commun en 1813 et 1814.

Je partis, le lendemain, pour continuer ma route, et, le 25, j'arrivai à Berlin. Je fus sur-le-champ présenté au roi et à la famille royale. Je restai huit jours dans cette résidence pour voir tout ce que ce pays présente de

curieux ou de remarquable. Berlin donne comme un avant-goût de Pétersbourg et de la Russie. Tout y a le caractère et la physionomie militaire; mais l'ordre y règne plus qu'en Russie. En Prusse l'administration est probe autant qu'éclairée; le système qui y est adopté et strictement suivi quadruple les ressources et les moyens du gouvernement.

En Prusse, le roi est, avant tout, le chef de l'armée. Son attitude, ses mœurs, ses occupations, sont en harmonie avec ce titre et cette fonction. Il entre dans le plus petit détail de ce qui concerne ses troupes. Ses fils, ses frères, ses cousins sont autant de généraux effectifs et d'inspecteurs qui remplissent avec zèle les devoirs qui leur sont imposés. Le roi reçoit les rapports journaliers, comme un généralissime. Il est accessible à tous les officiers qui veulent lui parler. Loin d'adopter les mœurs du Midi qui isolent les souverains, qui en font des individus à part et les rendent étrangers à tout ce qui se passe, il donne fréquemment à dîner aux nationaux distingués et aux étrangers de marque qui s'arrêtent chez lui. J'y fus invité, ainsi que tous ceux qui m'accompagnaient.

L'étiquette place le roi au centre de la table. A ses côtés sont les princes et princesses de sa famille suivant leur rang, et, comme la maison de Prusse est très-nombreuse, elle remplit presque tout le côté de la table où est le roi. L'étranger auquel le roi veut faire honneur est sur le côté parallèle du sien et en face de lui. De cette manière il peut lui adresser la parole et causer avec lui, la table étant peu large. La princesse de Liegnitz, femme du roi, est une agréable personne; mais, quoique reconnue, son existence équivoque, à moins qu'un sentiment très-vif pour son mari ne remplisse son cœur, rend sa vie peu digne d'envie. Elle n'a des grandeurs que les inconvénients, sans en avoir les avantages.

Le roi fit exécuter devant moi de grandes manœuvres par la garnison de Berlin. Il y avait quatorze bataillons, vingt-deux escadrons, et une artillerie proportionnée. Les mouvements furent faits avec une précision et une rapidité extrêmement remarquables. Ce qui rendit à mes yeux ces manœuvres étonnantes, c'est que le tiers des soldats placés dans les rangs se composait de recrues ayant rejoint leur

régiment à la fin de l'année précédente. En quatre mois ils avaient été dressés, instruits et mis à l'école de bataillon. Les manœuvres prussiennes, il est vrai, sont aujourd'hui les plus simples de l'Europe. Autrefois tout étant fantasmagorie dans cette armée, tout y était compliqué. Après les revers de 1806, on a abandonné ce système de charlatanisme. Des hommes éclairés, des officiers habiles, après avoir cherché à reconnaître les véritables besoins de la guerre, ont réduit l'ordonnance prussienne à ses moindres termes, en supprimant tout ce qui est fait pour la parade et destiné seulement à parler aux yeux. Ce programme était la conséquence nécessaire du système militaire qui a été établi et dans lequel, comme tout le monde le sait, on appelle successivement la population entière sous les armes, système merveilleusement adapté à la position faible, dépendante dans laquelle la Prusse était tombée par ses malheurs.

Après la paix de Tilsit, la Prusse était descendue au rang de puissance de second ordre; mais elle avait tous ses souvenirs et toutes ses passions nationales. Cela seul suffisait pour la rendre encore redoutable. Napoléon savait bien que l'amour-propre humilié ne pardonne pas; aussi se tint-il constamment en méfiance contre elle. La première preuve qu'il en donna fut de limiter la force de l'armée du roi de Prusse. Mais le gouvernement prussien, voulant de bonne heure préparer les moyens de son affranchissement quand les circonstances le rendraient possible, adopta, tout en semblant obéir, un mode de recrutement et de congé qui préparait dans le silence une armée dont la force serait immense en peu d'années. Le général Scharnhorst en fut l'auteur. On borna à trois ans le service des hommes appelés sous les drapeaux. Ainsi l'armée se renouvelait chaque année par tiers. Les cadres des régiments, ainsi consacrés à instruire, devinrent une école pour la nation entière. Napoléon ne s'aperçut pas de l'intention, tandis que les Prussiens, qui devinèrent sur-le-champ le but de ce système, le reçurent avec enthousiasme et y virent l'élément de leur salut. Les officiers et sous-officiers, transformés tous en instructeurs, rendirent en peu

de temps des recrues animées d'un bon esprit, d'excellents soldats.

Quand, en 1813, la Prusse courut aux armes pour nous combattre, elle put réunir en un moment deux cent mille vieux soldats sous les drapeaux, et toute la jeunesse des écoles, pleine de passions généreuses et patriotiques, vint compléter cette armée et lui donner cette énergie qui la rendit si redoutable; car l'armée prussienne, à cette époque, nous combattit avec plus de courage et plus d'acharnement que toutes les autres.

Ce système, établi sous l'empire des circonstances exceptionnelles que je viens d'indiquer, a été continué, et il existe encore au moment où j'écris. Il exige, de la part des officiers et des sous-officiers, des soins et des travaux presque incroyables, et que ne semblent pas comporter des temps ordinaires. L'action personnelle du roi, le concours de tous les princes de sa famille, ont maintenu jusqu'à présent le mouvement imprimé au début. C'est un prodige qui cependant doit avoir un terme; car il exige des efforts inouïs et toujours renouvelés de la part des officiers de l'armée. On conçoit que le sentiment du salut public donne, pendant un certain temps, un zèle soutenu et que nulle fatigue n'arrête. Lorsque le but est atteint, on comprend que les habitudes continuent encore pendant quelque temps; mais il y a un moment où tout doit rentrer dans un ordre plus en rapport avec les facultés de tous. Les officiers et sous-officiers, indépendamment des devoirs du service journalier, sont assujettis à faire sans relâche le métier d'instructeur. Ils recommencent chaque année à instruire des hommes qui, peu après, disparaissent pour être remplacés par d'autres, qu'il faut instruire encore, et qui doivent, immédiatement après, les quitter à leur tour; et ainsi constamment: travail décourageant et qui donne l'idée du supplice des Danaïdes.

On ne saurait, au surplus, trop admirer des troupes que leur excellent esprit et leur zèle ont maintenues et soutenues dans l'accomplissement de devoirs aussi pénibles. Aussi ont-elles atteint le but qu'elles avaient devant elles; car, je le répète, l'instruction est parfaite et satisfait à tous les besoins de la guerre. La marche est excellente et fa-

cile, les distances et les directions se conservent, les feux sont vifs et réguliers. Il n'en faut pas tant pour livrer et gagner des batailles.

Une chose cependant justifie, en Prusse, la permanence du système dont j'ai démontré l'épouvantable fatigue pour les officiers et sous-officiers des régiments : c'est la nécessité de former pour la guerre toute la partie virile de la population. La monarchie prussienne, dont la configuration est bizarre, n'a point de frontière défensive. Vulnérable partout, elle peut être attaquée par son milieu et coupée en deux par un premier succès. Elle doit donc pouvoir se défendre dans chacune de ses parties. A cet effet, le pays tout entier doit être considéré comme un camp, et la nation doit pouvoir se transformer en une armée. Il faut que la population puisse partout se lever et se défendre, et, pour qu'elle le fasse avec succès, il faut la maintenir organisée, instruite et placée dans les cadres. Sans cela, elle ne pourrait ni se mouvoir ni combattre. Dans ce système, et à quelque exception près, les places ne sont que des lieux de dépôt et d'armement des corps d'armée, où les approvisionnements de tout genre, faits d'avance, sont en sûreté.

J'allai visiter Potsdam. Le roi voulut bien m'en faire voir la garnison. Cette fois il ne fut plus question de manœuvres, mais d'une parade avec toutes les recherches d'une belle tenue. Les troupes étaient magnifiques et défilaient devant le roi.

Le prince Albert, fils du roi, jeune homme de seize ans, était lieutenant dans un régiment d'infanterie de la garde. Il défila à la tête de son peloton : beau spectacle et hommage flatteur rendu au service militaire, à son importance, à ses droits, et manière puissante de rechausser la considération dont il doit jouir à tant de titres ; enfin, réponse péremptoire aux prétentions et aux ambitions désordonnées. Nous sommes loin de là en France ! Et il semble que la raison, la partie pratique des affaires et du gouvernement, soient seulement connues dans le Nord. Au Midi, tout est caprice et misère. Chez nous, on donnait, il n'y a pas longtemps, à un enfant en jaquette et ne sa-

chant pas lire, des aides de camp! Contre-sens misérable et digne de pitié!

Après avoir dîné chez le roi, je parcourus Potsdam, Sans-Souci, et vis ce que le parc renferme de curieux. Tout est plein des souvenirs du grand Frédéric, dont la mémoire est en vénération. Cinq aigles françaises, prises en 1813 et 1814, sont déposées sur son tombeau: hommage le plus digne de la mémoire d'un si grand capitaine.

Je visitai Charlottenboug. Le château renferme le mausolée élevé à la reine, ouvrage du célèbre Rauch. La statue de la princesse, couchée avec grâce, est le morceau de sculpture dont la vue m'a fait le plus de plaisir. On la dit ressemblante, ce dont je ne puis juger, n'ayant jamais connu la reine. Mais son attitude est remplie de grâce; la figure a une expression admirable; la vie et la mort s'y trouvent réunies; car l'existence vient de finir, et cependant on voit encore des traces d'un sentiment de douceur et de bienveillance.

Parmi les choses curieuses de Berlin, on doit mettre en première ligne l'arsenal, beau bâtiment, renfermant de grands approvisionnements d'artillerie de toute espèce, une immense salle d'armes, remplie de plus de cent mille fusils. Le prince Auguste de Prusse, chef de toute l'artillerie prussienne, m'en fit les honneurs.

A peine entré dans la salle, je fus frappé des trophées qui la décoraient. Une immense quantité de drapeaux français s'y trouvait. Mon premier mouvement fut de regretter d'être venu dans cette enceinte; mais, une fois là, il fallait faire, contre mauvaise fortune, bon cœur. Le nombre des drapeaux surtout me paraissait incroyable; mais ce nombre lui-même servit à m'éclairer sur leur peu de valeur, et le peu de gloire qui résultait de leur possession. Ces drapeaux avaient appartenu aux régiments français, avant le moment où les aigles, contre lesquelles ils avaient été échangés, leur eussent été données. Ainsi ils avaient été trouvés dans un magasin, lors de l'occupation de Paris. Bien plus, dans le nombre, se trouvaient des drapeaux de gardes nationales de village, et jusqu'à un drapeau rouge destiné, d'après la loi de l'Assemblée constituante, à être

arboré lors des émeutes et de la proclamation de la loi martiale. Tous ces drapeaux, ramassés partout et présentés avec orgueil aux yeux des ignorants, n'attestaient pas autre chose que l'entrée, en France et à Paris, des armées étrangères, ce dont tout le monde est informé.

En général, il y a de l'esprit gascon chez les Prussiens, et beaucoup de forfanterie. On vise à l'effet par des apparences. Les maisons semblent des palais, et l'intérieur dément cette prétention. On peut appliquer au gouvernement comme aux particuliers cette expression vulgaire de „tapisser sur la rue"; mais, en reconnaissant cette vérité incontestable, on ne peut s'empêcher de voir aussi à quel point la raison, une sage économie, un admirable système d'administration et de gouvernement distinguent ce royaume. Une vigilance dont rien ne peut donner l'idée est le cachet de tout ce qui se fait en Prusse. Le sentiment des bienfaits de cette administration et de sa justice est sans doute bien profond et bien intime, puisqu'il a suffi à satisfaire ce peuple après les promesses, restées sans effet, d'institutions qui lui ont été prodiguées en 1813, dans le but de développer le mouvement énergique d'alors. Tous les souvenirs et toute l'influence morale de la France ont disparu devant le bien-être actuel. Personne ne pense plus à des choses superflues, parce qu'on est en jouissance des meilleurs résultats possibles; et peut-être aussi les secousses et les nouveaux malheurs dont la France a été le théâtre ont-ils éclairé les peuples sur leurs véritables intérêts. Souverains du monde, gouvernez bien, avec fermeté, justice, raison, et vous n'aurez pas de révolutions.

Je me mis en route, le 3 mai, pour continuer mon voyage. Le pays que je traversai est loin d'être beau. Des sables, presque toujours des sables, et la tristesse que donne à la nature un soleil pâle et l'absence de chaleur. La grande route, chaussé faite avec empierrement, était au moment de son achèvement. Ce beau, grand et utile travail mettra en communication avec le midi et l'occident de l'Europe ces peuples éloignés et les rapprochera ainsi des foyers de la civilisation. La campagne est couverte de blocs de granit erratiques, arrondis par les frottements, et amenés là des Karpathes ou de la Suède par les révolu-

tions du globe. On brise ces blocs, seuls bons matériaux à portée, et leurs débris servent à former l'empierrement de la route. Je m'arrêtai à Mitau, où j'allai visiter le château, refuge de la famille royale de France pendant plusieurs années. A combien d'autres pèlerinages, plus pénibles encore, cette malheureuse famille n'était-elle pas condamnée!

Je m'arrêtai un jour à Riga. J'y trouvai, comme gouverneur, un officier, Italien de naissance, autrefois placé dans nos rangs, le général Paolucci, homme d'esprit, et qui avait fait en Russie une fortune rapide et extraordinaire. Il avait commandé dans cette place, sur cette frontière, pendant la campagne de 1812, devant le maréchal Macdonald. Cette place de Riga, peu de chose comme place de guerre et d'une force très-médiocre, est importante comme débouché du commerce de la Russie dans la Baltique. Il s'exporte, par la Dwina et le port de Riga, une énorme quantité de produits. Enfin, j'arrivai à Saint-Pétersbourg, le samedi 13 mai, 1er mai du calendrier russe, jour de joie et de plaisir, où l'on célèbre la renaissance de la nature.

En approchant de Saint-Pétersbourg, on traverse une espèce de désert, un vaste espace de terres incultes, de marécages et de plaines sans habitants. Cet état de choses est loin d'annoncer le voisinage d'une capitale. A commencer de Strella, on trouve, faisant face à la Newa, une multitude de jolies maisons de campagne de petites dimensions, mais propres, ornées et élégantes. Ces habitations sont la conséquence du luxe et du bien-être de la classe riche et élevée; mais elles n'ont point de rapport avec la population proprement dite, avec la masse des habitants.

Arrivé à Saint-Pétersbourg, on trouve une ville de la plus grande beauté, bâtie sur un plan régulier, avec des rues droites et larges. Mais cette ville, bâtie par la volonté toute-puissante d'un homme, est l'expression d'une pensée, mais non celle des besoins du pays. Or cette dernière condition seule caractérise une capitale. Le temps, les intérêts, les habitudes, la créent. Elle se fait par la seule puissance des siècles, et non autrement. D'après cela, Saint-Pétersbourg n'est qu'une résidence, une ville

de commerce, mais non une capitale. Au surplus Pierre le Grand n'a jamais eu la pensée d'y faire son séjour habituel, et la preuve, c'est qu'il n'y a bâti, pour son usage, que de chétives maisons. Les palais ont été construits par ses successeurs. Des souverains, mal assis sur le trône, étrangers à la nation, ont dû adopter le système de gouverner de loin. Entourés d'une garde fidèle et nombreuse, séparés de populations qui pouvaient se mutiner et de grands seigneurs redoutables, ils étaient comme dans une forteresse inattaquable, entourée de déserts. Les ukases arrivaient avec le prestige causé par l'éloignement et une espèce de mystère. Les souverains de Russie, ainsi invisibles à leurs sujets, apparaissaient à leurs peuples comme le destin et les interprètes des arrêts du ciel.

A mon arrivée, l'empereur Nicolas me fit complimenter par un de ses aides de camp. Peu de jours après, j'eus mes audiences avec le cérémonial accoutumé. L'empereur me reçut au palais de l'Ermitage.

Il m'est impossible de rendre ma sensation à la vue de ce jeune souverain rempli de grâce et de majesté. Rien de plus imposant que sa personne, rien de plus simple que ses manières. Il y a dans son regard et dans son maintien une autorité impossible à dépeindre. Quand il est hors de son cabinet, avec son chapeau sur la tête, personne, je pense, n'éprouve la tentation de se trouver sur son chemin. C'est à lui que l'on peut faire l'application de ces vers célèbres:

„Quel qu'eût été le rang où le sort l'eût fait naître,
Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître."

Mais dans le tête-à-tête sa politesse est exquise. Ses manières affables, sa haute raison, provoquent la discussion, et l'on croit presque, au bout de peu de moments, être avec son égal. Il me reçut seul, et je fus dispensé de prononcer un discours public et solennel, comme cela se fait en France. Il m'exprima sa satisfaction de me voir et de faire la connaissance personnelle d'un général dont il avait souvent entendu parler. Après avoir causé pendant une demi-heure de la France et de la famille royale, de Napoléon et des guerres passées, il sortit, et je lui pré-

sentai les quinze officiers qui m'accompagnaient, en qualité de gentilshommes d'ambassade ou d'aides de camp.

Le lendemain je fus présenté à l'impératrice, au palais d'Aniskoff. Cette princesse charmante, belle, aimable et séduisante, aurait des succès aussi assurés dans la vie privée que sur le trône. Enfin, le grand-duc Michel, frère de l'empereur, me reçut, et là se terminèrent, pour le moment, mes présentations. Les deux impératrices Marie et Élisabeth, ainsi que la grande-duchesse Hélène, se trouvaient alors dans le midi de l'empire.

Peu après mon arrivée à Saint-Pétersbourg, on reçut la nouvelle de la mort de l'impératrice Élisabeth. Cette princesse, tombée malade après la mort d'Alexandre, avait fini par succomber à sa douleur. L'impératrice, sa belle-mère, partie pour aller la soigner, n'arriva pas à temps pour lui fermer les yeux. Toute la famille impériale éprouva une grande douleur de cette perte. Cet événement retarda le couronnement, me donna l'occasion de voir la cérémonie funèbre qui en fut la conséquence, et me fit prolonger mon séjour à Saint-Pétersbourg. Ainsi j'eus le temps et l'occasion de voir en détail tout ce que cette ville et les environs renferment de curieux, de voir fréquemment l'empereur à la parade et d'assister aux manœuvres de Zarskoïe-Sélo, où une partie de la garde était réunie et campée.

La vue imposante de Saint-Pétersbourg, la connaissance des immenses travaux de son fondateur, de ses entreprises si vastes et si variées, n'ont pas ajouté à mon admiration pour Pierre le Grand. L'activité de ce prince était prodigieuse, la force de sa volonté immense; mais son génie était éminemment imitateur. Il a trop servilement calqué ses projets sur ce qu'il avait vu ailleurs. Il a fait souvent de fausses applications. Saint-Pétersbourg en est un des plus évidents exemples.

Une pensée-mère à ses yeux était d'avoir un grand établissement maritime, afin de mettre sa nation en communication prompte et facile avec l'Europe. C'était certainement une pensée belle et féconde. Il choisit d'abord les bords de la mer d'Azoff, dans ce but; les revers éprouvés dans la guerre contre les Turcs, les cessions qui en

furent la suite, et que le traité du Pruth consacra, ayant mis obstacle à ses projets, il prit l'extrémité opposée de son empire, circonstance d'un grand bonheur pour lui, car il n'aurait tiré aucun parti dans le but proposé d'un établissement dont l'action ne pouvait se faire sentir d'une manière libre et efficace que sur les bords de la mer Noire, habités par des peuples plus barbares encore que les siens. Les Dardanelles et le Bosphore étant au pouvoir des Turcs, les rapports avec l'Italie et la France devaient toujours être incertains et douteux. En s'établissant sur la Baltique, il se trouva tout de suite en contact avec toute l'Europe civilisée.

Une fois l'idée de placer sa ville de commerce sur le bord de la Baltique arrêtée, le choix de l'embouchure de la Néva était bon. La difficulté de la navigation du lac de Ladoga, suppléée par un canal parallèle, travail d'une facile exécution, assura la communication par eau avec l'intérieur de l'empire. Les circonstances naturelles du sol de cet immense empire sont telles, d'ailleurs, qu'aucun obstacle ne s'oppose à ce qu'on lie, par des canaux, les différentes rivières qui le traversent. Ces rivières sont presque toutes navigables. Aussi, aujourd'hui, la navigation intérieure existe-t-elle du Midi au Nord dans toute son étendue, et Saint-Pétersbourg est devenu le lieu le plus important de l'exportation des produits de l'empire. Cette exportation, dont je donnerai plus bas l'indication, est immense. Elle est telle, qu'elle semble au-dessus de toute vraisemblance.

Mais Pierre Ier a-t-il choisi à l'embouchure de la Néva le point le plus convenable pour y fonder une ville? Il est possible de le révoquer en doute. On ne peut même l'excuser de l'avoir placée de manière à rendre son existence toujours incertaine et périlleuse à cause des circonstances qui reviennent à des époques plus ou moins éloignées, mais toujours constamment. Ces circonstances sont maintenant parfaitement connues et constatées. D'abord ce sont des vents d'ouest violents qui portent les eaux de la Baltique dans le golfe de Finlande et en élèvent le niveau. Ce sont ensuite les vents du nord qui, leur succédant immédiatement, refoulent les eaux du golfe de Bothnie et les

accumulent tellement à l'embouchure de la Néva, que la mer envahit le lit du fleuve et s'élève à Saint-Pétersbourg à une hauteur telle, que la ville est au moment de périr, et périrait infailliblement, si cette disposition des vents durait deux jours après le moment où la crue se fait sentir et où les quais sont envahis.

Pierre Ier connaissait ce phénomène, et à cette occasion je raconterai une anecdote que les recherches faites après la dernière inondation ont fait connaître. Pierre était dans l'île Basile et présidait au commencement des travaux. Tout à coup, il remarqua une croix placée au-dessus d'un arbre. Il s'informe à des pêcheurs de ce qu'elle signifie. On lui répond qu'elle marque la hauteur des eaux de la dernière inondation. Cette découverte était de nature sans doute à modifier son ouvrage. Il réfléchit quelque temps et se borna à faire couper l'arbre.

L'idée dominante, dans l'esprit de Pierre le Grand, a été, en construisant sa ville, d'imiter Amsterdam. Il avait demeuré en Hollande, et il voulut faire une ville hollandaise. Il ne vit pas que les Hollandais n'avaient pas eu le choix de construire autrement et devaient multiplier les canaux pour assainir les terrains et pour élever l'emplacement de leur ville. Ces canaux, en communication avec le port rempli de bâtiments de commerce de toutes les grandeurs, sont d'une grande utilité pour les transports des marchandises dans les magasins situés sur leurs bords; mais, à Saint-Pétersbourg, ces canaux sont sans emploi; ils se comblent chaque jour et n'apportent que des éléments d'insalubrité. Ensuite cette ville, consacrée dans le principe uniquement au commerce, est placée en deçà d'une barre qui ne permet pas aux bâtiments ayant plus de huit ou neuf pieds de tirant d'eau d'y arriver.

Si Saint-Pétersbourg avait été placée où est aujourd'hui le château de Peterhof, c'est-à-dire à six lieues plus bas, cette ville aurait été dans un lieu sain, à l'abri des tempêtes et des eaux du fleuve. Son port, placé en avant de la barre, aurait pu recevoir les bâtiments du plus grand tonnage. Les eaux vives et abondantes, qui forment aujourd'hui de belles cascades, auraient fourni à tous les besoins de la population. L'emplacement des jardins du bas aurait

pu servir à tous les établissements maritimes, à construire des bassins pour les vaisseaux, à creuser une darse et à tout ce qu'exige un grand port. Une simple digue, les enveloppant, appuyée à la montagne en aval et en amont, les aurait mis complétement à l'abri des accidents de la mer. Mais Pierre, servile imitateur de ce qu'il avait vu, voulut copier et copia, sans motif et sans raison, ce qui, par d'autres motifs et pour un but différent, existait ailleurs.

Je ne prétends pas déprécier ce grand caractère, et je dirai que tout ce qu'on voit à Saint-Pétersbourg de Pierre le Grand, tout ce qu'on raconte de cet homme extraordinaire en Russie, prouve que jamais il n'a existé une activité pareille à la sienne. Son ambition, appliquée à tout, était sans bornes. Il voulait tout faire, tout savoir, tout entreprendre, tout exécuter. Il ne répugnait à aucune fatigue, à aucun travail. Il voulut être soldat, marin, ouvrier, artiste. Il prétendait suffire à tout et rassembler en lui les facultés qui sont réparties chez les individus de diverses classes de la société. Voilà ce qui le distingue éminemment des autres hommes. Avec une disposition semblable, on fait de grandes choses, on fait beaucoup; mais certes on ne suit pas la marche du génie. Le génie s'élève au-dessus de l'action vulgaire; il conçoit, il ordonne, il juge, et il lui reste du temps pour méditer. Pierre poussa la passion de l'universalité du savoir jusqu'à vouloir être chirurgien et dentiste, et l'on montre à Saint-Pétersbourg les instruments dont il s'est servi dans ses opérations, et avec lesquels il martyrisait probablement ses courtisans. Cependant, occupé de détails si petits et si misérables, il faut le dire, il n'y a aucune des grandes choses que son empire comportait alors dont il ne se soit occupé d'une manière efficace. Fondation de villes, création de ports et d'arsenaux, construction de canaux qui lient les diverses mers entre elles, formation d'une armée disciplinée, soumission des grands du pays, jusque-là en révolte habituelle, il a tout entrepris, il a tout exécuté, avec plus ou moins de succès, et il est mort à cinquante-trois ans. La première parti de son règne, partagée d'abord avec son frère, a éprouvé de grandes difficultés et de grands obstacles. Une constitution forte et robuste était l'auxiliaire que la nature lui avait donné, et

une âme de feu dans un corps de fer explique le spectacle qu'il a offert au monde.

Puisque je suis entré déjà en tant de détails sur le matériel de Saint-Pétersbourg, je parlerai des moyens à employer pour mettre cette grande et belle ville à l'abri des dangers qui la menacent. Le projet ci-après m'a été communiqué par son auteur, le général Bazaine, Français de naissance, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées très-distingué, chef des voies et communicatiens sous l'autorité du prince Alexandre de Wurtemberg. Son exécution est facile, et il est incroyable qu'avec le sens droit et exquis de l'empereur, et attendu l'importance du résultat, il ne soit pas déjà mis à exécution.

Les inondations de Saint-Pétersbourg sont causées par l'arrivée et l'invasion des eaux de la mer quand elles s'élèvent, et non par la seule suspension de l'écoulement des eaux de la Néva. C'est donc contre cette action puissante qu'il faut diriger les précautions à prendre, et voici ce que le général Bazaine propose. De la pointe de la côte, située sur la rive gauche du fleuve, où est placé le château d'Oranienbaum, un banc élevé et solide court perpendiculairement à la longueur du fleuve et le barre dans son cours. Une passe, large et profonde, lui succède; ensuite le banc se reproduit et vient aboutir à Cronstadt. Le général Bazaine pense qu'en employant de gros morceaux de granit, faciles à tirer de Finlande, et en construisant une digue sur le banc existant, à peine couvert par l'eau dans les temps ordinaires, et en réduisant l'ouverture de la Néva à la partie où elle est profonde, on élèverait les eaux de trois pieds environ, ce qui donnerait les mêmes moyens d'écoulement qu'à présent. Les eaux trouvant en hauteur l'équivalent de ce qu'elles perdraient en largeur, quand les eaux de la mer s'élèveraient, elles trouveraient la digue, qui les empêcherait de pénétrer. En outre, comme dans ces circonstances l'élévation des eaux dans le lit de la rivière, si menaçante pour la ville, n'est pas seulement le résultat de la suspension du cours de la Néva, mais encore et surtout tient à l'invasion des eaux de la mer, agissant avec une grande pression, le rétrécissement de l'embouchure aurait pour

effet, en diminuant la masse des eaux introduites et leur pression, de diminuer les accidents, si redoutables aujourd'hui. Il faudrait aussi barrer de même le bras de la Néva qui sépare l'île de Cronstadt de la terre ferme. Ces travaux rappelleraient parfaitement les *murazzi* de Venise; ils seraient d'une exécution plus facile, à cause du voisinage des matériaux, de leur nature et des moyens qu'on emploie en Russie. Indépendamment de la conservation de Saint-Pétersbourg, qui serait assurée, se système aurait encore d'autres avantages. Presque tous les bâtiments de commerce qui naviguent sur la Baltique pourraient franchir la barre et arriver à Saint-Pétersbourg tout chargés. Aujourd'hui, les marchandises se débarquent à Cronstadt, et des alléges les apportent à la capitale. Ensuite, le niveau de la rivière étant changé, la résistance des eaux de la mer se trouverait plus bas dans son cours, et, par conséquent, les dépôts dont la barre est augmentée chaque jour se feraient ailleurs et ne contribueraient pas à l'accroître. En effet, la barre, à l'entrée de tous les fleuves, est toujours le résultat du dépôt des terres charriées et précipitées au moment où le repos est produit par le choc du courant contre la mer. Ainsi la barre actuelle ne serait jamais augmentée. On pourrait même y ouvrir un passage de quelques pieds, et, avant d'avoir à redouter les effets de la nouvelle barre, on aurait la marge de quelques milliers d'années.

Quand on pense aux immenses résultats d'un pareil travail, estimé par les caculs du général Bazaine à neuf millions de francs et à trois ans de temps pour être achevé, on se demande comment un souverain aussi éclairé que Nicolas ne l'a pas encore ordonné. Il est vrai qu'en Russie, comme ailleurs, les choses les plus simples et les meilleures rencontrent des difficultés qui tiennent aux personnes, et le général Bazaine me parlait avec douleur du triste sort d'un homme de métier dont les projets sont soumis à l'opinion et à la volonté d'un prince amateur. C'est ainsi qu'il désignait le prince Alexandre de Wurtemberg.

Je trouvai à Pétersbourg, comme ambassadeur de France, M. le comte de la Ferronays, homme aimable et spirituel, qui occupait ce poste depuis plusieurs années.

Comme il est devenu ministre, j'entrerai dans quelques détails sur son compte.

M. de la Ferronays est un gentilhomme breton. Après avoir émigré très-jeune avec ses parents, il s'attacha au duc de Berry, le suivit partout, devint son compagnon de plaisirs et son ami. Plus tard et pendant la Restauration, madame de la Ferronays, étant dame d'atours de madame la duchesse de Berry, eut une querelle pour la possession de la layette d'un enfant de madame la duchesse de Berry, mort en naissant. Cette querelle devint vive. Des mots offensants furent prononcés. Cela décida M. le duc de Berry à se séparer de M. et madame de la Ferronays. Cette circonstance a ouvert à ce dernier la carrière politique. Envoyé d'abord en Danemark, il eut peu après la mission de Saint-Pétersbourg, qu'il remplit d'une manière satisfaisante.

M. de la Ferronays est peut-être le seul émigré qui n'ait conservé aucun vernis de l'émigration. Il a poussé même quelquefois trop loin les opinions libérales, par besoin de popularité. Il est raisonnable et désintéressé, mais rempli d'amour-propre et de vanité. Sa vie tout entière a été consacrée à la séduction des femmes. C'est un métier qu'il entend et qu'il a fait avec succès. Il aurait dû vivre à l'époque de Louis XV. Il se fût alors trouvé dans l'atmosphère qui lui convient. Je l'ai entendu professer la théorie de la séduction avec une grande supériorité, et il m'a même, à cette occasion, raconté des histoires fort curieuses et fort plaisantes. D'un physique agréable, son commerce est facile et doux. Il a un talent prodigieux pour occuper les autres de lui et pour se faire valoir. On conçoit qu'avec son habitude de tromper les femmes son caractère a dû en recevoir quelque atteinte. Aussi n'est-ce pas un de ses moindres succès que d'avoir obtenu cette réputation de chevalier, qu'il possède peut-être à bon marché. Une tête haute, un air confiant, ont fait naître cette illusion chez beaucouc de gens. Je sais par expérience, et à mes dépens, que M. de la Ferronays n'est pas toujours sincère. Quand il arriva au ministère, qu'au surplus il n'avait pas désiré, il a été l'espérance de beaucoup de gens. J'ignore si la tâche n'était pas au-dessus des for-

ces humaines; mais au moins il est certain que, malgré de très-bonnes intentions, o il l'a faiblement remplie.

Je vis avec détail tout ce que Saint-Pétersbourg présente de curieux; mais ce qui, sans nulle comparaison, m'intéressa le plus était de voir, d'étudier et de connaître l'empereur Nicolas. Cette haute raison à l'âge où les passions ont tant de force et d'énergie, sa modération avec une nature violente et emportée, cette domination qu'il exerce sur lui-même, qui est si méritoire quand on peut impunément s'abandonner à ses passions, doivent inspirer une sincère admiration. Il sait qu'il a des devoirs à remplir, et que tout n'est pas jouissance et plaisir dans la région élevée où il est placé. Je l'ai vu exercer ses troupes à Pétersbourg, au camp de Zarskoïe-Sélo, et plus tard à Moscou. Je n'ai jamais vu personne manier avec plus de facilité, d'aisance et un coup d'œil plus juste des masses de troupes considérables. Il entend admirablement bien le mécanisme qui les fait mouvoir, et il en dirige l'action avec une rare perfection. A son âge, avec les goûts et ses armées, on aurait dû croire qu'il chercherait les occasions de faire la guerre; mais le temps a prouvé le contraire. Sa modération d'un côté, et une philanthropie poussée à l'excès, de l'autre, sont des obstacles à ce qu'il soit belliqueux. L'épreuve d'une campagne l'a éclairé, et il a eu la haute vertu de s'abstenir d'un métier qu'il faisait volontiers, et de laisser un de ses généraux, qu'il reconnaissait plus avant que lui, acquérir une gloire qui aurait pu être sa propriété. Il lui a laissé le champ libre, il lui a donné avec profusion les moyens de bien faire et l'a récompensé sans jalousie avec magnificence, après les succès. Cette conduite suppose une si haute vertu, qu'elle paraît au-dessus de l'humanité.

Nicolas a été instruit avec soin. Il est modeste; il fait peu d'étalage de ses connaissances; il parle avec simplicité et réserve de ses actions. Il était peu aimé à l'époque où j'étais en Russie, et j'en éprouvais de l'indignation; mais on en trouve l'explication par le fait suivant. Quoique destiné au trône par Alexandre, il n'avait été en rien associé au gouvernement: chose étrange, et qui tenait peut-être au mystère qui environnait le testament, dont on ne voulait

pas divulguer les dispositions. Mais, enfin, telle était sa condition. Sa seule occupation était de commander une brigade de la garde, et alors, apportant dans ces fonctions l'activité de son âge et l'énergie de son caractère, il tourmentait beaucoup soldats et officiers. Il voulait arriver à une perfection que l'on ne peut atteindre et qu'on doit se dispenser de chercher. De là est résultée pour lui une réputation de sévérité et de dureté qui avait donné de fâcheuses préventions sur son caractère. Or les préventions motivées sur les premières actions d'un homme qui commence sa carrière sont difficiles à détruire. Il avait en outre devant lui un autre obstacle: c'était le souvenir de son prédécesseur.

L'empereur Alexandre peut être l'objet de diverses critiques; mais une qualité sur laquelle personne n'est en dissidence, c'est une bonté de croissans limites. Son active bienveillance, son besoin de bienfaisance, se montraient chaque jour et dans chaque occasion. Elle tenait peut-être à une conscience timorée et au désir d'une âme tendre de trouver des moyens de bénédiction. Des habitudes généreuses en résultaient, et quelquefois elles approchaient de la prodigalité. Nicolas, au contraire, mû par des sentiments de justice et d'économie, véritables règles des souverains, a souvent été calomnié par les courtisans avides.

Une chose admirable est l'éducation donnée par Nicolas à son fils, prince charmant, d'une rare beauté, et dont le temps n'aura sans doute fait que développer les qualités. Je demandai à l'empereur à lui être présenté, et il me répondit: „Vous voulez donc lui tourner la tête. Ce serait un beau motif d'orgueil pour ce petit bonhomme que de recevoir les hommages d'un général qui a commandé les armées. Je suis fort touché de votre désir de le voir, et vous pourrez le satisfaire quand vous irez à Zarskoïe-Sélo. On vous fera rencontrer mes enfants. Vous les examinerez et vous causerez avec eux; mais une présentation d'étiquette serait une chose inconvenante. Je veux faire de mon fils un homme, avant d'en faire un prince.“ Tout l'état-major attaché à cet héritier d'un grand empire consistait en un lieutenant-colonel, son gouverneur, et en des maîtres chargés de l'instruire. Plus d'une fois l'empereur,

en apprenant les détails de l'éducation de M. le duc de Bordeaux, a gémi avec moi de la pompe ridicule qui entourait ce prince dans sa plus grande enfance.

Le grand-duc héritier est propriétaire de deux régiments de la garde, un d'infanterie et celui des hussards; mais il y occupait alors un emploi de sous-lieutenant et y paraissait en cette qualité dans les revues. Je l'ai vu commander son peloton, composé de grenadiers dont la taille était double de la sienne. Ses manières avaient de la gravité et de l'autorité. Je l'ai vu défiler, à la tête de son peloton de hussards, et se démener à merveille, sur son très-petit cheval, au milieu d'une réunion de plusieurs milliers de chevaux. L'empereur me disait, en regardant son fils avec l'expression de la sollicitude la plus tendre: „Vous imaginez que j'éprouve de l'agitation et de l'inquiétude en voyant cet enfant, qui m'est si cher, dans un pareil mouvement: mais j'aime mieux m'y soumettre pour lui former le caractère et l'accoutumer de bonne heure à être quelque chose par lui-même.“

Voilà ce qu'on peut appeler de bons principes d'éducation; et, quand ils sont appliqués à l'éducation d'un homme destiné à être chef d'un grand empire, on doit en prévoir les meilleurs résultats.

Les libéraux ont beaucoup accusé l'empereur Nicolas d'un excès de sévérité à l'occasion de la conspiration qui a éclaté au moment où il est monté sur le trône, et ils ont, en cette circonstance comme en mille autres, été injustes et de mauvaise foi. Jamais conception plus affreuse, plus odieuse que cette conspiration, n'est entrée dans la tête des hommes. Jamais plus d'ingratitude ne s'est montrée à découvert. Jamais entreprise plus folle n'a été commencée. Si quelque chose peut surpasser la déraison des projets, c'est l'extravagance de la conduite tenue dans l'exécution. Ourdie d'abord contre Alexandre, contre le souverain le plus philanthrope, le plus doux, le plus rempli de bienfaisance, contre un souverain qui avait dignement porté la couronne et élevé si haut le nom russe, elle fut continuée ensuite contre Nicolas, encore inconnu, et sur lequel on pouvait fonder des espérances de bonheur public. Et quels sont les chefs de cette horrible entreprise, dont la

première conséquence, en cas de succès, était la mort de tous les membres de la famille impériale? Ce sont des gens comblés hors de mesure des bienfaits de cette auguste famille. Un d'eux, nommé Pestel, avait été élevé dans l'intérieur du palais et d'une manière privilégiée. Blessé à la Moskowa, il avait été soigné dans le palais de l'impératrice-mère et traité comme aurait pu l'être son fils; et cet homme fut un des plus atroces! Les uns voulaient la division de l'empire; d'autres une république. Aucune idée raisonnable n'était entrée dans les esprits; tout était confusion et frénésie. Le nombre des coupables était grand, et l'empereur a réduit celui des condamnés tant qu'il l'a pu. Le petit-fils de Souwarow était fortement compromis. Il voulut l'interroger lui-même. Son but était de lui donner le moyen de se justifier. Aussi, dès les premières réponses, il lui dit: „J'étais bien certain qu'un Souwarow ne pouvait être complice d'une pareille infamie!“ Et à chaque réponse ce fut la même réplique. L'empereur a avancé cet officier; il l'a envoyé faire la guerre dans le Caucase; il a ainsi conservé un grand nom dans sa pureté et acquis un serviteur qui lui doit plus que la vie.

J'étais à Saint-Pétersbourg pendant ce procès. Jamais instruction ne s'est faite avec plus de soin, et jamais marche ne fut plus régulière, au moins comme le comporte l'organisation politique et judiciaire en Russie. Jamais condamnations ne furent plus justes et mieux méritées. L'empereur a commué beaucoup de peines. Cinq individus, condamnés à être pendus, furent seuls exécutés, et l'on a crié à la barbarie! A-t-on donc oublié que l'empire avait été ébranlé et la famille impériale menacée d'être massacrée? Si Nicolas avait, par une exagération de douceur, fait grâce à tous les coupables, il aurait donné une idée fausse de son caractère; on aurait cru à une clémence motivée par la peur. Il fallait une satisfaction publique, une réparation envers la société outragée, menacée, compromise; il fallait une punition exemplaire; mais il fallait aussi mettre des limites à la sévérité en ne faisant tomber la punition que sur les vrais coupables. Tout homme de bonne foi conviendra qu'il en a été ainsi. Les souverains doivent savoir punir. Institués pour maintenir la paix entre

les citoyens et conserver l'ordre public, ils ne peuvent y parvenir s'ils n'effrayent les méchants et n'assurent le règne des lois.

Quand la justice, premier besoin des peuples, leur est garantie, ils chérissent le pouvoir qui la leur donne, et, si ensuite les souverains s'occupent du bien-être des citoyens, ils sont considérés comme des divinités sur la terre.

Pendant mon séjour en Russie, et malgré des souffrances très-vives de rhumatismes opiniâtres, je ne manquai pas une seule fois d'aller à la parade et aux manœuvres où se trouvait l'empereur. Mon devoir était de lui faire ma cour, de chercher à lui plaire et de consolider les bons rapports existant entre lui et le roi de France. Je trouvais d'ailleurs du plaisir et du charme à l'approcher. J'ai rencontré constamment chez lui une bienveillance particulière pour moi, et une disposition pour la France telle que je pouvais la désirer. Sa politique comme ses sentiments le rapprochaient de nous. Et on conçoit cette politique: jamais d'intérêts opposés entre les deux pays, aucune source de débats et de discussions.

Si l'ambition venait s'emparer de son esprit, quelle meilleure alliance, pour tenir ses ennemis en échec, que celle d'une puissance compacte, placée aux confins opposés de l'Europe, et possédant une marine capable de présenter un contre-poids à l'Angleterre? Si ses vues sont pacifiques, modérées, quel gage de paix dans ces rapports favorables et cette unité des vues! En paix et en guerre, hors le cas de révolution, la France est l'alliée désirable pour la Russie; mais je ne conclurai pas que la Russie doit être au même degré l'alliée naturelle de la France.

Il a fallu les étranges écarts et les fautes inouïes du ministère la Ferronays pour suivre la politique tenue en 1828. Le caractère modéré de Nicolas s'est trouvé, au surplus, le correctif de cette politique si fausse; car il est exact de dire que la modération comme la loyauté sont la base du caractère de ce souverain. Je ne sais ce que l'avenir lui destine. Il a passé déjà par bien des épreuves; son règne jusqu'ici n'a pas été sans difficulté et sans de grands embarras; mais son début a été une double

bonne fortune. Il a dû se sentir, se juger, et il a appris aux autres à le connaître. La droiture de ses intentions, l'énergie de son caractère, sa modération et sa modestie sont d'utiles auxiliaires pour surmonter les obstacles qu'il peut trouver sur sa route et vaincre les difficultés qu'il aura encore à combattre. Il a justifié mon opinion sur sa sagesse par la manière dont il a envisagé les projets déraisonnables de M. de Polignac au moment où il les a connus, et le blâme qu'il leur a donné démontre suffisamment à quel point il aurait été loin de son esprit de les conseiller.

Tout porte à croire que Nicolas s'est imposé la tâche particulière de régénérer l'intérieur en Russie et d'épurer l'administration. Cette tâche est immense; il faut sa force, sa jeunesse et sa volonté pour l'entreprendre avec espérance de réussir.

Tout le monde sait quelle corruption existait en Russie dans la haute classe. Je m'abstiendrai d'en rien dire; mais je faire observer seulement, quant aux femmes, qu'il s'est fait, depuis vingt ans, une grande révolution en faveur des mœurs; car les désordres qui avaient lieu du temps de Catherine II ont à peine laissé des souvenirs. L'exemple des souverains a toujours sur leur cour une grande influence, et nulle part plus qu'en Russie cette influence ne se fait sentir. Aussi l'impératrice-mère, dont la vie est au-dessus de tout soupçon, a-t-elle exercé l'action la plus salutaire. Depuis, les vertus domestiques de Nicolas et de l'impératrice ont corroboré des principes respectés par tout le monde aujourd'hui. La société de Saint-Pétersbourg est remarquable par une grande régularité. Quant aux hommes, la délicatesse de mœurs, habituelle à l'occident de l'Europe, leur est encore inconnue, et peut-être en trouverai-je une explication naturelle.

Les institutions et les circonstances dans lesquelles se trouvent les sociétés sont dans des conditions déterminées. Les hommes en reçoivent plus particulièrement l'empreinte. Or trois choses, à mon avis, ont donné aux Allemands, aux Français et aux Anglais cette noblesse de cœur qui les distingue.

Je place en première ligne la chevalerie et son esprit,

cet effort des temps barbares pour arriver à un état meilleur: association des bons contre les mauvais, élan généreux vers la vertu la plus sublime, le sacrifice de soi-même au profit des autres. Elle a dû avoir une grande influence sur les mœurs; et, quand son but a été rempli, quand la marche de la civilisation l'a rendue moins nécessaire, il en est resté une galanterie, un respect de soi-même, une dignité personnelle qui, en général, ont été et sont encore l'apanage des classes élevées.

Je place ensuite l'influence salutaire du clergé. Un clergé riche, instruit et puissant, dont l'instruction supérieure a servi puissamment au développement des lumières, a été, aux yeux des peuples, un exemple vivant de dignité et d'indépendance morale. Ses hautes vertus et ses enseignements ont épuré les mœurs; ses écarts mêmes ont semblé produire le même résultat, car, si, à une époque déjà loin de nous, la corruption s'y est montrée, la réforme en a été la suite, et alors le rigorisme a remplacé le relâchement.

Enfin je mentionnerai une troisième puissance de la société, l'ordre judiciaire. La magistrature, de bonne heure, s'est rendue respectable par ses lumières et par son intégrité. La justice, on le sait, est le premier besoin des hommes. Là où l'autorité l'assure, les individus se dispensent de chercher à se la faire eux-mêmes; et il en résulte le maintien du bon ordre et de la paix intérieure. Quand il en est autrement, la confusion et les désordres en sont les conséquences; car, sous prétexte de se faire justice, chaque individu, juge dans sa propre cause, s'abandonne bientôt à ses passions, et alors il n'y a aucun frein aux crimes, aux vengeances, à la corruption.

En Russie, ces trois éléments de bon ordre et d'éducation pour le peuple ont manqué à la fois. La chevalerie n'y a jamais existé; le clergé est ignorant et pauvre; la justice civile et criminelle avait un tarif pour ses décisions. L'état de confusion, il est vrai, où se trouve la législation, qui n'est qu'une collection des ukases rendus, en diverses circonstances, pour des faits particuliers, véritable dédale où l'on ne sait comment se retrouver; cet état de confusion, dis-je, se prête merveilleusement à l'arbitraire, au ca-

price et à la corruption. Ce sera un des plus grands bienfaits de l'empereur actuel envers ses peuples que le code dont il a ordonné la rédaction. Il établira, dans peu d'années, un mode régulier de jugement, et, en simplifiant les questions, il garantira la surveillance du gouvernement, l'équité et la régularité des décisions.

Les causes que je viens d'indiquer ont exercé une influence fâcheuse sur les mœurs de la haute classe de la société. Si l'on ajoute à cela la puissance immense du maître, qui, d'un mot, peut anéantir ce qu'il y a de plus grand ou élever ce qu'il y a de plus petit, sa présence partout, son action sur tout, on comprendra à quel point les caractères ont pu se dégrader. On croira donc sans peine tout ce qui a été dit sur la haute classe en Russie et répété trop souvent ailleurs, pour que j'en parle davantage ici; mais je dirai que l'administration proprement dite, les agents du gouvernement, dépositaires de deniers et de matières, passent en général pour être dilapidateurs. On prétend qu'il n'y a pas un régiment sur lequel le colonel ne spécule; pas un magasin dont le gardien ne vende une partie à son profit; pas un administrateur qui n'ait des intérêts personnels opposés à ceux du souverain. Tel capitaine de vaisseau vendit, dans ses voyages, ses approvisionnements, ses agrès et jusqu'à ses canons. Comme il n'y avait pas, lorsque j'étais en Russie, au moins, de mode régulier et journalier de comptabilité, rien ne garantissait la conservation des approvisionnements maritimes. Aussi, au moment où l'empereur est monté sur le trône, il y avait trente ans qu'aucune comptabilité n'avait été arrêtée. Nicolas, dont la pensée et la volonté est de rétablir l'ordre, y parviendra s'il est dans la puissance d'un homme de le faire. Actif, ferme, laborieux, ayant devant lui un grand nombre d'années à y consacrer, il a entrepris un travail à l'imitation de ceux d'Hercule.

Peu après mon arrivée à Saint-Pétersbourg, il envoya dans le port d'Arkhangel un de ses aides de camp pour prendre une connaissance détaillée des faits et de la situation des choses, et préparer des poursuites. Ayant eu avis de graves dilapidations commises dans le port de Cronstadt, il envoya, afin de les constater et de connaître

les coupables, un officier de confiance pour faire mettre devant lui les scellés sur les magasins. Dette démarche annonçait une suite d'opérations; mais tous ces calculs furent déjoués. Un incendie consuma les magasins, et les comptables eurent ainsi bientôt rendu les comptes de leur gestion pendant un grand nombre d'années. Les sages mesures de l'empereur se trouvèrent dès lors sans effet.

Divers voyageurs ont rendu un compte détaillé des choses curieuses et dignes de remarque que renferment Saint-Pétersbourg et les environs. J'en dirai cependant un mot ici, et j'exprimerai succinctement les réflexions que leur vue m'a inspirées.

La manufacture d'Alexandrowsky, premier établissement que je visitai, est une filature de coton d'une grande beauté. Le nombre des ouvriers s'élève à six mille. Il y règne un grand ordre. Les machines à vapeur sont belles. En général cette manufacture offre un coup d'œil satisfaisant et présente l'idée d'une bonne direction. Un Anglais est placé à sa tête. Les produits sont beaux; cependant les fils sont loin d'atteindre la finesse obtenue en France et en Angleterre, et on a renoncé à produire divers numéros.

Cette fabrique, appartenant à l'empereur, était sous la protection particulière de l'impératrice-mère, et le personnel des ouvriers, composé uniquement d'enfants trouvés. A vingt ans, ils sont libres et s'engagent volontairement à la fabrique, ou la quittent, s'ils le préfèrent. L'administration a pourvu, non-seulement à leur instruction pour leur assurer les moyens de gagner leur vie par leur propre industrie, mais encore elle tend à leur former, par des retenues sur le prix de leurs travaux, un petit capital suffisant pour leur fournir une première ressource. Par suite il se trouve que les enfants trouvés sont véritablement une classe privilégiée. Un enfant légitime, fils d'un paysan, ne peut être affranchi que par la volonté de son seigneur. Il est tel paysan, livré au commerce et ayant acquis des millions, qui ne peut, à aucun prix, obtenir sa liberté, tandis que l'enfant trouvé, n'appartenant à personne, mais protégé par le gouvernement, entre dans la société avec tous les droits d'un citoyen. D'après cela, avec le temps,

cette classe aura beaucoup contribué à la formation d'une espèce de bourgeoisie enrichie par le commerce et l'industrie.

Malgré la belle apparence de cette fabrique, je la crois d'un faible produit pour le gouvernement. Elle doit être plus à sa charge qu'à son profit. En la considérant comme école pour les ouvriers, elle devrait favoriser par tous les moyens les établissements particuliers et ne pas leur présenter souvent une rivalité funeste.

En général, quand un gouvernement veut naturaliser chez lui une industrie, il doit faire les premiers frais, parce qu'il est assez riche pour supporter les pertes qui accompagnent toujours les débuts; mais, quand l'éducation est faite, quand l'industrie, naturalisée, peut être exploitée avec succès par les particuliers, il doit se retirer de la concurrence et leur céder ses établissements. Tout le monde s'en trouve bien; le gouvernement ne dépense plus, et les particuliers n'ont plus à craindre un rival pourvu de trop d'avantages et trop favorisé. C'est d'après ce principe qu'il y a bien des années, étant premier inspecteur général de l'artillerie, j'ai décidé le gouvernement à renoncer à la possession d'une manufacture d'armes de luxe, établie à Versailles, fort dispendieuse, mais qui n'en a pas moins prospéré quand elle est devenue propriété particulière.

La fabrique de glaces, que je vis ensuite, est remarquable par la dimension des ouvrages qui en sortent; cette manufacture est productive pour le gouvernement. On y polit les glaces à la machine; mais ce polissage est moins parfait qu'en France, où il se fait à la main.

La manufacture de porcelaine, située dans le voisinage, ne mérite aucune mention et ne devrait pas être montrée aux étrangers.

La Monnaie, placée dans la forteresse, est très-belle et très-curieuse à voir. Cet établissement a atteint un degré de perfection très-supérieur à ce qui existe en France, ou au moins y existait il y a peu d'années. Une machine à vapeur de la force de soixante chevaux, construite à Saint-Pétersbourg, est une des plus belles et des meilleurs que j'aie jamais vues fonctionner. Les Anglais ne font pas mieux, et nous, nous faisons beaucoup moins bien. Toutes

les pièces de monnaie sont frappées au moyen d'un moteur commun, et l'on en frappe jusqu'à six et sept à la fois. Le travail relatif à l'épurement de l'or des mines de Sibérie s'exécute au moyen de l'acide nitrique. Cette méthode est plus économique que l'emploi du mercure, dont on fait usage dans d'autres pays. Les pièces de monnaie sont assez belles. Elles présentent une singularité remarquable. Elles ne sont pas à l'effigie du souverain. Depuis Paul, les empereurs de Russie ont fait cet acte de modestie. Du temps de Catherine II, elles portaient son image.

Une chose digne d'une grande admiration est l'école des mines. La manière dont elle est tenue et organisée, ne laisse rien à désirer. L'instruction donnée est complète et la place déjà à la hauteur de tout ce qu'il y a de mieux en Europe en ce genre. Des galeries, construites à l'imitation de celles d'exploitation, où les différents minéraux sont placés dans leurs gangues habituelles, et avec leur physionomie naturelle, complètent l'instruction des élèves et leur donnent, pour ainsi dire, des connaissances pratiques.

Rien, au surplus, n'est d'un plus grand intérêt pour l'empire russe que la formation de bons ingénieurs des mines. Les richesses immenses, renfermées dans les monts Ourals, mises chaque jour davantage à découvert, semblent destinées à compléter ses moyens de puissance. Quand, aux avantages d'avoir à la fois des armées braves, nombreuses et instruites, des peuples animés de ce dévouement sans bornes, apanage du premier âge des nations sous une direction éclairée, il joindra encore la possession de grands trésors, on se demande comment on pourra lui résister.

Les résultats obtenus dans l'exploitation des mines d'or, en peu d'années, et avant d'avoir un grand nombre d'ingénieurs suffisamment instruits, sont à peine croyables. A l'exploitation des mines de fer a été ajoutée celle des mines de cuivre, et maintenant voilà des mines d'or tellement riches, qu'on était parvenu, à l'époque dont je parle, et au moment où l'exploitation était encore dans l'enfance, à récolter par an pour douze millions de francs d'or, quand les mines d'Amérique, celles du Brésil, du Mexique et du Pérou, n'ont jamais donné, d'après M. de Hum-

boldt, que soixante millions par année. Au moment où j'écris, les produits sont presque doubles.

Il y a deux natures d'exploitation, celle des mines en filon, et celle des sables aurifères. Depuis le commencement de l'exploitation des mines d'Amérique, le plus gros morceau d'or natif qu'on ait recueilli pèse trente-six livres. Il est déposé au cabinet d'histoire naturelle de Séville. A peine quelques coups de marteau avaient été donnés dans les galeries des monts Ourals, qu'un morceau d'or de vingt-quatre livres a été trouvé. Il est exposé à l'école des mines de Saint-Pétersbourg. L'espace occupé par les sables aurifères présente une surface de deux mille verstes carrées. L'exploitation de ces sables n'a rien de dispendieux. Ils sont à la superficie. Ils rendent peu par le lavage; mais, en traitant le minerai par le feu, avec le plomb ou au moyen du mélange avec le mercure, les produits, d'abord tiercés, ont fini par être décuplés.

Pour donner une idée de la progression des recherches utiles faites dans les exploitations, je citerai, comme exemple, ce qui s'est passé sur les terres d'un particulier russe, le comte Demidoff, dont le nom est assez connu. Il y a trente ans, ses forges en Sibérie lui rapportaient quinze cent mille francs. Les mines de cuivre, trouvées près de ses mines de fer, ont doublé sa fortune; et celles d'or, reconnues ensuite, l'ont augmentée encore d'une somme pareille.

L'école des mines, si utile, si complète, ne coûte presque rien à l'État, et cette observation s'applique à bien d'autres établissements, dont je rendrai compte; car leur bas prix est à peine croyable. Pour celui-ci, l'empereur débourse seulement cent trente mille francs par an. Avec cette somme, soixante-dix élèves, nommés par lui, sont entretenus. L'établissement reçoit en outre trois cents étrangers payant huit cents francs, qui y acquièrent l'instruction la plus étendue.

Un autre établissement, dont j'ai approfondi les détails avec un vif intérêt, est celui des voies de communication, autrement dit, dans le langage français, ponts et chaussées. Fondé par l'empereur Alexandre, au moyen d'ingénieurs des ponts et chaussées français, mis à sa disposition par

Napoléon, il est sous les ordres de l'un d'eux, le général Bazaine, son chef aujourd'hui. Homme d'un mérite supérieur, le général Bazaine jouit avec raison d'une célébrité méritée. Cet établissement était alors sous une sorte de surintendance du duc Alexandre de Wurtemberg, oncle de l'empereur, homme l'esprit, mais dont d'intervention était plus nuisible qu'utile. Instruit seulement d'une manière superficielle, il commettait souvent de grandes erreurs qu'il sontenait par son esprit et sa position.

Ce corps nombreux fait le service de tout l'empire. Il a été augmenté depuis peu, et porté jusqu'à six cents ingénieurs. Les connaissances exigées sont très-étendues, et peut-être trop étendues; car on y comprend les connaissances propres aux ingénieurs militaires, afin de les mettre à même de remplacer ceux-ci au besoin.

L'école se compose de cent élèves, dont quatre-vingt-dix sont entretenus aux frais de l'empereur, et les dix autres à leurs propres dépens ou à ceux de l'impératrice ou des princes de la famille impériale. Elle ne coûte que cent trente mille francs par an. Les sommes consacrées aux travaux publics sont fixées chaque année à six millions, dont moitié pour entretien et moitié pour constructions nouvelles.

Une remarque faite par le général Bazaine, et dont il m'a fait part, est digne d'être consignée ici. Les Russes sont par leur nature éminemment gens d'imitation. Ils arrivent vite à un degré de connaissances assez élevé, mais s'arrêtent à une limite qu'ils ne peuvent presque jamais dépasser. La direction de cette école lui a donné l'occasion de faire constamment cette observation.

La Russie est très-avancée pour sa navigation intérieure. Ses belles et grandes rivières ayant peu de pente, l'absence des montagnes sur cette immense surface, entre les monts Karpathes et les monts Ourals, a rendu facile la construction des canaux qui lient la navigation des fleuves et la complètent. On y ajoute encore chaque jour; mais dès à présent ou d'ici à très-peu de temps on pourra aller, par les eaux intérieures, de la Baltique à la mer Glaciale, des mers Baltique et Glaciale aux mers Noire et Caspienne. Tous les travaux s'exécutent à si bas prix en Russie, les

moyens d'exécution sont si abondants, qu'il n'y a pas d'entreprise qu'il ne soit facile de mener à bien. La nature même semble s'y prêter par le peu d'obstacles que les localités présentent. On doit donc trouver tout simple qu'ils soient déjà très-avancées.

Les principales communications, indépendamment de la navigation propre de beaucoup d'autres rivières, sont les suivantes :

1° Communication de Saint-Pétersbourg avec le Volga et la mer Caspienne par le canal de Ladoga.

2° Communication du Volga avec la mer Blanche et Arkhangel par la Dwina du nord. Ainsi, dès à présent, un bateau partant de Saint-Pétersbourg peut aller à Arkhangel et de là à Astracan.

3° On établit en ce moment une communication entre le Volga et la Dwina du midi par la Moskowa.

4° On exécute une communication, entre la Vistule, le Niémen et la mer, qui détournera ainsi tout le commerce dont Dantzig est l'entrepôt.

5° Enfin on lie le Don et le Volga de manière à établir une navigation directe entre la mer Noire et la mer Caspienne.

De pareilles lignes de communication sont de puissants éléments de richesse et de prospérité !

L'école du génie militaire est établi dans le palais Michel, dans ce palais qu'occupait Paul, où ils s'était fortifié et où il a péri. J'ai vu cette école en détail, et je n'ai trouvé que des éloges à lui donner. L'instruction des élèves m'a paru complète et à peu près la même que celle des élèves de l'école de Metz. Le général Oppermann, sous les ordres duquel elle est placée, est un homme distingué. Des plans en relief des places principales de l'empire, à l'instar de ce qui existe aux Invalides, sont exécutés. On y voit la place de Swéabourg en Finlande, sans doute aussi forte que Gibraltar. On a représenté dans cette collection de reliefs le champ de bataille de la Moskowa. Des reliefs de cette étendue ne satisfont pas l'esprit et ne donnent pas le sentiment des localités. J'ai vu à cette école des planches en cuivre, revêtues d'un enduit particulier, possédant

les propriétés des pierres à lithographier, et formant un appareil portatif et propre au service de la guerre.

On me montra en détail l'établissement de l'état-major, dont les attributions se composaient alors du personnel de l'armée, du mouvement, des opérations et de la partie qui tient à l'art. Il rappelait assez notre organisation sous l'Empire, où presque tout aboutissait au prince de Neufchâtel, major général. Une chose passagère et accidentelle chez nous, et qui tenait à ce que Napoléon était son véritable ministre et s'occupait des moindres détails de son armée, avait été rendue systématique et permanente en Russie. Le véritable ministre de la guerre y était le major général, rendant ses comptes journaliers à l'empereur, prenant ses ordres et les transmettant. Le ministre de la guerre était chargé du matériel; mais l'empereur Nicolas a depuis détruit cette organisation insolite. Le ministère de la guerre aujourd'hui renferme dans ses attributions tout ce qui concerne l'armée. Comme l'armée est constamment organisée en corps d'armée de deux ou trois divisions, avec leur cavalerie, leur artillerie, leur administration, leurs ambulances, etc., la correspondance avec les corps se fait par l'intermédiaire des généraux qui commandent.

Le dépôt des cartes et des plans est extrêmement soigné. Tout ce qui à la topographie ne laisse rien à désirer. Le général Diebitsch, alors à la tête de l'état-major, avait des connaissances étendues et donnait aux travaux une direction éclairée. Cent quatre-vingts commis suffisaient à toute la correspondance. Toutes les branches des arts et des sciences, qui ont rapport au service militaire, sont réunies dans cet établissement. Il y a jusqu'à des ateliers pour la fabrication des instruments de mathématiques et d'astronomie. Une imprimerie y est attachée; mais, comme le service particulier pour lequel elle est créée ne suffit pas à l'employer constamment, elle sert au public.

On a attaché à l'état-major un comité de perfectionnement, pour juger toutes les inventions nouvelles. Je regarde cette dernière institution comme une des meilleures et des plus utiles; nous en aurions grand besoin en France; car autant il est sage de se préserver des innovations qui ne sont pas suffisamment motivées, autant il est funeste

de négliger d'adopter les inventions dont les effets peuvent être salutaires. C'est une vérité incontestable pour la société en général, mais dont l'application est plus vraie encore pour l'art de la guerre à l'époque où nous sommes, si féconde en découvertes et en applications utiles. Comme un premier succès a souvent des conséquences graves pour l'avenir et influe quelquefois puissamment sur la destinée des États, rien ne doit être négligé pour l'obtenir.

Nous avons, en France, une beaucoup trop grande idée de notre supériorité, et en général de tout ce que nous possédons. Par suite de ce sot et ridicule orgueil, nous sommes habituellement en arrière de toutes les autres puissances pour l'emploi des choses utiles. En Russie, c'est le contraire. On est avide de connaître et on cherche avec empressement le meilleur emploi de ses moyens. L'établissement de ce comité de perfectionnement (idée heureuse), composé d'hommes capables, à même de choisir, d'adopter, d'approuver ou de rejeter, offre certainement de grands avantages. J'ai passé ma jeunesse à entendre vanter notre artillerie, et nous avions certainement alors le plus mauvais matériel de l'Europe. Si on s'est occupé d'une manière un peu efficace des fusées à la Congrève, c'est à mes instances, à mon retour de Russie, que la France en est redevable ; c'est à une espèce d'obsession et de violence que j'ai exercée auprès du ministre de la guerre.

Parmi les choses les plus dignes d'éloges que renferment Saint-Pétersbourg et les principales villes de Russie, je placerai les hôpitaux militaires. On a adopté l'usage des hôpitaux régimentaires. Les malades ont, pour garantie des soins dont ils sont l'objet, l'esprit de famille propre aux corps militaires et la sollicitude de leurs chefs. Chaque régiment a un établissement pour trois cents hommes qu'il entretient au moyen d'un abonnement. Une journée de malade lui est payée par l'État soixante-quinze centimes. Quand le régiment se met en marche, il emporte avec lui une partie de son matériel, de manière à pouvoir soigner quatre-vingts hommes. S'il ne doit pas revenir, il remet le surplus à l'administration, qui lui en tient compte. Pour assurer la bonne qualité des médicaments, l'État se charge de les lui fournir d'après un tarif. Les hôpitaux,

en général spacieux et aérés, présentent l'aspect de soins satisfaisants et minutieux.

A Saint-Pétersbourg, il y a, indépendamment des hôpitaux régimentaires, un grand hôpital pour douze cents hommes, destiné à recevoir, en cas de mouvement, les malades que les corps seraient obligés de laisser en arrière. Ce système régimentaire, bon partout, est indispensable dans un aussi grand pays, où les villes sont rares et éloignées les unes des autres. Aussi donne-t-il les plus admirables résultats. Les guérisons sont promptes, les convalescences sont courtes, et l'armée russe, qui est si nombreuse, ne compte pas en totalité, en y comprenant les troupes sédentaires de police et tout ce qui reçoit ration par jour, plus de vingt ou vingt-cinq mille malades.

J'ai eu beaucoup moins de motifs d'admiration en visitant l'arsenal. Il y a de grands magasins et de beaux ateliers, mais fort inférieurs à ce que l'on voit dans nos grands établissements en France. La salle d'armes cependant contient cent cinquante mille fusils. Ces fusils sont bons et leur modèle se rapproche de celui des nôtres. Le prix en diffère beaucoup. Ils coûtent de seize à dix-huit roubles, environ moitié du prix de France. La forerie est belle. Les pièces sont forées et tournées en même temps. La fonderie est misérable. Elle est encore dans l'enfance de l'art. Il est singulier que les diverses branches du même service présentent de pareils disparates. Les chefs de l'artillerie m'ont paru avoir une instruction théorique fort bornée, et je suis autorisé à croire que les troupes de l'artillerie, très-fortes dans l'exécution des manœuvres, sont commandées par un grand nombre d'officiers dont l'instruction théorique laisse beaucoup à désirer.

Une école d'artillerie assez bonne fournit une partie des officiers, et ceux-là sont les plus instruits. On peut comparer leurs connaissances à celles que l'on exigeait en France, pour le même service, à l'époque où je suis entré dans l'artillerie. Le nombre des officiers admis par cette voie est le plus petit de beaucoup. Ils reçoivent divers avantages, et, entre autres, ils ont en entrant un grade supérieur à celui des officiers qui sortent du corps des cadets ou des sous-officiers. Ceux qui sortent du corps

des cadets sont les plus nombreux, et leurs connaissances théoriques sont à peu près nulles. Enfin, une troisième classe tire son origine du corps des sous-officiers. On exige de ceux-ci un examen à peu près semblable à celui que subissent les cadets. Ainsi ce ne sont pas des savants; mais ces connaissances, ajoutées à celles qui résultent de l'expérience et de l'habitude du service, leur donnent une valeur réelle, et peut-être serait-il dans l'intérêt bien entendu du service d'augmenter le nombre des emplois qui leur sont donnés, en diminuant celui qui est dévolu aux cadets. Le corps des sous-officiers, si important, en recevrait des encouragements et de la considération.

Il y a un autre établissement, où des fils de soldats d'artillerie sont réunis. Ils reçoivent quelque instruction théorique, une plus grande instruction pratique, et sortent de là pour entrer dans le corps comme sous-officiers.

Mais j'arrive maintenant à ce qui m'a paru au-dessus de tout éloge: c'est le système adopté, avec autant d'intelligence que d'économie, pour venir au secours des serviteurs de l'État et donner une éducation convenable à leurs enfants. Le premier besoin d'une société dont la civilisation est encore reculée consiste dans l'instruction. Aussi la première sollicitude du gouvernement, en Russie, est-elle de la répandre. Jamais conceptions plus vastes n'ont eu lieu en ce genre, et jamais résultats n'ont mieux répondu aux calculs et aux espérances. Ces établissements, commencés sous Catherine II, continués sous Paul, développés sous Alexandre, ne péricliteront pas sous leur successeur Nicolas, dont les sentiments sont paternels et l'esprit juste, qui a du positif dans tout ce qu'il entreprend, en sent toute l'importance, et j'ai la conviction qu'il trouve une grande douceur à répandre un genre de bienfait dont la distribution est si facile et dont les fruits sont si assurés. Quel encouragement pour celui dont la vie est consacrée à la défense de son pays, à la gloire de son souverain, que de voir le sort de ses enfants assuré d'avance par l'empereur, chef de la grande famille qui les adopte et se charge de leur avenir! Je ne connais rien de plus touchant, de plus moral et de plus politique. Voici un aperçu de ces établissements.

Le premier corps des cadets reçoit jusqu'à douze cents enfants. Admis dès l'âge de huit ans, ils sont divisés en cinq compagnies. Au-dessus de dix ans, on les place dans un local séparé; les autres sont soignés par des femmes. Les plus âgés, c'est-à-dire de dix ans et au-dessus, divisés en quatre compagnies, apprennent successivement le russe, le français et l'allemand, la géométrie, la fortification, les éléments de chimie, de physique et tout ce qui est relatif au service militaire. Quand ces jeunes gens ont justifié qu'ils possèdent les connaissances exigées, ils sont envoyés dans l'armée ou dans l'artillerie, où ils occupent des emplois d'enseignes. Un musée, rempli de modèles de tous les genres, est à leur disposition. Des reliefs de fortifications indiquent les divers systèmes, comme aussi les travaux d'attaque et de défense de place, et facilitent merveilleusement l'étude de cette partie de l'art de la guerre. Cette manière d'étudier ne suffirait pas pour faire des ingénieurs, mais elle satisfait à tous les besoins du service de la ligne.

Trois autres établissements du même genre existent: le deuxième corps des cadets, le régiment des nobles, les cadets de la marine, ainsi que les pages, qui sont au nombre de cent quatre-vingts. L'empereur entretient ainsi et pourvoit à l'éducation et au placement de quatre mille enfants nobles ou fils d'officiers. Il y a d'autres établissements semblables à Moscou et dans d'autres gouvernements. Ainsi un officier, homme de cœur, peut faire le sacrifice de sa vie à l'État et mourir pour l'empereur sans que des inquiétudes sur sa famille viennent le détourner de ses devoirs et troubler ses derniers moments. Je le répète, je ne connais rien de plus admirable, rien de plus utile au monde. Six cents francs par individu sont les frais supportés par l'État.

Le complément de ces établissements de bienfaisance se trouve dans les établissements destinés aux fils des soldats. Chaque régiment de la garde a une école, et chaque chef-lieu de gouvernement a un établissement semblable. Moscou possède l'établissement principal. Il renferme six mille enfants de tout âge, réunis dans la même maison. Le nombre total des enfants des soldats entretenus et élevés aux frais de l'empereur, était, à l'époque dont je parle, de

soixante-cinq à soixante-dix mille. Jamais bienfaisance n'a été plus éclairée et établie sur une aussi grande échelle.

La première condition dans toutes ces écoles, c'est-à-dire la salubrité, est remplie par de vastes salles bien tenues, une grande propreté, un habillement convenable et une nourriture qui est saine et abondante sans être recherchée. L'instruction se compose de l'étude de la langue russe, du dessin, de la géométrie, de la musique, de l'arpentage et de quelques autres arts. Une discipline sévère y est maintenue, et les soins les plus minutieux se rencontrent constamment et partout. Des officiers de l'armée et des élèves sortant de ces maisons d'éducation en sont les chefs et les instituteurs.

L'économie est si bien observée dans ces établissements, que, quoiqu'ils soient pourvus convenablement de toutes choses, la dépense totale, dans un des lieux les plus chers, à Moscou, ne s'élève, en y comprenant tous les frais quelconques, les appointements des chefs et l'entretien des bâtiments, qu'à soixante francs par an et par individu. C'est une chose à peine croyable, mais constatée. Quand on calcule les effets qui doivent en résulter pour la prospérité intérieure, on ne saurait trop admirer l'ingénieuse pensée, mère de cette création.

Les élèves, une fois formés, satisfont aux divers besoins de la société. Une partie est envoyée dans les régiments pour y remplir les fonctions de sous-officiers; d'autres sont placés comme arpenteurs-géomètres dans les gouvernements; d'autres deviennent des musiciens dans les théâtres, et enfin chaque propriétaire riche qui, pour ses exploitations ou ses manufactures, a besoin d'individus intelligents et instruits en demande et en obtient. Dans un certain nombre d'années, ils auront contribué puissamment à la création d'une classe intermédiaire dont la Russie est presque totalement privée.

Mais ces établissements ne sont pas les seuls sur lesquels la bienfaisance de l'empereur s'est étendue. Elle embrasse aussi les enfants de l'autre sexe. Le plus important est connu sous le nom de couvent. Il renferme sept cents jeunes filles. Il est divisé en deux parties distinctes: l'une, pour la noblesse, se composait de quatre cent soixante in-

dividus; l'autre, pour la bourgeoisie et les filles de sous-officiers faits officiers. Cette maison d'éducation était placée sous la protection de l'impératrice-mère. Les enfants y sont reçus de huit à dix ans. L'instruction qu'on y donne porte sur une multitude d'objets; mais elle est très-superficielle et traite de choses fort abstraites; elle ne peut pas porter des fruits durables. De là sortent les gouvernantes destinées à élever les enfants dans les grandes maisons et dans les instituts particuliers et de province.

Les filles de beaucoup de généraux et de gens très-considérables y sont élevées. Elles y trouvent l'avantage d'être connues et distinguées par l'impératrice et la famille impériale, qui portent un vif intérêt à cet établissement. En général, les sujets qui en sortent répondent aux soins dont ils ont été l'objet, principalement sous le rapport des mœurs et de la religion. On leur apprend le russe, le français, l'allemand, la littérature de ces langues, la géographie, l'arithmétique et la géométrie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, le dessin, la musique et les ouvrages de main. Elles chantent ensemble et en parties sans instrument, jusqu'au nombre de deux cents, avant leur repas. Ces belles voix fraîches et virginales, ces concerts, exécutés avec une rare perfection, donnent un avant-goût de la musique des anges.

Les professeurs des sciences m'ont paru d'une instruction fort médiocre. Madame Adelsberg, placée à la tête depuis vingt-cinq ans, est une femme considérée et fort respectable. Elle a élevé dans leur premier âge l'empereur actuel et le grand-duc Michel.

Une grande émulation se montre parmi toute cette jeunesse. Les punitions sont très-rares, et les moyens d'encouragement fondés sur des distinctions. Les fonds annuels formant la dotation du couvent montent à cent mille francs. L'empereur y ajoute chaque année cent quatre-vingt mille francs de sa cassette. Il nomme à cent places de demoiselles nobles, et à autant de filles de bourgeois. Les autres places sont remplies par des enfants élevés aux frais de leurs familles. Dans la section des filles nobles, elles payent onze cent quatre-vingt-dix francs par an, et dans celle des filles de bourgeois, six cents francs seulement. Il y a

aussi quelque différence dans l'étendue de l'instruction de ces deux classes.

J'ai rendu un compte succinct des établissements de bienfaisance que j'ai visités; mais je ne saurais trop faire l'éloge de tous les soins éclairés et minutieux qui ont présidé à leur création, et qui sont observés dans leur direction. Tout y est plus beau et mieux qu'ailleurs. La cause en est facile à découvrir. On les a faits d'un seul jet et assez récemment. On a pu tailler en plein drap. Avant de commencer, on a pris pour modèles les meilleurs établissements de l'Europe, et l'on a souvent apporté à ceux-ci des perfectionnements reconnus utiles. En France, par exemple, et dans les vieux pays, la charité a fondé, il y a plusieurs siècles, des hôpitaux; mais alors mille soins, dont aujourd'hui on connaît l'importance, étaient inconnus. Ce sont d'anciens bâtiments, dans de vieux quartiers, qui présentent peu de salubrité. On les a améliorés sans doute, mais sans pouvoir détruire complétement les vices primitifs. En Russie, c'est tout autre chose: on a trouvé table rase, et tout a été fait sur un plan arrêté d'avance, après avoir tout prévu.

Avant de rendre compte de ce que j'ai vu dans les environs de Saint-Pétersbourg, je dirai encore un mot sur cette ville et sur le caractère particulier de son matériel. Je consignerai ici les observations qui me sont venues à l'esprit. Elle est sans contredit la ville la plus régulière de l'Europe, ayant été construite comme on ferait bâtir un château, après en avoir adopté le plan. Son architecture est prétentieuse, et les colonnes, bel ornement des palais et des établissements publics, ont été prodiguées partout. Chaque maison particulière un peu importante a sa colonnade et son péristyle. Ces péristyles ouverts, ces colonnades entourant autrefois les temples des anciens, étaient appropriés au climat et offraient un supplément de logement et d'abri pour les subalternes et pour le peuple. Dans les climats du Nord, elles présentent un contre-sens, et ici l'abus est poussé à un excès dont on ne peut pas se faire idée. La grande largeur de rues, le peu d'élévation des maisons, répandent la population sur une surface immense. Cette ville, qui est au moins aussi grande que Pa-

ris, n'a pas quatre cent mille habitants: on juge de l'effet. En général, une ville est vivante par l'accumulation de sa population réunie sur une petite surface. Pour cela les maisons doivent être élevées et les rues étroites. Ici c'est tout juste l'opposé. On peut bien avoir, comme à Paris, des quartiers à places et à rues de larges dimensions, mais il faut d'autres quartiers où la population soit entassée. Pendant le jour elle se déverse et circule dans les quartiers moins populeux; elle leur donne ainsi la vie qui leur manque. Ensuite, cette direction droite des rues, permettant d'embrasser un espace immense d'un seul coup d'œil, ajoute à la tristesse et à la monotonie de cette ville, malgré son élégance et sa beauté.

Le palais, en le considérant dans son ensemble, c'est-à-dire avec l'Ermitage, est très-vaste, beaucoup moins grand cependant que l'ensemble des Tuileries et du Louvre. L'architecture du palais d'hiver est lourde et de mauvais goût. Bâti à une mauvaise époque pour les beaux-arts, vers le premier tiers du siècle dernier, plus grand dans ses dimensions, il rappelle le palais de Berlin. On croirait ces deux palais construits par le même architecte, curieux de répéter son premier ouvrage. Des statues fort médiocres en décorent le faîte.

Saint-Pétersbourg, comme toutes les villes russes, renferme une multitude d'églises, mais elles sont très-petites. Elles passeraient chez nous pour des chapelles. La plus grande, d'une construction récente, bâtie ou finie sous Alexandre, l'église de Kasan, est cependant d'une certaine grandeur. Elle est obstruée par une multitude de colonnes de granit qui occupent une grande partie de l'intérieur, dont la dimension n'est en rapport ni avec l'élévation ni avec sa surface. On s'occupe de la construction de l'église d'Isaac. Ici tout sera d'un grand style et de la plus vaste dimension. Cette église, assure-t-on, sera, après Saint-Pierre de Rome et Saint-Paul de Londres, la plus grande de la chrétienté. Elle est construite toute en granit rouge de Finlande. Quarante-huit colonnes de la même matière, de cinquante pieds de hauteur, et chacune d'un seul morceau, la décoreront à l'extérieur. Ces colonnes, du poids de deux cent cinquante mille livres, sont transportées sur des bâtiments faits ex-

près, du port de cinq cents tonneaux. Chaque bâtiment en reçoit deux à la fois. M. de Montgeraud, architecte français, dirige tous les travaux. Il a imaginé les appareils nécessaires pour mouvoir ces masses. Quarante-huit poêles doivent être placés dans l'intérieur pour la chauffer; mais une partie sera placée à la région supérieure, afin de rendre la température uniforme et d'empêcher les vapeurs condensées de retomber en pluie, comme il arrive quelquefois dans l'église de Kasan. On estimait alors la dépense totale à vingt-cinq millions de francs, et le temps nécessaire à son achèvement, à vingt-quatre ans. Ce sera un grand et beau monument, digne de la capitale d'un grand souverain.

Beaucoup de choses encore sont à remarquer à Saint-Pétersbourg: le palais de marbre, situé sur le quai, plus haut que l'Ermitage, l'habitation du grand-duc Constantin, quand il venait à Saint-Pétersbourg; le palais d'Anitchkow, situé sur la Perspective, demeure du grand-duc Nicolas, avant son arrivée au trône; le palais de la Tauride, construit par Potemkin pour donner une fête à l'impératrice Catherine; le palais du grand-duc Michel, construction toute nouvelle, délicieuee habitation, où le bon goût le dispute à la magnificence; le musée, dont le vaste bâtiment désert attend les tableaux et les statues, destinés sans doute un jour à l'orner; enfin de très-grandes et très-magnifiques casernes, où quarante mille hommes peuvent être sainement et commodément établis.

Il y a encore à Saint-Pétersbourg deux choses qu'on ne saurait trop admirer. La première, la statue équestre de Pierre le Grand, ouvrage immortel du fondeur français Falconet, la plus belle de cette espèce existante au monde. Son attitude est sublime et correspond à la pensée. Pierre, après avoir gravi le rocher qui sert de base, étendant la main, semble dire: „C'est là que je bâtirai ma ville!“ Et la seconde, le superbe quai de la Néva, de près d'une lieue de longueur, d'une grande largeur, revêtu du côté de la rivière par des constructions en granit, dont chaque pierre est de quatre-vingts à cent pieds cubes, et bordé du côté opposé par des palais ou de beaux hôtels. Cette immense rivière, avec l'île Basile, équivalant elle seule à une ville,

la forteresse et les constructions de la rive droite forment un ensemble dont il est impossible de se faire une idée quand on ne l'a pas vu. Mais une pensée triste vient diminuer l'impression ressentie. Cette belle ville, résultat de plusieurs milliards employés à sa construction, ne peut être conservée qu'au prix de continuelles dépenses et de réparations constantes à cause de la rigueur de son climat destructeur. Le jour où l'éloignement du souverain, où l'abaissement de sa prospérité, diminueraient les moyens consacrés à son entretien, sa perte serait assurée. Ainsi on peut dire, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que cette ville est condamnée à une éternelle jeunesse ou à périr.

Une circonstance embellit Saint-Pétersbourg et y ajoute un charme qu'on ne trouve que dans cette capitale. L'éloignement où Saint-Pétersbourg est du centre de l'empire, les devoirs ou les intérêts qui fixent une grande quantité de noblesse à la cour, empêchent beaucoup de grands seigneurs d'habiter leurs terres, situées à de grandes distances. Il en est résulté le besoin de créer une multitude de jolies maisons de campagne dans les environs, et particulièrement dans les îles de la Néva. Dans les autres capitales, dans la belle saison, ou un peu plus tôt ou un peu plus tard, chacun s'éloigne. Ici on se contente de changer de logement pour s'établir à une ou deux lieues au plus, et ce qui compose la haute classe se trouve toujours réuni. On pourrait appeler cette réunion de jolies campagnes dans les îles de Caminostro, de Yelagin, etc., la *Ville d'Été*. L'empereur Alexandre avait une maison charmante à Caminostro, et en a fait construire une autre à Yelagin. Cette dernière est la plus délicieuse résidence que l'imagination puisse créer. Il en fit hommage à sa mère, l'impératrice Marie. Elle est meublée uniquement avec des produits des manufactures du pays. Tout y est simple et magnifique à la fois. C'est la petite maison d'un très-grand souverain.

Je commençai mes excursions autour de Saint-Pétersbourg par Cronstadt. Ce point, par sa grande importance, méritait la préférence. Je me rendis à Cronstadt sur un bateau à vapeur; ce fut la première fois que je fis usage de ce moyen de navigation. C'est une admirable application de cette nouvelle force, devenue, pour ainsi dire, in-

telligente, qui se charge de produire tous les grands effets demandés, puissance nouvelle qui change l'état des sociétés et dont l'hommage a été fait à Napoléon. Il n'a tenu qu'à lui de s'en servir le premier pour l'exécution de ses desseins contre l'Angleterre, et, sans doute alors, il aurait réussi; mais son esprit routinier, si je puis m'exprimer ainsi sur un génie aussi extraordinaire, l'emporta alors sur ses autres facultés: *sic voluere fata.*

L'adoption de la navigation à vapeur diminue, en beaucoup de circonstances, l'importance de la science de la marine, mais cependant ne pourra jamais la détruire tout à fait. La sensation éprouvée sur un bateau à vapeur est qu'aucune combinaison n'est nécessaire à sa direction, tandis qu'elles sont si vastes, si variées et si multipliées dans la conduite des bâtiments à voile. Un bâtiment est dirigé par son timonier, comme un gros animal dompté obéit aux ordres et aux indications de son conducteur.

Les effets produits par l'inondation de 1824 étaient encore visibles. Deux forts, construits en bois, et destinés à la défense de la rade, avaient été rasés et détruits de fond en comble par les eaux; un seul était reconstruit. Un vaisseau de cent vingt canons, ayant été porté à terre, n'avait pu être remis à flot, et on s'occupait à le démolir. Les conditions naturelles de cet important établissement sont peu favorables. Le projet du général Bazaine, dont j'ai rendu compte, y remédierait en partie; car les vaisseaux pourraient mouiller dans la passe en arrière de la digue, et, par conséquent, être garantis contre une partie des grands efforts de la mer. En bâtissant des forts en pierre pour protéger la rade dans le lieu même où sont les forts en bois, on aurait d'autres abris d'un usage facile.

L'établissement de Cronstadt est grand et vaste, les casernes sont considérables, les magasins en rapport avec les besoins; mais tout est moins beau et beaucoup moins complet que dans nos grands ports: tout semble avoir encore un caractère de provisoire. Il est vrai que presque tout date de Pierre 1er. Une chose seulement est remarquable et digne d'envie: c'est l'immense bassin divisé en huit formes, pouvant servir à construire ou à radouber sept vaisseaux et une frégate à la fois. Chacune de ces formes

peut se vider séparément au moyen d'une machine à vapeur.

L'armement de Cronstadt est très-considérable; mais les batteries du côté de la mer sont trop basses et auraient de la peine à résister au feu des vaisseaux. Il n'y a point de fourneaux à réverbère pour rougir les boulets, et une grande partie des parapets est en bois. La rade est défendue par divers forts, les uns en bois, les autres en pierre, qui croisent leurs feux entre eux et avec ceux du corps de la place. Malgré les mauvaises dispositions de détail, l'immense artillerie accumulée rendrait toujours l'attaque de Cronstadt une affaire difficile et chanceuse. Et puis, combien le grand éloignement des puissances qui pourraient avoir intérêt et moyen de l'entreprendre, la nature de la mer et de la côte, ajouteraient aux obstacles et aux dangers de cette opération!

Il existe à Cronstadt une école de pilotage et de bas officiers. Elle est bien tenue et établie sur un bon pied. L'instruction théorique qui y est donnée est suffisante sans être poussée trop loin. Cet établissement, comme tous les autres d'une nature analogue, est mené d'une manière paternelle et avec une grande économie. Il est de la plus grande utilité, et voici pourquoi: La navigation russe est encore peu étendue; le commerce forme peu de matelots. Il ne peut donc pas, comme en France et en Angleterre, offrir des ressources à la marine militaire ni lui fournir des hommes propres aux fonctions de contre-maîtres et de chefs d'équipage. Dès lors la prévoyance du gouvernement doit y pourvoir.

En général, je le dis de nouveau, on ne saurait trop admirer les soins pris en Russie pour l'éducation des enfants des serviteurs de l'État. Fils de matelots, fils d'employés, fils de soldats, tous sont adoptés par le souverain, qui se charge de les rendre utiles à son service et de leur ouvrir la carrière de la fortune s'ils sont dignes de la parcourir. Les soins pris par Alexandre pour l'éducation de la jeunesse peuvent à peine se concevoir, monument durable et glorieux pour son cœur et son esprit, conforme aujourd'hui aux plus grands intérêts de la Russie.

Peu de jours après ma visite à Cronstadt, l'empereur

s'y rendit pour inspecter la flotte, qui était au moment de sortir pour évoluer dans la Baltique. Il me fit dire de me rendre dans la rade, sur le bateau à vapeur, d'où je viendrais le trouver à bord de son yacht. L'escadre se composait de trois vaisseaux de ligne et de neuf frégates. Je me rendis près de l'empereur, et je l'accompagnai à bord des principaux bâtiments dont il fit la visite. Ces bâtiments étaient assez bien tenus, mais on pouvait reconnaître sans peine que les équipages étaient peu instruits. J'en fus surtout frappé sur le yacht de l'empereur, alors à la voile et monté par des marins de la garde. Les moindres manœuvres semblaient les embarrasser, et je fus au moment de donner mon avis sur la manière d'orienter les voiles pour virer de bord, après que ce bâtiment eût manqué à virer une première fois par la maladresse de l'équipage. L'impératrice était à bord du yacht. Rien ne peut rendre son amabilité, sa grâce et les agréments qui la distinguent. Combien ce couple, si tendrement uni, est beau à voir, et qu'il est naturel de faire des vœux pour son bonheur et sa prospérité!

L'empereur me fit remarquer que l'équipage du yacht était composé de soldats mitraillés au mois de décembre. Je lui répondis: „Ah! Sire, on fait des hommes ce que l'on veut, et vous avez pris le moyen de vous assurer de leur fidélité par vos généreuses inspirations et votre confiance noble et magnanime. Quand on les ressent et qu'on sait y céder à propos, on a le génie du gouvernement!“

Au surplus, ces soldats révoltés de Saint-Pétersbourg ne doivent pas être confondus avec les misérables qui les commandaient et les ont entraînés dans la rébellion. Autant ceux-ci étaient infâmes et criminels, autant les autres étaient dignes d'indulgence. De leur part c'était un acte de vertu, et ils ont cru être des héros de fidélité et se sacrifier à leur devoir. En effet, huit jours avant la révolte, ils avaient prêté serment de fidélité à Constantin. On leur demande un nouveau serment envers un prince présent, et Constantin est absent. Ne sont-ils pas autorisés à douter de la validité des droits, à craindre une usurpation? Ils ne sont pas au fait de ce qui s'est passé. La publicité est peu habituelle en Russie, et elle arrive diffi-

cilement jusqu'aux classes inférieures. Les événements qui venaient de se succéder, presque incroyables pour les gens bien informés, étaient tout à fait incompréhensibles pour ces soldats. Dès lors la défiance est expliquée, même légitimée, et de là à la révolte il n'y a qu'un pas. Induits en erreur par leurs propres officiers, ils persistent dans le serment déjà prêté et sont victimes d'un sentiment louable de fidélité et de constance à leur devoir, tandis qu'on les accuse du crime opposé. Ces malheureux doivent inspirer une grande pitié, car ils ont été punis pour une action dont le principe mérite une récompense. Ainsi, autant les officiers conspirateurs doivent inspirer d'horreur, autant les soldats sont dignes d'intérêt, et c'est ce que Nicolas a senti. Aussi n'avait-il aucune inquiétude, aucune crainte, en se confiant de nouveau à la garde de ceux-ci.

En revenant de Cronstadt, je visitai deux châteaux impériaux. Celui de Oranienbaum, qui est fort peu de chose et très-délabré, rappelle cependant deux événements importants. Catherine II, encore grande-duchesse, faillit y périr en descendant une montagne russe. Le char qui la portait, étant sorti de sa rainure, allait être précipité, quand Orloff, dont la force était prodigieuse, saisit le char en mouvement et l'arrêta. Probablement cette circonstance a eu de l'influence sur la puissance qu'il exerça sur elle et sur le rôle politique qu'il a joué. Dans ce château Pierre III fut arrêté, précipité du trône et confiné ensuite dans une prison, où peu après il trouva la mort.

Peterhof, que je visitai ensuite, est à une assez faible distance d'Oranienbaum, sur la même rive de la Néva. Le château est beau et vaste, mais son architecture est mesquine. Le bâtiment est peu élevé; il manque de grandeur et de dignité. Une rivière, riche en belles eaux, a donné le moyen de faire des cascades magnifiques, des jets d'eau et d'autres choses de cette nature, dont l'intention est de rappeler les eaux de Versailles, sans cependant en approcher. Des jardins, situés au-dessous du coteau où le château est bâti, sont grands, bien tenus et dans le style des jardins de le Nôtre. Une petite maison en briques, habitée par Pierre le Grand, y est conservée avec un respect

religieux, comme tout ce qui rappelle cet homme extraordinaire.

En général, les Russes, dont l'origine comme puissance est si nouvelle, et qui sont admis à peine depuis un siècle dans la famille européenne, attachent beaucoup de prix à se créer des souvenirs et à en préparer pour leur postérité. Les peuples, comme les hommes privés, éprouvent le besoin de reconnaître la source dont ils descendent et de se livrer aux souvenirs qui s'y rattachent. On trouve un charme mystérieux à se livrer à ces pensées et à conserver tout ce qui les réveille. Dans notre vieille Europe, anciennement civilisée, dont l'histoire est présente à notre esprit, nous trouvons à chaque pas des monuments qui en rappellent les grandes époques, et les époques remontent jusqu'à celle de la puissance romaine. En Russie, où tout est d'hier, tout, excepté le Kremlin de Moscou, dont l'existence se lie avec l'invasion des Tartares et la lutte des grands-ducs de Moscovie contre eux, tout date de Pierre le Grand. Aussi on a recueilli avec soin ce qui lui a appartenu, ainsi qu'à ses successeurs.

Dans tous les châteaux, et à Peterhof particulièrement, il y a une grande quantité d'habits et de cannes de Pierre Ier; des robes de Catherine Ire, d'Élisabeth; l'habit de cheval en taffetas vert que portait Catherine II le jour où elle s'empara du pouvoir. Le trésor de Moscou, plus riche en objets de souvenirs, remonte un peu plus haut; mais on dirait ici que l'on cherche à suppléer par le nombre des objets au nombre de siècles qui manquent.

Peterhof est le lieu, chaque année, d'une fête populaire très-remarquable. Elle est célébrée à une époque déterminée. Quand la cour occupe le château, quarante ou cinquante mille individus viennent se réjouir dans les jardins en toute liberté ; ils s'y établissent, y couchent, y restent pendant plusieurs jours et sont nourris aux frais de l'empereur, avec son argenterie et par sa maison. L'empereur et sa famille se promènent au milieu de cette foule sans garde et sans appareil, et n'en sont que plus respectés. Une fête analogue a lieu à Saint-Pétersbourg au 1er janvier de chaque année. Il y a un bal où tout le peuple, sans exception, est admis dans le palais; il y vient

un grand nombre de milliers de personnes. Là, l'empereur est accessible au dernier des ses sujets. Des repas servis en argenterie sont également donnés, et jamais ni désordre, ni tumulte, ni vol, ne s'y commettent. Ces fêtes populaires, instituées dans presque tous les pays soumis à des gouvernements absolus et arbitraires, consacrent momentanément une liberté sans limites pour le peuple, espèce d'indemnité donnée de la perte de ses droits, et hommage rendu à la pensée qui représente le souverain comme chef de la famille. C'est enfin un moyen de flatter, de caresser l'opinion des masses et de conquérir leur affection précieuse et nécessaire; car cette espèce de souverain n'a d'autre appui que la multitude et les soldats. Si cet appui, si cette affection, venaient à leur manquer, si la haine succédait à l'amour, la révolte serait immédiate et ferait crouler le trône. Quand, au contraire, les gouvernements cherchent la base de leur puissance et la garantie de leur durée dans un ordre régulier, dans le règne des lois et le respect pour toutes les existences que la succession des siècles et les services rendus à l'État ont grandies, ils ont des appuis moins variables, plus solides, et ils conservent plus de dignité et de véritable indépendance.

J'allai passer une journée à Zarskoïe-Sélo, belle habitation, mais que les Russes, comme toujours, pour ce qui les concerne, placent trop haut. La comparaison de ce palais avec Versailles est une impertinence. Il est fort vaste, il présente un bel aspect, mais il n'a rien de ce grandiose qui caractérise l'œuvre de Louis XIV. Les jardins sont beaux, bien dessinés et tenus dans une rare perfection. Il s'y trouve, comme ornement et pour donner de la vie, des établissements d'agriculture. On pourrait comparer ces jardins à ceux de Laxenbourg, jardin impérial de Vienne; ils les rappellent par leur nature et par la manière dont ils sont soignés; mais il y a quelques mouvements de terrain naturels dans ceux de Zarskoïe-Sélo, et des eaux rares et factices, tandis qu'à Laxenbourg tout est parfaitement plat, et les eaux abondantes et magnifiques.

J'ai visité l'intérieur du palais et vu l'appartement

qu'occupait Alexandre. Tout y est resté intact, comme il l'a laissé en partant de Zarskoïe-Sélo pour commencer le voyage où il a trouvé la mort. Il avait le pressentiment d'une fin prochaine. Il parcourut, avant de partir, toutes les allées de son jardin; puis, s'étant mis en route, il s'arrêta à la distance dont on voit encore Zarskoïe-Sélo pour lui jeter un coup d'œil et lui faire un dernier adieu, inspiration inouïe, car il ne devait plus revoir ce lieu qu'il chérissait. La chambre d'Alexandre à Zarskoïe-Sélo renferme une très-petite bibliothèque, où les ouvrages de Fénelon ont la place d'honneur. Les ouvrages de cet homme célèbre devaient être dans le goût d'un souverain d'un cœur tendre, rempli de douceur et de bienfaisance.

Je ne puis m'empêcher de revenir encore sur les souvenirs qu'il a laissés en Russie. Il n'y a pas une famille à Saint-Pétersbourg qui ne soit son obligée. Faire du bien était son premier besoin. Une mère de famille lui demandait-elle une audience pour l'entretenir de ses intérêts privés, il arrivait inopinément chez elle et s'occupait ensuite à remplir le but de ses désirs. Il y avait chez lui quelque chose d'angélique.

L'appartement occupé par Catherine II est délicieux: tout y respire la volupté, et elle s'y entendait. La colonnade de marbre et la terrasse donnant sur le lac devaient être, pour une cour gaie, spirituelle et occupée de plaisirs, des lieux de réunion charmants à la fin d'une belle journée.

J'ai vu, pour la première fois, dans le jardin de Zarskoïe-Sélo, les enfants de l'empereur, et, en particulier, le grand-duc héritier. J'ai déjà parlé de lui, et je dirai cependant combien sa vue m'intéressa, et à quel point son air résolu me séduisit. Il maniait une petite barque sur la rivière anglaise, et, un des officiers qui m'accompagnaient lui ayant demandé de traverser cette rivière sur cette barque, la barque fit, au moment où il s'embarqua brusquement, un mouvement si marqué, que l'eau y entra. Un autre enfant de son âge aurait jeté un cri. Lui ne montra pas la moindre émotion, saisit son crochet pour la pousser au large, et ensuite ses rames pour la conduire. Il eut un aplomb et un calme admirables. Que Dieu le

conserve, et que ce jeune prince donne à son père tout le bonheur qu'il a droit d'en attendre!

Après avoir vu en détail Zarskoïe-Sélo, j'allai visiter Pawlowsky, situé à peu de distance. C'était la résidence de prédilection de l'impératrice Marie, le lieu qu'elle a habité avec Paul, du temps de Catherine II. C'est aussi le lieu où Paul apprit son avénement au trône. Bonne habitation, commode, agréable, un peu sauvage, parce qu'elle est environnée de bois, mais donnant l'idée seulement d'appartenir à un riche particulier. Les mouvements de terrain y sont plus prononcés qu'à Zarskoïe-Sélo, où la nature se montre beaucoup moins que l'art. Ici les bois sont venus d'eux-mêmes; à Zarskoïe-Sélo, c'est la main de l'homme qui les a plantés.

Un des établissements les plus curieux situés dans les environs de Saint-Pétersbourg, la manufacture de Colpina, est une des plus belles fabriques que l'on puisse voir. Ses produits sont tous relatifs au service de la marine. On y forge des ancres pour les vaisseaux; on y construit des machines à vapeur, des affûts pour les canons, des cuisines de vaisseau; on y lamine des cuivres pour le doublage des bâtiments; on y fait des clous et des boulons en cuivre, des instruments d'astronomie, etc. Enfin on s'occupe de tout ce qui tient à l'armement et l'aménagement des vaisseaux.

Elle forme un immense fer à cheval, au milieu duquel est un grand bassin servant de port, et d'où les bateaux se rendent sur la Néva, au moyen d'une rivière navigable. Un Anglais, nommé Wilson, est chargé de diriger cette fabrique. On calculait alors qu'avec un travail de quatre années et une dépense de quinze cent mille francs elle serait portée à sa perfection.

Après avoir visité Colpina, j'allai voir Schlüsselbourg, point où le canal de Ladoga débouche dans la Néva. De magnifiques écluses venaient d'être achevées. L'activité de la navigation a obligé d'en réunir deux ensemble pour le même objet. Dans quelques circonstances de l'année, on doit ménager l'eau du canal, et en diminuer autant que possible la consommation. A cet effet, on a imaginé un moyen fort ingénieux. Deux écluses jumelles sont accolées

l'une à l'autre. Quand les bateaux descendants sont dans un des sas, au lieu de verser l'eau dans le canal inférieur, avant d'ouvrir l'écluse, on la fait écouler dans l'écluse voisine. Les eaux des deux sas se mettent de niveau alternativement, et ce mouvement conserve une partie de l'eau, qui sans cela serait versée dans le canal inférieur et serait perdue. Il y a plusieurs canaux en France où ce moyen d'économiser l'eau devrait être employé. En portant le nombre des écluses ainsi accolées à trois ou plus, on diminuerait encore davantage la consommation de l'eau, dont la dépense serait ainsi réduite à fort peu de chose.

Les exportations faites par ces débouchés sont si considérables et la navigation si active, qu'année commune il passe par les écluses de Schlüsselbourg de vingt-six à vingt-huit mille bâtiments, du port de cent vingt à deux cents tonneaux, ou des trains de bois qui les représentent. Pour donner un terme de comparaison, je dirai que, dans les meilleures années, la navigation du canal de Languedoc ne consiste que dans le passage de quinze cents bateaux d'une moindre grandeur.

Élisabeth fit enfermer, depuis sa plus tendre enfance, dans le château de Schlüsselbourg, Ivan, petit-neveu de Pierre Ier, qui avait été déclaré héritier du trône par l'impératrice Anne. Ce malheureux prince y périt, par l'ordre de Catherine II, à l'occasion d'une entreprise faite en sa faveur.

J'assistais habituellement aux manœuvres de la garde quand elle s'exerçait par brigade. Je vis successivement les régiments de Préobragensky et de Moscou, les chasseurs de Finlande et les chasseurs de la garde, les régiments d'Ismaïlowsky et Pawlowsky, enfin ceux d'Iemanowsky, et les grenadiers du corps; infanterie superbe et fort instruite; un peu lourde, un peu pesante; mais dont la composition, pour la taille et la tournure des hommes, est admirable. Elle est, il est vrai, l'objet d'un choix tout particulier, et recrutée dans les grenadiers, qui sont eux-mêmes choisis dans l'armée, où les conditions imposées sont remplies et au delà.

J'accompagnai l'empereur au camp de Zarskoïe-Sélo,

où une grande partie de la garde fut réunie. J'y passai trois jours à voir manœuvrer les troupes, que l'empereur commandait en personne. On y fit aussi la petite guerre. J'eus l'occasion d'admirer l'aplomb et la facilité avec laquelle l'empereur dirigeait les mouvements et son coup d'œil pour remuer des masses considérables; mais j'aurai l'occasion de traiter plus en détail cet objet en parlant des manœuvres de Moscou, et de donner des renseignements circonstanciés sur l'armée russe.

Je fus frappé, en ce moment, de la promptitude et de la facilité avec laquelle l'infanterie russe se fatigue. Après une marche de quatre heures, les soldats semblaient aussi épuisés que les nôtres après une journée entière. L'instruction remarquable des régiments, pris séparément, est supérieure à celle des chefs. Les généraux ne m'ont pas satisfait. L'empereur est le meilleur manœuvrier de tous ceux que j'ai vus à ces réunions.

Il y avait aussi de la cavalerie de la garde au camp de Zarskoïe-Sélo; cavalerie superbe. Les cuirassiers, chevaliers-gardes et gardes à cheval sont montés sur des chevaux immenses, qui cependant sont très-maniables et ont une grande souplesse. La cavalerie légère, hussards, chasseurs, lanciers et dragons, est montée plus haut que dans l'armée française; mais ces différentes troupes doivent être considérées comme destinées à combattre en ligne, attendu que les Cosaques suffisent à tous les services des avant-postes et des reconnaissances. Aussi les hussards, chasseurs, etc., n'ont ni l'habitude ni l'expérience de ce genre de service.

L'arrivée du corps de l'impératrice Élisabeth fut suivie de ses funérailles. Son entrée à Saint-Pétersbourg eut lieu avec la plus grande solennité. L'empereur, l'impératrice, le reçurent à la barrière et l'accompagnèrent à pied jusqu'à l'église de la forteresse, lieu de sépulture des souverains russes depuis Pierre Ier. Le cortége était immense et occupait plus d'une lieue de longueur. En faire la description me serait impossible. Dans aucun autre pays, une cérémonie semblable n'offre quelque chose d'aussi imposant, ni d'une aussi grande pompe, ni d'un caractère plus religieux.

Le corps diplomatique y fut invité, et nous nous rendîmes tous à l'église pour assister au service et à l'inhumation, église petite et mesquine, dont la construction est récente comme celle de la ville. Le terrain sur lequel elle est construite est si bas et si rapproché des eaux, qu'il semble soumis à mille chances de destruction. Les souvenirs des âges anciens n'y figurent pas, et cependant ces impressions conviennent beaucoup aux solennités qui rappellent l'éternité. Les restes mortels des souverains de ce grand empire, déposés dans un lieu aussi moderne, sont un témoignage du peu d'ancienneté politique de ce peuple. Il en résulte, pour ainsi dire, un manque de dignité pour ce grand pays. Combien Moscou est préférable pour recevoir les dépouilles des empereurs: vieille ville et véritable capitale, dont l'action se fait sentir tout à la fois sur l'Asie et sur l'Europe; vieux Kremlin et accumulation de tombes, dans l'église la plus ancienne de cette ancienne résidence!

Quand l'empereur, le jour de son sacre, va faire, comme chose de cérémonie, une station et une prière dans l'église de ses ancêtres, remplie de leurs cercueils, on éprouve, malgré soi, un pieux recueillement et une sainte émotion. Cotte cérémonie parle tout à la fois au cœur et à l'esprit.

Après les funérailles de l'impératrice Élisabeth, tout le monde se disposa à partir pour Moscou. L'empereur se mit en route immédiatement après le jugement définitif du procès de la conspiration et après avoir fait tous les actes de clémence compatibles avec la justice et une bonne politique. Je quittai Saint-Pétersbourg la veille du jour où les cinq individus, condamnés à être pendus, devaient être exécutés; je pris ma route par les colonies militaires, situées sur le Volcoff, que l'empereur m'avait autorisé à visiter, et dont je vais rendre compte.

L'empereur Alexandre avait été frappé des avantages de toute nature que l'empereur d'Autriche tire des régiments frontières, établis sur les confins de ses États du côté de la Turquie. Le but de cette organisation, indépendamment de la garde de la frontière, est d'entretenir en temps de paix, et de former pour la guerre, un grand

nombre de soldats avec une faible dépense ; de tirer d'une population assez faible des soldats dans une proportion très-forte, mais à la condition de les laisser habituellement dans leurs familles, et occupés de leurs travaux, quand la guerre ne les appelle pas ailleurs. Dans les provinces civiles d'Autriche, un régiment d'infanterie est entretenu par une population de quatre cent mille âmes; et dans les provinces militaires par une population de cinquante ou soixante mille âmes. Celles-ci donnent donc huit fois autant de soldats que les premières. Le succès de cette organisation en Autriche, dans l'intérêt du souverain, dans l'intérêt de la population, de son bien-être et des progrès de la civilisation, justifie la proportion adoptée, et prouve combien le système est bon et salutaire.

Les faiseurs en Russie imaginèrent de coloniser des régiments sans les placer au milieu d'une population correspondante par sa force aux besoins qu'exige leur entretien. Chose inouïe ! on prit pour base d'un régiment une population de trois, quatre ou cinq mille âmes, soumise violemment à ce régime ; et cette population, d'ailleurs peu propre au métier qu'on voulait lui faire faire, se composait en grande partie de bateliers du Volcoff, riches de leur industrie ; ainsi la nature et le défaut de population, tout était contraire.

On avait donc renversé la question, et, au lieu de faire des soldats avec des paysans, on faisait des paysans avec des soldats. Un régiment étant placé dans un canton, la population lui fut donnée. Les filles devinrent les femmes des soldats, et le soldat, institué chef de famille, commanda dans la maison. Beau-père, belle-mère et belle-sœur, tout lui fut soumis. On bâtit des villages en forme de camps baraqués, et on donna aux familles des terres à défricher. De belles constructions pour les officiers, pour les hôpitaux, pour les exercices à couvert, furent exécutées avec magnificence, et de la manière la plus large et la plus intelligente ; mais tout, en définitif, n'était qu'une manière de casernement. Ce système isolé ne pouvait se soutenir par lui-même. Ces régiments, n'étant pas formés et entretenus par la population du territoire, ne pouvaient rester au complet qu'au moyen de recrues fournies par les provinces

de l'empire. Les soldats enrôlés, indépendamment de leurs services militaires, étant tenus de consacrer la plus grande partie de leur temps à cultiver la terre, formèrent ainsi des colonies agricoles, organisées militairement, et non des colonies militaires; corps de laboureurs recruté par l'armée, et non réunion de soldats faite avec des laboureurs. Le troisième bataillon, attaché au sol, ne devait jamais sortir, et cependant ceux qui le composaient étaient assujettis aux mêmes exercices militaires: véritable contre-sens. Il y a une grande différence à être soumis à l'autorité militaire, comme en Autriche, à porter le nom de soldat afin d'en prendre plus ou moins l'esprit, ou bien d'être obligé de remplir sa vie des détails qui constituent ce métier, indépendamment des devoirs imposés comme cultivateurs et comme colons. Il y avait donc autant d'erreur dans l'application des principes et dans le régime que dans les bases dont on était parti. Aussi a-t-on abandonné cette institution, et, si elle n'est pas détruite formellement par un ukase, le respect porté au nom de l'empereur Alexandre en est le seul motif. Les immenses constructions exécutées n'ont d'autre destination aujourd'hui que de loger des troupes de la garde ou de l'armée.

Les colonies militaires de cavalerie, situées en Ukraine, sont tout autre chose. Établies sur des bases raisonnables, conduites par un homme d'esprit, actif et éminemment propre à la direction de semblables établissements, le général de Witt, elles ont obtenu le succès le plus complet. J'aurai ailleurs l'occasion d'entrer dans quelques détails sur ce sujet.

Des colonies militaires, je me rendis à Novogorod, qui fut une ville riche et prospère aux temps du moyen âge, avec laquelle les souverains étaient obligé de compter, mais qui présente aujourd'hui le spectacle le plus misérable. La grande enceinte qui la contenait à peine autrefois existe encore; mais la plus grande partie de la surface qu'elle enferme est un désert aujourd'hui, et la partie habitée elle-même ne présente que quelques chétives cabanes; triste spectacle offert aux yeux du voyageur par cette cité célèbre, qui fut autrefois république puissante.

Les villes de Russie que je visitai alors ne m'offrirent

rien de séduisant. Un peuple a besoin de la succession d'un grand nombre d'années pour se policer et s'enrichir. Une aisance générale, un bien-être universel, une grande sécurité, et la conscience d'une protection efficace de la part du pouvoir, peuvent seuls donner le goût d'embellir sa demeure. Des révolutions ayant autrefois détruit Novogorod, des ruines l'ont remplacée, et, jusqu'à présent, aucune circonstance n'en a favorisé la renaissance.

Chose singulière et digne de remarque: la marche politique de la société a été, en Russie, en sens inverse de celle du reste de l'Europe. Tandis que l'Occident était soumis à la plus dure féodalité, tout le Nord était libre. Les circonstances qui ont fondé chez nous la féodalité l'expliquent: effet de la conquête, elle devint la base de l'ordre social. Dans le Nord, berceau des conquérants, la liberté s'était conservée; mais l'ordre de choses changea successivement en Occident, et particulièrement en France et en Angleterre. La formation des communes et leur affranchissement, l'alliance des souverains avec les peuples modifia, diminua l'existence et les droits des seigneurs; et, tandis que la marche progressive des temps protégeait ces peuples, un acte isolé attacha les paysans russes à la glèbe. Sous le règne de Boris Godunow, usurpateur qui s'empara du trône des czars en 1598 et ne régna que cinq ans, un ukase changea le sort de toute la population. Sur la représentation des seigneurs, pour empêcher les paysans de quitter leurs villages et de laisser les terres sans culture, il fut ordonné que les paysans ne pourraient s'éloigner à l'avenir et appartiendraient au sol qui les avait vus naître. Le seigneur, maître du sol, devint ainsi propriétaire de leurs personnes. Cet ukase, reçu sans contradiction, devint et forme encore le fondement de la société en Russie.

De Novogorod, je continuai ma route pour Moscou, où j'arrivai en quatre jours. Le passage des monts Valdaï coupe un peu la monotonie du voyage. Ces monts, placés au point de partage des eaux qui se rendent dans la Baltique et dans la mer Caspienne, présentent à peine à l'œil une élévation supérieure de deux ou trois fois à celle de Montmartre. Au pied du versant méridional se trouvent be beaux

et vastes lacs, dont la navigation se lie à celle des rivières et des canaux qni traversent l'empire.

Le pays que j'ai parcouru est souvent marécageux, d'autres fois riche et bien cultivé. La plaine de Tarjock en présente un remarquable exemple. On exécute une grande chaussée de Saint-Pétersbourg à Moscou, chose de luxe, car les grands tranports se font ou par les canaux et les rivières, ou par le traînage en hiver. Cette route servira donc seulement aux voyageurs. Au reste, l'importance de la communication entre les deux capitales en justifie suffisamment la construction. Toutefois, dans un but aussi restreint, elle m'a paru trop large; mais tout, en Russie, se conçoit et s'exécute dans des dimensions gigantesques. L'immense étendue de l'empire a sans doute accoutumé les esprits à des nombres et des proportions supérieurs à tout ce que l'on conçoit ailleurs. Ce bel ouvrage, qui était, à cette époque, au tiers de son exécution, est terminé complétement aujourd'hui; mais alors on parcourait encore deux cent quarante verstes de route sur des rondins, espèce de route odieuse, produisant des secousses insupportables, et cependant c'était le seul moyen d'arriver.

Ce genre de construction exige une énorme consommation de bois, car à peine la durée des arbres employés est-elle de quatre ans. On rend les chemins moins rudes en équarrissant les bois, mais ceux-ci alors deviennent plus chers, soit à cause de la quantité de bois perdu, soit à cause de l'accroissement de la main-d'œuvre. Je m'arrêtai à Tiver, l'une des villes les plus importantes de la Russie. Elle est grande, mais dépeuplée: aussi offre-t-elle le spectacle le plus triste. Elle ne porte le caractère ni d'une ville nouvellement bâtie, par la beauté des édifices, ni celui d'une ancienne ville, par les vestiges d'une ancienne population. Elle est située sur le Volga, fleuve qui traverse presque toute la Russie en y portant l'abondance et la richesse. Ce fleuve est la grande artère de cet immense corps.

Le 29 juillet, j'arrivai à Moscou, ville qui ne resemble à aucune autre, et dont la vue étonnerait même celui dont l'esprit serait le plus prévenu. Son étendue immense, le caractère de ses édifices, les mille ou onze cents dômes

dorés ou peints qui s'élèvent dans les airs, les intervalles cultivés, les vallons qui séparent les différents quartiers et font de chacun une ville à part, trois boulevards circulaires concentriques, plantés d'arbres, formant la plus magnifique promenade du monde, enfin le Kremlin avec ses tours, ses créneaux et ses fortifications du moyen âge, composent un ensemble dont il est impossible de donner une juste idée. On dirait une agrégation de villes; et cette ville est comme une image de l'empire lui-même, qui est une agrégation de royaumes.

Le Kremlin, situé sur une élévation, domine un peu la ville. Tout y porte le cachet du moyen âge. Ancien fort, ancienne résidence des grands-ducs de Moscovie, il renferme encore aujourd'hui le palais qu'habite l'empereur. Sa surface, assez peu étendue, contient cependant huit églises, le palais et une place suffisante pour les parades journalières. Diverses architectures, orientales et chinoises, ont été suivies dans la construction de ces églises. Une d'elles renferme les tombeaux des czars, dont elle est entièrement remplie.

Du haut des remparts, cette immense ville parle puissamment à l'imagination. Mais quelle impression sa vue ne devait-elle pas faire sur un Français! Comment ne pas se rappeler que cette ville avait été entre nos mains, et que la puissance de nos armes s'était étendue jusqu'au centre de l'empire russe, à l'extrémité de l'Europe, aux confins de l'Asie, et cela, il y avait à peine quinze ans! Alors tout pliait devant nous; alors tout se prosternait sur nos pas. Mais ce triomphe d'un moment fut acheté au prix de quatre cent mille hommes laissés dans les déserts, au prix de l'invasion de la France et de l'entrée dans Paris des armées de toute l'Europe! Il me semblait voir apparaître, avec un éclat extraordinaire, notre grandeur passée et l'immense chute qui l'a suivie, dans ce lieu même où tant de souvenirs sont encore récents. Grand exemple des vicissitudes humaines et de la justice divine! L'abus de la force appelle une résistance légitime; la résistance amène la victoire, et, bientôt après, la vengeance. Les cendres de Moscou devinrent comme l'élément régénérateur de la monarchie russe. Notre destinée avait été de parcourir toutes les périodes

de la fortune pour arriver aux plus grands malheurs. La compensation des maux qui nous avaient frappés s'était trouvée dans la possession d'un gouvernement doux et paternel, dans la jouissance d'une liberté véritable, d'un état tranquille et d'une prospérité sans exemple. Mais ces biens, mal appréciés au bout de seize ans, devaient nous être enlevés pour faire place au chaos; et, tandis que les principaux auteurs des grandes scènes passées disparaissaient du monde, Moscou, théâtre de tant de désolation et de tant de calamités, plus belle et plus imposante que jamais, était devenue le séjour paisible et brillant d'un empereur éclatant de jeunesse et de beauté, au moral comme au physique.

L'impératrice-mère était restée à Moscou depuis la mort de l'impératrice Élisabeth. Je fus présenté, immédiatement après mon arrivée, avec toute mon ambassade, à cette princesse. Je fus frappé de son air imposant, mais théâtral. Elle avait une sorte de grandeur dans les manières, un air grave et digne. Elle cherchait évidemment à faire effet par ses discours et quelques mots marquants. Sa grande gloire est d'avoir élevé Nicolas: tâche qui, par la manière dont elle l'a remplie, honore sa haute intelligence. Son esprit actif la rendait ambitieuse et avide de pouvoir. Pour donner quelque aliment à ses facultés, elle s'était chargée de la direction supérieure et de l'inspection de divers établissements d'éducation, de bienfaisance et d'industrie. Au moment où son jeune fils monta sur le trône, elle se crut destinée à régner sous son nom; mais lui, malgré son respect religieux pour elle, sut bientôt s'affranchir, d'une dépendance que son droit, comme son devoir, lui défendait de supporter

La plus tendre union n'a jamais cessé d'exister parmi les membres de la famille impériale. On l'attribue avec raison à l'autorité et à l'influence constante de l'impératrice-mère sur ses enfants. On l'accusait de manquer de franchise; j'ignore si cette accusation était fondée. Son regard incertain ne contredirait pas cette assertion. Elle a renouvelé, pour ainsi dire, la race de Romanow. Son mari, l'empereur Paul, était horriblement laid, et aujourd'hui la maison impériale de Russie est une des plus belles de l'Europe. Certes, cet avantage, dédaigné habituellement dans

notre Occident, est précieux et donne de grands moyens d'action sur l'esprit des peuples. Elle l'a relevée aussi au moral. La pureté de ses mœurs, la régularité de sa conduite, ont effacé, pour ainsi dire, les souvenirs des désordres de Catherine.

Je vis ensuite la grande-duchesse Hélène, princesse charmante, remplie de beauté et d'esprit; comme l'impératrice Marie, de la maison de Würtemberg, et tout à la fois sa petite-nièce et sa belle-fille, princesse également remarquable par son amabilité, les grâces de son esprit et ses avantages extérieurs.

L'empereur arriva enfin à Moscou, et y fit son entrée. Le cortége et les équipages étaient médiocres. Les Russes, sentant le besoin de se vieillir, portent jusqu'au ridicule l'emploi de choses qui chez nous seraient mises au rebut. Ainsi, par exemple, de vilaines voitures, comme on en avait il y a soixante ans, sont précieusement conservées à la cour pour les cérémonies. On en ferait au besoin faire de cette forme, pour être gâtées ensuite, plutôt que de faire usage de voitures élégantes et commodes comme celles d'aujourd'hui. L'empereur, à cheval, avec son état-major, par sa bonne grâce et son grand air, faisait tout l'éclat de cette fête. De belles troupes en grand nombre bordaient la haie depuis la barrière jusqu'au Kremlin.

L'empereur donna, peu de jours après son arrivée, la mesure de son caractère, de sa volonté et de son jugement sain. Sa mère, éloignée de lui depuis deux mois, et étrangère aux affaires, crut qu'à l'arrivée de son fils tout lui serait communiqué et que tout serait soumis à sa décision. Il en fut autrement, et les soins d'une tendresse active ne furent entremêlés d'aucune confidence. L'impératrice s'en formalisa. Elle s'en plaignit, et son fils, en lui montrant un tendre respect, résista à ses volontés. Il lui dit: „Ma mère, des hommages, des soins, de la tendresse, il sera toujours doux à mon cœur de vous les témoigner, et ce sera même un de ses premiers besoins. Concourir à vos désirs, vous donner les moyens de faire prospérer vos établissements de bienfaisance, vos fabriques, etc., tout cela est sacré pour moi, et le trésor de l'empire vous sera toujours ouvert pour cet objet; mais les affaires de l'État

me regardent, souffrez que je les fasse seul.“ Et, deux jours après, une revue de soixante mille hommes avait lieu. C'était un hommage rendu à l'impératrice-mère. L'empereur défilait à la tête de ses troupes et saluait sa mère: jamais il ne s'est écarté de cette conduite.

Cette revue fut suivie de beaucoup d'autres, de manœuvres et de petites guerres. Le camp établi près de Moscou se composait de huit bataillons de la garde, du corps de grenadiers de vingt-quatre bataillons, du cinquième corps de dix-huit bataillons. Il y avait trente-trois escadrons, dont dix-sept de la garde, et cent soixante-huit bouches à feu attelées. Tous ces corps étaient au grand complet et présentaient un effectif présent sous les armes de cinquante-trois mille sept cents hommes. Je n'ai rien vu de plus beau en ma vie. Les troupes de ligne pouvaient supporter sans inconvénient la comparaison avec la garde, et, sous certains rapports, elles m'ont paru lui être préférables. L'instruction y était meilleure et leurs officiers valaient évidemment mieux. Ils étaient jeunes, comme ceux de la garde, mais savaient mieux leur métier. Dans la garde, à cette époque, les soldats étaient supérieurs aux officiers, aimables de salon, beaucoup plus occupés à plaire aux femmes qu'à remplir les fonctions de leurs grades. L'empereur Nicolas, dont la sollicitude est si grande pour tout ce qui est utile, aura, j'en suis convaincu, modifié cet ordre de choses. Quand les officiers de la garde vaudront leurs soldats, ce corps ne laissera absolument rien à désirer.

Le goût de l'empereur et les usages de la Russie rendent les exercices militaires l'objet de plaisirs journaliers. Tantôt c'était la cavalerie, toute réunie et seule, qui manœuvrait dans les grandes plaines environnant Moscou; tantôt c'étaient vingt ou trente bataillons d'infanterie; une autre fois, toute l'artillerie. On fit la petite guerre à plusieurs reprises: une fois elle dura deux jours.

L'empereur commandait constamment lui-même. Je n'ai pas cessé d'admirer son aplomb, son calme, son coup d'œil, à lui qui n'avait jusque-là commandé qu'une brigade. Il est né avec un instinct particulier pour manier les troupes; mais il attache peut-être à des minuties plus d'im-

portance qu'il ne convient à un général d'armée et encore bien plus à un souverain. La force de son caractère et son courage étaient déjà prouvés. L'amour de la gloire, dans une âme comme la sienne, ne pouvait pas être mis en doute. La bonté et la force de son armée lui donnaient le moyen de se livrer à tous les calculs de l'ambition. Ainsi tout devait le faire supposer amoureux de la guerre et avide de gloire militaire, Une véritable et grande philanthropie semble être un contrepoids à ces qualités, et détruire un instinct belliqueux, sans lequel on ne fait rien de grand. Cette modification de son caractère est sans doute un bienfait de la Providence pour assurer le repos du monde, car personne plus que lui n'aurait pu le troubler. Sans doute il en résultera aussi un grand bien pour ses peuples. Tout entier à ses devoirs de souverain, éclairé par un esprit juste et par la voix de sa conscience, soutenu par un zèle infatigable et la force de la jeunesse, il régénérera son peuple et formera un ordre de choses meilleur que celui qu'il a trouvé. Alors il aura rempli la tâche dont le succès intéresse le plus la Russie. Les éléments qui composent ce pays, les circonstances naturelles qui lui sont propres, garantissent suffisamment la puissance que la Providence lui réserve dans l'avenir.

A l'occasion de ces exercices, j'ai beaucoup vécu avec les officiers généraux russes, et je les ai souvent reçus chez moi. Il y eut promptement entre nous une grande cordialité, resserrée par les souvenirs du champ de bataille. Le métier des armes comporte et amène une fraternité qui établit des rapports faciles entre les gens de guerre de tous les pays, et particulièrement entre ceux qui se sont vus en face les uns des autres, noble mouvement du cœur humain, dont l'application se trouve dans l'estime qui résulte en soi-même et aux yeux des autres de l'accomplissement de ses devoirs; car les meilleurs juges en cette circonstance sont ceux qui en ont été les victimes. On fait un triste accueil à un général qui s'est laissé facilement battre, et lui-même ne se rappelle une époque honteuse qu'avec embarras. On éprouve des sentiments d'une tout autre nature pour celui qui nous a battu ou pour celui qui, quoique battu, n'a cédé qu'à la puissance du nombre

et a fait une longue et vigoureuse résistance. Il est dans la nature de l'homme de respecter ce qui a le caractère de la force. On redoute celle qui nous menace; on chérit celle qui nous protége, et l'idée de la force porte avec elle un caractère toujours imposant. Or rien ne la constate, rien ne la caractérise davantage et ne l'embellit plus que le courage dans les revers et dans le malheur. En rapportant ces observations à ce qui me concerne, je dirai qu'en 1813 et 1814 j'ai presque constamment combattu les Russes et les Prussiens, et que, quand je ne les ai pas battus, je leur ai fait payer cher leur victoire. C'est à ces souvenirs que j'attribue l'accueil personnel si favorable et si bienvaillant que j'ai reçu en Russie.

Je parlerai de l'état-major russe avec une grande réserve. Beaucoup d'officiers généraux n'étaient ni à Pétersbourg ni à Moscou, et les absents pouvaient être les plus distingués. Toutefois, après avoir cité le comte Michel Woronzoff, exprimé la haute estime que je porte à son caractère et à sa capacité, ainsi que l'étonnement qu'un homme de cette distinction soit aussi peu employé, je dirai qu'en masse les généraux que j'ai vus m'ont paru assez faibles. Je parle ici non de l'instruction proprement dite, que j'ai été peu à même de juger à fond, mais de cette physionomie à laquelle nous autres gens de guerre nous reconnaissons assez vite les bons officiers. Toutefois j'ai remarqué un général Vassiltchicoff qui a toute l'apparence d'un militaire distingué; le général Benkendorf qui commandait une division de cuirassiers de la garde; le général Tolstoï, homme de jugement et d'expérience. Il est indubitable qu'il y a un grand nombre de généraux à la hauteur de ceux que je viens de nommer.

Dans les grandes armées, après de longues guerres, il se forme nécessairement beaucoup de généraux capables de conduire et de bien commander huit à dix mille hommes; car, pour cet emploi, il ne faut que trois choses: du courage, du bon sens et de l'expérience; mais, pour les fonctions d'un ordre supérieur, il faut bien d'autres qualités. Aussi, dans tous les pays et dans tous les temps, les gens capables de les remplir sont rares.

Je dois parler ici du général Diebitsch dont la vie,

quoique courte, a été marquée par des succès brillants et des revers qui ont empoisonné les derniers moments de sa carrière. Le général Diebitsch était un homme très-distingué, très-instruit, ayant des idées saines et toutes les bonnes doctrines sur la guerre. J'ai eu de très-longues conversations avec lui, et je l'ai vu pénétré de ces principes simples qu'une expérience plus longue que la sienne m'a montrés être l'essence du métier. Son activité était extrême, sa bravoure brillante, sa volonté forte. Il avait donc toutes les qualites nécessaires pour commander. La mauvaise campagne de 1828, contre les Turcs, n'est pas son ouvrage. Celle de 1829 lui appartient et lui fait honneur. Quant à sa campagne de Pologne, la première partie, quoique malheureuse, a dépendu de circonstances qui étaient en dehors des calculs qui devaient le diriger. On ne peut, avec justice, le rendre responsable du mauvais succès; car il a été le jouet des caprices de la fortune, auxquels tous les événements de la guerre sont plus ou moins soumis. La seconde partie de cette campagne peut seule être l'objet d'un blâme mérité. Il s'est abandonné à une sécurité coupable. Le général Diebitsch avait la confiance absolue de l'empereur Nicolas, et il m'a semblé la mériter. Parmi les généraux que j'ai vus en Russie il n'en est pas un seul qui pût lui être comparé, excepté le comte Woronzoff et le comte Paskewitz. Et Nicolas n'avait pas pu faire un meilleur choix. Au reste, ce choix avait été d'abord celui d'Alexandre.

A l'occasion des petites guerres aux environs de Moscou, je dois raconter un fait qui peint le caractère russe. Le mot *impossible* n'est pas compris par les Russes; on est même en droit de supposer qu'il n'existe par dans leur dictionnaire. En conséquence, un ordre n'est jamais commenté par les subalternes. On ne s'occupe que de son exécution. Il est vrai que pour arriver au but, quel qu'il soit, on prodigue les moyens. L'empereur avait déterminé, en arrêtant le plan d'une opération, que le rassemblement d'un des corps se ferait sur un point déterminé. Pour y arriver, il fallait traverser un vallon marécageux d'une longueur de cent toises environ et un ruisseau. On y accumula les travailleurs, qui se relevaient de deux en deux

heures. On passa la nuit à ce travail. Le lendemain, la digue et le pont étaient achevés. En France, un pareil travail aurait duré quinze jours. Je fus stupéfait du résultat, dont le souvenir ne s'est pas effacé de ma mémoire. La volonté russe est une chose à part, et on ne saurait trop l'admirer.

Le temps s'écoulait; le moment fixé pour le couronnement et le sacre approchait. Il devait avoir lieu le dimanche 27 août. Quelques circonstances particulières le firent remettre au dimanche suivant. — Il survint, sur ces entrefaits, un événement imprévu d'une grande importance, l'arrivée inopinée du grand-duc Constantin. Pour en faire bien comprendre toutes les conséquences, je vais reprendre les choses de plus haut.

On se rappelle les circonstances de la révolte éclatée au moment où Nicolas était monté sur le trône. Constantin s'était conduit loyalement envers son frère et avait refusé une couronne qui lui était décernée, mais à laquelle il avait déjà renoncé dans des temps antérieurs. En faisant cet acte louable, il avait éprouvé un combat intérieur et un regret secret de perdre un semblable héritage. Ces sentiments se montrèrent dans mille occasions, et l'aigreur de sa correspondance avec Nicolas en était un indice suffisant. Nicolas avait désiré voir Constantin à Pétersbourg. La présence de son frère lui paraissait devoir être une approbation solennelle de sa conduite, et une confirmation de la reconnaissance de ses droits; mais celui-ci, sous différents prétextes, s'y était constamment refusé. Il craignait, en paraissant, disait-il, de causer des troubles. Il terminait habituellement ses réponses en disant: „Cependant, si Votre Majesté me l'ordonne, je me rendrai près d'elle", mais de ce ton équivalant à un refus quand celui auquel on écrit est résolu aux égards.

Nicolas avait renoncé à l'espérance de voir son frère céder à ses désirs. Il en avait pris son parti. Après sa conduite envers lui à la mort d'Alexandre, après la déférence que depuis il lui avait montrée, il ne pouvait rien se reprocher; aussi se dit-il probablement : Mon frère n'a pas voulu de la couronne, il faut que quelqu'un règne :

je suis chargé, malgré moi, du fardeau, mais je saurai le porter et me mettre au-dessus de ses caprices.

Les choses en étaient là quand la réflexion, et peut-être plus encore les sages conseils de la princesse de Lovicz [1] vinrent éclairer Constantin. Il dut penser que l'indulgence de Nicolas aurait des bornes, qu'après avoir respecté des caprices le maître pourrait parler, et qu'alors sa position serait insupportable. La marche sage et prudente de Nicolas assurait la durée de son pouvoir. Chaque jour le consolidait davantage. Constantin résolut donc, par une démarche inopinée, de réparer ses torts passés et de rentrer dans les bonnes grâces de son frère. Il se mit en marche, sans être annoncé, pour Moscou, voyagea rapidement, empêcha tous les courriers de le devancer, tomba comme une bombe à Moscou, et se présenta inopinément au Kremlin et au palais de l'empereur. Nicolas était occupé d'un travail avec le prince Galitzin, gouverneur de Moscou, lorsqu'on lui annonça le grand-duc. L'empereur répondit qu'il le recevrait après le travail qu'il faisait, croyant parler du grand-duc Michel. Mais, comme on lui répliqua que c'était Constantin, il se leva subitement en disant: „Constantin!“ Et il courut dans la pièce voisine et se précipita dans ses bras. Dans une heure, cette ville immense de Moscou, et en deux heures tous les environs, furent informés de son arrivée, tant cette nouvelle paraissait grande à tous les esprits.

Constantin, en partant de Varsovie, avait cru remplir un devoir; mais, comme il le faisait à contre-cœur, il voulait en restreindre autant que possible les conséquences. Il avait calculé sa marche pour arriver la veille du couronnement, et il comptait repartir le lendemain. Heureusement, le couronnement avait été retardé de huit jours et renvoyé au dimanche suivant. Constantin fut ainsi forcé de passer une semaine entière à Moscou. Un symptôme de la violence qu'il s'était faite se montrait dans sa physionomie et son humeur. On le voyait soumis aux impressions les plus contraires, et on reconnaissait que les

[1] Épouse morganatique du grand-duc Constantin.
(Note de l'Éditeur.)

passions les plus fortes et les plus opposées se combattaient dans son cœur.

Jamais événement de cette nature ne fit une impression plus vive et plus universelle. Le peuple russe est fidèle par sa nature. La question des droits de Nicolas n'était pas complétement claire aux yeux des masses. Il y avait encore dans les esprits un fond d'inquiétude et de défiance. L'arrivée volontaire de Constantin, sa présence au sacre, expliquaient tout, confirmaient tout; aussi, dès ce moment, l'opinion la plus favorable se prononça-t-elle en faveur du jeune empereur, et, le lendemain, vingt mille individus étaient rassemblés au Kremlin pour assister à la parade et constater par leurs yeux un fait qui les remplissait de joie et de bonheur.

Je me rendis à la parade suivant mon usage, et je revis le grand-duc Constantin, que j'avais beaucoup connu à Paris en 1814 et 1815, et dans plusieurs voyages faits depuis dans cette ville. Sa figure, habituellement laide, animée par de mauvais sentiments, était devenue atroce et indiquait évidemment des combats intérieurs. On voyait avec quel regret il était venu à Moscou, dont le séjour lui était insupportable. Après la parade, il me reçut chez lui. Il me fut facile de reconnaître, à ses discours, ses véritables sentiments et la confirmation de mes soupçons. Ses paroles étaient incohérentes. Il me raconta ce qui s'était passé d'une manière confuse, me dit avoir été blessé du doute qu'on avait sur la persévérance de ses résolutions. Au surplus, ajoutait-il, il n'était pas fait pour régner et se sentait tout à fait impropre aux soins du gouvernement. Il me fit, à cette occasion, une comparaison triviale avec un domestique à lui, qui, ayant été quinze ans cuirassier, avait refusé d'être fait brigadier, parce qu'il ne se trouvait pas capable. Je le quittai, le laissant visiblement dévoré de regrets et en proie à mille sentiments contraires.

L'empereur ne cessa d'être admirable pour le grand-duc Constantin. Il lui montra constamment la plus grande déférence; mais ce caractère farouche recevait les soins dont il était l'objet sans en paraître touché. Il y eut des grandes manœuvres et des petites guerres. Il prenait à

tâche de tout critiquer d'une manière amère et à haute voix. Son langage avait quelque chose de si inconvenant, que plusieurs fois je m'éloignai pour ne pas l'entendre, et j'évitai habituellement d'être auprès de lui. Mais, à la fin, les attentions délicates de Nicolas parvinrent à le toucher. La satisfaction de l'impératrice-mère, qui lui savait un gré infini de ce voyage, gage de la bonne harmonie qui régnerait à l'avenir dans sa famille, la joie publique exprimée chaque jour avec plus d'énergie, le sentiment universel que le principe des troubles dont l'empire pouvait être menacé avait disparu pour jamais, tout cela finit par l'émouvoir. Il se sut gré de ce qu'il avait fait; il en reconnut l'utilité, non-seulement pour lui, mais encore pour le pays. Il éprouva ce bonheur intérieur que produit une bonne conscience, et, dès ce moment, ses impressions, devenues douces, se peignirent sur sa figure. Cette figure prit une expression de contentement et de joie extraordinaires; d'horrible qu'elle était, elle devint presque belle. Je n'ai jamais vu une métamorphose pareille. Arriva le dimanche, 4, jour du couronnement. Constantin y remplit les fonctions de premier aide dc camp de l'empereur. Sa bonne grâce, sa joie et sa satisfaction frappaient tous les yeux, et la vue de sa personne dans de pareilles dispositions donna un caractère particulier à cette cérémonie.

La petitesse de l'église où se fait la cérémonie, local peu favorable, réduit nécessairement à peu d'individus le nombre des témoins de ce spectacle auguste. Les autorités d'un ordre élevé y furent seules placées. Cette église ne peut être comparée qu'à une chapelle. Pour donner à la cérémonie plus d'éclat et y faire participer le peuple, on eut soin de réunir, par un amphithéâtre en plein air, trois églises, que l'empereur et sa famille vont visiter processionellement. Six mille spectateurs pouvaient y être placés. Les détails du couronnement et du sacre ressemblent assez à ce qui se passe à Reims; mais la différence du local y apporte des changements. Une chose digne de remarque consiste dans ce que le couronnement du prince précède le sacre, tandis qu'en France la couronne n'est placée sur sa tête et l'intronisation n'a lieu qu'après le

sacre. On conçoit les idées qui se rattachent à cette différence et la motivent.

La partie morale de la cérémonie fut une des plus belles choses que l'imagination puisse concevoir. L'empereur, placé sur son trône, reçut les hommages de tous les membres de sa famille. L'impératrice-mère la première vint s'agenouiller devant lui. Alors l'empereur déposa le sceptre et la main de justice, descendit du trône avec précipitation, et baisa la main de sa mère qui l'embrassa et le serra dans ses bras. Constantin vint à son tour pour baiser la main de son frère. Celui-ci lui ouvrit les bras, l'embrassa et le serra dans de douces étreintes. Plus tard, au moment où l'empereur descend du trône pour se rendre au sanctuaire et aller à la communion, il remet son épée nue à l'aide de camp de service. Constantin, remplissant ces fonctions, reçut cette épée avec grâce. On eût cru, en la voyant entre ses mains, qu'elle était bien gardée! Après les détails minutieux des cérémonies grecques, l'empereur sortit avec son cortége, marcha au pied de l'amphithéâtre, se rendit à l'église des ancêtres, où il fit une station et des prières. Lorsqu'il parut ainsi en public, les plus vives acclamations, les transports de joie les plus unanimes et les plus sincères, l'accueillirent. L'union de la famille impériale complétait le bonheur général. Le temps était magnifique. Jamais fête ne put avoir un plus grand éclat ni paraître plus auguste.

Un repas d'étiquette eut lieu en public pour la famille impériale dans les vieux appartements du Kremlin. Le soir une illumination, dont il est difficile de donner une juste idée, vint termineé cette belle journée.

Le Kremlin, bâti sur un plateau, domine un peu la ville. Du côté de la rivière, il est à pic. Ces fortifications du moyen âge ne manquent pas d'élégance, et les vieux édifices qu'elles renferment leur servent d'ornement. La tour d'Ivan, qui est fort élevée, domine le tout. Les illuminations indiquaient l'architecture dans tous ses détails, et des masses de feu, élevées au milieu des airs sur la tour d'Ivan, couronnaient dignement ce spectacle et semblaient associer le ciel à la parure de la terre. Le lieu le plus avantageux pour voir l'illumination était le bord de la

Moskowa, au point où la rivière fait un coude, et d'où l'on voyait également la magnifique illumination de la promenade au-dessous du Kremlin, au bout de laquelle se trouve l'immense salle d'exercice.

Les fêtes d'usage eurent lieu après le couronnement, et voici dans quel ordre :

La première fut donnée au Kremlin, et les premières classes seules y furent admises. Cette réunion de toute la cour, qui fut fort belle et très-nombreuse, fut aussi de peu de durée. A peine eut-on le temps de se reconnaître. La famille impériale, après une courte apparition de moins d'une heure, se retira.

La seconde fête, dédiée par l'empereur à la bourgeoisie, eut pour local la salle du spectacle. Les femmes portaient, presque toutes, des costumes de quelques provinces russes, costumes très-riches et fort élégants. Les hommes étaient en uniforme, sans épée ou en domino. Rien de plus beau que cette variété, en quelque sorte infinie, que la richesse des costumes et la profusion de perles et de diamants dont les femmes étaient couvertes.

Une table était dressée sur le théâtre pour la famille impériale. Les ambassadeurs, les ambassadrices, les dames à portrait et le maréchal Sacken y furent seuls admis.

La troisième fête fut donnée à l'empereur par les marchands. On choisit l'immense salle d'exercice. Elle se composa d'un dîner, où huit cents officiers furent invités. Le milieu de la salle, divisée en trois parties, servait au banquet, et les deux extrémités étaient disposées en jardin.

La quatrième fut celle de la noblesse. Elle eut lieu dans le bâtiment du club de la noblesse, local magnifique, un des plus vastes et des mieux disposés pour cet objet qui puissent exister. Elle se composa d'un bal brillant et d'un souper avec l'étiquette d'usage. La réunion était immense. Rien de plus splendide que cette fête.

Je donnai la cinquième. J'occupais le palais Kourakin, un des plus grands de Moscou, un de ceux que le hasard a fait échapper à l'incendie de 1812. Quoique vaste, il se trouva trop petit pour le nombre des invités. Je fis construire une magnifique salle à manger, décorée en tente, avec des trophées, et des ornements convenables à la cir-

constance. Une cantate avait été faite exprès et préparée pour cette fête; mais l'empereur me fit défendre de la donner. Toutes les femmes recevaient des bouquets. Un ordre remarquable régna partout. Le service se fit, pendant toute cette soirée, avec autant de facilité et de précision que s'il eût été question d'une petite réunion.

L'empereur fut charmant et causa pendant plus d'une heure avec moi. Il resta au bal jusqu'à deux heures, ce qui, pour lui, était sans exemple. Il me combla de témoignages de bonté. Lors du souper, les femmes, qui furent seules d'abord introduites aux diverses tables, présentaient un coup d'œil éblouissant à cause de la richesse de leurs parures et de leurs bijoux. Dix-sept cents bougies éclairaient la salle et donnaient à la lumière un éclat qui rappelait celui du soleil. Je ne quittai pas de vue l'empereur, sans cependant le fatiguer de ma présence; mais je fus toujours à portée de lui pour remplir ses moindres désirs. Enfin, je pus croire qu'aucune fête n'avait mieux réussi et n'avait eu un plus grand succès.

Les dernières furent celles du duc de Devonshire, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre. Celles-ci étaient médiocres et mal dirigées: il y eut aussi peu de monde. Vinrent ensuite les fêtes des grands personnages russes, celle du prince de Yousoupoff et celle de la comtesse Orloff, où la plus grande magnificence fut déployée.

Tout fut enfin terminé par une fête populaire hors de la ville. Des constructions considérables avaient été élevées exprès. Au milieu était un beau pavillon pour l'empereur, sa famille et toute la cour; autour et à distance se trouvaient des amphithéâtres, les uns garnis de musique, d'autres remplis de comestibles dont la distribution se faisait au peuple. On avait, en outre, réuni tout ce qui, en pareille circonstance, doit amuser la multitude. La fin de la fête rappela ce qu'il y a encore de sauvage dans les mœurs russes. Tout fut livré au pillage; chacun emporta ce qu'il voulut des débris de toute espèce qui tombèrent sous sa main.

Avant de quitter Moscou, je fis quelques excursions dans les environs pour voir les principaux châteaux et les maisons de campagne du voisinage. En général, elles sont

assez peu nombreuses; il y en a beaucoup moins qu'on ne devrait le supposer, à cause du nombre considérable de grands seigneurs qui habitent Moscou, et dont les fortunes passent pour immenses. Celle du comte Cheremetoff, située à Staulies, à peu de distance de la ville, où il y a eu des fêtes magnifiques autrefois, était dans un état de délabrement extraordinaire. L'intérieur est rempli d'objets d'art du plus grand prix, entassés avec profusion, mais la maison menace ruine; et cependant le comte Cheremetoff a un revenu de trois millions. Sa fortune, pendant sa minorité, a été liquidée, et ses dettes ont été payées. On ne comprend rien à ces fortunes russes; elles effrayent, pour ainsi dire, l'imagination par leur chiffre; puis elles disparaissent et sont remplacées par des dettes et la gêne.

La plus belle campagne des environs de Moscou, à mon goût, appartient à un prince Galitzin. Elle est située à Kaulminik, sur un affluent de la Moskowa. C'est un lieu délicieux; tout y est arrangé et entretenu avec le plus grand soin. Cette campagne aurait une réputation, même dans les environs de Paris et dans les environs de Londres. Le pays environnant Moscou est ondulé; le plateau est creusé par les courants d'eau qui le sillonnent. Des bois et des champs le divisent, et cependant il est triste et monotone. Il y manque une population suffisante pour lui donner la vie.

Le moment du départ approchait. L'empereur me donna l'ordre de Saint-André pour témoignage de sa satisfaction et de son estime. Cet ordre, le plus ancien[1] et le plus considéré en Russie, donne ceux de Saint-Alexandre et de Sainte-Anne. Les Russes lui ont conservé une grande valeur par la réserve avec laquelle il est distribué. A l'époque où je l'ai reçu, il y avait seulement trente-cinq chevaliers de Saint-André, y compris les étrangers. L'empereur y ajouta d'autres dons, des objets de malachite et une pelisse de martre.

L'empereur, qui m'avait donné à dîner comme ambassadeur et en représentation, voulut me recevoir comme particulier. Je dînai chez lui, moi cinquième, avec lui, l'impératrice, le prince Charles de Prusse, son beau-frère, et

[1] Fondé par Pierre 1er en 1689.

(Note du duc de Raguse.)

le prince Philippe de Hesse, son parent. Rien ne peut exprimer la simplicité de cet intérieur, le bon goût qui y préside et la politesse qui y règne. L'empereur me dit en riart quand j'entrai: „Je vous ai fait inviter à dîner sans façon; c'est chez madame de Nicolas que vous venez dîner.“ Il se montra maître de maison aimable et bienveillant pour ses convives, plein de soins, de gaieté et d'attention. Le grand-duc héritier vint, pendant le repas, voir ses parents. Le dîner fini, il se retira; puis, peu après, il reparut avec son habit de soldat et son fusil, et fit l'exercice devant nous.

Toutes les fêtes devaient être terminées par le feu d'artifice préparé par l'artillerie de la garde. Ce spectacle fut sans contredit le plus magnifique que j'aie jamais vu. J'en dirai deux mots. On vit d'abord, comme partout, des pièces d'artifice de diverse nature, un temple, le tout exécuté avec des feux de couleur d'une grande perfection; ensuite on vit apparaître un cirque d'une vaste étendue avec des portiques ouverts; trois chars de forme antique, couverts d'artifice, traînés par des chevaux, conduits par des hommes aussi vêtus à l'antique, également couverts d'artifice, étaient placés dans l'intérieur, et s'y disputèrent le prix de la course. Ils firent deux fois le tour du cirque. Le feu d'artifice fut terminé par un bouquet dont l'imagination peut à peine comprendre la dimension. Il y avait cinquante-quatre mille fusées et cent mille serpenteaux; et toutes ces pièces, partant à la fois, représentèrent l'éruption d'un volcan. Pendant que le feu d'artifice parlait aux yeux, quarante pièces de canon, tirant cortinuellement, parlaient aux ore iles.

Après ce beau spectacle, je pris un dernier congé de l'empereur. Il m'embrassa avec une expression d'amitié et d'intérêt dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire. Il m'engagea, avec une bienveillance toute particulière, à ne pas oublier la promesse que je lui avais faite de venir le voir dans quelques années, promesse que j'ai été au moment de tenir, mais sous des auspices bien différents de ceux sous lesquels je l'avais faite. S'il plaît à Dieu, je la remplirai un jour. Le lendemain je me mis en

route pour Varsovie. Mes premiers pas sur cette route me conduisirent sur le terrain de la bataille de la Moskowa.

Mon intention étant de visiter avec détail le champ de bataille de la Moskowa, appelé par les Russes Borodino, et d'apprécier sur les lieux les circonstances qui ont accompagné ce grand événement, j'emportai les trois relations publiées sur cette bataille, celle de Chambrai, celle de Ségur et celle de Boutourlin. J'avais, parmi les gentilshommes d'ambassade, des officiers qui s'y étaient trouvés; j'emmenai plusieurs officiers russes qui y avaient combattu: ainsi j'eus tous les moyens possibles pour recueillir, sur le terrain même, les renseignements désirables. Le champ de bataille est d'ailleurs assez petit; en peu de moments on peut le traverser dans toute son étendue.

Des trois relations que j'ai citées, celle de Ségur est la meilleure, la plus intelligible et doit être la plus vraie. Tout a dû se passer comme il le dit. On voit le lieu où Napoléon s'est tenu pendant la bataille, et l'on conçoit qu'il n'a rien pu voir, rien pu juger, rien pu ordonner à propos. Les dispositions premières ont été faites évidemment avec l'idée que la garde entrerait en ligne s'il était nécessaire, et appuierait les corps de Davoust et de Ney. Avec cette condition, les dispositions étaient bonnes. Quand on la demanda, elle fut refusée, ce qui changea toute l'économie de la bataille. Si elle n'avait pas dû marcher, la disposition était fautive; il y avait trop de troupes au centre, où était une fausse attaque, pas assez à la droite, où devaient se porter les grands coups et se faire le grand effort. Après l'enlèvement des flèches qui couvraient le village de Semanovsky et la prise de ce village, les corps de Davoust et de Ney étaient hors d'état de combattre. Les pertes effectuées et la dispersion des hommes ôtaient toute consistance à ces corps. Il fallait nécessairement des troupes fraîches pour les soutenir et même pour les remplacer. La cavalerie, faute de mieux, s'en chargea. Elle perdit beaucoup de monde par le feu de l'ennemi. Elle culbuta cependant ce qu'elle avait devant elle; elle tourna la redoute située au centre, s'en empara et la livra au vice-roi, qui, dès ce moment, put déboucher.

Alors la bataille était gagnée; mais, pour avoir des

résultats, il fallait marcher franchement, avec des moyens compactes et réunis sur le chemin de Moscou. Aucune résistance n'aurait été opposée aux troupes françaises qui se seraient montrées sur ce point, parce que l'armée russe, en cet instant, était dans le désordre et la confusion. C'est en ce moment que le général Belliard vint trouver l'Empereur et lui demander sa garde pour soutenir la cavalerie. Il la refusa, et l'on perdit tout le fruit des succès obtenus. Aucun engagement sérieux n'aurait eu lieu, et l'armée russe, hors d'état de se reformer et de combattre, aurait été détruite ou prise en grande partie.

Assurément un général habile doit éviter de faire donner trop tôt ses réserves. Il doit refuser le premier secours qu'on lui demande; car ceux qui sont aux prises sont toujours empressés à en réclamer. Il faut tirer de chaque individu tout le parti possible, forcer chacun à employer toute l'énergie et toutes les facultés qu'il possède; mais il y a un moment (et le talent est de le juger) où il est aussi important de faire accourir le secours qu'auparavant il était utile d'en suspendre l'envoi, et c'est en cela que Napoléon a failli à la Moskowa. Il a été d'ailleurs, ce jour-là, infidèle à un principe que je lui ai entendu établir et soutenir toute sa vie: c'est que les généraux qui conservent les troupes pour le lendemain de la bataille sont toujours battus. Quand le succès est complet, quand le jour est décisif, les réserves sont superflues le lendemain. C'est donc au jour de la bataille, jour véritable de la crise, qu'il faut tout sacrifier, sans s'occuper de l'avenir. Alors Napoléon n'a pas agi ainsi quand il pouvait suivre et appliquer son principe sans danger; car, je le répète, sa garde n'aurait eu aucun engagement sérieux.

Napoléon, pendant toute cette campagne de Russie, n'était plus le même homme, son génie militaire avait pâli, son activité avait disparu; une grande insouciance, une grande apathie, avait remplacé sa sollicitude d'autrefois; une irrésolution habituelle était devenue le fond de son caractère; et M. de Ségur, tout en gémissant d'un si grand changement, l'a peint avec vérité. Il est représenté en

1812 tel que je l'avais trouvé en 1813. Le grand capitaine s'était survécu à lui-même.

Après avoir passé une journée entière sur le champ de bataille de la Moskowa, je continuai ma route et je m'arrêtai à Smolensk. Mêmes observations pour le combat malheureusement trop célèbre qui y fut livré. On ne peut concevoir quel génie infernal a pu inspirer l'idée de se ruer contre des murailles hautes de trente pieds, dans lesquelles il n'y avait aucune brêche, et de les escalader sans échelles? Comment a-t-on pu concevoir la pensée de les ouvrir avec des pièces de campagne? Ces murailles sont très-épaisses et construites en briques. Aussi huit à dix mille hommes restèrent sur la place et furent sacrifiés sans aucune espèce d'utilité. Un homme raisonnable ne pouvait pas se faire illusion à cet égard. Ceux qui virent Napoléon ce jour-là m'ont tous parlé de son indifférence à tout ce qui se passait sous ses yeux, et de l'insouciance dont chacune de ses paroles était empreinte.

Après Smolensk, j'allai voir la Bérézina, lieu tristement célèbre, où tous les débris de l'armée semblaient devoir périr. La poursuite des armées de Koutousoff et Wittgenstein fut molle et timide. L'armée française, si peu en état de combattre, eût été facilement précipitée dans la rivière si elle eût été attaquée avec un peu de vigueur; mais une chose inexplicable, c'est la conduite tenue par l'amiral Tischakoff, qui, avec une belle armée intacte, était placé sur la rive droite de la rivière. Au moment même où il voyait l'armée française occupée de préparer son passage et des travaux préliminaires, il donna ordre à la division Chaplitz, placée en face, de s'éloigner, et en partant il ne fit pas brûler les ponts établis sur les marais de la route de Wilna. Leur destruction eût suffi pour mettre un obstacle insurmontable à la marche de l'armée, après son passage de la Bérézina. Elle eût été alors détruite sans combat; car, une fois établie sur la rive droite, elle était dans l'impossibilité aussi bien d'avancer que de reculer. Un enchaînement de circonstances si extraordinaires autorisa Napoléon à croire, malgré tant de maux ressentis, que son étoile n'avait pas renoncé à le protéger.

J'arrivai à Varsovie. Le lendemain j'allai voir le grand-

duc Constantin, qui me conduisit à la parade. Après la parade, nous allâmes voir le corps polonais, tout entier sous les armes dans la plaine de Vola. Pendant trois heures, cette armée exécuta de grandes manœuvres avec une rare perfection. Je n'ai vu des troupes aussi belles, aussi instruites, que chez nous, dans notre beau temps et par exception. Elles ne laissaient rien, absolument rien à désirer. Le lendemain et le jour suivant, j'accompagnai de même le prince à la parade. Nous vîmes ensuite la cavalerie réunie, et le jour d'après l'artillerie. Ces différentes armes étaient à la hauteur de l'infanterie.

Si le grand-duc Constantin, comme on l'assure, n'était pas un grand général (et à cet égard il lui manquait, dit-on, une des qualités les plus essentielles), c'était certainement le meilleur inspecteur qui fût jamais et l'homme le plus capable de former des troupes. Après avoir rendu justice à son mérite personnel sous ce rapport, je ferai remarquer que jamais général n'a eu, autant que lui, de moyens à sa disposition pour créer de bonnes et belles troupes. La matière sur laquelle il opérait est excellente; car les Polonais sont essentiellement belliqueux et naissent gens de guerre. Bon nombre d'officiers de ces troupes avaient servi et fait la guerre avec nous.

L'armée polonaise était campée, par divisions, dans la belle saison, aux portes de Varsovie. Ces magnifiques camps baraqués m'ont rappelé le camp de Zeist de ma jeunesse. On sait combien les réunions permanentes contribuent à former l'esprit militaire et à compléter l'instruction. L'armée polonaise, payée en argent, avait la solde française, et, eu égard au prix des denrées, ces soldats étaient les plus riches de l'Europe.

Le grand-duc Constantin nommait directement à tous les emplois, jusqu'à grade de lieutenant-colonel inclusivement. Ce droit de promotion, donné à un homme qui connaissait tous les officiers de cette armée, qui vivait avec eux et était, plus que qui que ce soit, capable de les juger, garantissait la justice et le discernement des choix. Enfin, pour donner une idée de l'instruction exigée, je vais dire ce qui précédait la nomination des sous-officiers au grade de sous-lieutenant. Le grand-duc me présenta une

trentaine de sous-lieutenants qui étaient nouvellement promus après avoir satisfait aux conditions imposées et qui attendaient des emplois vacants. Un sous-officier, avant d'être reçu officier, devait d'abord commander un peloton, puis un bataillon, puis une brigade. Quel que soit le prix mis à l'instruction, ici il y a exagération. Aussi m'écriai-je, en répondant au grand-duc, que cette troupe de généraux, si subalternes dans leurs véritables fonctions, serait bien difficile à contenter, à conduire, et deviendrait une source d'embarras pour ses chefs naturels.

L'armée polonaise, dont le grand-duc avait l'entière disposition, se composait de douze régiments d'infanterie à trois bataillons, de huit régiments de cavalerie de quatre escadrons, et en outre de deux régiments de troupes à cheval des gardes; enfin de six compagnies d'artillerie.

L'armée polonaise était si bien instruite, qu'on aurait pu, en cas de guerre, la dédoubler pour y placer un nombre de recrues égal à celui des soldats. Au bout de trois mois, cette nouvelle composition aurait fourni des troupes excellentes pour combattre.

J'eus occasion de juger, pour la première fois, du grand parti que l'on peut tirer des fusées à la Congrève. Le tir en fut si juste et la manœuvre, avec des chevalets à main, si facile, que je fus frappé des applications qu'on peut en faire. Cette nouvelle arme peut jouer, à la première guerre, un rôle très-important.

J'en rendis compte à mon retour en France. Je pressai le gouvernement de s'en occuper. Il l'a fait, et aujourd'hui la France est en mesure. Le général d'armée qui s'en servira le plus habilement à la première campagne aura une suite de succès non interrompus. La tactique moderne recevra probablement des changements, et, par suite, l'organisation des armes et les proportions existantes entre elles. Ces fusées feront époque dans la science militaire. Je vais indiquer les causes et déduire les principales conséquences de cette invention.

On connaît l'influence de l'artillerie aux jours de bataille, et le rôle qu'elle joue à la guerre. Ce rôle est devenu de plus en plus important, non-seulement en raison de son augmentation dans les armées, mais encore à cause

de son extrême mobilité qui donne le moyen de combiner ses mouvements à l'infini : cependant cette mobilité a encore des limites, et le nombre des canons à conduire à la guerre est borné, non-seulement par la dépense, mais encore par l'embarras qu'un excès de matériel apporterait avec lui; embarras pouvant être tel, qu'il dépasserait de beaucoup en inconvénients dans les marches les avantages qu'il promettrait pour le moment de l'action.

L'expérience a démontré que les limites à observer ne doivent pas dépasser quatre pièces par mille hommes, et encore, ce principe suivi, cette proportion se trouve-t-elle toujours franchie, après quelques mois de campagne, la diminution du matériel n'étant pas soumise aux mêmes causes que celle de l'infanterie et de la cavalerie. Les fusées à la Congrève ont reçu successivement un grand perfectionnement. Dirigées maintenant avec une assez grande justesse, elles forment aujourd'hui une artillerie auxiliaire destinée à devenir bientôt une arme principale par le développement qu'on peut lui donner dans son action.

En effet, quand l'arme se compose seulement du projectile employé, quand aucune machine n'est nécessaire pour le lancer, et ne présente pas au feu de l'ennemi de surface sur laquelle il puisse diriger ses coups; quand enfin on peut, par des dispositions très-simples, donner momentanément à ce feu un développement tel, que le front d'un seul régiment soit couvert par une pluie de boulets qui représentent le feu d'une batterie de cent pièces de canon; alors les moyens de destruction sont tels, qu'il n'est plus possible de lutter contre eux, en suivant les règles et les principes que l'état actuel de l'art de la guerre a consacrés.

Voici comment je concevrais l'emploi des fusées à la Congrève. Je ferais former dans chaque régiment six cents hommes au service de cette arme nouvelle. Deux chariots suffisent pour porter cent chevalets tels que les Autrichiens les ont adoptés, et, à l'ordre donné, ces cent chevalets, servis chacun par trois ou quatre hommes, déploieraient un feu dont l'imagination peut à peine concevoir l'idée. A un feu pareil peut-on opposer et exposer des masses? même des troupes en bataille et plusieurs lignes parallèles?

Non assurément. Mais, le gain de la bataille consistant à faire reculer l'ennemi, il faut marcher à lui et traverser l'espace qui nous sépare de lui. Or, pour le faire avec le moins de danger possible, on doit employer l'arme qui parcourt les distances le plus rapidement. Dès lors la cavalerie doit être employée de préférence, et cette cavalerie devra être soumise à une nouvelle manière de manœuvrer, afin de se présenter au feu de l'ennemi avec moins de chances de destruction, c'est-à-dire éparpillée en tirailleurs, et cependant prête à se réunir à un signal donné pour se préparer au choc qui doit suivre la charge exécutée. Dans ce système de guerre et dans cette nouvelle manière de combattre, l'infanterie, changeant de rôle, devient l'auxiliaire des fusées à la Congrève, ou plutôt ces fusées sont sa véritable arme, et les fusils de simples accessoires pour repousser ceux qui viennent l'aborder.

L'infanterie devra donc avoir une instruction toute différente. Elle devra se diviser en deux parties: la première, chargée de tirer des fusées; la seconde, destinée à appuyer la première et à lui servir de point de ralliement au moment où elle sera en contact immédiat avec l'ennemi. Alors la proportion des armes doit changer. Il faut plus de cavalerie et moins d'infanterie. Il faut une cavalerie exercée d'une manière toute différente de ce qu'elle l'est aujourd'hui. Il faut une infanterie-artillerie, si je puis m'exprimer ainsi, et dont l'emploi soit borné au service des fusées, à les soutenir et à les appuyer, à occuper les postes retranchés, à défendre les places, à faire la guerre de montagne.

Mais cette nouvelle artillerie prend une grande importance en mille circonstances où l'artillerie à canon ne joue aucun rôle. Dans les montagnes on transporte aujourd'hui à grand'peine un petit nombre de pièces qui y fait peu d'effet. Avec des fusées, on a une arme à longue portée, facile à établir partout et à profusion sur la cime des rochers, comme sur les plateaux inférieurs. Dans les plaines rases, chaque édifice est transformé en forteresse, et la tour ou la terrasse d'une église de village devient à volonté la plate-forme d'une batterie formidable. Enfin cette invention, telle qu'elle est aujourd'hui, et avec les perfectionnements qu'elle comporte, se prête à tout, se plie à

mille circonstances diverses, à toutes les combinaisons possibles et doit prendre un ascendant immense sur le destin des armées.

Si les fusées sont servies par un corps spécial, si elles sont traitées comme l'artillerie, étant nécessairement rares et leur direction toujours un peu incertaine, elles ne produiront que peu d'effet. Un développement immense leur donnera seul le moyen d'étonner et d'épouvanter, de foudroyer ; c'est ainsi seulement qu'elles peuvent être employées avec utilité, et pour cela elles doivent devenir l'arme de l'armée proprement dite.

Les hommes réfléchissent peu sur la nature des choses. On admet volontiers et de confiance ce que d'autres ont déterminé. On agit souvent par routine, sans avoir employé son intelligence à modifier et à améliorer ce qui en est susceptible. Aussi ce ne sera qu'à la longue que la puissance des fusées à la Congrève sera appréciée et sentie ; mais, si à la première guerre un général habile et calculateur entrevoit la question dans tous ses développements, s'il embrasse toutes les conséquences qu'il est permis d'en tirer, s'il prépare ses moyens dans le silence pour les déployer sur le premier champ de bataille, il obtiendra des succès tels, que, jusqu'à ce que l'ennemi ait employé les mêmes moyens, rien ne pourra lui résister. Au moment de cette grande expérience, le génie personnel du chef aura un grand ascendant, une immense action sur le sort de la guerre.

Cependant, quoique tous les calculs de la raison, toutes les prévisions puissent annoncer les résultats que je prédis, l'expérience seule établira d'une manière incontestable le mérite de cette nouvelle invention. Il y a tant de circonstances imprévues qui modifient les prévisions les plus fondées, les apparences les plus séduisantes, que l'homme sage et prudent ne sera convaincu d'une manière absolue que lorsque les faits seront venus réaliser ces espérances ; mais les apparences sont telles, les probabilités se montrent d'une manière si concluante, qu'un général calculateur doit, à la première guerre, préparer d'avance ses moyens, comme je l'ai dit, et étonner son ennemi par leur emploi. S'il est seul à en faire usage, il est probable qu'il

sera maître de la campagne. Si son adversaire a été aussi prévoyant et aussi vigilant que lui, il se garantira au moins d'être sa victime, et, si les résultats ne correspondent pas complétement à ses espérances, il en sera pour quelques travaux inutiles et pour quelques dépenses. Mais la prévoyance doit embrasser, non-seulement l'emploi immédiat de cette arme nouvelle, mais encore toutes les conséquences qui en résultent relativement aux autres armes, à leurs proportions et à leurs manœuvres.

L'accueil du grand-duc avait été rempli d'amabilité pour moi; et, si je pus me rassasier de jouissances militaires, il me donna aussi des plaisirs d'un autre genre qui n'eurent pas moins de charmes à mes yeux. Il me présenta à la princesse de Lovitz, sa femme. Chaque jour je dînais avec elle et le grand-duc. Je passais trois ou quatre heures en suite dans leur intimité. Rien n'était comparable à la douceur, à la bonté et à l'amabilité de cette femme charmante. La vivacité de son esprit n'en était pas le principe, mais une douceur, une raison, une bonté, un laisser aller simple et bienveillant que l'on ne saurait exprimer.

La princesse de Lovitz, sans être belle, sans être même très-jolie, avait tout ce qui peut séduire. Sa douce influence avait calmé l'humeur farouche de Constantin, adouci son caractère violent. Elle exerçait d'une manière salutaire pour tout le monde son empire sur lui. Véritable ange descendu sur la terre, la manière dont elle a fini confirme les éloges que je donne à sa mémoire et que j'aurais voulu pouvoir offrir à sa personne. Dans ces causeries familières, le grand-duc fut d'une amabilité et d'une gaieté constantes. Il y aurait de quoi remplir un volume des histoires qu'il m'a racontées, toutes plus ou moins remplies d'intérêt pour moi, en raison des personnes et des lieux qui en étaient l'objet. Enfin, après trois jours de manœuvres et de cette société intime, je continuai mon voyags pour Paris, en passant par Vienne.

Le royaume de Pologne jouissait déjà des fruits d'une administration éclairée. De belles routes se traçaient de toutes parts. J'étais venu de Breizt à Varsovie sur une magnifique chaussée. Il en existait une pareille pour aller

à Kalisch. Dans la direction que je suivis, elle était moins avancée; mais déjà des parties considérables de route étaient terminées, et, au moment où la révolution a éclaté, tout était achevé. J'avais retrouvé plusieurs officiers polonais fort distingués qui avaient anciennement servi avec moi, entre autres le général Zimersky, et un capitaine ou major nommé Zemanovsky. J'eus grand plaisir à les revoir. Je me rendis à Cracovie, où je passai la Vistule pour entrer dans les États autrichiens.

Avant de poursuivre mes récits, je vais donner un aperçu sur l'armée russe, telle qu'elle était à cette époque, qui pourra donner des idées sur son organisation d'alors, son administration, ses mœurs et les circonstances particulières dans lesquelles elle est placée. — Depuis, cette organisation a éprouvé de grands changements, et un autre ouvrage renferme des documents complets à cet égard. Ces doubles renseignements ne seront pas sans intérêt pour les militaires.

ARMÉE RUSSE.

La situation particulière de l'empire russe, son immense étendue, la population répandue sur sa surface, qui, à quelques provinces exceptées, est peu agglomérée, rendent le recrutement difficile et lent, et forcent l'empereur de Russie, pour peu qu'il veuille jouer en Europe un rôle en rapport avec sa puissance, à entretenir son armée toujours au complet, et à avoir, en temps de paix, sous les armes tout ce qu'il faut pour la guerre.

S'il agissait autrement (les événements arrivant d'une manière inopinée, les prévisions de la politique étant facilement en défaut, et dans tous les cas les moyens fort bornés), s'il devait les préparer seulement à l'instant où il calcule leur emploi, il ne serait alors jamais prêt à temps pour agir d'une manière efficace, et souvent les résultats définitifs seraient obtenus au moment où il serait à peine en état de les favoriser ou de les contrarier. J'ai vu tel soldat qui avait marché pendant onze mois, en partant de son village, pour rejoindre le corps auquel il avait été destiné. Comme ces longues routes se font avec des re-

crues fort jeunes, avec des hommes nouveaux et nullement accoutumés à se tirer d'affaire au milieu de semblables difficultés, comme les secours qui leur seraient nécessaires sont souvent incomplets, il en résulte une perte d'hommes considérable, qui réduit souvent à moitié le produit du recrutement ordonné. Ainsi cent mille hommes levés se trouvent donner, dans les cadres, un effectif de cinquante mille hommes. Ces cinquante mille hommes n'arrivent, terme moyen, que six mois après avoir été levés, et encore il leur faut au moins, pour être dressés et instruits convenablement, le double de temps nécessaire aux autres soldats de l'Europe, et particulièrement aux Français, c'est-à-dire un an pour l'infanterie, et deux ans pour la cavalerie.

Ainsi trois causes rendent les effets du recrutement lent et les levées inapplicables aux besoins immédiats. Il faut donc, lorsque les circonstances paraissent les plus simples, les besoins les plus faibles, et quand la politique n'entrevoit aucun événement probable qui réclame le concours des armes; il faut, dis-je, dans ces hypothèses, que l'armée russe soit cependant au complet, prête à marcher effectivement, afin que, le cas arrivant, elle puisse le faire. Or, comme la population de la Russie est à présent de plus de cinquante millions d'habitants, elle a ainsi la faculté de recruter de très-nombreuses armées. La considération de cette puissance en Europe dépendant des forces qu'elle déploie; de plus, quand elle agit au loin, ses armées devant être d'autant plus fortes pour fournir les échelons dont elle ne peut se passer et réparer les pertes que les longues marches occasionnent, il lui faut avoir constamment de nombreux cadres au complet.

Il n'en est pas de même des puissances d'Occident, où la population agglomérée permet de lever et de rassembler en peu de temps les recrues dont on a besoin. En Autriche, où chaque régiment a son territoire, où le cadre d'un bataillon reste toujours sur place, surveille les hommes en congé qui sont envoyés dans leurs familles, et où on les réunit quand il le faut pour les exercices prescrits, on a tout à la fois une armée nombreuse pour la guerre et un nombre plus ou moins grand de soldats dans la paix, suivant la volonté du souverain. Ainsi tous les avantages se

trouvent réunis, toutes les conditions sont remplies. En France, ùo l'on n'a pas cette organisation élastique qui se prête à toutes les circonstances, deux choses y suppléent: la grande population sur une étendue de pays fort bornée, et la facilité avec laquelle les paysans français deviennent soldats. Avec de bons cadres, on peut, en trois mois, dresser des soldats pour la guerre et au bout de ce temps les présenter à l'ennemi. J'en ai fait l'expérience plusieurs fois.

Pour appuyer par un exemple mes observations sur les lenteurs indispensables du recrutement de l'armée russe, je citerai un fait récent qui est sans réplique. A l'époque où je quittai la Russie, l'armée russe était d'une force telle, qu'après avoir défalqué les troupes d'Asie, de Finlande, et les garnisons de l'intérieur indispensables, il y avait trois cent mille hommes de troupes de ligne disponibles pour être portés partout, non compris l'armée polonaise et les Cosaques. Les deux campagnes de Turquie ont consommé par les maladies, la peste, etc., et le feu de l'ennemi deux cent mille hommes. Cette évaluation paraîtra peut-être bien considérable; mais elle a été faite par un des généraux les plus distingués de la Russie, un homme vrai, capable de bien juger, et dont l'assertion est une autorité pour moi, le général Voronzoff. L'état de l'Europe n'étant pas alarmant, on ne se pressa pas de les remplacer. Arriva la révolte de Pologne en 1830, et l'on ne put jamais parvenir à réunir plus de cent vingt mille hommes. Dans le cours de cette guerre, qui a duré neuf mois, on n'eut pas la faculté de mettre en action au delà de cent cinquante mille hommes, ce qui prolongea la lutte. Ce grand complet de l'armée russe, en 1826, était encore le résultat des levées extraordinaires de 1812 et de 1813, disponibles seulement en 1815, et qui se sont conservées, la paix ayant duré depuis cette époque.

Après être entré dans ces détails pour expliquer les principes sur lesquels l'armée russe est fondée, je vais entrer dans ceux de son organisation. L'infanterie de l'armée russe se composait alors de cent quatre-vingt-trois régiments à trois bataillons, savoir:

Garde impériale, dix régiments;

Grenadiers, seize;
Carabiniers, sept;
Infanterie de ligne, cent;
Chasseurs, cinquante.
Total, cent quatre-vingt-trois.

Il y avait en outre vingt-quatre bataillons de garnisons détachés, qui formaient deux divisions en Sibérie.

La cavalerie se composait de soixante-seize régiments, savoir:

Garde impériale, dix régiments;
Cuirassiers, huit;
Dragons, dix-sept;
Lanciers, vingt;
Chasseurs, huit;
Hussards, douze;
Cosaques de la garde, un.
Total, soixante-seize.

L'artillerie était formée, savoir:

L'artillerie à pied, de trente-deux brigades à cinq compagnies chacune;
L'artillerie à cheval, de trente-sept compagnies;
Les pionniers, de huit bataillons;
Le train, de quarante bataillons.

Enfin, il existait hors ligne cinquante-deux régiments de Cosaques à pied ou à cheval.

En outre l'armée polonaise était formée de:

Régiments d'infanterie, huit;
— de chasseurs à pied, quatre;
— de chasseurs à cheval, quatre;
— de lanciers, quatre;
Brigades d'artillerie, deux.

Dans lesquelles sont quatre compagnies à cheval.

Indépendamment de l'armée proprement dite, telle qu'on vient de la dépeindre, il existe des troupes hors de ligne:

Soixante-seize bataillons de garnison;
Cinq cent quatre compagnies à district;
Douze *idem* d'ambulance;
Quarante-deux *idem*.

L'armée etait organisée en vingt-neuf divisions d'infanterie, qui, ajoutées aux deux divisions des gardes et aux

deux divisions polonaises, formaient un total de trente-trois divisions. Chaque division était formée de six régiments: quatre de ligne, deux de chasseurs, et se composait de trois brigades. Beaucoup de ces régiments n'avaient que deux bataillons dans la formation de ces brigades, quatre-vingt-seize troisièmes bataillons étant organisés en divisions de réserve, et employés à des travaux du gouvernement.

La cavalerie formait dix-huit divisions de quatre régiments chacune, et chaque régiment à quatre escadrons. Toutes ces divisions étaient organisées en divers corps d'armée, de deux ou trois divisions d'infanterie, et d'une ou de deux de cavalerie. Ces corps d'armée étaient celui de la garde, celui des grenadiers, et sept corps distingués par leur taille et le choix des hommes. Ensuite existaient: le corps de Lithuanie, celui de Finlande, celui du Caucase, celui de Sibérie, et le corps d'Orenbourg (ces deux derniers composés seulement d'une division d'infanterie chacun, et de cavalerie irrégulière). A ces corps il fallait ajouter l'armée polonaise. Tous ces corps, ceux de Finlande, de Sibérie, d'Orenbourg à part, formaient trois commandements.

Le premier, sous le nom de première armée, se composait de la garde, du corps de grenadiers et des cinq premiers corps;

Le second, sous le nom de seconde armée, des sixième et septième corps;

Enfin le troisième, sous le nom d'armée polonaise, des troupes polonaises et du corps de Lithuanie.

D'après des bases qui m'ont paru assez exactes et dont il serait trop long de donner le détail ici, l'effectif approximatif des sept corps d'armée et du corps de Lithuanie s'élevait à trois cent dix-huit mille hommes d'infanterie et soixante-trois mille sept cents chevaux. Ainsi, en ôtant les malades et non-valeurs de toute espèce, on est encore dans la vérité en disant que l'empereur de Russie pouvait, à cette époque, après avoir pourvu à tous les besoins de l'intérieur et des lignes du Midi, agir hors de chez lui avec trois cent mille hommes, sans y comprendre l'armée polonaise et les Cosaques.

L'artillerie attelée était, sur le pied de paix, alors de

mille quatre-vingt-douze bouches à feu, et devait être augmentée de moitié au moment d'une entrée en campagne, en portant les batteries de huit à douze bouches à feu.

Les bataillons étaient composés de quatre compagnies, chaque compagnie forte par organisation de deux cent cinquante-huit hommes; cinq officiers par compagnie, et deux officiers supérieurs par bataillon. Chaque régiment de cavalerie était composé de six escadrons de campagne, de cent quarante chevaux, sept officiers, et d'un septième escadron de dépôt.

Excepté à Saint-Pétersbourg, à Moscou, et un fort petit nombre de villes où il y a garnison et où les troupes sont casernées, l'armée russe est placée dans des cantonnements. Ces cantonnements étant fort étendus, il en résulte une grande dispersion qui nuit à l'instruction. Voici comment on y supplée et ce qui se passe, chaque année, dans toutes les diverses divisions de l'armée.

Infanterie. — Au 1er avril, les compagnies sont réunies au chef-lieu de bataillon et exercées pendant un mois au détail. Les bataillons de chaque régiment se réunissent au 1er mai, et l'on manœuvre pendant vingt jours par régiment.

Les manœuvres par brigade ont lieu pendant les dix premiers jours de juin, et les divisions sont campées et manœuvrent en division du 10 juin au 10 juillet, et, après le 10 juillet, la dislocation a lieu; les troupes retournent dans les cantonnements où elles ont passé l'hiver. Les capitaines sont responsables de l'instruction de leur compagnie. On calcule qu'il faut un an pour former un soldat d'infanterie.

Cavalerie. — Au printemps on resserre les cantonnements pendant un mois, et on fait manœuvrer pendant ce temps les escadrons du même régiment. En automne, les régiments se rapprochent, manœuvrent par brigade pendant quinze jours, ensuite par division pendant dix jours. Les commandants d'escadron sont responsables de l'instruction de leurs escadrons. Les principes d'équitation sont les mêmes qu'en Prusse. La tenue est roide, et les chevaux sont assis sur leurs jarrets. Les mouvements se font par trois, ce qui exige une grande précision pour les demi-

tours. Les officiers, à ce que l'on assure, étaient alors peu instruits. Les corps d'armée, infanterie et cavalerie, doivent être réunis tous les deux ans, et manœuvrer pendant un temps plus ou moins long.

Les ordonnances des manœuvres d'infanterie et de cavalerie sont, à peu de chose près, les mêmes qu'en France; mais l'ordonnance pour le campement des troupes est entièrement différente de la nôtre et me paraît préférable. Chez nous, les troupes campent en front de bandière, et, en sortant du camp, elles sont naturellement formées en bataille. Il en résulte que nos camps occupent un espace énorme et sont très-minces; que les troupes ainsi étendues, si elles sont surprises par de la cavalerie, peuvent être détruites. En Russie, le campement se fait en colonne par bataillon; les rues du camp sont perpendiculaires au front de bandière, et leur largeur permet aux soldats qui sortent de leur tente de composer, par un à droite et à gauche, les deux sections du peloton que leur réunion doit former. Ainsi, et un moment, toute l'armée est formée en colonne par bataillon, prête à déboucher, et la profondeur du camp en fait comme une forteresse contre la cavalerie. L'habitude de faire la guerre contre les Turcs, les nécessités qui en sont la suite, ont fait naître chez les Russes l'idée de cette manière de camper, qui devrait être suivie constamment et partout; car, en sortant du camp, des troupes doivent être formées, non pour combattre, mais pour marcher.

Il existe à Saint-Pétersbourg une école de cavalerie, où les régiments envoient des élèves, qui retournent à leurs corps comme écuyers.

Un régiment d'infanterie, connu sous le nom de régiment d'instruction, est attaché à la garde. Il est composé de détachements de tous les corps d'infanterie de l'armée. Ces détachements sont relevés et rapportent ainsi dans leurs régiments respectifs une instruction uniforme.

Avancement. — L'avancement se fait, en temps de paix, à l'ancienneté, jusqu'au grade de colonel: dans chaque régiment, jusqu'au grade de capitaine inclusivement; jusqu'à celui de major dans la division, et même quelquefois dans le corps d'armée. Les lieutenants-colonels et les colonels

roulent sur toute l'armée et peuvent changer d'armes. Les avancements sont mis à l'ordre par le lieutenant général, en conséquence des tableaux existants. Si un officier est absolument incapable, mais n'a pas démérité au point d'être renvoyé du service, on prend celui qui le suit sur le tableau, et le motif de cette disposition est mis à l'ordre du jour. Cette obligation rend cette disposition très-rare.

Personne, sans exception, à quelque famille qu'il appartienne, ne peut être officier sans avoir été soldat et sous-officier. Une école de sous-officiers de la garde sert à donner aux jeunes gens protégés le moyen de remplir la disposition de la loi sans compromettre leurs mœurs. Après douze ans de service sans reproche et sans punition, un sous-officier est de droit officier. Il reçoit un emploi de ce grade ou une destination civile de ce rang. La qualité d'officier subalterne donne les droits de la noblesse, mais non transmissibles. Huit cents officiers à peu près sont nommés ainsi chaque année. L'officier de la vieille garde (il y a cinq régiments d'infenterie vieille garde et six de troupes à cheval) a deux grades au-dessus de son emploi. Ainsi le capitaine est lieutenant-colonel, et passe souvent colonel dans l'armée; le lieutenant est major et passe souvent lieutenant-colonel dans l'armée; le sous-lieutenant est capitaine et passe major. Dans la jeune garde, il n'y a qu'un grade au-dessus de l'emploi. L'avancement de la garde est si rapide, qu'un jeune homme est, au bout de dix ans de service, ordinairement colonel. Il prend alors son rang d'ancienneté avec les colonels de l'armée.

Armement. — Les troupes sont munies de bonnes armes faites dans les manufactures, sous la direction de l'artillerie. Les principales manufactures sont à Toula. L'infanterie est armée avec un fusil du modèle français, dit de 1777 corrigé. Les chasseurs ont des fusils de deux pouces plus court, mais garnis de baïonnettes de deux pouces de plus de longueur. Les cuirassiers ont la double cuirasse comme en France.

Administration. — L'administration de chaque régiment est entre les mains du colonel. Il en rend compte au lieutenant général, qui remplit en même temps les fonctions

d'inspecteur général et d'intendant. Aucun autre contrôle ne vient éclairer le gouvernement.

Les règles de l'administration n'ont rien de fixe. Les abus sont grands; dans la cavalerie, ils sont pires que dans l'infanterie à cause des fourrages, remontes, etc. Le prix des fourrages est basé sur les mercuriales; mais les mercuriales sont fixées par les chefs de l'état-major des corps d'armée, qui les augmentent d'après les besoins des régiments. On voit quelle confusion doit exister dans les dépenses et dans la comptabilité.

Les non-complets sont grands; ils favorisent les intérêts privés et fournissent aussi aux besoins du corps. Ainsi, par exemple, le prix des fourrages du septième escadron, qui ordinairement n'a pas de chevaux, sert à compléter le prix de chevaux des remontes, pour lequel l'empereur ne donne que cent vingt roubles. Les régiments de cavalerie colonisés ont leurs remontes assurés au moyen des haras que ces établissements renferment. Dans la garde, on prend un autre moyen pour avoir des chevaux de grand prix. On accorde à un officier riche un congé de six mois ou d'un an, qu'il demande, à condition de faire une remonte de dix, quinze, vingt et trente chevaux pour le régiment, suivant sa fortune. Les chevaux de remonte pour le régiment de la garde sont amenés à la parade et vus par l'empereur, qui sait quel officier les a fournis. Une grande émulation en résulte parmi les officiers, et souvent leur congé leur coûte ainsi quinze à vingt mille francs.

Excepté à Saint-Pétersbourg, Moscou et un petit nombre de villes, les troupes sont cantonnées. Les paysans nourrissent les soldats placés chez eux, et doivent recevoir en indemnité les trois livres de farine de seigle fournies par l'État. Mais habituellement le régiment ne donne rien au paysan et vend la farine. On exige de l'administration des seigneurs un certificat de la délivrance; mais ordinairement le certificat est donné sans que la délivrance ait eu lieu.

Les rations de la caserne sont augmentées de quatre onces de gruau. Les soldats achètent des choux aigres avec le prix d'une portion de la farine. Ils boivent du *koas,* liqueur fermentée faite avec de la farine. Les soldats ca-

sernés reçoivent la permission de travailler, ce qui améliore un peu leur condition. La garde a, indépendamment des distributions d'une livre et demie de viande et d'une demi-livre de poisson par semaine, des légumes à discrétion au moyen de jardins qui lui sont donnés, et qui sont cultivés par les soldats. Dans d'autres localités, les régiments sont l'objet d'une semblable faveur, et ont des terrains à leur disposition. Souvent les produits sont assez abondants pour qu'une partie puisse être vendue au profit de l'ordinaire.

Une chose singulière est la dureté du régime journalier du soldat susse. Les casernes n'ont aucunes fournitures, et les soldats couchent sur des lits de camp en bois, comme en France les soldats dans les corps de garde. Au surplus cette manière d'être se trouve conforme au goût de la nation; car, dans les classes élevées, on se sert de matelas dont la dureté est à peu près égale à celle du bois, et j'ai remarqué chez l'empereur le même usage.

L'habillement des troupes russes est beau, de bonne qualité, et la forme est élégante. La durée de l'habit n'est que de deux ans et de la capote de trois. Dans la garde, les soldats ont un habit neuf tous les ans. La solde des officiers subalternes est très-faible; celle des officiers supérieurs, au moyen de diverses allocations, s'élève au même taux qu'en France. Ainsi ces officiers sont plus riches que les nôtres. Celle des soldats n'est que de dix roubles en papier par an; celle d'un soldat de la garde, douze; celle du cavalier, douze. Les choses de première nécessité et les objets de consommation des troupes sont à si bas prix en Russie, que la dépense totale, faite par l'empereur pour l'entretien d'un soldat d'infanterie, en y comprenant tous les éléments qui le composent, ne s'élève, en mettant en ligne de compte l'armement à remplacer tous les vingt ans; ne s'élève, dis-je, qu'à cent vingt roubles en papier par an; la cavalerie avec l'entretien, la nourriture et le remplacement qu'à . . . . . Enfin la dépense approximative d'un régiment d'infanterie, à trois bataillons sur le pied de paix, est de deux cent trente-six mille huit cent quarante roubles, et celle d'un régiment de cavalerie de six escadrons, composé de treize cents chevaux, est de trois cent quatre-

vingt mille. Si la situation de l'empire russe, et les circonstances particulières dans lesquelles il est placé, exigent indispensablement qu'il entretienne, en temps de paix, de très-grandes forces sous les armes, le correctif se trouve dans le bas prix de l'entretien des troupes. La puissance des États se compose d'éléments variables. L'argent et la population, dans certaines proportions, se tiennent comme en équilibre. Dans cette combinaison de forces, la France est un des États les mieux partagés. Possédant une grande population, agglomérée et belliqueuse, on peut réunir avec facilité la portion réclamée par les besoins de l'armée, et elle possède des ressources financières suffisantes pour faire face à toutes les dépenses utiles.

J'ai déjà parlé ailleurs de l'artillerie; mais j'en dirai encore un mot. L'artillerie est organisée en brigades de cinq compagnies. Une brigade est attachée à chaque division de l'armée. Quatre compagnies doivent servir chacune douze bouches à feu; la cinquième est au parc. Ainsi chaque division doit avoir quarante-huit bouches à feu, ce qui fait au delà de quatre bouches à feu par mille hommes, proportion la plus forte qui jamais ait été admise, et qui n'est pas évidemment sans de grands inconvénients. La répartition de toute l'artillerie dans les divisions est d'ailleurs mauvaise; elle doit les rendre très-peu mobiles. Quand on a besoin de grands effets d'artillerie, on en retire momentanément des divisions; mais cette mesure doit amener toujours de la confusion. L'organisation de cette arme doit consacrer deux espèces d'artillerie: celle des divisions, qui doit être suffisante, mais sans excès, et celle de réserve, qui doit être en dehors des divisions. Celle-ci doit appartenir à toute l'armée. Elle est placée sous la main du chef suprême, qui la met, par sa prévoyance, toujours à portée du lieu où elle peut être la plus utile, sans en embarrasser la marche des divisions dans leurs mouvements respectifs. Le mouvement d'une armée en général est toujours lent. Assi est-il indispensable pour un général habile et manœuvrier que les fractions de l'armée, c'est-à-dire les divisions, puissent se combiner de diverses manières entre elles avec rapidité.

La compagnie d'artillerie a avec elle ses attelages, qui

en font partie intégrante. Le nombre des canonniers servants, canonniers conducteurs, etc., et des chevaux, se compose, par batteries de douze et de grosses licornes, de trois cent vingt et un hommes et cent quatre-vingts chevaux. Dans l'artillerie à cheval, la compagnie est de deux cent soixante-six hommes et quatre cent un chevaux. Chaque batterie est commandée par un colonel, ou lieutenant-colonel, et il y a par compagnie six officiers, savoir: un capitaine (en premier ou en second), deux lieutenants en second et deux enseignes, un sergent-major et vingt-trois sous-officiers. En général l'instruction théorique est faible; mais l'exercice du canon, l'exécution des manœuvres et la promptitude des mouvements sont dignes des plus grands éloges.

L'avancement de l'artillerie a lieu, sur tous les corps, à l'ancienneté, jusqu'au grade de général, qui est réservé au choix. Le grand maître de l'artillerie fait le travail de ce corps avec le major général de l'empereur. Il a sous sa direction supérieure l'instruction, les arsenaux, les fonderies. Le service de tout l'empire est assuré par quatre grands arsenaux, savoir: l'arsenal de Saint-Pétersbourg, celui de Kazan, ceux de Kiew et de Biansk. Là se trouvent aussi les fabriques de poudre. Des dépôts d'artillerie sont établis dans un grand nombre de villes en raison de leur position géographique. Les parcs à la suite des troupes sont placés au centre des cantonnements des corps d'armée; enfin il existe aussi des compagnies d'artillerie de garnison sédentaires. Les places fortes de l'empire se trouvent former onze arrondissements, savoir: Saint-Pétersbourg, la vieille Finlande, la nouvelle Finlande, la Livonie, Kiew, le Danube, le Sud, le Caucase, la Géorgie, Orenbourg et la Sibérie.

Je terminerai cet aperçu succinct sur l'armée russe en parlant de son esprit. Parmi les soldats on trouve un grand patriotisme, un grand amour du pays, un grand dévouement pour sa gloire et pour le souverain. Ce sentiment appartient à la nation. Le paysan russe, serf et esclave, a des sentiments pour la patrie qui l'honorent et qui surpassent souvent ceux des peuples qui font de ce mot sacré la base de leur langage. Chose bizarre! là où la nation n'a aucun droit personnel, les individns sont dé-

voués, et ailleurs, quand il semble que la cause du souverain est la sienne propre, on est moins sensible à ce qui la concerne. Tout est contradiction dans le cœur humain ; mais, en approfondissant ce phénomène, on en trouve l'explication dans le fait suivant :

Dans l'état de barbarie, les hommes ne connaissent que les jouissances naturelles, dont l'origine est placée dans la famille. Tout le charme des souvenirs se trouve concentré dans le lieu qui les rappelle. En se civilisant, le cercle des jouissances s'agrandit, et on se trouve bientôt en communauté de sensations et de plaisirs avec des gens qu'on n'a jamais vus. En faisant intervenir les passions et l'amour-propre avec une vie qui matériellement est la même, il arrive un moment où il y a plus d'analogie, des rapports plus naturels, et plus de sympathie entre les mêmes classes des divers pays qu'entre les individus de différentes classes appartenant à la même nation.

Au surplus, l'esclavage, chez les Russes, est moins dur que le nom ne l'indique. En général, les paysans russes sont heureux matériellement. La protection de leurs seigneurs leur est, non-seulement utile, mais quelquefois si nécessaire, qu'il y a des exemples de serfs qui ont refusé leur affranchissement. Une seule circonstance le rend dur, c'est que le serf ne puisse pas s'affranchir ni se racheter quand il en a réuni les moyens et lorsqu'il en a la volonté. Il y a des exemples de paysans russes qui, autorisés par leurs seigneurs à s'établir à Moscou, y ont fait fortune et sont devenus millionnaires. Le seigneur est fier d'avoir un serf aussi riche, dont les biens pourraient lui appartenir, mais dont cependant il ne le dépouille pas. Sans le mettre à contribution, il lui refuse une liberté qui serait la garantie de son avenir et le complément de son bien-être.

L'esprit de religion est général dans le peuple et dans l'armée. Pour favoriser cet esprit et le satisfaire, on a établi dans chaque régiment une chapelle sous l'invocation d'un saint. Les soldats célèbrent la fête du patron de leur régiment, comme les paysans celui de leur paroisse. Dans la garde on y met une grande solennité, et cette fête devient fort touchante par la présence du souverain. L'em-

pereur va au régiment, assiste au service divin et prend place à un repas de corps donné par les officiers, auquel sont invités un nombre déterminé de soldats, pris parmi les plus anciens, les plus recommandables, et l'empereur les embrasse. En général, rien n'est omis en Russie de ce qui peut honorer ce métier, tout à la fois si beau et si dur, dont le prix et la récompense ne peuvent se trouver que dans l'opinion et la considération publique.

Une autre chose remarquable en Russie, qui n'existe nulle part ailleurs, ce sont d'immenses salles d'exercice, établies à Saint-Pétersbourg, à Moscou et dans quelques autres villes, qui permettent d'exercer les troupes dans la mauvaise saison. Leur dimension donne la faculté à un fort bataillon, joint à un détachement de cavalerie et d'artillerie, de s'y former en bataille. Il peut y rompre et y défiler. La rigueur du climat explique ces constructions, qui auraient peu d'utilité ailleurs. Les charpentes de ces édifices, ordinairement faits d'après le système de Philibert Delorme, sont des modèles de légèreté et de grâce. Paul Ier fit établir les premières salles d'exercice.

Encore un mot sur le régime d'hiver. Pendant les grands froids, la cavalerie n'exerce pas; les chevaux restent à l'écurie. On est parvenu à les entretenir dans le meilleur état avec une ration extrêmement faible. Au commencement de leur retraite, on les nourrit très-fortement en grain pendant huit jours; ensuite on peut diminuer la ration à un point extraordinaire, sans inconvénient. Les chevaux ne souffrent pas et se conservent en bonne santé et dans un embonpoint suffisant.

Après avoir terminé cette digression sur l'armée russe, je reviens à mon voyage.

Je pris congé du grand-duc Constantin et continuai ma route pour Vienne, fort satisfait de ce que j'avais vu en Russie et en Pologne. Après avoir traversé Cracovie, petite république dont la création a été l'objet d'un singulier caprice de l'empereur Alexandre, je visitai les salines de Wieliczka, les plus belles mines de ce genre existant au monde. Je traversai la Silésie autrichienne, pays charmant, riche, peuplé et prospère. Une grande industrie s'y trouve établie. Le pays est pittoresque et les villes se touchent.

Dès ce moment, on jouit d'un spectacle qui ne cesse de s'offrir aux yeux des voyageurs dans les États autrichiens, hors la Hongrie et la Galicie. On voit un peuple heureux, riche, jouissant d'une véritable liberté, conduit avec douceur et justice, soumis à l'ordre légal le plus régulier, pénétré de l'idée de la protection spéciale dont il est l'objet, et profondément attaché à son souverain.

J'eus un véritable bonheur à revoir Vienne. Le voyage que j'y avais fait, il y avait sept ans, était encore bien présent à ma pensée. Je renouvelai les expressions de ma reconnaissance à l'empereur pour les bontés dont j'avais été l'objet. Je passai trois jours avec le prince de Metternich, et je continuai ma route pour Paris, bien éloigné de penser que, la première fois que je reviendrais à Vienne, ce serait sous les auspices de mes malheurs personnels et des désastres de mon pays. Je pressai ma marche pour être à Paris avant le jour de la Saint-Charles, fête du roi, et j'y arrivai le 2 novembre.

Le roi me reçut avec une grâce parfaite, et me témoigna son entière satisfaction de la manière dont je l'avais représenté et dont j'avais rempli la mission qu'il m'avait donnée. Le dernier épisode brillant de ma vie venait de finir.

Après avoir raconté à Paris ce que mon voyage avait eu d'agréable et joui quelque temps des souvenirs encore vivants qu'il m'avait laissés, j'eus bientôt des motifs de vifs chagrins. Pendant mon absence de cinq mois, le désordre s'était mis dans mes affaires. Je les trouvai dans un état déplorable. Après de nouveaux et incroyables efforts pour sortir d'embarras, je dus me résoudre à voir tout l'édifice s'écrouler, à prendre des arrangements avec mes créanciers, et à vendre le patrimoine de mes pères, le lieu où j'étais né, que j'avais embelli et dans lequel je croyais devoir passer les dernières années de ma vie avec tranquillité et considération. J'espérais, pour prix d'une vie si agitée, si laborieuse, jouir de ce qu'Horace vante avec raison, et désigne ainsi : *Otium cum dignitate.* Mais il devait en être tout autrement, et une horrible tempête devait encore troubler mon existence. Après avoir arrêté la vente de tous mes établissements, de toutes mes propriétés, j'affectai tous

mes autres revenus à mes créanciers et ne conservai que le nécessaire le plus strict pour vivre: douze mille francs par an. Enfin le roi me prêta cinq cent mille francs pour faciliter ces arrangements : j'omets à cet égard des détails inutiles dont les souvenirs seraient pénibles. L'ordre établi fut suivi. Il en était résulté une amélioration considérable dans ma position, quand la Révolution de juillet vint tout détruire de nouveau. J'avais la certitude, après avoir tout payé, de rentrer en possession du château et du parc, seuls objets de mon ambition. Des conventions particulières, faites avec le nouveau propriétaire, m'en avaient conservé le droit pendant cinq ans ; mais, la Révolution m'ayant privé des moyens de liquidation, je n'ai pu jouir de cette faculté, qui alors formait la plus chère espérance de ma vie.

Au commencement de 1827, un événement privé occupa tout Paris. M. de Talleyrand étant allé, le 21 janvier, au service de Louis XVI, à Saint-Denis, y reçut une insulte publique et trouva le prix d'un projet criminel auquel sans doute il n'avait pas été étranger en 1814. Un comte ou marquis de Maubreuil, gentilhomme d'une province de l'Ouest et servant dans nos armées, avait montré une espèce de frénésie légitimiste au moment de la Restauration. C'était un homme d'une moralité plus que douteuse. Les entours de M. de Talleyrand, d'accord probablement avec lui, MM. de Vitrolle et Roux-Laborie, lui proposèrent d'aller assassiner Napoléon pendant son voyage à l'île d'Elbe. Sous divers prétextes, on lui fit donner des ordres pour requérir les troupes alliées, et il se mit en campagne.

Au lieu de courir après Napoléon, Maubreuil alla arrêter la reine de Westphalie, et lui enleva ses diamants. Poursuivi pour ce méfait, il fut mis en prison. Les diamants se retrouvèrent dans la Seine. Depuis, Maubreuil rechercha en vain la protection de M. de Talleyrand. Fatigué de démarches inutiles, il jura à celui-ci une haine éternelle, et répandit partout le récit de la commission dont il avait été chargé, mais qu'il n'avait acceptée, disait-il, que dans l'intention de sauver Napoléon. Ne trouvant pas sa vengeance suffisante, il attendit son ennemi dans une occasion solennelle pour le frapper. Après cet acte,

il n'essaya pas même de fuir. Il fut mis en jugement. Il raconta devant la justice ses griefs et sa vengeance avec un grand calme. M. de Talleyrand attachait beaucoup de prix à persuader qu'on avait voulu attenter à sa vie; il insistait surtout pour établir qu'un horrible coup de poing lui avait été asséné sur le front. Maubreuil répondit: „J'ai donné à M. de Talleyrand un soufflet sur la joue gauche. Il a crié parce qu'il a eu peur, et il est tombé parce qu'il a de mauvaises jambes.“ Maubreuil fut condamné à une détention, par voie de police correctionnelle, et chacun rit de la mésaventure du grand personnage.

Quelque temps après cette aventure, des discussions s'élevèrent entre le roi et la régence d'Alger. La guerre s'ensuivit. On parla d'une expédition devenue nécessaire pour faire disparaître enfin la piraterie à jamais, en détruisant les puissances barbaresques et en établissant des colonies à leur place. Je me mis de bonne heure sur les rangs, pour avoir le commandement, si l'expédition était jamais entreprise. J'étais, il me semblait, indiqué par mes antécédents, par les divers commandements que j'avais exercés et les expéditions auxquelles j'avais pris part. On traita, à la fin de 1827, la question de savoir si cette expédition était opportune: en ce moment, on conclut pour la négative; mais je reçus l'assurance du roi et du ministère d'alors, dont M. de Villèle était le président, que, si jamais elle était entreprise, ce serait moi qui en serais chargé. J'attendais donc. Je fis divers projets pour la préparer, et je m'occupai sans relâche à établir l'opinion de sa nécessité. En même temps, j'eus la pensée, pour me créer un intérêt permanent, de commencer la rédaction de mes Mémoires, et de vivre ainsi de mes souvenirs.

L'année 1827 se montrait fertile en événements précurseurs et symptômes de révolutions prochaines. L'influence de la Congrégation augmentait chaque jour. Les jésuites, dont les établissements se multipliaient rapidement, semblaient acquérir un pouvoir capable de tout envahir. Aussi chaque circonstance était saisie avec empressement par les mécontents pour manifester les sentiments dont ils étaient animés.

Le duc de Liancourt vint à mourir. C'était un homme

de bien, un philanthrope. Son nom était populaire et donnait à son insu de l'autorité aux factieux, dont il encourageait sans le vouloir les intentions coupables. Les honnêtes gens sont ainsi presque toujours complices des révolutions. Eux seuls leur donnent le moyen d'éclore. Leur critique fondée de la marche du gouvernement sert d'appui aux ennemis de la société pour attaquer le pouvoir et en affaiblir l'action. Quand, par la suite des événements, l'existence de celui-ci est compromise, les honnêtes gens, effrayés de l'avenir, veulent le soutenir; mais alors leurs efforts sont impuissants, et ils sont les premiers qu'écrase l'édifice en venant à crouler. Le duc de Liancourt avait déjà joué ce rôle d'opposant, et le recommençait au moment où il termina sa carrière. De choquantes maladresses de la police occasionnèrent une collision entre les jeunes gens des écoles et l'autorité. Le refus de leur laisser porter le cercueil causa un désordre momentané et une espèce de scandale. Avec la disposition des esprits qui existait alors, le moindre événement prenait un caractère de gravité extraordinaire. Mais, quelque temps plus tard, un événement d'une bien autre importance eut lieu. Celui-ci prépara d'une manière directe et puissante l'écroulement du trône et de la dynastie.

En commémoration de l'expression énergique des sentiments des habitants de Paris au moment de la Restauration, Louis XVIII avait décidé que, le 3 mai de chaque année, anniversaire du jour de son entrée à Paris, le service serait fait au château uniquement par la garde nationale. La garde royale et les gardes du corps lui cédaient leurs postes, et le roi livrait entièrement les soins de sa sûreté aux citoyens : prérogative qui flattait leur amour-propre. Cet usage fut conservé par Charles X, et l'exercice en fut fixé au 12 avril, jour anniversaire de son entrée en 1814. Ordinairement, une grande revue de la garde nationale avait lieu à cette occasion. Effrayé des symptômes d'une opinon hostile, le roi hésita à l'ordonner; mais, sur la représentation du maréchal duc de Reggio, commandant en chef de la garde nationale, qui tenait à voir ce corps conserver son importance, elle fut fixée au

dimanche 27 avril. On disposa tout pour en faire une fête publique.

En même temps, la Congrégation, toujours livrée à l'intrigue, ne cessait d'afficher des craintes d'un danger alors purement imaginaire, et voulait, à toute force, séparer le roi de son peuple pour l'empêcher de céder à l'opinion. Un instinct funeste lui faisait désirer des troubles. On disait que la vie du roi serait compromise à cette revue. On consigna les troupes dans leurs casernes et on en mit dans des emplacements retirés à portée du Champ de Mars, lieu de la réunion, après leur avoir distribué des cartouches et choisi, pour le jour de la revue, le moment où les régiments de la garde se relevaient et doublaient la force des troupes présentes à Paris. Désirant juger par moi-même de l'état des choses, quoique je ne fusse pas de service, je me décidai à accompagner le roi et à rester très-près de lui pendant toute la revue.

Une affluence extraordinaire de peuple garnissait les amphithéâtres du Champ de Mars. Jamais la garde nationale n'avait été si nombreuse. Cinquante mille hommes d'une tenue superbe se trouvèrent réunis sous les armes. Les choses se passèrent tout autrement qu'on l'avait supposé. Des cris de *Vive le roi!* se firent entendre avec la plus grande unanimité. Dans trois légions seulement, on y joignit ceux de *A bas les ministres! à bas Villèle!* et quelques-uns: *A bas les jésuites!* Dans deux de ces légions ces cris étaient isolés; dans une seule ils furent fort nombreux, et dans l'immense population située sur les tertres on ne fit entendre que *Vive le roi!* Ces faits sont de la plus exacte vérité. Je déclare les avoir constatés moi-même.

La même chose arriva au moment du défilé. Neuf légions crièrent uniquement *Vive le roi!* et les trois autres exprimèrent les sentiments qu'elles avaient montrés au moment où le roi avait passé devant leur front. Le roi n'en reçut pas une trop mauvaise impression. Après le défilé, le maréchal duc de Reggio s'approcha du roi pour prendre ses ordres. Charles X lui répondit en ma présence: „Monsieur le maréchal, vous ferez un ordre du jour où vous exprimerez à la garde nationale ma satisfaction sur le

nombre et la belle tenue de ceux qui l'ont composée à la revue, ainsi que sur les sentiments qui m'ont été témoignés, en exprimant mes regrets que quelques cris, pénibles à entendre, y aient été mêlés.“

Le roi se mit en route pour les Tuileries. Arrivé au château et ayant mis pied à terre, il nous congédia au bas de l'escalier, connu sous le nom d'escalier du roi. Il s'approcha de moi et me dit avec un air de bonhomie qui lui était familier: „Enfin il y en a plus de bons que de mauvais. — Comment! lui répondis-je, les trois quarts et demi sont bons.“ Telle était la disposition du roi, quand il rentra chez lui; mais la légion de la Chaussé-d'Antin, celle dont les cris avaient été hostiles, ayant passé sous les fenêtres du ministère de finances, cria avec acharnement, tout en marchant: *A bas Villèle!* Le ministre dînait chez M. Appony, ambassadeur d'Autriche; il fut aussitôt informé de cette insulte. Hors de lui, exaspéré par la colère, il sort de table, se rend aux Tuileries et entraîne le roi à ordonner le licenciement de la garde nationale. L'ordonnance est signée et remise au duc de Reggio, au moment où il venait soumettre la rédaction de l'ordre du jour qui devait exprimer la satisfaction du roi. Les hommes de service de la garde nationale sont renvoyés brusquement et honteusement chez eux, au milieu de la nuit, sans avoir même été relevés dans les postes qu'ils occupent.

Cet incroyable événement a eu une immense influence sur nos destinées. Il a préparé et facilité la Révolution de juillet. On voit en cette circonstance à quel point la colère conseille mal. On casse, on flétrit, on chasse ignominieusement un corps de cinquante mille hommes, composé de toute la bourgeoisie de Paris, quand quarante-cinq mille ont montré les meilleurs sentiments, et cinq mille seulement se sont écartés du respect dû au souverain. Singulière justice! on renvoie chez eux, sans les désarmer, des individus vaniteux, aprés les avoir mécontentés et offensés; singulière prudence! Enfin on oublie la politique la plus vulgaire. Dans les époques de division, il est d'usage, quand on parle de ses amis, d'en exagérer le nombre, et au contraire de réduire presque à rien celui

de ses ennemis, et ce manége a souvent un effet utile sur l'opinion; ici c'est tout le contraire: on établit aux yeux de tout Paris, à ceux du royaume, à ceux des étrangers, que le roi de France est brouillé avec sa capitale! On ne sait quel nom donner à une pareille mesure. La raison eût permis, commandé même, de casser deux légions pour les réorganiser ensuite. On aurait fait ainsi, dans une mesure convenable, un acte utile de sévérité.

Les deux légions coupables avaient pour colonels, toutes les deux, des hommes de la cour, M. le comte de Boisgelin et Sosthène de la Rochefoucauld. Par cette seule raison, elles devaient avoir un moins bon esprit. Ces choix avaient été absurdes; mais alors on semblait prendre à tâche de tout faire en raison inverse du sens commun. Une garde nationale, par sa nature même, ne peut être conduite ni par des punitions ni par des récompenses; elle peut être soumise seulement à des influences. Or on n'a d'influence qu'au moyen des rapports personnels naturellement établis, et par conséquent entre gens de la même classe. Un grand fabricant, qui emploie beaucoup d'ouvriers, un banquier qui peut ouvrir des crédits, voilà les hommes appelés par la nature des choses à ces commandements dans leurs propres quartiers; mais un grand seigneur, qui traite les gardes nationaux avec hauteur, qui a des exigences envers eux, comme avec des troupes de ligne, sera bientôt en horreur, et on prendra à tâche de lui déplaire ou de le contrarier. Enfin, pour achever ce triste chapitre de la garde nationale, j'ajouterai encore un mot. Si l'on eût voulu seulement s'en débarrasser, un moyen tout simple était de supprimer son service, en lui adressant des remercîments et des compliments. Tout le monde eût été content, car chacun était fatigué et désirait le repos. Mais il fallait toujours maintenir l'organisation et conserver les contrôles; car dans tous les cas il y a toujours un avantage immense pour l'ordre public et pour le gouvernement à ce que cinquante mille hommes armés soient encadrés et sous les ordres de chefs reconnus par eux et choisis par l'autorité. On pouvait difficilement parvenir à leur retirer leurs armes, et, en cas de trouble, on a action sur eux. Si la totalité n'est pas fidèle, une

grande partie reste au moins, et celle-ci est la force légitime, régulière et légale.

Les événements dont je viens de rendre compte furent le principe et la cause des sentiments constamment hostiles des Parisiens contre le roi. Les électeurs, toujours contraires aux desseins de la cour, les exprimèrent suffisamment, et, depuis, ces sentiments amenèrent l'explosion du mois de juillet, explosion qui, faute d'une garde nationale, ne put être combattue que par l'action directe de la force, et qui, par suite de l'absence de moyens coercitifs suffisants réunis d'avance, amena le renversement du trône.

Dans la session, le gouvernement avait présenté à la Chambre des pairs un code de lois militaires. Deux commissions se divisèrent le travail, et je fus nommé président de la commission principale, chargée de fixer les peines, l'organisation des tribunaux et leur compétence. Un travail consciencieux, auquel je pris une part active, et où je fus puissamment secondé par un homme très-capable, de beaucoup de lumières et du caractère le plus honorable, le général d'Ambrugac, membre de la Chambre des pairs, fut le résultat de nos soins. Soumis à la Chambre des députés, il n'eut pas le temps d'être voté avant la fin de la session et resta imparfait. Jamais meilleur travail n'a été fait et ne sera fait sur cette matière. Il est désirable qu'il soit consacré un jour par le vote législatif.

Immédiatement après la fin de la session, une ordonnance royale rétablit la censure. On ne peut pas disconvenir que le besoin de cette mesure ne se fît sentir; mais aussi on doit regretter que le mouvement d'une opinion opposée n'eût agi précédemment et détruit, deux ans auparavant, une disposition que le temps aurait fini par consacrer.

Le roi se rendit ensuite au camp de Saint-Omer, où douze à quinze mille hommes étaient rassemblés, et visita les principales villes de la Picardie, de la Flandre et de l'Artois. Cette réunion de troupes, utile à l'instruction de l'armée, avait été l'objet de mille discours. En France on fait souvent de peu de chose beaucoup de bruit. On avait prétendu que le roi, placé au milieu de ces troupes, devait réformer la législation et modifier la Charte, bruits

répandus à dessein pour agiter l'opinion, mais sans aucun fondement.

Le roi fut bien reçu par les troupes et très-content de leur esprit. Un léger mouvement de jouissance absolutiste s'empara de lui, et il dit, à la fin d'un jour de manœuvre, au duc de Mortemart: „Avec ces braves gens, on pourrait se faire obéir et beaucoup simplifier la marche du gouvernement. — Oui, lui répondit Mortemart; mais le roi ne devrait plus descendre de cheval, et déjà il est fatigué. — Cela est vrai,“ dit le roi.

Le ministère Villèle, dans sa marche incertaine, avait déplu à tous les partis. Si on pouvait contester au chef du cabinet de hautes vues politiques, on ne pouvait cependant se dispenser de lui reconnaître une grande capacité administrative et de la prudence. M. de Villèle, doué de beaucoup de courage, d'un esprit fin et délié, louvoyait au milieu des factions contraires et courait après la popularité, tout en cherchant à conserver les faveurs de la cour, chose toujours difficile en temps de partis, mais impossible à l'époque où il se trouvait. Une Chambre servile, produit d'élections scandaleusement frauduleuses, l'avait soutenu et servi avec un dévouement absolu. On peut reprocher au ministère de n'avoir pas mis plus à profit sa docilité pour fonder des institutions monarchiques et réformer les torts dont l'ordre de choses existant était rempli; mais telle n'était pas la portée de son esprit. Il se renfermait avec une sorte de passion dans les limites administratives, et croyait avoir beaucoup fait pour le pays en établissant, dans le budget voté, la spécialité, mesure funeste qui a placé le gouvernement dans les Chambres; car, si l'ordre dans les finances est un élément de stabilité pour le gouvernement, l'esclavage des finances est un obstacle immense à la marche du pouvoir, dont il entrave tous les mouvements. Dans un gouvernement semblable au nôtre, la loi doit se borner à déterminer les grandes masses de dépenses. Ses divisions doivent être fixées par le gouvernement; et autant une spécialité minutieuse, consacrée par ordonnance, pouvant être au besoin modifiée par une autre ordonnance, est utile, autant il est contraire au bien public de la voir établir par une loi. Cette erreur funeste, une des

causes de la marche incertaine du gouvernement et de nos malheurs, est l'ouvrage de M. de Villèle.

Cependant, malgré ses efforts, M. de Villèle était devenu impopulaire, et l'opinion publique se retirait de lui. Il se soumit volontairement au danger de nouvelles élections. Il fit ainsi un appel à l'opinion du pays, mesure imprudente et que rien ne commandait, car la Chambre avait encore deux années d'existence légale. Cette mesure était même hors de son caractère circonspect. En même temps il nomma soixante-seize pairs pour asseoir son pouvoir dans la Chambre haute. Cette nomination, que rien ne justifiait, blessa l'opinion publique. Les élections lui furent en partie contraires; elles rendirent la durée de son pouvoir incertaine, tandis que des mouvements populaires hostiles, que je fis réprimer avec assez de facilité, se succédaient dans la rue Saint-Denis. Cependant le courage de M. de Villèle ne s'ébranlait pas; les nouveaux obstacles qui se présentaient semblaient au contraire le développer, et il comptait lutter avec succès contre ses ennemis; mais ceux qui devaient le renverser étaient au milieu des rangs qui auraient dû le soutenir.

Les ultra-royalistes, mécontents de sa modération, le parti dévot, les intrigants ambitieux, dépourvus de talents et de lumières, mais infatués de leur prétendu génie, à la tête desquels se trouvaient le prince de Polignac et le duc de Rivière, n'eurent ni contentement ni repos qu'ils ne l'eussent perdu dans l'esprit du roi, dans l'espérance de le remplacer. Et c'étaient ces mêmes hommes envers lesquels M. de Villèle venait de consacrer ce grand acte de justice, de l'indemnité des émigrés, et d'exécuter avec une habileté et un succès inouïs cette opération colossale! Ils croyaient bien hériter de son pouvoir; pour cette fois, ils se trompèrent.

Le roi, après avoir renvoyé M. de Villèle au commencement de 1828, frappé de la physionomie de la Chambre, prit ses successeurs dans la nuance de l'opinion libérale. MM. de la Ferronays, de Caux, Portalis, Roi, Martignac, Saint-Cricq, Feutrier, Hyde de Neuville et Vatismenil composèrent cette administration. Les deux derniers appartenaient à la coterie connue sous le nom de la *défection*, et

dont M. de Chateaubriand était le chef. Cette administration, débile par le défaut de talent, plus débile encore par la faiblesse des caractères, par la jalousie d'amours-propres misérables, qui empêchèrent de nommer un président, et par une rivalité bourgeoise, perdit toute espèce de dignité au moment où une attaque de paralysie força M. de la Ferronays à se retirer des affaires. Cependant, comme la modération était le caractère dominant de ce ministère, il calma les esprits; et le roi, ayant fait un voyage dans la Lorraine et l'Alsace, fut reçu en triomphe. Partout on lui donna des preuves d'amour et d'une grande popularité. Quelques concessions que le ministère avait faites avaient été blâmées par la cour, mais aucune d'elles n'avait de graves conséquences. Le mal véritable qui minait l'édifice nouvellement élevé était le peu d'appui que lui prêtait le roi. On savait que les hommes de son affection et de sa confiance intime restaient dans une opposition déclarée. Aussi ce gouvernement, faible de sa nature, avait encore à combattre l'influence du roi, employée à contrarier sa marche au lieu de la favoriser. Un ordre de choses semblable ne pouvait pas avoir de durée, et cependant une sorte de calme qui régnait dans les esprits aurait pu servir à fonder quelque chose de stable.

Un des premiers actes de ce nouveau ministère fut de former un conseil supérieur de la guerre, dans lequel je fus appelé. Trois maréchaux de France s'y trouvaient. M. le Dauphin le présidait, et, sous lui, chacun des maréchaux présidait une fraction du conseil, formée en commission. Chargé particulièrement de la commission de cavalerie, je présidais souvent le conseil dans ses travaux préparatoires. Nous nous livrâmes avec ardeur aux recherches et aux discussions les plus approfondies. Il n'est aucune question d'organisation que nous n'ayons abordée; mais l'incapacité de M. le Dauphin neutralisa tout. Le seul et unique travail qui obtint la sanction de l'autorité royale et son exécution fut l'organisation de l'artillerie, telle qu'elle est aujourd'hul, véritable chef-d'œuvre, organisation qui satisfait à tous les besoins du service. L'artillerie n'est plus divisée en personnel, en matériel et en attelage. L'unité est la batterie, c'est-à-dire des pièces avec ce

qu'il faut pour les servir et pour les traîner. Tout est placé sous les ordres des mêmes officiers. Le matériel reçut aussi une simplification impossible à porter plus loin, et je ne conçois aucun désir à former dans l'intérêt d'un meilleur emploi de cette arme importante.

Nous avions voulu établir pour l'infanterie un système mixte qui se rapprochât un peu de ce qui existe en Autriche. Nous avions divisé la France en cinq grands arrondissements; les régiments qui s'y seraient recrutés n'en seraient pas sortis habituellement. Ainsi ces régiments auraient toujours été à portée de leurs moyens de recrutement et de leurs bataillons de réserve. Ces derniers bataillons eussent été composés uniquement des hommes ayant encore trois ans à servir, qui devaient être envoyés en congé après avoir passé cinq ans sous les drapeaux. Ces bataillons de réserve n'auraient dû comprendre que des hommes du même arrondissement que ceux des corps dans lesquels ils avaient été incorporés. Ainsi un régiment de trois mille hommes, par exemple, aurait été composé de quinze cents hommes, ayant moins de cinq ans de service, et présents au corps, venant de dix ou douze départements différents, et de quinze cents hommes ayant plus de cinq ans de service, absents du corps, appartenant à un seul et même département. Ce système aurait eu presque tous les avantages du système autrichien, sans avoir aucun des inconvénients qu'on peut lui reprocher: mais tout resta indécis, et M. le Dauphin ne sut se résoudre à rien.

L'administration nouvelle avait consenti au démembrement du ministère de la guerre, et M. le Dauphin avait voulu se charger du personnel. A cet effet, M. de Champagny, un de ses aides de camp, avait été nommé directeur et travaillait avec lui. Les promotions ainsi faites, les nominations officielles étaient signées par le ministre qui acceptait ainsi la responsabilité des choix du prince. Cette mesure impolitique donna à M. le Dauphin l'odieux des refus, tandis que le ministre semblait distribuer les faveurs. On ne peut blâmer les actes de M. le Dauphin, qui étaient en général réguliers et légaux; mais les rapports forcés, résultant de ses nouvelles fonctions, avec les officiers de l'armée, lui firent, eu égard à ses manières naturelles, une

foule d'ennemis. Cette division de l'autorité affaiblit encore cette administration déjà si débile.

Les affaires de la Grèce occupaient les esprits depuis plusieurs années. La cause de la religion et de la liberté de ce peuple barbare semblait la pensée intime de chacun. Singulière disposition de la nation française, qui lui inspira subitement un engouement que rien ne justifiait. Les libéraux exploitèrent cette mine et se mirent à la tête de l'opinion. On s'associa au sort des Grecs; on fit des quêtes pour eux; un comité se forma pour diriger les secours à leur donner, et il semblait, à les entendre, que les destinées du monde dépendaient de quelques milliers de bandits qu'on aurait dû apprécier à leur juste valeur. Je fus sollicité pour entrer dans ce comité grec; mais j'ai toute ma vie répugné à faire partie des associations politiques extra-légales, les croyant toujours composées de niais, de dupes et de fripons, et ne voulant figurer ni parmi les uns ni parmi les autres. Sans doute, les désordres de la Turquie et le sort des Grecs opprimés devaient éveiller l'attention et inspirer de l'intérêt; mais la politique devait suivre une autre marche.

Les puissances de l'Europe avaient à choisir entre deux partis: ou intervenir dans le but simple de l'humanité, ou préparer le remplacement de la puissance turque par une puissance nouvelle, forte et redoutable. Dans le premier cas, il fallait obtenir du Grand Seigneur, en lui conservant la souveraineté de la Morée, de donner à ce pays une organisation se rapprochant de celle de la Valachie et de la Moldavie, et les Grecs, affranchis d'une tyrannie journalière, auraient respiré en paix. Dans le second, il fallait embrasser, dans ce nouvel ordre de choses, une grande étendue de pays et former un corps d'État assez puissant pour jouer un rôle politique et occuper un jour Constantinople quand le destin aura amené le dernier jour de l'existence de ce trône en débris. Au lieu de cela, on a rêvé un royaume là où il y avait à peine des éléments pour une organisation provinciale; on a mis une couronne royale sur la tête du chef d'une population de huit cent mille malheureux mourant de faim; on a appelé à un régime constitutionnel une masse d'individus qu'on ne peut conduire autrement que par la force.

Une organisation militaire, dont le but spécial eût été d'assurer l'obéissance, était seule en rapport avec les besoins de cette population, C'est le genre de gouvernement qui convient le mieux aux barbares; il suffit que les chefs soient éclairés. Un tel système économique, facile dans son jeu, prompt et puissant dans son action, garantit l'ordre et prépare la civilisation. Ce petit pays, dans son régime actuel, est et sera longtemps un embarras pour l'Europe.

Le système adopté s'est trouvé dans l'intérêt de la Russie, dont le but devait être l'affaiblissement de l'empire ottoman. Il a été dans les vues de l'Angleterre, qui, possédant les îles Ioniennes, a cru pouvoir facilement y dicter des lois et en faire comme une annexe, chose dans laquelle elle s'est trompée. Les vues seules de la Russie étaient saines et selon les intérêts d'une politique personnelle éclairée. La France et l'Angleterre ont joué, en cette circonstance, le rôle de dupes; mais l'Angleterre a été trompée par ses calculs, et la France par l'illusion de sentiments généreux, la puissance d'une opinion passagère, d'une mode capricieuse et fugitive.

Dès le 20 octobre, les escadres française, anglaise et russe avaient attaqué l'armée navale du Grand Seigneur et l'avaient réduite en cendres à Navarin. Ainsi les deux États les plus intéressés à la conservation de sa puissance navale avaient inconsidérément aidé une troisième, qui était intéressée à la détruire. Mais la victoire navale n'empêchait pas la Morée d'être occupée par l'armée égyptienne, alors fidèle au Grand Seigneur. Pour terminer enfin cette affaire longue et pénible, une expédition fut jugée nécessaire. Le commandement en fut donné au général Maison. Son opposition directe aux Bourbons aurait dû l'empêcher d'obtenir cette marque de confiance; mais ce faible ministère crut obtenir, en choisissant ce général, le concours et l'appui de l'opinion libérale. Maison, homme de nulle activité, général de peu d'ancienneté et ne jouissant d'aucune action sur l'armée, ne lui apporta de secours d'aucune espèce. Ce choix déconsidéra le pouvoir; mais le gouvernement se déconsidéra bien davantage encore quand, plus tard, sans un seul fait de guerre, le roi nomma maréchal un des gé-

néraux de l'armée qui y avait le moins de droits. Je m'en expliquai avec abandon et franchise avec Charles X, et lui demandai ce qu'il ferait pour un général qui aurait sauvé le royaume, puisqu'il accordait une pareille récompense à celui qui n'avait ni droits anciens ni droits récents à faire valoîr.

Je m'étais fixé à la campagne, et j'y demeurais autant que mes occupations du conseil de la guerre et mes devoirs de cour me le permettaient. C'est dans le noble et vieux château Dépoisse, en Bourgogne, chez de bons amis et à côté d'aimables voisins, M. et madame de Guitaut, que je commençai, cette année, le travail que j'achève en ce moment, et que les circonstances ont rendu d'un si grand prix pour moi. Je m'établis aussi à Saint-Germain et au château de Grandchamp, situé dans le voisinage, chez une famille que j'aime tendrement. Le mari, le général de Damrémont, est mon parent; pendant plusieurs années il a été mon premier aide de camp, et s'est formé à son métier près de moi. C'est un officier distingué que j'honore et estime. Sa femme, personne remplie de talents, fille du général Baraguey-d'Hilliers, est ma pupille, sa famille m'ayant nommé son tuteur à la mort de son père en 1813, au retour de la Russie. Le temps s'écoulait doucement, et j'attendais de l'avenir une amélioration de ma position. Mes dettes se liquidaient; en huit ans j'avais la certitude de les payer et de rentrer dans la possession du manoir paternel, principale ambition dont mou esprit était encore rempli, et but de mes efforts. Cependant la fortune sembla vouloir m'accorder un sourire, m'offrir une occasion de sortir une dernière fois du repos et de rentrer encore dans les enivrantes scènes de la guerre. On parlait de nouveau de l'expédition d'Alger.

Au commencement de cette année, la guerre avait éclaté entre la Russie et la Porte. Le 4 juin, l'armée russe avait passé le Danube et pris Isastcha. Les portes de cette forteresse s'étaient ouvertes à la vue de l'ennemi. Le passage d'un aussi grand fleuve, exécuté avec succès, avait jeté la terreur et l'effroi parmi les Turcs. Aucun moyen de résistance n'était préparé et les Russes n'avaient qu'à marcher; mais, chose inouïe! les forces russes n'avaient pas

été rassemblées d'avance, les troupes disponibles ne parurent pas suffisantes pour s'avancer dans le pays, et l'empereur resta avec une quinzaine de mille hommes, pendant dtx-huit jours, dans les lignes de Trajan. Le retard de l'arrivée des troupes avant l'opération est impardonnable, et la suspension de l'offensive, même avec des troupes peu nombreuses, l'est également. Quinze mille hommes suffisent pour battre une grande armée turque, et les Russes n'avaient alors personne devant eux. Dans une guerre semblable, l'arrivée successive des troupes est fort avantageuse. On a peu de moyens pour vivre, les communications sont naturellement couvertes, et les pertes, constamment réparées, maintiennent les corps dans un complet suffisant. On mit le comble aux fautes alors, en s'occupant sans retard du siége de Brahilow, et en consacrant à cette opération immédiate des moyens qui ailleurs auraient été employés plus avantageusement. On suspendit donc une offensive qu'on n'aurait du trop hâter. Schumla, qui, au début de la campagne, était sans défense, eut le temps de recevoir une garnison, et la campagne, manquée dès les premières marches, ne se composa plus que d'une série de fautes.

En marchant vite, on aurait pris Schumla sans combat et on se serait emparé des défilés du Balkan. La difficulté de cette guerre était principalement dans le défaut de vivres: en ne s'arrêtant pas, on la diminuait de beaucoup: en stationnant, comme on l'a fait, on éprouva de grandes privations et de grandes souffrances. On eut la malheureuse idée du siége de Varna, opération sans utilité et sans objet. Varna est un mauvais port marchand; il ne peut être le lieu de rassemblement d'une armée pour les Turcs, et n'était utile à rien aux Russes une fois entre leurs mains. Se donner la peine d'en faire le siége était donc superflu; autre chose eût été de s'emparer de la rade de Bourgas et du fort de Sisopoli, qui en défend l'entrée. Mouillage excellent, propre à contenir les plus grandes escadres au delà du Balkan, ce lieu était indiqué aux Russes pour y faire un établissement de dépôt pour les vivres, les blessés, les malades.

L'armée russe, maîtresse de ce point, avait, après le passage du Balkan, une double ligne de communication et des magasins de toute espèce à portée. Huit jours de travaux et six mille hommes de débarquement, soutenus par une flotte, leur donnaient le moyen de s'y défendre contre toutes les forces de la Turquie. Il fallait donc s'emparer d'abord de ce point, puis passer le Balkan, et on dictait la paix ou on entrait à Constantinople. On tint cette conduite en 1829. Les Turcs cependant, à cette époque, avaient réuni quelques moyens, et ce qui alors fut exécuté sans peine eût été fait encore d'une manière plus facile en 1828.

Le gouvernement français, disposé favorablement et avec raison, envers la Russie, se laissa entraîner à concourir à ses vues, d'une manière opposée à une saine politique. L'intervention de la France aurait dû avoir lieu sous d'autres auspices.

La France a toujours le choix de deux alliances en Europe: elle peut s'unir à la Russie, ou à l'Autriche. Cette dernière alliance lui donne la garantie de la paix en Europe, car l'Autriche, puissance centrale, modératrice, ne pouvant avoir l'ambition d'acquérir parce qu'elle possède tout ce qu'elle peut raisonnablement désirer, est intéressée au repos. A l'Autriche et la France se joint naturellement l'Angleterre, et cette alliance contient la Russie, dont la puissance colossale, les moyens immenses et l'ambition ne cessent de menacer l'Europe! Dans la position particulière où était la maison de Bourbon, une alliance russe promettait d'autres avantages, en favorisant un agrandissement dont la France a besoin et qui eût popularisé sa dynastie. Le gouvernement français pouvait hésiter entre le parti à prendre; mais, une fois décidé à favoriser les Russes, il fallait faire valoir cette amitié, en tirer parti et entamer une opération qui, en nous donnant les bords du Rhin et le grand-duché, satisfît les intérêts moraux et matériels de la France. Cette alliance seule peut un jour donner les moyens d'atteindre ce but.

L'Autriche est trop jalouse de la France, pour consentir volontiers à augmenter ses forces. Elle a encore des souvenirs trop récents de son humiliation, pour être dis-

posée à la bienveillance. La Russie, au contraire, éloignée et ayant devant elle un champ immense à exploiter, ne saura jamais payer trop cher l'alliance et l'amitié de la France.

Un moyen terme était à prendre, et une politique circonspecte eût été encore à la portée du gouvernement français. Il fallait, avant le commencement des hostilités, effrayer la Turquie par une menace directe. Il fallait envoyer une escadre dans le Levant avec quelques troupes, s'interposer comme médiateur, et forcer le Grand Seigneur à faire justice aux Russes, dont les réclamations étaient pour la plupart fondées et motivées par la nécessité. Il fallait enfin traiter les Turcs comme des enfants qu'on empêche de s'exposer à un danger qui doit les faire périr. Mais on ne sut ni prendre un parti hardi, qui nous eût remis au premier rang en Europe et nous eût préparé de grandes destinées, ni s'établir en pacificateur prévoyant et prudent. On exprima des vœux pour les succès des Russes; on s'y associa d'intention et d'action même jusqu'à un certain point, en menaçant l'Autriche d'intervenir contre elle si elle agissait dans l'intérêt des Turcs. On contribua enfin puissamment à l'annihilation de la puissance turque, sans spécifier pour la France ni garantir à cette puissance aucun avantage; conduite inepte et sans aucune portée.

Pendant ce temps, le ministère se traînait péniblement. M. de Chabrol, qui d'abord était entré dans sa composition, après la chute de celui de M. de Villèle, auquel il appartenait, avait bientôt senti la nécessité de se séparer d'une administration dont la nuance politique n'était pas la sienne. Il avait, en conséquence, donné sa démission, et avait été remplacé par Hyde de Neuville; mais, en quittant les affaires, M. de Chabrol avait conservé la confiance du roi et restait en rapports fréquents avec lui. Dix-huit mois d'une administration douce et calme, mais faible et décolorée, s'étaient écoulés, et les ministres pleins de sécurité, se confiant dans les expressions bienveillantes que le roi leur adressait chaque jour, se virent tout à coup dépossédés, éloignés des affaires et privés de leurs portefeuilles.

M. de Chabrol, dont l'ambition insatiable n'avait pu

s'accoutumer au repos, dont l'esprit et l'instinct le portaient à l'intrigue, quoique son caractère ne manquât pas d'honnêteté, profitait de ses relations avec le roi pour recevoir la confidence de son mécontentement, qu'il aggravait par une approbation habituelle et par une critique journalière des opérations du ministère. Il fut chargé de former un nouveau ministère, dont M. de Polignac serait le chef; idée funeste, presque folle, dont les conséquences devaient être la perte de la monarchie. M. de Chabrol, en s'y prêtant, devint ainsi l'artisan de nos malheurs. Entré lui-même dans ce ministère, il y associa quelques hommes raisonnables, mais faibles, incapables d'arrêter le torrent auquel on allait s'exposer. Les ministres nommés eurent peine à s'entendre, et le ministère fut remanié et composé définitivement de MM. de Polignac, de Chabrol, Courvoisier, Bourmont, d'Haussez, Montbel et Guernon de Ranville, jusqu'au moment, en 1830, où, l'époque des mesures violentes approchant, M. de Chabrol et M. Courvoisier, voyant le précipice ouvert devant eux et ne voulant pas s'y jeter avec le trône qu'il allait engloutir, abandonnèrent leurs postes. Ils furent remplacés par MM. de Peyronnet, Chantelauze et Capelle. J'étais en Normandie, dans le château de Dangu, chez une femme distinguée de mes amies, la comtesse de la Grange, mariée à un général longtemps mon compagnon d'armes, quand parut l'ordonnance funeste du 7 juillet. J'en fus atterré, et je n'en croyais pas mes yeux. Dès ce moment, je ne prévis plus que malheurs et désastres pour mon pays.

LIVRE VINGT-QUATRIEME

1830—1834

Sommaire. — Mes efforts pour faire entreprendre l'expédition d'Alger. — Mes relations avec le général Bourmont et avec les autres membres du ministère. — Déloyauté de Bourmont. — Plaisanterie de mauvais goût du Dauphin. — Déceptions diverses. — Caractère du Dauphin. — Ordonnances du 25 juillet 1830. — Ordre de me rendre à Paris. — Occupation militaire de Paris. — 27, 28, 29 juillet. — Je remets le commandement à M. le Dauphin. — Situation d'esprit du roi. — Discussion sur les opérations de Paris. — Discussion avec M. le Dauphin sur le retrait des ordonnances. — Je fais un ordre du jour pour retenir les troupes sous les drapeaux. — Scène violente du Dauphin. — Retraite du roi. — Il arrive à Rambouillet. — Événement de Trappes. — Je conseille au roi l'abdication en faveur du duc de Bordeaux. — Arrivée des commissaires auprès du roi. — Ils retournent à Paris. — Arrivée des colonnes parisiennes. — Les commissaires sont introduits près du roi. — Départ de Rambouillet. — Changement de résolution du roi. — Retraite sur Cherbourg. — Voyage du roi. — Son embarquement à Cherbourg. — Appréciation du ministère Villèle. — Des fautes qui ont amené la révolution de 1830. — Londres. — Je passe en Hollande, puis à Vienne. — Le prince de Metternich. — Anecdote sur le duc d'Orléans. — Anecdote sur Eugène Beauharnais. — L'empereur d'Autriche et sa famille. — La société de Vienne. — Le gouvernement autrichien. — Nos travaux. — Je rencontre le duc de Reichstadt. — Conversation. — Mes rapports intimes avec ce prince. — Son intelligence. — Son opinion sur sa position. — Mes récits des campagnes de son père. — Ses adieux. — Sa maladie. — Sa mort. — Portrait du duc de Reichstadt. — Voyage en Hongrie. — Linz. — Ischl. — Salzbourg. — Travaux de la route entre la vallée du Rhin et celle du Pô. — La Suisse en 1833. — Iles Borromées. — Côme. — Milan. — Arc de triomphe. — Champ de bataille de 1796. — Monument élevé par Eugène. — Vérone. — Venise. — Question d'Orient. — Solution possible, où la France aurait sa légitime part.

Huit mois d'un doux loisir s'étaient écoulés à la campagne. J'avais retrouvé dans la délicieuse habitation du général de Damrémont une vie d'intérieur, une vie de famille

qui m'était inconnue depuis longtemps, un bien-être et un calme tout nouveaux pour moi. Livré à la rédaction de ces *Mémoires*, nourrissant mon esprit des plus beaux souvenirs, le passé se présentait à moi sous des couleurs brillantes. Le moment de quitter cette douce existence était venu, et, vers le 15 janvier, à mon grand regret, je rentrai à Paris.

On se rappelle que, depuis le commencement des hostilités avec Alger, le rêve de ma vie avait été de commander l'expédition qui, tôt ou tard, serait dirigée contre cette ville. Les diverses administrations avaient semblé consacrer en principe que moi seul je pouvais être chargé de cette opération. Aussi je m'étais regardé constamment comme ayant des droits acquis et comme le général désigné de cette expédition future. Effectivement, je paraissais remplir mieux qu'un autre les conditions exigées. Le grade de maréchal était jugé nécessaire pour un commandement de cette nature, se composant de trente mille hommes de troupes de terre, se compliquant de marine et devant s'exercer au loin. Les grades n'ont pas été imaginés pour le plaisir de ceux qui en sont revêtus, mais faits pour établir les commandements et assurer l'obéissance. En temps de paix, dans les circonstances ordinaires, rien n'est plus facile à un général que de se faire obéir; mais, au milieu des obstacles et des complications de la guerre, rien n'est si difficile. Quand les dangers, les passions, les souffrances, agissent sur les hommes, tout les arrête, tout devient cause ou prétexte de résistance. Le chef doit être le plus grand possible pour avoir plus de chances de tout surmonter. Il lui faut l'autorité du grade, qui lui donne d'une manière constante une supériorité sociale; il doit y ajouter l'autorité du caractère, celle de l'opinion de sa capacité, fondée sur ses actions antérieures, et celle de son crédit. Alors, s'il ne rencontre pas des obstacles réellement supérieurs aux forces humaines, il réussira là où eût échoué un autre général auquel aurait manqué quelques-uns de ces moyens d'action. C'est ce qui fait que, à égalité de talents, de bravoure et de caractère, une naissance illustre est encore un avantage, et qu'un général d'un sang royal doit être préféré à tout autre.

Ce raisonnement, pris dans la nature même des choses, dans la connaissance du cœur humain et dans l'expérience des conditions et des nécessités de la guerre, suffisait pour démontrer que, pour le commandement de l'expédition d'Alger, un maréchal devait être préféré à un simple lieutenant général, qui n'apporterait ni l'autorité du grade ni celle de la réputation, et dont le devoir, au milieu des difficultés d'une guerre d'une nature nouvelle, serait de prononcer souverainement, et au delà des mers, sur ses égaux.

Plusieurs circonstances militaient encore en ma faveur et me désignaient particulièrement parmi les maréchaux : j'étais le seul qui eût fait la guerre d'Égypte. Or la guerre qu'on méditait était de même nature. J'avais été en outre longtemps en rapport avec les musulmans, et je connaissais leurs mœurs. Il était question d'un siége, et j'avais parcouru la première partie de ma carrière dans le service de l'artillerie. Enfin ma position politique devait inspirer toute confiance. Tout semblait donc me promettre qu'aucun changement ne serait apporté aux résolutions antérieurement prises, et tout semblait me garantir la réalisation de mes espérances.

A l'époque funeste où M. de Bourmont fut nommé ministre de la guerre, j'abordai cette question avec lui. Je lui fis part des promesses faites par le roi, de mes désirs et de ce que je croyais pouvoir appeler mes droits. Je réclamai son concours et son appui. Il me promit l'un et l'autre. Je lui parlai franchement de ce qui lui était personnel. Il me déclara formellement, m'en déduisant les raisons, qu'il ne pensait pas et ne pouvait penser pour lui à ce commandement. Il ne voyait que moi, disait-il, qui pût en être chargé.

Je le remerciai, mais je lui répondis que je prenais cette déclaration pour une politesse, et j'ajoutai qu'il me paraissait tout simple qu'un ministre lieutenant général profitât de son credit pour arriver à un commandement dont le bâton de maréchal de France paraissait devoir être la conséquence. Il persista dans ses dénégations, il renouvela ses assurances, et avec des expressions telles, que je ne pouvais pas raisonnablement douter de sa sincérité. Cette

persuasion redoubla mon zèle pour faire entreprendre l'expédition.

De temps à autre M. de Bourmont m'entretenait de ses projets relatifs à l'expédition. Il demanda à me communiquer le mémoire qu'il avait fait pour démontrer la nécessité de son exécution et en développer les moyens. Je me rendiz chez lui suivant ses désirs. Nous consacrâmes trois heures à discuter son travail. En général, il me parut bon et mériter d'être adopté, sauf quelques légères modifications. Mais les choses n'avançaient pas, et cela par une première raison: c'est que M. de Bourmont est par sa nature d'une lenteur inouïe; le temps s'écoule avec lui sans emploi utile; il semble n'en pas connaître le prix. Aussi les jours se succédaient sans qu'il fît aucune proposition sérieuse, et cependant on avait toujours reconnu deux choses sur lesquelles tout le monde était d'accord: que quatre mois au moins étaient nécessaires pour les préparatifs, et que l'époque la plus favorable pour entreprendre l'expédition était le commencement du mois de mai.

La fin de l'année approchait, mais je pressais fréquemment le ministre de la guerre pour le décider à entrer en matière avec ses collègues, et toujours inutilement. Il hésitait à élever sérieusement cette question d'Alger, à laquelle il savait M. le Dauphin contraire.

Un jour, vers la fin de décembre, ayant été chez lui, il me prit à part et me dit: „Notre affaire va mal; la marine ne veut pas de l'expédition et présente obstacles sur obstacles. Elle prétend qu'il est trop tard pour y penser cette année. — Mais l'amiral Mackau y est favorable, faites-le venir, endoctrinez-le et mettez-le en avant. — Lui-même, répondit-il, adopte l'opinion manifestée par son ministre. — Je le verrai, répliquai-je, je ne conçois rien à ce changement de langage, car, il n'y a pas longtemps, il m'a parlé tout autrement.“

Là-dessus je quittai le ministre. J'écrivis un petit mot à M. de Mackau, et il vint chez moi. Il me dit ces propres paroles: „Jamais M. de Bourmont ne nous a parlé de l'expédition d'une manière ni sérieuse ni officielle. Étant à dîner avec lui chez le ministre de Suède, au moment du café, il nous réunit, le ministre de la marine et moi,

dans un coin du salon et nous parla vaguement de l'expédition. Nous lui répondîmes qu'il semblait rester peu de temps d'ici au printemps pour les préparatifs; qu'aucune disposition première n'ayant été prise, avant que tout ne fût en train, si on s'y résolvait, il s'écoulerait un temps bien précieux. — Après dix minutes de conversation sur ce ton, ajouta t-il, nous nous séparâmes sans que rien n'annonçat l'intention de traiter cet objet de nouveau."

Je fus étonné, comme on le suppose, de cette explication, et la conclusion entre M. de Mackau et moi fut que M. de Bourmont, ni personne, hors moi, ne voulait de l'expédition. C'était un leurre, un aliment pour l'opinion publique, mais il n'y avait aucun projet réel.

M. de Polignac avait eu l'étrange pensée de faire vider notre querelle avec le dey d'Alger par le pacha d'Égypte, et de charger celui-ci de le mettre à la raison au moyen d'un subside. L'idée était folle. Jamais le pacha d'Égypte, placé à une si grande distance d'Alger, dépourvu alors de moyens en matériel régulièrement construits, et d'un personnel instruit, en rapport avec les besoins d'un siége, n'aurait pu réussir dans une pareille entreprise. C'était M. Drovetti, consul de France, lié d'intérêt avec le pacha, auquel il aurait fait gagner de l'argent qu'il aurait partagé sans doute avec lui, qui avait suggéré cette idée bizarre. M. de Polignac l'adopta. Un aide de camp du général Guilleminot, nommé Huder, fut chargé de la négociation et envoyé à cet effet à Alexandrie.

Bourmont m'en avait prévenu dans le temps, et, comme moi, il trouvait la chose extravagante. Huder était venu prendre ses ordres. Il lui avait parlé longuement et l'avait convaincu, me dit-il, des inconvénients de ce projet. Il lui avait recommandé spécialement de faire sentir au pacha les immenses difficultés de son exécution. Pour encourager cet envoyé dans cette marche, opposée au but apparent de sa mission, il lui avait donné d'avance la décoration de la Légion d'honneur.

Mais Méhémet-Ali, qui avait vu de bons millions à prendre et à garder, car il en aurait été quitte pour une petite démonstration, endoctriné d'ailleurs par Drovetti, avait

accepté toutes les propositions, et renvoyé M. Huder avec une réponse favorable.

Celui-ci étant arrivé au lazaret, Drovetti partit pour Toulon, afin de conférer avec lui et de hâter l'accomplissement de ses désirs. On était au 15 janvier, époque où, de retour de la campagne, j'étais établi pour le reste de l'hiver à Paris. A mon arrivée, étant allé, suivant l'usage, voir les divers ministres au jour de leur réception, celui de la marine me parla vaguement d'Alger, ensuite me prit à part, et me dit: „Monsieur le maréchal, vous avez beaucoup réfléchi sur cette opération, je voudrais avoir l'occasion d'en causer avec vous d'une manière un peu suivie et connaître votre opinion sur les moyens de son exécution.“ Je lui dis que j'étais à ses ordres, et lui offris de venir dès le lendemain chez lui. Le rendez-vous pris, nous décidâmes d'y appeler M. de Mackau.

Dans cette conférence, où tous les projets faits par diverses commissions mixtes de terre et de mer furent lus, je démontrai à M. d'Haussez qu'il y avait beaucoup d'exagération dans les demandes, en prenant pour point de comparaison l'expédition d'Égypte, et en profitant des diverses circonstances aujourd'hui en notre faveur. Je prouvai qu'il ne fallait ni le nombre de bâtiments demandé, ni le nombre de chevaux, ni, par conséquent, le temps indiqué comme nécessaire pour les préparatifs. Cette conférence fit impression sur M. d'Haussez; mais, tout à fait nouveau dans l'administration de la marine, et forcé pour ainsi dire de s'en rapporter à ses bureaux et aux amiraux qui, en général, étaient contraires à l'expédition, il hésitait encore dans l'opinion qu'il devait adopter.

Je prévins M. de Bourmont de cette conférence, en l'engageant à chercher à en tirer parti. Il me le promit, quoiqu'il me parût sans aucun espoir. Les choses restèrent quelques jours dans cet état. Nous étions arrivés à la fin de janvier. Encore quinze jours, et il n'y avait aucune possibilité de rien entreprendre cette année. La conclusion de ce traité ridicule avec le pacha d'Égypte paraissait devoir être immédiate, et j'en gémissais à tous les titres.

J'avais souvent entretenu M. de Chabrol de mes désirs

et de mes espérances personnelles, lorsque, faisant partie du ministère Villèle comme ministre de la marine, il avait participé à la résolution prise à cette époque de me confier le commandement quand l'expédition aurait lieu. Continuant à m'être favorable, je lui en reparlai de nouveau aux Tuileries, le dimanche 31 janvier, et l'informai de la conférence que j'avais eue avec M. d'Haussez. Il me dit:

„En avez-vous parlé à M. de Polignac?

— Non, lui dis-je.

— Je vous engage, répliqua-t-il, à le faire; cela est indispensable pour le succès.“

A l'instant même je m'adressai à M. de Polignac, qui, étant souffrant ce jour-là, venait seulement d'entrer dans le cabinet du conseil, et je lui fis la demande d'un rendez-vous. C'était la première fois de ma vie que j'allais l'entretenir d'une affaire importante et me rendre chez lui pour autre chose que pour lui faire une simple politesse. Il fixa notre entretien au lendemain lundi, 1er février, à midi.

J'entrai immédiatement en matière, en lui demandant pardon d'aborder de moi-même des questions de politique et d'État que je n'étais pas appelé à traiter; mais j'ajoutai: „Les circonstances de ma vie, les connaissances qui en résultent, seront mon excuse.“ Je lui dis ensuite: „Le bruit public, prince, est généralement répandu que le gouvernement est dans l'intention de charger, au moyen d'un traité et de subsides, le pacha d'Égypte de venger notre querelle avec Alger, et d'obtenir pour nous satisfaction, Je suis autorisé à penser, si ces bruits sont fondés, que votre but ne sera pas atteint. Le pacha d'Égypte peut vous faire telles promesses qu'il voudra, mais il est hors de sa puissance de les tenir. Où est l'artillerie de siége qui lui est nécessaire? où sont ses canonniers, ses sapeurs, ses officiers du génie, etc.? Une opération de cette nature, aussi compliquée, est au-dessus des facultés des Turcs, par les difficultés naturelles qu'elle présente et l'ensemble qu'elle exige.

— Mais, répondit-il, son armée viendra par terre et son matériel par mer.

— Mais, prince, il y a cinq cents lieues de distance

d'Alexandrie à Alger; il y a des déserts à traverser, il y a des régences à vaincre, des tribus d'Arabes à subjuguer ou à séduire. La conquête de l'Asie par Alexandre était plus facile à exécuter que celle de la côte d'Afrique par Méhémet-Ali. Je suppose même non la conquête, mais une révolution en sa faveur, ce que tant d'intérêts opposés rendent impossible, aurait-il des myriades d'Arabes à ses ordres, les sept ou huit mille Turcs qui sont dans Alger s'y défendraient avec succès.

— Mais la place d'Alger n'est pas forte par terre.

— Elle est imprenable pour des gens qui n'ont pas de canons ou qui n'ont qu'une mauvaise artillerie mal servie. A la guerre, comme presque partout ailleurs, rien n'est absolu, tout est relatif. Là où les moyens d'attaque sont nuls, les moyens de défense sont faciles. Contre une armée munie d'une mauvaise artillerie, de simples murailles sont imprenables, tandis que Metz et Lille doivent succomber au bout d'un temps donné devant les moyens que l'art de la guerre et le développement des connaissances actuelles permettent de consacrer aujourd'hui au siége des places.

— Mais la France pourrait fournir sa marine, les canonniers, les officiers du génie, etc., etc.

— Oubliez-vous, prince, que l'armée protectrice qui tient la campagne est toujours le principal, que l'artillerie, malgré sa haute importance dans cette circonstance, n'est qu'accessoire? Ses opérations, quoique spéciales, sont cependant subordonnées. Eh bien, la mettrez-vous sous les ordres du pacha, et les troupes du roi de France seront-elles réduites à être les auxiliaires d'un barbare ignorant? Leur sûreté dépendra-t-elle de ses dispositions? Cela présenterait un scandale capable de révolter l'armée entière. Il n'y a qu'une manière raisonnable d'envisager la question: c'est de faire faire l'expédition par une armée française, munie de tous ses moyens; et, si l'on veut y faire participer le pache d'Égypte, employer un corps de ses troupes comme auxiliaires. Il faut retourner la question: agir avec une armée française sous le commandement d'un Français, et y réunir un détachement d'Égyptiens. Comme cela je comprends l'opération; comme cela je vois dans le con-

cours des Turcs une certaine utilité. Les opérations véritables sont faites par l'armée. Les obstacles réels, c'est elle qui les surmonte, tandis que le corps turc prouve, par sa présence, aux habitants de l'intérieur, que nous ne faisons pas une guerre de religion. Des turbans aux avant-postes doivent désarmer tous les Maures, laisser la milice turque isolée et ainsi abandonnée à la haine dont partout elle est l'objet. Tout autre système, croyez-moi, est pure illusion et n'aurait pas d'autre résultat que d'enrichir le pacha et de nous rendre la fable de l'Europe.“

M. de Polignac se rabattit sur l'impossibilité de rien entreprendre cette année, eu égard à l'époque à laquelle on était arrivé et les moyens immenses nécessaires à rassembler. Alors je lui fis voir qu'en ne perdant pas un moment il était encore temps. On pourrait réduire sans inconvénient les demandes qu'on avait faites, et qui étaient véritablement exagérées; je choisis pour exemple les dispositions prises lors de l'expédition d'Égypte. Je traitai à fond la question des moyens d'exécution. Après quelques moments de réflexion, le prince me dit: „Monsieur le maréchal, vous venez de changer toutes mes idées, et la manière dont vous avez envisagé les choses est toute nouvelle pour moi. Je vous demande d'y réfléchir et de vous en reparler.“

De premier résultat de cet entretien fut l'abandon immédiat du projet de Drovetti. On y substitua quelque chose d'analogue à ce que j'avais indiqué à M. de Polignac. M. de Langsdorf, attaché d'ambassade, qui se trouvait alors à Paris, fut envoyé sur-le-champ à Alexandrie pour rompre à tout prix la négociation entamée avec Méhémet-Ali. Il devait proposer au pacha un autre projet, dont la base était une expédition simultanée par terre contre les régences de Tripoli et de Tunis. M. de Langsdorf, malgré ses efforts auprès d'Ibrahim et de Méhémet-Ali, ne put réussir à leur faire accepter ces nouvelles propositions. Le vice-roi craignait de compromettre par cette alliance sa popularité parmi les populations musulmanes. Cette négociation, qui avait vivement inquiété les agents anglais, se perdit au milieu du fracas de l'expédition et de la prise d'Alger.

Le mercredi suivant, 3 février, je reçus un billet de

M. de Polignac qui m'engageait à passer sur-le-champ chez lui. Il sortait du conseil et me dit: „Vos raisonnements m'ont complétement convaincu. Cette conviction est partagée par le roi et par mes collègues, et l'expédition est résolue. Une commission de généraux de terre et de mer va se réunir pour discuter, la plume à la main, quels sont les moyens d'exécution indispensablement nécessaires. Si tous les calculs confirment votre opinion, comme je n'en doute pas, on se mettra à l'œuvre à l'instant même. Je vous engage à voir le ministre de la guerre sans retard, pour vous concerter avec lui, afin de fournir à cette commission, qui, dès demain, commencera son travail, tous les renseignements dont elle a besoin.“

Je lui parlai de mes intérêts propres et du commandement. Il me répondit: „Je ne pense pas qu'il puisse être remis en de meilleures mains, et c'est toute ma pensée; c'est aussi celle de mes collègues; et, n'en doutez pas, vous ne trouverez aucune opposition du côté du roi; il m'en a déjà parlé. Le seul conseil que j'aie à vous donner, c'est de voir M. le Dauphin, et de lui faire parler.“

Je me rendis chez le ministre de la guerre, qui me confirma cette bonne disposition, et me fit hommage d'un succès sur lequel il n'avait pas compté. Je lui parlai de la réunion du lendemain. Il en désigna devant moi tous les membres; mais il me dit qu'il croyait convenable à mes intérêts de ne pas m'y mettre, pour ne pas irriter M. le Dauphin, mécontent de la résolution prise, et qu'il m'attribuait. „En effet, ajouta-t-il, M. de Polignac a dit au roi et au conseil que vous l'aviez convaincu, et, comme il y est opposé, il vaut mieux ne pas mettre votre nom constamment en avant.“

Cette précaution me parut de la bienveillance, et je l'en remerciai. C'était, au contraire, un commencement de trahison envers moi.

Je sus, quelques jours après, que M. le Dauphin, dans son emportement, avait dit: „Et de quoi se mêle le duc de Raguse? il n'est pas appelé à délibérer sur ces projets. D'ailleurs, si cette expédition se fait, il ne la commandera pas.“

On travailla avec une grande activité à la discussion

des projets. J'entraînai plusieurs membres de la commission, et elle reconnut la possibilité de l'expédition pour cette année. Le 7 février, les ordres définitifs furent donnés aux ministres de la guerre et de la marine.

Il était assez naturel de faire d'abord le choix du commandant. Il devait influer sur celui des principaux agents; mais le roi, me dit le ministre de la guerre, avait ajourné cette nomination pour le moment. Il ajouta: „Cela nous donnera le temps de tout arranger pour faire tomber le choix sur vous. Ne faites aucune démarche. Laissez-moi les commencer, en entretenir le roi et surtout M. le Dauphin."

Je croyais encore à sa loyauté, et je gardai le silence. Cependant mes réflexions et quelques avis firent naître des inquiétudes dans mon esprit. J'eus une nouvelle explication avec Bourmont, qui n'hésita pas à me renouveler les mêmes assurances.

M. de Polignac était ou paraissait être toujours dans la même conviction pour ce qui me concernait.

Fatigué d'attendre en vain que Bourmont eût parlé, j'allai trouver M. le Dauphin. Je lui rappelai ses promesses anciennes; je lui présentai et lui fis valoir mes titres. Il m'accueillit bien, sembla m'écouter volontiers, et me dit que, comme ma démarche avait été prévue, il avait demandé au roi ce qu'il devait me répondre. Le roi lui avait dit de ne prendre aucun engagement, et il se conformait à ses ordres, ne voulant ni détruire des espérances qui peut-être étaient fondées, ni les encourager, car peut-être aussi ne se réaliseraient-elles pas. Il ajouta qu'il m'écoutait avec plaisir. Je terminai cette conversation par un résumé de mes titres, et je lui dis en riant: „Monseigneur, si le commandement de cette expédition m'est enlevé, j'en éprouverai, je crois, un tel chagrin et un tel dégoût, qu'il ne me restera plus qu'à me faire capucin."

M. le Dauphin rit beaucoup de cette plaisanterie, et mon audience se termina.

L'impression que j'avais reçue était assez favorable. Je n'ai jamais été gâté par M. le Dauphin. Ce prince m'a même toujours montré peu de bienveillance; mais ses manières brusques et habituellement déplaisantes avaient dis-

paru en ce moment, et je le crus favorable à mes désirs. J'allai voir le roi le soir.

Le roi a toujours eu, pour tout le monde et pour moi en particulier, des manières aimables et gracieuses. Je lui exposai ce qui m'amenait auprès de lui. Il commença à répondre par des choses vagues sur l'incertitude de l'expédition et sur son importance, qu'il cherchait à diminuer. Mes réponses étaient faciles: j'établis mes droits. Quand je vins à ceux que je fondai sur ma fidélité, il m'interrompit et me dit: „Oh! pour ceux-là, je les reconnais!

— Et les autres, Sire! Est-ce donc rien d'avoir commandé en chef des armées pendant dix ans, d'avoir été en Égypte, en Turquie, et d'être, de plus, officier d'artillerie, quand il est question d'un siége?"

Le roi convint de tout cela et me fit une réponse obligeante, mais vague. Je sortis de chez lui moins satisfait que de chez M. le Dauphin. Cependant je ne pouvais pas mettre en comparaison le sentiment de l'un et de l'autre pour moi. Les jours s'écoulaient, et cette nomination, qui aurait dû précéder les autres, ne se faisait pas. Tout le travail s'expédiait, et, la nomination des agents principaux, dont le contact avec le général en chef est habituel, étant terminée, je crus y voir l'indication positive d'un choix arrêté en secret et se portant sur le général Bourmont. Je m'en ouvris à M. de Polignac, qui parut surpris et ne pas le croire. Rien, me dit-il, ne le lui avait indiqué. J'ignore s'il me trompait; mais je serais disposé à en douter; car le lendemain il me dit, après avoir parlé au roi, qu'effectivement il y avait des chances pour Bourmont, mais aussi pour moi, qu'il fallait attendre en balançant les craintes par les espérances. Mais je m'aperçus enfin à quel point j'étais dupe de ma crédulité et de ma bonne foi. Bourmont n'avait pas voulu se mettre en avant pour faire décider l'expédition, de peur de déplaire à M. le Dauphin. Il m'avait fait promesses sur promesses pour m'engager à faire les démarches nécessaires à son exécution. Ce but rempli, tous ses efforts tendaient à m'écarter afin de se réserver à lui-même le commandement.

Après six semaines d'angoisses de ma part, il fut nommé. J'ai rarement éprouvé en ma vie une peine aussi vive;

je voyais renversée l'espérance d'entendre encore prononcer mon nom avec louange, et de rappeler les services passés par des services nouveaux, d'être le vengeur de la civilisation sur la barbarie, d'effacer la honte séculaire de la chrétienté; enfin de faire une guerre qui pouvait peut-être contrarier la politique de quelque gouvernement, mais dont le succès aurait les applaudissements du monde civilisé. Je m'étais bercé de l'idée d'être l'agent d'un pareil bienfait pour l'humanité. Toutes ces espérances disparurent comme un songe.

M. le Dauphin, dont le naturel l'a toujours porté à se livrer à des sentiments hostiles aux autres, parut jouir dans cette circonstance de ma déconvenue. Il eut bien soin de se rappeler la plaisanterie que je lui avais faite six semaines auparavant. Comme j'étais absent, le soir même, d'un grand cercle de la cour, madame la duchesse de Berry ayant demandé où j'étais, M. le Dauphin prit la parole et répondit tout haut: „Le maréchal! il s'est retiré dans un couvent et se fait moine."

La plaisanterie ne fut pas comprise d'abord; mais, lorsqu'elle fut expliquée, on la trouva de mauvais goût. Les gens qui n'avaient pas d'amitié pour moi en portèrent le même jugement.

La peine que je ressentis de la nomination de Bourmont aurait été bien plus vive encore si j'avais pu en deviner toutes les conséquences. Je ne voyais et ne pouvais voir alors que la perte de grands avantages; mais comment deviner la masse de maux dont une absence de Paris m'aurait garanti!

Je fus un moment tenté de donner ma démission de la place de major général. Un motif de délicatesse m'en empêcha. J'avais consacré presque tous mes appointements à payer mes dettes. En les diminuant j'en privais mes créanciers. Toutefois je m'absentai de la cour et n'y revins qu'au 1er mai, pour prendre mon service. Les ministres, et particulièrement M. de Polignac, avaient senti combien ma situation était pénible, et à quel point on avait été injuste envers moi; car mes droits au commandement étaient incontestables, d'abord à raison de promesses anciennes, ensuite, et c'était mon premier titre, parce que moi seul

j'avais démontré la possibilité de l'expédition et l'avais fait décider par mes démarches. Elle était pour ainsi dire mon ouvrage. J'avais empêché la plus fausse et la plus mauvaise des combinaisons, celle d'avoir recours au pacha d'Égypte. Par là j'avais préservé le gouvernement d'un ridicule ineffaçable et le ministère d'une responsabilité d'argent terrible; car, à coup sûr, les millions donnés à Méhémet-Ali n'auraient rien produit, et leur emploi n'aurait jamais pu être justifié ni approuvé. Le gouvernement, se sentant mon obligé, avait une dette à acquitter. Il le reconnut, et l'assurance m'en fut donnée de toutes parts et à plusieurs reprises. D'abord il fut arrangé qu'aussitôt la ville d'Alger conquise le ministre de la guerre reviendrait, et qu'alors j'aurais la mission d'achever la conquête de ce pays. Le gouvernement m'en serait donné, et je serais chargé de fonder une colonie.

Mon amour-propre pouvait souffrir de cette combinaison; mais je me mis au-dessus de considérations vulgaires. J'envisageai la beauté, l'importance et les difficultés de la mission, sans me rappeler ce que la conquête de la ville aurait ajouté à son éclat. Je fis ce raisonnement. Dans un temps régulier et loin du moment de la conquête, un semblable commandement, avec les pouvoirs qu'il comporte, serait recherché par les individus de la plus haute position. Au moment où il fallait fonder, établir, créer, il était plus beau, plus important, plus difficile, par conséquent plus désirable, et, parce que l'éclat de la première conquête en était séparé, ce n'était pas un motif pour le dédaigner. Je me croyais éminemment propre à cette mission. La nature de mon caractère, l'esprit de suite qui m'est propre, ma grande activité, des connaissances dont je trouverais l'application à chaque instant, mon aptitude à gouverner des peuples de divers degrés de civilisation, prouvée par les succès obtenus dans les provinces illyriennes, où mon nom est encore vivant et prononcé avec respect et bienveillance, m'avaient décidé à accepter éventuellement cette mission. Je crus pouvoir la regarder comme assurée après la reddition d'Alger, reddition opérée après une canonnade de quatre heures contre le fort impérial, et sans siége régulier.

J'attendais les ouvertures officielles de mon envoi prochain dans ce pays, mais en vain. Tout avait été changé par l'influence de la politique extérieure, qui empêchait d'y fonder une colonie.

Je fis exprimer le désir d'avoir l'ambassade de Russie, que la retraite du duc de Mortemart devait laisser vacante, et à laquelle j'avais l'espérance que l'empereur Nicolas me verrait arriver avec plaisir. Je sus qu'elle serait donnée à un autre. Ainsi, cette dette reconnue envers moi, on ne s'occupait pas de l'acquitter, et cependant on ne la niait pas. Était-il donc déjà arrêté dans la pensée du gouvernement que ses dons perfides envers moi se composeraient de la plus cruelle mission, d'une mission qui aurait pour résultat de me mettre dans la position la plus difficile, la plus déchirante dans laquelle un homme puisse jamais être placé: position pire pour moi que pour tout autre, parce que mes opinions bien connues, mes doctrines politiques, proclamées et incontestables, étaient en tous points et en toutes choses opposées à la marche du gouvernement. Le fond qu'on faisait sur moi était uniquement basé sur mes sentiments d'honneur et ma religion à remplir mes devoirs, mais non sur mes intérêts et ma conviction; chose honorable sans doute et qui témoigne de l'idée qu'on s'était faite de ma loyauté, et qu'en effet j'ai justifiée au prix de tout mon avenir.

La marche du gouvernement augmentait mes inquiétudes. L'extravagant renvoi de la Chambre pour l'expression des sentiments qu'elle éprouvait, droit qu'elle possédait et dont elle fit usage dans des formes respectueuses; les doctrines, plus extravagantes encore, soutenues par les journaux défenseurs du ministère, cette assertion insensée que le renvoi à la Chambre nouvelle de deux cent vingt et un députés qui avaient signé l'Adresse était une insulte faite au roi, prouvèrent jusqu'à quel point d'aberration étaient tombés les dépositaires du pouvoir. Aussi le sentiment de leur inconcevable incapacité était dans la conscience publique. Un des traits les plus remarquables de cette incapacité était leur confiance absolue au milieu des immenses difficultés qui les entouraient. En effet, une grande confiance ne résulte jamais que de deux choses: ou du

sentiment de ses forces, qu'un génie d'un ordre supérieur a presque toujours en lui-même, et de la puissance qu'il exerce sur la multitude par les souvenirs qu'il lui rappelle; ou de la stupidité qui ne voit rien, n'entend rien, ne comprend rien, et se jette, sans s'en douter, dans l'abîme ouvert sous ses pas. Dans la circonstance, l'incertitude entre ces deux explications ne pouvait pas exister un moment.

Le spectacle présenté par la famille royale n'était pas plus rassurant. On connaît la portée d'esprit de M. le Dauphin. Elle ne va pas jusqu'à combiner deux idées; mais, en revanche, il y a, dans son absurdité, une résolution, une volonté inimaginables, et cependant cette décision absolue, qu'aucun raisonnement ne parvient à changer, c'est presque toujours le hasard qui l'a fait naître. Aussi est-il impossible de mener à bien avec lui la moindre affaire. Son concours au pouvoir était donc funeste. Il empêchait d'apporter aucun remède efficace aux immenses difficultés du moment. Le roi Charles X a de la douceur, de la bienveillance; il sait que la nature, en lui donnant des avantages qui le font aimer, ne l'a pas pourvu de ces qualités éminentes capables de subjuguer et de tout maîtriser. Il est facile de remuer son cœur. On agit même momentanément sur son esprit. L'action est fugitive, mais on peut la renouveler. Il est d'ailleurs resté soumis à l'empire des opinions de sa jeunesse. Je pourrais raconter mille traits qui appellent le prince de Coblentz dans toute sa pureté; mais enfin il y a chez lui de la bonté et du mouvement. Eh bien, toutes ces qualités-là, mises en œuvre à propos, pouvaient le sauver et nous sauver; mais elles étaient anéanties par la rudesse et par l'orgueil sauvage de son fils.

Mécontent pour ce qui me concernait personnellement, effrayé de l'avenir, je ne rêvais qu'une chose, c'était mon éloignement. Aussi attendais-je, avec la plus vive impatience, la fin de mon service. Le 1er septembre, je devais être libre.

J'avais tout disposé pour une longue absence, et j'avais résolu de partir dès le mois d'octobre pour l'Italie. Je comptais y passer l'hiver et le printemps. Mon intention était de revoir les immortels champs de bataille de ma jeu-

nesse. Là je trouverais des souvenirs qui me dédommageraient des misères présentes, me rajeuniraient en me rappelant les vives sensations que m'avait causées une gloire éclatante, en me rappelant le premier âge dans le plus beau pays du monde. Si le bouleversement de cette pauvre France fût arrivé pendant mon absence, des devoirs impérieux n'auraient pas uni mon nom à la catastrophe.

C'est dans cette disposition d'esprit et au milieu de ces projets que m'ont surpris les ordonnances tristement célèbres du 25 juillet.

Le plus profond secret fut gardé le dimanche, 25, et personne ne sut que le roi venait de signer l'arrêt de mort de la monarchie. Le lundi, 26, au matin, le *Moniteur*, à son arrivée, apprit la résolution de la veille. Le roi venait de partir pour Rambouillet, et personne ne le vit dans la journée.

Je me rendis à Paris. N'ayant pas encore vu le *Moniteur*, je le fis demander chez le baron de Faguel, ministre des Pays-Bas, logé dans l'hôtel qui touchait le mien. Ma surprise fut d'autant plus grande en lisant ces ordonnances, que M. de Polignac avait donné sa parole à l'ambassadeur de Russie, Pozzo di Borgo, dans la nuit du samedi au dimanche, qu'il n'y aurait point de coup d'État. Témoin de l'agitation générale dont tous les esprits étaient saisis, je rentrai à Saint-Cloud, où le roi n'arriva qu'à dix heures trois quarts. En descendant de voiture, il me demanda si j'avais été à Paris et ce qu'il y avait de nouveau.

— Un grand effroi, un grand abattement, Sire, et une chute de fonds extraordinaire.

M. le Dauphin suivait le roi, et me dit :

— De combien les fonds sont-ils tombés ?

— Monseigneur, de quatre pour cent.

— Ils remonteront, me dit le prince.

Nous arrivâmes dans le cabinet ; le roi me donna le mot d'ordre, et sur-le-champ fut se coucher.

J'étais dans l'usage d'aller passer la journée du mardi dans les environs de Saint-Germain, et je me disposais à m'y rendre quand un message du roi m'apporta l'ordre de me rendre chez lui après la messe, à onze heures et demie. Lorsque je fus entré dans son cabinet, le roi me

dit: „Il paraît que l'on a quelques inquiétudes pour la tranquillité de Paris. Rendez-vous-y, prenez le commandement, et passez d'abord chez le prince de Polignac. Si tout est en ordre le soir, vous pouvez rentrer à Saint-Cloud.“

Cet ordre était la conséquence naturelle de mes fonctions. Il ne me restait qu'à obéir. Je demandai mes chevaux et partis. Le prince de Polignac me donna connaissance de l'ordonnance qui m'investissait du commandement[1], et j'allai m'établir au logement du major général de service.

Une grande agitation régnait dans les esprits. Du mouvement, des groupes, se faisaient remarquer; mais d'abord aucunes dispositions n'annonçaient des intentions éminemment hostiles. Cependant les rassemblements de la rue Saint-Honoré commencèrent à grossir; ils se portèrent ensuite sur la place du Palais-Royal. Là, on jeta des pierres aux gendarmes qui s'y trouvaient; on les assaillit; enfin on les mit dans le cas de faire usage de leurs armes. Une trentaine de coups de fusil furent tirés en cette circons-

[1] „Charles, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, salut.
„Sur le rapport du président du conseil des ministres,
„Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

„Notre cousin le maréchal duc de Raguse est chargé du commandement supérieur des troupes de la première division militaire.

ARTICLE II.

„Notre président du conseil, chargé par intérim du portefeuille de la guerre, est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.
„Donné en notre château de Saint-Cloud, le 27 juillet de l'an de grâce 1830, et de notre règne le sixième.

„*Signé:* CHARLES.

„Par le roi :
„Le président du conseil des ministres, chargé par intérim du portefeuille de la guerre,
„Le prince DE POLIGNAC.

„Pour ampliation:
„Le président du conseil des ministres, chargé par intérim de portefeuille de la guerre,
„Le prince DE POLIGNAC.“

tance. Ces événements pouvaient faire craindre des choses plus graves pour la soirée.

Je donnai l'ordre à toutes les troupes de sortir des casernes et de venir occuper les positions suivantes :

Le 1er régiment de la garde vint occuper le boulevard des Capucines, avec deux pièces de canon et cinquante lanciers ;

Le 3e, le Carrousel, avec quatre pièces de canon et cent cinquante lanciers ;

Les Suisses, la place Louis XV, avec six pièces de canon ;

Le 15e occupa le pont Neuf ;

Le 5e, la place Vendôme ;

Le 50e, les boulevards Poissonnière et Saint-Denis ;

Le 53e, avec les cuirassiers, la place de la Bastille.

Toutes ces troupes étaient en position à cinq heures ; elles se mirent en communication entre elles par des patrouilles dans toutes les directions, et ne rencontrèrent nulle part de résistance. Vers les sept heures, des attroupements se portèrent encore dans la rue Saint-Honoré, en arrivant par les rues transversales. Deux barricades, commencées près des rues du Duc-de-Bordeaux et de l'Échelle furent détruites par mon ordre. Les troupes s'étant retirées, on les recommença. Il fallut y retourner. Des matériaux de construction, qni se trouvèrent la, servirent d'armes contre les troupes. Quelques soldats furent blessés par des pierres, et à deux reprises ils furent obligés de faire feu. Ces hostilités de la part des Parisiens ne pouvaient pas être sérieuses, et ces espèces de retranchements, construits si près des lieux où des forces considérables étaient réunies, semblaient n'avoir d'autre but que de provoquer et de juger les dispositions des troupes.

Des patrouilles ont pu avoir quelque rencontre ailleurs, et cela est probable, puisqu'un homme a été tué vers la rue Feydeau ; mais cependant rien de plus important ne se passa dans cette journée.

A neuf heures, les groupes se dissipèrent d'eux-mêmes. Chacun rentra à son logis, et, à dix heures et demie, toutes les rues devinrent libres. La tranquillité étant parfaitement rétablie, rien absolument n'annonçant des projets de

désordre pour la nuit, les troupes reçurent l'ordre de rentrer dans les casernes.

Le mercredi, 28, de grand matin, les groupes se reformèrent, et une extrême agitation se manifesta dans la population. Les choses pouvant devenir graves, j'expédiai des officiers à Versailles et à Saint-Denis pour en faire venir les garnisons, et des courriers à Melun, Provins, Fontainebleau, Beauvais, Compiègne et Orléans. J'envoyai un officier au-devant du 4ᵉ régiment de la garde, venant de Caen et devant arriver seulement le 3 août, afin de hâter sa marche.

L'agitation se changea bientôt en tumulte. Dès sept heures, les désordres prirent le caractère le plus hostile. On brisait partout les armes de France; on coupait les cordes des réverbères; on traînait les drapeaux blancs des mairies dans le ruisseau, et on criait: *A bas les Bourbons!*

J'écrivis immédiatement au roi pour l'informer de ce qui se passait.

J'envoyai partout l'ordre aux troupes de sortir des casernes aussitôt après avoir mangé la soupe, et de s'établir de la manière suivante:

Le 1ᵉʳ régiment de la garde, boulevard des Capucines, avec deux pièces de canon et cent lanciers;

Le 6ᵉ, à son arrivée de Saint-Denis, devait se placer en réserve à la Madeleine;

Le 3ᵉ de la garde et deux cents lanciers sur le Carrousel, aussitôt après avoir été remplacé par le 2ᵉ régiment venant de Versailles, avec le 2ᵉ de grenadiers à cheval;

Le 15ᵉ régiment fut placé sur le pont Neuf;

Le 5ᵉ et le 50ᵉ sur la place Vendôme;

Le 53ᵉ et les cuirassiers sur la place de la Bastille.

A huit heures, je fus informé que, par la plus étrange fatalité, deux gendarmes d'élite, chargés de porter ma lettre au roi, l'avaient perdue. Le mal était fait, il fallait se hâter de le réparer. J'écrivis une autre lettre qui lui parvint sans retard[1].

[1] „Sire, j'ai déjà eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de la dispersion des groupes qui ont troublé la tranquillité de Paris. —

A neuf heures, un jeune homme, envoyé par le préfet de police pour demander un renfort de troupes, s'informa près de mes officiers s'il était vrai que la ville fût mise en état de siége. Prévenu de cette question, j'envoyai chez M. de Polignac pour savoir ce que cela voulait dire.

Sur ces entrefaites, et vers dix heures, je fus mandé chez le président du conseil où je trouvai les ministres réunis.

Ils me remirent l'ordonnance du roi, qui déclarait la ville de Paris en état de siége[1]. Et, comme je ne con-

Ce matin, ils se reforment plus nombreux et plus menaçants. — Ce n'est plus une émeute, c'est une révolution. Il est urgent que Votre Majesté prenne des moyens de pacification. L'honneur de la couronne peut encore être sauvé. — Demain, peut-être, il ne serait plus temps.

„Je prends mes mesures pour combattre la révolte. Les troupes seront prêtes à midi; mais j'attends avec impatience les ordres de Votre Majesté.“

L'officier d'ordonnance, porteur de cette lettre, me dit, au retour, que, remise au moment où le roi allait à la messe, elle resta déposée sur un tabouret de la galerie, et ne fut ouverte par le roi qu'au retour de la chapelle.

Il n'y fut pas fait de réponse.

[1] „Charles, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut:

„Vu les article 53, 101, 102 et 103 du décret du 24 décembre 1811;

„Considérant qu'une sédition intérieure a troublé, dans la journée du 27 de ce mois, la tranquillité de Paris;

„Notre conseil entendu,

„Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.

„La ville de Paris est mise en état de siége.

ARTICLE II.

„Cette disposition sera publiée et exécutée immédiatement.

ARTICLE III.

„Notre ministre secrétaire d'État de la guerre est chargé de l'exécution de la précente ordonnance.

„Donné en notre château de Saint-Cloud, le vingt-septième jour de juillet de l'an de grâce 1830, et de notre règne le sixième.

„*Signé:* Charles.

Par le roi:

„Le président du conseil des ministres, chargé par intérim du portefeuille de la guerre,

„Le prince de Polignac.

naissais pas au juste l'étendue des pouvoirs que cette ordonnance me conférait, un des ministres me lut l'article du Code, et ils me prévinrent que, pour faciliter leurs rapports avec moi, ils allaient venir s'établir aux Tuileries, et me demandaient de leur faire préparer des logements.

A midi, ne recevant aucune instruction de Saint-Cloud, et le désordre croissant toujours, je crus urgent de mettre à profit la disposition favorable des troupes, dont le bon esprit pouvait changer. J'étais d'autant plus autorisé à le craindre, que soixante hommes du 50e avaient, dès les huit heures du matin, abandonné leurs drapeaux, et s'étaient réunis au peuple. Ce funeste exemple avait déjà été offert, dès la veille, par quelques hommes du 5e régiment de ligne; je donnai donc l'ordre de marcher sur les rassemblements et de les disperser.

Le général Saint-Chamans, chargé du commandement de la colonne de gauche, devait suivre le boulevard jusqu'à la place de la Bastille, disperser les rassemblements qui s'opposeraient à sa marche, rallier le 53e et les cuirassiers, prendre le commandement de ces corps, observer le faubourg Saint-Antoine, et se mettre en communication avec la place de Grève. Le général Talon devait aller, avec un bataillon du 3e de la garde, un bataillon suisse, cinquante lanciers et deux pièces de canon, occuper la place de Grève, en passant par l'île et débouchant par le pont au Change. Il devait être soutenu au besoin par le 15e régiment, placé au pont Neuf, et se mettre en communication avec les troupes qui occupaient la place de la Bastille.

Le général Quinsonnas devait partir du Carrousel avec deux bataillons du 3e régiment, deux pièces de canon et des gendarmes, pour nettoyer la rue Saint-Honoré, et occuper le marché des Innocents. Enfin, le général Wall, avec un régiment de la ligne et des gendarmes, avait ordre d'occuper la place des Victoires.

„Pour ampliation:

„Le président du conseil des ministres, chargé par intérim du portefeuille de la guerre,

„Le prince DE POLIGNAC."

Tous ces chefs eurent pour instruction de disperser par leur marche tous les rassemblements qui se trouveraient devant eux, de détruire les barricades qui s'opposeraient à leur marche, et de ne faire usage de leurs armes que s'ils étaient attaqués. J'ajoutai: „Vous entendez bien: vous ne devez tirer que si on engage sur vous une fusillade; et j'entends par fusillade, non pas quelques coups de fusil isolés, mais cinquante coups de fusil tirés d'ensemble sur les troupes.“

Les colonnes s'ébranlèrent. A peine mises en mouvement, les groupes placés devant elles se dispersèrent: mais une horrible fusillade sortit des fenêtres de presque toutes les maisons. Les troupes ripostèrent et exécutèrent les mouvements avec vigueur et résolution. Elles montrèrent en cette circonstance un courage admirable.

J'appelai à moi le 6e régiment, et le 2e fut chargé d'occuper tout à la fois la place Louis XV et la Madeleine. Je fis renforcer les troupes du pont Neuf par un bataillon suisse, afin de mettre à l'abri de tout danger ma communication avec la place de Grève. Cette marche des troupes ne fut partout qu'un long combat. Cependant elles parvinrent à occuper les postes qui leur avaient été assignés, et à s'y maintenir tout le reste de la journée. La colonne du général Wall, n'ayant pas reçu de coups de fusil dans la rue des Petits-Champs, n'en rendit pas, et, dans sa marche, tout se passa d'une manière assez pacifique. Il n'y eut, de ce côté, des hostilités qu'à la place des Victoires.

L'engagement du général Talon fut extrêmement vif à la place de Grève, et l'Hôtel de Ville fut occupé. Le général Quinsonnas, qui avait ordre de s'établir sur la place du marché des Innocents, et d'éclairer ensuite la rue Saint-Denis, jeta imprudemment trop en avant un bataillon du 3e, à la tête duquel se trouvait le colonel Plaineselves. Ce bataillon, n'étant pas soutenu, se trouva séparé du reste de la colonne. Assailli par un feu meurtrier, son colonel a la cuisse cassée. Ce brave bataillon fait un brancard avec des fusils et emporte son chef toujours en combattant. Obligé d'éviter le boulevard, où les barricades se sont multipliées après le passage du général Saint-Chamans, il ar-

rive heureusement à l'hôpital de la garde au Gros-Caillou, après avoir passé par la rue de Clichy. D'un autre côté, le général Quinsonnas était bloqué. Il me fait informer de sa détresse par son aide de camp, le capitaine Courtigis. Cet officier ne peut parvenir au quartier général que déguisé, et après avoir couru les plus grands dangers.

J'envoie le bataillon suisse, placé sur le pont Neuf, pour le dégager. Il y parvient, et le général Quinsonnas prend position sur le quai de l'École.

A trois heures, l'affaire avait un caractère très-grave, et je dus en informer le roi. Tous les calculs avaient été faits contre une émeute, une insurrection partielle; mais, dès le moment où la population entière prenait part à la révolution, il n'y avait d'autre ressource pour rétablir l'ordre que des négociations: car, pour la soumettre, il eût fallu d'autres moyens, et les moyens n'étaient pas à ma disposition. L'insuffisance du nombre de troupes était évidente. Il eût donc été nécessaire d'évacuer momentanément Paris, en convoquant la garde nationale et lui confiant la police de la ville; d'établir ailleurs le siége du gouvernement, etc., etc. Mais ce sont là des mesures de gouvernement qui sont au-dessus des pouvoirs d'un général chargé du commandement d'une ville; au surplus, je discuterai plus tard ce qui est relatif aux opérations et à la direction qu'a reçue l'affaire militaire. Toutefois le résultat n'était plus équivoque en ce moment. Il fallait négocier et faire des concessions, en profitant, pour en diminuer l'étendue, de l'effet moral produit sur les esprits par un combat vaillamment soutenu, et la crainte que cet état de choses ne se prolongeât.

J'étais occupé à écrire au roi quand on m'annonça cinq notables de Paris. C'étaient MM. Casimir Périer, Laffitte, Gérard, Lobau et Mauguin. Je les reçus immédiatement. Laffitte porta la parole; il me dit: „Monsieur le maréchal, nous venons, au milieu des angoisses que nous cause l'état des choses, vous demander de faire arrêter l'effusion du sang. — Et nous adresser, ajouta le général Gérard, à un général qui a le cœur français.

— Messieurs, leur répondis-je, je vous fais la même demande. Des troubles graves se sont manifestés ce matin

et ont présenté tous les signes d'une rébellion. J'ai ordonné de disperser les rassemblements et de rétablir le bon ordre. Les troupes, en se rendant sur les points qui leur avaient été indiqués, ont été assaillies par une fusillade meurtrière. Elles ont répondu à ce feu, et elles ont dû y répondre. Que les Parisiens suspendent leurs hostilités, et les nôtres cesseront à l'instant même. Ceux qui ont commencé doivent finir les premiers; cela est de justice et de droit; on ne peut se laisser tuer sans se défendre."

Pour l'obtenir, me dirent-ils, il faudrait pouvoir annoncer le retrait des ordonnances, et, dans ce cas, ils s'engageaient à employer leur influence pour rétablir la paix. Je leur répliquai que, n'ayant pas de pouvoir politiques, je ne pouvais prendre aucun engagement à cet égard; mais je leur proposai, s'ils faisaient cesser le feu des citoyens, de me rendre à leur tête à Saint-Cloud pour donner plus de poids à leurs réclamations. MM. Mauguin et Laffitte ayant voulu développer leurs griefs contre la marche du gouvernement, je leur dis: „Messieurs, n'entrons pas dans une discussion superflue et sans objet. Ce serait perdre notre temps, car vous blâmeriez des choses que je suis loin d'approuver; mais il y a une question militaire. En ce moment elle prime toutes les autres à mes yeux, et je ne peux l'abandonner."

J'interpellai mes camarades présents, les généraux Gérard et Lobau, et ils ne purent s'empêcher de le reconnaître.

„Voyez, messieurs, quelle puissance j'aurais pour soutenir vos vœux si le calme était rétabli! Au surplus la fatalité m'a chargé de ce cruel commandement. C'était le plus grand chagrin qui pût accabler ma vie. Mais je ne puis transiger avec mes devoirs, dussent la proscription et la mort être le prix de leur accomplissement. Aidez-moi à tout concilier en faisant cesser, de la part des habitants, des hostilités qui ont prévenu et motivé celles des troupes."

Là-dessus ces messieurs réclamèrent de moi d'envoyer au roi sur-le-champ l'expression de leurs demandes, et je le fis immédiatement. Je leur proposai de voir M. de Polignac, qui était dans la pièce voisine avec tous les minis-

tres. Ils l'acceptèrent; mais M. de Polignac s'y refusa. Cette lettre importante, qui faisait connaître au roi le véritable état des choses et la gravité des circonstances, fut confiée à mon premier aide de camp, le colonel Komiérowski, avec ordre d'aller vite, de la remettre lui-même au roi, et de donner des explications verbales sur la situation de la capitale. Il partit avec une escorte de vingt-cinq lanciers, et arriva à Saint-Cloud avant quatre heures. Il fut introduit près du roi par M. le duc de Duras. Le roi lut la dépêche et lui dit d'aller attendre sa réponse.

En sortant du cabinet, il fut entouré par les personnes de service à Saint-Cloud. On y conservait une sécurité parfaite et on y était incrédule sur le véritable état des choses.

Enfin, après vingt minutes d'attente, Komiérowski, qui savait la gravité de la position, insista auprès du duc de Duras pour avoir une réponse du roi. Le premier gentilhomme de la chambre allégua les règles de l'étiquette qui ne lui permettaient pas de rentrer si promptement chez le roi. Enfin Sa Majesté fit entrer Komiérowski. Le Dauphin et madame la duchesse de Berry étaient dans le cabinet. Le roi dit au colonel pour toute réponse: „Dites au maréchal qu'il réunisse ses troupes, qu'il tienne bon et qu'il opère par masses.“

Ce sont les seuls ordres qui me furent rapportés et que le roi me confirma par écrit, quelques heures après, dans la soirée [1].

[1] LE ROI CHARLES X AU MARÉCHAL DUC DE RAGUSE.

„Mon cher maréchal, j'apprends avec grand plaisir la bonne et honorable conduite des troupes sous vos ordres.

„Remerciez-les de ma part, et accordez-leur un mois et demi de solde.

„Réunissez vos troupes, en tenant bon, et attendez mes ordres de demain.

„Bonsoir, mon cher maréchal.

„CHARLES.“

ORDRE POUR LE MARÉCHAL DUC DE RAGUSE, COMMANDANT SUPÉRIEUR DE LA PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE.

„1° Rassembler toutes les forces entre la place des Victoires, la place Vendôme et les Tuileries;

Il serait impossible d'expliquer cette conduite si je ne me rappelais que M. de Polignac, après avoir refusé de recevoir les députés, me dit qu'il allait écrire au roi.

En effet, j'appris plus tard que, pendant que j'écrivais au roi, un homme d'écurie, un fouet à la main, entra dans le billard où se tenaient les officiers de service, et demanda la dépêche qu'il devait porter. A ce moment M. de Polignac sortit du cabinet et remit une dépêche à cet homme.

Cette estafette dut nécessairement précéder la lettre que j'écrivais au roi, puisqu'elle était portée par un courrier, et que mon aide de camp avait l'entrave d'une escorte. Il me paraît très-probable que cette lettre engageait le roi à persévérer dans la lutte et à ne point céder aux conseils que je pouvais donner.

M. le duc de Guiche était en bourgeois chez M. de Polignac quand les députés entrèrent chez moi. Il n'attendit pas la fin de ma conférence avec eux, et partit de là à cheval pour Saint-Cloud. Lui aussi devait y apporter les appréciations personnelles de M. de Polignac et y précéder mon aide de camp.

„2° Assurer le ministère des affaires étrangères, celui des finances et celui de la marine;

„3° Assurer le voyage des ministres de Paris à Saint-Cloud, demain, 29, entre dix et onze heures;

„4° Dans cette position, attendre les ordres que je serai dans le cas de donner dans la journée de demain;

„5° Repousser les assaillants, s'il s'en présente, mais ne point faire de nouvelles attaques contre les révoltés.

„Fait à Saint-Cloud, le 28 juillet 1830.

„Charles."

AU PRINCE DE POLIGNAC, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

„D'après les ordres que j'envoie au maréchal duc de Raguse, le prince de Polignac et tous les ministres ses collègues se rendront demain, à onze heures et demie, à Saint-Cloud, escortés de manière à assurer le voyage.

„Le prince de Polignac et le ministre des finances auront soin de tout ce qui concerne le Trésor royal, ainsi que des moyens de pouvoir transporter les sommes en argent qui peuvent se trouver dans ce trésor.

„Fait à Saint-Cloud, le 28 juillet 1830.

„Charles."

Les ministres m'avaient présenté une liste de douze personnes à faire arrêter, les considérant comme les chefs du mouvement. Elle avait été ensuite réduite à six et se composait de MM. Laffitte, la Fayette, Gérard, Marchais, Salverte et Puyraveau. Les ordres étaient déjà donnés. Deux des personnes désignées faisaient partie de la députation. Quand elle fut sortie, je déclarai à M. de Polignac que je ne ferais point arrêter ces deux individus. Il y aurait eu une sorte de déloyauté à faire mettre la main sur des gens qui venaient d'eux-mêmes se présenter. Il y aurait eu un tort grave à les poursuivre, au moment où ils se présentaient comme conciliateurs, et j'ajoutai: „Quand une population entière est en armes, quand les maisons sont transformées en forteresses, et les fenêtres en créneaux, qu'est-ce que des chefs? Il n'en manquera jamais.“

Je dois à la vérité et à la justice de dire que M. de Polignac ne me fit aucune observation. Voilà la vérité de cette affaire des arrestations, qui a été racontée de diverses manières. Au surplus, toute arrestation était déjà devenue impossible en ce moment dans Paris, excepté celle des deux personnes désignées faisant partie de la députation.

J'avais tenté la fortune d'après des calculs positifs, dont je donnerai plus tard l'explication; mais tout annonçait une résistance telle, qu'il n'était pas possible d'espérer de la vaincre. Puisque le développement de mes forces et leur action la plus vigoureuse n'avaient rien produit, je n'avais plus d'autre parti à prendre que de les concentrer à la nuit, de les établir dans une bonne position défensive et d'attendre. Mais la nuit arrivait lentement au gré de mes désirs. La marche du général Saint-Chamans avait été suivie d'incroyables efforts, de la part des Parisiens, pour le séparer complétement de moi. Les arbres du boulevard coupés, des barricades multipliées, les boulevards dépavés, enfin une défensive imposante, créée comme par enchantement, mettaient entre lui et moi des obstacles insurmontables. D'un autre côté, toutes les tentatives qu'il fit pour se mettre en communication avec le général Talon, occupant l'Hôtél de Ville, furent impuissantes. La rue Saint-Antoine, dépavée, barrée par un grand nombre de

barricades, était défendue par le feu des maisons. Tout mouvement de troupes était donc devenu impossible dans cette direction. Cependant le général Talon avait reçu l'ordre d'attendre le général Saint-Chamans pour se retirer. De nouveaux ordres furent envoyés par des officiers déguisés, et la retraite de ces deux principales colonnes s'opéra, celle du général Saint-Chamans par le pont d'Austerlitz, les boulevards extérieurs, et celle du général Talon par l'île et le pont Neuf.

Ces deux officiers distingués ramenèrent tous leurs blessés. Toutes les troupes se trouvèrent ainsi réunies et concentrées, après un des plus rudes combats qui se soient jamais livrés. Nous avions consommé la plus grande partie de nos munitions. J'avais beaucoup d'artillerie à Vincennes. La difficulté de traverser Paris m'avait empêché d'en disposer. Je fis partir, mercredi au soir, le 2e régiment de grenadiers à cheval, dont je n'avais pas cru devoir me priver jusqu'à ce moment pour Vincennes, en le dirigeant par l'extérieur. Il était chargé d'y prendre l'artillerie et des munitions et de les escorter; mais il ne put nous rejoindre qu'après l'évacuation de Paris.

Dans ma longue carrière militaire, et au milieu d'événements de tout genre dans lesquels j'ai été acteur, je n'ai rien éprouvé de comparable aux tourments et aux anxiétés de cette journée. Mon quartier général était établi sur la place du Carrousel. Je recevais à chaque moment une multitude de rapports alarmants. A force de calme et de soins, j'étais parvenu à pourvoir à tout, et la journée s'était terminée aussi bien que possible, c'est-à-dire sans graves accidents; mais toute illusion devait cesser pour un homme raisonnable, et, à moins que les réflexions de la nuit, les pertes éprouvées, ne changeassent complétement l'esprit des Parisiens, il n'y avait plus d'espérance possible que dans une transaction très-prompte.

Les troupes, à la pointe du jour, prirent une position entièrement défensive et concentrée. Je plaçai deux bataillons suisses dans le Louvre. C'était la tête de ma ligne, et je considérais ce poste comme une forteresse imprenable. Le 3e bataillon suisse, le 3e régiment de la garde et le 6e étaient sur le Carrousel avec six pièces de canon. Le

1er et le 2e régiment de la garde occupaient la place Louis XV et le boulevard de la Madeleine avec deux pièces d'artillerie. Le 15e régiment et le 50e étaient placés dans le jardin des Tuileries, et deux pièces de canon étaient à la grille, en face de la rue de Castiglione. Le 5e et le 53e étaient sur la place Vendôme. Enfin j'établis des postes dans les maisons à l'entrée des rues aboutissantes au Carrousel et à la place qui sépare le Louvre des Tuileries.

Je plaçai une batterie dans la rue de Rohan. Elle enfilait la rue de Richelieu et empêchait tout mouvement offensif de ce côté. Je mis un détachement du 6e régiment de la garde dans les maisons de la rue de Rohan, en face de la rue de Rivoli, pour empêcher les habitants de ces maisons de fusiller les troupes qui se trouvaient dans cette dérnière rue.

J'en fis autant dans les maisons de la place du Carrousel, placées en face du château des Tuileries. Une proclamation engagea les habitants à se tranquilliser. Je convoquai les maires et les adjoints, en costume et en écharpe, pour les envoyer parcourir les environs des Tuileries et parler au peuple. Mais il est pénible de n'avoir à citer que MM. Hutteaux d'Origny, maire du dixième arrondissement, Olivier, adjoint au dixième, Petit, maire du deuxième, de la Garde, adjoint au onzième: ce furent les seuls qui se rendirent à ma convocation.

Je défendis, de la manière la plus formelle, aux troupes de tirer autrement que pour se défendre contre une attaque. Je provoquai la réunion des ministres et leur déclarai que, dans l'état des choses, je n'entrevoyais d'autres ressources, pour sauver la monarchie, que de traiter et de rapporter les ordonnances. Ils me répondirent qu'ils n'en avaient pas le pouvoir. Je les déterminai alors à se rendre sur-le-champ à Saint-Cloud, et leur fournis une escorte. J'envoyai le général Girardin au roi avec un mot qui lui donnait créance, et il avait pour mission de représenter au roi l'urgence des circonstances. Enfin, MM. de Sémonville et d'Argout étant venus me trouver, je les engageai à se rendre également à Saint-Cloud, pour chercher à éclairer et à convaincre le roi.

J'attendais à chaque moment des nouvelles et des pouvoirs. Si encore à onze heures j'eusse été autorisé à promettre le retrait des ordonnances, la dynastie était sauvée.

Dans une circonstance aussi critique, il était de la plus grande importance de traiter quand on occupait encore Paris, quand le château des Tuileries, véritable chef-lieu de la capitale, était encore en notre possession; aussi étais-je décidé à tout risquer plutôt qu'à me retirer volontairement. Cependant les circonstances devenaient toujours plus pressantes. Quelques tiraillements insignifiants avaient eu lieu sur plusieurs points; mais tout à coup un parlementage s'établit sur le boulevard, et bientôt jusque sur la place Vendôme. M. Casimir Périer, dont le nom a une grande antorité, s'avança, s'adressa aux régiments qui l'occupaient. Après une courte, mais vive allocution, il les entraîna. Cette défection était le destin de cette importante journée; car, si les troupes fussent restées fidèles, ma défense pouvait encore durer vingt-quatre heures.

Informé par le général Wall de ce funeste événement, je fis sortir du jardin des Tuileries le 15e régiment et le 50e , qui auraient pu être entraînés par cet exemple, et les renvoyai aux Champs-Élysées. Je ne pouvais les faire remplacer par un bataillon du 2e régiment, déjà bien faible pour garder les débouchés de la rue Royale et contenir les forces venant du boulevard et du faubourg Saint-Honoré, tandis que les insurgés, occupant le palais Bourbon et les avenues des ponts, menaçaient les Invalides et semblaient se disposer à passer la rivière. En conséquence j'envoyai le bataillon suisse, stationné sur la place du Carrousel, à la grille de Castiglione pour la défendre, et un des deux bataillons placés au Louvre en fut retiré pour occuper le Carrousel. Tous les calculs militaires auraient été en ce moment pour l'évacuation immédiate. Il n'y avait pas un moment à perdre; mais les calculs politiques ordonnaient impérieusement de rester, et j'étais résolu d'y demeurer jusqu'à l'extrémité. Je rendis compte au roi de ce nouvel événement, et je renouvelai mes efforts pour faire cesser les hostilités de la part des Parisiens.

Un groupe nombreux s'avançait dans la rue de Richelieu, faisant un feu assez vif, et déjà était arrivé à la hau-

teur du passage Saint-Guillaume. Le capitaine d'artillerie, commandant la pièce de canon placée dans cette direction, me fit demander l'autorisation de tirer sur le rassemblement.

Je me rendis moi-même près de la pièce et j'examinai avec attention ce rassemblement, dont le feu redoubla à ma vue. Ayant remarqué des femmes dans le groupe, je défendis de tirer. Voulant cependant arrêter les hostilités sur ce point, je donnai l'ordre au chef de bataillon de la Rue, mon aide de camp, d'aller parlementer et d'annoncer à ces individus, qu'on était en négociation, mais que s'ils avançaient davantage on tirerait sur eux. Cet officier parvint à faire cesser le feu. Les Parisiens crièrent : *Vive le roi! vive la Charte!* et firent le même accueil à M. Hutteaux d'Origny, l'un des maires, qui, l'ayant suivi revêtu de son écharpe, bravait avec un grand sang-froid les balles qui sifflaient et ricochaient le long des maisons.

Il était déjà une heure. Tout paraissait enfin tranquille, lorqu'une vive fusillade se fit tout à coup entendre. J'étais encore en ce moment dans la rue de Rohan. Peu après le feu cesse, un bruit confus frappe mes oreilles et j'aperçois le bataillon suisse en désordre. Il avait évacué précipitamment le Louvre, où de braves gens, comme les soldats qui le composaient, auraient pu se défendre éternellement contre des ennemis sans canons. La cause de cet événement inattendu fut d'abord un mystèrr pour moi; mais l'ensemble des explications qui m'ont été données depuis m'a fait connaître la manière dont les choses se sont passées. Le bataillon auquel j'avais donné l'ordre de sortir du Louvre pour occuper la place du Carrousel avait laissé en arrière une compagnie, placée à l'angle de gauche du Louvre, du côté de la rue du Coq, où se trouvaient des constructions qui favorisaient les approches. L'adjudant-major de ce bataillon, étant allé chercher cette compagnie, la retira inconsidérément, sans prévenir le colonel Salis qui l'eût fait remplacer. Les Parisiens, ayant vu le poste dégarni, pénétrèrent et se montrèrent à l'entrée des appartements, où ils tirèrent quelques coups de fusil. Les Suisses, surpris, se retirèrent précipitamment. Le colonel perdit la tête : au lieu de refouler et de faire prisonniers cette poignée d'ennemis qu'il avait devant lui, frappé de l'idée

du danger d'être bloqué dans le Louvre, il en sortit en toute hâte et en désordre. Une fois dehors, il voulut essayer de résister et de combattre, mais vainement, et le désordre dégénéra bientôt en une véritable fuite. A la vue de cette retraite précipitée des Suisses et de l'arrivée des Parisiens qui les suivent; à la vue des coups de fusil partant des maisons de la place du Carrousel, les troupes placées sur le Carrousel se précipitent, infanterie, cavalerie et artillerie sous l'arc de triomphe. La plus grande confusion en est la suite. Je monte à cheval et passe le défilé un des derniers. Des hommes et des chevaux sont tués à mes côtés, et j'arrive dans la cour du château. Là je rallie soixante Suisses. Avec cette faible troupe je fais tête à ceux qui nous pressent, afin de donner à la foule le temps de s'écouler par la porte de l'Horloge. Les Parisiens pénètrent dans la cour même, et l'un d'eux tombe percé d'une balle, au moment où, arrivé à dix pas, il venait de tirer sur moi. Je les fais charger par quatre officiers qui m'accompagnaient, et ils sont chassés. Je fais fermer la grille sous les coups de fusil. Mes soixante Suisses restent maîtres du champ de bataille.

J'envoie courir après les troupes, dont la retraite a été trop prompte. Je fais revenir un bataillon déjà arrivé au Pont-Tournant. Je le place à la tête du quinconce pour protéger la retraite et faire l'arrière-garde, et nous gagnons la place en bon ordre. J'y fais halte pendant le temps nécessaire pour assurer la retraite des troupes venant du boulevard de la Madeleine, et contenir les masses qui s'étaient rassemblées dans le faubourg Saint-Honoré, et dont la tête occupait tous les débouchés. Une fois qu'elles sont passées, nous continuons notre mouvement. Arrivés à l'avenue Marigny, nous trouvons une barricade établie, d'où partent de nombreux coups de fusil. On nous fusille aussi des jardins. Nous continuons notre mouvement lentement, tandis que j'envoie l'ordre aux troupes marchant en tête de s'arrêter à la barrière. D'un autre côté, la cavalerie aux ordres du général Saint-Chamans avait dû se porter jusqu'à la hauteur de la porte Maillot pour chasser les bandes de Neuilly, Courbevoie, etc., rassemblées sur nos derrières. Enfin la masse des troupes prend position à la

barrière, et j'y arrive moi-même. J'occupe la tête du faubourg du Roule, assuré que dans cette position personne ne se présentera devant nous. En vue du château, ayant de l'artillerie dans un lieu découvert, nous étions encore menaçants. C'était quelque chose pour la négociation. Tant que nous étions en présence, nos paroles avaient du poids.

Si la cour alors eût évacué Saint-Cloud et fût venue s'établir à Saint-Denis, libres des soins de sa sûreté, nous aurions pu, une fois rejoints par l'artillerie de Vincennes, dont l'arrivée devait avoir lieu dans la journée; nous aurions pu, dis-je, aller prendre position à Montmartre et de là foudroyer la ville, ou au moins la menacer. Au lieu de cela, on en avait jugé autrement à Saint-Cloud, et je reçus en ce moment la nouvelle que le roi avait donné le commandement de son armée à M. le Dauphin. Celui-ci me prescrivait d'évacuer Paris, et de ramener les troupes à Saint-Cloud. En conséquence, après quelques moments de repos, elles continuèrent leur mouvement, et allèrent prendre les nouvelles positions qui leur étaient assignées [1].

En évacuant le Carrousel et les Tuileries d'une manière si brusque et si inopinée, je ne pus faire retirer de toutes les maisons les postes placés pour défendre l'entrée des petites rues. Plusieurs détachements, voyant cette retraite forcée, eurent le temps de sortir et de rejoindre leurs corps en mouvement. D'autres restèrent et se défendirent jusqu'à extinction. Enfin il y en eut un du 6e régiment, commandé par le lieutenant Ferrier, qui, resté ainsi en arrière, déboucha et traversa, toujours en combattant, les masses qui

[1] LE DAUPHIN AU MARECHAL DUC DE RAGUSE.

„Mon cousin, le roi m'ayant donné le commandement en chef de ses troupes, je vous donne l'ordre de vous retirer sur-le-champ, avec toutes les troupes, sur Saint-Cloud. Vous y servirez sous mes ordres. Je vous charge, en même temps, de prendre les mesures nécessaires pour faire transporter *à** Paris toutes les valeurs du Trésor royal, suivant l'arrêté que vient d'en prendre le ministre des finances. Vous voudrez bien prévenir immédiatement les troupes qu'elles ont passé sous mon commandement.

„De mon quartier général, à Saint-Cloud, le 29 juillet 1830.

„LOUIS-ANTOINE."

* Faute que nous conservons, parce qu'elle est dans l'original; car sans doute le prince a cru écrire de Paris.

occupaient déjà le Carrousel et l'entrée de la rue de Rivoli. Il nous rejoignit aux Champs-Élysées, amenant avec lui seulement vingt-deux hommes d'un détachement de cinquante, le reste ayant péri. Cette action vigoureuse mérite de grands éloges. Je pourrais encore citer beaucoup d'autres officiers pour le courage qu'ils montrèrent dans ces deux journées difficiles.

Voilà l'exposé le plus exact des événements dans les journées des 27, 28 et 29 juillet, et des ordres qui furent donnés. Peut-être, dans leur exécution, y a-t-il eu des fautes commises et des modifications apportées par les circonstances; mais, les bouleversements politiques m'ayant empêché de recevoir des rapports détaillés, je ne puis ni les raconter ni en prendre sur moi la responsabilité. Dans une guerre de cette nature, dans de pareils combats, comme dans les guerres dont les pays coupés sont le théâtre, le chef qui, par la force des choses, perd sur-le-champ ses colonnes de vue, n'a que deux choses à faire: ordonner les dispositions générales, et parer aux grands accidents. C'est à ce double devoir que j'ai dû me borner.

Je rencontrai M. le Dauphin entre Saint-Cloud et Boulogne. Il me reçut froidement. Je lui expliquai succinctement ce qui s'était passé. Il continua sa marche au-devant des troupes, et moi, je me rendis près du roi qui était en ce moment avec le prince de Polignac. Depuis quelques heures il avait perdu beaucoup de terrain; ses intérêts étaient bien compromis; eh bien, il n'était pas encore décidé à une transaction, ni à renoncer à ce ministère qui perdait la monarchie, ni à ses funestes ordonnances.

Je trouvai le roi triste, mais bon pour moi. Il me questionna. Je le pressai vivement de ne pas perdre une minute. Je lui exprimai mon vif regret de ce que la réponse aux propositions n'eût pas pu être faite, au moins de la position de l'Étoile. C'eût été encore tout autre chose, et on aurait été d'accord avant la nuit; mais au moins il fallait se hâter. A cinq heures la résolution fut prise, et cependant ce fut à sept heures du lendemain seulement que le duc de Mortemart partit pour Paris avec des pouvoirs.

Les événements, après mon arrivée à Saint-Cloud, tenant à un tout autre ordre de choses, je reviens à ce qui s'est passé à Paris. Les conséquences en ont été si grandes, si immenses, ayant changé l'état de la société, qu'elles ont dû être et devront être encore longtemps le sujet d'une controverse.

Je vais démontrer que, malgré les résultats, je ne pouvais agir autrement. Tout autre parti présentait des inconvénients plus graves en apparence, sans offrir aucun des avantages que celui-ci promettait.

J'aborderai franchement toutes les questions, et je chercherai à n'oublier aucun des arguments qui ont été faits contre la conduite tenue, ni aucune des opinions manifestes sur ce que j'aurais dû et pu faire.

Je commence par rappeler ce qui est établi plus haut et d'une manière incontestable. Je n'étais dans le secret de rien. Je n'avais été consulté sur rien. Par conséquent je n'avais rien pu préparer. Voici maintenant l'état des forces dont je pouvais disposer :

RÉGIMENTS DE LA GARDE.

1er régiment de la garde	800
(Ce régiment fournissait le service de Saint-Cloud.)	
2e régiment de la garde	1,200
3e *idem.*	1,200
6e *idem.*	800
(Ce régiment fournissait la garnison de Vincennes.)	
7e régiment suisse	1,500
Infanterie de la garde	5,500
(Seule infanterie parfaitement sûre.)	

INFANTERIE DE LA LIGNE.

5e, 50e, 53e, 15e (léger) régiment	4,000
Total de l'infanterie	9,500

CAVALERIE.

Lanciers	400
Cuirassiers	350
Total de la cavalerie	750

ARTILLERIE.

Douze pièces de canon.

J'ajouterai que le service de Paris s'élevait à quinze cent vingt-six hommes. Tant que Paris restait tranquille, on ne pouvait pas faire rentrer les postes nécessaires au maintien du bon ordre et à la police des rues. Aussi, lorsque la révolution éclata, comme elle se montra partout à la fois, presque tous les postes furent désarmés, de manière que ce fut au moins une diminution de douze cents hommes dans les forces de la garnison.

Les libéraux ont prétendu que, revêtu d'un grand pouvoir, il fallait en user dans l'intérêt du pays, et non dans l'intérêt de ceux qui m'en avaient investi. Je devais déclarer au roi qu'il fallait céder à l'opinion publique, rapporter les ordonnances, et, pour l'y contraindre, faire arrêter les ministres et m'unir aux mécontents.

Ce projet m'a été apporté par des gens qui m'ont vivement sollicité de l'exécuter le mardi et le mercredi; mais aucune illusion n'a masqué un moment, à mes yeux, l'extravagant et l'odieux de ce projet.

Je répondis à ceux qui me parlaient ainsi: „Vous voulez que j'aille trahir un vieillard qui a mis en moi sa confiance et sa foi. Infidèle à mon mandat, je tournerais mes armes contre celui qui les a mises entre mes mains! Y pensez-vous? Je serais l'artisan immédiat et volontaire de la ruine de la monarchie. Quel nom aurais-je mérité, et quel nom recevrais-je dans l'histoire? Je serais considéré comme le sauveur de la monarchie, en prenant ce parti, dites-vous? Vous vous faites illusion. Je sais mieux qu'un autre, et par expérience, ce qu'il en coûte pour s'élever à des considérations de cette hauteur. Je sais quelle est la récompense accordée aux actions les plus généreuses, les plus désintéressées, les plus patriotiques, quand elles sont hors de la règle des devoirs positifs. Les interêts froissés sont sans miséricorde. D'ailleurs, on n'est rien que par le droit; c'est à titre d'obéissance que je commande; si je désobéis, je n'ai plus de droit à commander. Au surplus, et vous le savez bien, mes opinions particulières sont op-

posées aux coups d'État. Mes principes, non plus que mes affections, ne me commandent pas en ce moment un dévouement aveugle. Ainsi il n'y a aucun entraînement dans ma conduite, mais le sentiment d'un devoir pénible, cruel, auquel je dois tout sacrifier. Ces raisons sont de nature à vous fermer la bouche, à vous faire voir en moi une résolution inébranlable; mais cette pensée criminelle, si elle pouvait me séduire un moment, ne produirait pas l'effet que vous en attendez. Serais-je obéi, le croyez-vous? Non, tout serait désorganisé, chacun irait de son côté. Le roi serait livré sans défense, et je n'aurais aucun moyen d'arrêter un mouvement qui emporterait tout. La ruine complète, qui serait le résultat infaillible de cette conduite, serait donc attribuée à moi seul et avec raison. Au lieu d'être un dictateur, comme vous le prétendez, je serais un malheureux sans action, sans pouvoir, et couvert de mépris, même aux yeux de ceux dont j'aurais servi les intérêts. Je serais, dites-vous, porté en triomphe. Dieu me préserve d'un éclat ainsi justifié, et d'un triomphe au prix de la malédiction et du mépris de la postérité!"

Aujourd'hui que toutes les circonstances ont tourné contre moi, ma conviction est encore plus vive, s'il est possible. Après avoir répondu à cette étrange accusation de n'avoir pas parlé en maître, en imposant ma propre volonté au roi, j'attaque la question des dispositions militaires.

Le mardi, on ne peut élever de doute sur ce qu'il y avait à faire, puisque tout rentra dans l'ordre, et, pour ainsi dire, sans effusion de sang.

Le mercredi matin, c'était tout autre chose. Une grande insurrection se manifestait. Des actes hostiles à la royauté étaient commis. Les cris factieux proférés donnaient aux événements un caractère qui prescrivait de grandes mesures.

Trois partis étaient à prendre dans ces circonstances difficiles : ou employer la force pour comprimer l'insurrection; — ou prendre position et négocier; — ou évacuer Paris, et traîner la guerre en longueur.

Ne pas attaquer une insurrection au moment où elle éclate, c'est en assurer le succès. Le retard dans l'emploi

des moyens de répression, quand on n'a aucun secours important à recevoir immédiatement, double la confiance des révoltés, et, par conséquent, leurs moyens de résistance, et, en même temps, les mêmes retards agissent en sens inverse sur l'esprit des troupes. Si les troupes, après avoir pris une position défensive, fussent restées l'arme au bras pendant la journée, et témoins tranquilles des outrages faits aux insignes de la royauté, elles eussent été, dès le lendemain, moins disposées à agir. On n'aurait pas manqué d'employer la séduction envers elles, et, au bout de trois jours, leur fidélité et leur dévouement auraient été plus qu'ébranlés.

Dans des événements de cette nature, des troupes bien disciplinées sont redoutables le premier jour; le second, elles sont moins bonnes, et après leur valeur diminue à chaque moment. Si ensuite des fatigues, des privations et des intrigues surviennent, elles vous abandonnent. Il est donc dans la nature des choses et dans tous les calculs de la raison de les faire agir le plus tôt possible, afin de s'en servir quand elles sont au moment de toute leur valeur. Enfin, si j'avais ajourné l'action, on n'aurait pas manqué de dire, et avec une grande apparence de vérité, que ma lenteur, mon incertitude et ma faiblesse avaient fait triompher la révolte, en lui donnant une confiance funeste et le temps de s'organiser. Cette accusation m'aurait paru fort juste à moi; car, il n'y a pas longtemps, lisant l'histoire de Lacretelle et discutant avec quelques amis les événements du 14 juillet 1789, j'accusais M. de Besenval de s'être retiré, le 11 juillet, dans les Champs-Élysées avec les troupes fidèles, au lieu de les employer à attaquer et à combattre.

Entreprendre de négocier: on a déjà vu qu'à Saint-Cloud on ne le voulait pas. Attendre: je n'aurais pas manqué de le faire si le roi avait été aux Tuileries.

Alors on aurait pu supposer et croire que les insurgés, se portant sur le château, viendraient en masse pour l'attaquer.

Dans ce cas, il eût été sage de les attendre pendant quelques heures dans une position forte et concentrée, et, comme au 13 vendémiaire, après les avoir reçus par un

bon feu, de les poursuivre. Mais il n'y avait pas de chances pour qu'il en fût ainsi. Le roi dehors, il n'y avait nul but d'attaque pour les Parisiens. Leur objet était rempli, quand la ville entière, sauf le quartier occupé par les troupes, avait renoncé à l'obéissance envers le gouvernement, et que les nouvelles couleurs étaient partout arborées.

On a dit qu'il ne fallait pas opérer par les petites rues. Les boulevards, les places et les quais sont les champs de bataille les plus favorables; les troupes ne peuvent pas en choisir de meilleur dans cette ville. L'occupation des places est la première condition pour être maître d'une ville; et, comme presque toutes les communications y aboutissent, elle est indispensable.

Il fallait, a-t-on dit aussi, dès le mardi, juger l'importance de l'insurrection, attaquer ce jour-là, et, n'ayant pu réussir à tout soumettre, évacuer Paris le lendemain, prendre ensuite position à Montmartre, canonner la ville, la brûler, etc.

Les désordres du mardi ont été peu de chose. Il eût été absurde et atroce de tirer le canon dans les rues; on doit proportionner les moyens à l'objet et au but. Tout a été pacifié en quatre heures, et, pour ainsi dire, sans répandre de sang. Le but était donc rempli et l'emploi de la force superflu. Évacuer Paris le mercredi à la vue de l'insurrection eût été une opération impossible à justifier: c'était donner gain de cause à la révolution; c'était faciliter l'organisation de tous ses moyens et les rendre compactes. Le drapeau tricolore une fois placé sur les Tuileries, la révolte en possession du château, de la trésorerie, des ministères, etc., la révolution était faite. Les troupes, retirées hors des barrières par ordre, se seraient crues trahies et auraient été peu disposées à combattre plus tard. D'ailleurs, j'avais été envoyé à Paris pour y maintenir l'ordre, pour le rétablir s'il était troublé, et non pour évacuer cette ville. Le roi était à deux lieues, et, s'il l'avait cru nécessaire, il me l'aurait fait connaître.

Occuper Montmartre le mercredi par de l'artillerie et canonner Paris n'était ni praticable ni raisonnable. D'abord je n'avais pas eu le temps de faire venir l'artillerie de Vin-

cennes; elle ne pouvait arriver sans escorte, et, le mercredi au soir seulement, j'ai pu disposer d'un régiment pour cet objet. Ensuite, l'artillerie eût-elle été sous ma main, je n'aurais pas pu, avec aussi peu de forces, occuper à la fois Montmartre, le château et ses avenues, avoir des réserves aux Champs-Élysées, assurer une communication avec Saint-Cloud et agir immédiatement sur les insurgés. La tentative de les disperser et de les soumettre en les attaquant corps à corps devait d'ailleurs toujours précéder un parti aussi violent. Je ne pouvais pas raisonnablement commencer les hostilités en m'en prenant tout d'abord à la ville en masse, et il était indispensablement nécessaire d'avoir acquis auparavant la certitude que la ville entière était ennemie. Le jeudi, après avoir évacué, c'eût été différent, et ma station à la barrière où j'avais pris position, où je voulais rester, était le commencement de cette opération; mais, comme mes troupes étaient extrêmement réduites par les pertes éprouvées et par l'abandon des régiments de ligne, il aurait fallu, pour pouvoir occuper Montmartre, que la cour évacuât Saint-Cloud et vînt s'établir à Saint-Denis. Alors l'artillerie étant arrivée, et elle nous rejoignit vers les quatre heures du soir, on eût pu prendre cette attitude menaçante. Mais, arrivé à la barrière, je reçus tout à la fois l'avis officiel que M. le Dauphin avait le commandement général, et l'ordre de celui-ci de me rendre à Saint-Cloud avec les troupes. Il ne me restait plus qu'à obéir; et, si ce mouvement rétrograde peut être l'objet de la critique, elle ne doit pas tomber sur moi.

Éviter de combattre dès le commencement, pour ensuite traîner la guerre en longueur, n'était pas faisable davantage. Certaines gens, dont le rêve était depuis longtemps la guerre civile, n'ont jamais voulu comprendre qu'ils n'en avaient pas les éléments. Je ne conçois la guerre civile, je ne la crois possible qu'avec des passions personnelles des deux côtés. Le soldat doit être dans la cause tout aussi bien que le chef suprême, et souvent plus que lui.

Aussi les guerres civiles les plus habituelles ont-elles été causées par la religion. Des troupes recrutées dans la masse du peuple, d'après un système régulier, et dont les individus ont été désignés par le sort, ne peuvent avoir

aucune propension à se battre contre la population même qui les a fournies. On peut obtenir par l'empire de la discipline, par l'esprit de corps, par les sentiments d'honneur, par de bons traitements et des récompenses, etc., on peut, dis-je, arriver, par tous ces moyens réunis, à pouvoir se servir des troupes contre les citoyens ; mais cette action doit être de courte durée. La réflexion relâchera promptement les ressorts tendus avec peine, et en peu de jours il ne restera plus rien des sentiments qu'on avait cru établis d'une manière durable. Ainsi donc, quand les circonstances politiques exigent l'emploi de ces moyens, on doit différer le moins possible à en faire usage, et tout retard doit être funeste à celui qui les emploie. Une action semblable doit être de la plus courte durée. Si un choc immédiat ne couronne pas les efforts, il faut renoncer à en obtenir du temps, car, au milieu de ces crises, les sensations se multiplient dans le cœur humain. Je vais chercher à en dévoiler le mystère.

Chaque homme a une dose déterminée de force morale, qu'il dépense plus ou moins vite, suivant la nature des événements. Quand des troupes, dans une guerre ordinaire, ont éprouvé de grandes pertes, de grandes fatigues, de grandes privations, elles se battent beaucoup moins bien que lorsqu'elles n'ont pas souffert. Cependant le devoir est toujours simple ; il ne peut y avoir de discussions sur la conduite à tenir. Les gens braves se soutiennent, mais c'est toujours le petit nombre ; les autres sont abattus, et ils conviennent tacitement par leur découragement de l'effet produit sur eux, quoiqu'il n'ait rien d'honorable. Mais, quand il s'agit d'une guerre de la nature de celle-ci, où aucune passion n'entraîne, quand c'est contre des Français, contre des compatriotes, des parents qu'on est appelé à combattre, c'est tout autre chose. La peur, la fatigue, agissent de même, mais leur effet est masqué par des sentiments honorables. Tel homme qui, la veille, n'avait pas hésité à répandre du sang français en a tout à coup l'esprit frappé et y répugne. Ces sentiments sont bons en eux-mêmes ; je suis loin de vouloir les condamner ; mais, très-probablement, il se passe au fond du cœur quelque chose de honteux. Quand les mots d'humanité, de conci-

toyens viennent à être prononcés dans ces circonstances, quelle puissance ils apportent avec eux! quelle éloquence les accompagne!

Dans la guerre ordinaire, l'éloignement de ses devoirs dégrade et avilit; ici on se fait illusion sur le véritable motif qui nous dirige; on se trompe soi-même en s'abandonnant à une action réprouvée par un devoir positif, et dont cependant une espèce d'ovation est la récompense. Certes on rougirait si on se rendait bien compte de ses véritables impressions, et au contraire on prétend s'honorer.

Je crois avoir démontré, 1° que, le 27, il n'y avait pas d'autre conduite à tenir que celle qui fut suivie, c'est-à-dire pacifier sans combattre, puisque la force n'a pas été nécessaire; 2° qu'on ne pouvait pas laisser, le 28, les troupes en présence de la révolte, sous peine de les voir se pervertir, et la révolte se constituer et s'organiser; 3° qu'on ne pouvait pas évacuer Paris, car c'était renoncer à tout, et qu'il fallait agir tout en reconnaissant l'empire des circonstances et les immenses difficultés à surmonter. On pouvait supposer, et c'était mon opinion, que vingt à trente mille mécontents prendraient les armes, se présenteraient aux troupes sur le boulevard et sur les places. Les troupes, marchant avec des moyens organisés, devaient, si l'on commettait contre elles des hostilités, tout renverser, tout pulvériser. C'était la foudre qui sillonnait dans les principales directions, et alors chacun rentrait chez lui pour y chercher un asile. Une crainte salutaire rétablissait la tranquillité et tout était fini; mais, du moment où les groupes se sont dispersés sans combattre et où les hostilités sont parties des maisons, du moment où il est devenu évident que la population entière prenait part à l'action, la question était résolue et les armes n'avaient plus rien à faire.

Mais les troupes, une fois arrivées, ne pouvaient plus rétrograder avant la nuit et suspendre leur feu, qu'au moment où les Parisiens auraient cessé le leur. De là il est résulté un long combat.

Les troupes étaient insuffisantes pour remplir la tâche immense qu'on leur avait préparée, et cependant elles ont pu exécuter tout ce que je leur avais prescrit. Malgré le

changement survenu dans les circonstances, aucun danger ne les a arrêtées, et elles ont répondu à tout ce qu'on pouvait attendre de braves et valeureux soldats. Il fallait, pour rendre possible le succès de l'opération, n'avoir devant soi, comme je l'ai dit plus haut, qu'une partie de la population de Paris et non la population presque entière. On pouvait et on devait le croire, je l'ai cru et en cela je me suis trompé, mais il en était encore bien autrement: c'était pour ainsi dire à toute la France qu'on avait affaire. Partout et simultanément dans toutes les villes, la révolte éclata. Versailles, Saint-Germain même, si près de Saint-Cloud, fermèrent leurs portes aussitôt après la sortie des troupes qui les occupaient et commirent des hostilités. L'insurrection, comme un incendie, gagna les campagnes autour de Paris, et en un moment les troupes ne possédaient plus que le terrain sur lequel elles étaient campées.

Si l'on eût eu la certitude des dispositions hostiles de la population entière et de sa résolution de combattre dans ses maisons, il fallait sans doute ne pas attaquer et s'empresser de négocier; mais d'abord comment le reconnaître avant d'avoir eu un engagement sérieux, et ensuite, quand, après un combat aussi chaud, au moment où cette vérité était bien démontrée, je n'ai pas pu l'obtenir, aurais-je pu avoir cette autorisation avant le combat et quand on pouvait encore élever des doutes sur le nombre des combattants à soumettre? Je le répète, de deux choses l'une: ou l'on réussissait, et on ne pouvait pas espérer de mettre plus de chance en sa faveur, puisque c'était l'instant où les troupes étaient le plus ardentes et les moyens de leur résister le plus incomplets; ou l'on ne réussissait pas, et il fallait négocier sans perdre un moment, car on tombait nécessairement dans une défensive impossible à faire durer longtemps, plus difficile encore à convertir en siége, à cause de l'exiguïté et de la faiblesse extrême de nos moyens et des effets de l'opinion. Il fallait négocier franchement le mercredi soir, et tout était sauvé.

D'après ce qui précède, ma règle de conduite pour le jeudi, 29, fut et devait être de prendre une bonne position concentrée, de ne point commettre d'hostilités inutiles de conserver le Louvre, le château et les postes qui en

sont les conséquences, et d'attendre les ordres du roi, si souvent demandés. Malgré les souffrances des troupes, malgré les pertes de la veille, j'aurais, j'en ai la certitude, gardé pendant vingt-quatre heures encore la position prise si les troupes de ligne fussent restées fidèles. Mes proclamations et les paroles de paix des magistrats et des officiers envoyés auprès du peuple commençaient à produire un effet utile. Enfin j'étais autorisé à avoir quelque sécurité pour le moment, quand les 5e et 53e régiments, stationnés sur la place Vendôme, nous abandonnèrent et fraternisèrent avec les Parisiens.

La fatigue et la lassitude des troupes les avaient mal disposées, mais la voix de celui qui leur parla fit plus encore. M. Casimir Périer avait de l'autorité, de la puissance dans l'opinion. L'effet de ses paroles fut sans remède. Toutes les raisons militaires m'ordonnaient de quitter et d'évacuer; mais je ne pouvais pas supposer qu'un ordre de traiter n'arrivât pas enfin, tant était évident l'avantage de traiter encore en possession du château, et non hors de Paris. Aussi sacrifiai-je tout à cette pensée. L'événement a prouvé que le sacrifice devait être inutile dans tous les cas. Notre défense, se fût-elle prolongée, n'eût servi à rien, puisque je rencontrai à l'Étoile l'officier envoyé pour m'apporter l'ordre d'évacuer Paris et de venir prendre position à Saint-Cloud. Ainsi donc, si nous n'avions pas été forcés de quitter par les circonstances de la guerre, nous l'aurions fait une demi-heure plus tard, par suite des ordres de M. le Dauphin, et, sauf les inconvénients d'une retraite forcée, c'eût été la même chose pour les intérêts généraux. Ainsi, à Saint-Cloud, personne ne devait comprendre l'état de la question, et le seul remède possible alors à tous nos maux.

Les souffrances des troupes avaient été extrêmes, et effectivement il est difficile de s'en faire une juste idée. Le jeudi, elles étaient depuis trente heures sous les armes, elles avaient eu à soutenir les combats les plus opiniâtres et les plus sanglants. Une chaleur épouvantable les avait exténués. Le manque de subsistances avait complété leurs souffrances, et je ne sais ce qui leur serait arrivé sans quelques secours en vivres envoyés par l'hôtel des Invalides.

Je vais expliquer la cause de cette disette, et l'on verra s'il avait été en mon pouvoir de l'empêcher.

Avec de l'activité et des ressources dans l'esprit, on fait beaucoup en peu de temps; mais, comme le temps est un des éléments de tout, quand il manque absolument, on ne peut rien.

On se le rappelle, c'est seulement le mardi, dans l'après-midi, que j'ai pris le commandement. Les troupes étaient à jour pour les vivres, et il n'y avait aucune réserve ni à l'École-Militaire ni à la manutention. Les circonstances du mercredi matin empêchèrent de distribuer les vivres fabriqués pendant la nuit. La manutention, quoique gardée, fut forcée pendant la journée, et, ne l'eût-elle pas été, on n'aurait pu aller y chercher des vivres sans livrer un combat. D'ailleurs, comment aurait-on pu les transporter? Nous étions sans aucun moyen de transport. L'on ne pouvait, dans une semblable circonstance et à une pareille distance, envoyer des hommes de corvée. Il en était de même pour la viande.

Depuis plusieurs années, toutes nos institutions avaient perdu leur caractère militaire. Sous le prétexte d'économie de combustibles, on avait supprimé les marmites d'escouades portatives, pour les remplacer par des marmites de compagnie, maçonnées dans les casernes. Ainsi c'est dans les casernes seules que les troupes pouvaient manger la soupe. Dans la circonstance, les casernes étaient ou trop éloignées ou enlevées, et il fut impossible d'avoir recours aux ressources qu'elles présentaient. Enfin, pour le fourrage, on avait imaginé, je ne sais par quel caprice, d'établir le magasin de Bercy au-dessus de Paris, au lieu de le mettre au-dessous, du côté de Grenelle, lieu de la plus grande consommation et du rassemblement présumé des troupes. Il en résulta que les fourrages, devant traverser tout Paris ou faire un long détour, on manqua de nourriture pour les chevaux au moment même où, des divers points, la cavalerie de la garde se réunissait aux Champs-Élysées. D'un autre côté, les villages de la banlieue étaient insurgés et se refusaient à toute espèce de fournitures. La force seule aurait pu les y contraindre. Ainsi, dans ce mo-

ment si pressant, les troupes, hommes et chevaux, furent privées de toutes ressources en vivres.

Pour compléter le tableau des difficultés sans nombre, accumulées dans ces misérables circonstances, je dirai un mot de l'espèce de désorganisation introduite comme à plaisir dans les troupes.

On connaît l'influence qu'exerce sur de bons résultats dans l'action des troupes une organisation fixe et l'autorité des mêmes chefs. Eh bien! d'abord les quatre lieutenants généraux commandant les quatre divisions de la garde étaient absents à la fois. M. de Bourmont, en entrant au ministère, n'avait pas voulu renoncer à sa division. Il l'avait encore conservée quand il avait eu le commandement de l'armée d'Afrique, et cette division, alors de service, était sans chef.

Le général Ricard, commandant la première division d'infanterie, était également absent. Dix jours avant il avait obtenu un congé pour aller aux eaux. Le lieutenant général Foissac-Latour, commandant la division de cavalerie légère, avait été envoyé en mission en Normandie à l'occasion des incendies, et avec deux régiments de la garde (4e d'infanterie et 1er de grenadiers à cheval), en outre du 5e régiment, en garnison à Rouen et dont il disposait. Enfin le général Bordesoulle, commandant la grosse cavalerie, faisait son service de menin auprès de M. le Dauphin.

Les divisions de la garde étaient donc commandées par des maréchaux de camp, dont plusieurs, fort médiocres, avaient peu d'autorité sur l'esprit des troupes. Le lieutenant général Coutard, commandant depuis dix ans la garnison de Paris, était aux eaux. Pendant son absence, son autorité avait été confiée à un vieil émigré, très-brave homme, mais assez peu capable. Pour mettre le comble à tant d'ineptie, tous les officiers de la garde qui étaient électeurs, et ils étaient en grand nombre, avaient reçu des congés pour se rendre aux élections; et, mieux que cela encore, ils avaient l'autorisation, pour éviter les frais de voyage, d'attendre chez eux les congés de semestre. Ainsi plus de la moitié des officiers supérieurs étaient absents. Dans beaucoup de compagnies, il n'y avait qu'un seul of-

ficier. Malgré cela, la garde a fait son devoir; mais on comprend que les moyens d'action, si nécessaires dans des circonstances aussi difficiles pour lui conserver son esprit, étaient bien diminués. C'est avec de tels instruments et cette imprévoyance que M. de Polignac a osé tenter le coup le plus hardi, le plus audacieux, un coup d'État dont le succès aurait été même douteux après de puissants préparatifs.

Tel est le recit fidèle des événements pendant les trois jours de juillet. Tel est le tableau des souffrances inouïes auxquelles les troupes ont été en proie. La garde s'est montrée digne de sa réputation par son courage. Elle eût tout comprimé si elle n'eût eu affaire qu'à une révolte partielle; mais elle avait l'universalité des citoyens à combattre, et l'opinion l'a vaincue, beaucoup plus encore que le courage de ses ennemis.

Une transaction, quand le véritable état des choses, à défaut des moyens qu'on n'avait pas songé à préparer pour soutenir une pareille lutte, a été connu, pouvait seule sauver la dynastie. Elle n'a été ni acceptée ni proposée à temps, et tout a été perdu.

Je ne sais si je m'abuse; mais je crois n'avoir rien négligé pour présenter la critique des opérations avec toute la force dont elle est susceptible, et je crois y avoir répondu d'une manière victorieuse. Il m'est donc permis de conclure que j'ai fait tout ce que le dévouement et les calculs de la raison commandaient, au moment même où il le fallait, et de manière à mettre quelques chances en notre faveur; et, s'il demeure constaté que le seul remède à tant de maux n'était pas en ma puissance, les résutats malheureux ne peuvent pas m'être attribués; il faut d'abord s'en prendre à d'autres, et ensuite à la fatalité.

Après l'arrivée des troupes à Saint-Cloud, M. le Dauphin les répartit depuis Sèvres jusqu'à Puteaux. Il ne fit pas occuper Neuilly ni couper le pont que les habitants avaient barricadé.

Je fus voir les troupes de la garde le lendemain pour leur donner de la confiance. Leur attitude n'était pas trop mauvaise pour la circonstance. Je pourvus, autant que possible, à leurs besoins en vivres; mais une chose me

contraria beaucoup. Déjà la solde se trouvait en arrière, et une gratification, ordonnée par le roi, n'avait été payée qu'en partie.

Dans la journée, quelques désertions eurent lieu. Vingt grenadiers du 1er régiment sur quarante, d'un poste en avant du pont de Boulogne, laissèrent leurs armes aux faisceaux, et partirent pour Paris.

Ce commencement était de nature à inquiéter. Le bruit courait que presque tous les soldats du 3e régiment en feraient autant pendant la nuit suivante. Je m'occupai particulièrement de ce régiment, et je rentrai à Saint-Cloud, assez content de l'effet que je croyais avoir produit.

J'eus en ce moment une conversation avec M. le Dauphin. Il blâma le roi d'avoir promis de retirer les ordonnances et de faire un nouveau ministère.

„Mais quels sont vos moyens dans cette hypothèse? dis-je à M. le Dauphin.

— N'importe, me répondit-il, il vaut mieux périr que de reculer!

— Mais périr, c'est la fin de tout; c'est quand on ne peut pas faire autre chose, et il y a des ressources, si on veut en faire usage.

— Les électeurs ont fait une impertinence au roi, en renvoyant les députés qui avaient voté l'adresse.

— Peut-être n'est-ce ni poli ni aimable pour le roi; mais, quand on est occupé de la défense de ses droits, on n'en est pas aux politesses, et le pays s'est défendu dans cette circonstance avec les armes que la Charte lui a données.

— Enfin le roi est le maître, dit-il; mais je suis loin d'approuver ce qu'il a fait.“ — Et là-dessus il me congédia.

Ce court exposé ne justifie-t-il pas la réputation de sa faible intelligence? On connaîtra bientôt sa justice et sa bonté.

Le reste du jour fut employé à des soins d'administration. Vers le soir, je vis le roi. Je l'engageai à partir sans retard, avec tout ce qu'il y avait de troupes réunies, pour s'éloigner de Paris, dont l'atmosphère lui serait funeste, et à se rendre, sans s'arrêter, sur la Loire, à Blois,

par exemple. Il me parla de Tours, que je trouvai également favorable; mais il me dit: „Il faut attendre les effets du voyage de Mortemart.“

Je lui répondis que son silence depuis le matin devait faire concevoir peu d'espoir de sa démarche. En s'éloignant promptement, on conserverait les troupes. En rapportant officiellement les ordonnances, et convoquant les Chambres sans retard dans un lieu quelconque, en appelant le corps diplomatique près de lui, son gouvernement prendrait de l'aplomb, de la dignité, et frapperait d'illégalité tout ce qui se ferait à Paris. Notre conversation en resta là. — Je me retirai.

Il était six heures lorsque, entouré de plusieurs personnes du service du roi, MM. le duc de Maillé comte de Pradel, etc., etc., on introduisit près de moi le général Tromelin, arrivant à pied de Paris, et me prévenant qu'une attaque sur Saint-Cloud se préparait au moment de son départ, et que, sur la route, il s'était croisé avec un certain nombre de soldats de la garde rentrant à Paris sans armes.

Ces bruits, et surtout la désertion, étant de nature à causer les plus grandes inquiétudes pour la sûreté du roi, je me décidai, pour remédier au silence que M. le Dauphin avait gardé, à mon grand regret, vis-à-vis de la troupe, à adresser un ordre du jour à la garde, sur laquelle se bornait alors mon commandement. J'y faisais sentir aux troupes qu'approchant du terme de leurs souffrances ce n'était pas le moment de renoncer, en quittant leurs drapeaux, aux récompenses méritées. J'y annonçais enfin que le duc de Mortemart, nommé premier ministre, s'était rendu à Paris pour tout finir. Cet ordre du jour ne renfermait pas autre chose.

J'avais d'abord eu la pensée d'aller le soumettre à M. le Dauphin; mais, pour ne pas perdre une minute et afin que cet ordre fût lu dans les bivacs avant l'appel du soir, je descendis à l'état-major et je le dictai aux officiers présents, les capitaines Puibusque et de Berteux[1].

[1] ORDRE DU JOUR.

„Soldats! vous venez, dans ces jours de combats, de donner des preuves de courage et de dévouement. Le roi est content de vous.

Si l'on se rappelle le récit des événements passés depuis trois jours, et si on lit attentivement ce qui suit, on verra s'il n'a pas été dans ma destinée de connaître l'excès des misères humaines. M'étant rendu chez le roi, vers neuf heures, pour prendre ses ordres pour le lendemain, je lui rendis compte de ce que je venais de faire. Il me dit: „Vous avez tort; il ne faut jamais parler politique aux troupes.

— Cela est vrai, répondis-je, quand tout est en ordre; mais, quand tout se découd, il faut bien chercher à maintenir. La politique est forcément dans l'esprit des soldats. Ce ne sont pas des automates; il faut parler à leur intelligence, à leur honneur, à leurs intérêts.

— L'avez-vous dit à mon fils?

— Non, Sire; le temps pressait; je ne me suis adressé qu'à la garde, et je me réservais d'en donner connaissance à monseigneur en venant à l'ordre chez Votre Majesté.

— Vous avez eu tort! Courez chez lui pour le lui apprendre."

Je quittai le roi, et je fus chez M. le Dauphin.

M. le Dauphin était entré chez le roi au moment où j'en sortais, mais par une autre porte. Je ne le rencontrai donc pas, mais je ne l'attendis pas longtemps. Deux minutes à peine étaient écoulées, et il arriva avec un air égaré. En passant devant moi, il me dit avec un air furieux: „Entrez!"

A peine dans son salon, il me prend à la gorge en s'écriant:

„Traître! misérable traître! vous vous avisez de faire un ordre du jour sans ma permission!"

A cette attaque subite, je le saisis par les épaules et

Des récompenses vont être accordées. — Les ordonnances sont rapportées.

— M. le duc de Mortemart, nommé premier ministre va assurer la pacification. — C'est le moment de serrer vos rangs autour du trône que vous avez si vaillamment défendu, et de rester près de vos drapeaux.

„Le maréchal major général de la garde,

„Duc de Raguse.

„Saint-Cloud, 29 juillet 1830."

le repousse loin de moi; lui, redoublant ses cris et recommençant ses insultes:

„Rendez-moi votre épée!

— On peut me l'arracher, mais je ne la rendrai jamais!"

Il se jette sur moi, la tire; il semble vouloir m'en frapper, et s'écrie:

„Gardes du corps, à moi! Saisissez ce traître; emmenez-le!"

Dire la sensation que j'éprouvai dans cet horrible moment est chose impossible. Un sentiment d'horreur, d'indignation, de mépris, me domina . . . Mais je m'arrête; car j'aurai cessé d'exister quand ces *Mémoires* paraîtront. Le récit des faits sera, pour la postérité, ma seule vengeance.

Je fus enveloppé par six gardes du corps et conduit ainsi dans mon logement. Les six gardes du corps restèrent dans ma chambre, où je fus retenu prisonnier.

Je cherchais la cause d'une semblable folie. Une susceptibilité exagérée, surexcitée par les malheurs du moment, et la faiblesse naturelle de ses organes, sont les motifs auxquels il faut s'arrêter pour chasser le soupçon d'un calcul odieux par lequel il m'eût signalé à l'opinion publique comme la cause véritable de la catastrophe. Cette idée me vint cependant à l'esprit, et je crus fermement à ma fin prochaine; mais, je puis le dire avec orgueil, je n'en fus pas agité, tant les autres sentiments dont j'étais animé avaient envahi toutes mes facultés.

Une demi-heure s'écoula dans cet état de choses. M. de Luxembourg, capitaine des gardes de service, arriva, accompagné de tous les officiers supérieurs des gardes du corps, me rapportant mon épée et m'annonçant que le roi me demandait. Je me rendis chez lui sur-le-champ.

Le roi me dit: „Vous avez mal fait de publier un ordre du jour sans le soumettre à mon fils; mais je conviens qu'il a été trop vif. Allez chez lui. Convenez de votre tort; il reconnaîtra le sien.

— Trop vif, Sire! Est-ce ainsi que l'on traite un homme d'honneur? Voir M. le Dauphin? Jamais! Un mur d'airain est désormais entre lui et moi. Voilà donc le prix

de tant de dévouement! Sire, mes sentiments pour vous ne sont pas équivoques; mais votre fils me fait horreur!

— Allons, mon cher maréchal, calmez-vous; n'ajoutez pas à tous nos malheurs celui de vous séparer de nous,“ me dit le roi avec une douceur admirable, moi lui répondant avec l'indignation du dévouement outragé et du désespoir. Alors, m'attirant par les deux mains, m'entourant de ses bras, il me conduisit jusqu'au seuil de son cabinet, dont la porte avait été laissée ouverte, sans doute avec intention, pour que tous les officiers de service chez le roi fussent témoins de la réparation, Il chargea le duc de Guiche de me conduire près du Dauphin.

Une fois seul avec le duc de Guiche, ma fureur me reprit, et j'ajoutai avec une énergie dont je ne pourrais jamais donner la mesure: „Fasse le ciel que la France ne tombe jamais dans les mains d'un pareil homme!“ Après un quart d'heure de débats et dans la triste circonstance où nous étions, je vis bien la nécessité de me résoudre à obéir. J'allai chez M. le Dauphin. Je lui dis avec hauteur et de la manière la plus solennelle: „Monseigneur, c'est par l'ordre exprès du roi que je viens près de vous et que je reconnais avoir eu tort en publiant un ordre du jour sans votre assentiment.“

Il attendit un moment, et me répondit: „Puisque vous reconnaissez votre tort, je conviens que j'ai été un peu vif.“ Je ne répondis rien, et il ajouta: „Au surplus, j'en ai été puni, car je me suis blessé avec votre épée.“ Et il me montra la coupure qu'il s'était faite à la main. Je lui repartis vivement: „Elle n'avait pas été destinée à faire couler votre sang, mais à le défendre.

— Allons, me dit-il, n'y pensons plus et embrassons-nous.“ Il m'embrassa avec difficulté, car assurément je ne pliai pas les reins pour me rapprocher de sa taille. Il me prit la main, que je ne serrai pas. Je fis une profonde révérence sans le regarder, et je m'en fus chez moi.

Tous les habitants du château vinrent dans mon appartement pour m'exprimer la part que chacun prenait à cet événement et l'indignation éprouvée par tout le monde. M. le baron de Damas, homme droit et loyal, me toucha vivement par ses expressions. On vint me demander mes

ordres; je déclarai ne plus commander, ne voulat an avoir aucun rapport quelconque avec M. le Dauphin, mais ajoutant que je n'abandonnerais pas le roi, tant que durerait cette crise. Cet horrible événement a eu peut-être sur la destinée du roi et de sa famille une grande influence. Il m'a rendu étranger à tout ce qui se passa le lendemain, et dont les effets ne sauraient être calculés.

Le roi se décidant à partir à trois heures du matin pour Trianon, il exigea que je prisse le commandement des quatre compagnies des gardes du corps. M. le Dauphiu resta avec les troupes; mais, au lieu de suivre le roi à une heure d'intervalle, il eut la fantaisie de prolonger son séjour jusqu'à onze heures. C'était une mesure impolitique et peu militaire. Provoquer une espèce d'action au moment où il fallait éviter jusqu'à la plus légère apparence d'un combat, c'était donner un prétexte à la désorganisation, au désordre, et en quelque sorte vouloir les faire naître.

J'ai déjà parlé de l'opinion dans les troupes au milieu des crises de la guerre. Il serait superflu d'y revenir. Seulement je dirai que les trente-six heures écoulées depuis l'évacuation de Paris avaient donné le temps aux esprits de fermenter, aux influences d'agir, aux exemples de séduire. Aussi fallait-il, à tout prix, éviter l'apparence d'un combat qui pouvait tout compromettre et tout détruire. Il fallait se retirer à petites journées en pourvoyant à tous les besoins des troupes, et, une fois arrivé assez loin pour être hors de l'influence de Paris, s'occuper à changer leur esprit et à retremper leur moral; mais la pensée de cette nécessité ne vint pas à M. le Dauphin. Si je fusse resté près de lui, peut-être la lui aurais-je fait sentir, et, alors à quatre heures du matin, nous aurions commencé notre mouvement. Au lieu de cela il voulut se retirer en se battant, ce qui est toujours, même à la guerre, un pis aller, et il eut le triste sort de se faire battre par les seuls habitants de Sèvres.

Effectivement, quelques hommes armés de ce village, de Meudon et de Boulogne, se présentèrent et tirèrent quelques coups de fusil. Un bataillon du 3e régiment de la garde fut envoyé contre eux et refusa de faire feu. Six

compagnies du 1er régiment suisse, ayant reçu le même ordre, mirent bas les armes. Deux pièces de canon, chargées de tirer sur eux, passèrent le pont et se dirigèrent sur Paris.

Tel fut le résultat de ce séjour intempestif à Saint-Cloud. M. le Dauphin mit en mouvement ses troupes et se dirigea sur Versailles. Dans cette échauffourée, le duc d'Esclignac, excellent officier, reçut une blessure qui entraîna la perte d'une jambe. Versailles, dont la basse population a toujours eu de mauvais sentiments pour la famille royale, était occupée par le général Bordesoulle, avec trois régiments de sa division, savoir, les deux régiments de cuirassiers et le 2e de grenadiers à cheval, le 1er étant en route pour revenir de la Basse-Normandie. Les troupes avaient été travaillées par la population d'une manière fâcheuse, et, au lieu de les enlever le plus promptement possible à cette funeste influence, on les y avait soumises en y prolongeant leur séjour.

Le roi quitta cette ville, et, sans s'arrêter, gagna Rambouillet. Il y arriva après minuit avec ses gardes du corps. M, le Dauphin resta à Trappes, où les troupes n'eurent ni vivres ni secours. Le lendemain, dimanche, il amena l'infanterie et la cavalerie légère près de Rambouillet. Il les plaça au hasard dans cet entonnoir, qui n'offre absolument rien de défensif. Il laissa le 2e régiment suisse, arrivant d'Orléans au village du Perey, et la division de grosse cavalerie à Cognières. Cette division, dont le moral avait si fort souffert pendant son séjour à Versailles, continuant à rester en communication avec cette ville, fut bientôt entièrement séduite, et, chose remarquable, mais déplorable, les colonels de ces trois régiments partirent à la tête de leurs corps pour Paris, le lundi au matin, étendards déployés. Le général Bourdesoulle se rendit de sa personne à Rambouillet, en passant au Perey. Il donna l'ordre au 2e régiment suisse, placé dans ce village, de le suivre. Par cette disposition, Rambouillet se trouvait tout à fait à découvert, à la merci de la première alerte et de la première terreur panique qui pourrait s'emparer des esprits.

La défection si prompte et si criminelle des trois régiments de grosse cavalerie de la garde s'explique par un fait qui est aujourd'hui démontré, mais qui est venu seule-

ment longtemps après à ma connaissance. Le général Bordesoulle avait fait, dès le vendredi au matin, et quand le roi était encore à Saint-Cloud, à la municipalité de Versailles, sa déclaration de soumission au gouvernement établi à Paris.

Enfin, pour compléter le tableau de cette déplorable époque et faire connaître l'esprit des troupes, je dois raconter ce qui se passa à Trappes dès le dimanche au matin.

Ce jour-là donc les colonels des divers corps de la garde qui se trouvaient à Trappes, et entre autres celui du 2e, Chérésies; celui du 4e, Farincourt; celui du 6e, Révei; Salis, colonel du 7e suisse; Besenval, du 8e suisse; Fontenille, du 1er grenadier à cheval; Dandrié, de la gendarmerie d'élite, et plusieurs autres se réunirent en conseil. Révei, colonel du 6e, exposa l'état de désorganisation des régiments, la désertion allant toujours croissant, et le danger prochain où se trouvaient les chefs en restant avec quelques officiers et les drapeaux exposés aux insultes et aux attaques des paysans. Il proposa d'envoyer à Paris pour conclure, avec le gouvernement provisoire, une convention par suite de laquelle les régiments se rallieraient et retourneraient dans leurs garnisons. Un autre, le colonel Farincourt, dit qu'aux motifs exposés on devait ajouter la position particulière aux régiments suisses. Lorsque les régiments français se seraient débandés, ces corps se trouveraient seuls en butte à la haine populaire. Il s'offrit pour être le négociateur et fut accepté. Deux ou trois colonels prirent peu de part à la délibération, et, sans exprimer une opposition formelle, eurent l'air de ne pas l'approuver. M. de Farincourt se mit en route immédiatement pour les avant-postes. Cependant les observations du général Bordesoulle, qu'il rencontra, et une sorte de pudeur, l'empêchèrent de donner suite à ce projet pour le moment; mais les colonels suisses s'y déterminèrent pour leur compte, ainsi qu'on le verra plus tard. Cependant le désordre allait toujours croissant. Les soldats désertaient par bandes. Les chefs, découragés, n'y mettaient plus aucun obstacle.

Je restai tout à fait étranger à ce qui se faisait. Simple spectateur du plus triste tableau, j'attendais avec an-

xiété la fin de cet horrible drame. Une femme de mes amies m'écrivit de Paris pour me prévenir de l'exaspération existante contre moi, et m'engagea à m'éloigner de ma personne. Elle m'envoyait un homme sûr pour me conduire; elle m'offrait de l'argent, tous les secours et toutes les garanties de sûreté personnelle dont je pouvais avoir besoin. Je refusai ses offres, tout en appréciant les sentiments qui les avaient dictées. L'honneur me prescrivait de rester, quelles qu'en pussent être les conséquences.

Le duc de Mortemart n'avait pas pu donner de ses nouvelles. La combinaison qui se rattachait à sa personne était évidemment manquée: il ne fallait plus y penser. Girardin, revenu de Paris, avait annoncé que M. le duc d'Orléans, auquel on offrait la couronne, déclarait n'en pas vouloir; il avait dit et répété qu'il ne serait jamais un usurpateur. Il fallait appeler au trône M. le duc de Bordeaux. Il est vrai, ajoutait-il, qu'il ne voyait pas comment on pourrait obtenir l'abdication de M. le Dauphin.

On était, le lundi matin, dans des angoisses, agité tout à la fois par les nouvelles de Paris, par la vue de la défection des troupes et de tout le désordre résultant d'une complète anarchie; car le commandement nominal de M. le Dauphin n'avait eu rien d'effectif.

S'il y avait une planche de salut pour la dynastie, elle était uniquement dans l'abdication en faveur de M. le duc de Bordeaux. Je parlai avec chaleur à ce sujet dans le salon de Rambouillet. Le roi en fut informé; il me fit appeler, et j'entrai dans son cabinet. J'abordai la question sans mystère et sans détour; je lui dis que, pour essayer de conserver la couronne dans sa maison, une abdication prompte en faveur de son petit-fils me paraissait indispensable. „Avec le mouvement imprimé, avec ce qui se passe, Sire, vous dire que vous pouvez encore régner serait vous tromper. Chaque jour votre situation deviendra plus fâcheuse, et j'ose dire plus misérable. Il y a encore de la grandeur à s'élever volontairement et de soi-même au-dessus d'une grande infortune. Que Votre Majesté ne se laisse pas arracher sa couronne qui tombe; qu'elle sache s'en dépouiller elle-même, la prendre et la mettre sur la tête de son petit-fils. Cette action peut rallier beaucoup de

monde pour lui; elle consacre le principe de la légitimité et ôte le droit à l'Europe de se mêler de nos tristes affaires; elle conserve nos institutions, seuls éléments de gouvernement et d'opinion qui nous restent et peuvent nous préserver de l'anarchie. Cette résolution est un grand acte de patriotisme, puisqu'elle peut sauver la France; elle est un grand acte de prudence, puisqu'elle coupe court à d'immenses difficultés, dont les conséquences sont au-dessus des prévisions humaines.“

Le roi m'écouta avec calme est sang-froid. Il me remercia de la franchise avec laquelle je venais de lui parler, et il entra en matière.

„J'ai déjà pensé à ce parti, me dit-il; mais il y a bien des inconvénients: il faut d'abord que mon fils y consente, car ses droits sont les mêmes que les miens; ensuite, ce pauvre enfant, il faudra le confier aux soins de M. le duc d'Orléans.

— Sur la première question, répliquai-je, je ne puis supposer que M. le Dauphin se sépare du roi dans une résolution jugée nécessaire au salut de ses peuples. Quant à la seconde, c'est une mesure d'exécution; et, certes, il n'y aura rien à négliger pour assurer sa vie et sa conservation.“

Après avoir retourné cette question sous toutes les faces, donné de nouveaux développement à cette idée, le roi me congédia en me remerciant encore et me disant que peut-être il prendrait ce parti.

Une demi-heure après, sa résolution était arrêtée. Le général Latour-Foissac nous avait rejoints la veille au matin, arrivant de Normandie. Homme aussi bon dans le conseil qu'à la guerre et excellent dans les rapports de l'amitié, il fut chargé de porter l'abdication du roi et de M. le Dauphin à Paris. Le roi lui remit ses instructions à cet effet, et M. le Dauphin lui donna les siennes pour défendre les intérêts des troupes qui n'avaient point abandonné la famille royale. A trois heures il était en route. Une fois cette grande résolution prise, le roi me fit appeler pour m'en informer. Il me demanda de reprendre le commandement. Il m'en coûtait beaucoup, mais, en ce moment, je n'avais rien à lui refuser.

Étant descendu dans la cour du château pour y donner des ordres, j'aperçus M. le Dauphin à l'une des fenêtres, regardant les préparatifs de départ. Il me fit signe de monter près de lui. En l'abordant, il me dit:

„Monsieur le maréchal, vous savez les résolutions prises par le roi, et auxquelles je me suis associé; je suis donc destiné à ne jouer désormais aucun rôle politique dans ce pays. Je vous demande maintenant, comme chrétien et comme homme, d'oublier ce qui s'est passé entre nous."

Le Dauphin me tendit alors la main; et, touché d'une aussi grande infortune, je la serrai avec une émotion douloureuse.

M. le Dauphin eut le caprice de ne me remettre le commandement qu'à six heures du soir. Ainsi je ne pus employer le reste de la journée à voir les troupes et à les échauffer dans le sens de leur devoir. Cependant je m'occupai tout de suite de pourvoir à leurs besoins, car elles manquaient de tout. A six heures, l'acte d'abdication du roi étant imprimé, je me rendis auprès de chaque régiment. J'en fis faire la lecture. Je parlai aux officiers, sous-officiers et soldats réunis en masse autour de moi. Je leur fis sentir quelle importance il y avait pour la sûreté du roi, comme pour sa dignité, qu'il restât entouré du plus grand nombre d'individus possible. C'était une tâche d'honneur et de conscience pour chacun de nous. La résolution du roi était magnanime, et il fallait lui en faire trouver le prix dans un redoublement de soins et de respect de notre part. Je dis enfin tout ce qui me vint à l'esprit et me semblait réclamé par la circonstance. Je recommençai mes discours cinq ou six fois en faisant partout reconnaître Henri V.

A l'instant où je me trouvais sur la grande route, je vis arriver le 2e régiment suisse, venant du Perey, d'après l'ordre du général Bordesoulle, pour s'établir comme le reste des troupes à Rambouillet. Cette disposition nous enlevait notre avant-garde, et les mécontents pouvaient venir à cinq cents pas de Rambouillet tirer des coups de fusil et y jeter l'alarme. Pareille chose eût fait naître un grand désordre parmi des troupes campées d'une manière

aussi confuse, avec l'immensité de bagages et de voitures de toute espèce qui se trouvent toujours à une cour comme celle de France. Je donnai l'ordre au colonel Besenval de retourner sur ses pas avec son régiment, d'aller prendre position à trois quarts de lieue dans un emplacement reconnu au sommet de la côte, à la tête du parc, au lieu où le mur coupe à angle droite la grande route; la droite était couverte par un étang. La position était bonne pour le but qu'il fallait atteindre et pour la force du corps employé à l'occuper. Jamais on ne vit un homme plus déconcerté et plus mécontent. Il me donna diverses raisons pour ne pas exécuter mon ordre toutes plus mauvaises les unes que les autres. C'était un homme terrifié, et cependant ce régiment, arrivant d'Orléans et n'ayant pas combattu, aurait dû être dans la fraîcheur de son zèle.

Il se trouvait qu'immédiatement après l'évacuation du Percy, le nommé Poques (se disant aide de camp de M. de la Fayette, ancien garde du corps de la compagnie de Raguse, dont il avait été renvoyé pour un acte d'insubordination) était entré dans ce village avec cent à cent cinquante paysans pris dans les campagnes voisines. Cette force redoutable avait inspiré à M. de Besenval la terreur dont son esprit était rempli. Je lui fis des raisonnements calmes d'abord. Enfin, ne pouvant pas lui faire comprendre l'extravagance de sa conduite, j'ordonnai impérativement et je le traitai avec plus de dureté qu'il n'est dans mes habitudes d'en mettre avec un officier; mais, dans la circonstance, il ne méritait aucun ménagement. J'établis le régiment moi-même et je chargeai le général Vincent, homme de cœur, auquel j'avais donné le commandement de toute l'infanterie réunie à Rambouillet, des détails de la position.

Ce malheurex M. de Besenval se croyait perdu. Il dit au général Vincent que, si trois coups de fusil étaient tirés, son régiment entier partirait. Il se trompait, j'en suis sûr; ce régiment était calomnié; mais, avec un pareil chef dans des dispositions semblables, il ne donnait pas une grande sécurité. Aussi envoyai-je chercher cent gardes du corps pour les établir en avant du régiment, quoique assurément, au milieu des bois, ce ne fût pas un poste de

cavalerie; mais au moins j'étais sûr qu'avec ces braves gens on attendrait l'attaque avant de s'en aller, et qu'on ne se retirerait que si l'ennemi se présentait réellement, et non sur le simple rêve d'une imagination malade.

Je venais de rentrer. J'avais rendu compte au roi de la tournée faite dans les camps, quand arrivèrent à Rambouillet cinq commissaires envoyés par le lieutenant général du royaume auprès de Charles X. C'étaient le maréchal Maison, le duc de Coigny, MM. de Schonen, Odilon Barrot et le colonel Jacqueminot. Le duc de Coigny vit le roi. L'objet de leur mission était de veiller à sa sûreté. On avait annoncé à M. le duc d'Orléans que tout le monde l'avait abandonné, et ils accouraient, disaient-ils, pour suppléer par leur présence aux troupes qui lui manquaient. Le roi répondit qu'il n'avait pas besoin d'eux, et ne voulait pas les voir. Ces messieurs furent assez piqués de cette réponse et demandèrent au duc de Coigny à me parler.

Celui-ci vint chez moi en exprimant leur désir, et je me rendis à leur auberge pour éviter leur entrée dans le château. Ces messieurs me firent part de l'objet de leur mission. Je leur répondis que le roi n'était point abandonné. Si quelques individus l'avaient quitté, il lui restait plus de monde qu'il ne lui en fallait pour sa sûreté. Il avait envoyé dans la journée l'acte de son abdication. Infailliblement cette grande résolution allait terminer tous nos embarras, et il fallait en attendre les effets.

M. Odilon Barrot prit la parole et me dit que je me trompais et ne connaissais pas l'état de l'opinion. Cette démarche ne produirait rien. Les esprits étaient tellement prévenus contre le retour de la maison de Bourbon, qu'on éprouvait la crainte, en déférant la couronne à M. le duc d'Orléans, de le voir la considérer comme un dépôt entre ses mains, pour la rendre un jour au duc de Bordeaux, et qu'avant de la lui remettre on exigerait de lui des assurances, des déclarations explicites et formelles, pour être à l'abri de ce danger.

Là-dessus une discussion s'établit sur les intérêts de la France, par rapport aux étrangers, de ne pas sortir de l'ordre naturel et légitime. M. de Schonen prit part à la

discussion, et pendant plus d'une heure je soutins mon opinion contre tous mes interlocuteurs. En résumé, je leur déclarai que le roi, n'ayant pas besoin d'eux, les remerciait et remerciait M. le duc d'Orléans de sa sollicitude; qu'ils pouvaient à leur choix rester ou se retirer.

Ils se décidèrent à partir en motivant leur départ sur une sorte de délicatesse, ne voulant pas être accusés, dirent-ils, d'employer leur influence à accélérer la dispersion des troupes. Le fait est, et la chose est devenue évidente pour moi, que la présence de Charles X à Rambouillet gênait à Paris. On ne croyait pas qu'il eût autant de monde avec lui, et on supposait que le témoignage d'intérêt qui lui était donné hâterait son départ. — Les commissaires, se voyant trompés dans leurs calculs, crurent de leur devoir de rentrer à Paris pour informer le pouvoir et aviser à d'autres moyens.

A une heure du matin, les commissaires reprirent la route de Paris.

La désertion continua pendant la nuit, mais elle fut faible. Je parvins, par de grands efforts, à faire délivrer des vivres aux troupes pendant la journée du 3, et, comme on manquait d'argent, je fis engager l'argenterie du roi et abattre les bestiaux de la ferme royale de Rambouillet.

On attendait avec impatience des nouvelles de l'effet produit par l'abdication. Les nouvelles arrivèrent, mais ne répondirent pas aux espérances. L'abdication était venue trop tard: deux jours plus tôt, elle aurait été accueillie avec empressement. Alors elle ne fut qu'un embarras de plus. Cependant la Chambre des pairs était au moment de s'assembler, et cet acte allait y être mis en discussion. Il fallait attendre.

La vue de ce château, où tant de grandeur se montrait encore dans tout son éclat, il y avait à peine huit jours, cette tristesse profonde, cet avenir incertain, cette perspective de dangers pire que la mort, ce chaos succédant si promptement à l'ordre, tout cela fit sur moi une impression profonde qui jamais ne s'effacera de mon esprit. Au milieu de ces circonstances, l'attitude de Charles X était digne; elle avait quelque chose de touchant. Sa résignation pieuse et calme, sa figure noble, triste et bienveillante, complétaient un tableau qu'aucun peintre ne saurait re-

présenter. M. le Dauphin, par sa gaieté et une insouciance qui tenait de la stupidité, présentait une disparate révoltante. N'imagina-t-il pas de dire à Girardin: „Qu'est-ce que je ferai de mes chiens?

— Monseigneur, vous avez d'autres intérêts qui passent avant ceux-là.

— Eh bien! je ne veux m'occuper que de mes chiens.

— Libre à vous, monseigneur; mais moi, je ne veux pas parler de chiens."

Au surplus, M. le Dauphin est un homme indéfinissable, tranchant, despote, susceptible et rempli d'amour-propre quand il avait du pouvoir. Il a dit et répété depuis la catastrophe, et, je crois, avec sincérité, que de tout cela il ne regrettait que ses chiens et ses chevaux.

La journée s'écoula paisiblement. A sept heures, je reçus un mot des commissaires, daté de Cognières. Ils annonçaient leur retour et réclamaient des ordres prompts pour empêcher leur marche d'éprouver aucun retard, ayant une mission aussi importante qu'urgente à remplir auprès du roi. Je prévins le roi et j'envoyai un aide de camp à leur rencontre. Ils annoncèrent qu'un mouvement violent s'était déclaré à Paris vers onze heures. Tout le monde s'était armé et avait crié: *A Rambouillet!* pour y attaquer Charles X. La population entière s'était ébranlée. Toutes les voitures de place avaient été prises pour la transporter. Elle se recrutait de celle des villes et des villages voisins, et ils avaient voyagé pendant quatre heures au milieu de cette foule immense, dont la tête atteignait Cognières quand ils en étaient partis.

Les commissaires, qui peut-être n'étaient pas tous étrangers à ce mouvement, arrivaient maintenant pour le faire valoir et en tirer parti. Ils en attendaient le départ du roi. Cela était clair; mais il était clair aussi que le mouvement, quoique exagéré, était réel. Quelque peu redoutables que fussent militairement les bandes tumultueuses qui s'avançaient contre nous, nous n'étions pas en mesure, avec l'esprit actuel des troupes, de les arrêter ni de les combattre. Il eût été tout simple de marcher, avec mille chevaux et six pièces de canon, contre cette masse sans organisation. Il eût été facile de la mettre en fuite, sans

même lui faire grand mal; mais, dans toute la cavalerie, nous n'avions de troupes sûres que les gardes du corps, et leur destination ne pouvait être changée. Ils ne pouvaient quitter la personne du roi. D'un autre côté, pour pouvoir agir avec de la cavalerie, il fallait aller à près de trois lieues, puisque les bois de Rambouillet s'étendent jusqu'à cette distance du côté de Paris. Déjà la tête des Parisiens était arrivée au Perey, c'est-à dire à l'entrée du bois: ils s'y seraient trouvés en plus grand nombre au jour. La moindre troupe qui aurait fusillé dans le bois aurait pu arrêter cette cavalerie. Il eût donc fallu emmener avec soi un peu d'infanterie, et l'on vient de voir que nous n'en avions plus. Rien donc de ce genre n'était possible. L'offensive n'était pas praticable. D'un autre côté, comme défensive, Rambouillet n'offre aucune espèce de position. C'est un entonnoir au milieu des bois. On ne peut pas même y former régulièrement des troupes. Que faire alors? La disposition des troupes était telle, qu'elle ne promettait rien de bon. On ne pouvait que s'éloigner. Une échauffourrée aurait été quelque chose d'horrible à Rambouillet, et elle était assurée à l'arrivée de la plus misérable tête de colonne, d'après l'esprit du 2e régiment suisse, qui formait notre avant-garde et sur l'equel reposait notre sécurité.

Comme il est d'une grande importance historique de bien constater l'esprit de découragement sans exemple qui s'était alors emparé des troupes, je vais résumer les faits qui en sont la preuve.

1° Les troupes de ligne nous avaient abandonnés, moitié à Paris, le jeudi, et le reste en masse le lendemain, à Saint-Cloud, en se débandant;

2° A l'arrivée à Saint-Cloud, la désertion se mit dans la garde. Elle commença dès le lendemain par le départ de vingt hommes faisant partie d'un poste de quarante grenadiers du 1er régiment, situé en avant du pont de Saint-Cloud, et depuis elle ne cessa pas;

3° Le samedi, 31, M. le Dauphin ayant ordonné à un bataillon du 3e de la garde, à six compagnies du 1er régiment suisse (7e) et à deux pièces de canon de repousser quelques habitants de Sèvres et de Meudon, qui commettaient des hostilités, le bataillon du 3e refusa de tirer,

les six compagnies suisses mirent bas les armes et les deux pièces de canon passèrent le pont et se rendirent à Paris pour rejoindre l'insurrection;

4° Le dimanche au matin, les colonels de la garde, présents à Trappes, se réunirent en conseil, résolurent d'envoyer faire leur soumission à Paris et demander des ordres. Cette résolution n'eut cependant pas de suites immédiates, excepté de la part des colonels commandant les deux régiments suisses;

5° Le lundi, 2, les trois régiments de grosse cavalerie de la garde, restés à Cognières, passèrent aux insurgés, et dès ce moment les avant-postes de ceux-ci furent composés en partie de la grosse cavalerie de la garde.

6° On se rappelle l'esprit qui animait le 2e régiment suisse arrivant d'Orléans. Il était tel, d'après la déclaration de son colonel, que je crus nécessaire de faire couvrir par cent gardes du corps ce régiment en position dans les bois.

7° Les colonels suisses avaient obtenu une sauve-garde écrite, réclamée par eux, et, de plus, une feuille de route du gouvernement de Paris, pour se retirer en Bourgogne. Ils étaient tellement pressés d'en profiter, que, cette feuille de route et le sauf-conduit étant tombés dans mes mains, ils osèrent les réclamer.

8° Enfin, la désertion avait fait de tels progrès, que les cinq régiments d'infanterie française de la garde étaient réduits à rien. Le 6e, par exemple n'avait pas plus de cent vingt hommes. Ces cinq régiments, parmi lesquels étaient le 4e arrivant de Normandie et le 2e, qui n'avait eu aucun engagement sérieux, ne formaient plus qu'un total de treize cent cinquante hommes.

Le seul parti à prendre était donc de se retirer, d'aller prendre d'abord immédiatement position sur l'Eure, à Maintenon, et plus tard sur la Loire. Je conduisis les commissaires chez le roi. Ils lui parlèrent avec chaleur de ses dangers, et de la nécessité où il était de quitter Rambouillet sans retard. M. Odilon Barrot fit un discours pathétique, et le départ fut résolu. Je n'avais pas prévu une retraite aussi précipitée, et rien disposé pour l'exécuter. Cependant, le moment devenu pressant, il fallut pourvoir

à tout. Les dispositions furent faites et exécutées avec un ordre parfait, et tout se débrouilla avec rapidité. Je fis partir le roi avec les gardes du corps pour Maintenon; les immenses bagages, avec une escorte convenable, suivirent, et les troupes des différentes armes ensuite, dans un ordre déterminé. Chacun marcha à son tour et à son rang, sans confusion, et nous suivîmes le roi à Maintenon où nous arrivâmes à quatre heures du matin. En une heure, tout avait quitté Rambouillet, même l'arrière-garde. Les commissaires nous précédèrent à Maintenon.

Le départ de Rambouillet était indispensable, et je l'avais conseillé. J'avais pensé qu'arrivé à Maintenon, et après un repos convenable, on continuerait la retraite sur Chartres, pour aller gagner la Loire, et qu'enfin on tenterait un essai de gouvernement de Henri V. Aussi avais-je envoyé une avant-garde, commandée par le général Talon, sur Chartres, et, dans cette ville, des officiers pour y faire préparer des vivres; mais il devait en être autrement. Les commissaires, dans leur allocution du soir, avaient parlé de la nécessité où le roi était de quitter la France, annoncé des dispositions faites à Cherbourg pour le recevoir. Des paquebots américains devaient s'y rendre pour le transporter avec sa famille, dans le pays qu'il aurait choisi. Toutes les précautions étaient prises pour la route. Enfin, si le nouveau pouvoir désirait le départ de Charles X, c'était surtout en vue de la sûreté personnelle de ce prince, qui était l'objet de ses plus vives sollicitudes. Ces observations avaient germé dans l'esprit du roi. A mon arrivée à Maintenon, étant allé lui demander ses ordres pour continuer le mouvement, il m'annonça qu'il avait pris le parti de renoncer à prolonger la lutte, qu'il n'irait pas sur la Loire, mais se rendrait à Cherbourg pour s'embarquer; que le jour même il en prendrait la route, et irait coucher à Dreux. Alors toute la question politique était terminée.

Dans la marche de nuit de Rambouillet à Maintenon, un courrier, expédié de Paris, apporta aux deux régiments suisses de la garde le sauf-conduit du lieutenant général du royaume, pour se rendre à Châlons et à Mâcon. Il y était dit qu'il était accordé, sur la demande faite par le lieutenant-colonel de Maillardoz, au nom de ces régiments.

Ce sauf-conduit tomba entre les mains du général Vincent qui me l'envoya. J'éprouvai un profond sentiment d'indignation, en voyant ces deux régiments, comblés des bienfaits du roi, s'empresser de l'abandonner au moment même où leur présence semblait lui être la plus utile et la plus nécessaire.

On peut difficilement qualifier une démarche pareille; elle était bien opposée à la prétention des Suisses d'être l'exemple de la fidélité. Je le demande: quel avantage résultait-il pour les Bourbons d'avoir eu, à prix d'or et en blessant l'opinion publique, des troupes bonnes, sans doute, mais qui ne pouvaient assurément avoir la prétention d'être supérieures aux troupes françaises? A quoi bon ces troupes privilégiées qui étaient exemptes, dans divers cas, de service? A quoi tout cela servait-il, si ces troupes ne se dévouaient pas au moins à la défense personnelle du roi? En les prenant avec tant d'inconvénients, on avait eu la pensée qu'elles seraient étrangères à la politique, et échapperaient à l'influence des factions. Cela est clair, et voilà qu'au premier cas échéant des circonstances prévues elles se retirent. Ce ne sont pas des troupes qui se désorganisent, des soldats qui désertent, ce sont des corps entiers, conduits par leurs colonels, qui abandonnent le roi quand il réclame leur appui, et lorsque entouré d'eux il peut trouver son salut! Et, pour avoir eu sitôt ce sauf-conduit, il fallait l'avoir sollicité au moment même du départ de Saint-Cloud, ou au moins pendant la marche de Saint-Cloud à Rambouillet, c'est-à-dire au milieu même de la crise.

Le parti, pris par le roi, de renoncer à toute lutte et de se rendre à Cherbourg pour s'embarquer rendant inutile de conserver les troupes encore rassemblées, il décida leur renvoi, et je leur fis les adieux du roi dans un ordre du jour.

Je dirigeai d'abord l'infanterie sur Chartres, où elle devait trouver des vivres, et de là être envoyée dans ses garnisons pour y recevoir les ordres du nouveau gouvernement. Elle était réduite: l'infanterie française à douze cents hommes. La cavalerie légère, la seule qui existât, se trouvait divisée. Les lanciers, les hussards et l'artillerie,

qui étaient près de Chartres, reçurent l'ordre de s'y rendre et de rentrer ensuite dans leurs garnisons respectives, comme l'infanterie. Restaient les chasseurs, les dragons, les gendarmes d'élite et les gardes du corps.

Les chasseurs étaient désorganisés, et Alfred de Chabannes, en emmenant avec lui son escadron à Paris, avait commencé la dislocation de ce régiment. Les dragons, commandés par le lieutenant-colonel Cannuet, officiers très-distingué de l'ancienne armée, suivirent le roi, sans qu'il restât un seul homme en arrière. Arrivé à Dreux, le roi renvoya également ce brave régiment, exemple de bonne discipline et de fidélité, et lui adressa des éloges qu'il venait de mériter. L'escorte du roi ne se composa plus que des gardes du corps, de la gendarmerie d'élite et de deux pièces de canon.

Arrivé à Dreux, le roi régla son intinéraire; mais il le composa de journées si courtes et de tant de séjours, que son voyage eût été éternel. Je fus chargé de communiquer cet itinéraire aux commissaires. Ceux-ci demandèrent quelques changements qui furent l'objet d'arrangements postérieurs. On commença par le suivre tel que le roi l'avait donné, et le lendemain, jeudi, on alla coucher à Verneuil.

Nous trouvâmes, sur la route, au haut des clochers de tous les villages et dans toutes les villes, le drapeau tricolore établi et les gardes nationales parées des trois couleurs. Ce spectacle était extrêmement désagréable au roi. Du reste, la population se montrait calme et silencieuse, résultat de sa disposition personnelle, de son instinct et aussi des recommandations des commissaires qui, nous précédant, avaient soin de les renouveler constamment.

J'étais l'unique intermédiaire entre le roi et les commissaires. Je cherchais à concilier des dispositions souvent opposées, surtout à diminuer les angoisses d'un pareil voyage. Les commissaires m'avaient fait connaître leurs pouvoirs pour faire payer aux troupes tout ce qui leur était dû. On s'occupa d'abord de celles qui avaient été dirigées sur Chartres et devaient retourner dans leurs garnisons. A Verneuil on donna des à-comptes aux gardes du corps et aux officiers d'état-major, réduits à un pressant besoin.

Les commissaires me chargèrent de faire l'offre au roi de tout l'argent qu'il voudrait, en annonçant à Cherbourg un million à sa disposition. J'en rendis compte au roi, qui m'ordonna de leur faire connaître son refus. Il exigeait, au contraire, que l'on tînt une note exacte des dépenses de son voyage, pour qu'il pût en opérer plus tard le remboursement.

Nous arrivâmes le vendredi, 6, à Laigle; le samedi, 7, à Merlerault; et le 8 à Argentan. Notre manière de voyager était celle-ci: une heure ou deux avant le moment fixé pour le départ du roi, je faisais partir les bagages et les gens de la suite avec un détachement de gendarmes; le roi entendait la messe, et jamais il ne s'en est dispensé, même quand il partait à quatre heures du matin. Deux compagnies de gardes du corps ouvraient la marche. Après elles, les voitures des enfants, des princesses, de M. le Dauphin et celles du roi, où étaient avec lui le duc de Polignac, premier écuyer, et le duc de Luxembourg, capitaine des gardes de service. Venaient ensuite les deux autres compagnies des gardes du corps et les gendarmes.

Je marchais à cheval à peu de distance de la voiture du roi.

On fit séjour à Argentan.

Chaque jour les commissaires venaient chez moi pour se lamenter sur la lenteur de la marche, sur les inconvénients et les inquiétudes que l'on en avait à Paris. Ils me montraient les lettres vives et presque dures qui leur étaient adressés, enfin les accusations dont ils devenaient l'objet.

Mille contes étaient faits à Paris sur ce voyage, et une circonstance bizarre y avait donné lieu. Un rapport des commissaires, envoyé de Verneuil, avait été mis à la poste sans adresse, et par conséquent n'était pas parvenu au ministère de l'intérieur. Un autre rapport, porté par un courrier, avait été retardé de trente-six heures. Pendant deux jours, on avait été sans nouvelles aucune, ce qui avait fort alarmé. On avait répandu le bruit que Charles X avait avec lui des forces considérables, que les commissaires étaient arrêtés et détenus comme otages, que l'intention du roi était de gagner le pays des Chouans et de

commencer la guerre civile. Quand ces bruits-là nous revinrent, je ne pus m'empêcher d'en rire. Quels Chouans nous aurions été, avec cette file de carrosses, cette nuée d'équipages et cette multitude de cuisiniers et de marmitons !

Ensuite, on accusa les commissaires de tiédeur, et on annonça l'envoi d'un quatrième commissaire pour stimuler leur zèle, M. de la Pommeraye, député de Caen. Les commissaires demandèrent le renvoi des deux pièces de canon. Ils insistèrent, et il fallut y consentir. Cette résolution coûta beaucoup au roi. Je ne sais pas pourquoi ils l'exigèrent; c'était plutôt une affaire de parade qu'une chose d'une utilité réelle. Cependant, dans nos telle circonstance donnée, ces pièces eussent pu nous sauver, quoique la véritable garantie du succès de notre voyage fût dans la présence des commissaires, et non dans nos forces. Nous allions entrer au milieu d'une population mal disposée, exaspérée par le souvenir récent des incendies dont son territoire avait été le théâtre, et dont les prêtres et les jésuites étaient accusés par la multitude d'être les auteurs. Tout le pays est rempli de fabriques, et ces populations sont les plus mutines et les plus difficiles à conduire en temps de révolution.

Les commissaires étaient dans une position véritablement difficile. Ils se conduisaient cependant avec respect et déférence pour le roi, en cherchant à concilier ce qui pouvait lui convenir avec leurs instructions. Ayant voulu faire valoir ces circonstances auprès de Charles X, qui n'en était pas assez frappé, il me répondit en riant, à Argentan, ces paroles: „Au fait et au prendre, ce sont deux coquins et un renégat."

Cette lenteur dans la marche avait pour prétexte de conserver les chevaux, et d'arriver à Cherbourg avec tous les équipages. Indépendamment de ces motifs en partie réels, il y en avait un autre secret. On n'avait pas perdu l'espérance qu'une révolution rappellerait M. le duc de Bordeaux: chimère véritable! mais elle existait et on trouvait quelque charme à s'y abandonner. Elle fut fortifiée par l'arrivée à Merlerault du colonel Cradock, attaché à l'ambassade d'Angleterre, envoyé par lord Stuart, pour dire

au roi que, M. le duc de Bordeaux ayant encore des chances pour monter sur le trône, il fallait plutôt ralentir la marche que l'accélérer.

Les rapports sur la disposition de la population sur cette route avaient inquiété les commissaires, et ils proposèrent au roi, à Falaise, de prendre une autre direction et de passer par Caen. M. de la Pommeraye, qui arrivait de cette ville, assurait que tout y était tranquille, et que le roi y serait bien reçu. Après un moment de délibération, on se décida à ne pas changer de route et l'on fut coucher à Condé.

Les inquiétudes éprouvées à Paris, et dont la cause était dans le silence accidentel des commissaires, avaient motivé quelques mesures qui faillirent mettre tout en feu. On avait ordonné des mouvements de gardes nationales pour flanquer la marche du roi, la suivre et s'interposer entre la route qu'il tenait et les pays où on lui croyait des partisans. Tous ces corps, dont une partie avait été mise en mouvement par ordre, se recrutèrent, se multiplièrent, et il n'y eut pas une seule petite ville qui ne voulût mettre son armée en campagne et fournir son contingent.

Pendant ce temps-là le général Hulot, voulant se faire valoir, se mit, de son propre mouvement, en marche pour venir à notre rencontre avec toutes les gardes nationales de la presqu'île et occuper Carentan. Ces colonnes n'étaient pas composées de gens bien disposés pour les Bourbons, et les chefs n'avaient pas été choisis parmi les meilleures têtes du pays. C'était une espèce de chasse qui était au moment de commencer: Les résultats en étaient fort à craindre. Mon nom fut mêlé à toutes ces dispositions d'une manière toute particulière, et mon arrestation ou ma vie paraissaient devoir être spécialement le prix de la victoire. Ces nouvelles se répandirent à Condé, et effectivement depuis cette ville commencèrent les dangers très-grands que je n'ai cessé de courir pendant le reste de cette pénible route.

Nous arrivâmes le mercredi, 11, à Vire. De tout ce pays, c'est le lieu où la population est la plus mobile, la plus difficile à manier et la plus dangereuse. Cette population est très-considérable.

Des officiers supérieurs des gardes du corps, envoyés en avant pour le logement, revinrent à ma rencontre et me dirent qu'ils avaient la certitude d'un complot formé pour m'enlever. Des gens bien intentionnés de la ville étaient venus les avertir que, si je traversais la ville seul ou faiblement accompagné, je serais assassiné ou bien saisi et jeté dans quelque repaire. Je fis mon profit de cet avis, et je ne marchai qu'entouré d'un bon nombre d'officiers.

Le lendemain, nous allâmes à Saint-Lô. Cette population est plus douce que celle de Vire. Nous vîmes distinctement à Saint-Lô des hommes de Condé et de Vire attachés à nos pas, les mêmes qu'on m'avait désignés comme lancés contre moi. Ainsi leur projet subsistait toujours. Enfin le vendredi nous arrivâmes à Valognes. Il fut décidé de prolonger notre séjour dans cette ville, jusqu'au moment où tout serait prêt à Cherbourg pour notre embarquement.

Nous trouvâmes à la frontière du département de la Manche son préfet, le comte Joseph d'Estourmel, qui était venu, comme dans des temps ordinaires, prendre les ordres du roi, en habit de gentilhomme de la chambre et avec la cocarde blanche, quand partout sur notre route nous avions trouvé la révolution faite. Il s'était prononcé contre les ordonnances et fit preuve de courage et de loyauté jusqu'au bout. Nous logeâmes dans sa préfecture à Saint-Lô, et il accompagna le roi jusque sur le vaisseau.

Il était sage d'éviter de s'arrêter à Cherbourg, ville populeuse, animée de sentiments hostiles très-exaltés. Aussi passâmes-nous deux jours à Valognes, pour donner le temps de préparer l'embarquement du roi sur les deux paquebots américains, la *Grande-Bretagne* et le *Charles-Caroll*. On dit qu'ils appartiennent à Joseph Bonaparte: quel singulier rapprochement!

Je pris les ordres du roi, relativement à la maison militaire. Il fit un ordre du jour, dont un exemplaire, certifié, fut remis à chaque individu présent. Il est touchant, et devient par la circonstance un titre de famille. Jamais corps n'a montré un plus admirable esprit. L'ordre, le respect et le dévouement ont régné jusqu'au bout. Aucune exigence ne s'est fait sentir. Quand, au commencement de

cette triste campagne, les moyens de subsistance et l'argent étaient insuffisants, les gardes du corps refusaient d'être servis avant les troupes, dont les besoins, disaient-ils, étaient plus pressants encore que les leurs. Je voudrais pouvoir exprimer à chacun des gardes du corps des quatre compagnies toute mon admiration pour leur noble conduite.

Les commissaires ne négligèrent rien pour adoucir à chacun les derniers instant. Je leur vis à Valognes la déclaration qu'après avoir rempli ma tâche auprès du roi je me croyais libre de mes actions. Je quittais cependant la France par suite de l'exaltation populaire contre moi ; mais mon absence serait momentanée et uniquement motivée par les circonstances. J'ajoutai qu'aussitôt qu'elles auraient cessé je rentrerais dans ma patrie, dont je ne me séparais en ce moment qu'à regret.

Le roi me demanda quels étaient mes projets. Je lui répondis qu'après m'être embarqué avec lui, et lorsqu'il serait arrivé à la côte où il voulait aborder, je prendrais congé, j'irais chercher quelque part un asile jusqu'au moment où je pourrais rentrer en France. Il approuva entièrement mes projets, mais ne s'informa pas de mes ressources pour vivre. Je me gardai bien, par mille motifs de délicatesse et d'indépendance, de lui faire aucune demande et d'exprimer aucun besoin.

Parmi les bruits sur les complots dirigés contre moi, on avait beaucoup dit que, si j'échappais pendant la route, ce serait à Cherbourg que je succomberais.

Ces bruits prirent beaucoup de force à Valognes. Je serais, dit-on, le prix de la liberté du roi, et on ne le laisserait embarquer qu'après m'avoir livré. Je ne pouvais supposer aucune arrière-pensée dans les dépositaires du pouvoir ; mais je pouvais craindre un mouvement populaire. Un ancien garde du corps, propriétaire dans les environs, me fit des offres pour ma sûreté. Je le remerciai. On me proposait, et les commissaires eux-mêmes, comme ils l'avaient déjà fait précédemment, m'engagèrent à quitter mon uniforme et à ne pas me montrer. Je m'y refusai de même, et, quoique tout ce qui entourait le roi eût pris cette précaution, je déclarai que, puisque je commandais, je

voulais rester à mon poste avec les gardes, et ne mettre bas mon uniforme que lorsque je serais sur le bâtiment.

Les commissaires avaient demandé que les gardes du corps n'entrassent pas à Cherbourg. Une simple escorte aurait accompagné le roi au port. Le roi y avait consenti. Je représentai, vivement et à plusieurs reprises, que le roi devait à sa maison de ne se séparer d'elle qu'au moment où la terre manquerait sous ses pas. Après la conduite de tous les gardes du corps, c'était un témoignage d'estime et d'affection qu'il leur devait; c'était une question d'honneur pour eux. J'eus beaucoup de peine à l'obtenir, mais j'y parvins enfin. J'avais encore un autre motif. En traversant la ville de Cherbourg avec une simple escorte, rien ne garantissait d'une insulte et de quelque entreprise, tandis que six cents hommes déterminés, bien armés et marchant serrés, imposeraient une crainte salutaire à la population.

Enfin, le lundi, 16, le départ eut lieu. L'heure fut calculée sur celle de la marée. A neuf heures du matin nous nous mîmes en route et nous arrivâmes, à midi et demi, à l'entrée de Cherbourg. J'avais grand soin de faire marcher tout bien ensemble et dans le meilleur ordre. Tout à coup la colonne s'arrête. Le prince de Solre fait dire de l'avant-garde que toute la population est agglomérée sur la route. Une députation de la garde nationale venait de se présenter, en assurant que, si l'on ne prenait pas, pour entrer, la cocarde tricolore, elle ne répondait de rien. Le sort était jeté. La seule chose à faire était d'avancer, et nous continuâmes notre marche. Je crus à une catastrophe, et que cette démarche devait en être le prélude et le prétexte; mais la belle contenance des gardes du corps imposa. On vit le peu de sûreté à se jouer à de pareils hommes. Notre entrée se fit tranquillement; mais, près du port, les ouvriers de la marine vociférèrent et jetèrent les cris les plus scandaleux au passage du roi. Je me sus bon gré d'avoir insisté pour amener toute la maison du roi jusqu'au lieu même de l'embarquement. A cette précaution seule, nous devons d'avoir heureusement fini notre voyage. Le roi monta immédiatement à bord de la *Grande-Bretagne*. J'en fis autant, après de pénibles et touchants adieux à ceux qui restaient. On mit à la voile et l'on se

dirigea sur la rade de Spithead. La couronne de Louis XIV venait de se briser pour la troisième fois en moins de quarante ans.

Nous nous trouvâmes le mardi en face de Portsmouth. La marée et le vent nous forcèrent à mouiller. Le lendemain matin nous arrivâmes en face de Coves, dans l'île de de Wight. Je pris congé du roi, de la famille royale, et je partis pour Londres. Mon affection pour la personne du roi était encore devenue plus vive pendant le voyage par la vue de son malheur et de sa résignation touchante. Jamais souverain détrôné n'a eu, dans des circonstances semblables, une attitude plus digne. Tout en gémissant sur mes malheurs personnels, je sentais vivement les siens. Je le quittai avec émotion. En me séparant de lui, il m'embrassa et me remit, comme souvenir, l'épée qu'il portait, et, comme témoignage de sa satisfaction et de ses sentiments, une lettre qui me sera toujours précieuse par les expressions qu'elle renferme.

J'allai coucher le mercredi, 8, à Portsmouth, et dès ce moment je commençai une nouvelle vie [1].

COPIE DE LA LETTRE AUTOGRAPHE QUI M'A ÉTÉ ÉCRITE PAR LE ROI CHARLES X.

„Rade de Spithead, 18 août 1830.

„Je ne veux pas me séparer de vous, mon cher maréchal, sans vous répéter ici, comme je le pense, que je n'oublierai jamais les bons, fidèles et constants services que vous n'avez jamais cessé de rendre à la monarchie depuis la Restauration. Je vous prie, en même temps, d'accepter l'épée que je portais toujours lorsque j'étais avec les troupes françaises.

„Comptez pour la vie, mon cher maréchal, sur tous les sentiments qui m'attachent à vous.

„*Signé:* CHARLES."

[1] Cette partie de mes *Mémoires* a été rédigée à Amsterdam pendant le mois de septembre 1830.

(Note du duc de Raguse.)

RÉFLEXIONS SUR LE RÈGNE DE CHARLES X ET SUR LES FAUTES QUI ONT AMENÉ LA CATASTROPHE.

Jamais règne ne commença sous des auspices plus favorables que celui de Charles X. L'état de maladie où Louis XVIII se trouvait depuis longtemps avait donné à la fin de son règne un grand caractère de faiblesse et avait occasionné un assez grand mécontentement. On attendait beaucoup de son successeur. Les manières ouvertes et aimables qui l'avaient toujours distingué appelaient la confiance. On espérait trouver en lui un pouvoir réparateur. Le peuple a si grand besoin d'espérer, il a tant de dispositions à croire, à aimer! Il y a eu toujours en France une si grande bienveillance pour le pouvoir, que ceux qui le possèdent sont bien coupables ou bien maladroits quand ils ne se l'assurent pas d'une manière durable. Les premiers moments de Charles X furent donc brillants. Ses premières actions eurent de la popularité; mais à peine en avait-il éprouvé les effets bienfaisants, qu'un mauvais génie sembla s'être emparé de lui pour le faire travailler à les détruire. L'entrée du roi à Paris fut accompagnée des plus vives acclamations. Il pleuvait, et, nonobstant cette circonstance, la population entière était allée à sa rencontre ou était dans les rues; mais à peine deux mois étaient écoulés, et déjà l'opinion commença à changer.

Les officiers généraux de l'ancienne armée avaient beaucoup souffert à la fin du dernier règne. Le gouvernement en employait le moins possible. Un travail avait été préparé pour en mettre un grand nombre à la retraite. Le baron de Damas, dont la carrière s'était faite hors de la France, mais dans une bonne armée, et qui connaissait la valeur des grades obtenus à la guerre, n'avait jamais pu se résoudre, quand il était ministre de la guerre, à faire signer au roi et à signer lui-même ce travail dur et injuste. Après lui, il en fut autrement. Son successeur, M. de Clermont-Tonnerre, qui a vécu dans le temps de notre gloire et de notre grandeur, mais dont l'existence a passé inaperçue dans les derniers grades de la milice ou dans de misérables troupes auxiliaires sans valeur et sans

considération, M. de Clermont-Tonnerre n'hésita pas. D'un trait de plume, il raya de l'activité cent cinquante officiers généraux dont les deux tiers étaient pleins de force et de santé, et dont les noms rappelaient les plus belles circonstances de nos temps héroïques. Une sorte de pudeur et une sage politique eussent commandé d'honorer leurs dernières années.

L'effet fut terrible dans l'opinion, et senti d'autant plus vivement, que le roi avait autorisé toutes les espérances contraires. En effet, le jour de son entrée, il avait fait inviter les généraux à l'accompagner. Il les avait accueillis avec sa grâce accoutumée, et, rappelant le pénible devoir qu'ils avaient rempli en suivant le cortége funèbre de Louis XVIII à Saint-Denis, il leur avait dit ces paroles: „Vous avez suivi à pied le roi mon frère; ce sera à cheval dorénavant que vous m'accompagnerez!" Ce mot avait fait fortune. Chacun l'interprétait à sa manière. Il y eut bien quelques personnes qui crurent n'y rien voir; mais un plus grand nombre chercha une interprétation favorable à ses intérêts, et l'on imagina que le roi avait voulu dire: Vous avez été maltraités sous le dernier règne; il n'en sera pas de même sous le mien. J'ai confiance en vous, et je vous emploierai. Effectivement, c'était la seule explication raisonnable de cette expression figurée. Que l'on juge donc de l'impression reçue par chacun des intéressés et par le public même, lorsque, au lieu de voir réaliser ces espérances, parut une ordonnance que l'on n'avait pas osé rendre sous le règne précédent. Cet événement me sembla si extraordinaire et si condamnable, que j'accusai M. de Villèle d'avoir été jaloux de la popularité du roi et d'avoir voulu démontrer que ses promesses personnelles ne signifiaient rien; enfin, qu'en lui seul résidait la puissance.

Si l'on se rappelle la marche tenue par ce ministère, la maladresse qu'il avait eue de se heurter contre les opinions, en proposant les lois les plus impopulaires; si l'on a présent à l'esprit quel mépris du bon sens les dépositaires du pouvoir semblaient perdre à tâche de manifester, on concevra les changements survenus promptement dans les dispositions du peuple envers le nouveau roi. Cet insolent mépris de la raison, cette tyrannie dans les petites choses,

qui souvent est celle qui irrite et blesse le plus, sans produire ni pouvoir produire aucun résultat favorable, était éminemment du goût de M. de Corbières, ministre de l'intérieur. Ainsi, par exemple, la chaire d'astronomie au Collége de France, remplie par M. Delambre, devint vacante par sa mort. L'état de sa santé avait forcé à nommer depuis cinq ans un membre du bureau des longitudes [1] pour le suppléer. Eh bien, malgré les droits incontestables de celui-ci, malgré les efforts de tout le monde pour le faire choisir, M. de Corbières préféra, pour remplir cette place, un individu qui, peut-être, ne connaissait pas le nom et l'usage des instruments d'astronomie [2]; mais c'était un protégé de la Congrégation.

Une place à l'Académie des sciences devint vacante. M. de Corbières voulut y faire nommer un de ses protégés, indigne, bien entendu, d'être l'objet d'un tel choix. L'Académie ne tint compte de sa recommandation, et il dépouilla un savant illustre, un vieillard, l'honneur de ce corps, M. Legendre, d'une pension sur laquelle était fondée l'aisance de ses dernières années, parce qu'il l'accusa d'avoir eu quelque influence sur la résolution prise par l'Académie.

Lorsque l'on privait l'armée des services des généraux distingués qui l'avaient illustrée, on faisait occuper leurs places par des courtisans tout à fait étrangers au service. On créait des sinécures et des emplois dont le titre était ridicule. On donnait six aides de camp à M. le duc de Bordeaux, enfant en bas âge. On peut former une maison civile à un prince, un peu plus tôt, un peu plus tard; mais l'entourer de grades militaires qui lui sont subordonnés, lui donner des aides de camp quand il ne commande rien et ne peut rien commander, ce sont des choses qui choquent, révoltent et annoncent le parti pris par le prince de ne suivre que ses caprices. Cependant le plus grand événement de cette époque, cause de l'aliénation des sentiments des Parisiens pour le roi, fut le fatal renvoi de la garde nationale. De ce moment data la guerre entre cette ville et le roi, et c'est M. de Villèle qui doit en supporter toute la responsabilité; car ce licenciement, si brusque, si

[1] M. Matthieu.
[2] M. Nicolette.

humiliant, et, j'ose le dire, si insensé, est particulièrement son ouvrage.

Quand le ministère Martignac arriva au pouvoir, il y avait beaucoup de moyens de salut; mais il manquait à cette administration de l'union et de la force. Il lui fallait un chef qui imprimât une marche plus uniforme, plus régulière et plus décidée; mais, certes, il ne fallait pas en changer la couleur. Il fallait surtoût que Charles X fût d'accord avec son ministère et n'intriguât pas contre lui. Il aurait fallu aussi que ceux des libéraux de la Chambre qui étaient bien intentionnés, et qui auraient dû apprécier les difficultés dont ce ministère était entouré, le soutinssent au lieu de le combattre; mais personne, à cette époque, n'a eu le véritable sentiment de ses devoirs envers le pays, ni même le sentiment de son propre intérêt. Quand le ministère du 8 août a surgi, le péril est devenu immense, imminent, à cause de l'incapacité inouïe de ceux qui le composaient, à cause de leur ignorance et de leurs passions, à cause des noms qu'ils portaient, et qui étaient comme l'emblème vivant des intentions, des projets et des espérances d'un parti en horreur à presque toute la France. Le mal a toujours été en augmentant, parce que les doctrines qui étaient professées solennellement promettaient déjà tout ce qui est arrivé. Une ligue s'est formée; les intérêts les plus opposés se sont entendus, se sont ralliés, pour résister et combattre. Tout a été mis en œuvre de tous les côtés pour augmenter la tension de l'opinion. Le gouvernement a donné le signal, et une explosion sans exemple a tout renversé.

La maison de Bourbon, et en particulier Charles X, s'était fait illusion sur les sentiments qu'elle inspirait dans les derniers temps. Les mœurs publiques, les besoins de la société, étaient d'accord avec les institutions. On voulait les conserver; et, partant, cette famille était nécessaire comme une des pièces de la machine constitutionnelle.

Charles X a brisé la machine; et cette pièce, qui en faisait partie, n'étant plus soutenue par le mouvement, a dû tomber. En résumé, Charles X n'a jamais connu la France actuelle. Il n'a jamais pu comprendre que l'on pouvait lui être fidèle et aimer la liberté. Il est resté dans

une pureté de sentiments d'émigration au-dessus de toute croyance. Il ne prenait pas la peine de la déguiser. Vivant familièrement avec lui, il m'est souvent arrivé de lui faire remarquer les anniversaires de nos victoires. Son impression était toujours pénible. On voyait se renouveler, chez lui, celle qu'il avait ressentie la première fois. Son frère en éprouva peut-être autant, mais il avait l'habileté de le cacher, et même il avait l'air de s'associer à nos souvenirs.

Cette malheureuse dynastie a été perdue d'abord par le défaut absolu de talent et le goût décidé chez elle pour la médiocrité; ensuite par son éloignement invincible pour tout ce qui avait de la noblesse, de la force et de l'élévation; par son ignorance des choses de ce monde; par son mépris profond pour ce qui n'était pas elle; par cette faiblesse innée envers tout ce qui composait son misérable entourage; par l'influence du clergé, trop évidente, et dont l'action dans les affaires est si en oppositon avec l'opinion publique; par sa mauvaise foi dans toutes ses démarches et le rêve continuel de pouvoir absolu qui aurait mis entre les mains de pygmées, sous des auspices bien différents et dans de bien autres circonstances, l'épée de Napoléon, dont le poids seul les aurait écrasés; enfin, en dernier lieu, par cette ignorance du prix du temps, qui a empêché de rien faire à propos, quoique cependant on se soit toujours résolu à tout, mais toujours trop tard.

Au moment de la crise, le complément des causes de la chute a été dans la stupidité, l'imprévoyance et l'infatuation des dépositaires du pouvoir. Jamais M. de Polignac n'avait prévu la moindre chance de résistance. Les prières, demandées à de saints archevêques pour le succès de ses entreprises, lui avaient paru un moyen suffisant pour l'assurer. Quoique d'une ignorance sans exemple, il avait pris sous sa direction la présidence du conseil, le portefeuille des affaires étrangères et celui de la guerre; et le malheureux était si étranger au service militaire, qu'il ne savait pas lire dans un état de situation et ne connaissait pas la différence de l'effectif au présent sous les armes. Jamais imprévoyance semblable à la sienne ne présida à une entreprise aussi sérieuse.

Même après le premier acte de la catastrophe, quelques chances de salut existaient encore. Si les représentants des grands souverains de l'Europe à Paris eussent eu du courage, de la présence d'esprit et du dévouement à la cause de la légitimité, le jour même de l'évacuation de Paris par les troupes royales, les ambassadeurs auraient dû en sortir et se grouper autour du roi à Saint-Cloud. Leur attitude eût fait éprouver une salutaire crainte aux factions, et M. le duc d'Orléans, qui est circonspect par caractère, eût été frappé d'une protestation aussi formelle. Il eût hésité à se charger du fardeau d'une couronne acquise avec de si grands dangers. Le corps diplomatique, auprès de Charles X, eût pris sur la conduite, sur les résolutions de ce prince, un ascendant salutaire, et contribué à soutenir son courage et sa persévérance. Mais aucun des représentants des grandes puissances ne se trouvait à la hauteur de ses devoirs.

D'Appony, ambassadeur d'Autriche, honnête homme, mais dépourvu d'esprit et de force, après avoir constamment caressé les illusions des ultra-royalistes et des membres de la Congrégation, était peu propre à prendre cette dictature. Stuart, ambassadeur d'Angleterre, dont l'inimitié contre la France et les Bourbons ne s'est jamais démentie, ne pouvait pas non plus exercer un grand pouvoir sur l'esprit de Charles X. Restait donc Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie. Celui-là connaissait bien les intentions positives et formelles de son souverain. Lui-même voyait sa gloire intéressée à sauver une Restauration à laquelle il avait puissamment contribué; mais, sans aucun courage personnel, il perdit la tête dans le péril, et, occupé de ses richesses si récemment acquises, il ne fut frappé que de la crainte de les perdre. On dit que, pendant le combat du 27 au 28, il offrait le plus misérable spectacle aux gens de sa maison. Il craignait la mort. Il craignait le pillage. Aussi se tint-il caché pendant la crise, et aussitôt qu'elle fut passée, il courut au secours du vainqueur, dans l'espoir de contribuer au crédit public, auquel sa fortune était fortement intéressée. Si Pozzo eût été un homme de cœur, d'un caractère noble et élevé, qu'il eût entraîné le corps diplomatique à sa suite à Saint-Cloud, il

eût conservé le trône à Charles X, ou au moins à son petit-fils. Il eût placé son nom à une grande hauteur dans l'histoire. Mais qu'espérer d'un révolutionnaire transfuge, toute sa vie ennemi de son pays, fauteur de ses discordes et d'une avidité sans exemple et sans bornes?

J'ai été placé, en peu d'années, deux fois dans des circonstances qui ne se renouvellent ordinairement qu'après des siècles. J'ai été témoin actif de la chute de deux dynasties. La première fois le sentiment le plus patriotique, le plus désintéressé, m'a entraîné. J'ai sacrifié mes affections et mes intérêts à ce que j'ai cru, à ce qui pouvait et devait être le salut de mon pays. La seconde fois, je n'ai eu qu'une seule et unique chose en vue, l'intérêt de ma réputation militaire; et je me suis précipité dans un gouffre ouvert dont je connaissais toute la profondeur.

Peu de gens ont apprécié le mérite de ma première action. Elle a été au contraire l'occasion de déchaînements, de blâmes et de calomnies qui ont fait le malheur de ma vie. Aujourd'hui, je suis l'objet de la haine populaire, et il est sage à moi de considérer ma carrière politique comme terminée.

Ainsi se sera accomplie une prédiction que j'ai souvent faite à mes amis, en voyant la maison de Bourbon marcher constamment à sa perte. Je leur avais dit souvent: „Par suite de la bizarrerie de ma destinée, après avoir brisé mon cœur en sacrifiant l'amitié à mon pays, je serai réduit à combattre pour des opinions opposées aux miennes, et à mourir pour des princes qui ne peuvent parler d'une manière puissante ni à mon esprit ni à mes affections.“

En quittant la France, je m'étais séparé de ma famille militaire, d'officiers dont plusieurs avaient été les compagnons de mes travaux passés, et les autres, plus jeunes, partageaient seulement ma fortune présente. J'en choisis un parmi les derniers, le baron de la Rue, chef d'escadron, pour m'accompagner dans mon exil. En me suivant, il regardait comme une faveur d'être admis à partager la vie décolorée que j'allais mener, et que rien ne semblait devoir embellir. J'acceptai le sacrifice qu'il me faisait et dont

je sentais tout le prix. Il l'aurait continué pendant toute ma vie si mon estime et mon affection pour lui ne m'avaient déterminé à y mettre un terme. Un égoïsme condamnable eût pu seul permettre qu'un officier aussi distingué, aussi intelligent, aussi brave, et dans lequel il y a de si puissants éléments pour une carrière brillante, se consacrât sans mesure à rendre des soins à un vieux chef dont la vie politique et militaire était finie. Pendant dix-huit mois, il a été mon compagnon d'infortune, et son amitié a été une grande consolation pour moi. Mais, après ce temps, j'exigeai de lui qu'il allât remplir la vocation d'un soldat, qui est de servir son pays, et qu'il restât fidèle à la religion de la patrie. Il s'y est décidé, et, au moment où je retouche ces *Mémoires*, je vois avec plaisir quels succès constants ont signalé chacune de ses actions. Aucun étonnement n'en est résulté pour moi, car je sais qu'il y a autant de hautes facultés dans son intelligence que de nobles sentiments dans son cœur.

De la rade de Spithead je me rendis à Portsmouth, et de là à Londres. L'opinion, à Portsmouth, était en harmonie avec celle qui avait fait la révolution de France. Elle rendait toute la population hostile aux Bourbons. Des écriteaux insultants étaient placés dans toutes les rues, et les trois couleurs arborées dans beaucoup de lieux. Je passai vingt-quatre heures dans cette ville pour prendre quelques arrangements de voyage, sans y éprouver cependant aucun désagrément particulier.

Portsmouth est du très-petit nombre des places fortes d'Angleterre. Le pays, il est vrai, n'en a pas besoin. Défendu, comme il l'est, par une multitude de citadelles flottantes et avec un peuple animé d'un si grand patriotisme et de tant d'énergie, il n'a rien à craindre des étrangers. Portsmouth se compose de diverses parties distinctes et séparées, mais présentant un grand ensemble. La partie la moins complète m'a paru celle qui défend la rive occidentale du port. Je n'ai pas vu cette ville assez en détail pour pouvoir porter un jugement sur sa force; mais ce qui me frappa, c'est la manière dont les fortifications sont

entretenues; on y trouve une recherche et des soins minutieux, cachet ordinaire de ce qu'on voit en Angleterre.

J'arrivai à Londres le 19 août, et, malgré la stérilité apparente du sol couvert de bruyère que je trouvai sur ma route, je fus frappé de l'aisance et du bien-être, dont les signes étaient évidents partout, de la grande quantité de jolies maisons de campagne dont le pays était semé, et de l'élégance des petites villes que je traversai. L'entrée de Londres ne parla pas à mon imagination. On se trouve dans cette grande ville, pour ainsi dire, sans s'en douter. On rencontre une agglomération immense d'habitations qui change plusieurs fois de nom, et, tout à coup, on est au milieu de Londres, d'une manière presque imprévue. Il en est de même de tous les côtés, et on est bientôt porté à se demander comment une semblable multitude peut subsister.

Londres, sous divers noms, c'est l'immensité, c'est un grand pays tout couvert d'habitations. Jusqu'à Greenwich, qui est à six milles de Londres, on ne quitte ni les rues ni le voisinage des maisons. Il est impossible de rendre la sensation d'un voyageur tout à la fois susceptible d'impressions et de raisonnement. Assurément Paris est une plus belle ville. Il y a chez nous plus de cette grandeur qui tient à la dignité d'un grand peuple, à une ancienne puissance, au luxe, dont les arts sont la parure. Nos habitations particulières ont quelque chose de plus grandiose. Enfin Paris, l'ancienne capitale d'un grand royaume, puissant depuis une succession de siècles, porte un caractère dont Londres, d'une origine assez récente, est dépourvue. On reconnaît, en cette ville, le produit d'un élément nouveau et variable dans sa nature, le commerce et l'industrie.

Je passai dix jours à Londres, et, comme j'employai bien mon temps, ces dix jours me suffirent pour voir tout ce qu'il y a de curieux. Les établissements les plus remarquables, sans contredit, sont les docks, ports creusés destinés à recevoir les bâtiments de commerce du plus grand tonnage. L'étendue de chacun d'eux est telle, qu'elle égale et surpasse même celle de nos ports de commerce les plus beaux, celle du port de Marseille, par exemple.

Des bâtiments les environnent dans tout leur pourtour et servent de magasins vastes et commodes. Les docks appartiennent à de simples compagnies.

J'admirai beaucoup le tunnel, ouvrage d'un ingénieur français, M. Brunel, inventeur des plus belles machines employées dans les arsenaux, et dont le génie a été consacré à la prospérité de l'Angleterre. Ce tunnel, dont toute l'Europe s'est occupée, est exécuté à moitié. Il sera besoin de grands efforts pour le terminer. Cet immense travail, s'il est jamais fini, montrera ce que peuvent la volonté et l'intelligence de l'homme. Les procédés ingénieux et hardis employés dans ces travaux sont très-curieux et d'un vif intérêt; mais il serait trop long d'en faire le récit et d'en raconter les détails.

Les constructions publiques à Londres, le palais de Saint-James, Westminster, etc., m'ont paru sans grandeur et sans dignité. Les parcs sont de grandes prairies fort vastes, mais décorées par peu d'arbres. L'absence presque constante du soleil les rend, il est vrai, peu nécessaires. En général, excepté dans le nouveau quartier de Regent-Park, les façades des maisons sont sans architecture et sans aucune élégance. La rue de Regent-Street, qui présente une double colonnade formant des galeries devant les boutiques, a été créée récemment dans un vieux quartier démoli. C'est aujourd'hui la plus belle rue de Londres. Là se trouvent réunis les richesses mercantiles et la population la plus active.

Je fus accueilli avec empressement et bienveillance par ce qu'il y a de plus élevé en Angleterre, qui se trouvait alors à Londres. J'allai chercher le duc de Wellington sans le trouver, mais il vint bientôt chez moi et me fit une longue visite. Je lui racontai nos tristes événements, dont il n'était encore informé que d'une manière assez confuse. Je lui témoignai le désir de voir l'établissement de Woolwich, si célèbre, seul établissement pour l'artillerie de terre, et où toute la magnificence des Anglais dans les choses utiles se trouve déployée. Un officier fut chargé de me conduire et de m'accompagner. J'avais cru faire cette visite d'une manière obscure et modeste; mais, quand j'arrivai, je trouvai toutes les troupes d'artillerie sous les ar-

mes, les établissements ouverts, et tout me fut montré avec le plus grand détail. Les troupes exercèrent pour me faire connaître leur méthode et me faire juger leur pratique. Je partageai l'admiration de chacun, en voyant toutes les richesses renfermées dans cet arsenal, le bon ordre qui y règne, la bonne entente dans les arrangements, et je me convainquis que cet établissement d'artillerie est le plus grand, le plus complet et le mieux tenu de toute l'Europe.

J'avais d'abord eu la pensée de me rendre sur-le-champ d'Angleterre en Russie. Les anciennes bontés de l'empereur Nicolas me faisaient espérer d'y trouver un refuge et un appui. Cependant je pensai devoir rester quelque temps à portée de la France, afin de connaître plus facilement la marche que prendraient la révolution et les événements qui me concernaient. Demeurer en Angleterre eût été ruineux. Je résolus de me rendre en Hollande. Je me faisais une sorte de consolation de revoir ce pays où j'avais commandé autrefois, et où j'avais été si heureux! En m'y rendant j'espérais reprendre mes souvenirs dans l'ordre des actions de ma vie passée. Je devais d'ailleurs y trouver l'avantage de correspondre facilement avec mes amis, afin de m'entendre avec eux pour adopter, dans mes intérêts, la meilleure conduite à tenir à l'occasion du procès des ministres de Charles X, qui était au moment de commencer. En conséquence, je partis pour Amsterdam.

Une fois arrivé et livré, dans le silence, à toutes les réflexions que ma position presente, le passé et l'avenir pouvaient m'inspirer, je scrutai profondément mon cœur, et je trouvai qu'il n'y avait pour moi d'autre parti à prendre que de me vouer au repos, en renonçant d'une manière absolue à tous les calculs de l'ambition. En supposant de la part de quelque souverain étranger assez de bienveillance pour moi pour m'offrir du service, il n'était ni dans les intérêts bien entendus de ma réputation, ni dans la convenance de ma vie passée et de mes antécédents, de recommencer ma carrière. La guerre ne pouvait plus jamais avoir lieu qu'entre la France et le reste de l'Europe. Je ne voulais pas, je ne pouvais pas porter les armes contre mon pays, ni me battre contre l'armée où j'avais

passé ma vie et à laquelle j'avais voué toutes mes affections. Le service que je prendrais à l'étranger n'aurait rien d'honorable pour moi, puisque aucune chance de gloire, comme aucune charge, n'en serait la conséquence. Il y aurait en outre de l'injustice à usurper, moi étranger, une dignité appartenant à ceux qui l'auraient méritée sous leurs propres drapeaux. Enfin je cherchai à envisager les choses sous leur vrai point de vue, à tirer nettement les conséquences d'une position déterminée, et je conclus que la seule chose raisonnable pour moi était de ne plus prétendre à rien, de vivre tranquille avec quelques amis, au milieu de mes souvenirs, en faisant des vœux pour la prospérité de mon pays, sans me séparer de lui, et de me placer en esprit dans la postérité. Je serai sans doute fidèle à cette règle de conduite pendant le temps qui me reste encore à vivre.

J'envoyai à Paris mon adhésion dans les limites du temps que la loi avait prescrit. Mon but, en faisant cet acte, était de déclarer que, sans vouloir servir le nouvel ordre de choses, ce à quoi j'étais bien résolu, je ne conspirerais jamais contre lui. Je voulais aussi, en gardant ma position légale, me réserver le droit, si la patrie un jour était menacée de grands dangers, de venir lui offrir mon épée, mon bras et mon sang pour la défendre.

Je me mis en route pour Vienne, où des affaires d'intérêt m'appelaient d'abord. Mon seul moyen d'existence était ma rente sur le gouvernement autrichien, et je devais m'en assurer la jouissance sans contestation. De là, je comptais faire une course momentanée en Russie, motivée par mon respect, mon attachement et ma reconnaissance pour l'empereur Nicolas, et revenir m'établir à Vienne, ville destinée à devenir ainsi ma seconde patrie, jusqu'à l'arrivée de temps plus heureux. Je partis donc d'Amsterdam, et j'arrivai à Vienne le 18 novembre. Le voyage d'hiver que je comptais faire à Saint-Pétersbourg, d'abord empêché par la révolte de la Pologne, le fut ensuite par le choléra. Plus tard, il ne me parut plus opportun, et je restai à Vienne.

Je trouvai, à mon arrivée à Vienne, le prince de Metternich, et je le vis immédiatement. Son accueil fut bienveillant et amical. Je le mis au fait de ma position et de

la manière dont j'envisageais mon avenir. Il y donna une approbation qui me confirma dans mes résolutions. Je lui racontai, dans plusieurs conversations et avec le plus grand détail, les événements qui venaient de changer la face de l'Europe, et dans lesquels j'avais pris une si malheureuse part. Il comprit tout avec une sagacité rare, et tel fut dans son esprit l'effet de ces récits, que voici son jugement d'alors sur les Bourbons: „Les Bourbons ont perdu la France et le pouvoir pour avoir été conduits et dominés par l'esprit d'émigration, par l'ambition du clergé, et le complément s'est trouvé dans le manque absolu d'esprit et de calcul qui a caractérisé toutes leurs actions."

Ce jugement est le résumé le plus clair, le plus vrai du gouvernement de la France depuis la Restauration jusqu'au 27 juillet 1830.

La question s'établit de savoir si M. le duc d'Orléans avait conspiré contre le trône. Je dis au prince que je ne le croyais pas. Il n'avait pas conspiré directement, et la preuve s'en trouvait dans le peu de forces dont il avait été investi au moment où il avait eu le pouvoir; mais je pensais qu'il avait prévu la révolution et s'était préparé de bonne heure à en profiter. A cet effet, il n'avait négligé aucun moyen de se populariser et de flatter les chefs libéraux. Il avait certainement causé un grand tort au roi en blâmant trop haut la marche du gouvernement; mais, pour une action directe, pour une entreprise déterminée et dans un but immédiat, il en était innocent. Le prince fut de mon avis, et à cette occasion il me raconta deux anecdotes assez curieuses et qui prouvent combien la pensée de monter sur le trône un jour, au moyen d'une révolution amenée par un mauvais gouvernement, était ancienne dans l'esprit de M. le duc d'Orléans.

En 1815, et après le retour de Gand, M. le duc d'Orléans vint faire une visite au prince de Metternich. Il lui dit qu'il devait connaître toute l'impopularité des Bourbons de la branche aînée en France, et à quel point ils étaient dépourvus de capacité; qu'une nouvelle chute se préparait évidemment pour eux; et il lui demanda si les puissances étrangères lui donneraient l'assistance de leur sanction, dans le cas où lui-même serait appelé à les remplacer sur

le trône. — Le prince lui répondit négativement d'une manière formelle.

Plus tard M. le duc d'Orléans fit faire au prince Eugène l'ouverture suivante. Il lui fit dire qu'il était superflu de démontrer que les Bourbons ne pouvaient pas régner; lui, duc d'Orléans, et Eugène avaient chacun leurs partisans, et il lui proposait de les réunir pour (le cas d'une révolution arrivant) donner la couronne à celui des deux qui aurait le plus de suffrages. Eugène répondit que, si jamais la France était de nouveau en révolution, son influence serait au profit du fils de son bienfaiteur. Eugène fit connaître cette démarche et cette réponse à l'empereur d'Autriche.

En résultat, M. le duc d'Orléans a poussé de toutes ses forces à la démolition de l'édifice, persuadé qu'il trouverait le moyen de se loger dans ses décombres.

Quand j'arrivai à Vienne, la cérémonie du couronnement du roi de Hongrie venait d'avoir lieu à Presbourg. Je regrettai beaucoup de n'avoir pas hâté mon voyage afin d'en être témoin; mais à cette époque j'avais peu d'attrait pour me présenter dans des lieux de réunion, d'éclat et de fêtes. Cette cérémonie, une des plus curieuses et des plus augustes que l'on puisse voir, est unique par les circonstances qui l'accompagnent. Elle se fait en plain air et rappelle le moyen âge. La beauté des costumes et des chevaux, la présence de cette noblesse libre et guerrière, les serments prêtés par le souverain d'exécuter les lois du pays et de défendre la patrie, l'arrivée du roi sur un tertre élevé, d'où il fend l'air avec son sabre dans la direction des quatre points cardinaux, annonçant ainsi qu'il saura faire face à tous ses ennemis, les évêques et les prélats avec leurs ornements pontificaux, montés sur des chevaux richement caparaçonnés, tout cela place l'origine de cette cérémonie à l'époque où la nation hongroise était nomade et composait une grande tribu. — Après avoir vu les sacres de Reims et de Moscou, celui-ci eût été curieux à leur comparer; mais je n'eus pas d'abord la pensée d'aller le voir, et, quand le désir m'en vint, il était trop tard.

L'empereur vint à Vienne le 21. Deux jours après, il daigna me donner audience. Ma position particulière, qui

était si singulière, me fit désirer de ne prendre aucun caractère et aucune couleur: car, si j'ai reconnu le gouvernement actuel pour rester Français et conserver une position sociale que quarante ans de travaux et beaucoup de sang versé m'ont valu, mon intention n'est pas de le servir. L'empereur accueillit cette demande avec bonté, et, chaque fois que je l'ai vu depuis, il en a été de même. L'audience de l'empereur dura plus d'une heure. Il me fit les questions les plus détaillées sur les événements de Juillet, sur la retraite et le départ de la famille des Bourbons. Il blâma le manque de foi montré par les ordonnances, l'imprévoyance et la faiblesse qui avaient présidé à toutes les mesures, jugea d'une manière saine, mais avec intérêt et pitié, la famille royale. De mon côté, j'établis les faits avec vérité, mais avec mesure et réserve, et en indiquant plutôt les fautes qu'en exprimant le blâme.

J'entretins l'empereur de ma situation personnelle, telle que je l'avais conçue. L'empereur me parla du duc de Reichstadt avec éloge. Il l'aimait beaucoup et avec raison; car, indépendamment de beaucoup de qualités, ce jeune prince était charmant pour lui. L'empereur me dit: „Il est bon, instruit, spirituel et dévoré de la passion du service militaire.“ Il avait exprimé, ajouta-t-il, de l'intérêt pour les Bourbons lors de la catastrophe, et lui avait dit qu'il serait heureux de contribuer à les remettre sur le trône. L'empereur m'ayant dit ce propos, *sa vérité est incontestable;* mais, depuis, j'ai demandé au comte Maurice Dietrichstein si son élève lui avait montré ces sentiments. Celui-ci m'a assuré que ceux qu'il éprouvait réellement étaient tout contraires. J'ai conclu que le jeune homme, croyant et voulant être agréable à son grand-père, avait exprimé, en cette circonstance, autre chose que sa pensée. Au surplus, les sentiments du duc de Reichstadt étaient fort différents en faveur de la branche aînée ou de la branche cadette. Il reconnaissait à la première des droits; il avait été élevé avec le respect qu'inspire la possession du pouvoir; mais, quant à la seconde, c'était tout autre chose; et il a dit plus d'une fois: „Puisque ce ne sont pas les Bourbons légitimes qui règnent, pourquoi pas moi? car moi aussi j'ai ma légitimité.“

Cette révolution de Juillet, en lui révélant des droits que les circonstances pouvaient l'amener à faire valoir, l'a remué profondément. Elle a exalté ses facultés, son esprit, et contribué à développer la maladie dont il est mort.

L'empereur me parla du projet adopté, dès cette époque, par Charles X et sa famille de se retirer en Autriche, de l'accueil qu'il y recevrait et de l'assentiment à cet égard de tous les souverains de l'Europe. Il ajouta en riant: „Je lui ai offert la résidence de Brünn. S'il l'accepte, je changerai de garnison mon petit-fils et je le placerai ailleurs.“ En ce moment Brünn servait d'habitation au duc de Reichstadt.

L'empereur me congédia et me donna l'assurance de sa protection, de ses bontés, et du plaisir qu'il avait à me voir choisir ses États pour asile.

J'allai voir l'archiduc Charles, dont j'ai l'honneur d'être connu depuis longtemps. J'eus une conversation d'une heure avec lui sur les événements de Paris, sur les campagnes auxquelles j'ai pris part, sur la nouvelle organisation de l'artillerie en France, enfin sur les ouvrages militaires dont l'archiduc est l'auteur, tous ouvrages classiques que les gens de guerre ne sauraient trop lire et méditer.

Pendant notre conversation, l'archiduc reçut la visite de sa fille l'archiduchesse Thérèse, aujourd'hui reine de Naples, charmante princesse, âgée alors de quatorze ans. Il eut la bonté de lui dire en me présentant à elle: „Si vous saviez bien l'histoire, vous connaîtriez déjà le maréchal.“

J'ai pensé que dans ma position, et vu le peu d'exigences de la famille impériale, je devais borner là mes visites aux princes qui la composent. Je leur ai été seulement présenté dans le monde sans cérémonie. Plus tard, je vis l'archiduc Jean chez lui; j'eus avec lui une longue conversation que son esprit remarquable, ses connaissances et des antécédents militaires qui nous étaient communs rendirent pleine d'intérêt pour moi.

Le prince de Metternich me présenta dans les meilleures maisons. Ce fut sous ses auspices que j'entrai dans la société. Cette société de Vienne étant chose à part, il y a quelque intérêt à la faire connaître. D'abord elle se

compose de la plus haute aristocratie de l'Europe. C'est un reste de cet ancien empire où l'empereur avait pour sujets et pour serviteurs des princes, qui eux-mêmes étaient souverains. On rencontre sans cesse des grands noms, des gens qui ont des alliances plus ou moins rapprochées avec des maisons souveraines et des têtes couronnées. Un Français éprouve une sensation extraordinaire, en entendant des gens du monde parler familièrement d'un oncle, d'un beau-frère ou d'un cousin, qui est roi ou empereur, quand il réfléchit à l'effet singulier et presque ridicule que fait, dans la meilleure compagnie à Paris, l'arrivée du plus petit prince étranger. Ici il y a une atmosphère d'égalité qui fait disparaître toutes les distances, et ne laisse subsister que celles résultant de la bonne éducation et du sentiment des convenances. Le nombre des individus qui composent la société étant assez borné, il résulte de ce que je viens de dire une grande aisance et une grande facilité dans les rapports habituels. On se voit beaucoup, on se voit sans étiquette et sans façon. On se traite avec politesse et bienveillance. On a l'air même de s'adorer, et puis, au milieu de tout cela, il n'y a aucune intimité réelle.

La disposition du matériel de la ville de Vienne, et la manière dont cette ville est habitée, contribuent aussi aux mœurs de la société. Vienne, qui est la capitale d'un grand empire, et dont la population est de trois cent cinquante mille âmes, se trouve cependant dans les conditions d'une petite ville pour la haute classe, et elle en a les mœurs. La ville, proprement dite, est enceinte d'un rempart à douze bastions. Dans cette étendue ainsi fort restreinte, elle ne renferme que cinquante-quatre mille habitants. Tous les grands seigneurs, tous les gens riches, tous les magasins, en un mot, toutes les richesses, y sont réunies. Les faubourgs sont habités par le peuple, et renferment les ateliers et les ouvriers. Tous les membres de cette grande aristocratie sont donc réunis forcément d'une manière intime, et se rencontrent sans cesse. Chacun sait, à toute heure du jour, ce qui se passe chez son voisin. Des nouvelles circulent sans cesse sur les actions de tout le monde, sont colportées et répétées. Si l'empereur Joseph eût fait démolir les remparts et concédé les glacis pour y

bâtir, les mœurs de Vienne seraient tout autres. Chaque grand seigneur eût construit un palais dans le lieu de son choix. Libre et disposant d'un grand emplacement, il eût donné à son habitation des dépendances en rapport avec sa fortune, dépendances qui l'eussent isolé. Loin des individus de sa caste, il aurait vécu pour lui-même, sans s'occuper des autres. De riches bourgeois, établis dans son voisinage, seraient entrés en rapport avec lui, et il se serait bientôt trouvé le centre d'une société mixte, comme il en existe à Paris et à Londres. Alors la haute classe n'eût plus été entièrement isolée. Une société plus nombreuse aurait donné lieu à la composition de diverses coteries, dont les éléments eussent été basés sur d'autres principes que la naissance. Pour peu qu'on y réfléchisse, on est frappé des conséquences qui fussent résultées de ce seul changement matériel pour l'ordre social.

J'ai expliqué la cause et la facilité des relations et des liaisons superficielles; je vais dire maintenant pourquoi ces amitiés ne sont pas plus profondes. D'abord la société, quoique assez peu nombreuse, l'est trop cependant pour l'intimité, tout en admettant la familiarité. Ensuite les familles elles-mêmes, composées d'un grand nombre d'individus, suffisent aux liaisons véritables, et encore l'amitié portée à un certain dégré est-elle assez rare, même entre les femmes de la même famille. Ajoutez à cela que les jeunes femmes ont une tenue très-sérieuse et même sévère, et on comprendra qu'il en résulte beaucoup de froid dans la société. Les femmes âgées étaient, assure-t-on, tout autres dans leur jeunesse; mais les femmes de trente-cinq à quarante-cinq ans, que l'on doit compter certainement parmi les femmes de l'Europe dont la conduite est la plus régulière, sont au contraire d'une pruderie extrême. Elle va jusqu'à ne point comprendre la possibilité d'une amitié vive et pure entre les individus de différents sexes. Mais la génération qui suit semble revenir aux anciens errements, et rentrer dans les habitudes de ses grand'mères. Enfin toute cette société de Vienne est parfois soumise à l'influence de quelques femmes âgées qui y ont usurpé le pouvoir et y font la loi.

Un mot maintenant sur la manière d'être des hommes

et des femmes sous les rapports de l'esprit, de l'instruction et des qualités sociales. Une si grande différence existe entre les deux sexes de la même classe, qu'on a peine à la concevoir. Les hommes, à très-peu d'exceptions près, ne sont pas distingués; leurs goûts sont vulgaires; ils aiment les plaisirs faciles et mènent une vie dissipée. L'explication de ces mœurs, pour ceux qui servent dans l'armée, se trouve dans la lenteur de l'avancement et le séjour prolongé dans des villages de Hongrie, où les jeunes officiers, privés de ressources, finissent par devenir étrangers aux habitudes du monde. De retour à Vienne ils s'y trouvent gênés. Ils prennent alors des goûts de mauvaise compagnie et ils vivent entre eux. Les femmes ainsi abandonnées ne sont l'objet d'aucun hommage, d'aucun soin, et cependant elles en méritent beaucoup. En général, celles-ci sont belles et le sang de la haute classe est aussi remarquable que celui de la classe inférieure. Les femmes reçoivent une éducation extrêmement soignée. Leur instruction est étendue. Elles parlent le français avec élégance et sans accent. Elles sont aimables dans l'acception française la plus étendue. J'en ai compté jusqu'à vingt-huit dans un cercle assez étroit, qui seraient avec raison très-remarquées à Paris.

Les grands noms qu'elles portent font encore ressortir cette amabilité, si rare ailleurs. On doit placer au premier rang de la noblesse autrichienne, la maison de Liechtenstein. Le nombre des individus qui la composent, les très-grandes richesses qu'elle possède, lui donnent une grande importance. Elle est fière et orgueilleuse avec ses égaux, mais elle est populaire dans le peuple et la bourgeoisie. Cette popularité vient, en grande partie, de ce que tous les hommes de cette famille ont toujours servi dans l'armée et ont bien rempli leur tâche dans les longues guerres qui viennent de finir. On accuse le prince Jean de Liechtenstein, dont les services militaires sont sans doute honorables par la bravoure brillante qu'il a toujours montrée, mais dont les talents peuvent être contestés, d'avoir signé, en 1809, les préliminaires de la paix, qu'il était seulement autorisé à négocier, Napoléon donna un grand éclat à ces préliminaires qui devaient rester secrets, et le mou-

vement de l'opinion publique en faveur de la paix était trop prononcé, pour que l'empereur d'Autriche pût se dispenser de la ratifier. A cette occasion le comte de Stadion, alors premier ministre, ayant le portefeuille des affaires étrangères, donna sa démission, ne voulant pas attacher son nom à la ratification d'un traité de paix qu'il regardait comme désastreux pour l'Autriche, la croyant en mesure de continuer la guerre. Le comte de Stadion désigna alors à l'empereur François le prince de Metternich comme étant l'homme le plus propre à le remplacer dans les circonstances présentes.

Les femmes de cette famille sont bien élevées, charmantes et fort vertueuses. La princesse Jean de Liechtenstein, par sa taille et son grand air, rappelle les matrones romaines, et sa nombreuse famille, composée de onze enfants vivants, semble lui donner une sorte de magistrature.

Toutes les femmes nées princesses de Schwarzenberg sont remarquables par un esprit fin, une grande instruction et des manières charmantes. La comtesse de Mier, dont l'âge avancé ne diminue en rien l'amabilité, réunit à une grande douceur un adorable caractère, une grande indulgence pour la jeunesse, un esprit étendu et une activité peu commune, activité digne, car elle ne porte que sur des devoirs ou des choses utiles. Fort instruite, elle prend part avec ardeur à tout ce qui concerne le développement des facultés de l'esprit, et son âme se montre tout entière à chaque occasion. Sa nièce, la comtesse Valentin Esterhazy, n'était pas une nouvelle connaissance pour moi, je l'avais vue anciennement à Paris; elle et son mari, le comte Valentin Esterhazy, me firent l'accueil le plus cordial. Je trouvai dans cette famille le bienveillant intérêt qu'il est si doux de rencontrer loin de son pays; et, dans les tristes circonstances qui m'éloignaient de la France, j'y fus doublement sensible. Jeune encore, la comtesse joint à la plus haute raison l'amabilité la plus remarquable; aussi est-elle chérie de tout ce qui la connaît. Une bienveillance universelle lui est acquise, et, quand elle entre dans un salon, une expression de plaisir et de joie se montre sur toutes les figures. Aucun devoir ne lui coûte, et jamais

elle n'a manqué à aucun; et cependant elle a, plus d'une fois dans sa vie, eu l'occasion d'en remplir de pénibles. Le dévouement est dans sa nature, comme la séduction qu'elle exerce partout. Jamais être au monde ne mérita plus l'affection qu'elle inspire et la considération publique qui est son apanage.

Enfin les femmes de Vienne présentent un ensemble qu'on ne rencontre nulle part. Les étrangers distingués sont bien accueillis; mais, après les premières politesses d'usage, il leur faut longtemps pour arriver à obtenir d'entrer dans une certaine intimité. On croit y atteindre tout d'abord, à cause de la politesse aisée qui règne partout; mais on est dupe des apparences et d'une fausse bonhomie. Il leur faut longtemps pour se faire adopter en réalité par une société qui semblait disposée d'abord à les comprendre dans ses habitudes et ses affections. Ce n'est qu'après un temps d'épreuve fort long qu'on atteint au but désiré, et quelquefois on n'y arrive jamais.

L'indépendance de la société de l'influence de la cour ne saurait s'exprimer. Comme la cour se montre rarement, et que dans les habitudes de la vie on peut même dire qu'il n'y a pas de cour, la société est fort peu en contact avec la famille impériale, et celle-ci peut difficilement exercer une grande action, par ses manières, sur ce qui se passe. Jamais donc, dans aucun pays, le gouvernement ne s'est moins mêlé qu'à Vienne des affaires des particuliers. Cela tient aussi au caractère personnel de l'empereur et aux mœurs de la famille impériale. L'empereur gouverne comme la Providence. On ne le voit nulle part, et partout on sent sa main protectrice. Aussi ce pays jouit-il d'une liberté véritable, effective, et il n'y a que les ennemis de la société qui aient raison de redouter le pouvoir. La richesse des hautes classes et leur dignité de caractère contribuent aussi à cet esprit d'indépendance. Comme la loi est égale pour tous, il n'y a aucune faveur à espérer, aucune injustice à redouter, et personne n'imagine de faire la cour aux ministres. Chacun est classé; ses droits sont établis, et l'on vit sans s'occuper de savoir qui commande. Je citerai un exemple presque incroyable, mais qui prouve ce que j'avance d'une manière sans réplique.

J'avais dîné un jour chez la princesse Palffy avec dix ou douze personnes, toutes de Vienne et appartenant à ce qu'il y a de plus considérable. Une demi-heure après le dîner, entre un monsieur d'un certain âge et de bonnes manières, que personne ne connaît. Tout le monde s'interrogeait du regard, et un embarras général en était le résultat, lorsqu'il se trouva parmi les convives un individu qui le fit cesser, en prévenant le maître de la maison que l'inconnu était le comte de Mittrowsky, grand chancelier de Bohême (ce qui répond à notre ministre de l'intérieur), qui occupait cette place importante depuis cinq ans. On n'accusera pas de se prosterner devant le pouvoir une noblesse qui vit dans une pareille ignorance de ceux qui en sont les dépositaires. En France, un homme qui a été ministre de l'intérieur pendant quinze jours est connu de tout Paris et a reçu les hommages de tout ce qui peut se présenter chez lui.

Tel est, en résumé, le caractère et la physionomie de la société de Vienne; mais j'ajouterai encore un mot. Les rapports fréquents, journaliers, qui existent entre tout le monde, et les habitudes de commérage, dont j'ai expliqué la cause, sont rarement animés par la bienveillance. Les gens qui semblent le plus liés disent assez volontiers du mal les uns des autres, et trouvent toujours des auditeurs pour les écouter et pour répandre les médisances et les calomnies qu'ils débitent. L'amitié, dont le devoir est avant tout d'être juste, ensuite indulgente et discrète, qui, en France, est quelquefois si courageuse, se tait ici, quand elle ne s'associe pas aux accusations. Les absents ont presque toujours tort à Vienne; car rarement les présents sont occupés à les défendre. Tout se dit, se répète, se commente, et souvent se travestit. C'est par excellence un pays de formes, où l'on trouve, en fait de sentiments, les apparences beaucoup plus souvent que les réalités. On conçoit que je ne parle qu'en général. Sans doute il y a de grandes et d'honorables exceptions à cet état de choses, si blessant pour le cœur et si peu conforme aux besoins et aux charmes de la société; j'en connais plusieurs, mais elles sont rares.

L'esprit du gouvernement est précisément l'opposé: tout

y est réel et positif ; rien n'y est donné à l'apparence, tout marche d'une manière régulière et systématique, mais aussi, il faut le dire, avec une lenteur désespérante. Dans l'intérêt des masses, cela serait parfait si la vie moyenne de l'homme durait cent cinquante ans.

Le gouvernement autrichien a un grand dédain pour l'opinion qu'on a de lui à l'étranger. Il ne s'inquiète guère que l'on se trompe complétement sur l'ordre de choses qui règne chez lui ; il dédaigne une popularité européenne, que la connaissance des faits établirait infailliblement dans les esprits raisonnables. Ainsi, par exemple, en Europe, on croit en général que le paysan autrichien vit dans une grande ignorance et sous une oppression horrible, et il est, au contraire, le plus instruit, le plus riche et le plus protégé de l'Europe. Tous savent lire et écrire, et jouissent d'un bien-être matériel dont aucun autre peuple ne présente l'exemple. Leur liberté est entière, et cependant elle s'allie avec les intérêts du bon ordre. La classe qui souffre par l'effet du mode de l'administration est celle des seigneurs. En raison des charges publiques et des devoirs qui leur sont imposés, ils payent au moitié plus que les paysans. Tous les actes faits par un paysan avec son seigneur doivent être confirmés par l'autorité, tant on redoute l'abus de l'influence qu'il peut exercer sur lui. Si le paysan a un procès avec son seigneur, un avocat payé par l'empereur dans chaque cercle plaide pour lui. Par suite de la jurisprudence établie, pour peu qu'un cas soit douteux, la décision est contre le seigneur, comme dans le cas d'un procès entre un seigneur et l'empereur, l'empereur perd toujours, à moins que le droit ne soit tellement évident, qu'on ne puisse le méconnaître sans mauvaise foi manifeste.

Les travaux publics, dont l'importance est si grande, ont pris chaque jour, pendant ce long règne, un développement plus grand ; et cependant la plupart sont ignorés. Une route a établi une communication entre la vallée de l'Adige et les sources de l'Adda par le Stelvio. Elle a exigé des travaux immenses. C'est le passage le plus élevé de l'Europe rendu praticable pour les voitures par la main des hommes, et ce magnifique monument n'est connu que

des voyageurs. Nous avions fatigué l'Europe par le récit des travaux du Simplon, longtemps avant qu'ils fussent terminés, et l'on n'a jamais parlé de ceux-ci, qui sont depuis plusieurs années arrivés à leur perfection. Loin d'être charlatan comme nous le sommes en France, et comme on l'est dans d'autres pays, le gouvernement autrichien est trop modeste. Il suffirait qu'il fît connaître ses actes pour qu'on l'admirât dans ses œuvres.

Enfin, souvent, on voit ici en pleine exécution et depuis longtemps, des choses proposées ailleurs comme de hautes et nouvelles pensées. Quand on vient en Autriche, on est tout stupéfait de ce que l'on y trouve.

Lors de la réunion des savants d'Allemagne à Vienne, des géologues français apportèrent un échantillon de cartes souterraines dont le but était de faire connaître la composition des couches du globe, dans les différents pays. On leur montra que, dans plusieurs provinces de l'Autriche intérieure, cette carte existait depuis quelque temps et s'exécutait dans les autres.

Une opinion, assez généralement répandue, a consacré que l'Italie autrichienne est accablée d'impôts dont le produit s'envoie à Vienne. D'après un travail officiel, que j'ai vu et dont la vérité est incontestable, il est démontré que, sous l'administration française, la masse des impôts était de moitié plus forte qu'à présent; et en même temps qu'une somme très-inférieure était consacrée aux travaux publics dans le pays.

Enfin, de quelque manière que l'on envisage la question, et sauf les obstacles mis à la facilité du déplacement des individus, qui sont portés trop loin, on ne voit que des choses utiles et raisonnables dans les actes du gouvernement autrichien. Il agit en père vigilant au milieu de ses enfants. Ennemi du bruit, il semble redouter la louange comme un autre craindrait le blâme, et il cache ses bonnes actions comme il serait dans la nature des choses de cacher les mauvaises. Il se contente de faire le bien, et méprise une critique qui n'est fondée ni sur les faits ni sur la raison. Le complément du bien-être dont jouit l'Autriche, et sa garantie, étaient dans la popularité méritée de l'empereur défunt auprès de ses sujets. Accessible à tout

le monde, livré sans réserve aux soins du gouvernement, calme, persévérant, raisonnable, il maintenait la règle et faisait tout ce qu'un souverain pénétré de ses devoirs peut exécuter dans l'intérêt de ses peuples. Grâce à cet esprit, son long règne a traversé de grands malheurs et surmonté de grandes difficultés. Il se survit dans le règne actuel. Les mœurs politiques maintiendront cet état de choses tant que le calme durera; mais une secousse en Europe semblerait, de quelque côté qu'elle vînt, devoir amener sur ce pays de grands malheurs.

Après avoir pris poste à Vienne, un intérêt d'affection et de curiosité, tenant au plus beau temps de ma vie, devait me faire vivement désirer de voir le fils de Napoléon. Comme il était encore séquestré du monde, je n'imaginais pas pouvoir l'approcher; mais je désirais au moins l'apercevoir. Il allait quelquefois au spectacle de l'Opéra, et je me mis en mesure de m'y trouver un jour à portée de le contempler. Je ne me doutais guère alors qu'une espèce d'intimité allait bientôt exister entre nous deux. On me dit qu'il avait appris mon arrivée à Vienne avec plaisir et désirait vivement me rencontrer et me connaître. Sa prochaine entrée dans le monde devait bientôt en être l'occasion.

Le mercredi, 26 janvier, lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre, donna un gran bal, où presque toute la famille impériale se rendit. Le duc de Reichstadt y vint avec elle. Mes yeux se portèrent avec avidité sur lui. Je le voyais pour la première fois de près et avec facilité. Je lui trouvai le regard de son père, et c'est en cela qu'il lui ressemblait davantage. Ses yeux, moins grand que ceux de Napoléon, plus enfoncés dans leur orbite, avaient la même énergie. Son front aussi rappelait celui de son père. Il y avait encore de la ressemblance dans le bas de la figure et le menton. Enfin son teint était celui de Napoléon dans sa jeunesse, la même pâleur et la même couleur de la peau; mais tout le reste de sa figure rappelait sa mère et la maison d'Autriche. Sa taille dépassait celle de Napoléon de cinq pouces environ.

Informé par le comte de Dietrichstein, son gouverneur, qu'il m'aborderait pendant le bal et causerait avec moi, peu

de moments s'étaient écoulés, quand je le vis à mes côtés. Il m'adressa immédiatement les paroles suivantes: „Monsieur le maréchal, vous êtes un des plus anciens compagnons de mon père, et j'attache le plus grand prix à faire votre connaissance.“

Je lui répondis que j'étais vivement touché de ce sentiment, que je trouvais beaucoup de bonheur à le voir et à être près de lui. Là-dessus, nous entrâmes en matière. Il me demanda si, comme il le croyait, j'avais fait les premières campagnes d'Italie. Je lui répondis que oui; que mes rapports de service et d'amitié avec Napoléon étaient d'une époque encore plus reculée; qu'ils remontaient au delà du siége de Toulon; que ma connaissance de sa personne datait de 1790, époque où il était lieutenant d'artillerie en garnison à Auxonne, et moi occupé à Dijon à achever mon instruction pour entrer dans le corps où il servait, et où était également un proche parent à moi, son ami intime.

Il me fit quelques questions sur ces campagnes si célèbres, et je lui repondis de manière à éveiller sa curiosité. Il me parla de l'Égypte, du 18 brumaire, de la campagne de 1814, etc., et je répondis succinctement sur ces divers objets. J'eus bien soin de jeter promptement mes idées générales sur le caractère et la carrière de Napoléon, qui présentent des changements tellement complets dans sa personne, que l'on peut considérer en lui deux hommes. Son élévation, due sans doute en grande partie à ses talents, mais puissamment favorisée par le temps où il a paru, fut l'expression, sentie par tout le monde, des besoins de la société d'alors. A ce titre, chacun l'aida, le soutint et le favorisa; tandis que sa chute fut son ouvrage et le résultat de ses efforts constants. Enfin ce beau génie, si calculateur dans les premières années de sa grandeur, fut obscurci par les illusions de l'orgueil, qui ont faussé son jugement. A cette occasion, je lui citai tout de suite le mot qu'il prononça le soir du combat de Champaubert, où il semblait prévoir son retour prochain sur la Vistule, mot déjà rapporté dans mes récits, en racontant les événements de la campagne de 1814.

Le duc de Reichstadt me parla avec une grande ar-

deur de sa passion pour son métier, du désir qu'il avait de faire la guerre, et ajouta combien il serait heureux de l'apprendre sous moi. En général, il caressait souvent cette idée. Plus d'une fois il me l'a exprimée; rêve d'un enfant qui se berçait d'espérances chimériques. La France et l'Autriche, disait-il, pouvaient un jour être alliées, et leurs armées combattre l'une à côté de l'autre. „Car, disait-il, ce n'est pas contre la France que je puis et dois faire la guerre. Un ordre de mon père me l'a défendu, et jamais je ne l'enfreindrai. Mon cœur me le défend aussi, de même qu'une sage et bonne politique."

Le vif intérêt qu'il montrait dans cette conversation, s'augmentant toujours, l'amena à exprimer le désir de connaître avec détail par mes récits les événements passés. Mais je crus prudent de ne pas prendre d'engagements trop positifs à cet égard; car je ne pouvais savoir ce qui conviendrait à l'empereur et au prince de Metternich. Autant par devoir que par prudence, une grande circonspection dans ma conduite m'était imposée, et je ne devais rien faire d'un peu important qu'avec l'assentiment du pouvoir protecteur qui me donnait asile.

Notre conversation finit après avoir duré une demiheure et avoir été l'objet des remarques de tous les spectateurs. Une fois libre, le prince de Metternich étant au bal, je lui soumis immédiatement la question. Il me répondit ces propres paroles: „Il n'y a aucun inconvénient à ce que vous voyiez le duc de Reichstadt et que vous lui parliez de son père. On ne peut le mettre en meilleures mains que les vôtres. Je regarderais comme une mauvaise action de ne pas lui faire connaître Napoléon tel qu'il était et avec la supériorité qui le caractérisait d'une manière si éminente; mais aussi il est bon qu'il sache quels ont été ses illusions, son orgueil et son ambition, passions qui l'ont perdu et conduit à démolir lui-même sa puissance. Vous, plus que tout autre, êtes capable de lui faire connaître et sentir la vérité."

Ce raisonnement si simple, si vrai, cette conduite si raisonnable, si loyale envers ce jeune homme, est d'accord avec tout ce que j'ai pu voir et répond victorieusement aux

sottises débitée ssur l'éducation du duc de Reichstadt, éducation tout autre et l'opposé de ce qu'on a dit.

Je prévins immédiatement le duc de Reichstadt que j'étais en mesure de le satisfaire, et que, quand il le voudrait, je lui raconterais les campagnes d'Italie de 1796 et 1797. On va voir combien la raison et la prudence étaient précoces chez ce jeune homme; il me dit: „Monsieur le maréchal, dans nos positions respectives, il me semble convenable d'en parler d'avance au prince de Metternich et d'agir avec son assentiment.“ Je répliquai: „Monseigneur, mes démarches ont devancé vos justes observations, et c'est avec son approbation que je viens prendre vos ordres.“

Nous prîmes jour pour le vendredi suivant 28, à onze heures du matin. Depuis ce moment, et pendant trois mois environ, les lundis, vendredis et quelquefois les mercredis, depuis onze heures jusqu'à une heure et demie, étaient consacrés à mes récits, qui comprirent l'histoire de son père et des guerres de notre temps. Quand les circonstances en faisaient naître l'occasion, je faisais l'exposé des principes de l'art de la guerre.

Avant d'entrer en matière et de raconter les immortelles campagnes de 1796 et 1797 en Italie, je commençai par lui apprendre les détails qui concernent la première partie de la vie de son père, et, pour ainsi dire, de son enfance politique et militaire, et les circonstances qui l'amenèrent, presque indépendamment de sa volonté, en présence d'événements qui ont été la base de sa fortune et qui ont formé le point de départ de sa grandeur; car, ajoutai-je, nous appartenons en beaucoup de choses à la destinée; mais cependant nous sommes souvent aussi enfants de nos œuvres. Pour arriver à faire de grandes choses, il faut que les circonstances ne manquent pas aux hommes capables et que les hommes ne manquent pas aux grandes circonstances qui s'offrent à eux. Napoléon les a rencontrées telles qu'il pouvait les désirer, et lui-même s'est trouvé à leur hauteur. Cet accord nécessaire est rare, et, quand la fortune le fait naître, il en résulte des choses qui étonnent le vulgaire. Beaucoup d'individus possèdent les qualités nécessaires pour devenir de grands hommes et meurent ignorés, sans doute faute d'occasion de se faire

connaître. La société aurait été préservée de beaucoup de calamités si, dans les grandes crises, le caprice de la fortune n'avait pas fait déposer souvent le pouvoir en des mains incapables de l'exercer.

Toutes les idées du duc de Reichstadt étaient dirigées vers son père, auquel il rendait une espèce de culte. Un cœur ardent et ce sentiment primitif qui joue un si grand rôle dans les pays où la civilisation est en retard, comme la Corse, lui était échu dans toute son énergie comme un héritage.

Il m'est impossible d'exprimer avec quelle avidité il entendait mes récits. Je m'excusai auprès de lui de parler souvent de moi; mais, en racontant ce qui concernait son père, je ne pouvais pas l'éviter; car, à cette époque, le cadre était petit, le nombre de ceux qui y étaient compris peu considérable, et j'en faisais partie. Je racontai donc au duc de Reichstadt les premières années de son père, l'occasion de ma première connaissance avec lui, ma rencontre au siége de Toulon et le rôle important qu'il y joua bientôt, quoique alors seulement pourvu d'un grade subalterne; puis sa nomination au grade de général dans le corps de l'artillerie employé à l'armée de Nice; son importance personnelle, les opérations qu'il dirigea et qui furent comme une première esquisse de la campagne faite une année plus tard, son besoin d'activité l'amenant à proposer une expédition maritime qui ne sortit pas à cause des revers éprouvés par l'escadre; son voyage dans la ville de Gênes, qu'il conseillait d'enlever par surprise; son arrestation comme partisan de Robespierre, sa mise en liberté, son changement de destination, qui l'amena à Paris, où je l'accompagnai, après m'être arrêté avec lui dans ma famille pendant quelques jours, séjour qui l'empêcha d'arriver à Paris à temps pour être compris dans le travail de l'artillerie, et le fit renoncer à une activité qui ne lui convenait pas hors de ce corps. Je fis observer au duc de Reichstadt combien il est remarquable qu'à cette époque Napoléon ait été aussi soumis aux préjugés du corps dans lequel il servait, préjugés qui semblaient devoir l'enlever à une grande destinée et l'empêcher de suivre une carrière seule

capable de le conduire à la gloire et à la puissance. Ce fait est une des plus grandes preuves de l'influence des opinions du premier âge sur les opinions de toute notre vie. Il a fallu des événements hors de tous les calculs pour en détruire l'effet chez lui.

Dans la seconde séance, je continuai à raconter au duc de Reichstadt ces premiers temps de son père, si peu connus, et dont je suis aujourd'hui le seul témoin vivant: son séjour à Paris, ses velléités de se faire négociant, son espérance d'aller à Constantinople, qui ne se réalisa pas, qui le fit ainsi trouver à Paris lors du 13 vendémiaire et l'amena au commandement; enfin les circonstances qui lui firent avoir, au printemps, le commandement de l'armée d'Italie, et son départ pour cette destination.

Les séances suivantes furent employées à lui raconter, dans le plus grand détail, les campagnes de 1796 et 1797. J'eus soin de faire ressortir les difficultés résultant de l'infériorité numérique de l'armée, de la pénurie de toutes choses, et plus encore du peu d'autorité dans l'opinion que devait avoir, à son arrivée, un jeune général qui, n'ayant jamais commandé une division, une brigade, ni même un régiment, se trouvait avoir sous ses ordres des généraux âgés et expérimentés. Je lui fis remarquer avec quelle promptitude son autorité se trouva établie, l'obéissance obtenue et la confiance universelle inspirée. Après avoir posé quelques principes généraux de la grande guerre, je lui fis comprendre quelle série de fautes les généraux ennemis avaient commises et avec quelle habileté Bonaparte en avait profité.

Pendant le cours de mes récits sur les campagnes d'Italie, et quand ils furent terminés, je m'attachai à peindre Napoléon dans sa vie privée, et tel que je l'ai connu: ayant de la bonté et une véritable bonté, quoique ce soit loin de l'opinion consacrée, susceptible d'un attachement durable et sincère pour ceux qui en étaient dignes. J'ajoutai que sa sensibilité s'était émoussée avec le temps, mais sans changer son caractère; et, pour preuve de la bonté qui lui était naturelle, je lui racontai plusieurs circonstances de sa vie, entre autres ce qui a rapport à Dandolo de Venise, lors de la paix de Campo-Formio, et à

Blanc, lors du départ de l'Égypte. Enfin, je ne négligeai rien pour représenter Napoléon à son fils,[1] tel que je l'ai connu et aimé. Ces récits l'attachèrent beaucoup et l'intéressèrent à un point impossible à exprimer.

Après le récit des guerres d'Italie, je commençai celui de la campagne de 1814, les deux époques de la vie de son père, qu'il avait désiré particulièrement connaître. Je lui présentai, en résumé, la situation des choses, en novembre 1813; en quoi consistaient nos misérables débris au moment de notre arrivée sur les bords du Rhin, débris qu'un horrible typhus anéantissait. Je lui exposai alors les changements survenus dans l'esprit de son père, et les illusions dont il était rempli, les rêves qu'il nourrissait, et qui n'étaient fondés sur rien de réel; l'espoir d'une offensive prochaine, quand il était évident que l'hiver entier passé dans le repos lui donnerait à peine le moyen de créer les éléments d'une défensive incomplète. Je lui rapportai l'unanimité des opinions à cet égard, et lui citai le mot du général Drouot, rapporté ailleurs, et qui peint si bien, et avec tant de mesure, notre situation d'alors. Je lui fis remarquer le tort grave qu'eut Napoléon de ne pas accepter immédiatement les propositions de paix apportées par M. de Saint-Aignan, et les conséquences d'une obstination qui s'est renouvelé plusieurs fois pendant la campagne et qui fut toujours aussi funeste. Enfin, j'entrepris le récit des opérations militaires, à commencer par le moment où l'ennemi passa le Rhin, à Bâle, le 19 décembre, et sur toute la ligne du Rhin le 1er janvier.

Ces récits nous amenèrent, à la fin de la campagne, au combat de Paris, combat si honorable pour le petit nombre de soldats qui a soutenu, pendant si longtemps, une lutte si inégale. Je lui fis l'exposé de l'esprit qui régnait en France alors, et particulièrement à Paris; de la faiblesse montrée par Joseph; de la capitulation qui eut lieu, et des événements d'Essonne, des motifs qui m'ont dirigé, et des intentions patriotiques qui, seules, m'ont animé. En un mot, mes récits, relatifs aux événements d'alors, furent à peu près semblables à ce que j'ai raconté dans mes *Mémoires*. Le duc de Reichstadt écouta avec une attention profonde et une grande émotion. Il comprit tout et

porta sur tous les événements le jugement le plus sain. Il remarqua de lui-même la faute faite par Napoléon de laisser tant de troupes dans les places d'Allemagne, troupes qui, rentrées en France, auraient suffi pour défendre le territoire. Il a eu depuis occasion de parler de ce qui m'est personnel, et il a défendu ma conduite avec chaleur, comme je l'aurais fait moi-même. Il a fait ressortir aussi la grande faute commise d'avoir éloigné sa mère, dont la présence aurait tout sauvé. Elle aurait imposé aux conspirateurs, ranimé la tendresse de son père, provoqué les hommages d'Alexandre, parlé à son esprit chevaleresque, et, par ces divers motifs, elle aurait empêché son fils d'être dépouillé. Enfin, il prononça ces propres paroles qui sont remarquables par leur concision et par la justesse de la pensée: „Mon père et ma mère n'auraient jamais dû s'éloigner de Paris, l'un pour la guerre, et l'autre pour la paix.“

Ces deux mots résument toute la conduite militaire et politique qu'il eût été opportun de tenir. Le duc de Reichstadt ayant manifesté le désir de voir mes récits embrasser la totalité de la vie de son père, je revins en arrière, et je racontai la campagne d'Égypte. Je fis l'exposé des circonstances personnelles au général Bonaparte. Je lui démontrai à quel nombre de chances contraires il s'était abandonné; car il était peu probable, au moment du départ, que cette traversée si longue, si difficile, avec un convoi si nombreux, et de si mauvais bâtiments, pût s'exécuter avec un succès qui tiendrait du miracle. Il comprit que la prise de Malte fut un coup de fortune, hors de tous les calculs; qu'une fois arrivé en Égypte, et le débarquement effectué, les difficultés étaient vaincues, l'occupation et la conquête de ce pays devenaient chose facile. Je lui expliquai en quoi consistaient les combats en Égypte, combats auxquels on a donné à tort le nom fastueux de batailles, et je lui racontai tout ce que mes *Mémoires* renferment de curieux sur les choses et sur les personnes, en un mot sur ce pays alors si peu connu.

J'arrivai enfin au retour de l'expédition de Syrie, à la bataille d'Aboukir, aux motifs qui firent prendre au général Bonaparte la résolution de revenir sur-le-champ en

France, et à tout ce que cette traversée offrit de bizarre, d'obstacles apparents, obstacles qui n'étaient qu'une combinaison favorable de la destinée, protégeant son avenir et ses projets à son insu. Je lui fis un tableau vrai des transports de joie causés par le retour en France de Bonaparte, de l'accueil qu'il reçut en traversant les provinces et en se rendant à Paris. Enfin, je lui fis connaître ce qui est relatif à la révolution du 18 brumaire, la chose la plus nationale, la plus populaire, que l'opinion de la France entière avait appelée et qu'elle accepta avec transport. Je mis un soin tout particulier à lui faire comprendre la cause de l'arrivée si facile du général Bonaparte au pouvoir. Elle avait été souhaitée universellement comme un moyen unique de salut, et, en l'acceptant, il avait eu l'apparence de céder aux nécessités du pays, au lieu d'agir seulement dans son intérêt propre. Tout avait été de soi-même, tandis que tout aurait été obstacle pour lui si, avant l'expédition d'Égypte, il s'était emparé de l'autorité.

Les séances suivantes furent employées au récit de la campagne de l'armée de réserve, du passage de l'artillerie au mont Saint-Bernard, ensuite sous le fort de Bard, passages mémorables, qui furent spécialement mon ouvrage, et enfin de la bataille de Marengo. Je lui fis connaître les dispositions militaires que le premier consul ordonna pour l'occupation et la défense de l'Italie; enfin la campagne que je fis en 1800, comme commandant en chef l'artillerie de l'armée d'Italie, tout ce qui tient aux opérations de cette armée, au passage du Mincio et de l'Adige, et à l'armistice qui suivit, dont la négociation m'avait été confiée.

Lui ayant parlé du poste de premier inspecteur général de l'artillerie, dans lequel j'avais été placé à ma rentrée en France, je profitai de cette occasion pour faire au duc de Reichstadt un exposé succinct des principes du service de l'artillerie, service dont je fis l'application dans les changements du matériel qui furent exécutés. J'arrivai ensuite à la guerre avec l'Angleterre et aux projets formés par le premier consul, projets dont l'exécution fut préparée avec une ardeur constante peu commune et en harmonie avec la force de sa volonté.

Je donnai au duc de Reichstadt des détails très-circonstanciés sur les armements faits alors, sur leur nature, et sur tout ce qui concerne cette expédition, que quelques individus qui se prétendent bien informés disent n'avoir jamais dû être exécutée. Je lui donnai des preuves palpables du contraire, de la possibilité de sa réussite, qui ne tint, quand plus tard on fut au moment de la tenter, qu'à l'irrésolution de l'amiral Villeneuve.

Du récit de l'expédition d'Angleterre, je passai à celui de la campagne de 1805, qui s'y lie immédiatement, et je fis le tableau des désastres de l'armée autrichienne, détruite à Ulm par suite de la stupidité et de la folie du général Mack, qui la commandait. Je racontai au duc de Reichstadt à quelle occasion j'avais été envoyé en Dalmatie, les événements militaires qui se passèrent dans ce pays, et j'entrai dans le détail de tout ce que cette province renferme de curieux.

La campagne de 1809 arriva ensuite. Je lui fis le récit de ce qui concernait l'armée de Dalmatie en particulier, jusqu'au moment où elle se trouva confondue dans la grande armée et en ligne avec les corps qui la composaient.

J'entrai dans de grands développements sur la bataille de Wagram. Je lui fis comprendre les conséquences qui étaient résultées des incertitudes et des changements divers survenus dans les projets de l'archiduc Charles. Je lui parlai ensuite de ma mission dans les provinces illyriennes, dont j'avais été gouverneur; cela me donna l'occasion de l'instruire avec détail de ce qui concerne les régiments frontières, dont l'organisation est si ingénieuse, si admirable, donne des résultats si utiles au pays où ces régiments sont organisés et au souverain auquel ils appartiennent. Je saisis cette occasion pour lui faire l'exposé du système continental, système d'une conception grande et menaçante pour l'Angleterre, d'une exécution difficile pour nous, mais devenue impossible au moment où le seul intéressé à le maintenir y dérogea pour le transformer en une série d'actes d'une tyrannie brutale qui ont rendu la puissance française odieuse, insupportable, et qui ont ainsi contribué

puissamment, par les haines qu'elles ont développées, au renversement de l'Empire.

Je l'entretins de l'époque de sa naissance, dont j'avais été témoin, et des joies que sa venue au monde avait fait naître. Il parla de cette prospérité éphémère avec le calme et la modération d'un philosophe et d'un sage.

J'entrai en matière sur les affaires d'Espagne, l'état de ce pays et la série de circonstances qui avaient amené les malheurs dont il était accablé. Je lui fis un précis des événements politiques et militaires qui s'y étaient passés depuis vingt ans. Après lui avoir fait comprendre ce que le système de guerre et de commandement adopté par Napoléon pour ce pays avait ajouté de difficultés à celles déjà si grandes qui existaient naturellement, il conclut lui-même que, devenues insurmontables, le résultat ne pouvait manquer d'être funeste.

J'entrepris le récit des deux campagnes que j'ai faites dans la Péninsule en 1811 et 1812. En lui donnant, jour par jour, la marche des événements et l'indication des ordres donnés, il put voir à quel point Napoléon se refusa à comprendre la situation des choses en Espagne, et reconnaître comment, en voulant conserver un pouvoir de détail, qu'il ne pouvait exercer, Napoléon contribua, plus que tout autre, au triomphe de la cause opposée et au succès de ses ennemis. Il vit aussi combien funeste avait été l'influence de Soult dans plusieurs circonstances, d'abord lorsqu'il renonça à détruire l'armée anglaise en Espagne, après la bataille de Talavera; ensuite, lorsque après la bataille de Salamanque, en 1812, ayant trouvé cette armée séparée en plusieurs corps, éloignés les uns des autres, il ne pensa point à l'accabler avec toutes ses forces, qui, en ce moment, se trouvaient réunies, et formaient un effectif double de celui de l'ennemi; et enfin une troisième fois devant Pampelune, en perdant la moitié de son armée sans motif et sans raison.

Ces récits m'amenèrent à l'époque où, blessé et remplacé en Espagne, je rentrai à Paris peu de jours avant l'arrivée de Napoléon lui-même, qui venait d'échapper aux désastres de la campagne de Russie. Alors la destinée de l'Empereur avait pâli; mais on pouvait encore espérer de

la grandeur dans l'avenir avec une conduite sage et mesurée. Je dis au prince que je ne pouvais lui parler *ex professo* de la campagne de 1812 en Russie, ne l'ayant pas faite, mais que le temps m'avait appris à reconnaître, dans la relation écrite par Philippe de Ségur, l'ouvrage le meilleur sur cette époque importante de notre histoire, l'ouvrage où il y avait le plus de vérité dans les faits et dans la physionomie des événements. J'ajoutai: „Ce n'est pas un critique sévère qui se livre à des recherches, constate des faits et accuse, c'est un admirateur, un ami, qui, trompé dans ses espérances et ses calculs, déplore des fautes et cherche vainement à les excuser.“

Il ne me restait plus, pour compléter mes récits, que d'effectuer ceux de la campagne de 1813. Je le fis avec détail. Après avoir fait ressortir ce qu'il y eut de beau et d'éclatant pour le pays et le souverain dans cette espèce de résurrection de l'armée française et dans les succès qui marquèrent la première partie de la campagne, je lui fis comprendre combien la seconde partie fut loin de la première, et Napoléon différent de ce qu'il avait été autrefois. Je le lui montrai alors tel que M. de Ségur le peint en 1812, c'est-à-dire abandonné à des illusions constantes, qui servirent à l'égarer sous les rapports politiques comme sous les rapports militaires.

Je terminai cette espèce de cours d'une durée de trois mois par la lecture de ce que j'ai écrit sur les événements de 1830. Cette tâche remplie, je dis au duc de Reichstadt que, n'ayant plus rien à lui raconter qui pût l'intéresser, je prenais congé de lui. Il m'embrassa tendrement en me remerciant. Il me déclara que je lui avais fait passer les moments les plus doux qu'il eût encore goûtés depuis qu'il était au monde, et me fit promettre de continuer à venir le voir de temps en temps, devoir que je n'ai cessé de remplir.

Il m'envoya peu après son portrait fait par Daffinger: il est d'une assez grande ressemblance, quoique un peu trop jeune. Le buste de son père est en face, et il a écrit de sa main les vers de Racine ci-après:

„Arrivé près de moi par un zèle sincère,
Tu me contais alors l'histoire de mon père;
Tu sais combien mon âme, attentive à ta voix,
S'échauffait au récit de ses nobles exploits.“

Ce gage de son souvenir et de son amitié est une des choses les plus précieuses que je puisse posséder. Il avait, comme son père, l'instinct de se rendre agréable aux gens auxquels il voulait plaire.

Je continuai à le visiter environ tous les quinze jours, et chaque fois j'étais reçu par lui avec l'expression du plaisir. Quand j'avais fait une absence de Vienne, c'étaient de nouvelles étreintes. Dans mes visites, la conversation roulait sur la politique, sur les nouvelles du jour.

Je n'ai pas omis une seule occasion de lui donner les conseils que je croyais sages et conformes à sa position particulière. Dans une des premières conversations, je lui dis: „Monseigneur, vous voilà livré au monde, libre de vos actions; croyez à mon tendre attachement pour vous et aux vœux que je fais pour votre gloire et votre bonheur. Mettez-vous en défiance contre les intrigants français qui vont chercher à vous entourer et à s'emparer de vous; notre pays abonde en cette sorte de gens. Leur influence sur vous, s'ils en acquéraient jamais, vous mènerait à votre perte. Ils vous engageraient dans des combinaisons impuissantes qui vous compromettraient infailliblement. Vous n'avez qu'une ligne à suivre, une conduite à tenir. Grandissez dans l'opinion par votre instruction, par une conduite droite et ferme; montrez-vous apte à tout, et faites voir que le fils de Napoléon est doué par la nature de hautes facultés et d'un grand caractère. Faites-vous des amis; vous y réussirez facilement, car l'opinion vous est très-favorable, et il y a, en général, une grande bienveillance pour vous dans le public. Ne faites, dans aucun cas, la guerre à la France, afin de n'avoir jamais, aux yeux des Français, une physionomie hostile, et attendez ce que la Providence décidera de vous. Si elle a des desseins sur vous, si vous êtes appelé à jouer un rôle politique, il faut que vous soyez une nécessité du temps, une solution du problème, et qu'on vienne vous chercher. C'est ainsi que votre père est arrivé au faîte du pouvoir sans éprou-

ver de difficultés. Les choses sont plus fortes que les hommes. Quand on marche dans leur sens, quand on est soutenu par elles, tout est aisé, tout est facile; quand on les contrarie, quand on marche dans un sens opposé, on s'épuise en vains efforts, et un succès éphémère n'est que le prélude d'une catastrophe. La règle de conduite que je prends la liberté de vous conseiller est le résultat d'une longue expérience et de réflexions dictées par mon attachement pour vous; elle est conforme aux intérêts bien entendus de votre ambition, à ceux de votre considération et de votre bonheur."

Le prince me répondit sur-le-champ: „Ma position doit paraître difficile. Eh bien, elle le serait pour une âme faible. Quand on a pris une résolution, que l'on peut se rendre compte des conditions dans lesquelles on est placé, tout devient facile. Je puis éprouver quelques tourments par l'impatience de trouver une occasion d'acquérir de la gloire, et, en conséquence, des embarras que ma position y apporte. C'est un tribut que je paye à l'humanité, mais c'est un mal passager. J'amais je ne sortirai de la ligne que vous m'indiquez, et qui est celle que j'ai choisie; je ne ferai, dans aucune circonstance, la guerre à la France: c'est une recommandation de mon père à laquelle je serai toujours fidèle. Si la politique des souverains de l'Europe les déterminait à me mettre en avant, je protesterais solennellement. Le fils de Napoléon doit avoir trop de grandeur pour servir d'instrument, et, dans des événements de cette nature, je ne veux pas être une avant-garde, mais une réserve, c'est-à-dire arriver comme secours, en rappelant de grands souvenirs. Voilà quels sont mes sentiments, quelle est mâ manière de voir et les règles de conduite que je me suis invariablement tracées."

Je lui exprimai la joie que j'éprouvais de le voir pénétré de sentiments aussi nobles et d'idées aussi raisonnables. Il s'est réjoui avec moi des espérances de paix. „La guerre, m'a-t-il dit, dans les circonstances présentes serait, pour vous et pour moi, une source de chagrins, puisque d'aucune manière ni l'un ni l'autre nous ne pourrions y prendre part."

Nous discutâmes si, en principe, un chef suprême de-

vait choisir ses principaux instruments parmi les hommes capables, au lieu de les chercher dans des gens du second ordre. On conçoit la pensée qui fait choisir des hommes sans réputation, et il était assez incliné à adopter de préférence cette opinion. Mais je lui fis sentir qu'écarter les hommes supérieurs était une preuve de faiblesse et du sentiment de sa propre infériorité; qu'avant tout il fallait ne rien négliger pour assurer le succès de ses opérations, sauf à en partager la gloire avec ses collaborateurs. Un devoir positif l'ordonne; mais d'ailleurs la part du chef est toujours assez belle, quand il a attaché son nom au triomphe. La conversation se termina par une réflexion spirituelle du duc de Reichstadt. Je lui faisais remarquer combien le secret était nécessaire dans les grandes affaires, car presque jamais on n'a regretté le silence; qu'ainsi on devait se borner à confier ses projets au plus petit nombre d'individus possible, et aux agents indispensables; il ajouta: „Et quelquefois à ceux qui les ont devinés."

Dans une autre conversation, dont les sujets avaient été variés, le duc de Reichstadt traita une question abstraite et compara l'homme d'honneur à l'homme de conscience. Il donnait la préférence à ce dernier, „parce que, disait-il, c'est toujours le mieux et le plus utile qu'il désire atteindre, tandis que l'autre peut être l'agent aveugle d'un méchant ou d'un insensé." — On se rappelle que j'ai rendu compte dans le récit de la campagne de 1813, d'une conversation à Düben avec Napoléon sur le même sujet; mais la conclusion était opposée. Je fus confondu de voir ce jeune homme occupé de questions si élevées, et je trouvais quelque chose de surnaturel à ce qui se passait, car je n'avais pas dit un mot de cette conversation au prince.

Le duc de Reichstadt, ayant été nommé lieutenant-colonel du régiment de Giulay, se livra avec ardeur au commandement du bataillon qui lui était confié. A cinq heures du matin, il était à l'exercice. Cela n'empêchait pas le travail du soir, qu'il continuait comme autrefois, et qu'il poussait jusque bien avant dans la nuit. J'allai le voir exercer. Il s'en acquittait bien. Cette activité, trop grande pour l'état de ses forces, pour une poitrine faible, pour un tempérament en travail et achevant de se développer,

soumis à l'action maligne d'une humeur qu'il avait reçue de son père, fit naître la maladie dont un an après il est mort. Une extinction de voix, accompagnée de fièvre, survint. Le duc de Reichstadt fut forcé, pendant quinze jours, de suspendre les manœuvres et de vivre dans la retraite; avertissement de la nature dont on aurait dû profiter, en le faisant renoncer, pendant deux ans, à une vie qui lui était funeste. On aurait dû aussi l'envoyer habiter des pays d'un climat plus doux. Enfin, en ne négligeant rien, on aurait pu consolider une santé chancelante et un tempérament faible.

Il est probable qu'on serait parvenu à conserver cet aimable jeune homme; mais, au lieu de cela, on traita légèrement une indisposition d'un caractère grave. Des gens mal intentionnés, entre autres un nommé Kutschera, aide de camp général de l'empereur, prétendirent que le duc de Reichstadt était efféminé et manquait d'énergie, puisqu'il se laissait abattre si facilement. Ces propos lui étant revenus le blessèrent profondément. Dès ce moment il fit volontairement des imprudences pour prouver son courage. Il aimait la chasse et s'y livra d'une manière inconsidérée et par le plus mauvais temps. Les effets de ce régime furent prompts et terribles. Les accidents se multiplièrent, et bientôt on ne put plus avoir l'espoir fondé de lui conserver la vie. Je le vis alors plus souvent. Ma présence lui était agréable et lui causait des distractions utiles.

C'était à Schœnbrunn, dans la chambre même où j'avais vu souvent Napoléon, qu'il me recevait. Un jour il dormait et l'on me renvoya. On le lui dit plus tard, et il répondit: „Pourquoi ne m'avez-vous pas réveillé? C'est le seul homme dont la conversation m'amuse et m'intéresse.“

Une autre fois, au mois de juillet, peu de jours avant sa mort, je me rendis chez lui et l'on m'annonça. Il était horriblement faible et souffrant, il répondit: „Dites au maréchal que je dors; je ne veux pas qu'il me voie dans ma misère.“

Il mourut le 22 juillet, anniversaire de la bataille de Salamanque, jour devenu ainsi doublement funeste pour moi.

Je terminerai cet article en essayant de faire le portrait de ce jeune prince, qui n'a fait qu'apparaître au monde.

Le duc de Reichstadt est un des plus remarquables exemples des caprices de la fortune. Né sur la marche du trône le plus élevé et le plus puissant, destiné, selon les apparences, à régner sur une multitude de peuples, son étoile, si brillante à son aurore, n'a jamais cessé de pâlir. Chaque jour, durant sa vie, a vu obscurcir son avenir, et enfin tout a fini pour lui à vingt et un ans, après avoir passé sa courte vie dans une situation fausse, remplie d'oppositions, de contradictions et de peines. Avec des apparences contraires, il reçut de la nature un corps faible. Une crue extraordinaire, qui tenait à une espèce de rachitisme, l'a beaucoup énervé. Plusieurs des organes les plus importants ne se développèrent pas suffisamment, tandis que d'autres semblèrent absorber toutes les puissances de sa vie. Son estomac était extrêmement petit et son cerveau énorme. Un régime mal entendu, la rareté de ses repas, d'abord faute d'appétit et ensuite résultat d'une erreur de jugement, ont sans doute contribué à augmenter cet état de souffrances.

Son éducation fut soignée et dirigée par un homme honorable, le comte Maurice de Dietrichstein, son gouverneur. Elle aurait pu être mieux entendue et de manière à en obtenir plus de fruit. Le résultat de ses études fut médiocre. Il savait bien les langues vivantes; mais il avait peu d'aptitude pour les sciences exactes. Une bonne mémoire avait favorisé l'étude de l'histoire, qu'il savait assez bien. Les études militaires étaient celles pour lesquelles il avait le plus d'attrait. Sa passion pour le service militaire était extrême. L'éclat de la gloire de son père semblait avoir sur lui l'effet d'un foyer brûlant. Il ne concevait aucun bonheur sur la terre comparable à celui d'être soldat et de faire la guerre. Il trouvait peu de charme dans les plaisirs du monde, où cependant il était bien vu et bien reçu. Plus tard, son développement étant complet, il en aurait sans doute été autrement; mais une prétention de stoïcisme et de haute raison l'aurait pendant longtemps mis en garde contre l'ascendant des femmes.

Le duc de Reichstadt était leste et adroit dans les exercices du corps. Il montait bien à cheval, et avec beaucoup de grâce. Sa figure avait quelque chose de doux, de sérieux, de mélancolique, et quelquefois un regard perçant et dur qui rappelait celui de son père, quand il était irrité. Son éducation, la position bizarre qu'il occupait, l'avaient forcé de bonne heure à user de dissimulation. Aussi cette disposition de son esprit était un trait marquant de son caractère. On l'a accusé d'être faux et menteur. Cette accusation ne me paraît pas avoir été fondée; mais son extrême réserve, une prudence au-dessus de son âge, l'empêchèrent d'être jamais entraîné plus loin qu'il ne voulait. Enfin ses manières, quelquefois caressantes, et la séduction qu'il exerçait quand il voulait s'en donner la peine, ont pu autoriser, jusqu'à un certain point, cette injuste accusation de la part de ses ennemis.

Pour donner une idée de la réserve et de la prudence qui ne l'abandonnaient jamais, je raconterai le fait suivant: — Un de mes aides de camp, le baron de la Rue, qui m'avait accompagné à Vienne, était au moment de retourner à Paris. Le duc de Reichstadt l'avait rencontré souvent dans le monde et fort bien traité. Lorsque M. de la Rue lui annonça son départ prochain, il lui adressa en même temps cette phrase banale qui est dans la bouche de tous les voyageurs, que, s'il avait des commissions pour Paris, il s'en chargerait. Je vois encore le duc de Reichstadt lui répondant avec expression et vivacité: „Pour Paris? je n'y connais personne. Je n'y connais que la colonne de la place Vendôme.“

Le surlendemain, au moment où M. de la Rue montait en voiture, le comte de Dietrichstein, en venant lui-même renouveler, de la part de Son Altesse Impériale, ses souhaits de bon voyage, lui remit un pli du prince contenant ces mots:

„Quand vous reverrez la colonne, présentez-lui mes respects.“

Le duc de Reichstadt avait un esprit lucide et vif. Sa compréhension était facile, ses aperçus prompts, ses applications justes. Il m'est arrivé souvent de lui voir faire, lors de mes récits, des rapprochements ingénieux de cir-

constances analogues, quoique à des espaces de temps considérables, et des applications des principes posés qui avaient germé dans son esprit. Il avait le défaut de viser trop à l'effet; et, particulièrement dans le monde, ce défaut était sensible. Il hasardait quelquefois légèrement des phrases ambitieuses et des paradoxes qu'il ne pouvait pas soutenir avec succès; mais le temps l'aurait probablement corrigé à cet égard. Ce jeune homme, malgré ses qualités et sa séduction, n'était pas complet, et j'ignore si la nature l'avait doué d'assez hautes facultés pour jouer un rôle de premier ordre au milieu des complications de l'époque; mais il y avait des éléments précieux en lui, et, en première ligne, le caractère, la grâce et la finesse, qualités bien nécessaires dans la position difficile où il se trouvait.

Il chérissait son grand-père et avait le talent de pouvoir tout lui dire sans lui déplaire. De son côté, l'empereur l'aimait tendrement, comme toute la famille impériale. Sans aucune espèce de doute, les événements de Juillet 1830 ont fait une puissante impression sur le duc de Reichstadt. Ils ont développé chez lui des idées d'ambition qui dormaient. Alors il s'établit dans son cœur un combat continuel, ce tourment, le pire de tous, qui naît de désirs paraissant justes et fondés et qui ne sont pas satisfaits. Il n'aimait pas les Bourbons, mais il concevait leurs droits et leur grandeur. Ceux-ci mis hors de cause, il répétait que, lui aussi, avait des droits et des droits plus clairs, plus en harmonie avec la doctrine du temps que ceux de Louis-Philippe. Ainsi, sous le rapport politique, il était tourmenté; sous le rapport militaire, il ne voyait dans sa carrière rien de réel; car la réflexion l'amenait facilement à reconnaître que, puisqu'il ne pouvait pas faire la guerre à la France ni pour la France, il lui était interdit de la faire jamais, et toute sa vie se passerait ainsi en exercices et en manœuvres. Dans d'autres moments, il lui est arrivé de s'abandonner à une sorte de désespoir en réfléchissant qu'il ne pouvait y avoir de guerre en Europe qu'entre la France et le reste des puissances du continent. Alors il lui échappait de dire: „Mais est-ce que la gloire acquise, même aux dépens des Français, ne me grandirait pas à leurs yeux, et,

si j'étais appelé un jour à les gouverner, n'en serais-je pas plus digne, si j'avais prouvé ma capacité par mes actions?"

Et puis il revenait aux premières idées que le sang français devait être sacré pour lui. Son père lui avait tracé la marche qu'il devait suivre pendant toute sa carrière, durant toute sa vie, et il lui arrivait, comme il arrive souvent dans le malheur, de s'abandonner à des espérances vagues qui, n'étant basées sur aucune chose positive, ne sont qu'une chimère envoyée par la Providence pour alléger les peines du cœur et les souffrances de l'esprit. Sa mort, dans les circonstances où elle a eu lieu, a été un grand événement politique. Le parti militaire, en France, connu sous le nom de parti bonapartiste, n'a plus eu de lien ni d'existence après la mort du duc de Reichstadt. Il n'avait de consistance que par le fils de celui qui avait été l'étonnement du monde; de manière que, pour le passé, il parlait aux imaginations, et, pour le présent, il était présumé avoir l'appui d'un monarque puissant. Sans l'Autriche, le parti bonapartiste n'était rien. Ce parti, réduit aux autres membres de la famille de Bonaparte, n'a plus même une existence nominale. Il a fini, et il n'en reste que des souvenirs.

Je cherchai à mêler le travail de la rédaction de mes *Mémoires* à des distractions agréables et instructives, et je fis de temps en temps des voyages dans les différentes provinces de la monarchie autrichienne.

Le premier objet de ma curiosité fut de voir la Hongrie. Je parcourus la partie la plus voisine de l'Autriche avec un vif intérêt. Je n'en dirai rien aujourd'hui, ayant déjà publié ailleurs mes remarques sur ce pays.

Quelques mois plus tard, j'allai voir la Haute-Autriche et le Tyrol allemand. Je suivis la rive gauche du Danube jusqu'à Lintz, et partout je ne pus trop admirer ce pays enchanteur, surtout depuis Mölk jusqu'à Lintz.

A Lintz, je vis le commencement de ces travaux de fortification, en ce moment exécutés, qui sont l'objet d'une si grande controverse. Les éléments qui les composent, les tours dont l'enceinte est formée, sont bien conçues et fai-

tes avec soin. Les soins de détail, minutieux et ingénieux, qui ont présidé à leur construction et à leur armement, leur donnent une assez grande perfection. Leur ensemble forme un camp retranché, imprenable quand il est défendu par une armée; mais, si jamais on croyait pouvoir abandonner cet ensemble à lui-même, avec de simples garnisons dans les tours, il résisterait à peine un moment. En appliquand cette création à la défense de la frontière de l'Autriche, je l'approuve complétement. L'emplacement est bien choisi. A cheval sur le Danube, appuyé à des montagnes difficiles et d'un développement de plusieurs lieues, ce camp retranché est impossible à bloquer. Les routes nombreuses qui y aboutissent, les unes suivant les deux rives du Danube, les autres se rendant en Bohême et dans le Tyrol, offrent des moyens de manœuvres faciles. Dans tous les cas, elles assurent l'arrivée des secours de toute espèce et des renforts qui pourraient donner à une armée battue ou inférieure le moyen de reprendre l'offensive. Une armée s'y trouvera toujours en sûreté et y pourra, sans danger, attendre les événements.

La création de ces moyens de défense et de manœuvres est préférable à la création d'une grande place. D'abord, elle aurait coûté quarante millions et dix ans de travaux. Le camp retranché de Lintz est terminé aujourd'hui et n'a pas coûté cinq millions. Je le crois donc bien conçu, utile dans la circonstance; et, si en 1805 et en 1809 il eût existé, il est probable et même certain que nous ne serions pas arrivés à Vienne, ou au moins nous y serions arrivés beaucoup plus tard. Or un retard d'un mois, dans les progrès d'une armée qui attaque une grande monarchie dont les ressources ne demandent que du temps pour être mises en œuvre, change tout l'état de la question; et, dans la circonstance, à moins d'avoir des forces quadruples de celles de l'ennemi, une armée venant de la Bavière ne peut s'enfoncer dans la vallée du Danube et marcher sur Vienne, quand le camp retranché de Lintz est occupé par des forces un peu respectables.

De Lintz je me rendis à Gmünden et à Ischl, pays délicieux, pittoresque et rempli de lacs, où un grand nombre d'habitants de Vienne vont passer la belle saison. De là

je fus à Salzbourg, pays plus beau encore, plus ouvert, d'une extrême fertilité, d'une grande richesse. Je n'ai rien vu de plus beau en ma vie, au climat près. Ce pays, quoique ouvert, est coupé par des collines ornées de cultures et d'habitations. La vue se termine à de hautes montagnes qui donnent à l'horizon une grande étendue, et encadrent le plus beau tableau possible, de la manière la plus imposante.

Indépendamment de la beauté de la nature. Salzbourg est un point du plus haut intérêt sous les rapports militaires. Sous les rapports stratégiques, il est merveilleusement placé. Intermédiaire entre Vienne et le Tyrol, placé au nœud de plusieurs routes qui se rendent à Inspruck, en Carinthie, en Styrie, il prend des revers sur la vallée du Danube, et les troupes qui s'y trouvent sont libres dans le choix de leurs mouvements. C'est un point naturel de réunion, dans une guerre malheureuse, pour les troupes qui auraient défendu le Tyrol. En outre la localité offre d'immenses avantages défensifs. Des rochers isolés, susceptibles d'être occupés par des forts d'assez petites dimensions, seraient imprenables, et formeraient l'enceinte. Ces rochers qui sont tendres de leur nature, se coupent à pic avec facilité. De simples murs, dans les rentrants, suffiraient pour établir la liaison entre eux. La montagne, dite des Capucins, devrait être occupée de la même manière, et fournirait des feux que l'on ne pourrait éteindre et qui défendraient le front de la place du côté de la plaine. Enfin, on pourrait encore, mais chose superflue, se procurer des inondations, et on aurait une place vraiment imprenable, susceptible d'être occupée avec quinze cents hommes, défendue avec six mille, capable de donner refuge à une armée de soixante mille hommes, et cette place, qui remplit toutes ces conditions, qui jouit d'immenses avantages, eu égard aux circonstances naturelles des localités et en raison de tous les établissements existant déjà, ne coûterait pas à construire cinq millions de francs. On ne conçoit pas pourquoi le gouvernement autrichien ne l'a pas encore fait construire.

De Salzbourg, je continuai ma route pour le Tyrol. Je vis Inspruck, le Vorarlberg et les Grisons. Décrire ces

différents pays serait superflu. Ils sont connus de tout le monde ; mais un objet d'admiration, peu connu en France, est la quantité de routes qui traversent les différentes chaînes, et ont fait tomber ces barrières naturelles dans l'intérêt du commerce et des richesses.

La route du Splügen, ouvrant la communication entre la vallée du Rhin et celle du Pô, est admirable à voir. De grandes difficultés ont été surmontées. Rien n'est plus imposant que la partie de la route qui suit, pendant plusieurs lieues, les bords du Rhin, roulant au-dessous avec fracas, à une profondeur de plusieurs centaines de pieds, dans une gorge étroite. Une double descente en Italie, sur Chiavenna et Bellinzona, ouvre les portes de la Lombardie, tandis qu'une autre communication plus belle encore, dans un pays plus difficile, et qui passe par le Monte-Stelvio, passage le plus élevé de l'Europe, rendu praticable par la main des hommes, établit une communication courte et directe entre le cœur du Tyrol et Milan. Cette route lie les bords du haut Adige avec ceux de l'Adda supérieure, côtoie cette rivière depuis sa source jusqu'au lac de Côme, et les bords de ce lac jusqu'à l'Ecco.

Cette route est un des plus beaux monuments de notre époque. Il est supérieur en difficulté et en exécution au Simplon. Au surplus, cette route est purement militaire, et le commerce, malgré l'augmentation des distances, préférera toujours suivre la direction de Trente, Vérone et Brescia. Ces villes, qui sont autant de points de consommation, lui créent des intérêts et lui offrent plus d'avantages. En prenant celle de la Valteline, les seuls points de départ et d'arrivée ont de l'importance ; mais, pour faire jouer à cette route, sous le rapport militaire, le rôle qu'on en attend, il est urgent de construire un fort qui bouche la vallée et rende l'armée autrichienne maîtresse exclusive de ce passage. Sans cela cette route ne servira à personne à la première guerre, ou servira seulement à l'armée française. En effet, son action doit particulièrement se faire sentir quand l'armée autrichienne, chassée du Milanais, se retire dans le Tyrol. Si cette route ouvre un passage court et facile pour la retraite, elle fournit à l'armée française un passage non moins facile pour pénétrer. Les Au-

trichiens, avec leur économie instinctive et leur respect pour des considérations de second ordre, ne se résoudront jamais à la faire sauter en la quittant. Mais, quand, après s'être réfugiés dans le Tyrol, après avoir reçu des renforts et reprenant l'offensive, ils s'imagineront s'en servir pour déboucher et marcher vers Milan, les Français, en se retirant, ne se feront pas scrupule de la détruire, et en vingt-qnatre heures on peut y parvenir sur un développement de cinq cents toises. Je le répète, elle sera pour les opérations ou nulle ou d'un effet contraire au but qu'on s'est proposé en la contruisant. La seule chose à faire est d'établir une place qui la couvre et en interdise l'usage à l'armée française. Quand on ouvre un passage, il faut y mettre une porte dont on garde la clef, afin d'en conserver l'usage en l'ôtant à l'ennemi. Mais où cette place doit-elle être bâtie? Le plus près possible du Monte-Stelvio.

J'ai entendu discuter cette question, et à mon avis elle ne peut être un moment indécise. Placée dans le lieu où les difflcultés d'en faire le siége pour l'armée française sont augmentées par son éloignement de Milan, elle se trouve plus à portée de recevoir des secours efficaces au moindre mouvement offensif de l'armée autrichienne. Au contraire, si elle était placée près de l'Ecco, comme on l'a proposé, on pourrait, en réunissant beaucoup de moyens, la prendre avant qu'elle pût être secourue, parce que l'armée autrichienne ne peut venir du Tyrol à l'Ecco qu'après une suite de succès décidés, tandis qu'il en est tout autrement quand il s'agit d'arriver près de Bormio. En faisant entrer dans les calculs le temps nécessaire pour transporter de si loin un matériel de siége suffisant, on peut établir en fait qu'une place, moitié moins forte, située ainsi en arrrière, rendrait un service double d'une autre beaucoup plus forte, placée plus en avant. En parcourant le pays, et dans les idées que je viens d'exprimer, j'ai remarqué un défilé entre Tirano et Bormio, où un fort pourrait être construit, et qui, défendu par cinq cents hommes, remplirait le but indiqué.

Chaque année je consacrais ainsi la belle saison à visiter quelques parties de la monarchie autrichienne, et particulièrement les environs de Vienne.

En 1833, des devoirs d'amitié m'appelèrent en Suisse, et j'y passai près d'un mois. A cette occasion, je visitai l'Oberland et j'admirai ce pays enchanteur. Rien n'est au-dessus des bords du lac de Thun. Richesse, élégance, calme, beautés pittoresques, tout s'y trouve réuni sous les yeux. Le lac d'Interlaken, si renommé, me parut moins digne de sa réputation. Après avoir traversé le lac de Brienz, remonté l'Aar, je me rendis dans le Valais, en traversant le Grimsel. Je visitai les glaciers d'où sort le Rhône, et j'entendis ces bruits remarquables, assez fréquents, qui annoncent un travail continuel de la nature. Ils ont été décrits trop de fois par les voyageurs et des physiciens pour que j'en parle ici.

Je sortis du Valais en traversant le Simplon, route que j'avais déjà parcourue en me rendant, en 1809, à Laibach, pour prendre le gouvernement des provinces illyriennes. Alors les frontières de la France étaient sur la Drave et contiguës à la Styrie, et, peu d'années après, elles étaient à l'ouest de la Savoie. Triste rapprochement qui, en un mot, exprime notre éclat passager, ainsi que notre humiliation et notre infortune actuelles ; funeste résultat de l'abus de nos succès ; monument de la fragilité des grandeurs du monde, quand elles ne sont pas fondées sur la raison, la justice, la modération et la sagesse.

Je revis le sol de l'Italie avec transport. Que les impressions de la jeunesse ont de durée et de puissance sur tout notre être ! Que les souvenirs de gloire sont puissants ! Ils réchauffent le cœur ; ils raniment même des sens prêts à s'éteindre ! Je croyais renaître à la vie en respirant de nouveau l'air embaumé de l'Italie, en sentant l'action des rayons de son soleil créateur, et en reposant mes yeux sur les admirables paysages que son sol merveilleux offre sans cesse à la vue.

J'allai revoir les îles Borromées. Le caprice d'un homme riche a donné naissance à l'Isola-Bella, qui est un ouvrage des hommes, et non une création de la nature. Un rocher a servi de fondations à un palais, et des voûtes très-hautes, fort étendues, construites sur pilotis dans le lac, ont servi de base à un jardin d'une assez grande étendue. Une immense quantité de terre a été apportée et a

donné le moyen de le livrer à la culture. Aujourd'hui, il est couvert d'arbres de toute grandeur. Des orangers en pleine terre garnissent les terrasses du côté du midi, et ces terrasses, pendant chaque hiver, sont transformées en serres pour mettre les orangers en sûreté contre l'action du froid. On me montra un beau cyprès sur l'écorce duquel on me dit que Napoléon avait gravé le mot *bataille* avec un couteau, avant la batallie de Marengo. Des traits confus justifient l'opinion que quelque chose fut écrit sur cet arbre; mais, si Napoléon s'en chargea, ce ne fut certes pas à l'époque dite. Il n'alla pas et n'eut pas la pensée d'aller se promener alors aux îles Borromées. D'autres soins absorbaient tous ses moments.

J'allai à Côme, et j'admirai les bords enchanteurs du lac. Je les avais parcourus en 1797 avec le général Bonaparte, madame Bonaparte, le marquis de Gallo et d'autres étrangers de distinction. De nouvelles villas y sont placées et les embellissent encore davantage. La villa Sommariva, dont le jardin renferme plusieurs centaines d'arpents, est orné d'objets d'art, de statues, de tableaux du plus grand prix, et, entre autres, d'un magnifique basrelief de Thorwaldsen représentant le triomphe d'Alexandre exécuté dans d'autres temps pour Napoléon. La villa Melzy est située en face; c'est une délicieuse habitation, moins riche que la première, mais digne demeure d'un philosophe ami des beaux-arts. Je revis la Plimiana, fontaine intermittente qui y existe depuis bien des siècles, et je me rappelai qu'en 1797 on se perdit en raisonnements pour expliquer ce phénomène. Aujourd'hui, il me paraît tout simple, en supposant un siphon naturel existant dans la terre.

De Côme je fus à Milan, dont la vue, l'éclat et la prospérité me frappèrent. J'y passai dix jours à voir tous les monuments, tous les objets d'art qui y sont renfermés. Je n'en rendrai pas compte ici; je ne pourrais faire mieux que le plus chétif itinéraire, mais je n'omis rien de ce qui méritait la peine d'être vu. Je passai une journée entière à examiner la magnifique cathédrale, objet le plus curieux de ce genre après Saint-Pierre de Rome. Cette richesse de matériaux, ce peuple de statues de toutes les dimensions,

qui occupent toutes les parties du temple (il y en a plus de cinq mille), ce fini extraordinaire dans le détail des ornements, ces terrasses en marbre d'une étendue si grande, couvrant tout l'édifice et permettant de circuler avec facilité, font de cette église un des plus beaux monuments dont les hommes puissent se glorifier.

L'arc de triomphe, à l'entrée de Milan, sur la route venant du Simplon, commencé par Napoléon et fini par l'empereur François, allait alors recevoir ses derniers décors. On posait le bas-relief de la partie supérieure. On coulait les chevaux de bronze destinés à occuper la plateforme.

Ce monument présentera un fait curieux et honorable pour le souverain qui l'a fini. Au lieu d'imiter Napoléon, qui faisait disparaître de tous les monuments publics où il mettait la main les signes de ses devanciers et y substituait les siens, pour faire naître chez la postérité l'illusion qu'il les avait créés, l'empereur François a voulu que cet arc de triomphe conservât le caractère et consacrât le souvenir des temps où il avait été élevé. L'histoire ne peut périr. Au lieu de changer les faits, elle doit les faire connaître dans l'ordre où ils se sont passés. Ici on a suivi ce principe. L'arc de triomphe de Milan, dans sa partie inférieure, représente Napoléon faisant son entrée à Vienne; la partie supérieure montre l'empereur François entrant à Paris. C'est toute l'histoire de nos temps en résumé! Heureux ceux qui ont terminé l'édifice, les victorieux à la dernière heure de la bataille! Cependant, tout en rendant justice aux intentions de l'empereur François, on en a déguisé l'esprit dans l'exécution. Les bas-reliefs faits par Napoléon sont bien restés en place, mais le livret qui explique le monument applique à l'empereur François ce qui était relatif à Napoléon. Or l'entrée de celui-ci à Vienne est censé représenter celle de l'empereur d'Autriche à Milan. Cette manière d'interpréter le bas-relief est la seule connue aujourd'hui et restera ainsi la seule dans l'avenir.

Après Milan, j'allai revoir les champs de bataille de 1796. Quelle source de jouissances pour moi! Je ne croyais pas mon pauvre cœur, affaissé sous le poids de tant de souffrances, susceptible encore des jouissances qu'il

a ressenties. Ma mémoire me rappela tous les lieux que quelques circonstances avaient caractérisés, et les détails les plus minutieux se représentèrent à mon esprit. A Lodi, je reconnus l'emplacement où j'avais, à la tête d'un régiment de hussards, culbuté l'avant-garde autrichienne et pris ses canons. Je revis le lieu où, envoyé en reconnaissance près de l'Adda, j'échappai comme par miracle au feu d'une grande partie de l'armée ennemie; à Crémone, la place de ma première rencontre avec des hulans; à Castiglione, le lieu où j'avais placé toute l'artillerie à cheval de l'armée, mise sous mes ordres, et qui culbuta la gauche de l'armée autrichienne; à Rivoli, les points les plus marquants de cette glorieuse bataille; à Arcole, le terrain étroit où pendant trois jours nous avons lutté contre des forces triples, et le lieu où, aidé par Louis Bonaparte, je retirai d'un fossé plein d'eau le général en chef qui venait d'y tomber, par suite du désordre et de la confusion causés par un moment de retraite précipité. Je vis les restes du monument élevé par Eugène, en mémoire du fait d'armes inventé du passage du pont d'Arcole, qui jamais n'eut lieu. Ce monument a été privé de ses inscriptions par l'autorité autrichienne, non comme consacrant un fait faux, mais comme consacrant une action glorieuse pour nous. Ainsi, dans l'un et l'autre de ces buts qui semblent opposés, tout est charlatanisme. Il en est ainsi de beaucoup d'actions des hommes.

En ce moment, Vérone était le théâtre de travaux importants. On a le projet d'en faire une grande place, projet insensé, si on a la prétention de faire une place véritable, destinée à se défendre isolément et après avoir perdu ses communications; projet très-bien conçu, si l'on se contente d'en faire une place de manœuvre, un grand camp retranché, d'où une armée puisse déboucher promptement et, sous son appui, manœuvrer à son aise. Dans le premier cas, elle exigerait une très-grande garnison, à cause de son étendue. De plus, elle ne serait jamais très-forte, à cause des localités qui lui sont contraires. Mantoue, comme grande place de dépôt, suffit aux besoins de cette frontière, et, en multipliant inutilement les grandes places, on augmente les embarras d'une guerre malheureuse

qui, en portant l'armée en arrière, oblige de l'affaiblir encore par de grandes garnisons. Considéré comme simple camp retranché, Vérone peut rendre inexpugnable cette courte frontière, comprise entre le lac de Garda et le Pô, qui est couverte par Peschiera, Mantoue et le Mincio. Alors une armée, appuyée à l'Adige et débouchant de Vérone, a des moyens de mouvement si faciles et si multipliés, qu'elle semble impossible à vaincre. Alors l'Italie de la rive gauche de l'Adige me semble ne pouvoir être conquise que par une armée débouchant par le Tyrol.

Je me rendis à Venise, où je passai huit jours. Jamais je n'avais vu cette ville avec autant de détail. Les richesses qu'elle possède en tableaux sont si étendues, que leur étude finit par établir une sorte de confusion dans mon esprit. La décadence de cette ville afflige le voyageur; mais, les circonstances qui l'ont créée et maintenue pendant tant de siècles n'existant plus et ne pouvant plus renaître, il est difficile d'espérer de la voir prospérer jamais. Indépendamment de la difficulté de l'entrée et de la sortie du port, qui donne toujours à la navigation des chances périlleuses, l'obstacle particulier à sa prospérité est placé dans l'esprit nonchalant de ses habitants. Quoique les intérêts de Trieste et de Venise soient de nature à pouvoir se concilier, la prodigieuse activité des habitants de Trieste sait envahir le domaine où le Vénitien peut exercer son industrie. Au moment où le dernier se lève, le Triestin a déjà fini ses spéculations et les démarches de sa journée. Deux circonstances cependant peuvent ranimer Venise : c'est, d'une part, le chemin de fer de Milan à cette ville, qui en ferait comme le port de Milan, le débouché nécessaire des produits de la Lombardie et le port d'entrée et de distribution des denrées coloniales ; d'une autre part, ce sera la chute de l'empire ottoman, qui, amenant un partage, rendrait forcément l'empire autrichien une puissance maritime.

L'arsenal de Venise est suffisant pour servir à la création des plus grandes escadres. Le port de Pola deviendrait le port d'armement et de réparation des plus nombreuses flottes, tandis que les côtes de l'Adriatique fourniraient tous les matelots nécessaires. Le jour où l'Autriche mettra

en mer des escadres, Venise, quoique déchue de sa gloire de capitale, quoique privée des avantages de la présence du gouvernement, retrouvera une nouvelle vie.

Je vis en détail les travaux destinés à défendre les lagunes contre l'action de la mer, et j'admirai les *murazzi*, beau travail que je place à côté de ce que le Nord-Hollande présente de plus remarquable. Je traversai l'Adriatique dans le bateau à vapeur. Je revis Trieste avec plaisir et intérêt; j'admirai sa prospérité toujours croissante, et je revins à Vienne par Laybach et Grätz, au milieu de mille souvenirs divers qui m'accompagnaient et en recevant à chaque pas des témoignages touchants de la manière dont les habitants de ces contrées ont conservé la mémoire de mon nom.

L'année 1833 était prête à finir. J'avais terminé les *Mémoires* de ma vie ; je ne voyais aucune occupation d'un suffisant intérêt pour moi pendant l'année 1834, et une famille à laquelle je suis tendrement attaché, qui habitait Vienne, se disposait à partir pour l'Italie. Son absence allait rendre pour moi le séjour de cette ville triste et monotone. Sentant le besoin de distraction, je conçus le projet du long voyage que j'exécutai. En l'entreprenant, je devais me créer de grandes jouissances; en réveillant en moi d'anciens souvenirs, je m'en préparerais de nouveaux pour les dernières années de ma vie; enfin, en le terminant, je comptais retrouver en Italie les amis qui m'allaient quitter. Je n'hésitai donc plus un moment, et toutes mes pensées ne cessèrent d'être dirigées vers l'exécution de ce projet, auquel je me préparai pendant l'hiver par des études suivies.

Je me mis en route le 22 avril. Je n'entrerai dans aucun détail à l'égard de ce voyage ; son récit, objet d'une publication particulière, doit être considéré comme faisant partie de ces *Mémoires* [1].

Je dirai seulement encore un mot sur la question politique de l'Orient, que j'ai abordée dans mon ouvrage, mais que je n'ai cependant pas traitée complétement. J'ai fait voir les avantages géographiques et matériels, ainsi que

[1] *Voyages du duc de Raguse.* — Cinq volumes in-8°, publiés en 1838. *(Note de l'Éditeur.)*

les circonstances naturelles et d'opinion dont jouissent les Russes; j'ai montré avec quelle habileté ils les ont mises en œuvre; j'ai démontré, je crois, que, la chute de l'empire ottoman arrivant, l'Europe choisirait un mauvais champ de bataille en leur disputant Constantinople, où, dans les circonstances présentes, tout est en leur faveur. On a pu supposer que je ne voyais aucune possibilité de leur résister et qu'il fallait subir leur joug. Il n'en est pas ainsi, mais il ne faut pas se tromper sur le choix des moyens.

Ceux qui lisent avec attention ont pu remarquer ces paroles dans mon ouvrage: „Il faudra trouver dans les combinaisons de la politique le moyen de concilier les intérêts de la sûreté de l'Europe avec ceux de la sécurité de la navigation de la Russie. Les politiques habiles doivent d'avance chercher la solution de ce problème.“

Or voici mes idées à cet égard. La chute de l'empire ottoman arrivant, l'empereur de Russie ne veut pas voir une puissance européenne s'emparer de Constantinople. En conséquence, il s'établit dans cette ville, il se l'approprie, et il veut la garder; mais on veut l'en chasser. Il me paraît que les efforts de l'Europe y seront impuissants, car avec les avantages de position, le passage du Bosphore et des Dardanelles est si vital pour lui, qu'il ne doit répugner à aucun sacrifice, n'épargner aucun effort pour s'en assurer la possession d'une manière durable. Mais il n'a pas les mêmes titres à faire valoir ni des raisons aussi urgentes pour s'emparer des provinces de la Turquie d'Europe, limitrophes de son empire; car, si la convenance seule était un motif suffisant, il n'y aurait aucune limite à mettre à ses prétentions; et d'ailleurs les provinces qu'il peut convoiter ne sont pas tellement situées, que, seul, il soit à portée de les envahir et en mesure de les défendre, le seul enfin pour qui elles soient un champ de bataille avantageux. Les provinces dont je parle sont celles qui sont voisines du Danube et de la mer Noire.

La sûreté de l'Europe, son repos, son équilibre, sa liberté, tiennent à ce que jamais la Russie ne possède al Moldavie, la Valachie, la Bulgarie. Si donc, au moment du cataclysme politique, et quand cette riche proie de l'empire ottoman devra être partagée, les puissances de l'Eu-

rope sont sages, elles laisseront Constantinople et ses dépendances à la Russie, sous la double condition de renoncer à toutes les îles de la Méditerranée et de donner à l'Autriche la Moldavie, la Valachie, la Bulgarie, la Servie et la Bosnie, ou de faire de ces provinces un État indépendant, sous la protection de l'Autriche et de l'alliance occidentale, alliance qui est destinée à être un jour la seule politique de l'Europe ; car, dans toutes les affaires du monde, les intérêts compliqués se réduisent toujours à deux, qui se combattent et se balancent. Chaque individualité entre nécessairement dans le système de l'un ou de l'autre ; et peut-être, dans assez peu d'années, la Russie seule sera en mesure de contre-balancer le reste du monde.

L'Autriche, en possession de ce vaste territoire, ferait de Silistrie une grande place, capable de la plus longue résistance. Un canal large et profond, partant de ce point, irait à la mer Noire, près de la bouche méridionale du Danube, où un port, creusé dans ce terrain facile, recevrait les vaisseaux de commerce, des bâtiments de guerre de moyenne grandeur. Ce port deviendrait l'entrepôt du commerce de l'Europe et de l'Asie. Des forts intermédiaires entre le Danube et la mer Noire, couvrant le canal et appuyés aux lacs placés sur les alluvions du fleuve, élèveraient sur cette frontière un obstacle insurmontable, une barrière impossible à franchir, et d'autant plus forte, que la frontière de la Transylvanie prend sur elle des revers. La Russie, ainsi séparée de Constantinople, ne tiendrait plus à cette ville que par des liens maritimes ou de longues communications par l'Asie, autour de la mer Noire. D'un autre côté, les îles de Lemnos et de Ténédos, qui seraient données à la France ou à l'Angleterre, deviendraient des appuis maritimes. Lemnos, fortifié avec soin, enfermerait, à l'instar de Malte, de nombreuses escadres et des moyens de réparation, tandis que Ténédos serait un point d'observation. La Macédoine, réunie à la Grèce antique, à l'Albanie et à la plus grande partie des îles, formerait un état susceptible d'acquérir une assez grande puissance. Les États actuels de Méhémet-Ali, augmentés de Chypre et d'autres îles à portée, seraient constitués en royaume indépendant. Des dangers communs réunissant

tant d'intérêts divers dans un même but de résistance contre la Russie, l'Europe pourrait vivre en repos et voir l'avenir avec sécurité.

La Russie menace-t-elle la Méditerranée et semble-t-elle vouloir y dicter des lois; devient-elle redoutable à l'Italie et au midi de la France; l'Europe, pour conserver sa liberté, doit-elle se résoudre à livrer un combat corps à corps à la Russie? Alors l'alliance, avec les points d'appui qu'elle possède, peut faire la guerre en Orient avec de grands avantages. Tout lui devient favorable. Les bouches du Danube infranchissables, les montagnes de Transylvanie faciles à défendre, et la Russie séparée de ses lignes d'opération, l'alliance peut porter les armes à son choix sur le Bosphore ou sur les Dardanelles. Pour nuire à son ennemi, pour détruire son action offensive dans la Méditerranée, il ne faut pas prendre Constantinople ou tel ou tel point. Il faut s'emparer seulement d'un point quelconque, sur le bord du canal, qui empêche de le franchir avec des escadres et des flottes; et, sur une étendue pareille, la chose devient facile. Une armée autrichienne, débouchant en Bosnie, opère sur Andrianople, tandis qu'un corps français, appuyé d'une escadre, débarque dans la Chersonèse et occupe toute cette presqu'île de Gallipoli. Alors toute action offensive des Russes cesse. Quoique maîtres de la mer Noire, ils ne peuvent en sortir. Toute leur puissance extérieure s'évanouit donc, et l'Europe peut lui dicter des lois.

Voilà comment je conçois les ressources de l'avenir. Il faut concéder ce qui est indispensable à l'un et ce que l'autre ne peut défendre, mais prévoir l'abus qu'on peut faire des avantages concédés. Ainsi faut-il laisser aux Russes une navigation sans laquelle ils ne peuvent vivre, en se mettant à même de la leur enlever au moment où, au lieu de l'employer seulement à leur prospérité, ils en feraient usage pour nous nuire.

En accordant à l'Autriche et à la maison de Bavière d'aussi grands avantages, il faudrait sans doute assurer à d'autres Etats de l'Europe une augmentation de puissance. La France pourrait reprendre la possession des bords du Rhin et du grand-duché; la Prusse avoir la Saxe; le roi de Saxe être

envoyé pour régner ailleurs. Un même système politique unissant par un traité la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Grèce et l'Égypte créerait une masse de résistance capable d'assurer le repos du monde. Son équilibre serait mieux garanti par le système ci-dessus que par l'établissement précaire d'un nouveau souverain à Constantinople et l'abandon des bouches du Danube et des provinces limitrophes à la Russie.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

RELATIVES AU LIVRE VINGT-QUATRIÈME

LE MARÉCHAL DUC DE RAGUSE A M. LE PRINCE DE POLIGNAC.

„Vienne, 26 mars 1833.

„Prince, il est des bornes aux égards que l'on doit au malheur; il faut qu'il se respecte pour mériter d'être plaint. Je m'étais tu devant la vôtre, plus longtemps même que ne le comportaient vos procédés à mon égard, à l'époque de votre procès à la Chambre des pairs. Alors vous défendiez votre vie. S'il n'est pas généreux à vous de chercher à détourner sur une autre tête la foudre qui grondait sur la vôtre, j'ai compris que l'imminence du danger avait pu vous entraîner, peut-être vous paraître une excuse, et j'ai voulu que mon silenc ediminuât vos périls. Depuis, les murs de votre prison m'avaient semblé une égide contre laquelle devaient expirer les ressentiments les plus justes. Aujourd'hui que vos publications en franchissent l'enceinte, aujourd'hui que vous faites imprimer, que vous essayez d'étayer de votre signature de calomnieuses suppositions contre moi, je rentre dans mes droits, et je prends la parole.

„Ma réponse sera brève. Je n'examinerai point votre système politique. La raison l'avait jugé avant les événements, et l'histoire le jugera à son tour. Je ne viens point non plus faire le récit de ce qui s'est passé en 1830.

C'est un soin que je me réserve pour l'avenir, et c'est de vous seul que je m'occupe en ce moment. Ai-je rempli tout entières les obligations que m'imposaient mon devoir militaire et une triste fatalité? Telle est la question que vous avez si odieusement soulevée, telle est la question dans laquelle je me renferme.

„Vous dites qu'au mois de juillet la garnison de Paris était forte de treize mille hommes. Elle ne présentait qu'un effectif, présent sous les armes, de neuf mille trois cent vingt-quatre combattants, infanterie et cavalerie. En y ajoutant les troupes de Saint-Denis, Versailles, Rueil et Courbevoie, elle se montait à onze mille quarante hommes. Je n'y comprends pas le service de Saint-Cloud, la garnison indispensable à Vincennes, et les non-valeurs de chaque régiment. Mais je ne fais, au surplus, que noter cette différence. Qu'était-ce que vos treize mille hommes prétendus contre tout Paris en armes? Vous parlez de troupes que vous aviez échelonnées aux environs de la capitale. Toutes celles que vous citez étaient des troupes de la garde; les villes que vous nommez, leurs garnisons habituelles, moins Sèvres, où il n'y avait et où il n'y a jamais eu accidentellement qu'un escadron de cavalerie légère pour les escortes, lorsque le roi habitait Saint-Cloud.

„Votre prévoyance n'avait donc abouti qu'à ne rien changer à un ordre établi de tous les temps, et pour les époques les plus tranquilles. C'est moi qui, dès le 28 juillet, au matin, envoyai en toute hâte des ordres pour faire venir ces troupes à Paris. Deux régiments d'infanterie et deux de cavalerie purent seuls arriver. Le soulèvement presque général du pays qu'ils avaient à traverser, joint à l'éloignement où ils se trouvaient ne permirent pas aux autres corps de rejoindre avant Saint-Cloud, Versailles et Rambouillet. Un régiment d'infanterie et un de cavalerie de la garde ne purent pas même rejoindre du tout. L'artillerie de Vincennes ne fut mise, dites-vous, en marche, vous ne savez pourquoi, que pour se réunir à la hauteur de Rambouillet. Vous savez très-bien, au contraire, que je la mandai, le 28, au soir, que je dirigeai sur Vincennes un régiment entier pour l'escorter, et que, si j'ai attendu pour cette opération la fin de la journée, c'est que cette artille-

rie ne pouvait pas venir sans escorte, et qu'au milieu du combat je ne pouvais pas me dégarnir des troupes nécessaires pour assurer sa marche. Vous savez encore que cette artillerie, obligée à de très-longs détours, ne put entrer à temps dans Paris, et qu'elle est arrivée, dans l'après-midi du 29 juillet, à Saint-Cloud, où, depuis le matin, étaient déjà les canons de Saint-Cyr, avec les élèves de cette école appelés pour y rester.

„J'ai donc fait venir toutes les troupes qui étaient sous mon commandement direct aussitôt que les développements de l'insurrection nécessitèrent un déploiement de forces. Quelles troupes aviez-vous mises en mouvement, vous, ministre de la guerre? Ce n'est que le 30 que l'ordre est arrivé au camp de Saint-Omer de se mettre en marche sur Paris.

„Je ne cherche pas dans quel but vous me dites que, dès le 27 au matin, vous m'aviez remis mes lettres de service. Mieux que personne vous savez que ce n'est qu'à une heure après midi que je suis arrivé auprès de vous, et que le premier avis de ma nomination au commandement de Paris ne m'avait été donné que peu avant midi par le roi lui-même. Quels renseignements utiles ai-je reçus de vous alors? Quels autres m'ont été fournis, pendant la durée de la lutte, par l'autorité qui avait mission et devoir de me les procurer? Aucuns. Ainsi, tandis que je cherchais toutes les chances que je pouvais me donner, je n'ai trouvé ni concours ni assistance là où je devais les espérer. Réduit aux seules ressources que je pouvais me créer, je n'avais pas à les calculer, mais à les employer, et je l'ai fait. Le mardi, c'était une émeute, elle a été réprimée; le mercredi, c'était une insurrection. J'ai dit au roi la vérité sur son importance, et j'ai marché au-devant d'elle, parce que, pour la vaincre, il fallait la combattre.

„Si, comme vous le voudriez aujourd'hui que vous avez résolu d'oublier vos opinions et vos avis d'alors; si, dis-je, j'avais laissé les insurgés, maîtres de tout Paris, s'y organiser et s'y établir librement; si j'avais attendu que l'on vînt m'attaquer aux Tuileries, diriez-vous qu'il fut fait ainsi au 13 vendémiaire? Vous me reprocheriez, et avec raison, d'être resté spectateur bénévole de l'insurrection, et de n'a-

voir pas tenté le moindre effort pour l'empêcher de s'accroître et de s'affermtr; vous me rappelleriez ce qui, deux ans auparavant, s'était passé dans la rue Saint-Denis. Au 13 vendémiaire, la révolte organisée marchait en colonne sur un seul point: c'était ce point unique que Bonaparte avait à défendre. Ici, la révolution bouillonnait partout; il fallait essayer de comprimer partout la menace avant qu'elle fût devenue une réalité invincible. Quand j'ai vu nos efforts inutiles, je me suis réduit à l'attitude défensive où vous prétendez que j'aurais dû rester d'abord. Là, faisant abstraction de l'exaltation toujours croissante de la population et de l'ébranlement croissant des troupes, j'espérais tenir longtemps; et de cet espoir, que je vous avais exprimé, vous concluez que vous aviez donc admirablement pourvu à tout, puisque je pouvais garder ma position dans Paris. Le Louvre et les Tuileries, attaqués et enveloppés par Paris tout entier, c'est ce que vous appelez ma position! ce qui vous paraît la position du roi de France! C'était pour arriver là que vous aviez fulminé les ordonnances fatales! Prince, vous parliez avec moins d'assurance alors, et, en gardant le souvenir de mes espérances du 28 au soir, aviez-vous perdu la mémoire du 29 au matin, lorsque je vous conjurai de vous rendre à Saint-Cloud pour éclairer le roi sur l'état de ses affaires, et lorsque je vous déclarai qu'il était tel, que, sans un prompt rapport des ordonnances, le mal deviendrait si grand, que rien ne pourrait plus le réparer?

„Aujourd'hui, la retraite précipitée de Paris vous est un mystère, dites-vous. Voici la réponse que je vous fais: J'étais rue de Rohan, à la tête de mon état-major, observant ce point, par lequel le peuple aurait pu couper le Louvre des Tuileries, quand je vis tout à coup le premier de ces palais au pouvoir des insurgés. Resté presque seul, avec une poignée d'officiers et de mon épée la cour du Carrousel, que déjà les troupes qui avaient quitté le Louvre étaient près de la place Louis XV... Huit jours de plus cependant, assurez-vous, et la monarchie était sauvé par les mesures que vous aviez prises. Alors, prince, à votre tour, expliquez-moi, si le salut de la monarchie tenait absolument à ce que je fusse aux Tuileries, comment

il se fait que l'ordre d'évacuer Paris ait été rédigé à Saint-Cloud plus d'une heure avant que je l'aie quitté. — Vous n'avez pu l'ignorer, cet ordre, car il a dû être délibéré dans le conseil, et vous en étiez encore le président. Quand on le signait, on ne pouvait pas même avoir appris que le passage dans les rangs du peuple de deux régiments de la ligne rendait à peu près intenable ma position aux Tuileries; on ne savait pas l'abandon imprévu du Louvre. Moi, témoin de tous les revers, j'avais moins désespéré que le conseil, et j'essayais de tenir de position en position. — Malgré la défection de la ligne, je restais aux Tuileries; forcé de les quitter par l'abandon du Louvre, je prenais une nouvelle position à la barrière de l'Étoile, et c'est là que j'ai reçu cet ordre de quitter, non-seulement les Tuileries, mais Paris, et de me rendre à Saint-Cloud. Ainsi cette évacuation si funeste, selon vous, elle a été voulue, elle a été prescrite, et les événements n'ont fait que la hâter d'une heure tout au plus. Et c'est vous, prince, vous qui élevez la voix, vous qui m'accusez!

„Ici je m'arrête. Innocent de l'entreprise qui a perdu la monarchie, je n'aurais cependant pas soulevé volontairement ces souvenirs douloureux. Douloureux, ils le sont pour moi; car, s'ils ne me retracent que de cruels devoirs, honorablement remplis, ils me retracent par cela même ce qu'il y a de plus pénible pour un soldat, le sang français versé par des mains françaises.

„Vous qui avez fait tous ces maux, vous avez plus de courage. Continuez. Déjà une fois victime de votre impéritie, rendez-moi encore responsable de vos fautes, et cherchez à m'immoler, si vous le pouvez, à l'opinion. Je dédaignerai, à l'avenir, de répondre à vos accusations. Je les livre d'avance au jugement des gens de bien, et je leur laisse le soin de les qualifier.

„Le maréchal duc de Raguse.“

FIN DU TOME HUITIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE VINGT-TROISIÈME. — 1824-1829.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME. — 1830-1834.

PIÈCES JUSTIFICATIVES DU LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME HUITIÈME.

Naumbourg, imprimerie de Louis Garcke.

En vente chez Wolfgang Gerhard à Leipzig:

A. DE LAMARTINE

HISTOIRE DE LA TURQUIE

Édition économique en 4 vols. in-8vo.

Prix 6 Thlr. ou 22 Fr. 50 c.

A. DE LAMARTINE

HISTOIRE DE LA RUSSIE

Édition économique en 1 vol. in-8vo.

Formant le Complément de l'Histoire de la Turquie.

Prix $1\frac{1}{2}$ Thlr. ou 5 Fr. 65 c.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LE MARÉCHAL

PASKÉVITCH.

Prix 1 Fr.

VOCABULAIRE PHRASÉOLOGIQUE

FRANÇAIS-ARABE

AVEC LA PRONONCIATION FIGURÉE

PRÉCÉDÉ D'UN EXTRAIT DE GRAMMAIRE ET SUIVI D'UN APPENDICE DES POIDS ET MESURES, DES MONNAIES, D'UN ALMANACH MUSULMAN ET D'AUTRES NOTICES INSTRUCTIVES

A L'USAGE DES ÉTRANGERS EN ÉGYPTE

PAR

MR BARTHÉLÉMY.

1 vol. in-16. cart. 3 Fr.

NOUVEAU

PORTEFEUILLE POLITIQUE.

RECUEIL

DE PIÈCES DIPLOMATIQUES

A L'ÉGARD

DE LA QUESTION D'ORIENT, DU DIFFÉREND DE S. S. LE PAPE AVEC LA SARDAIGNE ET L'ESPAGNE ETC.

Tome I ou Nr. 1 à 5.

In-8. Prix de chaque Numéro 1 Fr. 25 C.

LE PRINCE

GORTCHAKOFF

AMBASSADEUR RUSSE A VIENNE.

SOUVENIRS INTIMES

(1853—1854.)

PAR

ÉMILE DELESSERT.

Prix 1 Fr.

EUGÈNE SUE

LA FEMME DE LETTRES.

2 vols. 20 Ngr. ou 2 Fr. 50 c.

Victor Hugo

LES CONTEMPLATIONS

2 vols. In-8. Prix 1⅓ Thlr. ou 5 Fr.

Sous presse:

CARREY

L'AMAZONE.

3me Série.

En vente à l'Expedition de la Bibliotheque choisie:

Mme G. SAND

LA DANIELLA.

6 vols. 2 Thlr. ou 7 Fr. 50 c.

Sous presse l'Expedition de la Bibliotheque choisie:

ADRIEN ROBERT

LES DIABLES ROSES.

CHARLES MONSELET

LES RUINES DE PARIS.

A. DE LAMARTINE
MA MÈRE.

JULES SANDEAU
LA MAISON DE PENARVAN.

MME ANCELOT
UNE ROUTE SANS ISSUE.
UN MYSTÈRE DOULOUREUX.

L. GOZLAN
LA VILLE DAMNÉE.

MÉMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE DE MON TEMPS
PAR
M. GUIZOT.

4 vols. petit in-8vo. 4 Thlr. ou 15 Fr.

Naumbourg, imprimerie de Louis Garcke.

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL MARMONT

DUC DE RAGUSE

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL MARMONT

DUC DE RAGUSE

DE 1792 A 1841

IMPRIMÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL

DE L'AUTEUR.

IX

PARIS, 1857.

HALLE, A L'EXPÉDITION (W. SCHMIDT).

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

DUC DE RAGUSE

LIVRE VINGT-CINQUIEME

1835—1838

Sommaire. — Reprise de mes *Mémoires*. — Publication de mon voyage en Orient. — Instances du général de Witt pour que je prenne du service en Russie. — Le savant Fossombroni. — Couronnement de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche en Bohême. — Voyage en Bohême. — Richesses de la Bohême. — Château de Rothenhof. — Château de Frauenberg. — Cristaux de Bohême. — Fabrique de Leonor-Hain. — Prague. — Palais des États. — Musée. — Bibliothèque. — Champ de bataille de Prague (1757). — Fabriques de Prague. — Château de Brandeis. — Fabrique Kœklin. — Château de Tetschen. — Teplitz. — Voyage du roi de Prusse à Teplitz. — Eaux de Lobkowitz. — Le maréchal Paskewitz. — Établissement métallurgique de Platz. — Carlsbad. — Elbogen. — Eger. — Franzensbad-Kœnigswart. — Marienbad. — Riesenstein. — Champ de bataille de Znaïm. — Champ de bataille de Kollin. — Champ de bataille de Lowositz. — L'empereur Nicolas. — Entrevue mystérieuse. — Les contradictions de son caractère. — Pillnitz. — Trésor de Dresde. — Fabrique de porcelaine de Saxe. — Suisse saxonne. — Champ de Pirna. — Freiberg. — Colonie des Frères Moraves. — Friedland. — Kœnigsgrætz. — Josephstadt. — Forges de Brunn. — Le Spielberg. — Marcheck. — Famille de Lichtenstein. — Château de Malaczka, au prince Palffy. — Hiver à Vienne. — M. le duc de Bordeaux. — Études sur les fours à puddler.

Deux choses ont occupé principalement mon esprit dans ces dernières années : la rédaction des *Mémoires* de ma vie et le récit du voyage que j'ai fait en 1834 et 1835.

Je m'étais imposé l'obligation de terminer le premier ouvrage avant de quitter Vienne, en 1834, at je l'ai remplie; car je regardais comme un devoir, avant de courir de nouveaux hasards, de ne pas compromettre le sort d'une publication qui doit avoir quelque poids dans l'histoire de mon temps. Seul vivant aujourd'hui parmi ceux qui entourèrent, à son début dans la carrière, l'homme extraordinaire qui a pesé d'une manière si puissante sur son siècle, et aucun de ceux qui avaient la même position que moi auprès de lui n'ayant écrit, mes paroles feront foi. J'espère que l'esprit de vérité qui m'anime donnera, aux yeux de la postérité, un crédit mérité à mes écrits. Ayant été de très-bonne heure, et pendant toute ma vie, acteur dans les plus grands événements de cette période fabuleuse de dix-huit ans, pendant laquelle tant de prodiges presque incroyables se sont succédé, jusqu'à ce que des malheurs plus grands encore soient venus la terminer et la clore, j'ai beaucoup vu, et sous le rapport des choses et sous celui des hommes. Pourvu d'une bonne mémoire, et, par un bonheur extraordinaire, n'ayant pas perdu un seul papier important, j'ai pu me rappeler les faits. Tous les événements sont encore présents à mon esprit. La lecture de ces *Mémoires* servira donc à éclairer sur la valeur des déclamations de cette foule de charlatans dont notre époque et notre pays sont remplis, et qui, suivant les circonstances des temps et les intérêts du jour, changent et modifient leur langage.

Le second ouvrage, le récit de mes voyages, doit être considéré comme faisant partie de mes *Mémoires;* mais, la nature des objets qu'il traite comportant une publication immédiate, puisqu'il s'agit de questions actuelles, j'ai cru convenable de les faire paraître sans retard. Sa composition avait été un objet de grand intérêt, et sa mise au jour un motif de vives inquiétudes. Le rôle d'auteur que j'allais prendre, et qui amène avec lui la critique, était fait pour m'intimider. Mon nom pouvait réveiller des passions populaires et m'occasionner une critique injuste et passionnée. Mes amis de Paris, dont l'attachement pour moi est sincère, et dont les lumières m'inspirent la confiance à juste titre, me déconseillaient cette publication;

d'autres amis, résidant à l'étranger, étaient d'un avis opposé. Après quelques incertitudes, je me suis décidé à faire imprimer mon ouvrage, et je rends grâces au ciel de m'avoir inspiré le courage de cette résolution. Un concert de louanges de tous les partis, de journaux de toutes les opinions, est venu me récompenser de mon labeur. Je n'avais pas rêvé un succès pareil, et il a été un heureux épisode de ma pâle vieillesse. Ainsi j'ai beaucoup à me féliciter d'avoir été, en 1834, à soixante ans, entreprendre un voyage de plus de trois mille lieues, dans divers climats. J'ai donné ainsi un emploi utile à quelques années, qui, sans cela, se seraient écoulées dans l'oisiveté. J'ai ajouté à mes connaissances; je me suis éclairé sur l'avenir d'un pays dont les destinées seront pendant longtemps une grande préoccupation pour l'Europe ; j'ai réveillé les souvenirs de ma jeunesse; enfin j'ai eu l'occasion de recevoir partout ces témoignages de considération et d'estime qui, dans le malheur et l'infortune, sont bien plus flatteurs encore que dans la prospérité. Je le répète, un dernier rayon de soleil a éclairé ma vie, et j'ai trouvé les plus douces et les plus consolantes sensations dans le voyage en lui-même et les souvenirs qu'il m'a laissés, dans le travail de rédaction qui l'a suivi et dans le succès qui a accompagné sa publication.

Une chose que je n'ai pas mise dans mes récits, et qui doit trouver sa place ici, ce sont les efforts qu'à mon passage en Russie, et au milieu des honneurs qui m'ont été rendus, le général Witt n'a cessé de faire pour m'engager à entrer au service de Russie; mais, fidèle aux souvenirs de ma jeunesse et aux affections de toute ma vie, je n'ai pas voulu risquer d'être obligé de combattre contre mon pays, ou du moins de me réjouir de ses malheurs et de ses revers. Moi, soldat dans toute mon essence, j'ai eu, je l'avoue, la forte tentation de servir un souverain que j'aime et que j'admire, qui m'honore de sa bienveillance, dans un pays où la dignité dont je suis revêtu place au-dessus des plus grands seigneurs, et dans les premiers rangs d'une armée qui est à la fois nombreuse, belle et bonne. Je ne puis dissimuler que mon refus est un des plus grands efforts de vertu que j'aie jamais eu à faire.

Mon retour de l'Orient fut suivi d'un séjour de plus d'une année en Italie, qui ma fait goûter des jouissances toutes particulières. Les charmes du séjour de Rome, quand il est prolongé et libre de tous devoirs, est inexprimable. En unissant les délices des rêveries à l'étude des antiquités, je vivais entre des souvenirs de mille espèces et le bien-être actuel que l'Italie peut seule donner. Des intérêts sérieux me rappelèrent à Vienne en 1836.

En m'y rendant, je m'arrêtai à Florence, que je n'avais pas vue depuis trente-six ans. Cette ville me parut, malgré son caractère particulier et imposant, malgré ses palais forteresses qui, pour ainsi dire, présentent son histoire en relief, malgré ses richesses et les chefs-d'œuvre des beaux-arts qu'elle possède, et le talent avec lequel elle les fait valoir; elle me parut, dis-je, une ville d'un ordre inférieur. Une circonstance particulière donna cependant de l'intérêt à mon passage.

Je vis M. Fossombroni, un des savants les plus remarquables de notre époque, grand géomètre, et qui, par une bizarrerie singulière de la nature, ressemble extraordinairement, par sa physionomie, au célèbre Lagrange, le savant le plus digne d'être comparé à Newton. Fossombroni, autrefois chargé d'affaires de la cour à Florence, auprès du grand-duc, dont il est aujourd'hui ministre, m'avait conduit, il y avait juste jour pour jour quarante ans, à l'audience du grand-duc Ferdinand, père du prince régnant. lorsque j'avais été envoyé auprès de ce souverain par le général Bonaparte, au moment où l'armée marchait sur Livourne.

Ce qui me frappa le plus à Florence, ce fut le caractère de ses habitants. Le peuple toscan possède les qualités des autres Italiens, sans en avoir les défauts. Les vertus qui lui sont propres sont une grande douceur, un esprit d'ordre, un respect sincère pour les lois et, par-dessus tout, un goût exquis et une délicatesse de sensation remarquable pour tout ce qui tient aux beaux-arts. Plus tard, dans d'autres loisirs, je mettrai en ordre mes observations sur Rome et sur Florence.

Aujourd'hui je veux arriver rapidement à une autre

époque, où des récits d'un intérêt général pourront m'occuper.

Après m'être arrêté quinze jours à Florence, je continuai mon voyage, et je passai par Turin pour y voir quelques amis. J'y trouvai la marquise de Podenas, qui y demeure, femme d'un esprit distingué, et qui est pour moi l'objet d'une très-ancienne et très-constante affection. J'arrivai à Vienne le 14 juillet. Le choléra y régnait alors avec une grande intensité. C'était la seconde reprise, pire que la première, et qui causa une mortalité fort grande. Mais, comme on s'accoutume à tout, même aux plus grands maux, on ne s'en occupait plus, et à l'effroi le plus immodéré avaient succédé dans la population l'indifférence la plus absolue et la confiance la plus aveugle.

La cour se disposait à se rendre en Bohême, où l'empereur et l'impératrice devaient être couronnés. Retenu à Vienne par la rédaction de mon voyage, je ne pus m'y trouver et je le regrettai. Cette cérémonie porte un caractère particulier et présente une circonstance unique au monde, qui montre une galanterie dans les mœurs dont aucun autre pays ne donne l'exemple. La cérémonie du couronnement de la reine est isolée. Un jour particulier lui est destiné. Celui-là est entièrement consacré aux femmes. Ce sont elles qui exercent les fonctions de leurs maris. Elles règnent sans partage et sans contradiction, et, excepté le capitaine des gardes qui ne change pas, tous les hauts dignitaires sont représentés, toutes les charges sont remplies par des femmes.

L'empereur et les hommes sont rangés parmi les spectateurs. Le lendemain tout rentre dans l'ordre, et chacun reprend sa vie habituelle et l'usage des droits que la société lui a donnés.

L'hiver se passa d'une manière monotone, comme toujours, et ma publication eut lieu au printemps. Je ne puis exprimer la jouissance que j'ai éprouvée alors en entendant des voix unanimes s'accorder pour apprécier mes observations, pour en reconnaître la justesse et l'intérêt. Enfin je ne puis dire quel bonheur j'éprouvai en voyant même mes ennemis politiques déposer leur haine et faire trêve à leurs sentiments hostiles, pour m'adresser des com-

pliments et me rendre justice. Ce résultat a profondément touché mon cœur et m'a causé, je l'avoue, un moment de bien-être que je ne me croyais plus capable de jamais sentir.

VOYAGE EN BOHÊME

Je n'avais pas visité la Bohême, ce pays si curieux et si intéressant. L'été de 1837 arrivé, je me déterminai à entreprendre ce voyage. J'observai avec le plus grand détail une partie de cette province et j'admirai la vigueur avec laquelle l'industrie s'y développe. L'agriculture prospère dans certains cantons, mais dans d'autres elle est assez négligée. En somme, cette province du royaume jouit d'une rare prospérité qui va toujours croissant. La nature l'a dotée de richesses naturelles très-grandes, et son industrie est déjà fort ancienne. Depuis un demi-siècle elle fabrique, au plus bas prix, des cristaux supérieurs à tout ce qui se fait en France, en Angleterre et dans les autres pays. Des fabriques de toiles de coton et de toiles peintes, semblables à celles qui existent dans notre Alsace, s'y sont élevées de tous les côtés. Le combustible est partout au plus vil prix, car on peut disposer, non-seulement de forêts qui semblent indestructibles, mais encore de mines de charbon de terre de bonne qualité que l'on peut regarder comme inépuisables. Le cercle de Pilsen n'est qu'un seul bloc de charbon qui pourrait suffire à toute la consommation des fabriques d'Europe. A côté de ces charbons, et partout, on trouve des minerais de fer fort riches, qui alimentent une multitude de hauts fourneaux. Aussi, de toutes parts, il s'en élève de nouveaux, et, malgré un accroissement de produits qui paraît fabuleux, ils ne peuvent suffire aux besoins. Le gouvernement est obligé d'accorder sans cesse la permission d'introduire des fers étrangers. Un seul mot donnera un aperçu de

cet état de choses. Il y a vingt-cinq ans, la totalité de la fabrication des États autrichiens, hormis la Hongrie, ne dépassait pas quatre cent cinquante mille tonnes, et aujourd'hui elle est évaluée à plus de deux millions cinq cent mille tonnes, et chaque jour on étend l'emploi du fer dans les constructions civiles.

J'allai visiter d'abord les établissements du prince de Schwarzenberg, et je partis de Vienne à la fin de juin. Les terres dont quelques familles ont la possession sont dans des dimensions gigantesques, tellement grandes, que ceux qui habitent la France auront peine à croire à mes récits. Cependant ces domaines, tels grands qu'ils soient en Bohême, en Moravie, en Galicie, ne sont rien en comparaison de ceux de Hongrie. Il faut excepter de cet état de choses l'Autriche haute et basse et le Tyrol; car ces pays sont constitués tout autrement. Dans ces dernières provinces les seigneurs ont conservé des droits seigneuriaux, mais presque aucune propriété, et les paysans possèdent à peu près tout le sol. Une influence fâcheuse sur les seigneurs, une erreur de l'administration, ont contribué à multiplier outre mesure les colons. Les grands propriétaires, qui sont le principe et le mobile de la bonne agriculture, ont disparu sans retour. Il s'est fait au profit de beaucoup de paysans de la Haute-Autriche de petites agglomérations, parce que cette population, investie de grands priviléges, est devenue riche; mais ailleurs, avec un bien-être suffisant, il n'en est pas de même, et ni les seigneurs ni les paysans ne dépassent une certaine aisance.

Les terres du prince de Schwarzenberg sont immenses, mais elles sont loin d'être arrivées partout à toute leur valeur. Le climat de cette partie de la Bohême est d'ailleurs le plus mauvais. Quoique situé au midi de la province, son élévation la rend très-froide. La base de ces vastes domaines consiste dans le duché de Krumau, qui lui donne de très-belles prérogatives, entre autres celle d'avoir des troupes; prérogative, au surplus, qu'il n'exerce pas et à laquelle il paraît avoir renoncé par le fait. Les forêts qui couvrent les montagnes lui appartiennent. Dans ces cantons, il en réunit cent quarante mille jochs, c'est-à-dire à peu près cent mille hectares, dont l'exploitation

se fait par des coupes rares. L'aménagement est de cent et cent vingt ans ; système qui me paraît moins bon que celui suivi en France, où l'on établit une réserve d'arbres de différents âges ; mais peut-être est-il convenable pour des forêts composées entièrement d'arbres verts, dont la croissance est lente. Chaque joch de seize cents toises carrées donne un produit de cent vingt cordes de cent huit pieds cubes.

Je me rendis à un charmant château destiné à l'habitation de printemps, à Rothenhof, où je trouvai le prince et la princesse de Schwarzenberg. J'avais traversé la ville de Budweis, située au milieu d'une immense plaine, que possède presque en entier le prince de Schwarzenberg. La ville de Budweis ressemble à toutes les villes de troisième ordre d'Allemagne, toutes bâties sur le même plan. — Une place immense, des arcades tout autour, des maisons bariolées avec pignon sur la façade, voilà ce qui les compose. Cette ville renferme un dépôt d'artillerie. On ne comprend pas pourquoi on a choisi pour cet objet une ville ouverte et assez près de la frontière.

De Budweis je fus à Krumau, petite ville de six mille âmes, et chef-lieu de duché. Ici le pays devient triste et sévère. Le château, bâti sur un rocher escarpé entouré de la rivière qui, quoique encore près de sa source, est bientôt navigable, domine la contrée. C'est une immense maison sans architecture. Un assez grand jardin français est placé sur les montagnes voisins. Pour parvenir à les lier avec le château, on a construit, sur des voûtes superposées et qui traversent le vallon, un corridor d'une largeur prodigieuse et qui sert de route couverte pour s'y rendre.

C'est une belle chose que le château, comme monument de famille. Il est d'un bon effet à voir et à montrer ; mais, comme habitation, il me paraît un des séjours les moins agréables que l'on puisse choisir. Aussi les possesseurs actuels ne l'habitent-ils jamais. Le printemps et l'été, ils résident à Rothenhof et l'automne à Frauenberg, château situé au commencement du plateau qui domine la plaine de Budweis, au-dessus de la Moldau qui coule à son pied, et au milieu des plus magnifiques cam-

pagnes de l'Europe. Le vallon qui conduit de Krumau à Rothenhof est charmant, silencieux et sauvage, sans être triste. Il offre de beaux points de vue et présente une riche et belle végétation.

Le château est d'une dimension bornée; mais le jardin, très-vaste, renferme les arbres les plus beaux et les plus précieux.

Dès le lendemain, nous partîmes, le prince et moi, pour la tournée que nous avions projetée. Les terres que nous allions parcourir sont habitées par environ vingt mille sujets. Tous lui doivent de nombreuses corvées [1], mais qui se rachètent, pour le plus grand nombre, en argent et à fort bas prix. Chaque ménage doit cinquante-deux jours de travail avec un attelage, ou le double avec un simple ouvrier. On n'exige en nature que la quantité absolument nécessaire à l'exploitation des domaines du seigneur, ou bien, dans le cas de refus d'un paysan, que de payer en argent le prix de sa corvée au taux fort équitable. Ces corvées, qui aujourd'hui choquent si fort nos habitudes, ont cependant été originairement avantageuses à chacun. Elles sont le résultat d'un pacte, d'un traité dont les conditions ont été favorables aux deux parties contractantes. Un seigneur avait des terres et manquait de bras pour les cultiver; des paysans avaient des enfants et point de terres pour les occuper: chacun a donné à l'autre ce qui lui manquait.

Des forêts aussi vastes que celles du prince de Schwarzenberg, mais situées à une aussi grande distance des lieux de grande consommation, ne peuvent donner des revenus qu'autant qu'on trouve les moyens de transporter les bois au loin. Aussi tous les ruisseaux affluents des plus grandes rivières sont-ils disposés pour amener à ces ri-

[1] Supprimées en 1848, et par toutes les lois postérieures. Toutes les corvées ou redevances féodales ont été évaluées en argent et représentées par un capital dont un tiers payé par l'État, le deuxième tiers par le corvéable, et le troisième tiers au compte de l'ancien seigneur propriétaire, qui, se trouvant ainsi son débiteur pour un tiers, a dû se contenter des deux tiers, qui lui sont payés en obligations de l'État hypothéquées sur les terres libérées.

(Note de l'Éditeur.)

vières les bois en même temps que le tribut de leurs eaux.

De petits étangs destinés à fournir une masse d'eau suffisante, et le redressement du cours des ruisseaux, ont résolu la question d'une manière facile et économique. Mais les bois ne peuvent aller qu'en Bohême d'une manière naturelle, puisque telle est la direction de tous les cours d'eau, et, l'abondance du bois étant très-grande dans cette province, ils y sont d'une faible valeur. Dans ces contrées du midi de la Bohême, il n'y a aucun minerai de fer à portée. On a remplacé les usines à fer par de nombreuses manufactures de cristaux qui jouissent de la plus grande prospérité. Cependant elles sont encore insuffisantes pour assurer la consommation, à un prix convenable, de ses combustibles si abondants. On a donc cherché le moyen de faire arriver les bois en Autriche et à Vienne, où un prix assez haut leur est assuré. A cet effet, on a profité d'un col peu élevé qui permet de passer du bassin de la Moldau dans celui du Danube, pour construire un canal à mi-côte de la chaîne qui sépare les deux provinces. Il a été placé à une assez grande hauteur pour pouvoir franchir le col, et assez bas pour recevoir autant que possible les eaux et les bois supérieurs. Afin d'en augmenter encore l'usage, on a établi dans les localités favorables des plans inclinés, et au moyen de chariots qui font contre-poids et dont les uns s'élèvent tandis que d'autres s'abaissent, les bois sont transportés ainsi de la Moldau dans un canal d'où ils sont jetés dans un ruisseau flottable qui les conduit sur le bord du Danube. Là ils sont embarqués pour Vienne sur de grands bateaux. Cette exploitation fait arriver chaque année dans cette ville trente mille cordes de bois au moins.

Le canal est un travail vraiment monumental. Commencé par le grand-père du prince Adolphe, il a été terminé par le prince Joseph. Sa longueur est de vingt-sept mille toises; sa largeur au fond est seulement d'une toise, et aux bords supérieurs il en a deux. Sa profondeur est considérable. Placé à mi-côte, il est très-favorable à l'irrigation des prairies, chose d'une importance capitale et qui occupe beaucoup le possesseur actuel. Le canal par-

court un tunnel de deux cent vingt toises pour éviter un contre-fort qui l'eût allongé beaucoup. Tout le système de flottage est très-développé, très-bien entendu. C'était le seul moyen de tirer un parti convenable de ces immenses forêts.

Le prince Adolphe s'occupe avec ordre de l'administration de ses terres. Il a adopté pour système de réduire le plus possible la culture directe à laquelle il est obligé de se livrer. Aujourd'hui, les terres qui sont labourées à son compte ne dépassent pas dix-huit mille jochs ou dix mille hectares; mais il y a quarante mille jochs en prairies dont il récolte les produits ou qu'il loue en nature. Ses troupeaux de mérinos s'élèvent a cinquante mille têtes. Ses étangs factices, qui tour à tour sont mis en culture ou empoissonnés, lui rendent cent trente mille francs. Les brasseries figurent dans ses revenus pour cent quarante mille francs, et enfin il paye cinq cent mille francs d'impôts.

Tels sont les éléments de cette fortune colossale qu'une bonne administration rendrait plus considérable encore. Il y aurait mille détails intéressants dans lesquels je pourrais entrer; mais j'ai cru devoir me borner à présenter les masses et les résultats.

Les belles manufactures de cristaux dont le pays est rempli prospèrent beaucoup. Depuis bien des années, cette industrie est propre à la Bohême. Les fabriques françaises leur sont très-postérieures et ne les égalent pas dans la beauté des produits. La blancheur, l'éclat des couleurs, les mettent aussi bien au-dessus des fabriques anglaises, où l'on emploie le plomb de préférence à la chaux. Le verre est un sel double de silice combiné avec la potasse ou la soude et de silice combiné avec la chaux ou le pomb. Quand on emploie la potasse au lieu de soude, le verre peut se dissoudre dans l'eau. Aussi le bon verre est-il toujours fabriqué avec la soude, ce qui le rend plus cher.

Chaque jour de nouvelles fabriques s'élèvent. Elles sont au compte des fabricants, et le seigneur, dont elles portent le nom, n'y est que pour l'emplacement qu'il a fourni. Le bois, qu'il leur vend à un prix fixe, leur assure un affouage. Nous allâmes en visiter plusieurs, et en particulier celle

qui porte le nom de Leonor-Hain, buisson de Laure (la princesse de Schwarzenberg s'appelle Laure), et nous y couchâmes.

En 1833, rien n'existait encore dans ce lieu. Un fabricant de grand talent, je dirai même de génie, fils d'un simple ouvrier, nomme Mayer, l'a créé comme par enchantement. Un pays sauvage et triste a été transformé en un vallon gracieux. Trois forneaux ont été élevés ; trente ouvriers et cent quatre-vingt-treize tailleurs ont reçu de l'emploi. Les plus beaux ouvrages sortent de leurs mains et sont donnés au public au prix le moins élevé. Cependant ce fabricant redoute la concurrence de la France pour ses exportations en Italie.

M. Mayer a modifié d'une manière avantageuse la construction des fourneaux. Il est l'inventeur de la belle couleur bleue, dont, au surplus, il fait un secret. Il m'a donné les renseignements suivants sur la manière dont on opère dans sa fabrique. Le travail est continu, et les fourneaux ne sont éteints qu'après un roulement de vingt-huit à trente semaines. Chaque fourneau contient sept pots ; les matières premières, silice, potasse ou soude et chaux, y sont placées. Vingt ou vingt-quatre heures sont nécessaires pour que la pâte soit dans l'état convenable. Alors les ouvriers viennent la mettre en œuvre. Après dix heures de travail environ, les pots sont vides. On les remplit de nouveau, et les ouvriers vont se reposer jusqu'au moment où le travail recommence.

Je visitai ensuite plusieurs établissements d'agriculture. J'ai trouvé les bêtes à laine de bonne espèce, mais de petite taille. Deux faits m'ont paru curieux : on nourrit à la paille les vaches, en soumettant auparavant la paille à une fermentation qui dégage de l'alcool et lui donne, au moment où on la distribue, une température assez élevée. A cet effet, on la place par lits successifs et saupoudrés de sel. Ces lits sont mouillés et pressés convenablement dans des cuves de trois pieds de haut, ouvertes sur un des côtés. Au bout d'un certain temps, lorsque la paille exhale une odeur alcoolique, on la distribue au bétail, qui mange cette nourriture avec plaisir. Par ce procédé, les vaches donnent beaucoup de lait, et l'on obtient une grande éco-

nomie. On m'a dit aussi que les vaches nourries au seigle vert donnaient quatre fois plus de lait que celles nourries au trèfle vert.

Enfin, avant de quitter les établissements du prince de Schwarzenberg, j'ai été voir une mine de graphite, qu'il exploite avec avantage. Sa profondeur est de cent pieds. Il y a un appareil d'épuisement mù par une machine à vapeur. Chaque année, on extrait de dix à douze mille quintaux, que l'Angleterre consomme en très-grande partie.

Je quittai Rothenhof le 2 juillet, et je pris la route de Prague. Pendant les deux premiers tiers, le pays est varié et ondulé; les sommets et les coteaux sont couverts de bois, et l'aspect du paysage est assez beau; une culture soignée l'embellit constamment. En approchant de Prague, le pays change de caractère; des plateaux élevés et nus environnent la ville et la cachent à la vue.

Le Hradschin seul, bâti sur le plateau de la rive gauche de la Moldau, offre un coup d'œil magnifique. La ville, au premier abord, paraît immense, mais dépeuplée. Son enceinte fortifiée, qui est peu de chose, ne doit être considérée que comme un camp retranché.

J'allai voir les autorités, le grand burgrave, comte de Choteck, qui se mit à ma disposition pour me faire voir ce que la ville renferme de curieux. Je vis aussi le commandant de la province, un émigré français, comte de Poullié, qui a pris un nom allemand et s'appelle aujourd'hui comte de Mensdorff. Il a fait une grande fortune en épousant une princesse de Cobourg, sœur du duc régnant, et se trouve ainsi beau-frère du roi des Belges, oncle de la reine d'Angleterre, du roi de Portugal, du duc de Nemours, etc.

Cette division de l'Allemagne en petites souverainetés, dont les princes sont d'un rang égal à celui des têtes couronnées, produit des alliances extraordinaires et qui donnent à l'aristocratie allemande un caractère particulier. La fortune élève quelques-uns de ces princes intermédiaires, tandis que la pauvreté ou le hasard abaisse les autres; et il se trouve que, entremêlés en même temps dans des familles de gentilshommes et de rois, de simples particuliers appartiennent de très-près à de grands souverains, ce qui relève la noblesse et abaisse ceux qui occupent des trônes.

Il résulte au moins de cet inconvénient un avantage, c'est de rappeler à ceux-ci que, s'ils sont l'objet du respect et des hommages, ils ne sont cependant pas étrangers à l'humanité, comme certains individus de race royale, bien connus de moi, en sont convaincus.

La ville de Prague mérite l'examen le plus attentif. Elle porte le cachet d'une grande capitale déchue, mais qu'une industrie vivace relève et enrichit. La beauté de ses palais, dont l'architecture rappelle l'Italie, lui donne une physionomie imposante.

Le Hradschin, quartier le plus ancien de la ville, renferme le palais, la cathédrale, le musée et les habitations des principaux seigneurs.

Le palais est vaste, mais sans architecture et sans caractère. J'ai visité la salle d'où, au commencement de la Réforme, on jeta par les fenêtres divers membres des États, qui furent la plupart sauvés par une espèce de miracle. La salle de représentation et de cérémonie est grande et belle, quoique un peu basse et d'un décor mesquin. La salle des fêtes, dite d'Espagne, est magnifique et dans les plus belles proportions. Joseph II, qui avait le besoin de tout rabaisser, de flétrir tout ce qui a de la grandeur et rappelle de grands souvenirs, avait transformé le palais en caserne; mais François Ier, mieux inspiré, a rétabli les choses telles qu'elles étaient autrefois.

La cathédrale touche le château. Le chœur seul a été construit; la nef et les bas-côtés sont restés en projet. Ainsi cette église est petite, mais d'un beau gothique. De nombreuses chapelles, très-ornées, en environnent le pourtour. Un saint Venceslas, duc de Bohême, y a son tombeau. L'église est sous l'invocation de saint Jean Népomucène, saint en grande vénération dans le pays. La famille royale de France, exilée, qui, pendant son séjour à Prague, remplissait ses devoirs de piété dans cette église, lui a fait cadeau de beaux ornements. Charles X, entre autres choses, lui a donné un ostensoir d'un travail estimé, qui pèse quinze livres. Un beau tableau est placé sur le maître autel; il est de Jean de Maubeuge et représente saint Luc faisant le portrait de la Vierge.

De la cathédrale j'ai été voir le musée. La salle de

peinture se compose de tableaux fort nombreux, réunis dans le même local, et appartenant à divers particuliers. On conçoit qu'avec de pareils éléments on n'ait pss été difficile sur l'admission. Il y a cependant un beau Titien, des Carlo Dolce, et particulièrement de belles choses de l'école allemande.

Après la galerie, j'ai visité le musée national, réunion d'objets précieux, fondé et entretenu par une société. En général, beaucoup d'établissements créés dans l'intérêt du bien public sont fondés aux frais des particuliers. Il y a chez les seigneurs de Bohême beaucoup de patriotisme et de sentiments généreux dans l'intérêt de la gloire nationale. Une collection de minéraux et d'objets d'histoire naturelle, établie par ordre scientifique, et donnée par le comte de Sternberg, savant distingué, fondateur et bienfaiteur de cet établissement, s'y trouve placée. La bibliothèque, qui s'augmente chaque jour, renferme six cents manuscrits précieux. Il y a aussi une collection cómplète de médailles et monnaies de la Bohême, qui ne réunit pas moins de six mille pièces. L'étude de ces monnaies et médailles serait d'un grand intérêt a divers titres.

Je désirais voir le champ de bataille du 6 mai 1757, où le grand Frédéric remporta une victoire signalée sur l'armée autrichienne. Le lieutenant-colonel Rondolphe, du régiment de la Tour, vint me prendre pour m'y conduire avec les cartes et plans nécessaires. Le prince Charles de Lorraine commandait l'armée autrichienne, qui était de dix mille hommes plus forte que l'armée prussienne; mais les dispositions de ce général furent telles, que la victoire devait lui échapper. Jamais armée ne fut conduite d'une manière plus stupide. Le roi de Prusse arrivait par la gauche de la Moldau avec trois corps d'armée, et venait de Saxe. Le feld-maréchal de Schwerin commandait deux corps et venait de Silésie. La jonction de ces deux parties de l'armée prussienne exigeait donc le passage des deux rivières, la Moldau et l'Elbe. L'armée autrichienne, placée entre ces deux rivières, séparait l'armée prussienne, et se trouvait couverte, d'un côté, par l'Elbe, et de l'autre, par la Moldau; et cependant la possession de Prague lui don-

nait le moyen, selon l'occurrence, de manœuvrer sur les deux rives de la Moldau.

Le bon sens voulait que l'armée autrichienne allât camper à deux lieues de Prague, observant à la fois les deux armées ennemies, pour accabler la première qui franchirait une des rivières, tandis qu'elle mettrait obstacle au passage de l'autre. Elle pouvait encore prendre un autre parti : c'était, en jetant un détachement de sept à huit mille hommes pour mettre obstacle au passage de la rivière par Schwerin, d'aller, sans perdre un moment, attaquer et accabler le roi de Prusse, en débouchant de Prague et en descendant la rive gauche de la Moldau. De cette manière, elle lui eût opposé une force double de la sienne, et, selon toutes les apparences, elle aurait été victorieuse, puisqu'elle combattait avec des forces si supérieures et surprenait son ennemi dans son mouvement. Au lieu de cela, elle resta à Prague et sous le canon de cette ville.

Le roi de Prusse franchit, le 4 mai, sans obstacle et sans livrer aucun combat, la Moldau à deux lieues de Prague, tandis que Schwerin traversait l'Elbe à Brandeis le 5. Ainsi la jonction des deux corps fut opérée. Pour témoigner, on pourrait le croire, le mépris qu'il portait à l'ennemi qu'il avait devant lui, le roi de Prusse effectua un mouvement qui aurait dû lui être funeste. Il fit une marche de flanc de plusieurs lieues en vue de l'armée ennemie; puis il fit tête de colonne à droite et vint se former parallèlement, en tournant le dos à l'Elbe, en face de Prague, à une lieue de cette ville, s'éloignant ainsi de son point de passage, et renonçant, par cette manœuvre, à toute communication assurée avec les troupes qu'il avait laissées à la garde des ponts. Le 6, il attaqua, en enveloppant la droite des Autrichiens, et donnant plus d'extension à sa gauche.

Les Autrichiens se placèrent de la manière la plus absurde et semblèrent surpris, bien que les mouvements des Prussiens fussent à leur connaissance depuis plusieurs jours. Ils mirent la cavalerie à leur gauche, c'est-à-dire sur un terrain difficile, coupé, dans des fonds dont elle ne pouvait sortir, tandis que la droite, placée en l'air, dans une plaine découverte, fut accablée par la cavalerie prussienne.

Le terrain qui couvrait leur gauche, et qui était la clef de la position, et d'où, en débouchant, les Autrichiens auraient pu mettre les Prussiens dans un grand embarras, fut occupé faiblement par quatre bataillons seulement. Ils restèrent dans cette mauvaise formation en attendant. Attaqués, ils se battirent d'abord bravement, mais sans confiance. Chacun sentait le vice des dispositions, et tout se mit en désordre quand la cavalerie prussienne eut tourné l'aile droite.

Le prince Charles de Lorraine fut tellement saisi de l'ensemble de ces événements, qu'il en eut un coup de sang. Jamais général ne fut plus inepte que lui; jamais général ne fut plus imprudent que le roi de Prusse; car celui-ci eût mérité de perdre sa réputation sur ce champ de bataille. En effet, indépendamment de ce que je viens de dire, sa position était pire, puisque le général Schwerin était suivi de Daun, qui prenait l'armée prussienne à revers. Mais Frédéric savait à qui il avait affaire.

La vue de ce champ de bataille m'a inspiré des réflexions que souvent les circonstances ont renouvelées dans mon esprit. C'est qu'une bonne armée est bien à plaindre quand elle est confiée à des hommes incapables. Le courage, l'instruction et la discipline ne suffisent pas. Il faut savoir mettre en œuvre les éléments de succès. Quelle que soit la richesse des métaux, les ouvrages d'art ne reçoivent un haut prix que de la main d'un habile ouvrier. L'armée autrichienne semble avoir été destinée de tous temps à subir les plus fortes et les plus pénibles épreuves, sans jamais se décourager et sans renoncer à l'espérance d'avoir à sa tête un homme digne de la commander.

La bataille de Prague gagnée, Frédéric s'occupa à faire le siége de la ville; mais, après six semaines, il ne put parvenir à la prendre. La bataille de Kollin, livrée et perdue par lui, le força à lever le siége. Cette bataille avait dépendu d'un mouvement semblable à celui de la bataille de Prague. L'armée prussienne avait processionnellement défilé pendant plusieurs heures devant l'armée autrichienne en position. Cette fois, le roi de Prusse fut puni de sa confiance; mais on ne comprend pas qu'un homme tel qne lui ait exécuté une semblable manœuvre. On comprend

qu'une armée vienne se former sur le flanc de son ennemi; et cela, exécuté par des colonnes qui marchent parallélement et se déploient simultanément hors de la portée du canon, est un bon mouvement. Leur direction détermine d'avance cette position; mais elle n'est pas le résultat d'une défilade qui allonge les colonnes, opère un décousu funeste, et donne le moyen à l'ennemi d'en profiter.

D'un autre côté, l'armée prussienne devait avoir de bien mauvais ingénieurs pour avoir échoué devant Prague, à peine digne du nom de place. Dominée de très-près par la montagne de Ziska, qui forme un très-beau plateau, cette ville ne prendrait de l'importance que si un camp retranché y était construit. Un système de tours, comme à Lintz, occupant toutes les hauteurs, serait merveilleusement adapté à cette localité. Prague en serait le réduit, et une armée qui envahirait la Bohême ne devrait ni dépasser cette ligne de défense, ni rester quelque temps dans cette province avec sûreté, puisque l'armée qui serait renfermée, ne pouvant être bloquée, aurait toujours la facilité de déboucher, après avoir été renforcée, par telle direction qu'elle voudrait sans se compromettre, pour se porter sur la ligne d'opération de l'ennemi.

Le reste de mon séjour à Prague fut employé à voir les fabriques qui, de tous côtés, s'élèvent dans cette ville, favorisés par le bas prix du combustible et la protection efficace de l'administration. Un Anglais fournit au commerce d'excellentes machines à vapeur. Les fabriques de toiles peintes prospèrent et se multiplient. Une seule fournit deux cent quatre-vingt mille pièces par an, et on imprime jusqu'à quatre couleurs simultanément, au moyen de quatre cylindres qui se suivent et dont les dessins se correspondent. Une fabrique de capsules, établie par un français qui y a perdu la vue par suite d'une explosion, fournit ces objets à la consommation entière de la Bohême, et vend pour plus de trois cent mille francs de ses produits, à raison de vingt-trois francs les mille capsules. Une fabrique de tulle anglais, appartenant aussi à un Français, donne de beaux produits et emploie d'ingénieuses mécaniques.

Je fus voir la bibliothèque publique, qui est en fort bel ordre et renferme quatre-vingt-seize mille volumes. On y trouve un plafond peint à fresque qui présente une illusion d'op-

tique curieuse dont je n'ai pu me rendre compte. En le regardant de différentes côtés, il produit un effet entièrement nouveau et semble indiquer un mouvement tout autre. L'École des beaux-arts est placée dans l'étage supérieur. Elle est peu de chose, mais elle réunit un assez grand nombre d'élèves.

Je terminai mes courses par la visite de l'École polytechnique et l'imprimerie. Le premier établissement, fort important, est formé à l'instar de celui de Vienne. L'enseignement de toutes les sciences mathématiques et physiques appliquées aux arts y est complet. Le nombre des élèves qui suivent les cours varie de six cent à mille. L'imprimerie, qui compte un personnel de cinquante-deux compositeurs et possède un beau matériel consistant en plusieurs presses à main et en deux presses mécaniques, exécute un travail considérable avec une grande rapidité. Les exemplaires en sortent par milliers dans la journée. On y imprime aussi des ornements de plusieurs couleurs au moyen de planches qui se décomposent pour recevoir les couleurs, et se recomposent de manière à n'en plus former qu'une seule pour imprimer, et présentant ainsi une surface plane. Il y a à Prague un dernier établissement qui est digne de la curiosité des étrangers: c'est la maisen de réclusion et de travail. Elle est tenue avec économie et propreté. Rarement ceux qui en sortent y reviennent, attendu que l'instruction morale qu'ils reçoivent les améliore. Leur travail, qui consiste dans la production de quelques objets de fantaisie, leur prépare un petit capital d'environ cinquante florins pour le moment où ils reçoivent leur liberté. Le système pénitentiaire porte sur la nourriture: elle s'améliore avec la conduite et varie suivant que celle-ci est bonne ou mauvaise.

Je partis, le 6, pour me rendre à Teplitz; mais je pris une route plus longue que celle qui y conduit directement, afin de voir un pays plus beau et d'une plus grande étendue. Je passai l'Elbe à Brandeis, séjour momentané de madame la duchesse de Berry. Le château de Brandeis, sur la rive droite de ce fleuve, avait été la propriété du duc de Reichstadt. De Brandeis je fus à Jung-Bunzlau, bourg situé dans un pays charmant, et qui renferme plu-

sieurs manufactures, tandis que d'autres très-considérables existent dans les environs; une, entre autres, établie depuis longtemps par un Français, M. Kœklin, frère de celui de Colmar, qui tisse la toile de coton et l'imprime. Elle présente une invention très-économique. Une dépense assez considérable dans ces sortes d'établissements, c'est l'achat et le remplacement des cylindres. Ils sont ordinairement en cuivre, et la gravure en est très-chère. Chaque cylindre revient à six cents francs, et sa valeur est nulle quand on ne veut plus tirer d'exemplaires du dessin qu'il représente. M. Kœklin a imaginé de se servir de cylindres en plomb dans lesquels il incruste en relief les dessins en métal fusible à basse température. A cet effet, il dessine sur un morceau de bois de tilleul le sujet qu'il veut reproduire. On le creuse avec facilité et correction, ce bois ayant un grain fin et n'offrant aucune dureté. Une fois creusé, on y coule du métal fusible, et on l'incruste dans les parties du cylindre en plomb, ouvert pour recevoir la queue des pièces coulées.

Le dessin en relief dépasse la surface du cylindre, comme les caractères d'imprimerie, la planche sur laquelle ils sont montés. Un cylindre placé sur un métier est enveloppé d'un morceau de drap, ainsi qu'un autre cylindre, destiné à répandre la couleur sur la partie saillante du cylindre d'impression. Tout le système étant mis en mouvement, l'impression se fait d'une manière nette. Le fond de l'étoffe est blanc, ou a reçu d'avance la couleur qu'il doit avoir.

L'inventeur compte mettre en mouvement jusqu'à six cylindres destinés à composer un même dessin de couleurs différentes. Cette invention est admirable par la beauté du travail et le bas prix des objets fabriqués. On change de cylindres presque sans aucun frais, puisque le plomb des anciens peut être refondu et sert à en fabriquer de nouveaux. Toute la dépense pour mettre un cylindre en état d'imprimer ne revient pas à cinquante francs. Chaque moule en bois peut servir sans inconvénient à couler cent fois des caractères semblables.

Je continuai ma route par Neuschloss, en traversant un pays rempli de petites montagnes variées, pittoresques,

charmantes, et renfermant autant de bois qu'il en faut pour les décorer et pour laisser voir une belle culture, exécutée par une population dont la physionomie annonce le bien-être de l'aisance. Cette seigneurie appartient à un comte de Kaunitz, qui doit hériter du titre de prince, en devenant chef de cette famille.

Le pays reste le même, et devient plus beau encore aux environs de Leipa et de Nogda. Dans ce dernier bourg, il y a un dépôt de verrerie alimenté par les fabriques des environs; mais les produits n'en sont pas si beaux que ceux de Leonor-Hain, dirigé par M. Mayer. Un contre-fort boisé, qui se prolonge, en se détachant du plateau de la Saxe, se présente ensuite, et doit être franchi, si l'on veut revenir sur les bords de l'Elbe. Je couchai à Kaunitz, lieu appartenant au prince de Kinski, et, le lendemain matin, j'arrivai au château de Tetschen où j'étais attendu. Rien de plus enchanteur que les environs de cette petite ville: la position du château est charmante, et ce qui ajoute au plaisir de s'y trouver, c'est d'y rencontrer une famille extrêmement aimable et distinguée, celle du comte de Thun, qui en fait les honneurs admirablement bien. Madame de Thun, née comtesse de Bruhl, appartenant à la famille du ministre de l'électeur de Saxe de ce nom, qui était si fastueux, est âgée et presque aveugle; mais c'est une des femmes les plus aimables que j'aie jamais connues.

De beaux jardins entourent le château et suivent les bords de l'Elbe. De superbes serres, plus grandes que celles qu'un particulier entretient ordinairement, donnent des ananas d'une grosseur extraordinaire, et qui pèsent jusqu'à trois livres.

Parti du château dans l'après-midi, j'allai coucher à Teplitz, et je m'arrêtai un moment le cœur serré et triste à Culm, lieu où commença la série des désastres qui nous accablèrent en 1813 et 1814. J'y revins quelques jours plus tard pour étudier, sur le champ de bataille même, l'histoire des événements de cette époque, et je ne négligeai rien pour reconnaître les lieux et constater les faits. Je n'en parlerai pas ici, ayant placé tout ce qui a rapport à cette partie de la campagne de 1813 dans les récits de

mes *Mémoires*. Je dois dire cependant que je les ai retouchés et modifiés depuis les études que j'ai faites sur les lieux et les convictions que j'y ai acquises.

Teplitz, ville charmante, située à deux lieues de Tetschen, est placée au milieu d'un magnifique vallon. Rien de plus riche, de plus riant et de mieux cultivé; il n'y manque que des eaux courantes. Les eaux thermales de Teplitz sont trop connues pour qu'il soit besoin d'en parler. Très-efficaces pour les rhumatismes et la goutte, elles sont fréquentées par des malades de toute l'Europe, mais particulièrement par les Prussiens, qui en sont les plus à portée. Le feu roi Frédéric-Guillaume, depuis plus de vingt ans, n'avait jamais manqué d'y venir passer un mois chaque année. Il était plus souverain de ce territoire que l'empereur lui-même. Un foule de ses sujets, qui n'avaient pas la facilité de le voir à Berlin, s'y rendaient pour lui faire leur cour, et entre autres son beau-père, le comte de Harrach, père de la princesse de Liegnitz, qui n'avait pas la permissîon d'habiter la capitale. Le roi se promenait dans les jardins du château, et à midi il tenait sa cour dans la grande allée, où chacun se rendait, et où l'on se formait en cercle.

Le roi me reçut avec la plus grande bienveillance et me traita avec beaucoup de distinction. L'habitation du prince Clary est belle, sans être magnifique. Les jardins sont d'une dimension suffisante, bien dessinés et bien plantés. Des sources mesquines alimentent des pièces d'eau assez grandes, mais dont l'eau n'est pas claire.

La princesse Clary, née Choteck, faisait très-bien les honneurs de Teplitz, et se soumettait, je crois, avec un plaisir que je n'ai jamais compris aux exigences de la vie de cour que la présence du roi rendait nécessaire. A sa place je me serais fait bâtir une jolie et simple habitation à la maison de chasse, située à une lieue. J'y aurais résidé habituellement et je serais venue de temps en temps au château de Teplitz pour y tenir mes grands jours.

Je visitai les environs de Teplitz, et d'abord j'allai voir Bilin, immense et vilain château, appartenant au prince de Lobkowitz. Une chose qui vaut mieux que son habitation, c'est une source d'eau gazeuse, qui lui rend assez d'argent.

On vient la boire sur place, et il en expédie environ cent mille bouteilles par an. Ce qui n'est pas bu est employé à extraire de la magnésie. A cet effet, on remplit de grandes chaudières à évaporation. On allume le feu sous les chaudières, et on les tient pendant quatre semaines en évaporation, en remplaçant chaque jour l'eau évaporée par de l'eau nouvelle. Après ce temps, on arrête le feu, et on place cette eau ainsi enrichie dans des cuves. En peu de moments la magnésie se précipite et l'on décante. La pâte est placée dans des formes de bois, et, quand elle est sèche, on livre la magnésie au commerce. Cette industrie facile donne au prince un revenu de vingt-cinq mille florins. Un autre établissement, formé aussi à Bilin par le prince de Lobkowitz, et qui prospère, sans être arrivé à la perfection, est une manufacture de sucre de betteraves qui se lie d'une manière utile à la culture des terres voisines qui lui appartiennent.

J'allai visiter le magnifique château de Dux, appartenant à un comte de Waldstein, de la famille du Waldstein dont le nom est historique. Dans la cour se trouve un bassin orné d'un groupe très-beau, construit avec le bronze des canons pris aux Suédois. Le château renferme de superbes tableaux, une belle bibliothèque et une collection d'objets de prix. De ce château, il y a quelque vingt ans, était bibliothécaire le célèbre aventurier Casanova, qui a écrit des mémoires forts licencieux, mais très-amusants.

Pendant mon séjour à Teplitz, je renouvelai connaissance avec le maréchal Paskewitzch. Je le vis beaucoup, et nous nous convînmes réciproquement. Sa conversation m'intéressait extrêmement. Je lui trouvai une grande simplicité et une netteté dans les idées qui me frappa. Les récits de ses campagnes en Perse et en Turquie ont rempli beaucoup d'heures, qui m'ont paru très-agréables. C'est un homme distingué qui, je crois, mérite la réputation dont il jouit; chose rare dans tous les temps, et peut-être plus aujourd'hui que jamais! Quand il parle guerre, il est dans son élement, et sa bonne foi en racontant est surtout remarquable. Le maréchal Paskewitzch est né, en

1782, à Pultava, lieu célèbre dans l'histoire de Pierre le Grand.

Je partis de Teplitz pour Carlsbad; mais en m'y rendant je me détournai pour aller voir la principale terre du prince de Metternich, Plass, où il possède des établissements métallurgiques, de grandes forêts, des mines de fer très-riches et de bonne qualité. Des houillères voisines lui donnent du charbon fossile au plus bas prix. Un haut fourneau qui fait de la sablerie et une douzaine de marteaux étaient en activité. Jamais établissement n'a été dans des conditions naturelles plus favorables, mais jamais aussi on n'en a tiré moins de parti. Son fourneau ne donnait presque aucun produit par l'ignorance et le peu de zèle de ses employés. Le jour où il aura un homme capable, il se créera dans cette terre d'immenses revenus. Cinquante-six villages dépendent de cette seigneurie, autrefois domaine des Célestins. Le château se compose d'un immense et magnifique couvent.

J'arrivai le 20 juillet à Carlsbad. Cette ville, qui est peu ancienne, est bâtie dans un vallon étroit qui rappelle celui de Plombières, dans les Vosges. Une longue descente amène du plateau dans le fond de la vallée, et les flancs des montagnes ainsi que leurs sommets sont couverts de bois qui, traversés par de beaux chemins, offrent des promenades charmantes en vue des bords de la rivière. Les points les plus élevés sont la croix sur la rive droite, et le saut du Cerf sur la rive gauche. On dit que Charles IV, chassant dans ce pays un cerf qu'il poursuivait, fut forcé de se précipiter du haut d'un rocher et tomba dans la vallée. Cette circonstance y fit découvrir les sources d'eaux chaudes qui s'y trouvent. Elles sont toutes de même nature, mais avec des degrés de force différents. Elles renferment du carbonate de soude et plusieurs autres substances. Elles ressemblent aux eaux de Vichy, en Bourbonnais. La source principale, celle de Sprudel, a une température de 59° et se boit à cette chaleur. Elle sort verticalement avec violence et jaillit d'une manière inégale, mais périodique. Des espèces de pulsations se succèdent, croissent et forment une série qui recommence de la même manière. Sa saveur est nulle, mais

sa puissance est très-grande. Elle agit avec efficacité dans les embarras du foie, et produit des miracles quand on en a vraiment besoin ; mais elle peut être aussi très-funeste. Elle cause quelquefois des congestions cérébrales et des attaques d'apoplexie. Au moindre vertige, il faut en suspendre l'usage, sous peine de mourir promptement.

Cette source a présenté un phénomène qui prouve l'étendue des communications souterraines de notre globe. Lors du tremblement de terre de Lisbonne, en 1755, elle s'arrêta tout à coup, et son cours fut suspendu pendant vingt-quatre heures.

Je trouvai beaucoup de monde de ma connaissance à Carlsbad, et la présence de quelques amis que j'y rencontrai me causa un grand plaisir. Carlsbad est entouré de fabriques dans toutes les directions. On en voit d'importantes. Il y a une fort belle fabrique de porcelaines, située à une lieue dans la vallée ; mais une autre plus belle et plus considérable est placée à Elbogen, petite ville très-pittoresque, située sur le chemin d'Éger. Toutes ces manufactures sont élevées avec économie. Aucun luxe de construction ne s'y remarque ; aussi prospèrent-elles.

La composition de cette porcelaine est parfaite, et peut être comparée à ce qu'il y a de mieux en Europe. On sait que plus la proportion d'alumine est forte et moins il y a de silice, plus la porcelaine est parfaite. La porcelaine est un sel double d'alumine, de silice et de potasse. Les procédés de fabrication sont les mêmes que partout ; mais on emploie pour certains objets de très-grande dimension, pour les vases qui sortent de grandeur ordinaire, un procédé qui mérite d'être connu. Un moule fait en plâtre se compose de deux parties, qui se joignent hermétiquement. On emplit le vase d'une pâte liquide et, au bout de quelques minutes, on le vide. Toute la partie liquide qui a touché le moule s'est solidifiée, le plâtre du moule ayant absorbé l'eau de la pâte. On donne au vase l'épaisseur que l'on veut, en augmentant le temps pendant lequel on laisse la pâte liquide dans le moule ; mais tout cela est l'affaire de quelques minutes. Quand il est suffisamment sec, on sépare les deux parties du moule et on cuit le vase. La porcelaine faite ainsi est seulement un

peu moins douce; mais, pour en déguiser les inconvénients, on polit l'ouvrage extérieurement avant de le mettre au feu, quand la pâte est encore un peu molle, avec une règle flexible et à la main. A Elbogen, j'ai vu imprimer sur porcelaine; le procédé est simple et ingénieux.

On opère sur le biscuit qui n'a été qu'au dégourdi et qui est encore poreux. On se sert d'un papier fort, enduit d'un mastic. On imprime sur le mastic au moyen d'une plaque gravée en cuivre. L'impression faite, l'empreinte prise se trouve présenter l'image renversée; mise sur le biscuit, elle se trouve redressée. Le papier se détache par le lavage, sans emporter la moindre parcelle de la couleur entièrement absorbée par le biscuit. Le vernis est donné ensuite et l'objet est cuit. Si on y ajoute un petit filet d'or, il faut cuire de nouveau. On sait que, pour dorer, on dissout l'or dans l'eau régale, puis on le précipite avec du sulfate de fer. Il en résulte une matière noire qui, combinée avec de l'huile, donne la couleur dont on se sert. Exposé au feu et bruni à la main, l'or est mis à nu et reprend sa couleur et son éclat.

Arrivé à Éger, j'allai visiter la chambre où Wallenstein fut assassiné à l'insu de ses gardes. La maison est restée la même, et l'on montre encore par qu'elle issue les assassins pénétrèrent jusqu'à lui. Ce logement n'était guère en rapport avec ce qu'on nous raconte de son faste. On m'a montré aussi à la maison de ville l'une des deux hallebardes qui servirent à le tuer; l'autre est à Dux. On a conservé également à la maison de ville l'épée qu'il faisait porter devant lui. J'allai coucher à Franzensbad, situé à deux lieues d'Éger. L'établissement est frais et bien planté, mais placé au milieu d'une immense plaine triste et monotone. Il y a sept sources, toutes froides, gazeuses et ferrugineuses. On les dit salubres comme moyen tonique. On les boit et on prend aussi des bains, avec les eaux seules ou bien avec des boues de marais fortement imprégnées de ces gaz, et dont le mélange est fait après avoir suffisamment chauffé l'eau. Une chose nouvelle pour moi et dont je n'avais jamais entendu parler, ce sont les bains de gaz. Il y a des ouvertures d'où un gaz abon-

dant, venant par-dessous terre, est conduit par des tuyaux à robinet dans des baignoires fermées, où on le reçoit et où l'on se soumet à son action.

Les environs de Franzensbad ou Francisbad présentent deux choses remarquables. Une partie de la plaine est composée d'enveloppes d'animaux microscopiques, qui forment un sable impalpable de phosphate calcaire. Il est de même nature que celui des environs de Potsdam, en Silésie, et des bords de la mer Glaciale. Les Lapons le font entrer en partie dans la fabrication de leur pain. L'autre chose, c'est le cratère d'un volcan éteint, qui semble avoir été un volcan sous-marin. A une distance assez considérable autour de lui, le terrain ne se compose que des cendres qu'il a vomies.

Je partis de Franzensbad pour me rendre à Kœnigswart, château du prince de Metternich, où il m'avait donné rendez-vous. Je trouvai le pays mieux que sa réputation ne me l'avait fait supposer. Il est sévère, mais il a du mouvement; les montagnes sont bien boisées; tout est cultivé dans les plaines. Une eau abondante et réglée arrose de très-belles prairies.

Le château est vaste, mais sans aucune architecture; c'était autrefois une espèce de grande ferme. Le prince de Metternich l'a fait réparer, augmenter, embellir, et c'est aujourd'hui une habitation bonne et convenable. Elle se compose d'un corps de logis et de deux ailes formant le fer à cheval. Chaque aile est terminée par deux tours carrées qui viennent d'être élevées. La maison était couverte en bois; on y a substitué une couverture en tôle. Une fort belle chapelle, d'un bon style et très-grande, a été également construite par le prince. Elle est ornée d'objets d'art et renferme des dons pieux du pape, entre autres le corps d'un saint martyr contenu dans un très-beau sarcophage fait avec du granit provenu des débris de l'église Saint-Paul hors des murs, qui fut brûlée il y a quelque vingt années. L'intérieur du château est sans luxe, mais confortable.

Les jardins sont beaux, et, le prince n'ayant pas tenu à les enclore, on a eu toute facilité pour les créer. On a pu se dispenser de former des réunions qui auraient été

nécessaires. Le prince s'est contenté de faire construire de belles allées, de faire planter beaucoup d'arbres, et de régler les eaux par des retenues et des canaux qui les distribuent convenablement. Chaque jour les embellissements augmentent, et ils peuvent être sans limites, puisque, par le système suivi, on peut s'étendre autant qu'on le veut. De très-belles pièces d'eau, de différents niveaux, occupent les environs immédiats du château. Une ligne de rochers granitiques situés au midi, dont le sommet et les pentes sont couverts de superbes arbres, dont les masses tont traversées par de belles allées, offre une promenade charmante où le soleil ne pénètre jamais. Une croix, objet de dévotion pour toute la contrée, existant de tout temps, est placée sur le haut du plateau en face et au-dessus de la maison. De nombreux pèlerins s'y rendent chaque jour dans la belle saison et viennent y prier. Ils psalmodient en s'y rendant et en traversant les jardins. Je ne sais si, à la longue, ces nombreux visiteurs ne finiront pas par importuner; mais momentanément ces actes de piété et ce mouvement donnent à cette localité une physionomie particulière qui n'est pas sans quelque charme. Cette croix est couverte par un arceau gothique; deux autres en face, ouverts et garnis de bancs, servent aux pèlerins. Beaucoup d'*ex-voto* y sont suspendus, et, rappelant les bienfaits reçus, attribués à la puissance des prières faites au pied de cette croix, ils donnent de la confiance à ceux qui souffrent. On vient de loin la visiter.

En général la population des États autrichiens est très-portée à des actes de piété, qui peut-être ne sont pas toujours en harmonie avec les bonnes mœurs; mais chacun fait ce qui lui plaît, et personne ne blâme ni ne ridiculise des actions dont l'apparence au moins est toujours pure. On ne trouve ni extraordinaire ni mauvais que l'homme, dont la vie est toujours si remplie de peines, cherche le moyen de les soulager et choisisse ceux que son cœur lui inspire.

Je passai près de quinze jours à Kœnigswart. La vie y est agréable et remplie de liberté. Le prince de Metternich est le plus agréable maître de maison que je connaisse; son château ne désemplissait pas de diplomates,

arrivant pour l'entretenir d'affaires, et de gens considérables, qui, des eaux voisines, venaient sans cesse le visiter.

Marienbad, situé à deux lieues et aux confins mêmes de la terre de Kœnigswart et aux limites du Thiergarten, fournissait surtout un grand nombre de visiteurs. J'allai plusieurs fois voir ce séjour charmant, chaque année le rendez-vous de la meilleure compagnie de l'Europe. C'est une toute nouvelle création qui appartient à l'abbaye de Tœpel. Un bassin circulaire, environné de bois, situé au pied des montagnes, en arrière d'un défilé, en forme l'emplacement. A la circonférence sont bâties les maisons, et au milieu se trouve un jardin public bien planté. Plusieurs sources d'eau gazeuse et ferrugineuse froides en sont la richesse. Une quantité énorme de ces eaux s'exporte, et cette petite localité, qui était naguère un marais, est le principe d'un revenu très-considérable que l'on évalue à plus de trois cent mille francs. Tout le pays est rempli des mêmes richesses d'eaux minérales. Dans le seul territoire de la terre de Kœnigswart, on compte deux cent vingt-cinq sources de différentes qualités.

Elles peuvent devenir d'un riche produit. Il faudrait seulement créer des établissements pour les administrer et recevoir des étrangers, et ensuite les mettre en réputation au moyen de médecins estimés.

Le prince de Metternich a un goût décidé pour les collections. Les objets d'art curieux lui plaisent, et, quand il est en mesure de le faire, il ne manque jamais de les acquérir. Beaucoup de choses rares se trouvent dans son musée de Kœnigswart; mais ce goût décidé a donné lieu à une circonstance fort bizarre.

Le bourreau d'Éger, par un caprice singulier, avait aussi le goût des médailles et des monnaies antiques. Il avait passé sa vie à en former une collection, particulièrement de toutes celles qui se rattachent à l'histoire de Bohême. Le prince de Metternich, qui en fut informé, lui fit proposer de la lui vendre, et cet homme consentit à la lui céder pour une rente viagère, à condition qu'il suivrait ce trésor, objet de son amour et de ses soins; qu'il en serait le gardien et deviendrait le démonstrateur de son

cabinet. Le marché fut conclu et le bourreau d'Éger, passé au service du prince, vint habiter son château. Le prince m'avait dit un jour qu'il avait cet homme pour son commensal et son serviteur, et j'avais cru longtemps à une plaisanterie de sa part; mais je trouvai effectivement l'ancien bourreau en fonction d'antiquaire chez lui. C'était, au surplus, un fort bon homme, qui avait apprécié son métier d'une manière tout à fait particulière. Pendant plusieurs jours, il me fut impossible de l'approcher; ce contact me faisait une espèce d'horreur. Petit à petit, mes préventions s'effacèrent, et j'en vins jusqu'à lui parler de ses anciennes fonctions, sur lesquelles il donne volontiers tous les détails qu'on lui demande. Ses anciens instruments de supplice sont là classés et servent à ses explications. Sur l'observation que je lui fis de la répugnance qu'un homme tel que lui devait avoir éprouvé quand il était chargé d'ôter la vie à l'un de ses semblables, il me répondit avec chaleur que ses fonctions étaient augustes. Il était la loi vivante et se trouvait dans une bien meilleure condition qu'un juge criminel qui peut condamner un innocent. Lui ne pouvait se tromper dans l'exécution de ses devoirs. Cet homme singulier était un descendant direct du célèbre Jean Huss, brûlé à Prague à l'époque de la Réforme pour crime d'hérésie, et il approuvait beaucoup le traitement qu'avait subi son aïeul.

De Kœnigswart je partis pour la Haute-Autriche, en prenant la route de Pilsen, et j'allai faire une visite au comte et à la comtesse de Staremberg dans leur château de Haus, belle et noble habitation, bien tenue, mais sans luxe, et située dans le plus délicieux pays du monde. Rien de comparable à la Haute-Autriche, car on y trouve réunis les avantages qui, ailleurs, sont presque toujours séparés. Un pays pittoresque est ordinairement pauvre; un pays riche est monotone. Ici les plus beaux accidents d'une nature variée offrent aux yeux de magnifiques paysages, et partout on voit des prairies, de la verdure, de la richesse. Aucun paysan en Europe ne saurait être comparé à ceux de cette contrée. Un village ne s'y compose pas d'un amas de vilaines maisons, mais d'un territoire où les habitations des cultivateurs sont éparses dans la campagne et

placées sur la terre même que les propriétaires cultivent. Souvent une de ces maisons a douze croisées de façade; quarante ou cinquante arpents de terre admirablement cultivés l'environnent, et une palissade, qui forme un enclos de ce domaine, la sépare de la campagne environnante. Souvent le sol est mauvais; mais, à force d'engrais et de soins, on obtient des récoltes magnifiques. J'ai vu, à cet égard, des prodiges incroyables. Enfin il y a tel simple paysan qui a un revenu de deux mille florins, indépendamment de la consommation en nature nécessaire à l'entretien de sa famille.

En opposition de ce tableau, on est frappé du degré d'abaissement où est tombée la grandeur déchue des seigneurs. De très-belles habitations rappellent ce qu'ils étaient autrefois; mais, aujourd'hui, ces vestiges d'une puissance évanouie sont bien souvent une charge au-dessus de leurs forces. Il est telle terre dont les revenus entiers suffiraient à peine au seul entretien du château. Marie-Thérèse, qui avait une prédilection marquée pour la Haute-Autriche, supprima une grande partie des corvées, les réduisant à seize par an, et son influence détermina les seigneurs à se dessaisir de leurs biens-fonds pour y placer des paysans.

Il est résulté de la succession des années que les redevances et les bois ont seuls formé les revenus des seigneurs. Une partie des redevances est même payée aux seigneurs en papier, tandis que ceux-ci sont tenus de payer en argent au fisc l'impôt qui y correspond; chose d'une injustice tellement monstrueuse, qu'il est presque incroyable qu'elle ait été commise et puisse encore subsister. De cette manière, il est tel seigneur qui paye plus qu'il ne reçoit et serait plus riche s'il abandonnait à l'État sa propriété. Je passai quelques jours à Haus d'une manière pleine d'agréments. Le général de Staremberg, bon soldat, franc, ouvert, loyal et grand chasseur, m'entraîna dans des expéditions qui me rappelèrent les goûts de ma première jeunesse. La comtesse de Staremberg, née comtesse de Kaunitz, est arrière-petite-fille du grand ministre de Marie-Thérèse. C'est une femme aimable et spirituelle. Quel-

ques personnes du voisinage ajoutaient à l'agrément de nos soirées.

Une autre habitation charmante des environs est le château de Schwerberg et un autre bien plus grand, bien plus beau, un des plus remarquables châteaux féodaux qui existent au monde, est celui de Weinberg, appartenant tous deux à la famille de Turheim, famille noble et d'une grande ancienneté, devenue pauvre. Ces deux châteaux furent plusieurs fois l'objet de nos excursions. Mais je dois encore parler d'un autre château en ruine, Riesenstein, appartenant, et venu par héritage, au comte de Staremberg, et qui est le sujet d'une chronique intéressante.

Le château de Riesenstein, ancienne forteresse défendant la vallée, placé sur un rocher et distant d'une heure de Haus, fut bâti, il y a environ deux cent cinquante ans. Alors un préjugé fantastique existait, et l'on croyait que, pour rendre une forteresse imprenable, il fallait placer au milieu des murs, quand on la construisait, un enfant vivant. Le fils d'un riche paysan disparut, et le père ne douta pas que son fils n'eût servi d'holocauste à la sûreté de son seigneur. Dans son désespoir, il résolut de s'en venger. La balle meurtrière du père infortuné enleva la vie au seigneur; mais, peu de jours après, en faisant la moisson, on découvrit les restes de l'enfant qui avait disparu. L'assassin, bourrelé de remords, alla s'accuser de son crime et fut condamné à être pendu. Avant de subir son supplice, il fit abandon de sa fortune pour construire une chapelle où un mausolée serait élevé au seigneur de Riesenstein, et où une messe serait dite à des époques fixes de l'année pour le repos de son âme. La chapelle fut en effet construite au milieu du château fort. Le mausolée s'y voit encore et représente la victime avec sa cuirasse percée des balles qui lui ôtèrent la vie. La messe se dit régulièrement aux époques qui ont été fixées par la fondation.

Je vins retrouver à Krummisbaum des amis avec lesquels je passais toujours une grande partie de mes étés. Plus tard, je revins encore dans ces contrées pour me rendre à Frauenberg, chez le prince de Schwarzenberg,

afin d'assister à ses grandes chasses d'automne, d'où je retournai à Vienne dans le courant de décembre.

Mon hiver s'écoula, comme de coutume, à Vienne. Je partageais mon temps entre les études, qui remplissent à peu près exclusivement ma vie, et une société bienveillante; mais le printemps m'apporta de douloureux chagrins. J'étais lié intimement depuis bien des années avec le comte et la comtesse Valentin Esterhazy. Le comte ne jouissait pas d'une bonne santé. Il souffrait d'un embarras dans la circulation qui autorisait de graves inquiétudes. Sa fin fut prématurée. Il disparut de ce monde lorsqu'on s'y attendait le moins. Une attaque d'apoplexie l'enleva, après une agonie de plusieurs jours. C'était un homme d'esprit, d'un jugement sûr et d'une grande bonté, universellement aimé, et pour lequel j'avais une tendre et sincère amitié. La comtesse, femme de bien, possédant les plus hautes qualités et une grande séduction, sincèrement attachée à son mari, fut frappée de cet événement, qui a laissé chez elle une empreinte douloureuse et mélancolique, que, jusqu'à présent, rien n'a pu entièrement effacer. Plongée dans une profonde douleur, elle se décida à aller passer, chez une de ses parentes, dans un château en Hongrie, la plus grande partie de l'été, afin de se trouver à proximité pour se livrer à des actes de piété au caveau de famille où son mari avait été déposé.

Cette mort prématurée changea toutes les habitudes de ma vie. Je me disposai à voyager. Une occasion de revoir l'empereur de Russie, que je cherchais depuis longtemps, se présentait. L'empereur venait à Teplitz pour y prendre les eaux. Le 10 juillet, je partis pour m'y rendre. Cette fois je pris la route directe en passant par Znaïm et Iglau.

J'arrivai à Znaïm le 11 juillet, et j'allai visiter le champ de bataille où j'avais combattu, juste jour pour jour, vingt-neuf ans auparavant, et sur lequel j'avais reçu le bâton de maréchal. Les faits sont tellement encore présents à mon esprit, qu'il me fut facile de reconnaître toutes les localités, et j'éprouvai une sensation profonde et délicieuse qui me rappelait mon heureuse jeunesse. Je continuai mon chemin et je traversai un plateau triste et monotone. Cette

partie de la Bohême, quoique riche, est cependant la moins belle. La partie riante, variée et pittoresque de cette province, forme une ceinture qui l'enveloppe dans les deux tiers de son pourtour, et qui commence aux frontières de la Bavière au midi, finissant en passant par le nord à la Moravie.

Je traversai le champ de bataille de Kollin où le grand Frédéric fut battu par le général Daun, six semaines après avoir gagné la bataille de Prague. Son armée était inférieure à l'armée autrichienne. Il trouva celle-ci en position, et voulut la tourner par une manœuvre de flanc exécutée à portée de canon. Les Autrichiens se disposaient à la retraite, quand un général prussien, qui était à la droite et dont le rôle était défensif, descendit de sa position pour attaquer. L'armée autrichienne fut obligée de rester, et la bataille s'engagea sous d'autres auspices que ceux sous lesquels le roi avait commencé son mouvement. Une défaite complète en fut le résultat pour les Prussiens. Mais, cette désobéissance du général prussien n'eût-elle pas eu lieu, on ne pouvait guère espérer autre chose du plan suivi par Frédéric; car on ne peut concevoir un mouvement plus dangereux, plus délicat, plus difficile que la manœuvre opérée à Prague. Pour qu'elle pût réussir une fois et à plus forte raison plusieurs, il fallait avoir en tête un général stupide. Or le général Daun valait incomparablement mieux que son devancier, le prince Charles de Lorraine.

J'arrivai à Prague où je ne restai qu'une journée, et je continuai ma route pour Teplitz, en passant par Theresienstadt. Je travervai encore un autre champ de bataille de la guerre de Sept-Ans, celui de Lowositz, où le grand Frédéric obtint un brillant succès.

Le 19, l'empereur et l'impératrice de Russie arrivèrent à Teplitz, et, le 20, j'eus l'honneur de les voir, et dans le jardin, et le soir au bal. Ils m'accueillirent avec une extrême bonté, et j'en éprouvai un véritable bonheur. Le sentiment que je porte à l'empereur Nicolas est exempt de tout intérêt. Il est le résultat de la haute estime que j'ai pour son caractère, pour la pureté de ses intentions, car je crois que le mobile de toutes ses actions est l'idée d'un

devoir. Si quelquefois il dépasse, aux yeux de la multitude, les limites d'une sévérité que semble prescrire la saine raison, je suis convaincu que c'est avec répugnance qu'il se soumet à des mesures qu'il regarde comme des nécessités commandées par sa conscience. Il est enthousiaste de tout ce qui est beau, grand, généreux. Sa tendresse pour les siens et sa bienveillance pour ceux qui l'entourent prouvent la bonté de son cœur. J'éprouvai donc un véritable bonheur de l'approcher encore une fois avant de mourir. Je le remerciai de nouveau de toutes les bontés dont j'avais été l'objet pendant mon voyage dans la Russie méridionale. L'impératrice me reprocha avec une grande amabilité de n'avoir pas fait un détour pour aller les visiter, et ce ne fut pas la première fois qu'à mes propres yeux je reconnus ce tort.

Chaque jour je rencontrais l'empereur, et chaque jour il me renouvelait l'expression de sa bienveillance. Mais je ne fus pas admis à le voir en particulier, ni M. de la Ferronnays non plus, qu'il aime beaucoup, parce qu'il ne voulait pas laisser supposer qu'il se livrait à quelques intrigues. Il entretint seulement ce dernier deux fois mystérieusement dans le jardin pour lui parler du duc de Bordeaux, une fois avant le voyage que M. de la Ferronnays fit à Kirchberg, et une fois à son retour. Et, chose surprenante, avec l'apparence d'une résolution constante qui doit tout renverser, il se laisse arrêter journellement par les plus petits obstacles et les plus minces considérations. Il reconnaît le gouvernement de Louis-Philippe, et a de bons rapports politiques avec lui, en même temps qu'il ne peut se résoudre à prononcer son nom. Il rencontre deux hommes qu'il aime et qu'il estime, la Ferronnays et moi; il leur témoigne ses sentiments; mais il ne peut leur accorder le charme d'une intimité qu'il apprécie beaucoup, de peur de se compromettre. Avec un esprit distingué, une instruction étendue, et un caractère qui, dans les circonstances importantes, montre une grande force, il y a quelque chose d'incomplet en lui. Je me contentai donc de profiter de toutes les occasions de le voir, de l'approcher et de satisfaire les besoins d'une vive affection qui avait été l'unique objet de mon voyage.

L'impératrice resta deux jours seulement à Teplitz; l'empereur, après avoir pris les bains, se mit en route, le 10 août, pour la rejoindre aux eaux de Kreis, en Bavière, où elle s'était rendue. Deux jours après, je quittai Teplitz, où je n'avais plus rien à faire et j'entrepris un petit voyage en Saxe, pour y vivre encore de souvenirs; car telle est la seule nourriture morale et intellectuelle qu'il me soit permis de prendre avec plaisir aujourd'hui.

Je me rendis à Dresde, par Culm et Peterswalda, lieux de si tristes souvenirs pour moi. A peine arrivé à Dresde, je courus revoir le champ de bataille célèbre où la fortune nous réservait ses dernières faveurs. Je reconnus avec facilité et avec un certain plaisir tous les lieux. Les événements se représentaient nettement à ma pensée. Jamais le point élevé d'où nous sommes tombés ne se montra ainsi à moi d'une manière plus éclatante. Une fois ce devoir rempli envers ma vie passée et les temps héroïques de ma jeunesse, je résolus de consacrer plusieurs jours à voir ce que Dresde renferme de plus curieux, et le pays de choses intéressantes.

Avant de commencer cette tournée, j'allai faire ma cour au roi et à la famille royale et dîner à Pillnitz, résidence d'été. Le château est célèbre dans nos annales et rappelle nos premiers troubles, et les projets insensés que les souverains de l'Europe conçurent contre notre indépendance et notre liberté, mais dont le résultat fut si loin de répondre à leurs espérances. Ce château, d'une construction bizarre, paraît peu agréable à habiter. Il se compose d'une suite de pavillons et d'appartements qui ne forment pas de système. De vastes carrés, dont le milieu est rempli de verdure, forment les alentours du château et présentent un spectacle agréable à la vue. Je trouvai le roi un homme instruit, poli, aimable, et toute la famille royale d'une grande bienveillance. Là est un naturaliste distingué, le prince Jean, son père, un poëte, et la princesse Amélie, un auteur dramatique dont les ouvrages ont du succès sur tous les théâtres de l'Allemagne. La famille royale était augmentée de l'archiduchesse Sophie, dont la vue me fut très-agréable. Comme mon séjour habituel à Vienne me met souvent dans le cas de la rencontrer, elle me traita

avec une extrême bienveillance. Je vis aussi cette pauvre princesse Augusta, fille du feu roi, victime de sa fidélité à Napoléon. Elle me parla avec tristesse de l'époque où je lui avais été présenté, époque bien voisine des désastres qui devaient tous nous accabler.

On peut appliquer à la Saxe un proverbe italien qui semble avoir été fait pour les princes qui l'ont gouvernée: „*I principoni hanno soldati e cannoni, i principini palazzi e quadri.*" Que de richesses accumulées dans cette ville! que d'objets d'art y sont réunis! N'ayant vu Dresde qu'au milieu des événements de la guerre, je n'en avais qu'une très-faible idée.

Je commençai par visiter la superbe galerie de tableaux qui s'y trouve et j'y consacrai trois jours.

Après la galerie de Paris et les deux galeries de Florence, celle des Offici et celle du palais Pitti, celle de Dresde est sans contredit la plus belle de l'Europe. Les plus rares chefs-d'œuvre y sont réunis; mais on ne peut que déplorer le peu de soins qui préside à leur conservation. Plus de cinq cents tableaux de l'école italienne s'y trouvent réunis, et à leur tête on voit la célèbre Madone de San Sisto, l'un des plus beaux ouvrages de Raphaël. On ne peut se lasser de l'admirer. Aucune *Vierge* de Raphaël n'a plus de dignité, de grandeur, et n'est, à mon avis, plus en harmonie avec la destination divine qu'elle a reçue. Celle de la Sedia a peut-être plus de douceur, mais elle est plus femme; celle de Dresde est plus divine.

Des Corrége admirables abondent dans cette galerie, et entre autres la *Sainte Nuit*, puis un *Saint Georges*, où la force et la grâce sont réunies. Paul Véronèse, dont le style est si pur, a fourni un grand nombre d'ouvrages, et l'*Adoration des Mages* est sans doute un de ses chefs-d'œuvre que j'ai vus et revus, et toujours avec le même plaisir. Les *Noces de Cana*, du même auteur, une admirable *Sainte Cécile jouant de l'orgue*, de Carlo Dolce; une superbe *Vénus*, de Palma Vecchio; la *Femme adultère*, de Marone; deux de Palma Vecchio; une *Esther à genoux devant Assuérus*, de il prete Genovese; un *Saint Matthieu l'Évangéliste*, d'Annibal Carrache; l'*Ascension*

de la Vierge, du même auteur, sont les tableaux qui m'ont le plus frappé; mais il y en a encore un grand nombre qui sont dignes d'être comparés à ces chefs-d'œuvre. Il faudrait écrire un livre entier pour rendre compte de toutes ces richesses. Indépendamment de ces admirables tableaux de l'école italienne, il y en a aussi un grand nombre de très-estimés de l'école allemande, et entre autres d'Albert Durer. Tout en appréciant beaucoup leur beauté, je me dispenserai d'en dire davantage ici; mais un voyageur amateur de peinture devrait consacrer au moins quinze jours à voir ces chefs-d'œuvre pour les graver dans son souvenir.

J'allai visiter le trésor, objet digne de la plus grande curiosité. Nulle part il n'existe, réunies, autant de choses précieuses en objets d'or du moyen âge et des quinzième, seizième et dix-septième siècles. On y voit des vases de vermeil de la plus belle forme, des coupes de toutes les espèces et de toutes les dimensions. Parmi les choses curieuses, il y a un globe terrestre, soutenu par Atlas, monté sur un pied qui renferme une mécanique cachée, destinée à le mettre en mouvement. Le globe se divise, et la partie inférieure, servant de tasse à boire, vient se présenter d'elle-même successivement à chaque convive. On ne pouvait pas donner des dimensions plus grandioses à la débauche. On se rappelle que l'électeur de Saxe, roi de Pologne, était aussi remarquable par son faste que par ses mœurs dissolues.

Beaucoup d'ouvrages des premiers maîtres de la Renaissance sont dans cette collection, et entre autres des Benvenuto Cellini. Les diamants sont d'une rare beauté. Leur valeur, comme gage (car ils ont été plusieurs fois employés à procurer passagèrement des ressources financières), est de quatre millions, ce qui porte leur valeur marchande à six millions, ou vingt-quatre millions de francs. Le trésor de la couronne de France n'est estimé que quinze millions.

J'allai voir ensuite la collection des armes anciennes. Elle est complète et rangée avec art, et, comme tout le reste, sur une échelle immense. On voit dans cette collection les armures de tous les princes de la maison de

Saxe qui ont régné, des garnitures de chevaux souvent en pierres de couleur, et en particulier un équipage de cheval très-beau, avec une paire de pistolets donnés par Louis XIV, un sabre et une armure de Sobieski. Ce sabre est d'une longueur démesurée et en même temps recourbé. Enfin on y remarque des souliers d'une Comnène et des bottes de Napoléon (placées sous verre).

Le conservateur prétend que les petites armes à feu ont été inventées à Dresde, et il montre un pistolet sans bois, qu'il assure avoir été le premier fabriqué. Le feu y prend par une forte friction d'une verge dans un canal étroit. Les pistolets et les fusils à rouet étaient à peu près dans le même cas; un mouvement rapide du cylindre sur des lames d'acier produisait des étincelles. Une princesse de Saxe, fille d'Auguste le Fort, a laissé à ce musée une partie de sa toilette.

Il me restait à voir les statues et la collection des porcelaines, réunies dans un palais dit du Japon, belle maison, située sur le bord de l'Elbe à Neustadt. Elle renferme quatre cents statues ou bustes, presque tous antiques. Ces divers objets ont été achetés fort anciennement et se composent d'abord d'une collection d'un premier cardinal Albani et d'une autre venant d'un cardinal Pignatelli. On me l'avait beaucoup trop dépréciée. J'y trouvai des choses fort belles, à mon avis au moins, mêlées avec un assez grand nombre de médiocrités. J'admirai particulièrement un groupe composé d'un hermaphrodite et d'un satyre; ils luttent ensemble, et l'hermaphrodite renverse le satyre; l'expression est vraie et énergique. Une statue rappelant la Vénus de Médicis et lui ressemblant à s'y méprendre, sauf les restaurations considérables dont elle a été l'objet, me plut beaucoup. Des bustes des empereurs Marc-Aurèle, Antonin le Pieux, Lucius, une belle statue d'un faune dans l'attitude de verser à boire; de beaux bas-reliefs en bronze, des statues trouvées à Herculanum, les premières, dit-on, qui furent déterrées, ou pour mieux dire enlevées du bloc de lave qui couvre cette ville, complètent cette collection que, malgré son peu de réputation, j'ai eu un grand plaisir à visiter.

Je descendis pour voir les porcelaines placées dans la

partie inférieure des bâtiments. On connaît la richesse, la variété et le nombre extraordinaire des pièces qui la composent. On trouve d'abord des porcelaines de la Chine et du Japon. Leur célébrité est résultée de ce qu'elles étaient anciennement les seules au monde. Elle est devenue ensuite un effet de caprice; car, comme objet d'industrie et avec les conditions mises à la bonne porcelaine, elles sont inférieures à tout ce qui se fabrique en Europe; mais les formes et la peinture sont remarquablement belles. Les plus admirables au monde sont celles de Saxe, dont la pâte est la plus fine et la plus douce. Viennent ensuite celles de Vienne et de Sèvres, qui sont aussi très-bonnes, et enfin arrivent celles d'Angleterre, qui ne sont guère que du verre et ne peuvent être comparées à aucune des autres.

La fabrique de Saxe est la plus ancienne de l'Europe. Elle fut établie à Dresde, en 1704. par Frédéric Bœttger, né en 1682, et peu après, en 1710, transportée à Meissen, où elle est restée depuis. D'abord on fit de la porcelaine rouge mat, et non vernie; ensuite de la porcelaine polie et vernie. En 1726, elle avait acquis sa perfection. En 1763, on inventa le biscuit, où le quartz en plus grande quantité. Depuis cette époque, ce travail est resté constamment le même. On m'a montré la collection des roses bleues, achetées au roi de Prusse par Auguste, pour une compagnie de grenadiers. J'ai vu aussi de la procelaine de la Chine du dixième siècle, semblable à celle d'aujourd'hui. Elle est d'un vert clair et faite au moule; les fleurs peintes ont un léger relief. J'ai appris en cette circonstance que jamais les Japonais n'emploient plus de deux couleurs pour peindre leur porcelaine: le rouge et le bleu, sans compter le blanc, qui est la couleur naturelle de la pâte. Ainsi, quand le vert, le jaune, le violet, se trouvent sur un vase venu de ce pays lointain, on peut être sûr qu'il est de fabrique chinoise.

Je ne voulais pas quitter Dresde sans parcourir les environs, et il me restait à visiter la Suisse saxonne et les établissements de Freyberg, si célèbre par son école et par les mines de cuivre et d'argent qui s'exploitent dans ces contrées par les meilleurs procédés connus.

On appelle Suisse saxonne le pays situé sur la rive

droite de l'Elbe et s'étendant jusqu'à la frontière de la Bohême. Malgré sa physionomie pittoresque, ce nom est fort mal choisi, car on n'y trouve rien qui ressemble à la Suisse. Celle-ci se compose de chaînes de montagnes, et ici il n'y en a pas trace. Un plateau élevé constitue ce pays, et ce plateau, déchiré par les eaux, coupé dans différentes directions, présente de jolies vallées prises dans l'épaisseur du plateau, et non pas résultant de lignes de montagnes superposées. Les vallées de ce pays ne sont que de larges et longs fossés creusés par la nature, qui donnent cours à de belles eaux. La succession des siècles en a couvert les pentes d'une belle végétation et de belles forêts.

En me rendant à la Suisse saxonne, je remontai la rive gauche pour visiter le camp célèbre de Pirna, dont parle Frédéric, et où l'armée saxonne se renferma au moment où la guerre de Sept-Ans éclata. Je ne comprends pas comment il a été regardé comme inexpugnable. Aujourd'hui une armée aussi inférieure que l'armée saxonne devant l'armée prussienne n'y serait pas en sûreté. Au surplus, Frédéric avait du temps devant lui. Il comptait faire entrer dans les rangs de son armée les prisonniers saxons qui allaient tomber entre ses mains. Il était donc sage à lui d'éviter de les combattre et de tuer ces hommes qui devaient le servir, en sacrifiant ses propres soldats. Il fit bien d'attendre le moment où la faim les forcerait à mettre bas les armes.

De Pirna je me rendis à Kœnigstein, forteresse imprenable, mais dont l'importance me paraît médiocre. Au-dessus du plateau, dont le commencement est le Sonnenstein, s'élève un rocher de trois cents pieds, autour duquel on a construit un rempart qui suit ses sinuosités et bouche quelques crevasses. La surface a une superficie de quinze à dix-huit arpents, couverte de bois et de jardins. En sacrifiant les arbres, on pourrait y cultiver assez de pommes de terre pour assurer la nourriture de la faible garnison de cinq cents hommes nécessaire à sa défense. Un puits de sept cents pieds de profondeur, creusé dans le rocher, assure la possession de l'eau nécessaire. Le but particulier de cette forteresse est de maîtriser le cours de

l'Elbe; mais elle est si élevée, que, malgré quelques batteries basses, malgré la disposition des affûts qui permet de tirer sous angle considérable, au-dessous de l'horizon, elle gênerait médiocrement la navigation pendant le jour, et n'y mettrait aucun obstacle pendant la nuit. Ce fort est un coffre-fort où l'on peut mettre en sûreté ses richesses et placer des approvisionnements pour une armée qui opère. En 1813, une garnison française l'occupait, mais il ne fut pas dans le cas de jouer un rôle important.

De Kœnigstein, je me rendis à Schandau, situé sur la rive droite de l'Elbe, bourg placé au milieu de la Suisse saxonne. Je visitai la charmante vallée de la Kreuzbach, qui rappelle celle de la Haute-Autriche et le voisinage du Danube. Schandau renferme des eaux ferrugineuses d'un goût très-prononcé. Parti de cette petite ville pour parcourir le pays, je remontai la vallée du Botenbach jusqu'au lieu où la Sebuste se joint à lui. La vallée, jusque-là, est fraîche et charmante, d'une faible largeur; la rivière serpente au milieu des plus belles prairies, en coulant constamment à plein bord, tandis que les pentes de coteaux bien boisées servent de cadre au tableau qui se déroule à la vue. Arrivé sur le plateau, presque partout horizontal, on voit une belle culture. Après en avoir traversé une partie, on rentre dans des ravins boisés que l'on franchit au moyen de ponts, et je suis arrivé en vue de la petite ville de Hohenstein, de l'autre côté du Botenbach qui coule au pied de rochers escarpés. Dans ce lieu, le vallon est si étroit, qu'il n'y a aucun chemin, même aucun sentier sur les bords. Cette vue est imposante et très-belle. De là nous avons rétrogradé pour aller gagner la Bastei. Au village de Radewalde, nous sommes descendus par un ravin qui communique avec le vallon, et au milieu duquel coule un petit ruisseau dont l'aspect varié présente toujours un riant tableau. Après avoir passé sous le rocher connu sous le nom de l'Agneau, parce qu'il en a la forme, et le Frederichstein, et le Rosenberg, et le Canapé, nous avons gravi le rocher, pour arriver au lieu connu par le nom de Bastei, où se trouve une auberge située à l'extrémité du rocher. Quelques saillies permettent de voir l'escarpement, et de

découvrir l'Elbe qui coule à son pied. Ce coup d'œil est magnifique et mérite sa réputation.

De la Bastei, nous sommes revenus à pied par la vallée d'Ottowald, composée d'une crevasse entre les rochers. Après une heure de marche pour arriver à Ottowald et ayant monté cent cinquante marches, nous nous sommes retrouvés sur le plateau, et près de notre voiture qui s'y était rendue par des chemins constamment d'une égale hauteur, en évitant les ravins et les tournant à leur naissance. De là on voit le moulin de Lockmuhle situé à cent cinquante marches au-dessus du plateau, et qu'un cours d'eau, puissant par sa masse et par sa pente, fait marcher. Cette rivière s'appelle la Verritz. Tel est l'ensemble de la physionomie du pays appelé la Suisse saxonne, très-mal nommé, ainsi que je l'ai déjà dit, mais offrant le spectacle d'un vaste et magnifique jardin anglais, et méritant la légère fatigue qu'on éprouve en le parcourant. De charmantes routes, au surplus, ont été exécutées pour en faciliter le parcours aux curieux et aux voyageurs. Le reste du chemin et le retour de Dresde s'effectuent par la vallée de l'Elbe. On passe à Pillnitz, et en peu d'heures on est de retour à Dresde, en traversant Neustadt.

Le lendemain de mon retour à Dresde, je me rendis à Freyberg, muni d'une lettre de M. de Reschard, ministre du roi, pour M. de Witzleben, directeur. Celui-ci chargea M. Reich, professeur de physique, homme très-distingué et d'une grande complaisance, de me faire voir tout ce qui pouvait m'intéresser. L'École de Freyberg est célèbre dans toute l'Europe. Soixante élèves, dont le plus grand nombre vient de l'étranger, en suivent l'enseignement. Elle a formé plusieurs minéralogistes illustres. M. Alexandre de Humboldt en est sorti. Je visitai la collection complète des minéraux que l'École possède, et j'allai voir ensuite l'usine consacrée à l'amalgame qui se fait de la manière la plus avantageuse et la plus parfaite.

L'opération s'exécute ainsi: les minerais réunis sont cassés en petits morceaux. Après avoir eu soin de mêler les plus riches avec les plus pauvres pour avoir des produits uniformes, on les place dans des fourneaux à griller, en les mélangeant avec dix pour cent de sel commun. On

les remue constamment, et on les soumet, pendant un temps déterminé, à l'action d'un feu vif. Les parties sulfureuses du minerai brûlent, et il se forme du sulfate de soude et du chlorure d'argent. Refroidi et le minerai grillé, on le porte au moulin pour le réduire en poudre impalpable. On place cent livres de ce minerai dans le fourneau, et, en y ajoutant cinq livres de plomb, il se forme un métal binaire, plomb et argent. Il y a saturation quand six onces d'argent sont renfermées dans trente-deux onces de plomb fondu. Cette opération se renouvelle sur les scories qui renferment encore de l'argent, et elles sont mises dans le fourneau pour enrichir le minerai. On fait ensuite de l'oxyde de plomb, et on retire au fur et à mesure la peau qui se forme à la surface des métaux en fusion dans les chaudières. On accélère cette oxydation au moyen de soufflets dont le vent est dirigé sur la surface. Le plomb ainsi enlevé, l'argent reste au fond; mais, à la première fois, il n'est pas pur, et l'opération est recommencée sur des quantités moindres.

Le produit annuel des mines de Freyberg est de dix mille quintaux de plomb et de soixante mille marcs d'argent. Cinq mille ouvriers mâles vivent du produit de ce travail. Les mines appartiennent à divers particuliers, et la propriété est divisée en actions. Il y a dans cette usine une pompe à incendie d'une force extraordinaire. Elle lance l'eau à une très-grande distance par un tube de six pouces de diamètre. Quatre pompes réunissent leur action, et l'eau cède à une pression de sept atmosphères. Nous sommes descendus ensuite dans les galeries où se fait l'exploitation. Il y en a cinq, placées les unes au-dessous des autres. Des pompes amènent au-dessus de la galerie d'écoulement les eaux de la partie la plus basse, et, du point d'où elles retombent sur le moteur, elles contribuent à le faire marcher au moyen d'un supplément de forces et d'un courant intérieur, qui sert constamment à cet usage.

Le lendemain, j'allai voir une mine de la même espèce, mais qui renferme un appareil qui était nouveau pour moi, une turbine de la force de trois chevaux et demi. La chute qui la fait mouvoir est de trois pieds; la quantité d'eau est de huit cents pieds cubes par minute; dans ces

conditions, une roue ordinaire ne donnerait qu'une force de deux chevaux. Cependant cette ingénieuse machine n'est utile que dans des circonstances données. Avec une très-grande chute et peu d'eau, ou avec très-peu de chute et beaucoup d'eau, elle est avantageuse; mais, avec des éléments de moyenne force, les roues ordinaires donnent des produits plus grands. Cette turbine mettait en mouvement une machine soufflante de nouvelle invention, et composée d'un cylindre en fer battu de neuf pieds de diamètre. Une vis d'Archimède inclinée sous un angle déterminé, et le gros bout en bas, est enfoncée aux deux tiers de son diamètre dans l'eau, et celle-ci, poussant l'air qui entre à chaque tour, produit un courant régulier avec une pression de trente pouces d'eau.

Je fis à Freyberg une rencontre agréable: j'y trouvai un célèbre voyageur, Russe de naissance, M. Tchikatchoff, qui a parcouru deux fois l'Amérique dans sa longueur, en passant plusieurs fois du versant de l'Atlantique dans celui de la mer Pacifique, et réciproquement. Il se disposait à continuer ses explorations et avait passé l'hiver à Berlin, occupé à compléter son instruction pour rendre ses observations plus utiles. Il comptait se mettre en route l'année suivante pour le Caucase, et de là sur le plateau de la Tartarie, enfin gravir les pics les plus élevés de la chaîne du Thibet, voyage que M. de Humboldt avait rêvé, auquel il s'était pendant longtemps préparé, mais qu'il n'a pu exécuter et que l'intérêt des sciences réclame encore aujourd'hui.

Je quittai Dresde le 26 août, pour revenir en Bohême et visiter le nord de cette province en rentrant par Zittau. Je devais ainsi passer à Bautzen et revoir nos champs de bataille des 21 et 22 mai 1813; c'était réveiller encore quelques bons souvenirs. Je passai plusieurs heures à les parcourir, et puis je m'arrêtai à Hochkirch, où Frédéric éprouva un grand revers, dont son ennemi, le maréchal Daun, ne sut pas profiter. L'armée prussienne était mal postée. Elle occupait une mauvaise position en face et à portée de l'armée autrichienne. Elle fut surprise et battue; elle perdit deux cents pièces de canon; mais, chose presque incroyable! elle ne fut pas mise en déroute, se retira

à deux lieues et prit position sur la Sprée, où Daun la laissa tranquille, tant l'empire qu'exerçait sur son esprit le génie de Frédéric était puissant! Cet événement m'a toujours paru un des faits les plus curieux de l'hisoire de cette guerre si féconde en miracles.

En approchant de Lœbau, le pays est charmant, bien cultivé, et il s'embellit encore après avoir passé cette petite ville. Je visitai l'établissement morave, d'une ravissante beauté, et où la prospérité, le bien-être et la richesse se montrent de toutes parts. Un millier de personnes composent cette colonie, fondée, il y a environ cent ans, par un comte de Zinzendorf. Dans le principe, elle ne rassemblait qu'une vingtaine d'individus. Sa principale industrie est celle des toiles; elle en vend pour cinq cent soixante mille écus par an, ce qui donne à cette population un bénéfice de sept à huit cent mille francs.

Après avoir couché à Zittau, je me rendis à Friedland, chef-lieu du duché érigé en l'honneur et au profit de Wallenstein par Ferdinand, qui le lui retira au bout de deux ans, en lui ôtant en même temps la vie.

Le château de Friedland, forteresse de l'époque, construit avec soin par le chevalier Berka, est élevé sur un rocher de basalte et soumis au commandement d'une tour de vingt-six toises de hauteur, qui en forme le donjon. Il est dans une situation pittoresque, mais il n'est guère habitable aujourd'hui. Sa dimension n'a rien d'extraordinaire. La chapelle renferme un monument élevé en l'honneur du feld-maréchal Baron de Rœdern, qui se distingua dans la guerre contre les Turcs, et mourut en 1600. Cette terre appartient aujourd'hui à la famille de Clam-Gallas, héritière du général Gallas, à qui Ferdinand la donna après la mort de Wallenstein et la confiscation de ses biens. Le château de Friedland fut attaqué, mais sans succès, par les Hussites, en 1428 et 1433. Dans la guerre de Trente-Ans, il servit de poste militaire, tantôt aux Suédois, tantôt aux Impériaux. Il ne renferme rien d'intéressant aujourd'hui, excepté le meilleur portait connu de Wallenstein. Une belle manufacture de draps existe à peu de distance du château.

De Friedland je me rendis, par un pays de montagnes assez âpres, à Reichenberg. Ici le paysage s'embellit beau-

coup. Cette petite ville est le siége d'une industrie prodigieuse. Une foule de fabriques de draps, de filatures de coton et de toiles l'environne. Les fabriques font vivre une population de dix mille âmes. Ce canton donne l'idée d'une ruche d'abeilles par l'activité qu'on y remarque; il s'y fait des affaires pour des sommes fort grandes. Ce débouché pour pénétrer en Bohême est un des meilleurs, quoique moins ouvert que celui de Peterswalda. On reste au milieu des montagnes pendant plus de dix lieues.

De Reichenberg j'allai à Liebenau et à Turnau, où je couchai. L'industrie de ces deux petites villes consiste dans la taille et le polissage des pierres fines de Bohême, que l'on tire des environs de Leitmeritz, et dans la composition des pierres imitées, faites avec du verre de couleur. Cette industrie emploie à Turnau seul plus de six mille ouvriers.

Le lendemain, je me rendis à Kœnigsgrætz, ville ancienne et bien fortifiée, placée au confluent de l'Elbe et de l'Alder. Le lieutenant général Lainal, qui y commandait, me la montra dans ses plus grands détails. Fortifiée régulièrement, sa grande force lui vient des inondations, que l'on peut créer à volonté, en peu de moments, au moyen de ponts-écluses construits sur chacune des deux rivières, inondations que l'ennemi ne peut pas éloigner. Elle a huit bastions avec de grandes demi-lunes, des places d'armes retranchées, des couvre-faces revêtus; en un mot, toutes les richesses de l'art des fortifications s'y trouvent réunies. Les établissements sont d'une beauté extraordinaire; tous les magasins sont casematés, et il y a des logements à l'abri de la bombe pour dix mille hommes et un escadron. Tout a été prodigué pour rendre cette forteresse imprenable, et on peut dire qu'on y est parvenu, en remarquant toutefois que les défauts de cette place sont d'avoir une action difficile à l'extérieur, malgré deux rivières qui la favorisent, à cause des longs défilés par lesquels il faut sortir. Du reste, des pâtés placés dans les inondations, mais très-près de leur extrémité, parent un peu à cet inconvénient, en éloignant l'ennemi et protégeant, par leur feu, la marche des colonnes sur les chaussées et leur déploiement.

Cette ville a dix mille habitants; elle est fort ancienne et possède différents priviléges. Elle montra un attachement et un dévouement particuliers envers Podiebrad, qui, de simple administrateur subalterne, devint souverain et monta, avec le titre de roi, sur le trône de Bohême, en 1458. Un fait qui m'a frappé ici, c'est le prix extrêmement bas des denrées.

Je vis la garnison et le corps des officiers, et j'allai visiter l'établissement où mangent en commun, et parfaitement bien, officiers supérieurs, capitaines et lieutenants. Ils donnent des fêtes aux dames de Kœnigsgrætz, et la dépense mensuelle de chacun d'eux ne s'élève pas au-dessus de cinq florins ou douze francs cinquante centimes. Dans un pays semblable on est facilement riche, car la richesse n'est pas absolue: elle résulte de revenus supérieurs aux besoins, et les besoins ont toujours, quoique variables, une limite déterminée.

De Kœnigsgrætz, j'allai voir la forteresse de Josephstadt, qui n'en est éloignée que de six lieues. Elle mérite le voyage d'un homme de guerre, car c'est un chef-d'œuvre en fait de fortifications, où l'argent et les soins ont été prodigués. On demande à quoi il était bon d'élever une seconde ville de cette importance aussi près de Kœnigsgrætz, qui remplit précisément le même objet qu'elle, celui de renfermer des dépôts, des magasins de toute espèce et de donner à une armée défensive le moyen de manœuvrer sur les deux rives de l'Elbe? Mais l'explication m'en a été donnée, et elle montre le pouvoir magique que les hommes supérieurs exercent sur les esprits vulgaires. Frédéric II avait campé sur la position de Josephstadt pendant la guerre de la succession de Bavière, et cette position très-bonne avait tenu pendant longtemps en échec l'armée autrichienne. Dès lors on donna une importance surnaturelle à ce lieu, et l'on construisit sur le plateau la place qui y est aujourd'hui, uniquement pour empêcher l'ennemi de ne jamais plus l'occuper. Sa force consiste particulièrement dans des moyens de défense souterrains, qui y sont distribués avec un grand art et un très-vaste développement sur les deux tiers de son pourtour, le dernier tiers étant couvert par des inondations. Elle est certainement,

parmi les places de guerre que de grands accidents naturels ne rendent pas imprenables, une des plus fortes de l'Europe. Des abris pour d'immenses magasins et pour mettre à couvert douze mille hommes et trois escadrons sont à l'épreuve de la bombe. Elle a coûté douze millions de florins (trente millions de francs) et a été terminée en 1787. Le gouverneur en était le général baron de Schabler, brave homme et vieux soldat, ayant bien fait la guerre autrefois à la tête du régiment des dragons de la Tour, qu'il commandait et qui avait acquis une grande réputation dans l'armée française. Il avait épousé une femme d'une grande beauté, d'une haute naissance, Wradislas, et qui lui a donné la plus belle famille que l'on puisse rencontrer.

Après avoir séjourné vingt-quatre heures à Josephstadt, je continuai mon voyage par Holitz, où le grand Frédéric a eu son quartier général pendant longtemps. Je traversai Zwittau et Leutomischl, habitation royale appartenant aux Waldstein de Dux, et bâtie en 1568, par un baron Wradislas, sous la direction du célèbre architecte italien Battista, et j'arrivai à Brunn le 30 août. J'allai visiter les beaux établissements métallurgiques du prince de Salm à Plansko, sur la Zwittauka. Ils se composent de trois hauts fourneaux, douze marteaux et un laminoir. Les fourneaux produisent beaucoup et marchent jusqu'à quatre ans de suite sans mettre bas. Leur produit, pour chacun, est de cinq cents quintaux par semaine. Ils travaillent particulièrement en sablerie. Les usines ont été mises sur le pied actuel par un célèbre chimiste, nommé Reichenbach, qui a découvert la créosote, substance qui entre dans la composition de la fumée et lui donne la propriété de conserver la chair; découverte d'une importance capitale pour la médecine et la chirurgie et dont chaque jour les applications seront plus étendues. Il ne s'est pas borné à soigner les intérêts de sa gloire, car il est devenu fort riche par suite d'une association qui a fini par être extrêmement lourde pour le prince de Salm et qui, depuis, s'est rompue avec éclat.

J'allai voir aussi une immense manufacture de sucre de betteraves, établie également par Reichenbach au compte du prince de Salm, à Reis, à deux lieues de Plansko. Elle

est sur une échelle gigantesque, nullement en rapport avec les moyens de culture à portée de l'approvisionner. Une autre manufacture de la même espèce, et qui est un modèle de bonne entente, où l'on trouve de l'économie intelligente pour diminuer la main-d'œuvre, fixa aussi mon attention. On y trouve l'application des meilleures méthodes et l'emploi des machines les plus nouvelles et les plus perfectionnées. Elle appartient à un négociant français, établi dépuis longtemps à Vienne, qui l'a bâtie à Séglovitz, à deux lieues de Brunn, sur les terres de l'archiduc Charles. Elle a peu d'étendue; elle est conduite par deux relais de vingt-six ouvriers, et cependant elle est calculée pour consommer vingt millions de betteraves, et elle fabrique un million cinq cent mille livres de sucre. On n'y fait pas usage de presse: on y emploie le lévigateur. Une machine à vapeur de la force de quinze chevaux suffit à tous les besoins. Le sucre est si bien fait, qu'il n'éprouve qu'un déchet de dix pour cent au raffinage. Le capital employé dans cette fabrique est de cinq cent mille francs.

Je visitai avec soin un établissement d'une triste célébrité, le Spielberg, maison de détention pour les condamnés. C'est l'ancienne citadelle de Brunn, qui a été convertie en prison. Ellle est parfaitement tenue, et les prisonniers y sont traités avec beaucoup d'humanité. La nourriture est suffisante et bonne; les chambres sont saines et propres. Personne n'habite plus les cachots, que l'empereur François, quelque temps avant sa mort, avait fait évacuer. Au surplus, de son temps, ils n'avaient rien de malsain; mais ceux qui étaient habités au temps du libéral empereur Joseph, et plusieurs du temps de la clémente Marie-Thérèse, étaient funestes à la vie des prisonniers. Ces cachots amenaient toujours la mort au bout de six mois, m'a-t-on dit. Aujourd'hui une philanthropie éclairée préside au régime de cet établissement, et la seule chose mauvaise que j'aie remarquée, c'est que les condamnés pour récidive ne sont pas séparés de ceux qui le sont pour la première fois. Parmi les quatre cents prisonniers, quatre-vingts seulement sont condamnés à vie ou à plus de dix ans, et cependant cette prison est le seul lieu de détention pour les provinces des deux Autriches, de la

Moravie, de la Bohême, et correspond aux besoins d'une population de douze millions d'habitants, chiffre incroyable, et qui montre la douceur des mœurs et la moralité de ces peuples. Les autres prisonniers de la monarchie ont leur maison de détention, et il y en a une au château de Laybach, en Carniole, et une autre à Moukatch, dans les Karpathes, pour la Hongrie.

Après toutes ces excursions, je me rendis à Eichhorn, chez la princesse de Wasa, qui m'avait fort engagé à aller la voir. Eichhorn est une bonne et belle habitation, située sur un rocher escarpé, au pied duquel coule la Schwarza. Autrefois forteresse des Templiers, elle pourrait devenir une superbe résidence d'été; le pays, tout sauvage qu'il est, se prêterait facilement à des embellissements. La princesse en a commencé qui promettent beaucoup pour l'avenir et donnent déjà des résultats satisfaisants. Le prince et la princesse de Wasa ont, dans ce séjour, une bonne et douce existence; ils y sont aimés et reçoivent à merveille ceux qui viennent les visiter. Les chasses sont étendues, sans être belles. La vie passe dans ce lieu très-agréablement.

La princesse me fit faire diverses excursions intéressantes dans ce pays pittoresque. Nous allâmes voir la partie supérieure de la Schwarza, à Adamsthal, et dîner dans un château appartenant au prince de Lichtenstein, situé au milieu de beaux bois, de prairies ravissantes, et à très-peu de distance de grottes d'une très-grande étendue et qu'il faut longtemps pour visiter en totalité. Nous allâmes en même temps au caveau de famille des Lichtenstein, établi près de Vrano. Le prince Jean l'a fait restaurer, augmenter, et l'a agrandi d'un nouveau, communiquant avec l'ancien. Son premier habitant a été le prince Jean lui-même. Il se compose d'une église souterraine, placée au-dessous d'une autre fort belle revêtue en grande partie de marbre, et bâtie il y a environ deux cents ans. Je quittai bientôt Eichhorn pour revenir à Vienne, mais je devais y retourner souvent et toujours avec un nouveau plaisir. Il y a de l'attrait à donner des soins à ceux dont la tête élevée a été frappée par la tem-

pète, et qui supportent avec calme et dignité l'infortune qui pèse sur eux.

Je continuai mes excursions et j'allai visiter le prince et la princesse Palffy dans leur charmant établissement de Marcheck, situé sur la rive droite de la Marche, limite entre l'Autriche et la Hongrie. C'est la résidence d'été du chef de cette famille, riche et considérable, mais déchue de son ancienne puissance, et qui restera dans une sorte d'infériorité, jusqu'à ce qu'un homme capable arrive au pouvoir, comme on l'a déjà vu, car elle a fourni plusieurs palatins. Elle est du petit nombre des familles hongroises qui, toujours scrupuleuses sur le choix de leurs alliances, peuvent aujourd'hui faire les preuves les plus étendues.

Le château de Marcheck n'est pas considérable, mais il est arrangé avec soin. De très-beaux jardins et des bouquets de bois d'une belle venue, séparés par des prairies toujours vertes, l'environnent. La princesse Palffy, femme de mérite et d'esprit, recommandable par ses hautes qualités, en fait les honneurs à merveille. Nous parcourûmes les environs. Le prince Palffy, qui s'occupe avec succès de ses affaires et se consacre entièrement à remettre en ordre une grande fortune dérangée par son père, fortune qui doit retourner à ses neveux, car il n'a pas d'enfants, me montra ses établissements d'agriculture, qui sont bien tenus et bien conduits. Une fatalité à la manière des anciens a frappé sur lui, et une impression profonde de tristesse a donné un cachet particulier à son humeur et à sa physionomie. Son frère, qu'il aimait, est mort de sa main à la chasse, et un pressentiment avait annoncé à ce frère, depuis longtemps, une fin prématurée : on lui avait prédit qu'il ne dépasserait pas l'an 1830. Il était au moment d'achever cette triste année lorsque, étant à la campagne, le prince Palffy lui proposa et le pressa de venir à la chasse, ce dont il ne se souciait pas. Une balle, en ricochant, l'étendit roide mort. On conçoit qu'un souvenir pareil empoisonne la vie, et, en vérité, le prince Palffy se nourrit de sa douleur. Il ne vit que pour ses neveux et se plaît à exagérer ses devoirs.

Dans nos promenades, nous allâmes voir le château de Teben, placé sur une montagne qui s'avance dans le Da-

nube et commande l'embouchure de la Marche dans le fleuve. Sa possession rend maître absolu de la navigation. Nous avons, à cet effet, occupé ce poste militaire en 1809, et, en l'évacuant, nous l'avons démantelé. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une ruine, mais d'un grand effet pittoresque.

Peu après mon retour à Vienne, je fus chez le prince de Lichtenstein, dont les établissements sont les plus beaux de l'Autriche, et dont la fortune est peut-être la première du continent de l'Europe. Elle se compose de trois millions de francs de revenus parfaitement en ordre et sans un sou de dettes; des terres immenses, bien cultivées, beaucoup de châteaux en bon état, en un nombre presque ridicule. Sa famille, très-ancienne, est fort populaire en Autriche, et elle a toujours compté, parmi ses membres, un grand nombre de généraux distingués et de bons soldats. C'est un des piliers de la monarchie, et cette famille est un des éléments de la puissance nationale.

Je trouvai le prince Louis, chef actuel de ses nombreux frères et sœurs. Sa superbe femme est aussi bonne que belle; sa mère, la princesse Jeanne, une des plus aimables femmes que l'on puisse rencontrer et qui, sans être jamais sortie de l'Autriche, parle un français aussi pur et aussi élégant que la personne la plus distinguée et de la meilleure compagnie de Paris. Une chose gâte tous ces avantages, et chacun la déplore; c'est une extrême surdité qui lui rend à charge le monde, dont elle serait si naturellement un des plus beaux ornements.

Je passai une semaine à Eisgrub. La matinée était employée à la chasse ou aux courses de curiosité, et la soirée était animée par une agréable et nombreuse société.

Les principales possessions du prince de Lichtenstein sont en Moravie; il en a partout, mais c'est là qu'est le siége de ses grandes richesses. Il en avait davantage encore, car l'immense terre de Nicolsbourg appartenait autrefois à sa famille, et on prétend qu'un Lichtenstein la perdit dans une partie en jouant avec un Dietrichstein. Il y a même, à peu de distance d'Eisgrub, sur le chemin de Felsberg, un monument qui rappelle ce fait, la croix dite du Soufflet. La chronique raconte que le prince de Lichtenstein, revenant chez lui après cette équipée et ayant

rencontré dans ce lieu sa femme à laquelle il fit la confession de sa faute, celle-ci lui donna un soufflet, et la croix fut élevée, je ne sais trop dans quelle intention, pour perpétuer le souvenir de cet événement.

Les environs d'Eisgrub n'avaient pas été favorisés par la nature. Le pays, tel qu'il est, a été créé par le prince Jean. Le sol était autrefois couvert de marais. On en a creusé une partie pour faire de vastes étangs, et, avec la terre qui en est sortie, on a élevé les terres environnantes. D'immenses plantations ont été faites et, grâce à tout cela, on a eu en même temps des lacs et des forêts. L'habitation d'Eisgrub ressemble plus à une maison de campagne des environs de Paris qu'à un château; mais c'est une maison de campagne d'une très-vaste dimension. Le jardin est dans des proportions semblables. Cependant la tenue en est soignée comme s'il était de quelques arpents. Des corbeilles de fleurs jetées çà et là, une pièce d'eau en face du château, et un beau gazon en font l'ornement; mais les corbeilles seraient ailleurs des jardins, la pièce d'eau un lac, et le gazon une prairie. A la suite de ce magnifique lieu de promenade, du côté de Luxebourg, il y a un parc enclos de quatre mille arpents, et du côté de Felsberg d'autres parcs plus grands encore. Ainsi, suivant le caprice, la saison ou la nature du gibier, les chasses peuvent être faites dans des pays clos ou ouverts.

La grande habitation, l'habitation féodale, le véritable château, n'est cependant pas à Eisgrub: elle est à Felsberg, situé à deux lieues.

Ce château est dans les plus vastes dimensions. Le prince de Lichtenstein s'y établit à l'époque des grandes chasses. Il peut y recevoir et y loger soixante à quatre-vingts étrangers, et y mener une existence royale. Malheureusement le prince Jean, dont le goût n'était pas sûr, quoiqu'il ait eu quelquefois d'heureuses idées, se trompait aussi comme il l'a fait ici. Au lieu de laisser au château de Felsberg son caractère féodal, il a voulu le moderniser. En détruisant les contrescarpes, en comblant et en plantant ses fossés, il a défiguré cette habitation.

Le prince Jean avait un goût désordonné pour les

fabriques formant point de vue et les paysages qu'il composait. Dans beaucoup de ses possessions, et particulièrement aux environs de Vienne, il a bâti des usines. Rien de plus beau que les restes historiques qui survivent aux siècles; rien de plus beau que les habitations que consacre l'histoire et qui rappellent des temps qui sont loin de nous. Plus qu'un autre peut-être je respecte les souvenirs, et ce qui les fait naître me plaît et m'inspire. Mais bâtir des ruines, mentir avec prétention, mettre les rêves de l'imagination à la place des vérités de l'histoire m'a toujours paru une ridicule aberration de l'esprit. Au surplus, le prince Jean n'a pas donné dans ces écarts-là à Eisgrub. Il a fait des créations qui ornent le paysage, et plusieurs sont très-belles, si toutes ne sont pas de bon goût. Ainsi il a bâti un délicieux pavillon, appelé le pavillon de la Frontière, parce qu'il est placé, avec son petit jardin de fleurs, moitié en Moravie et moitié en Autriche. En face est une pièce d'eau de quelques mille arpents, donnant de très-grands revenus par le poisson qui s'y nourrit. Elle forme un véritable lac. La maison de la Frontière est un but de promenade et un lieu où l'on va dîner souvent en été. D'un autre côté, sur une hauteur et en vue d'Eisgrub, est un arc triomphal qui sert de rendez-vous de chasse. Il est juste des mêmes dimensions que l'arc de triomphe de Trajan, à Rome, et revêtu d'assez beaux bas-reliefs. Dans une autre direction, et toujours en vue d'Eisgrub, est une salle ronde qui est encore un but de promenade. Autour de la salle est une vacherie de luxe, et de magnifiques vaches suisses sont vues à travers de belles glaces. Un monument représentant les propylées d'Athènes, élevé par le prince Jean à son père et à ses frères, est placé près de Felsberg. On y voit leurs statues, et, par un caprice bizarre et une singulière défiance de l'avenir, il y a mis aussi la sienne. Cette construction n'est pas d'un goût pur.

Enfin, dans une autre direction, il y a un charmant bâtiment appelé Vohauska, destiné à recevoir les acteurs et les spectateurs, lors de la chasse au sanglier. Ces animaux, pressés, sont forcés de traverser une pièce d'eau, et de passer à portée de fusil de la maison d'où on les

tire. Ceux qui échappent arrivent dans une prairie en face du revers de la maison. Là des cavaliers les attaquent à la lance; combat véritable, chasse périlleuse, exercice chevaleresque qui doit être d'un grand intérêt. Deux cavaliers sont toujours réunis pour se soutenir et s'entr'aider.

On raconte que le célèbre prince Louis de Prusse, tué à Saalfed, quelques jours avant la bataille d'Iéna, étant venu à Eisgrub, fut convié à cette chasse. Le prince Jean était son soutien. Le prince Louis, renversé de son cheval blessé, allait être victime quand le prince Jean arriva et le délivra en perçant sur son corps le sanglier.

Je terminai mes courses d'automne par une nouvelle visite à Malaczka, chez le prince et la princesse Palffy. C'est un vaste et immense château sans architecture, mais chef-lieu d'une terre de vingt mille paysans, et dont le revenu net est de plus de trois cent mille francs. Le pays est monotone et triste, couvert de sable, mais aussi de grandes forêts, dont le produit est considérable à cause du voisinage de Vienne. Sur le penchant d'un contrefort des Karpathes, qui borne cette plaine, est située une belle ruine, Blessenstein, reste d'un château féodal de cette contrée. C'est dans le voisinage qu'est arrivé l'événement funeste dont le prince Palffy gémit encore et gémira tout le reste de sa vie.

Tous les hivers de Vienne se ressemblent par la rigueur du climat et la monotonie de la vie. La fin de celui-ci fut un peu égayée par l'arrivée du grand-duc de Russie, qui, retenu dans l'occident de l'Europe par un état de santé qui mettait en danger sa conservation, revenait de l'Italie, qu'il avait parcourue pendant quelques mois. On fit de grands efforts pour le bien recevoir, mais toutes les fêtes de la cour aboutirent à des tableaux qui furent assez agréables et à un spectacle, l'époque de l'année ne permettant pas de donner un bal. Ce jeune prince est fort beau et de mœurs très-douces.

Un reste de forces réveillait encore mon ambition: non celle des grandeurs, il y a longtemps qu'elle est éteinte chez moi, mais celle plus honorable qui tient au développement des facultés. Je formai le projet de faire un nou-

veau voyage en Asie, et mes conversations avec M. de Humboldt, à Teplitz, avaient mûri ce projet. Je voulais revoir la Russie méridionale; remonter le Don et le Volga; aller en Sibérie, en visitant Casan et l'Oural; de Tobolsk revenir à Orenbourg, pour de là aller faire un séjour de quelques semaines chez les Tartares, afin de comparer leurs mœurs et leur marière de vivre avec celles des Arabes qui, sauf la différence du climat, sont dans des conditions sociales qui se ressemblent; puis arriver sur la mer Caspienne à Gourief, en suivre les bords jusqu'à Astrakan; traverser le Caucase; voir la Géorgie; entrer en Perse; aller à Hérat, puis à Ispahan et au golfe Persique, pour revenir en Géorgie, en Mingrélie et rentrer en Europe en m'embarquant pour Odessa à Redout-Kalé. C'était une expédition de dix-huit mois. Comme une semblable entreprise ne pouvait pas être faite sans la permission de l'empereur de Russie, et même sans son appui, j'écrivis au comte de Nesselrode pour le prier d'être l'intermédiaire de l'expression de mes désirs auprès de son souverain. Il me répondit la lettre la plus aimable où, en m'annonçant le consentement de l'empereur et me prévenant que les ordres seraient donnés pour me recevoir d'une manière conforme à ses sentiments pour moi, il m'engageait, de sa part, à remettre à une autre époque la partie de mon voyage qui concernait le Caucase et la Perse. Or cette partie de mon voyage était la principale. Je tenais à fixer mon opinion sur cette grande question de guerre entre les Russes et les Anglais en Asie. Aussi je renonçai à mon voyage. En répondant au comte de Nesselrode, je le priai de remercier Sa Majesté de ses nouvelles bontés pour moi, et j'ajoutai que j'attendais, pour en faire usage, qu'elles fussent sans limites. Or, à mon âge, un ajournement est un abandon.

En général, le gouvernement russe paraît redouter que des hommes en état de juger parcourent cette partie de ses frontières. Les Russes y ont une existence si précaire, un pouvoir si mal assis, et peut-être si menacé, qu'ils ne veulent pas permettre que les étrangers puissent y regarder, pour publier ensuite le résultat de leurs observations. Au surplus, la question des Anglais et des Rus-

ses me paraît fort éclaircie depuis que les Anglais, intéressés à tout laisser dans l'obscurité, ont démontré, bien imprudemment à mon sens, la possibilité d'aller les trouver dans les Indes en traversant eux-mêmes l'Indus pour s'emparer de Caboul; car, s'ils ont pu venir à cette immense distance, dans un pays pauvre qui leur est hostile, à plus forte raison les Russes peuvent-ils aller dans l'Inde, pays de ressources et où ils trouveraient de nombreux alliés.

Peut-être l'entreprise que je formais, et qui exigeait dix-huit mois de voyage, demandait-elle plus de forces qu'il ne m'en reste. Toutefois ce dernier épisode a clos ma carrière un peu plus tôt que je ne l'avais pensé, et à présent, de toutes manières, je la regarde comme finie. Tout l'intérêt de ma vie doit se trouver placé dans mes relations avec quelques amis intimes.

Depuis ce changement dans mes projets, j'ai recommencé mes courses en Bohême et dans la Haute-Autriche; mais, avant de partir pour cette nouvelle tournée, un agréable épisode embellit mon été.

M. le duc de Bordeaux, que je désirais vivement revoir, vint à Vienne après avoir parcouru une partie de la Hongrie pour son instruction. Il était accompagné de plusieurs personnes que j'aime et que j'estime, entre autres du général Foissac-Latour, un des meilleurs officiers de l'armée française, et qui a longtemps servi sous moi. M. le duc de Bordeaux passa une semaine à Vienne, et je le vis beaucoup. Je le menai sur le champ de bataille de Wagram, et lui expliquai, sur place, les mouvements des deux armées et les circonstances de la bataille. Il comprit tout avec facilité et intelligence. Mes rapports avec lui me furent fort agréables. Je lui trouvai un esprit juste, des manières aisées et de l'instruction. Enfin il me parut tel que ses amis doivent désirer qu'il soit, et remplissant les conditions que sa difficile position lui impose. Je ne sais pas ce que le ciel lui réserve, mais il me paraît que, s'il est appelé à jouer un rôle, il est bien préparé pour le remplir. Je l'ai revu il y a peu de mois, et il m'a paru justifier complétement l'opinion que je viens d'exprimer, et qui date déjà de plus de deux ans.

Je passi une saison à Carlsbad en bonne et agréable compagnie. J'allai à Marienbad, revoir Kœnigswarth. Je fus chez le comte de Kolowrath, dans une terre qu'il habite quelquefois dans le voisinage de Vienne; puis je retournai à Teplitz, où je devais rencontrer pour la dernière fois le feu roi de Prusse, qui mourut peu de temps après. C'était un homme de bien et de conscience, élevé à l'école du malheur, et qui a eu ensuite la force de supporter une grande prospérité. Je revins dans la Haute-Autriche, où je passai tout le reste de mon automne chez des amis qui habitent cette belle contrée, et je rentrai à la fin de novembre à Vienne, où j'arrivai le lendemain de la mort presque subite de la duchesse de Sagan, femme dont les histoires, la vie et les aventures ont été, quoique assez vulgaires, remarquables dans le temps des choses extraordinaires.

Le printemps m'apporta de nouvelles douleurs. Madame la comtesse Esterhazy, cette amie dont la conservation m'est si chère, fut en danger de mort pendant quarante jours. Elle seule m'a fait connaître dans toute son étendue la profonde douleur que peut causer la crainte d'être séparé pour toujours d'une personne que nous aimons autant que nous la respectons profondément.

L'année précédente, un maître de forges de Bourgogne, M. Maître, dont les intérêts avaient été autrefois communs avec les miens, et dont je n'avais aucun motif de suspecter ni les lumières ni la bonne foi, m'avait écrit pour me faire part d'une découverte importante faite dans la fabrication des fers au moyen de fourneaux marchant sans machines soufflantes et par les courants d'air naturels. Il avait reçu des renseignements précis sur le succès des expériences, qui, s'il n'avait pas été complétement obtenu, était de nature à inspirer toute confiance. On avait obtenu des fontes d'une qualité supérieure, des produits très-considérables, une grande économie de combustible, et la facilité d'en employer de toute nature. Enfin il en résultait la facilité de construire des usines partout sans courants d'eau, sans machines à vapeur, et, par conséquent, soit sur les mines, soit au milieu des bois et dans le lieu le plus avantageux. La fabrication se faisait d'elle-même et par l'action seule

des forces naturelles et des courants. Elle était réglée par la force du tirage. Tout cela était bien séduisant, et les expressions employées dans les lettres de M. Maître étaient tellement précises, que, malgré les objections que mon esprit me suggérait et le doute que la réflexion faisait naître, je finis par y croire. M. Maître faisait construire un fourneau sur une mine de charbon de terre dans les environs d'Autun. Il devait me tenir au courant de ses travaux et des expériences qu'il renouvelait. Après s'être entendu avec l'inventeur, il m'engageait à faire prendre un brevet d'invention par l'Autriche.

J'attendais avec impatience les nouvelles que M. Maître devait me donner, mais j'attendis en vain. Son fourneau fut construit, mais le mauvais temps avait mis obstacle à ce que les expériences pussent être faites d'une manière complète, et il les avait remises au printemps. Tous ces délais répugnaient à mon impatience, et je conçus l'idée de les faire moi-même et de construire, dans une usine impériale, à Neiberg en Styrie, un fourneau assez grand pour essayer cette fabrication. Je modifiai les plans qu'on m'avait envoyés et je mis en action toutes les ressources de mon esprit pour arriver à un résultat favorable.

Les travaux une fois avancés, je me rendis sur les lieux et je m'y établis, pour en diriger moi-même l'achèvement. Là, méditant sur le plan et remarquant le canal de communication qui liait le corps du fourneau avec la cheminée d'appel, l'idée d'employer les flammes qui sortaient du fourneau à puddler la fonte me vint à l'esprit, et je fis construire un four à puddler sur le canal et une seconde cheminée d'appel, afin de pouvoir, à volonté, diriger les gaz par l'une ou l'autre cheminée, suivant que le four à puddler travaillerait ou ne travaillerait pas. Le fourneau fut mis en feu et la combustion se fit de la manière la plus active et la plus complète, malgré des charges de trente pieds. Le minerai fut réduit, fondu; mais la partie inférieure du fourneau, le creuset, étant resté froide, le métal se prit, et, les tuyères s'étant obstruées, le courant d'air fut intercepté et le fourneau s'arrêta. Je fis rétrécir l'orifice intérieur des tuyères et leur donner une direction plus inclinée, en même temps que je fis rétrécir le creu-

set pour y concentrer davantage la chaleur; mais les résultats furent les mêmes. Je fis construire au milieu du creuset une colonne creuse, qui formait le commencement d'un canal souterrain qui venait à la cheminée d'appel. Un tirage allant de haut en bas s'établit et échauffa le creuset annulaire qui environnait la colonne; l'anneau entier se remplit de métal qui se refroidit. Cette disposition fut renouvelée sur une plus grande dimension, et alors le creuset devint suffisamment chaud; car, élevant les tuyères de plusieurs pieds au-dessus de la pierre du fond, tout le tirage se faisant par en bas, la partie supérieure du fourneau fut froide, la réduction du minerai n'eut pas lieu, et la fusion ne s'effectua pas. Je divisai les courants et partageai leur action de manière qu'une partie du tirage se fit par en haut et l'autre par en bas; mais alors les deux effets furent manqués. Les dépenses que ces expériences m'occasionnaient se trouvaient au-dessus de mes moyens, je dus les arrêter. Mais les lumières qu'elles m'ont données ont fixé mon opinion sur la possibilité et la grande probabilité d'un résultat avantageux; elles m'ont permis de constater les principes ci-après que je crois incontestables.

Dans les fourneaux sans soufflerie, les courants d'air sont le résultat de la différence des températures. On peut en augmenter la vitesse par une hauteur plus grande de tirage, comme, dans les fourneaux ordinaires, on y parvient par des machines plus puissantes, qui projettent l'air avec une fórce plus grande. Dans les uns, on agit par aspiration, et, dans les autres, par pression. Ainsi la quantité d'air nécessaire à la combustion est également assurée dans l'un et dans l'autre système. Les interstices de charges laissent un intervalle suffisant au passage de l'air, et la pression, que l'on a représentée comme une chose nécessaire, ne sert qu'à donner une quantité convenable d'air dans un temps déterminé. Mais la grande différence des deux modes consiste en ceci: avec les fourneaux sans soufflerie, on a nécessairement la combustion et les courants d'air dans la ligne droite que déterminent par leur position respective les orifices d'entrée et de sortie, tandis qu'avec des machines soufflantes, l'action étant mécanique, on fait arriver l'air d'où l'on veut, parce qu'il est lancé avec une

force de projection constante, dont on peut à volonté faire varier la direction. Ainsi c'est à diriger les courants dans le but d'avoir la chaleur où elle est nécessaire que tous les calculs doivent tendre pour les fourneaux sans machines soufflantes.

Je pense, après avoir étudié la question avec soin et suivi les phénomènes qui se sont passés sous mes yeux, qu'on doit regarder comme constants les faits énoncés ci-après. Le tirage, une fois établi, traverse sans peine les plus épaisses charges de combustibles et de minerai, si surtout le minerai n'est pas en poussière. En réduisant les fourneaux de quinze à dix-huit pieds et employant des minerais fusibles, on ne trouve jamais d'obstacle de ce côté.

La chaleur nécessaire pour opérer la réduction et la fusion est obtenue en se servant de la totalité des gaz et du calorique pour cet objet.

En divisant les courants, on n'en a plus assez pour produire un effet satisfaisant; et je conclus que l'on doit réussir parfaitement avec un fourneau de petite dimension, en établissant la totalité des courants de haut en bas; et pour cela voici les constructions que j'exécuterais.

Je construirais un fourneau avec une tour de quinze à dix-huit pieds, dans la forme consacrée par l'usage, avec un creuset carré de vingt pouces de côté. Je fermerais le gueulard au moyen d'un chapeau mobile qui s'ouvrirait pour placer les charges; je ferais construire une douzaine de tuyères à quatre pieds au-dessous du gueulard, autour du fourneau, et je donnerais seulement quatre pouces carrés d'ouverture aux orifices intérieurs; enfin j'ouvrirais le creuset d'un côté jusqu'à un pied ou quinze pouces de hauteur à partir de la pierre du fond, et je mettrais à la suite un four à peu près semblable aux fours à réchauffer, avec un floux de six pouces en hauteur et après une cheminée de rappel de dix-huit pouces d'ouverture placée presque horizontalement, de manière à pouvoir y placer aussi un four à puddler qui prendrait les flammes pour les rendre à la cheminée, ou les y laisserait passer extérieurement, selon le besoin.

Je ne doute pas un moment d'un succès complet, car tous les inconvénients remarqués seraient prévenus. Ce

four à la suite, à voûte surbaissée, serait fermé par une dame et deviendrait le véritable creuset, et une porte serait disposée pour faire la coulée. Toute la chaleur et les gaz du fourneau seraient employés: 1° à réduire le minerai et à le fondre; 2° à échauffer le creuset, qu'ils traverseraient en totalité. Aucun engorgement ne serait plus à craindre.

Pendant mes expériences, je dirigeai les flammes du fourneau par le four à puddler et j'essayai le puddlage, qui réussit parfaitement bien. Ce succès fit grande sensation parmi tous les industriels occupés de métallurgie.

Je pensais qu'ayant pris un privilége pour l'emploi des flammes perdues je trouverais dans cette invention un grand dédommagement de l'échec que j'avais éprouvé; mais il en fut tout autrement, et l'on me disputa le mérite d'avoir eu le premier cette idée en Autriche et d'en avoir fait l'application. Je n'avais apporté aucun mystère dans mes travaux, et moins auprès des employés du gouvernement qu'envers aucun autre, puisque c'était dans une usine impériale et avec l'appui de l'administration que j'opérais; mais l'idée d'appliquer les flammes perdues des hauts fourneaux à puddler avait frappé le directeur de Mariazell, un sieur Lait, homme capable, mais intrigant. Sans compter pour rien la priorité de mes idées sur les siennes et de mes travaux en pleine exécution, il se mit à construire de son côté, et il intéressa l'amour-propre du prince Lobkowitz, directeur du département des mines et fonderies dans son entreprise.

Je ne pris aucune précaution contre un tel procédé, ne pouvant pas supposer un moment que l'on se servirait des travaux de Mariazell contre mes intérêts. On soutint que ce n'était pas la même chose, puisque j'avais employé un fourneau marchant sans machine soufflante, tandis que l'on s'était servi de fourneaux avec soufflerie, comme si ma première pensée n'avait pas eté de consacrer mon procédé à ces mêmes usines, comme si mon brevet de privilége n'en faisait pas expressément mention. On se rabattit sur ce que mes plans étaient peu détaillés et le mémoire peu explicatif, et on prétendit que le gouvernement, plus libéral que moi, voulait donner à chaque particulier la facilité de faire librement chez lui ces améliorations sans payer

aucun droit. Pour défendre les miens, il eût fallu soutenir un procès et faire de grands frais. Ma position ne comportait guère un procès entre moi et le gouvernement, et je dus céder.

L'administration racheta mon privilége, et, convaincue enfin que mes travaux avaient donné une impulsion utile à l'industrie, elle décida que mes frais d'expérience me seraient remboursés. Les employés triomphèrent dans leur amour-propre; mais, comme il fallait que le triomphe de leur intérêt pécuniaire eût son tour, on découvrit qu'un M. Fabre-Dufour avait puddlé dans Wurtemberg avec des flammes perdues, et l'on proposa au prince de Lobkowitz de lui acheter son appareil et de le privilégier en Autriche; de manière que l'administration, qui, à mon égard, prétendait avoir inventé en même temps que moi et annoncé qu'elle défendait les droits de tous en m'empêchant de jouir de mon privilége, déclara plus tard qu'elle n'avait rien inventé, et reconnaissait M. Fabre-Dufour comme inventeur, en lui achetant le privilége de se servir de ce procédé et non pas pour tous les fabricants de la monarchie, mais seulement dans les usines impériales, abandonnant ainsi les droits du public qu'elle avait prétendu protéger. Ce recit est assez clair et n'a pas besoin de commentaire.

Fatigué de la vie monotone de Vienne et de son climat rigoureux, privé de la présence de personnes qui m'étaient chères et qui voyageaient en France, je pris le parti d'aller passer mon hiver à Venise, où une grande liberté, la jouissance d'une bonne température, un excellent spectacle et une société agréable et hospitalière, réunissaient des avantages précieux pour un homme qui, comme moi, tient de l'ermite et n'a pas encore complétement cependant renoncé au monde. C'est sous ces influences, et à Venise même, que j'écris en ce moment ces lignes.

LIVRE VINGT-SIXIÈME

1839—1841

SOMMAIRE. — Affaires d'Orient de 1839 à 1841. — Mes rapports avec Méhémet-Ali. — Confidences. — Lettres de Boghos-Bey. — Je deviens un intermédiaire utile. — Opinion du prince de Metternich. — Situation de Méhémet-Ali vis-à-vis de diverses puissances. — Intervention de la Russie. — Le prince de Metternich s'appuie sur l'Angleterre. — Mémoire sur la question d'Orient, intitulé: *De la crise de l'Orient et la politique qu'elle semble exiger*. — Terreur inspirée à Vienne par le traité du 15 juillet. — Critique de la politique suivie par la France. — Raisons de la faiblesse de l'armée égyptienne en campagne. — Ibrahim-Pacha et Soliman-Pacha. — Saint-Jean d'Acre. — Continuation de mes relations avec l'Égypte. — Appendice.

J'ai raconté de suite la manière dont j'ai passé les dernières années qui viennent de s'écouler. Je n'ai pas parlé des rapports que j'avais conservés avec l'Égypte. Cet épisode faisant un tout, et se liant avec les affaires d'Orient qui se sont déroulées l'année dernière d'une manière si pénible, si douloureuse et malheureusement si honteuse pour la France, j'ai cru devoir en faire le récit à part; et, afin d'entrer dans tous les détails qui s'y rattachent avec des circonstances qui sont inconnues, avant de lire ce qui va suivre, j'engage à prendre connaissance de ce que j'ai écrit sur l'Égypte et sur Méhémet-Ali.

J'ai consigné dans mes récits les conseils que je lui ai donnés. Ils étaient sincères et, je crois, très-opportuns. Je n'ai caché qu'une chose, c'est que, dans nos conversations, il m'avait confié, dès mon arrivé, que, ne pouvant

douter des intentions hostiles du sultan, sachant l'esprit de haine qui régnait contre lui au sérail, et voyant même des préparatifs qui avaient pour but de le déposséder des droits qu'on lui avait reconnus et des provinces qu'on lui avait accordées, il trouvait contraire à la raison de fournir des secours à son ennemi et de lui envoyer de l'argent; que, par conséquent, il était disposé à refuser le tribut et à se déclarer indépendant.

Méhémet me demanda mon avis sur la conduite à tenir. Je lui répondis que l'accueil qu'il m'avait fait, l'idée que je m'étais formée sur lui et mon propre caractère m'imposaient l'obligation de lui parler avec franchise et sincérité; qu'en conséquence je n'hésitais pas à lui déclarer que le parti vers lequel il semblait incliner lui serait funeste, s'il l'adoptait. Je lui dis: Je passe condamnation sur les sentiments hostiles que vous supposez au sultan. J'allai même jusqu'à les lui certifier, car je n'avais entendu parler à Constantinople que des projets guerriers de la Porte et du désir d'en appeler aux armes. Je savais, par l'ambassadeur de France et l'internonce d'Autriche, que leur influence tout entière, consacrée à empêcher une levée de boucliers qui devait amener la perte du sultan et à calmer une ardeur et une colère qui pouvaient avoir pour résultat la crise la plus fâcheuse et la plus fatale, semblait quelquefois devoir être impuissante.

Ainsi j'étais parfaitement d'accord avec Méhémet-Ali sur le point de départ de sa politique et sur la situation des choses; mais j'ajoutai bien vite: „Malgré cela, vous ne pouvez suivre sans péril la marche que vous indiquez. Vous perdriez aux yeux de l'Europe les droits que vous avez acquis et qu'on vous reconnaît. La puissance de fait, toute grande qu'elle est, et particulièrement en Turquie, où souvent elle s'élève au détriment de la puissance de droit, ne fait pas disparaître celle-ci. Ne renoncez donc pas à un auxiliaire utile. Vos droits datent du traité de Kutaieh, où toute l'Europe est intervenue, et, grâce à ce traité, vous avez place dans le droit public de l'Europe. Mais, à quel titre, à quelle condition, avez-vous reçu l'investiture des provinces que vous gouvernez? à titre de vassal, soumis à un tribut et à des conditions. Tant que vous les remplis-

sez, vous avez l'opinion du monde pour vous. Si vous voulez vous en affranchir, vous déchirez de vos propres mains le titre de votre puissance, et l'Europe vous devient hostile, et d'autant plus qu'on ne veut pas l'affaiblissement de l'Empire ottoman. Quoiqu'il soit divisé en deux fractions, dont l'une vous est subordonnée, les hommes impartiaux, en remarquant l'ordre qui règne dans la partie que vous gouvernez, loin de voir un affaiblissement de la monarchie dans cet état de choses, le considèrent, au contraire, comme une réorganisation, un élément de forces. Le traité de Kutaieh déchiré, qu'êtes-vous? Un simple pacha révocable! Je sais bien que cette révocation ne vous renversera pas; mais, aux yeux des peuples, elle ébranlera votre puissance et peut-être la compromettra si une nouvelle crise survient. Le droit est immense aux yeux des hommes; ne le mettez pas contre vous. Vous pouvez, quant au tribut, en retarder le payement sous divers prétextes ou le faire partiellement; mais ne déclarez jamais que vous ne voulez plus le payer. Faites tous les actes d'un sujet fidèle, tant que vos intérêts ne seront pas compromis d'une manière directe et immédiate par des hostilités effectives. Cette politique n'a rien de nouveau, elle est suffisamment connue en Orient. Réfléchissez que le sang d'Othman, malgré tant de révolutions et d'événements qui auraient dû le flétrir, est encore le seul dans l'empire qui soit l'objet d'un culte religieux. Ne sacrifiez point, par une démarche imprudente, le certain pour l'incertain, et ne prenez pas l'ombre pour le corps."

Méhémet-Ali entendit ces paroles avec peine, et souvent rougissait quand je lui parlais. Il finit en répétant quelques objections qui étaient plutôt inspirées par la passion que par la raison, et nous nous quittâmes sans qu'il eût changé d'avis. Deux jours après, il me dit qu'il avait profondément réfléchi à ce que je lui avais dit, que mes conseils étaient sages, qu'il en reconnaissait l'opportunité et qu'il était résolu à les suivre. Il n'y a pas manqué; il n'a jamais autorisé les accusations que gratuitement on a dirigées contre lui, et il n'a pas un moment pensé à renverser le trône du sultan ni à marcher sur Constantinople. Ces explications devaient précéder ce qui va suivre.

Les fils de deux de mes amis, le duc de Mortemart et le duc de Périgord, se disposant à faire un voyage en Égypte, me demandèrent une lettre de recommandation pour le pacha. J'écrivis à Boghos-Bey, conformément à leur désir. Quelque temps après, je reçus la lettre ci-jointe, qui se rapportait aussi à l'ouvrage que j'avais publié sur l'Égypte.

„Alexandrie, le 15 septembre 1838.

„Monsieur le maréchal,

„MM. de Périgord et de Mortemart, heureusement arrivés, m'ayant remis la lettre dont vous m'avez honoré, en date du 2 juin dernier, je me suis fait un devoir de la soumettre à Son Altesse le vice-roi mon maître.

„Les sentiments d'amitié que vous avez inspirés à Son Altesse lors de votre bref séjour ici, et qu'elle se flatte d'avoir partagés, lui font une loi de vos moindres désirs. Ces deux voyageurs, déjà distingués sous beaucoup d'autres rapports, sont ici l'objet d'une attention particulière. Ils ne pourront qu'être satisfaits d'avoir été porteurs d'une pareille recommandation. Je regrette, monsieur le maréchal, de ne point avoir reçu, parmi les divers exemplaires qui me sont parvenus de l'ouvrage que vous avez publié, celui qui avait été destiné pour Son Altesse.

„Le vice-roi, qui en a ordonné la traduction, s'est plu à reconnaître, en ce qui concerne l'Égypte, le coup d'œil exercé de celui qui a brillé en administration aussi bien qu'à la tête des armées, et a hautement apprécié l'impartialité qui a présidé à sa rédaction.

„Rien ne pouvait être aussi agréable à Son Altesse que l'intérêt que vous lui témoignez, monsieur le maréchal, en écrivant que vous lisez le récit des événements qui se passent dans ses États et que vous faites des vœux sincères pour ses succès. Aussi a-t-elle dit que la Providence, en vous inspirant l'idée d'un voyage dans ces contrées, avait peut-être résolu de lui accorder un puissant auxiliaire.

„Je crois inutile de vous prémunir contre tout ce qui s'imprime en Europe sur le vice-roi et sur l'Égypte dans les feuilles périodiques. Vous devez assez connaître quelle

foi méritent certaines correspondances des journaux. Les affaires de Syrie sont heureusement et complétement terminées, et, quoique la topographie de cette province et le caractère de ses habitants se prêtent à ces échauffourées, elles n'auront jamais aucun résultat sérieux. Le commerce d'importation et d'exportation a triplé sous le gouvernement actuel. Les masses sont satisfaites. Quant à l'extérieur, vous devez avoir acquis, monsieur le maréchal, par la connaissance personnelle du sultan Mahmoud et de Son Altesse Méhémet-Ali, la sonviction intime qu'il n'y a pas d'arrangement à espérer entre eux sans l'intervention des puissances européennes.

„La haute position sociale que vous occupez vous met en relation avec les diplomates les plus influents, et votre caractère particulier vous a valu des témoignages non équivoques de l'affection que vous portent d'augustes personnages. La vérité el les besoins réels de l'Égypte ne peuvent être mieux appréciés que lorsqu'ils sont annoncés par une voix impartiale et digne de toute croyance.

„Éviter une complication entre les puissances de l'Europe pour la question d'Orient est le but qui a guidé le vice-roi, lorsqu'il a déclaré tout récemment à leurs consuls généraux ici, qu'il se contenterait de voir assurée la succession de sa famille. Il a toute confiance que sa demande modérée sera comprise, et que, revenant à des opinions plus favorables, les cours de l'Europe accorderont à l'Égypte une existence positive en récompense des immenses travaux du vice-roi pour le bonheur du pays. En attendant, le tribut partira pour Constantinople, le 17 courant, avec le paquebot-poste français.

„Enfin Son Altesse le vice-roi espère, monsieur le maréchal, que l'intérêt que vous lui portez ne sera pas entièrement passif, et qu'au fait des opinions particulières émises à Teplitz par d'augustes souverains vous aurez l'extrême bonté de lui faire connaître les modifications qu'elles pourront avoir subi, éclairant Son Altesse sur la marche à suivre dans sa position précaire, désormais insoutenable.

„La présente lettre est expédiée à mon frère, M. Pietro Joussouf de Trieste, qui a ordre de la faire parvenir entre vos mains par une personne de toute confiance, partant

pour Vienne dans ce seul but. Elle sera à votre disposition, monsieur le maréchal, pour le cas où vous jugeriez devoir la charger d'une réponse. Ce moyen m'a paru le plus convenable pour la sûreté des dépêches, vous certifiant, de mon côté, que vous n'aurez à craindre aucune indiscrétion de notre part sur vos communications ou conseils, de quelque nature qu'ils puissent être.

„Après avoir exécuté dans ce qui précède les ordres de mon maître bien-aimé, permettez-moi, monsieur le maréchal, de vous présenter l'hommage du profond respect et de l'admiration avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur,

„Bochos-Joussouf."

Cette lettre, rédigée avec soin, raisonnable et motivée sur des faits incontestables, provoquait, dans l'intérêt du maintien de la paix, le concours des puissances pour fixer un ordre de choses régulier qui assurât l'avenir. Les vœux de Méhémet-Ali, fort légitimes, devaient convenir aux divers gouvernements, et je crus convenable d'en donner connaissance au prince de Metternich. Il en fut frappé et admit le principe qu'elle consacrait. Nous discutâmes ensemble quels étaient les avantages à accorder à Méhémet-Ali et sur lesquels les puissances pourraient s'accorder. Il n'hésita pas un moment pour l'Égypte héréditaire; mais il crut que la Syrie viagère était la seule chose que l'on pût y joindre. J'avoue que je ne partageais pas cette opinion, parce que c'était rejeter à une époque qui pouvait être peu éloignée, la mort de Méhémet-Ali, la solution de nouveaux embarras, qui peut-être deviendrait plus difficile. Ibrahim est d'un caractère passionné et moins habile politique que son père. Dans ma réponse, j'entrai avec détails sur la position de Méhémet-Ali et sur la manière dont je l'envisageais. Je lui démontrai la convenance, dans ses vrais intérêts, d'accepter l'hérédité de l'Égypte avec la Syrie viagère, si l'on ne pouvait pas obtenir l'hérédité à l'égard de cette dernière; et, quoique la lettre de Boghos-Bey fût très-sage, comme je connaissais l'instinct intérieur de Méhémet-Ali, qui le poussait à prendre un parti extrême, et que

j'en redoutais pour lui les effets, instinct que la voix des journaux annonçait s'être réveillé, j'insistai beaucoup dans ma lettre sur l'importance dont il était, pour le vice-roi, de n'enfreindre en rien le traité de Kutaieh. Je m'expliquais ainsi:

„Monsieur,

„La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 septembre m'a causé un véritable plaisir. Elle me flatte par le prix que le vice-roi met à mes conseils, et me touche par la confiance qu'il montre en mes sentiments pour lui. J'y vois aussi la preuve de la constante amitié dont il m'a donné des témoignages multipliés pendant mon séjour en Égypte et dont je conserverai toujours le souvenir.

„Je m'associe de cœur à tout ce qui se passe dans vos contrées, et les nouvelles que j'en reçois sont toujours d'un vif intérêt pour moi. J'apprécie aussi, monsieur, comme je le dois, les sentiments que vous me portez, en raison du cas tout particulier que je fais de votre personne.

„Pendant nos longues conversations avec Méhémet-Ali, faites sous vos auspices, monsieur, je lui ai toujours parlé avec franchise. Le cas que je fais de son caractère et de ses lumières m'en imposait la loi. Éloigné de lui, je ne changerai pas de méthode, et je vais répondre à votre lettre avec le plus grand abandon.

„Les bruits répandus par les journaux sur le projet du vice-roi de se déclarer indépendant m'ont vivement alarmé pour lui. Quoique je connaisse sa grande capacité et sa grande énergie, il me semblait peu digne de sa sagesse de livrer aux hasards de la guerre et aux chances de la politique une existence toute faite et que chaque jour doit consolider davantage. Le temps qui s'est écoulé depuis mon retour de l'Égypte n'a apporté aucun changement aux opinions que je lui ai manifestées à cet égard. Le traité, en consacrant ses droits, lui impose des devoirs. Tout est lié dans ce monde. En s'affranchissant des uns, on sape les autres par leur base; et, quoique le fait constitue réellement sa puissance, quoique les moyens dont il est le créa-

teur lui assurent la durée de son pouvoir, la force morale du *droit* ne peut lui être indifférente. Elle ajoute d'une manière si directe et si efficace à la puissance du *fait*, que le temps et une longue suite d'années peuvent seuls suppléer à ce qui manque en créant le sentiment d'un nouveau droit dans l'esprit des hommes. A mon avis, le vice-roi a donc fait sagement de se tenir dans les limites de ses droits reconnus, et fera bien d'y rester, d'autant plus qu'il est maître absolu chez lui.

„Pour terminer de suite tout ce que cette question d'indépendance peut suggérer à l'esprit, je dirai que, pour que cette déclaration eût quelque valeur, il faudrait qu'elle pût recevoir la sanction des grandes puissances de l'Europe. Or tout me porte à croire qu'elles seraient fort éloignées de l'accorder, et la reconnaissance même d'une d'elles ne ferait qu'amener une complication, et peut-être une collision dont l'Égypte, après avoir été l'occasion, deviendrait peut-être la victime.

„Je comprends le désir de Méhémet-Ali d'assurer l'avenir de sa famille. Rien de plus juste et de plus légitime. Les grandes choses que le pacha a exécutées ne peuvent donner des résultats permanents et lui survivre que sous les auspices du pouvoir qui les a créées. Revenant au pouvoir direct du sultan, l'Égypte rétrograderait rapidement vers le désordre et l'anarchie. On ne peut se le dissimuler. Cependant, ce pays se liant chaque jour davantage avec l'Europe, celle-ci a un grand intérêt à ce que l'orde y règne et à ce qu'une riche culture mette à sa disposition d'importants produits. Ainsi les grandes puissances de l'Europe doivent désirer la stabilité de l'ordre de choses existant, et, si Méhémet-Ali reste dans des limites sages, je crois qu'il peut compter sur leur appui. En bornant ses demandes à faire donner, dès ce moment, à son fils l'investiture des provinces qu'il gouverne, peut-être pourrait-il l'obtenir; et, cet objet ainsi réglé, le repos de l'avenir semble assuré. Mais, les puissances bornassent-elles leur concours à assurer seulement à Ibrahim-Pacha l'Égypte pour héritage, Méhémet-Ali, à mon sens, devrait s'en contenter et se trouver satisfait; car, quant à lui, la possession du reste lui est dévolue sans contestations et

pour toute sa vie. Et si, le jour où la Providence l'apellera à elle, ses États sont tranquilles, son armée en bon état et son trésor rempli, nul doute que son fils Ibrahim n'obtienne, par la crainte et la nécessité, la confirmation de la Porte pour la totalité des domaines de son père. C'est déjà beaucoup, sous le rapport de l'opinion, que d'être d'avance reconnu comme le maître futur de l'Égypte, véritable et principal élément de la puissance nouvelle.

„Je conseillerais donc au vice-roi, dans ses intérêts bien entendus, de renoncer à la pensée de s'affranchir d'une vassalité dont le poids est léger, et qui contribue cependant à sa puissance réelle, et de se borner à réclamer l'intervention de l'Europe afin d'obtenir pour son fils l'investiture des domaines qu'il possède.

„En résumé, la durée de la création de Méhémet-Ali dépend, après lui, des talents de son fils. Si, comme je le crois, il est digne de son père, il le continuera: sinon, il succombera, et tous les titres du monde n'empêcheraient pas sa chute, résultat de la force des choses.

„Pour faciliter la transmission de son pouvoir, pour en assurer la durée dans sa famille après avoir cessé de vivre, Méhémet-Ali doit penser à trois choses dont je l'ai entretenu déjà plus d'une fois: s'occuper de maintenir son armée sur le meilleur pied possible, sous le rapport de la discipline, de l'instruction et de la capacité des officiers; avoir un trésor richement pourvu; car, dans la position particulière où il est, le crédit, arme nouvelle des gouvernements, arme puissante, mais d'une valeur variable, difficile à manier par les vieux gouvernements, n'est nullement à son usage; en troisième lieu, maintenir la paix chez ses sujets, et il atteindra avec certitude ce dernier but s'il trouve le moyen d'améliorer leur condition sans rien changer au système d'administration que je trouve convenable et même nécessaire aux temps actuels, mais avec lequel cependant on ne peut parvenir à concilier tous les intérêts. Ces trois conditions remplies, le pacha peut dormir en paix et se reposer sans soucis sur l'avenir de ses enfants.

„Je vous remercie, monsieur, et je remercie Son Altesse du bon accueil fait en Égypte à MM. de Périgord et de Mortemart. J'éprouve un véritable chagrin que les exem-

plaires de mon ouvrage, qui vous étaient destinés, ne vous soient pas parvenus. Je vous réitère, etc.“

Boghos-Bey m'écrivit de nouveau, le 16 décembre 1838. Je lui répondis sans retard, le 6 février.

Voici la lettre de Boghos-Bey.

„Alexandrie, le 16 décembre 1838.

„Monsieur le maréchal,

„Son Altesse le vice-roi, mon auguste maître, m'avait dit, en partant pour son voyage de la Nigritie: „S'il arrive „quelque lettre de mon ami le maréchal, vous m'en ferez „parvenir de suite la traduction partout où je serai.“ Ses ordres ont été ponctuellement exécutés. Un courrier-dromadaire est parti avec la traduction exacte de la lettre dont vous avez daigné, monsieur le maréchal, m'honorer, en date du 8 novembre dernier.

„Les opinions de Son Altesse me sont assez connues pour être certain du plaisir qu'elle éprouvera en lisant la confirmation des sentiments d'amitié constante que cette lettre exprime, et qu'elle appréciera des conseils partant de si bonne source, et franchement donnés, pour les placer comme guides de sa marche future. Son Altesse doit espérer que la même conviction qui les a dictés pourra être manifestée en sa faveur auprès des augustes personnages dont le concours est nécessaire à sa demande juste et modérée, ayant pour but la conservation du fruit de sa carrière laborieuse.

„On attend, de jour en jour, la nouvelle de l'arrivée de Son Altesse à Kartoum. Ses dernières dépêches étaient de Dongolah. D'après son itinéraire, elle pourra être de retour au Caire vers la moitié de février, ne comptant pas s'arrêter longtemps au Tarogdu. J'ambitionnerais, monsieur le maréchal, de pouvoir lui soumettre quelques renseignements positifs sur la marche qu'aura faite, à ladite époque, l'opinion des hommes influents sur la question égyptienne, si toutefois vous ne jugiez pas indiscrète la demande d'une nouvelle lettre de votre part.

„L'offre gracieuse et engageante qui termine celle du 8

novembre m'enhardit, et mon auguste maître, pénétré que ses intérêts ne sauraient être en de meilleures mains, se trouvera très-flatté que vous daigniez les prendre sous votre patronage lorsque les circonstances pourront l'exiger.

„Plein de reconnaissance pour votre bon souvenir et pour tout ce qu'il vous a plu de m'écrire de bienveillant, je viens vous renouveler, monsieur le maréchal, mes hommages, tribut de respect et de vénération, avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur,

„Bochos-Joussouf.“

Voici ma réponse à cette lettre.

„Vienne, le 6 février 1839.

„Monsieur,

„J'ai reçu, il y a peu de jours, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, le 16 décembre dernier, et je m'empresse d'y répondre. Je vous remercie tout à la fois des bonnes nouvelles que vous me donnez de Son Altesse le vice-roi, et du prix que vous mettez à mes conseils. Vous avez pu juger de leur sincérité. Ils sont le résultat de ma véritable amitié pour le pacha, et de la connaissance que j'ai pu acquérir de l'opinion des principaux cabinets de l'Europe à son égard. S'il veut en faire l'application, s'il lui convient d'agir dans le sens que je lui ai indiqué, je pense qu'il pourrait manifester ses désirs aux consuls généraux qui résident près de lui. Son retour en Égypte lui en fournirait une occasion toute naturelle. Il rappellerait qu'à son départ pour le Sennaar, par égard pour les souverains de l'Europe, et malgré des griefs contre le sultan, qu'il est superflu de rappeler, il a acquitté le tribut, fait preuve de soumission, et montré son intention de ne rien faire qui puisse troubler la paix de l'Orient; qu'aujourd'hui il est autorisé à réclamer les garanties pour son avenir et à demander la preuve que le sultan ne veut en rien le troubler dans sa possession. Il trouverait des garanties et le prix de ses longs travaux dans une disposition qui fixerait le sort futur de sa famille et assurerait

ainsi son repos. Il voudrait donc obtenir, dès ce moment, du sultan, pour son fils Ibrahim, l'investiture des pays qu'il gouverne, pour en jouir après lui aux mêmes conditions que son père, et il demande aux consuls généraux d'en rendre compte à leurs gouvernements respectifs, et de solliciter de leur part une intervention bienveillante qui assure la permanence d'un ordre de choses où le bien-être de l'Europe et le repos du monde sont intéressés. Cette démarche me semble devoir être le début naturel de la négociation et le moyen de provoquer les puissances de l'Europe à intervenir.

„Je n'ai pas attendu le moment actuel pour manifester en haut lieu les opinions que je professe à l'égard du pacha, et je ne cesserai pas de le faire de nouveau en toute circonstance. C'est précisément à l'occasion de semblables conversations que j'ai pu fixer mes idées sur la manière dont est envisagée la position du pacha.

„Si j'étais retourné en France, comme j'en avais le projet, j'y aurais servi les intérêts de Méhémet-Ali; mais, des motifs particuliers en ajournant l'époque, j'ai profité d'une circonstance favorable pour agir dans le même sens sur l'esprit d'augustes personnages. Je suis donc convaincu que le pacha, en faisant la démarche que je lui conseille, trouvera partout une disposition bienveillante et favorable à ses désirs. Se bornât-on à ne vouloir appuyer, pour le moment, que l'investiture de l'Égypte, je crois que le vice-roi devrait s'en contenter.

„Je pense, monsieur, avoir répondu aux demandes renfermées dans votre lettre. Continuez à vous adresser à moi pour tout ce que vous croirez utile au pacha, et qui sera dans la nature de mes facultés. Je trouverai toujours un véritable plaisir à remplir ses désirs et à lui prouver l'amitié que je lui conserve, comme aussi à vous-même, monsieur, etc."

Je donnai connaissance de ces deux lettres au prince de Metternich, qui, par suite de mes entretiens, conçut l'idée de provoquer les puissances à intervenir, au lieu de laisser le pacha tenter des efforts impuissants auprès des consuls généraux, que leurs gouvernements respectifs n'écouteraient pas, et qui laisseraient toujours la même in-

certitude et le même vague dans les affaires d'Orient. fit à cet effet des communications en France, en Angleterre, en Russie, et proposa de me charger des intérêts communs, comptant sur l'influence que je pourrais avoir sur Méhémet-Ali pour l'amener à la modération, espérant ainsi prévenir tout nouveau conflt et parvenir à fixer définitivement l'avenir.

La France répondit d'une manière assez favorable, mais incomplète. La Russie était d'accord et accepta les propositions; mais l'Angleterre répondit d'une manière évasive absolument négative.

On était en voie de négociations pour arriver à un résultat, quand tout à coup la guerre éclata en Orient par suite des intrigues de l'ambassadeur d'Angleterre, espèce de fou et d'énergumène qui servait d'une manière aveugle et même avec exagération les folles passions de lord Palmerston contre nous; car il est bien prouvé que la haine de l'Angleterre contre Méhémet-Ali avait pour base l'amitié de ce dernier pour la France et l'ascendant que nous exercions chez lui.

Lord Ponsomby trouva un chemin facile pour ses intrigues et un auxiliaire utile à leurs succès dans l'aveuglement et les passions de Mahmoud, dans l'incapacité et l'ignorance confiantes de ceux qui l'entouraient, et dans la haine ardente que Khosrew-Pacha, chef suprême de l'armée, portait à Méhémet-Ali. L'armée turque en marche et les hostilités étant commencés, tout le monde s'alarma. La France, l'Autriche et la Russie envoyèrent des agents pour chercher à les faire cesser. Ibrahim-Pacha montra une grande longanimité; mais les intrigues et l'argent des Anglais soulevaient le pays. La position des Égyptiens n'était plus tenable, la bataille fut livrée, on se rappelle le résultat [1].

Méhémet-Ali, fidèle à son système et voulant prouver sa modération, donna l'ordre à son fils de s'arrêter. Il demanda ce qu'il avait réclamé avant la bataille, la con-

[1] Peut-être sera-t-on bien aise de connaître la relation de cette bataille, que Soliman-Pacha m'envoya dès le surlendemain de la victoire: on la trouvera en note à la fin de l'ouvrage, accompagnée de quelques réflexions.

cession, pour lui et sa famille héréditairement, du pouvoir qu'il exerçait, comme vassal de la Porte, dans les provinces qui lui avaient été cédées par le traité de Kutaieh.

Mahmoud était mort; la flotte turque, mouillée aux Dardanelles, avait fait voile pour Alexandrie; tout moyen de défense avait disparu. Le Divan allait signer un traité qui terminait tout. Malheureusement Méhémet-Ali avait compliqué la question pour satisfaire ses passions personnelles contre Khosrew-Pacha.

Jamais inimitié plus vive n'a existé entre deux hommes. Khosrew est assurément un homme peu recommandable, un malheureux toujours prêt à vendre l'empire, et à ce titre Méhémet-Ali devait le haïr. Mais, d'un autre côté, Méhémet-Ali a eu de grands torts envers lui quand il était pacha d'Égypte, et que lui Méhémet-Ali s'est révolté, étant ben-bachi sous ses ordres, et l'a renvoyé en lui tirant des coups de fusil. Or, comme les torts que l'on a envers un individu inspirent souvent plus de haine que ceux qu'il a envers nous, il y avait chez Méhémet-Ali un double motif de persécuter Khosrew-Pacha, au moment où la fortune l'avait rendu maître de sa destinée. Il comprit, dans les conditions de paix, le renvoi de Khosrew. Cette seule circonstance a changé en un instant toute sa situation. Sans elle la paix eût été faite un jour; avec elle on se rebattit: car pour Khosrew, encore tout-puissant, les intérêts de l'empire n'étaient rien en comparaison de ceux de sa position personnelle. Cependant la force des choses allait l'emporter. On était au moment de signer, à Constantinople, l'acceptation des conditions imposées par Méhémet-Ali, quand une intervention funeste, provoquée par l'Autriche, vint tout arrêter, tout compliquer, tout ajourner.

La bataille de Nézib avait produit une révolution complète dans l'esprit du prince de Metternich, et lui qui connaissait les aberrations du souverain de Constantinople, qui savait parfaitement que les hostilités n'étaient pas venues de Méhémet-Ali, mais des illusions de Mahmoud; lui qui avait la preuve de la modération du vice-roi, par l'ordre que celui-ci avait donné à son fils de s'arrêter, vit, on ne sait pourquoi, son arrivée comme immédiate à Constantinople. Or il y a quarante marches de Nézib aux bords

du Bosphore. Il oublia tout ce qu'il avait eu l'intention de faire pour empêcher les affaires d'Orient de devenir le commencement d'un incendie qui pouvait embraser l'Europe; et, au lieu de hâter la conclusion des débats intérieurs de l'empire ottoman, il intervint et fit naître de nouvelles incertitudes, prépara des complications sans fin et sema les germes d'une confusion dont les conséquences ne pouvaient pas être calculées.

Il donna l'ordre à l'internonce de présenter sur-le-champ une note à la Porte pour engager le gouvernement ottoman à ne pas se soumettre aux exigences de Méhémet-Ali et à réclamer l'assistance des envoyés des grandes puissances pour concourir à sa sûreté, et, comme il craignait que le ministre de Russie, M. de Boutenieff, ne refusât sa participation, il le fit inviter d'une manière pressante, en son nom (se faisant fort, auprès de son souverain), par M. Itruve, chargé d'affaires de Russie auprès de l'Autriche, à se joindre à la démarche qu'il prescrivait à M. de Sturmer. Il l'obtint de sa complaisance. L'amiral Roussin, ambassadeur de France, qui, on ne sait pourquoi, était hostile à Méhémet-Ali, s'empressa de s'y associer. L'Angleterre la désirait ardemment; la Prusse suivit naturellement le mouvement imprimé, et une démarche collective, faite avec des éléments qui n'avaient aucune homogénéité et dans des vues contradictoires, empêcha, non-seulement la signature d'un traité qui rétablissait la paix le même jour, mais encore fit naître la confusion dans les affaires d'Orient, confusion dont les conséquences auraient pu être si graves et si funestes.

Une circonstance qu'il est bon de remarquer, c'est que la politique suivie était si loin de convenir au cabinet de Saint-Pétersbourg, que la proposition d'intervenir, qui lui fut faite directement, éprouva son refus, tandis que M. de Boutenieff, par suite des influences dont j'ai rendu compte, suivait une marche absolument contraire; ce qui offrit le singulier spectacle de deux actes opposés exécutés en même temps par un gouvernement et son ministre.

A la question d'intervention des puissances se liait nécessairement sur-le-champ le moyen de l'exercer. Le prince de Metternich, voulant l'établir avec l'omnipotence dont il

se croit investi, décida qu'en cas d'appel à Constantinople de l'escadre de l'armée russe les flottes anglaise et française s'y rendraient également. Il n'avait pas pensé à la manière dont les Russes envisagent les Dardanelles. Elles sont pour eux l'arche sainte; personne ne peut y toucher. Il n'avait pas compris que la question de leur clôture pour toutes les puissances de l'Europe est tellement grave pour eux, qu'une décision favorable et une reconnaissance de leur droit exclusif d'y commander ne seraient pas trop payés par les efforts et les sacrifices d'une longue guerre, puisque ce détroit couvre leurs immenses provinces de l'Asie et du midi de l'Europe, tandis que la faculté de s'en servir à leur gré et toutes les fois que des circonstances importantes leur présenteront de grands avantages ne peut leur être enlevée tant que la puissance chargée de les garder sera faible et sous leur dépendance; faculté qui leur donne des moyens offensifs au cœur de l'Europe.

Cette proposition, adressée à Saint-Pétersbourg, reçut l'accueil qu'un homme moins prévenu aurait pu prévoir. L'empereur Nicolas en eut un des accès de colère auxquels un souverain s'abandonne rarement. Jupiter ne faisait pas trembler l'Olympe plus violemment, Neptune n'agissait pas sur les flots avec plus de pouvoir que ne le fit l'empereur de Russie sur l'ambassadeur d'Autriche. Il déclara qu'il voyait dans cette conduite du prince de Metternich une véritable trahison, et que peu s'en fallait qu'il ne fît entrer immédiatement une armée en Gallicie!

Le comte de Fiquelmont, ambassadeur d'Autriche, comprit sur-le-champ les conséquences graves qui pourraient résulter d'une semblable impression, et il fit de longs rapports au prince de Metternich; mais, malgré leur étendue, les trouvant encore insuffisants, et après mûre réflexion, il se décida, prétextant un congé, à les porter lui-même à Vienne, où il arriva d'une manière tout à fait inopinée. Cette apparition subite et l'explication qu'il en donna glacèrent d'effroi le prince de Metternich. Fiquelmont lui dit que l'intervention avait paru utile en Russie avant la bataille, pour empêcher une collision; mais, depuis, la bataille de Nézib avait résolu la question, et les puissances n'avaient plus rien à faire. Telle était la manière de voir

du gouvernement russe; mais que, à l'égard du mode d'intervention, l'empereur Nicolas avait vu ses intérêts les plus chers lésés, et regardait comme une hostilité directe contre la Russie le projet qui avait été libellé et qu'on lui avait soumis. La sensation éprouvée par le prince de Metternich fut si douloureuse et si profonde, qu'il entra dans son lit le même jour et fit une maladie de vingt jours, où sa vie fut dans le plus grand danger.

J'étais à Carlsbad lorsqu'arriva la nouvelle de la bataille de Nézib. Je trouvai, en arrivant à Vienne, le prince de Metternich presque mourant. Des soins assidus et son bon tempérament parvinrent à le remettre. Je le vis dans sa convalescence, et il soutenait avec obstination l'utilité de l'intervention qu'il avait provoquée, et dont, au fond du cœur, il regrettait bien, je crois, d'avoir eu l'idée. Dès ce moment, il conçut sa politique comme appuyée sur la base unique de l'Angleterre. Il se trouvait compromis avec la Russie, et la France ne lui offrait guère de sécurité. L'Angleterre, au surplus, est l'amie naturelle de l'Autriche, parce qu'il n'y a ni intérêts opposés entre ces deux puissances, ni point de contact qui puissent les faire naître. Dès lors il devint le très-humble serviteur de Palmerston.

Le prince de Metternich partit pour le Johannisberg et laissa le comte de Fiquelmont à la tête du ministère des affaires étrangères, chargé des rapports avec les ambassadeurs, mais avec l'instruction de faire passer par le Johannisberg les courriers chargés des réponses qu'il croirait devoir faire aux notes qui seraient remises, afin que les réponses reçussent son approbation avant de paraître. Une note de la France proposait de reconnaître l'hérédité de l'Égypte dans la famille de Méhémet-Ali et la possession viagère des provinces d'Asie. Ce système si modéré, si sage et conforme à ce que le prince de Metternich avait trouvé juste d'accorder au pacha avant la victoire, aurait dû lui convenir aujourd'hui; car une bataille gagnée aussi complétement, suivie d'une conduite pleine de modération et de sagesse, ne pouvait pas faire descendre Méhémet-Ali aux yeux des puissances. Le comte de Fiquelmont, homme d'un esprit éclairé, d'une instruction étendue et d'un très-grand mérite, n'hésita pas à accepter des propositions aussi

conformes à la justice et à la raison. Il expédia le courrier avec une réponse affirmative et une proposition conforme à l'Angleterre; mais sa marche fut arrêtée à Johannisberg. Le prince de Metternich désapprouva un système qu'il savait ne plus convenir à Palmerston, et il y fit substituer un projet de conférences qui devaient avoir lieu à Londres, et dont les effets étaient d'ajourner à un temps indéterminé la décision d'une affaire urgente sur laquelle le repos de l'Europe était fondé.

La conférence fut instituée, et les protocoles se succédèrent sans qu'on pût s'entendre; les courriers traversaient fréquemment l'Europe sans amener aucun résultat. La Russie, dès le principe, avait pris l'attitude la plus sage et la plus convenable: elle s'était abstenue de vouloir intervenir. Forte de sa position et des avantages qui résultent des conditions géographiques dans lesquelles elle est placée par rapport à la Turquie et à l'Europe, elle sait bien que, héritière principale et nécessaire de cet empire ottoman sur lequel elle exerce une influence irrésistible, elle dictera des lois à tous au moment de la chute. Mais elle entrevit dans les divergences d'opinion des cabinets anglais et français le moyen de rompre une alliance qui l'offusquait; et, dès ce moment, elle se décida, au prix de beaucoup de sacrifices, à donner à la conférence de Londres une nouvelle physionomie en se rapprochant de l'Angleterre, bien que celle-ci fût gouvernée par les whigs. Ainsi, l'antipathie de l'empereur Nicolas contre l'Angleterre, quoique forte et motivée, étant moins vive que celle qu'il portait à Louis-Philippe, il regarda comme une grande victoire de rompre une alliance qu'il avait prise en grande haine, et il trouva une jouissance indicible à séparer deux alliés que des intérêts opposés divisent et d'anciennes haines séparent depuis bien des siècles, mais que des circonstances passagères avaient rapprochés. Aucune complaisance envers l'Angleterre ne lui parut devoir l'arrêter pour y parvenir. Tel est le principe de la brusque séparation qu'a amenée le traité du 15 juillet. Mais, si ce traité s'explique de la part de l'Angleterre par son intérêt et sa jalousie contre la France, et de la part de la Russie par les passions personnelles de l'empereur Nicolas, rien ne l'excuse de la part

de l'Autriche et de la Prusse, qui n'avaient ni intérêts ni passions qui pussent les entraîner.

Je reçus, au commencement de septembre 1839, une lettre de Boghos-Bey à laquelle je répondis sur-le-champ, et dès ce moment une correspondance régulière s'établit entre nous. On la trouvera tout entière à la suite de cet écrit. On sera sans doute curieux de la lire. Les lettres de Boghos-Bey sont bien faites. Elles font connaître Méhémet-Ali, et l'on trouvera, j'espère, que mes conseils étaient dictés par la raison et se trouvaient d'accord avec ses véritables intérêts.

Cette grande affaire d'Orient étant le point de contact d'intérêts si variés, si graves, et qui intéressaient la France d'une manière toute particulière, la connaissant peut-être plus qu'un autre, puisque je l'avais étudiée sur les lieux, je m'occupai de la rédaction d'un mémoire où je la traitai à fond et avec tous les développements qu'elle comporte. J'entretins de ce travail le prince de Metternich, dans l'idée que peut-être il me demanderait à le connaître; mais il n'en fit rien, et je devais m'y attendre, car il croit à sa prévoyance et à son infaillibilité. Il m'en avait déjà donné une preuve, il y a quelques années, l'orsqu'à mon retour d'Égypte et de Constantinople il ne me demanda pas les observations et les remarques que j'y avais faites, mais essaya de m'apprendre, non pas ce que j'avais dû y voir, mais même ce que j'y avais vu. Cette divergence d'opinions entre le prince de Metternich et moi modifia pendant quelque temps nos relations d'amitié et de confiance malgré leur ancienneté. Nos conversations intimes devinrent rares et gênées. Nous partions de points trop opposés pour pouvoir nous entendre.

Le comte de Fiquelmont m'exprima, lui, le désir de connaître ce travail. Je le lui lus, et il en fut frappé. Je crus de mon devoir de bon Français d'en faire remettre une copie au maréchal Soult, alors président du conseil, afin que le gouvernement eût des notions positives sur les éléments qui devaient servir de base à sa politique. Il m'en fit faire de grands remercîments. J'en donne ici la copie exacte.

DE LA CRISE DE L'ORIENT, ET DE LA POLITIQUE QU'ELLE SEMBLE EXIGER.

„J'ai établi ailleurs mes opinions sur les relations de la Russie et de la Turquie; sur la dépendance obligée de celle-ci envers la première, résultat des circonstances naturelles et de la force des choses. Je crois avoir fait voir, quant à l'autorité à exercer à Constantinople, la disproportion des moyens entre les puissances d'Occident et cet empire immense qui grandit sans cesse et s'est placé, par une politique habile, persévérante et patiente, en moins d'un siècle, à la première place dans la communauté européenne.

„La carte indique toujours une Turquie, et le sultan est encore compté au nombre des souverains; mais le moment n'est peut-être pas éloigné où tout disparaîtra à la fois. Comme cet événement, quelle qu'en soit l'époque, arrivera certainement un jour, il paraît convenable, pour traiter la question qui m'occupe, de supposer la catastrophe au moment de s'accomplir. En constatant ce qu'il faudra faire alors, il sera facile de conclure la conduite à tenir aujourd'hui; car elle ne doit pas être en opposition avec les besoins de l'avenir, mais, au contraire, préparer les moyens de les satisfaire.

„Mes récits d'autrefois, basés sur des faits, amenaient naturellement les conclusions que j'ai tirées. Des esprits prévenus ont cru voir, de ma part, un penchant décidé vers la Russie, et on m'accusait d'être Russe au moment même où je sonnais l'alarme. C'est que la multitude aime à se repaître d'illusions. Elle s'abandonne facilement aux écarts d'un orgueil fondé sur l'ignorance, et se nourrit volontiers de chimères. Mais l'homme sensé, en approfondissant les choses„ va de bonne foi à la recherche de la vérité, et, quand il l'a découvert, il la proclame sans crainte et sans réserve. En reconnaissant d'avance un grand danger, on ne prend pas l'engagement d'en subir les conséquences; mais, en le signalant, on provoque les bons esprits à la recherche des moyens de le surmonter. Plus tôt ils sont éveillés, et plus promptement on arrive au but qu'on veut at-

teindre; car c'est le temps qui manque toujours aux hommes, et la prévoyance, si nécessaire à toutes choses, a pour effet et pour principal avantage d'augmenter celui dont ils disposent. Je répète ce que j'ai dit souvent et depuis longtemps: les moyens de la Russie sont immenses, mais je ne prétends pas que cette puissance soit irrésistible. Pour la combattre avec avantage et avec l'espérance de triompher, il faut seulement choisir un bon champ de bataille.

„Je suppose donc que le gouvernement croule à Constontinople, que le moment du partage de l'empire soit nécessairement arrivé, et que les événements qui en seront la conséquence se développent immédiatement. A coup sûr les Russes arriveront à l'instant même à Constantinople et aux Dardanelles, point où, depuis plusieurs années, ils considèrent leur frontière militaire comme placée de ce côté. Ils ne tiennent pas réunies à Sébastopol une escadre qui s'augmente sans cesse, une flotte de transport et deux divisions de quarante-huit bataillons prêts à être embarqués au premier ordre, sans avoir la résolution bien arrêtée de s'en servir. La prise de possession aura lieu. Il ne nous convient pas cependant, dans le début, de combattre sur le terrain, je crois l'avoir démontré ailleurs; car tout y serait à notre désavantage. Mais, si l'occupation de Constantinople est facile aux Russes, la possession définitive ne leur en est pas assurée, et ils ne peuvent y rester avec sécurité qu'en possédant une large base qui assure leurs communications par terre, et des points d'appui qui la protégent. S'il en est ainsi, eu égard à la seule ville de Constantinople, à plus forte raison encore quand il est question de couvrir les Dardanelles. Ce n'est pas un point isolé qu'il faut aux Russes, mais une position telle qu'aucune partie des défilés maritimes ne puisse être compromise et occupée par les troupes des puissances de l'Occident, car un seul point suffit à celles-ci pour fermer le passage, et c'est la liberté entière du passage qu'il faut aux Russes et qui est l'objet de leur ambition.

„Les Russes, pour la posséder avec sûreté, ont besoin d'occuper les trois provinces du Bas-Danube, et de s'y établir, de tenir en force Silistrie; et, en même temps, il

leur est utile de n'être point inquiétés du côté de l'Asie Mineure et d'y rester maîtres de leurs mouvements. Ces conditions remplies, toutes les puissances de l'Occident ne peuvent rien contre eux. Mais, si au contraire l'Autriche occupe la Valachie, la Moldavie et la Bulgarie; si elle fait de Silistrie une bonne et forte place; si elle forme un camp retranché permanent sur le versant des Karpathes, du côté de la Bukowine, en vue du Pruth, et porte la masse de ses forces de ce côté, elle peut menacer la Russie dans la possession de Constantinople, la combattre avec de grands avantages et lui faire la loi. Ce sont donc les trois provinces qui, à mes yeux, sont la clef de l'Orient; et sans doute, le moment arrivé, il serait dans les intérêts bien entendus de l'Europe de tout sacrifier pour en assurer la possession définitive à l'Autriche, tandis que l'Angleterre et la France s'empareraient des îles de l'Archipel et entretiendraient à Lemnos et à Ténédos une station permanente qui tiendrait en observation les escadres russes. Enfin j'ajouterai, sur l'importance des trois provinces du bas Danube, que la sécurité de l'Europe me paraîtrait moins compromise par la possession de Consiantinople par les Russes, les Autrichiens étant établis aux bouches du Danube, que si, Constantinople occupé par des forces anglaises et françaises, les Russes étaient maîtres et fortifiés dans les principautés; car, dans le premier cas, il nous serait toujours facile de chasser les Russes de Constantinople, tandis que, dans le second, ceux-ci auraient toujours le moyen de nous faire quitter cette ville et de nous y remplacer.

„Sans doute ces vues n'ont pas échappé au gouvernement russe. La preuve s'en trouve dans la constante jalousie qu'il a montrée pour la Moldavie et la Valachie, et dans la protection officielle dont il s'est investie à leur égard. Nul doute aussi que, l'Europe voulant l'en déposséder, il ne se décidât plutôt à faire la guerre que d'y renoncer. Mais la question est si grave, et d'une importance si capitale pour le repos et l'indépendance de l'Europe, les circonstances naturelles sont si favorables à l'Autriche pour opérer de ce côté, car tout y est pour elle: bases d'opérations larges et inexpugnables, flancs couverts

par les rivières, direction des fleuves qui coulent dans le sens de la ligne d'opération, tandis que tout est contraire pour les adversaires; tout, dis-je, lui est si avantageux, que la guerre, dans ce cas, ne doit point effrayer, et dans mon opinion la France et l'Angleterre devraient, s'il le fallait, sacrifier jusqu'à leur dernier écu et leur dernier soldat, plutôt que de consentir que les trois provinces des bouches du Danube appartinssent à d'autres qu'à l'Autriche, ou à un souverain particulier sous la protection de l'Autriche, avec droit et devoir de la part de celle-ci de tenir garnison à Silistrie et dans les autres forteresses.

„Dans des circonstances semblables et sous les auspices d'une alliance intime entre la France, l'Autriche et l'Angleterre, une guerre éclate; le roi de Prusse, cédant aux conseils de la prudence, dans les intérêts de l'avenir et aux sentiments énergiques dont son peuple et son armée sont animés contre les Russes, se joindra probablement à un système qui aurait pour objet d'abaisser une puissance si menaçante pour lui. Alors il porte son armée principale sur la Vistule, et marche sur Varsovie, tandis que l'Autriche rassemble cent cinquante mille hommes sur le bas Danube et porte quatre-vingt mille hommes sur Constantinople et les Dardanelles. Pendant ce temps les escadres de France et d'Angleterre stationnent devant les Dardanelles et tiennent en échec les escadres russes, ou même entrent dans la mer de Marmara, sous la protection du corps autrichien qui, maître de la Chersonèse, assurerait la liberté de leur passage. Si, en même temps, une armée égyptienne en bon état, établie en Syrie, soutenue par un corps auxiliaire de trente mille Français, débouche sur l'Euphrate, et, arrivée aux sources de ce fleuve, se porte sur l'Araxe, tandis que les Persans, excités à venger leurs injures et à réparer leurs pertes, prennent les armes et entrent en campagne, les Russes, malgré leurs forces immenses et leurs moyens si redoutables, ne peuvent résister au concours de tant d'attaques simultanées, et peut-être en deux campagnes seraient-ils rejetés en Asie au-delà du Caucase, sur le Kouban et le Tereck, et en Europe sur le Dniester et sur le Niémen. Alors, d'un côté, les Circassiens, cette plaie que vingt-cinq

ans d'efforts au milieu de la paix n'ont pu cicatriser, secourus et délivrés, se raniment, tandis qu'en Europe les Polonais se réveillent. Le royaume de Grèce reçoit la plus grande extension possible. Les Autrichiens, après s'être solidement établis sur le bas Danube et avoir créé une barrière infranchissable, s'emparent de la Roumélie et de Constantinople. De pareils résultats font disparaître la Russie comme puissance prépondérante, et des siècles s'écoulent avant qu'elle puisse revenir à ce point où elle est aujourd'hui.

„Dès ce moment toutes les questions relatives aux détroits sont faciles à résoudre. Les villes de Constantinople et de Smyrne pourraient devenir des villes libres se gouvernant par leurs propres lois. L'Asie Mineure, abandonnée à elle-même, verrait s'élever par la force des choses un grand nombre de petites souverainetés. Les côtes intérieures, mises sous la sauvegarde du droit public de l'Europe, deviendraient accessibles à tout le monde. Le passage des détroits serait ouvert à tout le monde aussi, et les escadres de toutes les nations iraient, suivant leur volonté, librement naviguer sur la mer Noire et la Méditerranée, ou bien on renoncerait, pour les escadres anglaises et françaises, au droit de naviguer dans la mer Noire en refusant aux escadres russes celui d'entrer dans la Méditerranée, et chacun resterait dans les eaux qui semblent plus particulièrement lui appartenir. La Russie jouirait d'une libre navigation pour son commerce, et l'Europe aurait des garanties contre son ambition et ses agressions.

„On voit dans l'hypothèse ci-dessus quel appui trouverait l'alliance de l'Occident dans l'armée égyptienne, et la puissante diversion qui en résulterait. Si donc elle doit être utile alors, il paraît sage de se bien garder de porter atteinte à la puissance qui l'a créée, et, loin de menacer son existence, il faut tout mettre en œuvre pour la consolider et assurer son avenir.

„Tout le monde veut de bonne foi la conservation de l'empire ottoman, mais chacun l'entend à sa manière. La Russie le veut tel qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire faible et dépendant. Les autres puissances le voudraient le plus

fort possible, et cependant ce sont elles qui semblent s'opposer à une espèce de restauration. Dans leur conduite, elles paraissent prendre l'ombre pour le corps. On comprendrait le système suivi si la Russie le soutenait, mais c'est l'Angleterre qui l'a adopté et le met en avant. En un mot, l'empire ottoman se compose de deux parties : l'une est morte, l'autre a un peu de vitalité, et c'est celle-ci qu'on veut détruire pour ressusciter l'autre! En vérité ne semble-t-il pas voir un médecin qui, pour rendre le mouvement à un membre paralysé, ordonnerait d'amputer celui qui remplit bien ses fonctions?

„L'intervention des puissances de l'Europe avant que la guerre éclatât était une haute pensée, un acte de politique habile. Empêcher les Ottomans de s'entre-détruire, conserver les créations nouvelles et assurer leur avenir, rétablir la paix et amener une réconciliation entre les individus d'une même famille, cette belle conception devait porter des fruits; mais, après la bataille, arriver pour mettre en question ce qui était décidé, et empêcher une révolution morale de s'accomplir, ne pouvait donner aucun résultat conforme aux espérances conçues, et peut-être devait amener la confusion. Sans cette intervention, les deux branches de la famille ottomane étaient réunies. Le vice-roi, satisfait et content, n'avait plus rien à prétendre et voyait l'avenir de sa famille assuré. Le départ de Khosrew laissant aux Musulmans la liberté d'exprimer leurs vœux, un mouvement d'opinion appelait la personne de Méhémet-Ali à Constantinople. Il s'y rendait et se trouvait probablement gouverner l'empire ottoman comme grand vizir. Soutenu par la réputation de son habileté, par les forces positives et matérielles dont il dispose, il rétablissait une espèce d'empire, sinon bien redoutable, au moins ayant quelque consistance et possédant les moyens d'ordre.

„Une vérité doit toujours être présente à l'esprit: il n'y a d'autre point d'appui possible dans ce pays, pour arriver à quelque chose de satisfaisant, qu'en le prenant en Égypte. Je ne me dissimule pas l'objection des dangers que ferait courir au sultan l'ambition du vice-roi, devenu grand vizir; mais, sans nier la validité de l'argument, je répondrai que, sans doute, ce n'est pas dans l'in-

térêt unique du sultan que les puissances veulent le secourir, c'est dans le but d'opposer une barrière aux Russes; et qu'importe aux dépens de qui elle s'élève? Et est-il possible d'hésiter entre le choix du moyen qui doit certainement la créer, et celui qui en offrira à peine la plus faible image? Je sais que, plus d'une fois, dans l'histoire, on a vu des ambitieux, après avoir régné sous le nom des derniers rejetons d'une race abâtardie, s'emparer de la couronne pour leur propre compte; mais d'abord un certain nombre d'années est nécessaire pour préparer les esprits et rendre possible cette usurpation, et Méhémet-Ali est bien vieux; et puis, quand cela arriverait, Méhémet ne ferait que recommencer ce qui s'est fait, non-seulement fréquemment en Asie, mais en Europe, et même en France à deux reprises dans le moyen âge; sous la première race quand l'avilissement du souverain amena le sang glorieux de Charles-Martel à remplacer sur le trône le sang dégénéré de Clovis, et qui se renouvela quand le fils de Hugues le Grand s'empara de la couronne au préjudice des héritiers du faible Louis V.

„Un des inconvénients de l'intervention est de se présenter sans ensemble ni harmonie entre les puissances, et sans moyens de répression. Aucune d'elles, excepté la Russie, ne peut exercer une action redoutable pour Méhémet-Ali. Trois d'entre elles seules sont en contact avec lui: la France et l'Angleterre par leurs vaisseaux, et la Russie, quoique éloignée, par ses armées, mais au moyen d'une marche longue, pénible, après avoir surmonté de grandes difficultés de diverse nature, et en employant un temps considérable avant d'entrer en action et de joindre Ibrahim-Pacha en Syrie. Les illusions de l'Angleterre seraient grandes et ses passions la rendraient bien aveugle si elle préférait voir plutôt les Russes occuper la Syrie que les Égyptiens.

„Si donc une réflexion sage fait répugner à employer le secours d'un auxiliaire aussi dangereux, que reste-t-il pour attaquer Méhémet-Ali? Des vaisseaux? mais ce moyen est stérile, et, excepté un blocus, dont l'effet se réduirait à gêner les opérations administratives du vice-roi, il ne peut lui faire aucun mal. Il ne faut d'ailleurs pas juger

les effets de la pénurie d'argent comme on le ferait pour l'Europe. J'ai vu l'armée égyptienne avec quatorze mois d'arriéré de solde, et personne ne se plaignait. On sait se passer d'argent en Égypte, et les moyens de nourriture, étant surabondants, peuvent pendant longtemps suffire à tout. Mais, quant à une action directe des vaisseaux sur l'escadre renfermée dans le port, on se demande à quel point d'ignorance et d'orgueil sont arrivés les ministres anglais, quand ils ont cru pouvoir ordonner à l'amiral Stafford d'aller arracher la flotte du capitan-pacha du port d'Alexandrie. Précisément les circonstances fâcheuses de ce port le mettent à l'abri de toute insulte. Les difficultés d'y entrer et d'en sortir sont telles, que l'art et une liberté absolue dans les mouvements dirigés par les meilleurs pilotes peuvent seuls faire surmonter le péril auquel l'on s'expose. C'est un coffre-fort qu'on ne peut ouvrir sans en avoir la clef, et, si lord Palmerston a donné l'ordre que les journaux ont rapporté, semblable à ces despotes de l'antiquité dont l'histoire a consacré les aberrations, il a cru que sa volonté suffirait pour maîtriser les forces de la nature. Toutes les escadres du monde ne peuvent rien contre le vice-roi. Je ne parle pas d'un bombardement maritime, moyen inefficace dont j'ai reconnu moi-même l'impuissance dans le même lieu. Il y a plus de quarante ans, deux mille bombes jetées sur Alexandrie, au commencement de 1799, quand j'y commandais, ne produisirent aucun dommage.

„Des troupes de terre sont seules redoutables pour Méhémet-Ali. Une armée de débarquement pourrait sans doute être à craindre, mais d'abord il la faut considérable. Sans cela aucune chance de succès, et certes une expédition de cette importance, conduite à cette distance, est un peu chère pour satisfaire un caprice de ministre; car ici l'intérêt bien entendu de l'Angleterre est tout à fait opposé à la marche suivie. Et puis cette escadre, où arriverait-elle? et où débarquerait l'armée? En Syrie? — Mais il n'y a pas un port, pas une bonne rade sur cette côte inhospitalière.

„On parle d'attaquer Saint-Jean-d'Acre; mais on ignore donc son peu d'importance et le peu d'utilité dont serait

sa possession. Cette place peut servir aux Égyptiens pour y conserver des magasins, pour être le centre d'un grand camp retranché que l'armée pourrait venir occuper en cas de soulèvement du pays. Mais, environnée de bas-fonds, elle n'a aucune importance maritime, et un mauvais mouillage, un mauvais point de débarquement, sont seuls à six lieues, au pied du mont Carmel.

„Une fois les troupes anglaises maîtresses de Saint-Jean-d'Acre, que feraient-elles? avec quels moyens avanceraient-elles dans ces montagnes de Judée, si arides, et où, a chaque pas, elles rencontreraient des obstacles de tous les genres, et des souffrances de toute espèce? On compterait sur une insurrection des habitants? pure chimère! Jamais les musulmans ne se révolteront contre Méhémet-Ali en faveur des chrétiens. Une armée de Turcs venus de Constantinople, parlant au nom du chef suprême de la religion et de l'empire du padischa, qui représente le calife, n'a pu rien opérer. Qu'on juge de l'effet produit par une armée d'infidèles!

„Irait-on attaquer Alexandrie? Je comprendrais davantage cette opération; car enfin un succès donnerait des résultats importants, et on combattrait près des vaisseaux et à portée de ses moyens. Mais l'opération est difficile. Alexandrie, sans être une place proprement dite, est cependant fortifiée. Sa position ajoute à sa force. Elle est environnée d'un désert où les assiégeants, en hostilité avec l'intérieur du pays, ne trouveraient des ressources d'aucune espèce. Méhémet-Ali entretient ordinairement dans cette ville cinq ou six mille hommes de bonnes troupes de terre. Le personnel de son escadre lui donne au moins huit mille marins disponibles. Il a trois mille ouvriers dans l'arsenal, et les Turcs du capitan-pacha, marins et troupes de guerre, s'élèvent à plus de douze mille hommes. Le vice-roi a donc au-delà de trente mille hommes à mettre sur les remparts d'Alexandrie. Méhémet-Ali, placé au milieu de ces moyens, pourvu d'artillerie et de vivres en abondance, me paraît assez redoutable pour penser qu'il convient d'y réfléchir à deux fois avant de se décider à venir l'attaquer.

„Il faut donc en revenir aux Russes; mais de ce côté

encore il ne manque pas de difficultés. Afin d'opérer avec confiance, il faut qu'ils se présentent sur l'Euphrate avec quarante mille hommes. Or il y a, des bords de l'Araxe à la frontière de Syrie, plus de cinquante marche à travers de hautes montagnes âpres et difficiles, dans un pays pauvre, au milieu d'une population hostile et fanatique. Pour faire arriver l'armée à sa destination, pour s'y soutenir et l'empêcher d'être compromise, il faut mettre en mouvement cent vingt mille hommes et faire des préparatifs immenses. La misère et les souffrances des troupes serviraient beaucoup la cause des Égyptiens. Elles seraient encore augmentées par les dévastations ordonnées. La multitude des Arabes bédouins et les habitants qui auraient couru aux armes, car les Turcs de l'Asie ne sont pas, comme ceux de l'Europe, familiarisés avec la domination russe, rendraient les communications difficiles, et, l'armée égyptienne se retirant à quelques marches, le sort de l'armée russe empirerait chaque jour. Arriverait cependant le moment où les Égyptiens se trouveraient assez forts pour oser combattre, et peut-être, sous de tels auspices, remporteraient-ils la victoire. Alors une défaite des Russes, avancés si loin, entraînerait leur destruction et l'expédition serait à recommencer; d'abord avec les mêmes obstacles et de plus avec les chances contraires dont l'opinion serait frappée et chez les Russes, et chez les populations musulmanes, et chez les soldats égyptiens.

„Tel est donc l'état des choses, et, si je me suis expliqué clairement, je crois avoir démontré que la destruction de Méhémet-Ali, aujourd'hui l'homme de l'Orient et le véritable chef des musulmans, est uniquement dans l'intérêt russe; que sa conservation et les garanties données à son avenir, tout en conservant l'unité de l'empire ottoman, entrent dans les éléments d'une sage résistance combinée, que les envahissements de la puissance russe rendront indispensable un jour. Aujourd'hui que l'empire ottoman ne peut être ressuscité, il faut au moins lui conserver les parties qui ont un peu de vie, et qui, en s'organisant, semblent devoir acquérir de la force et des moyens de durée. Enfin il faut reconnaître que l'arrivée de Méhémet-Ali à la puissance, événement véritablement pro-

videntiel, offre aux hommes d'État de l'Europe l'occasion et le moyen de jeter les bases d'un système qui réparerait en partie les FAUTES de leurs devanciers."

La conférence de Londres poursuivait lentement et péniblement ses travaux, et semblait ne devoir produire aucun résultat. Elle se montrait comme une pâle imitation de cette autre conférence dont les travaux sans fin n'ont abouti qu'à fatiguer et à ennuyer l'Europe, en traitant pendant plusieurs années les affaires de la Belgique. Cependant le dénouement approchait, et, quand on le croyait encore relégué dans un vague absolu, le traité du 15 juillet, préparé dans le silence et signé dans le mystère, fut conclu.

On doit dire cependant que l'Autriche essaya une tentative pour terminer la question d'une manière amicale avec la France, en faisant faire par le baron Neumann, ministre d'Autriche à Londres, une ouverture à l'ambassadeur de France, dont l'objet était de lui proposer de s'appuyer sur elle pour faire assurer à Méhémet-Ali l'hérédité de l'Égypte et la possession viagère des provinces d'Asie, moins Adana et un district de la Syrie. Le cabinet français répondit d'une manière évasive. Mais, vu la gravité des circonstances et les conséquences de la décision qui serait prise, peut-être eût-il été d'une sage politique de parler catégoriquement et, avant de signer le traité du 15 juillet, de donner confidentiellement connaissance de la résolution où l'on était de le conclure. Au lieu de cela, on garda un profond mystère en approchant du moment critique. On agit dans l'ombre. D'un côté, cette résolution hardie qui n'était nullement en harmonie avec les habitudes du gouvernement autrichien, de l'autre, la légèreté et la fatuité française, enfin les insurrections éclatées dans le Liban, servirent merveilleusement les désirs de ceux qui voulaient en amener la réalisation. Il fut signé, à l'étonnement universel de toute l'Europe.

Jamais peut-être acte de politique n'était moins fait pour amener le résultat désiré par les parties contractantes, à l'exception de la Russie, qui avait un but spécial qu'elle atteignit tout d'abord. Les autres allaient directement dans un sens opposé. L'Angleterre voulait détruire

la puissance de Méhémet-Ali, et, avec les moyens qu'elle devait employer, il était démontré, aux yeux de tous les gens raisonnables, qu'elle ne pouvait y parvenir. L'Autriche voulait terminer une question qui, un jour ou l'autre, pouvait amener la guerre en Europe, et elle a été au moment de la faire éclater. Enfin la Prusse, étrangère aux intérêts et aux affaires de l'Orient, se jetait, sans motif et sans raison, dans des complications et des discussions dont elle aurait pu s'épargner les dangers; mais la vanité propre à la puissance prussienne, qui, en réalité puissance du second ordre, veut marcher de pair avec celles du premier, l'a entraînée à signer un acte européen. Je souhaite pour elle qu'elle se défie une autre fois de sa fortune, car elle pourrait devenir victime d'une conduite aussi légère. Bien que la supériorité et les merveilles de son administration éclairée et l'esprit de son peuple l'autorisent à se placer plus haut que le chiffre de sa population et de ses revenus ne l'indique, elle doit, plus que toute autre puissance, ne jamais perdre de vue que la politique la meilleure, celle dont un gouvernement éclairé ne doit jamais se départir, c'est celle des intérêts positifs. Celle de sentiment et de complaisance tient de la folie ou de la faiblesse. Cette doctrine n'est pas nouvelle pour la Prusse. Elle lui a dû sa fortune et son élévation; et plus tard, quand elle lui a été infidèle, un gouffre s'est ouvert devant elle, et un miracle seul a pu la sauver. Les États prussiens ne sont pas de force et constitués de manière à renouveler souvent une pareille expérience.

L'Autriche était placée dans une condition tout autre. Grande puissance, libre de ses actions et de ses mouvements, personne ne peut avoir l'idée de la contraindre. Ses intérêts lui commandent de protéger l'Égypte, dont la prospérité est un des éléments de la sienne, et elle doit désirer sincèrement tout ce qui donnera de la force à l'empire ottoman. Or il est incontestable que, si cet État, qui croule par la faiblesse et le désordre, peut retrouver un peu la vie, c'est par la portion que gouverne Méhémet-Ali. Nulle prospérité possible avec le désordre. Or le vice-roi a détruit l'anarchie. L'autorité est le premier besoin des peuples, et la tyrannie d'un seul vaut mille fois

mieux pour les masses que celle de plusieurs. Celle-ci n'a ni règles ni limites, se modifie de toutes les manières, se multiplie et se reproduit sous toutes les formes. Le pacha a rappelé la vie dans les pays qu'il gouverne. Je sais bien que c'est à son profit et que ses sujets jouissent d'un bonheur fort limité; mais le moindre adoucissement dans son régime peut amener une civilisation véritable, progressive et durable. Il a habitué le peuple à travailler. Qu'il partage avec lui, dans une proportion équitable, les produits qu'il obtient, et le sort de l'Égypte est complétement changé. Le cultivateur, arrivé à l'aisance, aura la faculté de satisfaire à ses besoins. Les besoins augmenteront avec la richesse; dès lors le mouvement est imprimé, et les résultats sont infaillibles. La marche de la civilisation est celle-ci : — Chassez le désordre; disciplinez les barbares; donnez-leur des chefs instruits et créez-leur des besoins; tout ira ensuite de lui-même.

La conservation de l'empire ottoman intéresse l'Autriche de plus d'une manière. Placée la première des puissances de l'Europe en face de la Russie, la chute de l'empire ottoman, quels que soient les avantages que lui assure le partage, lui sera plus funeste qu'à tout autre. Arrivée au point de puissance que l'on peut conserver avec les éléments qui en garantissent le progrès, la Russie n'aura besoin, pour l'exercer, que d'avoir les débouchés dont le sultan est en possession. Ainsi tout ce qui contribuera à reconstruire cet État, si vaste et si faible, est dans les intérêts de l'occident et du midi de l'Europe.

Mais la puissance des États et la création de leurs moyens d'action ne peuvent avoir que deux origines : celle qui vient du gouvernement, ou celle qui vient du peuple. Dans le premier cas, la puissance naît de la conquête, avec l'enthousiasme et les intérêts qu'elle produit, et encore ne dure-t-elle que si le gouvernement a assez de lumières pour la constituer sur des bases durables et solides; ou bien d'un génie supérieur qui se trouve tout à coup l'apanage d'un souverain respecté et obéi. Dans l'autre cas, qui est le plus ordinaire, la puissance se trouve dans les éléments de la société même, dans ses besoins et dans les agglomérations qui en sont la conséquence.

Une ville, un arrondissement, une province, peuvent servir de point de départ. Méhémet-Ali, par la domination qu'il exerce, a créé un élément puissant. L'ordre régnait dans ses États, et il ne fallait, pour assurer une marche rapide vers des mœurs plus douces, que modérer un peu son avidité et son amour de l'argent.

La civilisation n'est autre chose que l'orde public, l'exercice de la justice, la reconnaissance des droits du faible avec la protection qu'ils réclament, et le développement des connaissances dans les sciences et dans les arts. Les créations de Méhémet-Ali étaient donc utiles à la puissance du sultan. Ses querelles passagères étaient sans conséquence pour l'avenir, et les dangers de nouvelles hostilités venaient plutôt du Grand Seigneur que de son vassal.

Toute la politique de la partie de l'Europe qui tient à la conservation de l'Empire ottoman devait donc avoir pour unique objet d'assurer l'obéissance du vassal envers le souverain. C'était chose aisée pourvu que l'existence du vassal ne fût pas mise en question ou incertaine. Il ne pouvait vouloir davantage. Aspirer au pouvoir suprême était intempestif. Beaucoup d'années doivent précéder l'arrivée sur le trône d'un homme né sujet, que des circonstances extraordinaires désignent pour l'occuper. L'opinion des peuples exige toujours ces longs délais. Si, dans le système que j'établis, les enfants ou les petits-enfants de Méhémet-Ali, gouvernant bien leurs peuples, eussent été appelés, par l'opinion de l'Orient, à remplacer un jour la race dégénérée d'Osman, quel inconvénient en serait-il résulté pour le monde? L'histoire n'est-elle pas remplie d'événements semblables? Plusieurs des principaux souverains de l'Europe ne descendent-ils pas d'ancêtres à qui les nécessités de l'époque où ils ont vécu, plus que leurs droits, ont fait prendre la couronne?

Je crois avoir établi d'une manière incontestable l'aspect sous lequel le gouvernement autrichien aurait dû envisager la question d'Orient; mais l'Angleterre part d'un point de vue tout différent. Elle ne veut pas que l'Égypte soit forte et que ce pays, poste intermédiaire entre elle et ses possessions d'Asie, puisse résister à ses caprices. Elle veut, au contraire, pouvoir lui dicter des lois et y trouver

un appui et un concours utile à tous les besoins de son commerce. En un mot, nous avons intérêt à ce que l'Égypte soit forte et une utile alliée pour nous, et les Anglais veulent le contraire. Nous avons intérêt à ce que le sultan soit maître chez lui, et la Russie veut qu'il soit à ses ordres. De là l'alliance et l'harmonie qui règnent en ce moment entre ces deux puissances rivales, et l'opposition entre ces deux puissances et la France survenue en même temps.

On comprend et l'on ne peut blâmer l'affection de l'Autriche pour l'Angleterre. Les deux États n'ont pas un seul intérêt en opposition. Chacun d'eux a un rôle particulier, qui se trouve être le complément de l'autre. L'Autriche est puissante par sa nombreuse armée et sa grande population. Sa marine est sans importance. L'Angleterre est puissante par sa marine, et son armée est secondaire. L'une est riche par un commerce étendu, ses colonies et son industrie; l'autre par son agriculture et son industrie, qui n'a rien à redouter de celle de l'Angleterre. Il y a donc des rapports naturels entre ces deux pays, et, des rapports naturels à l'amitié et à l'alliance, il n'y a pas loin. Les siècles ont consacré ces relations. Elles n'étaient qu'interrompues depuis dix ans. Le prince de Metternich a tenu à les rétablir. Il y a aussi un autre point de vue qui mérite d'être remarqué; c'est que la Russie est l'ennemie naturelle de l'Autriche comme de l'Angleterre, et qu'à ce titre les intérêts de l'Autriche et de l'Angleterre se confondent, tandis que la France, nécessairement rivale et ennemie de l'Angleterre, peut avoir une politique variable qui la rapproche accidentellement de la Russie. A ce titre, le gouvernement autrichien devait être porté à resserrer ses liens avec la puissance britannique; mais il y a des limites aux concessions, et certes on ne doit jamais s'unir avec la perspective fondée d'une humiliation probable et les chances d'une guerre pour laquelle on n'a pu rien préparer et dont les conséquences étaient impossibles à calculer. Le concours de l'Autriche dans la circonstance qui nous occupe, ne peut donc et ne doit pas être excusé, et le seul moyen de le justifier aurait été d'en faire une déclaration formelle à la France avant la signature, au lieu d'avoir gardé avec elle un profond silence et apporté un mystère

impénétrable dans cette transaction. Cette démarche eût été un acte de déférence et d'amitié qui rendait moins amère une politique isolée, et le résultat infaillible de cette communication eût été d'empêcher la séparation de la France; car il est certain que jamais Louis-Philippe, dans sa position, avec les opinions et toutes les circonstances qui l'environnent, n'aurait voulu consentir à courir les chances que la signature du traité amènerait probablement. C'est donc le silence gardé pendant huit jours par l'Autriche, avant le 15 juillet, que la France peut lui reprocher. Le reste la regarde. Les erreurs dans lesquelles elle est tombée ne blessent que ses intérêts propres et son avenir.

L'Angleterre, seul véritable auteur du mouvement qui se préparait, et entraînée par une passion acharnée à la destruction de Méhémet-Ali, entrait en lice avec des moyens que l'on peut, malgré le succès obtenu, taxer de ridicules. Il n'était pas un seul homme en Europe, excepté lord Palmerston peut-être, qui crût le succès possible avec les armements qui s'effectuaient. Le prince de Metternich n'attendait aucun résultat favorable d'une entreprise exécutée avec si peu de moyens; et, plus tard, quand un succès inespéré est venu étonner l'Europe, il n'a pas changé de langage. C'était un acte de complaisance envers l'Angleterre auquel il avait cru devoir consentir; et, comme il répugnait à l'emploi de moyens plus puissants, il avait regardé les hostilités comme sans conséquence et devant être de courte durée. Peut-être lord Palmerston avait-il l'arrière-pensée de le mener plus loin; peut-être aussi y serait-il parvenu; mais tout cela était un jeu dangereux; car l'orgueil de l'Angleterre, humiliée par un non-succès, avait aussi de graves inconvénients, et l'avenir, à tout homme prévoyant, devait paraître couvert de sombres nuages. La politique insensée de la France, réunie aux illusions et aux mauvaises combinaisons de Méhémet-Ali, et les turpitudes d'Ibrahim-Pacha, sont venues bientôt les dissiper.

Il est évident, pour tout Français raisonnable et instruit, que l'intérêt bien entendu de la France était de ne pas se séparer de l'alliance, afin d'influer d'une manière importante sur les décisions du conseil européen. M. Guizot[1]

[1] Ministre de France à Londres.

s'est laissé tromper et a été dupe de l'Angleterre. Sa suffisance naturelle l'a mal inspiré. Nul doute que Louis-Philippe, informé de la résolution des puissances d'agir séparément, ne se fût rattaché à la proposition de l'Autriche dont j'ai parlé, afin d'obtenir un résultat pacifique. Mais, une fois la faute commise, une fois le traité signé et la France exclue de l'alliance et isolée, elle devait bien se garder de tenir le langage qu'elle a adopté. Elle ne devait ni parler d'une insulte qui n'existait pas ni supposer une coalition contre la France dont personne n'avait eu l'idée. Elle devait traiter la question d'une manière isolée et comme une chose déterminée. Elle devait déclarer que le traité du 15 juillet, dont le but était la destruction de Méhémet-Ali, lui paraissait un traité préliminaire de partage de l'empire ottoman; les événements qui se préparaient étaient trop graves à ses yeux pour qu'elle se dispensât d'intervenir; toute hostilité contre l'empire égyptien était donc une cause de guerre à ses yeux. En faisant cette déclaration, il fallait l'appuyer d'armements puissants de terre et de mer; en déclarant toutefois à l'Allemagne que, étrangère à ces débats, elle ne pouvait être l'objet d'aucun changement de relations avec la France, et ne faire aucune espèce de dispositions sur la frontière du Rhin qui fît naître les plus légères inquiétudes, mais en même temps envoyer sans retard à Alexandrie l'escadre française avec trois mille hommes de débarquement et trois ou quatre mille matelots, destinés, en cas de besoin, à monter l'escadre turque, et en même temps ordonner le rassemblement d'une armée de cent mille hommes à Lyon, destinée à entrer en Italie à la première hostilité en Orient, et faire faire une déclaration formelle à cet égard au prince de Metternich; mais se bien garder d'éveiller les passions révolutionnaires, de faire chanter la *Marseillaise* et de menacer les bords du Rhin. Il fallait que l'attitude prise par la France fût nette, juste, modérée et motivée, et c'est là le cachet de la force. L'effet en eût été immense. On devait ajouter, pour faire connaître les véritables intentions du cabinet français, que tous les armements seraient abandonnés au moment même où l'on assurerait à Méhémet-Ali, comme vassal de la Porte, héréditairement la jouissance de la Syrie et de l'Égypte.

Par ces dispositions, nous avions dans les mers du Levant, au moment où les hostilités auraient pu éclater, trente vaisseaux de ligne, dont vingt français et dix égyptiens. Notre armement si supérieur et la possession de Saint-Jean-d'Acre que les trois mille hommes d'infanterie française auraient occupé, eussent imposé aux populations du Liban une crainte salutaire. Personne n'eût bougé. Les armements en France eussent continué, parce que les Anglais auraient donné les leurs; et une supériorité de vingt vaisseaux nous assurait pour longtemps la possession exclusive de la Méditerranée. L'Europe eût été aux pieds de la France, et celle-ci, ne poussant pas ses avantages au delà des limites de la raison, aurait dicté des lois sans tirer un seul coup de canon. Le ministère de Palmerston eût été renversé, et l'Autriche, surprise dans une situation qu'elle n'avait pas su prévoir, eût mis tout en œuvre pour prévenir une guerre dont elle devait éprouver les premières calamités.

J'étais à Vienne quand le traité du 15 juillet et les armements qu'il occasionna en France furent connus. Jamais impression de terreur, de mécontentement universel, n'eut lieu dans aucun pays au même degré. On se demandait à quel titre et pourquoi on s'était mis brusquement en opposition et en hostilité avec la France. Le crédit disparut dans un moment, et les actions de la Banque, sorte de fonds publics, tombant de trente pour cent, amenèrent diverses catastrophes commerciales. L'état du crédit était tel, qu'il n'était pas possible de concevoir l'idée d'un emprunt, et le gouvernement manquait d'argent.

L'armée, entièrement sur le pied de paix, et ne pouvant pas être mise sur le pied de guerre sans moyens financiers, restait à la discrétion de l'armée française, qui pouvait, avant l'hiver, envahir la Lombardie et venir occuper Milan. Le comte de Kollowrath, peu ami du prince de Metternich, se tenait éloigné de Vienne et ne voulait apporter aucun concours à un collègue qui avait mis l'État dans un si grand péril et amené une si grande crise par des actes qui lui étaient personnels. Si la guerre eût éclaté, elle ne pouvait pas être heureuse pour cette puissance. On eût dit au prince de Metternich: Comment donc! Vous avez amené la guerre pour des intérêts au moins étrangers

aux nôtres, s'ils n'y sont pas contraires, et vous n'avez su ni la prévenir ni vous préparer à la faire. L'archiduc Louis blâmait hautement le prince de Metternich et sympathisait avec Kollowrath. Il n'y avait plus de gouvernement, et le prince de Metternich, obligé de se retirer, perdait pour toujours le pouvoir et la réputation d'habileté qu'on lui a faite. Il disparaissait à jamais de la sphère élevée dans laquelle il était placé. On peut supposer aisément les efforts qu'il aurait faits pour empêcher une collision si fâcheuse à son pays, et qui pour lui, personnellement, eût amené des résultats si funestes. Il est certain que trois mois ne se seraient pas écoulés avant qu'un traité glorieux, dicté par la France, eût été signé.

Au lieu de cela, qu'a fait le gouvernement français? Il a appelé aux armes la nation, en lui annonçant, non pas que ses intérêts le lui commandaient, mais en faisant croire que sa liberté et son indépendance étaient menacées. Il ressuscite les passions révolutionnaires qui amènent les désordres et la confusion. Partout on fait chanter la *Marseillaise,* comme si les événements qu'elle rappelle étaient un gage de victoire.

M. Thiers ignore que ce ne sont pas les sentiments révolutionnaires qui nous ont fait triompher autrefois de si nombreux ennemis; ce n'est pas avec leur secours, mais malgré eux. Les révolutions sont incompatibles avec l'ordre, et le désordre amène toujours et partout la faiblesse. Notre résistance d'autrefois est venue de la faiblesse de l'attaque; et la Révolution n'a concouru à ce résultat qu'en engendrant la terreur, dont la violence accumula les défenseurs et peupla nos armées de soldats innombrables. Bientôt l'esprit belliqueux des Français donna de la valeur à cette réunion d'hommes; et de bons officiers, de bons généraux, se formèrent promptement. Voilà tout el mystère des guerres de la Révolution et des succès iuq les ont accompagnées, quand on dépouille les événements de la fantasmagorie dont on se plaît à les entourer. Les gens de mon âge se les rappellent, et la jeunesse d'aujourd'hui, pleine d'erreurs et de préjugés, doit, si elle veut s'instruire, lire le premier volume des *Mémoires* du maréchal Gouvion-

Saint-Cyr, où l'histoire de ces premiers temps est merveilleusement expliquée et racontée.

Après cette première faute, immense, impardonnable, qui menaçait le repos public et compromettait le développement régulier de nos forces et les rendait même dangereuses pour ceux qui devaient les manier, on en a fait une plus grande encore: celle de menacer l'Europe. Assurément, il est toujours d'une mauvaise politique d'augmenter volontairement le nombre de ses ennemis.

Que la France, plutôt que de s'abaisser, essaye de résister à l'Europe réunie contre elle, c'est sans doute un devoir, malgré le peu de chances de réussir; mais l'attaquer capricieusement, la défier et menacer le repos de peuples inoffensifs auxquels nous sommes sympathiques, cette conduite est insensée. Qu'avaient à faire dans la question d'Orient le roi de Bavière, le grand-duc de Bade? Injustice aussi monstrueuse de s'adresser à eux pour réparer des torts dont ils sont innocents qu'absurde politique de nous rendre hostiles des peuples qui nous aiment. Et cette éternelle question des rives du Rhin, pourquoi l'agiter encore? Certes, j'ai plus que personne déploré la perte de nos provinces de la rive gauche et de la Belgique; peut-être même a-t-il été d'une mauvaise politique, au congrès de Vienne, de nous enlever des conquêtes qui n'ajoutaient à l'ancienne France que juste ce qui était nécessaire pour conserver l'équilibre avec les États qui, tous, depuis cinquante ans, se sont agrandis. Reprenez ces provinces quand l'occasion sera favorable, mais n'en parlez pas quand la chose est impossible, et ne prenez pas pour une résolution magnanime ce qui n'est que de la jactance.

De cette politique étourdie et insensée est résulté chez les Allemands le développement d'un sentiment patriotique qui sommeillait. Rien n'avait été préparé depuis vingt-cinq ans pour la défense, rien n'avait été organisé; mais ces peuples, aussi brusquement, aussi brutalement menacés dans leur repos, dans la jouissance de leurs biens, dans leur honneur, se sont mis en défense. Ainsi l'on a détruit la confiance que l'habitude et les intérêts de la paix avaient fondée. Mais, en jetant ainsi le gant à l'Europe, en résultat, on n'a rien osé, on n'a donné aucun secours

à Méhémet-Ali, et, avec des escadres supérieures à celles des Anglais, on s'est hâté de regagner le port. On a été fanfaron dans les paroles, modeste et craintif dans les actions. Il en est des nations comme des hommes privés: la sagesse commande de craindre les dangers éloignés; le talent les fait découvrir de bonne heure et prépare les moyens de les vaincre, et, quand ils sont arrivés, le courage les fait mépriser et surmonter. Mais faire précisément l'opposé, voilà ce qui couvre de ridicule et de mépris un souverain et une nation.

Louis-Philippe, en adoptant le système qui lui a été suggéré, a perdu en même temps l'opinion de sagesse dont il jouissait, à bon marché peut-être, et qu'il devait à la longanimité de son caractère, à l'espèce de talent que la nature lui a donné, et qui ne dépasse pas le moyen de conduire une intrigue qui le tire d'un embarras momentané, mais qui ne s'élève ni à concevoir un système ni à l'exécuter.

Voilà le spectacle que la France a donné à l'Europe et dont j'ai eu l'âme navrée. Il m'est impossible d'exprimer ici toute la douleur que j'ai ressentie en voyant la tache que recevaient le nom et le caractère français.

On sait quel fut l'enchaînement des événements et les complications intérieures qui survinrent. On se rappelle le début des opérations des alliés avec des moyens si peu en harmonie avec leurs prétentions. Leur entreprise parut folle et ne pouvait pas réussir. Cependant on devait regarder comme le principal moyen d'action contre Méhémet-Ali l'insurrection du Liban. L'insurrection des peuples, surtout dans les montagnes, est toujours une chose très-grave. Des gens plus redoutables que les Égyptiens ont souvent succombé dans une lutte pareille; mais ce que l'on ne pouvait ni supposer, ni prévoir, ni croire, c'était l'état dans lequel était tombée l'armée égyptienne et les écarts inouïs de l'administration. Et ici je suis intéressé personnellement à montrer pourquoi cette armée a répondu si mal aux espérances qu'elle m'avait fait concevoir, en un mot s'est trouvée si différente de ce que j'ai dit qu'elle était. J'ai vu ces troupes il y a sept ans, et le compte que j'en ai rendu était exact. Elles promettaient de devenir

chaque jour meilleures; mais une armée est une création où il y a tant d'art, où tant de conditions sont à remplir pour la conserver, que, si l'on ne s'en occupe pas constamment et d'une manière éclairée, peu de mois suffiront pour détruire les efforts de plusieurs années.

Or Méhémet-Ali, qui n'a que l'instinct des grandes choses, est trop ignorant pour pouvoir être juge du choix des moyens. Les mœurs turques se retrouvent toujours chez lui. Dans ces mœurs, l'amour de l'argent, l'avidité et l'avarice jouent un grand rôle. Il a laissé dépérir son armée d'une manière déplorable et insensée. Quand lui, né en Macédoine, trouve très-bien au Caire d'être revêtu dans l'arrière-saison d'une bonne pelisse, il imagine que les soldats nés en Égypte peuvent exister en hiver dans les montagnes du Liban, au milieu des neiges, avec des habits de toile. Il les laisse sans solde. Il les nourrit de biscuit, souvent gâté, et ne leur fait pas donner de viande. Réduite à un pareil état de souffrance sans exemple et continuel, une pareille armée se change en hôpital, sans lits, sans remèdes et sans médecins. La désaffection s'empare de chacun, et là où on avait trouvé émulation, zèle, dévouement, bravoure et vigueur, on rencontre faiblesse, indifférence et lâcheté.

Méhémet-Ali a cru se rendre invincible en augmentant sans cesse ses forces de nouvelles levées, composées d'hommes mécontents, et commandées par des officiers que le nombre devait rendre nécessairement mauvais, et il n'a pas compris que de pareils renforts étaient plutôt une charge qu'un profit. Au lieu d'avoir une armée exercée, satisfaite, disciplinée et vivace, il a eu une masse confuse de populations mourantes.

Je lui avais conseillé l'établissement de plusieurs camps permanents, où les moyens d'instruction, de bien-être et de discipline seraient réunis pour les soldats dans des cantons choisis et unissant les avantages de la salubrité à ceux d'un site agréable, à portée d'exécuter des travaux utiles. Mais ces idées, qu'il avait accueillies et qui avaient frappé son esprit, en étaient sorties, sans doute peu après mon départ, car il paraît que rien de semblable n'a été exécuté.

Les effets funestes de ces aberrations furent augmentés

par l'apathie et les désordres privés d'Ibrahim-Pacha, qui passait sa vie au milieu des débauches de la table, et d'autres excès qui l'énervaient, tandis que sa vanité et sa jalousie lui rendaient suspect et désagréable Soliman-Pacha, dont les conseils, le concours et l'action avaient presque uniquement fait ses succès dans d'autres temps.

Soliman-Pacha, éloigné d'Ibrahim, n'a pu avoir aucune influence sur les dispositions qui furent prises à l'apparition des Anglais. Placé à Beyrouth avec quelques troupes exténuées et malades, il n'avait aucune force respectable à ses ordres, et Ibrahim-Pacha, établi à Balbeck, où il n'avait rien à faire, ne pensait ni à combattre l'ennemi s'il débarquait, ni à empêcher l'insurrection de naître, ni à disposer ses forces de manière à la réprimer, si elle venait à éclater. Avec une pareille conduite et de semblables éléments, les résultats qui sont survenus étaient infaillibles.

Ibrahim-Pacha eût dû choisir ce qu'il avait de plus disponible dans ses troupes, et se placer sur le revers du Liban, en face du point de débarquement des Anglais et à deux ou trois lieues; stimuler ses troupes par tous les moyens possibles, et faire occuper les points principaux du Liban par le reste de son armée afin d'imposer une crainte salutaire aux Maronites. Dix à douze mille hommes qu'il eût eus sous la main lui auraient donné les moyens de jeter à la mer les cinq ou six mille Turcs qui s'avançaient réunis à douze cents Anglais, force réelle de l'expédition. Un masque de troupes, laissé dans le Taurus, suffisait pour couvrir la Syrie contre le corps turc qui venait de l'Asie Mineure. La question allait se décider sur le bord de la mer. Les véritables ennemis étaient les Maronites. Il fallait les contenir et ils se trouvaient hors d'état de rien entreprendre le jour où les troupes de débarquement auraient été battues. Osman-Pacha, avec un détachement, fut dirigé sur le point où Ibrahim, à la tête de ses troupes, aurait dû se placer lui-même. Les forces d'Osman battues, tout fut dit. L'opinion, chez les Égyptiens, détruisit tout moyen ultérieur de défense, donna une confiance sans bornes à la population insurgée, détermina la défection de l'émir Béchir; tandis que, si la marche offensive des troupes débarquées eût été repoussée, et que les An-

glais eussent été forcés de regagner leurs vaisseaux, les six mille Turcs débarqués désertaient et venaient se joindre aux troupes de Méhémet-Ali. C'est donc dans ce combat misérable, sans importance comme fait d'armes, mais immense sous le rapport de l'opinion, qu'est la solution de la campagne. Mais, après cet événement, il y avait encore bien des ressources. Il est vrai que celui qui n'avait pas compris une chose si simple ne pouvait remédier à ses fautes en adoptant le système qu'il avait alors à suivre.

Ibrahim-Pacha laissa ses troupes éparpillées sur la côte, dans de petites places qui toutes furent enlevées successivement, ce qui augmenta encore l'effet de l'opinion qui lui était contraire.

Puisqu'il avait laissé éclater la révolte du Liban, et que les troupes ne voulaient pas combattre, il devait les éloigner et les réunir, afin de les retremper par l'ascendant de son autorité et les moyens de toute espèce qu'il avait encore à sa disposition. Il devait évacuer sans retard le Taurus et toute la côte, excepté Saint-Jean-d'Acre, Jaffa et Gaza, et placer toute son armée en Palestine, sur les bords du Jourdain à Nazareth, à Jérusalem, ayant ses avant-postes jusque sous les murs de Saint-Jean-d'Acre. Un corps de huit à dix mille hommes serait resté à Damas pour lui assurer les ressources de cette ville importante, et, se trouvant à l'est de l'Anti-Liban, ce corps aurait pu conserver la libre communication avec l'armée. La principale force de la cavalerie eût été réunie dans la plaine d'Esdrelon, d'où elle aurait pu se porter dans toutes les directions. La communication avec l'Égypte se trouvait assurée. On pouvait en recevoir des secours. Saint-Jean-d'Acre, ainsi appuyé, était difficile à prendre.

Je sais bien que, vu la manière dont les choses se sont passées à l'égard de cette ville, toutes ces dispositions n'eussent pas empêché l'ennemi de s'en emparer; mais il était facile de la mettre en meilleur état de défense. D'abord il fallait blinder le magasin à poudre, afin de le mettre à l'abri des bombes, et, à cet égard, les Turcs, même les anciens Turcs, en savent autant que nous. Cette explosion ne devait donc pas avoir lieu. Ensuite, jamais dé-

fense maritime n'a été moins bien préparée. En visitant Saint-Jean-d'Acre, j'avais remarqué le mauvais système de batteries placées sur des terrasses voûtées, protégées seulement par un parapet en pierre, et je me suis fatigué à répéter à Méhémet-Ali que ces sortes de défense ne signifient rien ; que la maçonnerie, en fortifications, pour être utile, doit être couverte, et que ce qui est en vue du canon de l'ennemi doit être en terre et suffisamment élevé, pour mettre à l'abri les défenseurs ; qu'ainsi, à Saint-Jean-d'Acre, si l'on ne pouvait pas régulariser la défense, il fallait placer extérieurement des batteries sur le bord de la mer, en avant des remparts ; mais tout cela a été oublié. Les canonniers cependant sont restés à leur poste et se sont fait tuer bravement. On ne peut concevoir de quelle stupidité était doué leur commandant, puisque, ayant vu, la veille de l'attaque, des chaloupes ennemies établir des bouées dans des points déterminés, il pensa que c'était l'indication du lieu où les vaisseaux devaient s'embosser, tandis que c'était celle des bas-fonds qu'il fallait éviter. Il fit, dès ce moment, pointer les canons de la forteresse sur les points où personne ne devait se présenter, et, le lendemain, les vaisseaux s'avançant beaucoup plus près qu'il ne l'avait supposé, il n'imagina pas de faire pointer plus bas. Toute l'artillerie égyptienne tira par-dessus les vaisseaux, et, ne les atteignant pas, se borna, par son feu, à percer quelques voiles et à endommager quelques manœuvres.

Si, au contraire, Saint-Jean-d'Acre eût été mieux disposé contre l'attaque d'une flotte, celle-ci eût éprouvé des périls, et la ville eût moins souffert. La garnison, en liaison avec l'armée, eût été encouragée. Comme, pour prendre une place maritime qui se défend, il faut d'abord débarquer et l'envelopper, jamais les Anglais et les Turcs n'auraient osé exécuter leur descente et s'éloigner de la côte, parce que, dans un pays ouvert, sans cavalerie, et loin de leurs alliés, les Maronites, qui n'auraient pas osé quitter les montagnes, ils pouvaient être accablés. Dès ce moment, la résistance de Saint-Jean-d'Acre rétablissait tout. La campagne se prolongeant, et l'hiver étant arrivé, les Anglais, forcés de s'éloigner d'une côte dangereuse et sans

abri, devaient remettre au printemps la suite de leurs opérations.

On avait alors du temps devant soi, et tout était changé. L'armée égyptienne, renforcée par les envois de l'Égypte, reprenait, après le départ des Anglais, possession des pays qu'elle avait évacués. Les insurgés du Liban auraient pu être châtiés, et, l'année suivante, toute était à recommencer de la part des alliés.

Jamais, je le répète, une pareille suite d'aberrations, d'ineptie et de combinaisons stupides n'est intervenue dans le destin d'une campagne et le sort d'une armée. Le plan ci-dessus développé pendant les opérations, je croyais fermement qu'Ibrahim-Pacha le suivrait, et j'en ai entretenu alors le prince de Metternich. L'armée égyptienne avait toujours sa retraite sur l'Égypte. Elle ne pouvait courir aucun danger et restait maîtresse de ses mouvements dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Je ne doute pas que Soliman-Pacha, dont la tête est militaire, n'ait conçu et voulu ce système d'opérations; mais, éloigné de son chef, il n'a pu exercer sur lui une salutaire influence.

Je n'écris pas l'histoire de cette misérable et déplorable campagne. Ainsi je n'entrerai pas dans plus de détails à cet égard. On sait ce qui arriva; on connaît cette retraite par le désert, au milieu de l'hiver, avec les froids les plus rigoureux et une disette absolue, qui entraînèrent la perte d'un grand nombre de ceux qui furent réduits à suivre cette direction. Soliman-Pacha, chargé du commandement de cette colonne, a montré, par la force d'âme et l'énergie qu'il a déployées, tout ce qu'il vaut, et il a justifié pleinement le cas que je fais de lui et les éloges que je lui ai donnés.

Les éléments de résistance étaient devenus nuls pour Méhémet-Ali, et il était évident que cette fatalité, ces illusions et cette force de l'opinion qui l'avaient poursuivi en Syrie consommeraient bientôt sa perte en Égypte. Mais l'honneur de la France voulait qu'il ne succombât pas, et cette circonstance, au moment où il était obligé de combattre corps à corps les passions de lord Palmerston, le

sauva malgré la mauvaise foi de celui-ci, qui ne se démentit pas un seul moment.

Le prince de Metternich vint alors loyalement au secours de la politique de la France. Il vit les choses avec calme dans les intérêts de la paix du monde, et, satisfait d'avoir échappé aux épouvantables chances qu'il avait courues, il s'abstint de braver de nouveaux hasards. Plus qu'un autre, il avait peine à croire aux résultats que la combinaison politique dans laquelle il était entré, peut-être bien légèrement, avait amenés, à l'étonnement du monde entier. Aucun, au surplus, de ceux qui y ont concouru n'a porté un jugement différent sur cette issue; mais lui n'a pas manqué une occasion de le proclamer.

Ma correspondance continuait avec Boghos-Bey. Elle terminera ce livre. Dans l'instant où la décomposition de l'armée égyptienne s'était opérée, il n'était plus possible d'espérer des chances favorables pour Méhémet-Ali.

Je l'engageai donc à accepter tout de suite, sans plus de difficultés, les propositions qui lui étaient faites, en prenant cependant des garanties pour qu'elles fussent exécutées de bonne foi, et ces conseils ne lui ont pas été donnés en vain. Les changements survenus dans la situation des choses ayant fait renaître naturellement nos conversations avec le prince de Metternich, il donna, par mon entremise et par voie indirecte, les mêmes conseils au vice-roi. Il fut convenu qu'il me répondrait une lettre à la communication que je lui avais faite, et que je l'enverrais en original à Boghos-Bey, comme par suite d'une indiscrétion. Depuis ce moment, tous les débats ont été terminés. Les arrangements entre le Grand Seigneur et Méhémet-Ali ont été conclus, et il ne reste plus qu'un vœu à former, c'est que Méhémet-Ali emploie les années qu'il lui reste à vivre à assurer la durée de ses œuvres, en s'occupant avec efficacité du bien-être et du bonheur des peuples qu'il gouverne et qu'il léguera à ses enfants.

APPENDICE

Après avoir fait le récit des créations de Méhémet-Ali et présenté le tableau de la puissance qu'il avait élevée par son irrésistible volonté, on peut être étonné de la faible résistance qu'il a opposée à l'attaque dont il a été l'objet; je crois donc à propos de chercher la cause de sa chute et d'en faire connaître les circonstances.

Aucune exagération n'a existé dans le jugement que j'ai porté en sa faveur.

Les troupes égyptiennes avaient acquis une consistance qui leur donnait une valeur réelle. Ses différentes armes étaient suffisamment instruites pour combattre, et les batailles de Homs, de Beylan et de Konieh en ont donné la preuve. L'examen circonstancié auquel je me suis livré, en inspectant les troupes qui m'ont été présentées, a confirmé mes premiers aperçus, et je déclare de nouveau que particulièrement l'artillerie et la cavalerie pouvaient être comparées à des troupes européennes. Une bonne organisation, bien calculée, avait été donnée à cette armée et ajoutait à sa valeur. La campagne faite aux sources de l'Euphrate et la bataille de Nézib, gagnée, le 24 juin 1839, sur l'armée ottomane, fort supérieure en nombre et en artillerie, la destruction complète de celle-ci et la perte de tout son matériel ont confirmé de nouveau le jugement porté et les éloges donnés.

Mais, si des soins intelligents, une forte volonté, avaient créé cette armée, les soins d'entretien lui avaient complétement manqué. Sans solde pendant plus d'une année, misérablement nourrie, vêtue de toile au milieu des neiges du Liban pendant l'hiver, elle fondit à vue d'œil et perdit bientôt son énergie. Aucune armée européenne n'aurait supporté mieux qu'elle cette difficile épreuve ; car, si l'on peut exiger de bonnes troupes de résister à de grandes souffrances et de grandes privations, ce ne peut être que pendant un temps assez court dont on aperçoit la limite et dans de rares et grandes circonstances. Les forces de l'homme ont des bornes, et une armée est une chose si artificielle, que, pour la conserver au milieu des éléments de destruction qui ne cessent de se faire sentir, il ne faut jamais renoncer un seul jour à chercher à l'améliorer. Méhémet-Ali était Turc et en avait conservé les mœurs. Si, sous certains rapports, son intelligence s'était élevée au dessus de la leur; sous d'autres il était resté à leur niveau. Avide, il ne concevait pas des bénéfices qui ne fussent pas pour lui. Prêt à tout sacrifier, et sans mesure, pour opérer et exécuter ce qui était l'objet de sa passion, il se livrait à la plus grande parcimonie pour en assurer la conservation. C'est une grande preuve de civilisation pour un gouvernement que de savoir dépenser à propos et avec mesure. Ainsi, quand l'Europe se préparait à intervenir, par la force des armes, dans la querelle turco-égyptienne, l'armée égyptienne était dans un état misérable; et, au lieu de pourvoir à ses besoins, il faisait de nouvelles levées qui n'avaient et ne pouvaient avoir aucune valeur. Ensuite Ibrahim-Pacha avait dispersé ses forces d'une manière peu judicieuse. La plus grande partie était sur l'Euphrate, en présence de quelques troupes ottomanes nullement menaçantes ni dangereuses; d'autres à Balbec, et un fort petit nombre sur le versant occidental de la chaîne du Liban, tandis que c'était là, en présence des Européens, qu'il devait réunir ses meilleures troupes. L'escadre anglaise n'avait à son bord, il est vrai, que six mille Turcs, douze cents Anglais et trois cents Autrichiens. Ces troupes ne paraissaient pas bien redoutables par leur nombre; mais elles étaient nouvelles pour les Égyptiens, dont les forces

étaient tellement éparpillées, qu'ils ne purent opposer aucune résistance sérieuse; de manière qu'une action d'un moment entre quelques milliers d'hommes, une fiction de combat, donna la victoire aux troupes de débarquement. Mais ce qui, indépendamment des mauvaises combinaisons du général égyptien, paralysa ses moyens, ce fut l'insurrection des Maronites. Là était le seul véritable danger de Méhémet-Ali, danger qu'il avait été le maître de prévenir et d'éviter en administrant avec modération et douceur les habitants de la Syrie en général et les Maronites en particulier, ainsi que je lui en avais démontré si souvent l'importance. Ces populations l'avaient appelé de leurs vœux, l'avaient reçu comme un libérateur, et s'étaient soumises à ses lois avec empressement et reconnaissance, à cause de leur éloignement pour les Turcs de Constantinople, qui leur étaient odieux par suite de leurs exactions. Méhémet-Ali devait tout employer pour se les attacher, et il avait beau jeu; il n'avait besoin pour cela que de modérer les impôts et de flatter leur amour-propre. Enfin, avec une politique plus habile et moins d'avidité, il eût pu faire des Maronites l'appui fondamental de son autorité en Syrie et rendre cette province le bouclier de l'Égypte.

Une fois la révolte du Liban devenue générale, l'armée égyptienne s'occupa à se réunir. Elle évacua ses positions et se rapprocha de l'Égypte. Les mouvements furent lents et décousus. On avait négligé les dispositions les plus vulgaires pour mettre Saint-Jean-d'Acre en mesure de résister à un bombardement; de manière qu'un armement très-considérable, mais fait sans intelligence, ne produisit aucune espèce d'effet sur l'escadre, qui, en peu d'heures, détruisit toutes les défenses et fit sauter le magasin à poudre. La partie de l'armée qui était venue de Balbec et de Beyrouth, au lieu d'être en arrière, à peu de distance de Saint-Jean-d'Acre, pour soutenir le moral de la garnison en conservant sa communication avec elle, s'était éloignée sans motifs et sans raison, sans se lier avec le gros de l'armée, qui, rassemblée à Damas et complétement isolée, dut faire sa retraite par le désert, sur Petra et Suez, au moyen d'une marche de plus de six semaines, soumise aux rigueurs du froid le plus intense, d'un man-

que presque absolu d'eau et de vivres, et après avoir souffert tout ce que l'histoire peut présenter dans ses récits de plus déplorable et l'imagination concevoir de plus triste. En peu de jours, l'armée égyptienne perdit toute sa puissance réelle et tout son prestige. Aussi Méhémet-Ali n'eut-il plus qu'à implorer les conditions les moins dures et à s'y soumettre. Toute résistance était devenue impossible. Le sort de l'Égypte était fixé.

Maintenant j'entreprendrai l'examen de la politique suivie par les puissances de l'Europe, et je chercherai à reconnaître d'abord si elle a été équitable et si elles n'ont pas foulé aux pieds les droits de Méhémet-Ali, qu'elles-mêmes avaient reconnus et consacrés.

En 1832, les débats survenus entre Méhémet-Ali et Abdalla-Pacha amenèrent la guerre entre eux, et, au lieu de punir l'agresseur, qui avait tort, le Grand Seigneur prit son parti. La guerre fut heureuse pour le pacha d'Égypte, et son armée, après une suite de victoires dont j'ai exposé les circonstances, arriva jusqu'à Konieh, où il fit prisonnier le grand vizir Reschid-Pacha. Après chaque succès, Ibrahim-Pacha s'était arrêté, attendant le moment de rentrer dans l'ordre naturel de soumission qu'il devait à son souverain, mais avec les garanties nécessaires à sa sûreté. De Konieh, il eût pu se rendre à Scutari sans obstacle, et le sultan était à sa discrétion; car les secours que l'empereur de Russie lui envoya de Crimée, n'étant pas arrivés, n'auraient pu empêcher des entreprises plus graves, mais il ne voulait que la paix. Les puissances européennes étant intervenues dans ces débats, un traité fut signé qui laissait à Méhémet-Ali l'administration des pays au delà du Taurus, avec un tribut dont la quotité fut fixée; la soumission et l'obéissance furent rétablies entre le vassal et le souverain, et tout rentra dans l'ordre.

Mais l'humiliation du sultan avait profondément blessé son cœur, et, en signant le traité, il n'était occupé que d'arriver au moment où il croirait pouvoir le détruire. Lorsqu'en 1834 j'étais à Constantinople, je fus frappé des bruits de guerre qui y régnaient et des projets hautement avoués de recommencer les hostilités. Les ambassadeurs et les ministres étrangers n'étaient occupés qu'à empêcher

le gouvernement turc d'entrer dans une voie si funeste, et à calmer une ardeur si peu opportune. Ils obtinrent de lui de suspendre ses projets, mais il était hors de leur puissance d'en détruire le germe.

A mon arrivée en Égypte, Méhémet-Ali, parfaitement instruit de toutes ces choses, répugnait à payer des tributs qui étaient destinés à fournir les moyens de l'écraser. Mais la moindre observation et son bon sens naturel lui firent bientôt sentir que rien ne serait plus contraire à ses intérêts que d'hésiter à remplir ses engagements, attendu qu'eux seuls fondaient ses droits à la position exceptionnelle qu'il occupait. Le traité de Kutayeh, auquel avaient prts part toutes les puissances et qu'elles avaient garanti, lui donnait place dans le droit public de l'Europe, qui, dès lors, lui servait de garantie. Il a été fidèle à ce parti et a enlevé au Grand Seigneur tout prétexte de le combattre et de chercher à détruire sa puissance. Mais le sultan avait augmenté le nombre de ses troupes, et, poussé par les intrigues des Anglais, il se décida tout à coup à commencer des hostilités et attaqua l'armée de Méhémet-Ali. La punition de ce manque de foi ne se fit pas attendre, et l'armée turque fut anéantie à Nézib. Alors le sultan comprit la conséquence de sa conduite et le danger dont il était menacé. Il se hâta de réparer la faute capitale qu'il avait commise et parla le langage de la paix. Elle était convenue et au moment d'être signée quand l'intervention des puissances de l'Europe en suspendit la conclusion, et l'on s'occupa, non pas de protéger les droits et les intérêts de celui qui avait été fidèle à ses engagements, mais au contraire de celui qui les avait violés. Si l'Europe ne fût pas intervenue, tout rentrait dans l'ordre, suivant les stipulations du traité de Kutayeh. La vice-royauté de l'Égypte se consolidait, achevait son organisation, et le sultan aurait aujourd'hui un grand vassal, capable de le soutenir et de le défendre. Tous les éléments de forces rassemblés, qui chaque jour pouvaient s'accroître, ont disparu, là même où ils avaient le plus de chance de développement. Les ennemis de Méhémet-Ali répondent qu'au lieu de cela le sultan aurait péri renversé par son vassal. Nullement, erreur complète : jamais le vice-roi n'a

conçu la pensée, éprouvé le désir de détrôner son maître. Le sang d'Othman a encore trop d'éclat en Orient pour cesser de régner. Ce lien peut être plus ou moins serré, mais on ne peut le rompre; il se confond, en quelque sorte, avec celui de la religion, qui joue un si grand rôle parmi ces peuples.

L'empire turc, depuis près d'un siècle, présente le spectacle de la faiblesse, du désordre et de l'anarchie. Sa puissance ne peut être rétablie dans son ensemble que lorsque l'ordre régnera dans ses principales parties, que l'obéissance y sera habituelle, à l'état normal, et l'intelligence en voie de développement. C'est le seul moyen de le rendre à la vie; mais il est trop étendu et trop vaste pour que l'action centrale puisse se faire sentir d'une manière efficace à ses extrémités avant qu'on les ait préparées à la recevoir; pour y parvenir, il faut que plusieurs centres d'actions, d'où partent des efforts simultanés, agissent dans ce but. C'est à l'Égypte, dont la population est arabe, qui, par sa position géographique et les rapports de tous les temps, possède une action facile sur tout ce qui est Arabe, à remplir cette mission sur tout le midi de l'empire, à le réorganiser et à le rendre puissant; et, cette mission remplie, elle réagira puissamment sur le nord et en deviendra l'auxiliaire le plus utile. L'Égypte rendue faible, tout reste dans le désordre et l'anarchie, aucun progrès utile ne peut être espéré; et, comme rien n'est stationnaire dans ce monde, les éléments de faiblesse et de destruction s'accroîtront toujours là où Méhémet-Ali avait trouvé le secret de créer une autorité irrésistible, car sa volonté ne rencontrait aucun obstacle qu'il ne pût vaincre; on lui obéissait ponctuellement dans toute l'étendue de ses domaines, et tellement, que du mont Taurus aux frontières de l'Abyssinie, les communications étaient parfaitement sûres, au grand étonnement des voyageurs. Quel moyen de civilisation, d'amélioration matérielle et morale des peuples qu'un instrument semblable agissant dans toute sa force et sa liberté.

L'intérêt de l'empire ottoman bien entendu voulait donc la conservation de la puissance de Méhémet-Ali, et l'Europe aurait dû chercher à exercer sur cet homme extra-

ordinaire une influence salutaire et à le diriger sans s'occuper à le détruire; il pouvait devenir l'élément principal de la réorganisation et de la force de l'empire ottoman. Méhémet-Ali jouissait d'ailleurs d'un grand avantage, celui d'agir sur l'esprit d'une population intelligente, impressionnable, susceptible de progrès rapides, ardente, passionnée, la première de l'Asie; car la population arabe, enfin, n'en est pas à faire ses preuves de capacité. N'a-t-elle pas précédé les Européens dans la civilisation, dans les sciences, dans la pratique des mœurs sociales généreuses et dans la culture des sentiments qui honorent le cœur humain.

Assurément, si on compare l'élément méridional de l'empire ottoman à l'élément septentrional, tout est à l'avantage du premier. Une population presque homogène l'emporte d'ailleurs toujours de beaucoup sur celles qui sont divisées par les races et les religions. Les millions de chrétiens placés au milieu des Osmanlis rendront toujours, quoi qu'il arrive, cette partie de l'empire la plus vulnérable. Elle est plus près des ennemis les plus dangereux de l'empire ottoman, tandis que l'autre, assez près de la première pour la secourir dans toutes ses provinces, ne peut être attaquée dans le centre de sa puissance et peut être mise très-facilement hors de toute atteinte.

Les puissances de l'Europe, dont les conférences sur les affaires d'Orient n'amenaient aucun résultat, avaient des vues différentes, car la France voulait la conservation de la puissance de Méhémet-Ali, tandis que l'Angleterre avait la passion de la détruire; aussi se séparèrent-elles, et tout à coup le traité du 15 juillet, qui consacrait une alliance hostile à l'Égypte, fut signé entre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie. On avait réclamé l'adhésion de la France, sans la mettre dans le secret absolu des conventions arrêtées, mais non encore signées. La légèreté de l'ambassadeur de France et une sorte de hauteur dédaigneuse l'empêchèrent d'ajouter foi aux avis confidentiels qui lui furent donnés par le ministre d'Autriche. Le gouvernement français apprit avec étonnement qu'il était exclu d'un concours où il aurait pu exercer une influence utile.

L'Angleterre était seule passionnée dans cette question;

l'Autriche et la Russie agissaient de complaisance, et peut-être croyaient-elles sans danger pour Méhémet-Ali les faibles armements dont il était menacé, et qui, effectivement, semblaient peu redoutables. Mais la France, qui voulait le sauver et qui par son isolement était maîtresse de ses actions, s'effraya trop du danger de faire éclater, par une attitude ferme et décidée, une guerre dont personne ne voulait. Une seule démonstration eût tout terminé à notre gloire. Il fallait, au lieu de rappeler l'escadre à Toulon, l'envoyer à Alexandrie avec de doubles équipages pour remplacer à bord de l'escadre ottomane les matelots turcs que l'on aurait fait débarquer; envoyer trois mille hommes d'infanterie française avec un général intelligent et de choix à Saint-Jean-d'Acre pour y tenir garnison; leur présence eût assuré le repos et l'obéissance des Maronites et prévenu l'insurrection générale du Liban, véritable danger de Méhémet-Ali.

Le début de la lutte eût été terrible pour l'alliance par suite de notre grande supériorité; et, si les Anglais, avant de commencer la guerre, se fussent décidés à réunir plus de moyens et à ajourner les hostilités, la saison avancée forçait de les remettre au printemps. Pendant l'hiver, les esprits se seraient calmés; tout se serait pacifié; la puissance de Méhémet-Ali était sauvée, et le but que se proposait lord Palmerston avec tant d'audace était manqué.

J'ai dit que l'Égypte, source de richesses inépuisables, peut être mise à l'abri de toute attaque et devenir, pour les forces ottomanes, comme un réduit dont il ne cesserait de sortir de puissants secours, qui viendraient en aide à l'empire, comme le feraient ses alliés d'Europe s'il était attaqué. Alexandrie peut devenir une place imprenable. Pour parvenir à la rendre telle, il suffit de rétablir le lac Maréotis, en y introduisant les eaux de la mer, et de fortifier l'espace étroit par lequel serait établie sa communication avec la mer. Cette mer intérieure, portant une flottille, conserverait à cette place, à plus de trente lieues dans l'intérieur de l'Égypte, des communications d'où elle pourrait toujours tirer les secours dont elle aurait besoin. Quelques fortifications entre Aboukir et le Nil suffiraient pour empêcher toute descente. Un débarquement est im-

possible sur la côte du Delta; il en est presque de même au-dessous de Damiette. Reste donc le désert de Syrie, qui se trouve impossible à traverser pour peu qu'il soit défendu par quelques forts véritables qui assurent la possession des puits. Ainsi, par toutes ces circonstances, il entrait dans les intérêts bien entendus de la force de l'empire ottoman de conserver Méhémet-Ali puissant et grand, assuré qu'une fois tranquille sur son existence politique il consacrerait pour le soutien de son maître et la défense de l'empire dont il faisait partie toutes ses forces et tous ses moyens, ainsi qu'il l'avait déjà fait avec empressement lors de la guerre contre la Grèce révoltée, quand le sultan lui fit la demande de son armée et de sa flotte. C'était cependant toujours au nom de l'intérêt et du salut de l'empire ottoman que l'on s'occupait de détruire son meilleur appui, celui qui aurait pu et dû être le bras droit du sultan.

L'Angleterre était conduite dans sa politique haineuse et ardente contre Méhémet-Ali tout à la fois par ses passions contre la France et par un intérêt d'ambition. Elle voulait la destruction du vice-roi, jalouse des préférences dont la France était l'objet en Égypte, et rêvant la possession de ce pays. Sans le langage énergique de la France et de l'Autriche, elle eût obtenu ce résultat. Ce but manqué, lord Palmerston voulait au moins enlever à l'Égypte tout moyen de résister quand la situation de l'Europe lui laisserait la faculté de s'en emparer.

Si quelques doutes pouvaient subsister à cet égard, ils seraient facilement levés si on réfléchit avec quelle instance et quelle ténacité le gouvernement anglais demande et exige la concession d'un chemin de fer pour établir sa communication entre Alexandrie et le Caire. On avait eu la pensée d'en construire un entre le Caire et Suez; mais il paraît qu'on y a renoncé. J'ai démontré dans le cours d'un autre ouvrage combien cette construction était inutile, difficile et inopportune; et cependant ce projet, quoique peu judicieux, serait moins insensé que celui de la vallée du Nil. S'il a pour objet spécial de diminuer le temps nécessaire aux communications entre l'Europe et l'Inde, comme le temps nécessaire pour effectuer ce voyage est

déterminé par la marche des bâtiments à voile et à vapeur sur les différentes mers à parcourir, on demande quel avantage il pourrait y avoir à économiser un ou deux jours sur un voyage de plus de six semaines dont le temps général ne peut être raccourci. S'il est question du mouvement et de la circulation dans l'intérieur de l'Égypte, la chose est pire encore, parce qu'aucune marchandise d'Europe n'arrive en Égypte pour y être vendue. Ce pays ne consomme à peu près rien: des toiles suffisent pour l'habillement du peuple, et, pour la classe élevée, fort peu nombreuse, des draps fabriqués sur place. Pour l'exportation, elle ne consiste qu'en produits du sol, et le Nil est plus que suffisant pour donner le moyen de les conduire à Alexandrie. Dans la Haute-Égypte, les transports ne peuvent s'éloigner de son cours, à cause même du peu de largeur de la vallée. Dans le Delta, les deux branches du Nil et quelques canaux y pourvoient. Trois ou quatre petits bateaux à vapeur suffiraient et au delà à tout le mouvement commercial de l'Égypte. Quant aux transports des individus, il suffit d'avoir entrevu l'Égypte pour être assuré qu'aucun fellah ne payera jamais rien pour entrer dans un waggon, le prix d'une course fût-il réduit à un médin, dont la valeur est au-dessous des deux tiers d'un centime de France. Un chemin de fer n'a donc aucune utilité, aucun emploi possible; et, par conséquent, l'idée de le construire est complétement dépourvue de bon sens et de raison.

Il y a sans doute cependant un but caché, et il ne peut être que d'établir partout des ateliers anglais, de multiplier les établissements anglais, d'accoutumer les Égyptiens à voir partout des Anglais commander et s'impatroniser, afin que, le moment venu, et après avoir pris une espèce de possession, ils puissent se déclarer les maîtres du pays. Voilà le véritable motif; il ne peut y en avoir d'autre, et le divan de Constantinople l'a sans doute bien senti quand il a multiplié ses efforts pour refuser une concession que Méhémet-Ali n'avait jamais voulu accorder.

Au surplus, il y a encore une autre raison, et elle est de tous les temps et de tous les pays: c'est de gagner de l'argent en vendant des matériaux aux Égyptiens, matériaux qui ne leur serviront à rien, et en exécutant des travaux

chèrement payés, qui ne donneront aucun résultat utile. On voit, dans tous les temps, des trompeurs et des trompés; mais, assurément, ce ne seront pas des compagnies anglaises qui fourniront les capitaux nécessaires pour créer et établir un chemin de fer dans la vallée du Nil; elles sont trop habiles dans leurs calculs pour régler ainsi leurs intérêts.

CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS

RELATIFS AU LIVRE VINGT-SIXIEME

„Alexandrie, le 6 août 1839.

„Monsieur le maréchal,

„Une lettre reçue par le bateau à vapeur français, arrivée ici le 4 de ce mois, et datée de Carlsbad, le 9 juin écoulé, ma fourni l'occasion de soumettre à Son Altesse le vice-roi quelques expressions amicales et très-flatteuses que vous avez bien voulu lui adresser, monsieur le maréchal. Son Altesse y a été doublement sensible et par l'autorité de leur source et par le témoignage de bon souvenir. Elle m'a spécialement chargé d'invoquer pour l'Égypte la continuation de cette amitié si précieuse à laquelle les circonstances actuelles peuvent fournir un bien noble aliment. Son Altesse espère aussi qu'ayant différé le voyage de Russie et de Prusse, pour le moment, il vous sera loisible, monsieur le maréchal, de lui faire parvenir de Vienne assez souvent de vos écrits, qu'elle ambitionne infiniment. Loin de vous oublier, monsieur le maréchal, l'Égypte compte parmi ses plus beaux moments celui où vous l'avez honorée de votre présence: on y connaît aussi que „l'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.“ Elle a toute confiance dans vos sentiments.

„En ce moment, votre présence auprès de personnes augustes ne peut être que d'un grand effet. Les souverains du Nord, peu habitués à voir surgir en Turquie des hommes de la trempe de Méhémet-Ali (et ils sont fort rares, en effet), ont dû apprécier la conduite pleine de convenance, de modération et de dignité qu'il a tenue dans les circonstances critiques où le plaçait l'agression sourde et, en dernier lieu, patente du sultan. La victoire éclatante qui a dissipé l'armée sous les ordres de Masin-Pacha a dû moins les surprendre, parce que de vous-même, monsieur le maréchal, ils avaient appris la supériorité en instruction, discipline et courage des troupes égyptiennes, et ils auraient vainement cherché un meilleur juge en cette matière; mais ce qui ne doit pas manquer de produire une sensation propre à provoquer leur sympathie pour Méhémet-Ali, c'est la modération dont il a fait preuve lorsqu'il s'est trouvé victorieux et sans obstacles par terre comme sans ennemis par mer. Loin de profiter de ses avantages et de la position critique de la Porte Ottomane par suite de la mort du sultan Mahmoud, il sut être grand, de cette grandeur d'âme qui est le partage des hommes vraiment prédestinés: toute hostilité cessa au même instant. Ce qu'il demandait constamment pour sa sécurité et celle de sa famille, pour la conservation des siens et de ses institutions; ce qu'il pouvait exiger violemment par la force, l'hérédité pour tous les pays sous sa domination, aucun excepté, il le demande au nouveau sultan, Abdul-Medjid, l'arme au bras, en lui déclarant qu'il ne fera point la guerre pour l'obtenir. Il veut une concession volontaire, honorifique, méritée, non arrachée par la violence, et promet son concours à la réorganisation et à la défense de l'empire, qu'il veut, avant tout et par-dessus tout, uni et formidable.

„Il est vrai qu'en même temps il porte au pied du trône l'expression de son désir de voir éloigner de la direction des affaires le sadi-arem actuel, Khosrew-Pacha; mais, en cela, il n'agit point par des motifs de personnalité. Méhémet-Ali est d'un caractère trop supérieur pour s'arrêter à l'homme en faisant cette demande; il est convaincu que cet homme, qui a voué à lui-même et à bien

d'autres personnages éclairés une haine mortelle, ne peut que compromettre le sort de l'empire ottoman, dans sa position éminente de sadi-arem, avec un sultan si jeune. Khosrew-Pacha ne sait gouverner que par la férocité, et, pour le triomphe de ses créatures et de ses convenances, il n'aurait égard ni à aucune tête respectable ni à aucun principe; tout moyen lui est licite, dût-il sacrifier ses amis les plus intimes et mettre l'empire à feu et à sang. Nous ne sommes plus dans un siècle, monsieur le maréchal, où la puissance d'un pareil grand vizir puisse être maintenue; ceux qui le soutiennent aujourd'hui, en hommes peu connaisseurs de la Turquie, s'apercevraient trop tard de leur erreur funeste.

„Méhémet-Ali s'attend à voir ses demandes exaucées pour le bien de tous et pour la gloire et la force de l'empire; mais, s'il en était autrement, je puis certifier qu'il n'apportera ni ne recevra aucunes modifications; il est résolu, et sans retour, de se maintenir dans sa position actuelle et d'attendre. Il ne fera pas la guerre, mais il ne pourra fournir des moyens pour agir contre lui; il doit neutraliser les forces de l'ennemi autant qu'il peut. Si on voulait lui arracher une portion seulement de ce qu'il possède, il devrait croire qu'on veut détruire le peu de vitalité qui existe encore dans l'empire et sa nationalité; il se croirait dans la nécessité d'une résistance d'autant plus opiniâtre, qu'elle deviendrait infailliblement nationale. Méhémet-Ali, même avec la certitude de succomber, prouvera ce qu'on peut faire encore avec du courage et de la résolution.

„Agréez, etc., etc.

„Boghos-Joussouf."

Voici les deux lettres que je lui écrivis en réponse:

„Vienne, le 8 septembre 1839.

„Monsieur,

„J'ai reçu avec un véritable plaisir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 6 août, qui vient seulement de me parvenir. Je me suis identifié avec les

intérêts de l'Égypte, avec la cause de Méhémet-Ali, et j'ai joui du succès de ses armes. Aussi toutes les nouvelles qui viennent de votre pays sont-elles remplies d'intérêt pour moi, et, quand elles me sont adressées, elles sont reçues avec reconnaissance. J'accepte, monsieur, avec empressement la promesse que vous me faites de m'écrire souvent, et je prends l'engagement de vous répondre exactement.

„J'ai joui beaucoup de la victoire de Nézib; elle a satisfait mon penchant et réalisé mes prédictions. J'avais annoncé à tout le monde ici et répété à satiété que, s'il y avait une collision, l'armée ottomane serait, non-seulement battue, mais encore dispersée et détruite, et il me semble que les choses se sont passées précisément ainsi. J'ai reçu de Soliman-Pacha une relation très-intéressante de la bataille, que j'ai communiquée à plusieurs personnes; lue avec un grand intérêt, elle a appris à chacun combien l'armée égyptienne est devenue manœuvrière, car on ne pouvait pas exécuter le mouvement décisif qui a été fait sans avoir des troupes très-instruites et très-disciplinées.

„Pous imaginez bien que toutes les affaires qui vous concernent sont l'objet de toutes les conversations et l'aliment de tous les discours. Chacun a son système, et, pour mon compte, je remets à une époque peu éloignée à vous communiquer mes idées à cet égard, pouvant profiter alors d'une occasion sûre; mais tout le monde s'accorde à trouver que le vice-roi a prouvé une grande habileté en montrant une si grande longanimité avant l'explosion, en apportant ainsi à l'Europe la preuve qu'il ne voulait pas sortir des limites de ses droits reconnus, et en s'en tenant à une défensive légitime et nécessaire. En cette circonstance, il est vrai, il a été servi puissamment par les passions et l'aveuglement de ses ennemis; mais c'est un auxiliaire précieux pour arriver à ses fins, dont un homme aussi véritablement habile que Méhémet ne manque jamais de profiter.

„Le vice-roi a grandement raison de vouloir aujourd'hui fonder l'avenir et la puissance de sa famille; car, assurément, l'occasion est favorable. Je ne puis qu'applaudir aux assurances qui terminent votre lettre: elles con-

viennent à sa position, et je ne puis qu'approuver une politique que je crois promettre des avantages, ne pas présenter de véritables dangers; mais il ne doit cependant pas perdre de vue que le résultat doit être de faire arriver, le plus tôt possible, à un état de choses définitif. Au surplus, je reprendrai la plume incessamment et je m'expliquerai d'une manière plus intelligible.

„Soyez assez bon, etc., etc."

„Vienne, le 10 septembre 1839.

„Monsieur,

„Je tiens ma parole et reprends la plume pour vous parler de nouveau des intérêts de Méhémet-Ali et du jugement que je porte sur la situation des choses. Je vous répéterai encore combien j'ai joui de voir le pacha, dès le début, adopter une marche si sage et montrer une si grande modération. Cette conduite l'a beaucoup élevé dans l'opinion, et il a montré en cette circonstance, par son calme, que ses actions sont le résultat de combinaisons positives et de projets conçus avec autant de maturité qu'exécutés avec résolution.

„Une seule chose m'a étonné après la victoire, c'est qu'il ait confondu avec une affaire aussi capitale et d'une aussi grande portée que la possession héréditaire de ses États pour sa famille une question de personnes, question momentanée et transitoire. Assurément, je sais tout ce qu'est Khosrew-Pacha, et le peu d'estime qu'il mérite; mais il avait naturellement une grande influence sur le Divan, et, si son renvoi n'eût pas été une des conditions imposées par le vainquer, nul doute que les demandes de Méhémet-Ali n'eussent été immédiatement accordées. Une fois le traité fait, signé et accepté, les puissances de l'Europe n'avaient plus rien à faire. Elles ne pouvaient plus intervenir que pour assurer l'existence du nouvel ordre de choses, garantir à chacun la jouissance de ses droits, et fonder d'une manière durable la paix de l'avenir. Au lieu de cela les puissances sont arrivées assez à temps pour se placer au milieu d'intérêts qui leur étaient assez étrangers, et elles

ont compliqué la question, sans qu'il puisse en résulter aucun avantage pour elles, en laissant cependant une chance ouverte à de nouvelles combinaisons qui peuvent naître à chaque moment. Je trouve donc qu'autant cette intervention commune était utile, convenable, d'une sage prévoyance avant la bataille, autant elle est peu à sa place aujourd'hui. Vous savez sans doute que le concert qui s'établissait, il y a six mois, pour l'exercer était la conséquence et le résultat des lettres que vous m'avez écrites, et dont j'avais fait un utile usage pour éveiller la sollicitude des puissances pour prévenir une collision et ses suites, et pour contribuer à assurer l'avenir de la famille de Méhémet-Ali.

„Cependant cette intervention, non-seulement n'est pas opportune à exercer en ce moment, mais elle perd son caractère par le peu d'accord qui règne. La Russie paraît se refuser maintenant à en faire partie; le gouvernement français se prononce d'une manière formelle pour Méhémet-Ali et se sépare de l'Angleterre dans les mesures hostiles que celle-ci serait tentée d'employer. L'Autriche, par sa position géographique, ne peut exercer qu'une influence morale, et le nom de la Prusse ne doit être prononcé que pour mémoire. Voilà donc de quoi se compose cette action de l'Europe. Je pense que, dans un semblable état de choses, le pacha a beau jeu pour tenir le langage qu'il a pris, car il ne court aucun danger véritable. Encore une fois, la France est son amie, et la Russie veut rester neutre. Celle-ci cependant pourrait seule agir d'une manière directe et redoutable sur la Syrie; mais, si le cas arrivait, l'Angleterre frémirait de rage en voyant les Russes avancer sur l'Euphrate, et cependant l'Angleterre veut dicter des lois, sans en avoir les moyens. On ne comprend pas la fureur aveugle de cette puissance contre Méhémet-Ali, fureur que rien ne motive et rien ne justifie. Elle prend ici l'ombre pour le corps, et, par des alarmes imaginaires, elle peut faire naître des événements dont les conséquences seraient bien plus graves, et d'une bien autre importance pour elle et le repos du monde que ceux qu'elle redoute en ce moment.

„Je crois donc que le pacha n'a à craindre que la flotte anglaise; mais, excepté un blocus du côté de l'Égypte,

qui pourrait le gêner, et qui, dans tous les cas, ne saurait être que momentané, je ne vois pas ce qui le menacerait. C'est aujourd'hui à Méhémet-Ali à calculer le plus ou moins grand inconvénient qui résulterait pour lui de ce genre d'hostilité, car il est vrai qu'il a besoin d'une libre navigation pour assurer l'envoi de ses produits en Europe et en recevoir la valeur.

„Mais, tout en abondant dans le système qu'il suit, j'engage le vice-roi cependant à ne pas perdre de vue que son but est d'assurer l'avenir de sa famille et de fonder une dynastie. Or, quelle que soit sa possession actuelle, le but ne sera atteint que lorsqu'il sera reconnu, sous le rapport nouveau, par les puissances de l'Europe; car leur concours unanime, d'accord avec les délibérations du sultan, peut seule mettre la dernière main à l'édifice qu'il élève. C'est donc à atteindre ce résultat le plus tôt possible que tous ses efforts doivent tendre; il faut que Méhémet-Ali se consulte pour savoir sur quoi il peut se relâcher et le fasse connaître par insinuation et sans éclat. Les puissances, s'étant engagées dans cette affaire, ne voudront pas, pour leur propre honneur, renoncer à obtenir de meilleures conditions du sultan, puisque c'est dans ce but avoué qu'elles se sont mises en avant. Mais je crois qu'elles se contenteront de peu de chose et saisiront le premier prétexte pour conclure, et qu'il leur tarde de terminer, au moins celle dont je suis plus à même de connaître les intentions. Il est donc dans l'intérêt du pacha de leur en offrir l'occasion. En un mot, je crois qu'au langage calme et fier que Méhémet a pris, à la résolution sage de rester en place et d'attendre, il serait bon de faire des ouvertures secrètes, et de s'adresser ici où rien de malveillant n'existe, et à la France, dont les sentiments sont énergiquement prononcés en sa faveur. Quant à la flotte, quels qu'aient été les cris à cet égard, mon opinion personnelle est tout entière d'accord avec la conduite qu'a tenue le pacha, et il ne doit s'en dessaisir qu'au moment où il aura tout terminé.

„Voici, monsieur, une longue lettre; je vous ai dit ma pensée sans réserve.

„Veuillez bien, monsieur, etc., etc.“

Ces deux lettres furent écrites, la première pour accuser réception, et l'autre pour leur parler avec abandon des intérêts du pacha, ayant une occasion sûre pour faire arriver ma lettre à Trieste avant le départ du bateau à vapeur. Je ne voulus pas envoyer cette lettre par la poste, quoiqu'elle ne contînt assurément rien que je ne puisse avouer; mais, les sentiments du prince de Metternich envers le vice-roi n'étant plus nullement en harmonie avec ceux que je lui portais, je trouvai superflu de le mettre dans la confidence de ce que je lui écrivais.

Cette correspondance se poursuivit, et je continuai à recevoir de fréquentes lettres de Boghos-Bey et à lui communiquer mes idées sur la situation du vice-roi et le parti qu'il avait à prendre. Cette partie de notre correspondance se compose des lettres suivantes et nous amène jusqu'au moment de la signature du traité du 15 juillet.

„Alexandrie, le 6 octobre 1839.

„Monsieur le maréchal,

„Je m'empresse de vous faire connaître en mon pouvoir les lettres que vous avez daigné m'adresser en date des 8 et 10 septembre dernier. Son Altesse le vice-roi, parti depuis quelques jours pour une tournée dans la Basse-Égypte, est arrivé au Caire dans la journée d'hier. Nous l'attendons de retour ici avant peu. Je me vois forcé, monsieur le maréchal, de retarder une réponse catégorique jusqu'au prochain courrier du 17 de ce mois; le motif vous en est assez connu.

„Recevez, etc., etc.

„Boghos-Joussouf.“

„Alexandrie, le 27 octobre 1830.

„Monsieur le maréchal,

„En date du 6 courant, j'ai eu l'honneur d'accuser réception des lettres que vous avez bien voulu m'adresser les 8 et 10 septembre, et dont je différais la réponse catégo-

rique au courrier suivant, à cause de l'absence de Son Altesse le vice-roi. Par le paquebot du 16, j'ai prévenu mon frère de Trieste que son arrivée était immédiate; en effet, Son Altesse fut ici le soir dudit jeur, mais le temps était trop court pour les communications indispensables, te je tiens aujourd'hui ma promesse.

„Son Altesse a été extrêmement flattée de la part que vous avez prise au succès de l'armée égyptienne, qui a rempli vos prophéties. Elle a agréé de bien bon cœur vos félicitations et m'a exprimé le désir, monsieur le maréchal, de voir que vous lui continuiez vos bons offices auprès des personnes augustes et influentes qui vous honorent de leur confiance.

„Puisque vous m'invitez à une correspondance sur les affaires courantes, j'ai l'honneur de vous écrire, monsieur le maréchal, qu'il n'est plus question en ce moment de la restitution préalable de la flotte; que la France désirerait que l'hérédité dans la famille de Méhémet-Ali fût limitée à l'Égypte, Syrie et Arabie, expliquant toutefois que les frontières de la Syrie seraient portées à l'Euphrate, qui, avec le Taurus, formerait une barrière naturelle; que l'île de Candie et le district d'Adana, exclus de l'hérédité, seraient néanmoins conservés par Son Altesse jusqu'à sa mort.

„Méhémet-Ali, persuadé, comme vous voulez bien l'écrire, monsieur le maréchal, et certainement d'après des inspirations puissantes, qu'il devait se relâcher en quelque chose de ses demandes, quoique justes, bien fondées et bien défendues, pour faciliter un arrangement convenable aux puissances qui se sont mises en avant pour une intervention que je m'abstiendrai de qualifier, mais dont il n'y avait certainement pas la moindre nécessité, a saisi cette occasion pour prouver qu'il continuait dans son système de modération, et a répondu verbalement à M. le consul général de France, et que, relativement à Adana, il consentait à renoncer, pour lui et les siens, à l'hérédité de ce pays et du territoire jusqu'à Lamanos, à condition que le gouvernement en serait confié par la Porte à un de ses enfants, „qui n'hériterait pas du gouvernement d'Égypte, „Syrie et Arabie; que (la possession devenant continue et „non temporaire) il s'en remettait à la médiation du gou-

„vernement français pour l'indemnité qu'il jugerait néces-„saire d'accorder à la Porte en sus de ce qu'on paye pour „ce district.

„Que, relativement à l'île de Candie, Son Altesse con-„sentait à ce qu'elle fût rendue à la Porte après sa mort."

„Vous jugerez, certes, monsieur le maréchal, que ces concessions sont très-importantes dans l'état de la cause du vice-roi et dans sa position avec la nation musulmane. Il fait la volonté des autres relativemeet à Candie; mais il ne peut livrer les clefs du Taurus à d'autres qu'à un des siens, et s'y résigne dès aujourd'hui, pour éviter un complot quelconque dans une époque plus éloignée, parce qu'il vise à consolider ses institutions de son vivant, afin qu'elles soient durables.

„Khosrew-Pacha, bien qu'il en inspire aujourd'hui par son hypocrisie, fille de la peur, ne sera jamais homme à travailler pour sa nation. Elle a tout à craindre de lui et de ses créatures; s'il a gardé le masque, c'est qu'il y était contraint par l'opposition franche de Méhémet-Ali. Aujourd'hui que les puissances européennes sanctionnent l'arrangement de l'Égypte avec la Porte, qu'on n'a plus à traiter simplement avec un grand vizir de mauvaise foi, on n'insiste plus sur sa démission comme nécessaire; et, privé de cet intérêt, Khosrew-Pacha ne peut durer longtemps.

„L'opinion européenne n'a pas encore rendu justice entière au capitan-pacha, qui, pour prévenir une guerre désastreuse et fatale à sa nation, divisée en deux camps, n'a pas voulu se ranger avec sa flotte sous les ordres de Khosrew-Pacha. L'opinion du capitan-pacha était partagée par tous les officiers de navire qui l'ont suivi; il n'a point forcé ceux qui étaient dans d'autres sentiments et sont rentrés à Constantinople; il n'a point conduit sa flotte à un ennemi, ne l'a pas employé contre son souverain. Il a accéléré par sa venue ici la solution d'une question qui aurait été terminée en huit jours, sans l'intervention annoncée par les ambassadeurs, et a agi en bon patriote, en bon musulman, non seul, mais de concert, ainsi que je l'ai dit, avec les officiers de la flotte, lesquels n'ont fait entendre ni protestations ni murmures, bien que stimulés à chaque courrier par des agents de Khosrew-Pacha; et, forts de leur con-

science, ils souffrent patiemment d'être loin de leurs familles, très-satisfaits d'avoir pu concourir à la pacification malgré eux retardée, et d'avoir réalisé presqu'au lendemain de la bataille de Nézib la fraternisation des Turcs avec les Égyptiens, que l'on poussait les uns contre les autres à s'entre-détruire.

„Monsieur le maréchal, je vous écris *currente calamo* et avec tout l'abandon; votre position à Vienne, vos titres, vos relations, vos connaissances administratives et militaires, enfin tout en vous peut concourir avec succès à faire rallier les opinions des personnes dirigeant la politique actuelle, qu'elles soient au nord, au sud; et, comme vous aviez influé pour un congrès avant les événements, vous pourrez influer pour un arrangement prompt et définitif, d'après le contenu de la présente. Permettez-moi, monsieur le maréchal, d'espérer que vous n'y serez pas étranger, et agréez, etc., etc.

„Boghos-Joussouf.“

Voici la lettre que je répondis:

„Bergheim, le 24 novembre 1839.

„Monsieur,

„J'ai reçu, hier au soir, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 octobre. Sa lecture m'a fait un plaisir extrême. Je ne puis que vous répéter combien est grande mon admiration pour la sagesse, la fermeté et la haute habileté du vice-roi dans la conduite de ses affaires. Le bon vouloir du gouvernement français pour lui et l'initiative qui en a été la suite me paraissent de la plus haute importance, et, par ses concessions, le vice-roi a su concilier les intérêts bien entendus de sa sécurité et de son avenir avec la déférence qu'on doit à une grande puissance amie. Qu'il persévère dans son système, et la force des choses amènera nécessairement une solution conforme à ses désirs et vaincra les résistances qu'a créés la haine aveugle de lord Palmerston, haine réellement insensée, car les intérêts bien entendus de l'Angleterre, loin d'être op-

posés à ceux de Méhémet-Ali, leur sont au contraire homogènes.

„J'ai reçu des nouvelles de Paris, qui m'annoncent que le mémoire dont je vous ai parlé et dont l'envoi y a été fai, il y a environ six semaines, a produit une vive sensation; il servira ainsi à corroborer les opinions déjà adoptées par le gouvernement.

„Absent de Vienne depuis le commencement du mois, pour chasser et jouir des derniers moments du beau temps, je compte retourner dans cette ville dans deux jours, pour ne plus la quitter pendant tout l'hiver. Je ne puis donc vous donner aucune nouvelle; mais je vous renouvelle l'assurance de ne pas négliger une seule occasion de servir les intérêts du vice-roi, ni de montrer tout à la fois l'inutilité et le danger de nouveaux délais et l'avantage de hâter le moment d'une solution qui, mettant chacun à sa véritable place, peut et doit être le principe d'un grand bien pour l'avenir. Si j'ai déjà pu, par mes paroles et mes écrits, être utile au vice-roi, et si je puis encore contribuer d'une manière efficace à ramener un résultat définitif conforme à ses vœux, j'en éprouverai une grande joie, car personne ne fait pour lui et sa prospérité des vœux plus sincères et plus ardents que moi.

„Mes hommages bien empressées à Son Altesse.“

„Alexandrie, le 27 novembre 1839.

„Monsieur le maréchal,

„Je m'empresse d'accuser réception, monsieur le maréchal, de votre très-honorée lettre du 24 octobre dernier, qui s'est croisée avec celle que j'ai pris la liberté d'écrire le 27 du même mois.

„N'ayant point reçu jusqu'à ce jour celle qui a été remise à M. Abro, et dans l'incertitude qu'on puisse l'avoir bientôt, je dois vous adresser la prière, monsieur le maréchal, de m'en expliquer, par la prochaine, le contenu, dans le cas qu'il fût d'un intérêt majeur pour les circonstances du moment.

„Nous connaissons ici que ce serait à Vienne où raison-

nablement pourraient recevoir une solution les affaires de l'Orient, par l'intervention européenne, soit par sa position centrale et proche de la Turquie, soit par l'influence du grand diplomate qui est à la tête du cabinet, soit enfin parce que les opinions opposées des autres gouvernements y seraient pesées en juste balance et modifiées. C'est sur cette base, aussi bien que pour répondre à l'amitié et à la confiance dont vous avez donné, monsieur le maréchal, des témoignages à Son Altesse le vice-roi, que j'avais reçu l'ordre de vous communiquer, ainsi que je l'ai fait dans ma précédente du 27 octobre, sa réponse aux ouvertures faites par le cabinet français.

„Ladite communication allant au-devant de l'offre gracieuse contenue dans votre lettre précitée du 28 du mois dernier, il est à croire qu'elle pourra être employée utilement; car, si l'on veut un arrangement stable dans les affaires turco-égyptiennes, pour arriver ensuite à s'entendre sur les affaires orientales en général, qui sont d'une portée bien plus élevée, il est indispensable que les défilés du Taurus, s'ils ne doivent pas appartenir à l'héritier de la Syrie et de l'Égypte, soient au moins entre les mains de quelqu'un qui n'ait pas intérêt à lui nuire, et, en proposant que le district d'Adana dût être rendu à la Porte à la mort du vice-roi, on manifeste une arrière-pensée qui soulèvera une autre guerre.

„J'aime à me persuader, monsieur le maréchal, que vos lumières pourront éclairer les hommes d'État à qui la question turco-égyptienne ne serait point assez familière, et leur faire comprendre que Son Altesse le vice-roi ne pourrait accepter un arrangement qui, à l'époque de sa mort, remettrait en question ce qu'il aurait obtenu pour sa famille. La possession par la Porte du district d'Adana servirait admirablement toute arrière-pensée, comme je l'ai déjà dit, et l'on doit éviter ces conséquences.

„J'ai bonneur de vous renouveler, etc., etc.

„Boghos-Joussouf."

Voici maintenant ma réponse :

„Vienne, le 27 décembre 1839.

„Monsieur,

„J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 27 novembre. Je voudrais pouvoir vous annoncer des nouvelles favorables et décisives pour les intérêts du vice-roi, mais tout est à peu près stationnaire sur la question d'Orient, et les seuls changements survenus semblent se borner à indiquer une tendance à une meilleure harmonie entre les puissances. L'Angleterre seule renferme des éléments hostiles à Méhémet-Ali ; on ne peut ni comprendre l'aveuglement de sa conduite ni les erreurs de sa politique ; mais le fait n'existe pas moins, on ne peut se le dissimuler. S'il n'y avait pas eu dans ce cabinet une passion violente contre le vice-roi, depuis longtemps les affaires d'Orient seraient terminées à la satisfaction de celui-ci, par suite de l'active bienveillance et de l'intérêt sincère que lui porte le gouvernement français, intérêt qu'il m'est agréable de penser que j'ai contribué à développer et à rendre durable.

„Le vice-roi est sans doute fort bien instruit de l'état des choses en général, et peut-être ne lui apprendrai-je rien de nouveau à cet égard. Cependant je lui dirai quelles sont mes croyances sur la marche probable des événements. C'est à lui à suivre ensuite la politique qu'il croira la plus convenable à ses intérêts. La France est donc l'amie sincère de Méhémet-Ali ; son gouvernement suit une politique qui est d'accord avec les sympathies du pays. Le vice-roi peut et doit compter de ce côté sur un appui moral constant et sur une intervention utile toutes les fois que les circonstances en fourniront l'occasion ; mais le gouvernement français ne se brouillera pas avec l'Europe pour lui.

„Il servira toujours ses intérêts quand il pourra le faire sans grand inconvénient pour lui-même, et, dans aucun cas, ne lui sera contraire ; voilà les limites dans lesquelles il s'est placé, et dont il ne sortira pas. Les puissances sont en voie de s'entendre pour l'occupation des mers in-

térieures de C nstantinople en cas d'événements majeurs qui appelleraient les Russes dans cette ville. Jusqu'à présent, je vois une harmonie plus en projet qu'en réalité, et plutôt une espérance qu'un fait accompli; car il y a des difficultés de détail à résoudre qui me paraissent compromettre le principe. Cependant on ne peut se refuser à reconnaître, ainsi que je l'ai déjà dit, une tendance amicale et une disposition à s'entendre.

„Malgré les passions de l'Angleterre, il paraît qu'on a renoncé à toute espèce de moyens d'action contre Méhémet-Ali, et que toutes les mesures se réduiront au *statu quo*t Mais, d'un autre côté, il paraît bien arrêté qu'on ne veu. traiter avec lui qu'au moyen de sacrifices considérables pour l'avenir. En excluant une partie de la Syrie de l'hérédité, les puissances de l'Europe garantiraient à la famille de Méhémet-Ali la possession de l'Égypte et de ses autres domaines. Dans le cas contraire, et sans cette concession, elles laisseraient son sort dans l'incertitude de l'avenir et soumis aux éventualités que le temps peut faire naître. Cette double combinaison peut faire réfléchir le vice-roi. Une garantie des puissances de l'Europe est, à coup sûr, un avantage réel pour lui: elle place sa famille dans une position exceptionelle et la met hors de pair; mais il ne faut pas payer cet avantage trop cher, et, quel que soit le prix qu'on doive y attacher, il est à propos d'en reconnaître les effets. Avant tout, on doit voir, dans la question de l'avenir, une chose de fait. C'est dans la force et une puissance effective que les successeurs de Méhémet-Ali trouveront de véritables garanties pour fonder leur sécurité; et, si la puissance égyptienne se trouvait dépourvue d'une bonne armée et privée d'argent, tandis que le sultan, étant parvenu à réunir et à organiser des moyens d'action redoutables, essayerait de reconquérir l'Égypte, je doute que les puissances de l'Europe missent une grande activité et une grande énergie à protéger cet État au moment de succomber. Quelques démarches insignifiantes et sans résultat les acquitteraient, à leurs yeux, de leurs engagements, et les successeurs de Méhémet-Ali disparaîtraient de la scène du monde.

„Pour déterminer la conduite à tenir par Méhémet-Ali,

tout dépend, à mes yeux, de l'état de ses moyens matériels et de ses ressources intérieures. S'il peut soutenir d'une manière indéfinie le *statu quo*, je crois qu'il est dans ses intérêts de s'y conformer et de ne pas se départir de la frontière qu'il demande, et qui est nécessaire à sa sûreté. S'il est fort, quoique non reconnu, son existence sera plus assurée que s'il était faible et placé sous la protection de l'Europe; et puis mille circonstances peuvent intervenir et lui offrir des chances favorables et faire désirer aux puissances d'en finir sur cette question d'Orient, qui est toujours un motif d'inquiétude et d'agitation. Je crois donc que le vice-roi doit accepter le *statu quo*, si quelques motifs intérieurs ne le lui rendent pas trop à charge, et en même temps ne rien négliger pour arriver à une transaction avec Constantinople; car, une fois obtenue, les gouvernements de l'Europe seront trop heureux de la ratifier pour assurer le repos de l'avenir et réparer ainsi la faute qu'ils ont commise de se mêler intempestivement d'une question qui ne les regardait pas: s'ils s'en étaient abstenus, depuis longtemps il n'en serait plus question.

„Voilà, monsieur, dans mon opinion, l'état des choses et la conduite à tenir par le vice-roi. Je le rogarde comme invulnérable. Il a pris une bonne position, et les événements ne peuvent qu'amener des chances favorables dont il saura profiter avec son habileté accoutumée. Il faut attendre. Si j'apprends quelque chose qu'il lui soit utile de savoir, je m'empresserai de vous en informer. Je vous renouvelle l'assurance de ne jamais perdre une occasion de parler en sa faveur et de plaider constamment ses intérêts avec la même chaleur. En me conduisant ainsi, j'agirai dans ma conviction et trouverai un véritable plaisir à lui prouver la sincère affection avec laquelle, etc., etc.“

„Alexandrie, le 16 janvier 1840.

„Monsieur le maréchal,

„Mon premier devoir, aussitôt reçue l'honorable dépêche dont il vous a plu de me favoriser en date du 27 décembre dernier, a été d'en soumettre une traduction exacte à

Son Altesse le vice-roi, qui, ayant trouvé une parfaite conformité d'idées avec celles que lui suggère sa position, s'est plu à rendre hommage à l'attachement que vous lui témoignez en disant: „M. le maréchal a fait abstraction de „ce qui l'entoure pour se placer un instant dans ma position; je lui en sais bon gré, car cela prouve qu'il pense „réellement à moi, qui suis sincèrement son ami.“

„Rien ne gêne le gouvernement égyptien dans son intérieur; ses troupes et ses employés sont presque soldés; les agents du gouvernement payés; aucune dette arriérée à l'extérieur ou à l'intérieur, les recettes de l'année passée faisant face à l'exercice courant, et au delà; les recettes de cette année, plus abondantes que jamais pour l'année prochaine. Aussi Son Altesse a-t-elle refusé les propositions d'emprunt qui lui étaient adressées de la part des capitalistes français et de celles de plusieurs banquiers puissants de Francfort-sur-Main, pour ne pas charger d'une dette son pays sans nécessité. La récolte des céréales, déjà favorable l'année dernière, et dont les exportations continuent, sera extrêmement plus abondante cette année-ci, et le pays sera à son aise, quoi qu'il en soit du dehors.

„Son Altesse le vice-roi s'étonne à bon droit qu'on veuille lui supposer une ambition sans bornes et des vues sur Constantinople, tandis qu'il a prouvé, après les affaires de Nézib et par son système de défense, qu'il était loin d'avoir de pareilles intentions; car, s'il les avait eues, il n'aurait pas manqué de profiter des circonstances. Cependant on devrait facilement comprendre que celui qui a tant fait doit aspirer, dans son âge avancé, à conserver seulement, à transmettre à ses héritiers.

„A part les conquêtes que Son Altesse a faites de ce pays insoumis à la Porte, les services qu'il a rendus à Candie, en Morée, et ceux bien autrement chers en Arabie pour reprendre et conserver à l'islamisme les lieux saints, auraient mérité un témoignage éclatant du souverain envers sa famille. En se défendant contre d'injustes attaques, ouvertes et cachées, il s'est trouvé possesseur d'autres pays qui lui ont été garantis sa vie durant. On le força de se défendre encore. Il pouvait conquérir, bouleverser l'empire, et il s'en est bien gardé, parce que, animé d'un esprit na-

tional, il a voulu épargner l'effusion du sang précieux qu'il était intéressé à conserver pour rendre l'empire ottoman fort et indépendant, quoiqu'il en eût menacé feu le sultan Mahmoud, parce que, le premier de tous, il avait reconnu que l'intégrité de l'empire était nécessaire à sa conservation.

„Les déclarations des cabinets ne sont venues qu'après coup, comme leurs forces ne se réunirent que trop tard pour s'opposer d'une manière sérieuse à ce qu'il aurait pu entreprendre s'il avait jamais eu les intentions qu'on lui prête. Il est impossible de ne pas croire aujourd'hui à son union franche et loyale avec le sultan et à son désir de l'assister dans la régénération de ses peuples.

„Méhémet-Ali, ayant ce qu'il possède en hérédité (hormis Candie et sauf les exceptions consenties à l'égard de l'Arabie dans sa note à la Turquie, remise à M. le consul de France à la mi-décembre, et dont la traduction est ci-jointe), sera fidèle vassal de son suzerain, qui pourra compter sur son secours en paix comme en guerre; mais, si on veut l'humilier et le punir de sa modération et de ses bonnes intentions, l'état souffrant de la Turquie sera prolongé malgré lui; il attendra et se maintiendra. La pensée d'attaquer ne trouve pas plus de place aujourd'hui que dans les époques les plus favorables; il se défendra, et, pour faire tout ce qui dépend de lui pour éviter la guerre et la rendre moins longue si on l'y forçait absolument, il vient d'ordonner que la ville d'Alexandrie fournira deux régiments de milice pour sa défense avec les soldats de la marine. Toutes les troupes régulières disponibles en Égypte, infanterie, cavalerie et artillerie, ainsi que les troupes irrégulières et les cavaliers bédouins, sont réunis dans la Basse-Égypte pour former un camp de quarante à cinquante mille hommes, qui, en quelques heures, pourront se porter sur les points de la côte menacés.

„Les compagnies d'ouvriers de l'arsenal d'ici, de celui du Caire, des différentes fabriques de l'Égypte, formeront un contingent de quelque importance d'hommes robustes, dévoués et disciplinés.

„Il est prescrit à Son Altesse Ibrahim-Pacha de se tenir constamment sur le même système de défense.

„Ces mesures ont été prises en conséquence de quel-

ques rumeurs répandues ici par des correspondants du dehors qu'une puissance maritime se chargeait seule, et à défaut du concours des autres, d'employer des mesures prou faire agréer des propositions inacceptables au vice-roi.

„Il serait temps que ceux qui s'intéressent de cœur à la sûreté, à l'intégrité et à la force de l'empire ottoman reconnussent enfin qu'on peut amender une faute commise en agissant franchement; qu'agir contre Méhémet-Ali n'aura d'autre effet, si l'on y parvient, que de rendre toujours plus faible l'empire ottoman que l'on veut relever, parce qu'on détruira ses meilleurs matériaux et on le laissera à la merci des étrangers, surtout du plus puissant voisin; il serait temps qu'ils reconnussent qu'ils travaillent précisément en opposition de principes par eux-mêmes établis; qu'ils se persuadent que ce que l'on parviendrait à arracher à Méhémet-Ali ne pourra jamais donner de la force au sultan, tandis qu'en confirmant au premier ce qu'il possède, moyennant l'hérédité, on est sûr d'avoir, par l'organisation de ce qui existe, une bonne organisation de l'autre moitié de l'empire. Il pourra alors se suffire à lui-même sans secours de protecteurs, et devenir en peu d'années cette nation forte, intermédiaire, qui sera la sauvegarde de l'Europe.

„Méhémet-Ali a fait toutes les concessions compatibles avec sa position pour obtenir l'hérédité; il ne lui reste plus qu'à déplorer de voir ses bonnes intentions travesties ou sans croyance, et à se défendre s'il était attaqué; sa longue carrière militaire lui en fait une loi, et, s'il était écrit qu'il dût succomber, ce sera du moins au champ d'honneur, après avoir fait tout ce qui dépendait de lui pour régénérer sa nation.

„Daignez, monsieur le maréchal, agréer, etc.

„Boghos-Joussouf."

NOTE REMISE DE LA PART DE MÉHÉMET-ALI AU CONSUL DE FRANCE ET INCLUSE DANS LA PRÉCÉDENTE LETTRE.

„Méhémet-Ali ne peut jamais consentir à abandonner „les pays qu'il possède. On ne pourra les lui arracher que

„par la force, et il est fermement résolu à user de tous „les moyens qu'il a et qu'il aura à sa disposition pour se „les conserver si l'on vient l'attaquer. Il préfère, s'il doit „succomber, sacrifier toute sa famille et les siens plutôt „que de leur laisser un héritage, bien et dûment acquis, „mutilé par une lâcheté. Ce n'est pas un général qui peut „capituler et se rendre après une honorable résistance, „c'est un homme qui a travaillé toute sa vie pour l'avenir, „et ne peut s'en dessaisir coûte que coûte.“

Je répondis en peu de mots à cette lettre.

„Vienne, le 30 janvier 1840.

„Monsieur,

„J'ai reçu avant-hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 janvier, et je me hâte de vous dire tout le plaisir qu'elle m'a causé. Le vice-roi a pris une attitude digne de lui, digne de ses antécédents, et dont le résultat, j'en ai la persuasion intime, sera favorable à ses intérêts. J'ai éprouvé une véritable jouissance à le voir répondre si complétement à l'idée que je me suis formée de son habileté et de son caractère. Chaque jour on reconnaîtra davantage la solidité de la base sur laquelle il s'est placé, et, pour mon compte, je n'ai pas manqué de proclamer hautement mes convictions à cet égard. Je regarde aussi comme certain que, malgré toutes les nouvelles dont sont remplis les journaux, les négociations de Londres n'amèneront aucun résultat qui lui soit contraire, et déjà divers indices prouvent l'impossibilité de s'entendre. J'applaudis cependant beaucoup aux mesures de prévoyance dont on s'occupe en Égypte et dont vous voulez bien m'entretenir. Le temps récompensera de si nobles efforts, et j'aurai bientôt, j'espère, à féliciter le vice-roi de ses succès. Il faut seulement de la patience. Je suis avec une constante préoccupation tout ce qui se passe chez vous et concerne Méhémet-Ali, et je ne perds jamais l'occasion de chercher à lui être utile quand elle se présente. Je vous demande, de votre côté, monsieur, de me tenir exactement

au courant de ce qui se passe en Égypte; vous me devez cette complaisance, en raison de l'amitié que je porte au vice-roi.

„Agréez, etc., etc.“

„Alexandrie, le 16 avril 1840.

„Monsieur le maréchal,

„Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 11 février, laquelle a beaucoup satisfait Son Altesse le vice-roi, mon maître, vous me demandiez de vous tenir toujours au courant de ce qui se passe chez nous. Dans le désir de pouvoir annoncer quelque chose de nouveau, j'ai retardé ma réponse jusqu'à ce jour; différer davantage, ce serait manquer aux égards qui vous sont dus, monsieur le maréchal, et cependant, comme rien n'est survenu, il ne me reste rien, presque rien à ajouter à la lettre écrite le 16 janvier dernier.

„Son Altesse le vice-roi continue dans son système de modération et attend qu'on lui rende justice; s'il continue ses armements, c'est uniquement dans les vues d'une défense légitime. Son Altesse Ibrahim-Pacha ne fera pas le moindre mouvement sans un ordre du vice-roi, et cet ordre ne serait donné qu'en cas qu'on fût attaqué. Vous avez eu, monsieur le maréchal, des entretiens très-fréquents et assez intimes avec Son Altesse le vice-roi pour avoir pu connaître sa manière de penser et sa loyauté; on affecte aujourd'hui de ne pas croire à ses promesses, lorsqu'il donne au jour le jour une preuve convaincante d'y être religieusement fidèle. Il attend, et sa demande malgré les événements et les circonstances n'a jamais changé, l'hérédité pour sa famille de ce qu'il possède et qu'on n'a pu lui ravir. Il proteste de son obéissance, de son attachement à son souverain, au service duquel il veut se dévouer pour relever sa nation avilie. Son grand tort n'est que de penser que les étrangers seront toujours étrangers en Turquie, que son organisation définitive ne peut s'obtenir que pas à pas, en procédant du connu à l'inconnu, en employant les musulmans déjà instruits à former ceux qui

ne le sont pas, pour inspirer ensuite de l'émulation aux uns et aux autres. Voilà son tort; il est grave, parce qu'il contrarie les projets d'une puissance voisine; mais aussi tout le monde ne peut pas avoir un seul et même intérêt; si celui du vice-roi est conforme à la majorité, pourquoi l'éliminer?

„Soyez bien convaincu, monsieur le maréchal, que Son Altesse le vice-roi respectera toujours son souverain et n'ambitionne que de lui être utile, qu'il n'a aucune difficulté à reconnaître les grandes puissances, ou telle qui serait plus particulièrement indiquée, comme garant de ses obligations.

„Il suffit qu'on satisfasse à sa juste demande et qu'on se conduise à son égard avec bonne foi. Je l'ai dit et je dois le répéter, Méhémet-Ali ne commencera jamais les hostilités; mais il ne reculera pas devant la guerre, de quelque part qu'elle vienne, et alors ..... Dieu seul sait ce qui pourra arriver.

„J'ai à vous annoncer que l'enthousiasme gagne insensiblement la population au Caire. Les cheiks de la mosquée El-Ahzar ont voulu être eux-mêmes à la tête des milices qui se forment avec une grande rapidité; les officiers égyptiens et étrangers s'étonnent du progrès que font journellement ces milices dans le maniement des armes.

„Agréez, monsieur le maréchal, etc.

„Boghos-Joussouf."

Je répondis la lettre suivante:

„Monsieur,

„J'attendais de vos nouvelles avec impatience, mais n'étais nullement étonné de n'en pas recevoir, vu le *statu quo* qui subsiste partout. J'admire sincèrement les fortes résolutions que le vice-roi a adoptées, l'attitude qu'il a prise, et je crois fermement que cette marche le mènera au résultat que ses justes droits lui font ambitionner. Je devine cependant les embarras financiers qu'il peut éprouver; mais la force de son caractère suffit pour les vaincre, et l'Égypte, d'ailleurs, est certainement le pays du monde où

l'on peut pendant plus longtemps faire de grandes choses avec peu d'argent. Cette crise aura un terme; l'opinion de l'Europe grandit chaque jour en faveur du vice-roi, et il n'est pas aujourd'hui un bon esprit qui ne comprenne combien a été intempestive une intervention où personne n'était d'accord ni sur le but ni sur les moyens, et dont l'exécution offrait des questions insolubles et des difficultés insurmontables. Les auteurs de cette intervention ne se sont pas doutés qu'elle serait, comme il est arrivé, plus à la charge de ceux qu'ils voulaient servir qu'à celui qu'ils voulaient combattre, et qu'elle tendrait à affaiblir encore un empire déjà si faible qu'ils voulaient ressusciter. Je pense donc que Méhémet-Ali doit persévérer dans le système qu'il suit, mais redoubler ses efforts pour arriver à traiter et à s'arranger directement avec la Porte. Le jour où il y sera parvenu, les gouvernements de l'Europe se trouveront soulagés d'un grand poids; et, joyeux d'un événement qui assurera la paix, ils s'empresseront de garantir ce qui aura été fait pour accroître les gages de la sécurité et du repos de l'avenir. Je crois donc que le vice-roi ne doit négliger aucun moyen pour arriver à ce résultat. Les Turcs éclairés de Constantinople doivent reconnaître qu'il n'y a aucun bénéfice et aucune sécurité pour l'empire turc à laisser au hasard de l'avenir et de la complication des intérêts de plusieurs son sort et sa destinée; les exaltés religieux doivent être mécontents de la politique suivie jusqu'à ce jour; ainsi le pacha doit avoir des appuis et des auxiliaires dans sa nation, dont le nombre devra augmenter chaque jour et ajouter l'influence de l'opinion à celle que lui donnent déjà sa politique habile et les moyens dont il dispose. Le triomphe de Méhémet-Ali et la consolidation de l'édifice politique qu'il a créé correspondent aux calculs et aux prévisions de mon esprit et satisferont aux sentiments que je lui porte.

„Adieu, monsieur, etc., etc.“

„Monsieur le maréchal,

„J'avais eu l'avantage de vous écrire en date du 16 avril, et la récente lettre dont vous m'avez favorisé le 12 mai porte tous les caractères d'une réponse de ma susdite. M'étant parvenue après que Son Altesse le vice-roi s'était mis en voyage poir le Caire, j'ai rempli mes devoirs par l'envoi d'une exacte traduction; mais j'ai dû, en même temps, attendre un nouveau courrier avant que de prendre la plume pour la correspondance que vous avez daigné autoriser; l'absence de Son Altesse et le manque de nouvelles de quelque intérêt m'y obligeaient.

„Je suis heureux, monsieur le maréchal, de pouvoir vous annoncer que, par suite de la récente destitution de Khosrew-Pacha, la principale pierre d'achoppement étant levée, Son Altesse le vice-roi suivant les impulsions plus d'une fois manifestées et toujours méconnues, a saisi la circonstance de la naissance d'une princesse, fille du sultan, pour donner à son suzerain un témoignage public et officiel de son respect et de son dévouement. En conséquence, aujourd'hui même, par bateau à vapeur exprès, Son Excellence Samy-Bey, général et premier aide de camp de Son Altesse le vice-roi, est parti pour Constantinople, porteur d'une lettre de félicitations analogue à la circonstance, et spécialement chargé d'exprimer à Sa Hautesse les assurances de toute sa soumission comme fidèle vassal, ainsi que de son désir de coopérer au bien de l'empire par tous les moyens à sa disposition. Son Excellence Samy-Bey a l'autorisation d'appuyer, par des témoignages de fait, les assurances dont il est porteur, parce que, dans la position actuelle des choses, ces preuves feront foi entière des sentiments obséquieux de Méhémet-Ali, et ne peuvent être attribués ni à la faiblesse ni à la contrainte.

„Le vice-roi doit espérer que sa noble conduite ne sera pas méconnue et qu'elle portera ses fruits.

„Veuillez agréer, monsieur le maréchal, etc.

„Boghos-Joussouf."

Voici ma réponse:

„Monsieur,

„Je n'ai pas eu l'honneur de répondre à votre dernière lettre et de vous écrire par le dernier paquebot, parce que je n'avais à vous mander rien d'intéressant. J'attendais avec une confiance extrême le succès de la mission de Samy-Bey à Constantinople pour faire mon compliment bien sincère au vice-roi; car je m'identifie de cœur avec lui, et désire ardemment de voir terminer cette pénible affaire qui compromet le repos de l'Europe et du monde; mais je vois le temps s'écouler sans amener le résultat que j'attendais, et en même temps les révoltes de Syrie, qui retentissent beaucoup et dont on exagère peut-être l'importance, donnent du crédit aux ennemis de Méhémet-Ali, leur fournissent des arguments et raniment leurs espérances.

„Tout semblait devoir marcher rapidement à une solution favorable, quand les bruits des insurrections du Liban ont tout suspendu et rendu tout incertain. Pour ma part, j'en ai éprouvé un véritable chagrin, et je suis persuadé encore que le vice-roi, par sa vigueur et sa résolution, d'un côté, et la modération qu'il apportera ensuite, trouvera le moyen de tout terminer dans ces parages. S'il obtient ce résultat promptement, il avancera beaucoup la solution de la question principale. Dans tous les cas, je suis convaincu que le vice-roi ne manquera pas à sa destinée et sera à la hauteur des événements qui peuvent survenir.

„Je rencontre souvent M. le consul de Danemark à Alexandrie, qui s'occupe avec zèle des intérêts de l'Égypte et me semble très-dévoué au vice-roi. Je trouve du plaisir à causer avec quelqu'un dont les opinions sont aussi en harmonie avec les miennes. Il voulait partir pour Alexandrie; je l'ai engagé à rester encore, parce que je crois sa présence utile aux intérêts du pacha.

„Veuillez agréer, monsieur, etc., etc."

Boghos-Bey me répondit:

„Alexandrie, le 16 juillet 1840.

„Monsieur le maréchal,

„Les journaux et les salons de l'Europe ont sans doute fait retentir aux oreilles des personnes marquantes que des troubles existaient en Syrie, à la montagne du Liban; car il importait à ceux qui voulaient arracher cette province à sa domination actuelle de faire exécuter un mouvement qui pût donner crédit à leurs présages diplomatiques et les établir sur le trépied de prophètes.

„Le mouvement a eu lieu, en effet; mais, comme il devait essentiellement tenir de l'essence de sa création étrangère, il ne put jamais prendre naissance dans le pays; il n'a eu aucune base fixe, aucun but avoué, aucun chef de marque. De pauvres montagnards ont été trompés; leurs yeux n'ont pu se dessiller qu'au moment où le gouvernement égyptien s'est vu dans la nécessité de prouver que, s'il leur avait accordé du temps pour se reconnaître, c'était l'effet de la magnanimité de notre vice-roi (qui veut le repentir du coupable plutôt que sa destruction) et non de la faiblesse.

„Sans faire le moindre déplacement dans les cantonnements des troupes en Syrie, et en écrivant à son fils Ibrahim-Pacha qu'il en faisait son affaire, Méhémet-Ali a réuni à Beyrouth, Saïda et Balbeck un nombre plus que suffisant de troupes pour réduire les insurgés, quand même ils auraient opposé une opiniâtre résistance. Son Altesse Abbas-Pacha fut envoyé d'Égypte pour commander en chef les opérations.

„Vous comprendrez, monsieur le maréchal, que, ces dispositions achevées, tout devait se terminer sans autre délai. On signifia aux chefs insurgés, gens de nulle valeur, de mettre bas les armes; ils firent sentir qu'ils se rendraient si on leur assurait des avantages personnels. Une pareille proposition faisait sentir que le mouvement insurrectionnel demeurait toujours factice et n'avait point de racine dans la population; mais il aurait été honteux

de l'accepter, et, après avoir signifié le refus, on en vint aux armes.

„Cette démonstration fit évanouir tous les projets conçus sur l'opinion d'une faiblesse qui n'existait que dans des cerveaux malades; on s'empressa de livrer les armes et d'implorer le pardon.

„Je renouvelle, monsieur le maréchal, etc.

„Boghos-Joussouf."

„Alexandrie, le 27 août 1840.

„Monsieur le maréchal,

„J'ai eu l'honneur de recevoir et de soumettre à Son Altesse le vice-roi la lettre que vous avez bien voulu m'adresser le 25 juillet dernier. Son Altesse, qui apprécie en tout temps vos bons conseils, a remarqué avec plaisir une coïncidence nouvelle dans les idées; les troubles de la Syrie ont été apaisés par la vigueur de sa résolution, accompagnée et suivie de sa modération. Aussitôt que les Maronites ont quitté la partie et remis leurs armes, la montagne du Liban a été évacuée par les troupes, afin de prévenir les excès auxquels leur présence aurait pu donner lieu; les chefs mêmes des révoltés ont obtenu la vie sauve et ont été expédiés au Sennaar.

„Il a été fort malheureux que les cabinets de l'Europe, très-mal renseignés depuis quelque temps par leurs agents officiels, aient pu croire que de pareils troubles, dans une province comme la Syrie, pussent se changer en insurrection générale. Aucun motif de plaintes sérieux n'avait été donné, et ceux qui ont forgé des griefs pour remuer les masses ne sont parvenus à séduire qu'un petit nombre; les faits l'ont prouvé à l'évidence. Ces troubles mêmes auraient été plus tôt étouffés si Son Altesse le vice-roi n'avait pas ordonné à Son Altesse Ibrahim-Pacha de ne point s'en inquiéter, qu'il en ferait son affaire.

„Cela est d'autant plus malheureux, qu'il a pu faire prendre avec une précipitation que rien ne saurait justifier, et presque *ab irato*, une décision à Londres, criante d'injustice contre Son Altesse le vice-roi, et tellement criante,

qu'elle a été repoussée à Constantinople même parmi les ennemis de Méhémet-Ali; mais les personnes dirigeantes n'ont d'autre planche de salut que l'importance que leur donnent la question actuelle et l'appui de l'étranger.

„Rifaat-Bey, commissaire de la Porte, a notifie cette décision à Méhémet-Ali, le 16 août. Son Altesse lui a exprimé combien il était peiné de voir que le sultan, qui lui avait fait concevoir, depuis son avénement au trône, les meilleures espérances d'un arrangement direct plus ou moins éloigné, et toujours basé sur le dévouement de Méhémet-Ali à sa personne et au bien de sa nation, voulût s'appuyer sur une décision prise à l'étranger sur des pièces fausses ou erronées; qu'elle croyait, d'après cette tournure des affaires, devoir s'en remettre à la médiation de la France, mieux instruite et plus désintéressée dans la question; qu'elle n'attaquerait pas en attendant, ne voulant point se prévaloir des circonstances, mais qu'elle se tiendrait en mesure de repousser la force par la force.

„Les quatre consuls généraux ont ensuite adressé à Son Altesse leurs réflexions sur la nécessité de se soumettre à la décision émanée; et, comme le vice-roi en a témoigné le désir, ces réflexions furent remises par écrit, escortées d'une lettre d'accompagnement. Hier 26, Rifaat-Bey, avec les quatre consuls généraux qui seuls ont empêché son retour à Constantinople, depuis la réponse qui lui a été donnée, s'est présenté de nouveau à Son Altesse le vice-roi, espérant sans doute que son opinion se serait modifiée depuis l'arrivée de la presque totalité de l'escadre anglaise sur notre rade, avec l'amiral Stafford et deux frégates autrichiennes. Son Altesse se contenta de lui dire „Dieu seul prend et distribue les empires.“ Le consul anglais voulant répliquer, le vice-roi dit alors: „Tout est inutile, car je n'ai rien autre à ajouter.“

„Notre côte est garnie de batteries, pour empêcher un coup de main. Il y a assez de troupes pour repousser un débarquement; d'autres sont en marche et arriveront demain probablement. Les vaisseaux sont embossés sur deux lignes, dans le port, près des passages, et quatre d'entre eux défendront spécialement l'arsenal et le bassin où l'on a placé les autres navires moindres, préparés pour être

coulés bas dans le cas d'urgence. La grande passe du port a été fermée avec des caissons remplis de lest; de sorte que les seuls bâtiments avec très-peu de tirant d'eau pourront entrer dans le port vieux.

„Les provenances du dehors sont, par les pilotes, conduites dans le port neuf, où les navires marchands débarqueront; ils ne passeront dans le port vieux qu'après s'être assurés par la visite qu'ils sont vides, prêts à charger, et n'ayant pas de matières inflammables.

„Je ne finirais pas si je vous détaillais toutes les mesures qui ont été prises, ou qui se prennent par précaution.

„La Syrie est complétement tranquille. Les propositions que le commandant Napier a faites à Son Excellence Abbas-Pacha, le 14 août (deux jours avant la notification de la décision de Londres à Méhémet-Ali), ont été repoussées; il en a été de même des ouvertures faites à Hassan-Pacha, général de division des troupes de Constantinople.

„L'émir Bechir a assuré le vice-roi de toute sa fidélité et du désir de la Montagne, qui ne veut ni étrangers ni insurrection.

„Des corps de troupes nombreux gardent toutes les côtes de la Syrie, et les vaisseaux anglais ne pourront, en dernière hypothèse, jamais commander au delà de la portée de leurs canons.

„Son Altesse Méhémet-Ali a bon espoir que l'on saura enfin la vérité en Europe, et qu'on reconnaîtra combien l'on a été trompé sur la portée de la prétendue révolte de la Syrie. Que si on s'est fourvoyé une seconde fois, le 15 juillet, à Londres, comme on s'est fourvoyé à Constantinople en réclamant la demande d'intervention, il y aura toujours moyen (à moins qu'on ait des raisons pour soulever une guerre générale) de conseiller au sultan d'user de sa munificence, et, en faisant un acte de souverain favorable à Méhémet-Ali, rendre à la Turquie sa force et à l'Europe le repos.

„Je suis, etc., etc.

„Boghos-Joussouf.“

Ma réponse était conçue en ces termes:

„Monsieur,

„Mon retour tardif à Vienne m'a empêché de répondre par le paquebot dernier à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 août, et en même temps de vous entretenir de la mesure insensée prise à Constantinople contre le vice-roi. Vous imaginez sans peine la sensation que j'en ai ressentie; mais ce que je regrette de ne vous avoir pas dit plus tôt, c'est que cet acte, qui a eu une désapprobation universelle, a mécontenté de la manière la plus vive le prince de Metternich, et que l'internonce autrichien, qui y a concouru, a été l'objet de son blâme le plus sévère. Cet événement, jugé partout en Europe de la même manière, accélérera je l'espère la fin d'une crise dont tout le monde souffre, et servira probablement les intérêts du vice-roi, au lieu de leur être contraire. L'attitude qu'il a prise et qu'il conserve, les concessions qu'il a faites en dernier lieu, et qui paraissent suffisantes à tout ce qui n'est pas aveuglé par la passion, sont des motifs de croire que tout s'arrangera bientôt. C'est un vœu que je forme ardemment; personne ne s'en réjouit davantage, comme personne plus que moi n'admire plus sincèrement la dignité et la raison qui ont constamment présidé aux résolutions du vice-roi.

„Veuillez, etc., etc."

„Alexandrie, le 16 septembre 1840.

„Monsieur le maréchal,

„J'ai eu l'honneur de vous adresser ma dernière lettre sous date du 27 août dernier; et, sans en attendre la réponse, je suis l'engagement pris avec vous, monsieur le maréchal, de vous tenir au courant de ce qui se passe dans nos contrées.

„Son Altesse le vice-roi a fait appeler les quatre consuls généraux, quelques jours avant l'expiration du dernier terme, et leur a déclaré qu'il acceptait la disposition du traité de Londres quant à l'hérédité de l'Égypte, etc.; mais

que son intention était, en fidèle vassal, de représenter à son souverain ses services passés, et d'obtenir de lui et de l'équité de ses augustes alliés une plus large part en ce qui concerne la Syrie. Sa dépêche fut envoyée à Constantinople, d'où elle aura été communiquée aux principales cours d'Europe.

„Lorsque le terme expira effectivement, Son Altesse le vice-roi étant indisposée, elle délégua Son Excellence Samy-Bey pour recevoir les commissaires de la Porte et MM. les consuls généraux. Cette séance ratifia officiellement ce qui avait déjà été dit et proposé dans la première.

„Rifaat-Bey partit alors pour Constantinople. Par cette conduite, Son Altesse, qui est bien décidée à résister à l'injustice et à ne céder qu'aux armes ce qu'il doit à ses armes, a voulu prouver qu'il aime à tenir de son souverain cette faveur et ne veut nullement empiéter sur ses droits; mais, d'un autre côté, si la politique passionnée des étrangers ne reconnaissait pas qu'il ouvre une dernière porte pour la pacification de l'Orient, qu'il ne peut aller plus loin; si on avait des arrière-pensées contre l'existence de l'empire et qu'on voulût sa destruction en commençant par lui tirer le peu de sang qui reste dans ses veines, alors, dis-je, le devoir de Son Altesse se trouvera tracé.

„Méhémet-Ali, obligé, forcé de lutter, soit pour son existence, soit pour sauver l'empire, n'aurait plus de ménagement à garder. Il sait bien qu'en dépit de tous les efforts rien de sérieux ne peut être tenté contre lui qu'au printemps prochain; et, à moins que tout sentiment de justice, à moins qu'il y ait dans tous les cabinets, chez toutes les nations intéressées à la tranquillité de l'Orient, un éblouissement dont on ne saurait se rendre compte, il ne sera pas seul dans la lutte. L'histoire n'aura pas à dire que toutes les nations policées se sont coalisées pour étouffer la civilisation renaissant en Orient par l'Égypte, qui avait été son premier berceau.

„J'ai dit étouffer la civilisation renaissante, parce qu'il est inévitable que les pachas de la Porte se borneraient à des démonstrations, comme l'on fait à Constantinople, et que Méhémet-Ali et sa dynastie peuvent seuls donner le complément aux institutions solides implantées sur ce sol.

„Je déplore toujours que le cabinet autrichien, ami réellement de la Turquie, se soit laissé entraîner par je ne sais quelle illusion ou quelle nécessité. On s'accorde à dire que Son Altesse le prince de Metternich avait énoncé une opinion contraire; en effet, le plus habile diplomate de notre siècle devait mieux apprécier les choses qu'il ne l'a fait.

„La sollicitude, ou, pour mieux dire, la passion que les agents anglais déploient en cette circonstance, prouve qu'il y a un but à eux particulier. M. le colonel Hodges cherche à donner de la gravité aux moindres événements pour forcer la patience du vice-roi à se lasser; mais Son Altesse n'est pas seulement un guerrier heureux, on doit le voir. Je prends la liberté de vous adresser, monsieur le maréchal, les pièces relatives à une dernière affaire dont les journaux s'empareront sans doute. Il est juste que vous sachiez qu'une barque du pays, ou tout autre transport par eau ou par terre, qui voudra abusivement arborer pavillon anglais pour faire des actes illicites, pourra le faire en toute sécurité, sauf, dans le cas contraire, à entendre signifier que le pavillon anglais est insulté pour être obligé de se rendre à la Douane; je dis signifier, car aucun raisonnement n'est plus admis.

„Est-ce que les quatre puissances alliées ont jamais entendu faire les affaires particulières de l'une d'elles, tout en annonçant vouloir pacifier l'Orient? Cela n'est pas croyable; mais il n'est pas moins vrai, par le fait, qu'une d'elles agit activement et seule.

„Daignez agréer, monsieur le maréchal, etc.

„Boghos-Joussouf."

„Alexandrie, le 6 novembre 1840.

„Monsieur le maréchal,

„Le prix que Son Altesse le vice-roi, mon auguste maître, attache à votre bienveillante amitié et à vos conseils lui a fait recevoir avec beaucoup de satisfaction la lettre dont vous m'avez honoré, monsieur le maréchal, en date du 3 octobre. Son Altesse m'a chargé de vous en

présenter ses remercîments et de vous répéter qu'elle désire beaucoup que vous puissiez, dans vos moments de loisir, donner suite à votre correspondance.

„Des nouvelles peu favorables concernant la Syrie doivent être en ce moment répandues dans le public. Vous m'avez imposé le devoir, monsieur le maréchal, de vous tenir au courant des événements; je le remplirai fidèlement.

„Vous ne devez pas ignorer les dissidences qui se sont manifestées depuis des siècles entre les chefs et les sectes du Liban. Ces dissidences, dont le germe n'a pu être entièrement détruit par le court espace de temps écoulé depuis que la Syrie entière se trouvait sous la domination de l'Égypte, ont été exploitées, je ne vous dirai pas au profit de qui, mais au détriment de la tranquillité locale.

„L'émeute venait d'y être comprimée, et Son Altesse traitait avec humanité et avec clémence les chefs des troubles; j'en donnai avis au corps consulaire le 15 juillet, et le même jour on signait à Londres une convention qui déclarait Méhémet-Ali incapable de gouverner la Syrie.

„Vers les premiers jours d'août parurent les vaisseaux anglais devant Beyrouth; le 14, devant Alexandrie. Je ne vous détaillerai point ce qui a été dit ou fait, car cela est déjà du domaine public; mais ce qu'il m'importe de vous faire bien remarquer, monsieur le maréchal, c'est qu'il y avait à défendre une côte syrienne de cent vingt-cinq lieues de longueur, dépourvue d'ouvrages propres à résister aux batteries de plusieurs vaisseaux (et on en a employé dix, sans compter les frégates, corvettes, et six à huit bateaux à vapeur de grande force); il était donc impossible de résister sur la plage à toute démonstration sérieuse sans exposer des soldats en pure perte, comme il était impossible de refouler les troupes débarquées, qui se tenaient sous la protection des batteries des vaisseaux. Successivement donc il a fallu abandonner plusieurs points de la côte, et alors les montagnards, en dissidence avec l'émir Bechir, ont pu recevoir des armes et de l'argent, ce qu'ils ne refusent jamais pour se rendre forts et indépendants chez eux. Son Altesse Ibrahim-Pacha, voulant ramener ceux-ci par la douceur, leur fit demander le motif de leur mécontentement.

Ils répondirent qu'ils n'avaient pas de griefs contre le gouvernement égyptien, mais qu'ils étaient vexés et pillés par l'émir Bechir, que ce gouvernement soutenait; alors Son Altesse Ibrahim-Pacha fit publier par toute la montagne que dorénavant l'émir Bechir n'avait plus à recevoir aucun impôt. Ce dernier, voyant que les partis qui lui étaient contraires étaient armés par les Anglais, et que son influence avait reçu un échec de la part du gouvernement égyptien, jugea que sa position n'était plus tenable, se rendit au camp des Anglais et fit sa soumission avec cent vingt personnes de sa suite. Ils ont tous été embarqués pour Malte.

„Un nouvel émir Bechir, hostile au gouvernement égyptien, a été nommé, et toute la montagne se trouve dans l'anarchie la plus complète. Son Altesse Ibrahim-Pacha a dû juger convenable de ne pas laisser ses troupes dans un lieu où elles n'auraient pu être d'aucune utilité; une retraite fut opérée derrière le Liban, se rapprochant des plaines, et dans celle-ci, comme dans les mouvements antérieurs, par l'effet de la séduction comme par celui des traînards, on compte de cinq à six mille hommes qui se trouvent passés à l'ennemi, et avec eux un drapeau de régiment.

„Les montagnards ne sont guère disposés à quitter leurs positions pour se battre les uns contre les autres; ils se bornent à intercepter les communications et à piller tout ce qu'ils trouvent, amis ou ennemis. Nos courriers ne peuvent passer sans escortes considérables.

„Je doute que les Anglais puissent être satisfaits de leur œuvre. et surtout que le sultan puisse jamais reprendre la domination de la montagne par ses propres moyens, à moins qu'il ne se contente d'une illusion. Voilà comme on rétablit l'intégrité de l'empire ottoman.

„Son Altesse Ibrahim-Pacha, ayant avec lui Son Excellence Soliman-Pacha et vingt-cinq mille hommes de troupes, devait en recevoir quinze mille de l'armée du Taurus, qui a ordre de ne pas quitter ses cantonnements; il se trouvera donc avec un effectif de quarante mille hommes. On va envoyer du Caire, à son rencontre, six régiments, tant cavalerie qu'infanterie, pour faire diversion et

rouvrir les communications; ils sont sous les ordres de Leurs Excellences Achmet-Pacha et Ibrahim-Pacha jeune, tous deux neveux du vice-roi, lesquels étaient employés à la guerre d'Arabie; avec eux, un corps nombreux de Bédouins pour avant-garde et flanqueurs.

„Il reste à voir à présent si les troupes débarquées en Syrie, quoique ayant des officiers anglais à leur tête, voudront bien en venir à une affaire, car on ne peut pas dire qu'il y ait eu d'engagement jusqu'à présent. Si on a jeté l'anarchie dans le Liban, on n'a pas conquis la Syrie pour cela, et les nouvelles que l'on envoie de Syrie à Constantinople, d'où elles se répandent dans les journaux européens, quoique forgées pour donner du contentement au sultan et de l'impulsion aux sujets de la Porte, ne sont pas moins accompagnées de très-puissantes demandes d'argent et de troupes. Son Altesse le vice-roi, toujours avec son sang-froid ordinaire, n'envisage pas encore comme arrivé le moment d'employer des moyens extraordinaires. Elle est fort persuadée qu'on éclairera le sultan, et ne veut se prêter à rien qui puisse troubler son empire ou faire chanceler son intégrité.

„J'ai l'honneur de vous réitérer, etc.

„Boghos-Joussouf."

„Alexandrie, le novembre 1840.

„Monsieur le maréchal,

„Honoré par la bonté de Son Altesse le vice-roi, mon auguste maître, qui me permet d'assister quelquefois à ses conseils et d'y exprimer librement mon opinion, je prends la liberté, monsieur le maréchal, de vous adresser cette lettre particulière, où je viens réclamer le concours de vos lumières pour agir et parler en temps et lieu dans les vrais intérêts de celui que vous appelez votre ami et que je révère comme mon maître et bienfaiteur, de celui auquel j'ai voué toute mon existence, comme un faible acquit de toutes les obligations que sa confiance m'impose.

„Vous avez parcouru l'Orient, monsieur le maréchal, et avez pu juger de ce qui existe, de ce qui peut former

l'intégrité de l'empire ottoman; vous avez connaissance pleine et entière des débats qui ont eu lieu dans la question actuelle, et des sentiments élevés de Son Altesse le vice-roi; vous avez dans votre dernière lettre approuvé la dignité et la raison qui ont présidé aux résolutions prises dans des circonstances difficiles. Vous n'ignorez pas que Son Altesse aurait désiré en appeler à la médiation de toutes les puissances qui doivent chercher le maintien de la paix, et que la France seule, étant exclue de la convention du 15 juillet, se trouvait nécessairement la seule des hautes puissances à qui la médiation fût échue, et avec d'autant plus de raison, qu'elle avait toujours donné des conseils pacifiques, malgré son abstention de concourir aux mesures proposées et ensuite adoptées contre l'Égypte.

„Néanmoins, ayant toujours considéré la mission Brunow sous un point de vue où la question égyptienne n'était que secondaire, j'ai dû concevoir l'espérance que d'autres cabinets ne seraient pas aussi hostiles à Méhémet-Ali que celui de Londres, quoique possiblement poussés par des rapports haineux. La haute sagesse de Son Altesse le prince de Metternich m'a toujours fait croire qu'elle n'a pas accédé de plein gré à ladite convention, et qu'elle profiterait des nouvelles circonstances pour rétablir l'équilibre que d'autres circonstances l'avaient forcé d'abandonner.

„En cela la conduite de Méhémet-Ali servira admirablement ceux qui chercheront à lui faire rendre justice. La Prusse, selon toutes les apparences, suivra les impulsions du chef de la diplomatie européenne et marchera avec l'Autriche. La France, quoi qu'on en dise et qu'on imprime, vu l'état des partis qu'elle a dans son sein et les progrès de son industrie, n'entrerait dans une guerre que forcée par *une nécessité absolue et pour son compte*. Ainsi je compte déjà trois cabinets sur cinq enclins à la paix.

„Restent les deux antagonistes, aujourd'hui alliés, entre lesquels les autres auront de la peine à maintenir la balance. La Russie, par sa force et son voisinage, exercera toujours une grande influence sur l'empire ottoman. Cette influence lui est aujourd'hui disputée et presque enlevée par l'Angleterre, qui, étant trop éloignée, cherche à prendre

des *positions rapprochées*, aux dépens du sultan qu'elle entend protéger et au détriment des tiers. Quelles qu'en soient les suites, l'Égypte ne devrait pas compter la Russie au nombre de ses ennemis. Cette idée se trouve renforcée lorsque je jette les yeux sur une dépêche que la chancellerie impériale a adressée à M. le comte de Médem, consul général russe en Égypte, le 21 juin 1839, signée par M. le comte de Nesselrode. Son Altesse le vice-roi ne s'est en rien écarté de la volonté de Sa Majesté l'empereur Nicolas, relatée mot à mot dans la susdite dépêche. Il peut donc espérer que la Russie ne lui sera plus ennemie, comme elle ne chercherait à lui faire aucun mal tant qu'il se bornera à défendre ce qu'il possédait du consentement de son souverain.

„Cependant il devient inexplicable aujourd'hui que la Russie, qui n'a aucun grief à opposer à Méhémet-Ali, veuille, par son consentement et au besoin par ses forces, concourir à l'abaissement du même Méhémet-Ali et lui enlever la Syrie et le pachalick ou le district d'Adana, qu'il possédait déjà du consentement de son souverain, et cela lorsque Méhémet-Ali n'a point tiré parti de sa position heureuse, après Nézib, pour accélérer la fin du différend, précisément par respect pour les puissances et d'après leurs assurances bienveillantes.

„Monsieur le maréchal, permettez-moi, ainsi que je l'ai dit, d'invoquer vos propres lumières et les liaisons que votre éclatant mérite vous a procurées avec des personnes augustes, pour avoir en détail, par les faits comme par le raisonnement, votre opinion sur la conduite du cabinet de Saint-Pétersbourg et sur ses intentions envers Méhémet-Ali et sa famille.

„Vous me rendrez un grand service, monsieur le maréchal, en m'aidant à fixer mes idées sur ce point important, et vous me faciliterez les moyens de me rendre utile à mon auguste maître.

„Je vous prie, en attendant, d'excuser le trop de liberté dont je fais usage en cette occasion; vous m'y avez encouragé et ne saurez me blâmer à présent; daignez recevoir enfin l'expression du respect et du dévouement avec lesquels, etc., etc.“

Je lui répondis la lettre suivante:

25 novembre 1840.

„Monsieur,

„Je viens de recevoir les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 novembre, et je vous prie de remercier le vice-roi des souvenirs qu'il me conserve e du prix qu'il met à mon amitié. Elle est sincère et me cause en ce moment de véritables chagrins par suite des événements funestes qui se succèdent en Syrie, événements hors de tous les calculs et de toutes les prévisions. Je plains sincèrement Méhémet-Ali, et moins encore des revers de fortune qu'il éprouve que des circonstances qui les accompagnent; on n'a jamais vu une armée désorganisée au point où paraît l'être l'armée égyptienne, tant sous le rapport moral que sous le rapport matériel. Cette armée, dont les succès sont encore dans tous les souvenirs, a donc été bien abandonnée pour être devenue en si peu de temps si différente de ce qu'elle était et de ce que je l'ai vue. Je suis d'autant plus affligé de ce qui se passe, que ces événements diminuent l'intérêt que les amis du pacha lui portaient en Europe et leur ferment la bouche. A mon avis, le vice-roi n'a rien de mieux à faire aujourd'hui que d'en finir promptement et d'accepter les offres qui lui sont faites en ce moment. La dignité de son caractère ne peut être compromise, puisqu'il a cédé à la force irrésistible des choses. Il y a une limite que la raison ne doit pas dépasser, et, quand tous les moyens dont on dispose fondent entre vos mains, il faut éviter tout ce qui peut en accélérer la destruction.

„Il me serait difficile de vous répondre avec détail, vu le peu de sûreté de la correspondance, sur les questions que vous m'adressez dans votre lettre particulière; mais ce que je peux vous dire ici, c'est que, dans mon opinion, le changement de politique survenu dans la conduite de quelques puissances à l'égard de Méhémet-Ali ne vient pas de sentiments qui lui sont contraires, mais de circonstances qui lui sont étrangères. En un mot, il n'est pas le but, mais l'occasion d'une nouvelle politique suivie par elles;

et j'ajouterai que je ne doute cependant pas qu'elles ne désirent sincèrement la conservation de Méhémet-Ali et de sa famille en Égypte. Les dernières décisions de la conférence de Londres, résultat de leur influence, en sont une preuve irrécusable. Mais elles désirent aussi que Méhémet-Ali se prête à arrêter promptement un torrent qui semble vouloir le renverser."

„Alexandrie, le 26 décembre 1840.

„Monsieur le maréchal.

„La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 novembre dernier est venue confirmer entièrement nos idées dans les suppositions qui motivèrent les questions du 6 novembre, et, dans ces sentiments, Son Altesse le vice-roi se conduisait tout à fait dans la ligne des conseils que renferme votre susdite, parvenue ici le 15 courant. Des avis indirects annoncent qu'on se disposait à envoyer de Constantinople un personnage distingué à Alexandrie; ainsi nous ignorons la décision qui sera prise et sommes dans l'attente. De notre côté, il ne reste plus rien à faire. Son Altesse le vice-roi me charge de vous présenter, etc., etc.

„Boghos-Joussouf."

Voici ma réponse à la précédente:

„Vienne, le 23 janvier 1841.

„Monsieur,

„J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 26 du mois dernier. Vous imaginez la part sincère que j'ai prise aux malheurs qui ont affligé le vice-roi, en même temps que j'ai admiré sa sagesse et sa prudence. Un homme d'un esprit aussi supérieur sait toujours se soumettre à l'empire de la nécessité. J'ai donc éprouvé une véritable satisfaction de le voir, en dernier lieu, se décider à prendre un parti que je

regardais comme un moyen de salut pour lui. Je ne puis pas vous dire combien les intrigues dont Constantinople est le théâtre me causent d'humeur et d'ennuis. Cependant, l'Angleterre exceptée, je crois pouvoir vous assurer que les dispositions des autres puissances sont bienveillantes pour Méhémet-Ali et sincères dans leurs rapports avec lui. Je ne doute donc pas que l'on s'accorde à le faire investir enfin de l'hérédité qui lui a été promise. Je m'en réjouirai sincèrement, et fais des vœux pour qu'une fois le calme revenu, un ordre régulier établi et la paix assurée, le vice-roi s'occupe à réparer les maux que de longs efforts et de grands sacrifices ont fait éprouver à l'Égypte. Cette illustre contrée mérite de jouir d'un bien-être qui assure l'établissement fondé par Méhémet-Ali.

„Je suis reconnaissant du prix que le vice-roi attache à mes conseils; les circonstances me faisant croire qu'il est opportun de lui en adresser, je le fais avec empressement, comme je saisirai toujours avec plaisir l'occasion de lui être utile. Ainsi mon affection pour lui ne cessera jamais d'être la même.

„Veuillez agréer, etc., etc.“

„Alexandrie, le 6 avril 1841.

„Monsieur le maréchal,

„J'aurais désiré, en reprenant la plume pour vous écrire, pouvoir vous annoncer quelque chose de positif sur le sort de cette Égypte à laquelle vous prenez tant d'intérêt. Ce désir a été cause du retard que j'ai mis à vous accuser réception de votre honorée missive du 23 janvier dernier. Je ne m'arrêterai point à vous détailler le hatti-schériff que l'on a envoyé à Son Altesse Méhémet-Ali, ni la manière avec laquelle il a été reçu. Toute l'Europe en est informée aujourd'hui, et vous avez dû sentir l'impossibilité d'accepter des conditions de cette nature, aussi bien que la réserve mise en les repoussant.

„Ces conditions, si elles sont l'ouvrage de la Porte elle-même, des hommes du Divan, prouvent leur ineptie et leur parfaite insouciance du bien ou du mal de l'empire.

Si elles sont dictées ou conseillées par quelques puissances étrangères, à part le blâme sévère qui tombe sur les ministres ottomans, elles doivent éveiller l'attention des autres puissances européennes sur le but et le moyen qui tendent également à la destruction, et les obliger à se demander: A qui le profit? à qui le dommage?

„Beaucoup de personnes impartiales désireraient qu'une occasion pût se présenter pour faire cesser l'isolement de la France dans la question d'Orient, isolement assez naturel d'après la manière de voir que le gouvernement français peut avoir acquise sur l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman, par les relations véridiques et exemptes de passion de ses agents. Il était impossible de prévoir qu'une occasion aussi favorable se présenterait pour ce rapprochement; car toute puissance désirant sincèrement la paix demeurera convaincue des raisons qu'avait la France de s'abstenir, et trouvera en cela même une occasion de ralliement pour le bien-être de l'Orient et de l'Europe entière.

„L'Égypte doit compter beaucoup sur la position que la France a prise, parce que les faits n'ont point tardé à justifier que sa manière de voir était la plus exacte et la plus en rapport avec la véritable situation de l'Orient; aussi elle a appris qu'une politique plus adaptée aux circonstances surgira du chaos dans lequel on s'est jeté, qu'on ne voudra plus sacrifier le peu qui existe à des principes, lorsqu'ils manquent d'appui moral dans le pays où l'on veut les imposer. Cependant cet espoir pourrait être déçu, dans l'incertitude des choses humaines. Toutes les puissances sont aujourd'hui armées extraordinairement; une étincelle peut tout embraser, et alors n'est plus neutre qui veut. Son Altesse a recours à vos lumières et à votre expérience, monsieur le maréchal, pour tracer la conduite de l'Égypte, ne fût-ce que dans un billet séparé et sous le plus grand secret, et cela ajouterait encore à la reconnaissance qui vous est vouée.

„Méhémet-Ali m'a dit: „Le maréchal m'a honoré du „titre d'ami; l'amitié ne fait pas défaut en des temps diffi„ciles. Écrivez-lui, et je suis sûr qu'il trouvera moyen de „nous faire parvenir ses bons conseils."

„Daignez agréer, etc."

Je lui répondis:

„Monsieur,

„J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 avril. Vous imaginez sans peine le chagrin véritable que j'ai ressenti en voyant les embarras nouveaux du vice-roi, les exigences de la Porte envers lui, et les conditions peu convenables qu'elle a voulu lui imposer. Méhémet-Ali a pris, dans les circonstances où on l'a placé, le seul parti raisonnable, et suivi la seule conduite qu'il y eut à adopter. Il n'y a pas de personne sensée, en Europe, qui ne l'approuve dans les refus qu'il a faits; et, en cela, il prouve l'intention de remplir ses engagements: car, pour pouvoir le faire, il ne faut prendre que des engagements exécutables. Je pense donc que, dans ses intérêts bien entendus, il doit conserver l'attitude qu'il a prise; montrer au sultan un grand respect, et accepter toutes les conditions exécutables et compatibles avec sa sécurité et un avenir tranquille. Ma conviction intime est que toutes les puissances veulent l'hérédité effective dans la famille de Méhémet-Ali, avec la suzeraineté réelle du Grand Seigneur. Et, si les intrigues à Constantinople ont pu faire croire à la mauvaise foi du gouvernement ottoman, les décisions de la conférence de Londres donnaient en même temps la preuve d'un tout autre esprit. Aussi, quand l'hérédité stipulée dans le hatti-schérif ouvrait une large porte aux intrigues et à la corruption, et, par suite, aux désordres, la conférence voulant que l'hérédité fût simple et par ordre de primogéniture, je crois que les trois objets les plus importants sont fixés aux yeux des cabinets de l'Europe: succession établie et acquise par droit de naissance, et qu'une incapacité démontrée pourrait seule supprimer; nomination réservée à Méhémet-Ali des officiers de son armée jusqu'au grade de colonel inclusivement; garantie de sa sûreté; tribut établi par abonnement et évalué à une somme fixée, seule manière de terminer cette question, dans laquelle un contrôle est impossible sans amener la confusion. Ces trois points, sur lesquels tout le monde me paraît d'accord, concédés par la Porte, le vice-roi doit se rendre facile sur

tout le reste: sa position est grande et son avenir assuré. Mais, en même temps et dans tous les cas, je l'engage beaucoup à ne rien négliger pour tenir en bon état et compactes son armée et son trésor, en adoucissant, autant que possible, le sort de ses sujets; car, quels que soient les droits reconnus et les titres légitimes dont on est revêtu, le moyen le plus sûr de leur durée et de leur force, c'est de posséder la puissance de les faire respecter.

„J'espère donc que Méhémet-Ali pourra bientôt se livrer à des travaux intérieurs et à des améliorations qui ne seront pas sans gloire et sans utilité pour lui.

„Recevez, monsieur, etc."

RELATION

DE LA BATAILLE DE NÉZIB

„Nézib, le 25 juin 1839 (14 rebiul-achar 1211).

„Monsieur le maréchal,

„J'ai reçu, avant mon départ de Saïda, l'ouvrage que vous avez eu la bonté de m'envoyer, avec une lettre à la date de 1837. Je présume que l'ouvrage que vous m'avez adressé ne m'est point arrivé, et qu'on en a substitué un autre. J'ai écrit à Votre Excellence trois ou quatre lettres, qui toutes sont restées sans réponse. Je présume, et j'ai des raisons de croire, qu'elles ne vous seront point parvenues. J'avais préparé à Saïda, pour Votre Excellence, la relation de la guerre des Druses, et j'y avais joint la carte du pays qui en avait été le théâtre; mais je n'ai pas eu le temps de la finir, à cause de la guerre qui a éclaté entre la Turquie et l'Égypte. Hier, 13 rebiul-achar (24 juin 1839), la bataille a eu lieu entre l'armée égyptienne et l'armée turque. Cette dernière a été battue complétement et mise en pleine déroute. J'ai fait tout mon possible, Excellence, pour justifier la haute opinion que vous avez manifestée sur moi dans votre ouvrage.

„Comme je pense que quelques détails vous feront plai-

sir, voici en peu de mots ce qui s'est passé. Je vous prie de m'excuser si le croquis que je vous envoie est peu soigné. Il a été fait à la hâte. J'espère, à Saïda, être assez heureux pour vous envoyer quelque chose de plus fini et de plus exact, que j'aurai l'honneur de vous adresser avec ce que j'avais déjà préparé sur la guerre des Druses.

„Le 20 juin, nous sommes arrivés au village de Mésar, à une lieue à peu près de l'armée turque, campée au village de Nézib.

„Le 21, j'ai fait une grande reconnaissance sur sa position avec environ quinze cents Bédouins, quatre régiments de cavalerie et deux batteries d'artillerie à cheval. Pendant que nos troupes légères tiraillaient et que l'artillerie échangeait quelques coups de canon, je me suis porté le plus près possible de leurs lignes. Je reconnus alors leur position, trop forte pour être attaquée de front ou de flanc. Leur front était protégé en arrière par des hauteurs fortifiées et couronnées d'artillerie, et en avant par trois redoutes; leur droite protégée par une hauteur assez élevée, où il y avait dans une redoute un régiment d'infanterie et plus bas une batterie d'artillerie; leur gauche appuyée à une redoute d'assez grande dimension, et placée sur un mamelon à pente roide. L'attaque était donc très-difficile sur le front; elle aurait fait perdre beaucoup de monde et n'aurait pas eu le résultat désirable. Je me décidai sur-le-champ à tourner l'ennemi par la gauche, par une marche de flanc.

„Nous rentrâmes au camp dans la nuit; les préparatifs furent faits, et, le 22 au point du jour, l'armée leva le camp et se mit en marche par une marche de flanc; par lignes, en colonnes, la droite en tête. Après dix heures de marche, nous arrivâmes au pont de Hordgan. Dans l'après-midi, les Turcs présentèrent quelques bataillons sur notre flanc gauche. A l'instant même j'occupai un mamelon à notre droite, où je pris position avec deux batteries d'artillerie et deux régiments d'infanterie en ligne par bataillons en masse, chaque bataillon ployé en double colonne sur le centre. J'envoyai à notre gauche un régiment d'infanterie et un de cavalerie, prendre position sur la di-

rection des flancs de ce corps turc. Ces dispositions lui en imposèrent. Il se retira, et l'armée, après avoir continué tranquillement sa route, vint prendre position sur la rive gauche de la rivière. La journée du 23 fut employée à préparer les armes pour la bataille et aux revues passées à l'artillerie, à l'infanterie et à la cavalerie.

„Dans la nuit du 23 au 24, à peu près vers minuit, l'ennemi amena deux batteries d'obusiers dans la direction de notre gauche, et jeta environ deux cent cinquante obus dans le camp. Il y eut quelques désordres; un de mes aides de camp eut son cheval blessé d'un éclat d'obus, et nous eûmes sept à huit hommes tués et une trentaine de blessés. Il paraît que l'ennemi avait reconnu la direction de ma tente, car le plus grand nombre des obus vint tomber autour de moi. A l'instant même je me portai aux avant-postes, et leur feu fut bientôt éteint par un feu roulant d'artillerie, que la veille, de crainte de surprise, j'avais disposée à cet effet tout autour du camp. Comme je l'ai su plus tard, ils eurent plusieurs canonniers tués et blessés, et ils se retirèrent dans leur camp en désordre, infanterie, cavalerie et artillerie. Pendant ce temps, j'avais fait prendre les armes à toute l'armée. A mon retour, chacun reprit son poste, et nous attendîmes le jour. A peine il commençait, que l'armée se mit en marche, toujours par ligne en colonnes, la première ligne formant la première colonne et marchant par divisions à distances entières; la deuxième ligne, deuxième colonne, marchant par bataillons en doubles colonnes sur le centre et à intervalles de déploiement; la troisième ligne, réserve, troisième colonne, marchant par bataillons en doubles colonnes, avec intervalles de deux divisions entre les bataillons. Six régiments de cavalerie marchant en colonne serrée, par régiment, en avant et sur la direction de la troisième ligne, deux régiments de cavalerie à l'arrière-garde. En ouvrant la marche, je marchai quelques mille pas sur une direction presque perpendiculaire à la ligne de bataille turque, pensant que peut-être ils déboucheraient dans la plaine pour accepter la bataille en rase campagne.

„Voyant qu'ils ne faisaient aucun mouvement, j'exécutai un changement de direction à gauche, et marchai, parallè-

lement à leur ligne, à peu près deux mille pas, faisant toujours attention s'ils prenaient quelques dispositions pour manœuvrer en conséquence. Ayant reconnu leur intention bien prononcée d'accepter la bataille sur l'emplacement où ils se trouvaient, je changeai de direction à gauche, et me dirigeai sur un mamelon qui se trouvait à hauteur de leur droite, devenue leur gauche par leur face en arrière. J'avais l'intention d'attaquer avec ma droite, en refusant mon centre et ma gauche. En conséquence, je me dirigeai obliquement par rapport à leur ligne de bataille. Mon but était, dans le cas où je n'aurais pas réussi avec la droite, de la retenir sous la protection de ma cavalerie et d'attaquer avec ma gauche et mon centre.

„Arrivée à quatre cents pas du mamelon, l'armée prit son orde de bataille, la deuxième et la troisième ligne par un changement de direction par le flanc droit pour faire face au pont; la cavalerie par des changements de direction par régiments à gauche. Pendant que l'armée exécutait ces divers mouvements, je fis sur-le-champ occuper par une batterie de gros calibre le mamelon, clef du champ de bataille. Les Turcs, sentant l'importance de cette position, ouvrirent leur feu d'artillerie, ce qui ne m'empêcha pas d'assurer la position de la batterie et d'indiquer moi-même aux canonniers sur quelle direction ils devaient tirer. Je redescendis à la droite et ordonnai à l'artillerie de se porter en avant et d'ouvrir ses feux. Deux régiments d'infanterie et quatre de cavalerie furent envoyés sur notre extrême droite pour protéger mon mouvement, et la fusillade et la canonnade s'engagèrent de toutes parts sur ce point. Il y eut un moment d'hésitation, et nos troupes furent un instant ramenées sur la droite. Cependant nous tînmes bon, et la gauche turque fut forcée de se replier. En apercevant ce mouvement, j'en profitai pour porter en avant toute ma droite, et j'envoyai l'ordre sur-le-champ au centre et à la gauche d'arriver sur la ligne des feux et de développer les siens. L'armée turque ne put résister à toutes ces attaques successives et faites avec beaucoup d'ensemble, et elle se mit en retraite sur son ancien camp. Elle fut poursuivie par notre artillerie de première ligne et par les première et deuxième lignes d'infanterie. La

troisième ligne d'infanterie et d'artillerie de réserve prit position sur les hauteurs qui couronnaient le camp turc. C'est à cet instant que l'armée turque fut mise en pleine déroute. C'est une belle et glorieuse victoire, mais c'est une des plus sanglantes que j'aie vues. Pour mon compte, j'y ai éprouvé une très-grande fatigue, mais pas autre chose; un de mes aides de camp a été enlevé par un boulet à l'instant où je me portais avec toute ma droite sur l'ennemi; un autre a eu son cheval tué. Nous avons pris dans le camp cent quarante-quatre pièces de canon avec leurs caissons, trente-cinq pièces de gros calibre dans les redoutes de Biredjeck, abandonnées par les Turcs; toutes les tentes, depuis celle de Hafer-Pacha jusqu'à celle du dernier soldat; armes, instruments, pelles, pioches, etc., etc.; de dix-huit à vingt mille fusils, et de douze à quinze mille prisonniers, qui ont été sur-le-champ envoyés dans l'endroit qu'ils ont choisi, soit chez eux, soit autre part. Le soir de la bataille, les régiments m'ont fait hommage des drapeaux qu'ils ont pris à l'ennemi, et je ne vous cache pas, Excellence, que je me suis surpris être un peu fier, entouré de ces nobles trophées.

„Agréez, etc., etc.

„Soliman."

Nota. La lecture de cette relation et la vue du plan qui l'accompagne donnera suffisamment la preuve de la stupidité sans exemple du général de l'armée turque. L'armée ottomane est placée sur une forte position, rendue meilleure encore par des batteries couvertes et des rehaussements; elle a sur son front un ruisseau dont les bords sont escarpés, et qu'on ne peut passer que sur un pont situé à peu de distance de sa gauche, et qui est dominé par un plateau situé sur la même rive qu'elle, et elle laisse l'armée égyptienne maîtresse de ses mouvements, sans entreprendre de l'arrêter, et sans l'attaquer quand elle est divisée. Si, voyant le mouvement décidé de l'armée ennemie entière pour tourner sa gauche, le général turc eût envoyé une division pour défendre le passage du pont, il eût donné une nouvelle direction aux opérations; ou si,

après avoir laissé passer la moitié de l'armée, il l'eût attaquée avec toutes ses forces, il l'eût détruite. Au lieu de cela, il laisse, pendant deux jours, l'armée égyptienne le contourner et se mettre en bataille, non plus sur son flanc, mais parallèlement à son front et sur ses derrières, de manière que pour la combattre il faut qu'il fasse demi-tour. On ne conçoit pas qu'un être humain ait pu se livrer à de pareils calculs. Soliman-Pacha, de son côté, a manœuvré avec une immense imprudence : il devait périr dans cette opération. Sans doute il devait tourner l'ennemi, mais il avait deux précautions à observer : 1° opérer son mouvement de conversion plus loin de l'armée turque, de manière à passer le ravin à une plus grande distance et arriver sur elle formé en colonnes parallèles et prêt à se déployer ; 2° se déployer perpendiculairement à son front, afin de forcer les Turcs à prendre une nouvelle ligne de bataille, et à conserver, en supposant un échec, une libre retraite s'il eût été battu ; car, dans ce cas, et après ce mouvement étrange, un échec l'eût perdu.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME

1841

SOMMAIRE. — Je reprends la plume pour consigner encore quelques souvenirs. — M. de Sainte-Aulaire quitte Vienne. — Appréciation de son caractère. — Sa famille. — Ses embarras. — Anecdotes. — Je me détermine à m'établir à Venise. — M. le duc de Bordeaux. — Venise. — Place Saint-Marc. — Considérations sur les différentes phases de la puissance de Venise. — Société de Venise. — Peintures. — Les Murazzy. — Chioggia. — L'Adige. — Digues. — Le Pô. — Bologne. — Peintures. — Florence. — Tableaux. — Gênes.

L'année 1841 apporta un changement douloureux à ma position. Le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France en Autriche depuis près de huit ans, sollicitait son rappel et un changement d'emploi. Lié avec lui d'une tendre amitié, chérissant toute sa famille, sa maison était devenue pour moi une seconde patrie, et j'y oubliais souvent les douleurs de l'exil.

Personne ne convenait mieux que le comte de Sainte-Aulaire à l'ambassade d'Autriche. La considération et l'estime méritée qu'on lui témoignait, sa politesse et sa naissance, lui assuraient toute sorte de succès. Les bons sentiments de la haute classe de Vienne, autant que celle-ci est susceptible d'en éprouver (car, si elle prend souvent les apparences de l'amitié, on s'aperçoit qu'elle n'en a guère que l'écorce), lui semblaient acquis ; mais le grand éloignement de France rendait rares les voyages qu'il pouvait faire à Paris. La monotonie toujours croissante de la vie de Vienne, le peu de sympathie qu'il avait toujours trouvé dans le salon de la chancellerie, non de la part du prince de Metternich,

qui avait de l'attrait pour lui, mais de la part de la princesse; enfin l'espérance d'être envoyé à Londres, où le mouvement intellectuel est plus en rapport avec ses facultés et ses goûts, étaient des motifs décisifs pour solliciter un changement. Les affaires les plus graves et les plus importantes se traitaient d'ailleurs chaque jour entre la France et l'Angleterre, et il en serait l'intermédiaire. De semblables motifs étaient trop puissants pour que je ne comprisse pas ses démarches; mais, tout en me réjouissant de ces succès pour lui, je les déplorais pour moi.

M. de Sainte-Aulaire était venu à Vienne sous les auspices les plus défavorables et les plus contraires. Alors la haine pour la Révolution de juillet était dans toute sa verdeur et toute sa force dans l'esprit de l'aristocratie de Vienne. Aussi eut-il à surmonter de grands obstacles. Le moyen qu'il employa pour les vaincre fut une grande politesse, beaucoup de dignité, beaucoup de réserve, et une maison convenablement montée. Il fut prévenant auprès de la société, et accepta avec empressement ce qui lui fut offert, mais sans montrer aucun désir, aucun besoin d'entrer dans l'intimité de personne. Sa vie habituelle se passait en famille. Il avait beau jeu, au surplus, pour prendre cette attitude; car sa famille, qui était fort nombreuse, composait la plus aimable tribu.

Madame de Sainte Aulaire, qui la présidait, est assurément une des femmes les plus distinguées qui aient jamais existé, d'une grâce charmante, de l'esprit le plus cultivé, mais sans pédanterie, possédant un cœur aussi noble que son mari. Elle était entourée de trois filles, élevées sous ses yeux, et dignes d'elle. Une seule était alors mariée. Elle avait épousé le baron de Langsdorff, premier secrétaire d'ambassade, homme d'un esprit très-remarquable et d'une grande capacité. Elle avait près d'elle son fils, le marquis de Sainte-Aulaire, deuxième secrétaire d'ambassade, homme de bien, instruit, capable, un des plus estimables hommes que j'aie jamais rencontrés. Aucun individu ne m'a inspiré une plus grande confiance, et il n'y a aucun secret, aucun intérêt que je ne lui confiasse, certain qu'il n'en abuserait jamais. Enfin je ne puis oublier, dans le souvenir de cette noble famille, la marquise de Sainte-Au-

laire, née d'Estourmel, femme de beaucoup d'esprit, peu jolie, mais charmante de caractère, et digne de faire partie de cette délicieuse associatio.

On conçoit qu'avec un point d'appui semblable, avec une pareille base, M. de Sainte-Aulaire ai pu traverser les ennuis de Vienne pendant l'espace de huit ans, et que moi, admis et accepté complétement dans cet intérieur, j'y aie trouvé de grandes consolations.

M. de Sainte-Aulaire a cette délicatesse qui appartient à un homme bien né et à un noble cœur. Je le peindrai en deux mots, en consignant les paroles qu'il prononça en me parlant, la première fois que nous nous rencontrâmes après son arrivée à Vienne. Je l'avais vu à Paris dans le monde; je le connaissais, mais je n'avais avec lui aucune intimité. Cependant il me dit immédiatement: „Sur nos rapports futurs, mon cher maréchal, je serai pour vous tout ce que vous voudrez, et rien que ce que vous voudrez.“ Cette simple phrase en dit assez et n'a besoin d'aucun commentaire.

M. de Sainte-Aulaire rencontra plus d'une fois de grands embarras dans les propos inconsidéres et les passions capricieuses de la princesse de Metternich. Avec un homme moins mesuré, les conséquences pouvaient avoir beaucoup de gravité. Il sut cependant, sans sortir des bornes de la modération, y mettre un terme et donner à la princesse une leçon propre à demeurer dans son esprit. A une fête, la princesse de Metternich, rayonnante de beauté, de jeunesse et de parure, portait un beau diadème en diamants, te l'ambassadeur, avec sa galanterie un peu surannée, vint lui faire compliment sur ce riche ornement. Celle-ci lui répondit brutalement: „Au moins celui-ci n'est pas volé!“ faisant ainsi allusion à l'usurpation de Louis-Philippe. Ce mot, dit et répété par elle avec complaisance à plusieurs personnes, fut l'objet des discours de chacun. Mais M. de Sainte-Aulaire prit la chose au sérieux, et, le lendemain, il demanda par écrit au prince de Metternich une audience où la princesse se trouverait. Il s'expliqua avec politesse, mais avec netteté et autorité; leur développa les conséquences graves qui pourraient résulter des torts dont chaque jour la princesse se rendait coupable, et qu'il en chargeait sa

conscience. En même temps, il la prevint que, n'étant nullement d'humeur à recevoir de semblabes humiliations, que ses devoirs et sa dignité lui commandaient de repousser; il la prévint, dis-je, qu'à l'avenir il rendrait compte en France de ses incartades avec autant d'exactitude qu'il avait mis jusqu'ici de soin à les cacher et à les couvrir d'un voile. La princesse lui a gardé rancune de cette leçon sévère, mais elle en a profité. Depuis ce moment, elle s'est tenue avec lui dans des termes convenables. De son côté, il a évité toute intimité qui eût pu amener une dangereuse familiarité, mais sans montrer aucune aigreur. La seule rigueur qu'il ait exercée depuis envers elle a été de lui refuser, malgré ses demandes, son portrait, qu'elle désirait placer dans une collection qu'elle s'est plu à former, et qui se compose des portraits de toutes les personnes marquantes de l'époque, ou qui ont fait partie de sa société habituelle.

A cette occasion, je raconterai une fort jolie plaisanterie en forme de leçon que M. Lamb, ambassadeur d'Angleterre, fit à la princesse.

L'union de la France et de l'Angleterre avait inspiré à la princesse de Metternich autant de colère contre celle-ci que contre la première. Ayant pris en passion les intérêts de Charles V en Espagne, la levée du siége de Bilbao l'avait mise en fureur. Elle s'était exprimée devant trente personnes, en ma présence, avec une extrême violence. Entre autres choses, il lui échappa de dire: „Je voudrais voir Lamb pendu, et j'irais le tirer par les pieds.“ Le propos ne pouvait rester secret, et Lamb en fut informé.

Quelque temps après, la princesse lui fit la demande accoutumée de son portrait pour sa collection, et l'ambassadeur le lui promit. Mais, au lieu de le lui apporter dans le format déterminé et de demander à être placé dans un album, il lui remit un grand portrait dessiné au crayon, avec un cadre, et il lui annonça qu'il avait choisi cette dimension pour lui procurer le plaisir de le pendre....

M. de Sainte-Aulaire quittant Vienne, je résolus d'aller me fixer sous un climat plus doux, et je choisis Venise. Mais mon départ fut suspendu de quelques jours par l'arrivée de M. le duc de Bordeaux, qui, après le terrible acci-

dent qu'il avait éprouvé pendant le cours de l'été, s'était cru dans un état de convalescence assez avancé pour se mettre en route pour Göritz. Mais, arrivé à Vienne, de nouvelles souffrances le retinrent une grande partie de l'hiver. Je lui trouvai un esprit calme, une instruction assez développée, de la modération, de bons sentiments et le mouvement d'esprit qui convient à la jeunesse. J'eus grand plaisir à le revoir et à causer longuement evec lui. J'éprouvai un véritable chagrin que mes arrangements personnels me forçassent à partir et missent obstacle à ce que je pusse jouir plus longtemps des charmes de sa présence.

Je me mis en route et partis de Vienne, le 2 novembre 1841, pour me rendre à Venise, où j'arrivai le 6. Un logement agréable m'y était préparé sur le grand canal. J'avais laissé l'hiver à Vienne et je retrouvai l'automne le plus chaud, le plus délicieux. On croit renaître et revenir à la vie quand on change ainsi, en si peu de moments, de rigoureux frimas contre la plus douce température. Souvent j'avais traversé Venise, mais jamais mon séjour dans cette ville n'avait dépassé une semaine. Toujours une sensation agréable avait accompagné mon arrivée en voyant cette superbe cité, si belle encore, même au milieu de ses ruines, quelque déchue qu'elle soit des splendeurs et des magnificences qui l'ont rendue célèbre. Mais on ne connaît une ville que lorsqu'on y demeure d'une manière suivie. D'abord l'étude du matériel exige seul un certain temps pour en garder les souvenirs dans l'esprit. A Venise, l'art a un caractère original et expressif. L'architecture des palais sert comme d'interprète à l'histoire de cette reine du moyen âge. Il faut nécessairement étudier les fastes de la république en même temps qu'on admire ses monuments. Ici tout se lie, et ce n'est pas, pour un esprit sérieux, un des moindres charmes de Venise. Il en est ici comme à Rome : on y trouve la trace des mœurs des différents âges dans les palais et les ruines que l'on a sous les yeux.

La place et l'église de Saint-Marc reçurent, à juste titre, mes premiers hommages. Quel bel ensemble et quelle élégance on remarque dans toutes les constructions! que de richesse dans les matériaux et quelle recherche dans les moindres ornements! Les Vénitiens ont pris le type de

leur style à Constantinople; mais ils se le sont approprié. Bien qu'il porte le nom de byzantin, il est cependant autre chose dans ses détails. L'église Saint-Marc est son chef-d'œuvre: plus on l'étudie, plus on l'admire. Son étendue n'a rien de grandiose: elle n'était pas l'église du patriarche, mais seulement la chapelle du doge de la sérénissime république. A ce titre, ce monument ne pouvait pas avoir une plus grande dimension; mais elle renferme les plus riches ornements. On en jugera en réfléchissant que la coupole principale, environnée de huit coupoles plus petites, forme son dôme. Toutes sont revêtues, ainsi que les parois de l'église, dans tout leur développement, de belles mosaïques représentant des objets de piété. Les dorures les plus riches se mêlent partout à ces produits de l'art. La direction de la lumière, habilement ménagée, produit des effets merveilleux. Plus de cinq cents colonnes de vert antique, de porphyre, de serpentine, de jaspe, etc., etc., etc., se trouvent réparties dans ce monument. La façade, très-haute et des plus magnifiques dimensions, malgré les ornements dont elle est surchargée, réunit le grandiose le plus imposant à la grâce la plus coquette. La vaste plate-forme qui la surmonte est embellie par les célèbres chevaux de bronze que la victoire, capricieuse et changeante de sa nature, a fait beaucoup voyager. Coulés en Grèce et placés d'abord à Corinthe, ils furent transportés à Constantinople, puis apportés de Constantinople à Venise, après la conquête de cette ville par les croisés. Ils vinrent à Paris dans le temps de notre gloire et de notre grandeur, et revinrent, après nos malheurs et nos désastres, au lieu d'où nous les avions tirés et où ils avaient séjourné le plus longtemps.

Cette belle église, l'un des plus magnifiques monuments de l'Italie, commencée dans le dixième siècle, ne fut terminée que dans le dix-huitième.

Rien n'est plus curieux que de rechercher les différentes phases de cette puissance de Venise, si faible d'abord, et ensuite si redoutable pendant tant d'années, mais dont il ne reste plus que des souvenirs. La création de Venise eut pour cause immédiate les malheurs des temps. Elle fut l'expression des besoins de la société. Des invasions

de barbares avaient, à plusieurs reprises, ravagé le nord de l'Italie. Le besoin de sécurité décida une partie de la population à venir chercher un refuge au milieu des eaux. De nombreuses îles couvraient la mer intérieure qui forme les lagunes, et ceux qui vinrent s'y établir purent y vivre en paix, à l'abri de leurs ennemis, qui étaient dépourvus de tout moyen maritime. L'exigence de ses besoins força cette population à se livrer à une navigation continuelle, qui, d'abord appliquée aux circonstances de tous les jours, reçut promptement un assez grand développement pour créer des richesses et assurer leur indépendance.

Il résulta de cet ordre de choses que le génie de ce nouveau peuple fut tout à la fois navigateur, guerrier et commerçant. Les soins de la sûreté commune établirent des rapports intimes entre ses diverses fractions dispersées dans les différentes îles. Il se trouva, dans son ensemble, composé d'une réunion de petites agrégations distinctes, mais toutes égales entre elles. La première forme de gouvernement fut, en conséquence, la démocratie. Mais bientôt les mêmes individus, occupant habituellement les mêmes emplois, élevèrent leurs familles dans l'opinion, par le fait même de l'exercice du pouvoir. De là une considération particulière, qu'une fortune plus grande rehaussa encore. Il en résulta bientôt que l'État, quoique légalement démocratique, devint aristocratique par le fait, tandis qu'un chef nommé à vie et investi d'un grand pouvoir rapprocha beaucoup cet ordre de choses d'une monarchie élective assistée d'un conseil choisi par le peuple. Sous sette organisation, les plus grandes choses furent faites; mais plus d'une révolution arracha du trône celui qui l'occupait. Un ordre politique semblable, s'il eût existé plus longtemps, eût amené infailliblement l'établissement du pouvoir héréditaire d'un seul; mais Pierre Gradenigo, élu doge en 1289, constitua l'aristocratie, en limitant à un nombre déterminé de familles, qui furent désignées, le droit d'être élu au grand conseil. Un siècle plus tard, en 1436, après les ravages de la peste et la diminution des familles, l'usage voulut que la totalité de ceux qui les composaient entrassent de droit au grand conseil et sans élection, de manière qu'en elles consista la souveraineté. Dès ce moment, le

gouvernement fut établi sur les bases les plus solides qu'il appartienne aux hommes de choisir.

Ce fut à ce grand événement que Venise dut la longue durée de son existence politique. Les aristocraties ont en elles-mêmes des principes de conservation qui leur permettent une très-longue vie. Quand, dans le cours des siècles, des révolutions interviennent, elles ne font ordinairement que les rajeunir. Quand un corps héréditaire possède la souveraineté, deux causes lui en garantissent la conservation. D'abord, de longues discussions précèdent et préparent les grandes résolutions, et amènent nécessairement des lumières sur tous les actes importants. Ensuite, l'immense intérêt que chacun a dans la durée de l'organisation sociale, et l'impossibilité où il est de gagner à un changement, à moins de s'emparer du pouvoir suprême, font que le plus ambitieux, abandonné à ses forces seules, doit préférer de partager le sort commun et réduire ses efforts à exercer une influence légale que rien ne défend et rien ne proscrit. Mais, si une aristocratie est viable de sa nature, il faut, pour exercer une grande puissance à l'extérieur, qu'elle délègue un grand pouvoir à son chef. C'est ce qu'elle a fait à Venise pendant longtemps, alors que les doges étaient tout-puissants. C'est sous ce régime particulièrement que la république a ébloui et vivifié le monde. Mais, quand une jalousie mesquine s'est emparée des esprits, quand la crainte, les soupçons, ont caractérisé toutes les démarches, dès ce moment, la république de Venise a tiré sa plus grande force des souvenirs de son histoire.

La nature de sa puissance, dans le moyen âge, avait créé de grandes richesses. La navigation établit des rapports fréquents avec l'empire grec, où la civilisation s'était réfugiée. Le développement des connaissances, le goût des sciences et des arts s'ensuivit, et Venise devint le principe de la renaissance morale de l'Italie. Cette puissance exceptionnelle, car nulle autre n'avait alors en Europe les richesses et les lumières qu'elle possédait, sa marine et l'étendue de ses relations lui donnèrent bientôt une suprématie, qu'elle n'a perdu que lorsque d'autres États, à son exemple, développèrent leurs facultés, et vinrent partager avec elle les avantages qui lui appartenaient exclusivement. Quand elle

les possédait seule dans le moyen âge, elle jouait un rôle qui rappelle celui de l'Angleterre de notre temps. L'échelle sur laquelle est organisé aujourd'hui le monde est beaucoup plus grande sans doute; mais, dans le rapport de la puissance effective des différentes nations chrétiennes, les Vénitiens avaient une proportion peut-être plus grande que celle de l'Angleterre aujourd'hui.

Un grand pouvoir pour l'exécution, basé sur une forte aristocratie héréditaire, est donc la combinaison sociale la plus favorable à la durée des gouvernements et à leur puissance extérieure. C'est encore de ce point que l'on peut établir une juste comparaison entre Venise et l'Angleterre; mais ici tout est en faveur de l'Angleterre. L'aristocratie anglaise crée et conserve toute la puissance publique; ses législateurs ont eu en outre une haute prévoyance de l'avenir en s'occupant d'assurer les moyens de perpétuer dans cette aristocratie l'esprit qui devait toujours l'animer, en lui permettant d'appeler incessamment à elle tout ce qui fait la force du pays. Jamais elle n'a oublié que ses intérêts, comme ceux de l'État, lui commandent d'adopter les illustrations nouvelles, d'absorber et de s'assimiler tout ce qui s'élève dans l'opinion. Elle reçoit ainsi constamment des secours salutaires, se renforce de toutes les influences utiles, modifie ses mœurs suivant les temps, et ne repousse rien de ce qui peut ajouter à son éclat. Ouverte à tous ceux qui ont des titres pour y être reçus, elle n'est l'objet d'aucune haine, mais devient l'espérance de tous.

Il en est tout autrement d'un pouvoir fondé sur la démocratie. Tout y est variable et fragile; tout y est incertain; dès lors tout y est faible. Le gouvernement a-t-il de grands pouvoirs, il s'empare bientôt d'une autorité sans bornes, aidé par les ambitieux qui, n'ayant rien à perdre, ont tout à gagner en se réunissant à lui. Est-il faible, le moindre choc le renverse, et la révolution qui le détruit en appelle mille autres. Si l'aristocratie renverse le pouvoir qu'elle a créé, le corps social n'est pas ébranlé dans sa base; car elle n'a fait que substituer un nom à un autre. Des combinaisons d'intérêt peuvent se faire facilement entre un nombre borné de familles. Elles sont impossibles quand on opère sur une multitude confuse, livrée

à une foule de passions qui se combattent et se croisent dans tous les sens. Les ambitions individuelles, dans un état de choses semblable, amènent bientôt et nécessairement l'anarchie et la destruction ou la tyrannie. Il en est de l'ordre moral comme de l'ordre physique; les rochers résistent à l'action des vents qui remuent facilement les sables. La Suisse, depuis la création, n'a pas changé de forme, tandis que l'Egypte est chaque jour la proie du désert remué par la tempête.

La république de Venise a péri, parce qu'aucun ouvrage des hommes n'est éternel. Elle a péri de vieillesse. Elle est tombée en lambeaux faute d'avoir conservé une des vertus publiques qui l'avaient tant distinguée autrefois. Elle a péri sans avoir opposé la moindre résistance avec un peuple dévoué, avec une armée fidèle, et faute d'avoir voulu vivre. Malgré les changements survenus dans l'ordre proportionnel des États de l'Europe, elle eût pu avoir encore une longue existence; mais il eût fallu que son gouvernement ne s'abandonnât pas lui-même. Son nom et les souvenirs qui s'y rattachaient auraient seuls suffi; et il existait entre ses mains des moyens positifs et matériels de puissance que la moindre prévoyance et une faible énergie auraient pu rendre redoutables.

Jamais puissance ne s'écroula d'une manière plus misérable et moins digne de son origine.

Il était entré de tout temps dans la politique du gouvernement vénitien d'isoler complétement de la politique les habitants de Venise. Rien n'avait été négligé pour faire naître chez eux le goût des plaisirs. Cette passion avait pris un développement effréné. Les habitudes du mystère, consacrées d'abord à la politique, avaient été appliquées aux relations de l'amour. La loi somptuaire, qui avait prescrit de donner la même forme et la même couleur aux gondoles, servait merveilleusement le secret que chacun gardait sur les habitudes de sa vie. Le mystère était tellement dans les mœurs, que les masques étaient d'usage pendant trois mois de l'année; et ceux qui ne l'appliquaient pas sur leur figure en portaient un sur leur bras, par respect pour la coutume. Ils étaient à tous les moments du jour hors de chez eux. La vie de Venise était

donc une vie toute de plaisir et de débauche pour ceux qui n'occupaient pas les hauts emplois de la république. Il était résulté d'habitudes semblables, consacrées par les siècles, une grande douceur dans les mœurs et une sociabilité que l'on ne rencontrait nulle part ailleurs. Les conséquences s'en font sentir encore aujourd'hui. Quoique l'usage des masques et des dominos soit passé de mode et qu'on ne fasse plus maintenant du jour la nuit, nulle part, en Italie, on ne trouve un peuple plus doux, une société plus hospitalière et plus gracieuse, des femmes plus attrayantes et plus remplies de séductions.

On peut faire à Venise une remarque qui m'a souvent frappé dans le cours de ma vie, c'est que les mœurs se modifient d'elles-mêmes par l'empire des circonstances où la société est placée et des nécessités que celles-ci amènent avec elles. Je ne suppose pas que la vertu soit plus générale à Venise qu'ailleurs; mais ce qui est incontestable, c'est que les crimes y sont infiniment plus rares et que les assassinats y sont complétement inconnus, lorsqu'ils pourraient s'exécuter si facilement et se couvrir d'un voile si épais et si difficile à percer. Jamais rien n'est tenté contre l'ordre public, malgré l'obscurité qui règne nécessairement dans cette multitude de petites rues, qui forment de véritables labyrinthes (il y en a deux mille deux cent cinquante), et sur ces canaux qui serviraient merveilleusement les coupables en leur donnant le moyen de faire disparaître en un moment les traces de leurs attentats. Transportez à Venise la population d'une autre ville, de Milan par exemple, où chaque nuit on ne circule avec quelque sécurité que sous la protection d'une multitude de sentinelles placées presque en vue les unes des autres, et de nombreuses patrouilles qui marchent dans tous les sens, et Venise deviendra réellement en un moment tout à fait inhabitable.

Je trouvai la société de Venise composée de gens gracieux, et j'y fus reçu avec bienveillance et empressement. J'y rencontrai des savants d'une grande distinction. Ils y sont recherchés et honorés. Un institut venait d'y être fondé. Les savants fixés à Padoue, dans cette ville consacrée de tout temps aux études, venaient y siéger à des

jours déterminés. Au nombre de ceux dont la réputation est la plus étendue se trouvait M. Santini, astronome célèbre, directeur de l'observatoire. Je me liai d'une manière particulière avec un géomètre et un géologue. Le premier, directeur général des ponts et chaussées, M. Paleocopa, est un homme d'un savoir profond et d'un esprit aimable, vif et brillant. Élevé à l'école d'artillerie et du génie de Modène, il avait servi dans le corps du génie militaire du royaume d'Italie et fait avec nous les dernières campagnes de l'Empire. Répugnant à servir dans une autre armée que celle dans laquelle il avait débuté, il entra dans la carrière civile quand le nord de l'Italie revint à l'Autriche. Il trouva l'occasion de montrer sa capacité et d'exécuter de beaux et grands travaux, qui lui font le plus grand honneur. Au nombre de ceux qui composaient ma société habituelle se trouvèrent le secrétaire de l'institut, M. Passini, géologue (ses connaissances sont très-étendues et variées, son activité est très-grande), et un jeune officier de marine d'une grande distinction, chargé de la direction de l'observatoire, le baron de Willersdorff.

Je passai ainsi mon hiver d'une manière assez douce, partageant mon temps entre l'admiration des objets d'art dont Venise est remplie, une société agréable et un bon spectacle, dont l'admirable salle de la Fenice double les avantages.

Il serait sans intérêt d'entrer dans le détail de la vie que l'on mène à Venise. Je me bornerai à dire qu'elle a perdu la fougue et l'activité qui la caractérisaient autrefois. Elle est plus régulière peut-être que dans les autres villes d'Italie. Les chroniques galantes sont maintenant du domaine du passé, et, quoique sans doute le temps présent lui fournisse encore des aliments, les jouissances de l'esprit sont appelées à entrer dans les plaisirs journaliers.

Les admirables peintures que renferment les palais des particuliers, l'Académie des beaux-arts, les églises et les bâtiments publics ne sauraient être trop visitées; car on y découvre sans cesse de nouvelles beautés. On reconnaît facilement quel rang on doit donner, parmi les écoles du moyen âge, à cette école vénitienne, dont le caractère est si pur, si vrai, l'expression si énergique. On ne peut aussi

se lasser de contempler les objets d'architecture de tous les genres, dont la variété infinie chasse la monotonie, sans nuire à la beauté. Cependant, au-dessus de tous ces chefs-d'œuvre, planent toujours les immortels ouvrages de Palladio, le seul architecte, peut-être, qui ait rappelé en Europe, par ses ouvrages, ceux qui ont illustré la Grèce antique. Cinq mois s'écoulèrent ainsi dans Venise de la manière la plus douce. J'en sortis au printemps pour entreprendre un agréable voyage en Toscane, où m'appelait l'arrivée d'une amie de France, madame la comtesse de Damrémont, qui s'y était rendue pour m'y voir et passer quelque temps avec moi.

Je partis le 12 avril de Venise, pour me rendre d'abord à Bologne, et je profitai de ce voyage pour voir en détail les murazzy, les travaux de Malamocco, et les embouchures des fleuves voisins, si menaçants pour les provinces qu'ils traversent.

Les lagunes sont séparées de la mer par une bande de terre dont la largeur varie. Divisée par les intervalles qui unissent les lagunes à la mer, elle forme plusieurs îles dans la partie méridionale, et elle est réduite à la plus mince épaisseur. La sûreté de Venise a rendu nécessaire de créer une défense artificielle. Sans ce rempart, l'affluence de la mer par les gros temps et les vents du sud aurait bientôt submergé la ville et l'aurait détruite.

Les murazzy ont donc été construits dans un but de défense et de conservation. Ce sont des travaux semblables à ceux que l'on voit en Hollande, avec cette différence que ces derniers ont été construits en terre et ont pour objet d'isoler complétement le pays de la mer, tandis que les autres, qui sont en grande partie construits en pierre, ont pour but de diminuer de régler et de limiter l'entrée des eaux de l'Adriatique dans cette mer intérieure et si peu profonde que forment les lagunes.

Mais, si Venise doit être préservée de l'action des eaux, elle a besoin de communiquer avec la mer, et de posséder au moins un passage d'une profondeur suffisante pour permettre l'entrée et la sortie des vaisseaux d'un certain tirant d'eau. La construction des murazzy a de la beauté et de la grandeur. On serait tenté de croire que ces tra-

vaux remontent à l'époque glorieuse et puissante de la république. Il en est autrement; c'est un ouvrage de sa vieillesse et le résultat d'un calcul économique. C'est vers 1740 que ces travaux furent commencés. Jusque-là, on avait entretenu l'obstacle au mouvement des eaux au moyen de caisses en bois remplies de pierres, qui, placées d'une manière contiguë, formaient une digue et brisaient les vagues; mais, les bois étant devenus rares et chers, on y substitua un travail plus dispendieux, mais aussi plus durable, et les murazzy furent commencés. Quoiqu'on n'ait pas cessé d'y travailler, ils ne sont pas encore achevés aujourd'hui. Ils se composent de pierres de très-grandes dimensions, qui sont liées entre elles par un mortier de pouzzolane. Ils forment une digue dont la pente est très-douce, qui résiste facilement au choc des vagues et présente un obstacle invincible à l'action de la mer.

Mais, procurer à la passe de Malamocco, naturellement la meilleure, la profondeur nécessaire aux besoins de la navigation, était chose plus difficile. Après un long examen et une discussion approfondie des meilleurs ingénieurs, on a arrêté, pour être placé sous la direction du chevalier Paleocopa, l'un des ingénieurs les plus distingués de l'Italie, si riche en individus de cette espèce, un système de travail dont l'achèvement est presque complet au moment où j'écris. Les opinions qu'avait manifestées autrefois notre célèbre ingénieur Prony ont prévalu. Les atterrissements de la passe viennent de deux causes: de l'action extérieure et de l'action intérieure. Pour arrêter ceux-ci, on a construit une digue qui a déplacé le passage et produit complétement l'effet désiré. Elle a été exécutée sous le gouvernement français. On vient maintenant d'exécuter une digue extérieure, perpendiculaire à la côte, de deux mille cent mètres, qui arrête les sables que les courants du sud amènent, et qui, en redressant et contenant les courants qui deviennent plus rapides dans les mouvements des marées, les force à déblayer et à creuser constamment la passe, comme il arrive en France dans certains ports de la Manche au moyen des écluses de chasse. Ce beau travail rendra le port de Venise d'un facile accès. Dans quelques siècles sans doute, les mêmes inconvénients se renou-

velleront; mais alors de semblables travaux, repris et continués, remédieront de nouveau au mal.

Je visitai Chioggia, petite ville de pêcheurs située à l'autre extrémité des lagunes. Son nom se rattache à une époque de grands désastres, mais peut-être aussi à la plus glorieuse époque de la république. Réduite à la défense de la ville même, elle sut résister à ses ennemis, et, quand elle semblait au moment de périr, elle prit une attitude offensive qui la délivra tout en se défendant, et humilia profondément Gênes sa rivale.

En sortant de Chioggia, on entre dans un pays constamment menacé par les eaux, souvent envahi par elles, et qui serait complétement submergé si des travaux continuels ne parvenaient à le garantir. Il est curieux d'étudier les circonstances qui ont amené cet état de choses. Les anciens Vénitiens, dont la sécurité était fondée sur leur éloignement de la terre ferme, avaient établi en principe que la conservation des lagunes était de premier intérêt et de première nécessité. En conséquence, la direction donnée aux fleuves au voisinage de leurs embouchures les en avait constamment écarté, afin d'empêcher les atterrissements qui auraient fini par les combler. D'abord se trouvait la Brenta, dont la direction naturelle tombait sur le milieu des lagunes. Elle fut déviée dans son cours et dirigée de manière à arriver directement à la mer. Mais il en résulta que la pente, répartie sur un développement beaucoup trop grand, rendit son cours trop lent, et que les eaux s'épanchèrent en fréquentes inondations, qui mettaient à l'état de marécages un pays riche et fertile. Ce mal était augmenté par la réunion de deux petites rivières, le Bacchiglione et le Gorzone, qui affluaient dans le lit de la Brenta et se rendaient également à la mer par l'embouchure de Brondolo, tandis qu'un canal navigable établissait la communication entre les lagunes de Chioggia et l'Adige. Le pays compris entre le Bacchiglione et le Gorzone étant en grande partie inondé, un canal de desséchement, dit le canal des Cuori, fut creusé pour porter les eaux dans le lit des fleuves réunis. Le baron Testus a entrepris ensuite le desséchement de ce territoire, composé de soixante-cinq mille campi ou vingt-quatre mille hectares, dont une partie est inondée

accidentellement, l'autre plus fréquemment, et une dernière partie ne se compose que de marais. Il calcula que l'emploi de six machines à vapeur, de la force réunie de cent vingt chevaux, le débarrasserait de trois mille mètres cubes d'eau par minute et que le travail ne devrait pas durer plus de soixante-dix à quatre vingts jours. Ce calcul s'est trouvé complétement erroné. Il n'a obtenu que des effets médiocres avec des moyens très-dispendieux. Le simple bon sens semble indiquer la marche à suivre, qui est celle-ci : diviser le terrain en deux parties par une digue, savoir, celle qui est au-dessus du niveau de la mer basse, et celle qui est au-dessous ; conduire les eaux de la première à la mer par un canal, au moyen de portes-écluses qui permettent aux eaux de s'écouler à la mer basse, et qui se ferment à la mer haute pour empêcher l'invasion de la mer quand elle monte ; ensuite, n'appliquer les machines d'épuisement qu'à la deuxième partie, dont les eaux ne peuvent avoir par elles-mêmes aucun écoulement. Des travaux semblables se voient partout en Hollande, et leur système, inspiré par le plus simple bon sens, donne constamment les résultats les plus satisfaisants.

Nous avons remonté la rive gauche du Gorzone, puis passé cette rivière pour nous rendre sur l'Adige qui vient aussi la traverser. De là nous sommes arrivés sur l'Adigetto qui, autrefois, était une dérivation de l'Adige. Réuni au Tartaro, dont les sources sont près de Vérone, et grossi de la Molinella qui passe à Castellaro, près de Mantoue, il forme un cours d'eau qui prend le nom de canal Blanc et communique avec l'Adige. L'Adigetto a pris son nom de la prise d'eau faite à son origine ; mais la prise d'eau a été supprimée, et le nom lui est resté. Le canal arrive à Adria, d'où il continue jusqu'à la mer, dans laquelle li débouche par un ancien bras du Pô, séparé aujourd'hui du fleuve, et qui porte le nom de Pô-di-Levante. Il communique avec le Pô véritable par la Cavanella, que l'on ouvre d'abord pour la navigation, et ensuite pour l'écoulement des eaux dans le Pô quand le fleuve est plus bas que le canal Blanc.

Nous couchâmes à Adria, jolie petite ville, très-ancienne, aujourd'hui éloignée de plusieurs lieues de la mer, et au-

trefois port de mer qui donna son nom au golfe Adriatique. Une circonstance remarquable des pays situés sur les deux rives de l'Adige, et qui les met constamment en péril, c'est que le fond du lit du fleuve, constamment plus élevé que la campagne, la domine de deux à trois pieds. Les eaux s'élèvent quelquefois jusqu'à trente pieds. Que l'on juge combien est menaçante cette puissante masse d'eau en mouvement!

Cet état de choses est venu de ce que ces pays ont été trop tôt habités et trop tôt cultivés. La nature a destiné les fleuves à dessécher les marais, en élevant leur sol par des alluvions. Mais, quand on se décide à cultiver un terrain bas, traversé par un fleuve, il faut de toute nécessité diguer la rivière pour en contenir les eaux. Dans ce cas, et dans l'intérêt de l'avenir, afin d'empêcher des résultats tels que ceux que nous voyons, il faudrait adopter un double système de digues, c'est-à-dire placer d'abord de petites digues propres à resserrer le fleuve, et ensuite élever de grandes digues de défense, qui, placées à une certaine distance, lui ouvrent une grande surface pour s'étendre, ce qui diminuerait l'élévation des eaux dans les crues, et ralentirait beaucoup l'élévation du sol en offrant un plus grand espace pour recevoir les alluvions; mais c'est une prévoyance que nulle part on n'a eue autrefois. C'est un tort qu'on a eu particulièrement en Hollande, où on rencontre une analogie réelle avec ce que l'on voit ici: chaque année, l'existence des deux pays est également menacée par les eaux, et par les mêmes causes. Cette Haute-Italie, si belle, a été si anciennement habitée et cultivée, et à une époque si barbare, qu'il n'est pas étonnant que des mesures semblables de précaution n'aient été ni prises ni conçues. Une fois la culture développée, les populations fixées sur les bords du fleuve s'y sont trouvées enchaînées. Leur sécurité de chaque jour les a forcées à ajouter chaque année à la hauteur des digues, à mesure que le fond du fleuve se rehaussait lui-même, et on en est venu à ce que l'on voit aujourd'hui.

Le 12, nous avons visité le Pô et examiné les épis construits dans le double but de préserver ses bords, et de diriger les courants dans l'intérêt de la navigation. Un

des épis construits en pierre ressemble par son importance et sa dimension à un môle de port de mer. Le Pô, tout menaçant qu'il est pour la campagne, car il s'élève beaucoup dans les crues, est cependant moins effrayant que l'Adige, parce que le fond de ce fleuve est partout plus bas que le niveau de la campagne. Nous visitâmes la Cavanella dont j'ai parlé déjà, extrémité du canal de communication entre Chioggia et le Pô. Il y a deux écluses de sept pieds de hauteur, qui sont placées à la suite l'une de l'autre. Ce canal sert aussi de dégagement des eaux du canal Blanc dans le Pô, quand celui-ci est bas, et dans tous les temps pour la navigation, soit pour entrer dans le Pô, soit pour en sortir. Lorsque la différence des niveaux des eaux est de six à sept pieds, on réunit les deux écluses, et on les traite comme une seule; quand la différence est de quinze pieds, on les ouvre successivement. Plus bas, le canal Blanc communique, par une autre écluse, avec le canal des Cuori qui réunit les eaux du Gorzone et du Bacchiglione. Enfin une dernière porte s'ouvre et fait entrer les bateaux dans le canal de Chioggia, et c'est ainsi que la navigation intérieure est établie entre Venise et le Pô.

Nous rentrâmes à Adria, et, le 13, j'allai visiter les travaux de l'Adige. Ses digues avaient été rompues. Une grande invasion des eaux avait couvert la campagne; un village avait été emporté. Ces accidents se renouvellent malheureusement trop souvent. A chaque accident semblable, on redresse les digues; on les reconstruit avec un plus grand soin. Le moyen employé pour leur donner de la solidité est de les établir sur un lit de fascines. Les eaux y pénètrent et y déposent un limon d'alluvion, qui empêche les infiltrations. Or c'est toujours par des infiltrations que les digues viennent à percer. On n'a souvent que du sable pour les construire; aussi les eaux s'y frayent assez facilement un passage. On voit d'abord se former une fontanelle sur le revers; puis, peu de temps après, arrive une catastrophe.

Après avoir examiné ces travaux importants, que malheureusement on est obligé de reprendre très-souvent, j'ai de nouveau été coucher à Adria. Dès le lendemain, je me

mis en route pour Rovigo, Ferrare et Bologne. Je passai le Pô à la Mezzola, domaine d'une très-grande valeur, appartenant au pape. Pendant la possession française, elle était devenue un bien national. Elle avait été donnée à des fournisseurs. Avec le temps, elle est revenue à son ancien propriétaire. A peu de distance sont les grandes pêcheries de Comacchio. Dans ces pêcheries, on élève le poisson sur une très-grande échelle. Les poissons extrêmement petits, qui viennent de naître, sont pris dans la mer avec des filets dont les mailles sont très-étroites. On les place ensuite dans de vastes espaces isolés de la mer par des digues, mais communiquant avec elle par des portes et des grillages. Ils grandissent dans ces enceintes pendant plusieurs années. C'est un établissement de même nature que les vallées des lagunes, car c'est ainsi qu'on les nomme. Ces vallées sont au nombre de soixante-dix. Elles touchent, dans une partie de leur développement, à la terre ferme. Elles ont, dans leur ensemble, plusieurs milliers d'hectares de superficie. Dans tous ces établissements, et à Comacchio surtout, on élève une quantité immense d'anguilles que l'on sale, et qui servent à l'approvisionnement des vaisseaux. Une seule de ces vallées rapporte, à ma connaissance, à son propriétaire plus de cinquante mille francs par année.

Les tableaux de l'école des Beaux-Arts, à Bologne, sont peu nombreux, mais d'un choix excellent. Ce sont des chefs-d'œuvre des plus grands maîtres. On y trouve beaucoup de Carraches. Une réunion, immense par le nombre, admirable par le mérite, et qui semble au-dessus des moyens d'un particulier, forme la galerie du comte Zambeccari. Elle se compose de neuf cents tableaux, dont un Raphaël et des Titiens.

Les environs de Bologne sont charmants. Le pays est riche et varié. Une multitude d'élégantes maisons de campagne, et le voisinage immédiat des collines, ajoutent à la beauté du paysage. Mais une chose unique au monde, le Campo Santo, mériterait seul le voyage pour un homme instruit et curieux. Nulle part on n'a eu une semblable pensée, ou, au moins, nulle part on ne l'a exécutée avec un semblable grandiose. On s'est servi pour le fonder

d'une ancienne chartreuse, dont on a conservé et restauré l'église avec un soin tout particulier. De vastes carrés vides forment des cloîtres qui se succèdent. Contre ces murs sont placés les monuments des particuliers, et les restes de ceux auxquels ils sont consacrés. Les vides de carrés sont destinés à l'enterrement des personnes du commun; mais on a placé à chaque tombe un numéro qui correspond à celui du registre, de manière qu'au bout de quelques années on peut retrouver les restes que l'on veut transporter ailleurs. Il y a dans ces dispositions un grand respect pour les morts, une idée morale qui rend l'idée de la fin moins douloureuse et moins triste.

Une galerie couverte, de quatre milles d'Italie de longueur environ, établit une communication facile et praticable dans tous les temps entre le Campo et la ville, et donne à chacun la facilité d'aller faire des actes de piété au milieu de ces tombeaux. Cet ensemble, je le répète, qui est unique au monde, honore beaucoup les magistrats de Bologne qui l'ont fondé et qui le maintiennent avec le plus grand soin, Une autre chose digne de remarque à Bologne est la transformation en bibliothèque publique des bâtiments de l'ancienne université, qui n'existe plus. Aujourd'hui on lui donne un style sévère, simple et beau. Un usage ancien voulait que tous ceux qui avaient fait leurs études classiques à l'université de Bologne, étrangers ou nationaux, laissasseut leurs armes peintes sur les murs des salles avec leurs noms. Le temps avait dégradé tous ces blasons. On les restaure en ce moment avec le plus grand soin; il y en a des milliers, et chacun peut y trouver des souvenirs de ses ancêtres. En général, Bologne est remarquable par l'esprit de patriotisme de ses habitants.

Une ancienne et fidèle amie, madame la comtesse de Damrémont, m'avait donné rendez-vous à Florence, et je partis pour m'y rendre après avoir séjourné deux jours à Bologne. J'ai parlé ailleurs de Florence avec quelque peu de détail; je n'en dirai rien ici; mais je répéterai qu'elle est du nombre des villes privilégiées que l'on revoit toujours avec un nouveau plaisir. Les arts y sont plus honorés qu'ailleurs et y sont cultivés avec plus de goût et de succès. Madame de Damrémont, possédant le goût des

beaux-arts au plus haut degré, jouissant plus qu'un autre de ce qui tombe sous ses regards, portait sur ce qu'elle voyait un jugement éclairé, développait le mien et m'expliquait mes propres sensations. On ne doit pas voir seul les objets d'art d'une grande beauté. On ne juge convenablement que lorsqu'on peut communiquer à d'autres ses remarques, s'éclairer réciproquement par la critique et motiver une admiration réfléchie.

La collection de tableaux que présentent le palais Pitti et les Uffizi est composée de tant de chefs-d'œuvre, qu'elle forme sans doute une réunion unique au monde; mais on ne saurait aussi trop admirer les dispositions qui sont prises pour faire valoir ces merveilles. On voit qu'on rend en Toscane un véritable culte aux beaux-arts. Cependant l'école moderne de peinture semble morte aujourd'hui à Florence. La sculpture a pris sa place, et, comme dans toute l'Italie, elle y est cultivée avec beaucoup plus de succès. Bartolini est le plus grand sculpteur des temps modernes. Je le crois bien supérieur à Canova. Ses compositions sont plus vraies et leur simplicité est plus dans la nature. La vérité y a moins d'apprêt que chez ses devanciers. Rien de plus beau que la statue d'Astyanax, s'il parvient jamais à l'achever; car chez lui là est la difficulté.

Après deux mois d'un séjour rempli de charmes et qu'embellissaient les jouissances d'une vive amitié, je me mis en route pour me rendre à Gênes, où d'autres affections bien anciennes encore m'appelaient aussi. Je visitai Livourne, Lucques et la côte orientale de Gênes, que je n'avais jamais parcourue. L'État de Lucques me parut charmant. Il est le type de ces principautés qui dispensent les souverains des soins laborieux du gouvernement et leur donnent les jouissances attachées à la possession d'une belle propriété indépendante. C'est un pays délicieux, où l'on trouve le voisinage de la mer, une belle ville, un beau palais autrefois rempli de tableaux de choix, une belle forêt, des eaux thermales où l'on accourt de toutes parts, et une population intelligente et spirituelle. Un duc de Lucques, philosophe et instruit, animé de l'amour des sciences, pourrait voir écouler sa vie dans l'idéal du bonheur;

mais il faudrait qu'il fût quelque chose par lui-même et qu'il pût baser son existence sur le sentiment de ses facultés heureusement appliquées.

Je continuai ma route en parcourant cette rivière du Levant, si célèbre. On la compare naturellement à celle du Ponant. Nulle rassemblance ne se retrouve cependant entre elles. La rivière du Levant, couverte de villes riches et peuplées, admirablement bien cultivée et commerçante, est tout autre chose que l'autre, qui, sauvage encore, n'est habitée que de loin en loin. Mais une admirable localité militaire en rend la possession précieuse; le golfe de la Spezia, un des plus beaux du monde par son étendue et la sûreté qu'il offre aux vaisseaux contre l'action des vents de la mer; une source d'eau douce jaillissante, abondante et représentant par sa richesse une rivière souterraine, fontaine artésienne naturelle, mais de la plus grande dimension, donne la facilité à toute une flotte de faire de l'eau en peu de moments. Enfin, sa facile entrée et sa libre sortie de la passe, et sa position centrale sur la côte d'Italie, complètent ses avantages. De grands travaux projetés par Napoléon devaient en faire notre établissement principal de marine sur cette partie des côtes de la Méditerranée, et il voulait la mettre à l'abri de toute attaque directe de la part de l'ennemi. En deux jours d'un voyage intéressant et agréable, j'arrivai à Gênes la Superbe.

Pendant mon séjour assez long dans cette ville, je fus témoin de fêtes brillantes qui eurent lieu pour le mariage du duc de Savoie. De là, je me rendis en Suisse, où m'attendaient des amis. J'y passai un été délicieux. A la fin de l'automne, j'allai revoir les merveilles de Munich, d'où je retournai à Venise pour y passer l'hiver.

MÉLANGES

Sommaire. — Lettre du comte de Fiquelmont sur le commerce de la Russie. — Promenades dans Rome. — Des révolutions, et des circonstances qui les amènent. — Des vertus des peuples barbares.

LE COMTE DE FIQUELMONT, ANCIEN MINISTRE D'AUTRICHE, AU MARÉCHAL DUC DE RAGUSE

SUR LE COMMERCE DE LA RUSSIE.

„Vienne, le 14 février 1851.

Monsieur le maréchal,

Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 29 janvier, vous m'avez exprimé le désir d'avoir par écrit les données principales d'un entretien, dont vous avez bien voulu conserver le souvenir, qui avait pour objet les forces commerciales du midi de la Russie comparées à celles du nord. J'étais, et je suis encore de l'opinion que le commerce de l'empire russe trouve beaucoup plus de force et de développement dans la direction du nord que dans celle du sud. Voici, monsieur le maréchal, quelle était la base de mon raisonnement.

Il y a trois lignes de navigation fluviale entre la mer Caspienne et la mer Baltique. Ces trois lignes aboutissent au lac Ladoga, et, par le canal de Ladoga, sont mises en communication avec le Volkhov et la Néva. Ce système fluvial, qui traverse et qui unit entre elles presque toutes les parties du centre de l'empire, est l'objet des soins cons-

tants du gouvernement. Pierre le Grand en a été le créateur; mais les perfectionnements modernes dans l'art de l'ingénieur ont augmenté beaucoup les ramifications de ce système, auquel on a réuni presque tous les cours d'eau de l'intérieur. La nature des pays fait que les distances de portage sont courtes et qu'il est facile de les franchir à peu de frais.

Il existait un ancien tracé du canal qui avait pour objet de réunir le Dniéper à la Vistule, et d'établir ainsi une communication entre la mer Noire et la Baltique; il portait le nom de canal du Roi; mais, soit qu'il y ait eu des difficultés de terrain ou peu d'utilité, il a été fort négligé; il est, je crois, resté à l'état de projet. La Dwina et ses affluents portent à Riga tous les produits de cette partie de la Russie. On a, d'un autre côté, travaillé à rendre le Dniéper navigable, ce qui n'était pas fait quand j'ai quitté la Russie. Si les difficultés que présente cette navigation, qui sont des cataractes, étaient surmontées, les produits que ce fleuve porterait vers Odessa ne sont presque rien en comparaison de ce qui va vers la Baltique.

Voilà déjà un fait intérieur établi, qui assure au nord la supériorité du commerce.

Le second fait est plus décisif: c'est celui de la navigation maritime. Votre séjour à Venise vous met à même, monsieur le maréchal, d'y recueillir les notions les plus exactes sur les opérations commerciales de la mer d'Azof et de la mer Noire. Vous y apprendrez, de la manière la plus positive, combien il faut de temps pour la navigation, depuis Odessa jusqu'à Cadix; car il faut tenir compte de celui qu'il faut passer à Gibraltar pour y attendre le vent nécessaire pour la sortie du détroit. Ce temps est souvent plus long que celui qu'il faut de Saint-Pétersbourg aux États-Unis.

La Méditerranée ne fait que le commerce de son bassin; la mer du Nord fait celui du monde. — La Russie trouverait donc un plus grand avantage à se relier au nord qu'au midi, quand bien même le système de sa navigation fluviale ne lui en eût pas imposé la loi.

Je crois, monsieur le maréchal, avoir, par ce simple exposé, répondu à la demande que vous m'avez faite. —

Votre opinion a beaucoup de poids en Europe; j'ai regretté, par cette raison, que vous ayez, dans votre ouvrage, fortifié l'idée que les forces du midi de la Russie sont susceptibles d'un très-grand développement; j'entends ici par force, productions, industrie et commerce. On devrait en conclure qu'il y existe un besoin d'expansion qui serait tôt ou tard menaçant pour Constantinople. Puisque je suis d'une opinion contraire, me permettrez-vous de le dire, la question est grave; car elle est un des principaux éléments de la politique de l'Europe envers la Russie.

Il y a dans le midi de la Russie des conditions climatériques qui ramènent, à des intervalles presque égaux, des années de complète disette, quelquefois destructives de la totalité du bétail, bêtes à cornes et moutons; quand, pendant le mois de mai, le vent d'est domine, alors il n'y a pas de pluie, et les steppes ne donnent point d'herbe; cela est arrivé deux fois pendant les douze années que j'ai passées en Russie. On calcule que tous les trois ou quatre ans la récolte des céréales est médiocre; trop de sécheresse en est toujours la cause; on est content quand elle ne va pas jusqu'à brûler l'herbe; cependant les années de famine sont rares; la surabondance que donnent celles qui sont fertiles rend possibles des approvisionnements de précaution. Ce ne sont pas des greniers d'abondance, ce sont de simples économies domestiques. J'ai connu quelques propriétaires russes qui, séduits par l'apparence d'un soleil plus chaud, se trouvant avoir trop de population dans leurs terres de l'intérieur, faisaient usage de leurs droits, en transplantant l'excédant, qui leur devenait une charge au lieu d'être un revenu, dans les terrains de pâturages au midi: ils eurent tous à le regretter. Un comte Gourief fit, au contraire, cette même opération du centre de la Russie vers le Volga, au delà du Saratov: il doubla sa fortune.

Ces divers faits, dont j'ai eu connaissance exacte, me donnent l'explication d'un phénomène historique que je ne comprenais pas. Je m'étais demandé souvent pourquoi cette longue zone méridionale, qui s'étend depuis la Bessarabie jusqu'en Asie, n'avait jamais été ni peuplée ni civilisée. Les colonies grecques n'avaient pas dépassé les côtes de la Crimée; les Romains n'avaient pas été plus loin que la

Valachie. Toute cette zone n'avait été qu'une route de passage pour les émigrations de peuples qui arrivaient d'Asie et du Volga inférieur; aucun d'eux ne s'y était arrêté. Les Tartares, qui arrivèrent jusqu'à la Crimée, au moment où les Turcs prenaient Constantinople, n'y firent, pour ainsi dire, point d'établissements; ils ne pouvaient ni avancer ni reculer; ils y restèrent, mais à l'état nomade. L'incertitude de la production fut pour moi la réponse à la demande que je me faisais. L'existence du royaume de Mithridate est un argument en faveur de l'opinion que je me suis faite; car il n'y a pas trace qu'il se soit éloigné de la mer d'Azof ou de la mer Noire. Pourquoi n'aurait-il donc pas cherché à étendre sa domination vers l'intérieur? Cela paraissait naturel. Pour un fait aussi constant, il doit y avoir une cause permanente.

J'ai sous les yeux un tableau, fait en 1830, qui établit le rapport de la classe des industriels à la population totale de chaque gouvernement. Ce rapport est, pour Saint-Pétersbourg, de 1 sur 41 habitants; Moscou, de 1 sur 54; Astrakan, de 1 sur 213. — Je passe les intermédiaires. De Volhynie, de 1 sur 269; de Kazan, de 1 sur 400; de Kief, de 1 sur 574; de Podolie, de 1 sur 644; de Pultawa, de 1 sur 935; des Cosaques du Don, de 1 sur 2,101. On voit, par l'extrait que je fais de ce tableau, et qui suffit au but, combien l'industrie diminue à mesure qu'on avance vers ce midi dans lequel l'opinion de l'Europe place une grande partie de la force de l'empire russe.

L'impossibilité d'y augmenter la population, à cause de l'incertitude de la production, apporte un obstacle invincible à l'établissement d'une grande industrie. Il n'y a donc point là richesse de capitaux; les maisons de commerce d'Odessa sont des commandites de Saint-Pétersbourg, de Moscou ou de l'étranger; il n'y a rien là qui ait sa racine dans le sol.

Il y a des hommes qui croient que l'établissement des routes de fer pourrait changer la face de ce pays, en rapprochant les lieux de la production de ceux de l'exportation. Il y aurait sans doute des bénéfices pour les propriétaires; mais seraient-ils en rapport avec les dépenses que causeraient l'établissement et l'entretien de pareilles

voies? Le général Destrem, ingénieur habile, et plus qu'aucun autre, compétent pour tout ce qui regarde la Russie, a prouvé, avec la dernière évidence, que l'entretien des routes de fer y sera toujours trop cher. La terre y gèle, même dans ce soi-disant midi, à quatre pieds de profondeur; le dégel ne dérangerait-il pas toujours la ligne horizontale des rails? Que de travaux ne faudrait-il pas, et que d'argent pour des réparations à faire sur d'aussi grandes distances?

Dans les pays assez riches pour que des associations particulières puissent construire de pareilles routes, je comprends leur construction: c'est une manière de placer des capitaux; je comprends que l'on trouve ce mode de voyager meilleur marché. Mais en est-il de même quand les États empruntent pour construire des routes de fer? Les intérêts à payer pour les emprunts n'exigent-ils pas une augmentation d'impôts? Il en résulte que ceux qui ne voyagent pas payent une partie des frais de ceux qui se font transporter par les chemins de fer. Ce serait bien particulièrement le cas en Russie, où l'État seul pourrait les construire. Le temps qu'il faut pour terminer celui de Saint-Pétersbourg prouve que les marais sont des obstacles encore plus difficiles à vaincre que des montagnes.

Un grand établissement, qui avait, dans le midi de la Russie, le plus brillant appareil de la force, n'y existe plus tel que vous l'y avez vu, monsieur le maréchal. Une grande revue que l'empereur fit de ses colonies militaires, en 1837, le décida à en changer entièrement l'organisation. Il reconnut le danger d'une pareille création, si peu d'accord avec ce qui l'entourait. La supériorité morale de cette population militaire devait en faire, selon les circonstances, ou un instrument d'oppression contre le pays ou de rébellion contre le gouvernement. — La révolte si tragique des colonies du Nord (de Novogorod) était un avertissement que l'empereur ne pouvait oublier. Le général Witt présenta à l'empereur, à Voskresensk, quelques mille jeunes gens non encore rangés dans les régiments, mais déjà assez instruits et formés pour faire sur-le-champ le service de bas officiers, sachant tous parfaitement lire, écrire et compter. Il y avait, cette année, dans l'ensemble de ces colonies, vingt-six mille

hommes arrivés à ce degré d'instruction. Witt demanda à l'empereur ce qu'il devait en faire. Une décision était d'autant plus embarrassante, que, d'après l'organisation de ces colonies, chaque année devait augmenter ce nombre. L'empereur n'hésita pas. Il changea l'organisation: tous les habitants des colonies redevinrent des paysans comme tous les autres. Les régiments furent, depuis ce jour, complétés par les recrues que leur donnait la levée générale de l'empire, comme le sont les régiments qui ne sont point colonisés. L'instruction fut bornée aux enfants des régiments. La partie administrative aura dû être modifiée dans une mesure analogue à la réforme militaire. J'ignore les nouveaux règlements qui auront été donnés; je suppose qu'on aura, petit à petit, diminué l'immense monopole agricole qu'exerçaient ces colonies.

Je précédais de deux jours l'impératrice, qui se rendait à Voskresensk. On avait, à Pultawa, arrangé pour elle une exposition des produits de ce gouvernement. J'y vis des échantillons nombreux de superbe laine mérinos; les principaux producteurs étaient les Kotschubei et les Rasoumowski. J'en faisais compliment à l'homme très-intelligent, propriétaire lui-même, qui était mon cicerone. „Oui, me dit-il; mais il faut ici une grande fortune pour pouvoir supporter la variation des prix, qui est augmentée par une cause que personne ne peut calculer, parce qu'elle est placée en dehors des intérêts de commerce."

Voici l'explication qu'il me donna. „Les colonies militaires sont en possession d'un immense monopole en chevaux, en grains et en laines; car chaque régiment possède entre douze et vingt mille mérinos de la plus belle espèce. Plusieurs régiments, n'ayant pas eu assez de fonds dans leur caisse pour faire face aux dépenses d'équipement et d'habillement qu'exigeait la circonstance, furent autorisés par l'administration coloniale à vendre la laine qu'ils avaient en magasin au-dessous des prix du marché d'Odessa; ce qui amena une baisse nuisible à l'intérêt des autres producteurs; pour cette année notre marché est gâté; les petits propriétaires auront à en souffrir."

Je vis à cette occasion que l'établissement colonial

n'était pas populaire. Un autre monopole qu'il exerçait vint déranger une autre branche de l'économie agricole dans des gouvernements éloignés. Le général Witt, qui conduisait son établissement en homme de génie, mais en homme spécial, montra à l'empereur deux cent quarante étalons, les plus belles bêtes que l'on pût voir, car l'administration était assez riche pour faire acheter partout ce qu'il y avait de mieux; près de vîngt mille juments avaient été réunies dans un district assez resserré. Les colonies de l'Ukraine n'avaient rien livré à cette revue d'un nouveau genre. Le nombre des juments était bien plus considérable; chaque régiment en comptait plusieurs milliers.

Les gouvernements de Charkov, de Tambov, de Riazam, de Koursk, de Voronej étaient les pays de remonte pour la cavalerie; chaque petit propriétaire y avait un haras de dix, quinze, vingt, trente juments; les plus petits se cotisaient entre eux pour avoir un étalon à frais communs; la race chevaline y était depuis longtemps distinguée, et fournissait, outre les remontes de cavalerie, beaucoup de chevaux de luxe aux attelages de Moscou et de Saint-Pétersbourg. — Peu d'années suffirent pour les détruire; la vente certaine aux remonteurs de la cavalerie, les moutons vinrent remplacer les chevaux. Les colonels de cavalerie, surtout ceux des régiments de la garde, n'eurent plus le choix de leurs remontes: elles furent envoyées des colonies à un prix fixé par le gouvernement.

Il resterait encore à faire un dernier calcul, celui de savoir ce que le pays a gagné ou perdu à l'exercice de ce brillant monopole. Mon opinion personnelle n'est pas douteuse; tous les frais de production des colonies sont plus élevés que le seraient ceux des particuliers. Ce phénomène ne doit cependant pas être condamné; les immenses résultats obtenus en si peu de temps ont prouvé l'incapacité du gouvernement civil de les amener dans des voies qui auraient dû être les siennes. Mais des moyens naturels de production ont été détruits; c'est une perte positive, parce que cette administration coloniale ne restera pas ce que le général Witt en avait fait. Il est difficile de trouver une longue série de successeurs à un homme

aussi actif, aussi intelligent, aussi intègre, étant à la fois homme de troupe et créateur en administration.

Pardon, monsieur le maréchal, etc., etc.

FIQUELMONT.

PROMENADES DANS ROME.

La vue de Rome rappelle mille souvenirs. Cette ville fut le siége d'une immense puissance. L'étude de son histoire et de sa langue remplit encore nos premières années. Fondée sous les auspices de la violence et de l'amour du butin, agitée par des révolutions continuelles, Rome devint la maîtresse du monde et fut la tête d'un ordre social dont aujourd'hui il ne reste plus de trace. Le colosse tombé, la ville ressaisit dans le moyen âge une puissance d'opinion qui remplaça en partie la puissance matérielle qu'elle avait possédée et perdue. Elle sut, par la majesté et la grandeur de ses souvenirs, imposer une modération presque miraculeuse aux barbares qui menaçaient de la détruire. Aujourd'hui elle exerce encore par les idées religieuses une sorte de suprématie sur l'Europe. Cependant cette ville, la ville éternelle, ainsi qu'on l'appelle, n'a pas produit d'abord sur mon esprit la sensation à laquelle je m'attendais. Arrivant de l'Orient, mes yeux étaient accoutumés à la vue des antiquités que ces pays renferment. Leur conservation, la beauté des matériaux, leur grandeur et même leur immensité empêchent de juger sainement ce que l'on voit en Europe. Les monuments de Rome sont dénués de tout ornement. Ces masses de construction en briques donnent d'abord l'idée de décombres, de masures, que la misère et une mauvaise administration ont produits. Otez les noms, et, à quelque exception près, le voyageur ne verra ces ruines qu'avec une sorte de dégoût.

Il en est tout autrement de la Rome nouvelle. L'église de Saint-Pierre est le symbole de l'Église triomphante, de

même qu'un superbe palais indique la puissance et la splendeur du souverain qui l'habite. Saint-Pierre est aussi par excellence le monument des beaux-arts. Il offre aux yeux la plus belle architecture, le grandiose le plus développé dans les objets de sculpture et la perfection dans les peintures. Il est, à cause de cela, pour celui qui aime les beaux-arts, le lieu le plus digne d'intérêt de la terre. Mais l'homme pieux, l'homme recueilli et disposé à vivre de méditation, est incommodé par la splendeur qui y règne. L'éclat de la lumière l'importune. Les grandeurs de la terre, qui sont si petites devant Dieu, y sont trop en évidence. Elles le distrayent des sensations sublimes dont il trouve la source dans son esprit et dans son cœur. A Jérusalem, j'ai vu, avec émotion, l'Église souffrante, l'Église dans sa misère et dans son humiliation. La piété y semble naturellement inspirée. La vue et le nom des lieux où de si grandes choses se sont passées laissent des traces ineffaçables dans les souvenirs. La vue de Rome, le séjour à Saint-Pierre, devraient, tout en donnant des idées de puissance et de prospérité, rappeler aussi les idées tristes qui s'associent naturellement au christianisme et contribuent à sa grandeur. J'ai parcouru Rome antique; mais, les circonstances d'alors ne m'ayant pas permis d'y mettre la suite nécessaire, je n'ai rien écrit pour retracer à ma mémoire ce que j'ai vu. Aujourd'hui, 18 novembre 1834, je recommence mes excursions sous les auspices de M. Visconti, et je vais placer ici en résumé ce que j'ai vu et ce que j'ai entendu de lui.

PREMIÈRE PROMENADE.

Nous commençâmes nos courses en nous rendant au Capitole. De la tour on voit également bien et la Rome ancienne et la Rome nouvelle. La Rome ancienne avait à son extrémité le Capitole, comme la Rome nouvelle. A l'est est la première. A l'ouest est la seconde, qui est bâtie sur le sol même de l'ancien Champ de Mars. Ce fut sur le mont Palatin que Romulus fonda sa ville, et cette colline fut la première habitée. Les débordements du Tibre

formaient des marais au pied de ce mont. C'était dans ces marais même que Romulus et Rémus, son frère, enfants, avaient été exposés. Un temple de très-petite dimension, fondé dans ce lieu en mémoire de leur conservation miraculeuse, subsiste encore aujourd'hui. Il a été transformé en une église de Saint-Théodore.

Autrefois presque toutes les femmes romaines envoyaient leurs enfants dans ce temple au moment de leur naissance, pour leur assurer une heureuse destinée. Aujourd'hui encore les gens de la basse classe en font autant, et il est proverbial de dire quand il arrive malheur à un enfant: „Il n'a pas été porté dans l'église de Saint-Théodore.“ Tant il est dans la nature des choses, dans le besoin des peuples, de se conformer aux usages anciens et d'adopter les opinions et les superstitions de leurs ancêtres! C'est à peine si les temps et les différences de croyance apportent quelques changements dans l'expression de ces sentiments.

Un temple de Vesta existait tout près de celui-là. C'est celui où les vestales veillaient à la conservation du feu sacré. Ce temple est devenu une église sous le nom de Sainte-Marie-Libératrice.

Le grand cirque était entre le mont Palatin, le mont Aventin et le Tibre. Là furent donnés par les Romains ces jeux publics fameux qui attirèrent les populations voisines, et en particulier les Sabins; là eut lieu l'enlèvement des Sabines. Après une guerre acharnée, les Sabins et les Romains se rencontrèrent dans l'emplacement du forum, et ils y conclurent le traité de paix qui rétablit la bonne harmonie entre les deux peuples. Tatius resta en possession du mont du Capitole, en observation devant les Romains. Un chemin fut fait pour établir la communication entre les deux nations, et ce chemin est devenu la *Voie sacrée*. Les deux peuples n'en firent bientôt plus qu'un seul, et, Tatius ayant péri dans une expédition dirigée contre le Lavinium, Romulus resta seul souverain. Le Capitole reçut son nom de la circonstance qu'une tête représentant celle de Jupiter fut trouvée dans l'excavation que les travaux nécessitèrent. Il devint la citadelle de

Rome, et fut en outre destiné à recevoir les temples des dieux supérieurs.

Tullus Hostilius, troisième roi de Rome, ayant soumis les habitants d'Albe au moyen du combat des Horaces et des Curiaces, et ensuite détruit cette ville en punition de sa mauvaise foi envers les Romains, ses habitants furent transportés à Rome, établis sur le mont Cœlius et ses principaux citoyens admis dans le sénat.

Numa, deuxième roi de Rome, avait fait occuper le mont Quirinal pour se défendre contre les Sabins, et des travaux y furent exécutés par Tarquin l'Ancien dans le même objet. Ce mont Quirinal prit son nom d'un surnom de Romulus.

Ancus Marcius, quatrième roi, envoya une colonie à Ostie, près de l'embouchure du Tibre. Il voulut faire un pont sur le Tibre pour faciliter cet établissement; mais cette rivière, qui séparait le Latium du pays des Étrusques, était considérée comme un fleuve sacré. Il institua un sacerdoce dont les membres pouvaient se livrer à ces travaux sans profanation. Ainsi les premiers faiseurs de ponts chez les Romains furent des ministres de la religion. Ils prirent le nom de *pontifices*, et depuis ce nom n'a plus exprimé qu'une fonction religieuse, tandis que dans l'origine elle n'était qu'accessoire. Ancus Marcius fit aussi occuper le mont Aventin, et le Janicule de l'autre côté du Tibre.

Le mont Capitolin était plus grand qu'il ne semble aujourd'hui. Il est masqué par une foule de maisons, et le terrain environnant a d'ailleurs reçu un exhaussement considérable. Il s'étend jusqu'au Tibre. Dans le moyen âge, des papes l'encombrèrent de constructions pour empêcher le peuple de s'y réunir. Ces lieux rappelaient des souvenirs qui pouvaient mettre en question leur pouvoir. Auguste avait fait de même dans le Forum, sous prétexte de rendre plus de respects aux dieux. Il le remplit de temples de grandes dimensions, et diminua ainsi la masse du peuple qu'il pouvait contenir. Ce fut une habile politique de sa part. Le peuple ne devina pas son motif, et il atteignit le but qu'il s'était proposé.

La ville de Rome se trouva composée de sept collines,

savoir : 1° du Palatin, où fut le commencement de la ville ; 2° du mont Capitolin ; 3° du mont Cœlius ; 4° du mont Quirinal ; 5° du mont Aventin ; 6° du mont Viminal ; 7° du mont Esquillin.

L'enceinte fut construite par Servius Tullius. Elle resta constamment la même jusqu'à Aurélien, qui l'agrandit beaucoup. L'enceinte de Servius Tullius fut tout entière sur la rive gauche du Tibre. Elle enveloppait immédiatement les sept collines, et le cours du Tibre en faisait partie. Le mont Janicule a toujours été extérieur. Les trois quarts de la population, sous Auguste, étaient en dehors des murs. L'amphithéâtre flavien, bâti par Vespasien, et connu aujourd'hui sous le nom de Colisée, était considéré comme étant à peu près au centre de la ville. La situation de la population sur des collines élevées rendit nécessaire la construction d'aqueducs pour lui fournir de l'eau. Rien de plus grand, de plus majestueux que les travaux dont on voit encore les débris, et qui traversent cette immense campagne pour joindre, par des pentes régulières, la ville aux montagnes. Il y en a qui ont jusqu'à soixante-quatre milles de développement. En général jamais les Romains n'ont reculé devant les difficultés quand ils ont reconnu une grande utilité publique à les vaincre.

Ce fut Ancus Marcius qui fit construire le premier aqueduc. Il y en eut jusqu'à quatorze. La masse d'eau qu'ils apportaient s'élevait, d'après des calculs certains, à un million deux cent mille mètres cubes par vingt-quatre heures. Aujourd'hui il n'en reste plus que trois, dont le produit est de cent cinquante mille mètres cubes par vingt-quatre heures, c'est-à-dire la huitième partie de la quantité ancienne, et cependant Rome est encore la ville de l'Europe la plus riche et la mieux dotée en eau.

Quand les barbares et les guerres civiles eurent détruit en partie les aqueducs, la population de Rome, manquant d'eau, descendit des collines, et vint s'établir près du Tibre. Elle couvrit le champ de Mars de ses maisons. Les eaux de la fontaine de Trévi, amenées à Rome par Agrippa, gendre d'Auguste, aboutissaient dans la plaine du champ de Mars et n'avaient jamais cessé de couler. Ce fut une raison de plus pour ce changement. Voilà l'explication de

l'emplacement actuel de Rome. Quand le pape Sixte V eut fait rétablir les aqueducs, les eaux furent dirigées dans les lieux habités, et la ville est restée sur le nouvel emplacement qu'elle avait choisi. Ainsi il y a dans l'enceinte de Rome deux villes bien distinctes: la ville nouvelle, bâtie dans l'ancien champ de Mars, et la ville ancienne qui se compose de ruines, de monticules et de maisons de campagne. Le petit nombre d'antiquités existant dans la partie de Rome habitée aujourd'hui vient des temples contruits du temps d'Auguste, et postérieurement dans le champ de Mars, et dont l'objet était encore d'en diminuer l'étendue pour gêner les grandes réunions du peuple.

Après avoir jugé de l'ensemble de Rome du haut de la tour du Capitole, nous sommes allés sur la voie Appienne. Cette route conduisait jusqu'à Brindisi et traversait les Apennins. Elle prit son nom d'un Appius, censeur, qui la fit construire. Nous avons visité le tombeau de Cecilia Metella, femme de Crassus, qui fit partie, avec César et Pompée, du premier triumvirat, et qui périt dans la guerre contre les Parthes. Ce tombeau a de la grandeur et avait de la beauté quand les riches matériaux dont il était couvert et rempli se trouvaient encore à leur place.

Toute la voie Appienne était garnie de tombeaux de gens célèbres, la plupart élevés aux frais de la république, comme honneur, les autres aux frais des familles. Ils se composaient en général de massifs en maçonnerie de briques, avec une chambre sépulcrale, et l'extérieur revêtu en marbre sculpté et orné. Ces tombeaux avaient environ trente pieds d'élévation. Celui de Metella, qui est plus grand et plus élevé, a servi de forteresse aux Gaetani dans le moyen âge. Ils avaient bâti un château dont les dépendances, formant une vaste enceinte, se liaient avec le tombeau de Metella. Celui-ci en était comme le donjon et la citadelle. M. Visconti nous a fait remarquer une chose curieuse: c'est la disposition des fenêtres des bâtiments du moyen âge. Elle indiquait à quel parti, des Guelfes ou des Gibelins, appartenait le propriétaire. Chez les Gibelins, il y avait un signe d'unité: c'était une colonne placée au milieu. Chez les Guelfes, il y avait une croix, qui, divisant la construction en quatre parties égales, était supposée le

symbole de l'égalité. De cette croix aux fenêtres est venu pour nous le mot croisée pour le mot fenêtre. Tous les châteaux, en Allemagne, ont des fenêtres à une colonne, parce que l'on y était Gibelin. Les créneaux étaient simples ou divisés en deux parties, suivant qu'on était Gibelin ou Guelfe.

Une circonstance particulière à l'ouverture du tombeau de Cecilia Metella mérite d'être rapportée ici. Le corps de cette Romaine se trouva intact; et, comme le peuple, à Rome, prend pour un signe de sainteté ces conservations extraordinaires, on craignit que le corps de la prétendue sainte n'occasionnât des troubles. Le pape le fit jeter dans le Tibre. C'est sous Paul III Farnèse que cette ouverture eut lieu. Le sarcophage de Cecilia Metella est encore aujourd'hui déposé dans la cour du palais Farnèse.

DEUXIÈME PROMENADE.

Le 25 novembre s'exécuta une seconde course avec M. Visconti. Nous sortîmes par la *porta Pia*, qui mène dans la Sabine. Nous fûmes, sans nous arrêter, jusqu'au mont Sacré, petite hauteur située sur la rive droite de l'Anio. C'est sur ce point que le peuple romain se retira, mécontent du traitement qu'il recevait des patriciens, et résolu d'abandonner Rome et de se retirer dans le pays des Sabins, dont ses ancêtres étaient sortis. C'est en l'an 268 de la fondation de Rome qu'eut lieu cet événement. Il se renouvela en 305, leurs du meurtre de Virginie. Des négociations eurent lieu entre le sénat et le peuple. On lui promit des magistrats spéciaux pour défendre ses droits. De là l'institution des tribuns du peuple. Deux tombeaux sont au pied du mont Sacré et sur le bord de la route. Ils furent élevés, l'un à Ménénius Agrippa, qui avait ramené le peuple, l'autre à Anna Perenna, qui l'avait nourri pendant son séjour sur le mont Sacré, et dont le nom pourrait se traduire par union perpétuelle. En commémoration de l'événement du mont Sacré, il y avait des jeux et des distributions de vivres au peuple aux frais des patriciens. La rivière l'Anio, venant de Tivoli, où elle a for-

mé des cascades, serpente dans la plaine et va se joindre au Tibre plus bas. En arrière sont les coupures et les escarpements exécutés pour rendre défensifs ces coteaux. Le pont qui y est bâti se nommait autrafois Nomentanus. Détruit par les Goths et rétabli par Narsès, leur vainqueur, il prit le nom de ce général. Le pape Nicolas V fit construire la tour qui en rend maître.

En nous rapprochant de la ville, nous vîmes un colombarium découvert depuis peu d'années. Un grand espace paraît avoir été consacré à en recevoir plusieurs. Celui que nous visitâmes renfermait quatre cents urnes. Des peintures et des inscriptions le décorent. Il y a des inscriptions philosophiques, d'autres touchantes. Une femme, qui avait déposé les cendres de son fils, âgé de vingt-deux ans dit: „Je fais pour toi ce qu'il eût été dans l'ordre que tu fisses pour moi.“ Une autre dit: „Celui dont les cendres sont recouvertes a vécu quatre-vingts ans,“ et ajoute: „C'est bien.“

Après le colombarium, nous fûmes voir l'église de Sainte-Agnès, garni de colonnes antiques de dimensions et d'ordres différents, tirées de monuments plus anciens. Elle est d'une belle proportion et agréable à l'œil. Il y a des travées supérieures. Elles étaient, dans la primitive Église, exclusivement occupées par les femmes. Cette église fut bâtie par Constantin. La statue représentant la sainte était en albâtre oriental; on lui a substitué une tête, des mains et la partie inférieure du corps en bronze. Une tête très-belle, très-expressive, dernier ouvrage de Michel-Ange, se trouve dans cette église. A côté est un ancien hippodrome, aussi construit par Constantin. L'enceinte et tous ces monuments renfermaient les tombeaux de sa famille. Ils sont tous détruits, excepté celui de Constance, son gendre, parce qu'il fut converti en église. C'est une rotonde charmante faite avec des colonnes dépareillées. Elle rappelle l'église située près de Noura, dans le royaume de Naples, ou bien le beau péristyle du palais de Caserte, au-dessus de l'escalier. Il y a des fresques et des mosaïques dans cette rotonde, comme aussi des mosaïques du style byzantin dans l'église de Sainte-Agnès.

En rentrant en ville, M. Visconti nous fit remarquer que la porte sous laquelle nous passions était inachevée.

Il nous raconta, à cette occasion, que le dessin en avait été fourni par Michel-Ange au pape Pie IV, du nom de Médicis. Ce pape n'était point de la maison de Médicis, mais fils d'un barbier de Milan. Une querelle avec Michel-Ange l'avait rendu son ennemi. Il lui demanda un projet, et ce projet, dans un but de vengeance, contenait comme ornement les attributs de la profession du père du pape. On s'aperçut de l'intention avant la fin des travaux, et ils furent suspendus.

Nous terminâmes notre journée en visitant la villa Colonna. Le mont Quirinal avait été coupé à pic par Néron, du côté qui regardait le champ de Mars. Cet escarpement était revêtu en marbre. Sur la plate-forme était un temple au soleil construit tout en marbre blanc. Deux immenses morceaux de quatre ou cinq cents pieds cubes chacun, faisant partie du fronton et de l'architrave, sont encore sur place et ornés du plus beau travail. Près de là sont les thermes de Constantin, excavés dans la montagne et construits dans les plus grandes dimensions. Ils sont devenus une propriété de la maison Colonna. En général, les grandes maisons se sont attribué, dans le moyen âge, les édifices publics. C'est à ce titre que le théâtre de Marcellus est resté la demeure en même temps que la forteresse de la maison des Orsini.

C'est aux catacombes existantes auprès de l'église de Sainte-Agnès que l'on proposa à Néron en fuite de se cacher. Il s'y refusa en disant que, tant qu'il serait vivant, il ne renoncerait pas volontairement à voir la lumière. Il passa l'Anio, se réfugia dans la maison de Phaon, son affranchi, et se donna la mort. La maison de Phaon était dans l'emplacement où se trouve aujourd'hui la villa du cardinal del Gregorio.

Le séjour des catacombes était respecté, à Rome, par les dépositaires du pouvoir. Le malheur auquel s'étaient condamnés ceux qui les habitaient les rendait en quelque sorte sacrées. Peut-être aussi craignait-on d'empiéter sur les droits des dieux infernaux en les poursuivant dans leur empire.

TROISIÈME PROMENADE.

Le 27 novembre, nous fûmes, avec M. Visconti, voir la villa Adrienne à Tivoli. La campagne de Rome me semble toujours belle dans toutes les directions. Le pays est ondulé, et présente à la vue des lignes agréables. L'Anio, qui serpente dans la plaine, anime ces belles lignes. Ses champs sont d'une fertilité extrême. La terre est excellente et rend vingt-cinq pour un de la semence en froment. Il ne faut que des bras, de la culture et des arbres pour en faire le plus beau pays de la terre. Nous traversâmes deux fois l'Anio. La seconde fois on passe auprès du tombeau élevé à Plautius, ancien gouverneur de l'Illyrie, par ordre du sénat. Le discours à sa louange, tenu par l'empereur Vespasien, est gravé sur le marbre. Ce tombeau est dans la forme et des dimensions approchant de celui de Cecilia Metella. Il a été converti en poste militaire du temps de Paul II, pour la défense des approches de Tivoli, et cette circonstance l'a conservé.

Les monuments anciens échappés à la destruction n'ont été sauvés que lorsque l'opinion religieuse ou les besoins matériels sont venus les protéger. Ainsi les temples, transformés en églises et surmontés d'une croix, sont devenus sacrés. Le théâtre de Marcellus, devenu une habitation et une forteresse des Orsini, existe encore aujourd'hui. Il n'y a que le Colisée qui fasse exception. Encore, pendant un certain nombre d'années, a-t-il joué le rôle de forteresse entre les mains des Frangipani; mais ensuite, pendant bien des siècles, il a été livré à la destruction, et c'est bien tard qu'une main protectrice s'est étendue sur lui.

De là nous sommes allés à la ville Adrienne, située à peu de distance du tombeau de Plautius. Elle fut construite par l'empereur Adrien au retour de ses campagnes et de ses voyages. Il eut la singulière pensée de la composer de monuments qui rappelaient les lieux qu'il avait visités. Il bâtit le Pœcile tel qu'il existait à Athènes. C'était une double galerie ouverte, dont le toit était supporté d'un côté par des colonnes. Le mur qui séparait les deux galeries était couvert de peintures semblables à celles existant

dans le même lieu à Athènes et représentant les Grecs illustres. Ce mur est encore debout dans toute son étendue. Il bâtit aussi le Lycée, l'Académie, etc. Il creusa une vallée, qu'il nomma la vallée de Tempé, et où il amena une branche de l'Anio. Il imita aussi les monuments de Canope, et y conduisit des eaux pour représenter la branche canopienne du Nil. Il construisit un bain de Vénus. C'est comme une espèce de naumachie, où il y avait des chambres sous l'eau, consacrées, dit-on, aux plaisirs de l'amour. Les ruines du palais proprement dit, comme celles de toutes ces constructions capricieuses, sont immenses et présentent de très-grandes masses. Le pays, qui est fort accidenté, offre de très-belles vues. L'enceinte des jardins était de sept ou huit milles. Dans une cour du palais, on a trouvé l'immense cuve de porphyre placée au musée du Vatican. Cette villa d'Adrien était remplie d'une foule de statues. Caracalla les fit transporter à Rome pour décorer les bains qu'il y fit bâtir.

Nous fûmes ensuite à Tivoli. Rien n'est plus pittoresque que la vue du cours de l'Anio, de la cascade, du canal double, nouvellement creusé pour assurer la conservation de la ville. Il a donné naissance à une nouvelle cascade, très-abondante et très-belle. Le temple de Vesta, dont la colonnade est bien conservée, embellit beaucoup le paysage et lui donne un caractère tout particulier. Je descendis et je m'approchai de la grotte de Neptune, qu'une forte crue a détruit depuis. Je revins au temple de Vesta. La petit temple de la Sibylle, qui le touche, a été transformé en une église sous l'invocation de saint Georges.

Le temps était mauvais et la journée avancée; je ne fus pas voir les cascatelles et les usines; mais, à un autre voyage, j'allai les contempler. Leur effet est admirable. Elles sont produites par une branche de l'Anio, qui, en traversant par un canal souterrain toute la montagne de Tivoli, tombe d'une grande hauteur, et fait mouvoir de nombreuses usines, établies dans le palais de Mécène, encore debout. Je vis la villa d'Este, appartenant autrefois au cardinal d'Este, protecteur de l'Arioste. La position est très-belle, et la vue extrêmement remarquable. Les grands accidents de terrain, les escarpements, les eaux abondantes,

de beaux arbres et de prodigieux cyprès, font un ensemble rempli de grandiose; mais la plupart des statues, des bas-reliefs et des divers ornements du jardin sont du plus mauvais goût. Il y a cependant quelques fresques estimées dans la maison.

Dans cette journée, j'ai encore vu deux choses remarquables. La première est la colonne élevée devant Sainte-Marie-Majeure, au lieu où l'ambassadeur de Henri IV fit abjuration, au nom de ce prince, et reçut, dans la posture la plus humiliante et la corde au cou, l'absolution du pape Sixte V. L'autre, aux trois quarts du chemin de Rome, à Tivoli, est un ruisseau d'eau sulfureuse, qui ressemble à une rivière, et pourrait, près de sa source, servir à des établissements de bains d'une grande importance. Ces eaux étaient fréquentées autrefois; elles ont rendu la santé à Auguste. Des embarras dans leur écoulement avaient formé un lac, où des dépôts successifs ont formé une couche de pierre, une croûte dure qui couvre la terre et s'oppose à la végétation. Un canal, fait aux dépens du cardinal d'Este, a donné une issue aux eaux, et la plaine s'est trouvée depuis à découvert; mais elle est improductive. En enlevant la croûte de dépôt, on retrouve la terre végétale et la fertilité.

QUATRIÈME PROMENADE.

Le 4 décembre, nous vîmes la voie Ostensienne et les antiquités placées aux environs. Nous commençâmes par l'église de Saint-Paul hors des murs. Elle fut détruite par un incendie il y a dix ans; mais la piété des rois de l'Europe et le zèle des papes en ont commencé la restauration. Cette église, bâtie par Constantin, embellie et augmentée par Honorius et Arcadius, était l'objet d'une dévotion particulière. Elle renferme les restes de saint Paul, inhumé dans l'emplacement où elle est bâtie. C'est à peu de distance du lieu de son supplice, les Trois-Fontaines, qui est consacré par un monastère et deux églises.

Le couvent attenant à l'église de Saint-Paul est de l'ordre des Bénédictins et a été la demeure de Pie VII, alors

simple moine. Cette église était d'une richesse extrême en matériaux. Des colonnes de porphyre, de granit d'Égypte et de marbre de Grèce la décoraient. Un incendie violent a presque tout anéanti. Le plafond, en bois de cèdre, devenu très-sec par la succession des siècles, s'enflamma si promptement, qu'en peu de moments tout fut réduit en cendres et qu'aucnn secours ne put arrêter le mal. La chute de ces bois enflammés produisit entre les murs une telle chaleur, que toutes les colonnes furent ou détruites ou en grande partie altérées, et la porte de bronze, qui était d'un beau travail, entra elle-même en fusion. Ces colonnes de marbre ne laissent intacts que des débris, dont la réunion a servi à rétablir quatre colonnes, destinées à rappeler, par leurs dimensions et leurs ornements, les anciennes colonnes, qui étaient au nombre de dix-huit. Les colonnes nouvelles sont de granit du Simplon, des plus grandes dimensions, des plus admirables proportions, ainsi que du travail le plus parfait. Elles ont été fournies par l'empereur d'Autriche et transportées par le canal de Pavie, le Pô, la mer et le Tibre. Le travail est conduit avec une grande activité, et, dans une douzaine d'années, cette église sera terminée et plus belle qu'elle n'était. Elle sera pavée avec les débris des anciennes colonnes de granit. La colonnade du portail sera changée; une autre colonnade extérieure, de trente-six colonnes, la décorera, et masquera ou déguisera ce que les contre-forts ont de désagréable et de défectueux à la vue. Enfin elle reprendra sa place parmi les plus beaux monuments de la chrétienté. C'est la plns grande église de l'Italie après Saint-Pierre et la troisième de l'Europe. Des belles mosaïques du style byzantin qui existaient, la plus grande partie a échappé aux ravages de l'incendie; elles ont été parfaitement réparées. Le corps de saint Paul a été sauvé et est resté intact au milieu des désastres. La dépense des constructions est de trois cents écus romains par semaine; ainsi la main-d'œuvre coûtera encore, en supposant un travail de douze ans, une somme de huit cent soixante-trois mille francs. On assure que les fonds nécessaires sont faits ou à peu près.

En retournant à la ville, M. Visconti nous a fait remarquer une petite chapelle, où un bas relief représente

saint Pierre et saint Paul s'embrassant et se disant adieu au moment où l'un et l'autre marchaient au supplice : saint Paul vers l'emplacement des trois fontaines qui surgirent, dit-on, tout à coup dans les lieux qu'arrosa son sang ; saint Pierre vers le Janicule. Saint Paul, étant citoyen romain, fut décollé ; saint Pierre, étant Juif, fut crucifié.

La porte de la ville a des tours rondes, bâties par Bélisaire. Le tombeau de Caïus Cestius, citoyen romain qu'aucune dignité n'a fait connaître, vivait du temps d'Auguste. Il ordonna, par son testament, de construire la pyramide qui porte son nom pour lui servir de tombeau. Elle dut être achevée dans une année et recouverte en beau marbre de Grèce. Le massif est composé de tuf réduit en poudre, mêlé avec de la chaux, ce qui en fait un corps dur et compacte. La chambre sépulcrale était peinte, et il reste encore des fresques intactes, représentant des Victoires, figures allégoriques se rapportant à la secte philosophique à laquelle appartenait Caïus Cestius. Cette secte considérait la vie comme un combat et la mort comme un triomphe. Un beau sarcophage en porphyre s'y trouvait ; il est maintenant chez le prince Borghèse. C'est le pape Alexandre VII qui a fait ouvrir ce tombeau et découvrir les environs.

Près de là sont les tombeaux des individus morts à Rome et n'appartenant pas à la religion catholique : ce sont particulièrement ceux des Anglais. Leur réunion présente à l'œil quelque chose d'élégant et de bon goût. On y lit les noms de gens connus, entre autres celui de Scheller, ami de lord Byron ; celui du fils de Gœthe, enfin de miss Bathurst, qui a péri par accident au moment où elle allait se marier.

Nous fîmes le tour du mont Testacio. Il est composé uniquement de l'agglomération de débris de pots de terre. Il y en a beaucoup du modèle de ceux qui servaient à renfermer les tributs envoyés à Rome. Après les avoir reçus, on versait l'argent au trésor, et ils étaient brisés. La montagne entière est composée de ces débris. La surface seulement ayant été constamment et depuis beaucoup de siècles soumise à l'action de l'atmosphère, s'est décomposée, et, la végétation ayant produit des détritus, il en est

résulté la formation d'une couche fort mince de terre végétale. Les Romains modernes y ont pratiqué des caves où des dépôts considérables de vins sont placés, et ces souterrains sont précédés de constructions qui forment des celliers fermés avec des portes. Des fêtes populaires, au mois d'octobre, des espèces de bacchanales, y sont célébrées par les femmes du quartier transtevérin.

Après le mont Testacio, nous suivîmes la rive gauche du Tibre, et nous passâmes au pied de l'Aventin. Le plateau est occupé aujourd'hui par une villa appartenant à l'ordre de Malte. Au pied de l'Aventin, adossé à la montagne, sont des maçonneries antiques considérables. Ces ruines sont les restes des anciens magasins de blé qui existaient à Rome. Placés ainsi près du Tibre, ils étaient bien situés. A peu de distance est un emplacement consacré autrefois au dépôt des marbres venant de Grèce. La destination en est toujours la même, mais les marbres aujourd'hui viennent d'Italie. Le nom même n'est pas changé.

Nous nous arrêtâmes à l'église de la Madonna della Scola. Ce nom lui vient de ce que saint Augustin y a enseigné. Cette église était autrefois un temple élevé par Octavie, sœur d'Auguste et femme d'Antoine, à la pudicité patricienne. Ce monument est d'un beau style, et les détails de l'architecture sont d'un travail achevé. Comme église, elle est remarquable, parce qu'elle rappelle l'ancienne hiérarchie dans toute sa rigueur. La surface de l'église est divisée en trois parties dans sa longueur, et chacune a un niveau différent. La première, à l'entrée et la plus basse, était pour le peuple; la seconde, plus élevée, pour les diacres et les aspirants à la prêtrise; la troisième, plus élevée encore, renfermant l'autel avec le chœur et environnée d'une grille basse, était uniquement réservée pour les prêtres. C'était un sacrilége pour un laïque d'y entrer. Deux chaires en marbre, placées au milieu de l'église, servaient, l'une pour lire l'épître, l'autre pour lire l'évangile. Un plateau rond, en marbre sculpté, figurant un masque et ouvert aux yeux, à la bouche et au nez, est placé sous le péristyle. Ce plateau servait probablement à l'écoulement des eaux de quelque égout. Une

opinion populaire consacre que, lorsque des individus coupables de mensonge mettaient la main dans la bouche, ils en étaient la vistime et perdaient la main aussitôt. Cette superstition a fait donner à cette église le nom de Madonna della Verità.

En face est le temple de Vesta. Il est de forme ronde et entouré de colonnes cannelées d'une belle conservation. Le marbre dont il est revêtu prouve qu'il est du temps des empereurs; car, pendant tout le temps de la république, on n'employa pas cette matière précieuse. Il y a dix-neuf colonnes en marbre blanc. Ce temple a été converti en une église sous le nom de Sainte-Marie-du-Soleil.

A peu de distance est un autre temple, le plus ancien de Rome probablement, élevé par le sixième roi de Rome, Servius Tullius, à la fortune virile. C'est un hommage rendu au destin qui l'avait protégé et fait monter sur un trône, lui, de race d'esclave. Ce temple est d'un goût parfait, d'une architecture pure et élégante. Il a été converti en église sous le nom de Sainte-Marie-Égyptienne. On a réuni le péristyle au temple par un mur, ce qui augmente la grandeur de l'église; mais, si ce mur était détruit, le temple reparaîtrait dans toute sa pureté.

M. Visconti nous a dit, en nous parlant du temple de Vesta, qu'il y avait trois espèces de temples dont la forme était toujours circulaire: 1° ceux de Vesta, qui, fille de Saturne, représentait la terre, supposée ronde par les anciens; 2° ceux du soleil, parce que le soleil, chaque jour, faisait le tour de la terre; 3° ceux d'Hercule, parce qu'il avait purgé la terre des brigands et des monstres qui l'habitaient et fait le tour du monde. A cela je répondrai que les anciens n'avaient nullement l'idée absolue que la terre fût ronde, et que toutes les géographies anciennes le prouvent. C'est Christophe Colomb qui, le premier, a eu cette idée, inspirée par son génie. J'ajouterai que tous les temples élevés au soleil n'étaient pas circulaires, car celui d'Héliopolis (Balbeck), le plus grand de tous, n'avait rien de cette forme: au contraire, il était carré. Ces deux observations me prouvent qu'il ne faut pas s'abandonner aveuglément aux suppositions, aux observations trop généralisées et aux systèmes des antiquaires.

Près du temple de Vesta est la maison de Nicolas

Rienzi. En 1347, pendant que Clément VI avait fixé sa résidence à Avignon, et par suite des maux dont les Romains étaient affligés, il se fit déléguer l'autorité suprême à Rome sans employer la violence et par la seule puissance de son éloquence. Ce fut sous le nom de tribun qu'il fut investi du pouvoir. Il fit de grandes choses; mais son administration, d'abord salutaire pour les Romains, devint bientôt tyrannique. Renversé à la suite d'excès dont il s'était rendu coupable, il dut sa conservation à la fuite. Poursuivi par le pape Clément VI et menacé de périr, il ne dut son salut qu'au nouveau pape, Innocent VI, dont il gagna la confiance. Investi du même pouvoir, il en abusa de nouveau et fut assassiné au Capitole en 1354. Il fut le contemporain et l'ami de Pétrarque. On voit dans la construction de sa maison un indice du réveil des beaux-arts et une espèce de renaissance du goût.

En face est le pont rompu. C'était le pont sénatorial où se passaient des cérémonies dans quelques circonstances. Il est situé à un coude du Tibre, au-dessus de la Cloaca Massima. Réparé plusieurs fois, il a toujours été renversé. A ce point où la direction du fleuve change, le courant fait effort. C'est une construction romaine. On montre, à quelque distance, les piles du pont où Horatius Coclès arrêta les troupes de Porsenna, et donna le temps aux Romains de rompre le pont derrière lui.

L'île située au-dessus était du temps des Romains consacrée à recevoir les malades qui venaient y chercher la santé. Elle renferme encore aujourd'hui le meilleur hôpital de Rome.

Nous terminâmes notre course en visitant le Janus, double arc, ayant quatre côtés que Septime-Sévère avait fait construire au milieu d'une place destinée au commerce, pour servir, pendant la pluie, d'abri aux négociants. C'est un beau monument, riche d'ornements; il était revêtu de quatre-vingt-seize statues de petite dimension. Très-près de là est un autre monument élevé par le commerce à Septime-Sévère, en reconnaissance de la construction de Janus. Ce monument présente deux choses remarquables: d'abord le dessin de tous les instruments employés aux sacrifices, dont plusieurs ont servi de type aux ornements

et aux objets employés dans notre culte; ensuite une inscription où Géta, fils de Septime-Sévère, avait son nom. Elle fut remplacée, sous le règne de Caracalla, son frère et son assassin. On reconnaît le travail qui a effacé, et ce qui fut substitué en caractères de dimension moins grande. Des louanges sont prodiguées au fratricide. On voit aussi vide la place que l'image de Géta occupait sous les aigles des légions. Le Janus a été conservé, parce que les Frangipanis en firent une forteresse. Le monument du commerce a été sauvé, parce qu'il a servi de contre-fort à un clocher. Enfin, nous vîmes la Cloaca Massima, ouvrage de Tarquin, magnifique égout où un char chargé de foin pouvait passer. Il a éprouvé un grand ensablement; cependant, aujourd'hui, il sert encore à l'usage auquel il fut d'abord destiné; il est même indispensable à la salubrité de Rome.

CINQUIÈME PROMENADE.

Le 14, nous visitâmes le mont Esquilin et nous nous rendîmes à la porte Maggiore qui prend son nom de la proximité de l'église de Sainte-Marie-Majeure. En route, M. Visconti nous fit remarquer un arc de triomphe construit, dit-on, par Gallien, empereur, à l'occasion d'une prétendue victoire remportée sur Sapor, roi de Perse, et d'un triomphe qui en fut la suite. Ce monument est sans grandeur; mais, s'il a été élevé à l'occasion d'une victoire imaginaire, il est encore assurément, malgré sa mesquinerie, beaucoup trop beau. De là nous allâmes voir l'ancien temple de Minerva-Medica: c'est un ouvrage de Domitien. Ce temple faisait partie du palais occupé par cet empereur. Il l'appelait grain d'or, en opposition au palais d'or de Néron. Il est de grande dimension, de forme ronde et d'une élévation considérable. Revêtu alors en marbre, il ne reste aujourd'hui que le massif de briques.

La porte Majeure, placée dans le voisinage, était primitivement un passage au travers de l'aqueduc construit par Claude. Le chemin de Preneste arrivant perpendiculairement sur cet aqueduc, il fallait le traverser. Claude

voulut que ce passage présentât à la vue quelque chose de majestueux. En conséquence, on construisit cinq arches avec fronton. Deux étaient pour le passage des voitures, trois pour celui des piétons. Il y a beaucoup de grandeur dans cette construction. Elle est de l'ordre d'architecture connu sous le nom d'ordre rustique, employé aux monuments qui n'étaient destinés ni aux dieux ni aux hommes, mais consacrés aux choses et aux animaux. Son caractère propre, c'est que la coupe des pierres n'avait d'autre but que la solidité des monuments, et aucun parement à la surface. Les colonnes avaient cependant des chapiteaux ornés, mais elles ne se composaient que de tronçons dégrossis. Claude fit construire l'aqueduc soutenu par ces arcades, et qui amenait l'eau Claudia, venant de l'Anio-Nuovo. Il réunissait l'eau de trois aqueducs. Cet aqueduc fut rétabli par le pape Sixte-Quint, et l'eau reçut le nom de *aqua felice*, du nom de religion Felice, qu'avait porté, comme moine cordelier, Sixte-Quint. Quand Aurélien construisit l'enceinte actuelle de Rome, il fit servir, autant que possible, les constructions existantes à cet usage. En conséquence, les murs de la ville furent appuyés à l'aqueduc, qui se trouva ainsi en faire partie. L'architecture couvrant le passage ménagé sur la route de Preneste est en partie masquée par la maçonnerie de cette époque, et ce passage devint la porte existante aujourd'hui.

Nous suivîmes l'enceinte extérieurement. Nous vîmes les brèches faites par Totila quand il s'empara de Rome. Nous contournâmes un espace semicirculaire, faisant partie de l'enceinte. Il est décoré de colonnes dont les proportions sont élégantes, et qui, comme les murailles, sont construites en briques. C'était un amphithéâtre connu sous le nom d'*Amphitheatrum castrense*. Il est du temps de la république et servait de lieu d'exercice pour les soldats. Là aussi il y eut des brèches faites par Totila. Nous arrivâmes à la porte de Saint-Jean. A peu de distance est la porte *Asinaria*, à laquelle celle-ci a été substituée. La porte Asinaria servit à l'entrée de Totila; les soldats isauriens, chargés de la garde, la lui livrèrent par trahison. Depuis cette époque, elle a été et elle est restée murée.

Nous vînmes à Saint-Jean-de-Latran. Sur la place il reste une partie de monument qui faisait partie d'un vaste édifice. La partie extrême en cul-de-lampe est seule debout et restaurée; une mosaïque du goût byzantin s'y trouve. Jésus-Christ est représenté avec ses douze apôtres, et, dans les parties latérales, Charlemagne reçoit la couronne impériale des mains du pape. C'est dans cet édifice qu'il fut couronné. Nous visitâmes l'église et le palais de Latran. Le baptistère est de construction antique; c'était la partie du palais romain où étaient les bains. Rien de plus beau et de plus élégant que l'architecture de ce bâtiment; rien de plus riche que les matériaux. De belles colonnes de granit rouge sont à l'entrée; des colonnes de porphyre et de marbre forment deux cercles concentriques et composent les lignes de l'intérieur. Un superbe vase en basalte est au centre; c'est là que Constantin fut baptisé par le pape Sylvestre. Il est consacré au baptême de tous les catéchumènes, et, chaque année, le samedi saint, il y a une cérémonie solennelle de juifs convertis à la foi chrétienne, à laquelle préside le cardinal-vicaire.

Du baptistère, nous fûmes à l'église de Saint-Jean. Elle est belle et vaste, ornée de fresque estimées. Des statues de saints la décorent, et, quoique d'un travail médiocre, ces statues, de très-grande dimension, font un bel effet. Comme le plus grand nombre des églises de Rome, elle n'est pas voûtée, et son plafond est en bois orné, sculpté et doré. Diverses chapelles y servent à la sépulture des grandes familles de Rome. Celle de Corsini est la plus remarquable: elle renferme un sarcophage en porphyre de la plus grande beauté. Les cendres d'Agrippa y étaient déposées autrefois; aujourd'hui il contient la dépouille mortelle de Clément XII, de la famille Corsini, qui a régné dans le dix-septième siècle.

L'église de Saint-Jean renferme les têtes de saint Pierre et de saint Paul: elles sont déposées dans une châsse au-dessus du maître autel. L'église de Saint-Jean est la première de Rome et de la chrétienté; c'est l'église du pape, celle de son siége comme évêque de Rome.

A l'entrée de l'église, sous le péristyle, il y a une statue de Henri IV, élevée à l'occasion de son abjuration. Les

rois de France ont le titre de premier chanoine de Saint-Jean-de-Latran. Sur leur demande, les rois d'Espagne ont obtenu d'être premiers chanoines de Sainte-Marie-Majeure.

Un palais est joint à l'église; le pape actuel le fait réparer pour pouvoir l'habiter pendant quelques mois chaque année. Il est beau, simple et convenable, sans être immense. Il y a une grande quantité de fresques plus ou moins estimées, et un tableau d'une très-grande dimension, représentant le martyre de saint André, copie d'une fresque du Dominiquin, faite par Silvagni, et qui est remarquablement beau pour le dessin, s'il ne l'est pas pour le coloris.

Voici par quelle suite d'événements le palais de Latran est devenu le siége et le séjour des papes. Néron, faisant construire la maison d'or, s'était établi à Ostie. Ce séjour le fatiguant, et voulant revenir à Rome, il demande quelle était la plus belle maison de particulier. On lui indiqua celle d'un patricien nommé Latran. Le patricien fut proscrit, sa maison confisquée et habitée par Néron. Elle devint le séjour de plusieurs empereurs, et, entre autres, celui de Marc-Aurèle, qui, vivant en philosophe et sans faste, la préférait au palais du mont Palatin. Sa statue, qui, aujourd'hui, décore la place du Capitole, y fut placée. Constantin habita ce même palais, et, en quittant Rome, il en fit donation au pape Sylvestre. On crut pendant longtemps que cette statue représentait Constantin, et ce fut ce qui la sauva. Saint-Jean-de-Latran est situé entre les monts Esquilin et Cœlius. Le palais de Saint-Jean-de-Latran a été rebâti par Sixte-Quint, le même pape qui remit en valeur et en produit les aqueducs servant aujourd'hui sur la rive gauche du Tibre. Ce pape, qui a laissé un si grand nom, n'a régné que cinq ans. Élu en 1585, il est mort en 1590.

Nous finîmes notre journée en visitant le temple élevé à Claude lors de son apothéose. C'est une rotonde d'une architecture élégante et simple, composée de deux rangs de colonnes en cercle concentrique; elles étaient à jour; un dôme les couvrait. La voûte ayant été détruite, et les ouvriers n'étant pas assez habiles pour la rétablir dans ses dimensions, deux colonnes, plus grandes que les autres, et également de granit gris, furent placées dans l'intérieur pour soutenir un arc qui porte la toiture. Ce monument, quoi-

que beau, manque de grâce, parce que l'élévation n'y est pas proportionnée au diamètre. C'est aujourd'hui une église sous l'invocation de saint Étienne (le Rond). Une suite de fresques couvre tout le pourtour du mur circulaire et des chapelles, et représente les martyrs avec leurs noms et le genre de leur supplice. C'est une suite de tableaux dont la vue produit des sensations pénibles.

J'ai oublié de noter dans ce journal qu'en nous rendant à la porte Maggiore M. Visconti nous fit remarquer une porte murée qui donnait entrée dans un jardin appartenant à un magicien dans le dix-septième siècle, et où, dit-on, des sortiléges s'opéraient. Les montants de la porte, ainsi que les chapiteaux, sont en marbre blanc sculpté; des lignes cabalistiques s'y trouvent avec des inscriptions de diverses natures; mais il y en a une qu'il est singulier de lire dans une rue de Rome. Elle est en bon latin et signifie: Il y a trois choses extraordinaires: *un Dieu fait homme, une vierge mère, et trois qui ne font qu'un.*

SIXIÈME PROMENADE.

Le 18 décembre, nous fîmes notre sixième promenade. Nous retournâmes sur la voie Appia. Nous visitâmes la vallée de la nymphe Égérie, vallon qui serait délicieux s'il était arrangé, planté et cultivé. Les mouvements de terrain sont charmants. Il y a de l'eau, une belle végétation, et tous les éléments d'un beau jardin. Dans la partie la plus rapprochée de la ville, il existe un temple élevé au dieu du retour. C'est le point d'où les Carthaginois, commandés par Annibal, ont menacé la ville de Rome. C'est là qu'est situé le champ mis en vente pendant que les Carthaginois y étaient campés et dont la valeur ne fut nullement diminuée par cette circonstance. Le temple marque les limites où s'arrêtèrent les ennemis, et d'où ils partirent pour s'éloigner. Il est petit, construit en briques, comme tous les ouvrages faits du temps de la république, décoré de colonnes à huit faces. Il y avait des statues intérieurement. Des voûtes élevaient son sol à une certaine hauteur, et un escalier de quelques marches y conduisait.

En remontant la vallée, à assez peu de distance, on trouve la grotte de la nymphe Égérie. Un bois sacré l'entourait. Il reste encore, tout auprès de la hauteur, un bouquet de chênes verts composés de jets peu âgés, mais qui viennent de souches très-anciennes, et chaque souche appartient à plusieurs arbres à la fois et établit ainsi entre eux une liaison. Là, Numa, second roi de Rome, se retirait pour recevoir les inspirations des dieux, ou plutôt pour rendre ses résolutions sacrées aux yeux du peuple de Rome. Cette grotte, creusée dans le tuf et d'où sortait une fontaine d'eau vive qui existe encore, ressemblait sans doute à toutes les habitations primitives des hommes. Ils se formaient des abris en creusant la terre, et comme on en voit un exemple à quelques pas de là. Auguste, dont les efforts constants avaient pour but d'effacer les souvenirs de la république, qui aimait à embellir Rome et voulait rappeler son nom constamment à l'esprit du peuple par la vue de ses ouvrages, fit revêtir de marbre et agrandir cette grotte. Une statue de marbre blanc, représentant la nymphe Égérie, y fut placée. Elle est mutilée, mais elle s'y trouve encore aujourd'hui. C'est la seule statue occupant encore la place où elle fut mise d'abord. Au-dessus du plateau au pied duquel sort la fontaine, un temple fut bâti et dédié aux bonnes inspirations législatives pour le bonheur des peuples. Auguste attachait du prix à voir son nom rapproché de Numa. Il ambitionnait d'être considéré comme le second législateur de Rome. Il cherchait à se placer dans l'opinion, relativement à Jules César, dans des rapports semblables à ceux qui avaient existé entre Numa et Romulus. Aussi fit-il exécuter des travaux dans ce temple et le fit-il orner de colonnes de marbre cannelées d'un beau travail, pour lui donner un péristyle. Ce péristyle a été réuni au temple par un mur, et les colonnes y sont renfermées en tout ou en partie. C'est aujourd'hui la demeure d'un ermite.

A quelques pas de là sont des cavernes creusées de main d'homme et assez profondes. Le sol étant de tuf, ce travail a été facile. Ces grottes ont servi de demeure aux aborigènes. Des divisions font voir que plusieurs familles ont pu les habiter simultanément. Dans tous les pays où

le climat est quelquefois rigoureux, les premiers habitants ont cherché un logement dans la terre. On le voit en Hongrie et en France. Dans les pays les plus favorisés par la nature, et où le climat est constamment doux, ils ont cherché un abri à la surface de la terre, en construisant leur demeure légèrement avec du bois. Il en résulte des points de départ différents pour l'architecture, et une différence marquée dans les éléments qui la composent. Les Grecs ont ignoré les arts consacrés dans les premières constructions romaines, et ont employé les colonnes et les architraves, qui rappellent les arbres qu'ils ont placés perpendiculairement, et ensuite en travers, pour former leurs maisons.

Nous revînmes en arrière, et nous fûmes visiter le cirque de Caracalla. C'est le seul monument de ce genre resté assez intact pour faire juger de la manière dont les courses avaient lieu. Le cirque Maximus, situé dans Rome, était beaucoup plus grand, mais il est entièrement détruit. Le cirque de Caracalla a un demi-mille de longueur. Il était renfermé dans une construction en maçonnerie soutenant huit ou dix gradins en amphithéâtre, au-dessus de voûtes qui formaient un corridor. Ce corridor, embrassant tout le développement du monument, donnait les moyens d'arriver dans toutes les parties du cirque. La loge de l'empereur, placée au côté gauche, était à un tiers de la longueur environ. Douze entrées, contenant chacune un char, occupaient l'extrémité, et ces douze chars, à un signal donné, partaient en même temps. Ils devaient faire un nombre de fois déterminé le tour du cirque. Une épine (construction intérieure) était élevée au milieu et dans la longueur du cirque, de manière à séparer les deux routes de l'aller et du retour, et à forcer les chars à en suivre tout le développement. Comme il y aurait eu, en suivant le point de départ des chars, une distance inégale à parcourir, si les loges qui les contenaient avaient été placées sur une ligne perpendiculaire à l'axe, cette ligne était suffisamment oblique pour tout compenser. L'extrémité de l'épine la plus rapprochée du point de départ était plus près du côté gauche que du côté droit, pour favoriser le passage des chars de gauche au moment du départ, le mouvement

commençant par la droite. Au-dessus des loges et en arrière, était placée une maison où beaucoup de prostituées se rendaient et se livraient à leur profession. En arrière du cirque étaient placées les écuries, et de côte aussi un mur d'une grande élévation, recouvert de plaques de marbre sur lesquelles on gravait les noms et les généalogies des chevaux vainqueurs, et de ceux qui les conduisaient et qui avaient triomphé. Extérieurement était un pavillon impérial, où l'empereur se rendait avant les courses, et où il se reposait pendant les intervalles. Le cirque de Caracalla contenait trente mille spectateurs.

En revenant du cirque, M. Visconti nous fit remarquer un embranchement de route où il existe encore un Trivium. C'était un monument placé à tous les carrefours. Ordinairement composé d'une fontaine, ornée de trois statues, celles d'Isis, de Mercure et d'Esculape, pour implorer en faveur des passants la bonne direction, la sûreté et la santé. A Pompéia, à ces carrefours on avait placé des puits.

La porte Appienne, ou de Saint-Sébastien, est revêtu en marbre à sa base. Elle est la même qu'Aurélien fit construire: mais elle fut exhaussée et augmentée de tours par Bélisaire.

Rentrés dans l'enceinte, nous nous arrêtâmes pour voir les tombeaux de la famille des Scipions. Dans ce lieu était le temple de Mars *extra muros*. On y retenait les jours de triomphe les ambassadeurs des puissances qui n'étaient pas les alliées des Romains. La famille de Scipion reçut comme distinction la faveur d'établir le lieu de sa sépulture près de ce temple. On pénètre dans des souterrains excavés dans le tuf et ressemblant aux catacombes. Diverses inscriptions s'y trouvent et font connaître les noms de ceux qui y ont été placés. Ces inscriptions sont en général très-vaines, très-louangeuses et très-emphatiques.

Voici ce que nous raconta M. Visconti à l'occasion des funérailles des anciens. Quand un homme appartenait à une grande famille, il était porté au tombeau de ces ancêtres et censé être reçu par les plus marquants de ceux qui l'y avaient précédés. Ceux-ci étaient représentés par des esclaves masqués et habillés de manière à rappeler,

autant que possible, les personnages qu'ils étaient chargés de réprésenter. Ils venaient avec des torches à la rencontre du mort, en sortant du tombeau. Cette cérémonie valait à ces esclaves la liberté. Il nous dit aussi que l'adoption dont le but était de perpétuer les familles et de les conserver dans leur gloire, leur puissance et leur splendeur, en les recrutant d'hommes d'un mérite supérieur, était précédée de la visite des tombeaux. La lecture des inscriptions fastueuses était faite, et on demandait à l'adolescent s'il se sentait la force et le courage de justifier le grand nom qu'il allait porter. S'il en était effrayé, on lui assurait un sort convenable, mais obscur. Dans le cas contraire, il éprouvait une forte impression, dont l'effet devait se faire sentir pendant tout le cours de sa vie, et lui donner l'énergie que commanderaient les circonstances.

Nous passâmes devant une petite chapelle située au-dessous du mont Palatin, à côté de l'emplacement du grand cirque. Elle est dédiée à Saint-Sébastien. C'est là qu'il reçut la couronne du martyre. Il était dans les gardes de l'empereur. Il fut reconnu pour chrétien et mis à mort à coups de flèches par l'ordre de Domitien.

SEPTIÈME PROMENADE.

Le 30 décembrc, nous fûmes visiter les Thermes. Nous commençâmes par ceux de Caracalla; mais une disposition nouvelle nous empêcha d'y entrer. Nous fûmes voir ceux de Trajan, situés sur le mont Fsquilin. Les réservoirs des eaux sont restés instacts. Ils sont très-vastes, au nombre de douze, et communiquaient ensemble. Leur réunion renfermait une masse d'eau immense. Des ruines éparses sont encore debout et montrent la grande étendue de terrain qu'occupaient ces thermes. C'était une suite de salles rondes renfermant des niches où étaient placées des statues. Les parois intérieures de ces salles étaient revêtues en marbre. Les ruines des thermes de Trajan donnent l'idée de la disposition des citernes et un premier aperçu du développement de ces lieux de plaisir.

Nous visitâmes ensuite l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, église charmante, d'élégante proportion, ayant des colonnes antiques d'un seul morceau, de marbre d'Égine et cannelées. Ce marbre a la propriété, quand il est échauffé par le frottement, de dégager une odeur sulfureuse. Toutes les colonnes sont pareilles, ce qui est rare dans ces monuments modernes, construits avec des débris d'anciens monuments. Dans cette circonstance, toutes ces colonnes faisaient partie d'un même édifice, aux thermes de Trajan. Cette église appartient à un couvent de chanoines réguliers. Elle renferme le *Moïse* de Michel-Ange, faisant partie du mausolée de Jules II. Cette statue colossale, d'un style de convention, est d'une beauté extraordinaire. Elle a une expression admirable, et on voit que l'artiste a eu en vue de représenter la puissance et la force, et de donner l'idée d'une nature supérieure. La statue du pape s'y trouve et domine toute la composition. C'est le pape Jules II, la Rovère, qui a eu la pensée de la basilique de Saint-Pierre. Il en commença l'exécution sur les dessins et les plans du célèbre Bramante.

De Saint-Pierre-aux-Liens, nous allâmes voir les thermes de Dioclétien, dont une partie, la principale salle, a une conservation parfaite et a été convertie en église sous le nom de Madone des Anges. Michel-Ange fut chargé d'approprier ce local à son usage actuel. On entre par une rotonde placée au milieu de la longueur de l'édifice et sur la partie latérale. Michel-Ange a construit en face une rotonde pareille pour compléter la croix. Huit colonnes de granit égyptien, dont le fût est d'un seul morceau, le diamètre de cinq pieds et la hauteur de quarante environ, sont placées au-dessous de la coupole principale, située au centre de l'église. Le terrain ayant été exhaussé pour empêcher l'humidité, ces colonnes sont enterrées de plusieurs pieds, et à leur base on a placé des soubassements en bois peint, figurant ceux en granit qui sont cachés par le sol. En entrant, à droite, il y a une belle statue colossale de saint Bruno. Du côté opposé, correspondant et au delà, on voit une superbe fresque du Dominiquin, représentant le martyre de saint Sébastien. Je n'en ai jamais vu dont le coloris fût aussi vif et aussi beau. Elle a été ti-

rée d'ailleurs et transportée avec le mur qu'elle revêtissait. Une ligne méridienne est tracée sur le sol de cette église.

Nous entrâmes dans le cloître des Chartreux. Il est très-vaste et a cent colonnes en pierre. Un vaste jardin est au milieu et une belle fontaine au centre. Trois magnifiques cyprès, plantés, dit-on, par Michel-Ange, l'ombragent. L'un d'eux a été frappé plusieurs fois par la foudre. Tout cet espace et un autre, extérieur au jardin, toute la place en avant de l'église, faisaient partie des thermes de Dioclétien et appartenaient à leur enceinte.

On aurait une fausse idée de ces établissements si l'on renfermait l'acception du mot de bains dans les limites qu'on lui donne aujourd'hui chez nous. Les bains n'étaient qu'un accessoire, un moyen spécial et un prétexte de jouissance. Ces lieux étaient consacrés aux plaisirs, à la volupté et à toutes les choses que le paganisme et la corruption d'alors autorisaient. Il y avait, dit-on, un espace convenable pour que plusieurs mielliers de personnes pussent se réunir dans leur enceinte. Trois mille pouvaient s'y baigner à la fois. Il y avait des promenades, des salles d'improvisation, des lieux de prostitution de tous les genres; des jouissances accumulées offertes au peuple dans des dimensions tellement extraordinaires, que nous avons peine à les comprendre aujourd'hui. Ces choses cependant étaient familières aux Romains.

Sous la république, il n'y avait aucun de ces établissements. C'étaient le forum, les affaires publiques, la gloire et la puissance de Rome qui occupaient les esprits et absorbaient toutes les facultés. Quand la liberté croula, que les empereurs eurent intérêt à distraire le peuple romain des affaires publiques, ils créèrent ces lieux de plaisirs, qui devaient les occuper, les amollir et les corrompre. Le premier fut élevé sous Auguste, et Agrippa, son gendre, s'en chargea. Le Panthéon fut destiné à en faire partie. L'opinion s'étant révoltée sur l'emploi destiné à un pareil monument, il fut converti en un temple à tous les dieux. Trajan construisit les premiers thermes dans ces vastes dimensions. Puis vinrent ceux de Caracalla, ensuite ceux de Dioclétien, qui furent les plus grands, et enfin

ceux de Constantin, les derniers. On dit que les thermes découverts à Ostie présentent encore un spectacle plus extraordinaire par l'indication officielle de la corruption dont ils consacraient l'existence.

Nous fûmes visiter ensuite les jardins de Salluste, situés entre le Quirinal et le Pincio. Le palais de Salluste était placé dans le même lieu qu'occupe encore aujourd'hui une villa bâtie sur ses ruines. Un cirque était construit dans le vallon, et un temple à Vénus Ericina se trouvait à son extrémité. Ce temple est encore d'une belle conservation, et, sauf les ornements dont il était revêtu et les marbres qui le décoraient, il est presque intact.

En rentrant, nous visitâmes l'église de la Victoire. Elle a été bâtie à l'occasion de la victoire de Lépante, par Paul V, qui l'a mise sous l'invocation de saint Paul. Elle est d'une grande richesse en matériaux, revêtue entièrement en marbre, et ressemble à une des plus belles églises de Venise. En face du palais du Quirinal, nous nous arrêtâmes pour voir l'église de Saint-Isidore. L'architecture en est élégante. Ses dimensions sont égales à celles du plan horizontal d'un des piliers principaux de l'église de Saint-Pierre. On a peine à comprendre leur dimension en voyant ce rapprochement.

NOTE SUR LE SYSTÈME DE MONNAIE EN USAGE DANS LA RÉPUBLIQUE ROMAINE ET AVANT LES EMPEREURS.

Monnaie de cuivre. — Pièces de douze onces, appelées *assi;* de six onces, appelées *senes;* de quatre onces, appelées *trientes;* de trois onces *quadrantes;* de deux, *sixantes;* d'une, *onssia.*

Monnaies d'argent. — *Denarium,* dix assis; *quinarium,* cinq assis; *sexcutarium,* deux assis et demi. Il n'y avait pas de pièces d'or.

HUITIÈME PROMENADE.

Le 6 janvier, nous fûmes voir l'église de Saint-Laurent hors des murs, et les catacombes voisines. L'église est

située sur la route de Tivoli. Cette église, placée sous l'invocation du martyr qui mourut par le supplice du feu, fut bâtie par Constantin, et depuis augmentée par le pape Honorius. La partie ancienne est belle. Elle a été cependant construite avec les débris de monuments plus anciens. Des colonnes de marbre du plus bel ordre d'architecture, cannelées, mais de dessins différents et étrangers les uns aux autres, y sont rassemblées. On reconnaît l'ancienne division destinée à séparer les sexes à l'église. La pierre sur laquelle saint Laurent subit son supplice est enchâssée au fond du chœur. Cette église est une basilique et possède un autel disposé pour que le pape puisse y officier. Comme dans les églises les plus anciennes, il y a deux chaires en marbre, l'une pour la lecture de l'épître, et l'autre pour celle de l'évangile.

La partie extérieure de l'église, qui a été bâtie par le pape Honorius, est ornée de colonnes de granit de différentes dimensions, qui viennent de monuments détruits. Cette partie antérieure n'a rien que de très-ordinaire et de très-commun. Le plafond est en bois sculpté. Il est moderne et ne remonte pas au delà de cent cinquante ans. Le portail du péristyle a six colonnes d'ordre corinthien; quatre sont en marbre blanc cannelées à cannelure inclinée; deux autres sont en marbre gris et unies. Cette église appartient à un monastère de chanoines réguliers fort riche. Anciennement ce couvent était un hospice, et des charités considérables étaient faites aux indigents. Sous le portail se trouvent des fresques assez bien conservées, remontant au douzième siècle. A l'entrée de l'église, à droite, on voit une belle cuve carrée en marbre antique, revêtue de bas-reliefs superbes qui indiquent les fêtes d'un mariage. Elle renferme les restes du cardinal Fieschi.

Près du monastère on construit un vaste cimetière, qui servira à recevoir les morts de la partie est de la ville. Il y a trois cent soixante-cinq caveaux. Un sera ouvert chaque jour pour recevoir les morts de la journée. Chaque caveau a une surface de cent pieds carrés, et les caveaux sont fort profonds. Ils pourront renfermer les morts de plus d'un siècle. Les caveaux seront scellés de manière à empêcher toute profanation. Un mur d'enceinte enveloppe

le cimetière; intérieurement et inhérents à ce mur, il y aura des caveaux pour former des sépultures de famille. Tout cet espace sera ensuite planté. Ce vaste établissement réunira la dignité, la piété, le respect que l'on doit aux morts, aux mesures de salubrité publique désirables. On ne saurait trop donner d'approbation à un pareil arrangement.

Nous entrâmes dans les catacombes voisines. Elles sont profondes et d'une étendue immense. Ouvertes dans le tuf, elles renferment une quantité immense de tombes dont les corps ont été enlevés. On en a tiré d'abord des matériaux pour les constructions, et ensuite elles ont servi tout à la fois de demeure pendant leur vie et de lieu de sépulture aux premiers chrétiens. Là où fut enterré un martyr se trouve un vase, une fiole, où l'on a recueilli son sang. Des autels se trouvent de distance en distance. Ils indiquent le lieu où fut enterré un martyr ou un pontife, et souvent celui où les restes d'un homme qui fut l'un et l'autre ont été déposés. Les autels sont recouverts d'un arc de voûte. Il y a une multitude de tombeaux d'enfants morts dans le plus bas âge, nés sans doute dans ces mêmes catacombes, et qui ne virent jamais la clarté du jour. Diverses rues avec des embranchements s'étendent sous la campagne de Rome de ce côté, à une grande distance. On a rassemblé dans le cloître du couvent diverses antiquités, tirées de ces catacombes. Une très-grande quantité de marbres funèbres porte des inscriptions, et les noms de ceux dont ils recouvrirent les restes. Les martyrs sont reconnus à deux marques: l'instrument du supplice est souvent gravé sur le tombeau, ainsi qu'une colombe représentant l'âme qui s'envole et va rejoindre Jésus-Christ, indiqué par un signe de convention dont une croix fait partie. Ordinairement ces oiseaux portent à leur bec un vase, rappelant celui où le sang du martyr était renfermé. Il y a aussi de beaux sarcophages en marbre.

Nous rentrâmes en ville en passant sous l'aqueduc construit par Auguste, qui sert encore aujourd'hui. Nous visitâmes le forum d'Auguste, dont le mur d'enceinte, prodigieusement élevé, existe en partie. Cette grande hauteur lui a été donnée pour cacher l'intérieur de la vue du mont

Esquilin, et réciproquement pour que dans les sacrifices le pontife ne pût pas voir des choses de mauvais augure. Ce forum renfermait une basilique, lieu où l'on rendait la justice, et une place pour le peuple. Auguste, en le faisant construire, voulut ôter au peuple l'usage du forum républicain et détruire l'influence des souvenirs. Domitien en établit un autre, qu'il plaça entre le forum d'Auguste et celui construit plus tard par Trajan. Nerva le fit achever, et il porte son nom. Il fut dédié à Pallas, et cette divinité y eut un temple. Deux belles colonnes connues sous le nom de *Colonnacie*, enterrées aux deux tiers, un bel architrave et un entablement en marbre sont les seules choses qui en restent.

Nous terminâmes par le forum de Trajan, certainement un des plus admirables monuments sortis de la main des hommes. Il se composait d'abord d'une immense salle où le préteur rendait la justice et où le peuple pouvait entrer librement, puis d'un temple, d'une bibliothèque et d'un arc de triomphe placé au côté opposé à la colonne. Sous l'arc de triomphe était placée une superbe statue équestre de Trajan. La colonne érigée à l'honneur de Trajan, et placée près du temple et de la bibliothèque, est couverte de bas-reliefs représentant les travaux guerriers de Trajan contre les Daces. Elle porte pour inscription que sa hauteur est égale à celle de la partie du mont Quirinal enlevée pour aplanir le lieu où le forum est bâti. La colonne a cent vingt pieds de hauteur. Elle se compose de vingt-cinq blocs de marbre, tout superposés, ouverts et taillés intérieurement en escalier. C'est un ouvrage admirable et unique au monde. Il a cent quatre-vingts marches.

En nous rendant à Sainte-Marie-Majeure, nous traversâmes un quartier de Rome connu sous le nom de *Montaniates*. C'est une population assez considérable, qui a des mœurs à part. Elle est rivale de celle des Transteverins. Elle passe pour très-passionnée et a peu de rapports avec les citoyens de Rome.

NEUVIÈME PROMENADE.

Nous nous rendîmes d'abord à la maison dorée de Néron. Elle était construite sur le mont Esquilin. Ce palais embrassait le mont Palatin, berceau de Rome, le mont Cœlius et le mont Esquilin. L'emplacement du Colisée était compris dans ses jardins, et cet espace formait un lac, dont les bords étaient plantés. Le *Laocoon*, chef-d'œuvre de l'antiquité romaine, a été trouvé dans la maison dorée. Plusieurs salles se suivent; leur élévation est immense, et elles se succèdent sans se communiquer directement. Leur ouverture est toujours tournée vers la cour. En déblayant cette cour, on trouva une cuve immense en granit gris. Elle servait à une fontaine, et aujourd'hui elle est employée au même usage au milieu de la cour du Belvédère, au Vatican. Cette double découverte eut lieu sous Jules II. Dans le même temps et sous le même pape, l'*Apollon* fut trouvé au port d'Antium, où Néron avait une maison de campagne. On a fait la remarque que ces deux statues célèbres sont restées comme type représentant la nature du génie des deux artistes illustres qui vivaient alors. L'*Apollon* rappelle la manière idéale, sublime, de Raphaël quand il représente la Divinité, et le *Laocoon* l'expression passionnée et énergique de Michel-Ange. L'ouverture des chambres et la cour de la maison d'or étaient au nord, dans la direction du mont Esquilin. Des peintures, dont les couleurs sont très-vives encore, recouvrent toutes les parois de ces chambres. Les sujets sont pour la plupart fantastiques. Ils ont servi de modèle aux peintures de Raphaël, exécutées dans les loges du Vatican.

Néron, pour construire ce palais, avait exproprié un grand nombre de Romains, et il l'éleva sur les décombres des maisons occupant auparavant cet emplacement. Après la mort de Néron, on abandonna, comme dédommagement, aux citoyens dépossédés des emplacements dans une partie du palais. Ils vinrent y construire de petites habitations; on les voit encore aujourd'hui, et l'on reconnaît de même les vestiges des maisons détruites antérieurement. Trajan, manquant d'espace pour donner aux thermes portant son

nom l'étendue qu'il jugea nécessaire, se servit de la maison dorée pour y suppléer. Il fit continuer ses constructions sur cet édifice. La cour fut voûtée; des pieds-droits d'une grande hauteur furent élevés à cet effet pour mettre de plain-pied l'emplacement ainsi créé avec celui sur lequel les thermes étaient déjà bâtis. Ainsi il construisit comme un supplément à la montagne. Les difficultés ne l'arrêtaient pas, quelle que fût leur nature; car il faut se rappeler que, pour mettre de niveau le lieu où il plaça son forum, il fit enlever une partie du mont Quirinal, et d'une hauteur égale à celle de la colonne qui en est la mesure.

De la maison dorée de Néron, nous allâmes visiter le Vivarium, situé sur le mont Cœlius. C'était là que les bêtes féroces étaient conservées. Des constructions du style rustique, comme il convenait en raison de leur destination, existent encore et montrent les loges de ces animaux. Un souterrain fut creusé dans le roc pour leur créer de nouvelles demeures et pour ouvrir un chemin jusqu'au Colisée. Nous en visitâmes une partie. Ce fut un beau travail et une louable pensée de police que l'ouverture de ce chemin. Au-dessus étaient logés les gladiateurs. Ceux-ci débouchaient à l'amphithéâtre en suivant une route supérieure, et entraient par la même porte que les bêtes féroces; ils sortaient ensuite par la porte à droite pour revenir combattre. Une source de bonne eau se trouve dans ces souterrains. Au-dessus est construite une tour élevée dans le moyen âge à la manière des Lombards, pour porter les cloches d'un couvent voisin, celui de Saint-Jean et de Saint-Paul, deux martyrs servant dans les gardes prétoriennes du temps de Julien, immolés ensemble. La pierre sur laquelle ils furent décapités est dans l'église. La congrégation qui occupe le monastère n'est pas ancienne: elle date de Clément XIV. Sa règle est très-sévère. On appelle ces religieux les Pères de la Passion.

Nous allâmes de là au Colisée, et nous suivîmes les ruines du palais qu'occupait une grande famille de Rome dans le moyen âge, la famille d'Anitia. Saint Grégoire, dit le Grand, pape sous le nom de Grégoire Ier, était de cette famille. Il a fondé le monastère des Camaldules, situé à peu de distance, et d'où le pape actuel est sorti. Ce nom

de Grégoire a été glorieux pour la chaire de Saint-Pierre. Trois papes l'illustrèrent : Saint Grégoire Ier, pape de ce nom, dont les œuvres se voient encore dans l'église ; Grégoire VII, le célèbre Hildebrand, qui mit les souverains à ses pieds ; et Grégoire XIII, réformateur du calendrier, et dont le nom est resté au calendrier actuel, en usage dans toute l'Europe, excepté en Russie.

Le Colisée, amphitéâtre consacré aux combats des gladiateurs les uns contre les autres, ou aux combats des gladiateurs contre les bêtes féroces, fut commencé sous Vespasien et fini sous son fils Titus, qui en fit la dédicace. C'est le plus beau monument dont les ruines frappent les yeux à Rome. Sa grande dimension, une belle proportion, en font encore aujourd'hui une chose superbe et extraordinaire. Qu'était-ce quand, couvert de marbre et orné de statues, il était rempli d'un peuple immense ? Quatre-vingt mille spectateurs y étaient habituellement rassemblés. Dans les circonstances extraordinaires, le nombre s'élevait à cent dix mille. Toute la partie inférieure était consacrée à l'empereur et à sa cour, au sénat, aux chevaliers et aux citoyens romains. Les gradins supérieurs, construits en bois, à cause de l'élévation et pour diminuer le poids, étaient occupés par les Barbares. Trois rangs de galeries voûtées formaient des abris pour mettre à couvert les spectateurs en cas de pluie. Quatre-vingts escaliers correspondants et autant de portes donnaient des moyens faciles d'entrée et de sortie, et favorisaient la circulation. Ce monument superbe, orné de huit cents statues, consacré aux plaisirs des Romains, fut construit par les Juifs amenés de Jérusalem par Titus après la prise de cette ville. Une toile, quelquefois de couleur pourpre, et d'étoffe précieuse, couvrait ce vaste édifice, et se manœuvrait suivant les circonstances pour garantir les spectateurs de l'action du soleil. Lors de la dédicace, cent représentations furent données au peuple par l'empereur, et treize mille bêtes féroces y combattirent et y périrent. Dans ces réunions, les empereurs faisaient des dons immenses aux spectateurs. Des billets en exprimant la promesse, ou de petits modèles des choses servant de symbole, étaient jetés au peuple, et, le lendemain, chacun allait réclamer du souverain la chose promise la veille,

dont le plus ou moins de valeur était dépendant de son caprice et de sa volonté.

M. Visconti, à l'occasion de ces spectacles, nous expliqua ce qui est relatif aux gladiateurs. Un homme était condamné à mort; quand il était jeune, fort et bien constitué, on lui proposait de se faire gladiateur. Ordinairement, il acceptait. Alors on le nourrissait avec soin; on le plaçait dans un lieu sain; on le soumettait à un régime convenable pour augmenter ses forces, en même temps qu'on le formait aux exercices du combat. Quand il était instruit, il était présenté au peuple au cirque, ayant au cou une plaque en ivoire indiquant la cause de sa condamnation. Quelquefois sa bonne mine intéressait, et alors le peuple le graciait. Le signe convenu en pareil cas, c'était que chacun levait le pouce, le poing étant fermé. Alors il était dispensé de combattre, et on le munissait d'une petite baguette, marque d'une sorte d'autorité dans la police des combats. Quand le peuple n'accordait pas cette grâce, grâce pouvant aussi dépendre d'une vestale, qui se levait, il avait l'obligation de livrer un combat à mort. Une fois vainqueur, sa dette était payée, et le mot *liberatus*, inscrit sur la plaque d'ivoire, était comme l'acquit de sa dette. Alors il ne combattait plus que volontairement et pour de l'argent.

Il y avait des gladiateurs de plusieurs espèces. Les uns, destinés à combattre les bêtes féroces; les autres individuellement d'autres gladiateurs; les plus faibles en masse, c'est-à-dire en certain nombre contre un nombre pareil. On annonçait au peuple pour quel genre de combat ils avaient été destinés. Quand un gladiateur intéressait par son ardeur, son courage et son adresse, et qu'on le voyait en danger de périr dans un combat contre les animaux, le peuple quelquefois réclamait par des cris pour qu'il lui fût envoyé du secours. Quand un gladiateur était vaincu après avoir combattu avec courage, il arrivait aussi au peuple de lui accorder sa grâce. Dans ce cas, il était transporté hors de l'amphithéâtre et soigné dans l'espérance de le guérir. Dans le cas contraire il était mis à mort. Il arrivait aussi que de jeunes débauchés, des gens de mauvaise vie, se livraient à ce métier volontairement et allaient

se vendre au laniste, chef des gladiateurs. Alors ils faisaient leur contrat comme ils l'entendaient, et souscrivaient telles conditions qui se trouvaient à leur convenance. On demandait à un jeune gladiateur dans quelle manière de combattre il voulait être instruit, et il choisissait ou la méthode gauloise ou la méthode germaine, chacune de ces nations ayant une école particulière. La première était fondée particulièrement sur l'adresse et l'agilité, et l'autre sur la force. Un gladiateur gracié, ayant rempli sa tâche, ne pouvait jamais recouvrer ses droits civils. Quand des particuliers, des hommes privés, donnaient ces spectacles, c'était ordinairement à prix d'argent qu'ils se pourvoyaient de gladiateurs.

Le Colisée a eu des destinations variées. Dans le moyen âge, il fut occupé par les Frangipani, qui en firent une forteresse et s'y établirent, comme les Colonna dans les thermes de Constantin et les Orsini dans le théâtre de Marcellus. Ces deux dernières familles, n'ayant pas cessé d'habiter Rome, sont restées en possession des monuments publics dont elles s'étaient emparées. Les Frangipani furent obligés par l'empereur Henri III de partager le Colisée avec les Annibaldi; mais ils chassèrent bientôt ces compétiteurs et reçurent l'inféodation du Colisée du pape Honorius II; ce qui fait comprendre cet édifice encore aujourd'hui dans le nombre des palais du pape. Depuis, les Frangipani l'ayant perdu, il a été, sous Sixte-Quint, un hôpital, puis une manufacture de draps. C'était avant Pie VI un lieu destiné à recevoir les immondices. Ce souverain éclairé s'occupa de sa conservation, de son nettoiement, et le livra à l'étude des antiquaires. Pie VII suivit son exemple. Il fit mieux encore en ordonnant l'exécution de grandes constructions dans le but d'en empêcher la destruction. C'était une sorte d'amende honorable faite au nom de ses prédécesseurs, qui l'avaient traité comme une carrière; car il a fourni les matériaux nécessaires pour construire le fort de Civitâ-Vecchia (ouvrage de l'immortel Michel-Ange), le palais Farnèse, le palais de Venise et d'autres encore. Enfin le pape Nicolas III avait voulu le détruire; mais il était construit si solidement, que les efforts dont on voit les traces furent impuissants. Ceux qui en

étaient chargés trouvèrent beaucoup plus facile de se procurer les pierres dont ils avaient besoin à la carrière de Tivoli que dans ce monument dont toutes les parties sont liées avec un soin et une solidité inimaginables. Une belle pensée a occupé un pape, c'est l'érection d'une chapelle dans le Colisée, sous l'invocation des saints martyrs du Colisée, en mémoire et à l'intention des chrétiens morts dans le cirque, victimes du goût des Romains pour les plaisirs féroces. Cette chapelle avait été abandonnée, mais elle a été rétablie par le pape Benoît XIV, qui y a fait ajouter des stations de prières.

DIXIÈME PROMENADE.

Le 27 janvier, nous commençâmes par nous rendre au mont Palatin, à la villa Mils. A la partie méridionale, donnant sur le grand cirque, était le palais d'Auguste. On reconnaît encore une suite de salles formant ses appartements. Ces salles, ordinairement rondes, ont presque toujours trois rentrants, formant trois niches, où étaient placées des statues. Les entrées étaient masquées par des colosses autour desquels on tournait. Ce palais avait son entrée par le côté qui regarde le cirque et l'Aventin. Un suite de gradins en arc de cercle faisait arriver jusqu'à son niveau. De ces marches qui étaient au pied du palais, on pouvait voir dans l'intérieur du cirque et elles se trouvaient ainsi former un supplément pour recevoir les spectateurs. Ce palais était beau, mais d'une dimension bornée.

Auguste fit construire à côté un temple à la Victoire regardant le Forum, en mémoire de la bataille d'Actium. Ce temple était décoré de six colonnes en marbre. Tibère augmenta l'étendue du palais d'Auguste en bâtissant entre le temple et lui. Une partie fut occupée par Livie, sa mère, et femme d'Auguste. Les ornements intérieurs existant encore sont remarquables par la pureté du goût, l'élégance des dessins, et des dorures légères.

Caligula ajouta encore à l'étendue de ce palais, et fit construire une caserne pour une cohorte prétorienne. Elle est placée plus à gauche, et borde le Palatin de ce côté,

en dominant le temple élevé à Romulus, converti en église de Saint-Théodore.

Le mont Palatin et ses environs dans toutes les directions étaient occupés par une multitude d'habitations appartenant à des citoyens romains. Néron, pour agrandir son palais, voulant s'emparer de l'emplacement sur lequel elles étaient bâties, fit mettre le feu à ce quartier de Rome, qui fut réduit en cendre. Alors il exécuta ses vastes projets. D'énormes constructions furent faites au sud-est du mont Palatin, et par leur grande élévation, se trouvèrent arriver à la même hauteur que le sommet du mont, de niveau avec lui, et agrandirent ainsi sa surface. Elles se trouvèrent en liaison avec le palais d'Auguste; puis, traversant la vallée de l'est, elles atteignirent au mont Cœlius, et formèrent ce qu'on appela la maison de passage: elle était située là où furent placés plus tard le vivarium et les maisons des gladiateurs. Continuant au nord, les constructions allèrent gagner le mont Esquilin où fut construite la maison dorée. L'emplacement du Colisée fut creusé, et devint un lac autour duquel furent construites des maisons d'esclaves et d'affranchis. Enfin un hippodrome pour l'usage particulier de l'empereur fut établi dans le rentrant ou vallon qui se trouve à l'est du mont Palatin, et dont l'ouverture donnait sur le grand cirque.

Nous finîmes ainsi le tour du mont Palatin, en reconnaissant les constructions des différentes époques, les développements succesifs de ce palais, le plus vaste qui fut jamais. Les idées avaient tant de grandeur, et les dimensions étaient si colossales, que, l'empereur Nerva ayant limité l'emplacement du palais impérial au seul emplacement du mont Palatin, on considéra cette disposition comme la marque d'une grande modération. C'est du mot Palatin, où était situé le palais des Césars, qu'est dérivé le mot palais, consacré pour exprimer les grandes habitations.

Du mont Palatin nous fûmes voir le théâtre de Marcellus. Ce théâtre, bâti par Auguste, est consacré au nom de son neveu Marcellus, destiné à lui succéder à l'empire. Il fut occupé dans le moyen âge par les Ursins, dont il est devenu la propriété et l'habitation. Auguste fit bâtir près de ce théâtre un vaste portique, pour mettre à cou-

vert de la pluie les spectateurs quand elle arrivait d'une manière imprévue. Ce portique reçut le nom d'Octavie, sa sœur, mère de Marcellus. C'était un long parallélogramme avec un double rang de colonnes. Celles qui existent encore aujourd'hui formaient une des entrées principales. Elles représentent deux façades semblables, une extérieure et l'autre intérieure. Ce portique renfermait deux temples, l'un à Jupiter et l'autre à Junon.

Nous terminâmes notre journée en allant voir le Panthéon. Ce monument, bâti par Agrippa, gendre d'Auguste, était destiné à faire partie des thermes qu'il voulait faire construire. Les mœurs publiques réprouvaient alors une pareille magnificence à l'usage des hommes, et il le convertit en un temple à tous les dieux. Il y avait douze autels dédiés aux douze dieux principaux. Au-dessus, la voûte était soutenue par des cariatides-colonnes qui furent enlevées par l'ordre de Septime-Sévère, et transportées à son palais, l'une d'elles ayant été frappée par la foudre. Toutes les rosaces de la coupole étaient en bronze, ainsi que la partie supérieure et extérieure de la coupole et du fronton. Tout le pourtour de la rotonde était recouvert à l'extérieur en marbre. Ce monument, dans son état de dégradation actuel, est encore un des plus beaux monuments de l'antiquité, donnant la plus juste idée du bon goût et de la grandeur qui régnaient à Rome du temps d'Auguste. C'est le pape Urbain VIII, Barberini, qui a dépouillé le Panthéon de ses bronzes, et les a employés à faire construire le baldaquin de Saint-Pierre et à fondre des canons. Une inscription consacre avec éloge cette action de barbare sur le lieu même où elle fut commise.

ONZIÈME ET DERNIÈRE PROMENADE.

Il nous restait à voir le Forum et ses environs, le forum de Marc-Aurèle et le tombeau d'Auguste. Nous visitâmes ces lieux.

Le Forum républicain était le lieu où le peuple s'assemblait pour s'occuper des affaires publiques. Il était situé entre le mont Capitolin et le mont Palatin, et à leurs pieds. L'espace qu'il occupait, assez peu considérable, était encore

encombré d'édifices. Auguste les rebâtit, et les fit plus grands, afin d'enlever plus d'espace au peuple. Pour déterminer les limites du Forum, il faut parler des différents monuments qui l'entouraient.

Au pied du Capitole était le temple de la Concorde. C'est là que les sénateurs s'assemblaient extraordinairement quand il y avait entre eux de puissants motifs de dissentiment. C'est là que Cicéron prononça ses *Catilinaires*. Se rassembler dans un pareil lieu était un moyen tacite de rappeler aux patriciens que leur puissance et leur force consistaient dans leur union. En avant était l'arc de triomphe élevé à Septime-Sévère; il est encore intact aujourd'hui. Immédiatement après commençait la place. A côté du temple de la Concorde se trouvait le temple élevé à Jupiter tonnant, action de grâce d'Anguste envers la divinité pour avoir échappé à la foudre, qui tua un homme placé près de lui sans le blesser, en Espagne, lors de la guerre des Cantabres. Il en reste trois colonnes. En tournant, on voit les restes du temple élevé à la fortune de Rome et reconstruit, après un incendie, par l'empereur Maxence. Il en existe huit colonnes. En s'approchant du mont Palatin, on retrouve l'emplacement du bâtiment destiné aux comices, ensuite le temple de Vesta, aujourd'hui église de Sainte-Marie-Libératrice; plus près du mont Palatin, le temple de Romulus, aujourd'hui église de Saint-Théodore; enfin la Curie, ou le lieu où se rassemblait le sénat. Il était soutenu par des colonnes et ouvert. A l'extrémité du Forum était le temple de Castor et Pollux, rebâti par Auguste. Il en reste trois colonnes. Du côté opposé se trouvaient la prison Mamertine et les Gémonies, le lieu où les archives du sénat étaient conservées, le temple de Saturne, le temple de Janus, la basilique Émilienne, enfin le temple d'Antonin et de Faustine, qui déjà se trouvait en dehors du Forum. Au milieu de la place était placée la tribune aux harangues, ornée de trophées rostraux, en honneur des victoires maritimes remportées par les Romains sur les Antiates.

La prison Mamertine fut construite par Ancus Martius, quatrième roi de Rome, et creusée dans le roc. Les coupables y étaient descendus par un trou qui existe encore. Une seconde prison, en dessous de celle-ci, fut creusée

sous le règne de Servius Tullius, sixième roi de Rome, et particulièrement destinée aux exécutions. On laissait cependant ordinairement aux condamnés le choix de leur mort. Leur corps était ensuite exposé sur l'escalier extérieur conduisant à la prison et appelé les Gémonies. Ce nom vint des gémissements de ceux qui le montaient pour entrer dans une prison où probablement ils devaient trouver la mort. Quand les criminels avaient été l'objet de la haine du peuple, leurs corps étaient abandonnés à sa fureur, et, après avoir été mis en lambeaux, ils étaient précipités dans le Tibre. Dans le cas contraire, ils recevaient la sépulture par les soins de leur famille. Saint Pierre fut détenu dans cette prison et s'en échappa.

Au-dessus de la prison Mamertine, on a bâti une église sous l'invocation de saint Joseph. Elle appartient à la corporation des menuisiers.

Le lieu où étaient placées les archives du Sénat est immédiatement après; il est devenu une église sous le nom de Sainte-Martine. Vient ensuite le temple de Saturne, où était déposé le trésor de la république, qui se composait de la dîme levée sur les dépouilles des peuples vaincus et réduite en lingots d'or. Jules César s'en empara frauduleusement pendant la guerre civile, et fit substituer des morceaux de bois dorés aux lingots qu'il avait fait enlever. Le temple de Saturne est devenu l'église de Saint-Adrien.

A côté était le temple de Janus, toujours ouvert pendant la guerre et fermé seulement deux fois: la première sous Numa, et la seconde sous Auguste. Il n'en reste pas vestige. La basilique Émilienne, construite par Paul-Émile, monument remarquable et par les colonnes en marbre violet de Phrygie qui la décoraient et parce que ce fut la première fois que des matériaux de cette richesse furent employés dans la construction des monuments de Rome, était placée à côté du temple de Janus. Il y avait des portes de bronze qui ont été transportées à Saint-Jean-de-Latran. Cet édifice est aujourd'hui un magasin de blé. Le temple d'Antonin et Faustine, dont il reste encore de beaux vestiges, vient ensuite. Sur ses débris est bâtie l'église de Saint-Laurent-in-Miranda.

En continuant, on trouve le temple de Romulus et Ré-

mus, aujourd'hui église de Saint-Côme-et-Saint-Damien; c'était une rotonde. L'extérieur, décoré par un portique, existe encore en partie; il s'y trouve aussi de belles portes de bronze. Caracalla fit réparer ce temple. Le pavé représentait le plan de Rome arrivée à son plus grand développement. Dans le moyen âge, on y ajouta des constructions nouvelles. On fit une nef qui donna à cet édifice l'étendue nécessaire pour devenir une église. Des mosaïques du douzième siècle décorent le cul-de-lampe. A peu de distance de là sont deux colonnes unies par un fronton, qui appartenaient à la basilique Opimia.

En continuant notre marche, nous arrivâmes devant d'immenses ruines, en face du mont Palatin, qui servaient d'abord d'entrée au palais de Néron. Plus tard, cette partie du palais ayant été détachée, des constructions nouvelles en retournèrent la façade, et ce bâtiment devint le temple de la Paix. Son élévation, sa hardiesse, ses dimensions, en font quelque chose de remarquable.

Nous arrivâmes enfin à un lieu où Adrien avait fait construire sur ses propres plans un double temple, dont l'un était adossé à l'autre, élevés, l'un à Rome, l'autre à Vénus. La critique de leur plan coûta, dit-on, la vie à Apollodore, architecte célèbre de Trajan; et l'amour-propre d'Adrien, blessé comme architecte, éveilla la cruauté de l'empereur. Au-dessous de ces temples, auprès du Colisée, était un immense colosse de Néron et une fontaine; puis, sur la voie Appia, un arc de triomphe existant encore, d'abord élevé à Trajan, et ensuite dédié à Constantin, dont il porte le nom aujourd'hui.

En arrière, et à moitié chemin du Forum, est l'arc de triomphe de Titus. En retournant jusqu'au Forum, on trouve la colonne bâtie d'où l'on comptait les distances sur les diverses voies romaines, et aussi une colonne isolée, élevée à l'empereur Phocas par un gouverneur de Rome. Elle est d'un bon style et vient d'un ancien monument.

Nous rentrâmes en ville, et nous fûmes à la Douane. Douze colonnes du plus beau style sont les restes d'un temple élevé à Marc-Aurèle, faisant partie du forum construit par ce prince et s'étendant jusqu'à la colonne dite Antonine, qui y était comprise. Enfin nous terminâmes

par le tombeau d'Auguste. Son massif est assez considérable pour servir de base à un amphithéâtre construit à sa partié supérieure. Une double enveloppe circulaire renfermait des places pour recevoir les tombeaux de sa famille. Ses cendres étaient déposées dans une chambre sépulcrale placée au milieu. Ce monument fut bâti au milieu du champ de Mars: ainsi on continua après sa mort la politique suivie pendant sa vie, qui consistait à gêner les réunions du peuple, en occupant par des édifices les espaces vides où il pouvait se rassembler.

DES RÉVOLUTIONS, ET DES CIRCONSTANCES QUI LES AMÈNENT.

J'ai vécu dans un temps où la société a été si bouleversée et j'ai si souvent entendu expliquer les révolutions qui se sont succédé d'une manière tout à fait opposée, j'ai si fréquemment entendu appeler révolutionnaires des gens qui étaient amis de l'ordre, de bons citoyens devenus, les premiers, victimes des changements auxquels ils avaient pris part, que j'ai cherché à me rendre compte de ce qu'il y avait de fondé dans ces accusations, et des causes de ces changements brusques dans l'état social, changements dont le nom générique est le mot: révolution.

J'ai dit des changements brusques et violents; car il est dans la nature des sociétés de changer. Elles ne sont pas plus exemptes de l'action du temps que les individus. Lorsque le changement a lieu d'une manière imperceptible, à mesure des besoins, et quand les secousses sociales sont évitées, l'État semble être toujours le même, quoique les circonstances qui constituent sa force et son organisation soient toutes différentes.

Quand le pouvoir légal et reconnu se trouve entre les mains de ceux qui possèdent la force, l'État est dans l'ordre naturel; chaque chose est à sa place; chacun est dans la jouissance des droits résultant de la nature des choses. Quand il en est autrement, il y a malaise, inquiétude, be-

soin de changement; et, si la haute sagesse du législateur n'intervient pas pour rétablir l'harmonie, le repos est toujours précaire, et au moindre obstacle, à la moindre difficulté, tout prend avec violence une nouvelle forme.

La force existe par elle-même; mais elle se place dans la sociéte différemment, suivant les temps et les époques. Deux choses la constituent et en sont le principe: les richesses et les lumières. Ceux qui en sont dépositaires doivent être forcément les maîtres de la société, et, si leur pouvoir est contesté un moment, ils finissent bientôt par le recouvrer.

Une puissance morale agit aussi sur notre esprit, parle à notre imagination et joue un grand rôle dans nos destinées; je veux parler de l'éclat de la gloire et des souvenirs qu'elle laisse. Cette puissance s'attache aux individus et aux races; mais, pour qu'elle se maintienne dans les descendants, il faut que ceux-ci en soient dignes; sans cela les souvenirs, au lieu de les grandir, les écrasent.

Dans le moyen âge, en Europe, la noblesse et le clergé possédaient tout. Le clergé, en outre, seul était instruit. Dans les cloîtres s'étaient réfugiées la science et les lumières. Le peuple était pauvre et ignorant. Toute la puissance de la société, tout son nerf, était donc entre les mains de la noblesse et du clergé; et, à juste titre, les droits y étaient aussi.

Quand les villes se formèrent, quand la marche du temps développa l'industrie, il se créa de nouveaux intérêts et de nouveaux éléments de puissance. Le tiers état, en se constituant, dut entrer en partage de la puissance publique. La force se répartit alors en trois classes, au lieu de l'être dans deux. De là les priviléges des villes, le système municipal et les moyens de police, de sûreté et de défense que prirent pour elles-mêmes toutes les agrégations, obligées de pourvoir à tous les besoins que l'état de la sociéte leur faisait éprouver. Leur influence dans les destinées des États se fit sentir et elle augmenta à mesure que les causes pui l'avaient fait naître devinrent plus puissantes, à mesure que l'influence du clergé, par l'affaiblissement des croyances religieuses, allait diminuant,

et l'influence de la noblesse, par son appauvrissement, son manque de talents et de gloire, s'éteignait chaque jour.

Ces établissements nouveaux furent protégés et encouragés par les rois. Les rois, il y a quelques siècles, ne jouissaient encore que d'un pouvoir incertain, souvent contesté. Ils étaient souvent en guerre avec leurs grands vassaux, dont la puissance réelle l'emportait quelquefois sur la leur. Ils avaient donc besoin d'alliés et d'appuis. Ils trouvèrent les uns et les autres dans la classe nouvelle, qui avait aussi tout à craindre de ces mêmes seigneurs et se trouvait perpétuellement en lutte avec eux. Or la communauté de danger est de tous les intérêts le plus puissant pour unir les hommes.

Cet état de choses a eu une marche régulière et constamment progressive. Les villes se sont multipliées, elles ont augmenté de population et de richesse, et la part que le tiers état a fini par avoir dans ce qui constitue la puissance de l'État l'a enfin emporté, en France, sur les deux autres. Or c'est précisément alors qu'une politique insensée a pris à tâche de le repousser de tous les emplois publics, et par conséquent de la participation au pouvoir légal. Cette marche irréfléchie, ce système coupable peut réussir momentanément; encore pour cela faut-il bien gouverner.

Les intérêts matériels et les intérêts moraux des peuples doivent être satisfaits. Rien ne doit compromettre ou froisser le bien-être de chacun. S'il en est autrement, les intéressés demandent à être appelés au partage d'un pouvoir faible ou aveugle. S'ils y arrivent brusquement et par des actes de violence, on est en révolution.

Les révolutions sont donc le résultat d'une prétention que l'on croit fondée et non satisfaite, et, quand cette prétention a pris un grand degré d'intensité, les révolutions éclatent, ou tout d'abord par l'emploi de la force brutale, ou bien par une suite de concessions qui, en affaiblissant le pouvoir et le déconsidérant, amènent des changements complets dans l'ordre établi.

Alors chaque changement en prépare un autre. Ils se succèdent quelquefois jusqu'à l'infini; d'abord parce que les dépositaires d'un pouvoir nouveau n'ont pas en leur faveur les moyens d'opinion qui appartiennent naturellement à ceux

d'un pouvoir ancien; parce que ensuite, la doctrine qu'ils ont mise en avant pour détruire ne convenant ni pour édifier ni pour maintenir ils sont obligés de changer de langage, ce qui nuit nécessairement à leur crédit et à leur puissance morale sur les peuples.

Mais par qui et comment commencent ces changements redoutables et quelquefois funestes? Je vais le dire: les honnêtes gens prêtent trop souvent leur concours à ceux qui font les révolutions. Les gouvernants et les gouvernés ne sauraient trop avoir présent à l'esprit cette vérité.

Il y a dans chaque société une masse plus ou moins nombreuse d'individus soumise à de mauvaises passions, qui désirent des changements par suite d'intérêts personnels, qu'ils ont grand soin de masquer du nom pompeux d'intérêt public. Ces gens-là, malgré leur habileté, sont trop peu nombreux pour arriver seuls à leurs fins. Ils ont besoin d'auxiliaires et ils les cherchent parmi ceux que l'opinion distingue et dont les intentions sont pures. Quand la marche du gouvernement autorise une critique fondée, quand ses fautes se multiplient, quand l'opinion se déclare contre lui, les hommes que je viens de désigner s'en rendent souvent l'organe, et une popularité dont ils ne voient d'abord que les douceurs et les charmes, mais dont ils connaîtront plus tard la rigueur et les dangers, les encourage dans la voie qu'ils ont prise. Alors les choses marchent vite. Une fois le mouvement imprimé, les méchants s'en emparent. Tout est renversé; la confusion arrive; et ceux qui se croyaient de grands citoyens et imaginaient devoir sauver l'État par le moyen d'actes dont ils n'ont pas jugé toute la portée sont les premières victimes; leurs compagnons se défient de gens d'intentions droites, qui. ayent acquis une connaissance plus approfondie des hommes, finiraient plus tard par combattre ceux que d'abord ils ont servis.

Si on applique les principes exposés ci-dessus à ce qui s'est passé de notre temps et sous nos yeux, on pourra en reconnaître la vérité et l'exactitude. Avant 1789, tout était exception et privilége en France, et cette inégalité, poussée à l'excès, portant sur tout, datait cependant d'une époque peu éloignée.

Une nation éclairée, riche et vaine devait souffrir d'un état de choses qui blessait les droits de chacun et la raison. Une bourgeoisie nombreuse s'était formée. Sa richesse et ses lumières devaient lui donner des droits à tout, et on l'avait exclue de tout. Elle était belliqueuse, et il fallait être gentilhomme pour être sous-lieutenant de milice. Sous Louis XIV, elle pouvait choisir et suivre toutes les carrières, aucune barrière ne lui était opposée, et alors il y avait quatre-vingt mille familles nobles en France. Sous Louis XVI, la noblesse était réduite à dix-sept mille familles, et elle devait tout avoir. Mais, dans la noblesse même, il y avait des dispositions blessantes et des priviléges consacrés, qui, en froissant les intérêts du plus grand nombre, sacrifiaient tout aux jouissances d'amour-propre du plus petit.

Ainsi, d'un côté, le bourgeois ne pouvait pas être officier, et le noble établi à la cour pouvait seul être colonel, tandis que le gentilhomme de province, sans faveur, végétait dans les grades subalternes, bien qu'il n'eût aucune autre carrière à prendre, et que le service militaire lui fût imposé par l'opinion. Or cet état de choses existait au moment où la haute noblesse avait perdu tout ce qui faisait sa puissance et son éclat: sa puissance, car toutes les fortunes étaient détruites ou obérées; son éclat, car le séjour constant à la cour l'avait privée de son action sur les provinces, et aucune gloire récemment acquise ne lui avait conservé des droits au monopole de la considération publique.

Les dépenses avaient suivi le cours des temps. Les charges publiques étaient devenues pesantes, et les corps de l'État les plus riches étaient exempts ou de tout l'impôt ou d'une partie des impôts. Un système semblable, contraire à la justice, à la raison, au bon sens, autorisait des plaintes universelles. Des plaintes universelles, auxquelles on ne fait pas droit, amènent bientôt la résistance; et de la résistance à l'attaque, et de l'attaque au bouleversement les distances sont courtes.

Si dès longtemps on se fût rendu compte des besoins de la société, si on eût fait par autorité et par raison ce qu'on a fait par faiblesse et par dépendance, la Révolution

française n'aurait pas eu lieu. Elle mourait dans son germe. Elle était étouffée dans son principe; mais il faut, pour que telle chose arrive, plus de lumières, ou au moins autant de lumières dans les gouvernants que dans les gouvernés, chose malheureusement rare, et plus rare en France que partout; car la France a été en général un des pays les plus mal gouvernés de toute l'Europe.

Quand celui qui conduit est éclairé, il prend une route plus ou moins praticable, mais il choisit toujours une bonne direction et se rend compte des pas qu'il fait. Quand il est sans lumières, il marche au hasard, et bientôt chacun s'aperçoit de la fausse route tenue. Alors tout le monde réclame, chacun donne son avis, et l'embarras du choix fait que la direction n'est pas meilleure. On s'irrite et on se charge de la besogne. Souvent cette besogne n'est pas mieux faite, mais tout est renversé. Une nation présente à l'esprit l'idée de voyageurs réunis dont le souverain est le guide. S'il ignore le chemin qu'il doit parcourir, on s'en aperçoit et on commence par le maltraiter. Les mêmes erreurs continuent, et on le dépossède. Le plus adroit des voyageurs ou le plus confiant le remplace, et, s'il arrive au but, il est conservé jusqu'à ce que des erreurs de sa part le mettent dans le cas de son devancier.

Tous les gouvernements, quelle que soit leur nature, peuvent marcher quand un grand esprit de justice et une grande habileté caractérisent les dispositions du pouvoir. En gouvernant bien, les masses sont contentes et les révolutions s'éloignent. Quand au contraire le mécontentement est partout, une circonstance fortuite, un embarras léger, un seul besoin du pouvoir peut tout changer; étincelle qui embrase des matières combustibles imprudemment accumulées.

Honneur aux souverains qui veillent de bonne heure et constamment à ce que ces causes d'incendie ne se trouvent jamais réunies! Les étincelles peuvent paraître sans causer du danger; funestes ailleurs, elles ne sont rien chez eux.

Quelques souverains ont marché en avant des temps où ils ont vécu, et ont fait violemment des choses raisonnables, mais que l'opinion ne demandait pas. Incommodes pour leurs contemporains, ils ont détruit le germe des

maux, et l'effet des mauvais vouloirs qui pouvaient atteindre leur peuple. Les changements faits par en haut, par la volonté du souverain, quand ils sont fondés sur quelque chose de raisonnable et dans l'intérêt des masses, sont sans dangers véritables. Ils peuvent causer du mécontentement, blesser des intérêts privés, mais ils n'amènent pas de révolutions. Au contraire, les changements demandés, exigés par la multitude, deviennent souvent funestes. Une demande juste est suivie d'une autre qui l'est moins, celle-ci d'une pire; l'habitude de céder encourage celle d'exiger, et bientôt le mépris du pouvoir fait naître la confusion. Si l'État n'est pas perdu, c'est seulement au prix des plus funestes expériences et de grands malheurs qu'il retrouve l'équilibre, le calme et la prospérité.

Rarement les révolutions amènent des résultats conformes aux espérances des premiers réformateurs. Les passions des hommes une fois déchaînées, les questions se compliquent, et les esprits élevés et de bonne foi ne peuvent jamais en prévoir les solutions. C'est donc avec le plus grand ménagement que les changements réclamés par l'état social doivent être demandés aux souverains. Il faut leur faire sentir les nécessités des temps, employer, pour faire valoir ses droits, les moyens calmes et réguliers autorisés par les lois, mais jamais ne rien exiger par la force. Le jour où l'on emploie la violence l'État est dans le plus grand péril; mais beaucoup de gens à doctrines ignorent ces vérités et croient que les affaires où les passions des hommes jouent un si grand rôle peuvent se régler et se mitiger à volonté. Its ne pensent qu'à une chose, c'est à déterminer la manière d'exister, et ils oublient qu'avant de savoir comment on existera il faut assurer l'existence. On confond le principe avec la conséquence, et cette inversion mène à la destruction.

Un homme sage ne doit jamais rien faire qui ébranle le pouvoir, mais tout faire pour l'éclairer. Si on n'y parvient pas d'abord, on y parviendra plus tard, car on lui parle le langage de son intérêt. De grands abus valent souvent mieux que les plus belles améliorations en perspective promises par une révolution. Le bien que doit amener une révolution est toujours incertain et le mal tou-

jours infaillible. Le pouvoir, ce mystère de la société, est le premier besoin de sa conservation: anathème à celui qui en compromet l'existence!

Les hommes dépositaires du pouvoir devraient toujours se répéter que leur véritable intérêt personnel est tout entier dans un gouvernement juste, équitable et ferme.

Les gouvernants doivent avoir en vue de jouir du pouvoir sans contestation. Or le moyen d'y arriver, c'est de bien gouverner; et, pour bien gouverner, il faut être animé d'un esprit de justice assez puissant pour s'affranchir de l'influence des intérêts privés qu'on trouve autour et près de soi. Un souverain doit se placer assez haut pour bien voir. S'il agit en conséquence, il est sûr de sa marche et certain d'atteindre le but qu'il s'est proposé. Mais, pour ne pas s'égarer, il faut encore avoir une bonne vue, et c'est ce qui manque à beaucoup d'entre eux ou de leurs principaux agents, et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître la vérité de ce qu'a dit il y a longtemps Montaigne; c'est que „tous les maux de ce monde viennent d'ânerie."

Quand le pouvoir, en respectant les droits acquis, protége efficacement et visiblement les intérêts du grand nombre, quand il est accessible aux réclamations des particuliers et s'en occupe, quand il a le sentiment de ses devoirs envers les citoyens et fait ses efforts pour les remplir, il y a une masse d'opinion qui le soutient et fait sa sûreté. Mais, je le répète, pour avoir une marche sûre, il faut s'éclairer, réunir le plus de lumières possibles. Cela est autant dans son intérêt personnel que dans celui de ses peuples. Aussi se demande-t-on pourquoi les souverains repoussent si souvent le concours des hommes capables. Mais, quand je parle de ce concours, je le suppose volontaire de la part de celui qui le réclame, et soumis à des conditions qui le garantissent de toute espèce de rivalité.

Un souverain éclairé sur ses intérêts doit aller à la recherche des besoins réels, être le premier à diriger l'enquête qui doit l'éclairer. Il en discute et en fait apprécier la valeur et le poids, et puis il décide. Voilà la marche raisonnable qui prévient les révolutions; mais, quand il craint des conseils salutaires, quand il évite des examens destinés à l'instruire, quand il s'isole des intérêts publics

et de ceux des particuliers, quand il se croit placé sur le trône uniquement pour jouir et non pour servir, la marche de son gouvernement ne cadre pas avec le besoin des peuples. Des embarras surviennent et sont augmentés par un blâme mérité et une juste critique de ce qui s'est fait. Pour satisfaire l'opinion et alléger le fardeau, on réclame des conseils et un concours qui rendent dépendants. Des rivalités de pouvoir s'établissent, et les révolutions arrivent. La plus simple réflexion présente donc à l'esprit le moyen de les empêcher.

L'admission et le concors de pouvoirs nouveaux et indépendants dans le gouvernement et dans la direction des affaires est toujours le résultat des fautes qui ont précédé. C'est une manière d'expiation des torts passés; c'est une promesse faite pour l'avenir de suivre une marche plus raisonnable; c'est, en un mot, une garantie d'opinion et de bonne intention plutôt qu'une garantie réelle; car les assemblées appelées à décider sur les intérêts de l'État sont souvent ignorantes et passionnées; elles s'abandonnent à mille influences diverses et s'égarent fréquemment. Quand elles existent, il est difficile de s'en affranchir; quand leur établissement est un moyen de pacification entre des intérêts opposés, un mode de transaction, on conçoit la nécessité de s'y soumettre; mais une chose étonnante est d'avoir vu des souverains qui gouvernaient sagement leurs peuples et sans contestation, les administraient avec ordre, économie et l'approbation universelle, se créer à plaisir des embarras de toute espèce et se mettre en tutelle par divertissement. Un amour immodéré de popularité, sentiment bon et louable dans son principe, devient un des plus dangereux de ceux qui peuvent animer un souverain quand il l'entraîne dans des fautes semblables, impossibles à réparer. L'empereur Alexandre s'était livré à des sentiments généreux et irréfléchis, et sous son influence les souverains subalternes, animés du même esprit, ont jeté partout, dans la société européenne, des éléments de troubles qui portent le germe d'une maladie difficile à guérir.

D'un autre côté, j'ai entendu de bons esprits et des esprits supérieurs établir le principe d'une stabilité absolue

dans les lois. Quoique les sociétés changent, disent-ils que leurs besoins ne soient pas constamment les mêmes, les choses condamnées par le temps tombent d'elles-mêmes, et l'opinion en fait justice. A cette occasion, on citait l'exemple du gouvernement de l'Église, dont la sagesse est si évidente, et qui s'est modifié par le *fait* sans avoir rien altéré dans le *droit*. Effectivement le pape ne menace plus les souverains de l'excommunication et de l'interdiction, parce que ces armes sont émoussées et qu'elles n'imposent plus à personne; mais il y a une grande différence entre les gouvernements qui, par leur nature, sont destinés à agir seulement sur l'opinion et ceux qui ont un pouvoir positif sur le matériel de la vie et sur l'administration. Il faut nécessairement s'expliquer sur des choses dont l'application se fait journellement et qui doivent être changées. Ainsi, par exemple, en France, comme je l'ai déjà dit, deux causes ont influé d'une manière directe sur la Révolution de 1789: l'inadmissibilité à beaucoup de places pour ceux qui n'étaient pas gentilshommes et l'inégalité de l'impôt. Pour changer cet ordre de choses, choquant par son injustice, il fallait des actes que le gouvernement n'a pas faits. Des plaintes on est arrivé aux menaces et aux voies de fait, et une première révolution en a amené mille autres.

En Autriche, un souverain est arrivé au trône avec des idées nouvelles nullement populaires encore dans son pays. Il a brisé avec violence ce qui existait et a fait disparaître ce qui, avec le temps, pouvait motiver du mécontentement, des demandes importunes, et amener une révolution et il en a tué le germe.

Je suis loin d'admirer toutes les œuvres de Joseph II, et surtout le mode d'exécution de ses projets. Il a agi comme un homme qui, pressé par le temps, hâte ses actions sans s'apercevoir des effets funestes de sa précipitation.

Le temps, cet élément de toute chose, est surtout nécessaire pour l'exécution de projets qui touchent à l'état de la société, à sa constitution, à ses bases. Heurter de front et durement l'opinion, même pour faire le bien, est dangereux et maladroit. Je blâme surtout en lui ce mépris

du passé qu'il n'a jamais cessé d'afficher, et son dédain pour les générations éteintes. La vie des sociétés ne se compose pas d'un jour, et qui manque au respect dû à ses ancêtres mérite d'être traité à son tour sans respect par la postérité. Les générations forment chaîne dont tous les anneaux ont leur valeur. Un esprit superficiel peut seul croire que la Providence a réservé à l'époque où il vit toutes les connaissances, tout l'esprit qu'elle a départis à l'espèce humaine. Les sociétés ont vécu, donc elles ont créé, suivant les différents âges, ce qui était nécessaire à leur conservation. Il n'y a pas une seule des institutions du moyen âge les plus choquantes aujourd'hui qui ne puisse être justifiée par les circonstances relatives à son établissement.

Malgré cette critique mérité des actes et de la conduite de Joseph II, il est certain qu'il a fait tout dans l'intérêt des masses. Depuis lors, les masses ont la profonde conviction d'être protégées. Elles sentent qu'aucun ordre de choses différent ne pourrait leur promettre de plus grands avantages que ceux dont elles sont en possession. Les biens du clergé, cet appât si puissant pour des novateurs, dépouille si riche pour qui veut bouleverser la société, ne sont plus là pour servir d'auxiliaires et de prétexte aux changements, et ainsi une révolution, dans le sens où on le comprend, c'est-à-dire dans une modification complète des rapports respectifs entre les diverses classes de la société, est devenue impossible; car les classes inférieures n'ont rien à prétendre ni rien à espérer de mieux que ce qu'elles possèdent.

Je crois avoir démontré les vérités suivantes:

I. Les révolutions n'arrivent jamais que par la faute de ceux qui gouvernent. Les dépositaires d'un pouvoir reconnu ont d'immenses moyens pour le conserver, et, quand il leur échappe, il faut qu'ils n'aient pas distingué le moyen à employer pour le fixer entre leurs mains.

II. Pour prévenir les révolutions, il faut avant tout bien gouverner. Les bienfaits d'une administration équitable et éclairée sont si grands, qu'ils suffisent pour contenter les peuples.

III. Pour gouverner conformément aux vœux légitimes

et aux besoins, il faut que le souverain cherche de bonne foi à s'entourer de toutes les lumières possibles.

IV. Associant à leurs travaux les hommes les plus éclairés, indépendamment de la garantie qu'ils y trouvent, les souverains ajoutent à leur autorité la puissance d'opinion, qui est l'apanage des hommes supérieurs.

V. Il faut donner à ceux-ci toute espèce de liberté dans l'émission de leur pensée, dans la formation de leurs projets, sans leur donner une autorité qui puisse devenir rivale, et moins encore qui ait une source indépendante.

VI. Enfin les changements que les lumières indiquent comme nécessaires ne sauraient être d'abord essayés, ensuite exécutés, avec trop de lenteur et de prudence ; car les hommes vraiment amis de leur pays doivent se répéter qu'il y a peu d'améliorations qui méritent l'emploi de la force et puissent justifier la violence qui les fait obtenir. Les seules bonnes et utiles à la société sont celles qui viennent lentement, sans secousses, et qui dérivent du pouvoir.

DES VERTUS DES PEUPLES BARBARES.

Partout où l'on rencontre des vertus, il faut d'abord les reconnaître et ensuite les honorer, quelle qu'en puisse être la cause. Cependant il n'est pas défendu d'en rechercher les principes et de distinguer les circonstances qui les ont développées. On suivra une marche certaine pour y parvenir si on étudie les besoins de la société dans l'état particulier où elle se trouve. Les mœurs consacrent ordinairement ce qui est nécessaire à la conservation ; et, sans que personne s'en rende compte, les mœurs se modifient suivant les circonstances et les temps.

La vertu la plus universelle chez les Barbares, celle qui a été la plus vantée, est l'hospitalité, la protection donnée à l'étranger, fût-il même un ennemi, quand il est sous le toit domestique. Dans un pays sans civilisation, dans un pays où l'industrie et l'intérêt particulier n'ont

créé nulle part un asile et des secours pour ceux qui voyagent, l'hospitalité a dû nécessairement s'établir et s'exercer, car elle est seulement un échange de service et un prêt fait dont on obtiendra un jour le remboursement. Chacun, à son tour, a besoin de quitter sa famille et sa maison pour vaquer à ses affaires. S'il ne reçoit ni secours ni protection en route, son voyage sera pénible, dangereux, peut-être impossible. On l'accueille, on le secourt, on pourvoit à sa sûreté pendant qu'il repose; mais il est sous-entendu, le cas se présentant, qu'il rendra le même service à ceux qui l'ont reçu; car la base de la société humaine dans tous les états où elle se trouve, et de quelque manière qu'on l'envisage, est toujours un échange continuel de services entre ceux qui la composent. Ainsi l'hospitalité a dû être consacrée par le droit et l'usage; mais, si elle n'entraînait pas l'idée d'une sûreté inviolable, elle serait imparfaite; bien plus, elle servirait de voile aux plus infâmes trahisons. Aussi les mœurs ont rendu toute maison un asile sacré, inviolable, une fois la porte franchie, même pour un ennemi. S'il en eût été autrement, on aurait toujours trouvé un prétexte, une raison plus ou moins plausible, pour assassiner le malheureux sans appui. Mais à l'enceinte de la maison se borne la protection; et, dans un pays où l'autorité ne veille pas à la sûreté des citoyens, où chacun se charge de sa propre défense et se fait justice, il fallait que chacun rentrât le plus tôt possible dans sa position primitive: l'un dans ses droits, et l'autre dans les chances fâcheuses qu'il court. Ces garanties réciproques, premier pas vers l'ordre et première expression du besoin des hommes réunis en société, sont la loi fondamentale des tribus du désert.

La fidélité des négociants turcs à tenir leurs engagements verbaux est une conséquence du même principe. Dans un pays où personne ne sait écrire, les transactions verbales doivent être sacrées, sous peine de voir les transactions impossibles. Or elles sont indispensables pour satisfaire à divers besoins, et les mœurs et l'opinion donnent alors à la parole un poids qui la rend inviolable. Dans les pays où on sait écrire, les engagements changent de nature. Comme ceux qui sont écrits portent avec eux

leurs preuves, et peuvent être motivés et circonstanciés, on les adopte de préférence. Alors, les engagements verbaux étant moins nécessaires, offrant moins de garanties, l'opinion ne les rend plus aussi sacrés. Enfin, quand des officiers publics existent, ils interviennent dans les actes écrits pour leur donner plus d'authenticité; les écrits privés eux-mêmes perdent de leur importance.

Ce sont donc les besoins de la société diversement exprimés et sentis, suivant son état, ce sont les intérêts de sa conservation et de son bien-être, qui sont la base des mœurs, les principes d'où dérivent l'opinion et l'origine des lois.

Les lois expriment les besoins reconnus; les mœurs les sentent, les garantissent sans les avoir consacrés, et suppléent en partie aux lacunes des lois et à leur insuffisance.

NOTES

RELATIVES A QUELQUES PASSAGES DES MÉMOIRES DU DUC DE RAGUSE

Les deux documents qui suivent nous ont été adressés avec prière de les publier à la suite des *Mémoires:* l'un est destiné à faire connaître, par des pièces officielles, la part que le prince Eugène avait prise aux événements de 1814; l'autre a trait à M. le duc de Blacas.

(Note de l'Éditeur.)

Nº I. — LETTRE DU ROI DE BAVIÈRE, MAXIMILIEN-JOSEPH, AU PRINCE EUGÈNE.

Nymphenbourg, le 8 octobre 1813.

Mon bien-aimé fils,

Vous connaissez mieux que personne, mon bien cher ami, la scrupuleuse exactitude avec laquelle j'ai rempli mes engagements avec la France, quelque épnibles et onéreux qu'ils aient été. Les désastres de la dernière campagne ont surpassé tout ce qu'on pouvait craindre; cependant la Bavière est parvenue à lever une nouvelle armée, avec laquelle elle a tenu en échec jusqu'ici l'armée autrichienne aux ordres du prince de Reuss. Cette mesure couvrait une partie de ma frontière, mais laissait à découvert toute la ligne qui court de long de la Bohême, depuis Passau jusqu'à Egra, ainsi que toute la frontière, de la Franconie, du côté de la Saxe. J'ai attendu d'un moment à l'autre que cette immense lacune du système défensif fût remplie, mais mon attente a été vaine. Les princes voisins, comme le roi de Würtemberg, ont refusé tout secours, sous prétexte qu'ils avaient besoin de leurs forces pour eux-mêmes. L'armée

d'observation de Bavière a reçu une autre destination et n'a jamais suivi aucune espèce de correspondance avec le général de Wrede. On a laissé le temps aux troupes légères ennemies d'occuper, sur les derrières de l'armée, tout le pays entre la Saal et l'Elbe, d'y détruire divers corps français et de se rendre redoutables à mes frontières, aux réserves de Benningsen, de gagner la Bohême, d'où elles sont à portée de se jeter, sans trouver d'obstacle ni de résistance, sur mes provinces en Franconie ou dans le Haut-Palatinat, et de là sur le Danube, opération qui ne laisserait d'autre retraite à Wrede, de son propre aveu, que les gorges du Tyrol, et laisserait à découvert le reste de mes États. Je serais forcé de les quitter avec ma famille, dans un moment où il serait le plus dangereux d'en sortir. Dans une situation aussi critique, et presque désespérée, il ne m'est resté d'autre ressource que de me rendre aux instances vives réitérées et pressantes des cours alliées de conclure avec elles un traité d'alliance. Je crois avoir remarqué à cette occasion, avec assez de certitude pour me croire fondé à vous le dire que les Autrichiens ne seraient pas éloignés de se prêter du côté de l'Italie à un armistice sur le pied de la ligne du Tagliamento. C'est votre père, et non le roi, qui vous dit ceci, persuadé que vous saurez allier *vos intérêts* avec ce que vous devez à l'honneur et à vos devoirs.

J'ai, comme bien vous pouvez croire, fait rendre le chiffre de l'armée au ministre de France, sans en prendre copie. Je vous prie de même d'être persuadé que les malades qui sont dans mes hôpitaux seront traités à mes frais et renvoyés libres chez eux. Il en sera de même des individus français et italiens qui se trouveront en Bavière.

J'espère, mon cher Eugène, que nous n'en serons pas moins attachés l'un à l'autre, et que je serai peut-être à même de vous prouver *par des faits* que ma tendre amitié pour vous est toujours la même. Elle durera autant que moi.

Je vous embrasse un million de fois en idée.

Votre bon père,
MAX.-JOSEPH.

La reine vous embrasse.

N° II. — LE PRINCE EUGÈNE AU ROI DE BAVIÈRE, SON BEAU-PÈRE.

Gradisca, le 15 octobre 1813.

Mon bon père,

Je reçois à l'instant votre lettre du 8 courant. Votre cœur sentira facilement tout ce que le mien a dû souffrir en la lisant. Encore si je ne souffrais que pour moi! mais je tremble pour la santé de ma pauvre Auguste lorsqu'elle sera informée du parti que vous vous êtes cru obligé de prendre.

Quant à moi, mon bon père, quel que soit le sort que le ciel me réserve, heureux ou malheureux, j'ose vous l'assurer, je

serai toujours digne de vous appartenir, je mériterai la conservation des sentiments d'estime et de tendresse dont vous m'avez donné tant de preuves.

Vous me connaissez assez, j'en suis sûr, pour être convaincu que dans cette pénible circonstance je ne m'écarterai pas un instant de la ligne de l'honneur ni de mes devoirs; je le sais, c'est en me conduisant ainsi que je suis certain de trouver toujours en vous pour moi, pour votre chère Auguste, pour vos petits-enfants, un père et un ami.

Le hasard m'a offert une occasion de faire pressentir le général Hiller sur un arrangement tacite par lequel nous demeurerions, lui et moi, dans les positions que nous occupons, c'est-à-dire sur les deux rives de l'Isonzo; je ne sais ce qu'il répondra; mais, vous le sentirez, je ne puis faire au delà. Si cette première proposition est jugée insuffisante, si la fortune m'est à l'avenir aussi contraire qu'elle m'a été favorable jusqu'à présent, je regretterai toute ma vie qu'Auguste et ses enfants n'aient pas reçu de moi tout le bonheur que j'aurais voulu leur assurer; mais ma conscience sera pure, et je laisserai pour héritage à mes enfants une mémoire sans tache.

Je ne sais, mon bon père, ce que votre nouvelle position vous rendra possible. Je ne vous recommande pas votre gendre, mais je croirais manquer à mes premiers devoirs si je ne vous disais pas: Sire, n'oubliez ni votre fille ni vos petits-enfants.

Je suis, mon bon père, avec les sentiments de respect et de tendresse que vous me connaissez et que je vous ai voués pour la vie,

Votre bien affectionné fils,
EUGÈNE.

Je présente mes hommages à la reine; j'embrasse frères et sœurs.

N° III. — LE ROI DE BAVIÈRE AU PRINCE EUGÈNE.

Francfort-sur-Main, le 16 novembre 1813.

Vous pouvez ajouter foi, mon cher Eugène, à tout ce que vous dira le prince Taxis, porteur de la présente. Il a toute ma confiance, et, quoique jeune, il en est digne. Le papier ci-joint vous donnera une idée générale de la situation des choses. Brûlez-le dès que vous l'aurez lu. Je vous embrasse tendrement, et vous aimerei, vous, ma fille et mes petits-enfants, jusqu'à mon dernier soupir.

Votre bon père et meilleur ami,
MAX.-JOSEPH.

Il ne dépendra pas de moi que vous ne soyez aussi heureux que vous méritez de l'être; tout le monde *de ce côté-ci* vous aime et vous respecte; c'est ce que j'entends tous les jours.

N° IV. — RELATION DE LA MISSION DU PRINCE DE LA TOUR ET TAXIS, ENVOYÉ PAR LES SOUVERAINS ALLIÉS AUPRÈS DU PRINCE EUGÈNE, EN NOVEMBRE 1813. FAITE A MUNICH, LE 15 NOVEMBRE 1836 ET ADRESSÉE A SON ALTESSE ROYALE MADAME LA DUCHESSE DE LEUCHTENBERG, VEUVE DU PRINCE EUGÈNE.

Madame,

D'après l'autorisation du roi mon maître, dont Votre Altesse Royale m'a donné l'assurance au nom de son auguste frère, je m'empresse d'obéir à ses ordres, et de lui soumettre un récit fidèle de la mission dont je fus chargé au mois de novembre de l'année 1813.

J'étais, à cette époque, major et aide de camp du feu roi Maximilien-Joseph, attaché pour la durée de la guerre à l'état-major général de M. le maréchal prince de Wrede, qui se trouvait à Francfort, où en même temps tous les souverains alliés étaient présents. Le roi de Bavière s'y était également rendu. — Ce fut le 16 novembre que le maréchal me fit venir, et me dit qu'on avait pris la résolution de faire des démarches pour détacher, si cela serait possible, l'Italie entière du système ennemi sans effusion de sang; que déjà on avait entamé des négociations avec le roi Joachim à Naples, et que maintenant les puissances alliées avaient engagé le roi de Bavière, comme le beau-père dn prince vice-roi, de faire en leur nom des ouvertures à ce sujet à son gendre. — De plus, j'appris que c'était moi qui avais été choisi pour cette mission, et je reçus l'ordre de me rendre immédiatement chez Sa Majesté. Le roi me donna une lettre adressée à son beau-fils, et m'ordonna d'aller trouver, avant mon départ, M. le prince de Metternich, chancelier d'Etat de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, lequel me donnerait des instructions verbales.

Arrivé au logement de ce dernier, j'appris que, comme cette affaire délicate devait être traitée avec le plus grand secret, je devais me présenter en uniforme autrichien aux avant-postes de l'armée française en Italie, comme un parlementaire ordinaire. Le prince de Metternich me dit que l'intention des souverains alliés était que je fisse tout ce qui serait en mon pouvoir pour persuader le prince Eugène d'accepter les propositions contenues dans la lettre du roi de Bavière; à quoi je pris la liberté de répondre que j'avais l'honneur de connaître personnellement le vice-roi, et que j'étais intimement persuadé que tous les efforts seraient infructueux, quand même mon éloquence serait aussi grande que possible, ce que d'ailleurs j'étais bien éloigné de croire; mais que toutefois, étant militaire, je saurais obéir. M. de Metternich répliqua que sans aucun doute le prince Eugène possédait l'estime de l'Europe entière, mais que la situation générale des affaires lui faisait un devoir d'essayer, au nom des puissances, la démarche en question. Puis il me

donna une lettre pour le général baron Hiller, quoique son successeur, le maréchal comte de Bellegarde, était déjà nommé.

Je partis en poste, dans la nuit du 16 au 17 novembre, de Francfort, passai par Augsbourg et Inspruck, et suivis la grande route jusqu'à Trente, où j'étais obligé de la quitter, vu la position respective des deux armées. Je pris donc par le col de Lugano, et descendis par Citadelle et Bassano.

Enfin, le 21 de grand matin, j'étais rendu à Vicence, où se trouvait le quartier général autrichien. Peu après, je me fis annoncer chez le général Hiller, et lui remis la dépêche concernant les détails accessoires de ma mission, et qui lui prescrivait de me fournir l'uniforme d'un officier supérieur de son état-major général; tout fut arrangé de la sorte, et le 22, avant la pointe du jour, je partis de Vicence, déguisé et sous le nom d'un major Eberle pour Stradi-Caldiera, où je remis une lettre du général Hiller au général Pflachner, qui commandait les avant-postes, dans laquelle il lui était enjoint de me faire donner de suite un cheval de hussard, et de me faire accompagner par un trompette aux avant-postes français.

Bientôt après, j'avais passé les dernières vedettes autrichiennes, et, avançant sur la grande route de Vérone, j'aperçus dix minutes plus tard un piquet de chasseurs à cheval; je fis donner le signal d'usage, et dans quelques instants un officier vint pour me recevoir; il me dit (comme c'est l'usage général) que je ne pouvois passer en aucun cas jusqu'au quartier général du vice-roi, vu que le général Rouyer, qui commandait les avant-postes français, avait les instructions générales pour se faire remettre toutes les dépêches apportées par un parlementaire quelconque. Comme cette difficulté était prévue, je lui remis une lettre écrite par moi, mais cachetée par le général Hiller, et dans laquelle je prévenais le prince que des communications de la plus haute importance devaient lui être faites verbalement. Puis j'ajoutais que, en tous cas, je ne quitterais pas les avant-postes avant la réponse du vice-roi. L'officier partit au galop, et revint bientôt après pour m'annoncer que le général Rouyer venait d'expédier un aide de camp afin de porter ma lettre à Vérone.

J'attendais trois heures environ, au bout desquelles on vint m'annoncer que le prince me recevrait dans l'église du petit village de San-Michèle, qui se trouvait à peu près à mille cinq cents pas des avant-postes; j'eus les yeux bandés, comme c'est l'usage en pareil cas, et je fus conduit à cette église, où on ôta de nouveau le mouchoir.

Quinze minutes après, le prince Eugène descendit de cheval et entra dans le local où je me trouvais; il me reconnut à l'instant même où je lui remis la lettre du roi, et puis se tourna vers les officiers de sa suite, en disant: „Comme nous n'avons „rien à cacher à Monsieur dans un pays ouvert, j'aime autant „respirer en plein air.“ Nous sortîmes donc tous, et, [illegible]dis

que la suite se tenait près du péristyle de l'église, le vice-roi se promenait avec moi à cent pas de distance.

Ce n'est qu'après m'avoir demandé des nouvelles de la santé de son auguste beau-père que le prince ouvrit sa lettre; il la lut deux fois, ainsi qu'une note qui y était incluse, et puis me dit, dans la moindre hésitation: „Je suis bien fâché de donner „un refus au roi, mon beau-père, mais on demande l'impossible.“

C'est ici, madame, où la partie importante de ma narration paraît commencer seulement, qu'elle est, pour ainsi dire, déjà terminée; car tout le reste de cette conversation roula sur les mêmes termes. J'avais beau me servir des expressions mille fois rebattues de politique, d'utilité, d'intérêt du moment, etc. etc., avec les deux mots bien simples du devoir, de la reconnaissance et de la sainteté du serment prêté, l'avantage restait toujours du côté du prince. Cependant j'essayerai de retracer encore à Votre Altesse Royale textuellement quelques phrases prononcées par le feu prince, son illustre époux. Lorsque je lui parlais du sort de ses enfants, il me dit: „Certainement j'ignore si mon fils est destiné à porter un jour la couronne de fer; mais, en tout cas, il ne doit y arriver que par la bonne voie.“ Puis, lorsqu'il apprit par moi que les puissances alliées étaient bien décidées à passer le Rhin avec des forces supérieures, il me répondit: „On ne peut nier que l'astre de l'Empereur commence à pâlir; mais c'est une raison de plus pour ceux qui ont reçu de ses bienfaits de lui rester fidèles.“ Et puis il ajouta que même les offres qui venaient de lui êtres faites ne resteraient pas un secret pour l'Empereur. Enfin, lorsque, comme dernier argument, je commençais, ainsi que mes instructions me le prescrivaient, de lui parler des dispositions assez claires que le roi Joachim avait témoignées de traiter avec les souverains alliés, et lorsque j'ajoutais qu'avant six semaines son flanc droit se trouverait exposé, compromis peut-être, le prince me dti: „J'aime à croire que vous vous trompez; si toutefois il en était ainsi, je serais certainement le dernier pour approuver la conduite du roi de Naples; encore la situation ne seraitelle pas exactement la même: lui est souverain; moi, ici, je ne suis que lieutenant de l'Empereur.“ Enfin notre conversation se termina exactement comme elle avait commencé; la résolution du prince resta inébranlable.

Pour ce cas, j'avais l'ordre de le prier déchirer en ma pré[illegible]ce la lettre du roi de Bavière, ainsi que la note incluse, ce [illegible] fit à l'instant même; puis il me dit qu'il allait rentrer à [illegible]ne, et que là il écrirait une lettre à son beau-père pour [illegible]xpliquer les motifs de son refus; puis il appela le général [illegible]r, l'engagea à me faire dîner avec lui, et remonta à che[illegible]ec toute sa suite.

[illegible] huit heures du soir, ce même jour, 22 novembre, un [illegible]ger[illegible] d'ordonnance m'apporta la lettre en question, et je quit[illegible]atio[illegible]-Michèle immédiatement après pour regagner les vedet[illegible]richiennes. Le lendemain de grand matin, je me présentai

chez le général Hiller pour lui dire en peu de mots que ma mission n'avait pas réussi, et vers le coucher du soleil, après avoir repris mon uniforme bavarois, je repartis pour l'Allemagne. Mes instructions portaient de me rendre d'abord à Carlsruhe, où le roi Maximilien-Joseph avait eu l'intention de se rendre; ce fut là que je lui remis la réponse du prince Eugène. Il la lut en disant : *Je le leur avais bien dit*, la recacheta aussitôt, et m'ordonna de repartir immédiatement pour Francfort, afin de la remettre au prince Metternich, et de lui faire de vive voix un rapport sur ma mission.

J'arrivai à Francfort le 30 novembre au matin, et m'acquittai sur-le-champ de ce qui m'était prescrit. M. de Metternich me dit combien il regrettait que la démarche eût échoué, tout en rendant la justice la plus entière au beau caractère du prince; ensuite il ajouta qu'il communiquerait la réponse du prince aux souverains alliés, et qu'il la renverrait plus tard au roi par un courrier de cabinet.

C'est ici, madame, que ma narration est finie. Peut-être Votre Altesse Royale la trouvera-t-elle incomplète, mais j'ose compter sur son indulgence. J'ai dit tout ce que ma mémoire avait gardé, et vingt-trois ans ont passé depuis. Le point essentiel pour l'histoire est toujours de savoir que le prince a non-seulement fait ce que l'honneur exigeait, mais qu'il n'a pas même hésité un seul instant à le faire.

En me mettant aux pieds de Votre Altesse Royale, j'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, madame,

De Votre Altesse Royale, le très-obéissant, très-soumis et très-dévoué serviteur,

Signé : LE PRINCE AUGUSTE DE LA TOUR ET TAXIS,
Général major à la suite de l'armée.

Pour l'authenticité de la signature là-dessus,

Le secrétaire général au ministère de la guerre,

(L. S.)

Munich, le 15 novembre 1836.

Signé : GLOCKNER.

Le soussigné, secrétaire intime au ministère des affaires étrangères de Bavière, certifie l'authenticité de la signatur ci-contre du secrétaire général au ministère de la guerre.

Munich, le 15 novembre 1836.

(L. S.)

Par autorisation du ministre.

Signé : G

Pour copie conforme,

Munich, le 15 novembre 1836

GE
Secréta

Sceau des
affaires étrangères
de Bavière.

Nº V. — LETTRE DU PRINCE EUGÈNE A LA PRINCESSE AUGUSTE.

Vérone, le 25 novembre 1813.

Je t'envoie, ma bonne Auguste, une lettre que j'ai reçue du roi par un officier parlementaire. Cet officier n'était autre que le prince Taxis. J'ai causé plus d'une heure avec lui, et je t'assure que je n'ai dit que ce que je devais. En deux mots, il m'a apporté la proposition de la part de tous les alliés, pour me faire quitter la cause de l'Empereur, de me reconnaître comme roi d'Italie.

J'ai répondu tout ce que toi-même tu aurais répondu, et il est parti ému et admirateur de ma manière de penser; comme il a vu que je ne voulais entendre à rien qu'à un armistice, il m'a assuré que le roi l'obtiendrait d'autant plus, „que les alliés admiraient mon caractère et ma conduite.“

C'est déjà une bien belle récompense que de commander ainsi l'estime à ses ennemis.

Déchire le billet du roi, ne parle de rien de tout cela.

Dans l'armée on ne sait qu'il est venu un parlementaire que comme officier autrichien.

Adieu, etc., etc.

Nº VI. — L'EMPEREUR AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, le 17 novembre 1813.

Mon fils, le général Danthouard arrive. Vous avez encore une belle armée, et, si vous avez avec cela cent pièces de canon, l'ennemi est incapable de vous forcer, il ne s'agit que de gagner du temps. J'ai ici six cent mille hommes en mouvement: j'en réunirai cent mille en Italie. Je vais prendre des mesures pour porter tous vos cadres au grand complet de neuf cents hommes par bataillon. Faites-moi connaître si tous les régiments de l'armée d'Italie d'ancienne formation auraient de l'étoffe pour établir les sixièmes bataillons.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Vous trouvez ci-joint la note du départ des colonnes [illegible].

Nº VII. — L'EMPEREUR AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, le 18 novembre 1813.

[illegible]

[illegible] votre lettre sur la situation des esprits en Italie. [illegible]ênes le prince d'Essling avec trois mille hommes [illegible]lon. Je vous ai envoyé aujourd'hui un ordre pour

la formation de plusieurs sixièmes bataillons. Vous y aurez vu que vous pouvez compter sur un renfort de quinze à seize mille hommes, et qu'en outre quarante mille hommes seront réunis avant le 1er janvier à Turin et à Alexandrie. On fera encore de plus grands efforts. Dans ce moment, tout est ici en mouvement. Ne vous laissez point abattre par le mauvais esprit des Italiens. Il ne faut pas compter sur la reconnaissance des peuples. Le sort de l'Italie ne dépend pas des Italiens. J'ai déjà six cent mille hommes en mouvement. Je puis employer là-dessus cent mille hommes pour l'Italie. De votre côté, remuez-vous aussi. Ecrivez au prince Borghèse. Il me semble que la grande-duchesse, et le général Miollis pourraient envoyer des colonnes dans le Rubicon. J'ai envoyé le duc d'Otrante à Naples pour éclairer le roi et l'engager à se porter sur le Pô. Si ce prince ne trahit pas ce qu'il doit à la France et à moi, sa marche pourra être d'un grand effet.

Votre affectionné père,
NAPOLÉON.

N° VIII. — L'EMPEREUR AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, le 20 novembre 1813.

Mon fils,

Je viens de dicter au général Danthouard ce qu'il doit faire à Turin, Alexandrie, Plaisance et Mantoue; il vous fera connaître mes intentions.

Il ne faut point quitter l'Adige sans livrer une grande bataille ; les grandes batailles se gagnent avec de l'artillerie; ayez beaucoup de pièces de 12. Étant à portée des places fortes, vous pourrez en avoir autant que vous voudrez. Vous n'avez plus rien à craindre d'une diversion sur les derrières, puisque l'artillerie ne passe nulle part. Mettez deux cents hommes et six pièces de canons à Brescia, à la citadelle. Ayez des barques armées, qui vous rendent absolument maître du lac de Peschiera, du lac de Lugano, du lac Majeur et du lac de Côme. Faites construire de bonnes redoutes fraisées et palissadées sur le plateau de Rivoli et quelles battent le chemin de Vérone, sur la rive gauche de l'Adige. Faites construire des ouvrages du côté de Montebello *(ce dernier mot est effacé et remplacé de la main de l'Empereur par la* Couronne).

Si vous êtes à temps, occupez les hauteurs de Caldiero et faites-y faire des redoutes; coupez des digues de l'Alpon et inondez le bas Adige. Enfin, la grande manœuvre serait d'attaquer l'ennemi en concertant les moyens de passer rapidement, et sans qu'il le sût, par Mestre. Cette manœuvre concertée en secret, et avec les grands moyens que vous avez, pourrait vous donner des avantages considérables.

Votre affectionné père,
NAPOLÉON.

N° IX. — LETTRE DU GÉNÉRAL DANTHOUARD AU PRINCE EUGÈNE.

Sans date.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse Impériale une copie des instructions que l'Empereur m'a dictées et que j'ai écrites à la volée. Je pense que Votre Altesse est déjà au courant de tout cela, mais il y a des articles intéressants. J'ai écrit comme l'Empereur parlait. Il y a eu ensuite une conversation d'une heure. Il est déjà passe cinq mille conscrits pour Alexandrie, et il y en a sept mille passés de Piémont en France.

Je n'ose m'exprimer sur ce que je pense des travaux militaires du Mont-Cenis; il faudra une division pour les garder si on les achève; mais je parie qu'il en sera pour ce point comme pour Peschiera.

Votre Altesse Impériale verra que je suis encore loin d'elle pour plusieurs jours. Je ne sais comment le prince Borghèse prendra ma mission; mais, s'il la prend bien, je la ferai bien; s'il la prend mal, je ne pourrai la remplir en entier. L'Empereur m'a dit de lui rendre compte directement et en même temps m'a ajouté:

„Tout ce que vous allez faire étant pour le vice-roi, vous le préviendrez de tout ce qui sera nécessaire.“ Je prie Votre Altesse Impériale de m'adresser ses ordres à Turin pour ces premiers jours; il est probable que je n'irai à Plaisance qu'après Casal, et passant par Milan.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monseigneur,

De Votre Altesse, le très-humble et dévoué,

Comte DANTHOUARD.

N° X. — ORDRES ET INSTRUCTIONS DICTÉS PAR L'EMPEREUR, LE 20 NOVEMBRE 1813, A ONZE HEURES DU MATIN.

Danthouard m'écrira du Mont-Cenis où en est la forteresse, si on peut l'armer, si elle est à l'abri d'un coup de main, etc.

Il verra le prince Borghèse qui doit avoir reçu la copie de l'ordre que j'ai signé hier, ayant deux buts, ou qui la lui fera voir.

Premier but. — 1° L'envoi de dix-huit mille hommes de renforts à l'armée d'Italie sur la conscription des cent vingt mille hommes. Ces dix-huit mille hommes sont fournis aux six corps qui forment l'armée d'Italie, à raison de sept cents hommes; total, quatre mille deux cents hommes. Plus, huit cents hommes à prendre au dépôt du 156e pour le 92e; en tout, cinq mille hommes qui font partie des régiments qui sont à l'armée d'Italie et dépôts au delà des Alpes. Enfin, en six cents hommes du dépôt du 156e régiment pour le 36e léger, six cents hommes

pour le 133e, six cents hommes pour le 132e, etc.; total, seize mille hommes.

Au reste, le prince Borghèse lui remettra le décret qui est très-détaillé, afin qu'il en ait pleine connaissance pour l'exécution de ses ordres.

Il reconnaîtra: 1° si les conscrits sont beaux hommes et forts, s'assurera de la quantité, si la désertion a occasionné des pertes et combien, etc.

2° Il s'informera du directeur de l'artillerie s'il a les armes pour ces seize mille hommes.

3° Il s'assurera si l'habillement, grand et petit équipement, sont prêts, ou quand ils le seront, etc.

4° Ces seize mille hommes sont destinés aux premier et deuxième bataillons de l'armée d'Italie; mais j'ai en outre une armée de réserve de trente mille hommes par décret d'hier (19 novembre), et à prendre sur la levée des trois cent mille hommes. Ces trente mille hommes se lèveront en Provence, en Dauphiné, Lyonnais, et seront réunis à Alexandrie à la fin de décembre.

Il faut voir si les armes sont prêtes ainsi que l'habillement, ou bien si les mesures sont prises pour cela, pour ces trente mille hommes. Ces trente mille hommes formant trois divisions, seront incorporés, pour la première division, dans les quatrième et sixième bataillons de l'armée d'Italie, le quatrième bataillon existant à Alexandrie. Le vice-roi fera former les cadres des sixièmes bataillons et les enverra de suite à Alexandrie.

2° La deuxième division sera formée des bataillons qui ont leur dépôt en Piémont. Plusieurs retournent à la grande armée, en sorte qu'il ne faut compter que sur la moitié; il faut donc former des cadres en remplacement et les diriger sur ces dépôts.

3° La troisième division sera formée de onze à douze cinquièmes bataillons, dans les vingt-septième et vingt-huitième divisions militaires.

La première division recevra 9,000
La deuxième division recevra 7,500 } 22,000 hommes.
La troisième division recevra 5,500

Indépendamment de ces trois divisions, je forme une réserve en Toscane de troisième, quatrième, cinquième bataillons du 112e régiment, des quatrième, cinquième bataillons du 35e léger, qui reçoivent deux mille cinq cents hommes sur la levée des trois cent mille hommes.

Plus, je forme une réserve à Rome des troisième, quatrième bataillons du 22e léger, des quatrième, cinquième bataillons du 4e léger, des quatrième, cinquième bataillons du 6e de ligne, qui recevront trois mille hommes sur les trois cent mille hommes, non compris ce qu'ils reçoivent des cent vingt mille hommes; total, vingt-huit mille hommes.

Il reste deux mille hommes pour l'artillerie d'Alexandrie,

Turin, pour les sapeurs, les équipages... Je veux une artillerie pour l'armée de réserve.

J'ai envoyé le prince d'Essling à Gênes avec trois mille hommes de gardes nationales, levées depuis un an à Toulon. Il est possible que je lui confie le commandement de l'armée de réserve; mais, s'il est totalement hors d'état de le remplir à cause de sa poitrine, j'y enverrai probablement le général Caffarelli.

Ainsi donc, avant le 1er janvier, le vice-roi recevra seize mille hommes des cent vingt mille hommes pour recruter les trois premiers bataillons des régiments, tout cela de l'ancienne France; il n'y aura ni Piémontais, ni Italiens, ni Belges; plus trente mille hommes de l'armée de réserve; total, quarante-six mille hommes réunis d'ici au mois de février, tous vieux Français et âgés de vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un, trente-deux ans.

Le principal soin doit être de former les sixièmes bataillons et de tirer des corps pour former les cadres dont nous manquons et qu'on ne peut créer.

Le roi de Naples m'a écrit qu'il marche avec trente mille hommes. S'il exécute le mouvement, l'Italie est sauvée; car les troupes autrichiennes ne valent pas les Napolitains.

Le roi est un homme très-brave, il mérite de la considération, il ne peut diriger des opérations, mais il est brave, il anime, il enlève et mérite des égards. I ne peut donner de l'ombrage au vice-roi; son rôle est à Naples, il n'en peut sortir.

Danthouard me rendra compte de l'état dans lequel se trouve la citadelle de Turin, son armement, ses magasins de guerre et de bouche, son commandant, les officiers du génie, de l'état-major, etc., etc.

Il me rendra le même compte sur Alexandrie, en joignant le calque des ouvrages; il me fera rapport sur les officiers, l'état-major, etc.

Même rapport sur la citadelle de Plaisance. On me parle de la citadelle de Casal; il s'y rendra, et me rendra compte si cela vaut la peine d'être armé et approvisionné. Si le vice-roi avait enfermé dans les places les fonds de dépôts comme quartiers-maîtres, ouvriers, etc., il faut les retirer, il faut même évacuer tout ce qui, dans ce genre, se trouve à Mantoue; on y a même enfermé le cinquième bataillon en dépôt du 3e léger; j'ai donné des ordres pour que ce dépôt reçoive six cents conscrits à Alexandrie; Danthouard se fera rende compte où cela en est, et que cela soit dirigé d'Alexandrie; ensuite que le dépôt major, ouvries, soient à Plaisance pour recevoir ce qui revient de la grande armée et organiser un bataillon. Danthouard trouvera à Alexandrie sept cents hommes pour le 13e de ligne. Le vice-roi a enfermé le dépôt à Palma-Nova; ces sept cents hommes vont se trouver seuls. J'ai ordonné d'en former le sixième bataillon. Il faut que le vice-roi fournisse quelques

officiers, et le prince Borghèse formera le cadre. J'ai ordonné qu'un demi-cadre du 13e soit envoyé de Mayence; mais jusqu'à l'arrivée, il faut pourvoir à la réception, organisation, instruction, et mettre ce bataillon à la citadelle d'Alexandrie. Danthouard trouvera à Plaisance le dépôt du neuvième bataillon des équipages militaires. Il faut diriger tout l'atelier, le matériel, les magasins sur Alexandrie, qui est une place sûre.

Si les approvisionnements des citadelles de Turin et d'Alexandrie n'étaient pas complets, il faudrait en rendre compte au prince Borghèse, pour qu'il y pourvoie de suite.

Danthouard donnera des ordres en forme d'avis pour tout ce qu'il croira nécessaire d'après mes intentions et me rendra compte des ordres qu'il aura donnés.

Il faut que les fortifications soient en état, fermer les gorges en palissades, voir ce qui est nécessaire pour les parapets et banquettes à rétablir, etc., etc. Porter une grande attention sur les inondations. Compte-t-on dans le pays sur l'inondation du Tanaro et la résistance du pont éclusé?

Un régiment croate de treize cents hommes et six cents chevaux est à Lyon. Je donne ordre à Corbineau de faire mettre pied à terre et d'envoyer cette canaille sur la Loire, et de donner trois cents chevaux à chacun des deux règiments, 1er hussards et 31e de chasseurs.

Je vais m'occuper de la cavalerie pour l'armée d'Italie: 1° J'envoie à Milan tout ce qui appartient au 1er de hussards et 31e de chasseurs; 2° je vais y envoyer deux bons régiments de dragons d'Espagne de douze cents chevaux chacun.

J'ai ordonné que toutes les troupes italiennes de la grande armée se rendent à Milan, il y a quatre mille hommes. Même ordre pour les mêmes qui sont en Aragon et en Espagne; il y a six mille hommes, tout cela est en marche. J'ai ordonné à Grouchy de se rendre à l'armée d'Italie. Il est un peu susceptible, mais le vice-roi fera pour le mieux. Le vice-roi peut avoir grande confiance en Zucchi; j'en ai été très-content.

Il ne faut pas donner du crédit à Pino, il faut élever en crédit Palombini et Zucchi et soutenir Fontanelli. L'expérience m'a prouvé que l'ennemi s'occupe particulièrement de gagner les généraux étrangers que nous portons en avant et leur accordent crédit et confiance. Ainsi de Wrede, pour qui j'ai tout fait, a été tourné contre moi, mais il est mort. Les trois généraux que j'indique peuvent être mis en avant en ce moment et annuler Pino.

Il faut que les approvisionnements des places soient pour six mois. Je désire que Danthouard examine Saint-Georges et me dise sur quoi je puis compter.

OPÉRATIONS.

Le vice-roi ne doit pas quitter l'Adige sans une bataille. Il doit avoir de la confiance; il a quarante mille hommes, il

peut avoir cent vingt pièces de canon, il est sûr du succès. Quitter l'Adige sans se battre est un déshonneur. Il vaut mieux être battu.

Il faut qu'il y ait beaucoup d'artillerie, il ne doit pas en manquer à Mantoue et Pavie. Il n'y a que les attelages qui pourraient manquer; mais les dépôts sont trop voisins pour que l'on ait besoin de traîner beaucoup de caissons. Ce n'est pas comme l'armée attaquante qui est obligée à avoir avec soi ses deux approvisionnements. Il faut une réserve de dix-huit pièces de douze pour un moment décisif. L'attelage bien nécessaire est celui de la pièce et d'un caisson et demi, il n'est pas nécessaire d'attelages réguliers pour les affûts, les forges, les rechanges, etc., lorsque l'on est aussi prêt de ses places et dépôts.

Lorsqu'il verra venir la bataille, il doit avoir cent cinquante à deux cents pièces. Je n'attache pas d'importance à la perte des canons, si les chances de prises peuvent être compensées par les chances de succès.

Je suppose que la demi-lune de la porte de Vérone à Caldiero est établie et armée; en cas contraire, il faut l'établir sur-le-champ et l'armer avec du huit et du douze en fer ou mauvais aloi à tirer des places, puisque l'on n'a pas occupé Caldiero, qui était la véritable position. J'avais dans le temps fait établir cette demi-lune.

L'occupation des hauteurs de Caldiero, couverte d'ouvrages de campagne, ne peut être forcée, l'Alpon en avant. On doit y être sans inquiétude. La Rocca-d'Anfo barre le seul chemin par où l'on puisse venir avec de l'artillerie. Il y faut deux chaloupes armées pour le lac; il faut deux ou trois barques armées pour le lac de Como. Il faut tirer des marins de la côte pour ce service, et, s'il n'y en a pas en demander au prince Borghèse, de Gênes, où il se trouve des marins de l'ancienne France. Il faut trois à quatre cents hommes dans la citadelle de Bergame et de Brescia. Quelques poignées d'hommes de gardes nationales pour l'intérieur de la ville et deux mauvaises pièces à la citadelle.

Il faut des bateaux armés pour les lacs de Mantoue, et qu'il y ait un lieutenant de vaisseau de la vieille France pour chef; il faut rester maître de tous les points des lacs.

Il faut se maintenir en communication avec Brondolo, par la rive droite de l'Adige. Il faut à Rivoli une bonne redoute palissadée, armée de canons, ce qui rend impraticable la grande route de Vérone.

Il faut occuper le Montebaldo, et un ouvrage à la Corona.

Il faut alors que l'ennemi passe l'Adige, et je ne vois pas de difficultés à couper les digues de l'Alpon et même les digues de l'Adige sous Legnago à Chiavari (en batardeau). Il faut des bateaux armés sur le lac Majeur et sur le lac de Lugano, sans violer les Suisses. Il y a un point au royaume d'Italie. Dans ces situations inforçables, il ne faut pas quitter sans une bataille; une manœuvre que j'indique, que je ne conseille

pas, que je ferais, serait de passer par Brondolo-sur-Mestre, et de forcer sur Trévise ou la Piave avec trente mille hommes; il ne manque pas de moyens de transports à Venise. Je la ferais, mais je ne conseille pas si on ne me comprend pas. On obtiendrait des résultats incalculables. L'ennemi opère par Conegliano et Trévise; on le coupe, on le disperse, on le détruit, et, s'il faut se retirer, on le fait sur Malghera et l'Adige. Mais je ne conseille pas cette manœuvre hardie; c'est là ma manière, mais il faut comprendre et saisir tous les détails et moyens d'exécution, le but à remplir, les coups à porter, etc., etc...... L'armée serait...... *(Sa Majesté en est restée là court).*

Si le vice-roi perdait la bataille et abandonnait l'Adige, il a la ligne du Mincio qui n'est pas bonne, mais qu'il faut préparer d'avance pour s'en servir pour un premier moment de retraite et voir venir; ensuite l'Adda, le Tessin, etc., etc. Je pense que, forcé sur le Tessin, il doit se jeter sur Alexandrie et la Boquette. Il serait, à Alexandrie, renforcé par l'armée de réserve, sa ligne d'opération serait par Gênes.

Je préfère défendre Gênes au mont Cenis parce que d'Alexandrie et Gênes il protége davantage la Toscane. Au cas de retraite, il faudra prévenir les garnisons de Turin et du mont Cenis, et celle du Simplon qui doit se retirer sur Genève que je fais mettre en défense.

Quand bien même le vice-roi quitterait le Mincio et l'Adda, la grande-duchesse doit rester à Florence; l'ennemi ne peut y envoyer un détachement de son armée. D'ailleurs, si la grande-duchesse était forcée, elle se replierait sur Rome; si elle y était encore forcée, elle se replierait sur Naples.

La présence du prince d'Essling avec trois mille hommes à Gênes, où les dépôts se forment, et les marins assurent la place. D'ailleurs les Génois ne sont pas Autrichiens.

Il n'y a rien à craindre des Suisses; s'ils étaient contre nous, ils seraient perdus. Ils sont bien loin de se déclarer aujourd'hui quoi qu'on dise. Enfin, passé février, je serai en mesure, et j'enverrai d'autres renforts. J'ai en ce moment huit cent mille hommes en mouvement, etc. L'argent ne me manque pas.

Si les autorités italiennes étaient obligées d'évacuer Milan, elles se retireraient à Gênes.

Dans tout ceci, j'ai fait abstraction du roi de Naples, car, s'il est fidèle à moi, à la France et à l'honneur, il doit être avec vingt-cinq mille hommes sur le Pô. Alors beaucoup de dispositions sont changées.

Je connais parfaitement les positions; je ne vois pas comment l'ennemi passerait l'Adige. Quand bien même l'ennemi se porterait d'Ala sur Montebaldo, il ne peut y conduire d'artillerie sur la Corona. Il y a de superbes positions où j'ai donné ma bataille de Rivoli.

L'infanterie autrichienne est méprisable; la seule qui vaille quelque chose est l'nfanterie prussienne. A Leipsick, ils étaient

cinq cent mille hommes, et je n'en avais que cent dix mille; je les ai battus deux jours de suite, etc., etc.

Il faut un pont sur le Pô au-dessous de Pavie vers Stradella. Il faut faire travailler à la citadelle de Plaisance.

Si j'avais su sur quoi compter pour l'artillerie, j'aurais vu si je devais aller en Italie; dans tous les cas, on peut laisser ébruiter que j'irai en Italie, etc., etc.

N° XI. — L'EMPEREUR AU PRINCE EUGÈNE.

Paris, le 28 novembre 1813.

Mon fils, je reçois votre lettre du 22 novembre[1]. Je reconnais bien là la politique de l'Autriche; c'est ainsi qu'elle fait tant de traîtres.

Je ne vois pas de difficultés à ce que vous fassiez un armistice de deux mois; mais le principal est de bien stipuler que les places seront ravitaillées journellement, afin qu'au moment où l'armistice viendra à se rompre elles soient aussi bien approvisionnées qu'avant. Je pense, au reste, que cela se borne à Osoppo et Palma-Nuova, puisque vous conservez vos communications avec Venise.

Votre affectionné père,
NAPOLÉON.

N° XII. — L'EMPEREUR AU PRINCE EUGÈNE.

Paris, le 3 décembre 1813.

Mon fils, j'ai accordé les décorations de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer, que vous m'avez demandées pour l'armée dans vottre lettre du 25 du mois dernier.

Le roi de Naples me mande qu'il sera bientôt à Bologne avec trente mille hommes. Cette nouvelle vous permettra de vous maintenir en communication avec Venise et vous donnera le temps d'attendre l'armée que je forme pour pouvoir reprendre le pays de Venise. Agissez avec le roi le mieux qu'il vous sera possible; envoyez-lui un commissaire italien pour assurer la nourriture de ses troupes; enfin faites-lui toutes les prévenances possibles pour en tirer le meilleur parti. C'est une grande consolation pour moi de n'avoir plus rien à craindre pour l'Italie.

Je vous ai mandé que toutes les troupes italiennes qui étaient en Catalogne, en Aragon et à Bayonne sont actuellement en marche pour vous rejoindre.

Votre affectionné père,
NAPOLÉON.

[1] Jour de l'entrevue avec le prince Taxis.

N° XIII. — LE PRINCE EUGÈNE A LA PRINCESSE AUGUSTE.

Vérone, le 17 janvier 1814.

Il paraît, ma chère Auguste, qu'il sera impossible de s'entendre avec l'ennemi pour une suspension d'armes. Oh! les vilaines gens! le croirais-tu? ils ne consentent à traiter que sur la même question que m'avait déjà faite le prince Taxis. Aussi a-t-on de suite rompu le discours. Dans quel temps vivons-nous! et comme on dégrade l'éclat du trône en exigeant, pour y monter, lâcheté, ingratitude et trahison! Va, je ne serai jamais roi!

Adieu, ma bonne Auguste, etc.

EUGÈNE.

N° XIV. — L'EMPEREUR AU PRINCE EUGÈNE. (LETTRE EN CHIFFRES, L'EXPLICATION SE TROUVE AVEC LA LETTRE.)

Paris, le 17 janvier 1814.

Mon fils, vous aurez su, par les différentes pièces qui ont été publiées, tous les efforts que j'ai déjà faits pour avoir la paix. J'ai depuis envoyé mon ministre des relations extérieures à leurs avant-postes; ils ont différé à le recevoir, et cependant ils marchent toujours.

Le duc d'Otrante vous aura mandé le roi de Naples se met avec nos ennemis; aussitôt que vous en aurez la nouvelle *officielle*, il me semble important que vous gagniez les Alpes avec toute votre armée. *Le cas échéant*, vous laisserez des Italiens pour la garnison de Mantoue et autres places, ayant soin d'amener l'argenterie et les effets précieux de la maison et les caisses.

Votre père affectionné,
NAPOLÉON.

N° XV. — LE DUC D'OTRANTE AU PRINCE EUGÈNE.

Florence, le 21 janvier 1814.

Monseigneur, une lettre de M. Metternich a décidé la reine de Naples à entrer dans la coalition. Je ne connais pas le traité, mais je sais qu'il est conclu. Prévoyant le résultat prochain, j'ai eu l'honneur d'écrire, il y a quelques jours, à Votre Altesse de prendre ses mesures comme s'il était signé.

La lettre de M. Metternich est perfide; après avoir fait le tableau des forces de la coalition et des désastres de la France, elle ajoute que l'empereur Napoléon, dans des négociations avec les puissances coalisées, cède toute l'Italie et même Naples; toutefois qu'il a fait demander par le roi de Bavière le Milanais pour Votre Altesse.

Le projet de la coalition est simple: c'est de remettre les choses comme elles étaient avant 1789; le roi de Naples en sera convaincu trop tard.

Votre Altesse sait ce qui vient de se passer à Rome; nous allons être forcés d'évacuer la Toscane; la grande-duchesse fait rassembler tous les militaires qui ne sont pas nécessaires pour la garde des forts, et les enverra au quartier général de Votre Altesse: le prince Félix doit s'y rendre, et j'aurai l'honneur de l'y accompagner.

Je prie Votre Altesse de recevoir, etc.

Le duc d'Otrante.

N° XVI. — LE PRINCE EUGÈNE A LA PRINCESSE AUGUSTE.

Vérone, le 25 janvier 1814.

Les moments deviennent bien pressants, ma bien-aimée Auguste, surtout à cause de ces maudits Napolitains. Peut-on voir plus de perfidie: ne pas se déclarer et continuer à s'avancer sur nos derrières! N'importe, j'en aurai un morceau, je t'en réponds. A tout événement, je fais partir demain[1] Triaire pour Milan.

N° XVII. — LE PRINCE EUGÈNE A LA PRINCESSE AUGUSTE.

Vérone, le 28 janvier 1814.

Gifflinga est revenu aujourd'hui de Naples. Le roi est décidément contre nous, et il sera à Bologne d'ici à quelques jours; je vais donc me préparer à un mouvement sur le Mincio, pour être de là plus à portée de passer le Pô, et donner sur le nez des Napolitains, si l'occasion s'en présente.

Il faut penser sérieusement à ton voyage, quoique je sois certain de pouvoir toujours te prévenir. Rien ne peut t'empêcher de passer par Turin, le col de Tende et Nice pour aller à Marseille; la route de Gênes serait peut-être moins sûre, à cause des Anglais, qui sont toujours le long des côtes.

Tu feras bien de dire à Triaire de faire partir pour Aix ou pour Marseille mes caisses de livres et de cartes topographiques.

Adieu, ma bonne Auguste.

Eugène.

N° XVIII. — LE PRINCE EUGÈNE A LA PRINCESSE AUGUSTE.

Goïto, le 9 février 1814.

Encore une bataille de gagnée, ma bonne et chère Auguste! l'affaire a été chaude et a duré jusqu'à huit heures du soir.

[1] Le général Triaire, aide de camp du prince et écuyer, devait accompagner la vice-reine en cas de départ.

En même temps que je passais le Mincio pour attaquer l'ennemi, il passait lui-même sur un autre point. Je l'ai pourtant battu et fait près de deux mille cinq cents prisonniers. Nos troupes se sont bien conduites, surtout l'infanterie. Ma santé est bonne; je suis seulement très-fatigué.

EUGÈNE.

Nº XIX. — LE DUC DE FELTRE, MINISTRE DE LA GUERRE, AU PRINCE EUGÈNE.

Paris, le 9 février 1814.

Monseigneur,

L'Empereur me prescrit, par une lettre datée de Nogent-sur-Seine, le 8 de ce mois, de réitérer à Votre Altesse Impériale l'ordre que Sa Majesté lui a donné de se porter sur les Alpes, *aussitôt que le roi de Naples aura déclaré la guerre à la France.*

D'après les intentions de Sa Majesté Votre Altesse Impériale ne doit laisser aucune garnison dans les places de l'Italie, si ce n'est des troupes d'Italie, et elle doit de sa personne venir avec tout ce qui est Français sur Turin et Lyon, soit par Fenestrelle, soit par le mont Cenis. L'Empereur me charge de mander à Votre Altesse Impériale qu'aussitôt qu'elle sera en Savoie elle sera rejointe par tout ce que nous avons à Lyon.

J'ai l'honneur, etc.

Le ministre de la guerre,
DUC DE FELTRE.

Nº XX. — LE PRINCE EUGÈNE A LA PRINCESSE AUGUSTE.

Goïto, le 11 février 1814.

Je t'annonce que le roi de Naples, aussitôt qu'il a su que j'avais gagné la bataille du Mincio, m'a envoyé un officier pour me faire quelques ouvertures. J'y envoie de suite Bataille pour l'entendre; ce serait un beau résultat pour moi si je pouvais obtenir qu'il se déclarât en notre faveur.

EUGÈNE.

Nº XXI. — LETTRE DU PRINCE EUGÈNE A L'EMPEREUR.

Volta, le 18 février 1814.

Sire,

Une lettre que je reçois de l'impératrice Joséphine m'apprend que Votre Majesté me reproche de n'avoir pas mis assez d'empressement à exécuter l'ordre qu'elle m'a donné par sa lettre en chiffres, et qu'elle m'a fait réitérer le 9 de ce mois par le duc de Feltre.

Votre Majesté a semblé croire aussi que j'ai besoin d'être excité à me rapprocher de la France, dans les circonstances actuelles, par d'autres motifs que mon dévouement pour sa personne, et mon amour pour ma patrie.

Que Votre Majesté me le pardonne, mais je dois lui dire que je n'ai mérité ni ses reproches ni le peu de confiance qu'elle montre dans des sentiments qui seront toujours les plus puissants mobiles de toutes mes actions.

L'ordre de Votre Majesté portait expressément que, dans le cas où le roi de Naples déclarerait la guerre à la France, je devais me retirer sur les Alpes. Cet ordre n'était que conditionnel; j'aurais été coupable si je l'eusse exécuté avant que la condition qui devait en motiver l'exécution eût été remplie. Mais cependant je me suis mis aussitôt, par mon mouvement rétrograde sur le Mincio, et en m'échelonnant sur Plaisance, en mesure d'exécuter la retraite que Votre Majesté me prescrivait, aussitôt que le roi de Naples, sortant de son indécision, se serait enfin formellement déclaré contre nous. Jusqu'à présent ses troupes n'ont commis aucune hostilité contre celles de Votre Majesté; le roi s'est toujours refusé à coopérer activement au mouvement des Autrichiens, et, il y a deux jours encore, il m'a fait dire que son intention n'était point d'agir contre Votre Majesté, et il m'a donné en même temps à entendre qu'il ne faudrait qu'une circonstance heureuse pour qu'il se déclarât en faveur des drapeaux sous lesquels il a toujours combattu. Votre Majesté voit donc clairement qu'il ne m'a point été permis de croire que le moment d'exécuter son ordre conditionnel fût arrivé.

Mais, si Votre Majesté veut supposer un instant que j'eusse interprété ses ordres de manière à me retirer aussitôt que je les aurais reçus, qu'en serait-il résulté?

J'ai une armée de trente-six mille hommes, dont vingt-quatre mille Français et douze mille Italiens. Mais, de ces vingt-quatre mille Français, plus de la moitié sont nés dans les États de Rome et de Gênes, en Toscane et dans le Piémont, et aucun d'eux assurément n'aurait repassé les Alpes. Les hommes qui appartiennet aux départements du Léman et du Mont-Blanc. qui commencent déjà à déserter, auraient bientôt suivi cet exemple des Italiens, et je me serais trouvé dans les défilés du mont Cenis ou de Fenestrelle, comme je m'y trouverai aussitôt que Votre Majesté m'en aura donné l'ordre positif, avec dix mille hommes à peine, et attirant à ma suite sur la France soixante-dix mille Autrichiens, et l'armée napolitaine qui alors, privée de la présence de l'armée française qui lui sert encore plus d'appui que de frein, eût été forcée aussitôt d'agir offensivement contre nous. Il est d'ailleurs impossible de douter que l'évacuation entière de l'Italie aurait jeté dans les rangs des ennemis de Votre Majesté un grand nombre de soldats qui sont aujourd'hui ses sujets.

Je suis donc convaincu que le mouvement de retraite pres-

crit par Votre Majesté aurait été très-funeste à ses armes, et qu'il est fort heureux que, jusqu'à présent, je n'aie pas dû l'opérer. Mais, si l'intention de Votre Majesté était que je dusse le plus promptement possible rentrer en France avec ce que j'aurais pu conserver de son armée, que n'a-t-elle daigné me l'ordonner? Elle doit en être bien persuadée, ses moindres désirs seront toujours des lois suprêmes pour moi; mais Votre Majesté m'a appris que dans le métier des armes il n'est pas permis de deviner les intentions, et qu'on doit se borner à exécuter les ordres.

Quoi qu'il en soit, il est impossible que de pareils doutes soient nés dans le cœur de Votre Majesté. Un dévouement aussi parfait que le mien doit avoir excité la jalousie; puisse-t-elle ne point parvenir à altérer les bontés de Votre Majesté pour moi! elles seront toujours ma plus chère récompense. Le but de toute ma vie sera de les justifier, et je ne cesserai jamais de mettre mon bonheur à vous prouver mon attachement et ma gloire à vous servir.

Je suis, Sire, etc.

Signé : EUGÈNE NAPOLÉON.

N° XXII. — L'EMPEREUR AU PRINCE EUGÈNE.

Nangis, le 18 février 1814.

Mon fils,

J'ai reçu votre lettre du 9 février; j'ai vu avec plaisir les avantages que vous avez obtenus; s'ils avaient été un peu plus décisifs et que l'ennemi se fût plus compromis, nous aurions pu garder l'Italie. Tascher vous fera connaître l'état des choses ici; j'ai détruit l'armée de Silésie, composée de Russes et de Prussiens; j'ai commencé hier à battre Schwarzenberg; j'ai, dans ces quatre jours, fait trente à quarante mille prisonniers, pris une vingtaine de généraux, cinq à six cents officiers, cent cinquante à deux cents pièces de canon et une immense quantité de bagages; je n'ai perdu presque personne; la cavalerie ennemie est à bas, leurs chevaux sont morts de fatigue; ils sont beaucoup diminués; d'ailleurs ils se sont trop étendus.

Il est donc possible, si la fortune continue à nous sourire, que l'ennemi soit rejeté en grand désordre hors de nos frontières et que nous puissions alors conserver l'Italie. Dans cette supposition, le roi de Naples changerait probablement de parti.

Votre père affectionné,

NAPOLÉON.

N° XXIII. — L'EMPEREUR AU PRINCE EUGÈNE.

Au château de Surville, près Monterrau, le 19 février 1814.

Mon fils,

Il est nécessaire que la vice-reine se rende sans délai à Paris pour y faire ses couches, mon intention étant que, dans aucun cas, elle ne reste dans le pays occupé par l'ennemi. Faites-la donc partir sur le champ. Je vous ai expédie Tascher; il vous fera connaître les événements qui ont eu lieu avant son départ. Depuis j'ai battu Wittgenstein au combat de Nangis, je lui ai fait quatre mille prisonniers russes et pris des canons et des drapeaux, et surtout j'ai enlevé à l'ennemi le pont de Montereau sans qu'il ait pu le brûler.

Votre affectionné père,
NAPOLÉON.

N° XXIV. — EXTRAIT D'UN RAPPORT DU COMTE TASCHER DE LA PAGERIE, ENVOYÉ AUPRÈS DE L'EMPEREUR APRÈS LA BATAILLE DU MINCIO, LE 9 FÉVRIER 1814, ET REPARTI DE PARIS LE 18 FÉVRIER.

Quartier général della Volta, le 27 février.

. . . .

Le lendemain matin (18), Sa Majesté me fit appeler; je fus introduit dans son cabinet, et elle me dit: „Tascher, tu vas partir tout de suite pour retourner en Italie; tu ne t'arrêteras à Paris que pour voir ta femme, sans communiquer avec qui que ce soit; tu diras à Eugène que j'ai été vainqueur à Champaubert et à Montmirail des meilleures troupes de la coalition; que Schwarzenberg m'a fait demander cette nuit, par un de ses aides de camp, un armistice, mais que je n'en suis pas dupe, car c'est pour me leurrer et gagner du temps. Tu lui diras que, si les ordres qui ont été donnés hier au maréchal Victor avaient été ponctuellement exécutés, il en serait résulté la perte des corps bavarois et des Wurtembergeois, pris au dépourvu par ce mouvement, et qu'alors, n'ayant plus devant lui que des Autrichiens, qui sont de mauvais soldats et de la canaille, il les aurait menés à coups de fouet de poste; mais que, rien de ce qui avait été ordonné n'ayant été fait, il a fallu recourir à de nouvelles chances.“ Sa Majesté ajouta: „Tu diras à Eugène que je lui donne ordre de garder l'Italie le plus longtemps possible; de s'y défendre; qu'il ne s'occupe pas de l'armée napolitaine, composée de mauvais soldats, et du roi de Naples qui est un fou, un ingrat; en cas qu'il soit obligé de céder du terrain, de ne laisser dans les places fortes qu'il sera obligé d'abandonner que juste le nombre de soldats italiens nécessaires pour en faire le service; de ne perdre du terrain que pied à pied en le défendant, et qu'enfin, s'il était serré de trop près, de réunir tous ses moyens, de se retirer sous les murs

de Milan, d'y livrer bataille; que, s'il est vaincu, d'opérer sa retraite sur les Alpes comme il pourra; ne céder le terrain qu'à la dernière extrémité. Dis à Eugène que je suis content de lui; qu'il témoigne ma satisfaction à l'armée d'Italie, et que sur toute la ligne il fasse tirer une salve de cent coups de canon en réjouissance des victoires de Champaubert et de Montmirail. A Lyon, tu verras le préfet; tu diras au maréchal Augereau qui y commande qu'ayant pris douze mille hommes de vieux soldats, y compris le 13e de cuirassiers et le 11e de hussards, d'y réunir les nouvelles levées, les gardes nationales, la gendarmerie, de marcher sur-le-champ, tête baissée, sur Mâcon et Châlons, sans s'occuper des mouvements de l'ennemi sur sa droite; qu'il n'aura à combattre que le corps du prince de Hesse-Hombourg, composé des troupes de nouvelle levée des petits princes allemandés, commandés par des officiers de la noblesse allemande sans aucune expérience de la guerre; qu'il doit les vaincre et ne pas s'effrayer du nombre. A Turin, tu diras au prince Borghèse de contremander l'évacuation de la Toscane s'il en est encore temps; mais, dans le cas contraire, d'arrêter les troupes dans leurs mouvements; de défendre les différentes positions en avant de la ville de Gênes, de mettre cette ville dans un état imposant de défense et donner connaissance de ces dispositions au vice-roi.“

De Votre Altesse Impériale, etc., etc.
L. Tascher de la Pagerie.

N° XXV. — LE PRINCE EUGÈNE A L'EMPEREUR.

Volta, le 27 février 1814, au soir.

Sire,

J'ai reçu ce matin les ordres de Votre Majesté, en date du 19, concernant le départ do la vice-reine de Milan. J'ai été profondement affligé de voir, par la forme de cet ordre, que Sa Majesté s'était méprise sur mes véritables intentions, en pensant que j'eusse jamais eu celle de laisser la vice-reine dans des lieux qu'auraient occupés les ennemis de Votre Majesté, à moins d'un obstacle physique. Je croyais, par toute ma conduite, avoir mérité que Votre Majesté ne mît plus mes sentiments en doute.

La santé de ma femme a été très-mauvaise depuis trois mois; les derniers événements, en redoublant ses inquiétudes, avaient encore aggravé son mal. Je vais lui communiquer les intentions de Votre Majesté, et, dès que sa santé le lui permettra, elles seront remplies. Je le répète, Sire, elles ne pouvaient nous chagriner que par les motifs injustes qui vous les auraient suggérés, et qui sont étrangers, j'ose le dire, à votre cœur paternel.

Je suis avec respect, Sire, de Votre Majesté,

Le bien soumis et tendre fils et fidèle sujet,
Eugène Napoléon.

N° XXVI. — LE MINISTRE DE LA GUERRE AU PRINCE EUGÈNE.

Paris, le 3 mars 1814.

J'ai reçu les lettres dont Votre Altesse Impériale m'a honoré sous les dates des 16, 18, 20 et 22 février, et j'ai eu soin d'en transmettre le contenu à l'Empereur. Sa Majesté y aura vu plusieurs choses satisfaisantes, mais elle n'a encore rien fait connaître à cet égard. Je dois croire que l'Empereur est disposé à laisser en ce moment l'armée d'Italie dans la position où elle se trouve; et que Sa Majesté se bornera à faire revenir les garnisons de la Toscane et des États romains, comme l'ordre en a été donné. Déjà la garnison de Livourne est repliée sur Gênes, d'après les dispositions arrêtées par madame la grande-duchesse, qui devait négocier aussi pour le retour des garnisons de Sienne, Montargentaro et des forts de Florence.

Quant à l'armée d'Italie, il paraît que les succès remportés par Votre Altesse Impériale, joints à ceux que l'Empereur a obtenus de son côté, lui procureront les moyens de se maintenir dans sa position et d'attendre les événements.

J'ai l'honneur,

Signé: DUC DE FELTRE.

N° XXVII. — LE PRINCE EUGÈNE A LA PRINCESSE AUGUSTE.

Mantoue, le 9 mars 1814, au soir.

Ma bonne Auguste, le roi de Naples a enfin levé le masque. Il nous a attaqués hier matin à Reggio avec dix-huit à vingt-mille hommes; je n'y avais pas trois mille hommes, et on a tenu toute la journée; le général Severoli y a eu la jambe emportée et nous y avons perdu deux cent cinquante à trois cents hommes. Nos troupes se sont repliées sur Parme et ont pris en arrière la position de Toro; cela me fera faire un second mouvement sur Plaisance, surtout si le roi de Naples continue à s'avancer. Le général ***, que j'ai laissé sur le Mincio, a une peur de tous les diables depuis que je n'y suis plus.

Je t'engage, ma bonne amie, à continuer les préparatifs, et demain ou après-demain je t'enverrai Triaire; tout cela dépendra, du reste, des nouvelles et des événements!

EUGÈNE.

N° XXVIII. — L'EMPEREUR AU PRINCE EUGÈNE.

Soissons, le 12 mars 1814.

Mon fils, je reçois une lettre de vous, et une de la vice-reine, qui sont de l'extravagance; il faut que vous ayez perdu la tête; c'est par dignité et honneur que j'ai désiré que la vice-reine vînt faire ses couches à Paris, et je la connais trop

susceptible pour penser qu'elle puisse se résoudre à se trouver dans cet état au milieu des Autrichiens. Sur la demande de la reine Hortense, j'aurais pu vous en écrire plus tôt; mais alors Paris était menacé. Du moment que cette ville ne l'est plus, il n'y aurait rien de plus simple aujourd'hui que de venir faire ses couches au milieu de sa famille, et dans le lieu où il y a le moindre sujet d'inquiétude. Il faut que vous soyez fou pour supposer que tout ceci se rapporte à de la politique. Je ne change jamais ni de style ni de ton, et je vous ai écrit comme je vous ai toujours écrit.

Il est fâcheux, pour le siècle où nous vivons, que votre réponse au roi de Bavière vous ait valu l'estime de toute l'Europe. Quant à moi, je ne vous en ai pas fait compliment, parce que vous n'avez fait que votre devoir, et que c'est une choise simple. Toutefois vous en avez déjà la récompense, même dans l'opinion de l'ennemi, de qui le mépris pour votre voisin est au dernier degré.

Je vous écris une lettre en chiffres pour vous faire connaître mes intentions.

Votre affectionné père,
NAPOLÉON.

N° XXIX. — COPIE DE LA LETTRE EN CHIFFRES.

Même date.

Mon fils, je vous envoie copie d'une lettre fort extraordinaire que je reçois du roi de Naples. Lorsqu'on m'assassine, moi et la France, de pareils sentiments sont vraiment une chose inconcevable.

Je reçois également la lettre que vous m'écrivez avec le projet de traité que le roi vous a envoyé. Vous sentez que cette idée est une folie. Cependant envoyez un agent auprès de ce traître extraordinaire, et faites un traité avec lui en mon nom. Ne touchez au Piémont ni à Gênes, et partagez le reste de l'Italie en deux royaumes. Que ce traité reste secret jusqu'à ce qu'on ait chassé les Autrichiens du pays, et que vingt-quatre heures après sa signature le roi se déclare et tombe sur les Autrichiens. Vous pouvez tout faire en ce sens; rien ne doit être épargné dans la situation actuelle pour ajouter à nos efforts les efforts des Napolitains. On fera ensuite ce qu'on voudra, car après une pareille ingratitude et dans de telles circonstances rien ne lie.

Voulant l'embarrasser, j'ai donné ordre que le pape fût envoyé par Plaisance et Parme aux avant-postes. J'ai fait écrire au pape qu'ayant demandé, *comme évêque de Rome*, à retourner dans son diocèse, je le lui ai permis. Ayez donc soin de ne vous engager à rien relativement au pape, soit à le reconnaître, comme à ne pas le reconnaître.

Votre affectionné père,
NAPOLÉON.

N° XXX. — LE PRINCE EUGÈNE A LA RPINCESSE AUGUSTE.

Mantoue, le 16 mars 1814, au soir.

Les dernières lettres de Paris nous donnent quelque espoir de paix, et on m'assure que tout devait être terminé le 18. Espérons qu'avant le 1er avril notre sort sera entièrement terminé; car tu ne pourrais pas attendre plus longtemps à te fixer au lieu définitif de tes couches, et, si alors tu peux réellement encore voyager, nous choisirons une petite ville du midi de la France. Mais tout cela dans le cas où rien ne finirait, et cela n'est pas possible.

N° XXXI. — LE MÊME A LA MÊME.

Mantoue, le 19 mars 1814, au soir.

Ma bonne Auguste, je te renvoie la lettre de l'Empereur, et j'y joins celle qu'il m'a adressée sur le même sujet; elles prouvent bien qu'il se repent de ce qu'il nous avait écrit primitivement pour ton départ. L'Empereur m'envoie en chiffres l'autorisation de m'arranger avec le roi de Naples; cela est trop tard, je crois; il y a trois mois que je la demande; mais enfin j'essayerai. Ne parle de cela à personne, car le traité doit être secret.

N° XXXII. — LE MÊME A LA MÊME.

Mantoue, le 23 mars 1814, au soir.

Je te répondrai demain sur tes idées de rester à Alexandrie ou à Mantoue pour tes couches. Cette dernière idée me sourit beaucoup au premier abord; il y aurait pourtant de terrible l'idée de te laisser sans aucune espèce de communication, si je me retirais. Ce matin je suis très-occupé, car j'ai à rendre compte à l'Empereur des tentatives faites auprès du roi de Naples. Après avoir donné les plus grandes protestations d'amitié et d'attachement à l'Empereur, il prétend m'obliger à faire passer les Alpes à toutes les troupes françaises, et alors, dit-il, il s'entendra avec moi. Comme je connais l'homme, tu sens bien que je ne me mettrai jamais en position d'être à sa discrétion.

Quel épouvantable traître!

Voici la note de M. de Blacas fils:

„C'est une exagération de dire que M. le duc de Blacas n'avait pas servi. Capitaine de dragons dans le régiment du roi, en 1790, il fit toutes les campagnes de l'armée de Condé et ne vint se fixer momentanément à Florence qu'après de licenciement. Jamais M. de Blacas n'a reçu quoi que ce soit sur la ferme des jeux. Quant aux sept ou huit millions qui lui auraient été confiés au retour de Gand par le roi Louis XVIII, voici l'entière vérité:

„Une somme considérable fut en effet remise par le roi à M. de Blacas, avec ordre de la placer sous son nom personnel en bons de l'Échiquier et autres valeurs anglaises. La négociation se fit par l'intermédiaire de banqniers de Londres, entre autres de MM. Contes et Drummont. Chaque année, M. de Blacas présentait un rapport au roi sur le revenu et sur l'emploi de ces fonds. Le lendemain de la mort de Louis XVIII, ce fut lui qui apprit au roi Charles X l'existence de ce dépôt, et il lui en remit tous les titres. A partir de ce moment, l'administration en fut confiée à M. de Belleville, qui donna une décharge signée de lui et *approuvée* par le roi. Cette piéce, ainsi que les comptes rendus de 1815 à 1824, qui portent tous le *ou et approuvé* de la main du roi Louis XVIII, et toute la correspondance des banquiers, se trouvent dans les papiers que M. de Blacas a laissés à sa famille. Ce fut sous le nom de M. de Belleville que ces fonds figurérent désormais chez les banquiers, et leur correspondance constate ce changement. Ces fonds ont été l'unique ressource du roi de Charles X à son arrivée en Angleterre après la Révolution de 1830."

FIN DU TOME NEUVIÈME ET DERNIER.

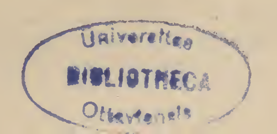


TABLE DES MATIÈRES

LIVRE VINGT-CINQUIÈME. — 1835-1838.

LIVRE VINGT-SIXIÈME. — 1839-1841.

CORRESPONDANCE DU LIVRE VINGT-SIXIÈME

LIVRE VINGT-SEPTIÈME. — 1841.

MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME NEUVIÈME ET DERNIER.

Naumbourg, imprimerie de Louis Garcke.

En vente chez Wolfgang Gerhard à Leipzig:

A. DE LAMARTINE

HISTOIRE DE LA TURQUIE

Édition économique en 4 vols. in-8vo.

Prix 6 Thlr. ou 22 Fr. 50 c.

A. DE LAMARTINE

HISTOIRE DE LA RUSSIE

Édition économique en 1 vol. in-8vo.

Formant le Complément de l'Histoire de la Turquie.

Prix $1\frac{1}{2}$ Thlr. ou 5 Fr. 65 c.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LE MARÉCHAL

PASKÉVITCH.

Prix 1 Fr.

VOCABULAIRE PHRASÉOLOGIQUE

FRANÇAIS-ARABE

AVEC LA PRONONCIATION FIGURÉE

PRÉCÉDÉ D'UN EXTRAIT DE GRAMMAIRE ET SUIVI D'UN APPENDICE DES POIDS ET MESURES, DES MONNAIES, D'UN ALMANACH MUSULMAN ET D'AUTRES NOTICES INSTRUCTIVES

A L'USAGE DES ÉTRANGERS EN EGYPTE

PAR

MR BARTHÉLÉMY.

1 vol. in-16. cart. 3 Fr.

NOUVEAU

PORTEFEUILLE POLITIQUE.

RECUEIL

DE PIÈCES DIPLOMATIQUES

A L'ÉGARD

DE LA QUESTION D'ORIENT, DU DIFFÉREND DE S. S. LE PAPE AVEC LA SARDAIGNE ET L'ESPAGNE ETC.

Tome I ou Nr. 1 à 5.

In-8. Prix de chaque Numéro 1 Fr. 25 C.

ÉMILE CARREY

L'AMAZONE.

Tome I à VI. (T. VII à IX sous presse.)

Prix 2 Thlr. ou 7 Fr. 50 c.

EUGÈNE SUE

LA FEMME DE LETTRES.

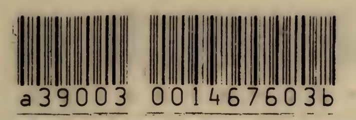
2 vols. 20 Ngr. ou 2 Fr. 50 c.

Naumbourg, imprimerie de Louis Garcke.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

CE




U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 02 11 14 01 2